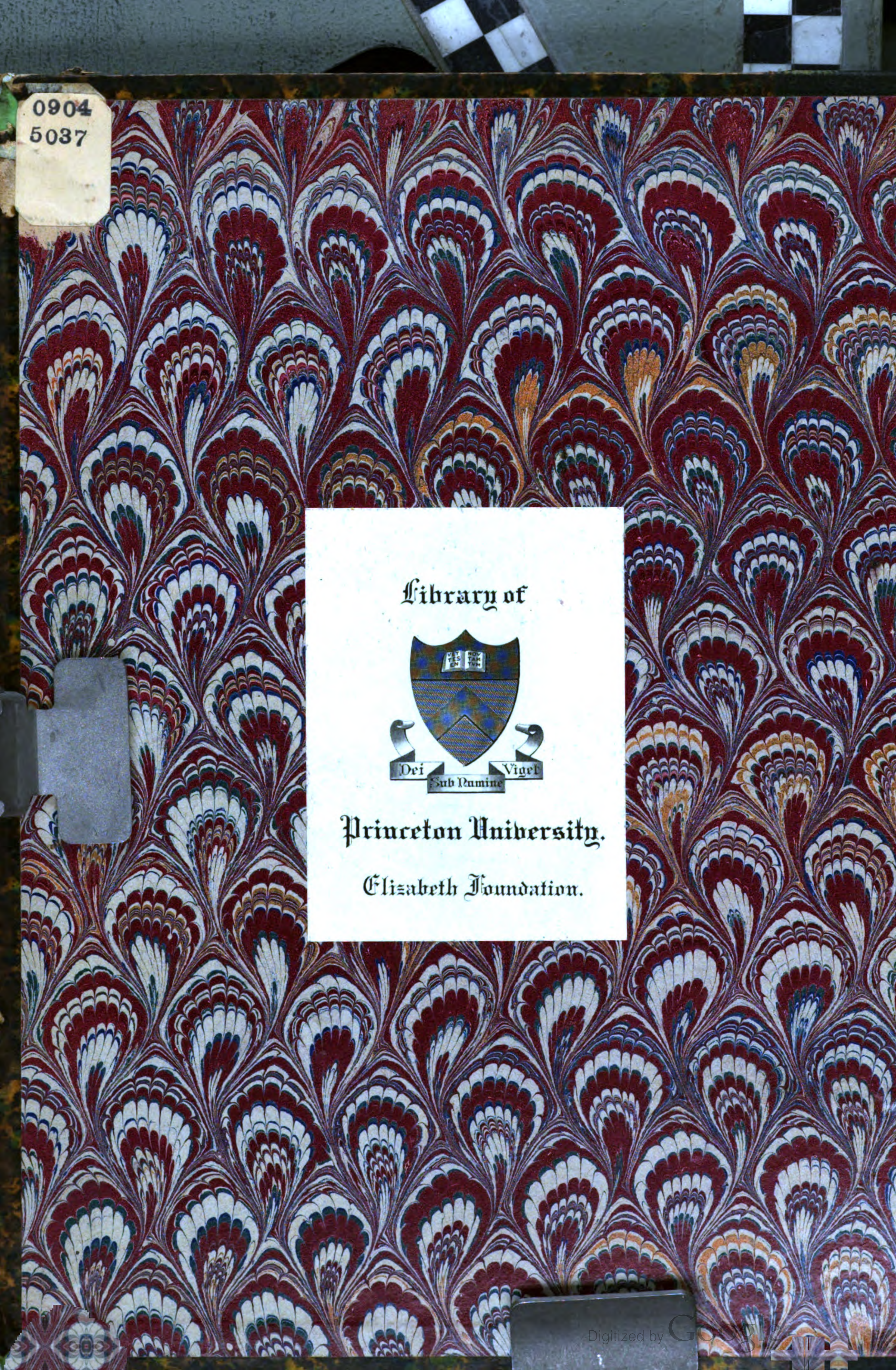






0904
5037
Library of
Dei
Sub Numine
Viget
Princeton University.
Elizabeth Foundation.
Digitized by Google



JOURNAL
DES SAVANTS.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

JOURNAL

DES SAVANTS.

ANNÉE 1864.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXIV.

JOURNAL

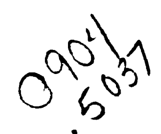
DES SAVANTS.

JANVIER 1864.

Lives of Edward the confessor : 1° la estoire de seint Aedward le rei; 2° Vita beati Edvardi regis et confessoris; 3° Vita Æduuardi regis qui apud Westmonasterium requiescit; edited by Henry Richards Luard, published by the authority of the lords commissionners of Her Majesty's treasury under the direction of the master of the rolls. London, 1 vol. in-8°.

Des trois *Vies de saint Édouard le Confesseur* publiées par M. Richards Luard, je ne m'occuperai que de celle qui est rédigée en français. C'est un poëme de quatre mille six cent quatre-vingt-six vers octosyllabes, à rimes plates. Le caractère de ce poëme me laisse en une grande incertitude; est-il écrit en anglo-normand ou en normand? S'il est écrit en anglo-normand, qui est un parler altéré dans la bouche des Normands fixés à demeure en Angleterre et des Anglais qui vivaient avec eux, les fautes de langue (peu nombreuses en somme) et celles de versification (très-nombreuses, au contraire) doivent être mises à la charge de l'auteur, et il est inutile de s'occuper de les corriger. Si, au contraire, il est écrit en normand, toutes ces fautes sont imputables non à l'auteur, mais au copiste; et la critique a le droit d'en essayer, par conjecture, l'émendation.

Pour discuter, je mets sous les yeux du lecteur quelques vers pris au hasard, et qui sont un suffisant échantillon de tout le reste :



Ore vus pri, gentilz rois Aedward,
K'à moi pecchur oiez regard,
Ki ai translaté du latin,
Sulum mon sens et mon engin,
En franceis la vostre estoire,
Ke se espande ta memoire,
E pur lais ki de lettrure
Ne sevent, en purtraiture
Figurée apertement
L'ai en cest livret present,
Pur co ke desir e voil
Ke oraille ot, voient li oil;
De cest ovre vus face present,
Ma poverté à plus n'estent;
N'ai or ne argent en ma baillie;
Pri Deu qu'après ceste vie
En regne celestien
Regner pusse of vus; amen. (V. 3955-3974.)

Si l'on savait que l'auteur est un trouvère normand, on n'hésiterait pas un seul moment à remettre ces vers sur leurs pieds; car il est parfaitement certain que les trouvères français (ou normands, ici c'est tout un) versifient de la façon la plus correcte, et ne font jamais des vers estropiés, tels que ceux qui sont ici; on lirait donc :

Or vus pri, gentilz rois Aedward,
K'à moi pecchur oiez regart,
Ki ai en franceis du latin,
Sulum mon sens et mon engin,
Translatée la vostre estoire,
Ke se espande ta memoire;
E pur lais [laïques] ki de lettreüre
Ne sevent mie, en purtraiture
Ci figurée apertement
L'ai je en cest livret present,
Pur co ke je desir e voil,
Ke oraille ot, voient li oil;
De ceste ovre vus fac present,
Ma poverté à plus n'estent;
N'ai or n'argent en ma baillie;
Pri Deu que après ceste vie
En vo regne celestien
Regner peüsse of vus; amen.

Mais, si l'auteur du poëme n'est pas un Français, s'il est Anglo-normand, c'est-à-dire un homme né et demeurant en Angleterre, un

homme ne sachant le français que tel qu'on le parlait et l'écrivait parmi les Normands devenus Anglais, alors le cercle des incorrections s'étend beaucoup, et la critique n'a pas un type fixe auquel il soit licite de les ramener. Voyons donc ce qu'était notre auteur. Il appartient au XIII[e] siècle. En effet, son livre est dédié à Éléonore de Provence, qui fut reine d'Angleterre, ayant été épousée, en 1236, par Henri III :

En vostre garantie met,
Ke pur vus ai fait, cest livret,
Noble dame de haute orine,
Alianore, riche reïne
D'Angleterre, ki estes flurs
De dames par bens e honurs.
N'est homme ki ne vus eime e prise
Vos buntez, sens e franchise;
Si dit n'en fusse losengers,
Vos bens diroie volenters;
Mais brefvement tut vus enclos,
Cum il m'apent e dire le os;
Cum charbucle est entre autres gemmes,
Flur estes entre autres femmes;
Ki funtaine es di afeitement.
Kant ke eime reis Henris tes sires,
Cheris, bein sai, e desires.
E cel amur fait à preiser
D'aver en beins commun voler.
Ke veut amis, co voile amie,
Dunc est bone la cumpainie;
Ke veut amie et amis voile,
Tesmoine nus enporte toile.

Ces vers, qui fixent la date de notre auteur, sont, pour la nature et le genre des incorrections, exactement semblables à ceux qui ont été cités peu auparavant, et je passerais outre, si la dernière ligne ne m'arrêtait par l'obscurité qu'elle présente. Il vante le *comman vouloir* des deux époux, disant : « Quand l'amie veut ce que veut l'ami, donc est « bonne la compagnie; quand l'ami veut ce que veut l'amie..... » Reste le complément de l'idée dans le vers inintelligible. M. Richards Luard le traduit par : *The nuptial couch gives us the proof.* Donc, selon lui, le mot à mot est : « La toile nous en porte témoignage. » Je ne puis, je l'avoue, donner, sans article et sans épithète, le sens de *couche nuptiale* à *toile*, qui, d'ailleurs, dans un texte normand ou anglo-normand, devrait être *teile;* et, puisqu'il faut conjecturer, c'est d'un autre côté que je tourne la vue. Je suis disposé à lire : *Tesmoine nus enport e toile*, ne changeant

rien aux lettres, seulement coupant un mot autrement. De cette façon, *enport* sera le subjonctif bien connu du verbe *emporter*, et *toile* le subjonctif non moins connu du verbe *toldre* (*tollere* des Latins). Ces prémisses posées, je traduis : « Si l'amie veut ce que veut l'ami, bonne est « la compagnie; si l'ami veut ce que veut l'amie, que cette bonne com- « pagnie nous en porte et prenne témoignage. » Telle est la conjecture que je soumets à ceux qui cherchent à expliquer les passages difficiles de nos vieux textes.

Je continue à examiner ce que fut l'auteur du poëme d'*Édouard le Confesseur*. Le manuscrit de Cambridge que M. Richards Luard a publié est très-beau et orné d'un grand nombre d'excellentes illustrations, qui semblent être de la main de l'auteur lui-même; en effet il dit, comme on a vu plus haut, qu'il a *figurée apertement en pourtraiture en cest livret* l'histoire du saint pour ceux qui ne savent pas lire. M. Richards Luard remarque que tous les détails d'architecture, la forme des couronnes et des heaumes, et le reste, sont parfaitement conformes aux monuments du même temps.

M. Richards Luard remarque de plus que probablement l'auteur fut attaché à l'église de Westminster. En effet, prendre pour sujet le roi Édouard, faire ressortir en toute occasion les mérites de cette église, et en donner une pleine et intéressante description, ce sont là des indices que l'éditeur anglais a eu raison de relever. Et avec raison aussi il les corrobore de ces trois vers, où il est dit combien le roi Édouard

> . . . de quor verai e tendre
> Ama Seint Pere le apostre,
> Le suen seigneur e le nostre. (V. 2020.)

Ce passage, le seul où l'auteur fasse quelque allusion à lui-même, représente saint Pierre comme le seigneur du roi et de lui. Or saint Pierre était le seigneur d'Édouard, qui lui avait érigé Westminster, et qui y avait sa sépulture; et, s'il était aussi le seigneur de l'auteur, on doit conclure que cet homme qui versifiait et qui enluminait avait, de son côté, quelque connexion avec la célèbre abbaye.

Notre anonyme (car c'est un anonyme) est un simple traducteur; il le déclare formellement.

> Dunt vus escrif e vus translat
> Sanz fausseté e sanz barat
> En franceis de latin l'estoire.

Il n'est pas rare que les trouvères usent de pareilles formules pour donner de l'autorité à leurs récits. Mais ici, c'est la vérité; M. Richards Luard a indiqué l'original latin; ce sont les Œuvres historiques d'Aelred de Rievaulx (*Genealogia regum anglorum* et *Vita Edwardi regis*). Non-seulement il est traducteur, mais encore il écrit en une langue pour laquelle il se croit obligé de donner quatre vers d'explication :

Language par païs varie;
Si language de France die,
N'en doi estre à droit repris
De gent de veisin païs. (V. 93.)

Si je l'entends bien, cela veut dire que, s'il use de la langue française, il ne doit pas être repris par les gens d'un pays aussi voisin de la France que l'Angleterre. Raison de plus pour croire que notre auteur, Anglo-normand de race ou d'éducation, a écrit son poëme en terre anglaise.

Donc tous les indices concourent pour empêcher que de cet Anglo-normand on ne fasse un Normand et que l'on n'applique à son poëme les règles qu'on appliquerait à un texte issu vraiment de la Normandie. Car, tout d'abord, la critique est arrêtée par la question de savoir comment, dans la première moitié du XIIIᵉ siècle, un Anglo-normand parlait le français ou du moins l'écrivait en vers. La garde du manuscrit publié par M. Richards Luard porte ces deux lignes :

Au mons. Cope son tres chur amye
Envoia Guill. Lambard cest poesie.

Ces lignes, bien qu'elles paraissent être du XVIᵉ siècle, n'en donnent pas moins une idée de ce que le normand devenait en passant dans les bouches anglaises, et il serait facile de trouver des textes anglo-normands du XIVᵉ siècle, qui ne le céderaient nullement en incorrections; incorrections qui, si l'anglo-normand avait vécu et s'était soutenu comme langue, se seraient transformées en usages et en règles, et auraient donné son caractère à ce nouveau et singulier dialecte de la langue d'oïl. Le poëme sur Édouard le Confesseur n'en est pas là, il s'en faut beaucoup; les fautes contre la langue y sont si peu nombreuses, qu'on pourrait très-bien les attribuer au copiste; mais ce qui y pullule, ce sont les fautes contre la versification; à chaque page, on rencontre des vers trop longs ou des vers trop courts. Ces fautes sont-elles imputables à un copiste anglais lisant mal un original français, ou bien le sont-elles à l'auteur

lui-même, qui, tout en connaissant et en pratiquant la grammaire, n'avait pas assez d'oreille pour versifier correctement? J'avoue que j'incline vers la première opinion; car on a, en terre française, plus d'un exemple d'un copiste français estropiant les vers de textes français. Pourtant, ici, je ne veux pas trancher la question et l'abandonne à de plus amples comparaisons.

Cette incertitude générale n'empêche pas qu'en des cas particuliers on ne tente des corrections avec des chances diverses de réussir, suivant le passage.

Celui-ci n'est pas un des plus commodes. Knut et Aedmund sont aux prises. Knut

> A Aedmund fait un fer assaut,
> Fert e refert : ke du mivel
> Escu Aedmund fait un chancel. (V. 295.)

Qu'est ce *mivel, monstrum lectionis,* comme auraient dit les émendateurs du XVIe siècle? M. Richards Luard traduit : *Makes a fierce assault on Edmand, strikes and strikes again, so that from the middle of Edmund's shield he breaks of a piece.* Je ne connais *mivel,* ni dans le sens de *milieu,* ni dans aucun autre; mais, en attendant qu'un dictionnaire de notre vieille langue m'apprenne si ma mémoire est en défaut, je propose de mettre en place *uivel,* mot très-usité, et qui représente le latin *æqualis.* Je lirais donc *d'un uivel,* et je traduirais : « il frappe et refrappe, de sorte que « de l'écu égal, régulier, d'Edmond, il en fait un échancré. »

Au vers 4213, M. Richards Luard a imprimé :

> Un point ne lest k'il ne li die
> Del esnuise maladie.

Et, au bas de la page, il note que le manuscrit porte *esnuuse;* c'est la bonne leçon, changée à tort : *esnuuse,* ou mieux *enuuse,* ennuyeuse.

Un aveugle, averti par une vision, vient demander au roi Édouard l'eau avec laquelle il se lave les mains, pour s'en baigner les yeux. L'eau est accordée, et soudain il recouvre la vue. Ceux qui venaient de le voir aveugle s'émerveillent :

> Dient ki erent en la place
> L'un à l'autre : Es-tu certein
> Est co celui ke vi ni mein? (V. 2795.)

Ce qui est traduit par : *Is it he who saw not his hand?* Une faute de lecture a égaré le traducteur. Lisez *ui mein,* et traduisez : « Est-ce celui « que je vis aujourd'hui matin? »

Hardecnut, couronné roi, rappelle ceux que Harold avait exilés :

E fist de s'en fuir le cors
Harould, et engetter hors
Tuit decolez del iglise. (V. 496.)

La traduction anglaise porte : *And he caused to be hurled out the body of Harould.* Au lieu de quatre mots, *de s' en fuir,* lisez, en un seul mot, *desenfuir,* et l'on aura : « il fit désenfouir le corps de Harold et jeter « tout décollé hors de l'église. »

A la fin de son livre, M. Richards Luard rapporte un fragment d'un poëme français du XIIIe siècle, fragment où le peuple supplie Édouard de ne pas accomplir un vœu de pèlerinage et de rester en Angleterre pour les gouverner. Édouard est indécis entre son vœu et cette prière :

Il ne se set al quel tenir,
A pitié va sun desir,
Sun desir de l'aler l'enorte;
Pitié li dit que s'en resorte. (P. 386.)

Ici nous avons un texte français, non anglo-normand; et le second vers, auquel une syllabe manque, est fautif; il est facile de le rétablir et en même temps d'améliorer le sens. *Va* est mal lu; remettez, comme dans le manuscrit qui ne distingue pas l'*u* du *v*, *ua,* séparez ces deux lettres *u a;* le sens devient : « il ne sut auquel se tenir, à la pitié ou à son dé- « sir. » Le texte est normand, et dans ce dialecte *ou* s'écrit *u.*

Les exceptions sont ce qui déroute surtout et ce qui exige le plus de lecture; le critique est toujours tenté d'y voir une faute et de les ramener à la règle. Dans ce vers :

Quant le pape lur message
Out e entent .... (v. 1623),

M. Richards Luard n'a pas eu le courage de laisser *la pape* qu'avait le manuscrit : il a corrigé ce qui lui semblait une faute évidente; et pourtant ce n'en est pas une. Au XIIe et au XIIIe siècle, on trouve fréquem-

ment *la pape*, étrange féminin, déterminé sans doute par la forme en *a* qui appartient d'ordinaire aux noms féminins; le poëme de saint Thomas martyr, qui est d'une excellente langue, ne dit jamais autrement.

Bien couper les mots est souvent, vu la manière d'écrire des manuscrits, une difficulté. Je lis, vers 2728-2730 :

A peine son purpos faire ose;
Nepurquant à chef depose
Matin se fet à curt mener.

Depose, en un seul mot, n'est pas intelligible; il faut le couper en deux : *à chef de pose*, ce qui est une locution connue, et signifie au bout d'une pause, d'un certain intervalle.

Les trouvères ont l'habitude, pour exprimer une grande distance, de dire : de ci..... jusqu'à quelque lieu éloigné de leur résidence. *La mer betée*, qui signifie la mer glacée, est un de leurs termes favoris pour un immense éloignement; mais, pour des éloignements moindres ils prendront le nom de quelque ville ou localité connue. C'est ce qu'a fait le poëme d'Édouard le Confesseur, en disant :

Une fille avoit li reis
Ne fut tant bele ci k'a bleis.

Il faut à *Bleis* mettre une grande lettre; c'est la ville de *Blois*. De Westminster à Blois il y a une distance bien suffisante. Du moment qu'on n'avait pas présent à l'esprit ce lieu commun des trouvères, il était impossible d'interpréter ces deux vers; aussi n'est-ce pas une interprétation mais une conjecture que cette traduction : *A daughter had the king, who was not so beautiful as clever.*

Il faut bien prendre garde aux fautes d'orthographe des manuscrits, qui sont fréquentes et qui peuvent induire en erreur.

Asez tresor ad rois Aedward;
Droiz est que si promes eit part. (V. 1028.)

M. Richards Luard, voyant *promes* ainsi écrit, y a vu un équivalent de promesse, et a traduit : *That so the promise have its place.* Mais, si le mot avait eu, comme il devait, son *s* étymologique (*prosmes*), toute

chance de se méprendre eût été ôtée. *Prosme* ou *proisme* représente le latin *proximus*, et on traduira : « Il est juste que son prochain y ait « part. »

Dans notre poëme, *arbre* est fait du féminin :

Dunc fu la bele arbre ramée
De son propre trunc severée. (V. 3819.)

C'est le genre étymologique; il n'est pas commun dans les textes.

Un mot qui n'est pas commun non plus, c'est *dustre* tiré de *ductor*, comme *pastre* de *pastor*. Il est deux fois dans notre poëme :

Averez ostel e bon regard,
Vostre dustre serrai demeine
E votre oste..... (V. 3529.)

Et au vers 3539 :

Au matin quant il s'en vunt,
Lur oste e dustre truvé unt.

Un de ces aveugles qui se lavèrent les yeux avec l'eau de l'aiguière du saint roi :

..... cler veit, s'en ad grant joie
E dist : gariz sui, Deu loie. (V. 2884.)

Ce n'est pas le miracle que je veux discuter, c'est ce mot de *loie*. Le sens paraît certain : « soit à Dieu louange. » Il faut donc penser que *laus*, qui avait donné au français *los*, et au provençal *laus* ou *lau*, masculins par changement de genre, avait aussi donné, par *laudem*, une forme féminine, *loie;* ce qui ne serait ni contre la dérivation ni contre la probabilité.

Mais, s'il reste quelque doute sur cette forme, dont je ne connais que cet exemple, on peut, je crois, être plus hardi pour le mot *cester*, que pourtant je ne connais non plus que par un vers de notre poëme :

As degrez du dois quant il munte,
Ceste du pé, dunt il a hunte. (V. 3285.)

M. Richards Luard le tire de *choir;* mais de *choir* ne peut sortir *cester*, qui, au contraire, représente très exactement le bas latin *cespitare*, qui signifie trébucher, et qui vient de *cespes*, motte de terre.

En lisant le poëme d'Édouard le Confesseur, j'ai noté un certain nombre de mots que je n'entends pas, ou du moins que je ne puis rattacher à aucune série. Mais, comme un manuscrit anglo-normand n'a pas autorité, je les laisse de côté de peur de m'égarer sur des traces mal sûres. Je me contente d'en relever deux, qui m'embarrassent, il est vrai, mais qui ne me semblent aucunement des fautes de copiste.

Le premier est *untire.* Gunnilde, femme de l'empereur Henri III, est accusée par des félons. Elle n'eut pas longtemps demeuré avec lui,

Ke par feluns, ki unt matire
De nun cupables de mesdire,
De untire fu blasmée,
A l'emperur fu encusée.
Sulum custume de l'empire
Purger se cuvint da untire
Par bataile..... (V. 512.)

Le sens est clair; *untire* signifie mauvaise conduite, déshonneur; mais qu'est ce mot? Il est inutile d'émettre des conjectures qui ne s'appuieraient sur rien.

Le second est *fruitz*, *fruiterie.* Les deux frères Harold et Tostin, encore enfants, jouent ensemble, ou plutôt se battent avec acharnement. Le roi faisant remarquer à leur père cette violence, le comte répond que c'est leur déduit. Ce n'est pas déduit, reprend le roi,

Einz est estrifs feluns e fruitz. (V. 3168.)

Le substantif *fruiterie* se trouve au vers 3231 :

E à ses marchis fist vilainie,
E à ses baruns fruiterie.

Enfin l'adjectif revient, appliqué à Harold, celui qui perdit l'Angleterre contre Guillaume :

Devint li nuveus rois Haraudz
Si orgoillus, si fers e baudz,
Si fruiz e si cuveitus. (V. 4283.)

La signification générale de cet adjectif se détermine par ces passages mêmes; il a de l'analogie avec violent, avec félon, avec farouche. Mais je ne pénètre ni dans son étymologie, ni, par conséquent, dans son sens propre. Tout ce que mes lectures me fournissent, c'est un rapprochement (un rapprochement, même quand il n'explique pas, est encore utile) : « En normand, *freux*, vigoureux, brusque : du cidre freux; *fru*, « même signification; *freument*, vigoureusement, à Bayeux. » (Le Héricher, *Hist. et Gloss. du normand*, t. II, p. 358.)

Il est un troisième mot que j'avais rangé à côté des deux précédents et mis parmi les inconnus, c'est *auverie* :

> Peiz e plenté li nuncie,
> Cunseil, sucur, auverie (v. 658);

et vers 804 :

> Sire Saint Pere, en ki aïe
> Me met e auverie.

Auverie signifie évidemment protection. Mais bien m'en a pris, avant d'en faire un *caput mortuum*, de retourner plus d'une fois, sinon ma langue dans ma bouche, du moins ma plume dans ma main. M. Richards Luard d'abord, et puis moi, à sa suite, étions trompés par la confusion entre les *u* et les *v* que font tous les manuscrits. Ce n'est pas *auverie* qu'il faut lire, mais en normand *avuerie*, et, dans les autres dialectes, *avouerie*, mot très-connu, qui signifie charge, fonction d'avoué, de protecteur.

Il ne me reste plus qu'à noter deux expressions que ce poëme offre à mes yeux pour la première fois ; c'est *lau* et *putchaler*.

Lau est une contraction pour *l'autre*. Cela résulte de ce vers :

> Cum al avogle fist lau jur (v. 2849);

et de celui-ci :

> E s'en vent (vient) cum fist lau jur. (V. 2868.)

Putchaler ou *pechaler*, qui en paraît une altération, n'est point un *ἅπαξ λεγόμενον* dans notre poëme; il s'y trouve en quatre endroits :

N'est humme el mund ki le hace
Fors Daneis, ne putchaler,
Ke ne poent fors manacer (v. 881):

et vers 1022 :

Ki ad emporté cest aver?
Respunt li rois : ne putchaler;

et vers 2914 :

Suz un grant arbre, fust chesne,
Ne pechaler, u fou, u fresne;

et vers 4175 :

Du regné sui pensifs;
Ne putchaler si jo peris.

Il n'y a pas lieu d'hésiter sur le sens de cette locution, qui signifie *peu importe*. M. Richards Luard l'a trouvée écrite en un seul mot. Cette orthographe n'est pas bonne : il faut, ou bien y joindre *ne* et écrire en un seul mot *neputchaler*, comme on écrit *nepourquant*, de façon que, pour ceux qui s'en servaient, elle serait devenue une locution dans laquelle les éléments de composition ne se distinguaient plus; ou écrire en trois mots *ne put chaler;* car l'interprétation est *ne peut chaloir;* ce que, du reste, l'éditeur anglais a très-bien vu et noté dans son glossaire.

Dans ce poëme, je ne me suis occupé que du texte et de la langue. En effet, l'auteur n'est guère qu'un traducteur; il n'a aucune autorité historique. Au fond même, son ouvrage est plutôt un livre d'édification; ce qu'il raconte avec prédilection, c'est la sainte vie du roi et les miracles qu'il accomplit. De ces miracles, je ne rapporterai que la vision qu'il eut des Sept Dormants, parce qu'elle ajoute un trait de plus à cette légende, si célèbre dans le moyen âge. La table était mise, le roi était assis, autour de lui une foule de barons et de chevaliers; tout à coup il tombe en une profonde rêverie :

Un semblant de estuide fist,
Simplement e par sei rist,
E puis à maür semblant
Repeira cum fist avant,

Grace à Deu rendre ne tarde.
Li haut humme en prenent garde,
Entendent k'aucun secrei
Mustra Deus du cel au rei;
Mais nepurquant au manger
Nel osa nuls demander;
De curucer le poür unt. (V. 3569.)

Mais le roi ne les tint pas longtemps en incertitude; après le repas, il emmène en sa chambre le duc Harold, un évêque et un abbé, et il leur apprend qu'il vient de voir les Sept Dormants en Grèce; pendant de longues années ils ont été couchés sur le côté droit; mais ils viennent de se retourner et de se coucher sur le côté gauche; c'est le signe de prochaines calamités et de grands désastres. *Par la merveille espruver*, le duc envoie en Grèce un chevalier, l'évêque un clerc, l'abbé un moine. Ces trois personnages, arrivés auprès de l'empereur de Constantinople, lui content l'objet de leur message. L'empereur fait vérifier le fait à Éphèse, et l'on trouve les Sept Dormants couchés sur le côté gauche.

E voient tute averée
De saint Aedward la visiun;
Nis du jour fu menciun.
Li Grui rendent à Deu gloire,
De lur martirs ki fist memoire;
E cist returnent à grant baudur,
La vertu cuntant lur seignur.

Si mon objet exclusif n'était pas ici l'étude des textes français, je signalerais l'ouvrage latin que M. Richards Luard a mis à la suite du poëme sur Édouard le Confesseur. Cet ouvrage, publié pour la première fois par M. Richards Luard, méritera d'être consulté par ceux qui s'occuperont du règne et du temps d'Édouard, car l'auteur, d'ailleurs inconnu, est un contemporain; il dédie son œuvre à la reine Édith, devenue veuve, dont il paraît avoir reçu beaucoup de bienfaits; il semble aussi avoir eu des liaisons avec les frères Harold et Tostin; il est très-favorable à leur père, le comte Godwin, si maltraité dans notre poëme; et en somme, tandis que le poëme français est animé de sentiments normands, l'ouvrage latin est animé de sentiments saxons.

Mais, laissant l'histoire et revenant à la philologie, je ne voudrais pas que les quelques remarques que j'ai faites, et les quelques passages que j'ai lus ou interprétés autrement que M. Richards Luard, diminuassent le moins du monde ses mérites dans l'édition qu'il nous a donnée du

poëme français. Sa traduction est très-exacte, son glossaire contient de très-correctes explications; et vraiment j'ai admiré qu'un étranger eût si bien entendu un texte rendu parfois fort difficile par les erreurs du copiste. Parmi les juges compétents qui prendront connaissance de son travail, il ne sera personne qui ne lui rende semblable témoignage.

É. LITTRÉ.

Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, par C. de Cherrier, membre de l'Institut[1]. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée.

SEPTIÈME ARTICLE[2].

La guerre contre Frédéric II commença aussitôt après la sentence prononcée au concile de Lyon. Elle devait durer cinq années. Quels étaient les moyens dont le pape disposait pour assaillir et renverser l'empereur, et quelles étaient les ressources que l'empereur conservait encore pour résister au pape et se maintenir malgré lui? Le pape possédait autant que jamais l'obéissance du monde. Il commandait toujours aux consciences chrétiennes et il pouvait s'approprier une partie considérable de la richesse des États. Par son autorité spirituelle il ébranlait la fidélité des peuples, qu'il poussait à la rébellion ou enrôlait dans la croisade contre l'ennemi condamné de l'Église romaine. Avec l'argent que ses collecteurs tiraient, sous toutes les formes et à tous les titres, du clergé accablé de décimes et des royaumes épuisés de subsides[3], il

[1] Paris, Furne et C[ie], éditeurs. — [2] Voyez, pour le premier article, le cahier de janvier 1861, p. 1; pour le deuxième, celui d'avril, p. 194; pour le troisième, celui de janvier 1862, p. 13; pour le quatrième, celui de novembre, p. 661; pour le cinquième, celui de décembre, p. 726; pour le sixième, celui de décembre 1863, p. 756. — [3] Il faut lire les plaintes très-inutiles que les exactions pontificales excitèrent dans les royaumes d'Angleterre et de France. Innocent IV amassa ainsi d'immenses richesses, qui ne l'aidèrent pas peu à combattre Frédéric II. « Inter « omnes apostolos a S. Petro ditior fuit, sicut refertur, in pecunia et thesauris. » (*Chron. Erphord.* p. 261.)

payait des soulèvements, récompensait des défections, entretenait des armées. Il ne s'adressait pas moins aux intérêts qu'aux croyances, corrompant ceux qu'il n'entraînait pas, effrayant lorsqu'il ne parvenait pas à séduire. Il suscitait ainsi l'hostilité des villes par l'attrait de l'indépendance ou par la menace d'y suspendre la vie civile et les relations commerciales; la révolte des princes par l'ambition de s'élever ou de s'agrandir, en leur offrant des dignités plus hautes ou des domaines plus étendus. Le clergé séculier et possessionné était, en général, gagné à la cause pontificale par sa foi et par ses craintes; le pape commandait aux évêques de se déclarer contre l'empereur, les menaçant, s'ils lui restaient fidèles, de les faire descendre de leurs siéges et de leur donner des successeurs qui seraient plus dociles aux volontés du chef de l'Église. Le clergé régulier lui fournissait partout, comme prédicateurs de son autorité, appuis de ses desseins, exécuteurs ardents de ses condamnations, des moines appartenant surtout aux nouveaux ordres mendiants, qui étaient les instituteurs écoutés de l'Europe du moyen âge, les soldats hardis du Saint-Siége, les guides entraînants des peuples. Enfin, le souverain pontife envoyait et entretenait partout des légats zélés et habiles, entreprenants et infatigables, chargés de ses instructions, investis de ses pouvoirs, munis de son argent, et devant faire jouer contre Frédéric les ressorts divers de la religion, de l'intérêt, de la haine, de la liberté, de la crainte, pour le combattre dans la haute Italie, le déposséder dans le royaume de Sicile, pourvoir à son remplacement en Allemagne.

La puissance de Frédéric restait cependant bien forte, et ne semblait pas facile à ébranler. Elle avait été affermie et étendue par ce prince énergique et entreprenant, habile et belliqueux, qui était disposé à la défendre tout comme il avait su l'accroître. Jusque-là il avait, sinon pleinement, du moins constamment réussi. Il s'était assuré l'empire, qu'il possédait depuis plus de dix ans sans trouble, et que son fils Conrad gouvernait à sa place sans difficultés. Il avait consolidé sa domination dans le royaume de Sicile plus monarchiquement reconstitué, et d'où il tirait, tout à la fois, des troupes fidèles et de l'argent. Bien qu'il n'eût pas exécuté entièrement le dessein qu'il avait conçu de se rendre maître de la péninsule italienne et de rétablir dans Rome la capitale de l'empire, il s'était emparé en grande partie de l'État pontifical. Il occupait toujours le duché de Bénévent, et, au centre de l'Italie, le marquisat de Toscane, le duché de Spolète, la Marche d'Ancône et presque tout le territoire de la Romagne, qu'il tenait par ses lieutenants et ses vicaires. Sans être aussi puissant au nord, il y

comptait des partisans nombreux et des alliés considérables. Si les deux républiques maritimes de Venise et de Gênes lui étaient hostiles, la république maritime alors encore très-puissante de Pise était déclarée en sa faveur, et ses navires, joints aux navires siciliens, le rendaient maître de la mer. S'il avait contre lui les villes guelfes de la ligue lombarde, Milan, Alexandrie, Novare, Brescia, Mantoue, Plaisance, Bologne, etc. auxquelles étaient unis le comte de Saint-Boniface, qui dominait dans le Mantouan, et le marquis d'Este, seigneur de Ferrare, il pouvait invoquer l'assistance des villes gibelines de Pavie, de Lodi, de Bergame, de Crémone, de Modène, de Reggio, de Parme, et disposer des forces du redoutable Eccelino de Romano, qui s'était emparé de Vérone, de Padoue, de Trévise, de Vicence, et maîtrisait en tyran toute la marche orientale de l'Italie confinant avec l'Allemagne.

Frédéric eut d'abord à combattre les Lombards, alliés constants du Saint-Siége, et poussés à la guerre par Grégoire de Montelongo, légat du pape à Milan. Avant d'entrer en campagne, il tint à Parme une diète, dans laquelle il confirma habilement tous les priviléges des communes gibelines. Ayant réuni ensuite leurs milices à ses soldats, il divisa ses troupes en trois corps pour attaquer les pays confédérés par trois points. Son fils Enzio ravagea, vers le sud, le territoire de Plaisance. Il se joignit ensuite à Eccelino de Romano, avec lequel il envahit, après avoir passé l'Adda, le Milanais, du côté de l'est. Frédéric se porta lui-même sur le Tessin, afin d'y pénétrer du côté de l'ouest, en franchissant ce fleuve à Buffalora. Dans cette première période de la guerre, il tint ses ennemis en échec sans toutefois les vaincre. Il garda constamment l'offensive. Mais les Milanais, quoique assaillis de deux côtés, se défendirent avec vigueur et arrêtèrent même pendant quinze jours Frédéric aux bords du Tessin, qu'ils l'empêchèrent de franchir. Au fond, l'empereur ne prit aucune place à la ligue et ne lui fit essuyer aucune défaite.

Pendant qu'il combattait en Lombardie, il y eut un soulèvement dans le royaume de Sicile. Ce soulèvement était concerté avec la cour pontificale; il devait éclater en même temps que s'exécuterait un complot contre sa personne. Le complot fut découvert et le soulèvement n'eut pas le temps de s'étendre. Laissant son fils Enzio et son allié Eccelino dans la haute Italie pour continuer la guerre contre les Lombards, Frédéric se rendit dans le sud pour y comprimer ce commencement de révolte. Déjà Marino d'Eboli, son lieutenant dans le duché de Spolète, avait battu le cardinal légat Régnier de Viterbe, qui marchait contre la Terre de Labour, à la tête des milices de Pérouse et de

plusieurs villes du patrimoine de Saint-Pierre et il lui avait fait cinq mille prisonniers. Les rebelles de la Pouille, défaits dans les plaines de Canosa en Capitanate, s'étaient réfugiés dans les places de Scala et Capaccio, au pays de Salerne. Frédéric, lorsque ces forteresses furent reprises et détruites, exerça les plus terribles vengeances contre les conjurés qui avaient comploté sa mort ou sa dépossession. Durant toute cette guerre il montra une cruauté systématique dans la pensée d'arrêter ses ennemis en les épouvantant. En Lombardie, il avait fait couper la main droite et crever l'œil droit à des prisonniers génois, afin qu'ils ne pussent plus tirer de l'arbalète. Dans le royaume de Naples, il fit arracher les yeux, couper le nez, trancher le pied et la main à ceux dont il parvint à se saisir, et qui furent jetés au feu, après avoir été donnés en spectacle, ainsi mutilés, aux populations du pays[1].

L'Allemagne avait également remué, quoique plus tard que l'Italie. Les lettres impérieuses d'Innocent IV, les prédications ardentes de son légat, Philippe de Fontana, évêque de Ferrare, la crainte de ses menaces, les offres de ses faveurs et de son argent, avaient formé au delà du Rhin un parti puissant contre Frédéric et lui avaient trouvé un compétiteur à l'empire. Quelques princes ecclésiastiques et beaucoup de princes séculiers, continuant à reconnaître Frédéric, ne s'étaient pas prêtés à son remplacement; mais ils s'y étaient plus refusés qu'opposés. Le 22 mai 1246, sur la désignation du pape, le landgrave Henri de Thuringe avait été élu roi des Romains à Hochheim, près de Wurtzbourg, par les archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Brême, les évêques de Metz, de Ratisbonne, de Strasbourg, de Spire, et par plusieurs comtes de l'empire. Le landgrave avait reçu du pape 50,000 marcs d'argent, qui auraient aujourd'hui la valeur d'au moins douze millions de francs[2]. Avec cette somme, il leva des troupes et se mit en campagne contre le fils de Frédéric, Conrad, qu'il rencontra et

[1] « Omnes antequam ducerentur ad dominum exoculati sunt, omnibus ipsis et « singulis, manu, naso, et tibia mutilatis. Et disposuerat dominus predictum Theo- « baldum cum aliis quinque reis mortis suæ, per diversa mundi climata ad omnes « reges et principes cum bulla papali impressa in fronte ibidem inventa, in publi- « cam proditionis notitiam destinare. » (Lettre de Gauthier d'Ocra au roi d'Angleterre, de septembre 1246, dans *Histor. diplom. Friderici II*, t. VI, pars I, p. 458.) Frédécic II n'envoya pas ces six prisonniers ainsi mutilés dans les divers royaumes; il les fit brûler à Naples, après les avoir fait conduire de ville en ville. (*Ibid.* note 3, p. 458, et les citations de la note 5 de la page 319 du volume II de M. de Cherrier.) — [2] Le marc d'argent était de 50 francs comme valeur métallique, ce qui donnait 2,500,000 francs, lesquels avaient une valeur relative au moins cinq fois supérieure.

qu'il combattit près de Francfort-sur-le-Mein. Il remporta une première victoire, grâce à la défection intéressée de deux puissants vassaux des Hohenstaufen, les comtes Ulric de Wurtemberg et Hartmann de Grunningen, auxquels le pape avait promis le partage de la Souabe et qui abandonnèrent Conrad pendant la bataille [1]. Conrad, délaissé et vaincu, se retira auprès du duc de Bavière, qui avait éprouvé un moment d'incertitude, mais qui, mû par une généreuse fidélité, donna tout à la fois sa fille en mariage au fils de son empereur et refit ensuite une armée à son gendre. Conrad, à la tête de cette armée, alla attaquer sur le Danube le landgrave Henri de Thuringe, qui s'était avancé jusque devant Ulm qu'il assiégeait; il le vainquit, et ce compétiteur à l'empire, fugitif et blessé, se retira dans son château de la Wartbourg, où il mourut le 17 février 1247.

Cette première tentative de dépossession de Frédéric n'avait réussi nulle part. La ligue lombarde avait été sinon défaite, du moins contenue; le centre de l'Italie avait été conservé; l'armée pontificale, qui s'était avancée sous la conduite d'un légat vers la Terre de Labour, avait été dispersée, et le soulèvement du royaume de Sicile comprimé; le *roi des prêtres* [2], en Allemagne, comme on y appelait le landgrave de Thuringe, du même nom qu'avaient autrefois reçu Othon IV et Frédéric II, était battu et mort. Victorieux à peu près partout, ayant surmonté ses premiers périls, mais n'étant pas délivré de toutes ses craintes, Frédéric n'oublia rien pour se réconcilier avec l'Église et pour apaiser, en lui offrant les plus amples satisfactions, le pape Innocent IV, dont les ressentiments et les desseins ne lui inspiraient pas moins de terreur que d'irritation.

A plusieurs reprises, il recourut à la médiation du roi de France Louis IX. Le saint monarque était également attaché à la suprématie spirituelle des papes et aux droits souverains des princes. Frédéric s'éleva, en s'adressant à lui, contre la prétention, menaçante pour tous les rois, qu'affectait la cour pontificale de donner et d'ôter les couronnes.

[1] Ils avaient en outre rèçu du pape 6,000 marcs d'argent, 1,500,000 francs, valeur intrinsèque et relative. Voici ce qu'écrit à ce sujet Gauthier d'Ocra au roi d'Angleterre : « Dominus rex filius ejus (Friderici) cum inimicis incaute congressus est, per « proditionem duorum comitum Suevorum de Vitenbergo videlicet et de Gruningen, « qui, receptis a summo pontifice VI millibus marcarum argenti, conventione præ- « terea facta et per litteras apostolicas confirmata cuilibet eorum de medietate duca- « tus Sueviæ, si rege in campo deducto et hora belli ibidem dimisso de exercitu rece- « derent sine bello repenti proditione, et sicut pepigerant, in primo belli congressu, « depressis vexillis et vadato flumine; cum duobus millibus militum et balistariorum « fugiendo, de exercitu recesserunt. » (*Hist. diplom.* t. VI, pars I, p. 459.) — [2] Albertus Stadensis, 1246, p. 218 v°.

« N'est-ce pas, disait-il, au mépris de Dieu et de toute justice que le « pape ose s'attribuer une telle prérogative; qu'il condamne des princes « indépendants, sans même observer les formes du droit et sans écouter « leur justification; qu'il intervient dans les querelles intestines de leurs « États, et que, après les avoir frappés d'anathème, il prononce leur dé- « chéance et relève les peuples du serment de fidélité [1] ? » Frédéric suppliait Louis IX de défendre, avec ses barons, les intérêts de l'empire, qui étaient ceux de tous les souverains; de ne permettre, sur les terres de sa domination, aucune levée de troupes et de deniers pour Innocent IV. Il lui demanda de ménager son accord avec le pape. « Si le roi, « ajoutait-il, voit la possibilité d'amener le souverain pontife à une tran- « saction, nous remettons dès aujourd'hui notre cause entre ses mains « et nous sommes prêt à exécuter ce qu'il jugera nécessaire pour réta- « blir la paix entre nous, l'Église et les Lombards. Nous offrons de l'aider « lui-même contre les infidèles, soit en passant de notre personne en « Terre sainte, soit en y envoyant notre fils Conrad, pour reconquérir « avec le roi, et même sans lui, tout ce qui a appartenu à l'ancien « royaume de Jérusalem. Nous y emploierons les forces de l'empire et « celles de nos États de Sicile, dès que nous serons en paix avec le siége « apostolique [2]. »

Louis IX intervint en faveur de Frédéric. Il se rendit avec sa mère, la reine Blanche, à l'abbaye de Cluny, où il eut une entrevue avec Innocent IV. La reine Blanche assista à ces conférences, dans lesquelles le saint roi essaya de décider le pape à conclure avec l'empereur une paix également avantageuse à l'Église romaine qui recouvrerait ses États, à la Lombardie dont elle assurerait les droits, à la Terre sainte que l'empereur aiderait à reprendre sur les infidèles. Mais tous ses efforts échouèrent contre les résolutions inébranlables de l'opiniâtre pontife. « Le seigneur roi, dit le moine Matthieu Paris, se retira irrité, s'indi- « gnant de ce qu'il n'avait rien trouvé de l'humilité qu'il avait espérée « dans le serviteur des serviteurs de Dieu [3]. » Des négociations qu'il renoua après l'apaisement des troubles d'Italie et la mort de l'anti-empereur Henri de Thuringe, par l'entremise de l'évêque de Senlis et du doyen de Bayeux, ne réussirent pas mieux [4]. Le pape ne cessait de dire : « que la paix ne serait jamais faite entre l'Église et Frédéric, autrefois « empereur, tant que lui ou quelqu'un de ses fils demeurerait empereur

[1] Lettre écrite de Crémone, le 22 septembre, dans Pertz, *Monumenta leg.* t. II, p. 255. — [2] *Ibid.* p. 355, 356. — [3] « Dominus rex recessit iratus et indignans quod « humilitatem quam speraverat in servo servorum Dei minime reperisset. » (Matth. Paris, f. 469.) — [4] *Ann. eccles.* ann. 1246, § 25 et 26.



« ou roi [1]. » Ainsi, pour Innocent IV, la guerre contre Frédéric ne devait cesser qu'avec sa chute.

Frédéric n'avait donc qu'à lutter énergiquement afin de n'être pas renversé; il le fit. Prenant des précautions habiles dans la haute Italie, il s'y fortifia encore davantage contre la ligue lombarde, dont l'agression avait été si funeste à son aïcul Frédéric Barberousse et pouvait le devenir pour lui. Outre l'assistance passionnée des villes gibelines de cette partie de la péninsule, il chercha à rendre inébranlable l'appui de quelques seigneurs puissants de la Lombardie orientale et du Piémont occidental. Il maria son fils Enzio avec la nièce d'Eccelino de Romano, maître de la Marche trévisane et de ses quatre plus grandes cités. Il fit épouser à un autre de ses fils, à Manfred, la fille du comte Amédée de Savoie, qui était le gardien des Alpes, et qu'il attacha à la cause impériale en lui donnant le château de Rivoli. Il unit la sœur de Manfred avec le marquis del Caretto, qui avait de l'importance dans la Marche ligurienne. Il se crut assuré par là que le passage des montagnes ne serait ouvert d'aucun côté aux troupes croisées ou soldées que les légats de son ennemi enverraient au secours de la ligue guelfe.

Ces mesures prises, l'Italie, d'une de ses extrémités à l'autre, étant ou soumise, ou occupée, ou contenue, Frédéric II projeta un coup hardi, qui aurait pu mettre fin, s'il avait réussi, à la guerre de l'empire et de la papauté. Il eut le dessein de marcher sur Lyon et d'aller y surprendre le pape, son implacable ennemi [2]. Il aurait fait, à l'égard d'Innocent IV, ce qu'il avait été sur le point de faire à l'égard de Grégoire IX, et ce que, cinquante-sept ans plus tard, le roi de France, Philippe le Bel, fit à l'égard de Boniface VIII. Laissant son fils Enzio, en Italie, comme son vicaire général, il se porta vers Turin avec l'intention, disait-il, de traverser les Alpes, de se rendre à Lyon pour s'y justifier des imputations dont le pape l'avait chargé, et de passer ensuite en Allemagne afin d'y arrêter les troubles et d'y prévenir une nouvelle élection. Sa justification ne pouvait être autre chose qu'un acte de violence contre

[1] Il avait écrit, le 28 janvier 1247 : « Si contingat inter Ecclesiam et Fredericum, « quondam imperatorem, pacem aliquo tempore reformari, quod unquam erit eo « remanente imperatore vel rege, vos in pace Ecclesia ponet eadem. » (Apud Wencker, *Appar.* p. 163, n° IV.) — Il écrivit, le 4 mai 1247 : « Nec etiam pacem « aliquatenus cum præfato Frederico reformabimus, ita quod ipse vel aliquis filio- « rum suorum rex an imperator existat. » — [2] « Ivit Taurinum festinans ut iret Lug- « dunum. » (*Ann. Genuens.* apud Muratori, *Script.* t. VI, p. 511.) — « Ibat enim « Lugdunum ut caperet cardinales et papam et, prout dicitur, aliquis promiserat « romanam curiam tradere in manus ipsius. (Salimbene, *Chronicon*, f. 288.)

Innocent IV, qui n'eût cessé d'être son ennemi qu'en devenant son prisonnier. Frédéric n'avait, du reste, pas d'autre moyen d'empêcher le pape de le perdre à la longue et l'Allemagne de le remplacer. Dans le danger où la marche de l'empereur semblait placer le souverain pontife, Louis IX, qui était intervenu en faveur de Frédéric II auprès d'Innocent IV, voulut protéger Innocent IV contre Frédéric II. Il offrit au pape de se transporter lui-même à Lyon pour l'y défendre et l'y garder. Le pape refusa pour le moment[1], soit que la tentative de Frédéric lui inspirât encore peu de crainte, soit qu'il s'attendît à une diversion en Italie qui contraindrait bientôt Frédéric à revenir sur ses pas.

En effet, l'empereur était encore au pied des Alpes lorsqu'il apprit la prise de Parme. La ville de Parme était au nombre des cités considérables de l'Italie; elle avait été constamment gibeline. Comme sa position, non moins que sa force, la rendait très-importante pour l'empereur, Frédéric II avait eu soin d'en éloigner tous ceux qui lui étaient suspects et qui auraient pu en ébranler la fidélité. L'évêque, attaché à la cause pontificale, en avait été expulsé, le chef d'une famille puissante jusque-là gibeline, Rolando de Rossi, beau-frère d'Innocent IV, et les parents de ce pape, avaient dû en sortir ainsi que les principaux guelfes. Un podestat dévoué à l'empereur avait reçu le gouvernement de la ville. Frédéric se croyait assuré de Parme. Il s'avançait donc avec sécurité vers les Alpes, et son fils Enzio, ayant auprès de lui les plus zélés des Parmesans gibelins, faisait le siége de la place de Quinzano dans le pays de Brescia. Ce fut le moment que choisirent les Guelfes pour rentrer dans Parme toute disposée en leur faveur par les menées et les prédications des moines. Partis le 16 juin 1247 de Plaisance, où ils s'étaient réfugiés, et d'où la milice d'un quartier se joignit à eux pour les aider à recouvrer leur patrie et à gagner une cité de cette importance à la cause italienne, ils s'approchèrent de ses murailles, défirent la troupe qui sortit à leur rencontre sous le commandement du podestat impérial, et prirent possession de la ville au milieu des transports de la population, alors aussi ardente pour le pape qu'elle avait été autrefois zélée pour l'empereur. Ils y établirent un gouvernement à eux, en réparèrent les remparts qu'ils fortifièrent[2], et la mirent en état de résister aux attaques et d'échapper aux vengeances de Frédéric.

C'était autour de Parme qu'allait se poursuivre la grande lutte des deux partis en Italie, et que devait se décider en quelque sorte le

[1] Lettre d'Innocent IV, du 17 juin 1248; *Ann. eccles.* ad ann. 1247, § XIII. — [2] « Interea Parmenses civitatem eorum fossis et spaldis die noctuque incessabili « mora aptabant. » (*Chron. de rebus in Italia gestis*, p. 196.

triomphe de l'un ou de l'autre. Les Guelfes lombards envoyèrent dans Parme de puissants secours. En quelques jours y arrivèrent successivement, des environs de Mantoue, le comte de Saint-Boniface avec deux cents hommes d'armes[1]; de Ferrare, le marquis d'Este avec deux cents autres; de Milan, le légat Grégoire Montelongo avec mille hommes d'armes, dont chacun avait quatre chevaux de suite[2]. Plaisance y en avait déjà fait parvenir trois cents. La république de Gênes et les comtes de Lavagna y dépêchèrent six cents arbalétriers[3]. Il y eut bientôt dans Parme plus de trois mille hommes d'armes en comptant ceux de la ville, et une milice populaire nombreuse, organisée par quartiers, animée des plus vives passions comme du plus indomptable courage.

Si le parti pontifical n'oublia rien pour défendre Parme, le parti impérial mit tout en œuvre pour la recouvrer. Frédéric quitta précipitamment Turin, et avec ses Arabes de Lucera et ses mercenaires d'Allemagne il se transporta devant Parme, où il fut joint par la petite armée de son fils Enzio, par les troupes de son allié Eccelino, et par les milices gibelines de Pavie, de Crémone, de Reggio, de Modène, de Lodi, de Bergame[4]. Après un mois de siége inutile, n'ayant pu ni la contraindre à se rendre, ni la forcer, il fit construire, à deux jets d'arc, un camp retranché, une sorte de ville militaire où il s'établit, et qui reçut le nom orgueilleux de Victoria. Les champs qui environnaient Parme furent dévastés. Le Pô, par où des vivres pouvaient y être apportés, fut fermé. Mais les ravages et les privations n'eurent pas plus d'effet que les attaques. Frédéric, voyant que Parme résistait à la faim comme à la force, crut qu'elle céderait à l'épouvante. Il avait des prisonniers parmesans en fort grand nombre; pendant plusieurs jours il en fit décapiter deux parmi les hommes d'armes et deux parmi les gens de la milice, en vue des remparts de Parme. Le quatrième jour il envoya dans la ville un messager chargé d'annoncer que ces exécutions continueraient tant que la ville refuserait de se rendre. Les Parmesans firent mettre à mort le messager pour toute réponse. Frédéric renonça à ces révoltantes exécutions, qui excitèrent la fureur dans Parme et des murmures dans le camp impérial, où ses plus zélés partisans déclarèrent qu'ils étaient venus pour être des soldats et non des bourreaux[5].

[1] *Chron. de reb. in Ital. gest.* p. 196. — [2] « Et statim de Mediolano missi sunt mille « milites quorum quilibet habuit quatuor equos, et steterunt in Parma septem menses. » (*Annal. Mediolanenses*, cap. XIX apud Muratori, t. XVI, f. 654; et *Chron. de reb. in Ital. gest.* p. 196.) — [3] Voir *Chronicon Parmense*, dans Muratori, t. IX, p. 770, et Salimbene, f. 288 et 290. — [4] « Habebat x millia militum cum innumerabili populo « diversarum civitatum. » (*Chron. Parmense*, p. 772.) — [5] *Ibid.* p. 771-772.

L'hiver arriva, et les troupes accourues à l'attaque ou à la défense de Parme retournèrent en partie dans leurs villes. L'empereur tomba malade, au milieu de son camp affaibli dans la molle poursuite d'un siége qui finit par une catastrophe. Le dix-huitième jour de février 1248, il alla, durant sa convalescence, chasser à trois milles de Victoria avec une escorte assez considérable. Instruits de son éloignement, le légat Grégoire de Montelongo et le podestat, à la tête d'une troupe nombreuse et choisie, sortirent de Parme, se portèrent vivement sur le camp impérial, en forcèrent l'entrée après un rude combat livré à ses défenseurs, qui y laissèrent sur place deux mille morts et perdirent quinze cents prisonniers. Le trésor de l'empereur fut pillé, sa couronne capturée, la superbe Victoria, où il projetait de transporter les Parmesans vaincus, après avoir dompté leur rébellion et rasé leur ville, fut livrée aux flammes et détruite de fond en comble par les Parmesans victorieux[1].

Cette défaite de Frédéric agit fortement sur les imaginations en Italie et en Allemagne. Depuis lors, et pendant deux années encore que dura la guerre entre l'empire et la papauté, ses affaires allèrent presque toujours en déclinant dans les deux pays. Au centre de la péninsule, le cardinal légat Ottaviano Degli Ubaldini, qui, descendu des Alpes Rhétiennes muni des pouvoirs et de l'argent du pape[2], avait levé et soldé des troupes lombardes pendant le siége de Parme, s'empara, avec l'aide des milices bolonaises, d'Imola, de Ravenne, de Cervia, de Forli, de Forlimpopoli, de Faenza dans la Romagne recouvrée par l'Église sur l'empire. En 1248, l'État pontifical échappait ainsi en grande partie à Frédéric, dont le fils, Enzio, à la tête d'une armée gibeline, essuya, en 1249, une entière défaite à Fossatta, dans les environs de Modène, et tomba entre les mains des Bolonais, qui le conduisirent dans leur ville, où ils le gardèrent prisonnier jusqu'à sa mort. Les affaires de l'empereur n'allaient pas mieux en Allemagne. Son fils Conrad y était devenu le plus faible. Trois mois après le soulèvement de Parme, un nouveau

[1] « Gregorius de Montelongo..... quum Fredericus depositus venationi insisteret, totum exercitum et obsidionem exterminavit; thesaurum ejus et diadema imperii quo, licet depositus, utebatur, habuit. Mille quingenti milites capti fuerunt, plusquam duo millia interfecta.... civitas Victoria fuit destructa; imperator depositus totus exspoliatus et vituperatus fugit in Apuliam. » (*Annal. Mediolanenses*, cap. XV, apud Muratori, t. XVI.) « Ex quibus III millia cepimus et plures suis militibus et populo interfecimus ultra MD. » (*Epist.* Parm. ad Mediol. in *Annal. eccles.* 1248, § 19.) — [2] Le pape lui avait d'abord donné 14,000 marcs avec lesquels il avait enrôlé quinze cents hommes d'armes, auxquels le comte Amédée de Savoie n'avait pas laissé passer le mont Cenis. Innocent IV lui envoya une nouvelle somme qui lui servit à solder mille hommes d'armes lombards.

4.

roi de Germanie avait été élu à la place du landgrave de Thuringe par le parti pontifical. Ce parti s'était considérablement accru au delà du Rhin. Innocent IV, en inspirant la peur, en s'adressant à la cupidité, en excitant l'ambition, avait gagné la plupart des princes ecclésiastiques et associé le roi de Bohême, le margrave de Brandebourg, les ducs de Brabant et de Lorraine[1] à ceux qui poursuivaient la dépossession de l'empereur Frédéric et du roi des Romains Conrad. Les comtes de Souabe enlevaient à la maison proscrite des Hohenstaufen ses domaines héréditaires; les villes d'Allemagne se rendaient indépendantes d'elle en formant une ligue[2], comme l'avaient fait les villes de la Lombardie; et le comte Guillaume de Hollande lui arrachait l'empire, auquel l'avaient élevé les trois électeurs ecclésiastiques et deux des quatre électeurs séculiers, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves, le roi de Bohême et le margrave de Brandebourg. Le nouvel anti-roi, mieux soutenu[3] et plus heureux que le précédent, s'était rendu maître d'Aix-la-Chapelle, et il s'était fait couronner, selon les formes usitées, dans l'église de Charlemagne, où s'accomplissait avec solennité la consécration religieuse de l'élection politique. Conrad, délaissé, s'était retiré auprès de son beau-père, le duc Otton de Bavière, demeuré en Allemagne son unique soutien.

Frédéric, dans ce déclin marqué de sa puissance, avait eu recours encore aux négociations; mais le pape, qui travaillait avec une infatigable activité à sa ruine, avait plus que jamais rejeté ses offres. Il l'avait obligé même à se transporter dans le royaume de Sicile, menacé d'invasion. Il avait écrit au cardinal de Sainte-Marie *in trans Tiberim*, son vicaire pontifical à Rome : « Nous tenons d'autant plus à délivrer le royaume « de Sicile de l'état misérable dans lequel il est tombé, qu'il appartient « à l'Église romaine. Quel homme honnête pourrait retenir ses larmes « en voyant un pays qui a joui, sous ses anciens rois, de tant de liberté, « d'opulence et de bonheur, réduit à une misérable servitude, ruiné, « errant dans sa foi et se dépeuplant de plus en plus? L'Église en gémit, « et veut apporter remède à de si grands maux. C'est pourquoi nous t'en-

[1] Le duc de Lorraine reçut du pape 4,000 marcs. (Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. II, Preuves, p. 465.) — [2] La première confédération commença par les villes d'Alsace : les villes de Colmar, Haguenau, Schelestadt, Kaisersberg, Nurenberg, Mulhouse, Rhinfeld, Soleure, Berne, Zurich, Schaffhouse. (*Alsat. diplom.* t. I, p. 406.) La grande ligue du Rhin, qui comprit jusqu'à soixante et dix villes ou princes associés, ne se constitua que cinq ans après la mort de Frédéric, en 1255. — [3] Le pape lui avait envoyé 30,000 marcs pour lever des troupes. (Curbio, *Vita Innoc. IV*, § 22, ap. Murat. t. III.)

« joignons de faire solennellement prêcher à Rome, dans la province « maritime, et en Campanie, la croisade contre l'ex-empereur, en accor- « dant à ceux qui répondront à notre appel des indulgences réservées pour « la Terre sainte. Fais également annoncer que quiconque favoriserait « l'ennemi de Dieu, lui prêterait secours ou faveur, encourrait l'excom- « munication. Que le royaume entier reste en interdit tant qu'il demeurera « sous sa loi. Quant aux ecclésiastiques qui accepteraient de lui des digni- « tés, et qui, par une désobéissance coupable, oseraient célébrer ou plu- « tôt profaner les saints offices en sa présence, qu'ils soient pour toujours « frappés d'anathème et privés de leur rang. Nous promettons aux villes, « aux nobles et aux citoyens qui reviendront au giron de l'Église, les liber- « tés dont jouissent les sujets de l'État pontifical, exempts, comme per- « sonne ne l'ignore, du joug de la servitude et de la verge de fer des col- « lecteurs. Qui donc pourrait hésiter entre l'oppression et un gouvernement « doux et paternel? Fais annoncer qu'après l'entrée des troupes du Christ « dans les provinces siciliennes, les villes et les bourgs qui resteraient « fidèles au tyran perdraient, avec le droit de cité, leurs priviléges mu- « nicipaux; les nobles perdraient leurs fiefs, les clercs leurs dignités. « Nul d'entre eux ne pourrait être entendu en témoignage, tester ou « recueillir de succession. Que ceux qui obéiront aux ordres du Saint- « Siége ne craignent point de retomber sous le joug du monarque déchu « ou de ses fils, car, Dieu aidant, nous saurons défendre leur liberté « en péril. Que toute hésitation cesse et que les cœurs renaissent à l'es- « pérance. Un arrêt, émané du ciel lui-même, par l'organe de l'Église « universelle, ayant déposé l'ex-empereur, aucun pouvoir humain ne ré- « formera le jugement de Dieu et ne fera que Frédéric remonte à l'im- « périale ou à la royale majesté. Le sceptre du commandement sur le « peuple chrétien ne demeurera pas plus longtemps entre ses mains et « ne sera jamais transféré à ses enfants, race de vipères[1]. »

Le cardinal, obéissant aux ordres du souverain pontife, avait prêché la croisade contre Frédéric et rassemblait une armée pour se jeter sur le royaume de Sicile. Innocent IV lui adjoignit bientôt, comme son légat dans le sud de l'Italie, le cardinal Capoccio, qui avait pleinement réussi en Allemagne, et auquel il conféra les pouvoirs les plus étendus et donna tous les moyens matériels d'y opérer une révolution. « Afin de « te procurer, lui disait-il, les ressources nécessaires à l'accomplissement « de nos ordres, tu pourras requérir des évêques et des autres ecclé-

[1] *Epist. Innoc. IV,* lib. VI in cod. Paris, et apud Höfler, *Kais. Fried. II,* docum. n° 34.

« siastiques, dans l'étendue de ta légation, les subsides de toute nature « dont tu auras besoin. De plus, tu contracteras, s'il le faut, deux em- « prunts : l'un de dix mille marcs d'argent, pour sûreté duquel tu hypo- « théqueras les terres et les châteaux que l'Église romaine possède dans « la ville de Rome et au dehors ; l'autre, de dix mille onces d'or, sera ga- « ranti par les biens de même nature situés dans la Marche d'Ancône, « le duché de Spolète, le patrimoine de saint Pierre. Tu pourras aussi « lever des troupes dans tout l'État pontifical, et en prendre la direction « pour envahir les États de l'ex-empereur [1]. »

Frédéric, ainsi menacé partout, se rendit dans son royaume héréditaire pour le contenir et le défendre. Il n'y demeura pas bien longtemps. Il était au bout de ses forces et de sa vie. Les coups portés à sa fortune par ses derniers revers, les humiliations auxquelles il avait inutilement exposé son orgueil en offrant des soumissions qui n'avaient point été acceptées, l'avaient cruellement éprouvé. Il ressentait avec affliction la captivité du roi de Sardaigne, Enzio, son vicaire général en Italie, que des rebelles victorieux retenaient dans les murs de Bologne ; il ne souffrait pas moins de l'impuissance où était réduit le roi des Romains, Conrad, l'aîné de sa race, et son représentant en Allemagne. Il avait vu partout s'accroître les mécontentements, s'étendre les révoltes, se multiplier les défections, et, même autour de lui, faiblir les courages et chanceler les fidélités sous les attaques ouvertes et par les incessantes machinations du redoutable pontife qu'il n'avait pu ni vaincre, ni apaiser. Il avait perdu le plus intrépide de ses défenseurs, Thaddée de Sessa, mort en combattant à l'assaut de Victoria ; il avait cru surprendre en trahison son plus habile serviteur et son soutien le plus éloquent, Pierre de La Vigne, qu'il avait privé de la vue comme de la liberté, et qui s'était tué de désespoir. Il ne s'entourait plus que de Sarrasins. En proie à la défiance, rempli d'anxiété, épuisé par les longs efforts de cette terrible lutte, il tomba malade non loin de Lucera, à Fiorentino, où il mourut le 10 décembre 1250.

M. de Cherrier raconte avec intérêt la fin de ce grand empereur qui fut, dans le moyen âge, le plus dangereux adversaire de la papauté. Il fait bien saisir et bien comprendre les phases diverses de la lutte que Frédéric commence, sans oser la poursuivre, sous Innocent III, qu'il reprend et continue d'une manière hardie et heureuse sous Honorius III et Grégoire IX, dans laquelle il faiblit et échoue sous Innocent IV. Cette lutte, qu'il poussa plus loin que ne l'avait fait aucun de ses pré-

[1] 15 aprilis 1249, *Epist. Innoc. IV*, lib. VI, Curiales n° 34, fol. 71 v°.

décesseurs, avait des causes profondes qui provenaient toutes de la nature contraire des deux pouvoirs impérial et pontifical, et de la situation opposée des papes et des empereurs. Tout empereur, d'origine guelfe comme d'origine gibeline, qu'il dût son élévation à la puissance de sa maison ou à l'intervention du Saint-Siége, qu'il tirât sa force de l'Allemagne ou qu'il la puisât tout ensemble en Allemagne et en Italie, qu'il s'appelât Frédéric Barberousse, Henri VI, Philippe de Souabe, Othon IV, Frédéric II, devenait tôt ou tard l'ennemi de tout pape, qu'il se nommât Adrien IV, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, et il le devenait forcément par l'irrésistible entraînement des positions, la différence permanente des intérêts, l'inévitable rivalité des prétentions et le conflit tout aussi inévitable des autorités impériale et pontificale, dont la première visait à soumettre le territoire de l'Italie, la seconde à dominer le gouvernement de l'Allemagne.

Le plus prolongé et le plus formidable de ces conflits est certainement celui de l'empereur Frédéric II et du pape Innocent IV. M. de Cherrier le présente d'une manière complète quoique concise, intéressante bien qu'impartiale. Tout ce qui se projette, se fait, se passe de part et d'autre, il le pénètre avec clairvoyance, il le montre avec netteté, et, dans les appréciations qu'il en donne comme dans les récits qu'il en offre, il porte le même esprit éclairé de justice et la même simplicité élevée de talent. Les principes contraires que soutinrent, les moyens divers qu'employèrent, les passions violentes que ressentirent ou mirent en jeu Innocent IV et Frédéric II, les combats acharnés qui se livrèrent pour ces deux grands adversaires, en Italie et en Allemagne, les graves événements qui, en leurs noms, troublèrent l'Europe durant tant d'années, M. de Cherrier les expose et les explique jusqu'à ce que Frédéric II, disparaissant de la scène, y laisse Innocent IV triomphant.

La mort du puissant empereur fut comme un signal de défaite pour sa cause, et le prélude de la ruine pour sa maison. Innocent IV l'emporta et sa victoire fut la victoire du pontificat sur l'empire. Les Hohenstaufen, enveloppés dans le désastre du chef de leur race, punis des ambitions qu'il avait montrées, sacrifiés aux craintes qu'il avait inspirées, perdirent l'Allemagne et l'Italie. Ils furent privés du royaume de Sicile, que la papauté, dans sa défiance incurable et sa haine persévérante envers eux, donna à un prince de la maison Capétienne, à Charles d'Anjou, qui s'en rendit maître par les armes, et ils furent dépossédés de l'empire, qui échut à d'autres familles. Pour saisir, ou défendre, ou revendiquer leur royaume héréditaire, les deux fils de Frédéric II, Conrad et Manfred, succombèrent, le premier, au climat meurtrier de

l'Italie, le second, sur le champ de bataille de Grandella, et son petit-fils Conradin, après avoir essuyé une défaite, périt misérablement sur un échafaud. En lui s'éteignit la race illustre et infortunée des Hohenstaufen. Ses possessions héréditaires en Allemagne furent entraînées dans sa chute, et la Souabe morcelée servit à former de petits États. L'empire tomba de plus en plus dans les divisions de territoire et les affaiblissements d'autorité, sous des empereurs de médiocre puissance, qui eurent trop peu de forces en Allemagne pour conserver des prétentions sur l'Italie. Nous examinerons les suites qu'eut, pour ces deux pays, la fin de Frédéric II; nous rechercherons aussi ce que devint, après cette lutte, la papauté victorieuse, et comment s'affranchit enfin de sa subordination l'empire vaincu.

MIGNET.

(*La suite à un prochain cahier.*)

SAINT-MARTIN, le Philosophe inconnu, sa vie et ses écrits, son maître Martinez et leurs groupes, d'après des documents inédits, par M. Matter, conseiller honoraire de l'Université de France, ancien inspecteur général des bibliothèques publiques, etc. 1 vol. in-8°, Paris, 1862, librairie académique de Didier.

LA CORRESPONDANCE INÉDITE DE L. C. DE SAINT-MARTIN, dit le Philosophe inconnu, et Kirchberger, baron de Liebisdorf, membre du Conseil souverain de la république de Berne, du 22 mai 1792 jusqu'au 7 novembre 1797, ouvrage recueilli et publié par L. Schauer et Alph. Chuquet, 1 vol. in-8°. Paris, 1862, chez Dentu, libraire-éditeur.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Les portes du paradis venaient de se fermer sans retour sur le malheureux philosophe; il ne revit plus ni Strasbourg ni madame de Bœck-

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de juillet 1863, p. 418; pour le deuxième, celui de novembre, p. 677.

lin, et c'est entre son purgatoire et son enfer qu'il est obligé de partager le reste de sa vie. Son enfer, hélas! il est bien forcé de l'avouer, ce n'est pas seulement la petite ville d'Amboise, c'est la maison paternelle. Saint-Martin a écrit sur le respect filial une très-belle page [1]. Il a fait mieux encore : il n'a pas cessé un instant de pratiquer la vertu dont il parle avec tant de grâce. Mais il n'a pas été en son pouvoir d'établir entre lui et son père cette harmonie des pensées et des sentiments qui rend facile l'accomplissement de tous les devoirs et donne du charme au sacrifice. Ce n'est pas assez de dire que l'esprit de son père était fermé aux idées dont il nourrissait le sien; « tout ce qui tenait à l'esprit lui était « antipathique [2]. » Et cependant cette sécheresse, si propre à le blesser, ne lui inspire qu'un regret d'une ineffable tendresse. « C'est dans l'effu- « sion de mon cœur, dit-il [3], que j'ai demandé à Dieu de donner la vie « spirituelle à celui par qui il a permis que j'aie reçu la vie temporelle, « c'est-à-dire le moyen d'éviter la mort. Cette récompense en faveur de « cet être que j'honore eût été une des plus douces jouissances qui pût « m'être accordée, et aurait fait la balance de toutes les épreuves que « j'ai subies par lui et à cause de lui. » En quelque lieu qu'il se trouve, à peine a-t-il reçu les ordres du morose vieillard, qu'il accourt près de lui avec la soumission d'un enfant, et, quoiqu'il n'ait pas même la consolation de lui être utile, il consent à ne plus le quitter tant qu'il vivra. Mais il ne dissimule pas les souffrances que cette chaîne lui fait endurer. Dès les premiers moments, il aurait été anéanti sans la force qu'il puisait dans les écrits de Bœhm et dans les lettres de madame de Bœcklin. Ces appuis mêmes ne lui ont pas toujours suffi. Ils ne l'ont pas empêché d'éprouver des mouvements de désespoir, *des secousses du néant*, comme il les appelle, « qui lui ont fait connaître l'enfer de glace et de « privation. »

Ni les peines de la solitude chez un homme qui savait trouver tant de ressources en lui-même, ni les douleurs d'une séparation qui remontait déjà à plus d'une année [4], ne suffisent pour expliquer ces sombres images. Elles trahissent encore une autre plaie que Saint-Martin ne découvre pas volontiers, mais qu'on aperçoit cependant sous les voiles et les réticences dont il cherche à l'envelopper. Déjà plusieurs fois, nous dit-il, il avait cru remarquer qu'il existait sur lui un décret de la Providence,

[1] *Portrait historique*, n° 67. — [2] *Ibid.* n° 282, passage inédit cité par M. Matter. — [3] *Ibid.* n° 314. — [4] C'est le 1er juillet 1791 que Saint-Martin quitta Mme de Bœcklin; c'est au mois de septembre de l'année suivante que se rapporte le passage que je viens de citer.

qui lui permettait seulement d'approcher du but sans pouvoir le toucher; mais que, dans l'année 1792, précisément celle où il a tant souffert, il a connu, par une révélation expresse, cet acte de la volonté divine, sans lequel il aurait percé plus loin qu'il ne convient à une créature humaine, et aurait dévoilé à la terre des mystères destinés à lui rester cachés encore longtemps[1]. N'est-ce pas nous faire entendre que ses yeux se sont ouverts sur la vanité de ses espérances; qu'il ne croit plus à la destinée qu'il s'était promise ici-bas, et que ses illusions perdues ne sont pas une des moindres causes de son abattement? Cette supposition se change en certitude quand on le voit, depuis ce moment, signaler lui-même le silence méprisant ou l'indifférence profonde qui accueillent tous ses ouvrages. Il se sent complétement isolé au milieu de ses contemporains, qui non-seulement ne peuvent pas, mais ne veulent pas le comprendre. «Quelqu'un disait à Rousseau, qui voulait parler : ils ne « t'entendront pas. On pourrait souvent me dire la même chose, et on « pourrait ajouter : ils ne te voudront pas entendre; sans compter qu'il « faudrait dire auparavant : ils ne te croiront pas[2]. » Toute la génération qui l'entoure ne lui paraît composée que de corps sans âmes, de véritables cadavres, que la vie a quittés sans retour. Aussi, quand il songe que c'est pour de tels lecteurs qu'il rédige ses écrits, il se compare à un homme qui jouerait des valses et des contredanses dans le cimetière de Montmartre. Quelle que soit la puissance de son archet, il ne fera jamais danser les morts qui reposent dans cette funèbre enceinte.

Voilà certainement plus d'orgueil et d'amertume qu'on n'en aurait attendu de Saint-Martin; mais il ne faut pas oublier que le mysticisme, tout en niant ou en compromettant le principe de la personnalité, est essentiellement personnel. Au reste, Saint-Martin se remet bien vite de ces défaillances passagères. Ce monde, comme il nous l'a déjà dit, lui est étranger; il ne lui appartient ni par son âge, ni par sa langue, ni par ses idées; pourquoi donc s'affligerait-il de n'en être pas compris? Toute sa mission est de se préparer par l'exil à d'autres destinées. Toute sa consolation est dans le commerce de quelques âmes privilégiées, étrangères comme lui à ce siècle aveugle et déshérité.

A la lecture des œuvres de Bœhm et aux lettres de son amie de Strasbourg, il avait pu joindre récemment une nouvelle occupation pour son esprit découragé : c'est sa correspondance avec Kirchberger, baron de Liebisdorf. Ce Kirchberger est celui dont Rousseau eut la visite dans

[1] Voir M. Matter, ouvrage cité, p. 192. — [2] *Portrait historique*, n° 906. — [3] *Ibid.* n° 1090.

l'île de Saint-Pierre, et qui l'intéressa vivement par ses talents et ses principes[1]. C'était un personnage très-important de la république de Berne, moitié magistrat, moitié militaire (car il était colonel fédéral), membre du Conseil souverain et de toutes les commissions qui servaient d'organes au gouvernement de son pays. Ces grandeurs ne l'empêchaient pas d'être un des hommes les plus instruits de son temps. Il avait étudié dans sa jeunesse, et continua de cultiver jusqu'à la fin de sa vie à peu près toutes les sciences; mais elles n'avaient pour lui d'autre valeur que de servir d'introduction à la connaissance du monde surnaturel. Admirateur passionné des œuvres de Saint-Martin, épris de tous les genres de mysticisme, il appartenait surtout à l'école de Bœhm, dont il nous révèle, en les adoptant avec une merveilleuse crédulité, les extravagances et les chimères. On ne peut lire quelques-unes de ses lettres sans se croire transporté à l'époque du gnosticisme et de l'école d'Alexandrie. Telles sont particulièrement celles où l'enthousiaste Bernois raconte à son correspondant de Paris la biographie de Gichtel[2]. Jean-George Gichtel, plus souvent appelé le général Gichtel, quoiqu'il n'ait jamais commandé un peloton ni appartenu, même comme simple soldat, à aucune armée, a publié, en 1682, une édition des œuvres de Bœhm. Mais c'était plus qu'un éditeur, plus qu'un disciple du grand mystique de l'Allemagne. C'était un maître; que dis-je? un prophète, un voyant, un être surhumain, que la sagesse éternelle, la divine Sophie, devenue visible à ses yeux et revêtue pour lui d'un corps céleste éblouissant de beauté, choisit pour son époux. Afin qu'on ne s'y trompe pas et qu'on ne prenne pas ce mariage pour une métaphore, on nous indique le jour où il a été célébré : ce fut le jour de Noël de l'année 1673; et, pour donner encore plus de précision au récit, l'on a soin d'ajouter que «les noces furent consommées avec des délices ineffables,» et que la mariée promit «en paroles distinctes, la fidélité conjugale[3].» Elle a tenu parole non-seulement pendant la vie de son époux terrestre, mais dans la liberté du veuvage; car nous apprenons qu'après la mort de Gichtel elle est venue à différentes reprises dans sa demeure, pour mettre l'ordre dans ses papiers et compléter de sa propre main ou corriger ses manuscrits[4].

Hâtons-nous de dire que le général, puisque tel est le titre sous lequel on se plaît à le désigner, était parfaitement digne de cette faveur extraordinaire. Tout entier à l'amour que lui inspirait la vierge céleste,

[1] *Confessions*, part. II, liv. XII.— [2] *Corresp. inédite*, p. 153-177 de l'édit. Schauer et Chuquet. — [3] *Ibid.* p. 159. — [4] *Ibid.* p. 177.

il avait méprisé les dons de la fortune, les millions qu'on lui offrait de toute part avec les alliances les plus recherchées, le pouvoir que donne la science de soumettre la nature aux calculs de notre ambition, en un mot, la possession de la pierre philosophale; car c'est elle évidemment que Kirchberger veut indiquer par cette périphrase : *la solution du grand problème physique*. Gichtel avait méprisé tout cela, et plus encore, l'amour d'une femme belle, riche, ornée de toutes les grâces, qui, séduite par ses vertus, aurait voulu se consacrer à son bonheur. Les puissances mêmes du monde spirituel semblaient approuver cette union. « Un jour « qu'il se promenait dans sa chambre, il vit, en plein midi, descendre « du ciel une main qui joignait la sienne dans celle de la veuve (j'ai ou-« blié de dire que telle était la position de cette aimable personne). Il « entendit, en même temps, une voix forte et claire qui disait : *Il faut « que tu l'aies.* » — « Quelqu'un d'autre à sa place, continue Kirchberger, « aurait pris cette manifestation pour une direction divine; mais il vit « bientôt que ce n'était que l'esprit de la veuve, qui, dans la ferveur de « ses prières, avait percé jusqu'au ciel extérieur et pénétré l'esprit astral. » Il se donna dès lors entièrement à Sophia, qui ne voulait pas un cœur partagé [1]. Elle se montra d'une telle jalousie, qu'elle lui défendit même de prier pour le repos des pauvres cœurs dont il était l'idole. Ces prières, au reste, n'avaient d'autre effet, selon l'énergique expression du narrateur, que de jeter de l'huile dans leurs feux [2].

Irrésistible en amour, le terrible général ne l'était pas moins à la guerre, car c'est lui qui a battu les armées de Louis XIV à Hochstett, à Oudenarde et à Malplaquet; c'est lui qui, en 1672, a forcé le grand roi, arrivé sous les portes d'Amsterdam, à rebrousser chemin et à épargner la ville habitée par le prophète. Mais ces prodiges militaires n'ont été accomplis que par des armes spirituelles. Les vaillantes troupes commandées par Vendôme et Villars ont été vaincues, non par Marlborough et Eugène, « mais par un général qui ne sortait pas de sa « chambre [3]. »

Je n'ai pas cru inutile de m'arrêter à ces récits, parce qu'ils nous signalent l'écueil où vient échouer tôt ou tard le mysticisme, même s'il est aussi abstrait que celui de Plotin ou de Jacob Bœhm. Ils nous montrent comment les idées deviennent des personnages fabuleux, comment la légende se substitue à la métaphysique.

Croit-on que Saint-Martin, pour l'honneur même de sa foi, pour la gloire de son maître, dont quelques fanatiques ont à ce point défiguré

[1] *Corresp. inéd.* p. 159. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* p. 159 et 169.

les doctrines, va essayer de combattre ces folies? Non! il y applaudit, au contraire, et les autorise au nom de son expérience personnelle. « J'ai « lu avec ravissement, écrit-il à son ami, les nouveaux détails que vous « m'envoyez sur le général Gichtel. Tout y porte le cachet de la vérité. « Si nous étions près l'un de l'autre, j'aurais aussi une histoire de ma- « riage à vous conter, où la même marche a été suivie pour moi, quoi- « que sous d'autres formes, et qui a fini par avoir le même résultat[1]. » Répondant aux questions de Kirchberger, Saint-Martin, dans une autre lettre, revient sur ce sujet avec plus de détails. « Je crois bien, en effet, « dit-il[2], avoir connu l'épouse du général Gichtel, dont vous me parlez « dans votre lettre du 29 novembre, mais non pas aussi particulièrement « que lui. Voici ce qui m'arriva lors du mariage dont je vous ai dit un « mot dans ma dernière. Je priai un peu de suite pour cet objet, et il « me fut dit intellectuellement, mais très-clairement : *Depuis que le « Verbe s'est fait chair, nulle chair ne doit disposer d'elle-même sans qu'il en « donne la permission*. Ces paroles me pénétrèrent profondément, et, « quoiqu'elles ne fussent pas une défense formelle, je me refusai à toute « négociation ultérieure. » J'en demande pardon au *philosophe inconnu*, ces paroles, si elles sont réellement un décret du ciel, ont beaucoup plus de gravité que n'en offrirait une défense formelle adressée à un seul. Elles signifient que, depuis l'avénement du Christ, la virginité doit être la règle générale de la société et le mariage une rare exception, une dispense accordée par des moyens surnaturels. Voilà, il faut en convenir, une étrange manière de réformer le genre humain! Mais je ne veux point discuter; je me borne à raconter.

Ce qui rend cette correspondance particulièrement intéressante, c'est le temps auquel elle appartient. Comprend-on qu'entre les années 1792 et 1799, pendant les crises les plus terribles de la Révolution, pendant que la France et toute l'Europe étaient en feu, on ait pu agiter entre Paris et Berne des questions qui ne touchent qu'au monde des esprits? C'est que, pour des hommes du tempérament de ceux que nous rencontrons ici, les événements extérieurs n'existent pas; et, pour Saint-Martin, personnellement, le bouleversement dont il était témoin avait un sens mystique qui ne troublait pas le cours de ses pensées habituelles. C'est à lui que de Maistre a emprunté l'idée que la Révolution est un fait surnaturel, un miracle effrayant, destiné tout à la fois à régénérer le monde et à l'instruire. « Un des grands objets de la Révolu- « tion française a été, dit-il[3], de montrer aux hommes ce qu'ils devien-

[1] *Corresp. inéd.* p. 167. — [2] *Ibid.* lettre LXII, p. 170. — [3] *Portrait hist* n° 594.

« draient, si Dieu les abandonnait entièrement à la fureur de sa justice, « c'est-à-dire à la fureur de leurs ténèbres. Il a voulu leur faire aper- « cevoir la racine infecte sur laquelle repose le règne de la puissance « humaine; il a voulu leur apprendre visiblement qu'il est la source « d'une puissance bien plus aimable et plus salutaire pour eux..... « Malheur! malheur! à ceux qui laisseront passer sans profit la grande « leçon qu'on nous donne! Elle tendait à nous rapprocher de Dieu, et « les malheureux hommes ne font et ne feront que s'en éloigner davan- « tage. » La Révolution, telle qu'il la comprend, lui paraît tantôt un ser- mon, « un des sermons les plus expressifs qui aient été prêchés en ce « monde [1], » tantôt une miniature du jugement dernier et la révolution du genre humain [2].

Mais les conséquences que Saint-Martin fait sortir de cette conviction sont tout autres et beaucoup plus logiques que celles de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Cet ordre social qui a mérité d'être renversé par la justice divine, il ne sera pas rétabli et disparaîtra bientôt des lieux où il existe encore. Ces castes privilégiées, qui viennent d'expier si cruellement leur orgueil passé, elles ne retrouveront pas leurs titres et leur puissance. Une ère nouvelle va commencer, où l'homme, ramené à son point de départ, ne reconnaîtra plus d'autre puissance que celle de Dieu, où la politique se confondra avec la religion, et où la religion elle-même sera renouvelée comme la société. « La Provi- « dence saura bien faire naître du cœur de l'homme une religion qui ne « sera plus susceptible d'être infectée par le trafic du prêtre et par l'ha- « leine de l'imposture, comme celle que nous venons de voir s'éclipser « avec les ministres qui l'avaient déshonorée [3]. »

Saint-Martin n'avait donc aucune raison d'être hostile à la Révolution; et, en effet, il mérite plutôt d'être compté au nombre de ses amis. On vient de s'assurer par le dernier passage que j'ai cité, et qui n'est pas un des plus énergiques de ce genre, qu'il en partageait toutes les rancunes contre l'Église. Il n'est pas plus indulgent pour la noblesse, quoiqu'il en fasse partie et qu'il ait passé presque toute sa vie avec ses plus éminents représentants. Nous lisons dans ses Mémoires [4] : « L'objet « du fléau que la Révolution fait tomber sur les nobles est de purger « ceux qui peuvent l'être des influences d'orgueil que ce titre leur avait « communiquées, et de les rendre plus nets et plus présentables lors- « qu'ils paraîtront dans les régions de la vérité. » Ailleurs [5] il s'exprime

[1] *Correspond. inéd.* lettre LV, p. 150. — [2] *Ibid.* lettre LXXII, p. 199. — [3] *Lettre à un ami sur la Révolution française.* — [4] *Portrait hist.* n° 965. — [5] *Ibid.* n° 536.

avec encore plus de dureté, mais il ne juge pas moins sévèrement la multitude et ceux qui gouvernent en son nom. « Dieu a voulu, dit-il [1], « que je visse tout sur la terre. J'y avais vu longtemps l'abus de la puis- « sance des grands; il fallait bien que j'y visse ensuite l'abus de la puis- « sance des petits. »

La Révolution, pour lui, ne s'arrête pas au 18 brumaire; et il ne l'aurait pas crue même terminée par l'Empire, s'il avait vécu assez longtemps pour voir le Consulat remplacé par ce nouveau régime. Voici ce qu'il écrit au lendemain de la signature de la paix d'Amiens : « Cette « pacification externe et cet ordre apparent, produit par l'effet de la Ré- « volution, ne sont pas le terme où la Providence ait eu exclusivement « l'intention de nous conduire, et les agents et les instruments qui ont « concouru à cette œuvre se tromperont, s'ils se croient arrivés. Je les « regarde, au contraire, comme des postillons qui ont fait leur poste; « mais ils ne sont que des postillons de province; il en faudra d'autres « pour nous faire arriver au but du voyage, qui est de nous faire entrer « dans la *capitale* de la vérité [2]. » Que nous entrions jamais dans la capitale de la vérité et que nous sachions même où elle est située, cela est extrêmement problématique; mais il n'en reste pas moins à Saint-Martin le mérite d'avoir compris que la compression des esprits n'en est pas l'apaisement, et qu'une abdication momentanée, imposée par la lassitude, autorisée par la gloire, n'est pas encore la conciliation et la paix. Au reste, il témoigne à plusieurs reprises la plus vive admiration pour la personne du Premier Consul. Il le regarde « comme un instrument « temporel des plans de la Providence par rapport à notre nation [3]. »

En s'inclinant devant le principe, et en partageant, à bien des égards, les passions de la Révolution française, Saint-Martin se fait un devoir d'en accepter les épreuves et les charges. De quel danger peut-elle d'ailleurs être pour lui? Ne nous a-t-il pas déjà appris que sa destinée n'a rien de commun avec celle de ce monde, et qu'aucune des tribulations réservées à celui-ci ne saurait l'atteindre [4]? « La paix passe par moi, « écrit-il à son ami Kirchberger, et je la trouve partout à côté de moi [5]. » Il en a eu, en mainte occasion, des preuves irrécusables, surtout pendant la journée du 10 août : car il était alors enfermé dans Paris, et il n'a cessé de le traverser tout le jour sans éprouver la plus légère crainte, sans rencontrer le moindre obstacle. Cela le frappe d'autant plus, qu'il n'y est absolument pour rien; il n'a par lui-même aucune force phy-

[1] *Portrait hist.* n° 973. — [2] *Ibid.* n° 1024. — [3] *Ibid.* n° 1000. — [4] *Ibid.* n° 763. — [5] *Correspond. inéd.* lettre LX, p. 167.

sique qui puisse lui donner ce qu'il appelle le courage des sens. Mais qu'importe le courage des sens quand l'esprit, transporté dans les espaces imaginaires, n'a aucune idée du péril? Veut-on savoir de quoi s'occupait Saint-Martin le lendemain de cette catastrophe du 10 août qui venait de plonger la France et l'Europe dans la stupéfaction? Il s'entretenait, avec son correspondant de Berne, de la lumière cachée dans les éléments et de la XLVIIe épître de Bœhm [1].

Devenu libre, au commencement de 1793, par la mort de son père, il résidait tantôt à Paris, tantôt à Petit-Bourg, près de son amie la duchesse de Bourbon, ou la citoyenne Bourbon, comme on disait dans ce temps-là. Il était à Paris, il venait de monter sa garde à la porte du Temple, devant la prison de ce même enfant royal dont l'Assemblée constituante l'avait jugé digne d'être le précepteur, quand parut, le 27 germinal de l'an II, un décret de la Convention qui interdisait aux nobles le séjour de la capitale. Saint-Martin, obéissant sans murmurer, retourna dans sa ville natale, où la confiance et le respect de ses concitoyens adoucirent son exil. Lui, de son côté, soit par des dons patriotiques, soit par des services personnels, s'efforça, en toute circonstance, de prouver son attachement à la cause de la Révolution. « On « doit s'estimer heureux, écrit-il, toutes les fois qu'on se trouve pour « quelque chose dans ce grand mouvement, surtout quand il ne s'agit « ni de juger les humains, ni de les tuer. »

Nommé commissaire pour la confection du catalogue des livres nationaux, il trouve dans l'accomplissement de cette tâche une jouissance inattendue pour son esprit; c'est celle que lui a procurée la découverte d'une légende de couvent, parfaitement ignorée hors de l'enceinte où elle prit naissance : *La vie de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement.* Ici nous rentrons dans les excès d'imagination dont nous avons déjà eu un exemple à l'occasion de la vie de Gichtel. Il s'agit d'une pauvre carmélite du XVIIe siècle, dont les perfections, les tortures et les souffrances surhumaines seraient une nouvelle confirmation des principes du mysticisme, ou, pour mieux dire, des principes de Bœhm et de Martinez. Inférieure à d'autres pour la science et la puissance, elle s'est élevée aussi haut que notre nature le permet, « dans l'ordre de la régénération et « des vertus de l'amour [2]. » Mais voici ce qui lui arriva. Pendant que la main divine la transportait dans ces sublimes régions, l'action spirituelle de l'ennemi la tirait en sens contraire. Il en résultait pour elle des souffrances épouvantables, dont toute son organisation fut ébranlée,

[1] *Corresp. inéd.* lettre VI, p. 24. — [2] *Ibid.* lettre LIII, p. 143.

mais qui s'attaquaient surtout à la tête. On appela à son secours les hommes de l'art; mais que pouvaient-ils dans leur ignorance, sinon la torturer en vain? Ils épuisèrent sur elle tous les remèdes de la pharmacie, ils lui appliquèrent sur le crâne un fer rouge, ils lui firent subir l'opération du trépan. La pauvre fille, quoique parfaitement sûre qu'il ne changerait rien à son état, supporta son martyre avec une héroïque résignation. Cette histoire, dont il ne conteste pas un instant la véracité, est pour Saint-Martin une magnifique occasion de montrer que la médecine, quand elle ne tient pas compte de l'ordre surnaturel, n'est pas une science plus fondée que la philosophie, et qu'elle n'aboutit qu'à tuer le corps, comme celle-ci à tuer l'âme! « Je ne veux point, dit-il [1], « scruter ici l'ordre scientifique. Si cette fille eût joui de ses droits, elle « eût pu renverser ses médecins, comme Jésus-Christ renversa les ar- « chers qui vinrent le saisir au jardin des Olives. »

Un homme qui, sous le régime de la Terreur, se laissait absorber par de telles lectures, n'était certainement pas dangereux pour la République. Cependant, et malgré la prudence qu'il s'était imposée avec son ami Liebisdorf, même dans les controverses du mysticisme [2], Saint-Martin fit ombrage aux autorités du moment. Un mandat d'amener fut lancé contre lui, et il était sur le point de comparaître devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire de monter sur l'échafaud, quand la chute de Robespierre et la réaction thermidorienne vinrent le sauver. Il ne connut le danger que lorsqu'il fut passé, et naturellement, il fut persuadé plus que jamais qu'une puissance surnaturelle veillait sur lui comme une mère sur son enfant.

Il était seul, à quelque distance d'Amboise, dans sa petite maison de campagne de Chaudon, quand il fut nommé par son district élève des écoles normales, récemment créées par la Convention. C'était au mois de frimaire de l'an III, c'est-à-dire à la fin de 1794. Saint-Martin venait d'atteindre sa cinquante-deuxième année. C'était un peu tard pour s'asseoir sur les bancs de l'école. De plus, s'il ne nageait pas dans l'abondance à Chaudon, il y trouvait au moins le nécessaire; tandis qu'à Paris, au milieu de la saison rigoureuse, il ne pourra éviter la gêne et les privations; il sera obligé, comme il dit, de se faire esprit pour ne manquer de rien. Enfin, il sera forcé de s'abaisser à des études de dé-

[1] *Corresp. inéd.* lettre LIII, p. 144. — [2] Il écrit dans une lettre du 6 brumaire an III, à l'occasion du procès de dom Gerle et de Catherine Théot : « Dans ce moment-ci, « il est peu prudent de s'étendre sur ces matières. Les papiers publics auront pu « vous instruire des extravagances spirituelles que des fous et des imbéciles viennent « d'exposer aux yeux de notre justice révolutionnaire. » (*Ibid.* lettre LIX, p. 167.)

tail qui répugnent à son esprit et font violence à ses habitudes; il lui faudra aussi prendre part à la discussion, s'exercer à la parole, lui qui n'en voudrait entendre ni proférer d'autre que la parole interne [1]. Aucune de ces considérations ne l'arrête, parce qu'il y en a d'autres d'un ordre supérieur qui lui font un devoir d'accepter, si humble qu'elle paraisse, la mission que lui ont confiée ses concitoyens. D'abord il pense que tout est lié dans notre grande révolution; dès lors il n'y a plus rien de petit pour lui, et, ne fût-il qu'un grain de sable dans le vaste édifice que Dieu prépare aux nations, il ne doit pas résister quand on l'appelle. Mais le principal motif de son acceptation, c'est l'espérance que, avec l'aide de Dieu, il arrêtera une partie des obstacles que *l'ennemi de tout bien* ne manquera pas de semer dans cette grande carrière qui va s'ouvrir et d'où peut dépendre le bonheur des générations [2].

Ainsi il ne faut pas s'y tromper : ce n'est point par des raisons purement humaines, par des raisons politiques, philosophiques ou morales, que Saint-Martin se décide à renoncer à son repos et à sa solitude; c'est aussi par des motifs tirés de l'ordre surnaturel, c'est pour combattre face à face *l'ennemi de tout bien*, celui qu'il appelle ailleurs [3] tout simplement *l'ennemi*. « Je vous avoue, ajoute-t-il, que cette idée est con« solante pour moi, et, quand je ne détournerais qu'une goutte du poi« son que cet ennemi cherchera à jeter sur la racine même de cet arbre, « qui doit couvrir de son ombre tout mon pays, je me croirais cou« pable de reculer, et je m'honore même alors d'un pareil emploi. » Et comment ferait-il pour ne pas en être fier? Cet emploi lui paraît être sans exemple dans l'histoire des peuples; non pas que les peuples soient restés jusqu'aujourd'hui absolument dépourvus d'instituteurs, mais parce qu'ils n'en ont jamais eu un tel que lui, « vu le caractère « extérieur et intérieur qui fait tout son être, » ou, pour parler clairement, parce qu'il est d'une nature plus exquise que celle de ce monde. C'est ainsi que, dans le mysticisme, l'extrême humilité et l'extrême présomption se rencontrent presque toujours l'une à côté de l'autre. Le mystique s'abaisse devant Dieu, mais il se place sans scrupule au-dessus des hommes.

Les écoles normales ne s'ouvrirent qu'à la fin de janvier 1795. Saint-Martin n'est pas content de leur début et il prévoit, avec beau-

[1] *Corresp. inéd.* lettre LIX, p. 166. — [2] *Ibid.* p. 167. — [3] *Portrait histor.* n° 505 : « Il est certain que j'ai toujours appris quelque chose de grand à la suite de quelque « grand écart, surtout la bêtise de l'ennemi et l'amour du père. »

coup de sagacité, qu'elles ne dureront pas longtemps. Maîtres et disciples lui sont également suspects. Il ne reconnaît en eux que le *spiritus mundi*, «et je vois bien, ajoute-t-il, qui est celui qui se cache sous ce «manteau[1].» Puis c'est beaucoup si, dans un mois, il peut parler cinq ou six minutes, et cela devant deux mille personnes à qui il faudrait auparavant refaire les oreilles. Cependant, cette institution, qu'il juge avec tant de sévérité, lui procura le plus grand ou, pour parler exactement, l'unique succès qu'il ait eu de sa vie. Je rapporterai plus loin, avec un peu plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, sa discussion avec Garat. Je me bornerai à dire ici que c'est à lui que revient l'honneur d'avoir le premier, en France, ébranlé dans les esprits et humilié par un échec public le triste système de la sensation transformée. Aussi ne peut-on pas l'accuser d'exagérer son importance, lorsqu'il écrit à son ami de Berne : «J'ai jeté une pierre dans le front d'un des «Goliath de notre école normale, en pleine assemblée, et les rieurs «n'ont pas été pour lui, tout professeur qu'il est. C'est un devoir que «j'ai rempli pour défendre le règne de la vérité; je n'attends pas d'autre «récompense que celle de ma conscience[2].» Il faut cependant remarquer, pour être juste, qu'il n'est pas le seul qui, dans cette occasion, ait élevé la voix contre la doctrine régnante. Nous voyons, dans les *séances des écoles normales recueillies par les sténographes*, que, dans la même séance où il prit la parole, celle du 9 ventôse de l'an III, un de ses condisciples, appelé Teyssèdre, défendit la méthode et la doctrine de Descartes, c'est-à-dire une des sources les plus fécondes du spiritualisme moderne. Ce même Teyssèdre attaque la toute-puissance que Garat, à l'exemple de son maître Condillac, accordait aux signes sur les idées. C'était la question à laquelle s'attacha principalement Saint-Martin et sur laquelle il revint, en 1796, dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences morales et politiques. Un autre, du nom de Duhamel, élève des objections pleines de force et de bon sens contre la fameuse hypothèse de l'homme-statue. Mais Saint-Martin eut les honneurs de la journée.

Son pronostic sur les écoles normales ne tarda pas à se vérifier : elles ne vécurent pas au delà de trois mois. En les quittant, il songeait un instant à devenir professeur d'histoire à l'école centrale de Tours; mais il s'aperçut bien vite que ces fonctions n'étaient pas faites pour lui. L'histoire et la nature, c'est-à-dire l'action et la vie, sont une protestation permanente contre les principes du mysticisme, et ce n'est

[1] *Corresp. inéd.* lettre LXIV, p. 174. — [2] *Ibid.* lettre LXVI, p. 181.

qu'en les réduisant à une ombre vaine, à une figure, à un symbole, que ces principes ont quelquefois essayé de les dominer. Nommé membre de l'assemblée électorale de son département, Saint-Martin, grâce à l'éclat qu'il venait d'ajouter à sa renommée, aurait pu comme un autre se pousser vers la vie publique. Mais il comprit que la politique active lui convenait encore moins que l'enseignement. Il se renferma donc tout entier dans les travaux de la pensée. Il publia sa *Lettre à un ami sur la révolution française*, bientôt suivie de l'*Éclair sur l'association humaine*[1], où il complète sa doctrine sur l'ordre social. Il prend part à deux concours de l'Académie des sciences morales et politiques[2], tout en raillant les académies dans son étrange poëme du *Crocodile*[3], et en se présentant devant elles dans l'attitude d'un juge plutôt que d'un justiciable. Il s'efforce de résumer ses idées et de les revêtir de leur forme définitive dans deux derniers ouvrages : *De l'esprit des choses*[4] et le *Ministère de l'homme-esprit*[5]. En même temps, il traduisait en français plusieurs œuvres de Bœhm[6], quoiqu'il soit extrêmement douteux qu'il les ait jamais comprises, et il continuait sa correspondance avec Kirchberger, resté pour lui jusqu'à la fin de sa vie l'ami le plus tendre et le plus dévoué. Il le perdit en 1799, sans l'avoir jamais vu autrement qu'en peinture; car les deux amis échangèrent leurs portaits, n'ayant pu, comme ils l'auraient voulu, échanger leurs bourses et se soutenir réciproquement dans les circonstances difficiles qu'ils eurent à traverser.

Nous ne voyons pas que Saint-Martin ait pleuré sur sa mort, ni sur celle d'aucune autre personne qui lui fut chère. Il a toujours regardé la mort comme un avancement, et il condamnait cette expression, *l'autre vie*, parce qu'il n'y en a qu'une, précisément celle-là. « C'est « moins sur les morts que sur les vivants, dit-il[7], qu'il faudrait nous « affliger. Comment le sage s'affligerait-il sur les morts, tandis que sa « journalière et continuelle affliction est d'être en vie ou dans ce bas « monde? » On ne peut pas lui appliquer cette maxime de La Rochefoucault : « On a toujours assez de courage pour supporter les maux d'au-

[1] Publié par M. Schauer avec le traité *Des Nombres*, in-8°, Paris, 1861. — [2] L'un, comme je l'ai déjà dit, sur les signes, en 1796, l'autre, en 1797, sur cette question : « Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un « peuple? » — [3] In-8°, Paris, an VII (1799). — [4] Deux vol. in-8°, Paris, an VIII (1801). — [5] In-8°, Paris, an XI. — [6] *L'Aurore naissante* ou *la Racine de la philosophie*, in-8°, 1800; les *Trois principes de l'essence divine*, deux vol. in-8°, 1802; *De la triple vie de l'homme*, in-8°, 1809; *Quarante questions sur l'âme*, traduction revue et éditée par Gilbert, Paris, 1807. — [7] *Portrait historique*, n° 826.

« trui; » car il mettait son principe en pratique sur lui-même. Il n'a jamais cessé de placer dans sa dernière heure le plus ardent de ses désirs et la plus douce de ses espérances[1]. Chaque pas qu'il fait dans la vieillesse est salué comme un acheminement, non pas vers la délivrance, mais vers le couronnement des joies qui l'ont toujours accompagné dans ce monde[2]. La seule maladie que l'âge lui ait apportée, c'est celle qu'il appelle le *spleen* de l'homme; mais ce *spleen* est bien différent de celui des Anglais. « Car, dit-il, celui des Anglais les rend noirs et « tristes, et le mien me rend intérieurement et extérieurement tout « couleur de rose[3]. » Je veux citer encore ces lignes où la même idée est exprimée sous une forme plus grave et plus poétique : « Quand je « vois les admirations du grand nombre pour les beautés de la nature « et les sites heureux, je rentre bientôt dans la classe des vieillards « d'Israël qui, en voyant le nouveau temple, pleuraient sur la beauté « de l'ancien[4]. » C'est ici que Saint-Martin et Rousseau auraient pu se comprendre, parce que la beauté de la nature n'est pas diminuée par cette mélancolique comparaison. La nature est d'autant plus belle qu'elle élève davantage nos pensées et nos sentiments.

Cette vie donnée tout entière à l'esprit et cette jouissance anticipée du ciel ne le rendaient pas indifférent aux peines matérielles de ses semblables. Il y avait des entrailles humaines chez cet exilé d'un monde supérieur. En voici une preuve. Il n'était pas riche, comme on sait, et il aimait beaucoup le spectacle. Il l'aimait à un tel point, que, lorsqu'il se dirigeait vers le théâtre, l'idée de la jouissance qui l'attendait lui donnait des transports. Mais chemin faisant, il se disait : « Je vais « payer le plaisir d'admirer une simple image ou plutôt une ombre de « la vertu. Eh bien, avec la même somme, je puis atteindre la réalité de « cette image; je peux faire une bonne action au lieu de la voir retracée « dans une représentation fugitive. » Puis, il montait chez quelque malheureux de sa connaissance et y laissait la valeur de son billet de parterre. Jamais il n'a manqué à ce *virement* d'une nouvelle espèce. Aussi ne peut-on s'empêcher de croire que lui, si orgueilleux à d'autres égards, il se calomnie lorsqu'il soutient que Rousseau valait mieux que lui, sous prétexte que Rousseau tendait au bien par le cœur, et lui par l'esprit[5]. L'esprit, chez Saint-Martin, ne se sépare point du cœur, et, en même temps qu'il lui donne quelque chose de sa finesse, il lui emprunte sa grâce et son indulgence.

[1] *Portrait historique*, n° 1050. — [2] *Ibid.* n° 1092. — [3] *Ibid.* n° 1105. — [4] *Ibid.* n° 1106. — [5] *Ibid.* n° 423.

Cette douce et aimable nature demeura jusqu'au dernier moment semblable à elle-même. Dans l'été de l'année 1803, Saint-Martin sentit sa fin approcher. Il eut, pour me servir de ses expressions[1], quelques avertissements d'un ennemi physique qui, selon toute apparence, devait l'emporter, comme il avait emporté son père. Il ne se trompait point. Le 23 octobre de la même année, il mourut à Aunay, dans la maison de campagne de son ami, le sénateur Lenoir-Laroche. La veille de sa mort, il s'entretenait avec M. de Rossel sur la vertu des nombres, qui lui avait fourni le sujet d'un de ses ouvrages[2], et il rendait grâce au ciel de lui avoir accordé cette dernière faveur. Quelques instants avant d'expirer, il recommanda à ses amis de vivre dans l'union fraternelle et dans la confiance en Dieu. Il ne se faisait aucune illusion sur l'influence qu'il avait exercée de son vivant, sur la place qu'il avait tenue parmi ses contemporains, et sur la gloire qui allait entourer son nom. Mais il disait : « Ce n'est point à l'audience que les défenseurs officieux « reçoivent le salaire des causes qu'ils plaident, c'est hors de l'audience « et après qu'elle est finie. Telle est mon histoire et telle est aussi ma « résignation de n'être pas payé dans ce bas monde[3]. »

AD. FRANCK.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] *Portrait hist.* n° 1132. — [2] *Des nombres*, œuvre posthume, publiée, en 1843, par M. L. Ch. Une nouvelle édition de ce livre a été publiée par M. Schauer en 1861, Paris, in-8°. — [3] *Portrait historique*, n° 1099.

The life of Mahomet, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet, and on the pre-islamite history of Arabia, by William Muir, esq., Bengal civil service. London, 1861, in-8°. — *La Vie de Mahomet, précédée d'une introduction sur les sources originales de sa biographie et sur l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'Islâm,* par M. William Muir, esq., du service civil au Bengale. Londres, 4 vol. in-8°, avec des cartes et des tableaux.

Das Leben und die Lehre des Mohammad, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, erster Band, XVI-583; zweiter Band, 548. Berlin, 1861, 1862. — *La Vie et la Doctrine de Mahomet, d'après des sources la plupart inédites,* par M. A. Sprenger. Berlin, in-8°, les deux premiers volumes.

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Je voudrais terminer cette longue étude sur le prophète de l'Arabie par une appréciation générale non pas de Mahomet lui-même mais du mahométisme; car c'est le mahométisme qui a suscité la nation arabe, et lui a procuré, dans l'histoire du monde, une place que, sans cette décisive influence, elle n'aurait jamais occupée.

D'après tout ce qui précède on peut aisément juger Mahomet; et, pour ma part, je n'hésite pas à le classer dans les premiers rangs parmi les grands hommes. Il a été tout à la fois révélateur d'une religion, organisateur d'un peuple et fondateur d'un empire, qui a subjugué avec une rapidité merveilleuse une immense partie de la terre; il a été tout ensemble prophète, législateur et conquérant. Dans les annales humaines, il est le seul à avoir revêtu ces trois caractères éminents; et il a également réussi dans ses dogmes, dans ses lois et dans ses guerres.

[1] Pour le premier article, voir le *Journal des Savants,* cahier d'avril 1863, p. 205, pour le deuxième, le cahier de juillet, p. 401; pour le troisième, le cahier d'août, p. 503; pour le quatrième, le cahier de septembre, p. 571, pour le cinquième, le cahier d'octobre, p. 639; pour le sixième, le cahier de décembre, p. 797.

Les circonstances sans doute l'ont aidé, ainsi que je l'ai fait voir, et comme l'a très-bien dit Voltaire :

« Le tour de l'Arabie *était enfin* venu. »

Mais Mahomet a eu la fortune, vainement tentée par bien d'autres, de substituer le monothéisme à l'idolâtrie, de réunir en corps de nation toutes ces hordes errantes, et de leur assurer un rôle qu'elles n'eussent jamais joué, s'il n'eût été leur initiateur religieux, leur législateur et leur chef.

Il n'y a guère qu'un seul homme dont on puisse rapprocher Mahomet : c'est Moïse, le prophète hébreu, agissant dans les mêmes lieux à peu près, sur des peuples et des mœurs fort analogues, mais ayant l'avantage d'avoir paru le premier et vingt-deux siècles auparavant. Moïse aussi a créé une religion, dont Mahomet a beaucoup emprunté; il a créé aussi un peuple dont l'indestructible organisation a bravé tous les revers, et qui semble capable de braver même l'action éternelle du temps, à qui tout cède. Mais Moïse n'a point acquis un vaste empire par le glaive; et les conquêtes que son peuple a pu faire sous sa conduite ou après lui ne comptent pas, réduites à quelques déserts un peu moins arides que les autres. Les Juifs ont exterminé leurs voisins les plus proches; mais en fait ils n'ont jamais rien possédé qu'un imperceptible territoire, et l'empire qu'ils rêvent est encore tout entier dans les ténèbres d'un avenir impossible.

Ce n'est pas, d'ailleurs, une critique que l'on puisse adresser à Moïse; et il n'y a point à regretter pour lui de n'avoir pas eu à verser ces torrents de sang qui sont le prix de la gloire vulgaire. La sienne a été plus haute, et l'étendue de son véritable empire n'en a pas souffert. Sa domination est toute morale. Mais quelle grandeur n'a-t-elle pas! Avoir préparé par le judaïsme les germes essentiels de la foi chrétienne et ceux du mahométisme, sans se confondre ni dans l'une ni dans l'autre, où trouver dans l'histoire des hommes tant de bienfaits, tant d'originalité, tant de constance ! Quand la tradition représente Moïse entouré des feux d'Horeb et de Sinaï, elle ne se trompe point, et ces métaphores suffisent à peine pour égaler l'éclat d'un tel nom, et les splendeurs impérissables d'un tel génie. Devant la majesté de cette figure, j'avoue que celle de Mahomet doit sembler pâlir; et Mahomet lui-même, dans sa modestie et sa loyauté, eût été le premier à le reconnaître; car, parmi les personnages qu'il cite, et sur lesquels il s'appuie, il n'en est pas qu'il vénère plus que Moïse, et dont il invoque plus souvent les exemples et le témoignage.

Mais, tout inférieur que peut être Mahomet, la justice veut qu'on ait pour son œuvre à peu près le même respect qu'il a eu pour celle d'autrui, et qu'on ne la juge pas, comme on l'a fait trop souvent, avec une dédaigneuse ironie, qui fait plus de tort à ceux qui se la permettent qu'à celui contre qui elle est dirigée. Il y a aujourd'hui dans trois parties du monde plus de cent millions de musulmans; et voilà douze cents ans passés que leur religion règne sur une bonne partie de l'Asie, de l'Afrique et même de l'Europe. A moins de traiter avec une légèreté aveugle cette portion considérable de l'humanité, qui a cependant à peu près les mêmes idées que nous sur Dieu et sa providence, il faut bien prendre au sérieux un fait aussi vaste et aussi durable. Le mahométisme n'est pas près de disparaître, et, pour faciliter les rapports qu'on a nécessairement avec lui, il faut tâcher de le comprendre dans tout ce qu'il a de vrai et de bon, et de ne pas l'exclure, malgré ses défauts trop réels, de cette bienveillance universelle que recommande la charité chrétienne.

Je reconnais d'ailleurs sans peine que la manière dont l'islamisme s'est annoncé au monde n'était pas faite pour lui concilier cette tolérance qu'on doit réclamer aujourd'hui en sa faveur. A peine le peuple arabe a-t-il été réuni et organisé sous son prophète et sous sa loi nouvelle, qu'il s'est précipité sur toutes les contrées voisines avec une fureur de fanatisme et de combats que rien ne dépasse dans l'histoire des invasions. En moins d'un siècle, des succès aussi prodigieux par leur étendue que par leur rapidité, rendent la race musulmane maîtresse de toute la péninsule arabique, de la Syrie, de la Perse, de l'Inde occidentale, de l'Égypte, du nord entier de l'Afrique, de l'Espagne, du midi de la France, et d'une grande partie des bords de la Méditerranée. C'est tout à la fois une frénésie de prosélytisme et de pillage; mais, comme c'est au fond l'enthousiasme religieux qui l'emporte, le torrent dépose quelque chose après qu'il est passé et qu'il s'est écoulé. Les barbares, qui avaient envahi trois ou quatre siècles auparavant l'empire romain dégénéré, n'avaient pensé d'abord qu'à tout dévaster pour jouir de tout. Une vengeance trop légitime les avait provoqués, et ils l'assouvissaient avec une cruauté d'esclaves révoltés qui a laissé un impérissable souvenir d'horreur. Sans que la conquête musulmane ait été exempte de ces souillures, elle a été cependant civilisatrice parce qu'elle a été surtout religieuse; et c'est pour convertir les peuples bien plus encore que pour les dépouiller, que l'islamisme a entrepris ces courses furieuses qui l'ont tout à coup transporté si loin de son berceau.

Il est difficile de deviner ce que serait devenue la France, et peut-être aussi l'Europe, sans la victoire de Charles Martel (bataille de Tours, 732), bien qu'il n'y ait point à croire que ni l'une ni l'autre eussent gagné à devenir musulmanes. Mais il est certain que les Arabes, quoique moins disciplinés que les Francs, vainqueurs et héritiers de la tactique romaine, leur étaient supérieurs sous bien des rapports; et, quelques siècles plus tard, c'était aux sciences et aux écoles de l'islamisme que l'Europe chrétienne allait devoir la moitié de ses lumières. Au XIe et au XIIe siècle, l'Espagne, livrée aux Maures, instruisait le reste du monde après s'être instruite elle-même aux monuments de la Grèce. Si la scholastique n'avait point eu les sources arabes, il est sûr qu'elle n'eût pas fait de si rapides progrès; et la Renaissance d'Albert le Grand et de saint Thomas aurait pu se faire attendre encore bien longtemps.

C'est donc là un caractère qui distingue les conquêtes arabes de bien d'autres; et il serait peu équitable de les confondre soit avec celles des barbares nos ancêtres, soit avec celles de Gengis-Khan ou de Timour. Celles-là n'ont été qu'une suite d'effroyables désordres; le carnage et le butin étaient les seuls objets des envahisseurs, et il n'est resté après eux que ruine et que deuil. Les Arabes, au contraire, ont semé partout des germes heureux, qui sont devenus féconds en d'autres mains que les leurs.

Il ne faut pas, d'ailleurs, exagérer, comme on l'a fait souvent[1], l'originalité du génie arabe et les services qu'il a rendus. C'est peut-être sous les Ommiades, à Damas en Syrie, non loin des écoles grecques, qu'a commencé pour les musulmans la culture des sciences et des lettres; mais c'est surtout à Bagdad, sous les Abbassides, qu'elles se sont développées et qu'elles ont jeté tout leur éclat. Elles étaient toutes empruntées à celles de la Grèce, par l'intermédiaire de fidèles traductions, et elles durent peut-être aussi quelque chose à ce ciel qui jadis avait si bien inspiré les Chaldéens. De Bagdad, puoique à une grande distance, la conquête arabe les a fait pénétrer en Espagne, où l'Europe, curieuse d'apprendre, venait les chercher dès le IXe siècle. Cordoue, à l'autre extrémité du monde alors connu, remplaça bientôt la fastueuse Bagdad, qui s'énervait dans le luxe; et, quand la dynastie abbasside s'éteignait peu à peu sur les rives du Tigre et de l'Euphrate[2], l'intelligence

[1] C'est une critique qu'on peut adresser peut-être assez justement à M. A. Sprenger. L'éloge qu'il fait de l'influence arabe au moyen âge dépasse certainement la mesure. (Voir l'ouvrage de M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. I, préface, p. 2 et suiv.) — [2] La dynastie des Abbassides, inaugurée en 750, était en pleine décadence moins de deux siècles après, lorsque les califes se

arabe était encore dans toute sa fleur sur celles du Guadalquivir; Averroès professait là où étaient nés, mille ans avant lui, Sénèque et Lucain.

Les savants ne sont pas d'accord sur la part qui revient en propre aux Arabes dans leurs travaux; presque toujours on leur attribue trop ou trop peu; et, comme ils ont beaucoup reçu, il n'est pas facile de voir ce qu'ils ont ajouté à l'héritage. Mais ce que l'on ne peut refuser d'abord à leurs princes, c'est d'avoir favorisé, par leur protection et même par leurs exemples, ce développement tout nouveau de l'esprit arabe, que rien jusque-là n'avait fait soupçonner[1]. En second lieu, on est assez généralement unanime pour reconnaître que les Arabes ont fait des pas réels en astronomie, en mathématiques, en médecine, et qu'ils ne s'en sont pas tenus à ce qu'ils avaient appris d'Euclide et d'Archimède, d'Hipparque et de Ptolémée, d'Hippocrate et de Galien[2]. Ils ont été les seuls, pendant plusieurs siècles, à maintenir et à pouvoir développer la tradition grecque dans ces nobles sciences; et, tandis que notre moyen âge, livré à l'anarchie et au désordre incessant, pouvait à peine comprendre les théories anciennes, loin d'y ajouter, les Arabes inventaient des méthodes nouvelles de calcul et perfectionnaient l'art de guérir.

Leur philosophie n'est pas très-originale; elle s'est bornée presque entièrement à suivre Aristote, qu'elle a parfois défiguré; mais à cette école sévère elle a su beaucoup acquérir. Sans cette règle et ce joug du péripatétisme, l'esprit arabe n'aurait jamais atteint par lui-même cette rigueur et cette exactitude nécessaires à la culture heureuse des sciences. Aristote l'a discipliné, comme il l'a fait pour tant d'autres; et, s'il a eu des élèves plus glorieux, il n'en a pas eu, dans notre Occident, de plus précoces ni de plus appliqués. Aristote régnait, sans susciter les moindres ombrages, dans les écoles de Bagdad et de Séville, trois siècles au moins avant qu'il régnât dans les nôtres. Mais ici encore, si la conquête arabe a été prompte et impétueuse, elle n'a pas été non plus

donnèrent des maîtres en créant les fonctions *d'émir al-omrah*, assez pareilles à celles des grands vizirs. Elle fut chassée de Bagdad quand cette ville tomba au pouvoir d'Houlagou, petit-fils de Gengis-Khan (1258); et elle se réfugia en Égypte, où elle subsista encore très-obscurément pendant près de trois cents ans, jusqu'à la conquête turque. — [1] On peut citer des princes qui ont cultivé et protégé les sciences depuis les premiers Abbassides jusqu'à Oloug-Beg, le petit-fils de Tamerlan, au XVe siècle. — [2] Voir les ouvrages de M. L. A. Sédillot, *Des sciences mathématiques chez les Grecs et les Orientaux*, et sa préface (p. XXV) aux *Prolégomènes des tables astronomiques d'Oloug-Beg*.

de longue durée. L'Europe, héritant un peu plus tard de ces lumières, les a successivement portées au point où nous les voyons aujourd'hui; dans tous les pays de foi musulmane, elles se sont éteintes après avoir brillé quelques instants, comme ces fleurs exotiques qui ne peuvent vivre longtemps et s'acclimater sur une terre étrangère. Les Arabes ont vu périr, dans leurs mains, les sciences dont ils avaient les premiers rallumé le flambeau mourant; et, comme la philosophie, quoique très-indépendante de toute oppression, n'avait pas jeté parmi eux des racines assez profondes, tout le reste de leur intelligence s'en est ressenti. Le tronc commun recevant une nourriture peu abondante et peu substantielle, les rameaux se sont peu à peu desséchés, et ils ont fini par mourir. Il n'était pas donné à l'Arabie de pouvoir jamais produire ni des Descartes ni des Newton, quoique pour sa part elle ait contribué à préparer les voies où ils ont marché.

Quand on sait ce qu'a été l'histoire entre les mains des Grecs et des Romains, sans compter les modernes, on est peu disposé à beaucoup admirer les historiens arabes; mais, en prenant d'autres points de comparaison, on aurait grand tort de les mépriser. L'Asie tout entière, y compris l'Inde et la Chine, tout intelligentes qu'elles sont, n'a jamais pu s'élever à la conception de l'histoire; et les annales de ces peuples, quand ils ont essayé d'en avoir, sont si informes et si puériles, qu'on n'y peut même surprendre les germes d'une future amélioration. Les faits y sont mal choisis, obscurs, et mal classés; ce sont comme les bégayements et les récits incohérents de l'enfance. Les historiens arabes sont bien supérieurs; et, sans qu'ils aient encore toute la maturité désirable, ils comprennent du moins aussi bien que nous l'utilité et la dignité de la science qui cherche à fixer, dans de durables tableaux, tout ce qui, dans le passé, mérite l'attention des hommes et peut les instruire. Il suffit de lire, par exemple, les ouvrages d'un Maçoudi, d'un Aboulféda, d'un Ibn Khaldoun[1], pour sentir sur-le-champ que, si l'on n'est pas tout à fait avec eux dans la sphère des historiens de l'antiquité grecque et romaine, on est bien moins encore dans la sphère ordinaire de l'Orient. Ils approchent de nous; et, un pas de plus, ils seraient presque à notre niveau, s'ils avaient à peindre nos sociétés occidentales, au lieu des sociétés désordonnées au milieu desquelles ils vivent. La culture de la géographie se lie intimement à celle de l'histoire et à celle de l'astronomie. Aussi les géographes arabes, sans

[1] Voir, pour Ibn Khaldoun, en particulier, les traductions de M. de Slane, dans le t. XIX des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale.*

avoir beaucoup dépassé les Grecs, ont-ils, en suivant leurs traces, étendu et complété leurs connaissances, en ce qui concerne certaines parties du monde oriental.

A côté de la philosophie et des sciences, le seul art dans lequel aient excellé les Arabes, c'est l'architecture. Par suite d'une assez étrange superstition, les autres arts leur étaient à peu près complétement interdits. En défendant de représenter Dieu ou la personne humaine sous aucune forme [1], la religion proscrivait la peinture et la sculpture. La défense a été respectée, et c'est là ce qui a produit dans l'architecture arabe le genre particulier d'ornements qui n'est qu'à elle, et où elle n'a jamais été surpassée. L'imagination, mutilée en un sens, s'est donné carrière dans un autre; mais le tort irremédiable des arabesques est d'être sans vie; et l'élégance n'y peut point racheter la froideur inanimée à laquelle elles sont condamnées, en dépit du mouvement et des contours qu'elles se donnent. La représentation de la nature est absente de l'art arabe aussi bien que celle de l'homme et des animaux [2].

C'est une question très-délicate et très-controversée que de savoir ce que l'architecture gothique a dû à l'architecture des Arabes et des Sarrasins. Mais, en laissant de côté ce problème, tout intéressant qu'il peut être pour nous, on ne saurait nier que le génie arabe n'ait montré, sous ce rapport, une grande originalité. Sans doute le contact avec l'art grec et l'art égyptien a dû l'inspirer; et l'on peut douter que, sans ces exemples fécondants, les constructions grossières de la Càba eussent pu se changer si vite en ces mosquées et ces palais légers et gracieux qu'on retrouve dans toutes les contrées musulmanes, depuis l'Inde et la Perse jusqu'à Grenade, Cordoue et Séville. Mais, tout en profitant des leçons de

[1] Il est assez probable que Mahomet, en imaginant ou en autorisant cette interdiction, a voulu prévenir et combattre le retour de l'idolâtrie parmi les tribus qu'il avait eu tant de peine à convertir. Mais les détails que j'ai donnés plus haut (*Journal des Savants*, cahier de septembre 1863, page 583) prouvent que la sculpture et la peinture n'étaient pas étrangères aux Arabes avant l'islâm. — [2] On est tout étonné, quand on voyage dans la haute Égypte, de voir, sur les admirables monuments que l'on rencontre, presque toutes les têtes des personnages défigurées de la manière la plus méconnaissable; elles ont toutes été martelées; et, comme cette mutilation se répète presque partout et sur presque toutes les figures, il est clair qu'elle a été systématique. C'est à la conquête arabe qu'on doit la reprocher. Par dévotion, les musulmans ont effacé, autant qu'ils l'ont pu, les traits des visages; en poussant la piété plus loin, ils auraient tenté de détruire tout, si cette barbarie complète eût été possible. Les Perses, sous Cambyse, l'avaient déjà commencée quinze siècles auparavant. Mais l'Égypte était si riche, qu'elle a pu suffire à toutes ces dévastations, et qu'elle est toujours pleine de trésors.

l'Égypte et de la Grèce, l'architecture arabe a mis à tout ce qu'elle a produit son cachet propre, et elle s'est si bien distinguée de ses maîtres, qu'elle doit prendre place auprès d'eux.

Ce ne sont pas là de médiocres mérites, et l'on pourrait y ajouter celui de la poésie, que les Arabes n'ont cessé de cultiver depuis Mahomet comme ils la cultivaient avant lui. Leurs poëtes n'ont pas l'admirable goût des poëtes de la Grèce et de Rome, et ils n'ont jamais approché de la perfection dans cette mesure qui peut rendre les œuvres classiques, en en faisant d'impérissables modèles. Mais, pour n'avoir pas cette rare valeur, la poésie arabe est loin d'être sans prix; et, dans l'histoire lyrique de l'esprit humain, elle a sa place bien marquée et son rang encore assez élevé.

Il résulte donc de cet ensemble de labeurs intellectuels que le génie arabe n'a été ni dépourvu ni stérile. Il n'a pas eu la splendeur immortelle et l'inépuisable fécondité de quelques autres; mais il n'a point été inutile à l'humanité; et, à un certain moment, c'est lui qui a tenu le sceptre que le monde ancien laissait échapper avant que le monde nouveau sût le ressaisir. Un tel service ne doit être ni oublié, ni rabaissé, et il suffit à la gloire des Arabes. J'ajoute que cette gloire appartient aussi à Mahomet, et qu'il faut la faire remonter jusqu'à lui. Je vois deux motifs considérables à lui rendre cette justice. D'abord il est évident que, sans lui et son action toute-puissante, jamais l'Arabie n'eût été unie; jamais elle n'aurait acquis cette concentration de forces qui, son unité étant faite, se sont répandues avec une énergie irrésistible dans les conquêtes du sabre et celles de l'intelligence. Dieu, il est vrai, n'a pas permis à cette race de sortir de limites assez restreintes; mais chaque peuple a les siennes; et la carrière qu'a fournie le peuple arabe, grâce à l'impulsion que Mahomet lui avait imprimée, est encore assez vaste et assez belle. Parmi les nations qui comptent dans l'histoire, il en est peu qui aient un si noble lot, et c'est à l'islâm que l'Arabie le doit, parce que l'islâm lui a donné une religion, une destinée commune, un centre d'activité, et l'on pourrait presque dire une patrie, si jamais peuple asiatique pouvait en avoir une.

En second lieu, Mahomet a directement agi sur l'esprit arabe par le Coran; et c'est le Coran qui a conféré à l'influence du Prophète cette durée nécessaire à toutes les grandes choses. Comme code religieux, il faut le laisser pour ce qu'il est; et j'ai signalé ses lacunes aussi bien que ses qualités. Mais il faut remarquer, en dehors du dogme, que le Coran est le premier livre qu'aient eu les Arabes, et qu'il est resté, sans aucune comparaison, le plus beau qu'ils aient jamais produit. Sans le Coran,

devenu l'inspirateur d'un perpétuel enthousiasme, en même temps que le régulateur de la foi, les Arabes n'auraient jamais ressenti ni surtout employé ces ardeurs qui en ont fait pendant quelque temps l'effroi, l'admiration et l'école des autres peuples. Si, à bien des égards, il est difficile de défendre le Coran, sous ce rapport il faut le mettre à côté de la Bible et de l'Évangile; il a communiqué tous ses feux à l'âme des Arabes; il les a transportés dans des régions de la pensée que sans lui ils n'eussent jamais connues, et, quand on adore si pieusement les œuvres de Dieu, on est bien près de chercher à les comprendre avec l'aide et les procédés de la science. Le Coran a, de plus, ce grand avantage d'être un modèle accompli de style, du moins pour ceux auxquels il s'adressait; et, en épurant les esprits par cet attrait délicat de la forme, il les disposait aux sérieuses études et à de plus profonds travaux.

Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que l'Arabie elle-même ne devait pas être le théâtre de cette gloire nouvelle. On dirait qu'elle s'est contentée de devenir l'inviolable asile de la foi musulmane. La Mecque et Médine sont restées les villes saintes; et, même jusqu'à ce jour, les infidèles sont demeurés bannis de cette enceinte sacrée. Ce n'est qu'au prix de leur vie qu'ils essayeraient de visiter et de souiller le Hiram. Mahomet en avait chassé les idolâtres; mais il est peu probable que, dans sa pensée, l'interdiction portât aussi loin, et qu'avec les idolâtres il proscrivît aussi le genre humain. C'est là, sans doute, une conséquence imprévue que le fanatisme a tirée du Coran, ainsi que tant d'autres non moins surprenantes. Mais qu'elle vînt ou non du Prophète, il en résultait que ni la Mecque ni Médine ne pouvaient être les capitales de l'empire, privilége dont leur situation même devait les exclure; et c'est ainsi que la vénération religieuse subsistant pour elles, aussi ardente à cette heure qu'elle l'était il y a plus de vingt siècles, la puissance temporelle a dû nécessairement se déplacer, émigrant des déserts arabiques pour se transporter dans les contrées un peu plus hospitalières de la Syrie et de la Perse. Elle n'a pas pu même se maintenir longtemps dans ces régions, et, dès le XIIIe siècle, l'empire arabe proprement dit mourait avec la dynastie des Abbassides. Les successeurs directs de Mahomet n'avaient duré que quelques générations. Des races plus fortes devaient succéder aux Arabes, si promptement affaiblis après les excès de leur énergie passagère. Mais le lien religieux, à défaut du lien politique, devait survivre, renouvelé chaque année par le pèlerinage aux lieux saints; et la possession seule de la Mecque devint le signe de la suprématie, si ce n'est de l'autorité, parmi les nations musulmanes. Il n'en a pas fallu davantage pour assurer plus tard à la Turquie une supériorité qui n'est que no-

minale, mais que, sans cette circonstance, elle n'aurait pas. Si la Perse, qui est plus rapprochée des villes saintes, n'avait pas été schismatique, c'est elle, sans doute, qui les eût gardées et qui aurait le dépôt de la foi.

Ainsi l'œuvre politique de Mahomet n'a subsisté tout au plus que six siècles; son œuvre religieuse en a déjà duré plus du double, et, selon toutes les apparences, elle n'est pas près de périr. On s'est trop accoutumé, parmi nous, à identifier les destins de l'islâm et ceux de l'empire turc. Les Ottomans, qui règnent à Constantinople, n'ont paru avec Othman Ier qu'au XIVe siècle; ils peuvent être chassés de l'Europe, ce qui est même déjà bien difficile, sans que le musulmanisme en soit troublé. Il régnerait toujours dans le reste des vastes contrées qu'il occupe, et que la chute de la Turquie n'intéresserait en rien. Elle peut être menacée, mais la religion musulmane ne l'est pas; et, comme l'a très-bien observé M. A. Sprenger, qui a vécu si longtemps dans les pays où elle domine, les mahométans sont encore moins disposés que les chrétiens à l'abjuration. Nous pouvons voir par nous-mêmes, depuis trente ans passés que nous possédons l'Algérie, combien les conversions sont rares, et la foi au Prophète est aujourd'hui aussi constante qu'elle l'a jamais été; les hadjis, aussi nombreux et aussi fanatiques. L'heure de la décadence n'est pas venue pour cette religion, pas plus que pour la nôtre, et il n'est pas donné à des regards humains d'en apercevoir déjà le terme.

Je conçois, jusqu'à un certain point, les passions qu'on peut ressentir aujourd'hui contre la domination turque; je conçois surtout et j'admire les passions qui ont provoqué le pieux élan des croisades, tout déraisonnable et infructueux qu'il a été; mais je ne comprendrais pas la haïne qui s'adresserait avec le mépris à la religion musulmane. Mahomet avait pleine raison quand il disait aux juifs et aux chrétiens : « Votre Dieu est « le mien! » car il le leur avait emprunté; et il semble que cette conformité très-réelle aurait dû tempérer la fureur réciproque des peuples. Il n'en a rien été, comme l'histoire nous l'atteste dans le passé et même jusque dans le présent; mais il appartient aux esprits éclairés et philosophiques de s'élever au-dessus de ces préjugés aveugles et féroces de la foule, et de juger les choses avec plus d'impartialité et plus de sang-froid.

Il faut donc le reconnaître : de part et d'autre la conception générale est presque identique, et, au fond, les trois religions peuvent être regardées comme les branches d'un seul et même tronc. Le christianisme se fait gloire de retrouver ses origines dans le judaïsme, et il a adopté la Bible

à côté de l'Évangile. Il pourrait bien aussi reconnaître l'islâm pour son rejeton; car, sans l'Évangile et la Bible, l'islâm ne serait jamais né; et, quoiqu'il les ait dénaturés l'un et l'autre, il en a cependant conservé des traits essentiels. Il a certainement compris le divin avec moins de majesté et de profondeur; mais il l'a senti peut-être avec plus d'enthousiasme et de naïveté.

Dans le jugement que je porte ici, il n'y a, Dieu m'en garde, ni scepticisme ni surtout indifférence. La religion chrétienne doit toujours rester, pour nous, la plus sainte, la plus bienfaisante, la plus vraie de toutes les religions; et ce serait une iniquité en même temps qu'un blasphème d'y assimiler le mahométisme. Pour réfuter une telle aberration, il n'y aurait qu'à en appeler au témoignage des faits les plus évidents, et à voir ce que sont les nations mahométanes à côté des nations chrétiennes, sans même porter sur l'avenir si opposé qui les attend d'infaillibles conjectures. Mais ce n'est pas rabaisser la foi chrétienne et la foi juive que de dire qu'avec elles il n'y a point au monde d'autre religion monothéiste que l'islâm. Si ce n'est pas absolument le même Dieu qu'il adore, si ce n'est pas le vrai Dieu, c'est du moins le Dieu créateur, dont la providence veille sur les êtres qu'il a créés, qui, dans sa clémence et sa miséricorde, soutient ce monde plein de sa puissance et de ses merveilles, qui attend l'homme après cette vie pour le récompenser selon ses mérites, qui est la source éternelle du bien et le vengeur du mal. C'est sur une idolâtrie grossière et invétérée que l'islamisme a fait, en quelques années, triompher l'idée du Dieu unique, quand le judaïsme et le christianisme l'avaient inutilement prêchée à ces peuplades endurcies, durant de longs siècles. Là où tous les deux avaient échoué, le mahométisme a réussi, en se proposant un idéal, j'en conviens, moins pur et moins haut, mais le seul qui pût toucher ces cœurs restés sourds à des enseignements meilleurs [1].

Ce sont donc les mœurs bien plutôt que les croyances qui séparent les nations chrétiennes et les nations soumises à l'islamisme; ces mœurs, ce n'est pas l'islâm qui les a faites. Il les a trouvées établies de temps immémorial, dominant et corrompant ces races à demi sauvages. Il a fait à peu près tout ce qui a dépendu de lui pour les corriger; il n'y est pas entièrement parvenu, malgré ses louables efforts; et, naissant dans un

[1] Sur les rapports de l'islâm à l'Évangile, il faut lire un très-curieux travail du docteur J. A. Moehler, traduit de l'allemand par le Rév. J. P. Menge, de la mission ecclésiastique de Gorakpore. La traduction anglaise, Calcutta, 1847, in-8°, est précédée d'une excellente préface de M. J. M. (John Muir, frère de M. William Muir).

tel milieu, il en a retenu plus d'une tache. Le judaïsme avait dû fuir l'Égypte pour se développer, et il avait cherché, quarante années, dans le désert, le sol ingrat où il devait vivre dans son indépendance farouche et sa grandeur. Le christianisme aussi avait dû quitter les lieux qui l'avaient vu naître, et il avait trouvé dans le paganisme grec et romain une atmosphère morale où il pouvait grandir, en convertissant des âmes toutes prêtes à le recevoir et dignes de le comprendre, parce qu'elles l'avaient pressenti. Le mahométisme n'a pas eu cette fortune, et aucune des nations qu'il a subjuguées n'était en état de l'améliorer à son tour en s'améliorant d'abord par lui. L'islâm était si bien approprié aux races et aux lieux, qu'il n'a pu dépasser une certaine zone; c'est le désert brûlant, c'est surtout la vie nomade qu'il lui faut. Il est comme la religion de la tente et de la caravane. Il est resté parqué sous certaines latitudes, qu'il a vainement essayé de franchir, tandis que le christianisme, vraiment humain, peut s'étendre et s'établir sur toute la surface de la terre pour éclairer tous les peuples et les civiliser.

Mais, quoi qu'il en soit de cette infériorité trop réelle, c'est un immense honneur pour l'islâm que d'être une des trois religions qui ont reconnu et consacré le monothéisme. Pour s'en convaincre, il suffit d'un coup d'œil jeté sur l'histoire religieuse du monde. Est-ce le paganisme gréco-romain qu'on peut lui comparer? Est-ce le brahmanisme hindou? Est-ce la foi bouddhique? Est-ce la religion de Confucius, si toutefois on peut dire de Confucius que ce soit une religion qu'il ait fondée? Dans ces quatre cultes, les plus élevés de tous après les trois cultes monothéistes, qu'est l'idée de Dieu? Entrevue à travers bien des nuages par le paganisme, indéterminée et confuse dans le chaos brahmanique, absente dans le néant bouddhiste, presque aussi complétement oubliée par les lettrés chinois, on peut dire qu'elle a été cherchée; mais il est impossible de soutenir qu'elle ait été comprise. Je ne veux pas affirmer que cette ignorance soit la cause de l'état misérable où tous ces peuples sont demeurés; et cette ignorance elle-même peut être l'effet d'une dégradation incurable. Mais l'islâm, du moins en tant que croyance, n'est pas tombé dans ces obscurités et ces déplorables erreurs. Il a connu une grande partie de la vraie lumière, qu'il trouvait, je l'avoue, à ses côtés; mais il a eu le mérite de l'accepter et de l'embrasser avec une sincérité et une ardeur dont il faut que notre impartialité lui sache quelque gré.

On voit que je serais assez porté à absoudre l'islâm, en ne le considérant que comme doctrine, et en laissant à part les conséquences qu'il a portées dans les circonstances peu favorables où il était. Mais ses ré-

cents historiens, MM. Weil[1], Caussin de Perceval, William Muir et A. Sprenger, sont loin d'être unanimes sur ce point. M. Caussin de Perceval n'a pas voulu formuler, à vrai dire, de jugement général, ainsi que je l'ai indiqué plus haut[2]. M. A. Sprenger n'en est pas encore à ce point de son ouvrage qu'il ait à se prononcer sur l'ensemble du mahométisme; mais il est assez probable qu'il se prononcera avec quelque sévérité. MM. W. Muir et Gustave Weil, qui ont terminé leurs livres, ont exprimé leur opinion, l'un pour condamner presque complétement; et l'autre, avec une bienveillance qui me semble plus équitable.

Voici d'abord comment M. W. Muir fait la part du bien et celle du mal qu'il trouve dans l'islamisme :

«Nous pouvons accorder sans peine, dit-il, que Mahomet a banni «pour toujours quelques-uns des plus noirs éléments de la superstition «qui, depuis des siècles, couvraient la péninsule. L'idolâtrie a disparu «devant le cri de guerre de l'islâm; la doctrine de l'unité et des per-«fections infinies de Dieu, et d'une providence spéciale qui s'étend à «tout, devint un principe vivant dans le cœur des sectateurs de Mahomet «aussi bien que dans le sien propre. Une résignation et une soumission «absolues à la volonté divine, c'est le nom même de l'islâm, fut exigée «comme la première condition de la religion. Les vertus sociales ne «manquèrent pas non plus. Un amour de frères fut inspiré dans le «cercle de la foi; les orphelins furent protégés; les esclaves traités «avec douceur; les boissons enivrantes, défendues; et le mahomé-«tisme peut se vanter d'une tempérance inconnue dans toute autre «croyance.

«Mais ces bienfaits ont été achetés bien chèrement. En laissant de «côté des considérations de moindre importance, trois conséquences «radicalement mauvaises sont sorties de cette foi dans tous les temps «et dans tous les pays, et elles ne cesseront d'en sortir tant que le «Coran servira de fondement aux croyances. C'est d'abord la polygamie, «le divorce et l'esclavage maintenus et perpétués, sapant la moralité «publique par sa base, empoisonnant la vie domestique et désorgani-«sant la société. En second lieu, toute liberté religieuse est repoussée

[1] M. Gustave Weil, l'auteur de la *Vie de Mahomet*, a poussé plus loin ses recherches, et il s'est occupé de l'*Histoire des califes*, à laquelle il a consacré déjà plusieurs ouvrages, les meilleurs, sans comparaison, qui aient été faits sur ce difficile sujet : *Histoire des califes*, de 632 à 1258, 3 vol. in-8°, en allemand, Mannheim, 1846-1851; *Histoire des califes abbassides en Égypte*, de 1258 à 1517, 2 vol. in-8°, Stuttgardt, 1860-1862. — [2] Voir plus haut, *Journal des Savants*, cahier d'avril 1863, page 207.

« et détruite. Le glaive est le châtiment inévitable de tout ce qui nie « l'islâm. La tolérance est inconnue. Enfin, c'est une barrière infran« chissable qui s'est élevée contre l'adoption du christianisme. On aurait « grand tort de s'imaginer que le mahométisme puisse jamais préparer « les voies à une doctrine plus pure..... L'Arabie idolâtre, à en juger « par analogie avec d'autres nations, aurait pu s'élever à la vie spirituelle « et adopter la foi du Christ; l'Arabie mahométane, autant que peuvent « le voir des yeux humains, est fermée à l'action bienfaisante de l'Évan« gile..... L'épée de Mahomet et le Coran sont les plus funestes enne« mis de la civilisation, de la liberté et de la foi, que le monde ait jus« qu'à présent rencontrés [1]. »

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit plus haut sur tous ces points; mais il en est un cependant sur lequel je veux insister. Je ne crois pas du tout avec M. W. Muir que l'Arabie idolâtre pût devenir chrétienne, pas plus qu'elle n'avait été juive. Le raisonnement de M. W. Muir serait juste, si, en effet, le christianisme n'avait point tenté de convertir les Arabes avant Mahomet; mais il y a fait de vains efforts pendant quatre ou cinq siècles, et il n'a pu se faire accepter. Eût-il été accepté plus tard? Il est permis d'en douter; et ce sont là des questions où, comme le dit M. W. Muir, il est bien difficile pour des regards humains de pénétrer. De nos jours, les Wahabites ont essayé de réformer l'islâm, et ils n'ont pas songé à se faire chrétiens. L'islamisme a pour lui le fait; il a germé sur une terre où la foi chrétienne n'avait pu s'implanter. Les juifs non plus n'ont pas été convertis; et, selon toute apparence, l'Arabie sans Mahomet serait demeurée à jamais plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie, ainsi que l'est encore une grande partie de l'Afrique.

Mais où je suis pleinement d'accord avec M. William Muir, c'est quand il dit que « Mahomet et le Coran, l'auteur de l'islâm et l'instru« ment de son succès, sont des sujets dignes de la plus sérieuse atten« tion; et qu'il se déclare amplement payé de ses longs travaux, s'il a « pu contribuer, dans un degré quelconque, à les faire mieux juger l'un « et l'autre [2]. »

Quant à M. G. Weil, son opinion est hautement en faveur du ma-

[1] M. William Muir, *The Life of Mahomet*, t. IV, p. 320 et suiv. A la suite de ce jugement général, M. William Muir le confirme en essayant de montrer toutes les inconséquences du caractère de Mahomet et celles du Coran. — [2] M. William Muir, *The Life of Mahomet*, tome IV, page 324. C'est par là que l'auteur termine les savants et assidus labeurs qu'il a consacrés au fondateur de l'islamisme.

hométisme, et ce n'est pas moi qui la combattrai : « La doctrine de « Dieu et des saintes destinées de l'homme, dit M. G. Weil, prêchée « par Mahomet dans un pays qui était livré à la plus brutale idolâtrie, « et qui avait à peine une idée de l'immortalité de l'âme, doit d'autant « plus nous réconcilier avec lui, malgré ses faiblesses et ses fautes, que « sa vie particulière ne pouvait exercer sur ses adhérents aucune influence « fâcheuse. Loin de se donner jamais pour modèle, il voulut toujours « qu'on le regardât comme un être privilégié à qui Dieu permettait de « se mettre au-dessus de la loi commune; et, de fait, on l'a considéré « de plus en plus sous ce jour spécial. Nous serions injustes et aveugles, « si nous ne reconnaissions pas que son peuple lui doit encore quelque « autre chose de vrai, de bon et de bien. Il a réuni en une seule grande « nation, croyant fraternellement à Dieu, les tribus innombrables des « Arabes jusque-là ennemies entre elles. A la place du plus violent ar- « bitraire, du droit de la force, et de la lutte individuelle, il a mis un « droit inébranlable, qui, malgré ses imperfections, forme toujours la « base de toutes les lois de l'islamisme; il a limité la vengeance du « sang, qui avant lui s'étendait jusqu'aux parents les plus éloignés, et il l'a « bornée à celui-là seul que les juges reconnaissaient pour le meurtrier. « Il a bien mérité surtout du beau sexe, non-seulement en protégeant « les filles contre l'atroce coutume qui les faisait souvent immoler par « leurs pères, mais, en outre, en protégeant les femmes contre les pa- « rents de leurs maris, qui en héritaient comme d'une chose matérielle, « et en les défendant contre les mauvais traitements des hommes. Il a « restreint la polygamie en ne permettant aux croyants que quatre « femmes légitimes, au lieu de dix, comme c'était l'usage, surtout à Mé- « dine..... Sans avoir entièrement émancipé les esclaves, il leur a été « utile et bon de bien des manières..... Pour les pauvres, il a non- « seulement recommandé toujours la bienfaisance à leur égard; mais il « a formellement établi un impôt en leur faveur, et il leur a fait une « part spéciale dans le butin et le tribut. En défendant le jeu, le vin et « toutes les boissons enivrantes, il a prévenu bien des vices, bien des « excès, bien des querelles et bien des désordres..... Quoique nous ne « regardions pas Mahomet comme un vrai prophète, parce qu'il a em- « ployé pour propager sa religion des moyens violents et impurs, parce « qu'il a été trop faible pour se soumettre lui-même à la loi commune, « et parce qu'il s'appelait le Sceau des prophètes, tout en déclarant que « Dieu pouvait toujours remplacer ce qu'il avait donné par quelque « chose de mieux, il a le mérite néanmoins d'avoir fait pénétrer les plus « belles doctrines de l'Ancien et du Nouveau Testament chez un peuple

« qui n'était éclairé par aucun rayon de la foi, et il doit, à ce titre, pa-« raître, même à des yeux non mahométans, un envoyé de Dieu [1]. »

Pour ma part, je ne vois pas trop ce qu'il y aurait à reprendre dans ce jugement de M. G. Weil. Je ne veux y ajouter qu'un seul et dernier trait : la lecture du Coran, tout étrange qu'il est, loin d'ébranler jamais la confiance de personne en Dieu, ne peut que la raffermir et la fortifier encore, même dans les âmes les plus croyantes. La conviction de Mahomet est de celles qu'aucune autre ne dépasse; il en est de plus pure, sans doute, et de plus éclairée; il n'y en a pas de plus sincère ni de plus puissante.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

[1] M. G. Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 400 et suiv.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie des sciences a tenu, le lundi 28 décembre dernier, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Velpeau.

La séance s'est ouverte par la proclamation des prix décernés pour 1863 et des sujets de prix proposés.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

PRIX DÉCERNÉS. *Grand prix de mathématiques.* — Question proposée en 1854 et

prorogée à 1863 : « Examen comparatif des théories relatives aux phénomènes ca-« pillaires. » Ce prix n'a pas été décerné; l'Académie a accordé un encouragement de 1,000 francs à l'auteur du mémoire n° 2 et une pareille somme de 1,000 francs à M. Édouard Desains, auteur d'un mémoire inséré dans les *Annales de chimie et de physique.*

Grand prix de mathématiques. — Question proposée pour 1848 et remise à 1863 : « Perfectionner en quelque point important la théorie géométrique des polyèdres. » Ce prix n'a pas été décerné; la question est retirée du concours.

Prix de statistique, fondation Montyon. — L'Académie n'a pas décerné ce prix; elle a accordé deux mentions honorables: l'une à M. de Saint-Martin, de Metz, pour son *Atlas géographique, statistique et historique de la Moselle,* l'autre à M. Malbranche, de Rouen, pour sa *Géographie ou Statistique pharmaceutique des productions naturelles et industrielles de la France* (manuscrit).

*Prix fondé par M*me *la marquise de Laplace.* — Ce prix, consistant dans la collection complète des ouvrages de Laplace, a été remis à M. Armand-Nicolas Demongeot, né à Mâcon le 9 juin 1842, sorti cette année le premier de l'École polytechnique et classé dans le service des mines le 25 août 1863.

PRIX PROPOSÉS. *Grand prix de mathématiques pour 1865.* — Question substituée à celle des polyèdres : « Perfectionner en quelque point important la partie de l'a-« nalyse mathématique qui se rapporte à l'intégration des équations aux dérivées « partielles du deuxième ordre. » Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er juillet 1865.

Grand prix de mathématiques. — Question proposée pour 1863, et remise à 1865 : « Trouver quel doit être l'état calorifique d'un corps solide homogène indéfini, pour « qu'un système de lignes isothermes, à un instant donné, reste isotherme après un « temps quelconque, de telle sorte que la température d'un point puisse s'exprimer « en fonction du temps et de deux autres variables indépendantes. »

Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er juillet 1865.

Prix Damoiseau, à décerner en 1865. — Un décret impérial, en date du 13 mai 1863, a autorisé l'Académie des sciences à accepter la donation, qui lui a été faite par Mme la baronne veuve de Damoiseau, d'une somme de *vingt mille francs,* « dont le revenu est destiné à former le montant d'un prix annuel qui recevra la « dénomination de *prix Damoiseau.* Ce prix sera décerné par l'Académie à l'auteur, « français ou étranger, du mémoire de théorie suivi d'applications numériques qui « lui paraîtra le plus utile au progrès de l'astronomie. Il pourra aussi être partagé « entre plusieurs savants. — Lorsque l'Académie le jugera convenable, l'auteur « d'un mémoire couronné pourra recevoir le montant du prix pendant plusieurs « années consécutives. S'il n'y avait pas lieu de décerner ce prix, l'Académie pour-« rait en employer la valeur en encouragements pour des travaux astronomiques du « même genre. — Ce prix, quand l'Académie le jugera utile au progrès de la « science, pourra être converti en prix triennal sur une question proposée. »

En conséquence, l'Académie annonce que ce prix sera décerné, pour la première fois, dans sa séance publique annuelle de 1865.

Les ouvrages devront être parvenus au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1865.



SCIENCES PHYSIQUES.

PRIX DÉCERNÉS. *Grand prix des sciences physiques pour 1863.* — Question proposée : « Rechercher quels sont les changements qui s'opèrent, pendant la germination, dans la constitution des tissus de l'embryon végétal et du périsperme, ainsi « que dans les matières que ces tissus renferment. » Ce prix a été décerné à M. Arthur Gris, docteur ès sciences, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.

Prix de physiologie expérimentale, fondation Montyon. — Ce prix a été décerné à M. Armand Moreau pour ses *Recherches sur la vessie natatoire des poissons.* L'Académie a accordé un second prix à MM. Philipeaux et Vulpian pour leurs travaux relatifs à la physiologie du système nerveux, et une mention très-honorable à M. Battaille, professeur au Conservatoire de musique, pour ses *Recherches physiologiques et anatomiques sur la voix humaine.*

Prix de médecine et de chirurgie. — L'Académie a décerné à M. Chassaignac un prix de 2,500 francs; à MM. Bourdon, Cahen, Debout et Gallois, des mentions honorables avec 1,500 francs pour chaque mention.

Prix des arts insalubres. — L'Académie a décerné : 1° un prix de 2,500 francs à M. Grimaux de Caux pour son livre *Des Eaux publiques et de leur application aux besoins des grandes villes et des habitations rurales;* 2° un prix de 2,500 francs à M. Guignet pour la préparation d'un vert de chrome salubre, propre à l'impression sur tissus et à la fabrication des papiers peints; 3° une récompense de 1,500 francs à M. Bouffé pour avoir substitué aux verts arsenicaux, dans la coloration des tissus employés pour les fleurs artificielles, un vert résultant du mélange de l'acide picrique avec le vert de Guignet.

Prix Cuvier, pour 1863. — L'Académie a décerné ce prix à sir R. I. Murchison, correspondant de la section de géologie et de minéralogie, directeur général du *Geological survey* de la Grande-Bretagne, pour l'ensemble de ses travaux sur les terrains de sédiments anciens on *palæozoïques.*

Prix Bordin. — Question proposée en 1859 pour 1861 et remise à 1863 : « Étude des vaisseaux du latex. » L'Académie a partagé ce prix entre M. Léopold Dippel, à Idar, principauté de Birkenfeld (grand-duché d'Oldenbourg), et M. le docteur Johannes Hanstein, à Berlin.

Question proposée pour 1862 : « Faire l'histoire anatomique et physiologique du « corail et des autres zoophytes de la même famille. » Ce prix a été décerné à M. Lacaze Duthiers.

Prix Morogues. — Ce prix a été accordé à M. Barral pour l'ouvrage périodique intitulé : *Journal d'agriculture pratique.*

Prix Jecker. — Ce prix a été décerné à M. Hofmann pour ses travaux de chimie organique, et en particulier pour ses travaux relatifs aux alcalis artificiels dits *organiques.*

Prix Barbier. — L'Académie a partagé ce prix entre M. Jules Lépine, pharmacien de première classe à l'hôpital de Pondichéry, et M. Vieillard, médecin de la marine, pour leurs travaux sur les plantes médicinales.

PRIX PROPOSÉS. *Grand prix des sciences physiques.* — La question suivante, proposée pour le concours de 1863, est remise au concours pour 1866 : « De la pro- « duction des animaux hybrides par le moyen de la fécondation artificielle. » Le prix sera de 3,000 francs.

Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 décembre 1865.

Le grand prix des sciences physiques pour 1865 sera décerné « au travail ostéo-« graphique qui contribuera le plus à l'avancement de la paléontologie française, « soit en faisant mieux connaître les caractères anatomiques d'un ou de plusieurs « types de vertébrés et en fournissant ainsi des éléments importants pour l'étude de « nos faunes tertiaires, soit en traitant d'une manière approfondie des fossiles qui « appartiennent à l'une des classes les moins bien connues de ce grand embranche-« ment du règne animal. » — Le prix sera de 3,000 francs. Le terme du concours est fixé au 1er novembre 1865.

Prix Bordin. — Question proposée pour 1863 et remise au concours de 1866: « Déterminer par des recherches anatomiques s'il existe, dans la structure des tiges « des végétaux, des caractères propres aux grandes familles naturelles et concordant « ainsi avec ceux déduits des organes de la reproduction. » L'Académie admettra à concourir tout travail consciencieux qui aurait pour objet spécial l'étude anatomique comparée d'un ou plusieurs genres de tiges, et notamment l'examen des lianes et tiges grimpantes et volubiles, étudiées comparativement avec les autres sortes de tiges dans les mêmes familles végétales. — Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er avril 1866.

Question proposée en 1863 pour 1865 : « Déterminer expérimentalement les « causes de l'inégalité de l'absorption par des végétaux différents des dissolutions « salines de diverses natures que contient le sol, et reconnaître, par l'étude anato-« mique des racines, les rapports qui peuvent exister entre les tissus qui les consti-« tuent et les matières qu'elles absorbent ou qu'elles excrètent. » Le prix sera de 3,000 francs. Les mémoires devront être envoyés avant le 1er septembre 1865.

Prix Godard. — Ce prix, dont la valeur est de 1,000 francs, est destiné au meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires. Il sera décerné pour la première fois en 1865. Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er avril 1865.

Après la proclamation et l'annonce de ces divers prix, M. Flourens, secrétaire perpétuel, a lu un éloge historique d'André-Marie-Constant Duméril. La séance s'est terminée par la lecture d'une notice de M. Bertrand sur la vie et les travaux de Képler.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Saint Christodule et la réforme des couvents grecs au XIe siècle, par Édouard Le Barbier, ancien élève de l'École d'Athènes. Paris, imprimerie de Lainé et Havard, librairies de Firmin Didot et de Hachette, 1863, in-18 de 72 pages. — M. Le Barbier, qui a visité, en 1853, les îles de la Grèce, et obtenu l'autorisation de transcrire les bulles d'or du couvent de Saint-Jean, à Patmos, publie, d'après ces documents, une histoire succincte de la vie de saint Christodule, fondateur de ce couvent,

et réformateur des monastères grecs au XIe siècle. Cet opuscule, curieux par les renseignements qu'il fournit sur l'administration des empereurs de Constantinople, présente cette administration sous un jour très-peu favorable, et l'auteur n'est pas moins sévère pour les moines de l'Orient.

La perte d'Éden. Le Paradis perdu de Milton, traduction linéaire, métaphrastique et littérale, par Jean de Dieu. Paris, imprimerie de Hennuyer, librairie de L. Hachette, 1864, in-8° de VIII-479 pages. — L'auteur de cette nouvelle traduction du *Paradis perdu* a pensé qu'en donnant une interprétation littérale du poëme anglais, en calquant la phrase de Milton, en suivant sa pensée au moyen d'un arrangement de mots identique, il reproduirait d'une manière plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'ici le caractère et la physionomie de l'œuvre originale. Sans porter ici un jugement sur ce système, nous croyons pouvoir dire que le traducteur a souvent surmonté heureusement les difficultés de sa tâche. On pourra apprécier les mérites divers de ce travail consciencieux, en le comparant au texte anglais placé en regard de la version française.

Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'étranger, par le comte Achmet d'Héricourt. Tome premier. France, Belgique, Hollande, Angleterre. Paris, imprimerie de Ch. Bonnet, librairies de Durand et de Dumoulin, 1863, in-8° de 472 pages. — Ce recueil, bien conçu, a le mérite de réunir des renseignements utiles qu'on ne pouvait se procurer qu'en consultant de nombreux ouvrages. Une publication du même genre avait paru, en 1846, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, mais elle n'a pas été continuée; elle ne concernait d'ailleurs que les Sociétés savantes de la France. L'Annuaire que fait paraître M. le comte d'Héricourt retrace l'historique de chaque société française ou étrangère depuis sa fondation, et cite les travaux qu'elle a publiés ou qui sont en cours d'exécution. Ces indications sont précieuses pour les recherches historiques ou littéraires. On pourrait y signaler quelques lacunes; mais l'auteur réparera sans doute ces légères omissions dans le second volume qu'il annonce. Nous ne pouvons que souhaiter le succès de ce recommandable travail.

Archives royales de Chenonceau. Pièces historiques relatives à la châtellenie de Chenonceau sous Louis XII, François Ier et Henri II, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis, publiées pour la première fois d'après les originaux et avec une introduction, par M. l'abbé C. Chevalier, secrétaire de la Société archéologique de Touraine. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de J. Techener, 1864, trois volumes in-8° de CLXXIX-198, 312 et 241 pages. — Cette publication, d'une véritable importance historique, s'ouvre par une introduction étendue, où l'on trouve une description détaillée du château de Chenonceau, suivie d'une histoire intéressante des transformations successives qu'a subies cette habitation royale et des personnages qui l'ont possédée. Nous y avons remarqué particulièrement deux chapitres pleins de curieuses recherches, traitant, l'un, des protecteurs des arts en Touraine au XVIe siècle, l'autre du morcellement du sol, de l'agriculture et de la valeur des monnaies à la même époque. Le reste du premier volume est rempli par des pièces historiques au nombre de trente-sept, dont la plus ancienne est de l'an 1243 et la dernière de l'année 1742. Le tome second contient les « comptes des recettes et dépenses faites à « Chenonceau par Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois; » et le troisième les « lettres et devis de Philibert de l'Orme et autres pièces relatives à la construction « de ce château. » Tous ces documents étaient inédits; ils seront consultés avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à l'étude des mœurs et à l'histoire des arts.

Œuvres complètes d'Isocrate, traduction nouvelle avec texte en regard, par le duc

de Clermont-Tonnerre. Tome troisième. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1864, in-8° de 624 pages. — Ce troisième et dernier volume complète la traduction d'Isocrate que vient de publier M. le duc de Clermont-Tonnerre. Nous nous proposons de revenir sur cette intéressante publication.

Histoire de la littérature espagnole de G. Ticknor. Première période, depuis les origines jusqu'à Charles-Quint. Traduite de l'anglais pour la première fois avec les notes et additions des commentateurs espagnols, D. Pascal de Gayangos et D. Henri de Vedia, par J. G. Magnabal, agrégé de l'Université, etc. Paris, imprimerie de Lainé et Havard, librairie de A. Durand, 1864, in-8° de XXIII-667. — L'*Histoire de la littérature espagnole,* publiée par Ticknor en Amérique, en 1849, et qui fait autorité auprès des juges compétents, méritait d'être traduite en français, comme elle l'a été déjà en espagnol et en hollandais. M. Magnabal s'est acquitté de cette tâche avec un soin scrupuleux, et il a complété l'œuvre de l'auteur en y joignant ses propres remarques ainsi que les commentaires des traducteurs espagnols, P. de Gayangos et H. de Vedia. La première période, seule comprise dans ce volume, commence aux origines de la langue espagnole et se termine au XVI° siècle.

Annuaire de l'archiviste..., contenant les lois, décrets et instructions relatifs au service des archives, etc. par M. Aimé Champollion-Figeac. Troisième année, Paris, imprimerie et librairie de Paul Dupont, 1863, in-8° de 154 pages. — Outre les lois, décrets et instructions concernant les archives départementales, communales et hospitalières, on trouve dans cet annuaire des renseignements intéressants sur les collections de chaque dépôt et l'état du personnel des archives des préfectures. A ces indications, utiles surtout au point de vue administratif, M. Champollion joint des notices historiques qui ont pour but de faire connaître la liste des collections que renferment les archives de chaque département et les documents les plus importants qu'on peut y consulter. Les quatre notices publiées dans ce volume se rapportent aux archives de l'Ardèche, des Ardennes, de l'Ariége et de l'Aube. On y remarquera aussi une note assez étendue sur les archives communales de Chartres. Cet annuaire, rédigé avec beaucoup de soin, ne profitera pas seulement aux archivistes. Ce sera, dans quelques années, un guide précieux pour l'étude des sources de notre histoire.

Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la Géographie de Grégoire de Tours, par le vicomte de Ponton d'Amécourt. Paris, imprimerie de Thunot, librairie de Durand, 1864, in-8° de VII-220 pages. — L'auteur de cet essai a entrepris de confronter les légendes des monnaies mérovingiennes avec les noms géographiques cités par Grégoire de Tours et Frédégaire, de manière à tirer de cette comparaison un double élément de certitude ou de probabilité pour l'attribution d'un grand nombre de monuments. Cinq tables placées à la fin du volume offrent au lecteur le résumé méthodique ou alphabétique de tout ce que contient l'ouvrage.

Mission de Ghadumès (1862). Rapports officiels et documents à l'appui publiés avec l'autorisation de S. Exc. le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie. Alger, imprimerie de Duclaux; Paris, librairie de Challamel aîné, 1863, in-8° de 358 pages, avec 22 planches et cartes. — En 1862 une mission fut envoyée à Ghadamès pour conclure une convention commerciale avec le chef des Touaregs-Azgueurs. Le volume que nous annonçons réunit les pièces officielles relatives à cette mission et les documents recueillis pendant le voyage. C'est l'ouvrage le plus complet que l'on possède à présent sur ces pays encore si peu explorés. On y trouvera, outre le rapport d'ensemble adressé au gouverneur de l'Algérie par

M. Mircher, lieutenant-colonel d'état-major, chef de la mission, et le texte de la convention conclue avec les chefs touaregs, une notice étendue sur le commerce du Soudan, le journal de route et une notice sur Ghadamès, les itinéraires de routes suivies par les caravanes, un tableau de l'état politique et social du pays des nègres et une étude sur le climat, l'hygiène et les maladies des pays parcourus.

ALLEMAGNE.

Le Brésil littéraire, histoire de la littérature brésilienne, suivie d'un choix de morceaux tirés des meilleurs auteurs brésiliens, par Ferdinand Wolf, docteur en philosophie, conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne, etc. Berlin, librairie de A. Asher et Cie; à Paris, chez Durand, 1863, in-8° de XVI-334 pages. — Les habitants primitifs du Brésil, en se mêlant aux colons portugais, ont exercé sur le développement du caractère des Brésiliens, et, par conséquent, sur les œuvres de l'esprit chez ce peuple une influence que venait encore augmenter la nature riche et grandiose du pays. La littérature brésilienne diffère donc assez notablement de celle du Portugal, et elle a fait, de nos jours, des progrès assez sensibles pour qu'on ne puisse plus longtemps lui refuser une place à part. Dans un livre intéressant, publié en 1826, M. Ferdinand Denis en avait fait connaître les productions les plus remarquables; mais le développement que la littérature du Brésil a pris depuis cette époque rendait nécessaire un nouvel ouvrage sur le même sujet. Celui que vient de publier M. Wolf est écrit avec beaucoup de méthode et de clarté. Au récit du développement des lettres au Brésil, il a joint une anthologie des œuvres des principaux écrivains de ce pays, parmi lesquels les poëtes tiennent le premier rang. Ce travail sera d'autant mieux accueilli en France, que nos bibliothèques les plus riches possèdent à peine les œuvres d'un petit nombre d'écrivains du Brésil.

TABLE.

Pages.

Lives of Edward the Confessor. (Article de M. Littré.) 5

Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, par M. de Cherrier. (7e article de M. Mignet.) 18

Saint-Martin, le Philosophe inconnu, etc. par M. Matter. — La correspondance inédite de L.-C. de Saint-Martin, etc. par MM. L. Schauer et Alph. Chuquet. (3e article de M. Franck.) 32

La Vie de Mahomet, par M. W. Muir. — La vie et la doctrine de Mahomet, par M. A. Sprenger. (7e et dernier article de M. Barthélemy Saint-Hilaire.) 47

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux 62

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

FÉVRIER 1864.

Copernic et ses travaux (Nicolai Copernici opera omnia). Varsovie, 1856.

La rotation diurne de notre globe et son mouvement annuel autour du soleil sont aujourd'hui des vérités sans contradicteurs; il en est peu cependant qui se soient plus difficilement imposées à la conscience de l'esprit humain. Copernic eut la gloire de les affirmer, et il en est, suivant Voltaire, le véritable et seul inventeur. « Le trait de lumière qui éclaire « aujourd'hui le monde est parti, dit le grand écrivain, de la petite ville « de Thorn. » Il tranche ailleurs la question en affirmant qu'une si belle et si importante découverte, une fois proclamée, se serait transmise de siècle en siècle comme les belles démonstrations d'Archimède, et ne se serait jamais perdue. Il n'en a pas été ainsi pourtant : les hommes n'acceptent pas si facilement une vérité aussi éloignée des sens, et une erreur aussi ancienne que le monde ne s'arrache pas par un seul effort. Les philosophes de l'antiquité ont cru au mouvement de la terre, et, sans qu'il soit possible de marquer l'origine de cette opinion, on voit qu'elle avait fait impression sur Archimède comme sur Aristote et sur Platon. Cicéron et Plutarque en parlent en termes très-précis. Cette théorie n'était donc pas nouvelle; mais le nombre de ses adeptes ayant diminué d'âge en âge, elle était complétement délaissée et comme éteinte dans l'oubli, lorsque Copernic, lui donnant pour ainsi dire une nouvelle vie, la fit retentir assez haut pour y attacher son nom à jamais.

10

Les preuves sont nombreuses et précises; il serait inutile de les rapporter; mais il ne l'est peut-être pas d'avoir signalé l'erreur dans laquelle Voltaire est tombé pour s'être trop fié à la logique. Ce n'est pas elle qui décide les questions historiques, et un fait bien constant doit prévaloir sur les conjectures et les opinions du plus admirable bon sens.

Copernic a d'ailleurs réfuté d'avance son trop exclusif admirateur en rapportant avec une grande bonne foi les passages d'écrivains anciens où il a puisé la première idée de son système; les indications qu'il donne sont nettes et précises, mais malheureusement très-brèves; elles forment presque tout ce que nous possédons sur la marche secrète de son esprit. L'histoire de ses idées restera donc, quoi qu'on fasse, mal connue, et, en cherchant à en retracer les principaux traits, nous serons souvent réduits aux conjectures.

Copernic est né à Thorn, en 1472. Il perdit son père à l'âge de dix ans, et reçut, sous la direction de son oncle, évêque de Warmie, une éducation très-soignée et dirigée surtout vers l'étude des lettres. On a conservé de lui une élégante traduction latine des épîtres de Théophylacte, qu'il offrit à son oncle, en l'avertissant qu'expurgées avec soin elles méritent toutes le titre de lettres morales, accordé par l'auteur grec à quelques-unes seulement.

Copernic, à l'âge de dix-sept ans, fut envoyé à Cracovie, pour y étudier la médecine; mais, loin d'en faire son occupation exclusive et unique, il suivit avec succès tous les cours de l'université. Celui du professeur d'astronomie, Albert Brudvinski, intéressa particulièrement sa curiosité; un charme puissant s'attacha tout d'abord pour lui aux rudes et grossiers instruments alors en usage, et le jeune étudiant se fit initier à leur emploi. L'ardeur de son esprit l'entraînait en même temps vers les arts; il suivit un cours de perspective, et, passant de la théorie à la pratique, il s'adonna pendant quelque temps à la peinture; il y montra, comme en tous ses travaux, de très-heureuses dispositions, et fit même quelques portraits d'après nature qui furent trouvés très-ressemblants.

Rabelais nous apprend que « les jeunes gens studieux et amateurs de « pérégrinité » étaient déjà, à cette époque, « convoiteux de visiter les « gens doctes, antiquités et singularités d'Italie. » Copernic, bien préparé à profiter d'un tel voyage se rendit, à l'âge de vingt-trois ans, à l'université de Padoue, dont les maîtres habiles étaient alors en grand renom; il y suivit les cours de médecine et de philosophie, et obtint deux des couronnes décernées chaque année aux élèves les plus distingués par la science et par le talent. Ses études médicales étaient cepen-

dant interrompues par de fréquentes excursions à Bologne, où l'attirait la réputation et le savoir du professeur d'astronomie Dominique Maria, de Ferrare, dont il devint bientôt l'intime ami. L'exemple et les conseils de Maria fortifièrent le goût de Copernic pour l'astronomie et l'engagèrent dans la voie qu'il ne devait plus quitter. La médecine fut bientôt délaissée : le jeune étudiant vint se fixer à Bologne, et Maria l'admit à travailler dans son observatoire; cette flatteuse collaboration fut utile à Copernic, et contribua sans doute à faire de lui un astronome accompli, mais sans le conduire immédiatement à des découvertes réelles. Parmi les résultats de ces premiers travaux, on cite même une erreur manifeste et une observation dont l'exactitude est douteuse : Maria croyait avoir démontré que le pôle de la terre se déplace à sa surface et que, depuis les temps historiques, la latitude des villes d'Italie a changé de près d'un degré; il fit partager son opinion à Copernic, qui plus tard y renonça, car il n'en fait pas mention dans son ouvrage. Dans une observation faite à Bologne, en 1497, les deux astronomes crurent apercevoir une étoile à travers la partie obscure du disque de la lune, qui semblait laisser passer ses rayons. Rien n'étant venu depuis confirmer cet incompréhensible phénomène, les astronomes s'accordent à n'y pas ajouter foi.

Avant de retourner en Pologne, Copernic se rendit à Rome; il y vit le célèbre astronome Regiomontanus, dont il s'attira l'estime. Recommandé par son oncle l'évêque, et déjà digne d'être recherché pour son propre mérite, il ne fut pas traité en étudiant qui vient recevoir des leçons, mais en astronome qui peut en donner, et on le fit asseoir à côté des maîtres. La licence, *licentia docendi*, qu'il avait reçue à Cracovie, fut jugée valable à Rome, et Copernic professa, pendant quelques mois, auprès de Regiomontanus, dont les savants entretiens concoururent heureusement, avec ceux de Maria, aux progrès de ses études astronomiques. On a dit même que ce célèbre astronome, parvenu par ses propres réflexions à soupçonner le mouvement de la terre, avait dirigé dans cette voie les méditations de Copernic; mais aucune preuve précise ne rend cette opinion vraisemblable. Regiomontanus mourut peu de temps après, assassiné par les fils d'un homme dont il avait trop vivement critiqué les ouvrages. Aucun des écrits qu'il a laissés n'autorise à le regarder comme l'initiateur ou le précurseur de Copernic.

Copernic revint en Pologne à l'âge de vingt-neuf ans, bien résolu de consacrer à l'astronomie un talent développé par dix années d'études aussi brillantes que variées : pour lui en faciliter les moyens, son oncle, pendant son séjour en Italie, avait obtenu pour lui un canonicat dans

l'église de Frauenbourg. Un canonicat! c'était alors l'ambition commune à tous les aspirants aux études libérales: poëtes, philosophes et médecins y voyaient la seule chance de tranquillité et d'indépendance. Le mérite aidait sans doute à y parvenir, mais il ne faudrait pas trop en citer comme preuve l'exemple de Copernic, car son frère aîné, nommé André, et si complétement obscur que la tradition ne nous a rien appris de plus sur son compte, fut pourvu en même temps que lui. Sans besoins comme sans ambition, et plus assidu à son observatoire que dans le chœur, l'heureux Nicolas n'interrompait ses travaux scientifiques que pour se livrer aux faciles devoirs de sa profession. Comme il avait obtenu depuis longtemps le bonnet de docteur en médecine, quelques malades réclamaient, il est vrai, ses conseils, qu'il accordait toujours gratuitement, mais ce désintéressement n'augmentait pas la confiance, et sa clientèle ne fut jamais considérable : c'était ce qu'il désirait. Quelles que fussent cependant ses préoccupations scientifiques, il ne négligea jamais les devoirs que lui imposait la confiance des malades.

Sa réputation franchit même peu à peu les limites de son diocèse : une correspondance récemment publiée montre que le duc Albert, grand maître des chevaliers teutoniques, eut recours à lui en 1541, dans une maladie grave de l'un de ses conseillers, le priant d'accorder « ses bons conseils et avis à son serviteur pour le guérir avec l'aide de « Dieu. » Copernic, âgé de soixante-neuf ans, se rendit immédiatement aux prières du duc, après avoir obtenu l'autorisation des chanoines ses confrères; il resta près d'un mois auprès de lui et continua même longtemps après à envoyer par écrit ses conseils au malade, qui guérit vraisemblablement, car la correspondance, fort insignifiante d'ailleurs, qui nous a été conservée, ne mentionne pas l'issue de la maladie.

C'est dans les premières années de son retour en Pologne que Copernic paraît avoir arrêté ses idées sur le système du monde et composé son célèbre ouvrage sur les révolutions des corps célestes; il le garda inédit pendant près de trente ans. Quoiqu'il le perfectionnât sans cesse et qu'il eût une peine extrême à se satisfaire lui-même, on s'expliquerait difficilement un si long retard, si l'on ne savait quelles appréhensions pouvaient le retenir, et combien de difficultés la publication de ses idées lui eût sans doute attirées.

L'Almageste de Ptolémée était la règle universelle des opinions docilement reçues et transmises, comme évidentes et indubitables, d'une génération à l'autre. Copernic, refusant de déférer à cette autorité, osa le premier s'affranchir du joug; la complication des mouvements admis par les écoles ne satisfaisait pas son esprit, cette architecture bizarre le

scandalisait; elle ne pouvait convenir, selon lui, à un édifice aussi majestueux, et remplir la haute idée de perfection qui s'y rattache.

Pénétré de cette pensée et sans se soucier des opinions reçues, il chercha la vérité avec autant d'ardeur que d'indépendance de raison. Voulant d'abord, suivant l'usage, trouver un point d'appui chez les anciens, il commença par relire soigneusement les écrits des philosophes, pour se familiariser avec leurs doctrines et savoir ce qu'ils ont pensé sur ce grand et éternel sujet de méditation, ne craignant pas de traverser bien des nuages pour découvrir quelques rayons.

Dans ce siècle de fausse science et d'érudition sans lumières, les intelligences enchaînées par de vaines subtilités n'apprenaient pas à raisonner mais à croire; les plus doctes passaient pour les plus habiles, et les anciens n'avaient plus que des commentateurs. Copernic se fit leur disciple; cherchant des idées et non des autorités, il osa les aborder avec un esprit d'examen que les écoles ne connaissaient plus, pour adopter et perfectionner ce qu'il trouverait près d'eux de meilleur et de vrai. Avec de l'imagination et un jugement droit, il aurait pu certainement trouver, sans aucun secours, l'idée hardie qui a fait sa gloire; mais, quand il déclare formellement le contraire, pourquoi récuserait-on son témoignage? « Je pris, dit-il, la résolution de relire les ouvrages « de tous les philosophes, pour y chercher si aucun d'eux n'avait admis « pour les sphères célestes d'autres mouvements que ceux acceptés dans « les écoles, et je trouvai dans Cicéron que Nicétas croyait au mouve« ment de la terre. Plutarque m'apprit ensuite que cette opinion avait « été partagée par plusieurs autres; voici ses propres paroles : Les autres « tiennent que la terre ne bouge, mais Philolaüs, pythagoricien, tient « qu'elle se meut en rond par le cercle oblique, ne plus ne moins que « fait le soleil et la lune. Héraclite du Pont et Ecphantus, pythagori« cien, remuent bien la terre; mais non pas qu'elle passe d'un lieu dans « un autre, étant enveloppée, comme une roue, de bandes, depuis l'o« rient jusqu'à l'occident, alentour de son propre centre. »

Copernic aurait pu citer une autorité plus considérable : Archimède, en effet, au commencement du livre intitulé *Arénaire*, est plus net et plus précis encore :

« Le monde, dit-il, est appelé par la plupart des astronomes une « sphère dont le centre est le même que celui de la terre, et dont le « rayon est égal à la distance de la terre au soleil. Aristarque de Samos « rapporte cette opinion en la réfutant : d'après lui, le monde serait « beaucoup plus grand; il suppose le soleil immobile, ainsi que les « étoiles, et pense que la terre tourne autour du soleil comme centre, et

« que la grandeur de la sphère des étoiles fixes, dont le centre est celui « du soleil, est telle, que la circonférence du cercle décrit par la terre « est à la distance des étoiles fixes comme le centre d'un cercle est à sa « surface. »

Ce sont ces passages si formels qui, comme le dit Copernic, lui donnèrent ouverture à l'idée du mouvement de la terre et furent pour lui comme une révélation; il y vit le moyen de simplifier les rouages si nombreux et si compliqués de la machine céleste. Le succès dépassa ses espérances, et la lumière se fit bientôt dans son esprit. Plus soucieux cependant du repos qu'ambitieux d'une gloire éclatante, il continua silencieusement ses travaux, perfectionnant sans cesse son ouvrage et fortifiant ses convictions par l'étude continuelle des observations anciennes et par la contemplation assidue du ciel, trop souvent voilé malheureusement par les brouillards de la Vistule. Le but principal de l'ouvrage de Copernic est d'établir le double mouvement de la terre, par la simplicité et la régularité des explications qu'il fournit, et dont le majestueux ensemble n'a pas besoin d'autres preuves pour s'imposer irrésistiblement à l'esprit.

Ptolémée, lui-même, n'ignorait pas que l'hypothèse de la rotation de la terre explique très-simplement quelques-unes des apparences de l'univers, mais il n'avait pas osé l'adopter; il était trop éclairé pour voir une difficulté sérieuse dans l'absence apparente du mouvement; quelque rapidement en effet que la terre nous emporte, les objets qui nous entourent, suivant tous en même temps la même voie, éprouvent un déplacement commun, dont l'impétuosité devient par suite imperceptible. Ptolémée le comprit sans doute; mais il recula devant une objection qui lui semblait sans réplique.

« Si la terre, dit-il, tournait en vingt-quatre heures autour de son « axe, les points de sa surface seraient animés d'une vitesse immense, et, « de leur rotation naîtrait une force de projection capable d'arracher de « leurs fondements les édifices les plus solides, en faisant voler leurs « débris dans les airs. »

Cette appréciation des effets de la rotation terrestre repose sur une confusion qu'il faut signaler, et la difficulté disparaît lorsqu'en invoquant les véritables principes de la mécanique on veut la pousser à bout.

On doit distinguer, dans le mouvement d'un corps qui tourne, la vitesse absolue des points situés à la surface et la vitesse de rotation mesurée par la durée d'un tour entier; la force de projection dont parle Ptolémée, et que nous nommons *force centrifuge*, dépend de ces deux

vitesses à la fois, et leur est proportionnelle à toutes deux. Or, dans le cas de la rotation terrestre qui nous occupe, si la vitesse des points situés à la surface est très-grande, la vitesse de rotation est extrêmement petite : un tour en vingt-quatre heures, c'est la moitié de ce que fait l'aiguille des heures d'une horloge, et, tout calcul fait, la force centrifuge produite par la rotation de la terre, loin de pouvoir arracher les édifices de leurs fondements, diminue seulement le poids des corps situés à l'équateur, où elle est la plus forte, de trois grammes environ par kilogramme.

Galilée rencontra, un siècle plus tard, la même difficulté, sans réussir à la dénouer exactement. Copernic pouvait bien moins encore faire un tel calcul, qui eût dépassé de beaucoup ses connaissances en mécanique, mais il ne renonça pas pour cela à ses convictions; tout en regardant l'objection comme sérieuse, il n'en fut ni retardé, ni troublé, et crut pouvoir tout concilier par une distinction subtile : « La rotation de la terre étant, dit-il, un mouvement naturel, « les effets en sont tout autres que ceux d'un mouvement violent, et « l'on ne doit pas assimiler la terre, qui tourne en vertu de sa propre « nature, à une roue que l'on force à tourner. » Deux cents ans de travaux et de découvertes ont effacé de la science cette distinction entre le mouvement naturel et le mouvement violent. Un corps, quel qu'il soit, n'a en lui aucune vertu réelle, aucune *causalité*, pour produire son propre mouvement ou pour en changer la direction. Les corps célestes, dans leurs évolutions, ne diffèrent en rien des autres; ils sont soumis aux mêmes lois mécaniques, de même que les substances organisées dans les corps vivants obéissent aux mêmes lois physiques et chimiques qui régissent la matière inerte. Le principe de Copernic est donc faux, mais il n'est pas absurde; il l'a reçu d'ailleurs des péripatéticiens, et il serait aussi injuste de le lui reprocher que de voir une preuve de pénétration dans l'argument sans valeur qui le maintint si heureusement dans la bonne voie.

Copernic admit donc, comme Philolaüs et Héraclite du Pont, que la terre tourne en vingt-quatre heures, et d'occident en orient, autour de la ligne des pôles; entraînés par ce mouvement, dont nous n'avons pas conscience, nous le transportons aux astres, qui semblent, par une rotation contraire, tourner en vingt-quatre heures d'orient en occident autour du même axe.

Cette explication simple d'un phénomène aussi universel fait disparaître bien des difficultés. La distance immense des étoiles exigerait, si leur mouvement était réel, une vitesse qui effraye l'imagination et que

Kepler évaluait beaucoup trop bas en la fixant à dix-sept mille lieues par minute. On s'expliquerait en outre bien difficilement que ce nombre prodigieux de soleils, comme enchaînés par des liens invisibles, conservassent exactement leurs positions relatives, en formant un système invariable qui semble tourner tout d'une pièce, sans être en rien dérangé par une rotation aussi rapide. Comment le soleil, la lune et les planètes participent-ils à ce mouvement en s'y soustrayant cependant en partie, puisqu'on voit varier chaque jour le lieu de leur lever et le cercle qu'ils semblent décrire? Comment enfin le mystérieux ressort qui semble faire tourner l'univers autour d'un axe qui traverse notre globe nous laisse-t-il seuls en dehors de cette rotation? La rotation de la terre faisant disparaître toutes ces difficultés, Copernic la regarda comme démontrée, et, expliquant ainsi le mouvement diurne des astres, il put en faire abstraction dans la suite de ses travaux et se borner à considérer, dans leur étude ultérieure, leur déplacement par rapport aux étoiles.

Les étoiles cependant, tout en conservant leurs positions relatives, semblent entraînées par un autre mouvement extrêmement lent, qui ne se mesure pas par jours, mais par centaines de siècles, et qui, d'après Hipparque, déplace toute la sphère céleste dans le sens de l'écliptique, en lui faisant faire un tour en vingt-six mille ans. Copernic n'abandonna pas pour cela sa croyance à la fixité des étoiles; il comprit que ce ne sont pas elles qui se déplacent : c'est l'axe de la terre qui tourne en vingt-six mille ans autour de l'axe de l'écliptique, en entraînant ainsi le pôle de l'univers, sans cesser de percer le globe terrestre aux mêmes points et sans justifier par conséquent l'opinion de Dominique Maria sur le changement des latitudes géographiques.

Il y a, il faut l'avouer, contradiction géométrique à supposer ainsi un axe de rotation perçant toujours le globe terrestre aux mêmes points et changeant cependant de direction dans l'espace. Si la vitesse du pôle est toujours nulle, l'axe qui y aboutit reste invariable, et le changement de sa direction, quelque lent qu'on veuille le supposer, est impossible. Mais rien sous le soleil n'est rigoureusement immuable; le pôle de la terre n'est pas fixe à sa surface. Un des géomètres les plus pénétrants de notre époque, M. Poinsot, en analysant le phénomène avec autant de finesse que de clarté, a montré que chaque jour notre pôle décrit autour de sa position moyenne un cercle de quelques décimètres; pour les astronomes un mouvement si fin et si délié ne diffère pas de l'immobilité; mais il a de l'importance aux yeux des géomètres; il correspond à un rouage régulier et nécessaire, quoique imperceptible,

de l'immense machine qu'il étudie; la circonférence de ce petit cercle mesure, comme l'a montré M. Poinsot, le chemin que le pôle de l'univers parcourt chaque jour sur la sphère céleste : c'est l'un des pas successifs de cette marche si lente signalée par Hipparque, et qui dure vingt-six mille ans.

Parmi les astres mobiles, le soleil seul suit une marche simple et régulière : on le voit décrire en une année sur la sphère céleste le grand cercle nommé *écliptique*, et, sans être rigoureusement uniforme, son mouvement le deviendrait dans des limites d'exactitude suffisante, si l'on se plaçait pour l'observer en un centre fictif peu éloigné de celui de la terre.

Le mouvement des planètes est plus compliqué : elles vont tantôt plus vite et tantôt plus lentement, tantôt dans un sens et tantôt dans un autre, et leurs stations fréquentes, constamment suivies d'un changement de direction, leur donnent dans le ciel une allure inégale et bizarre. Le mouvement circulaire uniforme, qui convient seul, suivant les astronomes anciens, à la perfection des corps célestes, ne peut évidemment pas expliquer de telles apparences; on avait cru tout concilier par la singulière doctrine des épicycles, qui, au temps de Copernic, régnait encore sans partage. Partant de ce principe *évident* que les corps célestes doivent décrire des cercles, et voyant clairement cependant qu'ils n'en décrivent pas, les anciens astronomes, s'attachant bien plus à accorder les mots qu'à rester conséquents à leur faux principe, disaient que chaque planète est mobile sur un cercle; mais ils admettaient aussitôt que ce cercle, nommé *épicycle*, est entraîné à son tour uniformément sur la circonférence d'un autre cercle, appelé le *déférent*, en emportant la planète qui le parcourt. Celle-ci se trouve ainsi soumise à deux mouvements qui s'altèrent mutuellement par leur composition; elle ne peut, quoi qu'on fasse, décrire qu'une seule courbe, qui n'est pas un cercle, mais qui est produite par la combinaison de deux mouvements circulaires, et, par cette finesse de discours, ils prétendaient tout concilier. Ces hypothèses, qui, d'après Ptolémée, remontent à Apollonius, expliquent les traits généraux des mouvements observés, mais elles sont loin d'en reproduire exactement les détails, et les astronomes, tâtonnant pour ainsi dire dans les ténèbres, n'avaient pas hésité à compliquer leurs hypothèses en augmentant sans limite le nombre de ces cercles qui roulent les uns sur les autres. Leurs dimensions arbitraires, ainsi que leurs vitesses, laissaient une grande latitude qui prolongeait l'illusion, et, pour accorder la théorie avec les observations de plus en plus précises, on avançait dans une voie sans issue, en s'embarrassant dans des entraves

toujours plus nombreuses. Copernic eut assez de liberté d'esprit pour les rejeter, et assez de force pour les rompre d'une main hardie. Il fit disparaître ces vaines subtilités, et, lançant la terre dans l'espace, il plaça le soleil au centre du monde, comme le cœur et le foyer de toute la nature. Qui pourrait, dit-il, choisir une meilleure place pour cette lampe brillante qui illumine tout l'univers? De même que le plus beau tableau ne peut être admiré et compris que d'un point de vue bien choisi, il faut, pour comprendre le système du monde, se placer par la pensée en son centre, qui est celui du soleil : c'est de là que Copernic aperçoit l'ordre harmonieux de l'univers et le spectacle éternel que ses maîtres lui avaient montré tant de fois sans lui enseigner à le comprendre.

Le soleil étant supposé immobile, il faut admettre que la terre tourne autour de lui, en décrivant chaque année un cercle précisément égal à celui dans lequel nous croyons le voir entraîné.

Notre globe perd ainsi son rôle exceptionnel dans l'univers : il cesse d'être le centre et la fin dernière de la création; quelque différence que la vanité humaine veuille établir entre la terre et les autres planètes, on n'aperçoit plus aucun caractère particulier qui la distingue. Copernic nous les montre toutes semblables par la forme, comparables par les dimensions, et circulant, soumises aux mêmes lois, autour du même foyer de chaleur et de lumière, qui luit également pour elles toutes, leur envoie les mêmes clartés, les échauffe des mêmes rayons, et semble les tenir dans la même dépendance. Il faut donc chercher plus haut et plus loin que notre terre les secrets de la sagesse éternelle, ou renoncer modestement à les pénétrer; mais ce sont là des questions délicates, sur lesquelles le chanoine de Frauenbourg ne pouvait guère s'expliquer.

Le mouvement de la terre étant admis, on voit aisément quelles apparences ce déplacement, effectué à notre insu, doit produire sur les différents astres. Si nous nous approchons du soleil, par exemple, il nous semblera que, par un mouvement contraire, c'est lui qui se rapproche de nous; si notre mouvement nous entraîne vers la droite, les apparences seront les mêmes que si, demeurant immobiles, nous le voyions décrire un chemin égal vers la gauche, et une analyse très-aisée du phénomène montre enfin qu'en décrivant une courbe quelconque nous croirons voir le soleil, ou tout autre astre que nous observerons, décrire en sens inverse une courbe précisément égale, et dont les dimensions apparentes dépendent, bien entendu, de la distance qui nous en sépare.

Ces apparences, que Copernic analyse avec autant de solidité que de justesse, s'étendent sans exception à tous les corps célestes accessibles à nos observations; c'est une conséquence à laquelle on ne peut se soustraire et qui semble tout d'abord condamner l'hypothèse. Le mouvement des étoiles est, en effet, complétement expliqué par la rotation de la terre autour de son axe, et nous ne les voyons nullement décrire en outre des cercles parallèles entre eux et égaux à l'orbite présumée de notre planète. Mais cette difficulté n'arrêta pas Copernic; il en conclut seulement qu'à cause de la prodigieuse distance des étoiles le cercle égal à l'orbite terrestre que chacune d'elles devrait sembler décrire paraît tellement petit, qu'il échappe aux observations les plus précises.

Les planètes ne semblent pas non plus décrire des cercles égaux et parallèles au plan de l'écliptique; elles ont donc un mouvement réel qui se combine avec le mouvement apparent que notre esprit leur attribue. Copernic admit que chacune d'elles décrit un cercle autour du soleil; le mouvement de la terre, que nous leur transportons en outre par la pensée, produit alors les mêmes apparences que si chaque planète tournait en une année sur un épicycle égal à l'orbite terrestre entraîné sur l'orbite véritable de la planète, qui semble jouer ainsi le rôle du *déférent* d'Apollonius. On peut, si l'on veut, intervertir les rôles et prendre l'orbite réelle pour épicycle, en la supposant entraînée sur un déférent égal à l'orbite terrestre. La première de ces hypothèses représente, pour les planètes supérieures, Mars, Jupiter et Saturne, le système admis par Ptolémée, et c'est la seconde, au contraire, qui reproduirait les théories de Mercure et de Vénus, telles à peu près qu'elles sont exposées dans l'Almageste. Mais il faut bien remarquer que, dans les idées anciennes, l'identité des dimensions de l'orbite du soleil avec celles des épicycles n'était pas même soupçonnée. Ptolémée, en effet, ne rattachait nullement le mouvement d'une planète à celui d'une autre; le rapport de l'épicycle au déférent et les vitesses avec lesquelles il les supposait parcourues étaient déterminés pour chaque planète, mais sans qu'il y eût aucune relation entre les cercles relatifs aux astres différents; les divers éléments du système restaient indépendants, et l'on ne pouvait ni les placer ni même les ordonner avec certitude: le système de Copernic, en faisant naître les épicycles des apparences produites par un même mouvement, celui de la terre, établit un lien entre ces éléments; ils deviennent, pour ainsi dire, les membres d'un même corps, on peut les contempler d'un seul regard, et le système du monde apparaît pour la première fois dans son harmonieux ensemble.

Le principe de Copernic étant admis, on comprend aisément comment la distance de chaque planète au soleil a pu être approximativement déterminée. Prenons pour exemple la planète de Jupiter; il faut, avant tout, chercher la durée de sa révolution : c'est là un problème dont, malgré les difficultés apparentes, la solution est extrêmement simple. On peut, en effet, comparer la ligne droite, nommée rayon vecteur, qui réunit le centre fixe du soleil au centre mobile de Jupiter, à l'aiguille d'une horloge, et le temps qu'elle met à parcourir son immense cadran est la durée de la révolution de Jupiter. Nous pouvons regarder le rayon vecteur qui réunit la terre au soleil comme une aiguille plus courte que la précédente et tournant dans le même sens; le mouvement de celle-ci est bien connu : elle fait son tour en une année. Supposons maintenant, quoique cela ne soit pas absolument exact, que les plans des deux orbites coïncident, en d'autres termes que les deux aiguilles, de longueur inégale, marchent sur le même cadran. Placés comme nous le sommes, à l'extrémité de la plus petite, il nous est facile de signaler sa rencontre avec la plus grande, et les astronomes qui observent attentivement le soleil et la planète Jupiter sauront dire à quel moment nous nous trouvons sur la ligne qui les joint; ils ont trouvé depuis longtemps que ces oppositions de Jupiter, ou, ce qui revient au même, les rencontres des deux aiguilles, ont lieu, en moyenne, tous les 400 jours. La plus petite fait donc en 400 jours un tour de plus que la plus grande, et, comme le mouvement de celle-ci nous est connu, le plus simple écolier en déduira le mouvement supposé uniforme, c'est-à-dire le mouvement moyen de l'autre; c'est ainsi que l'on a trouvé la durée de la révolution de Jupiter égale à 4332 jours et 14 heures.

Ce résultat étant bien connu, traçons un cercle de rayon arbitraire qui représente l'orbite terrestre et dont le centre figurera le soleil; cherchons à représenter l'orbite de Jupiter sur le même dessin et en conservant les proportions exactes; supposons que l'observation continuelle de la planète nous ait appris qu'elle se trouvait un certain jour placée sur le prolongement de la ligne qui joint le soleil à la terre; choisissons sur le cercle qui représente l'orbite terrestre un point qui, ce jour-là, représentera la terre; sur le rayon correspondant et à une distance inconnue se trouve Jupiter; après quelque temps, après un mois, par exemple, la terre aura parcouru la douzième partie de son orbite et l'on pourra fixer le point où elle se trouve; on pourra aussi, d'après les observations, tracer sur le papier la ligne qui la réunit à Jupiter; et, si l'on suppose enfin que celui-ci se meuve d'un mouvement uni-

forme dans un cercle ayant pour centre le soleil, on pourra tracer le rayon vecteur qui réunit, le même jour, le soleil à Jupiter, et qui fait, avec le rayon primitif relatif au jour de la conjonction, un angle égal aux $\frac{30}{4332}$ de quatre angles droits, c'est-à-dire à 2° 31′ environ; nous avons ainsi deux lignes qui doivent contenir Jupiter; leur intersection donnera la position approchée de la planète; la même construction, reproduite pour des intervalles correspondant à trente jours de marche de l'une et l'autre planète, fournira des points successifs de l'orbite de Jupiter, et tous ces points, si nos hypothèses étaient exactes, se trouveraient sur un même cercle. Malheureusement il n'en est pas ainsi; on obtient, de cette manière, une courbe un peu allongée et sinueuse, qui diffère notablement d'un cercle; la méthode paraît donc sans raison, et l'épreuve n'a pas réussi; elle est cependant un premier pas dans une voie qu'elle met suffisamment en lumière; nos constructions supposent, en effet, que la planète décrive uniformément un cercle ayant pour centre le soleil et dont le plan coïncide avec celui de l'orbite terrestre : ces suppositions ne sont pas exactes, le résultat obtenu n'est donc qu'une première approximation. Semblable aux premiers architectes chrétiens, qui, pour élever les temples de la foi nouvelle, employaient les débris des monuments antiques, Copernic eut recours aux procédés habituels de Ptolémée et supposa un excentrique et un épicycle; mais l'algèbre est le seul instrument assez fin pour déterminer ces éléments nouveaux et la seule langue assez précise pour débrouiller la confusion d'un tel problème. Nous devons nous borner à avoir marqué le principe et le trait essentiel de la méthode; il serait inutile de suivre Copernic dans le détail de la solution. Ce retour aux épicycles est une contradiction dans le système; il altère la simplicité qui en fait la grandeur et la beauté, et forme une tache véritable. C'est le seul point sur lequel le livre des révolutions éloigne le lecteur des grandes voies de la science moderne. Après avoir exposé les détails de son système, Copernic, content d'en avoir assez dit pour assurer le triomphe de ses idées, s'est abstenu d'en résumer les traits essentiels et de faire ressortir l'appui qu'ils se prêtent mutuellement. C'est par des communications verbales qu'il compléta, dit-on, ses démonstrations, et, pour retrouver toute sa pensée, il faut la deviner dans les écrits, la plupart bien timides, qui, inspirés de lui, viennent se placer entre son livre des révolutions et les œuvres immortelles et originales de Galilée et de Kepler. C'est Kepler lui-même qui, tout jeune encore et disciple de Mœstlin, a résumé, de manière à les imprimer fortement dans les esprits, ses arguments les plus décisifs, qui se transmettaient

sans doute comme en confidence, et sans se hasarder dans les chaires officielles.

« C'est, dit-il, après de profondes réflexions et soutenu par l'autorité « de mon maître Mœstlin que j'ai adopté le système de Copernic, » et, après avoir exposé sommairement la différence des deux doctrines, il ajoute : « On peut demander à Ptolémée pourquoi les excentriques de « Mercure et de Vénus et celui du soleil sont parcourus en temps égaux ; « son système ne rend aucunement raison de cette coïncidence : celui « de Copernic, au contraire, nous montre que ces trois mouvements « sont des apparences produites par une même cause, qui est la rota- « tion de la terre. »

Pourquoi les mouvements des cinq planètes sont-ils alternativement directs et rétrogrades, tandis que le soleil et la lune marchent toujours dans le même sens? Nous répondrons, quant au soleil, qu'il est en réalité immobile, et que le mouvement apparent est l'effet de la translation de la terre, qui, elle-même s'effectue toujours dans le même sens; et, quant à la lune, sa rotation autour du soleil lui est commune avec la terre, et, par conséquent sans effet à nos yeux; nous percevons seulement le mouvement qui l'entraîne toujours dans le même sens autour de notre planète; quant aux cinq planètes, elles tournent toujours dans le même sens, mais nous leur appliquons, nous croyant immobiles, un mouvement contraire à celui de la terre, qui, selon les positions relatives, peut, comme on le voit par une analyse attentive, diversifier les apparences et simuler un déplacement, dirigé tantôt dans un sens et tantôt dans un autre. On peut demander encore, sans que Ptolémée puisse répondre, pourquoi aux plus grandes orbites correspondent de si petits épicycles et de si grands aux orbites moindres? Cela tient, suivant Copernic, à ce que ces épicycles, identiques à l'orbite terrestre, sont égaux entre eux, et par conséquent d'autant plus petits relativement, qu'ils semblent tourner dans une orbite plus grande. Si la même loi ne s'étend pas aux planètes Vénus et Mercure, c'est que, par une inversion qui a été expliquée, l'épicycle de Ptolémée est pour celles-là leur orbite véritable, que l'on suppose mobile sur un cercle égal à celui de l'orbite terrestre. Les anciens se sont étonnés enfin, et non sans raison, de voir les planètes supérieures constamment en opposition avec le soleil, au moment où elles passent au point le plus bas de leur épicycle, et en conjonction avec le même astre, lors de leur arrivée au point le plus haut; cette coïncidence est une conséquence forcée du système de Copernic : la terre tournant en effet, comme les autres planètes, autour du soleil, sa distance à l'une d'elles est évidemment la moindre pos-

sible, lorsqu'elle est sur la ligne qui réunit le soleil à la planète, et il y a alors opposition; elle est au contraire la plus grande possible dans les conjonctions.

Il est bon d'être modeste, a dit Voltaire, mais il ne faut pas être indifférent sur la gloire : Copernic paraît l'avoir été; il n'eut pas d'ambition, pas même la plus haute et la plus pure de toutes, celle de laisser un grand nom; et son zèle pour la vérité, tempéré par l'amour de la paix, n'alla jamais jusqu'à compromettre son repos.

Sans prévoir quelles contrariétés se rencontreraient entre ses opinions et les décisions de l'Église, il soupçonnait des difficultés, qu'il préféra éviter en nè publiant rien.

Copernic donnait gratuitement ses soins comme médecin à tous ceux qui les réclamaient, mais sans chercher à grandir sa réputation ni à accroître sa clientèle; le savant astronome en usa précisément de même: ne refusant ni sa société ni ses entretiens aux rares disciples qui venaient à lui pour s'éclairer, il leur découvrait tous ses secrets; mais, pour ceux qui, satisfaits du témoignage des sens, croyaient connaître la nature, ou qui, craignant de devenir *plus savants qu'il ne faut*, refusaient de soulever le voile mystérieux qui la couvre, Copernic n'essayait jamais d'élever malgré eux leur esprit et de dessiller leurs yeux, volontairement assoupis. N'oublions pas que, comme chanoine, il devait obéissance à ses supérieurs, et que cela gêne toujours un peu la liberté.

La croyance au mouvement de la terre se répandit pourtant peu à peu. On raconte que des comédiens, la prenant pour sujet de leurs plaisanteries, voulurent représenter sur leur théâtre les conséquences comiques d'une idée aussi extraordinaire; cette farce n'a pas été conservée; il faut croire qu'elle était plus grossière que gaie, car, après quelques jours de succès, elle fut sifflée. Peut-être a-t-on attaché trop d'importance à d'innocentes railleries, qui ne paraissent pas avoir été jusqu'à l'insulte et qui sont loin de mériter l'indignation. Les comédiens, persuadés par la fausse évidence qui leur montrait la terre immobile, s'étonnaient d'un prétendu mouvement dont on ne voit ni n'éprouve aucune marque sensible, et la croyance à ce paradoxe, que semblaient désavouer tous les sens, leur parut une extravagance propre à figurer dans une scène comique. Ils étaient dans leur rôle et dans leur droit, car le théâtre n'est pas une école de physique. « Tu me railles, écrivait Kepler à un de ses « contradicteurs; soit, rions ensemble. » Copernic n'était pas rieur de sa nature, et vraisemblablement il n'aimait pas la raillerie; mais il savait la souffrir et ne s'irrita nullement contre les comédiens; ne soyons pas plus sévères que lui.

Sans aucun esprit de domination et ne se mêlant jamais des affaires dont il n'était pas chargé, Copernic n'en était pas moins prêt à affronter les orages du siècle pour remplir tous les devoirs imposés par l'estime de ses supérieurs ou par la confiance de ses confrères.

Pendant une vacance du siége épiscopal, il fut nommé, en 1513, administrateur du diocèse de Warmie et porta dignement le poids de ces honorables et périlleuses fonctions. Les chevaliers teutoniques, autrefois protecteurs de l'Église et fondateurs de la ville de Thorn, étaient devenus pour l'évêché de très-incommodes voisins. Déjà fort suspects d'hérésie et oubliant souvent la règle de la discipline, ils troublaient par leurs incursions violentes ceux dont ils avaient été longtemps les pieux défenseurs. L'impunité accroissait leur licence, et les évêques, sans pouvoir pour les réprimer, comme sans force pour les punir, ne leur opposaient le plus souvent qu'une patience résignée. La mort de l'évêque réveilla leurs injustes prétentions; ils s'emparèrent du château de Warmie et des biens du chapitre. Copernic, plein de vigilance pour les intérêts qui lui étaient commis, fit appel au roi de Pologne, le ferme et sage Sigismond, qui, pour abaisser l'orgueil des chevaliers et faire rentrer leur puissance dans de justes bornes, l'autorisa à poursuivre juridiquement le grand maître de l'ordre. Copernic sortit victorieux de la lutte et conserva à l'évêché les terres qu'on avait voulu usurper, sans avoir compromis la paix ni troublé la tranquillité de ses concitoyens.

On eut recours, dans une autre circonstance, aux lumières et à la sagacité de Copernic, lorsque la diète polonaise fut convoquée à Graudenz en 1521 : il fut choisi à l'unanimité pour y représenter le collége des chanoines, et bientôt après nommé rapporteur sur une question de grande importance. Son travail vient d'être publié pour la première fois dans la nouvelle édition de ses œuvres; on y trouve une science exacte et profonde avec toute la force et la netteté de son excellent esprit appliquées à des questions fort délicates, et mises au service de vérités déjà anciennes, mais bien souvent méconnues.

Les difficultés financières, suite nécessaire d'une mauvaise administration, avaient conduit peu à peu les grands maîtres de l'ordre teutonique à altérer, sans ménagement et sans scrupule, le titre des diverses monnaies; les dissensions et les revers politiques ayant, en même temps, brisé l'unité de la Prusse, chaque ville s'était arrogé le droit de battre monnaie, et il en était résulté dans les deux pays, politiquement liés par des droits de suzeraineté, une déplorable confusion. Le marc désignait primitivement un poids d'une demi-livre, et en monnaie de

compte valait soixante sous; d'altération en altération et d'expédient en expédient, on était arrivé à changer les proportions de l'alliage au point de tailler trente marcs ou dix-huit cents sous dans une livre d'argent; le poids des pièces n'avait pas varié, mais ces sous, qui pesaient autant que nos pièces de dix sous, ne valaient plus, argent fin, que six centimes; de monnaie d'argent ils s'étaient graduellement transformés en monnaie de billon, qui, acceptée avec répugnance dans l'intérieur du pays, n'était plus reçue par les négociants étrangers. Les intérêts du commerce étaient gravement compromis, et la question s'imposait aux promptes délibérations de la diète. Copernic fut chargé de l'étudier et s'acquitta de sa tâche avec autant de pénétration que de bon sens.

« L'avilissement de la monnaie est, dit-il, un des quatre grands fléaux « qui, avec la discorde, les épidémies et la disette, peuvent troubler et « agiter un État. » Il combat le préjugé de ceux qui s'imaginaient que l'affaiblissement des monnaies peut abaisser le prix réel des denrées en les mettant plus à la portée des pauvres; le désordre et la confusion des espèces métalliques ne profitent qu'au changeur, dont le rôle devient plus actif et plus indispensable. Copernic s'applique même à prouver que les colons censitaires, qui doivent aux propriétaires un revenu nominal fixe, perdent eux-mêmes à l'avilissement du titre. C'est le seul point hasardé de sa thèse; le contraire semble évident: l'altération des monnaies allége la charge des censitaires; mais le seigneur se trouve précisément lésé d'autant. C'est pour lui une véritable spoliation, et la justice se trouve violée sans nul profit pour la société.

Copernic propose quelques remèdes simples et pratiques, tels que la réduction à deux seulement des ateliers monétaires, le décri des monnaies anciennes et leur remplacement par des sous contenant un quart d'argent fin et taillés à vingt marcs la livre; il sentait qu'il était impossible de remonter toute la pente et de revenir tout d'un coup à la forte monnaie du XIV[e] siècle; qu'il fallait combiner la réforme de manière à ne pas chasser l'or, sans toutefois l'attirer en trop grande quantité, au détriment de l'argent.

Les principes de Copernic sur les monnaies sont conformes aux saines doctrines de l'économie politique: « La monnaie, dit-il, est une « mesure, et, comme toute mesure, elle doit être fixe. Que dirait-on « d'une aune ou d'une livre dont la longueur et le poids changeraient au « gré des fabricants de mesures? La valeur de la monnaie provient, non « de l'empreinte qu'elle porte, mais de la valeur du métal fin qu'elle « contient, et entre ces deux valeurs il ne doit y avoir qu'une seule diffé-

« rence, celle des frais de fabrication; à quoi bon alors simuler une forte « monnaie en alliant un peu d'argent à beaucoup de cuivre? »

Il n'était pas le premier, d'ailleurs, à proclamer ces vérités aujourd'hui incontestées et banales. Nicole Oresme, en France, s'inspirant des sages mesures de Charles V, avait parlé le même langage avec plus de force encore, en s'élevant contre les altérations scandaleuses qui s'étaient succédé sous le règne de Jean le Bon et de Charles VI. La vérité sur ces questions avait même été formulée nettement par Aristote, et, dans tous les siècles, elle avait trouvé des défenseurs convaincus et zélés; pour une pareille tâche, le génie n'était pas nécessaire, le bon sens suffisait; mais la voix du bon sens était étouffée sous l'ignorance des peuples et la cupidité inintelligente des gouvernements. Copernic ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs; malgré la netteté de ses explications et la sagesse des mesures qu'il proposait, on continua, en Pologne comme en Prusse, à altérer de plus en plus les monnaies, et son excellent rapport serait oublié depuis longtemps, s'il n'avait eu pour sauvegarde le nom illustre de son auteur.

Tels furent les seuls événements de cette vie paisible et cachée; heureux de se faire oublier, Copernic, peu soucieux des grands emplois et des dignités éminentes, retrouva avec bonheur l'obscurité volontaire de sa retraite et le calme nécessaire à ses travaux. Le reste de sa vie, partagé entre l'astronomie et l'exercice gratuit de la médecine, s'écoula dans la contemplation du vrai et dans la pratique du bien; craignant toujours les conséquences d'une initiation trop hardie et trop brusque, il propagea ses idées avec plus de persévérance que de zèle, ne révélant ses secrets que peu à peu, choisissant ses disciples sans les attirer jamais et ne pensant pas que la foi scientifique obligeât au martyre; au milieu des troubles et des dissensions de l'Église, il se trouvait heureux d'être à l'abri de la tempête. Sa loyauté ne songea jamais à taire la vérité, mais il craignait de la professer trop publiquement. On a blâmé cette circonspection en affirmant qu'à cette époque, en Pologne, il eût pu parler sans danger; mais Copernic était sans doute, sur ce point, meilleur juge que nous ne pouvons l'être.

La réputation du chanoine de Frauenbourg se répandait cependant peu à peu, et son nom était prononcé avec honneur quoique sans bruit, d'un bout de l'Europe à l'autre; des avis et des prières venaient de toutes parts l'inviter à publier le livre que sa prudente modestie semblait depuis vingt-sept ans envier au public.

Reynold, dans son discours sur le système de Ptolémée, parlait d'un maître illustre dont l'ouvrage, destiné à restaurer l'astronomie, était

attendu avec la plus vive impatience. La science, ajoutait-il, attend un nouveau Ptolémée qui sortira de la Prusse, car là existe un génie divin que la postérité doit bénir. L'évêque de Culm, Gysius, et Nicolas Schomberg, cardinal de Capoue, furent les plus ardents à le solliciter; ils vainquirent enfin ses irrésolutions, et Copernic, se laissant entraîner par leurs conseils, confia le précieux manuscrit à Gysius; celui-ci se hâta de l'envoyer au professeur Rheticus, l'un des plus enthousiastes et des plus dévoués parmi les disciples qui étaient venus à Frauenbourg puiser à la source même l'intelligence de la nouvelle doctrine. Rheticus le fit aussitôt imprimer à Nuremberg sous la direction intelligente et zélée de ses amis, Schoner et Osiander; mais Osiander, inquiet au dernier moment, ajouta en tête de l'ouvrage un court avertissement plein d'incertitude et d'hésitation, qui, publié sans nom d'auteur, a été souvent attribué à Copernic.

« Les érudits seront choqués, dit-il, par la nouveauté de l'hypothèse « sur laquelle repose ce livre, où l'on suppose la terre en mouvement « autour du soleil, qui reste fixe; mais, s'ils veulent y regarder de plus « près, ils reconnaîtront que l'auteur n'est nullement répréhensible. Le « but de l'astronome est d'observer les corps célestes et de découvrir la « loi de leurs mouvements, dont il est impossible d'assigner les véritables « causes; il est permis, par conséquent, d'en imaginer arbitrairement, « sous la seule condition qu'elles puissent représenter géométriquement « l'état du ciel, et ces hypothèses n'ont aucunement besoin d'être vraies, « ni même vraisemblables. Il suffit qu'elles conduisent à des positions « conformes aux observations. Si l'astronome admet des principes, ce « n'est pas pour en affirmer la vérité, mais pour donner une base quel- « conque à ses calculs. »

Ces lignes, dans lesquelles la prudence simule le scepticisme, sont la négation de la science; il est impossible de n'y voir que la sage réserve d'un esprit rigoureux et géométrique; mais ce langage n'est pas celui de Copernic; il avait trop cherché la vérité pour vouloir déclarer qu'il n'y prétend pas et rabaisser le fruit de ses travaux aux proportions d'une méthode pratique pour calculer les tables astronomiques. Plein de confiance dans sa doctrine, l'illustre auteur la tenait non-seulement pour vraisemblable, mais pour vraie, et l'avertissement d'Osiander est contraire à ses sentiments comme à sa pensée; la véritable préface du livre est d'ailleurs la lettre sincère et sérieuse adressée par Copernic au pape Paul III; quoique cette lettre, qui est très-belle, ressemble à une précaution habile contre les conséquences des hardiesses insérées dans le texte, le langage en est plein de dignité et de conviction; la pensée

de l'auteur, que les paroles ne démentent ni n'amoindrissent, est exposée avec candeur et sincérité, sans hauteur, mais sans faiblesse. « Je dédie « mon livre à Votre Sainteté, dit-il, pour que les savants et les ignorants « puissent voir que je ne fuis pas le jugement et l'examen. — Si quelques « hommes légers et ignorants voulaient, dit-il plus loin, abuser contre « moi de quelques passages de l'Écriture, dont ils détournent le sens, je « méprise leurs attaques téméraires; les vérités mathématiques ne doi- « vent être jugées que par des mathématiciens. »

Cette déclaration si ferme et si précise est bien loin, on le voit, de la puérile échappatoire d'Osiander; tant de hauteur s'accorde mal avec tant de condescendance; mais la prudence humaine est pleine de contradictions, et l'on ne peut pas affirmer que Copernic n'ait pas vu et approuvé l'avertissement d'Osiander; son approbation, si elle fut obtenue, a été un acte de pure condescendance envers ses disciples; elle ne change rien à la portée du livre, dont la précision ne souffre aucune équivoque. Quels dangers pouvait craindre le chanoine de Frauenbourg? Il est impossible de le savoir : l'Église, réprouvant ses opinions comme mauvaises et détestables, aurait exigé sans doute qu'il les rétractât; mais elle n'en eut pas le temps; le premier exemplaire du livre, envoyé à Frauenbourg, arriva trop tard. Copernic, frappé d'apoplexie, put à peine le toucher de ses mains défaillantes et le regarder d'un œil indifférent à travers les ombres de la mort.

Le livre des Révolutions des corps célestes ne produisit d'abord ni bruit, ni scandale; l'ouvrage trouva un petit nombre d'approbateurs et une foule d'indifférents; il n'inquiéta ni l'Église, ni les écoles; l'impétuosité habituelle aux novateurs manque en effet à Copernic; il n'a pas cette fougue de génie qui agite et entraîne le lecteur; son esprit, toujours calme, répand le jour d'une raison tranquille et méthodique sur des vérités avec lesquelles il a vécu trop longtemps pour se passionner encore en les contemplant, et, s'il éprouva, comme Kepler, l'ivresse enthousiaste de l'invention, il n'en laisse rien voir au lecteur; en exceptant quelques passages, dans lesquels l'élévation du langage suit, sans l'égaler cependant, la grandeur et la majesté des idées, Copernic n'est ni éloquent, ni ému. Son style manque de force et de saillie; on peut le comparer à une douce lumière qui s'insinue dans les esprits d'élite sans s'imposer au commun des lecteurs.

Le monde pensant mit autant de temps à comprendre le livre des révolutions que Copernic à le composer; il a fallu que la véhémence sublime de Kepler, la finesse persuasive de Galilée et la précision magistrale de Newton vinssent appuyer et affermir sa doctrine pour

réduire peu à peu au silence ses opiniâtres contradicteurs. Copernic est pour nous tout entier dans son livre. Sa vie intime est mal connue. Ce qu'on en sait donne l'idée d'un homme ferme, mais prudent et d'un caractère parfaitement droit; tout entier à ses spéculations et comme recueilli en lui-même, il aimait la paix, la solitude et le silence. Simplement et sincèrement pieux, il ne comprit jamais que la vérité pût mettre la foi en péril, et se réserva toujours le droit de la chercher et d'y croire. Aucune passion ne troubla sa vie; on ne lui connaît même pas de commerce affectueux et intime; ennemi des discours inutiles, il ne rechercha ni les éloges, ni le bruit de la gloire; indépendant sans orgueil, content de son sort et content de lui-même, il fut grand sans éclat, et, ne se révélant qu'à un petit nombre de disciples choisis, il a accompli une révolution dans la science sans que, de son vivant, l'Europe en ait rien su.

Les honneurs posthumes ne lui ont pas manqué. Sa mémoire a recueilli ce que sa vie avait amassé, et la gloire, qu'il n'avait pas cherchée, a entouré son nom d'une auréole immortelle. Son livre a été la source d'une vive lumière; on y a vu avec justice le commencement de la grande œuvre scientifique des temps modernes. Kepler et Newton ont pénétré bien plus avant dans les mystères des mouvements célestes; mais c'est Copernic qui leur en a livré la clef, et aujourd'hui encore, après leurs immortels travaux, le véritable système du monde se nomme le système de Copernic.

« Il n'y a rien, disait le cardinal de Retz, qui soit si sujet à l'illusion « que la piété; toutes sortes d'erreurs se glissent et se cachent sous son « voile. » La conduite de l'Église, au sujet de Copernic, n'a pas démenti ce jugement.

Le tribunal de l'Index fut assez téméraire pour condamner formellement la croyance au mouvement de la terre; le livre des Révolutions fut interdit, *donec corrigatur;* ce sont les termes de la sentence. Les diverses parties de l'ouvrage sont cependant tellement liées, qu'elles forment un tout indissoluble. Kepler a remarqué qu'il eût mieux valu dire : *donec explicetur.* Il eût mieux valu ne rien dire du tout, car la vérité est toute-puissante et invincible, et, si l'on peut, en la comprimant, retarder quelquefois son triomphe, c'est pour en accroître l'éclat. « Ce n'est pas, a « dit Pascal, le décret de Rome sur le mouvement de la terre qui prou- « vera qu'elle demeure en repos, et, si l'on avait des observations cons- « tantes qui prouvassent que c'est elle qui tourne, tous les hommes « ensemble ne l'empêcheraient pas de tourner et ne s'empêcheraient pas « de tourner avec elle. »

Les observations dont parle Pascal se sont succédé, nombreuses et inexplicables dans les idées anciennes; des expériences convaincantes ont produit une évidence égale à la certitude, et l'Église elle-même s'y est enfin rendue, bien lentement, il est vrai, et sans en faire bruit.

Vers la fin du dix-septième siècle, Bossuet regardait la question comme tranchée par une décision péremptoire et irrétractable, et ne daignait pas même y faire allusion lorsqu'il écrivait : « Il n'y a pas « de cours si impétueux que la toute-puissance divine n'arrête quand « il lui plaît; considérez le soleil, avec quelle impétuosité il parcourt « cette immense carrière qui lui a été ouverte par la Providence. Ce« pendant vous n'ignorez pas que Dieu ne l'ait fixé autrefois au mi« lieu du ciel à la seule parole d'un homme. » Fénelon, il est vrai, sans contredire formellement une décision qu'il respectait, s'exprime d'une manière moins tranchante et admet la possibilité d'une erreur. « Où va cette flamme? dit-il; qui lui a appris à tourner sans cesse et si « régulièrement dans des espaces où rien ne la gêne? Ne circule-t-elle « pas autour de nous tout exprès pour nous servir? » Mais il ajoute : « Si « cette flamme ne tourne pas, et si, au contraire, c'est nous qui tournons, « je demande d'où vient qu'elle est si bien placée dans le centre de l'uni« vers, pour être comme le foyer et le cœur de toute la nature? »

Cinquante ans plus tard, l'inflexible sentence alarmait encore les prudents et les simples, et l'on inscrivait régulièrement sur la liste des ouvrages prohibés : *libri omnes qui affirmant telluris motum.*

Le père Boscovich, dans une dissertation imprimée à Rome en 1746, cherche à déterminer l'orbite d'une comète d'après trois observations : problème complétement impossible, si l'on suppose la terre immobile. Boscovich n'a pas cependant la dangereuse audace de s'avouer partisan de Copernic :

« Pour moi, dit-il, plein de respect pour les saintes Écritures et pour « le décret de la sainte Inquisition, je regarde la terre comme immo« bile. » Mais, une fois en règle avec sa conscience, le savant jésuite, employant précisément le même détour qu'Osiander, ajoute aussitôt : « Toutefois, pour la simplicité des explications, je ferai comme si elle « tournait; car il est prouvé que, dans les deux hypothèses, les apparences « sont semblables. »

Devenu plus libre après la suppression de son ordre, il réimprima la même dissertation à Venise, en 1785, en y ajoutant la note suivante : « Le lecteur, en lisant ce passage, ne doit pas oublier le lieu et l'époque « de la première publication. »

Les défenses, aujourd'hui, n'ont plus rien d'absolu, et l'Église tolère les livres qui affirment le mouvement de la terre.

Cependant, lorsqu'en 1829 la ville de Varsovie éleva un monument au fondateur de l'astronomie moderne, la Société des Amis des Sciences attendit en vain dans l'église de Sainte-Croix le service annoncé par une solennelle convocation : aucun prêtre ne parut. Le clergé n'avait pas cru, au dernier moment, qu'il lui fût permis de consacrer par son concours les honneurs rendus à un homme dont le livre a été mis à l'index, et qui mourut sans le corriger.

J. BERTRAND.

Histoire naturelle générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme et les animaux, par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, n° 17, 1854.

TROISIÈME ARTICLE [1].

Après avoir dit nos motifs pour n'admettre ni une seule des classifications des connaissances humaines proposées par l'auteur et un grand nombre de savants, ni la distribution des espèces zoologiques en une *série unique* ou en *séries paralléliques*, nos lecteurs ne sont-ils pas en droit de demander ce qu'on pourrait substituer à ce que nous n'admettons pas, surtout s'ils trouvaient nos remarques trop sévères, persuadés qu'ils seraient que, dans les sciences progressives [2], l'état imparfait des con-

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre, p. 609; et, pour le deuxième article, celui de décembre, p. 741. — [2] Toutes les sciences sont progressives, mais il faut les distinguer en deux groupes :

1° Celles qui, comme l'algèbre, la géométrie, la mécanique rationnelle, etc. reposant sur des principes fixes, démontrés, sont susceptibles d'accroissement, sans que ces principes cessent d'être vrais;

2° Les sciences qui, comme la botanique, la zoologie, la médecine, l'agriculture, la physiologie et même l'anatomie comparée, la chimie, reposent, ainsi que les premières, sur des principes, mais avec cette différence que ces principes, étant le

naissances impose souvent au savant qui professe ou qui écrit la nécessité de présenter ses idées sous forme de propositions ou de classification, autrement qu'il ne l'eût fait dans un état de la science plus avancé. C'est convaincu que cette réflexion doit s'offrir à l'esprit de plus d'un lecteur, que nous nous croyons obligé d'en tenir compte, et cela dans l'intérêt de la vérité, et encore comme preuve à l'appui des motifs que nous avons allégués[1] pour soumettre à un examen critique l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* de M. Isidore Geoffroy; car l'esprit sous l'influence duquel cet ouvrage a été écrit est en complet désaccord, comme nous l'avons dit[2], avec les idées énoncées dans ce journal sur la méthode du ressort de la science progressive, sur l'histoire générale et particulière des sciences, et sur l'*espèce* considérée dans sa plus grande généralité, relativement au sens que l'on donne à ce mot en chimie, en botanique et en zoologie.

On voit donc comment nous sommes conduit à parler maintenant :

1° De notre manière d'envisager la méthode dans les sciences progressives, et du rôle que l'analyse et la synthèse y jouent;

2° De la classification des sciences dites physiques et naturelles;

3° De la classification des espèces zoologiques d'après un *nouveau mode de distribution* que nous nommons *par étages*.

§ I.

Méthode *a posteriori* expérimentale et rôle que l'*analyse* et la *synthèse* y jouent.

Nous n'assimilons pas l'*expérience* à l'*observation*, et nous n'admettons pas avec M. Isidore Geoffroy qu'il suffit à la science de l'en distinguer par l'expression d'*observation indirecte*. A notre sens, l'expérience a une tout autre importance scientifique, parce que nous la considérons comme un moyen de vérifier si une *conjecture*, une *induction* que suggère à notre esprit la simple observation d'un phénomène, est véritablement la cause immédiate de ce phénomène. L'expérience, à ce point de vue, est donc un contrôle, un moyen de passer du vague au défini, en un mot de changer la probabilité en certitude : elle a donc une prépondé-

plus souvent des faits généralisés par l'observation et l'expérience, sont susceptibles d'être modifiés ultérieurement par des faits qui seront pareillement le fruit de l'observation et de l'expérience. — [1] Premier article, p. 609, année 1863. — [2] Premier article, p. 610 et suivantes.

rance incontestable sur la simple observation, incapable de donner à l'esprit l'assurance de la justesse des raisonnements auxquels l'a conduit la recherche de la cause d'un phénomène qui avait frappé son attention au point de l'exciter à en connaître toutes les circonstances.

Une fois qu'on est bien pénétré de l'importance scientifique qu'acquiert l'expérience envisagée à ce point de vue, l'intelligence dispose d'une force nouvelle pour connaître les vérités que lui offre le vaste champ de la *philosophie naturelle;* car les vérités sont des fruits que la *méthode* a posteriori seule est capable d'y cueillir.

Que fait l'intelligence pour y parvenir? Elle fixe son attention sur un phénomène; elle réfléchit à sa cause et fait une conjecture sur cette cause..... Mais a-t-elle trouvé la vérité, ou bien s'est-elle égarée? Elle l'ignore. Convaincue que tout raisonnement est insuffisant pour mettre un terme à son incertitude, elle imagine, ou plutôt elle institue une expérience : que la conjecture ait été juste, que l'expérience ait été bien instituée et bien exécutée, le doute a cessé, la conjecture est vérifiée et la probabilité changée en certitude. Mais, pour les personnes étrangères à la culture des sciences expérimentales, ajoutons que l'institution des expériences, tout intellectuelle qu'elle est, serait sans résultat, dans beaucoup de cas, si à l'exécution matérielle ne présidait pas un ensemble de connaissances variées, dont les unes sont encore du domaine de l'intelligence, tandis que les autres appartiennent à l'adresse et à la finesse des organes de l'*expérimentateur.* C'est donc appuyée de l'expérience que l'intelligence devient une force nouvelle, capable de résoudre des questions provoquées par la simple observation, devant lesquelles le raisonnement seul aurait incontestablement échoué; c'est donc, en définitive, grâce à l'expérience dirigée par l'intelligence que la pure conception de l'esprit devient *une réalité scientifique*[1]!

La méthode expérimentale, telle que nous l'envisageons, est susceptible de s'étendre à des connaissances qui sembleraient ne pas comporter l'expérience; et, ici, nous ne parlons pas des sciences naturelles, comme la botanique et la zoologie, dans la conviction où nous sommes qu'elles touchent au moment de devenir expérimentales; les travaux sur lesquels nous fondons notre manière de voir en même temps que nos espérances sont déjà nombreux, ainsi que le montrent les recherches de MM. Vilmorin, Decaisne, Naudin, Pasteur, etc.

[1] Pour plus de détails, voir nos lettres à M. Villemain, la 2e lettre surtout, p. 25. Paris, Garnier frères, rue des Saints-Pères, 6.

Ne voulant point dépasser les bornes d'un article de journal, et ne pouvant nous dispenser cependant de montrer l'étendue de la *méthode* a posteriori *expérimentale*, nous rappellerons la nécessité que nous avons prescrite, dans les recherches de statistique, de contrôler *une série de chiffres* par d'*autres séries*, dont les termes, choisis avec discernement et opposés par un raisonnement rigoureux à la première série, conduisent à une conclusion qui rentre par l'exactitude dans les théories confirmées par l'expérience.

Du rôle de l'analyse et de la synthèse dans la méthode *a posteriori* expérimentale.

Nous nous sommes trop occupé d'expériences sur les sujets les plus variés, les travaux scientifiques, au point de vue des facultés intellectuelles de leurs auteurs respectifs, ont été, de notre part, l'objet de trop d'études et de méditations, pour que nous n'ayons pas acquis la conviction de la faiblesse et de l'imperfection de l'esprit humain, surtout en tenant compte de la nécessité où il est de recourir à l'*analyse* et à la *synthèse*. Et c'est fort de cette opinion que nous nous expliquons comment tant d'erreurs ont été commises; car bien des gens, en considérant l'*analyse* et la *synthèse* comme deux émanations de l'intelligence, et tout en reconnaissant en principe la faiblesse de l'esprit humain, ont cru qu'il suffit à la découverte de la vérité d'user de ces deux formes du raisonnement dans des sujets quelconques, comme on le fait dans des propositions de mathématiques exclusivement composées d'éléments parfaitement définis, pour tous les esprits occupés de l'étude de ces propositions. Or, avec leur conviction qu'il en est de même de l'analyse et de la synthèse appliquées par l'esprit désireux de connaître, non plus des ensembles de choses aussi simples que le sont les éléments des propositions de mathématiques pures, ils ne peuvent apercevoir l'origine des erreurs qui, selon nous, dérivent de l'usage de l'analyse et de la synthèse, fait sans examen préalable de la valeur d'éléments appartenant à des objets du ressort des sciences physiques et naturelles, objets qui, par leur complexité, diffèrent excessivement des éléments essentiels aux mathématiques pures.

Pour toutes les personnes qui se sont livrées à la pratique des sciences dont nous parlons, existe-t-il un fait plus propre à démontrer combien l'analyse et la synthèse ont été méconnues dans la recherche de la vérité, que d'avoir distingué l'histoire des sciences naturelles en deux époques successives, une *période d'analyse* suivie d'une *période de*

synthèse? Si cette distinction signifie quelque chose, c'est qu'il y a une première époque où l'on ne recueille que des *faits* et une autre qui lui succède, où les *faits, une fois recueillis,* sont unis au moyen de la synthèse par l'esprit qui les coordonne en *théorie.* C'est bien là ce que M. Isidore Geoffroy prétend établir comme l'*expression la plus élevée, la plus générale de la science,* et c'est bien là ce que nous ne pouvons admettre d'après les considérations suivantes.

Nous l'avons dit, tout ce qui éveille la curiosité de l'homme est complexe; de là donc la nécessité de réduire, au moyen de l'*analyse,* ce tout en ses parties, en ses éléments.

Mais une analyse est-elle possible pour tous les sujets et dans tous les temps? Disons, avec une parfaite assurance, que nous ne le pensons pas. Comment reconnaîtra-t-on qu'une analyse, une fois faite, a donné un résultat exact? Nous répondons que c'est en recourant à la méthode expérimentale, qui prescrit impérieusement la contre-épreuve ou le *contrôle.* Et, afin que notre pensée soit clairement exposée, nous citerons un exemple tiré de l'arithmétique.

Par hypothèse, admettons que le premier arithméticien ait imaginé les quatre premières règles de l'arithmétique, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division; les procédés pour les effectuer sont d'une exactitude rigoureuse; mais suffit-il de les avoir appris pour que tous ceux qui s'en serviront soient toujours à l'abri de l'erreur dans l'application qu'ils en feront à des cas particuliers? Non, assurément; car l'esprit qui calcule peut être distrait, prendre un chiffre pour un autre, en un mot il est exposé à l'erreur; de là donc la nécessité d'un *contrôle;* et, si ce contrôle n'a pas été l'œuvre du premier arithméticien, il aura été bien vite découvert, conséquence qu'il est du raisonnement même sur lequel se fonde la découverte des quatre premières règles de l'arithmétique. Concluons donc que les *preuves* de l'*addition,* de la *soustraction,* de la *multiplication* et de la *division* sont la démonstration la plus élémentaire de l'essence de la méthode *a posteriori* expérimentale appliquée à des cas les moins complexes de nos connaissances, puisqu'il s'agit de *chiffres* que nous considérons comme les *faits* les plus simples [1].

Passons à des cas du domaine des sciences physiques et naturelles, bien plus complexes que les cas du simple calcul arithmétique que nous venons d'envisager au point de vue d'un contrôle donnant la conviction de la vérité, quand la contre-épreuve est affirmative de l'exactitude du calcul.

[1] Lettres à M. Villemain, p. 140.

Ces cas, dont il nous reste à parler, sont généralement soumis *d'abord* à l'*analyse, puis* à la *synthèse;* nous disons *généralement,* parce qu'il en est où *la synthèse précède, l'analyse;* dès lors, pour rester dans la vérité la plus stricte, nous envisageons l'*analyse*, et la *synthèse* comme deux opérations dont le résultat de l'une donne la preuve de l'exactitude de l'autre. On voit donc, conformément à tout ce que nous avons dit dans ce journal, combien cette manière d'envisager ces deux opérations de l'esprit diffère de celle de M. Isidore Geoffroy.

L'analyse et la synthèse sont, sans doute, deux actes successifs de l'intelligence humaine; mais la justesse de leurs résultats exige, selon nous, que le même esprit qui a fait d'abord usage de l'*analyse* en contrôle le résultat par la *synthèse,* afin d'acquérir la certitude qu'il n'a pas commis d'erreur, dans le cas où toutes les choses qu'il a séparées d'un tout, d'un ensemble par l'*analyse*, reproduisent ce même tout, ce même ensemble par la *synthèse.*

Qu'arrivera-t-il si on les sépare, quand on recherche la vérité et qu'il s'agit d'établir celle-ci avec certitude à l'exclusion de l'erreur? C'est que l'*analyse sans contrôle* donnera des faits non prouvés, dont quelques-uns pourront être inexacts, erronés et même faux; par conséquent, si la *synthèse* use de ces faits non contrôlés, elle se trouvera exposée à l'erreur et impuissante à formuler aucune théorie durable.

Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans les recherches scientifiques quant à l'*usage de l'analyse et de la synthèse?* C'est qu'en général celle-ci succède à la première quand on étudie un sujet spécial; mais, cette étude terminée, qu'il se présente un sujet nouveau, mais du ressort de la science à laquelle le premier appartient, *l'analyse commencera et la synthèse suivra.* C'est donc le même procédé de l'esprit employé pour chaque sujet nouveau que l'intelligence humaine veut connaître; conséquemment une science ne peut présenter dans son ensemble *une période exclusivement consacrée à l'analyse, et une période, succédant à celle-ci, exclusivement consacrée à la synthèse, à moins de supposer une époque où l'analyse aurait réduit à des faits simples tous les faits complexes que l'homme peut connaître.*

Voilà pour le temps; et voici ce qui a lieu quant à la diversité des esprits livrés à ces recherches. On ne peut douter qu'elle ne soit extrême : si tous font usage de l'analyse et de la synthèse, il en est dont l'aptitude à l'analyse est plus prononcée que l'aptitude à la synthèse, tandis que d'autres présentent l'exemple du contraire. Faut-il croire à une opposition absolue entre ces deux dernières catégories d'esprits? Nous ne le croyons pas, car des causes accidentelles peuvent avoir une influence incontestable : par exemple, deux intelligences du même ordre, douées

d'une égale aptitude pour les mêmes sciences, mais placées dans des circonstances fort différentes quant à la facilité de se livrer à des recherches qui demandent un laboratoire de chimie, un cabinet de physique, un observatoire, et toujours de l'argent, n'exécuteront point des travaux semblables au point de vue de l'analyse et de la synthèse. Une différence dans les organes physiques pourra produire un résultat analogue : par exemple, que Buffon eût voulu étudier l'histoire naturelle au point de vue de l'analyse, ses sens le lui eussent-ils permis? La mauvaise organisation de ses yeux n'eût-elle pas été un obstacle à ce qu'il fût un observateur comme Linnæus, comme Réaumur, un anatomiste comme de Blainville et même comme Daubenton?

Une opinion encore énoncée dans ce journal est qu'une *histoire fidèle de l'esprit humain* ne peut être faite sans que l'auteur montre tout le développement dont l'intelligence des hommes est capable dans chacune des sciences qu'un caractère prononcé, essentiel, distingue des autres, et comment les *facultés les plus générales concourent avec une aptitude spéciale* à composer des intelligences douées d'un caractère propre à l'avancement des diverses sciences, toutes indispensables au progrès du savoir humain.

S'agit-il, par exemple, de *classifications* en matière quelconque, quelle étude sera préférable à celle de l'histoire naturelle, dont la classification des corps vivants est une partie considérable et essentielle? Où trouvera-t-on une instruction plus précise pour apprendre à distinguer une classification arbitraire d'avec une classification raisonnée, qu'en étudiant ce qu'on nomme, en botanique et en zoologie, la *méthode artificielle* et la *méthode naturelle?* Et cette étude préoccupait tant Cuvier par son importance, qu'il la conseillait aux jeunes gens désireux de suivre la carrière de l'administration. L'historien de l'esprit humain devra donc exposer les principes sur lesquels reposent les classifications des plantes et des animaux, s'il veut montrer à ses lecteurs ce dont l'esprit humain est capable lorsqu'il s'agit de la *faculté de classer,* étudiée dans ce qu'elle a de plus élevé.

Un second exemple du jour que peut répandre sur l'histoire de l'esprit humain l'étude d'une science dans ce qu'elle a de spécial, c'est celui de la chimie, en ce qui concerne *l'analyse et la synthèse* appliquées à la connaissance de la matière. Nous citons cet exemple avec d'autant moins d'hésitation, que la preuve de son intimité avec notre sujet est la définition même de la chimie, *la science de l'analyse et de la synthèse*, donnée par plusieurs savants dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

D'où vient le jour que l'*analyse* et la *synthèse chimiques* répandent

sur l'analyse et la synthèse envisagées dans l'étude approfondie de la méthode au point de vue de la philosophie générale? C'est qu'elles donnent, en chimie, des résultats parfaitement définis; et pourquoi? c'est que l'analyse et la synthèse s'appliquent *à des choses concrètes, à des choses qui ont un nom, qui tombent sous les sens, comme le soufre, le fer, le cuivre, l'or, l'argent...* Quand donc un minéral dense, de forme cubique, doué d'un éclat métallique et d'une couleur susceptible de le faire prendre pour de l'or, aura été soumis à l'analyse chimique, et que celle-ci aura découvert l'erreur, en démontrant que le minéral, loin d'être de l'or, se compose de soufre et de fer (^{2}S Fe), un tel résultat sera incontestable, et la puissance de l'analyse chimique sera évidente pour tous.

La *synthèse* chimique donnera un résultat absolument analogue à celui de l'analyse. Par exemple, qu'on fasse éclater une étincelle électrique dans un mélange gazeux de 1 volume d'oxygène et de 2 volumes d'hydrogène, et l'on n'obtiendra que de l'eau. On s'en assurera en brûlant successivement une grande quantité de gaz hydrogène arrivant par filet dans une atmosphère limitée de gaz oxygène pur. La synthèse donne donc la preuve que l'eau n'est point un élément, comme on l'a cru si longtemps, mais un composé de deux gaz; et ce résultat, l'analyse le met hors de toute contestation; car, en faisant passer de la vapeur d'eau sur du fer rouge de feu, on recueille un volume d'hydrogène précisément double de celui de l'oxygène qui s'est fixé au fer, oxygène dont le poids est attesté par l'augmentation du poids du fer déterminé avant l'expérience; enfin cette quantité, réduite en volume par le calcul, représente exactement la moitié de celui du gaz hydrogène recueilli. *Dans ce cas, l'analyse confirme donc la synthèse.*

Il faut répondre à une objection que peut-être on nous adresserait si nous ne la prévenions pas; elle résulterait de l'impossibilité où nous sommes de prononcer absolument sur la simplicité des corps précités, le soufre, le fer, l'oxygène, l'hydrogène, etc. etc. Chacun de ces corps étant exactement défini comme *espèce* par des propriétés dont l'ensemble n'appartient qu'à elle, le nom sous lequel on la connaît éveille les mêmes idées chez ceux qui l'entendent prononcer; et tout ce qu'on peut dire des propriétés du soufre uni à une série de corps a, b, c, d, e... serait encore exactement vrai dans le cas où le soufre serait formé des corps $y+z$ par exemple, et que ces corps $y+z$ ne cesseraient pas d'être unis avec les corps de la série a, b, c, d, e.....

L'*analyse* et la *synthèse*, pratiquées sur des choses concrètes parfaitement définies, comme le sont les *espèces chimiques*, ne présentent donc

jamais d'incertitude dans l'application qu'on fait de ces expressions aux résultats des actions moléculaires du ressort de la chimie, *parce que les espèces chimiques étant parfaitement définies, leurs noms spécifiques rappellent à l'esprit de ceux qui les connaissent toutes les propriétés possédées par chacune, qu'elle soit simple ou complexe.*

La raison pour laquelle l'usage des expressions *analyse* et *synthèse* ne donne lieu en chimie à aucune incertitude, à aucune équivoque, une fois bien comprise, aucune difficulté ne s'oppose à ce qu'on aperçoive clairement la cause des inconvénients qui peuvent résulter de l'usage de ces expressions dans des cas qui sont en dehors de cette science.

S'il existe des mots qui ne donnent lieu à aucune ambiguïté, c'est qu'ils n'expriment qu'une seule idée, tels sont les *chiffres;* mais, dès qu'un mot comprend plusieurs idées, si celles-ci ne sont pas nettement définies, incontestablement il pourra être un sujet de discussion; et, pour bien saisir les difficultés que nous signalons, il suffit de se représenter qu'un même mot pourra varier de sens au point de vue du nombre des idées simples et de la nature même de ces idées : par exemple, le même mot sera pour les uns *ab*, *abc*, *abcd*. . . . . pour les autres *ef*, *efg*, *efgh*..... On voit ce que cette diversité d'opinions sur la distinction des idées simples attribuées au même mot jettera de vague dans la discussion, si, avant de la commencer, on ne s'est pas expliqué sur la définition des idées simples que chaque mot représente.

Évidemment le désaccord sur la définition des idées simples que des mots représentent doit rendre l'usage de ces mots extrêmement difficile, soit qu'on les envisage au point de vue de l'analyse ou à celui de la synthèse; car c'est absolument comme si, en chimie, on discutait sur un corps composé, que les uns considéreraient comme représenté par des éléments *ab*, tandis que d'autres le représentent par *ac*, par *ad*, par *abc*, par *acd*, etc. etc. Dans le cas d'incertitude que nous supposons, la raison exigerait, avant toute discussion, de recourir à l'analyse pour savoir positivement quels sont les éléments dont ce corps se compose.

Nous pensons que la comparaison établie entre les espèces chimiques envisagées au point de vue de l'analyse et de la synthèse d'une part, et d'autre part les mots dont le sens comprend plusieurs idées simples correspondant, soit à la nature des éléments d'une espèce chimique composée, soit à des propriétés qu'elle possède, nous pensons, disons-nous, que cette comparaison fait comprendre clairement la différence, tout à l'avantage de la chimie, de l'usage des mots parfaitement définis employés par cette science d'avec l'usage des mots employés en dehors de cette science avec des sens plus ou moins différents à l'égard des

personnes qui s'en servent; car les idées exprimées par les noms des espèces chimiques se rattachent, soit à la composition, qui peut être simple ou complexe, soit à des propriétés aussi bien définies que la composition; il peut en être tout autrement des idées que l'on peut comprendre dans des noms abstraits.

§ II.

Classification des connaissances humaines en général, et en particulier de celles qu'on nomme physiques et naturelles.

M. Isidore Geoffroy, comme nous l'avons vu dans l'article précédent, fort de la synthèse, a établi une *classification rationnelle des sciences*, et il a, en outre, prétendu ramener à une conception récemment attribuée à Descartes toutes celles qu'on a imaginées en France depuis la fin du dernier siècle, sans d'ailleurs qu'il se soit préoccupé des différences que l'opinion spiritualiste ou matérialiste des auteurs respectifs de ces classifications a pu exercer sur elles : nous rappelons avoir dit que nous leur préférions une *distribution des sciences* plus d'accord avec notre manière d'envisager la méthode naturelle et la faiblesse de l'intelligence humaine, distribution qui a, de plus, l'avantage d'être en parfaite harmonie avec notre définition du mot *fait*. N'ayant pas la prétention de nous élever au *rationalisme*, nous bornons notre prétention à prendre les sciences physiques et naturelles telles qu'elles sont délimitées communément, pour les distribuer de manière à mettre en relief leurs rapports mutuels subordonnés à l'analyse et à la synthèse.

Les sciences physiques et naturelles composent évidemment deux séries : la première comprend les sciences qui s'occupent du *concret*, et la seconde celles qui s'occupent de l'*abstrait*.



1re Série. — SCIENCE du CONCRET. | **2e Série. — SCIENCE de L'ABSTRAIT.**

SUBSTANTIF. | **ADJECTIF.** | **NOM ABSTRAIT.** { ATTRIBUT. QUALITÉ. PROPRIÉTÉ.

Chose.
Objet.
Corps.
Sujet.
Être.

{ Long. Pesant. } Donne la propriété qui devient un substantif abstrait. { Longueur (mesurée). Pesanteur (mesurée).

CHIMIE. | **PHYSIQUE.**

Oxygène............. { *dilatable*.......................... *Dilatabilité* (mesurée). *dense*.......................... *Densité* (mesurée).

Chlore............... { *dilatable, etc.* *dense, etc.*

Potassium............ { *dilatable, etc.* *dense, etc.*

BOTANIQUE. — ZOOLOGIE.

Relativement à l'étude des individus. { plantes. animaux.

ANATOMIE ZOOLOGIQUE.

ESPÈCE. APPAREIL. ORGANES. TISSUS. ÉLÉMENTS ANATOMIQUES. PRINCIPES IMMÉDIATS.

Homme.

Toucher { *épiderme. nerfs. pigmentum. vaisseaux. derme. muscle.*

Goût... { *épiderme. nerfs. vaisseaux. derme. muscle.*

Odorat.. { *épiderme. nerfs. vaisseaux. derme* { *membrane olfactive.* *muscle.*

Ouïe.

Vue.

Oiseau.
Reptile.
Poisson.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

PHYSIOLOGIE ZOOLOGIQUE.

MÉDECINE.

NOMINALISME.

BOTANIQUE. — ZOOLOGIE.

Relativement à la classification des espèces végétales et animales, conformément à la méthode naturelle.

ANATOMIE COMPARÉE. | ANAT. GÉNÉRALE.

Appareils étudiés dans la suite des animaux.

TISSUS. HOMME.

Toucher { *épiderme. nerfs. pigmentum. vaisseaux. derme. muscle.*

Goût... { *épiderme. nerfs. vaisseaux. derme. muscle.*

Odorat.. { *épiderme. nerfs. vaisseaux. derme. muscle.*

Ouïe.

Vue.

MAMMIFÈRES.
OISEAUX.
REPTILES.
POISSONS.

Tissu cellulaire.

Tissu musculaire.

Tissu nerveux.

Tissu osseux.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE COMPARÉE.

PHYSIOLOGIE ZOOLOGIQUE COMPARÉE.

MÉDECINE COMPARÉE.

RÉALISME.

Comment cette distribution des sciences en deux séries s'accorde-t-elle avec toutes les idées que nous avons énoncées et comment sont-elles contraires à celles de M. Isidore Geoffroy?

C'est que la première série montre l'être qui tombe sous nos sens, ce qu'on appelle le substantif proprement dit, la matière, le corps, le sujet, en un mot le *concret*, et qu'en même temps la deuxième série montre l'*abstrait*, c'est-à-dire les propriétés, les qualités, les facultés et les rapports mutuels que présentent les êtres concrets à l'étude du savant et aux méditations du philosophe.

Et c'est précisément au moyen de l'analyse que vous passez du *concret* à l'*abstrait*, afin de bien connaître le premier.

En effet, après qu'on a eu étudié une à une toutes les propriétés, toutes les qualités, toutes les facultés et toutes les relations d'un être concret avec les autres êtres concrets, reste-t-il au savant, au philosophe, quelque chose à connaître relativement à ce même être concret? Non, leur tâche est accomplie. La connaissance du *concret* est limitée à celle de ses propriétés, de ses qualités, de ses facultés, de ses relations. Qu'est-ce donc pour notre esprit que le *concret* quand on a fait abstraction de ses propriétés, de ses qualités, de ses facultés, de ses rapports? C'est l'*inconnu absolu*.

Le tableau montre bien le rapport du *concret* CHIMIQUE avec l'*abstrait* PHYSIQUE.

La chimie, en définissant les corps en *types matériels* appelés *espèces chimiques*, comprend dans chacun de ces types toutes les propriétés de la matière qu'il est donné à l'homme de connaître.

Le tableau signale comme exemple trois espèces de corps simples : l'oxygène, le chlore, le potassium, et il se borne à signaler pour chacune d'elles la qualité d'être dilatable par la chaleur, la qualité de présenter, dans les mêmes circonstances, des poids différents sous un même volume. En regard, dans la série de l'*abstrait*, se trouve la *physique;* elle étudie une même propriété dans les corps après l'en avoir isolée de toute autre par l'abstraction qu'en fait l'esprit. Le tableau montre, comme exemple, deux propriétés, la *dilatabilité* et la *densité;* et les *lignes ponctuées*, tirées de la dilatabilité de l'oxygène, du chlore et du potassium, inscrits dans la première série, à la *dilatabilité* abstraite de la deuxième série, montrent la relation des deux sciences, la chimie et la physique; il en est de même pour la *densité*.

La faculté d'*abstraire par l'analyse* et la faculté de *réunir par la synthèse* prouvent, avons-nous dit, la faiblesse de l'esprit humain. En effet, le chimiste ne parvient à définir la matière en *espèces* qu'en usant d'un

très-long temps pour les isoler les unes des autres. Et, s'il voulait mesurer l'intensité de beaucoup de propriétés des espèces chimiques, il serait dans la nécessité de recourir à des études, à des instruments étrangers pour ainsi dire à la spécialité de la chimie; cependant l'exactitude, la connaissance du vrai, exigent la mesure précise des propriétés dont nous parlons. Qui donc lui donnera cette connaissance? le physicien; et voici comment celui-ci opérera.

S'il s'agit de mesurer la dilatabilité du solide, du liquide et du gaz, il aura recours au baromètre, au thermomètre, aux balances..... les plus exacts. Les expériences seront contrôlées les unes par les autres, et, au lieu d'étudier un *être concret* dans l'ensemble de ses propriétés, comme le chimiste, il n'étudiera à la fois qu'une seule propriété dans une suite de corps divers. C'est ainsi qu'il étudiera la *dilatabilité;* dans les gaz, citons l'oxygène, le chlore; dans les solides, citons le potassium. Il en sera de même de la *densité*...

Une fois ces propriétés mesurées dans des circonstances de température, de pression atmosphérique, et parfaitement déterminées par la *physique,* elles feront retour à la *chimie;* et les *lignes ponctuées*, tirées de la *dilatabilité* et de la *densité* de l'*abstrait* à l'oxygène, au chlore et au potassium, montrent comment ce que le physicien avait emprunté au chimiste fait retour à celui-ci.

Si le chimiste a donné au physicien un être concret, parfaitement pur de toute matière étrangère, avec un nom qui le distingue de tout autre être analogue, et si le physicien a ainsi le moyen de formuler une conclusion précise sur la nature d'un corps soumis à son étude, d'un autre côté le chimiste reçoit du physicien la connaissance précise de l'intensité d'une propriété parfaitement mesurée.

Ces exemples tirés du tableau de notre distribution des sciences montrent bien la manière différente dont deux classes de savants, les chimistes et les physiciens, procèdent à l'aide de leur science respective pour étudier les corps. Notre tableau n'est donc point une chose d'imagination, il présente la réalité, et cette réalité est une division du travail de l'intelligence, division qui est la conséquence de la faiblesse de l'esprit humain dans l'individu.

Le tableau montre parfaitement comment la botanique et la zoologie appartiennent à la fois au *concret* et à l'*abstrait.*

Au *concret*, quand il s'agit de la connaissance des *individus de l'espèce* étudiés aux points de vue de la science pure, de la science agricole, de la science horticole, de la science médicale, de la science vétérinaire;

A l'*abstrait*, quand il s'agit de la connaissance de l'*espèce* étudiée au

point de vue de la science pure, dans les relations avec les autres espèces vivantes, afin d'établir une classification de l'ensemble de ces espèces conformément à *la méthode naturelle* dont le but est de les rapprocher d'après le principe de leur plus grande ressemblance mutuelle.

Le tableau montre clairement encore la différence existant entre l'anatomie considérée au double point de vue du *concret* et de l'*abstrait.*

Au point de vue du concret. Il montre, sous le titre d'*anatomie zoologique*, l'anatomie de l'homme, l'anatomie d'un animal, qui peut être mammifère, oiseau, reptile, poisson, etc.

Au point de vue de l'abstrait. Il montre, comment un même appareil, un même organe, sont étudiés successivement dans la série des animaux; voilà *l'anatomie abstraite comparée.*

Et comment un même tissu, un même élément anatomique, sont étudiés successivement dans toute la série des organes; voilà *l'anatomie abstraite générale.*

On voit que *l'anatomie zoologique* correspond à *la chimie*, tandis que *l'anatomie comparée* et *l'anatomie générale* correspondent à *la physique.* Ces rapports sont incontestables et conséquemment indépendants de tout système, de toute hypothèse.

Puisqu'un être qui tombe sous nos sens, chose, matière, corps, objet, sujet, que nous observons à la fois avec nos sens et notre intelligence, ne nous est connu que par ses propriétés, ses qualités, ses facultés et ses rapports, tout le savoir humain se borne à la connaissance des propriétés, des qualités, des facultés, des rapports du *concret* : ces propriétés, ces qualités, ces facultés, ces rapports, sont les éléments des connaissances humaines, c'est-à-dire, des *faits;* et, comme ces *faits* appartiennent à des ensembles et qu'ils en ont été séparés par l'esprit afin de les bien connaître, les *faits sont des abstractions*, et dès lors la précision de ces *faits* est la plus grande possible lorsque chacun d'eux ne présente qu'une idée à l'esprit comme le font les signes mathématiques, y compris les chiffres.

Cette conclusion, que nous considérons comme rigoureuse, donne, selon nous, une idée exacte du *nominalisme* et du *réalisme*, car, avec les *nominaux*, nous admettons l'existence du *concret;* mais, loin d'être en désaccord avec les *réalistes*, nous disons : l'homme ne connaît *le concret* que par *l'abstrait*, puisqu'on ne le connaît que par les propriétés, les qualités, les facultés, les rapports que son intelligence en a séparés au moyen de la faculté dont elle est douée d'abstraire, puis, reprenant toutes les abstractions séparées d'un même ensemble, elle formule la connaissance qu'elle a de cet ensemble, qui est *le concret.*

Si nous nous abstenons de traiter la question du *nominalisme* et du *réalisme*, au point de vue de savoir si Dieu, avant la création, avait présentes à l'esprit toutes les propriétés, toutes les qualités, toutes les facultés, toutes les relations du concret, cependant nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer que répondre négativement à cette question, lorsqu'on admet avec nous l'existence de Dieu, serait une *absurdité*, puisque alors on refuserait à Dieu la connaissance des harmonies et de la fin de l'œuvre qu'il allait créer.

Le tableau montre enfin comment l'esprit humain procède pour connaître les vérités du ressort de la philosophie naturelle dans l'étude du *concret* et dans celle de *l'abstrait*.

Il n'arrive à ce but que par *l'analyse* des qualités, des propriétés, des facultés du *concret;* et, après l'étude de chacune d'elles en particulier au point de vue *abstrait* et comparatif, il revient au *concret* en réunissant par la *synthèse* toutes les connaissances dont il est redevable à une méthode rigoureuse et comparative portant sur des abstractions auxquelles la précision donne le caractère de *faits scientifiques;* c'est ainsi que l'*analyse*, à notre point de vue, après avoir défini des abstractions, les réunit par la *synthèse*, et que de leur concours résulte la *connaissance du concret* aussi parfaite qu'il est donné à l'homme de savoir les vérités du domaine de la philosophie naturelle.

Si nous ne nous abusons pas, nous croyons que cette manière d'envisager l'*analyse* et la *synthèse*, dans la recherche des vérités du ressort des sciences physiques et naturelles, est plus conforme à la réalité que les rôles qu'on fait jouer à ces facultés de l'esprit humain dans l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* de M. Isidore Geoffroy.

La disposition des sciences physiques et naturelles en deux séries, les explications que nous avons données relativement à la manière dont procèdent l'*analyse* et la *synthèse*, et comment des sciences diverses sortent des efforts de l'esprit humain désireux de connaître le monde extérieur, expliquent à nos lecteurs pourquoi nous n'attachons pas aux arbres encyclopédiques l'importance que beaucoup de savants y ont attachée et y attachent. Nous avons dit dans l'article précédent que Bacon d'abord, puis D'Alembert, ont représenté par les ramifications d'un arbre les connaissances humaines; et en effet chaque branche, avec ses rameaux, représente assez bien une science mère et ses divisions, comme l'ensemble des branches et des rameaux montre assez bien la *part de l'analyse* dans les distinctions des connaissances humaines. Mais la *part de la synthèse*, lorsqu'il s'agit de représenter les connexions de ces connaissances, de faire la part de chaque faculté intellectuelle

simple dans chaque branche où cette faculté pénètre, voilà ce que ne représente pas l'arbre encyclopédique tel qu'il a été figuré jusqu'ici.

Car où trouver ces facultés, premiers éléments de chaque science représentée par une des branches? C'est dans le tronc où l'analyse aurait dû les distinguer, et de là ensuite que la synthèse aurait dû partir pour montrer comment chaque faculté intellectuelle va concourir à la constitution de chaque science représentée par une des branches de l'arbre encyclopédique. Cette conception graphique ne montre donc pas les relations mutuelles des sciences y compris leurs connexions, comme les représente le tableau où nous avons distribué les sciences physiques et naturelles en deux séries correspondantes, dont l'une les envisage au *point de vue concret* et l'autre au *point de vue abstrait*.

§ III.

De la classification des espèces animales par étages.

L'impossibilité de ranger les espèces animales en une *seule série* ou en *séries parallèliques*, de manière à éviter toujours que certaines espèces, évidemment inférieures à d'autres par leurs facultés, soient placées audessus de ces dernières dans la série ou dans les séries, nous a conduit à disposer les espèces ou les différents groupes de ces espèces sur des plans horizontaux superposés, disposition que nous nommons *classification par étages*.

L'anatomie, guidée par la physiologie, reconnaît, dit-on, d'après l'organisation physique des espèces animales, la place qu'elles doivent respectivement occuper dans la classification eu égard à leurs facultés respectives. Cette proposition, vraie en général, a eu pour conséquence extrême de faire rechercher dans le développement et la configuration des diverses parties du cerveau le siége des facultés intellectuelles, des aptitudes, des instincts de l'homme et des animaux. Telle est la prétention de la phrénologie, dont les promoteurs principaux ont été Gall et Spurzheim.

En examinant la distribution des espèces animales d'après la méthode naturelle, nous avons aperçu un certain nombre de cas en désaccord avec cette manière de voir, et nous rappelons comme exemple [1] avoir cité l'aye-aye rangé par de Blainville dans l'*ordre des quadrumanes* supérieur à l'*ordre des carnassiers*, auquel appartient le chien ; or, selon nous,

[1] *Journal des Savants*, 1863, p. 752.

nulle comparaison n'est possible entre les facultés intellectuelles du chien et celles de l'aye-aye; car, si les animaux possèdent l'intelligence, il en est peu de comparables au chien sous ce rapport. De là tirons cette conséquence que, si l'organisation des quadrumanes dépasse celle des carnassiers, conformément à l'opinion des anatomistes-naturalistes, il faut admettre que toutes les espèces d'un même ordre, indistinctement, ne sont pas supérieures à toutes les espèces d'un ordre placé au-dessous du premier. Telle est, en effet, notre conclusion; nous allons essayer de la justifier par les considérations suivantes :

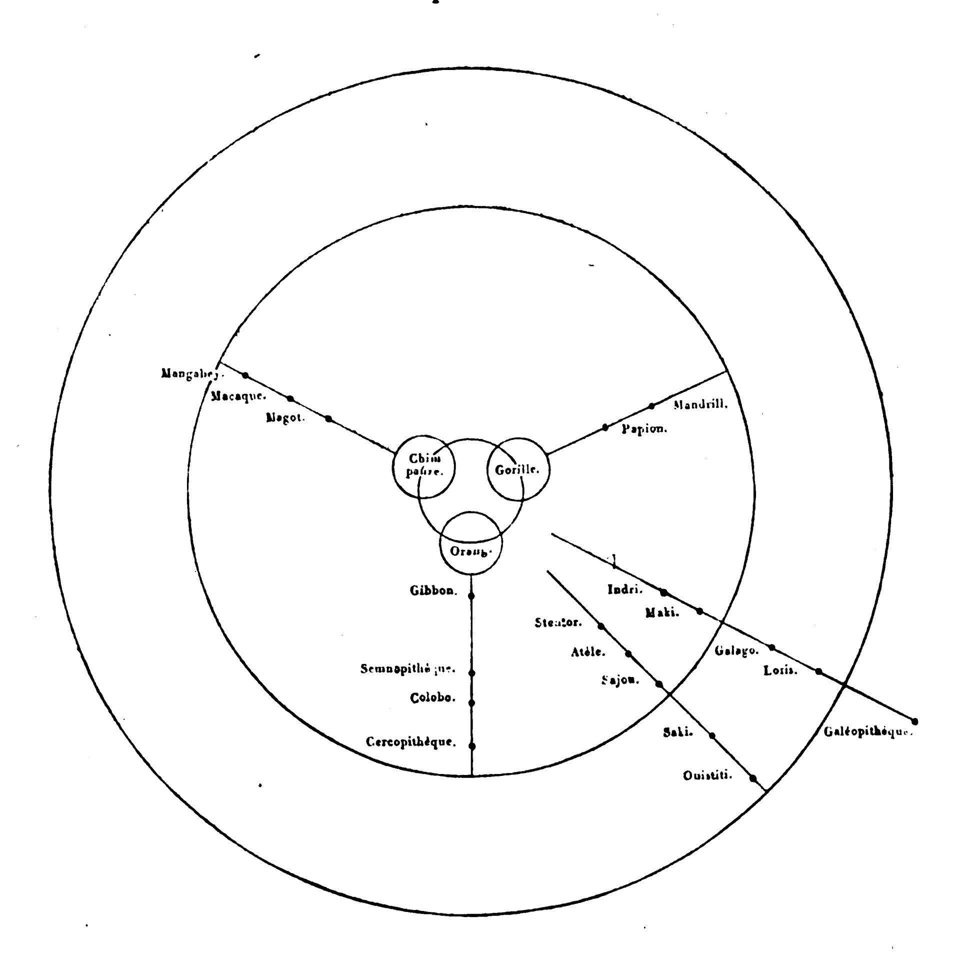
L'extrême différence intellectuelle qui peut exister entre des hommes doués de quelque ressemblance physique conduit à penser qu'entre des individus d'une même espèce il existe des différences qu'on ne peut apprécier d'après la structure des organes, du moins dans l'état actuel de la science; de là cette conclusion que, dans des genres, dans des familles *a fortiori*, il pourra exister des différences plus ou moins grandes encore. Cette considération nous conduit à penser qu'un ordre, qui peut comprendre plusieurs familles, pourra présenter des espèces fort éloignées, par leurs facultés, des espèces qui sont les véritables types de cet ordre, à cause des caractères prononcés qu'elles possèdent au plus haut degré.

Comment la *classification par étages* pare-t-elle à la difficulté signalée plus haut? d'une manière fort simple : en effet, supposons une suite de plans horizontaux et superposés, sur chacun desquels on distribuera les divers groupes d'un ordre, d'une famille, ou les diverses espèces d'un genre, de manière à placer au centre ou le plus près du centre, les espèces les mieux organisées; tandis que celles de ce même ordre qui le sont le moins occuperont des places d'autant plus éloignées du centre qu'elles le seront moins; d'une autre part, les ordres inférieurs à celui d'un plan appartiendront à des plans placés au-dessous du premier.

Prenons pour exemple un plan superposé à un autre : le supérieur comprend l'ordre des quadrumanes, le plus rapproché de l'homme, et l'inférieur, celui des carnassiers, que tous les naturalistes placent immédiatement au-dessous des quadrumanes.

I.

Plan des quadrumanes.



Le plan (figure 1) présente trois espèces de singes : l'orang, le gorille et le chimpanzé, placés près du centre sur une même circonférence, parce qu'on les regarde comme égaux ou à peu près par l'organisation, et cependant assez différents pour constituer trois genres distincts. On tirera du centre des rayons passant par les points occupés par ces espèces.

Sur le rayon de l'orang on placera le gibbon, le semnopithèque, le colobo et le cercopithèque;

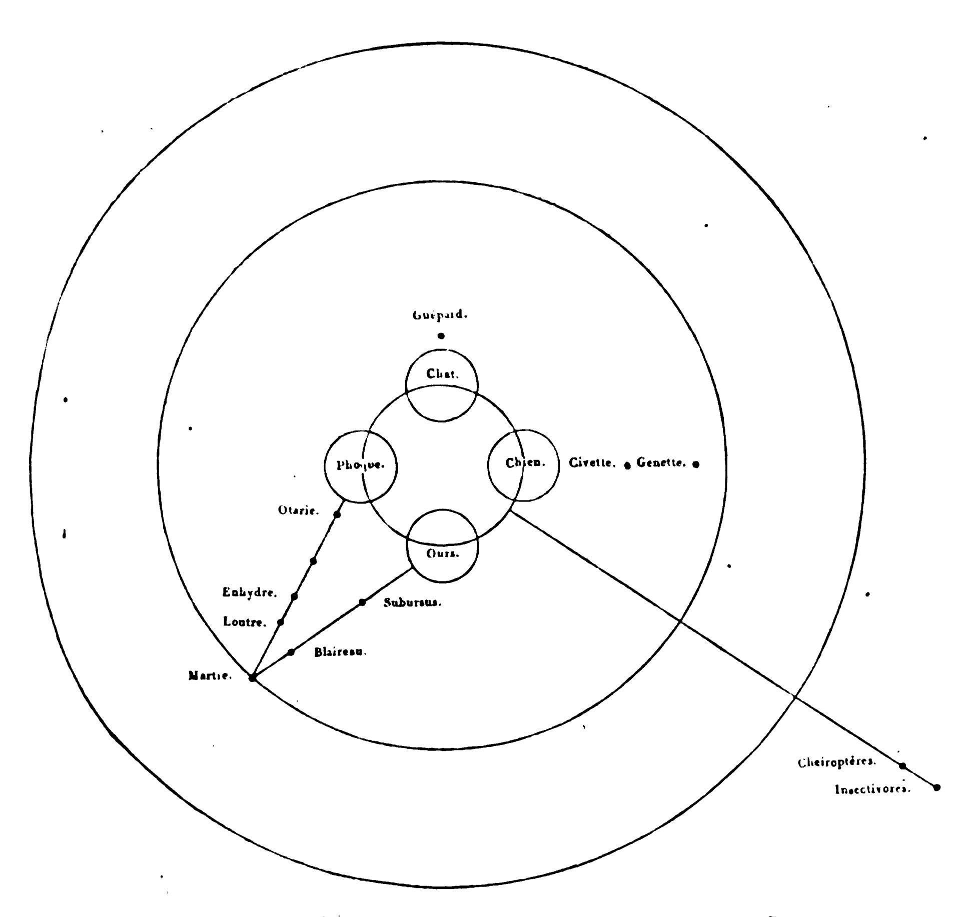
Sur le rayon du gorille, le papion, le mandrill;

Sur le rayon du chimpanzé, le magot, le macaque et le mangabey.

Il existe encore deux séries de singes qu'on placera entre celles de l'orang et du gorille; mais aucune des deux séries ne comprend une espèce correspondante à l'orang et au gorille. On disposera, sur l'une des lignes, le stentor, l'atèle, le sajou, le saki, l'ouistiti; et, sur l'autre, l'indri, le maki, le galago, le loris, le galéopithèque. Celui-ci, comme le moins bien organisé des quadrumanes, sera le plus éloigné du centre.

II.

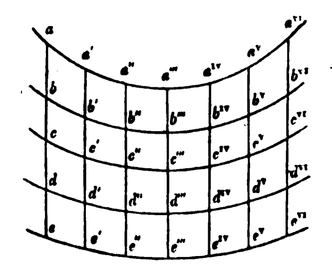
Plan des carnassiers.



Le plan des carnassiers (figure II) présente, sur la même circonférence d'un cercle à courts rayons, ainsi que dans le cercle de la figure I, le chien, le chat, le phoque et l'ours, parce que généralement on considère ces animaux comme les plus élevés des carnassiers et comme égaux ou à peu près par l'organisation. Sur le rayon du chien on voit à la suite la civette et la genette; sur le rayon du chat, le guépard; mais les lignes qui, partant du phoque et de l'ours, aboutissent à la martre, montrent deux séries convergentes. En effet, l'otarie, l'enhydre et la loutre, d'une part, et, d'une autre part, le subursus et le blaireau convergent vers la martre. Enfin, entre l'ours et le chien existe une ligne à l'extrémité de laquelle se trouvent les cheiroptères et les insectivores comprenant les carnassiers les moins bien organisés.

Après cette explication, on comprendra sans peine comment disparaît la difficulté que nous avons signalée dans la distribution des espèces du règne animal par série unique ou par séries parallèles. Si l'aye-aye appartient aux quadrumanes, comme le dit de Blainville, la classification *par étages* le montre à une distance telle des trois singes orang, gorille et chimpanzé, qu'en réalité le chien, le chat, le phoque et l'ours, quoique inférieurs aux trois quadrumanes, seront plus près de ceux-ci par leurs facultés que n'en sera l'aye-aye par les siennes.

La classification *par étages* présente l'avantage de se prêter à toutes les dispositions auxquelles on veut soumettre les espèces animales d'un ordre quelconque. Pensez-vous à n'en faire qu'une série? vous rangez alors toutes les espèces sur une seule ligne tirée du centre du plan. Voulez-vous, au contraire, les répartir en séries parallèles? vous tracez un arc de cercle autour du centre du plan, et, sur cet arc, vous prenez des points d'où vous tirez des parallèles en dehors de la convexité. La figure ci-contre montre que la classification *par étages* comporterait la distribution des espèces en *séries parallèliques* de M. Isidore Geoffroy, si celles-ci venaient à se réaliser.



Après avoir exposé les avantages que nous attribuons à la *classification par étages*, nous ne pouvons nous dispenser de faire quelques réflexions propres à développer toute notre pensée relativement à sa réalisation.

En principe, la méthode naturelle appliquée à la distribution des espèces animales doit tenir compte des facultés dont l'exercice suppose dans l'être qui les possède quelque raisonnement; or ces facultés sont incontestablement en rapport avec des organes. Mais cette opinion n'a pas pour conséquence, à nos yeux, que le naturaliste devra se livrer dès à présent à des interprétations qui seraient en dehors de l'observation, sous le prétexte de compléter celle-ci. Ce que nous recommandons au naturaliste-anatomiste ou philosophe, c'est d'étudier les animaux au point de vue des facultés intellectuelles, et que, si une espèce lui paraissait les posséder à un degré plus élevé qu'une autre espèce du même ordre, dont l'organisation physique lui paraîtrait supérieure à celle de la première espèce, il placerait celle-ci plus loin du centre que l'autre, mais, en agissant ainsi, il en ferait la remarque explicite.

Les points sur lesquels nous appelons l'attention des zoologistes ne peuvent avoir aucune influence fâcheuse sur les progrès de la science; loin de là, les études dont ils seront l'objet devront avoir, au contraire, pour conséquence de suggérer des nouvelles recherches, de conduire peut-être à découvrir des faits de structure d'organe qui auraient échappé jusque-là à l'observation.

E. CHEVREUL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Tragicorum Latinorum reliquiæ. Recensuit Otto Ribbeck. Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1852, in-8° de 442 pages.

QUATRIÈME ARTICLE [1].

Pacuvius (Suite).

Le théâtre de Pacuvius semble encore avoir eu pour caractère général une certaine vivacité, une certaine énergie descriptive, mêlée, il est vrai (c'était le penchant de la tragédie latine, en cela peu conforme à la tragédie grecque, sinon à celle d'Eschyle, du moins à celle de Sophocle et surtout d'Euripide), mêlée de quelque surcharge de mots, de quelque emphase d'expression, de ce qu'Horace a appelé *ampullas, sesquipedalia verba* [2].

La tragédie grecque avait eu ses lieux communs descriptifs : ils reparurent, mais plus marqués, dans la tragédie latine, et ils n'ont pas manqué depuis à la tragédie moderne. Parmi les morceaux de ce genre, parure des pièces de Pacuvius, il faut mettre au premier rang ses descriptions de tempête. Celle qui, selon les traditions épiques, assaillit à leur retour la flotte des vainqueurs de Troie, que les tragiques grecs ont eu si souvent à rappeler, qu'Eschyle, entre autres, a si dramatiquement introduite, si énergiquement exprimée dans une belle scène de son Agamemnon [3], Pacuvius, à son tour, l'avait décrite par deux fois, dans son *Dulorestes*, dans son *Teucer*. J'ai eu occasion [4] de citer [5], d'apprécier la première de ces deux peintures, où les traits les plus caractéristiques sont choisis et ordonnés avec une vérité déjà virgilienne. Je ne dois y revenir que pour compléter ma citation par un détail que je n'avais pas dû y comprendre. Le poëte, en commençant, faisait contraster les signes d'une heureuse navigation avec ce grand désordre des éléments qui allait l'interrompre; il représentait les Grecs pleins de la joie de leur départ et s'amusant à contempler les jeux des poissons autour de leurs vaisseaux, sans pouvoir se rassasier du spectacle :

Profectione læti piscium lasciviam
Intuentur, nec tuendi capere satietas potest.

[1] Voir, pour les trois premiers articles, les cahiers de septembre 1863, p. 541, d'octobre, p. 655, de novembre, p. 704. — [2] *Ad Pison.* v. 97. — [3] Éd. Boisson. v. 621 sqq. — [4] *Journal des Savants,* cahier d'octobre 1861, p. 600 et suiv. — [5] D'après

A l'occasion du même événement, très-probablement, car c'était dans une tragédie d'*Égisthe*, l'antique Livius Andronicus avait déjà retracé la même image par des vers dont il est curieux et instructif de comparer la rudesse avec l'élégance déjà sensible des vers de Pacuvius: il avait peint, dans ses jeux autour des vaisseaux et aux chants des rameurs, le folâtre et difforme troupeau de Nérée :

Tum autem lascivum Nerei simum pecus
Ludens ad cantum classem lustratur...[1]

Nous pouvons trouver que c'était là une bien petite circonstance; mais elle était comme consacrée, et n'a même jamais cessé de l'être. Longtemps avant Livius Andronicus et Pacuvius, Euripide avait dit, dans une strophe[2] charmante :

Illustres vaisseaux, qui jadis avez vogué vers Troie, avec vos innombrables rames, et mêlés aux chœurs des Néréides, autour de vos proues azurées se jouait, bondissait le dauphin, ami de la flûte harmonieuse, guidant le fils de Thétis, le héros aux pieds légers, Achille, avec Agamemnon, vers les rivages de Troie, les bords du Simoïs.

Longtemps après, Virgile[3], dans sa description du bouclier prophétique d'Énée, a fait nager des dauphins autour des vaisseaux d'Actium, et non moins fidèle à la tradition poétique, Fénelon[4] n'a pas négligé d'en mêler au cortége des divinités marines escortant le vaisseau de Télémaque.

De quelques menus débris du *Teucer*[5], rapprochés, groupés par G. Hermann, et, d'après lui, par M. Ribbeck[6], sont provenus des vers, fragment d'une description de tempête, où l'on trouve rendus, par de brèves et fortes expressions, avec les roulements, les éclats, la voix des tonnerres, les bruits que font entendre les flancs des vaisseaux battus par les vagues, leurs agrès, leurs cordages, où siffle le vent :

............Armamentum stridor, flictus navium,
Strepitus, fremitus, clamor tonitruum, et rudentum sibilus.

Cicéron, *De Divin.* I, xiv; *De Orat.* III, xxxix. O. Ribbeck, p. 111. — [1] Non. vv. *Lustrare, Pecus;* sur l'épithète *simum,* voir Plin. *Hist. nat.* IX, vii. — [2] *Électr.* éd. Boisson. v. 430. — [3] *Æn.* VIII, v. 671. — [4] *Télém.* l. VIII. — [5] Varr. *De Ling. latin.* V, vii; Cœlius, *in* Cic. *Epist. ad famil.* VIII, ii; Serv. *in Æn.* I, 87, IX, 667. — [6] P. 100.



Ces vers ont fourni[1], dans le mot *flictus*, leur contingent à ce petit nombre d'archaïsmes par lesquels Virgile donne quelquefois à son style un air d'antiquité. De là aussi semble venu le *stridor rudentum* de la tempête du premier livre de l'Énéide, par imitation éclectique de l'*armamentum stridor,* du *rudentum sibilus.* Car c'est ainsi que le passage est rapporté par les auteurs et qu'il faut le lire. *Rudentisibilus* est une imagination de Crinitus, trop facilement adoptée par Bothe[2]. Ce mot n'aurait, d'ailleurs, rien d'invraisemblable chez un poëte à qui Quintilien[3] reproche d'avoir abusé jusqu'au ridicule de cette liberté de composition verbale, mieux séante chez les Grecs que chez les Latins; d'avoir dit de ces dauphins dont il n'a pas d'ailleurs, nous l'avons vu[4], parlé sans élégance :

Nerei repandirostrum, incurvicervicum pecus[5].

Si l'abbé Prévost, ce facile et naturel traducteur des lettres de Cicéron, eût eu présent à l'esprit le rapport de la tempête du *Teucer* avec celle de l'Énéide, il n'eût pas si singulièrement interprété la citation qu'en fait Cœlius à son illustre correspondant. Cœlius raconte à Cicéron comment Hortensius, qui a obtenu, contre l'avis du public, l'absolution d'un de ses parents, accusé de brigue, a été accueilli au théâtre, pour la première fois de sa vie, par les sifflets du peuple romain. Ces sifflets, par lesquels était tempérée, à ce qu'il paraît, la justice souvent partiale de Rome, il y arrive spirituellement au moyen du vers de Pacuvius, dont nous est par là attestée la célébrité : « Hic tibi strepitus, fremitus,

[1] *Æn.* IX, 667 :

Tum scuta cavæque
Dant sonitum *flictu* galeæ.

[2] Voyez O. Müller, sur le passage cité de Varron. — [3] *Inst. orat.* I, v. 67, 70; Varr. *ibid.* — [4] Voyez plus haut, p. 112. — [5] O. Ribbeck, p. 111. Un contemporain, qui n'avait peut-être pas le droit d'être si difficile, étant, a dit Horace (*Serm.* I, IV, 8), *durus componere versus,* Lucilius, s'est non-seulement moqué du travail de style, quelquefois pénible, de Pacuvius,

Utrum tristis contorto aliquo ex Pacuviano exordio;

mais semble avoir voulu parodier le vers blâmé par Quintilien :

Lascivire pecus nasi rostrique repandum.

(*Sat.* XIX, fragm. 63; V. fragm. 18. Non. vv. *Exordium, Pecus.*)

« clamor tonitruum, et rudentum sibilus. » Faute de connaître la provenance du passage cité sans nom d'auteur par Cœlius, l'abbé Prévost l'a entendu dans un sens des plus bizarres : faisant venir *rudentum*, non du substantif *rudens*, mais du verbe *rudere*, il a ajouté aux antiquités romaines cette particularité bouffonne, dont M. Leclerc a naturellement fait justice, que, pour témoigner à leurs hommes d'État leur mécontentement, les Romains étaient dans l'usage d'imiter le cri des ânes.

Deux tempêtes, c'est beaucoup pour un seul poëte tragique. Crébillon seul, je crois, depuis Pacuvius, est allé jusque-là, et dans des amphigouris descriptifs[1] qu'on ne pourrait comparer aux rudes mais vraies descriptions du vieux poëte latin sans lui faire injure. Quelques fragments du *Medus*[2] ont donné à penser que le bon Pacuvius, par faiblesse pour ce lieu commun, s'était passé la fantaisie d'une troisième tempête.

Empruntons au *Medus* un passage où brille le talent énergiquement descriptif de Pacuvius. On voyait dans cette pièce, nous pouvons le conjecturer d'après les récits des mythologues[3], Médée retournée en Colchide, où était arrivé de son côté, la cherchant en tous lieux, un fils qu'elle avait eu du roi d'Athènes Égée, Médus, comme on l'avait appelé du nom de sa mère. Après une assez longue suite d'aventures romanesques, qui, mettant en péril, et l'un par l'autre, la mère et le fils, amenaient leur reconnaissance, tous deux s'employaient de concert à replacer sur le trône leur père et grand-père Éétès, détrôné par son frère Persès. Dans des vers que Cicéron cite[4] sans en indiquer l'auteur, mais que l'on rapporte généralement, avec beaucoup de vraisemblance, à Pacuvius et à son *Medus*, Éétès lui-même, ce fils du Soleil, dépeignait, avec une grande énergie, sa misère, une misère, dit éloquemment Cicéron, qui le rendait indigne des regards même de son père.

Mes yeux ont reculé au fond de leurs orbites ; mon corps s'est desséché ; des ruisseaux de larmes ont creusé mes pâles joues ; de mon visage défait descend une barbe négligée, hérissée, difforme, qui couvre mon sein flétri.

Refugere oculi ; corpus macie extabuit ;
Lacrimæ peredere humore exsangues genas ;

[1] *Idoménée*, act. I, sc. 2 ; *Électre*, act. II, sc. 1. (Voyez encore la tempête décrite dans l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche.) — [2] Les II[e] et V[e] chez Bothe ; les V[e] et VI[e] chez O. Ribbeck, p. 87, 294. — [3] Pausan. *Corinth.* III ; *Apollod.* Bibl. I, xxvii, 5, 6 ; Hygin. *Fabul.* XXVII. — [4] *Tuscul.* III, xii.



Situm inter oris barba pædore horrida
Intonsa infuscat pectus inluvie scabrum[1].

Ces vers nous acheminent, dans le théâtre de Pacuvius, à ce qui est proprement la tragédie. De belles pensées philosophiques, de beaux traits descriptifs n'en sont qu'un ornement : il lui faut, pour consommer son œuvre, des effets de terreur et de pitié; il lui faut l'expression animée de la passion. Ennius, je l'ai montré[2], y avait atteint, par le mouvement, le tour franc et naturel de son style. Ce mérite n'a pas non plus manqué à Pacuvius, bien que le recueil de ses fragments en offre moins de preuves, et que, dans les passages qu'on peut alléguer, se rencontre trop souvent une expression chargée et tourmentée.

Citons parmi d'autres beaux traits de Pacuvius cette exclamation d'un de ses personnages au sujet sans doute d'une des disgrâces qui affligèrent, après leur victoire, les vainqueurs de Troie :

Priam, témoin de son malheur, en aurait lui-même pitié.

Priamus si adesset, ipse ejus commiseresceret[3].

Les allusions, les parodies mêmes de la comédie, sont un hommage indirect qui n'a pas plus manqué à la tragédie latine qu'à la tragédie grecque. Bien avant que le trait de Pacuvius eût été reproduit par le célèbre hémistiche de Virgile, « vel Priamo miseranda manus[4], » et, plus tard, dans ce beau vers de Sénèque le Tragique[5],

Cladibus nostris daret vel Troja lacrimas,

un contemporain du poëte, Térence l'avait transporté dans une de ses comédies[6]. Il y était dit d'un jeune homme qui, pour se marier, a quitté une maîtresse, mais ne l'a pas quittée sans un effort douloureux, que l'abandonnée elle-même en aurait eu pitié :

Ita demum ægre tulit, ut ipsam Bacchidem,
Si adesset, credo, ibi, ejus commiseresceret.

Ce commerce de la tragédie et de la comédie, preuve évidente de

[1] O. Ribbeck, p. 225, 294. — [2] Voyez cahier d'octobre 1863, p. 660. — [3] Serv. *in. Æn.* XI, 259. O. Ribbeck, p. 108, 253-254. — [4] *Æn.* XI, 259. — [5] *Agamemn.* v. 519. — [6] *Hecyr.* I, II, 53.



leur commune popularité, n'était pas une chose nouvelle au théâtre de Rome. Plaute, dans l'âge précédent, avait parodié Ennius. Son Chrysale[1], ce lointain précurseur de Scapin, s'applaudissant du succès prochain d'une de ses fourberies, et, dans un *canticum* bouffon, développant un long parallèle entre sa victoire sur sa dupe, le vieux Nicobule, et celle des Grecs sur les Troyens, répétait plaisamment quelques-unes des touchantes plaintes de l'Andromaque d'Ennius, pleurant la ruine de sa patrie et de sa famille[2]. « Je veux, disait-il, en attendant l'arrivée du « vieillard, entonner la complainte : Ô Troie! ô patrie! ô Pergame! ô « Priam! c'est fait de toi, vieillard..... »

> Nunc priusquam huc senex venit, lubet lamentari, dum exeat :
> O Troja! o patria! o Pergamum! o Priame! periisti, senex.....

L'*Ilione*, attribuée par Bothe à Ennius, mais que M. Ribbeck, d'après certains témoignages[3], rend à Pacuvius, et avec raison, ce semble (Ennius, auteur d'une *Hécube*, n'eût pu y joindre une *Ilione*, une pièce de sujet tout pareil, sans se répéter), l'*Ilione*, dis-je, s'ouvrait par une scène frappante, à laquelle Cicéron nous fait presque assister[4], tant l'harmonie de ses paroles est d'accord avec l'expression pathétique, le lugubre accompagnement musical par lesquels, dit-il, elle répandait la tristesse dans toute l'assemblée[5].

Ilione, fille de Priam et femme de Polymestor, a eu de celui-ci un fils nommé Déiphile, qu'elle a imaginé de substituer à Polydore, lorsque ce dernier rejeton du roi des Troyens et, avec lui, un riche trésor, lui ont été confiés. Précaution funeste! Ilione cause ainsi la mort de Déiphile, assassiné à la place de Polydore par l'avare tyran de Thrace, et dont l'ombre vient avertir de son triste sort sa mère endormie :

Ma mère, écoute-moi : tu charmes tes soucis par le sommeil, sans plaindre mon malheur; lève-toi; ensevelis ton fils avant que son corps devienne la pâture des bêtes sauvages, des oiseaux de proie... Ne souffre pas, je t'en conjure, qu'arrachés à mes os et souillant de sang la terre, les restes de ma chair soient affreusement déchirés.

> Mater, te appello, tu, quæ curam somno suspenso levas,
> Neque te mei miseret; surge et sepeli natum tuum, priusquam feræ
> Volucresque...

[1] *Bacchid.* IV, IX, 1 sqq. — [2] Voyez cahier d'octobre 1863, p. 663. — [3] D'un scholiaste de Cicéron, de Servius, *in Æn.* II, 506, 557; etc. — [4] *Tuscul.* I, XLIV. — [5] Hæc cum pressis et flebilibus modis, quæ totis theatris mœstitiam inferant concinuntur.....

Neu reliquias, quæso, meas sieris denudatis ossibus
Per terram sanie delibutas fœde divexarier.

A cette voix gémissante Ilione s'éveillait et s'écriait, poursuivant l'ombre fugitive :

Arrête; demeure; écoute-moi; répète tes paroles; que je t'entende encore!

...Age, adsta : mane, audi : iteradum eadem istæc mihi [1].

Cette scène, à laquelle Cicéron revient en toute occasion [2], était aimée du public romain; elle lui était restée familière, au point qu'il lui arriva, dans une représentation qu'a contée Horace, comme il conte, en quelques mots, d'y prendre lui-même un rôle, fort plaisamment. Fufius, chargé du rôle d'Ilione, au lieu de feindre le sommeil, s'était, se trouvant ivre, réellement endormi; il ne jouait pas, il dormait Ilione, dit Horace. Catienus, qui représentait l'ombre de Déiphile, ne réussit point à le réveiller, et, venant en aide à l'acteur dans l'embarras, toute l'assistance se mit à crier avec lui le fameux : *Mater, te appello* [3].

C'était une scène bien éloquente que celle du *Teucer*, où le vieux Télamon accueillait avec des transports de colère Teucer revenu de Troie sans son frère Ajax; où Teucer se révoltait contre cet injuste reproche. Nous en pouvons juger non-seulement par quelques-uns des vers du poëte, heureusement conservés, mais par l'action véhémente dont les accompagnait Ésopus et que nous peint encore Cicéron [4], dans la prose duquel se jouent véritablement ces drames perdus. A travers le masque d'Ésopus on voyait ses yeux étinceler de fureur, quand il disait :

As-tu bien osé l'abandonner et revenir sans lui à Salamine? Quoi! tu n'as pas redouté les regards d'un père?

Les larmes et les sanglots étouffaient sa voix, quand il ajoutait d'un ton attendri :

[1] O. Ribbeck, p. 84, 292. — [2] Voir encore *Tuscul.* II, XIX; *Acad.* II, XXVII; *Pro Sext.* LIX; *Epist. ad Att.* XIV, XIV.

[3] Non magis audierit quam Fufius ebrius olim
Quum Ilionam edormit, Catienis mille ducentis
Mater, te appello, clamantibus.
(Horat. *Serm.* II, III, 60.)

— [4] *De Orat.* II, XLVI; Cf. III, LVIII.

Ce père, accablé par les ans, désormais seul sur la terre, tu as déchiré son cœur, tu lui as ravi ses fils, tu l'as assassiné! Rien ne t'a touché, ni la mort de ton frère, ni le malheur de son jeune enfant confié à tes soins [1]!

> Segregare abs te ausu's, aut sine illo Salamina ingredi;
> Neque paternum aspectum es veritus, quem ætate exacta indigem
> Liberum lacerasti, orbasti, exstinxti, neque fratris necis,
> Neque ejus gnati parvi, qui tibi in tutelam est traditus . . . [2]!

Cette espèce d'histoire de la tragédie latine, que contiennent accidentellement les écrits de Cicéron, nous fait encore connaître une scène de Pacuvius, la scène, où, dans le *Dulorestes*, par une addition heureuse à la fable de l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, Oreste et Pylade, conduits devant Thoas, se disputaient, avec le nom d'Oreste, la mort assurée au porteur de ce nom, dont un oracle, sans doute, avait effrayé le tyran; où, ne pouvant se vaincre dans cette lutte, ils s'accordaient à demander qu'on les immolât tous deux :

> Ego sum Orestes;
> Immo enimvero ego sum, inquam, Orestes.
>
> Uterque
> Ambo ergo una . . . . enicarier
> . . . . . precamur [3].

A cette belle situation répond, à travers les siècles, comme un écho lointain, celle qui nous a montré deux rivaux de même sorte prétendant à la fois être l'Héraclius que recherche la cruelle inquiétude d'un tyran.

> Ami, rends-moi mon nom : la faveur n'est pas grande
> Ce n'est que pour mourir que je te le demande [4].

Cicéron, qui fait citer, plus d'une fois [5], par les interlocuteurs de ses dialogues, la scène de Pacuvius, nous apprend qu'aux fréquentes représentations de l'ouvrage, ce beau combat d'amitié excitait les transports qui l'avaient accueilli à sa première apparition, quand, d'un mouvement unanime, l'assemblée se leva pour l'applaudir. C'est ainsi que M. Ribbeck [6] semble disposé à entendre « stantes plaudebant in re ficta; »

[1] Trad. du *De Orat.* de feu Th. Gaillard, 4ᵉ édit. 1852. — [2] O. Ribbeck, p. 99, 288. — [3] O. Ribbeck, p. 76, 282. — [4] P. Corneille, *Héraclius*, acte IV, scène III. — [5] *De fin.* V, XXII, cf. II, XXIV; *De Amic.* VII. — [6] P. 285.

montrant par des exemples[1] que tel a été souvent le sens de *stantes*. Pour d'autres, on le sait, c'est ici un simple synonyme de *spectantes*, fort convenablement employé lorsqu'il s'agit d'un temps où, pensent-ils, c'était encore debout que les Romains assistaient au spectacle[2].

Dans les belles scènes qui viennent d'être rappelées, quelle est la part de l'imitation? quelle part faut-il faire à la création originale? Il est malheureusement impossible de le déterminer, faute de posséder les modèles dont le poëte s'est plus ou moins librement inspiré. Pour la dernière, seulement, il est évident que, s'il ne l'a pas imaginée, il y a tout au moins mêlé à l'Iphigénie en Tauride d'Euripide quelque autre pièce sur le même sujet, celle peut-être de Polyidus[3].

L'originalité de Pacuvius nous paraîtra plus incontestable (elle est attestée, expliquée par Cicéron) dans la scène finale d'une imitation de la tragédie de Sophocle, intitulée Νίπτρα, *le Bain*, comme l'a été aussi, par certains auteurs, le dix-neuvième chant de l'Odyssée, où Ulysse est reconnu de sa nourrice Euryclée, qui lui lave les pieds. Cette situation touchante, Sophocle l'avait transportée dans sa tragédie, et, de là, Pacuvius l'a fait passer sur la scène latine. Nous l'avons vue, il y a quelques années sur la nôtre[4]; mais, par une dérogation, peut-être nécessaire, à la fidélité hardie que se proposait l'habile imitateur français, elle n'y était que sommairement indiquée, timidement montrée, et il n'en résultait pas un grand effet. Pacuvius y avait plus insisté. Nous le savons par des vers que nous a conservés Aulu-Gelle[5], à qui ils semblaient plein d'agrément, *jucundissimi*.

Confie tes pieds à cette onde; que de ces mains, qui lavèrent souvent les pieds d'Ulysse, j'enlève des tiens la poussière qui les souille; que, par une douce pression, je les délasse de leur fatigue!

Cedo tamen pedem tuum lymphis flavis, flavum ut pulverem
Manibus isdem, quibus Ulixi sæpe permulsi, abluam,
Lassitudinemque minuam manuum mollitudine[6].

La tragédie imitée par Pacuvius ne s'appelait pas seulement *le Bain*, elle avait un autre titre, diversement rapporté[7], qu'on peut traduire par « Ulysse blessé. » Sophocle y avait mêlé à l'Odyssée d'Homère un poëme

[1] Cic. *Pro Sext.* LV; *ad Att.* II, XIX; Suet. *Octav.* LVI; Propert. *Eleg.* IV, XVIII, 18. — [2] Ritschl, *Parergon Plautinorum Terentianorumque* vol. I, p. XVIII, 214, 216 sqq. — [3] Aristot. *Poet.* XVII. [4] Scène IV de l'acte II de l'*Ulysse* de M. Ponsard, représenté en 1852. — [5] *Noct. Attic.* II, XXVI. — [6] O. Ribbeck, p. 90, 286. — [7] Ὀδυσσεὺς ἀκανθοπλήξ, Ὀδυσσεὺς τραυματίας, Aristot. *Poet.* XIV.

du cycle troyen, la Télégonie d'Eugammon de Cyrène : le sujet était Ulysse qui, après sa victoire sur les prétendants, est, le jour même, dans une rencontre avec des étrangers armés descendus sur le rivage d'Ithaque, frappé à mort par son fils Télégon, qu'il a eu de Circé, qu'il ne connaît point et dont il n'est point connu. Cette rencontre fatale, ce parricide involontaire, la reconnaissance qui précédait la mort d'Ulysse, voilà, sommairement, ce qui se développait dans une œuvre complexe, dont le dénoûment n'était pas sans rapport avec celui des Trachiniennes. Dans les Trachiniennes, c'était Hercule qu'on voyait mourir, et, auparavant, remonter, par degrés, de la colère et de la douleur, des témoignages involontaires de la faiblesse humaine, au calme d'une âme héroïque, supérieure à l'infortune. Ici, c'était Ulysse qui donnait ce noble spectacle. Cicéron a blâmé[1], à l'exemple de Platon, mais plutôt encore d'après les doctrines du stoïcisme et sous l'influence de la dure vertu romaine, les lamentations des personnages tragiques, et entre autres d'Hercule mourant; injustement, selon moi, ces lamentations n'étant que le point de départ de la lutte par laquelle ils arrivent à se rendre maîtres d'eux-mêmes, à maîtriser leur douleur. Dans le même ouvrage[2], Cicéron loue Pacuvius d'avoir, à cet égard, corrigé l'Ulysse de Sophocle, en lui prêtant moins de faiblesse et un plus prompt retour à la fermeté du sage; correction toute romaine, qui fait paraître la différence des deux théâtres. Une des raisons, en effet, qu'on a données du médiocre succès des Romains dans la tragédie, c'est, précisément, que cet endurcissement contre la douleur les rendait moins propres, les poëtes comme leur public, à exciter, à ressentir les émotions du pathétique. Citons le chapitre de Cicéron, comme nous avons précédemment cité[3] celui[4], dont il semble le pendant, où il a montré, dans une scène d'Ennius, l'héroïsme homérique d'Eurypyle et de Patrocle marqué de traits plus prononcés, comme il convenait à un poëte romain, écrivant pour des Romains.

Dans la pièce de Pacuvius, le plus sage des Grecs ne se plaint point avec excès, mais plutôt avec mesure :

« Doucement! point d'effort! Gardez qu'une secousse ne me livre en proie à une douleur plus vive. »

> Pedetentim ac sedato nisu,
> Ne succussu arripiat major
> Dolor.

[1] *Tuscul.* II, VIII, IX. — [2] *Ibid.* II, XXI. — [3] Cahier d'octobre 1863, p. 668. — [4] *Tuscul.* II, XVI.

Pacuvius est ici supérieur à Sophocle, chez qui Ulysse se répand en lamentations sur sa blessure. Mais si peu que gémisse l'Ulysse de Pacuvius, ceux qui le portent ne laissent pas de lui dire, songeant à la dignité du personnage :

« Toi aussi, Ulysse, quoique gravement atteint, nous le voyons, tu nous sem-« bles montrer trop de faiblesse d'âme pour un homme accoutumé à une vie guer-« rière. »

Tu quoque, Ulixes, quamquam graviter
Cernimus ictum, nimis pæne animo es
Molli, qui consuetu's in armis
Ævum agere.

Il sait, le sage poëte, que, pour apprendre à souffrir, ce n'est pas une inutile maîtresse que l'habitude. Rien d'outré, d'ailleurs, dans l'expression d'une douleur si forte.

« Soutenez-moi, tenez-moi; je succombe. Découvrez ma plaie! Ah! malheureux! « quelle souffrance! »

Retinete, tenete! opprimit ulcus:
Nudate! heu miserum me, excrucior!

Il commençait à fléchir, mais aussitôt il s'arrête :

« Non, recouvrez-la; retirez-vous; laissez-moi : vos mains, qui me touchent et « m'ébranlent, augmentent mes cruelles douleurs. »

Operite, abscedite jamjam,
Mittite : nam attrectatu et quassu
Sævum amplificatis dolorem.

Voyez-vous comme s'est tue non pas la douleur du corps, qui n'est point apaisée, mais la douleur de l'âme, qu'il a su réprimer. Aussi, à la fin de la tragédie, fait-il aux autres la leçon, lorsqu'il dit en mourant :

« La plainte peut convenir dans l'adverse fortune, non les lamentations. Tel est « le devoir de l'homme; pleurer est le propre des femmes. »

Conqueri fortunam adversam, non lamentari decet :
Id viri est officium, fletus muliebri ingenio additus [1].

Remarquons en passant que ces légendes tragiques, renouvelées du

[1] Cic. *Tuscul.* II, XXI; O. Ribbeck, p. 91 sq.

théâtre grec, avaient parfois, pour des spectateurs romains, un intérêt particulier. D'après certaines traditions[1], Télégon était l'ancêtre grec de Rome, comme Énée son ancêtre troyen; il était père de Latinus, dont Énée était gendre. Une grande famille de Rome, la *gens Mamilia*, prétendait descendre de lui[2]. Des lieux bien voisins le rappelaient à la mémoire : le promontoire, autrefois l'île de Circé, ainsi nommé du séjour qu'y avait fait sa mère; la ville de Tusculum, qu'il avait fondée et d'où étaient venus ses descendants, les Mamiliens. Aucun poëte ne parlait de Tusculum sans rappeler cette origine consacrée[3], et Horace[4] montrait à Mécène, du haut de sa tour, dans le vaste paysage romain, la colline du parricide Télégon, *Telegoni juga parricidæ*, expression entendue de quiconque connaissait la tragédie de Sophocle ou tout au moins celle de Pacuvius.

Un intérêt vraiment national dut s'attacher à une tragédie où Pacuvius continua Nævius dans le genre, négligé, à ce qu'il semble, par Ennius, de la *fabula prætexta*. Cette tragédie, il n'en reste guère que le titre, *Paulus*, et ce titre est une énigme. S'agissait-il, selon une opinion[5] à laquelle se rallie M. Ribbeck[6], du Paul Émile, « prodigue de sa noble « vie quand le Carthaginois l'emporte[7], » qui s'ensevelit, par un désespoir héroïque, dans le désastre de Cannes? S'agissait-il, comme le voulait Bothe, de son fils, le vainqueur de Persée, à qui la vue de ce roi, tombé dans ses fers, inspira de si graves, de si nobles paroles sur les vicissitudes humaines[8], et dont la fortune, par la mort de ses deux fils, « changea bientôt le triomphe en funérailles[9]? » On est malheureusement condamné à l'ignorer, et en même temps jusqu'à quel degré l'auteur de cette tragédie a pu être doué du don de l'invention dramatique.

La poésie de Pacuvius a joué un rôle public que l'histoire n'a point oublié[10], en 710, aux obsèques de César. Parmi les chants qui, avec l'éloge du mort, accompagnaient, selon l'usage, la funèbre cérémonie, entre autres morceaux choisis pour animer les esprits, trouva place la plainte d'Ajax mourant dans l'*Armorum judicium*. C'était une pièce imitée d'Eschyle, je l'ai déjà dit, mêlée peut-être à l'*Ajax* de Sophocle, et qui avait pour sujet, comme l'indique le titre, la querelle d'Ajax et

[1] Hygin. *Fabul.* CXXVII. — [2] Tit. Liv. *Hist.* I, XLIX; Fest. v. *Mamilii.* — [3] Propert. *Eleg.* II, XXXII, 5; Ovid. *Fast.* III, 92; IV, 71; Sil. Ital. *Punic.* VII, 691 sq. XII, 535; Stat. *Silv.* I, III, 83, etc. — [4] *Od.* III, XXIX, 5. Cf. *Epod.* I, 30. — [5] I. H. Neukirch, *De Fabul. togat. Romanorum*, 1833, p. 73; G. Hermann, *Adnot. de Fabul. togat. Romanorum*, 1833; *Opuscul.* t. V, p. 254. — [6] p. 349. — [7] Horat. *Od.* I, XII, 37. — [8] Tit. Liv. *Hist.* XLV, VIII. Cf. XL, XLI. — [9] Horat. *Od.* I, XXXV, 3. — [10] Suet. *Cæs.* 84; Appian. *Bell. civ.* II, CXLVI.

d'Ulysse se disputant les armes d'Achille. On peut se figurer quels transports de pitié et de colère fit éclater dans l'auditoire ce vers d'une application si directe :

Men' servasse, ut essent qui me perderent[1] !

Quoi! j'ai sauvé ceux qui devaient me perdre!

C'est là, pour nous, le dernier succès de Pacuvius. Plus tard, nous ne rencontrons la trace de son théâtre que dans les éloges ironiques d'Horace, dans les moqueries de Perse et de Martial, dans les citations complaisantes d'érudits au goût archaïque, comme Aulu-Gelle et Macrobe, dans les remarques philologiques des grammairiens. C'en est fait de la vie véritable de ce théâtre, de son poëte : par une fortune qui lui est commune avec les deux autres grands représentants de la tragédie latine, il est désormais au nombre de ces talents qu'Horace appelle *ingenia sepulta*[2].

PATIN.

(La suite à un prochain cahier.)

[1] Suet. *ibid.* Appian. *ibid.* Cf. Cic. *Phil.* II, III; O. Ribbeck, p. 67, 291. — [2] *Epist.* II, I, 88.

Oratores Attici, Antiphon, Andocides, Lysias, Isocrates, Isæus, Lycurgus, Æschines, Dinarchus, Demades, declamationes Gorgiæ et aliorum, græce cum translatione reficta a Carolo Muellero. *Accedunt Scholia, Ulpiani Commentarii in Demosthenem, et Index rerum et nominum absolutissimus. Volumen primum,* Parisiis, 1847. — *Volumen secundum,* Parisiis, 1858, avec ce titre : *Oratores Attici : Lycurgus, Æschines, Hyperides, Dinarchus, Gorgiæ, Lesbonactis, Herodis, Alcidamantis declamationes. Fragmenta oratorum Atticorum, Gorgiæ Leontini, Antiphontis, Lysiæ, Isocratis, Isæi, Lycurgi, Hyperidis, Dinarchi, Demadis, aliorumque sexaginta, græce cum translatione reficta a* Carolo Muellero. *Accedunt Scholia in orationes Isocratis, Æschinis, Demosthenis et Index nominum et rerum absolutissimus quem collegit* J. Hunzicker. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ. *Demosthenis opera recensuit græce et latine cum indicibus edidit* J. Theod. Voemelius. Parisiis, 1843. (Ces trois volumes faisant partie de la Bibliothèque grecque-latine de F. Didot.) — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΑΙ ΔΗΜΗΓΟΡΙΑΙ. *Demosthenis conciones quæ circumferuntur cum Libanii Vita Demosthenis et argumentis, græce et latine. Recensuit, cum apparatu critico copiosissimo, prolegomenis grammaticis et notitia codicum edidit* J. Th. Voemelius. Halis Saxonum, 1856-1857, in-8°. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ ΚΑΤΑ ΑΙΣΧΙΝΟΥ. *Demosthenis orationes contra Æschinem de Corona et de Falsa legatione cum argumentis, græce et latine. Recensuit, cum apparatu critico copiosissimo edidit* J. Th. Voemelius. Lipsiæ, Teubner, 1862, in-8°.

PREMIER ARTICLE.

Si quelqu'un voulait apprécier, par un exemple notoire, les progrès accomplis depuis trois siècles par la philologie dans la reproduction et l'interprétation des textes de l'antiquité classique, il ne pourrait mieux faire que de comparer la collection Aldine des orateurs grecs (Venise, 1513) avec celle que renferme aujourd'hui la Bibliothèque grecque-latine de M. Firmin Didot. Entre ces deux dates extrêmes, la collection plus complète publiée en 1575 par H. Estienne, le beau recueil

de J. J. Reiske (1770-1775), celui de M. I. Bekker (1822-1824) et celui de MM. Baiter et Sauppe (1828-1850) marqueraient, pour un amateur curieux de ces comparaisons instructives, les principaux moments d'une marche qui s'accélère sans cesse par les découvertes nouvelles et par le perfectionnement des méthodes. Chose singulière, mais que nulle prudence humaine n'a pu prévenir, il remarquerait bien vite que le recueil même de M. C. Müller n'est déjà plus complet; car, au moment où s'en achevait le second volume, M. Churchill Babington publiait à Cambridge, d'après des papyrus récemment achetés par le British Museum, l'oraison funèbre de Léosthène et des soldats morts dans la guerre Lamiaque, par Hypéride [1], c'est-à-dire un des chefs-d'œuvre de l'éloquence attique, depuis longtemps signalé à nos regrets par l'admiration des critiques anciens qui l'avaient eu sous les yeux, et que l'on pouvait croire pour jamais perdu. En réalité, Hypéride, l'un des dix orateurs réunis, un peu arbitrairement, par ces critiques dans une sorte de canon officiel de l'éloquence, n'a reparu pour nous à la lumière que depuis quinze ans à peine, par la découverte inespérée de quelques papyrus provenant des tombeaux de l'Égypte. Jusque-là nous étions réduits à le juger sur de nombreux mais très-courts fragments; c'est donc pour lui le bonheur d'une véritable résurrection; et cette résurrection a été pour nous pleine d'enseignements. Non-seulement elle a fait revivre à nos yeux un orateur jadis placé tout près de Démosthène [2]; mais l'étude même de ces manuscrits nouveaux, en nous reportant à des siècles très-voisins de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à six ou huit siècles plus haut que n'atteignent les plus anciens manuscrits connus jusqu'alors des orateurs attiques, a soulevé ou éclairci une foule de questions intéressantes dans la critique des textes anciens. Elle a, en grande partie, donné gain de cause à la noble hardiesse de quelques philologues qui, comme Reiske au dix-huitième siècle, et de notre temps M. Cobet, n'entendent point subir sans discussion l'autorité des copistes grecs, et qui croient que, dès l'antiquité, ces honnêtes manœuvres ont commis mainte erreur justiciable de la science moderne [3]. A la dis-

[1] ΥΠΕΡΙΔΟΥ ΛΟΓΟΣ ΕΠΙΤΑΦΙΟΣ. *The funeral oration of Hyperides over Leosthenes and his comrades in the Lamian war. The fragments of the greek text now first edited from a papyrus in the British Museum*, etc. Cambridge 1858, in-folio, avec *fac-simile* du manuscrit original. On parlera plus loin, dans la suite de ces articles, des divers travaux dont ce texte a été l'objet; mais on ne peut omettre de mentionner ici l'édition, avec traduction française, donnée en 1858, à Paris, par M. F. Dehèque, dans le format même de la Bibliothèque grecque de F. Didot, ce qui permet de le joindre, comme complément, au second volume des *Oratores attici*. — [2] Voir le *Traité du Sublime*, c. XXXIV et le *Fragment* 1[er] de Longin. — [3] Voir sur-

tance des temps, on se faisait là-dessus quelques illusions; on se représentait volontiers un scribe d'Athènes, d'Alexandrie ou de Rome, comme un grave personnage, comme un garant toujours respectable des textes qu'il avait transcrits: on oubliait volontiers que, dans le temps même où florissait le commerce des livres, au siècle de César et d'Auguste, Strabon, pour les Grecs [1], et Cicéron pour les Latins [2], accusaient vivement la négligence des scribes; et que, par conséquent, l'antiquité, en ce genre de travail, n'était pas à elle seule une garantie suffisante. Sans doute, rien n'est plus vénérable, à première vue, que ces manuscrits de luxe comme le Démosthène in-f° de notre Cabinet impérial, le n° 2934, connu sous la désignation de *codex* Σ. A première vue, on dirait quelque chef-d'œuvre comparable, pour l'exactitude, aux chefs-d'œuvre de notre typographie. Et cependant que d'imperfections n'y a pas relevées une critique attentive! On s'en fera sans peine une idée dans les introductions et les commentaires de M. Voemel sur Démosthène, véritables modèles, en leur genre, d'un travail patient et attentif jusqu'au scrupule. Bien plus, comparées à des copies d'apparence moins rassurante, ces œuvres d'éminents calligraphes ont souvent laissé voir des interpolations et des lacunes, et cette comparaison nous a mis sur la voie de remaniements fort anciens dans les textes les plus admirés. Sans sortir du cercle où se renferme d'ordinaire l'enseignement classique, plus j'étudie Démosthène, même dans le discours *Sur la Couronne* et dans les *Philippiques*, plus je me persuade que nous avons aujourd'hui de ce grand orateur une édition à l'usage des écoles, une édition souvent abrégée, quelquefois interpolée. Cela est à peine douteux pour la troisième *Philippique*, et, quelque inconvénient qu'il y ait à introduire de telles discussions dans les classes de nos lycées, on a dû se résigner et l'on s'est résigné, trop tard peut-être, à instruire nos écoliers de ces secrets jusque-là renfermés dans les sanctuaires de la haute érudition [3]. Qu'est-ce donc si l'on sort des textes purement classiques pour embrasser tous ceux qui portent le nom de Démosthène dans les manuscrits parvenus

tout les notes de l'édition du *Λόγος Ἐπιτάφιος* donnée à Leyde, en 1858, par M. Cobet. — [1] *Géogr.* XIII, p. 608, à la suite de son célèbre récit sur la bibliothèque d'Aristote: *καὶ βιβλιοπῶλαί τινες γραφεῦσι φαύλοις χρώμενοι καὶ οὐκ ἀντιβάλλοντες, ὅπερ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων συμβαίνει τῶν εἰς πρᾶσιν γραφομένων βιβλίων καὶ ἐνθάδε καὶ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ.* — [2] *Ad Quintum fr.* III, V: *De latinis libris quo me vertam nescio, ita mendose et scribuntur et veneunt.* — [3] Voir, sur ce discours, la courte *Introduction* de M. F. Dübner, dans l'édition qu'il a donnée des *Philippiques*, en collaboration avec M. E. Lefranc (Paris, chez Périsse, 1843, in-12), et la *Notice* de M. L. Étienne en tête de son édition classique des *Philippiques*, publiée en 1853, chez Dezobry, p. XVII et suiv.

jusqu'à nous? Voici le petit discours sur Halonèse qui nous paraît, décidément, hors de sa vraie place dans ce recueil; des témoignages anciens l'attribuent à Hégésippe, et le style ne dément pas cette divergence d'attribution[1]. Voici le discours *Sur le traité de paix avec Alexandre*, qui serait d'Hypéride, s'il fallait en croire l'auteur de l'argument grec, et cet auteur n'est rien moins que le célèbre sophiste Libanius, qui d'ailleurs appuie sur de simples raisons de style ses doutes et sa conjecture[2]. Cela nous conduit à une observation plus générale et de plus grave conséquence.

En lisant la *Vie de Démosthène* par Libanius et les arguments du même auteur sur les discours qui forment aujourd'hui la collection placée sous le nom de Démosthène, on y reconnaît sans peine l'appareil de ce que nous appelons aujourd'hui une édition à l'usage des classes; même sobriété de renseignements historiques, même préoccupation des analyses techniques, même prédilection pour les curiosités purement littéraires. On en peut dire autant du commentaire sans date qui porte le nom d'Ulpien et qui semble rédigé en vue du même usage[3]. C'est bien là le Démosthène qui convenait pour une école de sophiste, au IVe siècle de l'ère chrétienne, quand la liberté grecque était bien loin, quand son histoire se rétrécissait chaque jour, dans la mémoire des maîtres, par un inévitable effet des conditions nouvelles de la vie. Déjà le grand orateur n'intéressait guère que comme écrivain ses disciples et ses interprètes. Philippe et Alexandre, Olynthe et Chéronée n'étaient plus que des thèmes refroidis d'amplification oratoire. Cela se voit trop déjà dans les jugements de Denys d'Halicarnasse sur les orateurs attiques. A plus forte raison, pour le patriotisme étroit et dégénéré des écoles byzantines, l'histoire d'Athènes était un luxe peu utile; on la réduisait aux notions les plus strictement nécessaires pour comprendre la suite d'un discours. Les discours eux-mêmes ont pu être altérés pour s'accommoder mieux aux convenances d'un enseignement tout sophistique. On en a, par exemple, souvent retranché les pièces justificatives,

[1] ΠΕΡΙ ΑΛΟΝΝΗΣΟΥ. *Hegesippi oratio de Halonneso secundum codd. mscr. recognita, prolegomenis, annotatione critica et commentariis illustrata* ab J. Th. Voemelio. Francofurti ad M. 1833, in-12. — [2] Ὁ δὲ λόγος ψευδεπίγραφος εἶναι δοκεῖ· οὐ γὰρ ἔοικε κατὰ τὴν ἰδέαν τοῖς ἄλλοις τοῖς τοῦ Δημοσθένους, ἀλλὰ τῷ Ὑπερίδου χαρακτῆρι μᾶλλον προσχωρεῖν, τά τε ἄλλα καὶ λέξεις τινὰς ἔχει κατ' ἐκεῖνον μᾶλλον εἰρημένας ἢ τὸν Δημοσθένη, οἷον· «νεόπλουτοι» καὶ «βδελυρεύεται.» Au sujet du discours sur Halonèse, le même rhéteur discute plus sérieusement la convenance des faits et des idées. — [3] Schoell, *Histoire de la littérature grecque*, t. VI, p. 140.

qui nous seraient aujourd'hui si précieuses; on a réduit, ou çà et là développé, tel discours dans ses parties oratoires pour en faire un exercice de mémoire plus commode ou un modèle plus complet de certain genre d'éloquence. De là pour nous, aujourd'hui, bien des difficultés et bien des regrets. Les *Olynthiennes*, par exemple, ne sont pas rangées dans le même ordre chez Libanius et chez Denys d'Halicarnasse, qui nous a laissé une courte et substantielle chronologie des harangues de Démosthène. L'ordre adopté par Denys est probablement le meilleur, puisque le rhéteur d'Halicarnasse avait sous les yeux, pour s'éclairer, les *Atthides* ou chroniques spéciales d'Athènes, comme celle de Philochore; mais, avec le peu de renseignements qui nous restent, les critiques n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur ce sujet[1], et pourtant combien n'importerait-il pas de savoir au juste à quel moment de l'histoire correspond chacune de ces belles harangues! On le saurait mieux, assurément, si elles nous étaient parvenues intactes avec tous les documents auxquels se référait l'orateur et dont le texte a depuis longtemps péri[2]. Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons donc apprécier avec sécurité, chez Démosthène, que les proportions générales du développement oratoire, les beautés nerveuses de l'élocution, certains élans d'éloquence incomparable; sur le détail, sur le rapport intime et journalier de cette forte parole avec les événements qu'elle a tour à tour subis ou dirigés, nous manquons souvent de renseignements précis et nous sommes réduits à des conjectures.

Le texte de ce qu'on appelle la *quatrième Philippique* donne lieu à des doutes plus graves encore que les *Olynthiennes*. On y trouve reproduits de nombreux passages des deux premières Philippiques et du discours *sur la Chersonèse*. Est-ce l'orateur qui s'est copié lui-même, comme il l'a fait ailleurs, comme le faisaient beaucoup entre eux les orateurs athéniens[3]? Un chapitre sur les *theorica* ou fonds affectés aux dépenses théâtrales contredit l'opinion exposée ailleurs par Démosthène. La contradiction est-elle de son fait, ou faut-il ne voir dans la quatrième Philippique autre chose qu'un recueil de belles pages, les unes habilement imitées de sa manière, les autres simplement empruntées à ses meilleurs

[1] A. Westermann : *Quæstionum Demosthenicarum particula I* (Lipsiæ, 1830, in-8°), *De Orationum Olynthiacarum ordine.* — [2] Voir, dans l'édition spéciale des deux discours de Démosthène contre Eschine, par M. Voemel (*Præfatio*, p. v-vi), l'indication sommaire des principales controverses suscitées au sujet de ces documents. — [3] A. Westermann : *De Litibus quas Demosthenes oravit ipse.* (Lipsiæ, 1834. C'est la 3e partie des *Quæstiones Demosthenicæ.*) *Accedit epimetrum de repetitis locis in orationibus Demosthenis.*



discours? Autant de questions que l'état des manuscrits rend à peu près insolubles. Telle statue de nos musées qu'un art habile a formée de morceaux, excellents d'ailleurs pour le travail, mais appartenant à différentes statues antiques, donne une idée assez juste de ces composés artificiels dont les éléments seuls sont authentiques. Dans le discours comme dans la statue, il peut se trouver une pièce qui s'accorde mal avec l'ensemble et qui laisse voir à des yeux exercés le secret de sa composition. Par une coïncidence que je n'ai point cherchée, il se trouve que la seule statue de Démosthène que possède notre collection nationale du Louvre offre précisément ce travail de rapport, augmenté de quelques restaurations modernes[1].

Mais la parole de Démosthène, mêlée à tous les orages de sa vie publique, pouvait ne pas se fixer toujours en des textes d'une intégrité durable; et le culte d'admiration que lui portèrent les écoles a pu l'exposer à plus d'une tentative indiscrète de la part des écoliers et des maîtres. La chose peut sembler étrange, mais tous les grands écrivains classiques sont, un jour ou l'autre, exposés à ces deux genres de péril. L'incertitude de la tradition et l'altération des textes, dès l'antiquité, nous étonnent davantage pour les ouvrages d'Isocrate, et pourtant elle n'y est pas moins notoire. Isocrate ne composa pas pour la tribune; il écrivit fort peu en vue des tribunaux. La plupart de ses livres ont été lentement rédigés, scrupuleusement revus, publiés de son vivant, ou, après sa mort, par les soins pieux d'un fils, orateur lui-même et par conséquent jaloux, à double titre, d'une réputation qui lui assurait la fortune et la gloire[2]. Professeur de rhétorique et publiciste, Isocrate avait comme pourvu à la conservation de ses chefs-d'œuvre en inspirant à ses disciples un religieux respect pour l'art de la période et pour les plus subtiles délicatesses de l'atticisme. Tout cela n'a pas sauvé son texte des accidents qui ont tant de fois défiguré celui de Démosthène. N'insistons pas même sur l'accident qui avait fait disparaître de plusieurs manuscrits la moitié au moins de son discours apologétique *sur l'Antidosis* retrouvée seulement en 1812. C'est là une chance, hélas! fort commune à tous les livres de

[1] De Clarac, *Description des musées de sculpture antique et moderne du Louvre*, 1re partie (Paris, 1847, in-12), n° 92, p. 45. — [2] Denys d'Halicarnasse, *Jugement sur Isocrate*, c. XVIII, et la *Vie d'Isocrate* par le faux Plutarque (p. 46, 47, 50, éd. Westermann), où la phrase *συνέγραψε δὲ αὐτοῦ καὶ ὁ παῖς Ἀφαρεὺς λόγους* pourrait être, ce semble, assez simplement corrigée en lisant *αὐτῷ* et en entendant *συγγράφειν* avec le datif d'un nom de personne, dans le sens « d'écrire en collaboration. » Rien ne serait plus naturel que cette collaboration littéraire dont il y a d'autres exemples chez les tragiques athéniens.

l'antiquité; ainsi, pour en citer deux autres exemples, ont été mutilés, par la perte de quelques feuillets d'un manuscrit, le beau dialogue *de Claris oratoribus*, qui est sans doute de Tacite, et le précieux *Traité du Sublime*, auquel semble s'attacher obstinément, malgré bien des doutes, le nom de Longin. Mais, dans cette même *Apologie* d'Isocrate, il y a deux endroits où l'on voit bien ce que pouvait, pour gâter les plus beaux textes, soit l'inattention d'un copiste, soit l'indiscrétion d'un éditeur; ils sont habilement mis en relief dans le beau travail que vient de publier M. Havet sur l'*Antidosis*[1], et je ne puis mieux faire que de les signaler d'après lui.

On lisait dans le περὶ Ἀντιδόσεως, après une longue citation que l'auteur y insère lui-même de son *Discours Panégyrique*, la réflexion suivante : « Cependant il se présentera encore de ces gens incapables de rien « imaginer et de rien dire de beau, mais exercés à censurer et à dépré- « cier les productions des autres. Ces gens-là viendront vous dire que « cela est écrit agréablement, *car ils ne me refuseront pas cela;* mais qu'il « y a plus d'utilité et de valeur dans d'autres discours, etc. » *Car ils ne refuseront pas de dire cela*, τοῦτο γὰρ οὐ φθονήσουσιν εἰπεῖν. Tel est le texte de Mustoxydi, d'après le manuscrit de Milan, où il retrouva en 1812 la partie perdue de l'*Antidosis;* c'est aussi celui de nos manuscrits de Paris, que M. Havet a soigneusement collationnés[2]; mais on trouve dans le *Codex urbinas*, dont la leçon, sous les mains habiles de M. Bekker, a en grande partie restauré le texte d'Isocrate : Τὸ γὰρ εὖ φθονήσουσιν εἰπεῖν. « *Ils viendront vous dire que cela est écrit agréablement* (χαριέντως), *car ils* « *ne voudront pas dire* bien. » Variante véritablement charmante, comme le dit avec raison M. Havet, qui pourrait la justifier encore par cette remarque de paléographie que, dans l'écriture onciale, les syllabes ЄY et OY se confondent facilement. Une fois *ου* substitué à *ευ* dans une copie en majuscules, et surtout dans une copie dépourvue de signes d'accent comme sont les plus anciens manuscrits, et en particulier les papyrus d'Hypéride, l'article τὸ devenait inintelligible; une correction, alors excusable, l'a changée en τοῦτο, et nous avons eu la phrase assez plate que le manuscrit d'Urbin permet aujourd'hui de remplacer par une leçon plus digne de l'ingénieux orateur.

[1] *Le discours d'Isocrate Sur lui-même, intitulé* sur l'Antidosis, *traduit en français pour la première fois* par Auguste Cartelier, *revu et publié avec le texte, une introduction et des notes,* par Ernest Havet. Paris, 1862, in-8°, Imprimerie impériale. — [2] Leçon également conservée par J. C. Orelli, dans son édition, imprimée à Zurich, en 1814, de l'*Antidosis* d'Isocrate et du plaidoyer d'Isée *Sur la succession de Ménéclès*, page 36.



Mais voici un second exemple d'altération, où l'on ne peut guère méconnaître « la main d'un professeur d'éloquence ou de morale, qui a « été mécontent de ce qu'Isocrate avait écrit et qui a voulu le corriger « dans son école [1]. » Après avoir cité un morceau de son ancien écrit *Contre les sophistes*, Isocrate entre dans une discussion, selon moi, aussi obscure que subtile, pour distinguer sa cause de celle des vulgaires maîtres d'une prétendue sagesse. Il essaye de montrer que, fût-on même pervers, on n'a aucun intérêt à corrompre les autres; et, comme on pourrait lui objecter l'inconséquence de ceux qui négligent leur véritable intérêt pour le plaisir, il répond d'avance :

« Mais, parmi ceux-là mêmes, il n'y en a pas un seul que les vices « dominent assez pour qu'il veuille que ses disciples lui ressemblent; car « il ne partagerait en rien les jouissances qu'ils devraient à son enseigne- « ment corrupteur, mais il recueillerait sa part de la honte de leur con- « duite. Et puis, qui pourraient-ils corrompre? parmi quelle sorte de « gens pourraient-ils trouver des disciples? car enfin c'est une question « qui mérite d'être examinée. Parmi ceux qui sont déjà gâtés et mau- « vais? mais, quand la nature nous a si bien préparés, sommes-nous dis- « posés à demander des leçons à autrui? Parmi ceux qui sont honnêtes « et qui ont le goût de la vertu? mais pas un seul ne pourra se résoudre « à entrer en commerce avec un homme corrompu dans ses paroles et « ses actions. Je serais bien aise aussi que ces personnes si mal disposées « à notre égard voulussent bien nous dire leur façon de penser sur ces « hôtes qui nous arrivent de la Sicile et du Pont et des autres pays, et « qui viennent chercher l'instruction auprès de nous. » (§ 222 et 223, éd. Bekker, traduction de M. Cartelier.)

Le logicien le moins exigeant peut trouver assez faible ce raisonnement d'Isocrate. Aussi, je comprends qu'on ait pu se laisser séduire, en lisant dans un manuscrit de Florence, à la place de ce morceau, les lignes suivantes que je reproduis d'après la traduction insérée dans les notes de M. Havet :

« Mais il n'est pas juste, parce que ceux-là sont vicieux et mauvais, « de diffamer ceux dont la philosophie est honnête; car, s'il y a parmi « les sophistes des sycophantes et des intrigants comme mon accusateur, « il ne faut pas penser pour cela que tous soient ainsi, et on doit faire « la part de chacun. Et c'est pour cela que je vous ai lu mes discours « et que je vous ai énuméré mes disciples, voulant montrer toute la « différence qu'il y a entre ces hommes et moi. Vous ne trouverez chez

[1] M. Havet, livre cité, p. 213.

« moi ni les mêmes habitudes, ni les mêmes discours, ni les mêmes pra-« tiques, ni les mêmes promesses; et mes disciples non plus ne se pro-« posent pas le même objet que les leurs; car les uns veulent faire du « bruit et les autres s'instruire. Vous voyez ces gens détestés dans toutes « les villes de la Grèce, où ils ne font que causer du trouble et chercher « des dupes à abuser, tandis que de tous les pays on viendra trouver, à « travers les mers, les hommes honnêtes et amis de la vérité. Et là-dessus « je demanderais volontiers à Lysimaque (c'est son accusateur) sa façon « de penser sur ces hôtes qui, etc. »

En effet, cette seconde rédaction est d'une clarté, d'une simplicité séduisante; mais, outre que le texte en est moins attique, en y réfléchissant on se persuade facilement qu'elle est moins conforme à l'esprit général du morceau où elle est encadrée, et au ton ordinaire d'Isocrate. Chez ce grand rhéteur, en effet, la pensée et le style ont plus d'apprêt que de force ou de grâce naturelle; l'une et l'autre se ressentent des embarras du rôle honorable, il est vrai, mais mal défini, qui fut celui d'Isocrate durant sa longue carrière. Orateur politique qui n'osa jamais affronter la tribune, rédacteur de discours judiciaires qu'il ne voulait point avouer; aussi philosophe qu'on peut l'être sans penser beaucoup par soi-même, aussi homme d'État qu'on peut l'être sans mettre jamais la main aux affaires publiques; ami et conseiller des rois avec beaucoup d'admiration pour les institutions républicaines d'Athènes, l'Athénien patriote qui appelait Philippe à la direction générale des affaires de la Grèce et qui mourut de douleur après Chéronée, le sophiste éloquent et honnête qui se défendit toujours d'être un sophiste, put-il avoir dans son langage la franchise du véritable philosophe et du véritable orateur? C'est précisément son originalité de n'appartenir en propre à aucune des catégories où l'esprit méthodique de ses contemporains aimait à ranger les gens de lettres; le propre de son éloquence est de réunir en un style que nulle définition ne peut comprendre les caractères et les nuances de plusieurs écoles. Mais ces délicatesses échappaient aux rhéteurs des siècles de décadence, et cela nous explique assez bien comment ils ont pu quelquefois porter sans scrupule une main profane sur l'œuvre si curieusement polie par l'artiste athénien. En des siècles où la propriété littéraire n'était pas protégée par une législation savante, où l'art de publier des livres n'avait pas à son service tous les moyens de précision dont nous disposons aujourd'hui; dans des écoles où les recettes d'une rhétorique artificielle primaient de plus en plus les leçons sérieuses de la philosophie et de l'histoire, il n'est pas très-étonnant que le texte des œuvres les plus admirées ait couru de tels

périls, et, avant d'admirer, la critique moderne doit d'abord assurer ses jugements en examinant avec scrupule l'origine et l'état actuel des textes soumis à son appréciation.

Heureusement les variantes comme celles que nous venons de discuter sont rares dans le texte des orateurs attiques; mais aussi nous avons rarement, pour le bien fixer, des secours aussi précieux et aussi sûrs que ceux que nous offre, pour Démosthène, le célèbre manuscrit de Paris, et, pour Isocrate, celui d'Urbin. De là les laborieux et souvent infructueux efforts des philologues pour retrouver la leçon antique plus ou moins oblitérée par la rouille des siècles. Nous éprouvons le besoin d'insister sur ce sujet.

E. EGGER.

(*La suite à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Dans sa séance du 15 février, l'Académie des sciences a élu M. Paul Thenard à la place vacante dans la section d'économie rurale par le décès de M. de Gasparin.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dans sa séance du 13 février, l'Académie des sciences morales et politiques a élu M. Paul Janet à la place vacante dans la section de morale par la mort de M. Villermé.

Le 20 février, la même Académie a élu M. George Grote, à Londres, associé étranger, en remplacement de lord Macaulay, décédé.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

La Femme dans l'Inde antique, études morales et littéraires, par Mlle Clarisse Bader, de la Société asiatique de Paris. Paris, Benjamin Duprat, libraire, 1864, in-8°, xvi-578 pages. — L'auteur a réuni avec un soin intelligent et enthousiaste tous les morceaux des Védas, des codes et des épopées qui peuvent jeter du jour sur la situation de la femme et sur son rôle dans la société hindoue, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'ère chrétienne. Il s'est arrêté plus particulièrement sur le Ramâyana, où les vertus et les malheurs de la belle Sîtâ tiennent une si grande place; mais il n'oublie pas non plus les héroïnes du Mahâbhârata et celles de Kâlidâsa. Cette étude est intéressante, et elle peut être fort utile par le rapprochement des textes nombreux et des traductions sur lesquelles elle s'appuie. Le sentiment qui l'a inspirée est très-louable, bien que parfois peut-être l'auteur ait un peu exagéré le mérite des figures qu'il essaye de dépeindre.

Belain d'Esnambuc et les Normands aux Antilles, d'après des documents nouvellement retrouvés. Paris, Achille Faure, 1863, in-8° de iv-102 pages. — M. Pierre Margry, occupé depuis vingt ans d'un grand travail sur l'origine de nos colonies et l'histoire de leurs fondateurs, en détache un épisode plein d'intérêt consacré à la mémoire de P. Belain d'Esnambuc, fondateur de la puissance française aux Antilles. Le nom de Belain d'Esnambuc avait été complétement oublié. M. Margry l'a retrouvé à force de recherches faites dans les archives publiques et dans les études des notaires de Normandie, surtout du pays de Caux; il lui restitue sa gloire usurpée, et il a obtenu qu'une inscription monumentale fût placée dans l'église d'Allonville : *A la mémoire de P. Belain sieur d'Esnambuc, fils de Nicolas Belain sieur de Quenonville et d'Esnambuc, baptisé le 9 mars 1585, dans cette église de Saint-Quentin d'Allonville, décédé aux Antilles vers décembre 1636.* Cette inscription constate qu'en 1626 d'Esnambuc, capitaine de la marine du Ponant, aidé d'une compagnie de commerce, s'établit à l'île de Saint-Christophe; qu'en 1636 il prit possession, pour la même compagnie, de la Martinique, le 15 septembre, et de la Dominique, le 17 novembre.—Cette inscription fut inaugurée au milieu d'un concours immense de population, dans une solennité à laquelle assistait, avec les autorités religieuses et civiles, le descendant d'un des compagnons de Belain d'Esnambuc, M. le baron Baillardel de La Reinty, délégué de la Martinique. — Le père Dutertre, dans son *Histoire générale des îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique*, suivi par tous les historiens qui ont écrit depuis, a attribué à un cadet de la maison Djel de Vaudroques la découverte et les travaux de Belain d'Esnambuc; M. Margry démontre, dans un curieux récit appuyé de documents d'une authenticité incontestable, que l'honneur d'avoir créé aux Antilles nos premiers établissements revient à cet habile et vaillant pionnier, dont il a retrouvé le nom, et dont il écrit l'histoire avec non

moins de talent que d'autorité. Cet essai donne une idée des infatigables recherches et des consciencieuses études qu'apporte M. P. Margry à la composition du grand ouvrage qu'il prépare sur notre histoire coloniale, et promet un livre d'un intérêt tout neuf.

Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France, tome XXXII. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1864, in-4° de 886 pages, avec planches. — On trouve dans ce volume les notices et mémoires dont voici les titres : *Éloge historique de Louis-Jacques Thenard*, par M. Flourens; *Éloge historique d'Adrien-Marie Legendre*, par M. Élie de Beaumont; *Recherches sur la température des végétaux et de l'air, et sur celle du sol à diverses profondeurs*, par M. Becquerel; *Mémoire sur la méthode des* maxima *et des* minima *de Fermat, et sur les méthodes des tangentes de Fermat et Descartes*, par M. Duhamel; six mémoires de M. Becquerel sur la température de l'air, au nord, au midi, loin et près des arbres; sur la coloration électro-chimique et le dépôt de peroxyde de fer sur des lames de fer et de cuivre; sur la température de l'air et celle des couches superficielles de la terre; sur la température de l'air et ses variations suivant l'état du sol; sur la température des couches terrestres au-dessous du sol jusqu'à 36 mètres de profondeur; sur la décomposition électro-chimique des composés insolubles; enfin un mémoire de M. Pouillet, intitulé : *Nouvelle méthode pour graduer les aréomètres à degrés égaux et l'alcoomètre centésimal.*

Système financier de la France, par M. le marquis d'Audiffret, sénateur, etc. troisième édition, revue et augmentée. Paris, imprimerie et librairie de Paul Dupont, 1863-1864, quatre volumes in-8° de XVI-407, 671, 648, 522 pages. — Cet ouvrage, résumé des études et des travaux d'une longue carrière, constamment éclairée par la pratique des affaires et par l'observation des faits, est le seul où se trouve exposé et expliqué tout le système de notre administration financière. L'auteur l'a complété et amélioré dans cette troisième édition, en joignant à la première partie trois nouveaux livres qui traitent du crédit de l'État, de sa dette et de ses moyens de libération, de la circulation des valeurs et de la comptabilité publique. Nous signalerons encore, parmi les additions les plus intéressantes, une notice sur Colbert et des souvenirs sur le baron Louis et sur le comte de Villèle.

TABLE.

	Pages.
Copernic et ses travaux. (Article de M. Bertrand.)	69
Histoire naturelle générale des règnes organiques, etc. par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. (4e article de M. E. Chevreul.)	91
Tragicorum latinorum reliquiæ. (4e article de M. Patin.)	112
Oratores Attici. (1er article de M. É. Egger.)	125
Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux	134

FIN DE LA TABLE.



JOURNAL

DES SAVANTS.

MARS 1864.

Première entrevue de Richelieu et de Mazarin à Lyon, le 29 janvier 1630, d'après des documents inédits.

PREMIER ARTICLE.

En avril et mai 1629, Mazarin était à Milan, chargé d'affaires du gouvernement pontifical, pendant l'absence de son ministre, le nonce Jean-François Sacchetti, et, en attendant l'arrivée d'un nouveau nonce auprès du gouverneur et capitaine général espagnol, Gonzalez de Cordova, qui, lui-même, attendait un successeur. Gonzalez n'ayant plus de pouvoir ni pour la paix ni pour la guerre, et se bornant à suffire aux affaires courantes, Mazarin n'avait guère auprès de lui que le rôle d'observateur intelligent; il le remplit à merveille. Il s'appliqua à gagner sa confiance et celle de ses principaux officiers, et, en vivant familièrement avec eux d'une façon à moitié militaire, à moitié diplomatique, il ne tarda pas à reconnaître les symptômes toujours croissants du nouvel orage qu'allait ramener sur l'Italie l'affaire toujours pendante de la succession de Mantoue.

Cette affaire est la première origine de la querelle qui, au XVII[e] siècle, brouilla l'Autriche et la France, et commença leur longue lutte. Le duché de Mantoue ne formait, depuis longtemps, qu'un seul pays avec le Montferrat; le droit qui appelait au trône ducal les mâles de la maison de Gonzague de préférence aux femmes s'appliquait donc au Montferrat

comme au Mantouan. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, avait contesté ce droit en 1613, et revendiqué les armes à la main l'ancien fief féminin du Montferrat au nom de sa petite-fille la princesse Marie, fille de Marguerite de Savoie et de François de Gonzague, au moment où celui-ci expirait, laissant sa couronne à son frère Ferdinand. La France et l'Espagne avaient forcé le duc de Savoie à respecter le droit consacré de succession. Mais, en 1627, Charles-Emmanuel, voyant s'éteindre la branche aînée des Gonzague par la mort de Vincent II, et le duc Charles de Nevers, chef de la branche cadette, devenir l'héritier du duché de Mantoue, avait renouvelé ses prétentions, qui, cette fois, avaient été mieux accueillies.

L'Espagne, en effet, craignant moins les Piémontais dans le Montferrat qu'un prince en apparence Français, approuva en 1627 ce qu'elle avait condamné en 1613. Elle consentit d'autant plus volontiers à livrer le Montferrat au duc de Savoie, que celui-ci lui proposa le partage de cette riche province, et lui céda la partie la plus voisine de la Lombardie, le pays et la forteresse de Casal, alors considérée comme la première forteresse de la haute Italie. De son côté, l'empereur Ferdinand II se montra peu disposé à reconnaître les droits du duc Charles de Nevers au fief impérial de Mantoue, que réclamait le duc de Guastalla, de la maison de Gonzague, mais à un degré plus éloigné. Il avait déclaré Mantoue provisoirement en séquestre entre ses mains, sous le prétexte de juger les droits des deux compétiteurs; et deux armées, sorties le 25 février 1628 de Turin et de Milan, sous le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, et sous le gouverneur du Milanais, Gonzalez de Cordova, avaient envahi le Montferrat.

La Rochelle à peine soumise, Louis XIII et Richelieu avaient marché au secours du duc Charles de Gonzague dans les commencements de 1629. Ils avaient forcé les passages des Alpes, vaincu dans ses retranchements le duc de Savoie, et lui avaient fait signer les fameux traités de Suse. Par ces traités, le duc de Savoie avait renoncé au Montferrat, moyennant la ville de Trino, qui lui était cédée avec 15,000 écus d'or de revenu; il s'était engagé à faire lever le siége de Casal par les Espagnols, si Gonzalez de Cordova ne se retirait pas de devant cette place, qui s'était héroïquement défendue, et qu'il n'avait pas pu prendre. Il s'était obligé aussi à demander l'investiture du duché de Mantoue à l'Empereur en faveur du duc Charles, à livrer le passage à travers ses États à une armée française qui marcherait au secours de Casal, et même à former une ligue défensive et offensive pour assurer contre la maison d'Autriche la paix et l'indépendance de l'Italie, de concert avec la ré-

publique de Venise, le duc de Mantoue, le pape et le roi de France. Après cette victoire et ces traités, Louis XIII et Richelieu avaient mis le comte de Toiras dans Casal, dont le siége avait été levé par Gonzalez de Cordova, et, laissant le maréchal de Créqui à Suse, à la tête de quelques troupes, ils étaient descendus des Alpes dans le midi de la France, où les protestants, en armes, résistaient encore à la puissance royale.

Le duc de Savoie, selon sa coutume, n'avait tenu aucun de ses engagements. L'année 1629 était loin d'être écoulée, Louis XIII et Richelieu avaient à peine quitté l'Italie pour aller combattre le duc de Rohan dans le Languedoc et achever la soumission du parti protestant, que Charles-Emmanuel, irrité et humilié de sa défaite, crut le moment favorable pour nous trahir et secouer le joug des traités de Suse. Non-seulement il n'intervint pas auprès de l'Empereur pour en obtenir l'investiture des États du duc de Mantoue; mais il fit tout le contraire : il renouvela sous main son ancienne alliance avec le roi d'Espagne et avec l'Empereur, et, tous ensemble, blessés dans leur ambition et surtout dans leur orgueil, animés du même sentiment, la haine de la France, formèrent une conspiration ténébreuse, qui, peu à peu, finit par paraître et par mettre, en 1630, la haute Italie tout entière à feu et à sang.

L'Empire et l'Espagne, avertis par les derniers succès de la France, préparèrent une campagne plus forte et mieux concertée que la précédente. A la place de Gonzalez de Cordova, l'Espagne résolut d'envoyer comme gouverneur du Milanais et commandant en chef de toutes les troupes espagnoles, l'un des plus grands capitaines du commencement du XVIIe siècle, le digne rival de Maurice de Nassau, le profond et habile marquis Ambroise Spinola. L'Empereur aussi ne se contenta plus, comme il l'avait fait jusque-là, de prêter à l'Espagne le poids de son nom et la terreur de sa puissance; il voulut la faire sentir et entrer en scène comme seigneur suzerain des États de la haute Italie, titre un peu suranné, mais qu'il lui importait de maintenir, et dont l'autorité lui semblait avoir été méconnue. Des extrémités de la Bohême et de la Hongrie, des bords du Rhin et du fond de la Thuringe, une grande armée impériale s'assembla, destinée au fameux Wallstein, duc de Friedland, qui devait en venir prendre le commandement. En attendant, on la confia au comte Raimbauld de Collalto, issu des comtes de ce nom, originaires du pays de Trévise. Dans un corps usé par les fatigues bien plus que par les années, Collalto conservait une grande ambition. Il n'entendait nullement descendre au second rang sous l'impérieux Wallstein; il voulait garder son commandement, et même il aspirait, dit-on, à se faire en Italie

quelque principauté semblable à celle de Friedland. Pour cela, il lui fallait la guerre et des succès. Il se les promettait de son expérience militaire; mais, comme il était déjà malade, on l'avait soutenu de lieutenants énergiques, destinés à devenir bientôt fort célèbres dans les guerres d'Allemagne, Aldringer, Galas, Piccolomini. Sous de tels chefs, l'armée impériale devait pénétrer en Italie en forçant les passages des Grisons et venir donner la main à l'armée espagnole.

Ainsi que nous l'avons dit, Gonzalez de Cordova était encore à Milan, attendant son successeur. Bien qu'il n'eût pas été heureux en ces derniers temps, c'était un excellent officier, qui avait très-bien servi, et il jouissait en Espagne et en Europe d'une considération méritée. Il entretenait une correspondance régulière avec la plupart des ambassadeurs espagnols, et ayant vite apprécié et goûté le caractère et les manières de Mazarin, il ne se fit pas scrupule de lui faire part des nouvelles qu'il recevait de Madrid, de Vienne, de Paris et même de Rome. Mazarin ne manquait pas de mettre à profit ces précieuses communications et de s'en faire honneur auprès de sa cour.

Gonzalez était modéré et judicieux. Il avait suivi et il était prêt à suivre encore et à exécuter les ordres de son gouvernement, mais il déplorait la guerre à peine terminée et qui menaçait de recommencer; il entrait dans tous les vœux et les efforts pacifiques du Saint-Père, et ni lui ni les siens ne se cachaient pour dire qu'il serait aisé de s'entendre sans les intrigues et les prétentions du duc de Savoie, dont l'ambition pourrait bien finir par tourner contre elle-même [1].

C'était Gonzalès lui-même, il l'avouait, qui, s'appuyant sur la per-

[1] Ce jugement, porté sur le duc de Savoie par un général espagnol qui le devait bien connaître, mérite d'être relevé et cité textuellement. Rome, bibliothèque Barberine, manuscrits de Mazarin; dépêche de Mazarin à J. F. Sacchetti, 22 mai 1629 : « L'esecuzione della pace, dice Sua Eccellenza (Gonzalès), potrebbe esser ritar« data dagli interessi del duca di Savoia circa la restitutione di Alba e Moncalvo, per « non esser ancor seguito l' aggiustamento col duca di Mantova circa le terre che se « li devono assignare per li 15 mil scudi d' entrata, non volendo questa Altezza darli « Villanova, Fontanella et alcune altre quali vorrebbe in ogni modo il duca di Sa« voia. Questo particolare Sua Eccellenza m' ha detto con sentimento, mostrando « dubitare di quello sia per fare Savoia..... Circa questo punto discorrendo meco don « Ferdinando di Guevara che questa mattina è stato in consiglio m' ha detto : « In « somma la pace seguirà se non l' imbroglia il duca di Savoia, il quale si dovrebbe « contentare di quello che ha acquistato e non cercar miglior pane che di grano, « perche poi alla fine, mentre s' accordino le due corone, bisognerà che habbi pa« tienza, e, quando nò, potrebbe perdere più che acquistare. » Queste sono le parole « precise. » Remarquons que cette lettre est la première que nous ayons pu découvrir, où que ce soit, de Mazarin. Elle est signée *Giulio Mazzarini*.

manente et indissoluble alliance des deux branches de la maison d'Autriche, avait, avant le traité de Suse, demandé du secours à l'Empereur contre les rapides succès des Français; mais il assurait avoir ensuite, plus d'une fois, contremandé ce secours, en voyant le roi de France, fidèle à sa parole, repasser les Alpes avec la plus grande partie de son armée. Il était trop tard, les ordres avaient été donnés, ils s'exécutaient; une armée allemande était en marche, et le commandant de l'avant-garde, le comte Jean de Mérode, chambellan de l'empereur, était déjà dans les Grisons. Gonzalès prétendait qu'il n'irait pas plus loin, qu'il était facile de désarmer l'Empereur, et même d'en obtenir l'investiture des États du duc de Mantoue, pourvu que celui-ci reconnût l'autorité légitime de l'empire et voulût bien tenir sa couronne de la main du vrai souverain et non de celle d'un étranger tel que le roi de France[1]. Gonzalès ne savait-il donc pas que Charles de Gonzague, à peine arrivé dans ses États, avait envoyé à Vienne solliciter l'investiture impériale en prodiguant les soumissions les plus humbles, et qu'en ce moment même, la France, loin de contester le droit de l'Empereur, lui adressait des ambassadeurs chargés de joindre ses démarches à celles du duc de Mantoue?

Tout modéré qu'il était ou affectait de le paraître, Gonzalès s'indignait à la seule pensée qu'on pût mettre en doute la puissance de la maison d'Autriche. Dans une conversation abandonnée avec Mazarin, ayant appris que Venise avait dit qu'elle défendrait Mantoue contre tout agresseur, comme si c'était Venise elle-même, il s'emporta jusqu'à s'écrier : L'Autriche est plus forte qu'on ne le croit; elle est en état de tenir tête à plusieurs ennemis à la fois. L'Empereur pourrait fort aisément envahir la Vénétie avec cinquante mille hommes, tandis que l'Espagne ferait face à la France en Piémont et l'attaquerait par les Pays-Bays, et qu'après tout la France n'a que huit ou dix mille vieux soldats, ceux qui ont fait le siége de la Rochelle. Puis, s'apercevant qu'il avait été trop loin et laissé paraître ce qu'il fallait cacher encore, il se ravisa et dit à Mazarin qu'il n'était pas de ces fanfarons qui traitent légèrement les Français, et qu'il connaissait fort bien la grandeur du roi Très-Chrétien[2].

[1] Bilbiothèque Barberine, manuscr. de Mazarin, dépêches au cardinal François Barberini, secrétaire d'État, du 20 juin 1629. — [2] *Ibid.* dépêche du 4 juillet : « Dopo, dicendomi d' avere inteso che i signori Venetiani s' erano dichiarati di « voler difendere il Mantovano come se fosse loro proprio Stato contra qualsi- « voglia che l' invadesse, proruppe in una grande alteratione con parole assai « sentite, mostrando..... che non stimarebbe buona risolutione questa della

Souvent Gonzalès se plaignait de la situation qui lui était faite. C'est faute des troupes qui lui avaient été promises [1] qu'il n'avait pu prendre Casal lorsqu'il était presque certain du succès, et maintenant on le laissait sans ordres, sans argent, sans crédit, tout près de voir la guerre éclater, quand la paix serait si facile sans qu'aucune puissance en souffrît dans sa dignité ni dans ses intérêts, si on voulait y mettre un peu de bonne volonté de part et d'autre. Sa conviction à cet égard était telle, qu'il se flattait qu'en deux heures il persuaderait Richelieu [2]. Selon lui, le moyen le plus sûr de faire une bonne et solide paix serait d'assembler en Allemagne, sous les auspices du Pape et de l'Empereur, un congrès de princes et d'électeurs chargés d'examiner et de décider à qui revient le duché de Mantoue. Si les droits de Charles de Gonzague sont trouvés certains, il recevra l'investiture nécessaire; si, au contraire, il est convaincu de n'être pas l'héritier légitime, les Français ne voudraient assurément pas soutenir une cause injuste; les princes d'Italie, qui sont aujourd'hui les alliés de la France, se déclareraient aussi pour la justice, et l'empereur Ferdinand II, avec ses forces propres et au besoin avec celles de l'empire tout entier, se porterait contre quiconque entreprendrait de résister à la sentence prononcée. Ni Charles de Gonzague ni

« Republica, perche l'imperatore con 50 m. soldati assalirebbe li Stati di quella, « con sicurezza di farli gran danno et esser forse la sua ultima ruina, perche « nel medesimo tempo la soldatesca reggia farebbe faccia all' armi francesi da « questa parte, le quali quando anche fossero assai potenti si sà pero non avere « il Christianissimo che otto o dieci mila fanti veterani per esser stati sotto « alla Roccella, che del resto è quasi tutta gente ordinaria che si disfa in dieci « giorni; oltre che in Fiandra non solamente vi è soldatesca da soccorrere Bolduch « (Bois-le-Duc), ma vene avanzerà da attacar la Francia per moltissime parti et « altrove ancora, non essendo le forze della casa in quello stato di debolezza che « forse il mondo pensa. In summa mi fe un' alterato modo di parlare aggiungendo « che se si romperà la guerra da dovero, havrà da andar la fronte a più d'uno... « Sussequentemente parlando del re di Francia quasi si ritratto da quello haveva « detto, perche mi asseri non esser egli di quelli sanfaroni che dicono che questo non « ha forze da compararse con quelle di Spagna, che ben conosce la grandezza di « quella Maestà... » — [1] Richelieu, *Mémoires*, t. V, p. 222 : « Olivarès disoit que « Gonzalès lui avoit promis, dès le commencement de ces mouvements, de se rendre « maître de Casal et de Montferrat en quatre mois. Celui-ci opposoit à l'encontre « que le comte (Olivarès) ne l'avoit pas secouru d'hommes et d'argent ni en la « quantité ni au temps qu'il lui avoit promis. » — [2] Biblioth. Barberine, dépêche de « Mazarin du 13 juillet : « E per modo di discorso m' aggiunse che teneva il signor « card. di Richelieu per principe tanto discreto e ragionevole che quasi si rendeva « certo che abbocandosi due hore seco l'havrebbe indotto a persuadere al suo re « che offrisse partiti tali che ne fossi con commune soddisfazione seguita la pace « quando veramente quella Maestà inclini a volerla con termini abili. »

personne ne pourrait élever le moindre soupçon contre un pareil tribunal, placé au-dessus de tout intérêt, de toute crainte, de toute menace. Et, puisqu'on croit généralement que la justice est en faveur de Charles de Gonzague, la France et lui devraient invoquer un tribunal qui leur assurerait l'investiture réclamée sans porter atteinte à l'autorité de l'Empereur. Sans doute, pour témoigner de leur soumission à la décision, quelle qu'elle fût, de la haute assemblée, les Français devraient préalablement se retirer du pays en litige, le Montferrat, mais ils pourraient fort bien garder les lieux qu'ils occupaient ailleurs, en Piémont et en Savoie[1].

Gonzalès ne se piquait pas toujours d'être aussi équitable. Quelquefois il demandait à Mazarin pourquoi le duc de Mantoue ne se prêterait pas à l'échange d'une partie du Montferrat et à la démolition de la forteresse de Casal[2], c'est-à-dire à n'être plus qu'un fantôme de souverain, livrant lui-même ses États à la merci de ses ennemis. Le second fils de Charles de Gonzague, le frère cadet du duc de Rethel, le jeune duc de Mayenne, ayant tenté de se rendre à Casal avec quelques cavaliers pour y soutenir et animer de sa présence ses défenseurs, avait été arrêté, retenu prisonnier par les ordres mêmes de Gonzalès, malgré les représentations de Mazarin, et il n'avait dû sa liberté qu'à une fuite aventureuse[3]. Le fougueux comte de Mérode avait osé, à Coire, mettre la main sur l'ambassadeur de France en Suisse, M. de Mesmin, et il le gardait en dépit du droit des gens[4]. Un Italien nommé Villani, passé au service de l'Autriche, et devenu le plus implacable ennemi de sa patrie, allait sans cesse de Vienne à Madrid et de Madrid à Vienne, fomentant artificieusement les passions des deux cours, et les animant à ne traiter, à aucune condition, avec la France[5]. Le comte de Collalto, laissant Mérode dans les Grisons, accourait pour entrer dans le Mantouan. Le comte de Sabran, envoyé à Vienne pour protester contre l'ar-

[1] Biblioth. Barberine, dépêche du 25 juillet. Cette pensée a bien de l'analogie avec celle qui, en 1630, inspira le congrès de Ratisbonne. — [2] *Ibid.* dépêche du 9 juillet. — [3] *Ibid.* dépêches du 6 et du 14 juillet. Voyez aussi *Mercure françois*, 1629, p. 851. — [4] *Ibid.* dépêche du 13 juillet; *Mercure françois*, 1629, p. 792. — [5] *Ibid.* dépêches du 14 et du 27 juillet, et du 2 août. On sent, à quelques mots de Mazarin, quel mépris cet homme lui inspire : «Con tutto che V. S. Illust. sarà «facilmente informata della natura di quest' huomo, non voglio lasciar di dirle che «non ha altro che chimere e sofisticherie in testa... Si vanta d'haver svegliati quei «ministri d'Alemagna et fatto abbracciar all' istesso Imperatore le cose d'Italia, «adducendoli molte cagioni per le quali doveva muoversi. Dice che Guastalla sarà «senz' altro duca di Mantova.» (Voyez les intrigues de Villani auprès de Spinola, dépêche du 31 août.)

restation de Mesmin et demander l'investiture du duc de Mantoue, avait inutilement tenté, dans un discours grave et mesuré, d'éclairer Ferdinand II [1]; la seule réponse qu'il en avait obtenue était l'invitation de s'en remettre à la justice et à la magnanimité de l'Empereur, juge suprême d'une telle affaire. Il devenait de jour en jour plus évident que l'Empereur, dont on avait séduit et enflammé l'orgueil, se laissait conduire par l'Espagne[2], et que la maison d'Autriche était décidée à engager toutes ses forces dans le commun dessein de dominer en Italie et de n'y souffrir aucune influence rivale de la sienne. Gonzalès lui-même avait peu à peu changé de ton : non-seulement il accusait à tout propos les Vénitiens, mais il reprochait au Pape de s'allier à Venise, et demandait à Mazarin des explications sur les armements que se permettait le gouvernement pontifical [3]. Il disait très-haut que le roi de France y regarderait à deux fois avant de se jeter dans les affaires d'Italie, en songeant au sort de François Ier. Le monde entier, dit Mazarin, n'est rien à Gonzalès devant la puissance autrichienne. On n'aurait pas dû conclure le traité de Suse sans l'Empereur, nulle transaction où le duché de Mantoue est intéressé ne se pouvant faire sans sa participation. Le traité, d'ailleurs, fait une trop belle part à la France et une trop mauvaise à l'Espagne. Enfin, reprenant sérieusement un propos qui lui était échappé dans un mouvement de colère, Gonzalès déclare à Mazarin qu'il conseille au roi de France d'y bien penser, parce que infailliblement, s'il persiste à défendre le duc de Mantoue, il aura sur les bras à la fois l'Empire et l'Espagne[4].

[1] Bibliothèque Barberine, dépêches du 11 et du 15 août. Voyez, *Mercure françois*, 1629, p. 834-885, le discours de M. de Sabran à l'empereur, la réponse impériale et la réplique de l'ambassadeur français. — [2] *Ibid.* dépêche du 2 août : « Dal modo di parlare che fa il signor don Gonzalo e tutti quei ministri ben chia- « ramente si vede che le novità successe nel paese de' Grisoni e li continui avan- « zamenti de' Tedeschi sono seguiti e seguono di concerto con il re cattolico, che « mostrandosi tutto intento alla pace procura con ogni efficacia che l'Imperatore « spignesse gente a questa volta. » — [3] *Ibid.* dépêches du 1er et du 14 juillet. — [4] *Ibid.* dépêche du 2 août. « Sua Eccellenza brava assai, et è poco il mondo per le « forze austriache. Dice che il re di Francia, dubbioso del esito del re Francesco, « vedendo eserciti tanto potenti, non s'impegnerà in Italia. . . Potrebbe dire la « Francia che, assicurandosi che da S. M. Cesarea sarà adempita compitissimamente « la giustizia, risolve ritirar l'armi sue del Monferrato e tenerle nel posto di Suza, « perche d'altra maniera il negotio è inaccomodabile e necessariamente deve se- « guir la guerra, l'esito della quale, tutto che incerto, ha nondimeno da considerare « S. M. Christianissima che, per molta gente che habbia e possi havere, ne havra « d'avantaggio più esperimentata et avezza all' armi l'Imperatore, alla quale si ag- « giungerà quella di S. M. Cattolica che dovra assisterli, il valor della quale è noto.

Ce langage de Gonzalès était aussi celui de ses principaux officiers; ils disaient ouvertement que la grande armée impériale, qui grossissait tous les jours, avait ordre de passer dans le Mantouan, et que, si Venise osait remuer en faveur du duc de Mantoue, on lâcherait sur elle l'arrière-garde que devait amener le duc de Friedland [1]. Un des personnages les plus animés était don Philippe Spinola, commandant de toute la cavalerie, fils du nouveau capitaine général que l'on attendait, et dont il semblait exprimer la pensée. Lié avec Mazarin, il ne lui dissimulait pas les vues et les espérances de son gouvernement. Selon lui, le cabinet français était divisé, Louis XIII n'était nullement décidé à affronter l'Empire et l'Espagne réunis, et la maison d'Autriche comptait bien regagner en Italie ce qu'elle avait perdu dans les Pays-Bas. L'Espagne va faire un suprême effort en Flandre pour secourir Bois-le-Duc, qu'assiégeait le prince d'Orange; mais, soit qu'elle perde Bois-le-Duc, soit qu'elle parvienne à le sauver, elle traitera avec la Hollande et portera toutes ses forces en Italie [2].

Ainsi se dessinait assez nettement le plan formé contre l'Italie et contre la France. On n'attendait pour agir que le duc de Friedland et Spinola.

« E nella molta soldatesca che potrà giuntare il Christianissimo, mai havrà sopra « 12 mila fanti veterani, in tempo che da questa parte saranno tutti, di maniera « che difficilmente potrà farsi resistenza tale che non s'impadronischino della cam- « pagná nel Mantovano e Monferrato. » Bibl. Barberine, dépêche du 19 août: L'Im- « peratore vuole in ogni maniera cacciar i Francesi delli suoi feudi e prenderne il « possesso. » — [1] *Ibid.* dépêche du 2 août : « Discorre però un ministro e soldato « molto esperimentato che i Tedeschi debbano andar per forza ad allogiare nel Man- « tovano e Monferrato, et dando aiuti i Venetiani al duca di Mantova allora gl' inva- « dessero li Stati. » Dépêche du 15 août : « Si dice comunemente che andava la van- « guardia, et un ministro mi ha significato che ciò si farà per vedere che motivo « faranno i Venetiani, per poter subito S. M. Cesarea, dichiarandosi alla scoperta per « il duca di Mantova, invitato da questa occasione, far attaccare i loro Stati dalla re- « troguardia che conduce Fridland. » — [2] *Ibid.* dépêche du 15 août : Don Philippo « Spinola ha fatto meco un lungo discorso, dal quale in sostanza ho cavato che si « procura da Spagnuoli la tregua in Fiandra per potere in Italia rifarsi di quanto « hanno perduto o possino perdere; e che tanto più s' applicano alla guerra quì e vi « si promettono prosperi successi quanto che li pare che il re di Francia vada ri- « tento in abbraciarla, anzi molti, includendosi ancor qualche ministro, dicono che « intimorito dalle forze imperiali giunte con le regie, procurerà di fuggir questo « incontro..... M' ha detto il signor don Philippo Spinola che la detta tregua seguirà « senza altro, essendo di già aggiustati li punti principali, e che S. M. Cattolica è ri- « soluta, o perdendosi o soccorrendosi Bolduch, e con tutti i partiti che vorranno li « Olandesi, concluderla, havendo necessità di procurarla per ogni strada per poter « davero attender alle cose d' Italia e farsi stimare in esse d' altra forma di quella « che è al presente. » (Voyez aussi la dépêche du 31 août.)

Le comte de Collalto était déjà désigné pour tenir la place de l'un, et l'autre avait quitté Madrid, le 24 juillet, pour aller s'embarquer à Barcelone [1]. On l'attendait à tout moment; on assurait que ses ordres étaient tout à fait à la guerre, et que, dans la dernière audience qu'il avait eue du roi Philippe IV, celui-ci lui avait fait cadeau d'un diamant de six mille écus, en lui recommandant de le porter à son chapeau lorsqu'il entrerait en campagne [2].

Mazarin transmettait au cardinal secrétaire d'État, François Barberini, toutes ces nouvelles à mesure qu'il les tirait de Gonzalès ou de ses amis de l'armée espagnole. Il mettait un soin particulier à signaler les mouvements et le progrès des troupes allemandes. Quelquefois trois ou quatre dépêches, envoyées le même jour, attestaient sa vigilance, et ses nuits étaient souvent employées à écrire les diverses conversations qui avaient rempli sa journée [3].

Mais, en même temps qu'il avertissait le Saint-Siége des préparatifs et des menaces des Impériaux et des Espagnols, il lui faisait savoir aussi ce qu'il apprenait des dispositions de la France. Le cardinal de Richelieu n'ignorait pas les dangers qu'allaient courir Venise et Mantoue, et il s'apprêtait à y faire tête. Les places protestantes du Midi soumises, et l'autorité royale solennellement reconnue et solidement établie, il s'était bien gardé de nourrir le feu de la révolte par des rigueurs inutiles. Une sage et sincère tolérance désarmait et apaisait l'armée protestante, et le cardinal s'appliquait à gagner les chefs en leur faisant comprendre que, la liberté de leur foi assurée, ils avaient bien plus d'intérêt à servir le roi qu'à le combattre. Le duc de Rohan, vaincu et découragé, demandait lui-même à traiter. Le bruit se répandait que, réconcilié avec le roi et rentré au service de sa patrie, le célèbre guerrier était en route pour Venise; que, de là, il irait offrir son épée aux protestants de Suisse et commander dans les Grisons au nom de la France. D'autre part, le maréchal de Créqui, à Turin, sommait le duc de Savoie d'exécuter les traités de Suse; et, en apprenant que les Impériaux s'avançaient vers l'Italie, Louis XIII avait déclaré qu'il ne souffrirait point qu'on opprimât et qu'on dépouillât le duc de Mantoue; que le duc avait fait toutes les soumis-

[1] Bibliothèque Barberine, dépêche du 8 août. — [2] *Ibid.* dépêche du 22 août. Le comte de Panigarola, envoyé à Milan par Spinola, « riferisce che vi sarà « guerra senz' altro, e che il Marchese gl' ha mostrato un giojello di valore di sei « mila scudi donatoli da S. M. con patto che lo porti all' cappello la prima volta « che andarà in campagna, dicendoli che presto lo metterà in opera. » — [3] Par exemple, dépêche du 9 août : « Di Milano, 9 agosto, a tre hore di notte. È ormai « notte.... »



sions d'usage pour obtenir l'investiture de ses États, et que, les négociations conduites à Vienne avec des démonstrations recherchées de respect et de déférence ayant échoué, il n'avait plus qu'à défendre son allié et l'indépendance de l'Italie[1].

Tel était l'état des affaires lorsque, après une longue attente, dans les derniers jours du mois d'août, Spinola vint prendre le gouvernement du Milanais et le commandement des troupes espagnoles. Il apportait avec lui beaucoup d'argent, et il était revêtu des pouvoirs civils et militaires les plus étendus, jusqu'à celui de conclure des traités, de faire la paix et la guerre sans en référer à sa cour. Cependant Gonzalès, en s'en retournant en Espagne, avait dit en confidence qu'il ne portait pas envie à son successeur, et que, malgré tous ses talents, Spinola pourrait bien ne pas retrouver la Flandre en Italie[2]. Un secret instinct soufflait la même crainte au cœur de l'illustre capitaine. Il était Italien, et venait à regret verser le sang de ses compatriotes pour l'orgueilleuse domination de l'Empire et l'ambition d'un duc de Savoie. Il avait acquis sa gloire

[1] Bibliothèque Barberine, dépêche du 1er juillet. Conversation du cardinal de Richelieu et du chargé d'affaires espagnol Navas : « Il signor Cardinale rispose essersi mosso il suo re a favor del signor duca di Mantova contro qualsivoglia che lo volesse offendere ; onde non poteva ritirar le sue armi d' Italia vedendolo in pericolo d' esser travagliato da quelle del Imperatore, dal quale presupponeva si havesse a ricevere ogni soddisfatione, mentre ambi i re uniti gl' havessero fatta istanza dell' investitura per il duca di Mantova che non lassava di fare quelli ossequii che sono dovuti alla Sua Grandezza, la quale investitura mostrava il Cardinale di promettersi sicuramente, persuadendosi che Cesare vi si disporrà per le humiliationi del duca e per l' interposizione di queste due corone..... In oltre era giunto a Chrichi un gentilhuomo che veniva della corte christianissima con lettere di 12 del passato, da dove avvisavano come il re havendo inteso l' avanzamento delli Imperiali a questa volta, havesse risposto al segretario Navazza che in tal caso non poteva pensare ad altro che assistere alla libertà d' Italia, e che si erano resi a S. M. due reggimenti delli Ugonotti quali sarebbero venuti a questa volta, che Roano desiderava venire a qualche accomodamento, vedendo male incaminate le cose sue. » Dépêche du 13 juillet : « Ha risposto don Gonzalo che intendeva persistere il re di Francia in non voler ritirar le sue armi d' Italia senza veder investito il duca di Nivers de' Stati che hora possiede in essa. » Dépêche du 14 juillet : « M' ha detto che con lettere di 27 del segretario Navazza non viene avvisato d' altro che della pace conclusa fra quella Maestà Christianissima e gli Ugonotti, e che s' era ritirata con risolutione d' assistere alle cose d' Italia con tutte le sue forze. » — [2] *Ibid.* dépêche du 22 août : « Don Alvaro di Losada, che accompagna Don Gonzalo in Spagna et è intimo suo, m' ha riferito che S. E. dice di non haver invidia al marchese Spinola, se ben resta quì con tanti Tedeschi e danari, e che se segue la guerra fra due mesi si vedrà non ostante la sua esperienza a che termine si trovarà, perche questo è differente paese di Fiandra, e se colà v' è un nemico quì vene sono molti. »

en Flandre; c'était là le champ de bataille qui lui était familier et qui lui plaisait; il ne désespérait pas de le revoir et d'y couronner noblement sa carrière. La gouvernante des Pays-Bas, épouvantée des succès toujours croissants du prince d'Orange, de la prise de Bois-le-Duc et de Vesel, redemandait avec instance le vainqueur d'Ostende et de Breda [1]. L'opinion l'appelait. Il y avait auprès de lui des officiers généraux tout prêts à le remplacer [2]. Lui-même brûlait de terminer bien vite la mission dont on l'avait chargé pour aller ailleurs cueillir des lauriers qui lui souriaient bien davantage. Il n'avait pu empêcher, malgré toutes ses répugnances, l'armée impériale d'entrer enfin en Lombardie pour passer dans le Mantouan et le Montferrat, et il lui avait fallu recevoir, à Milan, le comte de Collalto, nommé, dans l'absence du duc de Friedland, généralissime de cette armée, qu'on faisait monter à trente-cinq mille hommes de pied et à quatre mille chevaux, ou du moins, selon les rapports les plus modérés, à plus de vingt mille hommes, sans compter ceux qui restaient dans les Grisons [3]. De nouvelles troupes allemandes étaient même attendues et annoncées. Les Milanais étaient résignés au joug espagnol; mais ils ne cachaient pas leur haine pour les Autrichiens. Le peuple venait d'insulter dans les rues de Milan un officier que Spinola avait envoyé en Suisse pour conférer avec Galas et Mérode et frayer la route aux Allemands. Lui-même avait été reçu aux cris de *vive le Génois* [4]!

[1] Bibliothèque Barberine, dépêche du 20 septembre : « O sia per le cose di « Fiandra dove con vivissime istanze la Infanta richiama il marchese Spinola, protes- « tandosi col re che si corre gran rischio mentre non vi si applichi da dovero con « la forza e con l' assistenza necessaria di danari, non volendo gli Olandesi dare orec- « chie alla tregua; o sia per vedere S. E. disposte le cose in modo che si rende dif- « ficile il conseguir quei fini che forse stimava facili; o pure per interessi privati, es- « ponendosi a pericolo di oscurar la gloria che nello spatio di tanti anni e diverse « segnalate impresi si è acquistata; o per tutte queste cose insieme, il marchese Spi- « nola sta molto travagliato. » — [2] *Ibid.* dépêche du 31 août : Con Sua Ecc. viene « il duca di Lerma del quale si dice che accommodate le cose restarà governatore di « questo Stato. » — [3] *Ibid.* dépêche du 31 août. Un officier de Spinola qui avait vu l'armée impériale, le comte de Panigarola, assure à Mazarin « che il numero della gente « ascenderà a 35 mila fanti et 4 mila cavalli senza sette e più fanti che guardavano i « posti nella Rhetia e contado di Chiavenna. » Dépêche du 5 septembre : « Sento di « buon luogo che la gente imperiale, oltre l' infanteria che è nel paese de' Grigioni, « ascende al numero di 19 mila fanti e 3 mila cavalli. » Dépêche du 20 septembre : « Il principe di Montenegro mi assicurò che Collalto confidentemente gli haveva « detto che havrebbe posti in Italia 25 mila fanti e 5 mila cavalli. Ma per altra parte « non men sicura intesi che non sarebbero stati più di 15 mila fanti e di 3 mil ca- « valli. » — [4] *Ibid.* dépêche du 24 août : « Il popolo di quella città lo seguito ingiurian- « dolo come causa di tutte le necessità che passa, merce la guerra, aggiungendo alle

Collalto et lui avaient commencé par s'entendre assez mal. Le général autrichien trouvait le général espagnol trop peu sensible à l'honneur et aux intérêts de l'Autriche, et il n'en dissimulait pas son mécontentement[1]. De leur côté, les Espagnols trouvaient Spinola trop Italien, parce que, dans le remaniement et la reconstitution de l'armée, sa politique et sa justice, et peut-être aussi un patriotisme dont il ne savait pas toujours se défendre, lui faisaient donner des commandements élevés à des officiers italiens dont il était sûr[2]. Enfin, quinze ou vingt jours n'étaient pas écoulés qu'il avait vu surgir autour de lui des difficultés de toute sorte, et que déjà son nouveau gouvernement lui pesait.

Il n'avait pas fallu toute la sagacité de Mazarin pour reconnaître que la dernière espérance de la paix reposait sur la tête du nouveau capitaine général, qui arrivait avec des pouvoirs illimités, et, en sa qualité d'Italien, ne pouvait être insensible aux malheurs dont la guerre menaçait l'Italie. Il avait donc tout fait pour s'insinuer dans ses bonnes grâces. Déjà lié avec son fils, don Philippe, sous cette recommandation et celle de Gonzalez il était allé au-devant de l'illustre gouverneur, et il avait eu avec lui, à Pavie, une première entrevue, bientôt suivie de nombreuses et intimes conférences à Milan. Il trouva d'abord le secret d'agréer au vieux soldat en se montrant parfaitement instruit de ses campagnes de Flandre, et il fit habilement le siége de son cœur. Il n'eut pas de peine à le toucher en lui peignant les effroyables calamités d'une invasion de l'Italie par des troupes allemandes[3]. Il s'efforça ensuite de bien établir que sa gloire n'était point intéressée à la triste rupture qui se préparait. Lui, tant de fois vainqueur, un des premiers capitaines de l'Europe, et

« male parole il tirar de' sassi e molte bruttezze. » Dépêche du 31 août : « Il popolo « andava gridando : « Viva il re di Spagna! Viva il Genovese che porta l' abbondanza « al Milanese! » — [1] Bibl. Barberine, dépêche du 20 septembre : « Parlando il « conte Collalto, per quanto mi riferì il prencipe di Montenegro, in forma che se « qualsivoglia altro che il Marchese, il quale solamente ha mira al servitio del re, « occupasse il posto di governatore di Milano, si sarebbe già rotto con Collalto, « quale, fra l' altre cose, con essere stato visitato due volte dal Marchese, al mio « partire (15 septembre) non gli haveva ancora restituita la visita. » — [2] *Ibid.* dépêche du 20 septembre : « Non potendo soffrire i Spagnuoli che tutti i generalati e « principali carichi militari siano appoggiati agli Italiani, danno anche esterior- « mente segno del disgusto che ne concepiscono, e perciò se non per mera necessità, « non si vede pur uno al Palazzo, dove per il contrario pratica gran quantità di Ge- « novesi, onde non so da chi fù fatto et affisso un motto che dissi : *Venit alter Am-* « *brosius : ille Arrianos, iste Hispanos fugavit, et introduxit Hebræos.* » — [3] *Ibid.* dépêche du 31 août. A ce discours de Mazarin, Spinola n'hésite pas à répondre « che « lo sentiva nell' anima. »

ayant dans sa main toutes les forces de l'Empire et de l'Espagne[1], on ne pouvait le soupçonner de redouter la guerre, et il lui seyait bien d'écouter les explications qu'on pouvait avoir à lui donner. La passion seule était pour la guerre; mais la paix était très-possible, si, au lieu de commencer par tirer l'épée, on voulait bien se voir et s'entendre. Quelques pourparlers ne compromettaient rien, et on serait toujours à temps de se battre. Une suspension d'armes en vue d'utiles négociations, tel fut l'unique but que se proposa Mazarin, et, à force de bonnes raisons, grâce à de douces mais continuelles sollicitations, il finit par y séduire jusqu'à un certain point le général en chef de l'armée espagnole.

Un jour que Mazarin épuisait son habileté et son éloquence à tâcher de persuader Spinola, celui-ci lui répondit en souriant qu'il y avait un moyen infaillible, auquel il ne pensait pas, d'arriver à la suspension d'armes et aux négociations qu'il désirait tant. Il est impossible, lui dit-il, que j'empêche plus longtemps Collalto et une partie de son armée d'entrer dans le Mantouan et le Montferrat. Allez à Mantoue, dites au duc Charles de Gonzague de ne pas tenter une résistance imprudente et inutile; conseillez-lui d'ouvrir ses États aux troupes de son légitime seigneur, en ne se réservant pour lui-même et ses propres soldats que Mantoue et Casal. Par là sera prévenue l'effusion du sang italien; on n'aura pas besoin de faire passer le reste de l'armée, on ne sera pas tenté de traiter en ennemis des gens qui se soumettent de bonne grâce; on écoutera ce qu'ils ont à dire, et on finira par leur laisser un pays qu'ils ne songent point à disputer à leur maître. Puis, se complaisant en cette idée, Spinola entreprit de prouver à Mazarin que Charles de Gonzague n'avait rien de mieux à faire, et il lui en donna des raisons selon lui péremptoires, qu'il le chargea de faire valoir auprès du duc de Mantoue. En suivant le conseil qu'on lui donne, après tout, que fera le duc? Ce qu'il ne pourrait empêcher, n'étant certes pas capable de s'opposer à l'armée impériale telle qu'elle est aujourd'hui, et telle qu'elle peut être demain, si l'armée espagnole s'y joint. Casal et Mantoue peuvent seules être défendues, et elles sont réservées. Il retient donc tout ce qu'il peut défendre, et il ne livre que ce qu'il ne peut pas garder. Qu'il ne se plaigne pas du mal que va faire dans le Mantouan et le Montferrat cette soldatesque, car elle en fera bien plus, si elle y entre en ennemie, pillant tout et ravageant tout autour d'elle. Il n'y a pas de réplique à cet argument décisif : en prenant le parti qu'on lui propose,

[1] Bibl. Barberine, dépêche du 5 septembre : « Uno de' maggiori soldati d'Eu-« ropa, con danari, gente e con gli aiuti d' Alemagne sicuri, etc. »

Charles de Gonzague se ménage au moins une chance de salut; car, évidemment, des négociations deviennent inévitables, et toute négociation lui est favorable; tandis qu'autrement il est perdu sans ressource, déclaré rebelle à son souverain légitime, et mis au ban de l'Empire. Compterait-il par hasard sur la force de ses deux places, Casal et Mantoue, surtout en hiver? Mais il y a des moyens de prendre les places les plus fortes, en hiver même, et je l'ai fait voir à Juliers, à Ostende et à Breda. Enfin, je donne là une preuve extrême du désir que j'ai d'épargner à l'Italie les horreurs de la guerre. Je ne puis aller au delà; j'ignore même si ma conduite sera approuvée à Madrid. Je n'agis pas ici en soldat, mais en ami de la paix, du Pape et de l'Italie [1].

Mazarin n'avait pas le temps d'en référer à Rome et de recevoir une réponse de Sacchetti ou du cardinal Barberini; il était jeune et sans aucune autorité; la moindre imprudence pouvait le perdre, et, pour peu que la chose tournât mal, il était sûr d'être désavoué et sacrifié comme ayant agi sans ordres. Mais il se dit qu'après tout, si la mission qu'on lui proposait avait fort peu de chances de succès, elle ne pouvait ajouter aux maux qu'elle tentait de prévenir; elle était dans l'esprit de son rôle; elle le relevait et pouvait lui faire honneur; il l'accepta donc, et, après avoir arraché à Spinola d'importantes concessions, entre autres celle-ci, qui fit murmurer Collalto, à savoir que les Français resteraient provisoirement dans la partie du Montferrat qu'ils occupaient [2], il se mit à la disposition du général espagnol; il écrivit au cardinal Barberini pour lui

[1] Nous ne faisons que résumer une longue dépêche de Mazarin du 15 septembre: « ..... Sarà bastante testimonio alla Santità di nostro signore et a tutta l' Italia per comprobare la sua buona dispositione alla pace l' havermi significato partito pregiudiciale al suo re..... Egli in questo negotio non ha operato come soldato, ma come desideroso del bene publico, e, sebene ha facoltà di far quello a lui pare, non sa come sarà ricevuta in Spagna questa sua risolutione. » — [2] Biblioth. Barberine, dépêche du 15 septembre: « E replicandogli che mi persuadevo impossibile la ritirata dei Francesi del Monferrato senza preciso ordine del Christianissimo Re, e che non essendo dato tempo al Duca da spedire in Francia per esplorare la volontà di qual re e procurarne che ritiri l'armi sue, mi pareva necessario che S. E. trovasse qualche mezzo termine da soperire questa difficoltà, quando il Duca l' havesse addotta, come probabilmente si deve credere; mi ha risposto che veramente toccavo un gran punto..... Nulladimeno vede che il Duca non puol far ritirare la soldatesca francese da se, onde che li pareva che potesse restare allogiata in molte di quelle terre vicine a Casale, e cedere il resto di Monferrato alli Allemani. » Dépêche du 20 septembre: « L' essere il marchese Spinola condisceso a che rimanghino l' armi francesi in una parte del Monferrato contigua a Casale è cosa che pare impossibile a credere, sapendo V. S. Illustrissima molto bene che l'Imperatore non ha mai voluto assentire a negotiatione alcuna, dicendo di voler vedere prima ritirati dai sui

annoncer ce qu'il allait faire, et, le 15 septembre, deux heures après sa dépêche envoyée, il était à cheval sur la route de Mantoue[1].

Telle est l'origine de ces longues négociations qui consumèrent près d'une année, que la diversité des intérêts engagés rendit si compliquées et si laborieuses, que l'ambition et surtout l'amour-propre, ce souverain maître des choses humaines, menaçaient à tout moment de rompre, que l'infatigable modération de la cour de Rome, secondée par l'infatigable activité de Mazarin, renouait sans cesse, et qui mirent un jour en présence le cardinal de Richelieu, en possession de son génie et de sa gloire, et celui qui en était encore aux plus humbles commencements de la carrière où il devait se faire un nom immortel.

V. COUSIN.

(*La suite au prochain cahier.*)

feudi i Francesi. Mi disse il principe di Montenegro, avanti di partir di Milano, che fra il detto Marchese e il conte di Collalto vi erano passate gran dispute sopra questo punto, soggiugnendomi che veramente non sapeva come intenderanno alle corti Cesarea e cattolica questa risolutione del Marchese, e che Collalto non si poteva quietare..... e pure non vedeva come S. E. havesse resoluta cosa simile.» —

[1] La dépêche où Mazarin raconte au cardinal Barberini son entrevue avec Spinola et sa résolution d'accepter sa proposition est du 15 septembre, à dix heures du matin, et celle du même jour où il lui annonce son départ est de midi : «Hoggi, «alle 20 hore partirò senza altro per Mantova sulle poste con ogni maggior dili-«genza.»

PROJET D'EXPÉDITION D'ÉGYPTE, proposé en 1672 par Leibnitz à Louis XIV, d'après les documents complets imprimés dans le cinquième volume des œuvres de Leibnitz, publiées par A. Foucher de Careil[1].

Le célèbre projet d'expédition d'Égypte, proposé en 1672 par Leibnitz à Louis XIV, vient d'être publié en entier par M. Foucher de Careil. M. Foucher de Careil, qui donne avec beaucoup de savoir et de soin une édition des œuvres de Leibnitz d'après les manuscrits originaux, a inséré dans le cinquième volume tout le *Consilium Ægyptiacum*. A ce qui en était déjà connu, il a ajouté ce qu'il a trouvé d'encore inédit. Par une aussi complète publication, il a mis en pleine lumière la grande conception de Leibnitz, qui n'est pas moins intéressante sous le rapport politique que sous le rapport historique.

Une partie des documents que M. Foucher de Careil a compris dans son cinquième volume des Œuvres de Leibnitz a été déjà communiquée au monde savant. Il y a vingt-cinq ans, un docte Allemand, aussi heureux qu'ardent investigateur, M. Gubrauer, admis à faire des recherches aux archives des affaires étrangères de France, y a découvert les deux courts mémoires en français et en latin rédigés par Leibnitz et envoyés à Louis XIV, au mois de janvier 1672, pour faire à ce prince la première et mystérieuse ouverture au sujet de l'entreprise d'Egypte. M. Guhrauer a trouvé depuis, à la Bibliothèque de l'Institut, un manuscrit fort précieux, contenant l'abrégé même de l'ouvrage écrit par Leibnitz, sur l'invasion de l'Égypte, *Summa Consilii Ægyptiaci*. Cet abrégé avait été copié à Hanovre en 1803 et transmis au glorieux auteur de la brillante expédition effectuée cinq années auparavant avec une entière ignorance de l'ancien projet de Leibnitz. Le général Mortier, commandant de l'armée d'occupation du Hanovre, l'avait envoyé au premier consul Bonaparte, comme un document bien propre à intéresser sa curiosité, et le Premier Consul l'avait remis à l'un de ses savants compagnons en Égypte, à Monge, qui, en 1815, l'avait déposé à la Bibliothèque de l'Institut. C'est de là que M. Guhrauer l'a tiré, en 1838, pour le placer à la suite d'un mémoire digne de la plus grande attention,

[1] D'après les manuscrits originaux, avec notes et introductions, t. V, chez Firmin Didot frères, in-8°, 1864.

qu'il soumit alors à l'Académie des sciences morales et politiques. En même temps que l'abrégé du grand dessein, M. Guhrauer donna, comme appendice à son mémoire, les deux courts écrits de Leibnitz, précédemment mentionnés, les dépêches qui en avaient accompagné l'envoi, et les premières pages extraites du *Consilium Ægyptiacum*, publiées au commencement du siècle par l'agent diplomatique Mangourit.

A ces divers documents M. Foucher de Careil a réuni le *Consilium Ægyptiacum* lui-même, tel qu'il a été rédigé par Leibnitz, dans toute l'ampleur de ses développements, avec toutes les raisons données pour le faire admettre et tous les moyens proposés pour l'accomplir. Il est permis maintenant de remonter à l'origine de ce hardi projet, d'indiquer à quelle occasion et dans quel but il a été conçu; de montrer quel en était le mode d'exécution, d'examiner quelles chances il avait de réussir, et de prévoir quel sort lui était réservé.

La pensée première en appartient à Leibnitz. Elle prit une consistance réelle à l'instigation de deux personnages diversement considérables en Allemagne, l'un comme habile politique, l'autre comme prince puissant du Saint-Empire, le baron de Boinebourg et l'archevêque électeur de Mayence, Jean-Philippe de Schöenborn. Boinebourg était un des hommes les plus éclairés, les plus capables et les plus expérimentés de l'Allemagne. Ayant un esprit rare, possédant un grand savoir, il était appelé l'oracle, non-seulement de Mayence, mais de toute l'Allemagne (*magni ingenii et eruditionis stupendæ, Moguntiæ imo totius Germaniæ oraculum*). Il connaissait à fond les affaires de son pays et de son temps, et y avait pris une certaine part durant les quinze années où il avait été le chancelier de l'électorat et le ministre de l'électeur de Mayence. La prépondérance redoutée de la maison d'Autriche en Allemagne l'avait fortement rattaché à la politique comme aux intérêts de la France, dont il était devenu le pensionnaire et dont l'électeur de Mayence avait été longtemps le fidèle allié.

L'électeur Jean-Philippe de Schöenborn avait en Allemagne une grande position. Ses hautes lumières, son ferme caractère, un ardent patriotisme, et une activité entreprenante avaient encore accru l'influence qu'il exerçait dans l'Empire en qualité d'archichancelier et comme directeur des affaires fédérales. Il devait en partie son élévation à la France, dont il avait secondé la salutaire action en Allemagne, tant qu'il avait craint pour les petits États l'ambition et les empiétements de la maison d'Autriche. Le cardinal Mazarin l'avait aidé à monter sur le trône électoral, et il avait aidé le cardinal de Mazarin à limiter la puissance autrichienne par les traités de Munster et d'Osnabruck en 1648,

et à la contenir par la ligue du Rhin en 1658. Dévoué à la politique de la France tant que cette politique n'avait eu pour objet, sous le ministère du cardinal Mazarin, que l'affaiblissement de l'Autriche et la protection de l'Allemagne, ses dispositions n'avaient plus été les mêmes sous le gouvernement direct de Louis XIV, lorsqu'il avait vu l'ambition de ce prince envahir les Pays-Bas espagnols, occuper la Lorraine, menacer les Provinces-Unies de Hollande, et rendre ses approches redoutables à l'Allemagne. Cette altération de ses sentiments, qui devait amener un revirement dans sa conduite, avait commencé en 1667, lors de la guerre dite de *dévolution*, pendant laquelle Louis XIV s'était jeté sur la Flandre et la Franche-Comté, pour faire valoir les droits très-contestables de sa femme, Marie-Thérèse, à la succession du roi d'Espagne Philippe IV. Cette guerre, qui avait provoqué la formation menaçante de la Triple alliance de la part des états généraux des Provinces-Unies, du roi d'Angleterre et de la Suède, jusque-là amis fidèles de la France, s'était terminée promptement par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668. Louis XIV avait restitué la Franche-Comté à l'Espagne et réuni à la France une partie de la Flandre. Mais il préparait ses vengeances contre les Provinces-Unies et projetait de s'agrandir en les ruinant.

C'est vers 1667, à l'époque de la guerre de dévolution, que Boinebourg connut Leibnitz à Nuremberg. Tombé, en 1664, dans la disgrâce de l'électeur de Mayence, dont il recouvra bientôt toute la faveur, et aux pensées duquel il s'associa pleinement sans redevenir toutefois son ministre, Boinebourg s'occupait alors de science et de religion. Il rencontra Leibnitz à une table d'hôte, et fut singulièrement frappé de son savoir et de son esprit. Leibnitz n'avait, en 1667, que vingt et un ans. Il avait déjà des connaissances extraordinaires, et il montrait en toutes choses une intelligence supérieure. Son génie, à la fois pénétrant et étendu, précis et ardent, méthodique et inventif, dans lequel la rigueur du raisonnement se mêlait aux hardiesses de l'imagination, et qui, s'appliquant à tout, devait faire de lui un savant universel, le conduire à des découvertes fécondes, lui suggérer des systèmes ingénieux et puissants non moins que hasardeux par certains côtés, s'était exercé déjà sur bien des matières. Jurisprudence, philosophie, mathématique, religion, histoire: il avait tout étudié avec fougue et avec originalité, et il portait en tout de nouvelles vues. Il avait voulu donner au droit de plus sûres classifications et en soumettre l'enseignement à la méthode historique; il émettait des idées hardies sur les combinaisons des nombres, et, tout en se trompant sur la théorie du mouvement,

soit abstrait soit concret, dont les lois occupèrent les plus fortes intelligences du siècle, il se préparait à la grande découverte du calcul différentiel, qu'il fit peu d'années après. Il cherchait à réconcilier les partis religieux, et donnait de certains mystères chrétiens des explications philosophiques qu'il communiquait au grand Arnaud, qui, plein d'admiration, l'appelait le *merveilleux Saxon*.

Boinebourg, dont Leibnitz devint dès ce jour l'ami, et qui obtint bientôt pour lui, comme habile jurisconsulte, la place de conseiller de révision de la cour suprême à Mayence, le fit entrer sans peine dans les plus hautes spéculations de la politique. Il le conduisit à Francfort, où Leibnitz écrivit avec une supériorité extraordinaire sur les affaires du temps, sur l'état de l'Europe, et sur les intérêts des principales puissances. Il montra, en traitant ces matières, des connaissances profondes, de merveilleuses aptitudes, et ce mélange de raison précise et d'imagination aventureuse qu'il porta presque partout.

C'est peu de temps après son arrivée à Francfort qu'il conçut l'idée de l'expédition d'Égypte. Dans l'exposition qu'il donne de ce projet en 1671, il le fait remonter vers 1668. Il dit en effet : «Quant à la proposition que je viens faire aujourd'hui, célèbre dans les temps passés, «et effacée, je ne sais comment, de l'esprit des hommes, je dirai son «origine première et la plus ancienne. Il y a un peu plus de quatre ans «qu'elle m'est venue dans l'esprit. Lorsque je sais quelque chose nou«velle, je la retourne en moi-même par une réflexion perpétuelle afin «d'en tirer ce qui peut en être le mieux appliqué aux affaires de la vie... «Jeune encore j'ai appris avec la même ardeur l'histoire et la géogra«phie; j'ai compris qu'il n'y avait pas aujourd'hui dans l'univers de «prince plus puissant que le roi de France, et que, s'il était aussi sage «qu'il est puissant, il n'y en aurait pas non plus de plus capable des «grandes choses. Je ne connais pas non plus de contrée dans le monde «plus digne d'être occupée et dont l'occupation doive amener de plus «grands résultats que celle de l'Égypte, que j'appelle la Hollande de «l'Orient[1].»

[1] «De propositione tantum, quæ a me nunc adfertur, superioribus sæculis cele«bri, nunc nescio quo modo ex animis deleta, dicam originem ejus primam vetus«tissimamque... Mihi quidem paulo plus quam quadriennio ab hinc in mentem de «meo venit. Quum enim ego, quoties aliquid novi cognosco, perpetua reflexione «confestim mecum deliberem, nihil ne inde possit ad usum vitæ... Eodem animo in «historia quoque et geographia etiam versabar et comperi tandem nullum esse im«præsentiarum hominem in orbe terrarum potentiorem rege Franciæ, et, si idem sa«piens sit, potentiorem tentandis maximis rebus, contra nullam esse regionem in-

Ainsi ce fut l'année même où la guerre de dévolution, arrêtée en apparence par la formation de la triple alliance des Provinces-Unies de Hollande, de l'Angleterre et de la Suède, se terminait à la paix d'Aix-la-Chapelle, l'année où Louis XIV, pour se venger de la république ingrate et effrayée qui avait tourné ses propres alliés contre lui afin de s'opposer à ses desseins d'agrandissement, allait préparer, avec une patiente habileté, l'invasion des Provinces-Unies, que Leibnitz songea à détourner de l'Europe la puissance et l'ambition de Louis XIV, en les dirigeant l'une et l'autre vers l'Orient. Cette pensée prit une forme plus précise en 1670 dans l'écrit que publia Leibnitz, d'accord avec le baron de Boinebourg et l'électeur Jean-Philippe, sur la *Sécurité publique*[1] de l'Europe et notamment de l'Allemagne. Cet écrit est extrêmement remarquable. Leibnitz y déploie un jugement et une capacité politiques qui étonnent. Il connaît parfaitement les divers États de l'Europe, et pénètre leurs dispositions par leurs intérêts. Dans ce moment redoutable, l'Allemagne commençait à être alarmée. Plusieurs des princes de l'Empire, qui avaient auparavant pourvu à l'indépendance et à la sécurité de l'Allemagne à l'aide de la France contre la maison d'Autriche, s'occupaient des moyens de préserver l'une et de maintenir l'autre contre la maison de France. De ce nombre étaient les deux électeurs de Mayence et de Trèves, qui s'étaient réunis en conférence avec d'autres princes à Schwalbach, au mois de juillet 1670.

L'ambition de Louis XIV était devenue inquiétante. Il défaisait, par les plus adroites et les plus persévérantes négociations, la triple alliance, dont il détachait d'abord l'Angleterre, puis la Suède; il se ménageait la neutralité de l'Autriche et de plusieurs États de l'Empire; il gagnait l'électeur de Cologne et s'assurait du belliqueux évêque de Munster; il obtenait l'inaction de ceux dont il n'achetait pas l'assistance; il mettait sur pied la plus grande et la plus formidable armée qu'on eût vue encore pour fondre sur les Provinces-Unies après les avoir isolées; il occupait de vive force le duché de Lorraine, et, par son dangereux voisinage, il semblait menacer l'Allemagne d'être bientôt envahie et entamée. C'est pour prévenir ce danger et y faire face que Leibnitz écrivit son livre *de la Sécurité publique*. Dans ce livre, où les intérêts de chaque État sont en général si bien saisis, Leibnitz a deux choses en vue pour la sécurité de l'Europe : 1° une confédération effective des États allemands, qui détermineront pour chacun d'eux un contingent

« cognito tentari digniorem, et, si teneatur, efficaciorem ad summam rerum quam « Ægyptum, quam ego Hollandiam Orientis appellare soleo. » — [1] *Securitas publica interna et externa, et status præsens.*

militaire exactement levé et une cotisation financière régulièrement fournie; 2° une diversion des forces françaises en Orient par la conquête de l'Égypte. Il conseille à l'Allemagne de s'entendre, après s'être unie, avec la triple alliance, qu'il considère comme subsistant encore, et il pousse Louis XIV à chercher ses agrandissements loin de l'Europe. Il provoque contre les Turcs une espèce de guerre sainte dans laquelle entreraient tous les peuples chrétiens. « Alors, dit-il, on luttera, non à « qui arrachera ce qui appartient à l'autre, mais à qui gagnera le plus « sur l'ennemi héréditaire, sur les *barbares*, sur l'*infidèle*, et chacun « travaillera à étendre non-seulement son royaume, mais celui du « Christ. »

Il fait la plus grande part à la France dans cette croisade générale et lui donne le principal rôle. « La France, dit-il, est fatalement réservée « par la providence divine, pour être le guide des armes chrétiennes « dans le Levant, pour donner à la chrétienté des Godefroy, des Bau- « douin, et, avant tout, des saint Louis, pour envahir l'Afrique posée vis- « à-vis d'elle, pour détruire ses nids de corsaires et même pour attaquer « l'Égypte, un des pays du monde le plus heureusement situés, et elle « ne manque ni de peuples ni d'argent pour se rendre maîtresse de ce « pays mal armé, à cause d'une longue paix, et nullement préparé à la « guerre. »

Le désir indirectement exprimé en 1670 de la conquête de l'Égypte par Louis XIV devint, en 1672, une invitation directe à entreprendre cette grande expédition. Le danger des armes de ce monarque irrité et ambitieux était imminent. Louis XIV, après avoir réussi dans la plupart de ses négociations contre les provinces unies de Hollande, disposait tout pour se précipiter sur elles avec une armée de cent vingt mille hommes, ce qui devait le rendre très-redoutable aux gouvernements germaniques. Leibnitz, puisant alors les notions les plus précises sur l'état de l'empire ottoman dans les voyages les plus récents et les histoires les plus certaines, rédigea avec toutes les ressources de son esprit fécond, dans l'automne de 1671, le grand projet d'expédition d'Égypte qu'a publié M. Foucher de Careil. Il était depuis près de deux ans au service de l'électeur Jean-Philippe, et c'est à l'instigation de ce prince alarmé qu'il prépara son curieux travail. Il le dit lui-même plus tard, dans une lettre adressée, vers 1686, à un de ses amis, où se lisent les paroles suivantes : « Jean-Philippe, électeur de Mayence, voulait persua- « der aux Français de porter leurs armes en Égypte, que saint Louis « avait autrefois inutilement envahie avec des forces insuffisantes, tandis « que l'Empereur et les Polonais attaqueraient de leur côté l'ennemi. Je

« reçus l'ordre, à l'exhortation de Boinebourg, d'en présenter les raisons « par écrit. »

Leibnitz rédigea en même temps les deux courts mémoires en français et en latin qu'a trouvés, aux archives des affaires étrangères, en 1838, M. Guhrauer, et qui étaient destinés à donner la première communication du projet à Louis XIV. Ces deux mémoires furent adressés, le 20 janvier 1672, à Louis XIV par le baron de Boinebourg, qui écrivit en les lui envoyant :

« Votre Majesté me permettra que je lui présente ce petit projet, « qu'elle, quoiqu'il paraisse d'abord un peu extravagant, ne dédaignera « pas de regarder selon l'importance du sujet qu'il traite pour le bien « de votre service.

« L'auteur, dont la capacité mérite beaucoup d'approbation, croit « que Votre Majesté sent en elle assez de force pour entreprendre cet « ouvrage, qui, par la Providence... semble être réservé tout entier à « Votre Majesté. »

Boinebourg demandait en même temps à Louis XIV où il voulait que le fond de l'affaire lui fût exposé dans toute sa réalité, avec les moyens de l'effectuer, et il ajoutait que l'auteur était prêt à se rendre à une conférence qu'il plairait au roi de fixer. Dans le mémoire français en trois pages et en dix-neuf articles, il était dit que l'entreprise dont il était question mystérieusement encore pourrait être achevée en un an avec une partie des forces du roi; qu'elle ruinerait les Hollandais plus sûrement que la guerre ouverte la plus heureuse, sans qu'ils pussent s'y opposer ni s'en venger; qu'elle ferait passer la plus grande partie de leur commerce entre les mains des sujets français; qu'elle rendrait avant peu le roi maître de la mer; qu'elle serait agréable à l'empereur d'Autriche, aux Allemands, aux Italiens, aux Portugais, et ne rencontrerait l'opposition ni des Espagnols, ni des Anglais, ni des Suédois, qui étaient les alliés des Hollandais; qu'elle ferait de la France l'école militaire de l'Europe, donnerait au roi la direction universelle des affaires et l'arbitrage entre tous les princes et toutes les républiques; qu'en éclatant à l'improviste, elle étonnerait le monde par l'admiration qu'elle lui inspirerait de la conduite secrète de Sa Majesté à gouverner si bien une affaire d'une si vaste conséquence.

Lorsque Leibnitz avait écrit ce mémoire français, l'électeur Jean-Philippe, le baron de Boinebourg et lui, ne croyaient pas résolue encore la guerre contre la Hollande, et ils espéraient en détourner Louis XIV. Mais cette guerre étant devenue certaine, quoique non déclarée, la France et l'Angleterre s'étant alliées afin d'attaquer les Provinces-Unies du côté

de la mer et du côté du bas Rhin, l'objet de l'entreprise ne pouvait plus être d'empêcher la guerre de Hollande, mais de l'abréger. Les auteurs du projet d'expédition ne prétendirent donc plus à détourner Louis XIV d'une agression devenue inévitable, mais ils espérèrent rendre cette agression moins prolongée en attirant ailleurs Louis XIV par l'appât d'un immense avantage pour sa grandeur et d'un grand éclat pour sa gloire. Flattant les passions en même temps qu'excitant les convoitises du monarque orgueilleusement vindicatif et ouvertement ambitieux, ils lui disaient dans le mémoire latin envoyé à Louis XIV en même temps que le mémoire français :

« Maintenant donc que la guerre contre les Hollandais est décidée, « on peut ajouter que la fin de cette guerre est d'infliger une humilia- « tion à cette nation de marchands, insolente envers les rois eux-mêmes, « qui s'était érigée, de sa propre autorité, en gardienne du repos public « et en arbitre de la paix, qui dictait des lois aux princes, qui offre un « asile à toutes les sectes, qui exerce le monopole dans l'univers. Il est « dès lors vraisemblable que le roi Très-Chrétien pourra atteindre faci- « lement cette fin, avec la coopération de l'Angleterre, le concours des « princes de l'Empire voisins des Provinces-Unies et l'inaction du reste de « l'Europe, qui demeurera spectatrice.

« Il s'ensuit que la guerre de Hollande ne sera pas longue et ne du- « rera pas plus que ne le voudra le roi Très-Chrétien.

« Car, s'il cherche l'humiliation des Hollandais, il l'obtiendra aisé- « ment; s'il cherche leur ruine par la guerre ouverte, il n'y parviendra « ni aussi vite, ni aussi certainement; il lassera la patience de ses rivaux, « qui n'ira pas jusque-là.

« Le roi Très-Chrétien peut donc, au moment même où il fera la « paix avec les Hollandais, employer ses forces à la susdite expédition, « en rendant admirable la renommée de sa sagesse, par son éclatante « habileté à disposer des occasions. »

Indiquant avec brièveté tous les avantages de cette expédition, Leibnitz ajoute : « Il serait à désirer qu'elle pût être entreprise cette année « même (optandum fuisse ut hoc anno potuisset illa expeditio suscipi), » et il en donne les raisons.

La lettre de Boinebourg et les mémoires de Leibnitz durent exciter la curiosité de Louis XIV. Aussi le ministre des affaires étrangères, Arnaud de Pomponne, qui venait de remplacer, dans ce poste important, le politique et l'adroit Lionne, mort en septembre 1671, écrivit, le 12 février 1672, à Boinebourg :

« J'ai eu l'honneur de rendre compte au roi, non-seulement de vos

« lettres, mais des mémoires que vous y avez joints, et qui portent, en « général, un avis très-grand pour la gloire et l'avantage de Sa Majesté, « sans qu'il fasse voir par quel moyen il peut s'exécuter. Comme l'auteur « s'est réservé (ainsi que vous le marquez) de s'en pouvoir déclarer lui-« même, Sa Majesté verra volontiers les ouvertures qu'il auroit à faire, « soit qu'il veuille venir ici pour s'en expliquer, soit qu'il veuille le faire « par telle autre voie que vous jugerez à propos. Dans une proposition « d'autant d'étendue et qui promet d'aussi grandes choses, Sa Majesté « considère principalement l'opinion que vous en avez, par la connois-« sance qu'elle a de votre discernement et de vos lumières. »

Leibnitz se rendit à l'appel du grand roi. En l'envoyant en France, le 10 mars 1672, Boinebourg écrivit à Arnaud de Pomponne : « Mon-« sieur, voici celui que le roi a demandé. C'est un homme qui, quoique « l'apparence n'y soit pas, pourra fort bien effectuer ce qu'il promet, et « dont je voudrais que les bonnes qualités fussent uniquement appli-« quées au service de Sa Majesté, pendant son séjour auprès de vous. » Boinebourg recommandait Leibnitz très-instamment au ministre de Louis XIV. Trop judicieux politique néanmoins pour se dissimuler les obstacles que devait rencontrer l'expédition dont le plan avait été retracé par Leibnitz avec une imagination si confiante, et dont l'exécution allait être proposée si à contre-temps, Boinebourg les reconnaissait presque, tout en comptant, pour les lever, sur les ressources de savoir et d'esprit de l'homme extraordinaire qui l'avait séduit par sa grande capacité; il disait donc au marquis de Pomponne que Leibnitz serait prêt « à répondre de plus en plus à tout ce qu'on trouverait dans l'en-« treprise de soumis à des difficultés qui semblaient au commencement « un peu surprenantes et quasi insurmontables. »

Leibnitz arriva en France vers la fin de mars, un mois avant que Louis XIV partît pour la campagne de Hollande. Il eut une audience à Saint-Germain. Que se passa-t-il dans cette audience? D'après des notes trouvées dans les papiers de Leibnitz, à Hanovre, la proposition qu'il apportait fut d'abord écoutée favorablement, puis rejetée. Leibnitz était, sans contredit, venu en France avec l'abrégé, déjà écrit, de son grand dessein, *Summa Consilii Ægyptiaci*, qu'a fait imprimer, en 1838, M. Guhrauer, et avec le grand dessein, *Consilium Ægyptiacum*, que publie aujourd'hui M. Foucher de Careil. Il les remporta avec lui, à n'en pas douter, puisqu'ils ont été trouvés à Hanovre, lieu où il a fait depuis son principal séjour et où sont restés tous ses papiers. Les communiqua-t-il en France ou bien se borna-t-il à en faire usage pour prouver l'utilité et la facilité de l'entreprise qu'il venait proposer? On n'en sait

rien. Mais qu'il les ait textuellement communiqués ou qu'il s'en soit verbalement servi, il doit avoir exposé d'après eux le plan de la conquête d'Égypte, les raisons de l'entreprendre, les moyens d'y réussir. Ce plan, ces raisons, ces moyens, sont les mêmes dans les deux écrits, sommairement résumés dans l'un, fort développés dans l'autre. Destiné au roi Très-Chrétien, le *Consilium Ægyptiacum*, que M. Foucher de Careil expose avec habileté en même temps qu'il le donne dans son étendue, commence ainsi : « La confiance publique témoigne tellement « de la sagesse de Votre Majesté que j'ose lui présenter un projet déjà « connu des anciens, mais en quelque sorte effacé par l'oubli. C'est le « plus grand de tous ceux qui puissent s'entreprendre, et, j'ose le dire, « le plus saint, le plus juste, celui qui offre le moins de dangers, et de « tout point si conforme à l'état présent des choses, que, devant paraître « à tous le fruit de longues méditations, il accroîtra l'admiration de ceux « qui appellent les profonds desseins de Votre Majesté le *miracle du* « *secret*, aujourd'hui que tout pouvoir de s'y opposer, d'en éviter le « dommage direct ou indirect est enlevé aux Hollandais, et qu'il pourra « leur nuire plus que ne le ferait le succès de la guerre la plus ouverte, « et qui sera loin d'être inutile aux préparatifs actuels; qui, enfin, cal- « mant les haines excitées par sa puissance, élèvera Votre Majesté, avec « les applaudissements publics, à l'arbitrage et au généralat de la chré- « tienté, en même temps qu'il lui assurera une gloire immortelle une « fois qu'elle aura osé se frayer pour elle ou pour ses descendants une « voie vers les hauts faits d'Alexandre. »

Leibnitz rattache son projet d'expédition aux croisades, tout en lui donnant un caractère nouveau et en lui assignant des résultats bien plus étendus et beaucoup moins religieux que politiques et commerciaux; il lui donne le nom d'*Invention d'État* [1]. Il rappelle les diverses tenta-

[1] Leibnitz, en écrivant vers cette époque au duc Jean-Frédéric de Brunswick-Lunebourg, indique lui-même les motifs de ce grand projet, auquel il donne ce nom et dont il apprécie toute l'importance : « Je veux, dit-il, avec la permission de « V. A. E. lui communiquer, en guise de corollaire, une idée qui m'est venue et que « j'oserais presque appeler une invention d'État... Il est clair que les immenses « armements de la France vont éclater, et que, s'ils éclatent en Europe, c'est une « guerre universelle très-longue et la ruine assurée de beaucoup de cent mille « hommes, que par conséquent non-seulement les catholiques, mais tous les chré- « tiens, doivent désirer qu'ils soient tournés vers le Levant contre l'ennemi de la « chrétienté. Mais, jusqu'ici, tous ceux qui ont conseillé un tel dessein l'ont fait par « des raisons plus théologiques que politiques, et ont plutôt dit ce qu'il fallait faire « qu'ils n'ont indiqué les moyens de faire. De plus, ils ont si mal pris leurs mesures, « qu'ils ont excité le dédain des politiques, et il en est résulté qu'une chose dont dé-

tives autrefois faites et récemment conçues par les puissances chrétiennes contre les établissements musulmans soit en Asie soit en Afrique, depuis la conquête de la Palestine à la suite des prédications de Pierre l'Ermite jusqu'à la prise d'Oran par le cardinal de Ximenès. Faisant surtout de l'Égypte l'objet de la croisade moderne, il ramène à ce propos le souvenir des deux grands ancêtres de Louis XIV, de Philippe-Auguste, auquel, dit-il, l'occupation de l'Égypte avait été conseillée comme le moyen préalable de s'assurer de la Syrie et de la Judée, et de saint Louis, qui l'avait tentée et manquée par des fautes faciles à éviter. Leibnitz, qui veut persuader à Louis XIV de renouveler cette tentative, s'applique à montrer que l'expédition d'Égypte était facile à exécuter pour le roi Très-Chrétien, et nullement dangereuse; qu'elle devait être entreprise pour l'utilité du royaume de France et dans l'intérêt du genre humain. Avec un soin persuasif et une précision savante, il fait connaître l'état exact et complet de l'Égypte; il en expose l'organisation militaire, en décrit les places fortifiées, en dénombre et en caractérise les diverses espèces de défenseurs, en indique la fertilité agricole, les revenus considérables, l'admirable position politique et commerciale entre deux mers, et il fait valoir les avantages de toute nature qu'elle offrirait à celui qui s'en rendrait maître.

Il assure que trente mille hommes transportés sur une flotte et abordant ou à Alexandrie ou à Damiette ou à Rosette, dont les anciennes et faibles défenses tombent en ruines, s'empareront sans obstacle de la côte d'Égypte sur la Méditerranée et s'y établiront sans crainte d'en être dépossédés. Remontant ensuite le Nil, l'armée française n'aura qu'une bataille à livrer et une ville à prendre pour être maîtresse de toute l'Égypte. Elle n'aura qu'à vaincre la troupe régulière des trente mille janissaires, spahis, asappes et mustaferaks chargés de la garde de l'Égypte sous le commandement d'un pacha triennal qui l'opprime et la pressure, et à pénétrer dans le Caire. Elle battra sans peine l'infanterie

« pendent l'honneur de Dieu et le bien-être général n'est pas sortie des chancelleries « pour être prise en considération par les cabinets. Mais moi j'ai, par une lecture « attentive des voyages les plus dignes de foi, trouvé un projet tellement important, « et auquel personne n'a encore touché jusqu'ici, à ma connaissance, que je puis « bien dire, qu'à l'exception de la pierre philosophale rien de plus important ne « peut être proposé à un grand potentat comme le roi de France. Je ne l'ai encore « communiqué à personne, à l'exception du baron (de Boinebourg), qui en fait « grand cas et me pousse à en composer un mémoire. Je le ferai, et j'ai la confiance « qu'il pourra soutenir l'examen des politiques les plus raffinés..... Peut-être Dieu « nous fera la grâce que, par moi, une chose aussi salutaire à l'Église et à la patrie « sera prise en considération (en si haut lieu). »

et la cavalerie des janissaires et des spahis dégénérés, qui, depuis plus d'un siècle, n'ont pas fait la guerre, et qui, aujourd'hui, sont plus des marchands que des soldats. Avec les moyens dont elle disposera et l'artillerie dont elle pourra se servir, elle enlèvera le Caire aux Turcs plus facilement que le sultan Sélim ne l'enleva, en 1517, aux Mamelouks. L'armée régulière défaite, le Caire pris, l'Égypte sera soumise sans qu'on ait rien à redouter des soixante et dix mille hommes de milice irrégulière qui se compose de Timariotes et d'Arabes : les premiers, sortes de vassaux assez indociles placés sous des beys; les seconds, formant des tribus errantes sous des chefs pillards. Il sera alors aussi aisé de la garder qu'il l'aura été de l'envahir. Si le Sultan voulait la reprendre après l'avoir perdue, les troupes qu'il enverrait seraient repoussées sans peine de l'Égypte, dont on défendrait les étroites avenues du côté de la Syrie, et dont on empêcherait l'abord par la Méditerranée.

L'Égypte enlevée aux Turcs qui l'occupent, défendue contre les Turcs qui tenteraient de la recouvrer, et le roi de France en devenant le possesseur d'abord victorieux, puis affermi, Leibnitz présente sous les plus brillants aspects un établissement dans cette contrée si fertile, si riche, si heureusement placée, et croit même qu'on peut l'étendre à une bonne partie de l'Asie. L'admirable position que l'Égypte occupe entre l'orient et l'occident du monde, avec lesquels elle communique par la mer Rouge et par la Méditerranée, doit procurer la puissance politique la moins contestée, les avantages commerciaux les plus étendus. Plongeant par son extrémité septentrionale dans la mer d'Europe, aboutissant à la mer des Indes par son côté oriental, elle fera de Louis XIV le dominateur de l'une et de l'autre. Il pourra détruire les établissements des Hollandais dans l'océan Indien; s'approprier leur commerce, dont il rétablira l'ancienne route par l'Égypte, beaucoup plus courte que la nouvelle par le cap de Bonne-Espérance, devenir ainsi la puissance maritime et commerciale prépondérante, sans exciter l'envie ou la crainte, sans rencontrer de la part des États chrétiens de la désapprobation ou de la résistance, être l'arbitre reconnu du monde, et faire de la France l'école de l'Europe. Rien n'est omis de ce qui peut convenir aux intérêts de Louis XIV, flatter ses ambitions, l'attirer par l'idée de la grandeur et par le sentiment de la gloire.

Cependant, en général, exact dans l'exposition des faits, Leibnitz est exagéré dans leur appréciation. C'est ici qu'apparaît son imagination à côté de son savoir. Avec une ardeur singulière d'esprit, qui le rend excessif dans ses conclusions, sans l'empêcher d'être précis dans ses vues, il diminue les difficultés de la conquête et de l'occupation de l'Égypte, et

il en grossit les avantages. Les Turcs étaient loin d'être aussi faibles que le prétendait Leibnitz. Le déclin de leur empire n'était pas marqué en 1672 autant qu'il l'assurait, afin d'exciter Louis XIV à entreprendre l'expédition d'Égypte. S'il apercevait, à certains symptômes, l'affaiblissement intérieur de leur puissance, cette puissance se montrait encore, à l'extérieur, très-redoutable aux États chrétiens. Une famille de célèbres grands vizirs en avait remonté les ressorts. Méhémet, Achmet et Mustapha Koprili, dont la succession dans le vizirat ne fut presque pas interrompue, lui donnèrent encore de l'éclat et l'agrandirent dans l'Europe orientale. Si, en 1664, les Turcs perdirent la bataille de Saint-Gottard, gagnée sur eux par les Autrichiens et les Français, que commandaient Montecuculli et Coligny, cette défaite ne les contraignit pas à reculer. Ils prirent l'Ukraine et la Podolie sur les Polonais; ils disposèrent contre les Autrichiens de la Transilvanie, où ils avaient établi le prince Michel Abaffi comme tributaire de la Porte, et ils occupèrent la Hongrie jusqu'à Bude; ils se rendirent maîtres, en 1669, de Candie sur les Vénitiens, malgré la flotte et le corps d'armée envoyés à son secours par Louis XIV, et, en 1683, onze ans après la proposition de Leibnitz, ils portèrent leurs armes sous les murs de Vienne et mirent le siége devant la capitale de l'Autriche. Leur puissance n'était donc pas devenue si méprisable, et Louis XIV le savait bien; l'infructueuse tentative qu'il avait faite sur la côte d'Afrique, en 1664, par l'attaque de Gigeri (Djigelli), l'assistance tout aussi inutile qu'il avait donnée aux Vénitiens pour la défense de Candie, en 1669, ne le disposaient pas, en 1672, à envahir l'Égypte, qu'il n'eût pas conquise aussi facilement que le prétendait Leibnitz. Elle aurait été mieux protégée, en 1672, contre l'armée de Louis XIV, qu'elle ne le fut, en 1798, contre les trente mille hommes que conduisait et commandait le général Bonaparte. A cette dernière époque les Mamelouks avaient repris le gouvernement de l'Égypte sur la Porte affaiblie, et ils la défendaient pour ainsi dire seuls. Leur chef militaire, Mourad-Bey, à la tête de douze mille intrépides cavaliers, fondit sur l'armée française avec une impétuosité qui aurait été dangereuse à toutes autres troupes qu'à ces victorieuses et fermes brigades disposées en carrés mouvants, impénétrables, irrésistibles, et, en perdant la bataille des Pyramides, qu'il osa leur livrer, Mourad-Bey perdit l'Égypte. Il n'en eût pas été de même, selon toutes les vraisemblances, un siècle et quart auparavant. Les forces qui occupaient et gardaient l'Égypte étaient bien plus considérables, au dire même de Leibnitz. Aux vingt mille cavaliers qu'entretenaient les beys de la haute et de la basse Égypte, aux dix-huit mille Timariotes ou vassaux de la

Porte, dont chacun avait à son service plusieurs enrôlés qu'il menait avec lui à la guerre, il faut joindre la nombreuse milice turque, fort redoutable encore, qui maîtrisait le pays. Elle s'élevait à trente mille hommes au moins de diverses armes. Elle se composait d'une infanterie de dix mille janissaires et asappes, d'une cavalerie de neuf mille spahis et de huit mille mustaferaks, qui combattaient avec la lance et le cimeterre, de quinze cents chiaïs, formant la garde du pacha, et de huit cents tobeins et ciabecini affectés au service de l'artillerie. « Tous ces « soldats, dit Leibnitz lui-même en s'appuyant sur de graves autorités, « sont des hommes robustes, de haute stature, à l'aspect imposant et « bien armés. Ils sont continuellement exercés. »

L'Égypte, pourvue de tels défenseurs, ne devait donc pas se laisser prendre aisément, et l'empire turc, qu'il s'agissait d'entamer et même d'abattre, n'était pas près de succomber. Si Leibnitz exagère les facilités et les avantages de l'entreprise qu'il conseille à Louis XIV; s'il donne à cette entreprise tous les attraits de l'utilité et de la grandeur, il montre l'esprit le plus politique et une forte clairvoyance en exposant les raisons qui doivent détourner Louis XIV d'une invasion de la Hollande, que suivra de près une guerre générale. Il fait un tableau frappant de l'état des diverses puissances de l'Europe. Il se livre à une appréciation sûre des intérêts et des dispositions de chacune d'elles, et de ce qu'elles sont il déduit ce qu'elles feront. La netteté avec laquelle il annonce leur conduite future n'est pas moins remarquable que la façon pénétrante dont il juge leur situation. C'est dans la deuxième partie du *Consilium Ægyptiacum* que Leibnitz fait voir tout à la fois un savoir étendu, une forte perspicacité, et la prévoyance la plus rare.

Il essaye d'éloigner d'abord la pensée de conquérir en Europe pour y dominer. La monarchie universelle, à laquelle on accusait Louis XIV de viser à son tour, Leibnitz s'attache à prouver qu'il ne lui est pas possible de l'établir, en s'emparant avec violence du territoire des autres États, et en y étendant de force son autorité. La prépondérance qu'on peut obtenir, il la réduit, c'est son expression, à une direction générale des affaires et à une sorte d'arbitrage des choses, que donnerait selon lui le service rendu à la chrétienté par l'expédition d'Égypte. « Vouloir, « dit-il, soumettre par les armes les nations civilisées, mais en même « temps belliqueuses et passionnées pour l'indépendance, telles que le « sont aujourd'hui presque toutes les nations européennes, ce serait « une entreprise non moins ridicule que sacrilége. » Il rappelle l'inutilité de toutes les tentatives de cette nature qui ont été précédemment faites, et il annonce clairement qu'une tentative semblable de la part

du roi de France serait suivie d'un pareil revers. « C'est une vérité d'ex-« périence élémentaire, dit-il, que toute puissance qui s'agrandit éveille « les soupçons des autres et les réunit toutes contre elle-même. D'où « il suit qu'un roi tendant aux grandes choses, tel qu'est le roi Très-« Chrétien, doit éviter autant que possible une telle manière d'accroître « sa puissance. Marcher par cette route à la domination, c'est s'assigner « à soi-même des limites, se marquer d'avance un inflexible *nec plus* « *ultra*, et jouer contre un mince résultat les espérances les plus hautes « et les plus fondées. »

Leibnitz entre dans les ressentiments comme dans les ambitions de ce monarque altier et entreprenant, mais il cherche à leur donner un autre cours. Il expose comment s'est formée et jusqu'où s'est accrue la puissance des Provinces-Unies, en quoi elle consiste, sur quoi elle repose, de quelle manière on pourrait sûrement l'atteindre et la frapper avec l'assentiment de tous les autres pays, et de quel côté on la trouverait défendue par la plupart d'entre eux, si on l'y attaquait. Il établit que la puissance des Hollandais tient à leur commerce, et il affirme que les déposséder de leur commerce serait abattre leur puissance. Il conseille dès lors à Louis XIV de les affaiblir en Europe en les ruinant en Asie, et, pour cela, de s'emparer de l'Égypte, dont l'acquisition, selon lui, amènerait avant peu ce résultat et le rendrait certain. Il donne des raisons encore plus fortes pour empêcher Louis XIV d'assaillir directement les Provinces-Unies par une guerre qui s'étendrait bien vite au reste de l'Europe. « La guerre de Hollande, dit-il, aurait « pour conséquence inévitable une guerre d'Espagne, et il serait du « moins à craindre qu'elle ne se prolongeât, quand on n'aurait aucun « autre péril à redouter. L'Empereur et quelques autres princes d'Alle-« magne se mêleront à cette guerre infailliblement... l'Angleterre étant « peu constante et toutes les haines de l'Europe étant soulevées, il se « pourrait que l'attention de l'Europe se portât plutôt sur les progrès de « la France que sur ceux de la Turquie. » Leibnitz revient plusieurs fois à cette pensée, et il dit clairement que la guerre durera plus qu'on ne le croit; que l'Empereur, l'Espagne, la Hollande, le Danemark, le Brandebourg, la Saxe, s'uniront pour s'opposer aux envahissements de la France en Europe, sans que la France puisse compter longtemps, ajoute-t-il, sur « la changeante Angleterre. »

En cela Leibnitz ne se trompait point, et tout ce qu'il supposait se réalisa plus tard. Il prévit et il annonça les longs troubles que causerait, en Europe, la guerre de Hollande, que rien ne pouvait plus empêcher ou abréger. En effet, quelque habilement conçu que fût le

plan d'expédition d'Égypte, il n'était pas possible que Louis XIV fût persuadé de l'adopter. L'ambition de ce prince n'était pas tournée vers l'Orient; elle s'arrêtait en Europe. Elle n'avait pas pour objet la défense de la chrétienté, mais l'agrandissement de son royaume. Cet agrandissement, il le recherchait au nord et à l'est de la France, sous tous les prétextes et par tous les moyens; dans les Pays-Bas, soit espagnols, soit hollandais, dans la Lorraine, la Franche-Comté et l'Alsace, comme on le vit pendant les vingt-trois années qui suivirent sa prise de possession de l'autorité royale, de 1661 à 1684. En 1672, il avait tout disposé pour envahir le territoire et abattre la puissance des Provinces-Unies. Il était sur le point d'agir. Comment espérer qu'on le déciderait à quitter, avec les forces considérables qu'il avait réunies de longue main, les voies où le poussaient également le désir de se venger, le dessein de s'agrandir, pour se jeter dans les voies, depuis longtemps abandonnées, des expéditions d'Orient, et fonder sur les bords du Nil un établissement incertain. Comment croire que Louis XIV s'exposerait à tourner contre lui toute la puissance ottomane, dont il préserverait l'Europe orientale, en essayant d'acquérir au loin une domination très-peu capable de le séduire. Il n'avait pas assez d'imagination pour en admettre la grandeur, et son bon sens en apercevait les obstacles. Il trouvait à la fois plus prompt, plus commode et plus sûr, d'attaquer directement les Hollandais en Europe, que de les poursuivre indirectement dans l'Inde; de les atteindre chez eux, en les dépossédant d'une partie de leurs provinces, que de les réduire dans leur commerce en s'emparant de l'Égypte. L'entreprise proposée par Leibnitz pouvait convenir aux princes d'Allemagne, dont elle aurait calmé les craintes, mais non au roi de France qu'elle aurait détourné de ses desseins.

Aussi Louis XIV partit pour la guerre de Hollande moins d'un mois après l'arrivée de Leibnitz à Paris. Il quitta Saint-Germain le 26 avril, et se rendit à la grande armée qui, sous les ordres de Turenne, de Condé, de Luxembourg, allait envahir les Provinces-Unies épouvantées. Avant de s'engager dans cette guerre, qui devait durer six ans, et à laquelle devaient successivement prendre part, comme Leibnitz l'avait si bien prévu, la plupart des puissances de l'Europe, Louis XIV repoussa le projet d'expédition d'Égypte. Ce qui fut dit sans doute alors à Leibnitz peut se conclure de ce qui fut écrit, à ce propos, deux mois après par Arnaud de Pomponne.

Le marquis de Feuquières avait été envoyé, au début même de la guerre, auprès des princes d'Allemagne afin de dissiper leurs inquiétudes et d'entretenir la plupart d'entre eux dans des dispositions favo-

rables à la France. Il vit tout d'abord l'archevêque-électeur de Mayence, qui renouvela ses instances pour que les Provinces-Unies fussent ménagées, et que l'empire ottoman fût attaqué par Louis XIV. Feuquières fit part au roi des sentiments de Jean-Philippe, dont il transmit les paroles mêmes dans sa dépêche du 4 juin 1672 : — « Sire, M. l'Électeur dit que, si Votre Majesté n'a entrepris la guerre que pour punir « les Hollandais, ils le seront bien assez par leurs dépenses de guerre, « par la ruine de leur pays et la perte de quelques places... et qu'un « roi très-chrétien et très-sage ne doit pas pousser plus avant son ressentiment contre un État qui se fait passer aujourd'hui pour un boule« vard de la liberté commune. » Feuquières ajoutait que, selon l'archevêque de Mayence, la continuation de la guerre rendrait le roi aisément suspect à toute l'Europe par son excessive puissance et par la facilité avec laquelle il l'employait et l'entretenait; qu'avant la fin de la guerre, il pourrait survenir des révolutions dangereuses; que l'Empereur se débarrasserait des Turcs qui occupaient ses armes et qui auraient sur les bras les Moscovites venant au secours des Polonais; que l'assistance des Anglais serait incertaine; que le Brandebourg avec la Hesse, la Saxe et quelques-uns des princes de Brunswick pourraient bien commencer le branle; que les Espagnols ne manqueraient pas de se déclarer et d'agir; qu'il fallait mettre les Hollandais à l'amende et les contraindre à se prosterner, et que lui, en sa qualité de prêtre, ferait des propositions raisonnables, lorsque la justice du roi serait satisfaite, afin que tout l'honneur en demeurât à Louis XIV.

« Après cela, Sire, continue Feuquières, M. l'Électeur se mit sur un « plus digne emploi des armes de Votre Majesté, c'est à savoir contre « les infidèles! Il m'en veut communiquer un projet, et j'espère, avant « partir, en pouvoir rendre quelque compte à Votre Majesté. » Ce projet était celui-là même que, deux mois auparavant, Leibnitz avait apporté en France. Quelle fut, à cet égard, la réponse de Louis XIV? La voici dans son dédaigneux laconisme, telle que le ministre des affaires étrangères, Arnaud de Pomponne, la transmit, le 21 juin 1672, du camp de Doësbourg au marquis de Feuquières. Après avoir exprimé l'espoir que l'électeur se maintiendrait dans ses bons sentiments pour le roi et dans son alliance, Pomponne ajoutait : « Je ne vous dis rien sur les pro« jets d'une guerre sainte; mais vous savez qu'ils ont cessé d'être à la « mode depuis saint Louis. »

Ainsi fut écartée la proposition de la conquête d'Égypte sur les Turcs. Elle le fut à tout jamais sous Louis XIV, qui, de longtemps, n'aurait pu l'entreprendre. La guerre de Hollande, qu'il avait préparée bien

avant de connaître le projet de Leibnitz, et qu'il commença presque au moment où Leibnitz vint le lui communiquer, eut une longue durée. Elle devint européenne. Louis XIV aurait pu la finir très-avantageusement pour lui, et aussi promptement que le conseillaient l'archevêque de Mayence et Leibnitz, si, vindicatif outre mesure et conquérant sans frein, il n'avait pas résolu de pousser le châtiment des Hollandais jusqu'à leur ruine. Après avoir envahi, sans rencontrer de résistance, les Provinces-Unies, prises au dépourvu et qu'il avait tout d'abord privées de défenseurs en Europe, il vit cette république, naguère si fière et si belliqueuse, s'humilier à ses pieds, lui offrir les vastes territoires qu'elle avait conquis au nord des provinces espagnoles et qu'on appelait le *Pays de la généralité*, et s'engager au payement des frais de la guerre. Un si profond abaissement ne suffit pas à Louis XIV. Ne se contentant point de réduire les Hollandais à l'impuissance, il poursuivit leur anéantissement, et les poussa à ces actes de désespoir héroïque qui relèvent les courages et sauvent les nations. Les Hollandais rompirent les écluses qui préservaient leur pays des atteintes de la mer, et, pour le soustraire à l'invasion, ils l'inondèrent. Une révolution démocratique et militaire renversa du gouvernement le parti français des de Witt, et fit arriver le jeune prince d'Orange, qui devint, en Hollande, le chef salutaire de la république, et fut, en Europe, l'adversaire persévérant de Louis XIV. Les Provinces-Unies ne se sauvèrent pas uniquement par la générosité de leurs efforts, mais par l'assistance prévue des autres États. Dès que la guerre se prolongea, l'Empereur, l'Espagne et la plupart des princes d'Allemagne y entrèrent, ainsi que l'avait annoncé Leibnitz et que l'avait affirmé l'électeur Jean-Philippe. L'Angleterre s'en dégagea, comme l'avait aussi entrevu Leibnitz, et Louis XIV, dans cette lutte devenue générale, eut à soutenir, presque seul, les efforts de la plus grande partie de l'Europe. Il le fit avec vigueur et avec éclat durant six années, à l'aide des plus grandes ressources, des plus fortes armées, des plus habiles capitaines, et il parvint à dicter la paix à Nimègue, en conservant la Franche-Comté et les parties du Brabant et de la Flandre qu'il avait enlevées à l'Espagne pendant la guerre. Mais il avait rendu la république des Provinces-Unies plus forte qu'elle n'était avant son agression, et, d'ancienne alliée de la France, il en avait fait une ennemie qu'il devait un jour trouver implacable. Il avait suscité l'élévation d'un homme destiné à lui être bien redoutable, du successeur de Guillaume et de Maurice de Nassau, de ce prince d'Orange qui, alors placé comme stathouder à la tête des Provinces-Unies, monté plus tard sur le trône d'Angleterre, enfin reconnu chef d'une ligue européenne, était appelé à

s'opposer partout à la politique envahissante et aux tentatives de domination du grand roi.

Au début de cette guerre, qui devait être suivie de tant d'autres sur le même théâtre des Pays-Bas et de l'Allemagne, Leibnitz avait perdu le baron de Boinebourg et l'électeur Jean-Philippe, l'un son ami, l'autre son patron, tous deux les promoteurs et les soutiens de son projet. Boinebourg était mort cinq mois après l'entrée en campagne de Louis XIV, en septembre 1672; Jean-Philippe, huit mois après, en janvier 1673. Ce dernier, dans l'été même de 1672, s'était uni avec l'empereur Léopold, avec Charles-Gaspar, électeur de Trèves; Jean-George, électeur de Saxe; Christophe-Bernard, évêque de Munster; Christian-Ernest, margrave de Brandebourg-Bareith, et plusieurs autres princes de l'Empire, par une confédération défensive conclue en faveur de l'Allemagne, et bientôt changée en ligue offensive contre Louis XIV. Le projet d'expédition d'Égypte était devenu, d'inopportun, impraticable. Ceux qui le soutenaient auprès de Louis XIV n'étaient plus, et Louis XIV lui-même, eût-il voulu l'admettre, se trouvait hors d'état de l'accomplir, soit à cause de la guerre qu'il avait entreprise en Europe, soit à cause de l'alliance qu'il avait renouvelée avec la Turquie en juin 1673, et qui, rétablissant pour la France les anciennes capitulations, lui assurait de grands avantages dans le Levant. Leibnitz abandonna tout à fait alors la pensée de cette expédition, dont il ne laissa pas même les plans écrits au Gouvernement français, qui l'avait repoussée. Il les porta avec lui plus tard en Allemagne, où, comme il a été dit, le général Mortier trouva, en 1803, le plus court, et d'où M. Foucher de Careil vient de tirer le plus étendu.

Leibnitz ne renonça point aux matières politiques. Il s'en occupa de 1684 à 1713, dans neuf écrits successifs, tous consacrés aux intérêts de l'Allemagne et dirigés contre les envahissements de Louis XIV, depuis son *Mars christianissimus*, publié en 1685, jusqu'à son *Manifeste sur la paix d'Utrecht*, publié en 1713[1]. Mais, en ce moment, il tourna son grand esprit ailleurs. Vers cette époque il s'adonna plus particulièrement aux études mathématiques, et il découvrit le calcul infinitésimal, que Newton trouvait de son côté sous une autre forme. En venant proposer l'expédition d'Égypte à Louis XIV, il connut à Paris le célèbre Huyghens, dont le traité *De Horologio oscillatorio* surtout le fit pénétrer dans les voies les plus profondes de la géométrie, et l'initia

[1] M. Foucher de Careil les a tous publiés, en les traduisant et en les expliquant, dans le III[e] et le IV[e] volume des *Œuvres de Leibnitz*.

aux vraies lois du mouvement. S'étant rendu en Angleterre pendant qu'on se battait aux Pays-Bas, il y était devenu membre de la Société royale de Londres, à laquelle appartenaient Boyle, Wallis et Newton.

Rentré en France dans l'année 1674, avant de passer au service du duc Jean-Frédéric de Brunswick-Lunebourg, qui l'avait nommé son conseiller, il s'y livra plus que jamais aux travaux d'analyse mathématique, et il y acheva la grande découverte de ce puissant instrument de calcul qu'il mit bientôt à la disposition de l'esprit humain et de la science moderne. M. Foucher de Careil le remarque avec à propos dans l'introduction instructive qu'il a placée en tête de ce cinquième volume des œuvres de Leibnitz. L'intérêt de l'Allemagne avait suggéré à Leibnitz la pensée de l'expédition d'Égypte, et l'expédition d'Égypte, dont il apportait le projet en France, le conduisit à la grande invention mathématique qui a été un des plus beaux témoignages de son génie. Ce génie pénétrant et universel ne s'appliquait à rien sans produire de nouvelles méthodes, concevoir de grands projets, parvenir à de notables découvertes, émettre de vastes pensées ou fonder d'ingénieux systèmes, n'ayant besoin que de regarder pour découvrir, non sans mêler quelquefois les vues hasardeuses de l'imagination aux observations fidèles du savoir. Il avait uni les unes aux autres dans ce projet de la conquête d'Égypte qu'il proposa à la France de Louis XIV, et qu'exécuta la France de la révolution. Cent vingt-six ans plus tard, cette expédition séduisit un homme qui concevait avec une vaste imagination, agissait avec une habileté incomparable, que possédait au plus haut point l'amour des choses extraordinaires, et qu'un génie particulier rendait capable de les accomplir. Sans connaître les plans, les moyens, le but de l'ancienne entreprise rejetée au XVIIe siècle, le général Bonaparte, à la fin du XVIIIe, fit cette grande expédition avec le même nombre d'hommes qu'avait fixé le philosophe Leibnitz, en suivant la route qu'il avait tracée, en débarquant à l'un des points qu'il avait désignés, en frappant le coup décisif dans les lieux qu'il avait en quelque sorte marqués comme le champ de bataille où se remporterait la victoire et s'acquerrait l'Égypte, et il aurait cherché à donner à sa conquête la solidité et l'extension que Leibnitz proposait avec autant de confiance que de hardiesse, si l'ambition et la destinée ne l'avaient pas rappelé en Europe où l'attendaient de plus vastes projets et un plus grand rôle.

MIGNET.

De l'État actuel de la philosophie hindoue dans ses rapports avec le Christianisme.

PREMIER ARTICLE.

Le *Journal des Savants* a publié deux fois[1] l'annonce d'un prix de 300 livres sterling (7,500 francs) offert au meilleur mémoire sur le Védânta, un des systèmes orthodoxes de la philosophie hindoue. Le prix, qui n'a pu être donné en 1860, époque fixée pour le premier concours, a été prorogé jusqu'au 1er octobre 1864; et, cette année-ci, il sera peut-être accordé, si les juges estiment que les mémoires qui leur seront soumis doivent recevoir la récompense proposée. C'est un ancien fonctionnaire du service civil au Bengale qui en a fait généreusement les frais, et qui a laissé aux indianistes les plus distingués le soin de prononcer le jugement. Le bienfaiteur ayant voulu modestement garder l'anonyme, nous n'essayerons pas de soulever le voile dont il a désiré se couvrir. Dans cette délicatesse de procédé, il y a une bonne grâce que nous nous reprocherions de trahir, si nous en avions pénétré le secret; et, puisque le donateur a tu son nom, le public doit se résigner à l'ignorer, en supposant même qu'il pût le deviner assez aisément.

Ce prix sur le Védânta nous en remet en mémoire plusieurs autres, qui avaient à peu près le même but, et qui, depuis vingt-cinq ans, ont été fondés successivement dans une intention qui paraît aussi persévérante qu'élevée. Ainsi, en 1840, l'évêque de Calcutta faisait tenir à l'université d'Oxford une somme de 200 livres sterling, qui lui avait été remise en faveur du meilleur ouvrage où serait réfuté l'hindouisme dans ses principaux systèmes comparés à la doctrine chrétienne. Si nous ne nous trompons, le prix fut alors attribué, par l'université d'Oxford, au révérend J. B. Morris, dont l'ouvrage ne répondait pas tout à fait à la question, mais qui, ouvrant une voie nouvelle, devait être encouragé.

Cette première épreuve fut suivie d'une autre beaucoup plus considérable et plus heureuse. En 1847, une somme de 500 livres sterling (12,500 francs) fut confiée à l'université de Cambridge pour qu'elle fît

[1] On trouvera la première annonce détaillée dans le *Journal des Savants*, année 1857, p. 207; la seconde a paru dans le cahier de juin 1861, p. 386. Le prix n'avait pu être adjugé en 1860, parce qu'aucun mémoire ne s'était présenté, le temps qui avait été accordé n'ayant pas été suffisant.

faire, par les moyens qu'elle croirait les plus convenables, un examen critique de la philosophie hindoue opposée aux dogmes du christianisme. L'université, après avoir demandé aux concurrents quelques gages préliminaires de leur capacité, choisit celui d'entre eux qu'elle reconnut pour le plus instruit, et elle le chargea de rédiger un ouvrage sur le sujet indiqué. Cet ouvrage, sans nom d'auteur, a été imprimé à Cambridge [1], et il est dédié à M. John Muir, qui paraît en avoir favorisé la publication par ses conseils et par sa munificence [2].

En attendant qu'il fût publié, un nouveau prix sur le même sujet était proposé en 1851 (300 livres sterling ou 7,500 francs). L'archevêque de Cantorbéry et les évêques de Londres et d'Oxford furent chargés de diriger le concours; et ces prélats, ayant nommé des examinateurs, partagèrent le prix entre M. James R. Ballantyne, professeur de philosophie morale et principal du collége du gouvernement à Bénarès, et le révérend Joseph Mullens, missionnaire de la Société des missions de Londres. L'un et l'autre ont publié leur travail, où ils se sont efforcés, comme l'exigeait le programme, de réfuter les erreurs du Védânta, du Nyâya et du Sânkhya, en les mettant en parallèle avec les principes fondamentaux de la religion chrétienne [3]. Ils s'adressent à la fois aux brahmanes qu'ils veulent éclairer, et aux missionnaires européens qui tâchent de les convertir; ils sont inspirés tout ensemble par le zèle de la science et par celui de la propagande chrétienne.

A ce même concours où MM. J. R. Ballantyne et Mullens ont été couronnés, on doit rapporter un ouvrage tout à fait analogue aux leurs,

[1] Cet ouvrage est intitulé : *Paraméçvara djnyâna goshthî, ou Dialogue sur la connaissance du Dieu suprême, où sont comparés les titres du christianisme et de l'hindouisme.* Cambridge, 1856, in-8°, XII-566. Il est divisé en treize chapitres, où l'on passe en revue les principaux systèmes hindous, la chronologie et la littérature de l'Inde, l'histoire juive et l'histoire des premiers temps du christianisme; il se termine par un exposé étendu des principaux dogmes chrétiens. Le dialogue se passe entre plusieurs interlocuteurs : ministres anglicans, brahmanes et bouddhistes. — [2] L'auteur est, à ce que l'on peut croire, M. le docteur Rowland Williams, qui a joué plus tard un grand rôle dans l'affaire des « Essays and Reviews. » — [3] L'ouvrage de M. James R. Ballantyne est intitulé : *Christianity contrasted with hindu philosophy, an Essay in five books sanskrit and english, with practical suggestions tendered to the missionary among the Hindus.* London, 1859, in-8°, XXXVII-236. Après une introduction sur la méthode que l'auteur adopte et sur les systèmes Nyâya, Sânkhya et Védânta, il expose, en manière d'aphorismes anglais et sanscrits, le dogme chrétien. Des notes complémentaires traitent quelques points spéciaux fort importants. Quant à l'ouvrage de M. Mullens, Londres, 1860, in-8°, XV-440, il a pour titre : *The religious aspects of hindu philosophy stated and discussed.* Il est dédié aux missionnaires dans l'Inde, et c'est surtout à eux qu'il paraît destiné.

conçu dans la même intention, et provoqué sans doute par le même esprit; c'est celui du révérend Krishna Mohun Banerjea, professeur au Bishop's College de Calcutta; il a paru voilà près de trois ans, et il est dédié également à M. John Muir, qui en a probablement encore facilité la composition [1]. L'auteur, qui a pris la forme du dialogue, à l'imitation de l'ouvrage anonyme de 1856, s'y est proposé deux choses : d'abord d'exposer avec exactitude les doctrines de la philosophie hindoue; et, en second lieu, de détourner les brahmanes des erreurs qu'elles contiennent. L'ouvrage est très-savant et très-bien rédigé; il atteste les plus profondes connaissances, et il n'est pas à croire qu'on pût le surpasser en Europe. Il faut que le révérend M. Banerjea ait fait de bien grands progrès dans les sciences de l'Occident pour en avoir tiré un si heureux parti et s'y être formé un style si net et si vigoureux.

On doit aussi rattacher à la même pensée de prosélytisme religieux et scientifique le concours plus spécialement ouvert en Allemagne, il y a quatre ans, et qui n'a pas produit encore les résultats qu'on peut en attendre. J'ai sous les yeux un programme en allemand signé de M. John Muir, esq. et de M. le docteur Hoffmann (Édimbourg et Berlin, 10 février 1858), où l'on offre un prix de 1,500 thalers (7,500 francs ou 300 livres sterling) à l'exposé le plus complet des théories de la philosophie hindoue, réfutées par les croyances chrétiennes. On y demande aux concurrents la connaissance étendue des systèmes indiens, indépendamment même de la science du sanscrit; et ce que l'on attend surtout de leurs recherches, c'est une critique régulière de ces systèmes, faite au point de vue de la divinité du christianisme. Cette critique, toute péremptoire qu'elle doit être, n'exclut pas, du reste, un sentiment de tolérance bienveillante pour les doctrines des brahmanes et pour les vérités partielles qu'ils peuvent avoir découvertes. On recommande donc aux concurrents allemands, comme on l'avait fait pour les concurrents anglais, de se mettre de leur mieux à la portée des lecteurs de l'Inde; ces lecteurs, sans doute, sont fort intelligents; mais ils sont peu habitués à nos méthodes, et notre logique n'est pas absolument à leur usage. Ainsi il faut user d'une certaine condescendance pour leur fai-

[1] L'ouvrage est intitulé : *Dialogues on the hindu philosophy, comprising the Nyaya, the Sankhya, the Vedant, to which is added a discussion of the authority of the Vedas,* by Rev. K. M. Banerjea, second professor of Bishop's College of Calcutta. Londres, 1861, in-8°, xxiv-538. Il se compose de dialogues, au nombre de dix, entre des brahmanes fort instruits; un autre brahmane, converti au christianisme, est censé raconter ces entretiens à un de ses amis. L'auteur a essayé d'y prendre, autant qu'il l'a pu, la forme des dialogues platoniciens.

blesse; et, afin de se faire entendre, il est bon de ne pas les supposer plus instruits de nos idées qu'ils ne le sont réellement.

Ce concours allemand[1], qui devait être clos le 1er juillet 1861, n'est pas terminé; ou, du moins, les juges, MM. Lehnerdt, H. Ritter et Roth, n'ont point encore rendu leur décision.

Ainsi, indépendamment des deux concours ouverts encore aujourd'hui, voilà déjà quatre ou cinq publications remarquables, répondant toutes à la noble incitation d'un protecteur qui se cache, mais qui est d'une infatigable constance, et qui parviendra certainement à son but, d'étendre la connaissance du christianisme dans l'Inde par une discussion savante et par la seule puissance d'une persuasion aussi douce que loyale.

Nous souhaitons que le plus récent de ces concours, qui doit se fermer en 1864, apporte de nouveaux matériaux à cette louable entreprise, et en assure le succès. L'objet que ce concours embrasse est moins vaste que celui des précédents, et il se borne, comme on l'a vu, à élucider un seul des systèmes de la philosophie indienne, le Védânta. Il est donc plus spécialement philologique, puisqu'il demande la publication des aphorismes encore inédits de ce système particulier; et, s'il l'obtient, ce sera un grand service rendu aux lettres sanscrites en même temps qu'à la religion. Mais la tâche est difficile; et il y a bien peu de gens pour y prendre une part sérieuse. Les aphorismes du Védânta ou Brahmasoûtras n'ont pas encore été imprimés ni en Europe ni dans l'Inde; il faudra en reproduire le texte original d'après les manuscrits, et en donner une traduction complète avec celle du commentaire de Çankara. C'est un labeur long et ardu, et nous ne savons si le temps accordé pourra même y suffire. Le petit nombre des savants qui peuvent y être préparés tient à ce qu'il faut être à la fois philosophe et indianiste, et l'on peut craindre que cette fois encore la question ne reste sans réponse satisfaisante.

Cet embarras, très-grave même pour les plus érudits, révèle une lacune dans les études dont l'Inde est l'objet parmi nous. Nulle part, en Europe, on n'enseigne la philosophie hindoue[2]; et l'on n'est guère, en général, plus avancé de nos jours qu'on ne l'était il y a quarante ans, après que Colebrooke eut publié son fameux mémoire. Il est vrai que

[1] Aux termes du programme, les mémoires pouvaient être écrits en français aussi bien qu'en allemand. — [2] L'auteur du présent article avait commencé, dans le second semestre de 1851-1852, à faire un cours sur la philosophie hindoue au Collége de France.

le sujet est épineux; et la philosophie hindoue ne sera bien cultivée que quand tous ses principaux monuments auront été livrés à l'impression, avec les éclaircissements indispensables qu'ils réclament. Jusque-là ils restent à peu près inabordables. Les tentatives mêmes qu'ont faites pour les élucider dans l'Inde quelques savants européens[1] ne nous ont pas été fort utiles, malgré leur mérite. Ces travaux, tout estimables qu'ils sont, n'ont que très-peu pénétré en Europe, où ils sont à peine connus; et, bien que la lumière ait été portée sur quelques points, il règne encore sur l'ensemble de la philosophie indienne une obscurité qui n'est pas près de se dissiper. Les idées sont si différentes des nôtres, le style des Soûtras est si énigmatique dans sa concision étudiée, qu'on a besoin, pour les comprendre, des traductions les plus fidèles et des explications les plus approfondies. Colebrooke a jeté sur les six écoles de la philosophie sanscrite un coup d'œil de génie, et il nous a montré qu'elle renfermait les trésors les plus nouveaux, si ce n'est les plus féconds. Mais, après cette vue générale, qui a suffi à défrayer près d'un demi-siècle de curiosité, il fallait descendre dans les détails des Darçanas et les scruter un à un. En dépit de quelques efforts très-louables[2], ce labeur d'analyse est peu avancé, et il est encore à faire presque tout entier.

C'est pour répondre à ce besoin et combler cette lacune, que M. John Muir, ancien employé du service civil au Bengale, a récemment créé à Édimbourg une chaire où la philosophie hindoue sera enseignée à côté de la langue et de la littérature sanscrites et de la philologie comparée[3]. Avec une générosité de prince, il a consacré 40,000 roupies (100,000 francs) à l'établissement de cette chaire, qui peut devenir d'un si heureux exemple. L'unique droit que s'est réservé le fondateur, c'est de nommer pour la première fois le professeur chargé de ce cours,

[1] Ceci se rapporte aux publications faites, dans diverses villes de l'Inde britannique, par MM. Ballantyne, Roer, Fitz Edward Hall, etc. On peut rappeler aussi les nombreux ouvrages de philosophie parus, à diverses époques, dans la *Bibliotheca indica*. — [2] Il faut citer, en première ligne, les travaux de MM. Ch. Lassen et Max Müller, sans oublier ceux de M. Windischmann fils, de M. Wilson, etc. — [3] La délibération de la commission des universités écossaises, pour accepter le don de M. Muir, est du 18 janvier 1862; et elle a été publiée, dans la *Gazette d'Édimbourg*, le 28 du même mois. Elle a été reproduite aussi dans le *Journal de la Société asiatique allemande*, année 1862, p. 575. M. John Muir y figure avec ses titres universitaires : *Doctor of laws of the university of Edinburgh, doctor of civil law of the university of Oxford;* il y est désigné aussi comme ex-employé du service civil au Bengale. Les 40,000 roupies (100,000 francs) portent intérêt à 5 p. 100. Le professeur doit faire chaque année quinze leçons sur la littérature et la philosophie hindoues; il doit en faire autant sur la philologie comparée.

et son choix s'est porté sur M. Théodore Aufrecht, bien connu des indianistes par son édition de l'*Atharva-Véda* et par d'autres travaux des plus estimables. La nomination des successeurs appartiendra ensuite à la Couronne, qui a bien voulu doubler le don de M. John Muir. On peut donc regarder l'enseignement de la philosophie sanscrite comme désormais fondé, et il a pris rang parmi les études dont s'occupent officiellement les universités Écossaises. Il faut espérer qu'elles ne seront pas les seules, et que, sur le continent, on tiendra à les imiter aussitôt qu'on le pourra. C'est ainsi qu'on formera des élèves en état de répondre aux questions très-complexes qu'a posées M. John Muir et l'auteur de tant de prix anonymes.

J'ai voulu signaler tous ces faits, qui me semblent dignes du plus grand intérêt, et je pense qu'il est bon de les porter à la connaissance du public, afin qu'il accorde la juste récompense de son approbation à qui la mérite si bien, et qu'il sache en même temps par quelle voie la science se dispose à faire de nouveaux progrès. Ici même j'ai rendu compte des ouvrages que M. John Muir a publiés sur divers points de l'archéologie indienne, et j'ai essayé d'apprécier son érudition étendue et sagace [1]. Mais, en louant alors M. John Muir comme indianiste, je ne savais pas qu'il dévouait aussi sa fortune, outre son temps, à ces belles études. Je suis heureux de porter ce second témoignage, qui n'ôte rien au premier; et l'union de telles qualités est trop rare pour qu'on ne se plaise pas à les glorifier. Je suis bien sûr que M. John Muir n'a pas recherché ces éloges, qui peut-être même ne laisseront pas que de l'embarrasser; mais la justice veut qu'on parle de lui dans les termes que j'emploie, et je crois devoir braver le risque de froisser quelque peu sa sincère modestie.

J'ajouterai même que M. John Muir peut s'applaudir d'autant plus de ce qu'il a fait, que son exemple a déjà produit plus d'une imitation. Ainsi un marchand hindou de Bombay, resté également anonyme, a proposé, en 1862, un prix pour l'ouvrage où l'on démontrerait que les croyances primitives des Védas valaient mieux que les croyances des temps postérieurs [2]. Ainsi encore un brahmane mahratte, converti au

[1] Voir le *Journal des Savants*, cahiers de mars, avril et juin 1862, et aussi cahier de septembre 1863, p. 608. M. John Muir a réuni, traduit et commenté, un très-grand nombre de textes sanscrits originaux sur l'histoire, la religion, les langues de l'Inde; cette collection forme déjà quatre volumes in-8°, pleins des recherches les plus précises et les plus curieuses. — [2] Voir le *Journal de la Société asiatique allemande*, 1862, p. 805. Le marchand anonyme hindou a déposé 2,000 roupies (5,000 francs) chez MM. William Nicol et Cie, pour les trois meilleurs mémoires en anglais qui

christianisme, et nommé Néhémiah Nilakaṇṭha Çâstrî Gore, a publié en langue hindie une réfutation des systèmes de la philosophie indienne[1]. A mon sens, il est peu probable que, sans l'initiative prise par M. John Muir, un négociant de Bombay eût songé à fonder un prix pour remettre en lumière les doctrines originales du Véda, et qu'un autre brahmane, émule de M. Banerjea, eût soutenu une polémique contre la vieille philosophie de son pays. Mais, encore une fois, je laisse de côté quoique à regret le panégyrique de M. John Muir, et je me borne à considérer avec lui, et à l'aide des ouvrages qu'il a suscités, le grand dessein qu'il poursuit.

Convertir les brahmanes au christianisme par une controverse en règle, c'est un problème très-délicat, qui fait le plus grand honneur aux deux parties, mais qui est entouré d'obstacles à peu près insurmontables. Les brahmanes s'appuient sur un passé qui ne remonte pas à moins de trois ou quatre mille ans; et, sans le bien apprécier, ils ont conservé pour ce passé un respect que rien ne peut diminuer. C'est une sorte d'instinct patriotique, qui est dans leurs cœurs aussi durable qu'irrésistible. On a beau les former dans les sciences de l'Occident, leur intelligence s'agrandit mais ne change pas; et, malgré les lumières qu'ils acquièrent, ils restent fidèles à la foi de leurs pères, tout en la comprenant fort peu, et même en ne la pratiquant pas. La religion s'est bien modifiée depuis les temps védiques, quinze ou dix-huit cents ans avant l'ère chrétienne; mais, plus elle s'est obscurcie et corrompue, plus ses sectateurs semblent être devenus obstinés et aveugles, et leurs erreurs sont peut-être incurables, parce qu'ils n'ont aucun désir de s'en corriger. Ils sont persuadés qu'ils ont la vérité pour eux, et ce n'est pas sans dédain que même les plus doctes et les plus sincères voient les vaines tentatives par lesquelles on cherche à les faire abjurer.

Il faut rendre cette justice au gouvernement anglais, qu'il a montré la plus parfaite tolérance, et que, sans être indifférent, comme chacun sait, il n'a voulu recourir à aucune mesure officielle pour contraindre

prouveront que la religion védique était plus pure et plus vraie que celle qui l'a suivie. Le premier de ces mémoires recevra 1,200 roupies; le second, 500 roupies; et le dernier, 300 roupies. Si l'auteur d'un de ces mémoires veut faire une traduction sanscrite de son travail, il recevra 300 roupies de plus. — [1] Cet ouvrage, en deux volumes et en langue hindie, a paru à Calcutta en 1861. M. Fitz Edward Hall, inspecteur de l'instruction publique pour les provinces centrales de l'Inde, en a donné une traduction refaite et abrégée par lui, sous ce titre : *A rational refutation of the hindu philosophical systems*, by N. N. Ç. Gore, translated from the original hindi, etc. Calcutta, 1862, in-8°, x-284.

ses sujets hindous à se convertir. M. Banerjea[1] exalte avec raison la proclamation de la reine, prenant possession, en 1858, de l'administration des Indes, et déclarant hautement que, « tout en croyant fermement à la vérité du christianisme, et en reconnaissant avec une humble « gratitude les bienfaits de la religion, elle ne se sent ni le droit ni le « désir d'imposer ses convictions à qui que ce soit. » Cette proclamation fameuse est le seul document où la reine ait jamais parlé directement à ses sujets de l'Inde, et la promesse qu'elle contient a été scrupuleusement observée. Le pouvoir politique n'intervient jamais dans ces choses de la conscience, et tout est abandonné à l'action des individus qui, comme MM. John Muir, Ballantyne, Mullens, Banerjea et Çâstrî Gore, veulent consacrer leur intelligence et leur activité à un aussi noble but. C'est une grande sagesse au gouvernement britannique; et cette conduite, qui serait partout très-prudente, l'est spécialement dans la presqu'île, où la persécution la plus insignifiante éveillerait sur-le-champ le plus indomptable fanatisme[2]. Comme les simples particuliers ont tout à faire par eux-mêmes, c'est peut-être là ce qui leur donne cette énergie extraordinaire et ce dévouement à toute épreuve pour les idées dont ils sont passionnés.

J'avoue d'ailleurs que, sans approuver tout à fait l'orgueil des brahmanes, je le conçois, et, quand je vois de quelle admiration a été pénétrée l'Europe savante devant les richesses inattendues de l'intelligence indienne, j'excuse la fierté qu'elles inspirent aux indigènes. Ils se sentent, quoique très-confusément, les descendants de ces rishis qui ont composé ces œuvres merveilleuses; et, puisque nous-mêmes nous étudions ces œuvres avec tant d'ardeur, nous serions mal reçus à nous indigner de la piété, quelque vague qu'elle soit, dont les entourent des héritiers superstitieux. Lorsque, pour ébranler la conviction des brahmanes de Bénarès, on leur recommande de lire nos livres : « Lisez les « nôtres, » répondent-ils avec une imperturbable assurance[3]; et au fond

[1] M. Banerjea, *Dialogues on the hindu philosophy*, préface, p. VI. — [2] L'insurrection militaire de 1857 a essayé de se dissimuler sous des prétextes religieux; mais ce n'était qu'un mensonge, et il a été prouvé que le fait des cartouches graissées était de pure invention. Ce fait eût-il été vrai, ce n'aurait été qu'un simple accident, et il y a très-loin de là à une persécution. Même dans les temps les plus violents de la domination anglaise, l'intolérance ne s'est jamais montrée sous aucune forme; et on ne peut pas plus la reprocher à lord Clive et à Warren Hastings qu'aux gouverneurs et aux vice-rois de nos jours. On peut affirmer, en outre, que l'administration anglaise est d'une bienveillance égale pour toutes les branches du christianisme, et qu'elle ne favorise pas moins les missionnaires catholiques que les missionnaires protestants dans ses possessions de l'Inde. — [3] Cette réponse, très-caractéristique,

ils n'ont pas tort. Sans doute, il serait fort injuste d'égaler leur philosophie à celle de notre Occident, et de mettre le Véda sur le niveau de l'Évangile; mais cette méprise, il ne faut pas trop s'étonner que les Hindous la commettent, et, pour arriver peut-être quelque jour à comprendre et à accepter nos croyances et nos idées, ils ont à faire bien des pas, sans parler de ceux que, de notre côté, nous pourrons faire à leur rencontre.

A cette difficulté, qui n'est que trop réelle, il vient s'en joindre une autre qui ne l'est pas moins, et qui peut-être même est encore plus grande, parce qu'elle tient à des causes plus profondes. Ce n'est pas seulement l'orgueil qui anime les brahmanes; la tournure naturelle de leur esprit diffère beaucoup de la nôtre, et il faut entendre à ce sujet les plaintes de MM. Banerjea et Çâstrî Gore, qui doivent bien connaître leurs compatriotes. Les choses qui sont pour nous de la dernière évidence ne font pas, sur ces intelligences bizarres, la moindre impression, et les arguments les plus puissants les laissent absolument impassibles : « Que faire d'un homme, dit M. Çâstrî Gore, qui en serait à douter « que les doigts de ses mains et les orteils de ses pieds sont au nombre « de vingt? On les lui compte un à un; mais il ne peut pas se persuader « que leur réunion fasse une vingtaine[1]. » D'une autre part, ne s'enquérant jamais des faits réels qui se rapportent au sujet dont ils s'occupent, ils adoptent sans le moindre examen les axiomes les plus faux; et, moins ces axiomes sont fondés en raison, plus ils y croient, ne s'effrayant jamais des conclusions monstrueuses auxquelles ils sont entraînés. Un défaut non moins grave dans l'intelligence des Pandits, c'est qu'ils ne se sont jamais demandé quelles sont les bornes de l'esprit humain, et quels sont les objets qui nous sont réellement accessibles. Ils ne semblent pas se douter de la faiblesse et de l'impuissance de notre raison hors de certaines limites, et ils marchent dans les ténèbres les plus obscures sans avoir le moindre sentiment de leurs aberrations dans des questions insondables. En un mot, le bon sens leur est à peu près absolument refusé, et, dans la région où ils se réfugient, ils sont invincibles, parce qu'ils y sont insaisissables[2]. Ils n'en raisonnent pas

est citée par M. H. H. Wilson, qui peut-être l'avait recueillie personnellement. (Voir ses œuvres, *Essays and lectures*, 1862, t. II, p. 42.) En tout cas, elle est significative, et même les brahmanes peuvent la faire sans la moindre présomption. — [1] M. N. N. Çâstrî Gore, *A rational refutation of the hindu philosophy*, p. 105 et suiv. — [2] Pour faire mieux comprendre ce singulier tour d'esprit, M. Çâstrî Gore cite une historiette assez piquante. Ce sont deux voyageurs qui, marchant de compagnie, font un pari à qui le lendemain parviendra le premier au terme du voyage.

moins de la façon qui leur est propre, et avec une subtilité qui leur fait à eux-mêmes plus d'illusion encore qu'elle n'en fait à leurs contradicteurs.

On voit que, si ce ne sont pas là des adversaires fort redoutables, ils sont pourtant hors de toute portée. On ne serait pas même sûr de les convaincre en entrant dans leurs opinions ou plutôt dans leurs extravagances. On s'y perdrait avec eux, et voilà tout, sans les ramener à des idées plus saines et surtout plus méthodiques. Du reste, je ne charge pas le tableau, et les couleurs sont encore plus foncées dans celui que MM. Banerjea et Çâstrî Gore tracent de leurs anciens coreligionnaires.

Comment donc aborder une résistance qui se retranche derrière des motifs à la fois si légitimes et si puérils, si sérieux et si légers? Comment saisir corps à corps des adversaires à la fois si doctes et si ignorants? Penser à toucher même de très-loin aux Védas et au culte qui en est sorti, c'eût été une faute irremédiable. Attaquer les Mantras, les Brâhmaṇas ou les Oupanishads, il n'y avait pas de plus sûre manière de révolter les esprits et de les rendre tout à fait intraitables. Ce n'est pas que les Védas et les Brâhmaṇas soient beaucoup lus et assidûment étudiés dans l'Inde. A tout prendre, ils le sont bien mieux et bien davantage dans notre Europe, et il n'y a qu'elle pour produire des Rosen, des Burnouf, des Max Müller, des Roth, des Benfey, des Albrecht Weber, des Régnier, des Aufrecht, des Withney et tant d'autres. Mais, si l'on étudie peu les Védas dans leurs parties les plus difficiles, on les révère avec une dévotion qui se mesure à l'éloignement incommensurable où ils demeurent. *Major e longinquo* ne fut jamais mieux appliqué; et, si l'on a fait les Védas éternels et irrévélés afin de les soustraire à toute atteinte du scepticisme brahmanique, à plus forte raison ne voudrait-on pas les soumettre à la critique impure des étrangers.

Mais, à défaut des Védas, qu'il faut laisser discrètement pour ce qu'ils sont, et où l'on ne trouverait d'ailleurs que des germes informes de

Le matin venu, un des voyageurs se lève de bonne heure, et, voyant son compagnon encore endormi, il se presse de s'habiller et de partir; mais, dans sa hâte, il met sans le savoir le turban de l'autre voyageur au lieu du sien. Arrivé le soir au terme de la route, il s'aperçoit que son camarade n'est pas même en vue, et il croit avoir gagné le pari. Il se repose donc; mais, en prenant un miroir dans sa valise, il voit sur sa tête le turban de l'autre voyageur; le voilà désolé : « J'ai pris tant de « peine pour arriver le premier et mon compagnon m'a devancé, » s'écrie-t-il dans sa douleur. On a beau le rassurer et lui dire que c'est lui qui est arrivé; il n'en croit

croyances mal définies, on peut s'adresser aux systèmes de philosophie, moins anciens que les livres sacrés, mais encore vivants de nos jours et très-respectés. La philosophie a tenu dans l'Inde la place qu'elle tient partout. Née de la religion, ou du moins venant après elle, parce que la réflexion est toujours le dernier acte de l'intelligence, elle fait sortir des dogmes, soit qu'elle les adopte, soit qu'elle les attaque, des idées précises qui sont le résultat net des croyances nationales, dans leurs ressemblances ou dans leurs oppositions. Nulle part cette évolution n'a été mieux marquée que dans l'Inde, et, bien que la chronologie y fasse entièrement défaut, on peut suivre ces phases successives avec une pleine clarté dans la nature des monuments eux-mêmes. On ne sait pas exactement à quelle époque ils ont été composés; on ne sait pas à quels auteurs ils sont dus; mais ils remontent à une haute antiquité, et pour la plupart ils ont devancé le bouddhisme, ou bien ils l'ont suivi de très-près. En d'autres termes, ils sont les contemporains des principaux systèmes de la philosophie grecque, et les sages de l'Inde vivaient au même temps environ que les Pythagore, les Thalès, les Platon, les Aristote et les Zénon. D'ailleurs il n'y a guère entre eux que cette coïncidence, et l'Inde philosophique est restée au-dessous des écoles grecques à peu près autant que le Mahâbhârata est au-dessous de l'Iliade.

Ce qui est très-curieux, c'est que de fort bonne heure les systèmes hindous se sont arrêtés dans leur développement, et qu'arrivés une fois au nombre de six, ils s'y sont maintenus, sans que, depuis deux mille ans, aucune autre école nouvelle soit venue s'y joindre. Les six Darçanas, une fois produits, sont demeurés invariables; et l'on dirait que l'Inde, épuisée par cet enfantement, est après eux devenue stérile. Les explications, les commentaires et les abrégés de toute sorte se sont accumulés avec les âges; mais les théories originales sont restées ce qu'elles étaient dès le premier jour; leurs principes n'ont pas changé, et on les retrouve aujourd'hui dans les écoles brahmaniques tels qu'on les enseignait bien des siècles avant notre ère. Peu importe, d'ailleurs, les causes auxquelles a tenu cette singulière permanence, qui limite et fixe la critique européenne au Nyâya, au Veiçéshika, au Sânkhya, au Yoga, à la Mîmânsâ et au Védânta.

MM. Banerjea et Çâstrî Gore, élevés tous deux au milieu des brah-

rien et il reste sourd; il s'est accoutumé à croire que le turban de son ami ne peut jamais être que sur la tête de cet ami; et, par suite, il se persuade qu'il est devenu un autre que lui-même, et que c'était une pure illusion quand il croyait être le premier parti et le premier arrivé. (Voir *A rational refutation, etc.* p. 107.)

manes, nous attestent que les Darçaṇas jouissent toujours d'une grande autorité auprès des Pandits les plus savants. Bien qu'on ignore les vrais auteurs de ces vénérables doctrines, on les tient pour des hommes d'une puissante intelligence, et on les classe sans hésitation parmi les ṛishis, à qui sont dus les Smṛitis et les Pourâṇas. On ne les met pas tout à fait au niveau de ces ṛishis inspirés qui ont jadis vu et chanté les Mantras; mais, s'ils ne viennent qu'au second rang, ils sont plus accessibles, et on les écoute avec une égale soumission. Gotama, Kaṇâda, Kapila, Patandjali, Djeïmini et Bâdarâyaṇa, n'en sont pas moins illustres pour n'être pas absolument authentiques; leurs systèmes opposés comptent des partisans nombreux et convaincus, comme en ont parmi nous le sensualisme et le spiritualisme. Parfois même, ces écoles diverses se combattent encore, et elles se déchirent entre elles sans penser à l'ennemi commun qui les menace toutes à la fois, et qui prétend, au nom de la civilisation chrétienne et de la vérité, substituer des croyances meilleures et plus raisonnables à des erreurs invétérées et dangereuses. Les Pandits ne paraissent pas, jusqu'à présent, redouter beaucoup le péril; et, sauf quelques conversions importantes, ils demeurent fermes dans leur foi philosophique, qui a pour eux le prestige du temps et la séduction de l'habitude.

C'est donc à cet ensemble d'opinions et de théories très-diverses sur Dieu, l'âme, la destinée de l'homme et la vie éternelle, que s'adresse la réfutation entreprise par les missionnaires chrétiens, par les néophytes récemment convertis, et par ces esprits ardents et amis du bien qui, comme M. John Muir, se donnent spontanément la charge d'éclairer et de sauver les âmes. C'est en modifiant la philosophie des Hindous qu'on espère les amener au christianisme; et l'on compte que, si les Darçaṇas étaient convaincus d'erreur et renversés, la religion brahmanique tout entière le serait en même temps qu'eux. A la distance où nous sommes placés et sans avoir visité l'Inde personnellement, il est difficile de se prononcer et de savoir si cette vue est parfaitement juste; pour juger d'un plan de bataille, il faut connaître le terrain. Mais, à défaut d'une observation directe, on peut s'en tenir à celle de M. Çâstrî Gore, et, puisqu'il croit que la conversion des Pandits, ses anciens frères, ébranlerait l'édifice de l'hindouisme jusque dans ses bases, nous pouvons recevoir cette déposition d'un témoin bien informé et partager ses espérances.

D'ailleurs, qu'elles soient plus ou moins fondées, ce n'en est pas moins un spectacle très-intéressant et même, jusqu'à un certain point, digne d'admiration, que de voir la philosophie chrétienne de notre

temps aux prises avec la philosophie hindoue. Qui se serait douté, même au début de notre siècle, que rien de pareil fût possible, et que de telles controverses sérieuses et bienfaisantes pussent s'engager sur les bords de l'Indus et du Gange? Dans ces contrées reculées et vouées à l'idolâtrie, qui s'attendait à trouver des systèmes de philosophie qui vaudraient la peine qu'on les étudiât pour les discuter pied à pied? Qui aurait pensé, même après la révélation de Colebrooke, que ces systèmes exerçassent encore une si large influence, et qu'ils fussent la source et la règle de croyances si vivaces, et, dans leur genre, si approfondies? Je ne sais pas si les nouveaux apologistes du christianisme sont aussi bien armés qu'ils pourraient l'être, et si, par exemple, les procédés de la science philosophique leur sont assez familiers dans la controverse qu'ils soutiennent contre des adversaires très-subtils et très-rebelles; je ne sais pas si, voulant partir des simples et communes données de la conscience pour persuader les brahmanes, ils connaissent suffisamment la psychologie, et si leurs propres études de philosophie ont été poussées assez loin. La connaissance du dogme religieux ne peut pas à elle seule tenir lieu de toute autre préparation; et la conviction même la plus enthousiaste ne peut pas remplacer la science exacte et régulière. Les Pandits ne peuvent pas être confondus avec le vulgaire, et les missionnaires qui se chargent de discuter avec eux doivent être des philosophes au moins autant que des chrétiens.

Mais il ne faut pas trop insister sur cette objection, et l'on doit se garder de décourager en quoi que ce puisse être de si louables projets. Depuis les premiers temps du christianisme, il ne s'est rien vu qui pût nous donner une idée de ce qu'on essaye actuellement pour la conversion systématique de l'Inde. Je ne veux rien exagérer, et la propagation de la foi chrétienne à travers le monde gréco-romain se présente, dans les annales de l'humanité, avec une grandeur incomparable et vraiment miraculeuse. Mais, sans vouloir rapprocher de ce fait immense et prodigieux ce que tentent quelques individus dans la grande colonie anglaise, on peut y découvrir quelques analogies assez instructives. Les docteurs chrétiens des trois premiers siècles trouvèrent aussi devant eux, outre le culte et la superstition populaires, une philosophie savante, aussi ancienne qu'honorée, très-féconde dans ses systèmes, et rompue à toutes les habiletés de la dialectique. Les Pères de l'Église durent se mettre tout d'abord à son école pour la combattre et pour la vaincre. Nos nouveaux docteurs n'ont pas à se faire précisément les disciples de la philosophie brahmanique; mais il faut qu'ils commencent par l'étudier à fond pour la réfuter ensuite avec plus de sûreté, grâce aux ressources

que leur offre la science européenne. Ils sont supérieurs, en tant que chrétiens et Européens, à ceux qu'ils doivent instruire; mais ils doivent préalablement les écouter et les comprendre.

C'est afin de me conformer en partie à ce conseil, plus facile à donner qu'à suivre, que, dans l'examen que je veux faire de cette controverse, je m'attacherai surtout aux ouvrages de MM. Banerjea et Çâstrî Gore. Dans l'état actuel de la question, on ne saurait prendre des guides plus autorisés. Nourris dès leur naissance dans la foi et la philosophie brahmaniques, ils les ont quittées quand une lumière plus pure a brillé à leurs yeux. Ils se sont faits chrétiens, parce que notre religion et notre science leur ont paru préférables. Dans des esprits aussi appliqués et aussi bien faits, l'abjuration a dû s'appuyer sur les plus graves motifs, et il se trouve que leurs livres sont une sorte de confession, par cela même qu'ils réfutent les erreurs dans lesquelles les auteurs avaient été jadis élevés et instruits. Je regrette que M. Banerjea, dont l'ouvrage est le plus distingué et le plus étendu, ait adopté la forme du dialogue [1], moins favorable à l'intelligence des choses que l'exposition purement didactique. M. Banerjea n'est pas le seul, j'en conviens, qui ait été séduit par cette imitation platonicienne; il est même un de ceux qui ont su se servir le plus élégamment de ce délicat procédé; mais je crois qu'il serait sage désormais de ne pas y recourir dans des matières aussi austères; et, tant qu'on n'aura pas trouvé un nouveau Socrate à mettre en scène, on fera bien de ne pas employer le drame. Sous cette enveloppe à demi romanesque, les vérités qu'on veut faire saillir disparaissent et s'obscurcissent; et il faut laisser la comédie au théâtre, où elle a déjà tant de peine à réussir.

Quant à l'ouvrage de M. Çâstrî Gore, nous ne l'avons, dans la traduction qui en a été faite, que sous une forme abrégée; mais, du moins, cette forme est très-claire et très-précise. Nous ne pouvons pas juger jusqu'à quel point les développements de l'original ont été modifiés par le traducteur, qui a pris la peine de les réduire à une expression plus simple; mais la pensée, au fond, est restée la même, et, jusqu'à preuve contraire, nous pouvons croire qu'elle a dû gagner à ce retranchement de détails sans doute un peu prolixes. Nous eussions cependant été désireux de les connaître, car ce sont autant de traits qui caractérisent

[1] Outre M. Banerjea et l'anonyme de 1856, M. Ballantyne (*Christianity contrasted, etc.* p. 114 et suiv.) et M. Mullens (*Religious aspects of hindu philosophy*, p. 239 et suiv.) emploient aussi cette forme du dialogue. C'est une ressemblance qui a quelque chose de systématique, et qui rattache peut-être tous ces ouvrages à une seule pensée qui les aurait soumis à cette condition.

l'esprit de l'auteur, et, en le voyant lui-même, on aurait peut-être mieux apprécié son dessein et son mérite. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Çâstrî Gore et celui de M. Banerjea se complètent mutuellement, et ils nous montreront assez clairement où en sont, à cette heure, les doctrines de la philosophie hindoue et celles que le christianisme leur oppose; les unes venues d'une tradition antique et nationale, les autres importées par l'étranger, mais ayant pour elles la vérité, qui les rend si fortes, et une bienveillance supérieure, qui peut les rendre très-acceptables.

D'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que les ouvrages dont nous nous occupons ne sont pas isolés, et qu'ils se produisent au sein d'un mouvement énorme d'études régulières dont l'esprit hindou tout entier semble désormais avide. Les trois universités de Calcutta, de Bombay et de Madras, sont presque entièrement fréquentées par les indigènes, pour qui elles ont été faites. Aux derniers examens qui ont eu lieu à Calcutta, il ne s'est pas présenté moins de treize cent trente-quatre candidats de seize à vingt ans, et, sur ce nombre, on ne comptait que soixante et onze chrétiens et quarante-six musulmans [1]. Les candidats étaient accourus de toutes les parties de la contrée, depuis Lahore, au nord-ouest, jusqu'à Colombo à Ceylan. Ils ont tous subi l'examen en anglais et dans une autre langue à leur choix. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en général les Hindous se montrent beaucoup plus intelligents que les musulmans et que les chrétiens natifs. A côté des universités, les provinces ont des colléges renommés, comme le collége métropolitain à Calcutta, le collége Saint-Jean à Agra, depuis 1850, et le collége médical de Lahore. Un autre collége va se fonder à Pouna, par la libéralité d'un parsi; et une foule d'établissements d'instruction supérieure s'élèvent à l'envi, en même temps que l'enseignement primaire fait tous les jours des pas immenses.

Voilà dans quel milieu s'engagent les controverses philosophiques sur lesquelles nous voulons nous arrêter quelques instants. Elles ne sont à la portée que d'un bien petit nombre d'esprits, comme elles le sont même chez nous; mais elles ne représentent pas pour cela des besoins

[1] J'emprunte ces faits si curieux au dernier discours d'ouverture (p. 21) qu'a prononcé M. Garcin de Tassy à l'École impériale des langues orientales vivantes, en commençant ses leçons d'hindoustani (7 décembre 1863). Dans ces publications, que le savant professeur fait régulièrement chaque année, il réunit une foule de renseignements qui regardent ses études spéciales, mais qui jettent aussi beaucoup de jour sur l'état général des esprits dans toutes les contrées où l'hindoustani est parlé.

purement individuels, et elles se rattachent à tout un ensemble de progrès qui les soutiennent et dont elles sont à leur tour l'expression la plus générale.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

CITÉS ET RUINES AMÉRICAINES. — Photographies et texte de M. Charnay, introduction de M. Viollet-le-Duc, Paris, 1863, in-8°, avec album.

Il y a des questions que l'histoire renonce à résoudre et que l'archéologie essaye de pénétrer peu à peu. Les monuments portent avec eux un témoignage; ils trahissent les affinités de race entre les peuples, ils accusent l'influence réciproque des civilisations, ils conservent parfois les restes d'une langue perdue et des inscriptions symboliques dont il faut retrouver la clef. La science commence à déchiffrer les hiéroglyphes de l'Égypte et les signes compliqués de l'Assyrie; mais le sens des mots étrusques lui échappe, malgré le secours de l'alphabet grec, et elle n'a point encore expliqué les hiéroglyphes des monuments mexicains. Dès le début du XIXe siècle, de courageux explorateurs révélaient à l'Europe l'importance des ruines de l'Amérique centrale, et, ce qu'Antonio del Rio avait fait pour les antiquités de Palenqué, en 1787, le capitaine Dupaix et Castañeda le firent d'une manière plus sérieuse pour les antiquités de tout le Mexique, de 1805 à 1808. De Humboldt, avec son talent et son autorité, signala au monde savant l'intérêt d'un tel sujet. Lord Kingsborough fit imprimer, en 1830, le somptueux et magnifique ouvrage où sont réunis les *fac-simile* des peintures et des hiéroglyphes mexicains, disséminés dans les bibliothèques. MM. Alexandre Lenoir, Warden, Saint-Priest, Farcy, Baradère, publièrent bientôt les relations de Dupaix et les dessins de Castañeda, longtemps tenus cachés et devenus l'objet de persévérantes négociations. En 1838, parut le *Voyage pittoresque et archéologique dans le Yucatan*, de M. de Waldeck; en 1841,

le *Voyage dans l'Amérique centrale* (en anglais), de Stephens, puis, en 1843, son *Voyage dans le Yucatan;* les travaux de Catherwood, de Prescott, de M. Aubin, de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, contribuèrent encore à faire connaître ces ruines étranges, sur lesquelles une guerre récente devrait attirer l'attention.

Le nouvel ouvrage que nous annonçons mérite donc d'être envisagé à un double point de vue. D'une part, les photographies de M. Charnay doivent justifier ou contredire les dessins des voyageurs, et l'inexorable précision de la machine permet de contrôler l'interprétation involontaire que l'homme donne à toutes les formes qu'il reproduit. D'autre part, le discours préliminaire qu'a composé M. Viollet-le-Duc doit ouvrir quelques aperçus nouveaux. Un architecte aussi érudit, aussi pénétrant, aussi versé dans les études historiques que l'est M. Viollet-le-Duc ne peut manquer d'arriver à des conclusions générales ou partielles qui constituent un progrès de la science. Ce sont les deux points que nous examinerons successivement.

D'abord les photographies de M. Charnay, qui sont belles et sur une grande échelle, confirment le plus souvent les témoignages graphiques des précédents explorateurs. Cela s'explique sans peine. Quand les artistes s'efforcent de copier des monuments d'un style noble, des sculptures achevées, des ornements pleins de sentiment et de délicatesse, l'exécution les trahit souvent, et ils dénaturent, par impuissance, les beautés qui sont devant leurs yeux. Au contraire, les ruines mexicaines offrent un mélange de simplicité, de naïveté, de rudesse, de bizarrerie, qui saisit le regard, qui ne laisse rien à l'interprétation, et qu'il est aisé, pour un crayon sincère, de reproduire fidèlement. Le seul écueil, c'était le goût des restitutions, le désir de compléter un monument ruiné, de restaurer, l'imagination aidant, ce que le temps a détruit : plusieurs voyageurs n'ont point échappé à ce danger, mais il est équitable et vrai de dire qu'ils ont, le plus souvent, traduit exactement ce qu'ils voyaient. La photographie ne néglige aucun détail et nous apprend par conséquent beaucoup : cependant les ouvrages déjà publiés nous avaient laissé, sur l'ensemble des ruines mexicaines, une impression nette et arrêtée, que complète et que ne modifie pas sensiblement l'épreuve nouvelle.

Après avoir payé cette dette au passé, il est permis de louer le courage et la générosité de M. Charnay, qui a consacré cinq années de sa vie et une partie de sa fortune à l'exploration d'un pays où les voyages sont si pénibles. C'est le beau rôle de la photographie; c'est par là, je l'avoue, qu'elle se relève à mes yeux, lorsqu'elle se met au service de la science,

lorsqu'elle va rassembler, à travers le monde entier, des matériaux, que dis-je? des témoins irrécusables, qu'il ne nous reste qu'à consulter dans le silence du cabinet. Grâce à M. Charnay, nous voici, par exemple, devant le grand palais de *Mitla*, nous sentons la pureté de l'air, l'ardeur du soleil qui éclaire les surfaces; nous voyons cet appareil vigoureux et aux vives arêtes, ces méandres, qu'on dirait empruntés à l'art chinois, et qui lui sont communs avec l'art grec, cette décoration formée de petites pierres, qui rappellent si directement la construction en briques et les ornements divers que produit la disposition des briques placées en travers, un ensemble plus imposant qu'harmonieux, un caractère grave et funéraire, de la grandeur par les masses plutôt que par les proportions. A l'intérieur, des colonnes sans cannelure, encore couvertes de leur enduit, et des murailles découpées, dentelées par un travail qui nous transporte encore dans la haute Asie. A *Palenqué*, ce sont les sculptures et les représentations étranges de la forme humaine qui dominent; mais M. Charnay a trouvé les ruines couvertes d'une telle végétation, qu'il n'a pu les reproduire comme il l'aurait souhaité; elles sont, d'ailleurs, connues plus que les ruines des autres villes par les précédentes publications. A *Uxmal*, on reconnaît des principes différents, une architecture qui procède de la construction en bois et qui rappelle, par ses membres saillants et ses ornements figurés, les troncs d'arbres empilés ou habilement agencés, de puissants reliefs, des grecques énormes, des encadrements formés par un serpent gigantesque qui se promène sur la façade et imite des ceps de vigne enlacés, des treillis taillés dans la pierre, qui ressemblent aux treillages disposés dans nos jardins. A *Chichen-Itza*, le caractère des édifices est semblable au caractère des édifices d'Uxmal, parce que nous sommes encore dans la province de l'Yucatan, et parce que la race qui a occupé ce pays n'est pas la même qui a bâti les monuments de Mitla et de Palenqué. Il y a, de plus qu'à Uxmal, des sculptures plates, qui revêtent les parois et représentent des hommes armés combattant des serpents et des tigres. Ces personnages, dont le type se rapproche sensiblement des types du nord de l'Europe, sont richement vêtus, coiffés de casques ornés de plumes; ils tiennent d'une main un paquet de javelines, de l'autre, une sorte de massue; ils sont chaussés de bottes longues et amples avec un bourrelet à la hauteur de la cheville. Plus on examine les photographies de M. Charnay, plus on découvre des détails intéressants, certains, propres à suggérer des réflexions ou des conclusions, et, lorsqu'on songe aux difficultés qu'il a dû surmonter, on n'hésite pas à proclamer hautement qu'il a bien mérité de la science.

La première pensée de M. Charnay avait été de publier une étude approfondie sur les ruines qu'il reproduisait; mais il s'aperçut bientôt que les questions d'origine, de races, de religions, de philologie, d'histoire, d'archéologie, se multipliaient devant lui : « Lorsque je fus en « présence des matériaux, dit-il dans sa préface, je me sentis accablé « par la grandeur du travail, et je ne me trouvai plus la force de l'ache- « ver. » Il se contenta d'écrire une simple relation, et chargea M. Viollet-le-Duc de publier le commentaire de ses planches et un discours préliminaire sur les antiquités mexicaines. C'est ce discours que je me propose d'analyser.

Le premier problème qui frappe M. Viollet-le-Duc, et c'est en effet le plus important, est celui-ci : « A quelle race appartenaient les peuples « qui ont construit ces monuments? D'où venaient-ils? » M. Viollet-le-Duc commence par rappeler, comme principe général, que tous les hommes n'ont pas suivi la même voie, à l'origine des civilisations, et qu'ils ont adopté des méthodes diverses dans l'art de construire. Telle race n'a jamais employé le mortier dans ses constructions, telle autre l'a employé dès l'époque la plus reculée; celle-ci fait dériver son architecture de la construction en bois, celle-là de la construction en terre ou en brique. Les races jaunes ont une aptitude particulière pour extraire et travailler les métaux; les races blanches, au contraire, répugnent à cet ingrat labeur. « Partant du connu pour arriver à l'inconnu, ajoute M. Viollet- « le-Duc, nous pourrons donc tout d'abord dire : tel monument appar- « tient à telle race parce que les méthodes employées pour l'élever n'ont « été pratiquées que par cette race seule, sur les parties du globe où les « documents historiques ne font pas défaut. »

Mais les mélanges de ces races modifient les conséquences d'un tel principe : M. Viollet-le-Duc croit que l'on peut, à l'aide des monuments, prouver ces mélanges et ces origines diverses, et il ne craint pas d'entrer dans cette délicate analyse.

Il remarque d'abord que le continent américain touche presque à l'Europe, au nord-est, par le Groënland, et à l'Asie, au nord-ouest, par le détroit de Behring. Vers l'océan Pacifique, une chaîne de montagnes non interrompue, comme un immense pli, courant du nord au sud, domine les deux Amériques, depuis les contrées habitées par les Esquimaux jusqu'au détroit de Magellan. En supposant que des peuplades fussent venues en Amérique par le nord, celles qui auraient profité du détroit de Behring auraient suivi le pays situé à l'ouest, entre la mer et les montagnes, et seraient descendues naturellement jusqu'au climat favorable du Mexique; celles qui auraient débarqué sur la terre

de Labrador, en sortant du Groënland, auraient longé le versant opposé, et, en cherchant sans cesse un ciel plus doux, seraient arrivées jusqu'au Yucatan. M. Viollet-le-Duc, poussant plus loin son hypothèse, ajoute : « Si les peuplades venues du nord-ouest appartenaient aux races « touraniennes ou malaies, et si celles venues du nord-est appartenaient « aux races scandinaves ou indo-germaniques, il est certain qu'en des- « cendant les unes et les autres vers le sud, elles devaient se rencontrer « au point le plus étroit du continent américain entre les deux mers, « c'est-à-dire sur les bords du golfe du Mexique. Si encore nous suppo- « sons que l'une de ces deux émigrations s'était établie avant l'autre sur « le territoire du Mexique, la seconde a dû entamer avec celle-ci de « longues luttes pour devenir maîtresse du sol. »

Le premier examen des types qui existent aujourd'hui dans ces contrées nous montre, en effet, une variété très-grande, appartenant à des races opposées. M. Flourens n'y trouve aucun type nouveau, aucun symptôme d'une race étrangère à celles qui occupent le reste du globe. D'ailleurs, aucune des observations recueillies jusqu'à ce jour ne permet de croire qu'il y eût dans l'Amérique centrale des aborigènes. On rencontre des sujets appartenant à la race finnique, des métis malais, des transitions graduées entre le sang touranien et le sang blanc, des types vraiment nobles, qui se rattachent à la souche indo-européenne. Rien ne contrarie donc, jusqu'ici, cette théorie qui s'appuierait sur une double migration, venue d'Asie et d'Europe : ce sont les traces de ces migrations qu'il faut rechercher.

M. Viollet-le-Duc veut d'abord établir les relations des Scandinaves avec l'Amérique dès le IXᵉ siècle de notre ère. Les Sagas islandaises, les chroniqueurs du Nord, Orderic Vital, entre autres, mentionnent des voyages de ce genre. A cette époque, le Groënland était habité, des colonies irlandaises et scandinaves y vivaient de commerce; le refroidissement progressif de cette contrée en chassa peu à peu les hommes. Faut-il croire, cependant, que c'était l'*ultima Thule* des anciens? La critique doit hésiter et attendre, malgré les affirmations de M. Viollet-le-duc, de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, de M. Carl Rafn, malgré cette mappemonde islandaise du milieu du XIIᵉ siècle, qui montre, à l'ouest de l'Islande, un pays avec le nom de *Tila*, malgré le nom de *Tulan*, que les traditions indiennes paraissent donner aux premiers établissements de la race nahuatl, lorsqu'elle s'avançait du levant au couchant. Dans des matières aussi difficiles et aussi obscures, le témoignage des monuments a plus d'autorité que celui des hommes. M. Viollet-le-Duc le sent bien, car il s'attache beaucoup plus longuement à ras-

sembler les observations, les éléments archéologiques capables de constituer un corps de preuves.

Il suit d'abord, dans sa marche supposée, la migration et les haltes d'une peuplade scandinave. Dans toute la vallée de l'Ohio, on trouve en quantité « des enceintes fortifiées, des tumuli, en terre ou en pierres « sèches, recouvrant des squelettes qui ne ressemblent en rien aux In-« diens d'aujourd'hui, des chemins couverts, semblables aux ouvrages « terrassés qui accompagnent les *oppida* de l'Europe occidentale, des « souterrains faits avec de la brique crue ou cuite, des silos, des puits, « des coquilles taillées, des roches couvertes de figures que l'on suppose « être des inscriptions, des momies revêtues de tissus, des objets de si-« lex, d'or et de cuivre. » En outre, dans la partie occidentale de l'État de New-York, près du Missouri, à Marietta, dans l'État de l'Ohio, dans d'autres lieux encore, on remarque de vastes enceintes terrassées, où M. Viollet-le-Duc ne veut voir que des établissements temporaires, des campements de populations en cours d'émigration.

Passant à la comparaison des mœurs et des coutumes religieuses, l'auteur est frappé de certains détails qu'Hérodote donne sur les Scythes, notamment sur les sacrifices qu'ils offrent au dieu Mars : « Dans chaque « nome, on lui élève un temple au milieu d'un champ destiné aux as-« semblées de la nation. On entasse des fagots et on en fait une plate-« forme de trois stades en longueur et en largeur. Sur cette plate-forme, « on pratique une aire carrée, dont trois côtés sont abrupts; le qua-« trième est en pente, de manière qu'on y puisse monter. Là, chaque « tribu scythe plante une vieille épée de fer qui tient lieu de simulacre « de Mars. Ils offrent tous les ans à ces épées des sacrifices de chevaux et « d'animaux. Ils sacrifient aussi le centième de tous les prisonniers qu'ils « font sur leurs ennemis. » Le même historien raconte comment les Scythes scalpaient leurs ennemis : « Pour écorcher une tête, le Scythe fait « d'abord une incision tout autour, vers les oreilles; et, la prenant par le « haut, il en arrache la peau en la secouant. » M. Viollet-le-Duc est frappé de l'analogie de ces pratiques avec les pratiques des anciens habitants du Mexique, plates-formes destinées aux sacrifices humains, sang des victimes versé sur le dieu, crâne scalpé, etc. etc. Quant aux honneurs funèbres rendus aux rois et aux principaux chefs, quant aux tumuli que les Scythes leur élevaient, et que le Bosphore Cimmérien vient de révéler, grâce à des fouilles récentes, on peut en rapprocher les pyramides bâties en l'honneur de Hun-Ahpu à Téotihuacan. « Là « aussi on enterrait les princes et les seigneurs, et, sur leurs sépultures, « ils commandaient d'élever des monticules de terre qu'on voit encore

« aujourd'hui, et qui paraissent des collines faites à la main. » Enfin, nous n'omettrons point le privilége qu'avaient les femmes d'hériter de l'autorité suprême, les vierges chargées de garder le temple du soleil, le meurtre des serviteurs et des femmes d'un grand personnage, afin qu'il fût accompagné dans son tombeau. M. Viollet-le-Duc s'efforce d'établir par tous les indices qu'un filon de race blanche a pénétré parmi les races mélangées de sang jaune qui ont occupé le pays. Naturellement ce filon est la tribu conquérante; elle seule a pu soumettre les races inférieures à un régime aristocratique et théocratique, réunir le concours des milliers de bras qui ont construit les édifices immenses dont nous voyons aujourd'hui les ruines. De même dans l'Inde, en Égypte, en Afrique, ce sont les conquérants qui imposent aux indigènes conquis les gigantesques constructions qui étonnent les modernes.

On peut objecter que, ni dans le Mexique ni dans le Yucatan, on ne trouve de constructions en pierres sèches, que partout le mortier et les enduits sont employés : or il n'est donné qu'aux Aryans et aux Sémites purs de bâtir en pierres sèches; le mortier appartient surtout au sang finnois et touranien. L'auteur accepte cette objection, et il reconnaît que le sang aryan ne domine pas, mais qu'il apparaît à dose assez forte parmi les anciennes populations qui ont bâti ces édifices. Non-seulement le soin d'imiter par les refends la construction en pierres, et de simuler les joints d'assises qui n'existaient pas, prouve la force des souvenirs ou de l'instinct, mais les constructions en bois, le principe du bois transporté dans l'architecture figurée appartiennent aux Aryans purs. Les monuments les plus anciens de l'Inde, bien que taillés dans le roc ou bâtis en pierre, laissent voir une tradition qui dérive manifestement de la construction en bois. Il en est de même au Mexique, si l'on considère attentivement la disposition générale et certains membres architectoniques.

Enfin M. Viollet-le-Duc, s'appuyant sur le fidèle témoignage de la photographie, constate, parmi les sculptures gravées sur les ruines, des types de figures humaines appartenant aux races blanches, et il nous dit, non sans force ni sans vraisemblance : « il faudra bien admettre « que ces étranges monuments ont été élevés par des peuplades formées « d'un mélange de races blanches venues du nord-est, et de races jaunes « aborigènes ou venues du nord-ouest, celles-ci établies sur le sol du « Mexique avant l'arrivée des premières, soumises et prêtant leurs bras « à l'édification de ces vastes constructions sous la domination de leurs « nouveaux maîtres. » Bien plus, continuant à appliquer sa théorie, l'auteur remarque qu'il y a, dans les monumentsdu Mexique et du Yu-

catan deux époques, ou deux écoles « qui paraissent l'expression d'art « de deux populations, produits de mélanges de races à doses inégales. « Il y a certainement dans les monuments du Yucatan une influence « de races blanches plus forte que dans ceux de Mitla et de Palenqué. « C'est un fait que nous pensons pouvoir éclaircir aux yeux de nos lec« teurs. »

En effet, la démonstration ressort de l'étude successive des ruines des divers pays que M. Viollet-le-Duc soumet à une intelligente et délicate analyse. A Chichen-Itza, ce sont les sculptures qui le frappent, parce que les traits de la plupart des personnages ne rappellent ni les profils des figures de Palenqué, ni ceux que l'on prête aux races indigènes du Mexique, et que reproduisent les terres cuites recueillies en grand nombre dans ces contrées. Des dessins qui font voir, et le type de ces terres cuites, et des types vivants saisis par la photographie, montrent la race touranienne et finnoise en opposition avec les têtes sculptées sur les murs de Chichen-Itza, qui se rapprochent de la manière la plus sensible des types du nord de l'Europe. A Uxmal, c'est le principe de la construction en bois figurée par la construction en pierre et en mortier qui domine, et que démontrent les dessins et les explications de M. Viollet-le-Duc. Les ruines de Palenqué, nous l'avons déjà dit, ne ressemblent, ni comme plan, ni comme construction, ni comme décoration, à celles de la péninsule de l'Yucatan. Des voûtes en encorbellement sont portées par une succession de grosses piles; ces piles, bâties en blocage, sont revêtues de stucs très-durs et de sculptures autrefois peintes. Quant au personnage du fameux bas-relief *de la Croix*, son front déprimé, ses yeux saillants, son nez busqué, l'intervalle exagéré du menton aux narines, la compression de l'occiput, semblent à l'auteur autant de caractères d'une race étrangère à la race que reproduisent les sculptures du Yucatan. Les proportions du corps humain sont rendues avec plus d'exactitude, mais l'exécution dénote une époque plus avancée et quelque chose qui ressemble plus à une décadence de l'art qu'à son enfance. Mitla présente une beauté d'appareil qui égale l'appareil des civilisations les plus savantes : « Les parements dressés « avec une régularité parfaite, les joints bien coupés, les lits irrépro« chables, les arêtes d'une pureté sans égale indiquent, de la part des « constructeurs, du savoir et une longue expérience. Dans ce monu« ment, les linteaux ne sont plus en bois, mais en grandes pierres, « comme ceux des édifices de l'Égypte et de la Grèce. Le grand appareil « forme une suite d'encadrements alternés, sertissant un appareil très« délié, composé de petites pierres parfaitement taillées et de la dimen-

« sion d'une brique, formant par leur assemblage, des méandres, des « treillis d'un bon goût et tous variés dans leurs combinaisons..... ces « parements masquent un blocage en mortier et en moellons. » Quant aux colonnes et aux linteaux qu'elles supportaient au-dessus des portes, M. Viollet-le-Duc les compare à certains monuments du nord de l'Inde et du Japon.

Il est impossible d'analyser avec détail tous les arguments rassemblés pour justifier une thèse ingénieuse, vraisemblable, qui séduit le lecteur, et qui est présentée avec habileté, avec mesure, avec esprit. Les arguments tirés des traditions mexicaines et des manuscrits publiés, tirés de la théocratie elle-même, qui suppose la domination d'une race supérieure sur une race inférieure, tirés des différences de langage ou des aptitudes pour tel genre d'architecture et de plastique, ou de la religion et de ses rites rapprochés des rites des autres peuples, exigent tous certaines réserves : mais le doute est inhérent à des matières aussi obscures, et M. Viollet-le-Duc ne dissimule lui-même ni ses hésitations ni ses doutes. Il cite les chroniques mexicaines, et sent qu'on ne peut faire sortir encore l'histoire de documents aussi confus; il en profite, du moins, pour préciser ses conclusions archéologiques et leur donner un corps. Je n'oserais le suivre sur un terrain aussi peu sûr; je me contente de citer sa dernière page :

« Pour nous résumer en peu de mots, il y a tout lieu de croire que « l'Amérique centrale, le Mexique et le Yucatan, étaient occupés, quel- « ques siècles avant notre ère, par une race ou un mélange de races par- « ticipant surtout des races jaunes; que ces populations, de mœurs assez « douces, arrivées à un degré de civilisation à laquelle les jaunes sont « particulièrement aptes, tout en pratiquant cependant les sacrifices « humains et des épreuves religieuses cruelles, ce qui n'est pas incom- « patible chez ces peuples avec une organisation très-parfaite, avec le « culte des arts et les habitudes du bien-être; que ces populations, « disons-nous, virent s'implanter au milieu d'elles des tribus d'une race « blanche venue du nord, possédant à un degré beaucoup plus élevé « les aptitudes civilisatrices; que ces nouveaux venus, guerriers, braves, « se seraient bientôt emparés du pouvoir, auraient institué un régime « théocratique, et, avec cette prodigieuse activité qui distingue les races « blanches, auraient fondé quantité de villes, soumis le pays à une sorte « de gouvernement féodal ou plutôt de castes supérieures, et élevé ces « immenses monuments qui nous surprennent aujourd'hui par leur « grandeur et leur caractère étrange.

« Nous rangerions ainsi les édifices de Palenqué dans la série des

« monuments construits par les indigènes, avant la soumission de Xi-« balba (État voisin du Tlapallan), ceux du Yucatan aussitôt après la « domination des Quichés, de la race conquérante et supérieure, et ceux « de Mitla parmi les dérivés de l'influence quichée, postérieurement à « la séparation des tribus réunies à Tulan. Les monuments dont les « restes se voient encore dans l'Amérique centrale, que M. Daly a vi-« sités et dont nous attendons une description, seraient dus au retour « des tribus quichées vers le nord et le nord-est, après la chute de leur « domination sur la péninsule yucatèque, affaiblies qu'elles étaient par « leurs querelles et un soulèvement de l'antique population indigène. »

On voit qu'à l'aide de l'état des monuments, et en s'appuyant sur l'archéologie bien plus que sur l'histoire, M. Viollet-le-Duc arrive à des conclusions assez nettes, qui, quoique présentées avec modération et tact, constituent une véritable théorie. Il s'empresse d'ajouter que ces conclusions ont besoin d'être vérifiées, étendues, rectifiées, par des découvertes nouvelles, et cette réserve fait partie de toute bonne méthode scientifique; mais il n'en a pas moins le mérite d'avoir formulé un système, autour duquel des faits plus nombreux viendront se grouper, qu'ils renverseront peut-être, et qui cependant n'en aura pas moins rendu service à la science, en la tirant des détails et de la confusion où elle se perdait jusqu'ici. Ce qui est précis commande la précision, même à ceux qui réfutent, et une idée générale a ce merveilleux avantage qu'il faut une idée générale meilleure pour l'écarter. M. Viollet-le-Duc a élevé la question, il l'a éclairée, et les érudits qui traiteront désormais cette question devront compter avec lui.

Il est certain que les documents ne sont pas encore assez nombreux, qu'on n'a pas recueilli dans l'Amérique centrale assez de débris du passé. Dans le nord même, dans le Pérou, les investigations archéologiques manquent souvent. L'attention des explorateurs, attirée surtout depuis un siècle par la Grèce, l'Asie, l'Égypte et l'extrême Orient, se portera bientôt vers le nouveau monde, qu'il appartient à l'archéologie de rattacher à l'ancien. Pendant que nos troupes occupent le Mexique, l'occasion se présente d'entreprendre des fouilles d'autant plus nécessaires que la végétation luxuriante de ces climats envahit rapidement les ruines et les recouvre. Dans tous les pays qui ont un passé, le sol cache la plus grande partie des richesses qui servent à refaire l'histoire. Les monuments écroulés, les caveaux, les tombeaux, les enceintes fortifiées où se sont livrées des batailles, les temples et leurs souterrains, voilà ce qu'on ne peut pénétrer qu'à force de bras et d'argent. La France a l'habitude d'envoyer à la suite de ses expéditions mi-

litaires des expéditions plus pacifiques, dont les conquêtes sont plus durables; ce qu'elle a fait en Morée, en Égypte, en Syrie, en Algérie, elle va l'entreprendre au Mexique.

Je comparais récemment aux photographies de M. Charnay les dessins de M. de Waldeck. On sait que M. de Waldeck, il y a déjà bien des années, a exploré le Mexique, qu'il y a dessiné avec soin la plupart de ses ruines, surtout celles de Palenqué, et que ses dessins ont été acquis par le gouvernement français en 1860. Ces dessins, qui vont être publiés, et qui ont été déclarés d'une fidélité scrupuleuse par une commission composée de personnes qui connaissent le Mexique, notamment par MM. Daly, Augrand, de Saint-Priest, l'abbé Brasseur de Bourbourg, nous montrent combien les progrès du temps et de la végétation sont rapides, comment les arbres, les lianes, les racines, se multiplient autour des monuments, les escaladent, les cachent, les font éclater et les renversent. Il faut donc se hâter, car la nature, dans certains pays, se hâte de reconquérir ses droits et de faire disparaître les œuvres des hommes.

A ces efforts de l'art et de l'archéologie, il faudrait que la philologie joignît les siens. Ces hiéroglyphes gravés sur les monuments, ils sont un témoignage, une inscription officielle, une date peut-être, quoique les inscriptions de certaines races offrent plus d'emphase que de clarté, plus de formules religieuses que de faits historiques. Il importe qu'on en trouve la clef; M. Aubin, du moins, qui a déjà tant étudié ces matières, qui a publié un savant mémoire *sur la Peinture didactique* et *l'Écriture figurative des anciens Mexicains*, devrait donner au monde savant le résultat de ses persévérants travaux. S'il n'a pas encore une solution complète, il aiderait les autres à s'avancer dans la voie qu'il a parcourue : en général, une découverte aussi compliquée se fait peu à peu et par le concours d'intelligences diverses, qui s'excitent par l'émulation. M. Aubin mériterait bien de la science, s'il joignait ses propres manuscrits à la publication des dessins de M. de Waldeck, qui va commencer, et que M. Aubin et M. l'abbé Brasseur de Bourbourg sont appelés à compléter.

BEULÉ.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Hase, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'un des auteurs du Journal des Savants, est mort à Paris, le 21 mars 1864.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. le vice-amiral du Petit-Thouars, membre de l'Académie des sciences, est mort à Paris, le 16 mars 1864.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Alaux, membre de l'Académie des beaux-arts, est mort à Paris, le 2 mars 1864.

M. Hippolyte Flandrin, membre de la même académie, est mort à Rome le 21 mars.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle, par Ph. Damiron, membre de l'Institut, tome III, précédé d'une introduction, par Ch. Gouraud; Paris, Ladrange, éditeur, 1864, in-8°, XXXVI-431 pages. — Ce volume contient trois mé-

moires sur Maupertuis, Dumarsais et Condillac; avec les précédents il complète les travaux de M. Damiron sur l'histoire de la philosophie, qu'il aura retracée presque tout entière depuis Descartes jusqu'à nos jours. On y retrouvera les qualités ordinaires de son talent : simplicité, délicatesse, bienveillance et justice. S'il combat des doctrines qui lui semblent erronées ou dangereuses, c'est toujours avec une impartiale modération. Défenseur constant de la vérité, il sait la défendre avec douceur en même temps qu'avec énergie. Il y donne même beaucoup d'attrait en unissant par un mélange heureux les agréments de la biographie aux sévérités de l'analyse philosophique; et ces trois mémoires se lisent avec un charme qu'on n'attendait pas en si grave matière. La piété d'un élève et d'un ami, aidée de celle de la famille, a bien fait de publier cette œuvre posthume, qui ne peut qu'ajouter encore à l'estime et à la singulière vénération dont le nom de l'auteur restera entouré. M. Ch. Gouraud en expose de nouveau et en fort bons termes les motifs si légitimes dans une introduction excellente. On a reproduit à la fin du volume deux savants Rapports faits par M. Damiron à l'Académie des sciences morales et politiques en 1837 et en 1860, l'un sur l'*Organon* d'Aristote, et l'autre sur la Philosophie de Leibnitz.

La France sous Louis XV (1715-1774), par M. Alph. Jobez, ancien représentant, tome I, Introduction : Règne de Louis XIV; la Régence. Paris, Didier et Cie, éditeurs, 1864, in-8°, vi-571 p. — Ce premier volume sera suivi de cinq autres qui raconteront le règne de Louis XV, et qui sont déjà tout prêts à paraître. Ce grand travail est le fruit de vingt années de recherches assidues, et l'auteur s'est appuyé d'une foule de documents inédits, sans oublier aucun de ceux qui sont déjà connus. Il a dû retracer d'abord sommairement le règne de Louis XIV pour faire mieux comprendre celui de son successeur. Il est, en général, peu favorable au grand roi; mais il reste toujours impartial envers lui, et, tout en exposant ses fautes, il ne dissimule point ses qualités. M. Alph. Jobez ne va point, dans ce premier volume, au delà de la seconde année de la Régence. Le règne proprement dit de Louis XV ne commencera que dans le volume suivant, qui ne se fera pas attendre, selon la promesse de l'auteur. Si cette publication est accueillie du public comme on peut l'espérer, M. Alph. Jobez se propose de la poursuivre, et il donnerait le règne de Louis XVI jusqu'en 1789 après celui de Louis XV.

TABLE.

	Pages.
Première entrevue de Richelieu et de Mazarin. (1er article de M. Cousin.)......	137
Projet d'expédition d'Égypte proposé, en 1672, par Leibnitz à Louis XIV, d'après les documents publiés par M. Foucher de Careil. (Article de M. Mignet.).....	153
De l'état actuel de la philosophie hindoue. (1er article de M. Barthélemy Saint-Hilaire.)........	173
Cités et ruines américaines. (Article de M. Beulé.)........	188
Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux........	199

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

AVRIL 1864.

Première entrevue de Richelieu et de Mazarin à Lyon, le 29 janvier 1630, d'après des documents inédits.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Arrivé à Mantoue, le 16 septembre 1629, et admis auprès du duc, Mazarin employa tout ce qu'il avait de persuasive éloquence à lui faire comprendre qu'il était de son intérêt de s'exécuter de bonne grâce, de recevoir en ses États l'armée impériale, à laquelle il ne pouvait pas résister, par là d'apaiser les ressentiments de l'Empereur et d'amener des négociations qui, selon toute vraisemblance, maintiendraient la couronne sur sa tête. Charles de Gonzague se montra résigné à embrasser le parti qu'on lui proposait, mais il allégua qu'il n'était pas maître de sa conduite [2], et ne pouvait prendre une résolution si grave sans avoir au moins demandé l'avis de ses deux alliés, la république de Venise et le roi de France. Et, pour témoigner de sa sincérité, il envoya sur-le-champ un courrier à Venise et un autre à Turin au maréchal de Créqui.

Le lendemain, on apprit que le courrier parti pour Venise avait été assassiné sur les confins du Mantouan et du territoire vénitien avec des

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de mars, p. 137. — [2] Première dépêche du 23 septembre au cardinal Barberini : «Non essendo assoluto padrone «della sua volontà, mentre che deve conformarla con quella de' collegati.»

circonstances atroces, et il ne manqua pas de gens pour imputer ce crime au duc de Guastalla, compétiteur de Charles de Gonzague et intéressé à empêcher tout arrangement favorable à son rival[1]. Il fallut envoyer un autre courrier. Les Vénitiens, surpris et embarrassés, répondirent qu'une telle affaire voulait être délibérée en sénat, admettant toutefois que le duc de Mantoue pouvait déférer au conseil qu'on lui donnait, mais en une certaine mesure et avec de grandes précautions; et, quelques jours après, toutes réflexions faites, ils déclarèrent retirer leur première opinion et s'en remettre à la décision du roi de France[2].

Mazarin ne pouvait guère s'étonner de ces dispositions de la République, en se rappelant les récents entretiens où Gonzalès de Cordova s'était si fort emporté contre Venise, l'accusant d'avoir toujours été l'ennemie de l'Autriche et la menaçant d'une invasion du duc de Friedland, qui pourrait bien lui enlever Vérone et la ligne de l'Adige, et la refouler dans ses lagunes. Venise, en effet, depuis près d'un demi-siècle, luttait courageusement pour l'indépendance de l'Italie, à laquelle elle sentait bien que la sienne était attachée. Elle ne s'était pas fait illusion sur les desseins de l'Autriche. Elle l'avait vue prendre tous les masques, et le plus en faveur alors, celui du zèle religieux, pour arracher la Valteline aux Grisons et s'emparer d'un passage qui assurait sa domination en Allemagne à la fois et en Italie. Il y avait à peine douze ans qu'une flotte espagnole, partie de Naples, avait pénétré jusqu'en face de son beau golfe, en soulevant contre elle les petites marines de la Dalmatie et de l'Illyrie, et les Uscoques même, ces pirates de l'Adriatique. Venise connaissait donc la haine de l'Autriche, et elle la lui rendait avec usure. Trop éclairée pour ne pas voir que la France seule était capable de tenir tête aux successeurs de Charles-Quint et de Philippe II, tout en cultivant l'alliance de l'Angleterre, elle recherchait surtout l'alliance française : elle avait fait hautement cause commune avec Henri IV; elle avait donné la main à Luynes, et avait foi en Richelieu, dans lequel elle pressentait un digne héritier de la politique du grand roi. Persuadée que l'Autriche, une fois libre et n'ayant plus à compter avec la France, s'en prendrait à elle et lui ferait courir au moins de très-grands dangers; désespérant aussi d'une paix générale, sincère et durable, qui pût la mettre à l'abri, elle animait la France contre l'Au-

[1] Dépêche du 20 septembre à Spinola, et première et deuxième dépêche du 23 septembre au cardinal Barberini. — [2] Dépêches des 23 et 27 septembre au cardinal Barberini.



triche, la poussait à une rupture ouverte et s'y engageait elle-même sans grande crainte, ayant avec elle la redoutable épée qui venait d'abattre au dedans l'insurrection protestante, et, au delà des Alpes, d'imposer le traité de Suse à la Savoie et à l'Espagne. Venise avait signé avec empressement ce traité, et elle en réclamait l'exécution. Telle était sa défiance opiniâtre envers tout ce qui venait de l'Autriche, que le résident vénitien à Mantoue disait à Mazarin qu'à ses yeux la véritable pensée des Espagnols, en l'envoyant solliciter le duc de Mantoue de prendre un semblable parti sans la participation de la France, c'était de brouiller le duc avec la France, de rompre ou d'affaiblir la ligue conclue à Suse, et de refroidir Louis XIII en lui montrant ses alliés d'Italie, et particulièrement celui qui lui devait son salut et son trône, prêts à l'abandonner, par peur de l'Autriche, à la première lueur d'espérance que celle-ci leur donnait [1]. Et sa conclusion était qu'il fallait rester unis, courir la même fortune et se préparer à la guerre.

C'était là aussi le secret instinct, l'inclination du duc de Mantoue, et il était bien plus tenté d'écouter le résident de Venise que son principal ministre, le prudent et judicieux marquis Alexandre Striggi [2].

Charles de Gonzague, duc de Nevers, n'était ni un capitaine ni un politique, mais il était loyal et brave, et il y avait en lui un fonds d'esprit un peu chimérique, qui, joint à son courage, le portait aux aventures. Son alliance avec les Guise (il avait épousé la sœur du dernier duc de Mayenne, tué au siége de Montauban) n'était pas faite pour refroidir son ardeur naturelle, et il avait pris part, avec son beau-frère, en 1616 et 1617, à la révolte des Grands contre le maréchal d'Ancre. Une piété ardente lui avait suggéré l'idée d'une croisade contre les

[1] Dépêche du 23 septembre : « Sapendo i Venitiani quanto sii la casa d' Austria « irritata contro di loro, e conoscendo che abbandonati dal re di Francia potrebbero « correre gran rischio... e questi signori non vedendo incaminata una pace univer- « sale, non vogliono permettere che il Duca in nessun modo habbia attacco di acco- « modarsi, accio corra la medesima fortuna e tanto più resti impegnata S. M. Chris- « tianissima a porger gli presto qualificati soccorsi. Di più, e questo me lo ha detto « alla libera il residente Veneto, la Republica si fida tanto poco de' Spagnuoli che « tutte queste negoziationi le stima artifizii per mostrare al mondo desiderio di pace, « et acquistare senza fatica il più che possono per procacciarsi il resto con la forza, « e che essendo stati ponderati i mali effetti che possono seguire dall' ammettere « partiti senza participazione del Christianissimo, hanno trovato che ciò possi pro- « curarsi da Spagnuoli per procurar disunione nella lega e causare nel re di Francia « qualche fredezza, mentre vedesse che li suoi collegati d' Italia per tema dell' armi « austriache havessero risoluto di concedergli degli avantaggi. » — [2] Deuxième dépêche du 23 septembre : « Lo Striggio havrebbe voluto che si fosse ammesso in « qualche parte il partito dello Spinola proposto da me. »

Turcs, et il avait fondé à cet effet un ordre de chevalerie, que le Pape avait béni, mais qui, en France, n'avait pas été à l'abri de quelque ridicule. Dès que l'espérance d'une couronnne s'était présentée, il l'avait embrassée avec joie, et, guidé par Richelieu, il avait quitté son opulente et heureuse situation en France pour venir en Italie se jeter avec ses deux fils, le duc de Rethel et le duc de Mayenne, dans la carrière d'ambition, de gloire et de périls, qui s'ouvrait devant lui. Il s'était soumis sans murmure à tous les actes de soumission qui avaient paru nécessaires envers l'Autriche pour en obtenir l'investiture de ses États; mais, voyant que toutes ses condescendances ne lui profitaient guère, il commençait à se lasser de ce rôle de vassal qu'on lui imposait au nom d'une vieille domination qui tombait en ruine de toutes parts; et, sans contester la suzeraincté de l'Empire, il protestait qu'étant l'héritier légitime de Vincent II, il aimait mieux perdre la vie que de renoncer à ses justes droits[1]. Il n'avait aucune confiance dans la sincérité de l'Espagne et de la Savoie; et, pendant que Spinola lui faisait les propositions si bienveillantes en apparence apportées par Mazarin, il savait ou croyait savoir que Spinola, en passant à Gênes, avait apaisé les vieilles querelles de cette république et du Piémont et avait ménagé une étroite alliance entre Gênes, le Piémont et l'Espagne[2]; et Charles de Gonzague était convaincu que cette alliance était dirigée contre lui; car évidemment les prétentions du duc de Savoie et de l'Espagne sur le Montferrat avaient été la vraie et unique cause de la guerre terminée à Suse, et ce devait être le même motif qui portait ces mêmes puissances à renouveler la guerre en la colorant de prétextes mensongers. Sa loyauté s'indignait des intrigues et des artifices du duc de Savoie, et, avec sa bonne conscience, se sentant approuvé par le Pape et soutenu par Venise et par la France, il ne doutait pas du succès de ses armes. Il énumérait avec complaisance à Mazarin les ressources dont il disposait[3]. Selon lui, il y avait dans le Mantouan des forteresses capables d'arrêter six mois l'armée espagnole, tandis que Mazarin s'était assuré qu'à part Mantoue

[1] Première dépêche du 23 septembre : «... (Che) havrebbe dal canto suo pro-«curata la pace, facendo tutti quelli atti d' umiliatione che pretende la casa d' Aus-«tria, concedendoli tutto quello dal quale ella può acquistare riputatione, prescin-«dendo però dall' essentiale che sono i suoi stati, dei quali havendolo Iddio fatto «signore, voleva perdere la vita prima che abbandonarli.» — [2] *Ibid.* «Il marchese «Striggio mi ha conferito di haver questa mattina havuto avviso di Genova, da «persona che è venuta a posta, che si sii fatta una strettissima lega tra quella re-«publica e il duca di Savoia e Spagnuoli, promossa e conclusa dal marchese Spi-«nola con molti nodi, se bene non sapeva a pieno la forma di essa.» — [3] Deuxième dépêche du 23 septembre.

il n'y en avait pas une seule qui pût tenir quinze jours. Le duc lui disait qu'il aurait bientôt seize mille soldats, et il n'en avait pas trois mille effectifs. Pas un sou dans les caisses de l'État; aucun crédit; on en était réduit à battre incessamment monnaie pour suffire aux dépenses courantes. On comptait beaucoup sur Venise qui, sans doute, avait des troupes assez nombreuses, mais un vaste territoire à garder, et ne pourrait guère envoyer de ce côté plus de six mille hommes. A entendre le duc, la France avait une armée de cinquante-cinq mille hommes de pied et de onze mille chevaux, et le maréchal de Créqui, à Turin, écrivait qu'il était à la tête de trente-cinq mille hommes d'infanterie et de trois mille cavaliers prêts à entrer en Italie. L'imagination de Charles de Gonzague lui représentait[1] la Flandre perdue pour l'Espagne, l'Allemagne soulevée, le Turc menaçant la Hongrie, le Danemark s'unissant à l'Angleterre et à la Suède pour attaquer l'Empire, la Saxe couvrant Magdebourg, qui arrêtait Wallstein depuis six mois, et la Suisse en armes se levant pour fermer le passage aux Impériaux. Il voyait déjà l'armée impériale coupée et détruite, et l'armée espagnole était trop peu nombreuse pour l'inquiéter. A ces tableaux, fondés sur des nouvelles plus ou moins exactes, Mazarin opposait quelques traits de vérité avec des ménagements infinis, et il ne put s'empêcher, tout en faisant au duc des compliments sur sa valeur, de le supplier de ne se pas trop exagérer ses propres forces et la faiblesse de ses ennemis, de pareilles illusions n'étant pas faites pour lui inspirer le goût de la paix et le portant plutôt à la guerre, dont les chances sont toujours très-incertaines. Charles de Gonzague lui répondit, en vrai paladin et presque en croisé, qu'en tout cas il mettait sa confiance en Dieu et dans la justice de sa cause[2].

Voyant donc tous ses efforts inutiles, Mazarin quitta Mantoue[3], le 23 septembre, emportant ce dernier mot du duc que, d'accord avec Venise, il avait demandé conseil à la France, sans laquelle il ne croyait

[1] Deuxième dépêche du 23 septembre. — [2] *Ibid.* « Et assicuro V. S. Illustr. che « reiteramente me le ha dette (queste cose), et più presto lascio qualche particola- « rità che ne aggiungo; tanto che con destrezza non ho potuto far di meno di dirli « che S. Alt. confidata nel proprio valore poteva prometersi ogni gloria, ma che la « supplicavo a non ingannarsi, facendo maggior fundamento di quello si dovesse, « nelle proprie forze... A che mi rispose che... in ogni cosa sperava in Dio e nella « giustizia della sua causa. » — [3] *Ibid.* « Partiro dunque questa sera, doppo esser mi « trattenuto quà sette giorni, senza conclusione alcuna, e so in mia coscienza che « tanto con Sua Altezza quanto con il residente Veneto che ha grande autorità e con « altri ministri non ho lassato di parlare con quella vivezza che il mio poco talento « mi ha somministrata, non essendo tenuto a più. »

pas pouvoir prendre un parti; que le courrier adressé au maréchal de Créqui avait été envoyé directement à Paris, et qu'il attendait la réponse du gouvernement français. En sorte que, pour Mazarin, le résultat le plus net de cette course avait été de lui faire bien connaître un des côtés importants de la situation, l'un des principaux acteurs du drame qui allait se jouer, le duc de Mantoue, son caractère, ses ressources, ses intentions et surtout celles de la république de Venise.

A son retour à Milan, Mazarin se garda bien de refroidir les bonnes dispositions de Spinola en lui disant tout ce qu'il avait vu, entendu ou deviné à Mantoue, et il lui représenta sous le jour le plus favorable la conduite de Charles de Gonzague. Dans les liens de l'étroite alliance qui unissait le duc à la France, malgré tout son désir de montrer sa déférence à l'Empereur et à l'illustre général, il ne pouvait prendre sur lui de recevoir les troupes du comte de Collalto sans avoir l'avis du roi, son protecteur, et il pouvait encore bien moins s'engager à faire quitter aux Français les divers postes qu'ils occupaient dans le Montferrat pour les concentrer sur un seul point, comme Spinola en avait fait la proposition, sans le concours du maréchal de Créqui, qui ne reconnaissait pas d'autre autorité que celle de son roi. Et, sur ces solides motifs, Mazarin demanda qu'il fût sursis pendant dix jours à l'entrée des troupes impériales dans le Mantouan, un aussi grand bien que la paix ne pouvant pas raisonnablement être mis en péril pour quelques jours de plus ou de moins [1].

Il avait trouvé à Milan des lettres de Rome un peu arriérées, qui, toutes, lui confirmaient l'intention bien arrêtée du Saint-Père d'envoyer dans le nord de l'Italie la grande ambassade dont il avait conçu l'idée aux premières menaces d'une nouvelle guerre; mais auparavant on voulait savoir les sentiments du nouveau capitaine général qui remplaçait Gonzalès de Cordova, ceux du représentant de l'Empereur, le comte de Collalto, et ceux aussi du duc de Mantoue et du duc de Savoie. C'était là le soin que l'on confiait à sa pénétration bien connue; en conséquence, on lui adressait tous les pouvoirs nécessaires, des lettres de crédit du cardinal secrétaire d'État, et même des brefs du Pape, avec l'ordre de se rendre le plus tôt possible auprès du duc de Savoie, qui affectait un grand dévouement au Saint-Siége et un vif désir de la paix. Les lettres du ministre et les brefs du Pape [2] étaient conçus en

[1] Dépêche du 27 septembre. — [2] Archives des Affaires étrangères, Rome, 1629, fol. 181, lettre du cardinal François Barberini, du 15 septembre, à l'évêque de Plaisance, personnage considérable, un des agents les plus intelligents et les plus dévoués du Saint-Siége dans le nord de l'Italie, lui disant que le but de toutes les

termes flatteurs pour le jeune diplomate, et il aurait fort bien pu prendre le titre de commissaire du Saint-Siége pour la paix de l'Italie; c'était là, du moins, le titre qui exprimait le mieux les fonctions dont il était chargé. Il avait devancé les tardives commissions qui lui étaient données auprès de Spinola et du duc de Mantoue, et il n'eut plus qu'à remettre à Collalto le bref de Sa Sainteté. L'altier général en fut si touché, qu'il promit à Mazarin de concourir à la paix, pourvu que la dignité de l'Autriche demeurât entière; il alla même jusqu'à lui dire que l'Empereur, son maître, serait plus satisfait de la nouvelle d'une paix honorable que de celle d'une bataille gagnée[1]. Les hostilités, si menaçantes quelques jours auparavant, étant ainsi suspendues, Mazarin se rendit en toute hâte à Turin pour exprimer au duc de Savoie la confiance que mettait en lui le Saint-Père et lui faire part de la mesure conciliatrice imaginée par Spinola.

Mazarin resta moins de temps encore à Turin qu'à Mantoue: cinq jours seulement; car, parti de Milan le 27 septembre au soir, il y était revenu le 8 octobre[2], et ce jour même il rendait compte au cardinal Barberini de la façon dont il avait rempli ses ordres. Il avait accoutumé le ministre à une activité étonnante; cette fois il se surpassa lui-même, et on a peine à concevoir qu'en si peu temps il ait pu voir et faire tant de choses. Mais, malgré toute sa sagacité, il ne pouvait atteindre d'un premier coup d'œil jusqu'au fond des âmes; les desseins compliqués de Charles-Emmanuel n'étaient pas aussi faciles à surprendre que les pensées du sincère et un peu léger Charles de Gonzague, et Mazarin ne les pénétra qu'un peu plus tard.

Le duc de Savoie, né en 1562, était vieux; mais l'âge n'avait ni refroidi son ambition ni abattu son énergie, et il s'appuyait sur trois fils, assurément inférieurs à leur père, mais très-capables de le seconder: Victor-Amédée, héritier présomptif de la couronne, qu'on appelait le prince de Piémont, le prince Maurice, ecclésiastique et cardinal, et le

démarches de la cour de Rome est la paix; qu'ainsi il faut savoir avant tout les dispositions de Spinola, du duc de Mantoue et du duc de Savoie, et qu'il doit avoir pleine confiance dans Mazarin, auquel il envoie le double de cette dépêche. — Archives des Affaires étrangères, ROME, 1629, même jour, fol. 184 et 185, lettres qui accréditent Mazarin auprès de Spinola et du duc de Savoie, et fol. 200, deux brefs latins du Pape l'accréditant aussi auprès du duc de Mantoue et du comte de Collalto, datés du 22 septembre. — [1] Dépêche du 27 septembre: « Mi ha detto che « maggior gusto riceverà Sua Maestà Cesarea intendendo essersi conclusa la pace, « mentre sapesse che il suo esercito havesse vinta una battaglia. » — [2] Dépêche du 27 septembre: « Questa sera parto per Torino. » Dépêche du 8 octobre: « Per cinque « giorni, che mi trattenni in quella corte. »

prince Thomas de Savoie-Carignan. Tous trois étaient couverts des bienfaits de la France. Le prince Thomas avait épousé, avec une dot considérable et une forte pension française, une fille du comte de Soissons; le cardinal de Savoie était protecteur de France à Rome, charge qui lui valait par an 40,000 écus d'or[1], et Victor-Amédée était depuis dix ans le beau-frère de Louis XIII, qualité qui fut plus d'une fois le salut de ses États. Cependant ils n'aimaient pas la France, et il faut avouer qu'ils ne s'aimaient guère davantage entre eux, les deux cadets devant un jour tirer l'épée et s'unir à l'Espagne contre leur aîné, ou du moins contre sa veuve et ses enfants. La princesse de Piémont, Chrestienne de France, qui, grâce aux leçons de l'expérience et du malheur, devait plus tard montrer autant de prudence que de courage et jouer un assez grand rôle, n'était encore qu'une jeune femme occupée de ses plaisirs, qui n'était pas au mieux avec son mari, et laissait trop paraître ses sentiments français pour n'être pas en butte à la malveillance de sa nouvelle famille. C'était elle qui tenait cette petite cour de Savoie, qui, par ses intrigues galantes et politiques et par la langue qu'on y parlait, était comme un diminutif de la cour de France. Mazarin ne pouvait y arriver dans des circonstances plus favorables. Il trouvait Charles-Emmanuel et son fils aîné, Victor-Amédée, dans un de ces moments de péril extrême qui, sans faire fléchir leur indomptable ambition, leur imposait une modération apparente. Le vieux duc s'était en quelque sorte pris lui-même au piége de sa déloyauté; en voulant tromper tout le monde, il s'était trompé lui-même, et il était fort embarrassé entre ses secrets alliés du jour, l'Empire et l'Espagne, et son public allié de la veille, le redouté négociateur du traité de Suse. Charles-Emmanuel était bien résolu dans son cœur à ne pas exécuter ce traité solennel, qu'il avait signé avec tant d'empressement; mais il se gardait bien de le dire tout haut, et il travaillait dans l'ombre contre la France avec toute l'ardeur d'une haine mal étouffée et tous les ménagements de la crainte. Sa diplomatie, qu'il avait façonnée à son image, ses agents favoris, le comte Louis d'Aglié, le marquis de Versoix, ses quatre évangélistes, comme les appelait Richelieu[2], et à leur tête l'intrigant abbé Scaglia, le frère remuant et artificieux de l'honnête et modéré comte de Verrue, tous, à Milan, à Rome, à Vienne, à Madrid[3], protestaient du dévouement de

[1] Deuxième dépêche du 6 mai 1630. « La detta protezione frà una cosa e un' altra « li vale da 40 m. scudi d'oro. » — [2] Les abbés Gaetano, La Torre, l'évêque de Vintimille, Scaglia. — [3] On possède, aux archives des Affaires étrangères, Turin, un volume à part, hors série, contenant une copie de lettres italiennes des ducs de Savoie, Charles-Emmanuel et Victor-Amédée, depuis la fin de 1629 jusqu'à la fin

leur maître à la maison d'Autriche, et soufflaient incessamment la défiance et la jalousie contre ce qu'ils appelaient l'ambition française, tandis que le président de Monfalcon, à Paris, tâchait d'adoucir et d'amuser Richelieu. Il était donc dans la situation et dans le génie du duc de Savoie de ralentir, autant qu'il était en lui, les événements qui se précipitaient, et, en attendant des temps meilleurs, il s'accommodait fort bien de l'armistice que poursuivait le Saint-Siége aux conditions proposées par Spinola, car cet armistice, sans l'enchaîner ni faire obstacle aux chances qu'il se réservait dans l'avenir, le délivrait du danger présent : l'irruption des Français dans ses États. Mazarin, annoncé comme un zélé partisan d'un arrangement pacifique et comme un négociateur habile, investi de toute la confiance de son gouvernement et porteur de lettres du cardinal Barberini et même d'un bref du Pape pour le duc de Savoie, ne pouvait manquer de recevoir à Turin l'accueil le plus empressé.

Une circonstance heureuse contribua encore à rehausser Mazarin et à en faire un plus important personnage. Le nonce apostolique à Turin avait trop peu caché ses sentiments en faveur de l'Autriche et de Sa Majesté Catholique, et, à tort ou à raison, était trop suspect au parti français et vénitien pour pouvoir intervenir utilement, et lui-même avait été d'avis qu'au moins dans ces commencements Mazarin, qui n'était pas ecclésiastique et n'était encore d'aucun parti, devait négocier seul avec les princes de Savoie et avec les ministres de Venise et de France [1]. Forcé de paraître seul sur la scène, Mazarin y fit très-bonne figure, et c'est de là que datent ses relations intimes avec la maison de Savoie, surtout avec Victor-Amédée, auquel il inspira d'abord un goût et une confiance qui s'accrurent avec le temps, au grand profit de ce prince, de sa couronne et de son pays.

Mazarin eut plusieurs entretiens particuliers avec le duc de Savoie, le prince de Piémont, l'ambassadeur de France, Marini, le maréchal de Créqui, le résident de Venise. Invité à une soirée de la cour, il y vit pour la première fois l'aimable Chrestienne de France. Jeune et beau, portant encore l'habit militaire si honoré en Piémont, circonspect et ouvert, modeste et hardi, cachant sa pensée et prodiguant les paroles, il eut partout d'assez grands succès. Il fut frappé de la capacité du vieux duc; il retrouva la politique vénitienne telle qu'il l'avait déjà entrevue

de 1635. Nous ferons bientôt usage de ces lettres authentiques. — [1] Dépêche du 8 octobre : « Parve al detto Monsignore che io le prime volte negotiassi solo tanto « con quelle Altezze che con il marescial di Chrichi et altri ministri. »

à Mantoue; il rencontra dans le maréchal de Créqui le vrai représentant des qualités et des défauts de sa nation, surtout de l'aristocratie, qui marchait alors à sa tête. L'attente inquiète qu'excitait partout la France la lui rendait en quelque sorte présente; dans toutes les bouches il entendait retentir le nom de celui qui était la France aux yeux du monde; on lui en faisait des portraits assez peu flattés, et des salons du palais de Turin il put apercevoir l'ombre menaçante de Richelieu.

Mazarin a raconté son séjour à Turin dans une longue dépêche, adressée à son ministre, le cardinal François Barberini, et toute pleine des impressions qu'il avait reçues. Il nous semble que des extraits abrégés, mais fidèles, de cette dépêche, vaudront mieux pour le lecteur qu'un récit de seconde main, et qu'on y verra, peint par lui-même, pour ainsi dire, le grand diplomate à son début, d'une activité et d'une puissance de travail vraiment extraordinaires, d'une curiosité sans bornes, passionné pour les détails et s'y complaisant, sans jamais perdre de vue le but qu'il poursuit, et montrant déjà cette intelligence des affaires qui, pour monter au premier rang et étonner l'Europe, n'a besoin que de l'expérience, du temps et des circonstances. Laissons-le donc s'expliquer lui-même dans ce style limpide et coulant, ne visant point à l'effet littéraire, comme celui de Bentivoglio, souvent même assez peu châtié, en un mot un style d'affaires, si on peut parler ainsi, qui cherche seulement à se faire bien comprendre, mais en même temps spirituel, intéressant, animé jusque dans ses longueurs et toujours distingué dans sa parfaite simplicité.

Dès son arrivée, Mazarin eut avec le duc de Savoie une entrevue qu'il raconte en ces termes au cardinal secrétaire d'État :

« [1] Ayant fait savoir à Son Altesse que j'étais venu ici par ordre de « Sa Sainteté pour lui remettre un bref du Pape et des lettres de Votre « Seigneurie Illustrissime [2], dès qu'il en fut informé, le duc envoya un « de ses chambellans, le comte de Cumiane, maître des cérémonies, « me prendre à mon hôtel dans une voiture de la cour pour me con- « duire à l'audience. Je présentai le bref et les lettres, et Son Altesse « ayant fait retirer tout le monde, je pus m'acquitter de mon office. « J'exposai le plus brièvement que je pus que Sa Sainteté, tout en dé- « plorant l'état des affaires, ne voulait pourtant pas désespérer de la paix, « qu'elle était décidée à y travailler de toutes ses forces, et que, sachant

[1] Dépêche du 8 octobre. — [2] Disons une fois pour toutes que tel est le titre qui se donnait encore à tous les cardinaux italiens ou étrangers, la bulle d'Urbain VIII, qui prescrit à tout le monde, excepté aux têtes couronnées, de leur donner le titre d'*Éminence*, n'étant intervenue qu'un an après, le 10 juin 1630.

« quel appui elle trouverait dans un prince dont l'autorité égalait les « bonnes intentions, elle m'envoyait le solliciter, comme prince italien, « de concourir au rétablissement de la tranquillité de l'Italie, ayant lui- « même ressenti dans ses propres États les malheurs de la guerre, d'où « Son Altesse avait su tirer une gloire immortelle. J'ajoutai qu'aussitôt « que Sa Sainteté apprendrait l'arrivée des ministres des diverses puis- « sances intéressées avec de pleins pouvoirs pour traiter, elle s'empres- « serait d'envoyer à ce congrès un cardinal pour y représenter sa mé- « diation paternelle. Le duc m'exprima sa joie d'un telle résolution, et « me dit que l'envoi d'un cardinal assurerait au Saint-Siége tout l'hon- « neur de la paix, si elle avait lieu, et y contribuerait puissamment. L'Es- « pagne a son plénipotentiaire dans le marquis Spinola; mais on ne « peut pas commencer avant que l'Empire et la France n'aient désigné « les leurs. Il en a vivement pressé le Roi Très-Chrétien; il n'a pas en- « core reçu sa réponse; mais, ayant envoyé à Vienne à cet effet son se- « crétaire Binelli, il lui a été répondu que le comte de Collalto avait « des pouvoirs suffisants; et, si le comte le nie, c'est qu'avant d'entrer en « négociation il veut faire quelque chose qui donne du relief aux armes « impériales et à lui-même; assertion, dit Mazarin, qui peut être vraie, « mais ne s'accorde pas avec ce que le marquis Spinola m'a toujours « affirmé. Bien des lieux peuvent convenir à ce congrès; mais il n'est « pas nécessaire d'en avoir un seul, et toujours le même. Les plénipo- « tentiaires de l'Empire et de l'Espagne n'éprouveraient aucune répu- « gnance à se rendre en quelque ville sur les confins du Milanais et du « Piémont, telle que Novare; le duc de Gonzague pourrait venir à Casal, « et le plénipotentiaire français à Vercelli ou à Asti; on s'assemblerait « tour à tour dans quelqu'un de ces lieux, sans avoir une résidence fixe[1]. « Le choix du cardinal chargé de la médiation du Saint-Père est la grande « affaire; il faudrait qu'il pût avoir la confiance de toutes les parties, et, « aux yeux du duc, personne ne conviendrait mieux que le cardinal An- « toine, neveu de Sa Sainteté. Je crus devoir dire à Son Altesse que je « pouvais lui annoncer la résolution du Pape d'envoyer un cardinal, mais « que j'ignorais de qui le Saint-Père ferait choix, et que le cardinal An- « toine serait bien reconnaissant de l'honneur que lui faisait Son Altesse. « Le duc, reprenant la parole, me dit que le point essentiel en ce mo- « ment était d'empêcher la rupture et le commencement des hosti- « lités, et qu'un tel malheur était à craindre à chaque instant, l'armée « impériale et l'armée catholique étant toutes prêtes à entrer dans le

[1] Dépêche du 8 octobre : « Si sarebbe potuto negoziare in circolo senza sedere. »

« Mantouan et le Montferrat. Il a supplié le marquis Spinola de re-« tarder l'entrée des troupes jusqu'à ce qu'on ait la réponse du roi de « France; mais, s'il était impossible d'obtenir ce retard, il serait bien né-« cessaire que l'ambassadeur de France à Turin, M. Marini, ou le ma-« réchal de Créqui, commandant en chef des troupes françaises en « Italie, prissent sur eux de conseiller au duc de Gonzague de ne pas « résister à l'Empereur, dans son intérêt même, et que c'était là ce que « je devais m'efforcer de persuader à M. Marini et au maréchal. Le duc « eut la bonté d'ajouter que je ferais bien de m'entretenir avec son fils, « le prince de Piémont, de la manière dont je devais m'y prendre pour « négocier utilement avec ces deux personnages, parce qu'il les con-« naissait bien, étant tous les jours avec eux; mais lui-même il pouvait « déjà m'avertir que le meilleur moyen de gagner le cœur du maréchal « de Créqui était de s'adresser à son amour-propre, de lui bien montrer « que la gloire qu'il s'était faite sur les champs de bataille n'était point su-« périeure à celle qu'il pouvait acquérir en donnant la paix à l'Italie, et « que cette gloire devait d'autant plus le toucher, qu'elle était d'accord « avec le service de son roi et avec ses intentions connues; car tout le « monde veut la paix, et il n'y a de difficulté que sur la forme et sur la « façon. Le maréchal, au fond, est pour la paix, car il ressent déjà la « fatigue et il est très-riche, et jouirait bien mieux de sa grande fortune « dans les paisibles douceurs de son gouvernement du Dauphiné que sous « la tente et parmi le tumulte des armes. Il sait d'ailleurs que, si la guerre « a lieu, le cardinal de Richelieu n'est pas homme à rester à Paris; il re-« viendra se mettre à la tête de l'armée; il s'arrogera toute l'autorité, et « ne laissera au maréchal qu'une situation subalterne et effacée. Son « Altesse voulut bien ensuite prendre la peine de m'expliquer à quel « point toutes les puissances avaient intérêt à la paix. Il ne pouvait trop « s'étonner que la république de Venise n'eût pas conseillé au duc de « Gonzague d'embrasser le parti que j'étais allé lui proposer, afin d'ar-« river par là à une suspension d'armes, quand, après tout, le duc de « Gonzague n'aurait fait qu'accorder ce qu'il ne pouvait pas empêcher. « Le duc de Savoie était confondu que les divers ministres de la Répu-« blique en Italie, sans s'être entendus ni concertés, eussent tous sur-le-« champ, d'un premier et unanime mouvement, condamné et rejeté « le moyen terme proposé. Le résident de Venise à Turin, voyant le ma-« réchal de Créqui et l'ambassadeur de France incliner à ce parti et « l'approuver, sans oser toutefois le conseiller, faute d'instructions suffi-« santes, n'avait pas cessé un seul moment de le combattre, disant que « c'était une invention artificieuse des Espagnols pour porter les Fran-

« çais à se défier de leurs alliés et pour rompre l'union. Les Vénitiens « ont pourtant un immense intérêt à la paix, et on ne comprend pas « par quelle extravagance ils travaillent à se mettre eux-mêmes en péril, « en poussant et en compromettant les autres; ce serait au Pape à leur « adresser une sévère remontrance, lui qui n'agit que par zèle pour la « chrétienté et pour l'Italie, et qui ne peut pas même être soupçonné « d'aucun intérêt particulier. Son Altesse me dit encore que la France « avait trop peu ménagé l'Empire et l'Espagne en ces derniers temps; « il ne pouvait pas se reprocher de n'avoir pas averti le cardinal de Ri- « chelieu; mais celui-ci n'avait pas voulu l'écouter, et, au milieu même « de son expédition du Languedoc, apprenant que les Autrichiens « avaient envahi les Grisons, il l'avait sommé d'obtenir de l'Empereur la « retraite de ses troupes des défilés qu'elles occupaient, ainsi que l'in- « vestiture pour le duc Charles de Gonzague, qu'autrement les Français « se verraient forcés de tirer de nouveau l'épée, et que très-certaine- « ment ils ne quitteraient l'Italie et Suse qu'après avoir reçu les satisfac- « tions demandées et convenues. Le comte de Sabran, à son retour de « Vienne, avait fort exaspéré les esprits en rapportant le refus formel de « l'Empereur, et le mauvais succès de cette démarche, qu'on pouvait « aisément prévoir, n'a fait qu'amener une irritation dont pouvait sortir « à tout moment la guerre. »

A ces dernières paroles, Mazarin ne répondit rien; il était là pour écouter, non pour contester : plus libre et mieux informé, il aurait pu représenter au duc de Savoie que l'ambassade du comte de Sabran à Vienne témoignait de la déférence que la France professait pour l'Empire, et que, si elle eût négligé cette démarche respectueuse et si mal accueillie, on n'eût pas manqué de l'accuser de vouloir se passer de l'autorité de l'Empereur dans les affaires du duché de Mantoue. Si la France l'avait sommé de réclamer l'investiture impériale pour Charles de Gonzague, c'est que, dans le traité signé par lui à Suse, il s'était engagé à le faire, comme aussi il avait été expressément stipulé que la France ne quitterait Suse qu'après la pleine et entière exécution du traité; stipulation bien nécessaire, sans laquelle la France s'exposait à perdre le fruit d'une expédition difficile et coûteuse et d'une victoire achetée par le sang de ses soldats.

Deux heures après cette audience, Mazarin avait été reçu par le prince de Piémont, Victor-Amédée. « Je fus, dit-il, introduit chez le « prince qui me reçut très-gracieusement, et, venant au fait sur-le- « champ, me dit qu'il fallait trouver le plus tôt possible un moyen d'em- « pêcher la rupture et d'obtenir une suspension d'armes; qu'il espérait

« bien que Spinola et Collalto tarderaient quelques jours à entrer dans « le Mantouan et le Montferrat, mais que le plus sûr était de persuader « au maréchal de Créqui d'écrire au duc de Mantoue ce qu'il lui avait « si souvent entendu dire à lui-même, que Charles de Gonzague au-« rait très-bien fait de recevoir en ses États les troupes impériales, qu'en « cela il se serait servi lui-même et aurait rendu un grand service au roi « de France, qu'il aurait tiré d'embarras. Et le prince me demanda si « j'avais un bref du Pape pour le maréchal de Créqui. Je lui répondis « que oui, comptant faire usage d'un des deux brefs que Votre Seigneurie « Illustrissime m'a envoyés en blanc. Le prince me dit qu'avec ce bref « et en n'épargnant pas les compliments, je pourrais gagner le maréchal, « personnage, me dit-il, qui écoute volontiers celui qui lui vante son « importance [1]. Je devais bien me garder d'attribuer à Spinola l'idée de « recevoir les Impériaux dans le Mantouan pour arriver à une négocia-« tion; loin de là, je devais dire qu'il avait fallu bien des instances pour « y faire condescendre le général espagnol; il convenait de ne point re-« présenter Spinola comme très-désireux de la paix, mais plutôt comme « impatient de se signaler par quelques grands faits d'armes et ambitieux « de faire des conquêtes, de peur que sa modération ne parût de la fai-« blesse. Je ferais bien aussi d'exagérer un peu les forces de l'Espagne « pour bien établir que, si elle consentait à quelque démarche pacifique, « ce n'était pas qu'elle doutât de sa puissance. Là-dessus je crus pou-« voir interrompre le prince et l'assurer qu'on était bien dans l'erreur « en s'imaginant qu'il n'y avait pas à Milan plus de huit mille hommes. « Votre Seigneurie Illustrissime ne peut pas croire quel effet a produit à « Turin le refus fait à si bonne intention par le nouveau capitaine géné-« ral d'envoyer du secours au marquis de Grana, commandant de Rocca-« Vignale, que serrait de près le comte de Toiras. Le marquis Spinola « a refusé le secours demandé pour ne pas commencer la rupture et « ouvrir les hostilités; cette résolution généreuse passe ici pour de la « pusillanimité [2]. »

[1] Dépêche du 8 octobre : « Essendo un signore che volontieri ascolta chi ostenta « la sua grandezza. » — [2] Richelieu lui-même ne rend point justice aux motifs qui, dans cette circonstance, animaient Spinola, t. V, p. 267 : « La prise de Rocque-« Vigniale aida encore à la réputation de la France et à la diminution de celle d'Es-« pagne. Toiras, par la résolution du conseil de Casal et par ordre exprès du duc de « Mantoue, l'avoit assiégée le 20 août, et la prit au commencement de septembre « avec moins de cinquante hommes, *sans que Spinola l'osât secourir,* ce qui fit dire « à plusieurs qu'ils voyoient bien que la paix se feroit en Italie, puisque les Espa-« gnols, qui vouloient la guerre, ne la pouvoient faire, et que les François, qui la « pouvoient, ne la vouloient pas. Personne ne jugea cette entreprise avoir été faite

« Le prince de Piémont, redoublant de bonté et de politesse, me dit « qu'il voulait en toute confidence me faire connaître le caractère des « divers ministres avec lesquels j'aurais à traiter; et il le fit avec « une précision et des détails qui me facilitaient bien ma tâche. Il s'ex- « pliqua sans illusion sur les difficultés d'un accommodement dans une « affaire où il y avait tant d'intérêts opposés. Si on était forcé de traiter « de loin et par courriers, on ne verrait jamais la fin de négociations si « embarrassées; il faudrait que le cardinal de Richelieu vînt en personne « à Suse négocier lui-même, avec la conviction qu'il peut se faire autant « d'honneur en rétablissant la paix entre catholiques en Italie, qu'il s'en « est fait en France en combattant les huguenots. Il est très-attaché « aux intérêts de son roi. S'il formait une telle entreprise, il viendrait à « Suse avec une puissante armée, qui lui servirait merveilleusement à « mieux faire la paix. J'ai beaucoup traité avec lui, me dit le prince[1]; « c'est vraiment un grand esprit; mais, en toutes choses, il veut que la dé- « cision, quelle qu'elle soit, paraisse dépendre de lui, et de lui seul; il « n'admet personne au partage de sa gloire. A-t-il chargé quelqu'un d'une « affaire difficile : dès qu'il la voit en bon chemin, il trouve moyen de « l'ôter des mains de celui auquel il l'avait confiée, de l'attirer à lui, de « la terminer et d'en avoir tout l'honneur. Dans les présentes circons- « tances, il est bien disposé et porté à la paix, surtout parce que le roi « la désire, et que les discordes civiles ne sont pas, en France, à ce point « éteintes qu'un adversaire puissant et habile ne les pût aisément ranimer. « On dit que le cardinal arrangera l'affaire de Monsieur, duc d'Orléans; « on assure qu'il travaille à persuader le roi de laisser son frère épouser « la princesse Marie, une des filles du duc de Gonzague, à condition que « le prince vienne en Italie défendre les États de son beau-père[2]. Mais « la chose est beaucoup plus difficile qu'on ne le pense. Les prétentions

« avec jugement, vu le peu de troupes de Toiras, le mauvais état de Casal, les grandes « forces d'Espagne et de l'Empereur, et l'intérêt qu'avoit le roi de ne point hâter la « guerre; mais l'événement la fit agréer. » — [1] Dépêche du 8 octobre : « Mi disse « in questo proposito che haveva trattato seco a lungo, e che veramente haveva grande « ingegno, ma operava sempre in modo che voleva che qualsivoglia risolutione appa- « risce che dipendeva da lui, non volendo haver nessun collega nella gloria che po- « teva da se acquistarsi con qualche mezzo. E mi confessò la qualità della sua natura « con che sapeva che usava far negoziare ad uno qualche cosa difficile, e doppo che « quello l' haveva ridotta a buon termine, con qualche modo gliela levava di mano « per ultimarla egli e riportarne l' honore. » — [2] Passage important, qui prouve au moins que ce bruit était fort répandu; et ce fut une des choses qui commencèrent à indisposer contre Richelieu la reine mère, dont il avait été jusque-là le favori.

« de Monsieur sont très-grandes : il veut un apanage plus considérable, « présider tous les conseils, commander l'armée, toutes les fois que le « roi n'y sera pas en personne, avoir le gouvernement perpétuel d'une « province, qu'on le laisse se marier à son gré, et une place ou deux « pour sa sûreté et aussi comme garantie des promesses qu'on lui fera. « Aujourd'hui il est à Nancy, auprès du duc de Lorraine, Charles IV. « Si ses affaires ne s'accommodent point, il passera en Allemagne; et, « quoique ce soit un prince de peu d'esprit[1], et qu'assurément la no- « blesse française ne fera pas pour lui ce qu'elle ferait, si elle lui croyait « du courage et de la constance, cependant les révoltes des protestants « sont si récentes et le gouvernement du cardinal de Richelieu fait tant « de mécontents, que bien des gentilshommes suivront le duc où il ira; « on prétend même qu'il y en a déjà près de mille autour de lui. De tout « cela le prince de Piémont concluait que la paix était moins dans l'in- « térêt des Espagnols que dans celui des Français. Il passe bien quelques « Français dans le Montferrat; on ne peut pas l'empêcher, parce qu'ils « filent un à un; mais ils trouvent le pays tellement ruiné, qu'ils peuvent « à peine y subsister et que le pain est leur plus grand régal. Le ma- « réchal de Créqui a beau demander avec instance, au nom du traité « de Suse, qu'on lui permette d'acheter des grains pour les envoyer dans « le Montferrat et à Casal : on trouve toujours des raisons pour s'y re- « fuser[2], et les Français sont si dépourvus, qu'ils seront bien contraints « de demander eux-mêmes une paix si nécessaire au soulagement de « leur misère.

« Je vous répète, dit Mazarin, que la maison de Savoie est pour la « paix; mais je dois avouer à Votre Seigneurie Illustrissime que, d'une « part, les Français l'accusent d'être tout à fait dans les intérêts de « l'Autriche; et que, d'autre part, les Espagnols prétendent que, si elle « tâche d'arrêter l'armée impériale et l'armée catholique, c'est pour don- « ner le temps aux Français de s'avancer; en sorte qu'elle n'a la con- « fiance entière de personne. La vérité est que, pour le moment, la « Savoie voudrait garder la neutralité. Le prince de Piémont s'est plaint « à moi des soupçons de l'Espagne, et, pour me prouver à quel point « ils sont peu fondés et combien sa maison est attachée à l'Autriche, il « m'a rappelé qu'il y a quelques mois il leur eût été facile, en se joi- « gnant aux Français victorieux, de tomber sur Gonzalès de Cordova,

[1] Dépêche du 8 octobre : « Signore di poco spirito. » Non, ce n'était pas l'esprit qui manquait au duc d'Orléans, car il en avait beaucoup; c'était le cœur, et tout ce que le cœur donne ou suppose. — [2] Aveu précieux à recueillir.

« d'entrer dans le Milanais, qui était tout ouvert, et de porter un grand « coup à la puissance autrichienne. »

Après cet entretien avec le prince de Piémont, Mazarin fit visite au maréchal de Créqui. « J'allai, dit-il, présenter mes hommages au ma- « réchal de Créqui, auquel je remis le bref de Sa Sainteté, composé « par moi de la façon que j'ai dite tout à l'heure, avec cette suscription : « A Monsieur Charles de Créqui, pair et maréchal de France. Il me « parut que cela suffisait, mais je crois nécessaire que Votre Seigneurie « Illustrissime lui écrive, en faisant passer la lettre par mes mains, pour « le remercier des bonnes dispositions qu'il montre en faveur de la « paix et de toutes les offres qu'il m'a faites à cet égard; et il serait bon « qu'aux titres que je lui ai donnés fussent ajoutés ceux de gouverneur « du Dauphiné et commandant en chef de l'armée française en Italie. « La lettre devra contenir un éloge assez vif de ses belles actions, car « il est sensible à la louange et montre au Saint-Siége un dévouement « qui, dans le haut rang qu'il occupe, peut être fort utile. J'accompa- « gnai le bref apostolique des paroles que je jugeai les plus propres à « me gagner la bienveillance du maréchal. Je ne puis peindre la joie « qu'il fit paraître de l'honneur que lui faisait Sa Sainteté, et cette ou- « verture de cœur et d'esprit, qualité particulière à la nation fran- « çaise, avec laquelle il me fit voir des lettres originales du Roi Très- « Chrétien, qui témoignent d'un grand désir de la paix, mais aussi le « pressent de faire sortir le duc de Savoie de sa réserve ambiguë, con- « traire à tous ses engagements. Selon le maréchal, les intentions désin- « téressées du roi ne peuvent être révoquées en doute, puisque, au com- « mencement de cette année, ayant la victoire en sa main, et étant certain « de ne trouver aucun obstacle dans le Milanais, il s'est arrêté à Suse, « content d'être venu secourir un ami en péril, et ne prétendant aucune « autre récompense que de voir la tranquillité rétablie en ces contrées. « C'est pour cela qu'il a fait tant de sacrifices, jusqu'à risquer sa vie. Il « veut aussi empêcher l'Autriche de faire de nouvelles conquêtes en « Italie, et se frayer la route à la monarchie universelle. Si on le con- « traint de repasser les Alpes avec une nouvelle armée, et si la fortune « le fait encore triompher de ses ennemis et gagner des États, il est ré- « solu de ne les pas garder pour lui, mais de les distribuer à ses alliés « et d'affranchir l'Italie de l'étranger[1]. Pourvu qu'il soit assuré qu'on « laissera le duc de Mantoue tranquille, et que les Impériaux se retire-

[1] Dépêche du 8 octobre : « Ne in questo haveva altra mira che . . . . . impedire « il Cattolico acquisti in Italia per mezzo de' quali aspira alla monarchia, e che se

« ront du pays des Grisons qu'ils viennent d'envahir, il fera en sorte que « la maison d'Autriche ne reçoive aucun dommage dans sa réputation, « et que tout se passe à la satisfaction de l'Empereur, auquel il n'a ja- « mais cessé de porter le plus sincère respect; mais, si on veut arracher « au duc de Mantoue des États dont il est le possesseur légitime, seu- « lement parce qu'il est Français, on n'y réussira pas; Louis XIII serait « un mauvais roi de le souffrir, et les Français des lâches, s'ils n'ac- « couraient au secours de l'opprimé. »

Le maréchal en vint ensuite aux moyens qui pouvaient faciliter la suspension d'armes et les négociations désirées. « Il eût été fort utile que « le duc de Savoie s'expliquât nettement, et dît à Spinola et à Collalto « qu'entouré d'une armée française contre laquelle il ne pouvait se « défendre, et s'étant assuré que la France souhaitait sincèrement la « paix, il les invitait à différer d'entrer dans les États du duc de Man- « toue et à attendre la réponse du Roi Très-Chrétien, puisque cette ré- « ponse ne pouvait tarder longtemps; et elle tarderait bien moins encore, « ajouta le maréchal, si le duc de Savoie n'eût pas retenu à Vercelli le « courrier du duc de Mantoue, adressé à la légation française de Turin, « et que celle-ci avait envoyé à Paris [1]. Il aurait aussi fallu que Son « Altesse déclarât hautement que la suspension d'armes une fois accor- « dée, si la paix ne sortait pas des délibérations du congrès, elle se « tournerait contre ceux qui l'auraient empêchée par leurs prétentions « déraisonnables. C'est la conduite et le langage équivoque du duc de « Savoie qui enhardissent les Espagnols. Le maréchal me dit qu'il n'était « peut-être pas capable de conduire une affaire aussi difficile, mais que, « s'il en était chargé, les désirs de Sa Sainteté lui seraient des ordres. « Pour décider Spinola à consentir au délai demandé, on n'a qu'à lui « dire la vérité : on ne cherche point à gagner du temps pour être prêt, « car on l'est; il y a tant en Savoie qu'en Piémont trente-deux mille « hommes de pied et deux mille chevaux; à Briançon et à Grenoble, on « a d'immenses amas de grains et de munitions; et on vient de lui re-

« S. M. Christianissima sarà necessitata a condurre eserciti in questa parte, debel- « lando per fortuna li nemici e guadagnando Stati, ha risoluto di ripartirli alli pren- « cipi di essa, e lasciarla libera da natione straniera... » — [1] Richelieu, V, p. 263 : « Le duc de Savoie commença à arrêter nos courriers qui alloient en Italie ou ve- « noient en France, prenant son prétexte sur la peste, mais n'étant en effet que « pour empêcher que le duc de Mantoue, les Vénitiens et Sa Sainteté, n'eussent à « temps des nouvelles du Roi en cette conjoncture... Il manda aussi au prince « Thomas qu'il arrêtât à Chambéry les courriers du maréchal de Créqui, afin qu'il « ne donnât et ne reçût à propos les nouvelles qu'il lui étoit nécessaire de donner et « recevoir. »

« mettre un million. Pour lui, il est bien résolu à ne pas remuer et à ne « pas prendre l'initiative de la guerre; mais, si les Espagnols la prennent « et entrent dans le Montferrat, il sait les ordres qu'il a, et saura bien « les exécuter. »

« Alors, dit Mazarin, je tâchai de l'amener à s'expliquer sur le moyen « terme proposé, et à me confirmer ce qu'il avait dit au prince de Pié- « mont, qu'il l'approuvait, et que le roi de France aurait vu avec plaisir « que le duc de Mantoue eût fait ce qui lui était conseillé. Si le duc sa- « vait que c'est là l'opinion d'un homme tel que le maréchal de Créqui, « il ne pourrait manquer d'en tenir grand compte, et il serait aisé d'évi- « ter la rupture imminente. Le maréchal me promit d'envoyer en dili- « gence quelqu'un à Mantoue porter à Charles de Gonzague une lettre « où, sans se permettre de lui donner un conseil, il n'en avait pas le « droit, il lui dirait que, connaissant les intentions du roi, à la place de « Son Altesse il se serait prêté en une certaine mesure au parti qu'on lui « avait proposé. Et il me répéta plusieurs fois qu'il tenait pour bon ce « parti. Je ne le quittai qu'après qu'il m'eut bien assuré qu'il écrirait « dans ce sens au duc de Mantoue. Mais, en ayant conféré avec l'ambassa- « deur de France, Marini, celui-ci l'en détourna. En effet, le soir, chez « le prince de Piémont, le maréchal, qui était dans le salon de Madame, « m'apercevant, fit dire à Son Altesse qu'il désirait lui parler devant moi; « et, s'approchant de nous, il commença par nous apprendre les nou- « velles qu'un exprès venait de lui apporter. On faisait en France de « grands préparatifs militaires et financiers; Bois-le-Duc était enfin tombé « aux mains des Hollandais; l'Infante effrayée s'était retirée à Namur; « Monsieur allait revenir auprès du roi, son accommodement étant presque « achevé et ses prétentions satisfaites, et beaucoup d'autres choses pareilles. « Malgré tout cela, le roi était plus que jamais favorable à un arrange- « ment pacifique des affaires d'Italie. En foi de quoi, il nous lut une « lettre de M. de Bouthillier, secrétaire d'État, en réponse à une des « siennes. Cette lettre annonçait que Sa Majesté avait fort bien accueilli « l'idée du moyen terme imaginé, et qu'il enverrait bientôt son avis dé- « finitif. Cela, certes, était bien suffisant pour faire différer au marquis « Spinola et au comte de Collalto l'entrée des troupes impériales dans « les États du duc de Mantoue. Ensuite, s'adressant à moi, le maréchal « me dit qu'il m'avait bien promis d'écrire au duc pour le porter à « prendre de lui-même le parti qu'on lui proposait, mais qu'après y avoir « mieux pensé il n'avait pas cru se pouvoir avancer autant dans une « affaire soumise en ce moment à l'examen de Sa Majesté et de ses « ministres, et il me pria de l'excuser; mais, du moins, il n'avait pas man-

« qué d'écrire à Mantoue que le roi désirait très-sincèrement la paix, et « que tout ce que ferait le duc pour la rendre plus facile lui serait « agréable. Nous restâmes deux bonnes heures à nous entretenir sur ce « sujet, et le maréchal, en se retirant, voyant que je restais avec Son « Altesse, me dit : « Monsieur, sachez que le roi d'Espagne veut votre « pays, et que mon roi ne veut que votre cœur, et qu'en retour il vous « donnera bien des États[1]. »

« Après son départ, le prince voulut bien me dire que cette entrevue « n'avait pas été inutile, puisqu'elle nous avait donné une nouvelle as- « surance des bonnes intentions du roi de France et de celles du ma- « réchal de Créqui; que véritablement il serait fort à souhaiter qu'il fût « nommé plénipotentiaire; que le duc, son père, en avait adroitement « suggéré l'idée à la cour de France, sur ce motif, que l'Espagne ayant « investi de ses pleins pouvoirs le marquis Spinola, parce qu'il était son « capitaine général, il semblait naturel que la France conférât les mêmes « pouvoirs au maréchal, qui occupait ici le même poste. Le prince « était persuadé qu'on lui accorderait ce titre de plénipotentiaire, pourvu « que le cardinal de Richelieu n'y aspirât pas, car le cardinal n'enten- « dait pas laisser usurper à d'autres la gloire qu'il pouvait acquérir « par l'établissement de la paix en Italie, surtout maintenant que la paix « paraissait certaine, puisque le roi de France se montrait résolu à « ménager la renommée de la maison d'Autriche, dont les scrupules « d'honneur et de dignité pouvaient seuls amener la guerre. Et là-dessus « Son Altesse me raconta l'anecdote suivante : « Un de ses chambellans, « qu'on avait envoyé en Angleterre faire des compliments de condo- « léance à la reine Marie-Henriette, sur son fâcheux accouchement, « de la part de Madame, sa sœur, s'en revenant par Paris, avait été « présenter ses hommages au cardinal de Richelieu. Le cardinal avait « chargé ce chambellan de dire au duc de Savoie[2] que bientôt il irait « lui faire visite à Suse; que très-sincèrement il ne voulait que son bien « et la grandeur de sa maison, mais que, si le duc ne répondait pas à ces « sentiments, la France, qui avait mille moyens de l'agrandir, en trou-

[1] Dépêche du 8 octobre : « Il re di Spagna vuol le vostre terre, ma il mio re non « desidera che il vostro core per darvi in ricompensa molti Stati. » — [2] *Ibid.* « Che « dicesse al Duca che presto sarebbe venuto a vederlo a Susa, che, quando S. Alt. « non havesse ripugnato, non havrebbe voluto che il suo bene e la grandezza della « casa sua, ma che se non havesse riconosciuto questa buona volontà, il suo re, che « haveva mille modi da ingrandirla, non trovando buona corrispondenza, si sarebbe « servito di mille altri per rovinarla, facendoli attaccare li suoi Stati per Savoia, « Piemonte et Nizza, li quali persi una volta, con difficoltà li Spagnuoli l' havrebbero « ricuperati o datoli bastante ricompensa. »

« verait mille autres pour le perdre; qu'elle l'attaquerait par la Savoie, « par le Piémont, par Nice, et qu'une fois ses États entre les mains de « la France, il ne serait pas aisé à l'Espagne de les lui faire rendre ou de « l'en dédommager. » Le prince me fit ensuite un long discours sur ce « qu'on pouvait conjecturer de l'inclination de Richelieu à la guerre ou « à la paix. Après avoir allégué bien des raisons dans un sens et dans un « autre, il se décidait à croire que, si quelques grands troubles intérieurs « en France n'empêchaient pas le cardinal de porter la guerre chez les « autres, comme il lui importe au plus haut point de ne pas laisser « Louis XIII oisif, c'est-à-dire exposé à toutes les intrigues, il ne fera « pas la paix, à moins qu'il n'y trouve de très-grands avantages. Et, à ce « propos, le prince me fit encore cet autre récit : « Étant à Suse avec Ri- « chelieu, il l'avait prié, puisqu'ils ne pouvaient être toujours ensemble, « de lui indiquer une personne sûre avec laquelle il pût conférer comme « il le faisait avec lui; à quoi le cardinal lui avait répondu que, ne pou- « vant se fier à personne, il n'avait guère d'autre confident que lui- « même. Il m'ajouta, dit le prince, que, si jamais on pouvait lui enlever « la faveur du roi, c'était en inquiétant son amour-propre, qui est ex- « trême; en lui insinuant que son ministre l'éclipse, et fait croire au « monde que les heureux succès des entreprises de Sa Majesté sont dus « principalement à sa capacité et à sa prudence; que déjà un de ses « ennemis avait osé porter ces bruits à l'oreille du roi, qui en a montré « un très-grand dépit[1]. »

Mazarin vit de nouveau et plusieurs fois le duc de Savoie et Victor-Amédée.

« Pendant les cinq jours que je suis resté en cette cour, dit-il, je n'ai « pas cessé un seul jour d'être appelé soir et matin chez le duc et chez le « prince, à moins qu'ils ne sussent que j'étais en conférence avec quelque « ministre; et je n'en finirais pas si je voulais faire part à Votre Seigneurie « Illustrissime de toutes les particularités, de tous les détails, que j'ai re- « cueillis dans les conversations dont Leurs Altesses m'ont honoré. Ce-

[1] Dépêche du 8 octobre : « In questo proposito mi conferi che havendo in Susa « pregato S. S. Illustrissima a dirli che persona confidente haveva con la quale ha- « vesse potuto trattare nella forma che faceva seco, non potendo sempre esser in- « sieme, li haveva risposto che, non potendosi fidar di nessuna, non haveva tampoco « altro confidente che se stesso; e mi soggiunse che per nessun altro accidente po- « teva cadere della gratia del re che se fosse stato insinuato a S. M., avido in estremo « di gloria, che il cardinale l' oscurava facendo vedere al mondo che i prosperi suc- « cessi delle imprese fatte da S. M. sono seguiti più per suo valore e prudenza che « per altro, la qual cosa già da qualche inimico di S. S. Illust. era stata fatta portare « alle orecchie del re che non vi vuol haver patienza. »

« pendant, au risque d'être un peu long, je dirai qu'un jour le duc « m'ayant fait appeler, j'entrai au Palais au moment où l'ambassadeur « de Venise en sortait, et je trouvai Son Altesse tout émue. Elle me dit « qu'elle venait d'avoir une altercation très-vive avec cet ambassadeur. « Le duc avait tâché de lui persuader qu'il ferait bien de porter son gou- « vernement à la paix, et de lui représenter qu'elle était désirée de toutes « parts. Le Vénitien avait répondu que la Sérénissime République était « riche en hommes d'État capables et expérimentés, qui lui donnaient des « conseils dignes d'être pris en grande considération, et que c'était sur « l'avis de ces conseillers-là que la République s'était résolue à faire la « guerre pour conquérir une paix solide en Italie, et n'avoir pas chaque « jour, tantôt à espérer la paix, tantôt à se préparer à la guerre, selon « que les affaires de l'Autriche allaient bien ou mal; qu'en attendant l'Au- « triche faisait de nouveaux progrès et ne cesserait point d'en faire tant « qu'on n'y apporterait pas de sérieux obstacles; et qu'on s'étonnait beau- « coup que le duc de Savoie hésitât à s'attacher à la France; car avec elle « il pouvait espérer toute espèce d'avantages, et, en s'en séparant, il avait « à en craindre de grands désastres, le roi de France pouvant très-aisé- « ment s'emparer de tous ses États. Le duc lui avait répliqué que cette « maxime de Venise de ne croire qu'à ses propres lumières était un grand « paradoxe, que la République était fort exposée, qu'il la voyait déjà « perdue, et avec elle Mantoue et Casal, tandis que lui saurait bien « défendre le Piémont et la Savoie. Et, sur cela, il s'emporta beaucoup « contre les Vénitiens; il me rappela le peu de respect qu'ils portaient « au Saint-Siége et la querelle[1] qu'ils venaient de lui faire tout récem- « ment au sujet de l'évêché de Padoue. Il fit appeler le prince, son « fils, et ensemble ils cherchèrent les motifs que pouvait avoir Venise « de désirer la rupture. Selon eux et selon toute vraisemblance, Venise « ne croit pas que l'Autriche veuille sincèrement la paix en Italie, et « alors, jugeant la guerre inévitable, elle souhaite qu'elle commence « au plus tôt pour forcer les Français de passer les Alpes et de s'engager « à fond dans la cause de l'Italie. Les Vénitiens ont fait offrir au duc de « Savoie une grosse somme d'argent, s'il voulait entrer ou plutôt rester « dans la ligue conclue à Suse; et, en même temps, ils pressent les Fran- « çais de faire avancer l'armée qui s'assemble sur les frontières de la

[1] Richelieu, V, p. 258 : « Les Vénitiens étoient en différend avec le pape sur le « sujet de l'évêché de Padoue, auquel Sa Sainteté promut le cardinal Cornare, fils « du doge, ce que la République ne voulut pas souffrir, disant que cela étoit contre « la loi par laquelle il est défendu aux fils du doge de recevoir aucune gratification « des princes étrangers. »

« Savoie et grossit tous les jours, afin que le duc, se voyant en péril, « soit réduit à se mettre avec eux. » Mais ce n'est pas par de tels moyens « qu'ils atteindront leur but, s'est écrié le duc : ils jouent plutôt le jeu « des Espagnols. [1] »

Mazarin rend compte ensuite d'un entretien qu'il eut avec Marini, l'ambassadeur de Louis XIII à Turin, entretien qui le confirma pleinement dans ce qu'il savait de la politique de la France.

« J'avais déjà, dit Mazarin, fait une visite à M. Marini, et il m'avait « montré de la bienveillance. Ayant su qu'il venait de recevoir une « dépêche de Paris, j'y retournai pour apprendre des nouvelles. Beau- « coup de discours, toujours avec cette conclusion : quand le duc de « Savoie verra ses États envahis par une armée française, sans obtenir « de l'Autriche de grands secours ni en hommes ni en argent, il finira « par céder et par s'unir à la France. L'ambassadeur me dit aussi que « vraisemblablement, grâce au moyen terme proposé, la suspension « d'armes aurait lieu, mais qu'un accommodement général un peu solide « lui semblait presque impossible. Je le mis doucement sur la dépêche « qui venait de lui arriver; c'était une réponse à une de ses lettres où « il demandait au roi, sur les instances du duc de Savoie, d'envoyer à « quelqu'un de ses ministres un pouvoir égal à celui du général espagnol, « afin qu'on pût traiter sérieusement de la paix; et, pour me donner « une preuve assurée de l'entière confiance qu'il voulait être entre nous, « sachant, d'ailleurs, que je n'en ferais usage que dans l'intérêt public, « l'ambassadeur me lut, non pas une fois, mais trois fois, une fort longue « lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne. Je feignis d'avoir besoin de bien « fixer dans ma mémoire certains détails qui pourraient me servir auprès « du marquis Spinola pour lui faire retarder l'entrée des troupes espa- « gnoles dans le Montferrat et celle des troupes impériales dans le Man- « touan, et, sous ce prétexte, je pus prendre note de presque tous les « points essentiels contenus dans la dépêche royale.

« Le roi y dit : Je désire autant que jamais la paix de l'Italie; mais « je ne puis la faire qu'autant que mon honneur s'y trouvera, et mon « honneur consiste dans la sûreté de mes alliés. Quels que soient mes « autres engagements, toutes les fois qu'on me présentera une proposi- « tion d'accommodement, je la prendrai en très-grande considération, « pourvu que les bonnes intentions de ceux qui traitent avec moi me « soient connues. Comme on ne m'a pas fait savoir que l'Empereur et « le roi d'Espagne aient envoyé à Turin des ministres avec de pleins

[1] Dépêche du 8 octobre : « Anzi faranno il gioco per li Spagnuoli. »

« pouvoirs, je ne juge pas à propos de vous adresser celui que vous « m'avez demandé; car le duc de Savoie, en attirant à Turin les né« gociations, peut avoir deux buts : l'un, d'être le médiateur de la « paix, afin de favoriser la maison d'Autriche et de se ménager par là « des droits à sa reconnaissance; l'autre, de faire voir au monde que « la paix comme la guerre, en Italie, dépend de lui. Il suffit donc, pour « le moment, que vous me donniez avis des diverses propositions qui « se feront, et j'apprécierai celles qui auront pour objet le véritable « intérêt de la chrétienté. Ici on m'a fait deux propositions, ajoute le « roi de France, la première, que j'envoie à l'Empereur un nouvel « ambassadeur extraordinaire, personnage de haut rang, qui deman« derait avec instance l'investiture en faveur du duc de Mantoue; Sa « Majesté Impériale l'accorderait; de mon côté, je devrais retirer les « troupes que j'ai dans le Mantouan; cela fait, l'Empereur retirerait aussi « les siennes de la Valteline et des Grisons, et laisserait libres les « passages de la Suisse comme ils l'étaient auparavant. La seconde « proposition est toute différente : au lieu de demander à l'Empereur « l'investiture immédiate, le roi de France se contenterait qu'elle fût « remise aux mains du Pape, lequel la délivrerait au duc de Mantoue « aussitôt que les Français seraient sortis du Montferrat. Mais, dit « Mazarin, je crois pouvoir affirmer que ces deux propositions sont « trop avantageuses à la France pour qu'elles aient pu lui être faites, « au moins en ces termes; car comment ne les aurait-elle pas accep« tées? Il se pourrait bien qu'on les eût adressées à M. Marini pour « qu'il les communiquât au duc de Savoie et lui fît voir par cet échan« tillon quelle sorte de moyens termes on pouvait offrir. Sa Majesté « Très-Chrétienne recommande à son ambassadeur de ne rien négliger « pour que le duc de Savoie se déclare; en se montrant récalcitrant le « duc fournira lui-même un juste motif d'entrer dans ses États; et, quant « à la restitution de Suse, le duc sait très-bien que le traité conclu en « cette ville lui impose des conditions dont l'accomplissement doit pré« céder la restitution qu'il sollicite. Dans le reste de la dépêche, le roi « se complaît à rappeler tous les avantages que Son Altesse aurait trouvés « dans l'exécution du traité de Suse, tout ce que la France avait déjà « fait pour lui et tout ce qu'elle souhaitait faire encore dans l'intérêt de « la grandeur de sa maison.

« Cette lettre du roi, reprend Mazarin, me donne à penser que « M. Marini n'a pas demandé à sa cour de pleins pouvoirs pour le maré« chal de Créqui, mais pour lui-même, ce qui se tire de ces paroles pré« cises : Je ne vous adresse point le pouvoir que vous m'avez demandé.

« M. l'ambassadeur me montra d'autres lettres de conseillers d'État de « ses amis, lui disant toutes que le roi et le cardinal de Richelieu sont « fort bien portés pour la paix, mais qu'ils sont aussi très-décidés à la « guerre, s'ils ne peuvent faire la paix avec honneur. M. de Bullion [1] lui « mande que les Espagnols traitent sérieusement en Flandre pour obtenir « une trêve, et qu'en Angleterre ils offrent au roi Charles de remettre son « beau-frère le Palatin en possession de ses États. C'est peut-être pour « endormir le roi d'Angleterre [2], mais Son Altesse m'assure que la pro- « messe est sérieuse et sera accomplie. On écrit de Paris que l'affaire de « Monsieur est près de s'arranger, et on s'étonne que le duc de Savoie « n'aime pas mieux être le client d'un roi de France que celui d'un duc « de Milan. »

Enfin voici les dernières instructions que le duc de Savoie et le prince de Piémont donnèrent à Mazarin avant son départ de Turin, et par lesquelles se termine l'importante dépêche que nous analysons :

« Je finis en disant à Votre Seigneurie Illustrissime qu'ayant été ap- « pelé chez le duc de Savoie, avec lequel je trouvai le prince de Pié- « mont, Son Altesse me dit que je devais retourner à Milan le plus tôt « possible, que son ambassadeur aurait l'ordre de s'entendre avec moi, « et que tous deux, ou ensemble ou séparément, selon que nous le ju- « gerions convenable, nous devions faire tous nos efforts auprès du « marquis Spinola et du comte de Collalto pour qu'ils différassent de « quelques jours d'entrer dans le Mantouan et dans le Montferrat, en « leur en donnant les raisons les plus propres à les persuader. Selon leurs « Altesses, je pouvais dire en toute sincérité aux deux généraux bien des « choses qui étaient suspectes dans la bouche de leur ambassadeur, par « exemple, l'imminente arrivée des Français, que m'annonçaient les « ministres de France et le nonce apostolique à Paris, monseigneur de « Bagni. En supposant que je ne pusse obtenir le délai sollicité, je devais « insister pour qu'on n'entrât que dans le Mantouan et non pas dans le « Montferrat, où il y a des troupes françaises. Si cela même m'était re- « fusé, je devais demander au moins qu'on n'attaquât pas, dans le Mont- « ferrat, les postes occupés par les Français, en sorte qu'aucun acte d'hos- « tilité ne fût commis avant la réponse du Roi Très-Chrétien. Ce jour « même le duc enverrait un courrier à Paris, portant l'ordre à son ambassa- « deur, le président de Montfalcon, de se concerter avec monseigneur « le nonce et de travailler en commun à persuader au gouvernement

[1] Le futur surintendant des finances. — [2] Dépêche du 8 octobre : « Forse per « addormentarlo. » Le jeune diplomate y voyait plus clair que le vieux duc.

« français d'envoyer des pleins pouvoirs à quelqu'un de ses ministres en « Italie. Moi-même je ferais bien d'écrire à ce même nonce et de lui sug« gérer les diverses raisons à faire valoir auprès de la cour de France. « Me conformant à cette invitation, je me hâtai d'écrire au prélat et « de lui exposer toutes choses en grand détail, le suppliant de vouloir « bien m'avertir des difficultés qu'il rencontrerait, afin que je pusse les « aplanir. »

N'oublions pas de dire qu'avant de quitter Turin Mazarin reçut du duc de Savoie une marque de considération à laquelle il n'avait pas pu ne pas être très-sensible. Il y avait eu une dernière conférence, où on avait rédigé une note en faveur de la suspension d'armes, et Charles-Emmanuel avait voulu que Mazarin fît partie de cette conférence en qualité de représentant du Saint-Siége[1]. Cette note, remise au maréchal de Créqui, fut adressée par lui à Richelieu, et c'est à cette occasion que, pour la première fois, on rencontre dans les mémoires du cardinal, mentionné sans éloge ni blâme et avec l'impartialité de l'indifférence, le nom encore fort obscur du jeune chargé d'affaires pontifical[2]. Tout au contraire, l'illustre ministre était depuis quelque temps l'objet constant des pensées de Mazarin. Il sentait que la paix et la guerre étaient dans sa main. Les diverses idées qu'on avait voulu lui en donner n'avaient fait que redoubler sa curiosité naturelle : il brûlait de le connaître. Le moment n'était pas loin où il allait le voir et l'entendre, et juger par lui-même son esprit, son caractère, sa politique.

V. COUSIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] Dépêche du 28 octobre : « In tanto devo dire a V. S. Illustrissima che, doppo « mille contrasti, si forma una scrittura nel congresso che fu fatto, nel quale S. Alt. « si compiacque che io vi intervenissi. » — [2] *Mémoires*, V, p. 295 : « Le dessein du « duc de Savoie étant de se conserver neutre autant qu'il lui seroit possible, il fit des « propositions d'accord, et lui et le sieur Mazarin, qui s'entremettoit de la part du « Pape, pressèrent le maréchal de Créqui d'y entendre. » Le *Mercure françois* ne fait mention de Mazarin qu'un peu plus tard.



Histoire naturelle générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme et les animaux, par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, nº 17, 1854.

QUATRIÈME ARTICLE[1].

§ Ier.

Introduction.

Depuis quarante-deux ans que nous avons l'honneur d'écrire dans le Journal des Savants, nous ne pourrions citer, comme nous l'avons déjà dit[2], un livre dont l'examen fût aussi difficile que l'est celui de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, quand il s'agit d'une critique consciencieuse que dirige le désir de la justifier par des raisons incontestables, et si claires dans leur expression précise, qu'elles soient par là même accessibles à tous les esprits qu'intéressent les parties du livre de M. Isidore Geoffroy dont nous nous occupons au point de vue exclusif de la science philosophique.

D'où vient cette difficulté pour le critique? De deux causes principales :

La *première*, de la prétention de M. Isidore Geoffroy à écrire un livre de philosophie naturelle, tout en y accumulant, à l'instar d'un érudit, les citations les plus diverses, à tous égards, de manière que l'esprit du lecteur est sans cesse distrait des pensées de l'auteur.

La *deuxième cause* vient de distinctions, concernant les doctrines aussi bien que les personnes, établies d'abord d'une manière absolue, puis atténuées par des développements qui en affaiblissent tellement les oppositions énoncées en premier lieu, qu'on ne sait plus, en définitive, ce qu'il faut penser des opinions de l'auteur.

Avec notre amour de la vérité et le prix que nous attachons *à ce qu'elle soit démontrée*, dans la conviction où nous sommes que c'est à

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre 1863, p. 609; pour le deuxième article, celui de décembre, p. 741; pour le troisième, celui de février 1864, p. 91. — [2] *Journal des Savants*, année 1863, page 611.

cette condition seulement que la science humaine ne sera point exposée à des pas rétrogrades, personne ne doit s'étonner de notre persévérance à repousser des idées contraires à cette manière de voir, surtout quand ces idées ont été avancées, ont été professées, par un homme dont le nom a appartenu à l'Académie des sciences, au Muséum d'histoire naturelle, à la Faculté des sciences de Paris, et qui, comme inspecteur général de l'instruction publique, a siégé dans le conseil supérieur de l'Université! Qu'on pardonne donc à l'un des apôtres les plus fervents de la méthode expérimentale *a posteriori*, de repousser des idées qu'il considère comme susceptibles de retarder le triomphe de cette méthode, et, pour dire toute sa pensée, qui ont quelque chose d'hérétique au point de vue de la recherche de la vérité scientifique. L'apôtre peut-il entendre de sang-froid distinguer une *école positive* et une *école philosophique?* De sorte que, si cette distinction de M. Isidore Geoffroy, ou adoptée par lui, signifie quelque chose, c'est qu'il *existerait une école positive qui n'est pas philosophique et une école philosophique qui n'est pas positive*, conclusion si étrange à nos yeux et si dangereuse pour l'enseignement, que nous aimons à croire que plus d'un lecteur du Journal des Savants demandera s'il est bien vrai que cette distinction ait été sérieusement faite ou adoptée par un savant; et s'il ne serait pas vraisemblable que l'apôtre quelque peu fanatique, comme tous ceux qu'une conviction profonde anime, n'eût pas dit la vérité absolue? Ne serait-il pas possible, penseraient-ils, que M. Isidore, n'admettant pas en principe la distinction des deux écoles, eût pris l'expression de *science positive* de quelque auteur, sans avoir eu jamais la pensée de l'opposer lui-même à la *science philosophique*, et, à l'appui de cette opinion, ils citeraient la phrase suivante de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques :* « La *multitude* « des naturalistes n'avait même pas osé faire un seul pas en dehors de « ce qu'on appelait la *science positive* [1]. » En réponse à cette citation, nous renverrions à notre premier article [2], où se trouve le passage suivant extrait du livre de M. Isidore; l'auteur insiste sur la nécessité d'une *marche plus logique*, prétend-il, que celle de Cuvier... « Je le ferai de « nouveau tant que les naturalistes, qu'ils soient de l'école *positive* ou « de l'école philosophique, ne s'accorderont pas entre eux sur un point « aussi fondamental [3]. »

Le doute n'est plus permis : il existe donc bien pour M. Isidore Geoffroy deux écoles, et dès lors la conclusion tirée de cette distinction

[1] Tome I, page 312. — [2] *Journal des Savants*, 1863, page 618. — [3] *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. I, p. 333.

est justifiée; mais trouve-t-on toujours facilement dans l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* des phrases répréhensibles aux yeux du critique, qu'il lui soit donné de discuter avec assurance, sans craindre qu'on ne lui réponde par des citations contraires ou d'un sens différent, extraites du même ouvrage? Non certainement, et la preuve existe dans notre dernière citation, qui fait partie d'une note et non du texte, comme la première [1].

Voilà un exemple de la difficulté de la critique pour les doctrines; quand il s'agit des personnes, l'examen n'est pas plus facile; rappelons les jugements de M. Isidore Geoffroy [2] sur Cuvier, Étienne Geoffroy et de Schelling. Si le critique avance que l'auteur de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* a cherché à rabaisser Cuvier en le considérant comme un simple observateur des faits, dont les doctrines sont passées, tandis qu'Étienne Geoffroy est le promoteur de la science zoologique actuelle; si, conformément à cette manière de voir, Étienne Geoffroy est placé entre Cuvier et de Schelling, parce qu'Étienne Geoffroy réunit les deux facultés nécessaires à l'avancement des sciences naturelles, l'observation et le raisonnement, tandis que Cuvier, prétend-on, borne la science à la simple observation des faits, et de Schelling à des considérations de pur raisonnement, on pourrait citer des passages où l'on parle de la grande intelligence de Cuvier, et peut-être même où on ne le considère pas comme dénué de génie.

Avant de résumer les opinions de M. Isidore Geoffroy, que nous n'admettons pas, nous avons cru nécessaire de prévenir, par l'introduction qu'on vient de lire, la pensée d'après laquelle on aurait supposé que nous avons prêté à l'auteur des idées qu'il n'a pas eues, afin de nous donner le plaisir de les combattre, et, de plus, nous avons pensé que la reproduction de quelques remarques faites dans les deux premiers articles insérés au Journal des Savants de l'année dernière aurait plus d'avantages que d'inconvénients en faveur de la thèse que nous soutenons.

§ II.

De la distinction de deux écoles opposées.

M. Isidore Geoffroy distingue deux écoles dans les sciences naturelles : l'*école positive* et l'*école philosophique*.

[1] *Journal des Savants*, année 1863, page 618. — [2] *Journal des Savants*, 1863, page 613.



L'*école positive*, celle des faits, a pour instrument l'analyse, et G. Cuvier pour chef.

L'*école philosophique*, celle des théories, a pour instrument la synthèse, et Étienne Geoffroy pour chef. Elle commence, de 1806 à 1807, par la publication de cinq mémoires d'Étienne Geoffroy; mais elle ne date guère que de la publication de son *Anatomie philosophique*, de 1818 à 1822. En un mot, l'école philosophique date de l'époque où le *principe de l'unité de composition organique* a été promulgué par l'auteur de l'*Anatomie philosophique*.

Si M. Isidore Geoffroy ne dit pas explicitement que la première école est *sensualiste* et la seconde *spiritualiste*, il le donne à entendre en faisant la part des sens pour obtenir les faits recueillis par l'analyse, et la part de l'esprit, lorsqu'il s'agit de constituer les théories, en réunissant, au moyen de la synthèse, les faits obtenus par l'analyse. Nous reviendrons sur cette distinction dans un paragraphe particulier (§ v).

Que dans les articles fugitifs d'un journal, d'une revue même, où dans un moment donné, on exalte un homme pour le faire arriver à un but déterminé et prochain, en fondant ses droits sur de telles distinctions, nous sommes trop de notre temps pour être étonné de ces moyens et de leur efficacité; mais nous n'adoptons pas ces distinctions lorsqu'il s'agit de livres sérieux. Nous ne concevons pas l'existence de *deux écoles contraires absolument*, car, logiquement, si l'une professe le *vrai*, l'autre professe l'*erreur;* cette conséquence est rigoureuse, mais ne peut être admise comme l'expression de la vérité, car il est de fait, pour tout homme en état de juger le fond des choses, que les différences réelles entre deux écoles, dans l'état actuel de nos connaissances, ne peuvent être extrêmes; dès lors nous n'admettrons jamais que les distinctions contre lesquelles nous nous élevons soient l'expression d'une pensée consciencieuse, si elle sort de l'esprit d'un homme véritablement éclairé; mais, quelle que soit la cause qui l'a dictée, nous devons la combattre comme dangereuse, et nous la combattons.

Établissons bien d'une manière précise ce que nous ne pouvons admettre, et citons d'abord une note de la page 324, où M. Isidore Geoffroy s'exprime en ces termes :

« Par exemple, quand Geoffroy Saint-Hilaire pressent le système « dentaire des jeunes oiseaux, admet-il aussitôt l'existence de ce sys- « tème? Non, il le cherche, et, parce qu'il le cherche sous l'influence « de son *pressentiment*, il le découvre. Ce *pressentiment* devient une *vérité*.

« Et ainsi, dans une foule de cas, quels sont le but et le résultat des « longs travaux sur lesquels repose la théorie de l'unité de composi-

« tion? Leur auteur l'a dit lui-même plusieurs fois : *changer en une vérité* « *démontrée* ce qui n'était encore qu'un *pressentiment philosophique*. Grand « exemple après lequel tout autre serait superflu. »

Si tout ce que M. Isidore Geoffroy dit dans cette note est incontestable *lorsque le pressentiment d'un savant devient une vérité par le fait d'*UNE DÉMONSTRATION, la question pour nous n'est pas de savoir s'il y a eu pressentiment, mais bien si la *théorie de l'unité de composition est démontrée*. Or nous ne le pensons pas, et dès lors nous protestons contre une *école dite* PHILOSOPHIQUE, *qui raisonne d'après un principe reposant sur des faits insuffisants pour en démontrer la vérité*, et, en outre, *nous ne pouvons admettre comme* PHILOSOPHIQUES *des raisonnements scientifiques partant d'un principe non démontré*.

Avons-nous la prétention d'intervenir dans la discussion dont ce principe fut l'objet de la part d'Étienne Geoffroy et de Georges Cuvier? Non assurément; quel titre aurions-nous à faire valoir pour la continuer, quand nous reconnaissons notre incompétence comme anatomiste et comme naturaliste. D'ailleurs nos trois premiers articles sur l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* témoignent assez que nos critiques concernent exclusivement des opinions qui, en dehors du titre de l'ouvrage, regardent la philosophie, la méthode générale et la classification des sciences [1].

Nos études actuelles nous causent une double jouissance, quand elles viennent confirmer des opinions que nous avons anciennement émises, ou qu'elles nous ouvrent de nouveaux horizons. Or ces études incessantes, subordonnées à la méthode que nous préconisons, où nous mènent-elles? A persévérer plus que jamais dans la recherche des faits positifs nettement circonscrits, afin qu'ils soient ensuite nettement définis; à proclamer bien haut que plus est grand le nombre des personnes auxquelles un enseignement s'adresse, et plus cet enseignement doit être positif dans son essence et clair dans son exposition. Les raisonnements déduits de faits incontestables doivent en constituer la base, et il faut les présenter de manière qu'on ne puisse les confondre avec ceux qui n'appartiennent qu'à des inductions, et, à plus forte raison, à de simples conjectures.

Cette confusion aurait effectivement un grave inconvénient dans la Faculté des sciences, où l'enseignement s'adresse à des jeunes gens que

[1] Quinze jours après la lecture de cet article à la conférence du Journal des Savants, M. Flourens en a lu un précisément sur cette discussion dont nous n'avons pas jugé à propos de rendre compte. L'article de M. Flourens paraîtra dans le prochain cahier.



la loi oblige à subir des examens censés propres à constater officiellement si le savoir puisé par eux à cette source est jugé suffisant pour la délivrance d'un diplôme indispensable à tous ceux qui aspirent à une profession libérale.

Nous sommes partisan de la liberté de l'enseignement, dans le cas même où il précède des examens auxquels des élèves sont soumis; mais, pourtant, c'est à la condition que le professeur fondera ses leçons sur des faits précis, positifs et reconnus tels de tous les savants. Quant à l'enseignement auquel nous refusons la qualification de *philosophique*, parce qu'il n'est pas positif, et qui dès lors n'est que probable ou conjectural, s'il doit être professé, c'est là seulement où des auditeurs ne seront point obligés à subir des examens.

§ III.

Examen critique du principe de l'unité de composition.

Avant d'aller plus loin, il est bon de tirer une conclusion raisonnable, une conclusion définitive et vraie, de ce que nous avons dit dans les paragraphes précédents.

Nous nous sommes appliqué à montrer que la distinction, au point de vue absolu, de deux sciences, de deux doctrines, de deux écoles, l'une *positive*, et l'autre *philosophique*, établie ou admise par M. Isidore Geoffroy, conduit à une *conclusion absurde*, que nous avons déduite afin de montrer le peu de fondement de la distinction de *deux sciences*, de *deux doctrines*, de *deux écoles*.

Nous avons ajouté que cette distinction ne pouvait avoir été avancée que dans un intérêt absolument personnel, incapable qu'elle est de servir de base à une critique juste et élevée, propre à apprécier le mérite respectif des hommes, ainsi que la valeur respective des opinions ou théories philosophiques.

Ces distinctions n'ont donc pas plus de raison d'être que la distinction, dans l'histoire d'une science, de deux périodes successives, l'une consacrée à l'analyse, et l'autre à la synthèse.

Après cette conclusion, suffisamment justifiée pour n'y plus revenir, nous allons examiner le *principe de l'unité de composition organique* et quelques opinions générales qu'on y a rattachées de manière à formuler une sorte de doctrine d'autant plus séduisante qu'elle parle à l'imagination de la jeunesse et des gens du monde, et qu'en outre elle s'adresse aux philosophes proprement dits, en préconisant l'*unité*, une des

idées les plus familières et les plus sympathiques à tous ceux qui pensent que la recherche de la vérité ne comporte ni l'expérience, ni même l'observation du monde physique, parce qu'ils ignorent que les idées générales de la véritable science sont uniquement les fruits d'une étude approfondie des détails, que l'observation, contrôlée par l'expérience, n'a pas cessé de diriger.

N'ayant plus à revenir sur le principe de la méthode qui appartient, selon M. Isidore Geoffroy, à la philosophie de la science la plus élevée, reconnaissons maintenant que, dans les idées générales sur lesquelles on discute pour soutenir ou pour combattre le *principe de l'unité de composition organique*, il existe, à l'égard de chacune de ces idées, quelque chose de vrai; mais, à la limite de la vérité, l'erreur commence, et c'est parce que les apôtres du principe, aussi bien que beaucoup de leurs contradicteurs, ferment les yeux sur cette limite, que les discussions se prolongent sans qu'on puisse toujours en prévoir la fin. C'est cette limite que nous cherchons à reconnaître, sans prétendre à la fixer; qu'il nous suffise donc de faire remarquer, en résumé, que les partisans des doctrines prétendues nouvelles et philosophiques s'appuient, en partie, sur quelques faits vrais ou spécieux, tandis que leurs adversaires tirent surtout leurs arguments des propositions non démontrées, conjecturales, erronées, soutenues comme vraies par les partisans de la doctrine de l'unité.

Avec notre désir de savoir, nous ne pensons pas que le *principe d'unité de composition organique* ait été démontré; car, s'il l'eût été, nous aimons à croire que nous aurions assez bien compris les faits sur lesquels eussent reposé les raisonnements avancés en sa faveur pour l'admettre comme vérité incontestable; mais il n'en est point ainsi, le *principe de l'unité de composition* n'est encore, à nos yeux, plus de quarante ans après avoir *été promulgué*, qu'un *pur pressentiment* d'Étienne Geoffroy; nous ne pouvons donc le reconnaître avec l'auteur de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, comme une *vérité démontrée*.

Mais qu'on se garde bien de voir, dans l'examen dont il va être l'objet, une réfutation émanée des sciences zoologiques et anatomiques; nous avons déclaré hautement notre incompétence à cet égard. Que voulons-nous donc? Montrer aux personnes qui partagent les opinions de l'auteur de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* les graves inconvénients, pour les sciences naturelles, d'un enseignement dont la base n'est point un *principe démontré;* car, évidemment, un tel enseignement pourra être l'occasion d'enseignements rivaux tout aussi peu exacts que le premier. Notre prétention n'est donc point d'abolir ce

principe en apportant à la discussion des faits spéciaux et scientifiques, mais simplement d'exposer un système de considérations assez spécieuses pour jeter des doutes sur la réalité du *principe de l'unité de composition*, et pour montrer les inconvénients qui naissent de doctrines puisées en dehors des connaissances reconnues positives par la *méthode* A POSTERIORI *expérimentale*, telle que nous l'avons définie.

Savants opposés au principe de l'unité de composition.

Rien de plus opposé au *principe de l'unité de composition organique* que ne l'est l'opinion professée par les partisans des causes finales, et par les zoologistes et les anatomistes dont les études ont embrassé l'ensemble des animaux ou se sont concentrées dans l'histoire d'une seule espèce, afin d'en approfondir la connaissance au point de vue de la structure et des fonctions des organes, des facultés intellectuelles ou instinctives, en un mot, au point de vue de l'harmonie de l'organisation de l'espèce avec les circonstances du monde extérieur où elle se développe et se multiplie dans l'espace et dans le temps, pour continuer une forme déterminée dont elle est redevable à ses ascendants.

A. Partisans des causes finales.

Si l'explication, donnée par les partisans des causes finales, de plusieurs phénomènes naturels du ressort du monde inorganique aussi bien que du monde organique, a été l'objet de justes critiques, c'est que cette explication a été énoncée de la manière la plus absolue d'après la *méthode* A PRIORI. Mais, lorsque des recherches vraiment scientifiques, dirigées par la *méthode opposée*, conduisent à des conclusions propres à mettre en évidence la parfaite harmonie de toutes les parties d'un être vivant, la raison, sans hésitation, reconnaît la cause suprême de cette harmonie, quelque puériles, quelque ridicules même que lui semblent certains arguments avancés par un amour aveugle des causes finales.

En effet, si le génie de l'homme a fait la montre, une intelligence bien supérieure a fait l'être vivant, plus étonnant et plus admirable qu'elle à tous égards. Les organes de la montre ne sont que des pièces solides juxtaposées, homogènes dans leur masse, tandis que l'animal et la plante se composent d'organes susceptibles de modification et d'accroissement de l'intérieur à l'extérieur, en vertu de ce qu'on appelle l'*intus-susception*, et chacun de ces organes se compose de liquides et solides qui, loin d'être homogènes comme les organes de la montre, sont très-com-

plexes et soumis à la plus admirable coordination de structure et de fonction.

Si l'être vivant est doué de la locomotion, il cherche sa nourriture avec un instinct qui ne se trompe jamais, et, si, comme la plante, il tient au sol, le milieu où il se trouve satisfait à toutes les exigences de son accroissement. Il existe donc à la fois une harmonie parfaite, non-seulement entre toutes les parties de l'être vivant, mais encore entre cet être et la condition du milieu où il vit! Qu'on passe en revue les espèces animales et les espèces végétales, qu'on en considère la multitude, les différences qui les distinguent les unes des autres, leur persistance à conserver, dans les mêmes circonstances, des formes dont l'ensemble présente une variété que l'esprit humain n'aurait jamais imaginée, et la réflexion que suggère cette persistance de la forme originelle met le comble à l'admiration.

_B_ et _C_. Savants étudiant le règne animal dans son ensemble, et savants occupés de l'étude d'une ou de quelques espèces seulement.

Ce ne seront ni le zoologiste ni l'anatomiste livrés à l'étude du règne animal dans l'ensemble des espèces qu'il embrasse, auxquels viendra la pensée de l'*unité de composition*, frappés qu'ils sont de l'extrême diversité des animaux! Par une raison différente, elle ne se présentera pas davantage à la pensée du zoologiste anatomiste ou philosophe qui, préoccupé de l'harmonie de tous les organes d'un animal, consacre des années à son étude approfondie, avec l'intention expresse d'en saisir les relations multiples et de se rendre un compte exact de l'accord des parties concourant aux fins de l'ensemble du tout concret que représente l'animal, objet de l'étude approfondie dont nous parlons.

Comment l'esprit humain a-t-il procédé quand il a voulu connaître les animaux? Il a d'abord étudié le *concret* en examinant les individus représentant une espèce; puis il a étudié l'*abstrait* en cherchant tout ce qui est commun aux individus d'une même origine, c'est-à-dire sortis des mêmes parents, et c'est ainsi qu'il a défini l'espèce. Enfin, en ordonnant les espèces en genres, les genres en familles, les familles en ordres, les ordres en classes, et les classes en embranchements, il a fait la classification du règne animal.

Même marche d'étude lorsqu'il s'est agi de connaître la disposition et la structure des organes. L'anatomie des individus d'une même espèce a été faite au point de vue *concret* puis au point de vue *abstrait*, et c'est ainsi qu'elle est devenue *anatomie comparée* et *anatomie générale*.

La science du règne animal est donc sortie de l'étude des individus, de la classification des espèces et de l'anatomie comparée.

La comparaison des espèces, relativement à la forme et à la structure des organes, est d'une absolue nécessité pour bien connaître les animaux en général et chaque espèce en particulier, et, parmi les raisons de cette nécessité, une surtout peut être citée comme exemple. En telle espèce d'animal, il existe un organe si peu développé, qu'on pourrait ne pas l'apercevoir, ou, tout en l'apercevant, on pourrait méconnaître l'importance dont il est dans des espèces différentes de celle qu'on étudie. Tel est l'organe dit à l'*état rudimentaire;* par exemple, le ligament cervical chez l'homme, l'œil chez la taupe. On conçoit dès lors le jour que jette la connaissance comparative des espèces sur l'économie des animaux, lorsqu'on étudie les organes dont nous parlons, non plus à l'état rudimentaire, mais dans les espèces où ils atteignent un grand développement; tels sont les grands herbivores, pour le ligament cervical, et l'homme, pour les yeux.

Nous voyons encore un exemple dans l'étude que l'esprit humain fait du règne animal, le passage du *concret* à l'*abstrait* et le retour de l'*abstrait* au *concret*.

Cette manière de procéder, constamment suivie par l'esprit humain désireux de connaître le monde extérieur, en recourant sans cesse à l'*analyse* et à la *synthèse* pour aller du *concret* à l'*abstrait* et revenir de l'*abstrait* au *concret*, est, nous le répétons, une conséquence de sa faiblesse; car il n'a pas d'autre moyen de connaître un ensemble que de l'étudier d'abord dans ses parties. Cette marche ne laisse rien en dehors de ce qui rentre dans l'étude la plus approfondie, comme la plus précise et la plus générale, et, dès lors, la plus philosophique; aussi, est-ce toujours elle qu'ont suivie, sinon explicitement, du moins implicitement, tous les savants dont les travaux sont restés tels qu'ils les ont donnés au public.

En signalant cet état de choses, résultat trop évident pour nous de la faiblesse de l'esprit humain, nous ne nous dissimulons pas que, si le prétendu principe de l'unité de composition n'eût encore été l'objet d'aucune publication, avec le vif désir de connaître qui nous anime, nous aurions pensé que, si ce principe eût été vrai, c'était à un zoologiste anatomiste ou philosophe, placé dans une position moyenne entre le zoologiste anatomiste occupé de l'étude du règne animal et le zoologiste anatomiste occupé de l'étude d'une espèce ou de quelques-unes seulement, qu'il eût été donné de le démontrer; parce qu'en définitive son horizon n'aurait pas été assez vaste pour distraire sa pensée du point

qu'il voulait démontrer, et, d'un autre côté, son horizon n'eût point été assez limité pour qu'il crût devoir y rester confiné.

L'opinion que nous énonçons est la conséquence de la faiblesse de l'esprit humain, qui n'acquiert la connaissance des choses que par des investigations individuelles et, dès lors, fort limitées.

L'idée de l'*unité de composition organique* n'a donc pu se présenter à la pensée des partisans des causes finales ni à celle des savants qui ont embrassé l'étude du règne animal tout entier, ou qui se sont bornés à l'examen approfondi d'une ou de quelques espèces seulement de ce règne.

Idée de l'unité de composition.

Comment l'idée de l'*unité de composition* a-t-elle pu se manifester?

Pour se l'expliquer clairement, il convient de distinguer dans la science deux époques où une idée a pu se manifester. A la première époque, l'idée apparaît sans exciter l'homme qui l'aperçoit à la développer comme *principe scientifique;* à la seconde époque, un philosophe, un savant, frappé de l'importance de cette idée, la développe en en faisant la base d'une doctrine. L'idée de l'unité de composition s'est présentée sans doute à un certain nombre de savants avant Étienne Geoffroy, mais aucun d'eux ne lui avait donné le caractère d'une doctrine.

En effet, Étienne Geoffroy, chargé, au Muséum d'histoire naturelle, d'un enseignement restreint aux animaux les plus rapprochés de l'homme, les mammifères et les oiseaux, se trouvait dans la position la plus favorable au développement de *l'idée de l'unité de composition*, du moment où elle se présentait à son esprit plus disposé à s'abandonner à l'imagination qu'à soumettre ses vues à la froide raison. Avant que cette idée l'eût frappé, il ne s'était occupé ni d'anatomie, ni de l'étude des animaux inférieurs; il n'appartenait donc ni à la catégorie des zoologistes et des anatomistes livrés à l'étude du règne animal envisagé dans son ensemble, ni à la catégorie des zoologistes anatomistes ou philosophes livrés à l'étude approfondie de quelques espèces seulement de ce règne.

Si, afin de connaître la matière inorganique, le savant part du *concret* (chimie) pour aller à l'*abstrait* (physique), le savant, désireux de connaître le monde organique, part aussi du *concret*, représentant les individus, pour aller à l'*abstrait*, représentant la classification des espèces et les relations des organes et de leurs fonctions pris dans l'ensemble des espèces, pour revenir ensuite à l'étude des individus ou du *concret*.

Y a-t-il une autre marche à suivre que celle-là pour arriver, d'une manière certaine, à des connaissances plus approfondies, plus précises et plus positives que celles qu'on acquiert en suivant la première? Nous ne le pensons pas, et, pour bien faire saisir une pensée que jugeront étrange, peut-être, les personnes qui ne partagent pas notre manière de voir, nous demandons à nos lecteurs la permission de recourir à une construction graphique, qui, si elle ne leur fait pas partager nos convictions, a sans doute l'avantage, selon nous, de faire saisir clairement notre manière de voir, et de montrer en même temps comment notre distribution des connaissances humaines et notre définition du mot *fait* se prêtent à l'énoncé des relations mutuelles de toutes les connaissances humaines distinguées en sciences proprement dites, en beaux-arts, représentant les formes organiques et compositions purement littéraires.

Nous ajoutons à notre tableau des sciences physiques et naturelles [1] deux nouvelles colonnes placées à la droite du lecteur. Elles portent le titre général d'ABSTRACTIONS RÉALISÉES EN UN ENSEMBLE *CONCRET*.

La première colonne a pour titre : AU POINT DE VUE DE L'ERREUR.

La deuxième colonne a pour titre : AU POINT DE VUE DU VRAI [2].

[1] Février 1864, page 101. — [2] Voir le tableau ci-contre.

PREMIER TABLEAU[1].

SCIENCES NATURELLES.

1re Série. Science du concret.	2e Série. Science de l'abstrait.
Substantif. Adjectif.	Nom abstrait.. { attribut. qualité. propriété.
Chimie.	Physique. Sonorité................
BOTANIQUE. — ZOOLOGIE.	BOTANIQUE. — ZOOLOGIE.
Individus.... { plantes. animaux.	Espèces végétales et animales classées d'après la méthode naturelle.
Anatomie zoologique.	Anatomie comparée. Anatomie générale.
Physiologie végétale.	Physiologie végétale comparée.
Physiologie zoologique.	Physiologie zoologique comparée.
Médecine.	Médecine comparée.
Nominalisme.	Réalisme.

DEUXIÈME TABLEAU[2].

ABSTRACTIONS RÉALISÉES EN UN ENSEMBLE CONCRET.

1° Au point de vue de l'erreur.	2° Au point de vue du vrai. Beaux-arts.	Compositions purement littéraires.
Son. Abstraction réalisée... *L'union de l'air extérieur et de l'air polarisé, qui sort par un des trous d'un tuyau de* flûte, forme la MATIÈRE DU SON (Geoffroy)[3].	Musique.	Que fait le *génie littéraire?* Après avoir observé, étudié l'homme à l'état d'isolement et à l'état d'association, eu égard au sexe, à l'âge, au climat, au pays, au temps des sociétés, il réunit des *abstractions* de manière à en faire un *ensemble concret*, auquel il donne un *nom*, lequel peut être *Alceste*, *Orgon*, *Henriette*, *Célimène*, etc.
UNITÉ DE COMPOSITION ORGANIQUE. végétale (Turpin). animale (Geoffroy).	Formes végétales et animales reproduites par le génie de la sculpture et de la peinture.	

[1] C'est l'abrégé du tableau du cahier de février 1864, page 101.

[2] Ce tableau se trouve dans les Mémoires de l'Académie de Dijon, à la suite de deux livres extraits d'un ouvrage inédit de E. Chevreul sur l'abstraction.

[3] *Philosophie anatomique*, tome I, page 295.

Quelle est la prétention du savant qui, dépassant les limites des distinctions relatives aux sciences physiques et naturelles exposées dans le premier tableau, veut fonder, sous la dénomination d'*unité de composition organique* comprenant la *forme animale* et la *forme végétale*, une science nouvelle qui prendra place dans la première colonne du second tableau? C'est bien, en définitive, d'arriver à la figure d'un être organisé, unique, idéal, propre à mettre sous les yeux la conclusion du *principe de l'unité de composition organique*, soit sous la forme de l'*animal-type*, soit sous la forme de *la plante-type*.

Le tableau montre bien comment le naturaliste aspirant à la démonstration du *principe de l'unité de composition* s'éloigne de plus en plus du *concret* pour, en définitive, *réaliser une abstraction*, c'est-à-dire donner un corps, ou, si l'on veut, une forme sensible à ce qui n'en a pas.

Il nous importe, à nous qui définissons le *fait* une abstraction précise, simple ou aussi peu complexe que possible, d'user de toute notre ardeur à repousser la prétention de ceux qui veulent établir *le principe de l'unité de composition comme une conception philosophique*. C'est donc conformément aux considérations précédemment exposées, que nous allons donner de nouvelles raisons à l'appui de notre opinion.

Nous avons distingué deux harmonies dans tout être vivant.

L'harmonie parfaite existant entre les organes et toutes les fonctions de cet être pour se développer et se multiplier.

L'harmonie parfaite existant entre cet être et le milieu où il vit.

La distinction de ces deux harmonies est en parfait accord avec la définition que nous avons donnée dans ce journal (année 1846, p. 29).

En partant de cette double harmonie que chaque espèce de corps vivant présente à l'observateur, comment admettre, comme conception philosophique, l'image de cet *être type*, animal ou végétal, que l'esprit prétend à se représenter, sans prendre en considération les conditions du milieu où la vie de cet être serait possible? Ainsi on ne tient pas compte de l'harmonie de l'être organisé et du milieu indispensable à son existence; ainsi l'image de l'animal idéal, qu'on ne voit pas clairement, parce qu'on la suppose encore cachée par un brouillard que des travaux ultérieurs, espère-t-on, dissiperont, occupe si fort l'esprit, qu'elle l'éloigne de toute recherche dont le but serait de faire comprendre, peut-être même d'expliquer, la diversité des êtres vivants, parce que cette recherche aurait pour objet d'approfondir l'harmonie existant entre leurs organes et la vie qui les anime dans le monde où nous les voyons naître, s'accroître, se multiplier, enfin mourir, pour céder leur place aux indi-

vidus issus d'eux, qui, à leur tour, doivent vivre comme leurs ascendants, aux dépens du monde extérieur.

Sous le prétexte de suivre une route nouvelle, les partisans de l'*unité de composition organique* s'éloignent de plus en plus du concret et de la véritable science abstraite, propre à approfondir la connaissance du concret avec toute la certitude dont le savoir humain est susceptible. En effet, à quoi tendent leurs efforts, sinon à reconnaître l'*animal-type*, la *plante-type*, formes toutes fantastiques, que le monde organique n'offre point à nos yeux? Mais ils supposent qu'elle était, avant la formation des êtres vivants, présente à la pensée de Dieu, ou plutôt d'une nature prétendue créatrice et prévoyante[1], de telle sorte que c'est en modifiant ce *type de l'animal* et ce *type de la plante* que la puissance créatrice, Dieu ou nature, s'est donné le plaisir de faire les formes variées à l'infini que les règnes organiques présentent à l'admiration des hommes !

Les réalistes attribuaient avec raison à Dieu, avant toute création, la connaissance des propriétés et des rapports dont le concret qu'il allait créer serait doué; mais vous, philosophes du XIXe siècle, vous allez bien plus loin, lorsque vous dites : Avant la formation des êtres vivants, la *nature* CRÉATRICE a imaginé *deux modèles*, *deux types*, non pour les faire vivre, mais pour déduire de la forme de l'un toutes les formes animales, et de la forme de l'autre, toutes les formes végétales !

Et ces formes que vous dites imaginées, conçues avant la création de tout être vivant, vous cherchez à les reproduire ! Ne semblerait-il pas que vous seriez dans la confidence de cette nature à laquelle vous reconnaissez les ATTRIBUTS DIVINS, la *volonté*, la *prévoyance* et la *faculté créatrice*, que la certitude vous serait acquise qu'elle s'est occupée avant tout de ces formes, type de l'animal et type de la plante, comme aujourd'hui nous voyons le sculpteur travailler de ses mains la maquette qui doit définitivement lui servir de modèle !

Est-ce bien là cette science nouvelle que vous qualifiez de *philosophique*, et qui, en réalité, n'est pas autre chose que l'expression de l'*à priori* le plus absolu, que sans cesse vous rapprochez des sciences mathématiques et des sublimes découvertes de Newton ! Trouvez bon que, dans l'impossibilité où nous sommes, en matière de science, d'accorder le caractère philosophique à ce qui n'est pas positif, nous fassions tous nos efforts pour repousser vos doctrines afin de maintenir la *méthode A POSTERIORI* expérimentale dans toute sa pureté !

[1] Voir *Vie, travaux et doctrine scientifique d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire*, par son fils, etc. p. 153-157.

Après cet exposé des raisons que nous avons puisées dans la philosophie de la science pour ne pas admettre l'*unité de composition organique*, nous allons examiner, au point de vue critique, les raisonnements sur lesquels M. Isidore Geoffroy s'appuie pour démontrer la réalité du principe de l'*unité de composition organique* dans l'ouvrage qu'il a consacré à *la vie, aux travaux et à la doctrine scientifique* d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire.

Examen critique de la démonstration du principe de l'*unité de composition organique* eu égard aux faits sur lesquels M. Isidore Geoffroy l'a appuyée dans son livre intitulé : *Vie, travaux, doctrine scientifique d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire.*

Sans prétendre discuter les faits spéciaux sur lesquels M. Isidore Geoffroy se fonde pour démontrer le principe de l'*unité de composition organique*, tel qu'Étienne Geoffroy l'a exposé dans ses écrits, nous allons examiner, au point de vue critique, si les motifs qu'il met en avant suffisent à la démonstration, en en considérant le nombre et aussi la précision de leur énoncé; mais nous ferons remarquer avant tout que M. Isidore ne manque jamais l'occasion de comparer Étienne Geoffroy à Georges Cuvier, en considérant celui-ci comme le représentant de la science du passé, et Étienne Geoffroy comme le représentant de la science de l'avenir; aussi commence-t-il le cinquième chapitre, intitulé *unité de composition*, par opposer l'école philosophique ou l'*école des idées*, à l'école de l'observation exclusive ou l'*école des faits* [1].

Sur quoi repose la prétendue démonstration du principe de l'*unité de composition?*

Sur les faits exposés, en 1806, dans quatre mémoires sur l'anatomie des poissons, et, en 1807, dans un cinquième, sur le crâne du crocodile.

Voici les titres des mémoires :

Premier mémoire sur les poissons, où l'on compare les pièces osseuses de leurs nageoires pectorales avec les os de l'extrémité antérieure des autres animaux à vertèbres.

La question est celle-ci : les nageoires remplacent-elles les membres, ou sont-elles les membres eux-mêmes?

Étienne Geoffroy répond : la charpente osseuse du membre pectoral est composée des mêmes pièces que celle de l'extrémité antérieure des autres animaux vertébrés.

[1] Page 125.

Deuxième mémoire. Il est spécialement consacré à l'os furculaire; il complète le premier.

Troisième mémoire. De l'épaule, l'auteur passe au sternum et aux organes thoraciques.

Quatrième mémoire. Détermination des os du crâne.

Cinquième mémoire. Des os du crâne du crocodile.

Toutes les déterminations sont-elles précises? non; car, en 1824, l'auteur est revenu sur plusieurs d'entre elles.

Quoi qu'il en soit, vous examinez le système osseux des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, avec l'intention de ramener chacune des pièces osseuses du crâne d'espèces appartenant à ces quatre classes des vertébrés à une pièce d'un même nom, en recourant à *un principe* dit *des connexions;* et, comme, en définitive, le nombre de ces pièces est très-différent dans les crânes comparés, vous vous livrez à des suppositions au moyen desquelles vous admettez qu'un certain nombre de pièces sont naturellement soudées dans le crâne qui vous en présente le moins, tandis qu'elles sont libres dans le crâne où vous en comptez le plus. Certes, sans nier qu'une étude comparative ainsi dirigée ne puisse conduire à quelque découverte partielle, dites-nous où se trouve une détermination rigoureuse de la composition normale du crâne des vertébrés, telle que vous prétendez l'avoir établie de 1807 à 1824?

Maintenant comment conclure l'unité de composition d'un examen borné à la comparaison d'un nombre si restreint d'organes osseux et d'espèces zoologiques? Comment la conclure, lorsque toutes les comparaisons limitées à des ANIMAUX VERTÉBRÉS, l'homme compris, ne faisant qu'un seul embranchement composé de quatre classes, nous comptons l'embranchement des MOLLUSQUES comprenant six classes, l'embranchement des ARTICULÉS comprenant quatre classes, l'embranchement des RAYONNÉS comprenant cinq classes? Telle était la distribution du règne animal par G. Cuvier, en 1817, époque contemporaine d'Étienne Geoffroy.

Il est donc incontestable qu'on a conclu de la partie au tout; et cette partie, même en tenant compte des corrections faites par Étienne Geoffroy en 1824, se trouve encore amoindrie par la considération du défaut de précision et toujours du petit nombre des pièces soumises à l'examen.

Si nous passons du chapitre v au chapitre vii, intitulé, *Travaux et doctrine de Geoffroy Saint-Hilaire en anatomie philosophique*, trouverons-nous de nouvelles démonstrations en faveur de l'*unité de composition?* non; et nous en tirons la preuve de la manière même dont M. Isidore Geoffroy envisage *le principe de l'unité de composition et l'anatomie philoso-*

phique. Tout en disant que ces deux conceptions se *sont produites comme deux moitiés intimement unies d'une œuvre commune*, il ajoute que l'on commet une erreur, pourtant, quand on pense que la *philosophie anatomique se résume tout entière dans l'unité de composition*[1].

Car, s'il était vrai, comme plusieurs savants le croient, qu'il existe autant de *types animaux* irréductibles les uns aux autres que l'on compte d'embranchements dans le règne animal, M. Isidore Geoffroy pense que la méthode de rechercher des analogies entre les divers animaux, ou, en d'autres termes, la *théorie des analogues*, n'en serait pas moins exacte. Incontestablement M. Isidore Geoffroy n'a pu faire le raisonnement qui conduit à cette conclusion sans avoir eu quelque doute sur le *principe de l'unité de composition*, doute suggéré probablement par le petit nombre de faits qu'il a pu réunir dans son chapitre v en faveur du principe.

Si l'*anatomie philosophique* ou la *théorie des analogues* est l'œuvre capitale d'Étienne Geoffroy, comme M. Isidore le dit explicitement, il faut reconnaître qu'en fait d'analogie tout n'est pas nouveau dans cette théorie envisagée au point de vue le plus général; car de nombreuses ressemblances entre les divers animaux avaient été signalées depuis longtemps par divers savants, et M. Isidore lui-même cite les suivantes : « L'analogie des doigts de l'homme avec ceux du singe, avec ceux même des « carnassiers, des rongeurs, des sauriens et des batraciens; les rapports de « la plupart de nos viscères avec ceux des diverses classes de vertébrés, « l'existence du canal intestinal dans la presque totalité des animaux, » et nous pourrions en ajouter bien d'autres parmi lesquelles nous citerons le parallèle des extrémités, dans l'homme et les quadrupèdes.

Que répond M. Isidore Geoffroy à la remarque du défaut de nouveauté reproché à la *théorie des analogues?* C'est qu'il existe deux sortes d'analogies dans les animaux : les unes frappent tous les yeux par leur évidence, les autres, au contraire, leur échappent; or ce sont précisément celles-ci qu'Étienne Geoffroy s'est proposé de démontrer à l'aide du *principe* qu'il appelle *des connexions* et qu'il déduit de la considération de la *position relative*, de la *dépendance mutuelle des organes*. L'*importance* de ce principe est, selon lui, *absolue*, de sorte que la *fonction*, la *forme*, la *structure*, la *grandeur*, la *couleur*, ne peuvent être alléguées comme preuves d'analogie à l'égard des organes!

En insistant sur tout ce que le *principe des connexions* présente d'exagération à nos yeux et sur la gravité des inconvénients qui peuvent résulter de la manière si absolue dont il a été énoncé par son auteur,

[1] Page 218.

nous craindrions le reproche de critiquer des propositions du ressort de l'*anatomie pure* après avoir déclaré, à plusieurs reprises, notre incompétence en cette matière. Cependant nous ne pouvons omettre de faire remarquer au lecteur que le *principe des connexions* exige, pour être appliqué, la connaissance précise des limites respectives des organes dans chaque cas spécial, et, en outre, que cette connaissance, à l'égard de certains organes, exige des expériences propres à constater où cesse la manifestation de certains phénomènes dont un organe est le siége, afin de déduire les limites de cet organe des limites mêmes où le phénomène cesse de se manifester.

Loin de prescrire des principes absolus dans les recherches scientifiques, l'habitude de l'observation et de l'expérience ne fortifie-t-elle pas l'opinion que la certitude de la conclusion n'est acquise au savant consciencieux qu'autant qu'il est fort de la conviction d'avoir usé de tous les moyens dont la science dispose pour connaître la vérité dans chaque cas particulier de ses recherches?

Nous ne parlerions pas de trois mémoires d'Étienne Geoffroy sur les insectes, sans la crainte qu'en omettant de les citer notre silence ne donnât lieu à un reproche qu'on nous adresserait dans l'intention d'atténuer la critique que nous avons faite plus haut en prétendant que l'auteur de l'unité de composition a pris la partie pour le tout.

Ne voulant donc parler des écrits d'Étienne Geoffroy sur les insectes que d'une manière générale, nous sommes frappé d'abord des opinions différentes énoncées dans le même temps par Latreille et Audouin, dont les études ont porté principalement sur les relations mutuelles des organes des insectes, et par Étienne Geoffroy, préoccupé surtout des rapports des insectes avec les vertébrés; puis, sans pénétrer dans les détails, nous avouons ne pouvoir admettre comme sérieuse la réponse d'Étienne Geoffroy à la critique de l'insuffisance du *principe des connexions*, tel qu'il l'a appliqué, avec l'intention de ramener au squelette des vertébrés ce qu'il a appelé le *squelette de l'insecte*.

En effet, Étienne Geoffroy suppose que l'insecte est un *vertébré;* mais la *vertèbre*, prétend-il, est à l'*extérieur de l'animal*, tandis que, *dans le vertébré*, *elle est à l'intérieur*. Ce n'est pas tout, la colonne vertébrale renfermant la moelle épinière, essentiellement nerveuse, appartient à la partie supérieure du corps de l'animal, partie qui voit le ciel, et le tube intestinal appartient à la partie inférieure qui voit la terre, tandis que l'insecte, par exemple une écrevisse [1], présente le cas inverse. En

[1] Étienne Geoffroy emploie le mot *insecte* dans le sens le plus général, c'est-à-dire qu'il comprend dans ce mot les crustacés, les insectes et les arachnides.



effet, lorsque ses pattes pressent le sol, le tube intestinal est au-dessus du système nerveux appartenant à la partie de l'animal qui voit la terre, et cela contrairement au principe des connexions. Que répond Étienne Geoffroy à cette objection? c'est que, *si on retourne l'écrevisse sens dessus dessous, elle ne diffère plus du vertébré.* Cependant, ainsi retournée, ses yeux regardent le ciel, tandis que le mammifère quadrupède, dans sa position normale, dirige ses yeux vers la terre; et cette direction des yeux entraînant celle du cerveau, il s'ensuit que, dans l'hypothèse de Geoffroy, le cerveau des vertébrés est placé à l'inverse du cerveau de l'écrevisse.

Depuis plus de quarante ans que le *principe de l'unité de composition* a été avancé, quelles preuves incontestables l'ont confirmé? Quelles autorités scientifiques ont adopté les idées d'Étienne Geoffroy sur les insectes? Quelles tentatives sérieuses ont été faites pour réduire les animaux inférieurs au même type que les animaux supérieurs? Questions que nous adressons aux partisans du principe.

Tous les admirables travaux dont les animaux invertébrés des derniers groupes ont été l'objet depuis ce temps sont loin d'avoir confirmé le principe. Or, s'il eût été vrai, le contraire fût arrivé; car c'est aux grandes découvertes, aux découvertes vraiment originales, que le temps est favorable; il en est le véritable *criterium*.

Pourquoi, si le principe de l'*unité de composition organique animale* est devenu une vérité démontrée, comme l'a prétendu M. Isidore Geoffroy en le mettant plusieurs fois en regard du *principe de la gravitation*, n'a-t-on pas essayé de nous donner le dessin de l'*animal-type* tel qu'on prétend que la nature, en possession des attributs divins, se l'était représenté avant la création des animaux? Pourquoi ne l'a-t-on pas fait, lorsque le botaniste dessinateur Turpin, à la sollicitation de Goëthe, a dessiné la *plante-type* et en a décrit les organes avec détail?

Certes, si la conception d'une forme idéale inspirée par la science et réalisée par le dessin s'est montrée impuissante à reproduire le beau, c'est sans contredit lorsque Turpin a imaginé sa *plante-type;* c'est un *monstre végétal* bien laid quand on le voit absolument, et qui le paraît encore davantage, si on le compare avec la moindre plante de la nature sauvage! Quand celle-ci captive nos regards par l'harmonie des proportions de tous ses organes, la plante de Turpin montre un ensemble de parties hétéroclites accumulées sans ordre de symétrie, de correspondance, et dénuée des proportions capables de produire un tout harmonieux.

L'intérieur de la *plante-type* n'apparaît pas d'une manière moins désa-

vantageuse que l'extérieur à l'observateur désireux d'étudier la coordination des organes avec l'intention de voir si la vie est possible dans un être pareil. Il suffit d'avoir réfléchi à la nécessité de la dépendance mutuelle où doivent être tous les organes d'un être vivant quelconque, dépendance qui, en d'autres mots, est l'harmonie des parties, pour avoir la conviction du défaut de coordination des organes de la plante-type; car ce ne sont pas de simples organes que Turpin a coordonnés, mais des fragments de végétaux plus ou moins différents qu'il a implantés sur une même tige, sans s'inquiéter de savoir si une tige aussi simple que celle qui les recevait avait été organisée pour satisfaire à des besoins aussi divers que le fait imaginer la diversité des fragments qu'il y avait unis.

Nous avons parlé de la *plante-type* ou *idéale* de Turpin comme exemple de l'impuissance des partisans de la synthèse aspirant à l'unité, quand ils prétendent donner une forme visible à leur conception d'unité de composition organique. Si, au lieu de combattre leur idée d'unité, nous l'eussions professée, notre marche eût été contraire à celle de Turpin. Loin de prétendre résumer en un *être idéal et unique* tous les moyens d'accomplir une même fonction dont jouissent les différents êtres vivants que l'*être unique* est censé représenter, nous serions parti des formes variées de ces différents êtres vivants afin de parvenir à la représentation d'une *forme archétype*, belle de simplicité, et de laquelle, comme centre, auraient rayonné des lignes aboutissant à chacune des formes vivantes.

E. CHEVREUL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Oratores Attici, Antiphon, Andocides, Lysias, Isocrates, Isæus, Lycurgus, Æschines, Dinarchus, Demades, declamationes Gorgiæ et aliorum, græce cum translatione reficta a Carolo Muellero. *Accedunt Scholia, Ulpiani Commentarii in Demosthenem, et Index rerum et nominum absolutissimus. Volumen primum,* Parisiis, 1847. — *Volumen secundum,* Parisiis, 1858, avec ce titre : *Oratores Attici : Lycurgus, Æschines, Hyperides, Dinarchus, Gorgiæ, Lesbonactis, Herodis, Alcidamantis declamationes. Fragmenta oratorum Atticorum, Gorgiæ Leontini, Antiphontis, Lysiæ, Isocratis, Isæi, Lycurgi, Hyperidis, Dinarchi, Demadis, aliorumque sexaginta, græce cum translatione reficta a* Carolo Muellero. *Accedunt Scholia in orationes Isocratis, Æschinis, Demosthenis, et Index nominum et rerum absolutissimus quem collegit* J. Hunzicker. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ. *Demosthenis opera recensuit græce et latine cum indicibus edidit* J. Theod. Voemelius. Parisiis, 1843. (Ces trois volumes faisant partie de la Bibliothèque grecque-latine de F. Didot.) — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΑΙ ΔΗΜΗΓΟΡΙΑΙ. *Demosthenis conciones quæ circumferuntur cum Libanii Vita Demosthenis et argumentis, græce et latine. Recensuit, cum apparatu critico copiosissimo, prolegomenis grammaticis et notitia codicum edidit* J. Th. Voemelius. Halis Saxonum, 1856-1857, in-8°. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ ΚΑΤΑ ΑΙΣΧΙΝΟΥ. *Demosthenis orationes contra Æschinem de Corona et de Falsa legatione cum argumentis, græce et latine. Recensuit, cum apparatu critico copiosissimo edidit* J. Th. Voemelius. Lipsiæ, Teubner, 1862, in-8°.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

La nouvelle édition des *Oratores Attici*, qui fait partie de la Bibliothèque grecque F. Didot, et qui se compose du *Démosthène* de M. Vœmel réuni aux deux volumes publiés par M. C. Müller, a pour première recommandation l'économique commodité du format, l'exactitude typographique, la fidélité des traductions latines, l'abondance instructive

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de février, p 125.

des tables rédigées par M. Hunzicker; mais elle pourrait être mieux disposée, et, sans la grossir beaucoup, il eût été facile, ce me semble, d'y ajouter quelques précieux renseignements.

Quant au plan, on se demande pourquoi les *Arguments* rédigés par les anciens rhéteurs se trouvent, pour Démosthène, Isée et d'autres, en tête de chaque discours, tandis que, pour Isocrate, ils sont relégués dans la partie du second volume qui renferme les scholiastes. On se demande pourquoi les fragments des orateurs dont nous avons des discours complets ne suivent pas respectivement les discours de ces orateurs, au lieu d'être confondus dans une seule et même collection avec ceux des écrivains dont aucune œuvre complète n'est parvenue jusqu'à nous. Il y a, pour de tels recueils, de bien simples arrangements, qui en rendraient l'usage beaucoup plus facile aux philologues, à qui ils sont surtout destinés.

J'en dirai autant des notions sommaires de critique, souvent si importantes pour apprécier l'état actuel d'un texte et les services que lui a rendus le dernier éditeur. En tête du *Démosthène,* je trouve là-dessus quelques pages de M. Vœmel, où sont rapidement indiqués les mérites des principaux manuscrits et les règles suivies dans la recension nouvelle. Le texte d'Isocrate est également précédé de quelques indications semblables, mais beaucoup plus sommaires. Nous en sommes tout à fait dénués pour les autres orateurs, où nous voyons seulement qu'on a ordinairement reproduit le texte dû aux soins de MM. Baiter et Sauppe, texte qui, d'ailleurs, méritait bien une telle confiance, mais qui serait utilement justifié pour Antiphon et ses confrères, comme il l'a été pour Isocrate. En général, nous regrettons que l'éditeur parisien ait trop suivi, à cet égard, les usages allemands. Un professeur d'outre-Rhin, qui publie une édition nouvelle de quelque classique grec et latin, songe rarement à dispenser ses acheteurs de consulter les éditions précédentes; il lui suffit que la sienne renferme quelques corrections ou quelque renseignement que les autres éditions laissaient désirer. Aussi est-il rare qu'un philologue de profession puisse se satisfaire ou satisfaire ses auditeurs en interprétant les classiques anciens, sans avoir sous la main cinq ou six éditions de chaque ouvrage. Il y aurait pourtant, en ce qui concerne la seule critique, un moyen assez simple de pourvoir aux stricts besoins de la philologie sans multiplier les dépenses : ce serait, comme on l'a fait dans quelques volumes de la Bibliothèque Didot[1], comme on le fait journellement dans la Bibliothèque

[1] Par exemple, M. Dübner pour les Dissertations de Maxime de Tyr (1840).

classique du libraire Teubner, de placer en tête de chaque volume le bref compte rendu des améliorations que l'éditeur a apportées au texte. Il ne serait même pas fort coûteux d'y joindre une liste et une classification, s'il y a lieu, des principaux manuscrits. En France surtout, j'ose dire que l'application de cette méthode serait accueillie avec reconnaissance; car nous sommes peu familiers avec ces études de pure critique verbale; elles n'ont pas de place régulière, même dans l'enseignement de notre École normale supérieure. Aussi, à voir les textes isolés du travail qui en a préparé la correction savante, nous nous habituons trop volontiers à méconnaître ce travail, et à croire que depuis longtemps il a produit tout ce qu'il peut produire, ou qu'il ne nous appartient pas d'y intervenir, nos confrères d'Allemagne et d'Angleterre ayant pour cela une compétence ou des droits particuliers. Or c'est là une véritable illusion, encore trop commune en France, bien qu'elle soit souvent combattue par le conseil et par l'exemple, comme dans les éditions des deux discours d'Eschine et de Démosthène *sur la Couronne*, par M. Landois (1842-1844), et dans le récent commentaire de M. Havet sur l'*Antidosis* d'Isocrate [1]. Il serait à peine besoin d'insister sur ce sujet, si on lisait davantage dans nos écoles les dissertations relatives à la critique des textes, comme celles de Bake[2] et de M. Cobet[3], comme les Prolégomènes de M. Vœmel sur Démosthène, et si les éditions qui n'améliorent que la leçon même d'un texte n'étaient pas accueillies chez nous avec trop de défiance. Mais le mal existe; il faut le reconnaître et tâcher d'y porter remède.

Sans doute, le perfectionnement progressif du texte des orateurs attiques n'a pas été, sur tous les points, d'une égale importance. A côté des restitutions qui comblent des lacunes dans un discours ou qui changent la pensée d'une phrase et la valeur d'un témoignage, il y a des centaines de corrections qui portent uniquement sur des élégances et des nuances de style. Telles sont la plupart de celles qui résultent du patient travail auquel se livra M. Benseler dans son traité *De hiatu in oratoribus græcis*[4], et qui l'a si heureusement préparé à son rôle d'éditeur

[1] *Le discours d'Isocrate sur lui-même intitulé* sur l'Antidosis, etc. p. 249 et 250. — [2] *Scholica hypomnemata,* 5 vol. in-12, Leyde, 1837-1862, recueil tout plein d'excellentes études sur les orateurs attiques et sur Cicéron. — [3] *Variæ lectiones quibus continentur observationes criticæ in scriptores græcos,* Leyde, 1854; *Novæ lectiones, quibus, etc.* Leyde, 1858; livres que nous aimons à recommander pour leur solide mérite, bien que l'auteur se montre peu courtois pour la science française et tombe lui-même en plus d'une erreur que la science française pourrait bien relever à son tour. — [4] *De hiatu in scriptoribus græcis,* Pars I (la seule qui ait paru, Fri-

d'Isocrate[1]; la plupart de celles que M. Vœmel ajoute chaque année à sa révision des discours de Démosthène, et dont il a exposé, à plusieurs reprises, la méthode dans de savants Prolégomènes[2]. Toutefois ces corrections purement grammaticales ont elles-mêmes beaucoup d'intérêt pour un helléniste; elles lui procurent une lecture plus facile et plus agréable de l'original, et même, s'il veut s'en faire le traducteur, elles lui suggèrent, comme on le verra dans les notes que je citais tout à l'heure, de M. Havet, maint scrupule d'exactitude qui profite, en définitive, au mérite de son œuvre. Sans doute il sera toujours impossible d'imiter constamment, dans Lysias[3] ou dans Isocrate, tantôt cette grâce de simplicité décente, tantôt cette richesse et cette symétrie de la période oratoire; mais, à les bien étudier, en consultant tour à tour les grammairiens et les rhéteurs, en suivant avec patience, sur les leçons des manuscrits, la trace si souvent affaiblie d'un art ingénieux à l'excès, on s'habitue à devenir exigeant envers soi-même; on devient ingénieux en français comme l'auteur grec l'était dans sa langue; on cherche et l'on finit par trouver des équivalents à des délicatesses d'atticisme que, d'abord, il semblait impossible de faire comprendre dans un autre idiome[4].

A cet égard, la réunion des moindres fragments d'un auteur attique me paraît offrir une singulière utilité. D'où proviennent, en effet, la plupart de ces fragments? Des grammairiens, qui les ont cités pour quelque forme de langage remarquable pour la construction ou pour le choix des mots. Ces citations sont pleines d'erreurs, je le veux; elles portent parfois sur des textes très-anciennement altérés, je le veux encore [5]. Mais le plus souvent ou elles constatent la leçon ancienne d'un texte altéré aujourd'hui dans les manuscrits, ou elles nous rendent quelques mots, quelques lignes authentiques d'ouvrages à jamais perdus. Dans tous les cas, elles instruisent, en nous aidant à nous former une

bourg, 1841, in-8°) : *De hiatu in oratoribus atticis et historicis græcis*, sur lequel on peut consulter les observations judicieuses de M. Havet, livre cité, p. 198. — [1] Dans la collection Teubner, 2 vol. in-12, Leipzig. — [2] Dès 1829, dans ses *Demosthenis philippicæ orationes V, etc.* Francfort-sur-le-Mein, in-12; puis dans les éditions dont on lit le titre en tête de cet article. — [3] Voir l'élégante et spirituelle dissertation *Sur les caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, où M. J. Girard a trouvé le moyen de nous faire pénétrer fort avant dans ces délicatesses sans citer presque un mot du texte original. — [4] Voir les notes de M. Havet *sur le texte* et *sur la traduction* de l'*Antidosis* d'Isocrate. — [5] Entre autres preuves, on peut consulter celles que réunit M. Cobet dans son commentaire sur l'Ἐπιτάφιος d'Hypéride, p. 28, 45, etc. et surtout le célèbre commentaire de Lobeck sur l'*Ecloga nominum et verborum atticorum* de Phrynichus.

idée précise des habitudes grammaticales de chaque auteur et de chaque siècle; elles nous font trouver un plaisir plus délicat dans nos lectures.

Aussi louons-nous sans réserve le zèle avec lequel les philologues éditeurs de la Bibliothèque F. Didot épurent et complètent les recueils de fragments des anciens auteurs grecs, particulièrement celui des orateurs. De ces derniers il y en a peu dont l'appréciation ne gagne beaucoup à ce rapprochement des moindres témoignages. Nous avons à peu près au complet tout ce qu'a écrit Démosthène, et probablement nous lisons même sous son nom bien des pages qui ne lui appartiennent pas [1]. Eschine n'a peut-être écrit que les trois discours *contre Timarque, sur l'Ambassade* et *sur la Couronne;* un quatrième, aujourd'hui perdu, le *Déliaque*, lui était, et avec raison, déjà contesté par les critiques anciens [2]. Nous pouvons donc juger avec sécurité ces deux grands écrivains sur les titres mêmes qui fondèrent jadis leur réputation. A part une *Rhétorique* que nous n'avons plus, l'œuvre d'Isocrate nous est aussi parvenue à peu près complète; mais nous sommes moins heureux pour Antiphon, Lysias, Andocide, Isée, Lycurgue, Hypéride et Dinarque. Nous nous ferions une idée trompeuse de leur rôle et de leur talent, si nous nous arrêtions seulement aux discours complets qui nous ont été transmis sous leur nom. D'abord ces discours sont quelquefois suspects. Il faut, par exemple, avoir lu le jugement de Denys d'Halicarnasse sur Dinarque pour se rendre compte de ces difficultés; on y voit combien d'attributions fausses embrouillaient alors déjà l'histoire littéraire, que de scrupules ces doutes jetaient déjà dans l'esprit des critiques, et avec quelles précautions il leur fallait marcher sur un terrain tout plein de fraudes et de périls pour leur conscience. En dehors de ces embarras, combien il est hasardeux de juger Lycurgue sur le seul discours *contre Léocrate*. Les cent fragments et plus qui accompagnent aujourd'hui ce beau discours dans les éditions permettent de considérer le talent de l'auteur sous des aspects un peu plus divers. Tel est le soixante et quinzième, cité par Diodore de Sicile [3], qui le relève comme un exemple de l'aigreur familière aux *accusations* de Lycurgue, et qui pourrait le signaler aussi pour le caractère de précision nerveuse que nous trouvons rarement dans le discours *contre Léocrate*. Il s'agit de Lysiclès, le principal cou-

[1] Voir l'édition de Vœmel, p. 787 et suiv. et les observations qui terminent la préface de l'éditeur. — [2] *Oratores Attici*, éd. C. Müller, t. II, p. 434. — [3] *Bibliothèque historique*, XVI, 88. Voir d'autres exemples dans un excellent morceau de M. Boissonade sur l'orateur Lycurgue, récemment publié au tome II du recueil qui a pour titre : *La critique littéraire sous le premier Empire* (Paris, 1863, chez Didier).

pable du désastre de Chéronée : « Tu commandais, Lysiclès, et quand « mille citoyens sont morts, deux mille faits prisonniers; quand se dresse « le trophée de notre défaite, quand toute la Grèce est esclave; quand « tout cela s'est fait sous tes ordres et durant ta magistrature, tu oses « vivre et regarder la lumière du soleil, toi devenu le monument de la « honte et de l'humiliation publiques! » D'autres fois, c'est un précieux trait de mœurs qui vient ainsi s'ajouter à la peinture de la société grecque, comme dans ce fragment de Lysias que nous devons au compilateur Athénée[1], et où nous voyons dépeint avec énergie un poëte et athée alors célèbre, un de ceux que poursuivaient aussi les traits des auteurs comiques : « J'ai vraiment lieu de m'étonner si vous souffrez sans « indignation de voir les lois défendues par Cinésias, par celui que vous « connaissez tous comme le plus impie des hommes et l'ennemi le plus « déclaré des lois. Cinésias n'est-il pas cet homme qui a commis contre « les dieux des crimes dont les autres ne sauraient même parler sans « honte, mais dont les poëtes comiques vous entretiennent tous les ans[2]? « N'est-ce pas avec lui que naguère Apollophane, Mystalidès et Lysi« théus se sont réunis pour un banquet, précisément un jour interdit « par la religion, s'étant eux-mêmes et bien justement nommés *con« frères du dieu méchant* (*κακοδαιμονισταί*), au lieu de *confrères des Nu« ménies* (*νουμηνιασταί*)? non pas qu'ils aient en cela voulu pratiquer une « religion nouvelle, mais pour le seul plaisir de se moquer de nos dieux « et de nos lois. Or chacun d'eux a eu la fin qui convenait à de tels « hommes; et, quant à lui, le plus connu d'entre eux, les dieux l'ont « mis en tel état, que ses ennemis eux-mêmes veulent non pas qu'il « meure, mais qu'il vive pour servir d'exemple à tous, et pour montrer « que, lorsqu'il se rencontre des gens capables d'insulter aux choses di« vines, les dieux ne réservent pas le châtiment à leurs enfants, mais « qu'ils les font périr eux-mêmes en proie à la misère et à des maladies « sans égales parmi les autres hommes. En effet, mourir et souffrir ne « sont que la loi commune; mais rester si longtemps en cet état et mou« rir chaque jour sans quitter la vie est la juste destinée de tous les cri« minels de son espèce. » Voilà, je pense, une page bien digne d'être rapprochée d'Aristophane, et qui jette de vives lumières sur l'état du paganisme vers le temps même du procès de Socrate.

Une page de ce genre et qui nous révélait l'indécision de la philo-

[1] *Dipnosophistes*, XII, p. 551 D. (fragment 76 de l'édition Hölscher; fragment 140 de l'éd. Müller, t. II, p. 278). — [2] Voir, sur ces licences formellement réservées à la comédie, Aristote, *Politique*, VII, XIII, § 15, éd. Barthélemy Saint-Hilaire.



sophie païenne sur les espérances de la vie future, était, naguère encore, le plus long morceau qui nous restât d'Hypéride. Elle est aujourd'hui venue prendre place à la fin du beau discours funèbre dont elle formait la péroraison, et dont le manuscrit presque complet s'est retrouvé en Égypte. Ces mêmes papyrus d'Égypte, avant de nous rendre le discours du même auteur *pour Euxénippe*, et la moitié de son discours *pour Lycophron*, nous avaient fait connaître par lambeaux, mais par des lambeaux intelligibles sur plusieurs points, la mémorable accusation soutenue par cet orateur contre Démosthène, son ancien ami, dans l'affaire d'Harpalus [1]. On saura quel parti la critique peut tirer même de ces misérables débris de l'antiquité, en lisant le mémoire récent de M. Jules Girard sur ce triste épisode de l'histoire athénienne et de la vie de Démosthène [2]. On le saura plus complétement encore, lorsque seront publiés les principaux travaux que suscita, en 1860, le concours ouvert par l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur la vie et les écrits d'Hypéride, concours qui a produit au moins trois mémoires sérieux sur ce sujet, les deux mémoires couronnés de M. J. Girard et de M. Fr. Meunier, et un troisième par M. Émile Heitz, professeur au gymnase de Strasbourg. M. J. Girard a pris aujourd'hui les devants sur ses concurrents auprès du public, et par l'excellente dissertation que nous venons de citer et par un morceau où il résume avec éclat l'ensemble de ses recherches [3]. Les publications que nous avons droit d'attendre de M. Meunier montreront tout ce que l'attention et la patience d'un philologue peuvent encore apercevoir de faits nouveaux dans ces vieilles annales d'Athènes, en examinant avec soin ce que les moindres fragments nous apprennent sur les personnages, les institutions et les mœurs d'un siècle agité, mais glorieux. On remarquera surtout, dans ces restaurations, diversement mais également heureuses, de l'art antique et de l'histoire, ce que gagne la justice à replacer les grands orateurs au milieu des rivaux de toute classe qu'ils ont eus de leur vivant. En effet, ce que nous remarquions naguère au sujet des historiens grecs est plus vrai encore des orateurs. En créant un canon des dix orateurs classiques, les Alexandrins ont comme fermé la postérité à ceux qu'ils ne comprenaient pas dans cette liste d'écrivains modèles; et pourtant,

[1] Publié pour la première fois à Londres en 1848 (in-folio) par M. Harris, et reproduit la même année en Allemagne par M. Bœckh dans l'*Allgmeine Literatarzeitung*, n°s 223-227. *Oratores Attici*, t. II, p. 297 et suiv. — [2] *Un procès de corruption chez les Athéniens. Démosthène dans l'affaire d'Harpale.* Paris, 1862, in-8°. (Extrait de la *Revue nationale.*) — [3] *Hypéride, sa vie et son éloquence.* Paris, 1861, in-8°. (Extrait de la *Revue nationale.*)

parmi les exclus, il s'en trouve qui méritaient un autre sort, les uns, comme Eubulus, pour l'austérité de leur talent et de leur caractère; les autres, comme Démade, pour l'originalité même d'un rôle mêlé d'honneur et de honte. Plusieurs de ces orateurs, aujourd'hui si obscurs, étaient cités, non-seulement par le second Gorgias dans son petit traité *des Figures*, que nous a conservé une traduction latine de Rutilius Lupus, mais encore par Aristote même, dans sa *Rhétorique*. C'est assez dire qu'ils n'étaient pas dignes de l'oubli où ils tombèrent plus tard, car Aristote au moins se montre, dans ses citations, bien étranger à toutes les préventions d'école ou de parti. C'est ce qu'avait compris, avec un sens aussi élevé que délicat, le grand critique hollandais Ruhnkenius, et ce fut l'origine de son excellente *Historia critica oratorum græcorum*, consacrée précisément aux orateurs qu'une fortune plus ou moins équitable a déshérités de la gloire [1]. Depuis Ruhnkenius, cette histoire s'est complétée par mainte petite découverte; elle est devenue plus exacte et plus précise, surtout grâce aux travaux de M. A. Westermann [2]. Elle pourra s'améliorer encore, et nous essayerons nous-même de contribuer à ce progrès en signalant ici quelques textes qui ont échappé jusqu'ici à l'attention des philologues, dans l'histoire des orateurs grecs, ou dans les éditions de leurs fragments.

Bien qu'il y ait eu, sous l'empire romain, des atticistes éminents, je comprends que leurs œuvres n'entrent pas dans le plan d'une édition des *Orateurs attiques*. Ceux-ci forment vraiment une école à part, signalée par ses caractères distincts, quant au style, et mêlée aux événements de l'histoire grecque, depuis le cinquième siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. Les deux siècles qui précèdent l'ère chrétienne furent, de l'aveu même de Denys d'Halicarnasse [3], singulièrement stériles en vrais orateurs. La théorie de l'éloquence continua de s'y développer; mais la pratique en fut misérable. D'une part, le joug nouveau des Romains pesait partout sur les libertés de la parole; de l'autre, le goût asiatique avait envahi et corrompu les écoles. Dès ce temps, et, à plus forte raison, sous l'empire, les sophistes forment une classe d'écrivains qui, n'usant point de la parole pour les luttes sérieuses de la vie, ne peut être confondue avec la famille illustre des orateurs que produisit Athènes ou qu'elle attira vers

[1] Publiée pour la première fois, en 1768, en tête de son édition de *Rutilius Lupus* (Leyde, in-8°), plusieurs fois réimprimée depuis. — [2] *Geschichte der griechischen Beredtsamkeit*, Leipzig, 1833, in-8°. — *Plutarchi vitæ decem oratorum*, Quedlinburg et Leipzig, 1833, in-8°. — [3] Préface de ses *Mémoires sur les anciens orateurs*.



elle, de tous les points de la Grèce, au temps de son orageuse indépendance[1]. Mais les limites de ces diverses familles ne peuvent être marquées avec une grande rigueur, et, à cet égard, dans un recueil destiné surtout à fournir d'utiles matériaux à la critique, il vaut mieux pécher par facilité que par esprit d'exclusion trop sévère. On trouve dans la compilation de Stobée[2] une dizaine de fragments qu'il attribue à un certain Gaïus ou Caïus, orateur d'ailleurs inconnu. Or, quand cet orateur serait l'un des Gaïus que l'on voit mentionnés, au quatrième siècle, dans la correspondance du sophiste Libanius[3], les fragments dont il s'agit n'en offrent pas moins pour cela un caractère tout à fait sérieux; ils semblent extraits de véritables plaidoyers, et de plaidoyers prononcés, à la manière ancienne, par le plaideur même pour qui Gaïus les avait composés[4]. Tels sont ces deux fragments d'un discours *pour Lucilla*, où, évidemment, c'est cette femme elle-même qui parle et qui se défend de la défaveur attachée au titre de belle-mère : « Souvent une femme a surpassé par « son affection conjugale l'affection même des enfants pour leur père; « car la communauté de la vie agit plus longuement sur l'affection que « le seul fait de la naissance. » — « Songeant à mon nom de belle-mère, « je me défends de toute expression d'amertume; car beaucoup de noms « impliquent une présomption de haine, et l'on croit difficilement au té« moignage d'une belle-mère. Pourtant il ne faut point juger le caractère « d'après de vains mots. Bien des gens portent un titre fâcheux qui n'ont « point de méchantes pensées; tandis que d'autres, décorés de beaux « noms par le hasard de leur naissance, montrent dans leurs actions « une âme bien différente. » Rien n'est plus conforme que tout cela aux usages et au ton de l'éloquence judiciaire chez les Athéniens. Mais un trait de véritable éloquence du discours *contre Artemisias* recommandera plus vivement le nom de l'orateur obscur que nous signalons : « Lorsqu'il « s'agit d'honnêteté, tous les hommes mûrs sont les pères, tous les « jeunes gens sont les parents, et toutes *les femmes qui ont eu des enfants* « *sont les mères*, car la décence et la sagesse des enfants est un lien qui « unit toutes les familles en une seule. » Dans les paroles que j'ai soulignées ne reconnaît-on pas le trait sublime qui s'échappa du cœur de l'infortunée Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire[5]? Voilà

[1] Cicéron, *Brutus*, c. XIII; cf. Velleius Paterculus, I, XVIII, heureusement corrigé, en un endroit de son texte, par Ruhnkenius, *l. c.* p. XXXVII. — [2] *Florilegium*, XI, XVII; LXVII, XVIII; LXIX, XXI; LXXIV, LXIII, LXIV; LXXX, LXIV; LXXXIII, XXVIII; CIV, XVII, XVIII, XXII. — [3] Voir nos *Mémoires de littérature ancienne*, p. 408, note 1. — [4] Voir, dans le recueil cité à la note précédente, le morceau intitulé : *Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat.* — [5] On trouvera un autre exemple

quelques-uns des bijoux que l'on peut retirer encore des ruines où le temps les avait enfouis. De tels morceaux et un tel auteur ne me semblent donc pas mériter qu'on les relègue avec dédain, comme le fait M. Westermann [1], parmi les sophistes de la décadence. Ne fût-ce qu'à titre de souvenir et d'imitation d'une grande école, ils méritaient d'avoir leur place à la suite des monuments de l'ancienne éloquence attique.

Pour revenir aux orateurs de cette école, puisque M. Müller comprenait dans sa liste les orateurs mêmes dont il n'existe aucun fragment, et dont on sait seulement qu'ils intervinrent par la parole dans les tribunaux ou dans les assemblées, je réclamerais au moins un souvenir, dans cette liste, pour le grand nom de Périclès. Périclès ne laissa par écrit aucun discours, et nous ne pouvons lui attribuer avec confiance aucun de ceux que lui prête Thucydide; mais des paroles éloquentes de ses improvisations s'étaient fixées dans la mémoire, et Aristote en a recueilli une qui est devenue célèbre [2]. D'ailleurs la prose de ses décrets, présentés au peuple qui les consacra par son vote, était un monument déjà considérable de ce grand génie politique; Plutarque la signale comme le seul monument authentique qui en fût resté [3]. De même un auteur anonyme attribue à l'orateur Timarque, qu'a illustré la haine d'Eschine, d'avoir rédigé *cent décrets* [4]. Qui sait si, parmi les décrets athéniens antérieurs à l'an 429 avant Jésus-Christ, dont le texte nous est parvenu sur des marbres, il ne s'en trouve pas qui furent dictés par Périclès? Cela donnerait un singulier prix à ces vieux documents. En tout cas, nous en avons un aujourd'hui qui a été certainement proposé par l'orateur Lycurgue, et que l'on peut, à l'honneur de ce grand citoyen, ajouter aux fragments de ses écrits perdus [5].

Les noms de Périclès et de Thucydide rappellent naturellement celui d'un autre Thucydide, le fils de Mélésias, du rival éloquent auquel Périclès rend, chez Plutarque [6], un si bel hommage; voilà encore un personnage qui mérite de n'être pas omis dans le musée des orateurs attiques. Peut-être, il est vrai, ce Thucydide n'avait-il pas laissé d'écrits. Meti-

de rapprochement semblable entre les sentiments du cœur humain dans nos *Reliquiæ latini sermonis vetustioris*, p. 349, note 2. — [1] Westermann, *livre cité*, § 97, note 10. — [2] *Rhétorique*, I, VII; III, X. — [3] *Périclès*, c. VIII, éd. Sintenis; c. XI de la traduction française de Ricard. — [4] *Argument* anonyme du discours d'Eschine contre Timarque. — [5] *Éphéméride archéologique d'Athènes*, n. 3453, texte que nous avons commenté dans un mémoire spécial *Sur les honneurs publics chez les Athéniens* (*Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, Paris, 1863, p. 58 et suiv.). — [6] Plutarque, *Vie de Périclès*, c. V. L'historien Thucydide lui-même, s'il faut en croire un de ses biographes anonymes, aurait plaidé devant l'Aréopage pour un certain Pyrilampès accusé de meurtre.

chus, orateur athénien, signalé pour son patriotisme dans un lexique ancien[1], appartient probablement aussi à la période des institutions libres. Son nom, qui se lit sous la forme *Μητίχος* dans l'*Onomasticon* de Pollux[2], doit être probablement restitué au VI[e] chapitre des *Préceptes politiques* de Plutarque, où figure mal à propos le nom du poëte Archiloque (Ἀρχίλοχος) dans une liste d'orateurs.

Enfin, de même que, pour la comédie et la tragédie athéniennes, on recueille jusqu'aux fragments anonymes, je pense que certains fragments oratoires sans nom d'auteur pourraient être utilement ajoutés à la collection de M. Müller. Tel est le suivant, que nous a conservé le *Grand étymologique*, au mot Ἡμιολία, et où l'on ne peut guère méconnaître le ton et le style d'un orateur athénien : *Ἀλλὰ καὶ ἁρπάζεις καὶ ἀσελγαίνεις, ὥσπερ ἐκ Καρικῆς ἡμιολίας ἀποπεπηδηκώς· καὶ ταῦτα υἱὸς ἀνδρὸς ἀεὶ τοὺς νόμους καὶ τὴν δημοκρατίαν βοῶντος.* « Mais tu voles et prends tes « ébats comme on saute d'une *hémiolia* carienne (espèce de navire de « guerre), et cela étant fils d'un homme qui a toujours à la bouche les « lois et la démocratie. » Ces lignes provenaient sans doute d'un discours judiciaire.

Les inscriptions grecques, qui nous ont transmis, pour le temps de l'empire, les noms de tant de sophistes alors célèbres[3], ont peut-être aussi à nous fournir quelques fragments de bonne prose oratoire. M. Bœckh, par exemple, a publié pour la première fois[4], et M. Le Bas[5] a reproduit le texte, malheureusement très-mutilé, d'un marbre qui paraît provenir d'Athènes, et qui contient le reste d'un panégyrique de cette ville. Autant qu'on en peut juger par les lignes subsistantes, ce panégyrique était placé, par une prosopopée analogue à celle qu'on lit chez Platon, à la fin du *Ménéxène*, dans la bouche même de la République personnifiée. C'est, d'ailleurs, pour le style et pour les idées, un morceau qui rappelle mainte page de Thucydide, de Lysias, et surtout d'Isocrate en l'honneur des services rendus par leur patrie à toute la Grèce.

S'il m'est permis de me rappeler moi-même en terminant ces rapides observations sur les orateurs attiques, j'ai publié récemment, d'après un papyrus rapporté d'Égypte, deux pages d'un discours judiciaire anonyme,

[1] Bekker, *Anecdota græca*, p. 309 : *Τέμενος Μητιόχου· δικαστήριον ὀνομασθὲν ἀπὸ Μητιόχου ἀρχιτέκτονος ἢ ῥήτορος τῶν τὰ βέλτιστα συμβουλευσάντων.* — [2] VIII, 121, dont l'orthographe est suivie, avec raison peut-être, par Sillig (*Catalogus artificum*, p. 274). — [3] Voir, par exemple, le *Corpus inscriptionum græcarum*, n[os] 377, 382, 383, 397, 490, 1833, 2785, 2845, 3187. — [4] *Corpus inscript. græc.* n. 127. — [5] *Voyage archéologique*, Inscriptions, 1[re] partie, n° 512.

où je n'ose pas affirmer que les juges compétents retrouvent la main d'un orateur des temps classiques, mais qui, du moins, témoignent du talent d'un atticiste habile et d'un observateur scrupuleux des usages athéniens [1]. A ces deux titres le fragment dont il s'agit prendra peut-être rang un jour dans quelque supplément au recueil que nous venons d'apprécier.

Il nous reste à examiner, dans un troisième article, quel progrès ont fait chez nous, en ces derniers temps, les traductions des orateurs attiques, et comment elles ont profité des améliorations apportées au texte original de ces écrivains.

É. EGGER.

(La suite à un prochain cahier.)

[1] Morceau lu dans une séance publique de l'Académie des inscriptions, reproduit dans mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. J. J. Ampère, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, est décédé à Pau, le 27 mars 1864.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans sa séance du 9 avril, l'Académie des beaux-arts a élu associé étranger M. Stuler, architecte à Berlin, en remplacement de M. Kleuze, décédé.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques, par E. Caro. Paris, imprimerie de Ch. Lahure, librairie de L. Hachette, 1864, 1 vol. in-8° de 506 pages. — Cet ouvrage, dont le titre fait suffisamment comprendre le dessein, est un livre de polémique philosophique, dirigé contre de récents systèmes de *Théodicée*, plus ou moins renouvelés de l'antiquité, plus ou moins directement importés de l'Allemagne, qui tendent à s'accréditer chez nous et ont séduit un certain nombre d'esprits distingués. L'auteur, en les discutant, s'applique à bien faire connaître leurs origines, leurs procédés, leur caractère propre, leurs conséquences; son équitable exposition ne leur retire aucun des avantages qu'ils peuvent tirer de la conviction et du talent de leurs principaux interprètes. Plein de déférence envers les personnes, il n'en est que plus libre à l'égard des doctrines, qu'il attaque résolûment, avec beaucoup de force, d'esprit, et dans un style excellent. Voici les titres des huit chapitres que comprend son œuvre : I, *les Origines de la philosophie nouvelle.* II, III, *l'École critique; — M. Renan; — l'Idée de Dieu; — la Vie de Jésus.* IV, *la Renaissance du naturalisme; — M. Taine.* V, *le Dieu de l'idéalisme; — le Système de M. Vacherot.* VI, VII, *Les doctrines récentes sur la vie future.* VIII, *le Spiritualisme et ses adversaires.* Ce livre ne peut manquer de fixer l'attention, non-seulement par son évidente opportunité, mais par de rares mérites philosophiques et littéraires. Ce sont, avec un progrès naturel, ceux qu'annonçaient l'enseignement de M. Caro dans nos facultés et à l'École normale, un grand nombre de sérieux et élégants articles dans nos revues et nos journaux, enfin deux publications antérieures : en 1852, son *Essai sur la vie et les doctrines de Saint-Martin, le Philosophe inconnu;* en 1855, *ses Études nouvelles sur le temps présent.*

La légende celtique et la poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, par le vicomte Hersart de la Villemarqué, de l'Institut. Paris, imprimerie de Simon Raçon, librairie de Didier; 1864, in-8° de LXIII-336 pages. — Après avoir fait connaître, il y a quelques années, les poésies populaires des Armoricains et les poëmes héroïques des anciens Bretons, le savant investigateur des antiquités celtiques retrace aujourd'hui le rôle qu'ont joué les bardes des cloîtres dans l'œuvre du développement intellectuel des races gaëles et bretonnes. Les matériaux de ce nouvel ouvrage ont été puisés aux sources, latines ou celtiques, qui nous restent sur les temps les plus anciens des églises d'Irlande, de Cambrie et d'Armorique. Ces églises, outre leurs actes authentiques, possèdent tout un cycle de légendes qui forment un genre littéraire à part et vraiment original. Tirant parti, avec une remarquable sagacité, de ces documents écrits ou traditionnels, M. de la Villemarqué écrit l'histoire de l'introduction et des premiers progrès du christianisme chez les peuples celtiques, et

fait revivre avec intérêt leurs mœurs, leurs croyances, leurs idées à cette époque. La première partie du volume contient un tableau brillant de la poésie dans les cloîtres celtiques aux temps barbares. Dans la seconde, l'auteur raconte la vie des trois saints qui personnifient en quelque sorte l'histoire des conquêtes du christianisme dans ces contrées, saint Patrice pour l'Irlande, saint Kadok pour la Cambrie et saint Hervé pour la Bretagne armoricaine. Une forme heureuse, un style plein de mouvement et de vie, ajoutent beaucoup à l'intérêt sérieux de ce livre, qui sera lu avec plaisir par tous les amis d'une poésie originale et élevée, comme par ceux qui étudient les origines de la civilisation moderne dans l'Europe occidentale. Quatorze fragments en langue irlandaise, galloise ou armoricaine, sont placés, comme pièces justificatives, à la fin du volume.

Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine, publiée par M. le comte de Falloux, de l'Académie française. Paris, Vaton et Didier, éditeurs, 1864, in-8°, XXXIX-584. — Le nouveau volume que publie M. le comte de Falloux comprend la correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine pendant vingt-cinq ans, de 1833 à 1857. Dans ce long intervalle se déroulent une foule d'événements religieux et politiques auxquels ces deux âmes d'élite ont pris l'intérêt le plus vif, et, quelquefois même, une part personnelle. Leur témoignage sera d'un grand prix pour les personnes pieuses et pour les esprits éclairés. Ce délicat et admirable commerce de deux nobles intelligences est plein d'une sérieuse instruction, quoiqu'il porte le plus souvent sur des détails intimes. Les lettres du R. P. Lacordaire sont de beaucoup les plus nombreuses, et l'on regrette que celles de madame Swetchine soient si rares, ou plutôt qu'on ne les ait pas toutes retrouvées. Dans une préface remarquable, M. de Falloux a présenté quelques considérations sur l'état actuel des affaires en ce qui touche le monde catholique, et il y montre de quelle utilité peuvent être, au milieu de toute l'agitation contemporaine, les conseils et les exemples du R. P. Lacordaire.

Études sur l'Orient, par Lucien Davesiès de Pontès, précédées d'une notice biographique par le bibliophile Jacob. — *Notes sur la Grèce*, par le même. Paris, imprimerie de Lainé et Havard, librairie de Michel Lévy, 1864, deux volumes in-12 de XLIII-438 et 407 pages. — M. Lucien Davesiès de Pontès, ancien officier de marine, ancien sous-préfet, mort en 1859, a laissé, comme publiciste, littérateur et poëte, des travaux remarquables, dont il n'a paru de son vivant que la moindre partie. La veuve de M. de Pontès s'est imposé la tâche de recueillir elle-même et de faire imprimer les Œuvres, malheureusement inachevées, de son mari, et ce soin pieux profitera certainement à la réputation littéraire de l'auteur. Le premier de ces deux volumes s'ouvre par une intéressante notice sur M. de Pontès, par M. Paul Lacroix, son parent et son ami. Il comprend les Études sur l'Orient, qui traitent de la Grèce et de l'Égypte. On remarquera, dans la première partie, le récit d'un voyage de Navarin à Messène, une description de Nauplie et de l'Argolide, et des lettres sur les mœurs des Grecs. Les Études sur l'Égypte, réunies dans la seconde partie, offrent un tableau complet de l'Égypte sous le règne de Méhémet-Ali; et on y lira, en outre, avec un intérêt particulier, des considérations ingénieuses sur les monuments du Caire et sur l'architecture en général, et un chapitre important sur les diverses races d'habitants de l'Égypte. Le deuxième volume est rempli tout entier par des notes sur la Grèce « extraites du journal d'un lieutenant de frégate, de 1828 à 1833. » Ces notes ont tout l'intérêt qui s'attache à des pages écrites en présence des événements qu'elles racontent, et sous l'impression même du lieu et du moment. La narration du voyageur y est mêlée de réflexions pleines de jus-

tesse sur les mœurs, les coutumes, la littérature du pays qu'il parcourt. L'ensemble des Œuvres posthumes de M. Davesiès de Pontès formera dix volumes.

Histoire de Darôn, par Zénob de Klag, évêque syrien, traduite, pour la première fois, de l'arménien sur l'édition des RR. PP. mékhitharistes de Saint-Lazare, et accompagnée de notes par M. Évariste Prud'homme. Paris, Imprimerie impériale, 1864, in-8° de 75 pages. — Zénob, moine arménien du IVe siècle de notre ère, mort en l'année 323 ou 324, est l'auteur de cette Histoire de Darôn, district de la province de Dourouperan, sur les limites de l'Arménie et du monde syriaque, et berceau primitif du christianisme arménien. L'introduction de la foi chrétienne dans cette contrée sous le règne de Tiridate II, la révolte d'une partie des sujets du prince ligués contre lui avec le roi des Huns, en haine, sans doute, de la religion nouvelle, tel est, en substance, le sujet du livre de Zénob, d'autant plus précieux que les autres historiens ne disent rien de ces événements. Le texte arménien de l'Histoire de Darôn, publié à Constantinople en 1719, et à Venise, par les PP. mékhitharistes, en 1843, n'avait jamais été traduit en français. On appréciera facilement l'utilité du travail de M. Év. Prud'homme. Le savant traducteur pense, sans l'affirmer toutefois, que l'ouvrage de Zénob fut d'abord écrit en syriaque, langue parlée dans le Darôn et dans presque tout le midi de l'Arménie, au commencement du IVe siècle. Tous les manuscrits portent pour titre : *Histoire de Darôn, traduite par Zénob le Syrien,* « d'où il paraît naturel de conclure, dit M. É. Prud'homme, « qu'après l'avoir d'abord rédigée en syriaque l'auteur la traduisit aussitôt lui-même « en arménien. »

Lessing et le goût français en Allemagne, par L. Crouslé, ancien élève de l'École normale. Versailles, imprimerie de Beau; Paris, librairie de Durand, 1863, in-8° de VIII-448 pages. — Le but de cet ouvrage est surtout l'appréciation de Lessing comme critique. M. Crouslé s'attache à expliquer par quels moyens ce célèbre écrivain a combattu l'influence de l'esprit français en Allemagne, et il fait voir que Lessing a manqué de mesure et de justice dans ses attaques contre la littérature de notre pays. La première partie de cette étude est consacrée à la vie de Lessing et à l'ensemble de ses travaux; la seconde partie contient plus spécialement l'examen de ses œuvres dramatiques.

Histoire d'Arménie, comprenant la fin du royaume d'Ani et le commencement de l'invasion des Seldjoukides, par Arisdaguès de Ladisverd; traduite, pour la première fois, de l'arménien sur l'édition des RR. PP. mékhitharistes de Saint-Lazare, et accompagnée de notes, par M. Évariste Prud'homme. Paris, imprimerie de V. Goupy, librairie de Benjamin Duprat, 1864, in-8° de 148 pages. — Arisdaguès, historien arménien du XIe siècle, a été contemporain de la plupart des faits qu'il raconte, et son œuvre, précieuse comme source de renseignements, n'est pas non plus sans mérite au point de vue littéraire. A l'exception de quatre chapitres sur la Géorgie et de quelques courts fragments publiés par MM. Brosset et Dulaurier, cette Histoire d'Arménie n'a été traduite jusqu'ici dans aucune langue européenne ; on saura gré à M. Év. Prud'homme de nous en avoir donné une version complète et fidèle.

Registre criminel du Châtelet de Paris, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392, publié, pour la première fois, par la Société des bibliophiles français. Paris, imprimerie de Ch. Lahure, librairie de J. Techener et de Benj. Duprat, 1861-1864, deux volumes in-8° de XXVIII-567 et 624 pages. — Ce Registre criminel du Châtelet de Paris, de 1389 à 1392, est publié, par la Société des bibliophiles français, d'après l'original conservé en manuscrit à la bibliothèque Mazarine. Ce document offre, à divers points de vue, un grand intérêt historique. On y trouvera les détails

les plus précis sur l'état des mœurs à Paris et sur l'aspect de la ville au XIVe siècle. Avec la connaissance d'un grand nombre de faits particuliers, il fournira de curieuses notions sur les grandes compagnies et sur plusieurs chefs de bandes qui vinrent terminer une vie tristement célèbre dans les supplices réservés aux plus obscurs coupables. Enfin, au point de vue de l'ancienne procédure du Châtelet, on peut tirer de l'étude de ce texte des renseignements précieux sur la forme et l'exécution des jugements en matière de droit criminel. Ce document est accompagné d'une excellente introduction et de notes nombreuses consacrées à la discussion des faits ou à des éclaircissements biographiques.

Dictionnaire classique sanscrit-français, où sont coordonnés, revisés et complétés, les travaux de Wilson, Bopp, Westergaard, Johnson, etc. publié sous les auspices de M. Rouland, ministre de l'instruction publique, par Émile Burnouf, professeur à la faculté des lettres de Nancy, avec la collaboration de L. Leupol, membre de l'académie de Stanislas. Troisième livraison, Nancy, imprimerie de Ve Raybois; Paris, librairie de Benj. Duprat, 1864, in-8° de 143 pages. — MM. É. Burnouf et Leupol poursuivent avec activité la publication de ce Dictionnaire, et il y a lieu d'espérer, dans l'intérêt des études sanscrites, que cet important ouvrage sera prochainement terminé.

Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par Arthur Forgeais, fondateur-président de la Société de sphragistique, etc. Deuxième série : Enseignes des pèlerinages. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie d'Aubry, 1863, in-8° de IV-220 pages, avec gravures sur bois dans le texte. — Nous avons déjà dit quelques mots de cette curieuse collection, dont la première série, comprenant les méreaux des corporations des métiers, a été mentionnée honorablement par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La seconde série n'offre pas moins d'intérêt; elle traite des enseignes ou médailles rappelant le souvenir de ces pèlerinages, qui tenaient une si grande place dans les pratiques religieuses de nos pères.

La première campagne d'Édouard III en France, par René de Belleval. Amiens, imprimerie de Lemer; Paris, librairie de Durand, 1864, in-8° de 431 pages. — Cette étude sur un des événements les plus importants de l'histoire du XIVe siècle est puisée aux meilleures sources. Les nombreux renseignements que l'auteur a recueillis pour la première fois, et le talent d'exposition dont il fait preuve, donnent à ce travail un intérêt très-réel.

Étude sur J. Reynaud, par Ernest Legouvé. Paris, imprimerie de Bourdier, librairie Charpentier, 1864, in-32 de 128 pages. — *La femme en France au XIXe siècle,* par Ernest Legouvé. Paris, imprimerie de Simon Raçon et Cie, 1864, petit in-12 de 65 pages. — Ces deux morceaux, qui ont trouvé récemment, dans des réunions publiques, de très-favorables auditeurs, ne réussiront pas moins auprès des lecteurs. Ils se recommandent à leur intérêt par les mérites habituels de l'auteur : une grande habileté de composition, un mouvement spirituel de pensée et de style, qui ne sont point sans rapport avec l'art du poëte dramatique. Mais ce qui, plus encore que l'art, en perpétuera le succès, c'est la chaleur de sentiment qui les anime. Le premier est un hommage adressé, avec conviction, par un intime ami, à la mémoire d'un homme à qui les fortes qualités de son âme avaient donné sur ses amis, aussi bien que sur lui-même, un grand empire; que la science, le patriotisme, l'amour de l'humanité, aidés d'une imagination hardie, amenaient à des spéculations d'un caractère élevé et généreux, de nature à séduire jusqu'à ceux qu'elles laissaient incrédules. Dans le second morceau, M. Legouvé a

renouvelé heureusement, par des formes d'exposition vives et piquantes, par une éloquence persuasive, que jugent telles, en y résistant, ses contradicteurs eux-mêmes, des idées de réforme qui lui sont très-chères. Il lui a été donné de les produire avec succès, il y aura bientôt quinze ans, dans la chaire du Collége de France, et, plus tard, il en a tiré un de ses meilleurs écrits, auquel ramènera cet excellent résumé, son *Histoire morale des femmes.*

ANGLETERRE.

The Vishńu Puráńa, a system of Hindu mythology and tradition, translated from the original sanskrit and illustrated by notes, derived chiefly from other Puránas, by the late H. H. Wilson......... edited by Fitz-Edward Hall. Vol. I, London, Trübner et Cie, 1864, in-8° de 200 pages. — Ce volume forme le tome VI des Œuvres diverses de Wilson, dont la publication, commencée en 1861, se poursuit activement, au grand profit des études sanscrites.

BELGIQUE.

Histoire des États généraux des Pays-Bas (1465-1790), par Théodore Juste. Bruxelles, imprimerie et librairie de Bruylant-Christoph, 1864, deux volumes in-8° de IV-234 et 252 pages. — M. Juste s'est proposé de tracer dans cet ouvrage le tableau du gouvernement représentatif fédéral tel qu'il a existé dans les anciens Pays-Bas. Sans donner une relation détaillée des événements, il signale les assemblées les plus mémorables des États généraux de ces provinces, et il réussit à reproduire avec intérêt la physionomie de ces assemblées et leur action sur la vie politique du pays.

TABLE.

Pages.

Première entrevue de Richelieu et de Mazarin. (2e article de M. Cousin.)....... 201

Histoire naturelle générale des règnes organiques, etc. par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. (4e article de M. E. Chevreul.)................................ 227

Oratores Attici. (2e article de M. É. Egger.)............................ 248

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux................................ 259

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MAI 1864.

De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire.

PREMIER ARTICLE.

Je me propose de donner ici un récit fidèle du débat qui s'éleva, en 1830, dans le sein de l'Académie des sciences, entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, au sujet de l'*unité de composition*.

J'ai beaucoup connu les deux adversaires; j'ai passé une partie de ma jeunesse à côté d'eux. Je dirai plus : ma position, pendant le débat, a été très-particulière. M. Geoffroy n'a lu aucun mémoire devant l'Académie qu'il ne me l'eût d'avance communiqué. M. Cuvier n'a présenté aucune pièce anatomique qu'il ne m'eût engagé d'avance à l'étudier.

Depuis 1820, époque où je publiai ma brochure sur la *Philosophie anatomique*, première analyse sérieuse des conceptions de M. Geoffroy, je n'ai plus cessé d'avoir l'attention fixée sur ce qu'il a écrit.

D'un autre côté, les idées de M. Cuvier ont été l'objet constant de mes études; et j'ai donné, comme on sait, en 1841, une analyse complète de ses travaux[1].

J'ai vu s'élever ainsi, jour par jour, et je pourrais presque dire, bâtir pierre par pierre, deux doctrines qui, nées de travaux à peu près communs[2], ont fini par diverger au point qu'elles ont formé deux

[1] *Histoire des travaux de Georges Cuvier* (3ᵉ édition). — [2] « Nos premières études

théories complétement opposées, et que leurs auteurs ne se sont plus entendus du tout.

Il est curieux de voir comment chacun d'eux a tourné le dos à l'autre, a marché continuellement dans un sens inverse, et comment il est arrivé enfin que Geoffroy-Saint-Hilaire n'a plus vu que l'*unité de composition*, tandis que M. Cuvier a constamment vu, au-dessus de cette *unité*, l'indépendance et la *variété libre* des organismes [1].

Dès le début de sa carrière, Geoffroy se pose ce problème, qu'il ne perd plus de vue : Ramener tous les animaux, même les plus divers, à une organisation semblable et une. A la fin de sa vie, en 1830, il écrit cette phrase, où se concentre toute sa pensée : « Pour cet ordre de con« sidérations, il n'est plus d'animaux divers. Un seul fait les domine; « c'est comme un seul être qui apparaît; il est, il réside dans l'ani« malité : être abstrait, qui est tangible pour nos sens sous des figures « diverses [2]. »

Au commencement de ses travaux, en 1807, il disait en termes plus simples : « On sait que la nature travaille constamment avec les mêmes « matériaux : elle n'est ingénieuse qu'à en varier les formes. Comme si, « en effet, elle était soumise à de premières données, on la voit tendre « toujours à faire reparaître les mêmes éléments en même nombre, « dans les mêmes circonstances et avec les mêmes connexions [3]. »

Entre ces deux phrases, celle-ci et celle que j'ai citée plus haut, près de trente ans se sont écoulés, et l'opinion de M. Geoffroy n'a point varié. C'est toujours la même, et il n'en a jamais eu d'autre. Jamais homme n'a pu s'appliquer, à plus juste titre, le mot fameux de saint Augustin : *homo unius libri*.

Dans cette vue constante de tout ramener à l'*unité*, ses premières

« d'histoire naturelle, quelques découvertes même, nous les fîmes ensemble, jusque-là « que nous observions, que nous méditions, que nous écrivions réciproquement l'un « pour l'autre. Les recueils du temps renferment des écrits publiés en commun par « M. Cuvier et par moi. » (Geoffroy-Saint-Hilaire, *Principes de philosophie zoologique*, p. 20, 1830.) — [1] « Pourquoi la nature agirait-elle toujours uniformément? Quelle « nécessité aurait pu la contraindre à n'employer que les mêmes pièces, et à les « employer toujours? Pourquoi cette règle arbitraire lui aurait-elle été imposée? » (Cuvier dans Geoffroy-Saint-Hilaire, *Principes de philosophie zoologique*, p. 7.) Les *Réponses* et les *Répliques* de M. Cuvier n'ont pas été imprimées à part; mais, après avoir été recueillies par M. Donné dans le *Journal des Débats*, elles se trouvent reproduites dans la *Philosophie zoologique* de M. Geoffroy; c'est pourquoi je cite ici cet ouvrage, pour M. Cuvier comme pour M. Geoffroy. — [2] *Philosophie zoologique*, p. 22. — [3] *Considérations sur la tête osseuse des animaux vertébrés et particulièrement celle des oiseaux*, p. 2.

recherches, ses premières tentatives d'analogie, portent sur les poissons, animaux les plus *dissemblables* des autres dans le groupe des vertébrés; des poissons il passe au crâne du crocodile, du crâne du crocodile à celui des oiseaux; et ici il arrive à l'un de ses aperçus les plus ingénieux et les plus heureux. Dans l'adulte, le crâne des oiseaux ne forme qu'un os. On croit à la dissimilitude. Pas du tout : dans le jeune âge, ce même crâne se compose de plusieurs os, comme celui des mammifères, comme celui des reptiles; et la similitude est retrouvée. C'est le plus bel exemple qui jamais ait été donné de l'*unité de composition*.

Il termine son mémoire par cette conclusion : « Ces observations, « d'où résulte que le crâne des oiseaux est formé d'autant et de sem- « blables pièces que celui de l'homme et des mammifères, montrent « que, jusque dans les plus petits détails, tous les animaux vertébrés « sont faits sur le même modèle[1]... »

Réunissant enfin tous ces travaux épars, il publie, en 1818, son remarquable ouvrage : *Philosophie anatomique, ou des organes respiratoires sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses*[2].

Cet ouvrage a fait époque, et il le méritait. C'est le coup d'œil le plus hardi qu'on eût encore porté sur les *analogies de structure* que présentent les animaux.

Mais ce que M. Geoffroy ne considérait pas assez, c'est qu'il ne s'agissait là que d'une seule classe d'animaux, et, pour parler comme Cuvier, que d'un seul embranchement : celui des *vertébrés*. Dans les *vertébrés*, il avait aisément passé d'une analogie à l'autre, et les avait toutes saisies avec une sagacité rare. En passant aux *invertébrés*, tout changeait. Le fil des analogies se rompait, et l'auteur ne s'en aperçut pas d'abord.

Renfermé dans l'enceinte du Muséum, où personne encore, avant Lamarck, ne s'était occupé des animaux sans vertèbres, son horizon s'étendit trop peu. Nommé professeur, à vingt et un ans, par la protection de Daubenton, il se confina dans ses galeries (galeries de *Vertébrés*), et c'est lui-même qui nous le dit : « J'ai acquis les premiers élé- « ments de l'histoire naturelle des animaux en rangeant et classant les « collections confiées à mes soins[3]. »

Plus tard, lorsqu'il songea à faire entrer dans son système les animaux sans vertèbres, *son siége était fait;* ce n'était plus d'ailleurs, pour lui, l'âge des études sérieuses d'anatomie comparée, et les analogies les plus superficielles, les conformités les plus fausses, le satisfirent.

[1] *Considérations, etc.* p. 19.— [2] C'est l'ouvrage dont je publiai l'analyse en 1820. — [3] *Philosophie zoologique*, p. 82.

Par exemple, il voit, dans les *insectes*, une suite d'*anneaux* ou de segments qui représentent, plus ou moins grossièrement, une *colonne vertébrale*. Cela lui suffit. « Ailleurs, dit-il, les chairs recouvrent les os; « dans les insectes, ce sont les os qui recouvrent les chairs. » — « Des « êtres, s'écrie-t-il enfin en pleine Académie, crus et dits jusqu'ici *sans* « *vertèbres*, auront à figurer, dans nos galeries d'histoire naturelle, parmi « les animaux *vertébrés*[1]. »

On sent bien qu'un homme à qui il en coûtait si peu pour transformer un *insecte* en un *vertébré* ne pouvait plus être arrêté par rien. C'est ce qui arriva; après en avoir fini, ou à peu près, avec les *insectes*, il passa aux *mollusques;* et nous verrons tout à l'heure à quelle occasion.

Nous venons de voir quelle a été la direction des études de M. Geoffroy. La direction des études de M. Cuvier a été toute différente.

Se trouvant sur les bords de la mer[2], tout jeune et déjà profondément sérieux, il y étudie les animaux *sans vertèbres*. C'était le seul homme qui les eût étudiés depuis Aristote. Arrivé à Paris, Geoffroy lui ouvre les galeries du Muséum, Duméril lui enseigne l'anatomie humaine[3], Mertrud lui confie sa chaire d'anatomie comparée. A chaque pas qu'il fait, son horizon s'étend.

Dès ses premiers travaux, il réforme la classe incohérente des *vers* de Linnæus, et le mot de Geoffroy se vérifie. En l'appelant à Paris, il lui avait écrit : « Venez jouer parmi nous le rôle d'un Linné. »

En 1800, Cuvier publie ses *Leçons d'anatomie comparée*, et, dès lors, on put dire, sans trop d'emphase, que le *grand livre de la nature* fut ouvert à tous. Les méthodes des naturalistes ne furent plus de simples tâtonnements, comme celle de Linné, comme celle de Buffon. La méthode ne fut plus que l'expression rigoureuse de l'*anatomie comparée*, c'est-à-dire de la structure interne.

A partir de ses *Leçons d'anatomie comparée*, M. Cuvier s'attache fortement à ce grand problème : Porter l'ordre dans le règne animal; en d'autres termes, examiner toutes les structures, et ne jamais permettre que, dans un groupe déterminé, se glisse quelque structure différente de celle de ce groupe. Les structures toujours sous les yeux, il entreprend donc la refonte entière de la méthode, et, ce grand travail terminé, en 1817, il publie son livre, qu'il intitule : *Le règne animal distribué d'après son organisation*. On ne pouvait s'exprimer d'une façon plus juste.

[1] *3ᵉ mémoire sur une colonne vertébrale dans les insectes*, p. 29. — [2] Aux environs de Fécamp. — [3] Voyez mon *Éloge historique de Duméril*.

Dans ce livre, où chaque groupe ne contient que des organisations semblables, le règne animal se partage en quatre groupes principaux, en quatre embranchements, comme dit M. Cuvier, en quatre *plans* distincts : le *plan* ou l'*embranchement* des *vertébrés*, celui des *mollusques*, celui des *articulés*, et celui des *zoophytes*.

L'ordre était mis enfin dans le règne animal. Que venait donc faire M. Geoffroy? Que voulait-il? Il venait défaire ce qu'avait fait, et avec tant de soin, avec tant de peine, M. Cuvier. Partout où M. Cuvier avait porté l'ordre, il apportait le désordre; partout où M. Cuvier avait séparé les structures, il les *remêlait*. M. Cuvier ne le put souffrir; et de là le fameux débat dont je vais raconter l'histoire.

Deux jeunes anatomistes, MM. Laurencet et Meyranx, avaient présenté un mémoire à l'Académie, « où, dit M. Cuvier, examinant la ma« nière dont les viscères des céphalopodes sont placés mutuellement, les « deux auteurs avaient eu la pensée qu'on retrouverait peut-être un ar« rangement de ces viscères plus semblable à celui qu'on leur connaît « dans les vertébrés, si l'on se représentait le céphalopode comme un « vertébré dont le tronc serait replié sur lui-même en arrière, à la hau« teur du nombril, de façon que le bassin revînt vers la nuque [1]. »

La seule apparence d'un rapprochement quelconque d'un mollusque avec un vertébré ravit M. Geoffroy.

Il se hâta de faire un rapport sur le nouveau mémoire, et ne manqua pas d'y placer sa phrase accoutumée : « Qu'il était désormais impos« sible d'échapper aux conséquences de l'universelle loi de la nature : « l'*unité de composition*. »

« Mais, répondit M. Cuvier, commençons par nous entendre sur ces « grands mots d'*unité de composition*, d'*unité de plan*. .

« La *composition* d'une chose signifie, du moins dans le langage ordi« naire, les parties dans lesquelles cette chose consiste, dont elle se « compose; et le plan signifie l'arrangement que ces parties gardent entre « elles. . . . .

« Mais qu'est-ce que l'*unité de plan*, et surtout l'*unité de composition*, « qui doivent servir de base à la nouvelle zoologie? Voilà ce que per« sonne ne nous a encore dit clairement, et cependant c'est là-dessus « qu'il faut d'abord fixer ses idées. . . . .

« Ce n'est pas moi qui supposerai que les naturalistes, même les plus « vulgaires, ont pu employer ces mots, *unité de composition*, *unité de* « *plan*, dans leur sens ordinaire, dans le sens d'*identité*. Aucun d'eux

[1] *Philosophie zoologique*, p. 57.

« n'oserait soutenir une minute que le polype et l'homme aient, dans « ce sens, une *composition une*, un *plan un*. Cela saute aux yeux. *Unité* « ne signifie donc pas, pour les naturalistes dont nous parlons, *identité;* « il n'est pas pris dans son acception naturelle, mais on lui donne un « sens détourné pour signifier *ressemblance*, *analogie*. . . . .

« Ce que je dis de la *composition* s'applique aussi au *plan;* nous croirions « faire injure à ces naturalistes, si nous prétendions que, par ces mots, « *unité de plan*, ils entendent autre chose que *ressemblance plus ou moins* « *grande de plan*. Sans cela, il suffirait d'ouvrir devant eux un oiseau et « un poisson pour les réfuter à l'instant [1]. »

Mais, point du tout; et c'est là ce qui trompe M. Cuvier. Les naturalistes qu'il réfute entendent de très-bonne foi le mot *unité* dans son acception ordinaire. Pour eux, *unité* est *identité*. Ce ne sont pas les mots qui leur font illusion, ce sont les faits qu'ils entendent mal; ils ne raffinent pas sur les termes, parce qu'ils s'en tiennent au gros des choses. Avant que l'*anatomie comparée* fût connue, on ne parlait de tout cela que fort vaguement. La précision dans les expressions ne pouvait venir avant la précision dans la science.

Buffon disait : « Prenant son corps pour le module physique de tous « les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes « leurs parties, l'homme a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu « près la même, qu'en disséquant le singe on pouvait donner l'anatomie « de l'homme, qu'en prenant un autre animal on trouvait toujours le « même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les « mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, la « même action dans les solides; il a trouvé dans tous un cœur, des veines « et des artères; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respi- « ration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous, une char- « pente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de « la même manière; et ce plan toujours le même, toujours suivi de « l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux « cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien « saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, « et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la « considérer; et, lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui « végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avait varié que par nuances, se « déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, « des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et, quoique altéré

[1] *Philosophie zoologique*, p. 63.

« dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, « le même caractère dont les traits principaux sont la nutrition, le déve- « loppement et la reproduction, traits généraux et communs à toute « substance organisée, traits éternels et divins, que le temps, loin d'ef- « facer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents [1]. »

Sans doute que, dans ce beau tableau, se fait sentir un écrivain d'une imagination brillante, et consommé dans sa langue. Mais que de traits qui font bien sentir aussi qu'au temps de Buffon on ne connaissait pas encore l'*anatomie comparée!* Que de choses Buffon n'aurait pas dites, ou qu'il aurait dites tout autrement! Aurait-il dit « que la forme de tout « ce qui respire est à peu près la même, » en donnant même à cet *à peu près* toute l'étendue que l'on voudra? Aurait-il dit « qu'en disséquant le « singe on pouvait donner l'anatomie de l'homme? » Il aurait pu dire « que le plan est toujours le même, toujours suivi, des quadrupèdes aux « oiseaux, aux poissons, aux reptiles; » mais aurait-il dit que, « lorsqu'on « passe des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoo- « phytes, ce *plan* subsiste, quoique altéré? » Ou plutôt avait-il déjà, pouvait-il avoir de ce mot *plan* l'idée précise que nous en avons aujourd'hui?

Eh bien, M. Geoffroy parle aujourd'hui comme Buffon parlait alors : seulement, comme il est moins sensible que Buffon à la propriété des termes, il néglige ces correctifs, ces *à peu près*, qui, dans le grand écrivain, sauvent l'exagération peu ménagée des propositions.

M. Geoffroy se sert indifféremment des mots *unité de composition*, *unité de plan*, quoiqu'il y ait entre ces mots et ces choses une énorme différence, comme l'on verra bientôt. Il dit, avec la même indifférence, *unité*, *uniformité*, *identité*, *analogie*. Tous ces mots lui sont bons, pourvu qu'on convienne d'une certaine *uniformité vague*, d'une *conformité quelconque*, qu'il a dans l'esprit, qui le préoccupe, et qui, chez lui, comme dans Buffon, se réduit sans doute à ce fond commun, qui frappe tous les yeux : la *nutrition*, le *développement* et la *reproduction*.

En un mot, M. Geoffroy ne s'est jamais appliqué à ces rapports divers, à ces inégales distances, qui séparent les êtres et leurs différents groupes, rapports et distances que M. Cuvier a passé sa vie à mesurer et à noter scrupuleusement.

C'est ce que M. Cuvier cherche à lui faire comprendre, et de la manière la plus délicate, lorsqu'il lui dit :

« Si j'avais à citer des exemples de travaux dignes de toute notre

[1] *Nomenclature des singes.*

« estime, c'est parmi ceux de notre savant confrère, M. Geoffroy, que « je les choisirais. Lorsque, par exemple, il a reconnu qu'en comparant « la tête d'un fœtus de mammifère à celle d'un reptile ou d'un ovipare, « on remarquait des rapports dans le nombre et l'arrangement des « pièces, qui ne s'apercevaient point dans les têtes adultes; lorsqu'il nous « a appris que l'os appelé *carré* dans les oiseaux est l'analogue de l'os « de la caisse auriculaire du fœtus des mammifères, il a fait des décou- « vertes très-importantes, auxquelles j'ai été le premier à rendre pleine « justice [1]. »

Revenons un moment à ces *insectes*, que M. Geoffroy assimile, sans plus de façon, aux *vertébrés*. Ce que je blâme, ce n'est pas telle ou telle impropriété de termes, c'est cette assurance avec laquelle M. Geoffroy me dit que l'insecte est fait en tout comme le *vertébré*, sans avoir vérifié la chose, sans avoir rien examiné à fond, sans avoir approfondi toutes ces différences, si capitales, d'une respiration tout autre, d'une circulation tout autre, d'un système nerveux tout autre, d'un système secrétoire tout autre, etc. etc.

Comment! l'*insecte* diffère du *vertébré* par sa circulation, par sa respiration, par son système nerveux, etc. et il est fait sur le même modèle, sur le même *plan* que le *vertébré!* Ici, les termes mêmes impliquent contradiction.

Mais ne nous arrêtons pas, et poussons jusqu'au bout la chose.

Le *plan* est la *position relative* des parties. On conçoit très-bien l'*unité de plan* sans l'*unité de composition*, sans l'*unité de nombre :* il suffit que les parties, quel qu'en soit le *nombre*, gardent, toujours les unes par rapport aux autres, les mêmes positions données. Mais peut-on dire que le *vertébré*, dont le système nerveux est placé sur le canal digestif, soit fait sur le même plan que le *mollusque*, dont le canal digestif est placé sur le système nerveux? Peut-on dire que le *crustacé*, dont le cœur est placé par-dessus la moelle épinière, soit fait sur le même plan que le *vertébré*, dont la moelle épinière est placée par-dessus le cœur? etc. La position relative des parties est-elle gardée? N'est-elle pas, au contraire, entièrement renversée? Et, s'il y a renversement dans la position des parties, y a-t-il *unité de plan?*

Tous les *vertébrés* forment un seul *plan*. Le nombre des parties a beau varier, les parties subsistantes conservent toujours leur position relative, leur ordre.

Le *cœur* est double dans les *quadrupèdes*, dans les *oiseaux;* il se com-

[1] *Philosophie zoologique*, p. 64.

pose d'un seul ventricule et de deux oreillettes dans la plupart des *reptiles;* il ne se compose que d'un seul ventricule et d'une seule oreillette dans les *poissons*. Mais ce cœur, dont le nombre des cavités varie, et varie du double au simple, conserve toujours sa position donnée : il est toujours placé sous le canal digestif; le canal digestif est toujours placé sous la moelle épinière.

Rien ne varie plus, dans les animaux *vertébrés*, que le nombre des os, mais les os subsistants conservent toujours leur ordre. Le crâne a toujours la même position par rapport au rachis, le rachis par rapport aux membres, toutes les parties des membres, les unes par rapport aux autres. Le nombre total des vertèbres, la forme particulière de chaque vertèbre, tout cela peut varier et varie beaucoup; mais les vertèbres, quel qu'en soit le nombre, se rangent toujours en série, en suite, forment toujours un *rachis*, une *épine du dos*, une *colonne vertébrale*, un ensemble enfin dont la disposition générale est toujours la même.

Le *plan*, c'est-à-dire la position relative des parties, se conserve donc dans les *vertébrés;* le plan *mollusque* se conserve de même dans tous les *mollusques;* le plan *articulé* dans tous les *articulés;* le plan *zoophyte* dans tous les *zoophytes*. Mais il change du *vertébré* au *mollusque*, du *mollusque* à l'*articulé*, de l'*articulé* au *zoophyte*, et c'est pour cela qu'il y a quatre *plans* dans le règne animal, et non un seul *plan*.

J'ai toujours été étonné que M. Geoffroy n'ait pas saisi l'énorme différence qu'il y a entre l'*unité de composition* et l'*unité de plan*. On me dira qu'au fond l'une de ces expressions était bien aussi indifférente que l'autre, puisque, en réalité, l'une de ces *unités* n'existe pas plus que l'autre, dans le sens illimité que leur donne M. Geoffroy; mais, du moins, son système n'aurait-il pas été faux dans toute l'extension du terme, et ses recherches, si souvent heureuses, dans le groupe des *vertébrés*, auraient pu servir de modèle pour des recherches analogues dans les autres groupes. Et, quant à tous ces mots d'*unité de composition*, d'*unité de plan*, mots si souvent répétés et si peu compris, j'avoue qu'un examen bien détaillé de quelques-unes de ces prétendues analogies m'eût beaucoup plus satisfait que tous ces grands mots : cet examen détaillé, qui eût tout éclairci, s'il l'eût fait, est précisément ce qu'il a omis de faire.

Nous n'en sommes encore qu'à la première partie de la discussion, et cependant nous voyons clairement que tous les animaux ne sont pas composés de même, qu'il n'y a donc pas *unité de composition;* qu'il n'y a pas même *unité de plan*, à ne vouloir qu'un *plan* pour le règne animal entier.

Mais, s'il n'y a ni *unité de composition*, ni *unité de plan*, que devient

donc, me dira-t-on, la *philosophie anatomique?* Ce qu'elle devient? On le verra dans un second article.

L'esprit humain trouve toujours un certain plaisir à s'essayer contre le bon sens. Nous savons tous, par exemple, et de science certaine, que les espèces ne changent pas, qu'un bœuf reste toujours un bœuf et un cheval toujours un cheval, que l'homme ne vient pas d'un singe ni un singe d'un quadrupède; nous savons tout cela, et cependant qu'un homme arrive, un homme ingénieux, d'ailleurs, et très-savant, un M. Darwin, qui nous dise que les espèces changent, qu'elles sont en travail continuel de transformation, en un progrès constant, comme il s'exprime, que les espèces viennent les unes des autres et toutes d'une, et je vois déjà un certain public, d'abord effaré, puis ébahi, et puis point du tout fâché qu'on lui fournisse une occasion nouvelle de s'exercer contre le bon sens, et de ne pas penser comme tout le monde.

Pareillement, nous savons tous que chaque espèce a sa structure propre, qu'il n'est pas deux espèces absolument semblables, que les animaux sont différents et qu'ils ne diffèrent entre eux que parce que leur organisation diffère; et cependant qu'un homme vienne qui répète avec assurance que tous les animaux sont composés de même, qu'il y a *unité de composition, unité de plan*, cet homme paraîtra d'abord fort singulier, puis il paraîtra profond, s'il persiste dans ses paradoxes, et il finira par se faire un certain nombre de partisans et d'approbateurs.

Ces tempêtes du faux esprit se produisent dans tous les genres, et il ne faut pas trop s'en effrayer : il n'y a d'atteintes que les couches superficielles; les couches profondes de l'esprit humain sont sensées; et j'aime à répéter le mot de D'Alembert : « La raison finit toujours par avoir « raison. »

FLOURENS.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Première entrevue de Richelieu et de Mazarin à Lyon, le 29 janvier 1630, d'après des documents inédits.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Ainsi deux importants objets étaient recommandés à l'intelligente activité de Mazarin : veiller à ce qu'il ne se commît aucun acte d'hostilité qui fît éclater la rupture que l'on craignait, et hâter l'arrivée des pleins pouvoirs nécessaires à l'ouverture des conférences espérées.

Les troupes espagnoles qui gardaient la frontière milanaise s'étaient, en ces derniers temps, à la faveur de l'état indécis où en étaient les affaires, quelque peu avancées sur divers points du Montferrat, et se trouvaient en face des troupes du duc de Mantoue, soutenues par les Français qui, sous le comte de Toiras, occupaient la forteresse de Casal, tandis que le jeune duc de Mayenne commandait dans la ville et ailleurs au nom de son père. Il n'était pas facile de prévenir un conflit entre tant de gens de guerre accumulés sur un assez petit espace. Poussé par Mazarin et par l'abbé Scaglia, ministre du duc de Savoie, Spinola envoya sur les lieux son fils don Philippe, proposer cet arrangement, que les Français ne sortiraient pas de leurs positions, et que les Espagnols ne les attaqueraient point. Le maréchal de Créqui répondit officiellement que les Français étant là au service du duc de Mantoue, c'était à celui-ci et à son fils d'en décider; mais il écrivit en secret à Toiras d'éviter, autant qu'il le pourrait sans compromettre l'honneur militaire, toute rencontre avec les Espagnols[2]. Les choses se passaient donc assez bien de ce côté, grâce aux loyales intentions de Spinola et à la prudence de Créqui; mais on n'avait pu faire entendre raison à Collalto et à ses Allemands. Dès leur entrée en Italie, il y avait eu plus d'une escarmouche, vers le lac de Lecco, entre l'avant-garde autrichienne et les postes avancés des Vénitiens[3]. Une fois dans le Mila-

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de mars, p. 137; pour le deuxième, le cahier d'avril, p. 201. — [2] Dépêche du 14 octobre 1629. — [3] Dépêche du 15 septembre.

nais, Collalto s'y était peu à peu répandu; il avait, une nuit, traversé l'Oglio, et s'était jeté sur le territoire d'Ostiana, près d'Asola et de Caneto[1], territoire qu'il prétendait relever de l'empire[2]. Enfin, malgré toutes les promesses qu'il avait faites au chargé d'affaires du Saint-Siége, le général autrichien venait tout récemment d'entrer dans le Mantouan, et d'envahir ses belles et riches campagnes. Que pouvait faire Mazarin, sinon de conjurer, autant qu'il serait en lui, des représailles très-justes en elles-mêmes, mais qui auraient ruiné toute espérance de paix? Il engagea le nonce apostolique de Venise à bien faire entendre à la République qu'il lui importait d'autant plus d'ordonner à ses troupes de rester dans les forteresses, qu'elles étaient incapables de tenir en plaine[3]; car, il faut l'avouer, si la politique de Venise était très-guerrière, ses soldats ne brillaient pas par le courage. Mais il fallait tenir un autre langage au nonce apostolique de Paris, et Mazarin pria monseigneur de Bagni d'expliquer à Richelieu que les Espagnols et les Autrichiens n'étaient entrés dans le Mantouan et dans le Montferrat que sous l'expresse condition d'éviter les lieux où serait un drapeau français : condition bien glorieuse à la France, dont l'armée si peu nombreuse se faisait ainsi respecter de deux armées aussi puissantes que l'armée espagnole et l'armée impériale. Et il n'y avait point là de tromperie à craindre, puisque les Français demeuraient maîtres de tous les postes considérables, quand l'Espagne et l'Empire, en faisant d'énormes dépenses, n'avaient pas une seule place forte[4].

En même temps Mazarin renouvela ses instances auprès de monseigneur de Bagni, pour que le prélat redoublât les siennes auprès du roi de France et le pressât de nommer à son tour un plénipotentiaire français, puisqu'il y avait un plénipotentiaire espagnol. La cour de Rome fit aussi les derniers efforts, et le duc de Savoie agit comme il l'avait promis. Richelieu céda. Il avait le plus grand intérêt à ménager le pape, que les Espagnols cherchaient à lui enlever, et il estimait et aimait Bagni. C'était en effet, comme le cardinal se plaît à le reconnaître[5], « un homme d'une grande probité et sincérité, et de non moindre « intelligence dans les affaires. » Le maréchal de Créqui reçut donc, vers la fin du mois d'octobre, les pouvoirs de la France, d'abord limités et en commun avec l'ambassadeur français à Turin, Marini, puis, à la mort de Marini survenue le 20 novembre, pleins et entiers, comme

[1] Nous supposons que le lecteur a sous les yeux une carte détaillée du nord de l'Italie. — [2] Dépêche du 23 septembre. — [3] Dépêche du 14 octobre. — [4] *Ibid.* — [5] *Mémoires*, t. V, p. 384.

ceux de Spinola[1]; et Collalto ne tarda point à en recevoir de semblables de Vienne[2].

C'est alors aussi que le Saint-Siége constitua définitivement la grande ambassade depuis longtemps annoncée. Le cardinal Antoine Barberini, souhaité à la fois par le duc de Savoie[3] et par Spinola[4], et dont le caractère aimable et conciliant paraissait propre à satisfaire les diverses parties intéressées, s'achemina vers Bologne, avec le titre de cardinal-légat, assisté de monseigneur Pencirole avec celui de nonce extraordinaire, Mazarin restant sous lui chargé d'affaires, comme nous l'avons dit, subordonné sans doute au nonce, mais un subordonné bien près d'être un collègue, ou que, du moins, on se plut à combler de toute sorte de marques d'estime et de considération[5]. A la fin de novembre,

[1] Archives des Affaires étrangères, Rome, 1629, fol. 246. Le roi au comte de Béthune, ambassadeur à Rome, le 10 novembre 1629 : « Sur l'instance qui m'a été « faite au nom du pape, par son nonce, accompagnée d'un bref en créance et d'une « lettre du cardinal Barberin, à ce que j'envoie un pouvoir pour traiter, m'assurant « que le marquis Spinola en avoit un fort ample et que celui de l'Empereur étoit « attendu, j'ai résolu, pour complaire à Sa Sainteté et montrer les bonnes et saintes « intentions que j'ai pour la paix, d'envoyer à mon cousin le maréchal de Créqui, « et au sieur Marini, un pouvoir pour entrer en conférence de ladite paix, ayant ap- « prouvé qu'ils fassent une suspension d'armes aux conditions portées par l'écrit que « le sieur Massarini (*sic*) en a proposées. » Cet écrit est celui dont nous parlons à la fin de l'article précédent. — Richelieu, t. V, p. 304 : « Cependant, dès le mois d'octobre, « le nonce du pape et l'ambassadeur de Savoie firent une instante prière au roi que, « pour ne pas perdre l'occasion présente de la volonté que les Espagnols témoignoient « avoir d'accommoder les affaires, il plût à Sa Majesté donner un pouvoir plus ample « au maréchal de Créqui d'accorder la surséance d'armes pour un mois ou six se- « maines avec les troupes de l'Empereur et du roi d'Espagne, et en sollicitèrent avec « tant de presse et d'affection, que Sa Majesté le leur accorda et envoya ledit pouvoir « au maréchal, et lui écrivit le 28 octobre qu'il pouvoit entrer en négociation avec « M. de Savoie sur ce sujet, et que, s'il voyoit lieu à ladite surséance, en sorte que « la réputation du roi y fût conservée et la sûreté de M. de Mantoue, il la pouvoit ar- « rêter, pourvu que, pendant la surséance, il fût permis de porter toute sorte de vivres « à Casal..... On envoya un pouvoir général au maréchal de Créqui de traiter de la « paix, les Espagnols ayant désiré que son pouvoir fût semblable à celui du marquis « de Spinola qui avoit pleine puissance pour l'accommodement des affaires d'Italie. » — [2] Dépêche de Mazarin du 28 octobre. « È giunto a tre hore di notte corriero d'A- « lemagna dispacciuto a S. E. la quale mi ha detto esser venuta la plenipotenza..... « in persona di conte di Collalto. » — [3] Dépêche du 8 octobre. — [4] Dépêche du 28 octobre. — [5] Archives des affaires étrangères, Rome, 1629, 3 novembre, fol. 248. Nouvelles de Rome : « Il sentirsi che Sacchetti habbia da esser dichiarato vice pre- « fetto della segnatura, fà credere che sarà presto richiamato dalla sua legazione e « cederà il grado di legato al cardinale Antonio..... Hora s'intende che monsignore « Panciroli, maggiordomo del cardinale Barberino, partirà mercordi verso Milano « per risieder colà e trattar *unitamente col Mazarini* la pace..... Deve il Mazarini

chacun d'eux était à son poste, le cardinal-légat et Pencirole à Bologne, et Mazarin partout.

Il semblait qu'un heureux dénoûment se préparait, que le cardinal Antoine n'avait plus qu'à présider une conférence de plénipotentiaires animés des mêmes sentiments, qu'ainsi la suspension d'armes accordée se convertirait aisément en une trêve régulière, et la trêve en un traité de paix. Loin de là, cette suspension d'armes, qui était le fondement nécessaire de tout le reste, et qui avait coûté tant de peine à Mazarin, était près de lui échapper.

Nous avons fait connaître le comte de Collalto, son ambition, ses desseins, auxquels une paix si prompte ne convenait guère. Nous avons vu que le général autrichien n'avait pas approuvé les ménagements du général espagnol, ni surtout l'idée d'excepter Mantoue et Casal, dans l'occupation du Mantouan et du Montferrat. Il s'était incliné devant le bref et l'autorité du Saint-Père, qui lui demandait de travailler à la paix, mais il entendait y travailler à sa manière, en établissant de haute lutte la suprématie impériale, sauf ensuite à accorder ce qui serait raisonnable. C'était surtout à Mantoue qu'il en voulait. Il abandonnait Casal au vainqueur de Breda et d'Ostende, mais il comptait sur la prise de Mantoue, ville et forteresse jugée imprenable, pour illustrer son nom, relever ses services à l'égal de ceux de Spinola et de Wallstein, et lui être un titre auprès de l'Empereur à l'accomplissement de ses désirs. Il avait une juste confiance dans ses troupes et dans ses lieutenants, dont l'un, Aldringer, commandant de l'artillerie, était aussi propre à entreprendre un siége qu'à bien servir dans une bataille. Et, lorsqu'il vit de près les soldats du duc de Mantoue et ceux de Venise,

« continuar la carica, del quale s'odora che il Papa ne resti molto soddisfatto e che « habbi parlato con grande edificazione nell' ultima congregazione con parole di « molta stima, attestando che si poteva prometter altrettanto gusto de' suoi maneggi « in questi affari quanto ne potesse sperar da qualsivoglia nuncio; onde può egli gua- « dagnar assai, massime se le cose pigliassero buona piega. » Le même jour, 3 novembre, deux lettres du cardinal François Barberini annoncent l'envoi de monseigneur Pencirole, son majordome, « prelato di gran merito, » et celui de son frère, le cardinal Antoine, comme cardinal-légat résidant à Bologne, « affinche si trovi « in luogo opportuno da poter portare e prestare l' intervento a nome di Sua Bea- « titudine dove la convenienza o l' apertura de' negotii lo richiedessero. » *Ibid.* fol. 270 : Trois brefs latins d'Urbain VIII, du 24 novembre, adressés au duc de Modène, au marquis Spinola et au comte Collalto, accréditent auprès d'eux le cardinal Antoine. *Ibid.* fol. 273 : Lettre du cardinal François Barberini au maréchal de Créqui, du 27 novembre, celle qu'avait sollicitée Mazarin dans sa dépêche du 8 octobre : Le cardinal remercie en termes flatteurs le maréchal des dispositions qu'il a montrées à Mazarin, et il s'en remet à ce que Mazarin lui dira de sa part.

incapables de regarder en face ses vieux régiments allemands, il ne résista pas à la tentation de balayer devant lui les troupes efféminées de l'altière république, et de s'emparer des villes comme il avait fait de la campagne. Il porta son quartier général à Lodi, et prit sans coup férir toutes ces places qui devaient tenir trois mois, à ce qu'avait dit le duc de Mantoue à Mazarin. La forteresse de Gazzolo, défendue par deux mille cinq cents hommes, fit si peu de résistance qu'à peine la garnison obtint-elle l'honneur de se retirer avec ses armes. En quelques jours, le colonel Octavio Piccolomini, alors au début de sa brillante carrière, apporta à son général quatorze drapeaux et neuf pièces de canon; la plupart des soldats mercenaires de Venise et tous les Suisses passèrent du service de la république à celui de l'empire [1], et, à la fin d'octobre, dans tout le Mantouan, il ne restait à Charles de Gonzague que Borgoforte et Mantoue. Collalto attaqua Borgoforte et investit Mantoue, disant que ses ordres étaient de ramener sous l'autorité de l'empereur tout le Mantouan, et qu'il ne pouvait excepter la capitale. Le duc de Mantoue se plaignit, non sans raison, qu'on l'avait trompé, qu'on était venu lui proposer une suspension d'armes pour l'endormir, et qu'ensuite on l'avait violée. Le maréchal de Créqui, indigné, avertit Toiras de se tenir sur ses gardes, et le prit sur un ton qui blessa Spinola, et lui fit dire que les Français parlaient comme s'ils étaient tout près d'entrer dans le château de Milan [2]. Collalto, plein de ses desseins et fier de ses succès, se montrait peu disposé à traiter avec les Français [3]. Spinola lui-même, tout en s'efforçant de modérer Collalto, gardait l'attitude qui convenait au représentant de Sa Majesté Catholique et à un serviteur de la maison d'Autriche : il croyait ou il faisait mine de croire la France en péril en Allemagne et sur ses frontières, et, par conséquent,

[1] Dépêche de Mazarin du 28 octobre : « De fatto le armi imperiali nel Mantovano « occupano ogni giorno qualche piazza, in modo che quel paese che il duca di Nevers « mi disse che indubitamente havrebbe difeso tre mesi non vi manca che Borgoforte « perche sii presso in 10 giorni, giacchè, come forse facilmente havrà V. S. Ill. in- « teso per altra parte, gli Imperiali sono entrati in Gazzolo, alla difesa del quale vi « erano 2500 fanti, et in tal forma che a pena per conditione hanno havuto che i sol- « dati uscissero con la spada. Per quanto mi vien riferito, gli hanno prese 14 ban- « diere, che il Piccolomini ha questa mattina portate a Lodi da Collalto, inoltre « 9 pezzi d'artiglieria, e tutti li Squizzeri, e buona parte dell' altra soldatesca è passata « all' essercito dell' Imperatore. » — [2] Dépêche du 22 décembre : « Subito ha fatto « chiamare l' abbate Scaglia e me, et, alla presenza di Santa Croce, ha esaggerato assai « le pretensioni de' Francesi che dice esser tali come se fossero vicini ad entrare nel « castello di Milano. » — [3] Dépêche du 29 octobre : « Con tutto che habbi detto Col- « lalto di non voler trattar con Francesi..... »

peu redoutable en Italie. Il fit voir à Mazarin, devenu son confident, une lettre de Vienne où on lui annonçait que la paix n'était pas faite entre le roi de Suède et le roi de Pologne, qu'ainsi Gustave Adolphe n'était pas près d'être libre et de pouvoir s'unir à la France, et que le duc de Mecklembourg, passé au service de l'Autriche, faisait de grandes levées de troupes, pour attaquer la France par la Champagne ou par quelque autre côté, si le roi faisait le moindre mouvement vers l'Italie[1].

Enfin les choses s'étaient fort vite à ce point embrouillées, que, le 29 octobre[2], Mazarin, inquiet mais non pas découragé, écrivait au cardinal secrétaire d'État : « Tout ne se peut écrire, et, si Votre Seigneurie « Illustrissime le souhaite, je suis prêt à me rendre à Rome et à lui don« ner les renseignements les plus détaillés sur tout ce qui se passe. Je ne « mettrais pas plus de quatre jours à ce voyage. J'attends les ordres de « Votre Seigneurie. » Cette proposition ne fut point agréée[3], mais elle hâta le départ du cardinal-légat et du nonce extraordinaire; et Mazarin resta tout le mois de novembre et de décembre dans la haute Italie, occupé à renouer les fils à demi rompus de ses premières espérances, portant

[1] Dépêche du 29 octobre : « S. E. mi ha mostrata lettera di Vienna ricevuta « iersera che dice non esser conclusa la pace tra Suetia e Polonia, e che Michel« burgh levava gente per accostarsi alli confini di Francia per attaccarla della parte « di Ciampagna o altrove, quando S. M. Christianissima..... faccia qualche mo« tivo. » — [2] *Ibid.* « Tutte le cose non si possono scrivere. Onde se V. S. Illust. giu« dicasse bene che mi transferissi costi, mi parebbe di poter dare puntualissima « informatione d'ogni cosa, et in tempo che la mia assenza di quà non portasse alcun « pregiudizio, e questo viaggio lo farei in quattro giorni. Attenderò dunque i sensi « di V. S. Illust. » — [3] Elle l'aurait été suivant Benedetti. Celui-ci affirme, en effet, p. 20 et 21, que Mazarin fit alors un voyage à Rome, qu'il y vit non-seulement le cardinal Barberini, mais le pape, lui exposa l'état des affaires dans le nord de l'Italie avec tant de netteté, qu'il gagna encore davantage les bonnes grâces du Saint-Père. C'est de Rome qu'il se serait rendu à Bologne où le cardinal Antoine le reçut à merveille, et lui donna sa première mission auprès de Collalto. Ce récit de Benedetti est plein de détails si précis qu'il semble impossible de le révoquer en doute, et il est fort naturel que Priorato l'ait suivi. Mais que d'anecdotes et de récits, d'ailleurs très-vraisemblables, tombent devant les documents authentiques! La bibliothèque Barberine contient une lettre du cardinal Barberini à Mazarin, lui répondant que son voyage à Rome n'est pas nécessaire, puisqu'il verra à Bologne le cardinal-légat, auquel il pourra tout dire. Lettre chiffrée du 3 novembre : « Che il trasfe« rirsi quà V. Signoria non sia necessario mentre potrà essere dal signore cardinale « Antonio stesso et informarlo pienamente et anche servirlo dove occorrerà nel « negotio. » Enfin, dans une lettre autographe de Mazarin que nous trouvons aux Archives des Affaires étrangères, Rome, 1632, fol. 235, et adressée à Servien, le 26 octobre 1632, nous lisons ces mots : « Ritorno alla mia patria doppo cinque « anni d'assenza. » Donc, quoi qu'en dise Benedetti, d'ailleurs si bien informé, Mazarin n'avait pas été à Rome à la fin de l'année 1629.

de tous côtés des paroles de conciliation, et sans cesse à cheval entre Milan, Turin, Mantoue et Bologne.

Il nous faut bien rappeler, au moins très-rapidement, ces courses laborieuses, puisqu'elles composent alors toute la vie de Mazarin, et que sa position, bien que relevée par le talent, le succès et l'estime générale, le condamnait encore à ne déployer de toutes ses grandes qualités qu'une agilité merveilleuse et une intelligence au service de tout le monde.

Dès que Mazarin était revenu de Turin, le 8 octobre, Spinola, voyant Collalto s'avancer dans le Mantouan, avait eu l'idée de l'envoyer au général autrichien pour l'exhorter à la modération et à la prudence [1]. Mais il en avait eu grand besoin auprès du maréchal de Créqui, qu'il s'agissait d'amener à une suspension d'armes dans le Montferrat, et Mazarin avait dû se transporter de nouveau à Turin [2]. A peine de retour à Milan de ce second voyage, le 14 octobre, Spinola reprit sa première pensée, et lui confia la négociation, devenue bien autrement difficile, dont il avait d'abord voulu le charger auprès de Collalto, enorgueilli de ses faciles succès, et auprès du duc de Mantoue, humilié et irrité, qui se disposait à prendre à son tour l'offensive [3]. Il fallait calmer la juste indignation de Charles de Gonzague, lui recommander la patience au nom de son propre intérêt, et faire sentir au comte de Collalto qu'il n'avait pas été nommé plénipotentiaire pour allumer la guerre, mais pour faire la paix, s'il était possible. Mazarin partit de Milan le 29 octobre [4], se rendit sur-le-champ à Mantoue, et parvint à grand' peine à contenir le duc en lui proposant de s'en remettre au maréchal de Créqui, et en s'engageant à aller lui-même prendre à Turin et à lui rapporter l'avis du maréchal, à la condition que, jusqu'à son retour, il s'abstiendrait de tout acte d'hostilité qui pût faire plus grande la rupture commencée [5]. Il eut l'art d'amener aussi le comte de Collalto à la même concession. Ce n'était pas sans doute la suspension d'armes régulière et officielle à laquelle les deux plénipotentiaires français et espagnol, Créqui et Spinola, avaient donné les mains; mais c'était au moins une suspension tacite, à peu près d'un mois [6], qui, loyalement

[1] Dépêche du 14 octobre. — [2] *Ibid.* — [3] Dépêche du 28 octobre. — [4] *Ibid.* «Sono adesso otto hore di notte, e solamente alle 6 sono ritornato da Palazzo, «dovendo partire all' alba.» — Dépêche du 29 octobre : «Questa mattina, due «hore avanti giorno, S. E. mi ha fatto chiamare... e partendo adesso che sono 14 «hore...» — [5] Dépêche de Mazarin au duc de Mantoue, du 22 décembre. — [6] Dépêche de Mazarin au comte de Collalto, du 22 décembre : «Tregua tacita sin al «giorno di Natale.»

observée par les deux adversaires, laissait le temps au Saint-Père et à ses ministres de continuer et de redoubler leurs efforts en faveur de la paix.

Mazarin courut donc à Bologne où venait d'arriver le cardinal-légat. Il le connaissait déjà, ou, du moins, il l'avait beaucoup vu à Rome; il avait eu même la pensée d'entrer à son service. Il lui apportait des lettres de recommandation de Jean-François Sacchetti et du cardinal secrétaire d'État lui-même; et, le trouvant à Bologne loin de sa cour ordinaire, et avec des personnages qui lui étaient favorables, tels que le cardinal Sacchetti, frère de Jean-François, Mazarin n'eut pas de peine à lui plaire[1]. Ils eurent ensemble de longs entretiens où Mazarin lui exposa la vraie situation des affaires, les difficultés surmontées et celles qui restaient à vaincre, et montra tant de connaissances, de jugement, d'habileté, que le cardinal Antoine en fut charmé et lui donna toute sa confiance[2]. Ce fut là le commencement de cette faveur constante dont le cardinal l'honora toujours, et dont plus tard Mazarin, parvenu au faîte du pouvoir, lui témoigna une si fidèle, une si éclatante reconnaissance.

Le nonce extraordinaire, Jean-Jacques Pencirole, était un homme d'un incontestable mérite, qu'il fit bien paraître dans les grandes charges qu'il exerça depuis; mais enfin c'était un prélat de la cour romaine, d'une gravité un peu cérémonieuse, qui n'était pas selon les circonstances. Il trouva Mazarin très-bien établi à Milan, à Mantoue, à Turin, auprès des princes de Savoie, du maréchal de Créqui, de Spinola, de Charles de Gonzague et de Collalto, et, loin de l'effacer, il le fit plutôt valoir par le contraste de son allure sévère comparée avec les manières aisées et engageantes du jeune diplomate. Celui-ci, d'ailleurs, était trop habile pour ne pas se ménager adroitement avec monseigneur le nonce extraordinaire, et il s'appliqua à faire passer en quelque sorte ses talents et ses services à l'ombre d'une modestie réelle ou affectée[3].

Parmi les diverses missions que le cardinal-légat confia à Pencirole,

[1] Benedetti, p. 20. — [2] *Id.* p. 21 : « Riconobbe il cardinale Antonio nel trattenimento di quattr' hore continue la di lui grande habilità, e dall' hora affettionandosi al suo merito lo ammise ad' una intiera confidenza, e cominciò a favorirlo di tutta la sua buona gratia. » — [3] *Id. ibid.* Il Mazarini, non solo per la sua natural modestia, della quale si servi sempre come di ombra per far tanto più spiccare lo splendore de' suoi talenti, ma anche perche stimava che così complisse ai suoi proprii interessi, non lasciò d'usare ogni maggior finezza accioche si trattasse à dirittura col nuntio, e benche egli andasse in ciò guadagnando con stento qualche passo, pur gli convenne intervenir sempre in tutti i negotiati che furono i primi progetti delle sue future grandezze. »

la plus importante fut auprès du comte de Collalto, à son camp sous Mantoue. Il s'agissait d'en obtenir qu'au lieu de la suspension d'armes tacite et momentanée que Mazarin lui avait arrachée, il accordât aux instances plus autorisées d'un nonce une suspension d'armes déclarée et publique, qui permît aux plénipotentiaires de s'assembler librement où il leur plairait et de travailler à l'accommodement des affaires d'Italie. Mais le nonce s'y prit avec si peu d'adresse, que Collalto reçut fort mal la proposition qui lui était faite, s'emporta même contre Pencirole et envoya le colonel Piccolomini dire au cardinal-légat qu'il ne voulait plus traiter avec le nonce et avoir affaire à personne autre que Mazarin, dont la mine ouverte et les façons militaires lui plaisaient autant que la roideur du prélat romain l'avait blessé[1].

Cependant les difficultés que le nonce Pencirole rencontra ou suscita auprès du général autrichien, et qu'il mit bien du temps à surmonter, eurent un fâcheux contre-coup sur les négociations que Mazarin poursuivait à Turin avec un zèle gouverné par la prudence. Le maréchal de Créqui, voyant les résistances de Collalto, se piqua d'honneur, et, ne voulant point que l'orgueil impérial imputât sa facilité à faiblesse et à crainte, il recula au lieu d'avancer, et Mazarin ne put le gagner que très-lentement et à force de prières[2]. Les jours s'écoulaient; le terme convenu de la suspension des hostilités approchait, et, ne pouvant apporter au duc de Mantoue et à Collalto l'accommodement définitif qu'il leur avait promis, Mazarin en était réduit à leur adresser, pour leur faire prendre patience, des lettres habiles, où il avait soin d'employer avec chacun d'eux le langage le plus assorti à leur caractère. Au pieux et ombrageux Charles de Gonzague, il disait qu'il ne lui demandait pas autre chose que ce qu'il se promettait du comte de Collalto, et que ses sacrifices à la sainte cause de la paix lui seraient un particulier mérite auprès du pape et auprès de Dieu[3]. Au superbe général de l'Empereur, il parlait

[1] Benedetti, p. 21 : « Collalto restò talmente soddisfatto delle di lui destre et disinvolte maniere, che si dichiarò col cardinale Antonio per mezzo del duca Piccolomini, inviatogli espressamente a quest' effetto, che egli non voleva trattar con « altro ministro pontificio che col Mazarini, ad esclusione del nuntio Panziroli « che con i suoi modi diversi e forse troppo austeri se l'era grandemente irritato. » — [2] Dépêche du 23 décembre au cardinal secrétaire d'État : Il marescial di Chrichi « havendo visto che monsignor nuntio ha negotiato più volte con il signor conte di « Collalto, per indurlo a partito di sospensione, gli pare che sarebbe effetto di debolezza e molta facilità quando per una istanza mia condiscendesse a quello a che « con tanti travagli d'un nuntio dopo molti giorni è venuto Collalto, e perciò a mio « intendimento vuol essere guadagnato a forza di preghiere. » — [3] Lettre au duc de

aussi du cardinal-légat et du pape, mais il s'adressait surtout à lui comme un serviteur affectionné à un protecteur bienveillant, auquel il demande une grâce[1]. Il ne manquait pas d'écrire aussi à Spinola pour le conjurer d'agir de son côté auprès du général impérial, de la façon la plus vive, afin de retenir son impétuosité et d'empêcher l'entier renversement de leurs communes espérances[2].

Pressé de tant de côtés à la fois, Collalto finit par consentir à imiter son collègue le plénipotentiaire espagnol, et par se rendre aux prières de Mazarin et de Pencirole; mais il avait en cela un autre motif que le désir d'agréer aux ministres du pape. Il avait appris qu'appelés par Charles de Gonzague, huit mille Vénitiens, commandés par des officiers français de renom, accouraient au secours de Mantoue. Les fièvres des marais qui entourent cette ville, et en forment le plus sûr rempart, décimaient ses soldats, rendaient tout assaut impossible, et les combats même fort incertains. Il en était réduit à réclamer des renforts. Il ne demanda donc pas mieux que d'accorder la continuation de l'armistice d'un mois conclu avec Mazarin, et, par un heureux changement, l'année 1630 se leva sous de moins sombres auspices.

« Mantoue, de Turin, 22 décembre : « Già quattro giorni sono giunsi a questa corte, « ne sinhora vedo le cose in stato da sbrigarmi in tempo da poter rendere a V. Alt. « la risposta per il giorno di Natale... Mi persuado che sicome il signor maresciallo « mi dice che quanto prima procurerà di dispacciarmi, così potrò in breve essere a « riverire V. A. con la risposta. Ma perche in tanto non continuando ella et il sig. « conte di Collalto ad ovviare a quelli atti di hostilità che possano portare i negotii « a maggiore rottura, potrebbon succedere novità tali che, benche quì si aggius« tasse, impedissero la suspensione, supplico V. Alt. di non innovar cosa alcuna « per questi pochi giorni, che sono necessarii per darmi tempo a ritornare... Obli« garà non poco la Santità di nostro Signore che con tanto zelo invigila per l'effet« tuatione di pace. Io mi assicuro che havendo riguardo a questo, et al merito che « havrà presso Dio, facilitando quel bene tanto necessario per la christianità, res« tando servita di non innovar altro, giacche scrivendo al signor conte di Collalto « in questa conformità mi prometto da S. E. il medesimo... » — [1] Lettre au comte de Collalto, Turin, même jour : « Vedo di non poter essere di ritorno nel tempo « che mi persuasi, non havendo sinhora concluso quanto devo procurare prima « d'incaminarmi a codesta volta. Non lascio pero di havere speranza conforme al mio « desiderio; e perche totalmente sin al giorno di Natale *inclusivè* lasciai stabilita la « tregua tacita, non essendo dopo il detto giorno ne V. E. ne il signor duca tenuti « a cosa veruna, per corriere espresso mi è parso supplicarla a compiacersi di non « innovar cosa alcuna dal suo canto sin al mio ritorno che sarà in breve... Scrivo a « V. E. come a padrone al quale senza tema d'incorrere in alcuno errore mi persuado « di poter liberamente dire ogni particolare... » — [2] Deux lettres à Spinola, de Turin, même jour : « Perche so quanto vagliano e si puo ogn' uno promettere delli officii « di V. E., la supplico passarli nel modo e con la caldezza che li detterà la sua buona « intentione col detto signore conte di Collalto per il medesimo fine. »

On cherchait un lieu favorable à la réunion des trois plénipotentiaires, et où pût se rendre le cardinal-légat, si nécessaire pour prévenir ou apaiser les ressentiments qui pourraient renaître et aplanir les derniers obstacles. Le cardinal Antoine, doux et conciliant, mais d'une énergie et d'une activité médiocres, aurait bien souhaité que le congrès se tînt sous ses yeux à Bologne, ce qui, vu la distance, ne pouvait convenir aux autres plénipotentiaires, et Mazarin représentait combien il importait que le neveu du pape s'avançât sur le théâtre de la guerre pour y exercer l'ascendant qui lui appartenait, et pour qu'aussi on n'accusât pas le Saint-Siége d'avoir fait manquer, par sa faute, des délibérations sur lesquelles reposaient les espérances de l'Italie. Collalto et Spinola voulaient bien venir à Alexandrie, Créqui à Asti ou dans toute autre ville du Montferrat[1]. Le duc de Savoie insistait pour une ville de Piémont. En attendant qu'on se mît d'accord, il y eut à Turin de fréquentes conférences ou plutôt des pourparlers auxquels prenaient part le maréchal de Créqui et l'ambassadeur de Venise, le duc de Savoie et le prince de Piémont, ainsi que le nonce Pencirole, tantôt avec et tantôt sans Mazarin, dont on employait, sans l'épuiser jamais, la complaisante activité en missions de toute sorte[2].

Mais plus on s'expliquait, moins les explications satisfaisaient les diverses parties, et il fut bientôt évident que les vicissitudes, déjà bien longues, par lesquelles avait passé cette affaire, étaient loin d'être terminées.

C'est au milieu de ces négociations, où tant d'intérêts contraires étaient aux prises, s'observant et se surveillant mutuellement, que le duc de Savoie déploya toutes les ressources de sa diplomatie à double face. Elle échoua devant la loyauté du maréchal de Créqui, éclairée par les justes méfiances de l'ambassadeur de Venise, et dirigée de loin par

[1] Dépêche du 9 janvier 1630, datée de Bologne : « Il marchese Spinola et il conte « di Collalto si contentano di trasferirsi in Alessandria... Il marescial di Chrichi « verrà o in Asti o in qualche luogo del Monferrato... Dall' andare a quella volta il « signor cardinale legato, tutti gli interessati dicono che senza S. S. Illust. non si farà « niente. Devo mettere in consideratione che, seguendo questa conferenza senza l'in- « tervento del signor cardinale, o difficultandosi per non volervisi S. S. Illust. transfe- « rire, i malevoli diranno che in essa si sarebbe conclusa la pace, etc. » — [2] Archives des Affaires étrangères, TURIN, premier volume de 1630, comprenant les quatre premiers mois, fol. 15, 8 janvier, lettre de Créqui à Richelieu : « .....Masariny, qui « devoit revenir aujourd'huy de Milan, est passé jusques à Collalto, et, à son retour, je « lui prépare un autre voyage qui me donnera loisir de recevoir vos commandemens. » Il y a dans ce volume, vers la même date, plusieurs lettres de Pencirole à Mazarin en course à Milan, et nous venons de voir que, le 9 janvier, Mazarin était à Bologne.



la clairvoyante et ferme politique de Richelieu. Le maréchal, que le duc de Savoie et le prince de Piémont traitaient si légèrement dans leurs conversations confidentielles avec Mazarin, n'était pas sans doute exempt de défauts : il n'était pas difficile d'apercevoir en lui un amour un peu fastueux de la gloire et un assez vif sentiment de son importance; mais ce défaut-là, qui le défendait de bien d'autres moins excusables, était racheté par les qualités les plus élevées. Charles de Créqui ne connaissait pas l'intrigue. Il avait l'âme haute, la parole sûre, l'esprit aussi droit que le cœur. A une bravoure chevaleresque il joignait des talents militaires qui lui donnent une place, éminente encore, au-dessous de son beau-père, le connétable de Lesdiguières, et de son petit-fils, le dernier maréchal de Créqui, un des plus grands capitaines de la fin du XVII[e] siècle. Ce n'était pas, il est vrai, un diplomate consommé, mais il avait le bon sens de se laisser conduire par Richelieu. Il ne fut pas dupe des finesses astucieuses des deux Savoyards, et il leur fit voir que l'honnêteté, soutenue de quelque prudence, n'est pas un si mauvais guide dans la vie, et que, s'il était trop fier pour tromper les autres, il n'était pas aisé de le tromper lui-même.

Le duc de Savoie avait beau parler sans cesse de son désir de la paix, ce qu'il voulait, ce n'était point la paix, mais une suspension d'armes qui, d'abord, sauvât ses États de l'invasion française, et qui, de plus, consumât notre armée de Suse, épuisât Mantoue et Casal, et les fît tomber aux mains de l'Espagne et de l'Empire, qui ne pouvaient manquer de reconnaître ses services en partageant avec lui les dépouilles du duc de Mantoue. Il affectait une neutralité qui déjà eût été une trahison devant l'étroite alliance conclue à Suse avec la France; mais cette neutralité même n'était qu'une feinte : elle couvrait un traité secret négocié à Madrid par ce même abbé Scaglia qui, maintenant, à côté de Mazarin, poursuivait avec tant d'ardeur une suspension d'armes.

Assurément on ne trouvera ce traité dans aucun corps diplomatique, ni dans l'ample collection des traités de la maison de Savoie, car ce n'est pas un traité public; mais comment le révoquer en doute, quand il est attesté, non-seulement par Richelieu, mais par le duc de Savoie lui-même?

En effet, une pièce restée jusqu'ici ignorée, mais dont l'authenticité ne peut pas être contestée, une lettre même de Charles-Emmanuel, lève tous les voiles et ne laisse plus place à la moindre incertitude. On y voit à plein le dessous des cartes et le double jeu du duc de Savoie. Depuis l'arrivée de Spinola en Italie, le duc n'avait pas cessé de lui demander de l'argent et des soldats. Le vieux général, qui avait d'autres des-

seins, avait fait, le plus qu'il avait pu, la sourde oreille. Aussi Charles-Emmanuel s'était plaint, à plusieurs reprises, à Madrid et à Vienne, et, le 11 janvier 1630, peut-être en sortant d'une conférence où, devant le nonce Pencirole et le maréchal de Créqui, il avait protesté de son amour de la paix et de l'attachement de sa maison à la France, il adressait à son ambassadeur à Vienne, le marquis de Versoix, une très-longue dépêche, qui est à la fois un acte d'accusation contre Spinola, et l'invincible démonstration du pacte formé par la Savoie contre la France, de concert avec l'Espagne et l'Empire.

Voici divers passages de ce document si précieux pour l'histoire[1] :

« Si, dès le commencement de la campagne, écrit Charles-Emmanuel « au marquis de Versoix, le comte de Collalto n'a pas pris Mantoue, « c'est faute de munitions de guerre et de l'artillerie nécessaire, dont « Spinola l'a laissé manquer, et qu'il a fallu demander au duc de Mo- « dène, auprès de qui nous nous sommes utilement entremis[2]. » C'est ainsi que le duc de Savoie entendait et pratiquait la neutralité.

« Quand les Français s'avançaient pour mettre garnison dans Pont- « de Sture, rien n'était plus facile à Spinola que de s'y opposer en s'em- « parant lui-même de cette place, ainsi que nous l'en avions averti et « supplié[3]. » Belle manière d'observer et de maintenir la suspension d'armes sollicitée avec tant d'ardeur!

« Spinola n'a tenu aucune des promesses qui avaient été faites en « Espagne à l'abbé Scaglia : il nous a refusé jusqu'aux subsides con- « venus. Il nous veut donner seulement 50 mille écus par mois et cinq « mille hommes de pied, qui ne sortiront pas du Piémont; il en offre, « il est vrai, cinq mille autres pour défendre la Savoie, mais à la con- « dition que nous terminions nos différends avec Gênes, et il ne nous « y aide nullement[4]. » Cela est-il assez clair, et peut-on ne pas voir ici un traité formel et précis?

[1] Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 304. — [2] *Ibid.* « La « fortuna poteva esser favorevole al gran valore della gente imperiale se nel bel prin- « cipio dei progressi loro non havesse lo Spinola lasciato mancare le munitioni dà « vivere e dà guerra e le artiglierie necessarie, che il Collalto è stato costretto di « prendere dal duca di Modena col quale noi habbiamo fatto li officii convenienti per « questo, e se s'havesse havute prima si poteva importare la città stessa di Mantova. » — [3] *Ibid.* « Lo Spinola havendo ricusato di opporsegli, benche poteva farlo con gran- « dissima facilità, occupando Pontescura, come noi l'havevamo avvertito et essortato. » — [4] *Ibid.* « Tralasciamo di dire che egli habbia mancato a tutte le promesse che « furono fatte in Spagna all' abbate Scaglia, negando etiandio il danaro dovuto... « Offerisce 50 m. scudi il mese anticipati per tre mesi... e di gente conferma di non « poter dare più di 5 m. fanti quali anco restringe alla difesa del Piemonte. È vero che

« Nous avons très-vivement représenté en Espagne que l'Autriche ne « pouvait faire avec succès la guerre en Italie, si on n'occupait la France « ailleurs par de sérieuses et puissantes diversions; on en a eu les plus « belles occasions : on n'en a saisi aucune [1]. »

« Par exemple, on nous avait promis d'envoyer en Alsace dix à douze « mille hommes, pour forcer la France d'aller au secours de sa fron- « tière du nord, et de ne pas se jeter sur nous; l'Alsace est tranquille, et « la Savoie accablée [2]. »

« Quelle meilleure diversion [3] pouvait-on souhaiter que la révolte de « Monsieur, frère du roi! L'Espagne l'avait bien senti, et le comte-duc « avait assuré l'abbé Scaglia que Spinola avait ordre d'y donner toute « son attention; cependant, au lieu d'accepter les places de Champagne

« offerisce 5 m. fanti per la Savoia, accomodandosi le nostre differenze con Genova, « et egli nel medesimo tempo ricusa di accomodarle... » — [1] Arch. des Aff. ét. TURIN, 1630, t. Ier, fol. 304. « Quanto a noi, già habbiamo essagerato costi in Spagna e per « tutto che non si poteva far bene la guerra in Italia senza divertir la Francia... benche « si siano presentate molte belle occasioni di occupar le armi francesi e di divertirle, « non vi è però stato modo che habbino voluto abbracciarne alcuna. » — [2] *Ibid.* « Egli « (Spinola) offerisce in nostro aiuto 10 o 12 m. fanti che dice saranno in Alsatia, però « in effetto non vi sono et il nostro bisogno è presente. » — [3] « Ultimamente quella « (occasione) di Monsignor fratello del re, di cui non si poteva desiderare altra più « a proposito, fù sentita molto volontieri et accettata in Spagna. Il conte duca assi- « curò l' abbate Scaglia che il marchese Spinola veniva con ordini e provisioni per « applicarsegli vivamente, con tutto ciò in vece d' accettar l' offerta delle piazze più « principali della Ciampagna, che faceva monsignor di B. figliolo del governa- « tore di San-Dizier, una de' più importanti fortezze di quella provincia, e l'altre « intelligenze de' suoi parenti che la governano quasi tutta, et in vece d' assistere « vigorosamente Monsieur uscito dalla Francia per sollevarla col farsi capo de' mal « contenti, cominciò a metter la cosa in nova negotiatione dicendo che voleva man- « dar persona espressa ad abboccarsi con Monsieur, e concertò che ancor noi man- « dissimo il signor de San Andrea, e lo Spinola affermò che mandava il signor de « B. il quale però non comparve. Ciò nonostante Monsieur, chi pur anco aspettava « qualche risolutione, desiderò che il suddetto signor de San Andrea passasse in « Fiandria a trattar con l'Infanta, promettendosi in tanto di non accettare alcuna « conditione d' accomodamento sin al suo ritorno. Andò San Andrea, e dopo che « l' hebbero trattenuto in Bruselles 14 giorni, finalmente Mirabel lo rispedì col « dirgli che S. Maestà non voleva fomentar disgusti fra fratelli suoi cognati, che in « ogni caso conveniva scrivere in Spagna, e che se in tanto noi per nostro interesse « desideravano che si aiutasse Monsieur, l'havrebberemo fatto quasi che in questo si « tratti più il nostro che il servitio di S. M. Con questa risposta tornò il sig. di San « Andrea a Nancy da Monsieur, il quale vedendo che le cose di nuovo si rimettevano « in Spagna, poco sodisfatto di tali lunghezze e del modo di negoziare di Spagna, « dice che era forzato d' accomodarsi, benche haveva determinato prima di non « intrar in Francia salvo con la spada in mano, si che si è perduta anco questa op- « portunità di divertir la Francia col danno irreparabile del servitio della Maestà Sua. »

« que nous offrait M. de B., fils du gouverneur de Saint-Dizier, une des « places les plus importantes de la province, avec l'appui de toute sa fa« mille, qui est maîtresse de presque toute la Champagne; au lieu de sou« tenir vigoureusement Monsieur, qui sortait du royaume pour le soulever « et se mettre à la tête des mécontents, Spinola laissa traîner l'affaire en « longueur, en disant qu'il voulait envoyer quelqu'un pour s'aboucher « avec Monsieur. Nous fîmes choix de M. de Saint-André, et Spinola nous « assura qu'il allait faire partir M. de R., lequel ne parut pas. Monsieur, « qui attendait pour se décider une sérieuse résolution de notre part, « souhaita que M. de Saint-André passât en Flandre et s'entendît avec « l'Infante gouvernante des Pays-Bas, promettant de n'accepter aucun « accommodement avec le roi de France jusqu'à son retour. On retint « Saint-André à Bruxelles pendant quatorze jours, et finalement le mar« quis de Mirabel le renvoya, en disant que Sa Majesté Catholique « ne voulait pas fomenter des querelles entre deux frères, ses parents, « qu'en tout cas il ne pouvait prendre la chose sur lui, qu'il fallait en « écrire en Espagne, et que, si nous désirions tant soutenir Monsieur, « nous n'avions qu'à le faire, puisqu'il s'agissait beaucoup plus en cette « affaire de notre intérêt que du service de Sa Majesté. C'est avec cette « réponse que Saint-André retourna à Nancy, près de Monsieur; celui« ci, voyant que toute l'ardeur de l'Espagne était éteinte, bien peu satisfait « de ces longueurs et de cette façon de négocier, déclara qu'il était forcé « de s'accommoder, quoique d'abord il fût très-résolu à ne rentrer en « France que l'épée à la main; et voilà comme a été perdue l'occasion « de la diversion la plus considérable, à l'irréparable préjudice de la « maison d'Autriche. »

Sans examiner s'il n'y avait point dans les projets du duc de Savoie, que cette dépêche met à découvert, autant de chimère que de déloyauté, reconnaissons qu'elle est un utile commentaire de ces paroles énigmatiques du prince de Piémont à Mazarin, que la France n'était pas où elle croyait en être, que l'affaire de Monsieur n'était pas finie, et qu'elle pourrait bien donner au cardinal de Richelieu d'assez grands soucis pour le retenir en France et l'empêcher de revenir en Italie [1].

Disons aussi qu'on ne peut trouver une plus triomphante apologie de la sincérité et de la bonne foi de Spinola que le passage suivant, où le duc de Savoie s'excuse d'avoir enfin recours à une suspension d'armes, puisqu'on ne lui a pas laissé d'autre moyen de salut. « Spinola, dit-il, a « toujours montré un grand désir de la paix, à ce point que, dès le

[1] Article deuxième, cahier d'avril, p. 215-216 et p. 221.

« commencement, il a pris soin de s'abstenir de toute intelligence et con-« férence avec nous, et a refusé de nous assister, afin de n'exciter aucun « soupçon et de ne pas se créer des difficultés dans ses négociations[1]. »

Si on ne savait à quelles bassesses condamne l'ambition, on s'étonnerait de l'humble attitude que le duc de Savoie prend avec l'Empereur. S'il désire que le lieu des négociations qui vont s'ouvrir soit une ville de ses États, c'est que ses États relèvent de l'Empire, et qu'alors tout se passerait comme en famille, et que les affaires d'Italie ne sortiraient pas de la maison d'Autriche[2]. Et il termine en protestant que les circonstances pourront bien l'empêcher de donner à l'Autriche des marques de son dévouement, mais non pas lui en jamais ôter le désir, et altérer sa fidélité à l'autorité impériale[3].

Tel était le langage de celui que des historiens piémontais nous représentent comme le premier champion de la liberté de l'Italie; tels étaient, envers la France, les vrais sentiments du prince qui, après avoir si bien observé le traité de Suse, nous demandait publiquement, avec tant d'instance et au nom de la religion, une suspension d'armes, en même temps qu'en secret il poussait contre nous nos ennemis et invoquait les conspirations et les révoltes. Cette demande hypocrite n'était dictée que par le besoin de sortir de l'embarras du moment. Une pareille suspension d'armes, qui ne pouvait manquer d'aboutir à la guerre et qui était presque aussi ruineuse pour nos finances et pour notre armée, n'était qu'un piége habilement tendu à la loyauté française. Le maréchal de Créqui le découvrit et l'évita. Après avoir été très-favorable à la suspension d'armes, apercevant ce qu'elle cachait, il se refroidit peu à peu, il écrivit à Paris ce qui se passait, et, malgré ses pleins pouvoirs, demanda de nouveaux ordres pour de nouvelles circonstances.

Il était temps que Richelieu intervînt dans une situation qui s'aigrissait et s'envenimait de jour en jour davantage.

Dès que le cardinal avait vu, à la fin de sa campagne contre les protestants du Midi, Spinola appelé au gouvernement du Milanais et Col-

[1] Arch. des Aff. étr. TURIN, 1630, t. Ier, fol. 304. « A segno che dal principio « mostrò d' astenersi d' abboccamento con noi, e negò d' aiutarci per non apportar « ombra e difficoltà ne' i trattati... » — [2] *Ibid.* S' è considerato l' opportunità di questi « Stati miglior d' ogni altro per la conferenza, poiche sendo la causa principalmente « dell' Imperatore e questi Stati dipendenti dall' Imperio, vi entra la riputatione di « S. M. Cesarea quasi che si tratti in casa sua. » — [3] *Ibid.* La sforza potrà ben im-« pedire talvolta gli effetti della nostra servitù, ma non mai per veruno accidente « alienar l'animo e la voluntà del devotissimo affetto e della fede che in ogni tempo « le conserviamo dedicata alli suoi imperiali commandi. »

lalto s'avancer vers l'Italie, il ne s'était pas pressé d'évacuer la ville et la forteresse de Suse; puis, apprenant que le duc de Savoie, au lieu de s'apprêter à faire tête, selon l'esprit et la lettre même des traités, à Collalto et à Spinola, se fortifiait du côté de la France, couvrait de retranchements la route de Suse à Turin, et ne fournissait à la garnison de Casal que fort peu de vivres et à des prix excessifs, il devina Charles-Emmanuel; et, laissant le maréchal de Créqui, en qui il avait toute confiance, négocier à Turin, pour appuyer ses négociations il se hâta de réunir une armée dans le Dauphiné, à l'entrée de la Savoie, avec la pensée d'en venir bientôt prendre lui-même le commandement.

En s'engageant de nouveau dans une expédition lointaine et hasardeuse, le cardinal ne s'exposait pas seulement aux périls ordinaires de la guerre : à peine guéri de la fièvre qui avait manqué l'emporter en Languedoc, il allait affronter la peste et les épidémies qui dévastaient le Dauphiné et le Lyonnais; et, ce qui était d'un bien autre danger, il laissait Louis XIII livré loin de lui à ses inégalités et à ses incertitudes, dont un patriotisme sincère ne le défendait pas toujours. S'il n'eût songé qu'à sa propre fortune, il se serait bien gardé d'abandonner le roi aux intrigues que faisait naître le refroidissement encore dissimulé, mais déjà sensible aux yeux des courtisans, de la reine mère, Marie de Médicis, pour son ancien favori, se rencontrant avec l'inimitié déclarée de Monsieur, duc d'Orléans, et sa première fuite hors du royaume. Mais il n'y avait point à hésiter : l'honneur et l'intérêt de la France parlaient trop haut; Venise, Casal et Mantoue menacées nous appelaient une seconde fois en Italie. Richelieu sentait bien aussi que sa présence, à défaut de celle du roi, était nécessaire pour donner du cœur à nos alliés et animer nos généraux, qui, sous ses yeux, ne se permettraient ni faiblesse ni négligence. Il remit donc sa destinée entre les mains de Louis XIII [1], et il alla seul poursuivre au delà des Alpes leurs communs

[1] Mémoires de Richelieu, t. V, p. 331 : (Il dit au roi) « que, bien qu'en diverses « occasions passées il eût tâché de témoigner à Sa Majesté son affection, il ne pensoit « point avoir fait encore aucune action qui lui en rendît preuve plus signalée qu'il en « recevroit par ce voyage, puisqu'il ne l'entreprenoit que pour empêcher qu'il y « allât en personne, ce qu'il ne pourroit faire sans beaucoup d'inconvéniens pour « lui et pour son État, et que, par ce moyen, il s'exposoit à plusieurs accidens dont « les moindres étoient ceux qu'on considéroit d'ordinaire à la guerre; qu'il savoit « que les plus raffinés courtisans avoient pour maxime d'être le moins qu'ils pou- « voient absens de leur maître et jugeoient que les grands sont esprits d'habitude, « auprès desquels la présence fait beaucoup; qu'ils croiroient qu'ayant été mal avec « la reine il pourroit retomber aisément en pareil malheur, ce qui enfin pourroit « attirer la disgrâce de Sa Majesté..... mais que, puisqu'un serviteur n'est pas tel

desseins. Avant de partir, il reçut les pouvoirs les plus étendus : le 11 novembre 1629, des lettres patentes lui conféraient le titre de premier ministre [1]; le 24 décembre, il était nommé lieutenant général du roi, représentant sa personne en l'armée d'Italie [2]. Une déclaration royale, rappelant les incontestables droits du duc de Mantoue, les démarches réitérées faites en vain pour obtenir l'investiture impériale, notre première et légitime intervention, les traités de Suse, leur flagrante violation et la soudaine irruption des Autrichiens dans les Grisons et en Italie, prenait l'Europe à témoin de la justice et de la nécessité de la guerre nouvelle que nous allions entreprendre [3]. Le 29 décembre, Richelieu sortit de Paris, et, après avoir été passer quelques jours auprès du roi à Fontainebleau, il s'achemina vers Lyon. Il y arriva le 18 janvier 1630. Là, il résolut d'envoyer le maréchal de Bassompierre en Suisse pour pousser les cantons à revendiquer leur neutralité, ou pour y recruter au moins quelques milliers de bons soldats [4]. Il fit partir pour Venise le marquis de Cœuvres, devenu le maréchal d'Estrées, bien connu des Vénitiens qui l'avaient vu dans la Valteline, avec ordre de seconder d'Avaux qui servait alors et admirablement à Venise, comme il le fit plus tard en Suède et en Allemagne, et d'engager la République à faire marcher de nouvelles troupes au secours du duc de Mantoue. D'Estrées devait aussi passer à Mantoue, conseiller et guider Charles de Gonzague, dont les talents n'égalaient pas la bravoure [5]. Enfin le cardinal destina au maréchal de La Force un petit corps avec lequel celui-ci devait entrer en Savoie pour se rendre dans le bas Montferrat, tandis que lui-même, avec le gros de l'armée et des officiers d'élite, il se tenait prêt à s'avancer vers Suse par ces mêmes chemins des Alpes qu'un an auparavant il avait déjà traversés, et qu'il avait eu soin de maintenir libres.

Au bruit du départ de Richelieu et des approches d'une armée française, l'alarme s'était répandue à la cour de Turin et dans la légation pontificale. Plus que jamais on pressa le maréchal de Créqui de faire usage de ses pleins pouvoirs et de signer la suspension d'armes.

« qu'il doit, s'il ne sacrifie tous ses intérêts pour ceux de son maître lorsque l'occa« sion le requiert, toutes ces considérations raisonnables ne l'empêcheroient point « de marcher... » — [1] Richelieu faisait déjà sans doute les fonctions de premier ministre, et il en avait le rang dans le conseil, mais c'est alors seulement qu'il en eut le titre. Archives des Affaires étrangères, FRANCE, t. LI, f° 28 : « Lettres patentes « par lesquelles le roi choisit M. le cardinal de Richelieu pour l'un de ses conseillers « en ses conseils et *principal ministre de ses Estats*. » — [2] *Mercure françois*, 1630, p. 4-12. — [3] *Ibid.* p. 13-18. — [4] *Ibid.* p. 19. — [5] *Ibid.*

Mazarin, à peine revenu de ses courses continuelles en Lombardie, dans le Mantouan et à Bologne, fit auprès du maréchal, en présence du duc de Savoie et au nom du cardinal-légat, les plus vives instances pour qu'un sursis permît au neveu du Saint-Père de venir lui-même en personne plaider la cause de la paix. Il disait que les deux plénipotentiaires espagnol et autrichien allaient arriver et se joindre au plénipotentiaire français. Créqui tint ferme, et, quand il sut que Richelieu touchait Lyon, il déclara que le premier ministre de son roi étant si près, c'était à lui qu'il appartenait de décider d'une telle affaire[1].

Dans cette extrémité, la légation pontificale, qui n'était pas complice des fourberies du duc de Savoie, et poursuivait son noble but à travers tous les obstacles et toutes les passions, considéra comme un devoir d'entreprendre un suprême effort, et le nonce Pencirole offrit d'aller lui-même au-devant de Richelieu, pour essayer d'en obtenir la suspension d'armes qui était la dernière ressource de la paix. Charles-Emmanuel applaudit à cette résolution; mais il sentit bien que Pencirole n'était guère propre à faire impression sur un esprit tel que celui auquel on avait affaire. Il représenta au nonce qu'un voyage aussi rapide en France, dans la saison où l'on était, ne convenait point à sa gravité, et qu'une pareille course demandait la force et l'agilité de la jeunesse. Pencirole agréa ce motif[2], et c'est ainsi que Mazarin fut envoyé à Lyon, auprès de Richelieu.

V. COUSIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, f° 66. Lettre de Créqui à Richelieu, 27 janvier 1630 : « Le même jour (18 janvier), le signor Masariny est revenu, « et aussitôt M. le duc de Savoie m'envoya prier de l'aller trouver... Ledit Masariny « me pressa fort, de la part du cardinal-légat, d'accorder une suspension d'armes afin « qu'il pût s'approcher d'ici, Colalto s'offrant d'en faire de même pour traiter de la « paix... Ils me pressèrent extrêmement, et je me défendis sans rien rompre, par « des raisons auxquelles ils ne purent rien répliquer. J'estime que le nonce Penci- « role, voyant qu'ils ne peuvent rien conclure avec moi, se résoudra de vous aller « trouver, tellement, Monseigneur, que me voilà arrivé au point où j'ai toujours as- « piré, que les affaires tombent en leur entier entre vos mains. » Richelieu, t. V, p. 381, parle de cette dépêche de Créqui avec son exactitude ordinaire, et il en rapporte presque les termes. — [2] Benedetti, p. 23; Brusoni, p. 155.



De l'état actuel de la philosophie hindoue, dans ses rapports avec le Christianisme.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

Une des questions les plus obscures et les plus intéressantes dans l'histoire de la philosophie hindoue, c'est la succession des systèmes. Dans quel ordre se sont-ils produits ? Quel a été le premier, quel a été le dernier des six Darçanas ? Et, puisque leur nombre a été limité de si bonne heure et si précisément, quelle connexité étroite ont-ils les uns avec les autres, pour avoir sitôt épuisé et satisfait si pleinement toute la pensée indienne ? Ces questions ont paru assez importantes à M. Banerjea, pour qu'il y ait consacré un dialogue entier[2]; et les idées qu'il a émises sur ce point méritent qu'on s'y arrête, à la fois parce qu'elles viennent d'un brahmane, et de plus parce qu'elles ont une grande nouveauté.

Dans l'état actuel de nos connaissances et à défaut de toute chronologie, on avait essayé de classer les systèmes hindous d'après les lois générales de l'esprit humain observées dans d'autres pays et à d'autres époques. De cette comparaison, la seule qu'on pût faire avec quelque certitude, on avait tiré cette conséquence que les systèmes qui avaient le plus de rapport à la religion devaient être les premiers en date[3]; et, à ce point de vue, les Darçanas se succédaient ainsi : la Mîmânsâ, le

[1] Voir, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier de mars 1864, p. 173. — [2] C'est le second des Dialogues, de la page 37 à la page 86, « *Dialogues on the « hindu philosophy.* » Le premier dialogue a été employé à la justification des brahmanes qui abandonnent l'antique foi de leurs pères et se font chrétiens. Nous n'avons point à analyser ici ce dialogue; mais il est curieux à lire parce qu'il montre au vif les discussions des Pandits entre eux sur ce sujet scabreux de l'apostasie. Comme les Védas sont peu connus, quoique très-vénérés, c'est plutôt une abjuration philosophique qu'une abjuration religieuse; et la vérité du christianisme apparaît d'autant plus grande, qu'on l'oppose aux aberrations des Darçanas. — [3] Voir l'*Histoire générale de la philosophie*, de M. Victor Cousin, édition de 1863, pages 41 à 98. M. V. Cousin a insisté autant que personne sur « l'absence de toute chrono- « logie » dans l'Inde et sur l'impossibilité de ranger les monuments de la philosophie hindoue par ordre de dates, comme on peut le faire assez approximativement pour ceux de la philosophie grecque, contemporaine à peu près de la philosophie des brahmanes. La classification qu'il propose n'a donc qu'une valeur théorique; mais c'est le seul fil qu'on puisse prendre pour se guider dans ces ténèbres.

Védânta, le Nyâya, le Veiçéshika, le Sânkhya de Kapila et l'Yoga de Pâtandjali. On ajoutait que le bouddhisme, qui n'est au fond qu'un système de philosophie, bien qu'il soit devenu une religion, était postérieur à tous les autres; et, en lui voyant partager la plupart des doctrines du Sânkhya athée, il ne semblait pas possible de douter que le Bouddha ne fût en quelque sorte le disciple et l'écho de Kapila, son prédécesseur en hardiesse et en athéisme [1].

M. Banerjea, sans combattre directement cette théorie, en propose une tout à fait différente, et voici comment il comprend que les Darçanas ont dû se développer.

L'esprit hindou, opprimé pendant de longs siècles sous le joug des Védas et des brahmanes, se révolta, et passa en un jour de la crédulité la plus extrême à la plus extrême incrédulité. Des Kshatriyas s'étaient élevés plus d'une fois, mais en vain, contre la tyrannie brahmanique [2]; ce fut un fils de roi, Çâkyamouni, le Bouddha, qui vint si ce n'est la détruire, du moins la nier dans ses principes fondamentaux. Il repoussa absolument l'autorité des Védas et les priviléges qu'en avaient tirés les brahmanes. Le livre sacré fut déclaré impuissant à sauver l'homme; les distinctions de castes furent effacées; l'égalité universelle fut proclamée devant les douleurs d'ici-bas et devant le salut éternel ou Nirvâna. Que la doctrine du Bouddha ait ou n'ait pas justifié toutes les accusations dont le brahmanisme l'a flétrie, il n'en est pas moins certain qu'elle n'en appelait plus à aucune révélation, et que, répudiant la tradition à tous les degrés, elle s'appuyait uniquement sur la raison. Il était donc impossible de la réfuter par les Védas, qu'elle n'acceptait pas; et il fallut, pour la combattre, se mettre sur son terrain, c'est-à-dire sur le terrain de la logique et de la métaphysique.

De là des habitudes toutes nouvelles dans l'intelligence hindoue, et la recherche de la philosophie indépendante, à côté de l'étude des Mantras et des Brâhmaṇas, qui jusque-là avait été la seule à occuper et à dominer les esprits.

Selon M. Banerjea, le Nyâya fut le premier résultat de ce changement profond. Il vint donner aux brahmanes des armes qui leur étaient indispensables pour se défendre; et le système de logique qu'a fondé Gotama fut d'une très-grande utilité, bien que les questions particulières auxquelles lui-même l'applique n'aient pas été résolues par lui d'une

[1] *Histoire générale de la philosophie*, page 95. C'est aussi l'opinion de Colebrooke; c'était également celle de notre admirable Burnouf, et, jusqu'à preuve contraire, on peut toujours l'admettre. — [2] Les brahmanes en étaient arrivés à se faire le mono-



manière satisfaisante[1]. Sa physique et sa métaphysique ne furent pas aussi généralement approuvées; mais c'était déjà beaucoup que d'avoir introduit la pratique de ces sciences dans les écoles; et ce fut là toute une révolution qui ne tarda pas à trouver des imitateurs et à porter les fruits les plus abondants.

Comme le Sânkhya fait une allusion directe au Nyâya, et qu'il nomme expressément le Veiçéshika[2], il est évident qu'il est postérieur à l'un et à l'autre, et voilà pourquoi M. Banerjea croit pouvoir placer le Veiçéshika en seconde ligne après le Nyâya, qu'il complète, et auquel il est ordinairement adjoint. Le Veiçéshika de Kaṇâda est un système d'atomistique; et, pour lui, comme pour Démocrite et pour Épicure, le monde, dans sa vaste composition, peut s'expliquer d'abord par les propriétés éternelles des atomes, et aussi par l'intervention d'une cause qu'il appelle l'*Invisible*, l'Adṛishṭa. Cette cause donne l'impulsion aux atomes; mais elle ne semble avoir ni volonté ni intelligence. Aussi ne peut-on pas dire que Kaṇâda ait eu une véritable idée ni de la création ni de Dieu[3]. Il se tait à cet égard comme Gotama, tout en reconnaissant

pole le plus exclusif des choses saintes. Non-seulement ils étaient seuls à pouvoir enseigner le Véda, permettant tout au plus aux Kshatriyas de le lire individuellement sans l'expliquer à personne, mais encore ils s'étaient réservé le droit non moins exclusif de pouvoir se livrer aux pratiques de la dévotion, qu'ils semblaient accomplir ainsi pour la nation tout entière. La pénitence était interdite aux castes inférieures, et les Kshatriyas mêmes ne pouvaient s'y livrer sans commettre un sacrilége. M. Banerjea (page 45) cite, à cet égard, un épisode caractéristique de l'Outtarakhâṇḍa du Râmâyana. Après son retour de Lankâ, Râma gouverne glorieusement son royaume; mais une épidémie sévit sur le peuple; les brahmanes déclarent que ce fléau tient à ce que les rois ne surveillent pas d'assez près l'application des lois religieuses. Râma parcourt donc le pays, le glaive à la main, pour châtier les coupables. Il découvre enfin un pauvre homme plongé dans une austère dévotion sur le bord d'un étang. Interrogé, cet homme déclare qu'il est Çoûdra. Le roi lui tranche aussitôt la tête d'un coup de son épée; et le fléau cesse en même temps que l'iniquité de cet audacieux, qui avait insolemment usurpé des devoirs de piété qui ne lui appartenaient pas. Les dieux eux-mêmes, qui craignaient que ce vil Çoûdra n'entrât dans le ciel à côté d'eux, témoignent leur joie en faisant tomber une pluie de fleurs. — [1] M. Banerjea croit pouvoir soutenir que Gotama a enseigné dans sa forme essentielle la véritable théorie du syllogisme, qui a fait la gloire d'Aristote en Europe. J'ai combattu cette opinion, qui est aussi celle de Colebrooke, dans mon travail sur le Nyâya (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. III, pages 223 et suivantes). — [2] M. Banerjea, *Dialogues on the Hindu philosophy*, pages 50 et 60. — [3] M. Banerjea (page 62) n'hésite pas à ranger le Veiçéshika de Kaṇâda parmi les systèmes athées. Il croit, sur ce point, pouvoir combattre le sentiment de Çankarâtchârya, le fameux commentateur du Veiçéshika, celui de Colebrooke, et celui du docteur Roër, qui tous trois ont reconnu un pur théisme dans les systèmes de Gotama et de Kaṇâda. C'est en remontant aux Soûtras mêmes

avec lui l'autorité du Véda, qu'il adore, mais auquel il n'emprunte absolument rien. On a eu tort de croire plus tard que Kaṇâda regardait les atomes comme la matière de l'univers et Dieu comme la cause formatrice. C'est une erreur commise à bonne intention; mais l'Adṛishṭa de Kanâda n'a aucun des attributs divins.

Kapila, le fondateur du troisième Darçana, le Sânkhya, va plus loin dans cette voie périlleuse, et il en arrive à nier formellement l'existence de Dieu et à soutenir qu'il serait impossible que Dieu fût le créateur du monde, si d'ailleurs son existence était prouvée[1]. Kapila n'a pas été placé cependant parmi les hérétiques; et on lui a pardonné ces étranges opinions, parce qu'il n'a point attaqué, comme le Bouddha, la suprématie des brahmanes. Son principal mérite, c'est d'avoir étudié mieux que personne dans l'Inde les éléments dont se compose le monde et d'en avoir fait une exacte énumération (Sânkhya), où il les porte au nombre de vingt-cinq. Le premier de ces éléments est la nature, Prakriti, irraisonnable, insensible, mais active et féconde; le dernier, c'est l'âme, qui est intelligente et sensible, mais qui ne produit rien, et qui assiste au spectacle que lui offre la nature comme un témoin indifférent. L'âme parvient à se délivrer de ses liens en sachant se distinguer de tout ce qui n'est pas elle, et en gardant une impassibilité absolue. L'âme et la nature sont toutes les deux éternelles; mais c'est la nature seule qui est cause de tout; l'âme contemple et ne crée pas.

L'auteur du quatrième Darçana, Pâtandjali, adopte toute la doctrine de Kapila; mais il la corrige sur un point essentiel, et, au lieu de nier comme lui l'existence de Dieu, il reconnaît Dieu pour le maître (*gourou*), si ce n'est pour le créateur des choses. Dans le système de Pâtandjali, Dieu tient à peu près la même place que l'âme dans celui de Kapila. Mais l'originalité de Pâtandjali consiste surtout dans son mysticisme, et, en traçant les règles de la contemplation de Dieu (*Içvara-pranidhâna*), il espère non-seulement conduire l'homme au salut, mais,

du Veiçéshika que M. Banerjea veut démontrer l'opinion qu'il adopte, et il semble que le Soûtra qu'il invoque a bien le sens qu'il lui donne. (Voir Colebrooke, *Miscellaneous essays*, t. I, page 278, édition de 1837; et M. le Dr Roër, *Bibliotheca indica*, t. IX.) — [1] Pour démontrer l'athéisme de Kapila, M. Banerjea cite plus particulièrement les aphorismes 92 et suivants du premier chapitre des Sânkhyapravatchanabhâshya (*Dialogues on the Hindu philosophy*, page 66). Dans mon étude sur la Sânkhyakârikâ, j'ai dit que l'athéisme n'était pas formellement professé dans ce résumé de la doctrine de Kapila; mais l'athéisme peut être dans les aphorismes primitifs du Sânkhya, et les commentateurs postérieurs peuvent aussi ne pas l'avoir reproduit. (Voir les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. VIII.)

de plus, lui conférer des pouvoirs surnaturels, dont la superstition aveugle des Hindous a toujours été très-flattée.

Voilà déjà quatre Darçanas sur six, qui, sans attaquer précisément la religion des Védas, prétendent cependant atteindre sans ce secours la béatitude éternelle, et qui ne s'en fient qu'à la science et à la raison purement humaines. C'était là une sorte de compromis avec le bouddhisme[1], et c'était en même temps un grand péril pour l'antique orthodoxie.

Ce fut pour détourner des conséquences si funestes que Djeïmini fonda la Mîmânsâ et rappela l'esprit philosophique, qui s'égarait de plus en plus, aux notions et à l'étude de la morale, comme Socrate l'avait fait jadis pour vaincre les sophistes. Mais, au lieu d'en appeler aux lois éternelles de la conscience, Djeïmini ne vit le devoir (*Dharma*) que dans les prescriptions liturgiques du Véda et dans les traditions obscures des Mantras et des Brâhmaṇas. Se tenant dans ces étroites limites et se perdant lui-même dans les minuties de la casuistique, il n'essaya pas de remonter jusqu'à Dieu, qui impose et qui inspire le devoir à la raison de l'homme; il conféra l'éternité et la toute-puissance au Verbe (*Sabda*), à la parole sainte telle qu'elle est déposée dans les Écritures; mais il s'abstint de rien dire de l'Être suprême, par qui cette parole avait dû être proférée ou dictée. De là une nuance d'athéisme qui a fait porter contre Djeïmini des accusations presque aussi graves que contre Kapila; de là, dans l'école même de la Mîmânsâ, des disciples de Djeïmini plus conséquents que leur maître et qui ont professé hautement l'athéisme[2], tout en enseignant le devoir sous sa forme la plus austère.

Enfin le sixième et dernier Darçana, c'est le Védânta, qui est à peu près à la Mîmânsâ ce que Pâtandjali est à Kapila. Dans la Mîmânsâ, il n'y a pas de Dieu à qui le devoir de l'homme puisse s'adresser; le Védânta fondé par Vyâsa, appelé aussi Bâdarâyana, semble donner au devoir un législateur et un but. Il reconnaît Dieu; mais, se précipitant dans l'abîme où s'étaient également perdues les Oupanishads, il fit de Dieu la substance du monde encore plus que le créateur, sans s'apercevoir qu'envers cette essence universelle des choses la conscience de l'homme reste aussi muette qu'envers les Atomes et l'Invisible admis par Kaṇâda. Djeïmini avait cru que l'objet dernier des Védas, c'est l'accomplissement de certaines pratiques religieuses; Vyâsa croit au con-

[1] M. Banerjea, *Dialogues on the Hindu philosophy*, pages 49 et 73. — [2] *Id. ibid.* page 79; et M. Çâstrî Gore, *A rational refutation, etc.* page 67.

traire que c'est la science de Dieu, ou de Brahma[1]. Djeïmini s'en tient strictement à la lettre du Véda; Vyâsa en scrute logiquement la pensée cachée et l'interprète dans un sens purement panthéiste. Il identifie les choses créées et le créateur, l'esprit de l'homme et l'esprit divin; il n'admet qu'une substance, celle de Dieu où tout aboutit et se confond, la seule qui soit permanente et réelle, toutes les autres que nous croyons observer dans le monde visible n'étant qu'une pure illusion (*Mâyâ*), comme les rayons du soleil ou de la lune réfléchis à la surface des eaux. Vyâsa en arrive par là à détruire toute idée de devoir et de responsabilité; car l'âme de l'homme identifiée avec celle de Dieu n'a pas d'obligation envers elle-même, et ses actions n'ont plus la moindre importance, parce qu'elles n'ont plus la moindre réalité[2].

Vyâsa d'ailleurs est contemporain et peut-être disciple de Djeïmini; ils se citent mutuellement dans leurs ouvrages, et la ressemblance de leurs doctrines paraît leur avoir inspiré une estime réciproque.

Telle est la théorie de M. Banerjea sur les Darçanas; je n'oserais pas affirmer qu'elle soit exacte, et elle contredit bien des idées reçues; mais ce qu'on peut dire certainement, c'est qu'elle est très-neuve, et que, vénant d'un savant brahmane, elle mérite la plus grande attention. Il n'est pas probable que M. Banerjea soit, parmi les Pandits, le seul à l'adopter; et l'exposition si claire et si élégante qu'il en donne est faite pour y gagner bien des partisans. Quoi qu'il en soit, on peut remarquer que l'auteur, en plaçant tous les Darçanas après le bouddhisme, en rapproche la date, et qu'ils deviennent ainsi plus récents qu'on ne l'avait cru jusqu'à cette heure[3], sans d'ailleurs l'être encore beaucoup. Ils seraient du v[e] et du IV[e] siècle avant l'ère chrétienne, au lieu d'être du VIII[e] ou du VII[e]. Mais, dans une chronologie aussi confuse et aussi flottante que celle de l'Inde, ces différences ne sont pour ainsi dire rien; et les ténèbres n'en sont pas moins épaisses pour être un peu moins reculées.

Après la chronologie et la succession des Darçanas, M. Banerjea s'occupe de leurs doctrines principales; et la première qu'il examine est

[1] M. Banerjea, *Dialogues on the Hindu philosophy*, page 81. De là le nom de Brahmasoûtras donné aux aphorismes de l'école védântâ. — [2] *Id. ibid.* page 83. D'après ce court résumé du Védânta, on pourrait rapporter à ce système la doctrine de la Bhagavad-guitâ, bien plutôt qu'au Sânkhya de Pâtandjali, ou tout au moins la Bhagavad-guitâ aurait puisé à ces deux sources simultanément, contrairement à ce que pensait M. G. de Humboldt. (Voir M. V. Cousin, *Histoire générale de la philosophie*, édition de 1863, page 78.) — [3] Ce serait aussi l'opinion de M. Goldstücker, qui croit tous les Darçanas postérieurs à Pânini, dont il ne fixe pas la date précise, mais qu'on place d'ordinaire dans le IV[e] siècle avant l'ère chrétienne. (Voir la préface au *Manava kalpa soûtra*, p. CL et suivantes.)

celle de la transmigration, ou, pour parler comme lui, celle de la préexistence des âmes[1]. Cette croyance, tout erronée qu'elle peut nous paraître, est commune à tous les systèmes, et elle joue dans chacun d'eux un rôle essentiel, de même qu'on la retrouve dans le bouddhisme tout aussi bien que dans le brahmanisme, son rival et son vainqueur. Elle est tellement enracinée dans l'esprit hindou, bien qu'elle n'y soit entrée qu'à une date assez récente, après les temps védiques, que tout le monde l'admet sans le moindre examen, et que la nier n'est venu à la pensée de qui que ce soit. Les six Darçanas, divisés sur tant d'autres points, y croient avec une égale confiance et un égal aveuglement; et le but supérieur qu'ils poursuivent tous avec la même ardeur, c'est le moyen de délivrer l'âme en la préservant de rentrer dans la vie, qui leur semble le plus redoutable de tous les maux et la chaîne la plus odieuse. Dégager l'homme de cette loi fatale et le soustraire à la nécessité de la renaissance, voilà l'unique et suprême objet que se proposent de concert les Darçanas et les Védas, ici par la science indépendante, et là par la piété la plus attentive et la plus méticuleuse. Les Brâhmanas et les Oupanishads sont, en cela, d'accord avec le Sânkhya lui-même de Kapila et la réforme du Bouddha; tous, sans exception, se sont également dévoués à sauver l'homme des liens qui l'accablent et le déshonorent ici-bas.

D'où a pu venir une doctrine si étonnante, et, à nos yeux, si fausse avec sa profonde et incurable bizarrerie? En face de l'inégale répartition des biens et des maux dans la société humaine et même dans la nature entière, les penseurs hindous n'ont pas été moins affligés que nous des côtés douloureux de ce problème. Mais, tandis que nous le résolvons par la croyance à une vie future, où la parfaite justice sera rétablie par la toute-puissance de Dieu, ils le résolvent au contraire par la croyance instinctive et irrésistible à une vie antérieure dont la vie présente n'est que la conséquence fatale. L'homme, selon eux, est, en ce monde, récompensé ou puni de ce qu'il a fait dans une existence précédente. Ses actes passés ont porté des fruits qu'il recueille nécessairement, bons ou mauvais, selon qu'il a jadis bien ou mal fait; et la seule voie qui lui soit ouverte pour échapper à ce cercle terrible, c'est d'appliquer ses efforts actuels à le rompre pour jamais, d'après ce que lui enseignent

[1] M. Banerjea a traité cette question capitale dans le troisième de ses dialogues (*Dialogues on the Hindu philosophy,* pages 86 à 136). Chaque dialogue a son sujet particulier; et M. Banerjea corrige ainsi, du moins en partie, l'inconvénient de la forme d'exposition qu'il a prise. Voir aussi M. Çâstrî Gore, *A rational refutation, etc* pages 9 et suivantes.

à l'envi et la religion et la philosophie. Mais l'une et l'autre lui laissent croire qu'avant de vivre en ce monde il avait déjà vécu un nombre infini de fois, et qu'il vivra sans cesse dans une succession d'existences innombrables, s'il ne sait pas prévenir définitivement le retour d'une si affreuse calamité.

Entre les intelligences hindoues et les nôtres, c'est là un dissentiment si grave, qu'on ne saurait en exagérer et moins encore en mesurer toute l'importance. Il a peut-être suffi d'une telle divergence sur ce point fondamental pour décider des destinées du monde asiatique, si opposées à celles du monde européen : d'une part, une torpeur et une immobilité où tout languit et se meurt; de l'autre, un progrès sans limite où tout agit et se développe en s'améliorant. Si l'homme porte sur la terre le poids d'un passé auquel il ne peut plus rien changer, à quoi bon s'agiter? A quoi bon se révolter contre une destinée inévitable? On ne se rappelle, il est vrai, aucun des incidents de cette vie antérieure, et l'on est hors d'état d'en tirer le moindre enseignement pour l'état où l'on se trouve présentement par suite d'actions dont on n'a plus aucune conscience; mais le fardeau n'en est pas moins écrasant, et l'homme en reste accablé. S'il essaye parfois de le secouer pour arriver à la béatitude éternelle, qui consiste à s'en décharger pour jamais sous une forme ou sous une autre, c'est avec une timidité et une faiblesse qui n'a presque aucune chance de succès; c'est avec une sorte de désespoir irremédiable qu'on se jette dans une lutte à peu près impossible; et la religion a beau promettre l'absorption dans l'être universel, la philosophie, par l'organe du Bouddha, a beau promettre le néant, incomparable asile contre toute existence nouvelle, l'homme n'en reste pas moins inerte et épouvanté, les yeux toujours fixés sur cet implacable passé qui l'opprime et le menace éternellement. Le plus simple est encore de se résigner; et, comme ce n'est que l'activité antérieure qui a causé cette accumulation de souffrances et de maux, il faut agir le moins qu'on peut pour arriver quelque jour à ne plus agir du tout; car, pour cette misérable créature qu'on appelle l'homme, agir c'est pécher; et les bonnes actions enchaînent l'âme tout autant que les mauvaises.

Il paraît que ces croyances déplorables ont aujourd'hui la même puissance qu'elles ont eue jadis; et les Pandits auxquels M. Banerjea s'adresse y adhèrent tout aussi fermement que les Ṛishis qui ont fondé les Darçanas voilà plus de deux mille ans. Aussi M. Banerjea s'efforce-t-il de les réfuter par les arguments les plus divers et les plus décisifs; et il sent bien que, ce point une fois gagné, tout le reste sera relativement assez facile dans la discussion qu'il engage; mais c'est là comme une

forteresse inexpugnable; et les raisons qui nous sembleraient d'une irrésistible évidence laissent ses interlocuteurs froids et imperturbables. Pour lui mieux répondre, ils lui montrent avec une sagacité ironique le système de la transmigration jusque dans nos philosophies, notamment dans le platonisme, la plus grande et la plus belle de toutes; et les Pandits se consolent de leur erreur en se flattant de la partager avec Socrate, qu'ils connaissent et qu'ils révèrent à peu près autant que nous[1]. C'est en vain qu'on essaye de leur faire voir que, dans Platon, cette théorie de la préexistence des âmes et de la transmigration n'a pas compromis les vérités de la morale et celles de la théodicée, comme dans l'Inde. Les Pandits s'en rapportent à l'admiration que nous éprouvons nous aussi pour le platonisme; et l'éternité des âmes reste, à leurs yeux, un dogme indiscutable. Les arguments de M. Banerjea sont excellents; mais je doute qu'il parvienne à persuader ses interlocuteurs, et il ne paraît pas lui-même être bien sûr de les avoir convaincus.

L'auteur passe ensuite en revue un certain nombre de questions presque aussi graves que celle de la transmigration, et il essaye de prouver que la philosophie hindoue n'ayant jamais conçu la cause du monde que comme purement matérielle, l'idée d'un Dieu créateur et providentiel lui a nécessairement échappé. Le Védânta lui-même, le dernier et le plus éclairé des Darçanas, ne s'est pas élevé au-dessus du panthéisme, et il a confondu grossièrement Dieu et l'univers dans une identité sacrilége. Ainsi M. Banerjea retrouve l'athéisme plus ou moins avoué dans tous les systèmes; et M. Çastrî Gore est à peu près du même avis dans la discussion qu'il établit contre le Sânkhya et contre le Védânta[2]. Je ne suivrai pas M. Banerjea dans ces détails tout intéres-

[1] Voir M. Banerjea, *Dialogues on the Hindu philosophy*, p. 110 et suivantes. La discussion à laquelle se livre l'auteur pour exposer la doctrine platonicienne sur la réminiscence, et pour réfuter la doctrine brahmanique, fait grand honneur à son érudition et à sa sagacité. Ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on voit de tels sujets traités par des brahmanes et si bien compris par eux. La Grèce ne se doutait guère, quand elle essayait de pénétrer dans l'Inde par l'expédition d'Alexandre, qu'il faudrait encore plus de vingt siècles pour que sa philosophie fût transportée d'Europe sur les bords du Gange et y fût appréciée presque aussi bien que dans ses propres écoles. — [2] L'ouvrage de M. Çâstrî Gore, tel qu'il est abrégé par M. Fitz-Edward Hall, se compose de trois parties. Dans la première, il discute les théories principales du Sânkhya sur Dieu, sur la nature et sur l'âme, avec une digression sur l'athéisme de la Mîmânsâ; dans la seconde, il traite du Nyâya et du Veiçéshika, de leur psychologie et de leur morale; enfin, la troisième partie est consacrée exclusivement au Védânta, qui remplit à lui seul presque la moitié de tout l'ouvrage. Si M. Çâstrî Gore a cru devoir donner tant de place au Védânta, c'est que ce Darçana est aujourd'hui celui de tous qui compte le plus d'adhérents

sants qu'ils peuvent être, parce que c'est un résumé très-général de ses propres études sur les Darçanas, et qu'il serait difficile de donner une idée exacte de cette analyse sous forme de dialogues[1]. Je préfère donc m'arrêter à sa polémique contre les Védas, qui termine son ouvrage.

M. Banerjea est placé mieux que personne pour savoir jusqu'à quel point cette polémique peut être convenable et utile. Plus haut, j'ai dit qu'à mon sens il valait mieux, pour modifier les opinions des Hindous, s'attaquer à leurs systèmes de philosophie plutôt qu'à leur religion. M. Banerjea, vivant au milieu des brahmanes, en a jugé autrement; et il n'a pas craint de consacrer le plus long et le dernier de ses dialogues à détruire l'autorité des Védas, et à leur enlever absolument le caractère sacré dont ils sont revêtus aux yeux de la foule[2]. Il comprend d'ailleurs fort bien à quelles susceptibilités il s'adresse, et les vives paroles que les interlocuteurs échangent entre eux prouvent assez que le sujet est des plus irritants[3]. C'est donc là une entreprise fort délicate, et l'auteur y procède avec les plus grandes précautions.

D'abord il s'appuie sur l'exemple des personnages et des commentateurs hindous les plus illustres. Djeïmini, Gotama, Kaṇâda, Kapila,

(page 156); les autres n'ont que de rares partisans et sont généralement peu étudiés. La conclusion de l'auteur contre le Védânta est sévère, mais elle paraît juste. Il ne croit pas pouvoir le classer parmi les systèmes théistes (page 275). En somme, il donne la préférence au Nyâya avec le Veiçéshika sur tous les autres Darçanas (p. 5). — [1] J'ai déjà indiqué plus haut les sujets des trois premiers dialogues. Le quatrième et le cinquième traitent plus spécialement du Nyâya, qui, selon M. Banerjea, se rapproche, sur beaucoup de points, du bouddhisme, dont il partage les erreurs. Le sixième dialogue est donné au Sânkhya, qui a bien plus d'analogie encore avec les doctrines bouddhiques. Dans le septième et le huitième, l'auteur introduit un bouddhiste qui défend son système contre les critiques des brahmanes, et attaque violemment le Védânta idéaliste et panthéiste. Dans le neuvième dialogue, un védântiste (Daṇḍi) repousse ces attaques; enfin, le dernier dialogue discute l'autorité des Védas. M. Banerjea appuie l'opinion qu'il prête à ses interlocuteurs sur une foule de textes qu'il cite toujours en sanscrit, et qu'il puise directement aux sources, assez souvent inédites. — [2] Voir M. Banerjea, *Dialogues on the Hindu philosophy*, pages 453 à 526. L'auteur oppose la Bible aux Védas, en se fondant surtout sur l'accomplissement des prophéties. (Voir le *Journal des Savants*, cahier de mars 1864, page 185.) — [3] M. Banerjea, *Dialogues on the Hindu philosophy*, p. 459. Un des interlocuteurs, Agamika, fort ardent dans la foi brahmanique, s'emporte contre Satyakâma (l'ami de la vérité), le brahmane devenu chrétien, et il lui dit : « Vous « mettez en question l'autorité du monument que tout le monde regarde comme la « parole de Dieu. Je sens bien maintenant la sagesse du précepte de Manou quand « il recommande de bannir de la société ceux qui outragent les Védas. » Satyakâma, qui représente sans doute M. Banerjea lui-même, déclare que le bannir de la société, ce n'est pas lui répondre, et qu'on ferait mieux de le réfuter.

Sâyana, Çankarâtchârya, malgré leur respect pour les Védas, n'en ont pas moins rappelé les objections des incrédules contre les Mantras et les Brâhmaṇas. Il est vrai que c'était pour les réfuter. Mais pourquoi ne laisserait-on pas aujourd'hui les infidèles présenter leurs arguments comme ils le faisaient jadis? On leur répondra de nouveau, et par des raisons meilleures, si on le peut. Si les Védas sont divins, qu'ont-ils à craindre? Mais il faut prouver leur divinité, car ils contiennent une foule de choses qui révoltent la raison et soulèvent la conscience humaine. Les Védas, qu'on donne aussi pour éternels, nomment des personnes et des choses mortelles, antérieures, par conséquent, aux écritures où elles sont nommées. Les Védas eux-mêmes ne parlent-ils pas cent fois des temps qui les ont précédés? Le premier hymne du Ṛig-Véda ne dit-il pas expressément qu'il y a eu plusieurs générations de Ṛishis? Et cette assertion ne se reproduit-elle pas très-souvent dans les autres hymnes? Qu'est-ce qu'une éternité que plusieurs périodes de temps ont précédée?

S'appuyant sur ces considérations et sur ces exemples, M. Banerjea croit donc pouvoir poser les quatre questions suivantes, que ses adversaires, partisans des Védas, auront à résoudre : Comment les Védas peuvent-ils être éternels, puisque non-seulement ils renferment le récit de faits qui se sont passés dans le temps, mais que, de plus, ils indiquent des époques antérieures à eux? Comment prouve-t-on qu'ils soient éternels, ou qu'ils soient tout au moins l'inspiration de Dieu? Qu'est-ce que le Véda? Quel caractère s'attribue-t-il à lui-même?

A la première question, les commentateurs tels que Vyâsa et Çankarâtchârya répondent hardiment que l'univers entier a été créé d'après les mots mêmes contenus dans le Véda et nés dans la pensée du Créateur; que les espèces des dieux et des hommes que le Véda mentionne sont éternelles; et que le monde roulant dans des cercles perpétuels et identiques, le Véda ne cite que des faits passés tout en citant des faits qui paraissent postérieurs à sa production. M. Banerjea n'a pas de peine à prouver toute la futilité de cette réponse[1]. L'existence de ces espèces éternelles, exemplaires que Dieu aurait suivis en créant le monde, est une pure hypothèse; et, si l'univers a été organisé d'après les mots que le Véda renferme, d'où vient qu'il y a tant de choses d'une évidence incontestable pour lesquelles le Véda n'a pas de nom? Comment les Védas, s'ils savent tout, n'ont-ils rien dit de ce qui s'est passé après eux? Pourquoi ne parlent-ils que de l'Inde toute seule et se taisent-ils absolument

[1] M. Banerjea, *Dialogues on the Hindu philosophy*, p. 471 et suivantes.

sur le reste de la terre? Que d'animaux, que de plantes, que de substances sans nombre, que de choses de tout genre, aujourd'hui connues, et que les Védas ont profondément ignorées?

Sur le second point, les brahmanes n'ont pas d'arguments plus solides pour démontrer que le Véda est l'inspiration ou la parole divine. Ils se contentent d'une simple affirmation. D'où savent-ils que le Véda vient de Dieu? Du Véda lui-même, dont ils torturent une foule de passages pour leur donner un sens qu'ils n'ont pas. C'est donc une véritable pétition de principe; et, si c'est par le Véda qu'on prétend prouver que le Véda est divin, c'est qu'on n'a pas à présenter d'autre autorité que la sienne. A cet égard, Djeïmini, Vyâsa, Çankarâtchârya et Sayâna, c'est-à-dire les auteurs les plus orthodoxes, ne sont pas plus forts que Kapila, qui n'admet pas même l'existence de Dieu.

Pour expliquer la réalité des Védas tels qu'ils sont à cette heure et de temps immémorial, les brahmanes ont inventé les métaphores les plus singulières et les moins intelligibles. A les entendre, les Védas sont sortis de Brahma, comme le souffle sort de la bouche, comme la fumée sort du feu; c'est un son émané de lui, et qui se trouve recueilli dans le Ṛitch, le Yadjour, le Sâman et l'Athárvan. Mais quel est le premier auditeur de ce son ineffable? Ce son éternel a pris un jour une forme, et il a été écrit par la main des hommes. Les brahmanes pourraient-ils nous dire si, à ce moment, Brahma a dû faire une révélation nouvelle, pour que sa parole fût reproduite fidèlement? Ou bien faudrait-il s'en rapporter à la tradition, qui aurait transmis sans erreur cette parole infaillible? La tradition est-elle donc un guide suffisant dans une si grave matière? Tantôt on nous dit que les trois premiers Védas sont venus du feu, de l'air et du soleil; tantôt on ne voit dans ces expressions qu'une simple figure, et, si l'on a pensé que le Ṛig-Véda vient du feu, et le Yadjour, de l'air, c'est que l'un commence par un hymne au feu, et l'autre par un hymne où l'air est mentionné. D'autres commentateurs plus complets, mais non moins chimériques, nous assurent que le Ṛitch et le Yadjour sont les yeux de Brahma, que le Sâman est sa langue, et l'Atharvan sa tête. Dans le fameux hymne à Pourousha, les Védas sortent de la victime mystique que les dieux et tous les êtres de l'univers immolent dès l'origine des choses. Enfin, d'autres explications encore plus bizarres ont fait venir les trois Védas de la syllabe sacrée OM, qui renferme en elle seule tous les discours que les dieux et les hommes ont jamais pu ou pourront jamais prononcer.

M. Banerjea n'est pas embarrassé pour faire justice de ces rêveries, et il déclare qu'avant de se soumettre aveuglément au Véda, c'est un

devoir pour tout homme doué de quelque raison de bien peser toutes ces vaines explications. Les Védas sont si peu l'œuvre de Brahma ou l'œuvre des éléments, que, dans un grand nombre d'hymnes, les Rishis se vantent d'en être les auteurs et réclament hautement leurs titres à les avoir composés personnellement. On ne sait, il est vrai, pour aucun de ces Rishis et de ces poëtes, dont on a pieusement conservé les noms, à quelle époque ils ont vécu, ni qui ils ont été; mais ce qui est incontestable, c'est qu'il n'en est pas un qui prétende à la gloire de révélateur, et tous se donnent modestement pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des chantres plus ou moins bien inspirés et purement humains [1]. Cette preuve contre la divinité des Védas paraît considérable même aux interlocuteurs orthodoxes de M. Banerjea; elle ne suffit pas cependant à les persuader; mais ils lui demandent avec anxiété ce qu'il compte mettre à la place des Védas, et quelle autorité peut être substituée à la leur.

Le brahmane converti au christianisme a naturellement une réponse toute prête, et c'est la Bible, formée de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il veut rendre l'héritière de la foi accordée jadis aux écritures védiques. Le caractère divin de la Bible est démontré, selon M. Banerjea, par l'accomplissement des prophéties et par les miracles; ce sont là deux autorités irréfragables, que ne peuvent alléguer les Védas en leur faveur. Il n'y a pas de prédiction dans le Véda, et personne n'est mort pour le défendre. Le néophyte choisit donc les prophéties contenues dans le vingt-huitième chapitre du Deutéronome, et, avec l'aide d'un théologien anglican du dernier siècle, qui les a commentées [2], il s'efforce de prouver que ces prophéties se sont réalisées de point en point par la conquête de la Judée, sous le règne de Vespasien, et par la ruine de Jérusalem. Quant aux miracles, ils sont attestés par des témoins oculaires qui en ont soutenu la vérité au prix même de leur vie. D'autre part, si l'on étudie de plus près les livres saints du christianisme, on y trouvera répandue à flots la lumière qui doit éclairer l'homme sur son origine, sa nature et sa destinée; on y trouvera la solution de tous les problèmes qu'a vainement agités la philosophie indienne, et qu'elle n'a pas su résoudre mieux que le Véda. C'est la foi chrétienne qui seule

[1] M. Banerjea (p. 490) s'appuie, pour cette argumentation, sur les textes publiés par M. J. Muir, *Original sanskrit texts*, 3ᵉ partie, p. 116 et suiv. et surtout section III, p. 128 à 140. — [2] C'est sur l'évêque Newton que s'appuie M. Banerjea, p. 499 et suiv. Il cite le passage du Deutéronome, et, à la suite, le commentaire où le docte prélat en explique l'accomplissement. Les *Dissertations sur les prophéties*, titre de l'ouvrage de M. Newton, ont paru en 1754.

peut mener l'homme au salut; les sages de l'Inde le lui ont bien promis; mais ils n'ont pu le lui donner, et le christianisme le lui assure.

L'ardente conviction de M. Banerjea semble faire une vive impression sur l'adversaire qui discute avec lui, et qui le quitte en se proposant de réfléchir mûrement à tout ce qu'il vient d'entendre. Ce n'est pas un engagement de se convertir; mais c'est, du moins, une espérance sérieuse, et l'ouvrage se termine sur cette perspective consolante.

Telle est la polémique de M. Banerjea contre les Védas; elle peut paraître hardie, et elle nous offre une idée assez exacte des discussions que les brahmanes engagent actuellement entre eux, avec une liberté d'esprit dont peut-être on ne les croyait pas aussi capables. Consentir à examiner par une longue argumentation la valeur des écritures sacrées, en apprécier la vérité ou l'erreur avec un apostat, c'est déjà une énorme concession, et elle peut être regardée comme le gage de concessions plus grandes encore. Il ne faudrait pas cependant s'y tromper, l'esprit brahmanique est fort patient, et, quoique très-fanatique, il n'a pas la moindre intolérance; il est prêt à tout écouter, sauf à ne rien croire de ce qu'on lui dit; et il ne faudrait pas prendre sa politesse et sa douceur apparente pour une véritable adhésion. J'ai déjà eu occasion de le remarquer. Le brahmanisme a souffert que la réforme bouddhique naquît dans son sein, bien qu'elle niât tous les principes de l'antique religion et même qu'elle sapât toutes les bases de l'organisation sociale. Il a laissé tranquillement se produire cette doctrine hérétique et dangereuse autant qu'absurde. Il est resté douze cents ans tout au moins sans la persécuter, l'abandonnant à ses propres folies; et, lorsque plus tard il se décida à l'expulser de la presqu'île, c'était à une époque où cette foi déplorable était à peu près morte dans le cœur des peuples qui n'avaient pu l'adopter. Le brahmanisme la bannit des lieux où elle n'avait pu vivre, et il la relégua chez des races voisines, qui l'acceptèrent comme un bienfait.

Cet exemple de tolérance et tout à la fois de dédain est fait pour donner à penser à ceux qui tentent de convertir les brahmanes. Il est bien possible qu'ils écoutent les leçons du christianisme comme ils ont écouté jadis celles du Bouddha, en silence, avec une sorte de calme respectueux, mais sans rien céder de leurs croyances séculaires. Mais je me hâte aussi d'ajouter que les différences entre les deux prosélytismes sont immenses, et que le christianisme a toute espèce de droits de réussir là où la foi bouddhique devait échouer. Il a pour lui la sainteté et la vérité des doctrines, la puissance du peuple qui les apporte, les avantages incalculables de la civilisation qui les accompagne, l'expérience

des siècles, l'assentiment de la meilleure partie du genre humain, et peut-être même la décadence de la religion indigène, corrompue par les plus dégradantes superstitions.

Mais je ne veux pas pousser plus loin ces considérations, qui s'écarteraient un peu de mon sujet, et j'y reviens pour étudier, après le livre de M. Banerjea, ceux dont j'ai déjà dit quelques mots, livres conçus dans le même esprit et presque aussi savants.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(*La fin à un prochain cahier.*)

Tragicorum Latinorum reliquiæ. Recensuit Otto Ribbeck. Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1852, in-8° de 442 pages.

CINQUIÈME ARTICLE [1].

Attius [2].

Attius a été le contemporain des deux poëtes qui l'avaient précédé dans la carrière tragique. Lorsqu'il naquit, l'an de Rome 582 [3], Ennius, né en 515, comptait soixante-sept ans, et Pacuvius, né en 532, cinquante ans; il eut donc à lutter, en abordant la tragédie, contre les souvenirs non encore effacés du premier, contre les succès encore éclatants du second; il sortit triomphant de cette double lutte. Velleius Paterculus [4] va jusqu'à dire, avec quelque injustice, ce me semble, que,

[1] Voir, pour les quatre premiers articles, les cahiers de septembre 1863, p. 541, d'octobre, p. 655, de novembre, p. 704, de février 1864, p. 112. — [2] Attius ou Accius. La première orthographe, conforme à l'Ἄττιος de Denys d'Halicarnasse (*Ant. rom.* III, LXX), et qui est avec Attilius, son diminutif, dans le même rapport que Servius avec Servilius, Publius avec Publilius, a généralement prévalu. C'est celle qu'ont adoptée particulièrement MM. Bothe et Ribbeck. — [3] Eusèbe, *Chron.* — [4] *Hist.* I, XVIII : « Nisi aspera ac rudia repetas et inventi nomine laudanda, in Attio circaque « eum Romana tragœdia est. »

pour quiconque ne veut pas remonter jusqu'à des essais bien grossiers, bien rudes, recommandables seulement par la nouveauté de l'art, c'est chez Attius et dans ce qui se groupe autour de lui qu'est toute la tragédie romaine.

Son talent put se déployer à l'aise dans une longue vie; car il fut connu de Cicéron [1], probablement vers 667. Si, dans ce qu'on a raconté de ses rapports avec César [2], il s'agissait du dictateur, on devrait le faire vivre jusque vers 675. Dans les deux cas, il aurait dépassé soit quatre-vingts, soit quatre-vingt-dix ans, et donné un nouvel exemple de ces longs règnes dramatiques, chez les Grecs, d'Eschyle et de Sophocle, chez les Romains, d'Ennius et de Pacuvius. Ennius, je l'ai rappelé précédemment [3], n'avait pas moins de soixante et dix ans lorsqu'il donna la dernière de ses tragédies et l'une des plus belles, son *Thyeste;* Pacuvius en avait quatre-vingts, lorsque Attius, alors âgé de trente ans, entra en lutte avec lui [4].

La tragédie n'absorba pas toute l'activité littéraire d'Attius. Donat [5] lui attribue quelques comédies, Macrobe [6], des *Annales* en vers, Cicéron [7], Aulu-Gelle [8] et d'autres, certains ouvrages didactiques, *didascalica, pragmatica, parerga,* traitant en prose de divers sujets d'histoire littéraire et particulièrement de l'histoire du théâtre. Il est vrai qu'une expression du scholiaste d'Horace, Acron, *Attius junior,* et la difficulté de comprendre comment Attius, né en 582, aurait pu être compris, comme le dit Eusèbe [9], dans la formation de la colonie de Pisaurum, fondée dès 568 [10], ont donné lieu de distinguer deux Attius, le père et le fils, et qu'on en a profité [11] pour mettre sur le compte du père les comédies. Il est vrai aussi qu'on a argué [12] d'une ressemblance de noms pour transporter la propriété des ouvrages didactiques au grammairien Atteius. Restent, comme son œuvre incontestée, ses *Annales,* par lesquelles, ainsi que par ses tragédies, il a continué Ennius.

Il l'a continué, et on en peut dire autant de Pacuvius, par sa fidélité

[1] *Brut.* xxviii. — [2] Val. Max. *Hist.* III, vii, 11. — [3] *Journal des Savants,* cahier de septembre, 1863, p. 546. — [4] Cic. *Brut.* lxiv, d'après Attius lui-même; A. Gell. *Noct. Attic.* XVII, xxi. — [5] *De Trag. et Comœd.* — [6] *Saturn.* I, vii. Cf. Priscian. l. V et VI; Fest. v. *Metelli, etc.* — [7] *Brut.* xviii, lxiv. — [8] *Noct. Att.* III, iii. — [9] *Chron.* — [10] Tit. Liv. *Hist.* XXXIX, xliv; Vell. Pat. *Hist.* I, xvi. — [11] Gyraldi *Historiæ poet. tam græc. quam roman. Dialogi decem,* 1545; Bayle, *Dict.* art. *Attius;* Amati, *Coll. Pisaur.* 1776, t. IV, Prolegom. Forcellini, *Totius latinit. Lexicon,* index nominum ;Lange, *Vindiciæ trag. rom.* p. 7, etc. — [12] Osann, *Analect. critic.* p. 62 (voir Lange, p. 3); Weichert, *Poet. Lat. reliq.* p. 46; Madvig, *Opusc. Acad.* p. 87-110, *De L. Attii didascaliis,* maintient à Attius la propriété de ces ouvrages.



à d'autres traditions qu'à celles du talent. Ces poëtes « n'étaient point « sénateurs, a dit excellemment Pline le Jeune[1], mais il n'y a point « d'intervalle entre la dignité des ordres et la sainteté des mœurs. *Non « quidem hi senatores, sed sanctitas morum non distat ordinibus.* » Non moins que ses deux devanciers, malgré une égale médiocrité de condition (il était fils ou petit-fils d'affranchi)[2], et aux mêmes titres, ceux du talent, ceux du caractère, Attius mérita la haute estime, l'amitié de personnages considérables, entre autres de Decimus Brutus, pour les ouvrages publics duquel il composa des inscriptions dont il n'était pas sans doute moins fier que de ses vers épiques ou historiques, et de ses tragédies[3].

Il avait eu de bonne heure la conscience et l'orgueil du talent. On l'a pu voir par ce qui a été raconté[4] de son entretien à Tarente avec le vieux Pacuvius. Il s'en est conservé d'autres témoignages. On lit chez Valère Maxime[5] que, quand Jules César (était-ce, j'ai déjà parlé de ce doute, le dictateur ou quelque personnage un peu plus ancien du même nom, C. Julius César Strabon, par exemple, qu'on sait avoir fait des tragédies?), que quand Jules César donc se rendait dans le *Collége des poëtes*, Attius ne se levait pas à son approche, non qu'il méconnût en lui la supériorité du rang, mais parce que, dans un ordre de travaux qui leur était commun, il s'attribuait franchement celle du talent : il n'avait pas à craindre, dit l'auteur du récit, qu'on l'accusât d'insolence, attendu que, dans un tel lieu, c'était non d'images, mais d'ouvrages qu'on disputait. « Quia ibi voluminum non imaginum certamina exercebantur. » On voit, d'autre part, chez Pline l'Ancien[6], qu'Attius ne laissa point à d'autres le soin de consacrer sa statue dans le temple des Muses[7]; et quelle statue! le vrai symbole d'une vanité trop ordinaire dans les lettres et dans les arts; une statue qui contrastait, par ses formes colossales, avec la réelle exiguïté de sa taille.

Au moins son talent était-il grand. Dans cette diversité de mérites départis, selon l'opinion des Romains[8], à leurs trois grands tragiques, mais qui nous frappe moins, nous autres modernes, que leur ressemblance,

[1] *Epist.* V, III. — [2] Eusèbe, *Chron.* — [3] Cic. *De Leg.* II, XXI; *Brut.* XXVIII; *Pro Arch.* X; Val. Max. *Hist.* VIII, XIV, 2. — [4] A. Gell. *Noct. Attic.* XIII, II; *Journal des Savants,* cahier de novembre, 1863, p. 705. — [5] *Hist.* III, VII, 11. — [6] *Hist. nat.* XXXIV, V. — [7] Voyez, sur ce temple, ce qui en est dit dans le *Journal des Savants*, cahier d'octobre, 1862, p. 590. — [8] « Cerni licet... quam sint inter se Ennius, « Pacuvius Attiusque, dissimiles; quam apud Græcos Æschylus, Sophocles, Euri- « pides, quanquam omnibus par pene laus in dissimili scribendi genere tribuatur. » (Cic. *De Orat.* III, VII.)

sa part était belle. Ennius avait excellé par la gravité sentencieuse, le mouvement pathétique et le naturel de l'expression; Pacuvius, par un travail de style qui, malgré quelques traces de mauvais langage, quelques traces aussi d'efforts un peu pénibles, lui avait valu, par excellence, le titre de docte : Attius brilla, à son tour, par la verve et par l'élévation; *animosus*, *altus*, voilà les épithètes qui le caractérisent chez Ovide [1] et chez Horace [2]. Peut-être, nous le verrons, faut-il le louer encore d'un progrès nouveau vers ce que n'a jamais pleinement atteint le théâtre de Rome, la liberté, l'originalité de l'invention.

La première chose dont on est frappé, quand on approche des ruines du théâtre d'Attius, c'est du grand nombre de tragédies de ce poëte dont elles portent témoignage. Même en tenant compte de la longueur de sa vie et de la facilité relative d'un travail dans lequel la traduction, l'imitation, avaient une plus grande part que l'invention, ce nombre reste encore bien considérable; cinquante-cinq tragédies, selon le calcul de M. Bothe; cinquante-deux, selon celui de M. Ribbeck [3]. On doit dire que ce nombre, déjà réduit dans la seconde recension, est susceptible de l'être de nouveau d'après certaines considérations. N'a-t-on pu, comme cela est arrivé au sujet du *Néoptolème*, faussement attribué à Ennius, prendre le nom d'un personnage pour le titre d'une pièce? N'a-t-on pu aussi regarder comme se rapportant à des ouvrages distincts des titres divers, il est vrai, mais qui désignaient une même pièce? Cette seconde méprise semble surtout avoir contribué à grossir le catalogue tragique d'Attius. M. Ribbeck ne voit qu'une seule pièce sous les titres suivants, quelquefois doubles, quelquefois triples : *Agamemnonidæ* et *Erigona; Alcumæo* et *Alphesibœa; Amphitrao* et *Persidæ; Antenoridæ*, *Deiphobus* [4] et *Equus trojanus; Clytæmnestra* et *Egisthus; Epigoni* et *Eriphyla; Io* et *Pro-*

[1] *Amor.* I, xv, 19. — [2] *Epist.* II, 1, 55. — [3] *Achilles, Ægisthus, Æneadæ seu Decius, Agamemnonidæ, Alcestis, Alcumæo, Alphesibœa, Amphitruo, Andromeda, Antenoridæ, Antigona, Armorum judiciam, Astyanax, Athamas, Atreus, Bacchæ, Brutus, Chrysippus, Clytæmnestra, Decius, Deiphobus, Diomedes, Epigoni, Epinausimache, Equus trojanus, Erigona, Eriphyla, Eurysaces, Hecaba, Hellenes, Heraclidæ, Io, Medea, Melanippus, Meleager, Minos, Minotaurus, Myrmidones, Neoptolemus, Nyctegresia, Œnomaüs, Pelopidæ, Persidæ, Philocteta, Phinidæ, Phœnissæ, Prometheus, Stasiastæ sive Tropæum Liberi, Telephus, Tereus, Thebaïs, Troades.* — [4] Cette réduction à une seule tragédie des *Antenoridæ* et du *Deiphobus* est contredite par ce « passage de Nonius, v. *mertare* : « Accius *Antenoridis*... idem *Deiphobo.* » M. Boissier, qui fait cette remarque, page 32 de sa remarquable thèse sur Attius (voy. *Journal des Savants*, cahier de septembre, 1863, p. 544), critique, comme arbitraire et excessive, l'opération par laquelle M. Ribbeck s'applique à réduire la liste des tragédies d'Attius.

metheus; Minos et *Minotaurus; Myrmidones, Hellenes* et *Achilles; Neoptolemus, Troades* et *Hecuba; Phœnissæ* et *Thebaïs; Æneadæ* et *Decius*. Ce seraient donc quinze tragédies à retrancher des cinquante-deux comptées par M. Ribbeck, lesquelles, c'est encore beaucoup, se réduiraient à trente-sept.

Ce chiffre établi approximativement (on ne peut l'établir avec certitude), il est naturel de se demander, ainsi que pour les prédécesseurs d'Attius, comment ces nombreuses tragédies doivent se distribuer entre les modèles grecs suivis par le poëte. Ici, encore, manque le plus souvent l'absolue certitude : elle ne se rencontre que pour un petit nombre d'ouvrages bien incontestablement imités ou d'Eschyle, comme le *Prométhée*, ou de Sophocle, comme l'*Antigone*, ou d'Euripide, comme les *Phéniciennes*, les *Bacchantes*, même les *Héraclides*. Pour la plupart, il faut se contenter d'une probabilité plus ou moins forte.

Ce qu'on a peut-être le droit de dire, c'est que l'imitation de Sophocle et même d'Eschyle semble ici occuper plus de place que chez les précédents tragiques. Il était fort simple qu'il en fût ainsi : les devanciers d'Attius, qui avaient exploité surtout Euripide, avaient dû l'épuiser. En remontant dans l'histoire de la tragédie grecque, pour y trouver, sur les mêmes sujets, d'autres modèles, on se ménageait la chance de quelque nouveauté.

Une autre remarque, qui n'a point échappé à M. Ribbeck, c'est que, dans ce qui reste de ce théâtre, se trahit non-seulement un choix moins exclusif de modèles, mais, par un progrès naturel, un mélange plus marqué de ces modèles. On peut l'établir par des exemples.

Les fragments de l'*Égisthe* ou de la *Clytemnestre* (ces deux titres ne désignent probablement qu'une même pièce, on l'a déjà vu) donnent l'idée d'une imitation de l'Agamemnon d'Eschyle, plutôt, il est vrai, quant aux situations, que quant aux paroles. Or, à la fin de la pièce, se rencontrait ce qui ne se trouve pas dans celle d'Eschyle, mais pouvait provenir ou de Sophocle ou d'Euripide, une dispute entre Clytemnestre et Électre, dont voici un fragment :

Tu blâmes ta mère pour une juste action et approuves l'injustice de ton père!

Matrem ob jure factum incilas, genitorem injustum adprobas[1]!

L'*Armorum judicium* était, le titre même l'indique, une imitation de

[1] Non. v. *incilare*. O. Ribbeck, p. 119, 300.

l'Ὅπλων κρίσις d'Eschyle, déjà imité, sous le même titre, par Pacuvius. Il s'y trouvait toutefois, et c'était probablement ce qui autorisait cette reproduction nouvelle, parmi des passages qu'on a rapprochés avec plus ou moins d'évidence de l'Ajax de Sophocle, celui-ci, dont l'origine est incontestable. Il a bien évidemment passé de l'Ajax de Sophocle[1] dans la pièce d'Attius, et de là, peut-être, selon la remarque de Macrobe[2], dans l'Énéide[3], dont il a inspiré un des traits les plus touchants.

Égale ton père par ton courage, et non par ta fortune.

Virtuti sis par, dispar fortunis patris[4].

Le *Philoctète* d'Attius offre encore un exemple de cette sorte d'éclectisme. On en possède de nombreux et remarquables fragments dont quelques-uns semblent se rapporter assez exactement à des passages de la tragédie de Sophocle. Mais beaucoup d'autres révèlent que le poëte avait encore suivi Eschyle, selon God. Hermann[5], M. Welcker[6] et autres; Euripide, selon M. Ribbeck. Le sujet avait en effet occupé successivement les trois grands maîtres de la scène athénienne; et Dion Chrysostome, on le sait, a fait de leurs trois ouvrages un parallèle[7], grâce auquel nous savons quelque chose de ceux qui se sont perdus. De là de savantes restitutions tentées par les modernes, et où sont entrés, pour une part considérable, les vers d'Attius.

Dans celles de ses pièces qui se rapportent aux récits de l'Iliade, *Myrmidones*, *Epinausimache*, *Nyctegresia*, Attius a pu aussi, c'est l'opinion de M. Ribbeck[8], mêler Homère à ses modèles dramatiques. Il serait même possible que, dans un passage pour nous très-original, car ce que nous connaissons du théâtre grec ne nous offre rien d'analogue, il se fût directement inspiré d'Apollonius de Rhodes, dont la poésie assez récente et, par là, d'un attrait plus présent et plus vif, allait bientôt être popularisée chez les Romains par le Jason de Varron d'Atax, cette

[1] Éd. Boisson. v. 548. — [2] *Saturn.* VI, 1. — [3] *Æn.* XII, 435 :

Disce puer virtutem ex me verumque laborem,
Fortunam ex aliis.

— [4] O. Ribbeck, p. 131, 312. — [5] *De Æschyli Philocteta*, 1825; *Opuscula*, 1828, t. III, p. 113 sqq. — [6] *Tril. Æsch.* p. 8, note 7. — [7] *Orat.* LII, cf. LIX. — [8] Il allègue, p. 360, une dissertation de M. Nieberding, intitulée : *Ilias Homeri ab L. Attio poeta in dramata conversa.*

imitation si vantée, si longtemps célèbre, mais pour nous malheureusement perdue, des *Argonautiques*. Le poëte alexandrin avait raconté [1] qu'à l'approche des Argonautes les pasteurs de la Colchide, qui jamais n'avaient vu de vaisseau, s'étaient mis à fuir, abandonnant à la hâte leurs troupeaux, devant ce qui leur paraissait un monstre élancé de la mer. Peut-être était-ce là le point de départ de ces vers d'Attius qu'a rapportés, commentés, tournés en allégorie Cicéron [2], où l'arrivée sur les côtes de la Scythie du navire Argo est ainsi peinte par un berger étonné, effrayé de la nouveauté du spectacle, qui ne peut se l'expliquer et n'arrive que par degrés à le comprendre :

C'est une masse énorme qui, glissant sur les eaux, arrive de la haute mer avec un mouvement impétueux, un grand bruit, un souffle violent. Sur son passage, elle repousse les flots, elle soulève leurs tourbillons, et, tandis qu'elle se précipite, l'onde recule et rejaillit. On croirait voir un nuage rouler sur les flots qui l'arrêtent, un rocher bondir dans les airs, poussé par les vents, par la tempête, une montagne humide se former du concours des vagues furieuses. Ou bien encore on dirait que la mer bouleverse son lit, que Triton, ruinant avec son trident ses grottes souterraines, lance les blocs qu'il arrache et déracine, du fond de l'abîme, vers sa surface ondoyante et vers les cieux.

Tanta moles labitur
Fremebunda ex alto, ingenti sonitu et spiritu.
Præ se undas volvit; vortices vi suscitat;
Ruit prolapsa; pelagus respargit, reflat.
Ita dum interruptum credas nimbum volvier,
Dum quod sublime ventis expulsum rapi
Saxum aut procellis, vel globosos turbines
Existere ictos undis concursantibus.
Nisi quas terrestres pontus strages conciet,
Aut forte Triton fuscina evertens specus
Subter radices penitus undanti in freto
Molem ex profundo saxeam ad cœlum erigit [3].

Ce morceau vraiment curieux, où brille, dans un style chargé sans doute, une forte inspiration poétique, appartenait à une *Médée* qui n'était point, comme on l'a cru quelquefois, la répétition, assurément peu nécessaire, de la *Médée* d'Ennius, mais était venue s'y ajouter comme une sorte de prologue. Imitée, non d'Euripide, mais de Sophocle, elle reproduisait, c'est l'opinion adoptée par M. Ribbeck [4], le sujet traité par

[1] *Argonaut.* IV, 315. — [2] *De Nat deor.* II, xxxv; Priscian. *De Metr. Ter.* Non. v. *conciere.* — [3] O. Ribbeck, p. 158, 317. — [4] P. 158, 317.

le dernier dans sa tragédie des Scythes, la mort d'Absyrte. L'originale peinture d'Attius a précédé de peu les beaux vers où Catulle[1] a peint, autour du vaisseau des Argonautes, les nymphes de la mer sortant tout effarées de ses gouffres écumants, pour admirer la merveille du premier vaisseau. Plus tard, enchérissant sur de si heureuses imaginations par une figure hardie, Virgile[2] a osé prêter cet étonnement, cette admiration, aux antiques forêts du Latium que traverse, remontant le Tibre, le vaisseau d'Énée.

L'idée qu'on doit se faire de la liberté d'imitation d'Attius serait, je crois, dépassée, si l'on admettait avec M. Ribbeck[3] et M. Boissier[4], d'après des fragments de son *Antigone* qui nous font entendre les discours des soldats chargés de veiller près du cadavre de Polynice[5], qu'il a mis en action ce qui, chez Sophocle, n'était qu'en récit, le dévouement courageux de la sœur de Polynice osant ensevelir les restes de son frère, au mépris des ordres barbares de Créon. Un tel changement eût singulièrement troublé l'économie de la pièce grecque, et forcé, par exemple, M. Ribbeck en convient, de déplacer la scène entre les deux sœurs, qui la commence si heureusement, de la modifier même en certains points. Je ne puis croire, pour l'honneur d'Attius, qu'il ait pris une telle licence avec un des chefs-d'œuvre de la scène grecque. Je persiste à penser que les fragments dont on s'appuie ont fait partie d'un récit, du récit de ce garde qui, dans la tragédie de Sophocle, vient avertir Créon. On me pardonnera de répéter ce que j'ai dit ailleurs[6] à ce sujet : « Les paroles se racontent aussi bien que les actes. La grande « narration faite par Cinna à Émilie, au début de la tragédie de Cor« neille[7], est toute remplie des discours qu'il a tenus aux conjurés. »

Quant au détail des ouvrages qu'il imitait, Attius a été, comme Ennius et Pacuvius, un très-libre, et même quelquefois un trop libre

[1] Carm. LXIV, *Nuptiæ Thet. et Pel.* v. 12, sqq. — [2] *Æn.* VIII, 90. — [3] P. 129, 313. — [4] P. 67 de sa thèse citée plus haut.

[5] «Eh mais! me trompé-je? n'entends-je pas quelque bruit?...
«.....Holà! gardes, accourez! Secouez le sommeil qui vous appesantit;
«Levez-vous.»

Attat, nisi me fallit in obitu
Sonitus.

Heus, vigiles, properate, expergite
Pectora tarda sopore, exsurgite.

(Non. vv. *obitus, expergo.*) — [6] *Études sur les tragiques grecs*, édit. de 1858, t. II, p. 282. — [7] Act. I, sc. III.

interprète; de là des inexactitudes, tort léger assurément, et, ce qui est plus grave, une notable altération de l'aisance, de l'élégance du modèle, comme par exemple au début de ses *Phéniciennes*. Ce sont des vers que l'entassement confus des mots, l'embarras du tour, rendent impossibles à traduire [1], et où était assez péniblement rendu ce qui se développait avec facilité, éclat, agrément, dans ce commencement des Phéniciennes d'Euripide :

O toi! qui te frayes une route à travers les astres, sur ton char doré, qui roules la flamme aux pieds de tes coursiers rapides, quels funestes rayons, ô soleil! as-tu lancés sur Thèbes, le jour où Cadmus, etc.

La comparaison des vers d'Euripide et des vers d'Attius est instructive. Elle révèle ce que nous ont appris, pour Ennius et Pacuvius, d'autres parallèles, l'infériorité, alors bien sensible, de la langue latine à l'égard de la langue grecque, le laisser-aller de l'imitation, la substitution de formes lourdes et emphatiques à la vivacité facile du modèle. Ces disciples des Grecs, impuissants à les reproduire dans des copies vraiment fidèles, pouvaient toutefois, par une certaine aspiration vers la force, la grandeur, arriver à de beaux traits. On n'en rencontre pas moins dans les fragments d'Attius que dans ceux d'Ennius et de Pacuvius, et absolument du même genre.

Et, en effet, la tragédie latine n'a pas changé chez lui de caractère. Elle est, par exemple, restée raisonneuse, sentencieuse, encline à tourner en maximes générales, d'une portée quelquefois dangereuse, ce qu'avec un autre tour expliqueraient, excuseraient la situation, la passion du personnage. L'Antigone de Sophocle peut dire, dans son découragement, sans blesser la morale religieuse :

Quelle loi divine ai-je donc enfreinte? Mais pourquoi, malheureuse! tourner encore mes regards vers les dieux, chercher parmi eux un allié, lorsque, pour ma piété, je n'obtiens que le sort réservé à l'impie [2]?

L'*Antigone* d'Attius risque fort de faire applaudir de nouveau, comme

[1] Sol qui micantem candido curru atque equis
Flammam citatis fervido ardore explicas,
Quianam tam adverso augurio et inimico omine
Thebis radiatum lumen ostentas tuum.

Priscian. *De Metr. Ter.* Apul. *Florid.* II, x; O. Ribbeck, p. 180, 338. — [2] Sophocl. *Antig.* éd. Boisson. v. 917.

au temps d'Ennius, par le peuple romain, une négation de la Providence, lorsqu'elle s'écrie :

Non, les dieux ne règlent point l'ordre du monde, et leur roi s'embarrasse peu de ce qui s'y passe.

Jamjam
Neque regunt dî, neque profecto deum summus rex omnibu' curat [1].

Les devins ne sont point épargnés chez Homère, ni chez les tragiques grecs, quand la passion des personnages se trouve contrariée par leurs prédictions. Mais ces éclats passionnés, reproduits par les tragiques romains, deviennent des traits de satire et d'épigramme. Attius est en cela tout à fait conforme à Ennius et à Pacuvius. Dans son *Astyanax*, il faisait dire probablement à Agamemnon mécontent de Calchas :

Je ne crois point aux augures qui enrichissent nos oreilles de leurs paroles, pour enrichir de notre or leurs maisons.

Nil credo auguribus, qui aures verbis divitant
Alienas, suas ut auro locupletent domos [2].

Euripide, je le sais, n'a pas peu contribué à attirer, à engager les tragiques romains dans cette voie hasardeuse par des moralités plus d'accord avec le caractère et l'intérêt de ses personnages qu'avec la morale, et dont se sont ensuite autorisés, comme de règles de conduite, des passions coupables. Ainsi il s'est exposé à ce qu'on lui fît partager la responsabilité de cette maxime de son Étéocle, que César, on le conçoit, aimait à répéter :

Si l'on peut violer la justice, c'est pour régner; en tout le reste il faut être juste [3].

Cicéron, qui flétrit cette odieuse maxime dans son traité des Devoirs [4], nous dit qu'il est obligé de la traduire à ses risques et périls. C'est nous dire, M. Ribbeck en fait la remarque [5], qu'Attius ne l'avait pas com-

[1] O. Ribbeck, p. 129, 314; cf. Macrob. *Saturn.* VI, 1 : il rapproche ce passage d'un trait pareil de Virgile (*Æn.* IV, 371) :

Jamjam nec maxima Juno,
Nec Saturnius hæc oculis pater adspicit æquis.

[2] A. Gell. *Noct. Attic.* XIV, 1; Non. v. *divitare*. O. Ribbeck, p. 132, 322. — [3] *Phœniss.* éd. Boisson. v. 524. — [4] *De Offic.* III, xxi. — [5] Pag. 340.



prise dans son imitation des Phéniciennes. Cette honnête réserve d'un poëte de la République contraste d'une manière frappante avec les citations intéressées où son futur dictateur cherchait d'avance une apologie; c'est en même temps un témoignage de plus de la liberté que portaient dans leur travail de reproduction les imitateurs latins de la tragédie grecque.

La convenance dramatique, excuse légitime d'Euripide, aurait pu être celle d'Attius, s'il lui eût convenu de faire aussi professer par Étéocle la morale des ambitieux et des tyrans. Elle le justifie d'avoir, dans une autre occasion, mis dans la bouche de son *Atrée* cette maxime tyrannique, habilement cachée sous la forme, plus appropriée à l'esprit du théâtre, d'un emportement passionné :

Qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent!

oderint,
dum metuant[1].

Cicéron, qui a rapporté plus d'une fois[2] ce trait énergique, prévoyait que des méchants pourraient s'en saisir, s'en autoriser. Il a été, en effet, nous le savons par l'histoire[3], à l'usage de Tibère, de Caligula. Sénèque[4] s'est efforcé d'en détourner la pensée de Néron, bien vainement sans doute : à ceux qui lui parlaient du bonheur promis d'abord par son règne, Néron a certainement répondu ce que lui a fait répondre Racine[5], traduisant à propos Attius :

Heureux ou malheureux, il suffit qu'on me craigne.

Un dernier écho d'Attius, et en même temps de Racine, écho affaibli, s'est fait entendre dans ce vers du Tibère[6] de Chénier :

Rome peut me haïr, pourvu qu'elle me craigne.

Je ne voudrais pas laisser croire que, dans ces tragédies d'Attius, non moins sentencieuses que celles auxquelles elles succédaient, il ne se rencontrait pas des maximes plus avouées par la morale, dignes d'être

[1] O. Ribbeck, p. 136, 334. — [2] *De Offic.* I, xxviii; *Pro Sext.* XLVIII; *Philipp.* I, xiv. — [3] Suet. *Tib.* LIX; *C. Cal.* XXX. — [4] *De Ira*, I, xvi, xx; *De Clementia*, I, xii; II, ii. — [5] *Britannicus*, act. III, sc. viii. — [6] Act. I, sc. iv.

acceptées de tous comme des images fidèles des règles de la vie. En voici quelques-unes qui nous montrent que l'enseignement donné au théâtre par Ennius et Pacuvius, ces élèves d'Euripide, n'avait pas été délaissé par Attius :

Sans l'aide des dieux les biens de cette vie humaine n'ont rien d'assuré.

Nam non facile sine deum opera humana propria sunt bona [1].

Quelque rang que donne la fortune, il n'en est point de si bas qu'il puisse altérer un bon naturel.

Scin ut quem cuique tribuit fortuna ordinem,
Nunquam ulla humilitas ingenium infirmat bonum [2] ?

Beaucoup, faute d'égalité d'âme, ont ajouté à leurs maux un mal de plus. Leur fâcheux naturel leur a été plus contraire que le sort, que la fortune.

Multi iniquo, mulier, animo sibi mala auxere in malis,
Quibus natura prava magis quam fors aut fortuna obfuit [3].

Celui-là nous touche, comme vraiment misérable, dont la noblesse ennoblit la misère.

Nam hujus demum miseret, cujus nobilitas miserias nobilitat [4].

Le brave n'est point honoré par sa race, lui-même en est l'honneur.

Non genus virum ornat, generi vir fortis loco [5].

[1] *Armorum judicium*, fragm. XIII. Non. v. *proprius*. O. Ribbeck, p. 132, 313. Cette maxime se distingue d'une autre presque identique par l'expression, où la providence divine est remplacée par la fortune :

Fors dominatur, neque vita ulli
Propria in vita est.

(*Medea*, fragm. XVII. Non. *ibid.* O. Ribbeck, p. 161, 318. — [2] *Persidæ*, fragm.) Priscian. *De metris com.* O. Ribbeck, p. 125, 328. — [3] *Andromeda*, fragm. VII. Non. v. v. *fors*, *fortuna*. O. Ribbeck, p. 126, 325. — [4] *Telephus*, fragm. VII. Non. v. *nobilitare*. O. Ribbeck, p. 184, 308. — [5] *Diomedes*, fragm. III. Non.: « *Locum* decus « significare vult Accius *Diomede*... » O. Ribbeck, p. 144, 344.



C'est l'homme qui pare le rang, non le rang qui pare l'homme.

Homo locum ornat, non hominem locus [1].

Soyez approuvé des gens de bien, non de la foule.

Probis probatum potius quam multis fore [2].

Citons encore un passage qui montre qu'Attius ne s'est pas plus interdit qu'Ennius et Pacuvius de faire disserter ses personnages :

Ce que tu appelles obstination, Antiloque, je l'appelle fermeté et je veux y persévérer. Celle-ci appartient aux âmes fortes, celle-là au vulgaire grossier. Tu me prêtes ce qu'on blâme et m'enlèves ce qu'on estime. Dis que je suis ferme et prouve-le, je m'y résignerai sans peine; mais obstiné, je ne veux point.

Tu pertinaciam esse, Antiloche, hanc prædicas,
Ego pervicaciam aio et ea me uti volo :
Hæc fortis sequitur, illam indocti possident.
Tu addis quod vitio est, demis quod laudi datur :
Nam pervicacem dici me et vincere
Perfacile patior, pertinacem nil moror [3].

Ainsi, dans les *Myrmidons*, en vain supplié par les Grecs, argumentait Achille, en philosophe de l'école, et même, ce qu'étaient aussi ces premiers ouvriers de la poésie latine, en grammairien.

En recherchant dans les fragments d'Attius les caractères généraux de sa poésie tragique, j'en rencontre encore un autre qui lui était commun avec ses deux devanciers, mais plus particulièrement avec Pacuvius : c'est le goût de la description, d'une description qui, chez lui aussi, n'était point sans recherche ambitieuse de traits brillants, sans surcharge de mots et de grands mots, un peu tendue, un peu gonflée, mais enfin vive et énergique. J'en ai cité plus haut un exemple remarquable, la peinture du premier vaisseau par un témoin ignorant de cette naissante merveille. On y peut joindre une autre peinture fréquente, dans la tragédie grecque, dans la tragédie latine, qu'y ramenaient certains sujets, celle de la tempête dont fut battue à son retour de Troie la flotte des Grecs. Comme le morceau correspondant de Pacuvius, celui d'Attius a

[1] *Telephus*, fragm. incert. Charisius. O. Ribbeck, p. 204, 308. — [2] *Epinausimache*, fragm. V. Non. v. *multi*. O. Ribbeck, p. 149. — [3] *Myrmidones*, fragm. I. Non. vv. *pervicacia*, *pertinacia*. O. Ribbeck, p. 115, 303.

fourni, Servius le remarque, son contingent de circonstances caractéristiques à la célèbre tempête du premier livre de l'Énéide :

Le maître des dieux, par d'épaisses ténèbres, nous enleva la vue du ciel.

Les flots, sans pitié, nous poussent, nous brisent contre les rochers.

Deum regnator nocte cæca cœlum e conspectu abstulit.

Flucti immisericordes jacere et tetra ad saxa adlidere [1].

Les détails ont de la vérité, l'expression de la force ; *immisericordes* est un de ces grands mots, chers à la vieille tragédie latine, mais un mot éloquent, pathétique. Là aussi, selon le même Servius, Virgile avait pu prendre quelque chose de son tableau d'Ajax foudroyé.

Sa poitrine frappée de la foudre offrait la trace des traits enflammés de Jupiter.

In pectore
Fulmen inchoatum [2] flammam ostentabat Jovis [3].

Qu'on me permette ici un parallèle indiqué par M. Ribbeck. Ce que la tempête d'Attius, et aussi celle de Pacuvius, pouvaient avoir d'enflure poétique n'était pas tout à fait étranger aux vers d'un mouvement lyrique, d'ailleurs si rapide, d'un effet tragique si puissant, où Eschyle [4] a peint le même événement. Dans ces vers d'Eschyle, en effet, le feu et l'eau, ces éléments ennemis, conspirent contre la flotte des Grecs; cette flotte battue des vents est un troupeau dispersé dont la tempête est le pasteur; un dieu saisit le gouvernail du vaisseau d'Agamemnon que la fortune conservatrice conduit au port. Bien que se modelant de préférence sur Euripide, l'ancienne tragédie latine semble avoir mêlé à sa simplicité familière, rudement exprimée, quelque chose des audacieuses et gigantesques images d'Eschyle et de ces mots volumineux, démesurés, qui les traduisaient. Et, toutefois, les tempêtes de nos deux vieux poëtes paraîtraient rendues d'un pinceau assez sobre, si on les comparait, comme aussi celle de Virgile, à l'immense tirade, où l'auteur de l'Agamemnon [5] attribué à Sénèque s'est complu à développer en cent cinquante-

[1] *Clytæmnestra* (*Ægisthus*), fragm. III. Servius in *Æn.* I, 88. Non. v. *flucti.* O. Ribbeck, p. 117, 299. — [2] *Inchoatam flammam* chez d'autres; *incitatum* chez Bothe.— [3] Serv. in *Æn.* I, 44. O. Ribbeck, p. 118, 299. — [4] *Agamemn.* éd. Boisson. v. 633 sqq. — [5] V. 415-568.

trois vers, avec une puérile élégance et un singulier mélange de subtilité et d'emphase, ce qui, dans les descriptions antérieures, lui paraissait, apparemment, une simple matière d'amplification.

Le talent descriptif d'Attius semble s'être souvent et heureusement inspiré des spectacles de la mer et de ses rivages. Dans les fragments de ses *Phinidæ* [1], se fait remarquer la peinture d'un port naturel qui fait songer à celui où plus tard Virgile a abrité les vaisseaux d'Énée battus par la tempête [2].

Là où se courbe le rivage, où semblent aboyer les vagues poussant les vagues...., et en même temps, tout alentour, éveillé dans les rochers résonnants, un agréable écho répète le murmure de l'onde frémissante.

Hac ubi curvo litore latratu
Unda sub undis labunda sonit [3].

Simul et circum magna sonantibus,
Excita saxis suavisona echo
Crepitu clangente cachinnat [4].

N'omettons pas ce pittoresque vers de ses *Bacchantes*, dont, comme on l'a remarqué [5], Euripide ne lui avait pas fourni le modèle. On y voit, ainsi que dans la nature, se succéder, sur les sommets du Cithéron, la lumière du soleil et l'ombre des nuages :

.....Splendet sæpe, ast idem nimbis interdum nigret [6].

Des vers qu'il ne faut pas non plus omettre, parce qu'ils témoignent

[1] O. Ribbeck, p. 179, 346. — [2] *Æn.* I, 159 sqq. — [3] *Phinidæ*, fragm. I, II. Non. v. *sonit.* — [4] Non. v. *cachinnare.* Après Attius, Catulle (Carm. LXIV, 272) s'est servi de ce mot pour exprimer le murmure des flots :

.....leni resonant plangore cachinni.

Le Prométhée d'Eschyle (éd. Boisson. v. 89) avait dit :

Ποντίων τε κυμάτων
Ἀνήριθμον γέλασμα.

[5] M. Ribbeck et M. Boissier, dans sa thèse déjà citée, p. 126. — [6] *Bacchæ*, fragm. XVIII. Non. v. *nigret.* O. Ribbeck, p. 143, 337.

plus que tous les autres peut-être du penchant d'Attius pour la description, ce sont les suivants, extraits de sa tragédie d'*Œnomaüs :*

Avant que l'aurore annonce les rayons brûlants du jour, quand le villageois appelle au travail ses bœufs endormis, pour aller dans la plaine rougissante fendre avec le soc la terre humide de rosée, retourner la glèbe amollie.

Forte[1] ante auroram, radiorum ardentum indicem,
Quum e somno in segetem agrestes cornutos cient,
Ut rorulentas terras ferro rufidas
Proscindant, glebasque arvo ex molli exsuscitent[2]. .

On a cherché bien vainement quelle avait pu être la place de cette peinture dans une tragédie, imitée soit de Sophocle, soit d'Euripide, où l'on voyait, comme sur le fronton du temple de Jupiter à Olympie[3], Pélops, conquérant par sa lutte contre Œnomaüs et la fraude du serviteur d'Œnomaüs, Myrtile, l'hymen d'Hippodamie. C'est pour nous un simple tableau complaisamment descriptif, à la manière des poëtes bucoliques ou géorgiques, d'Hésiode, par exemple, lorsqu'il a dit :

A l'aurore appartient le tiers de l'ouvrage. L'aurore est le signal du départ, le signal du travail, l'aurore dont la lumière invite l'homme à se mettre en route, et le taureau à s'offrir au joug[4].

PATIN.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] D'autres *fer te*. — [2] Non. v. *seges*. O. Ribbeck, p. 170, 332. — [3] Pausan. *Elid.* x. — [4] *Op. et dies*, v. 576. M. de Lamartine s'est bien heureusement rencontré avec Hésiode dans ces vers (*Harmonies*, hymne du matin) :

Le laboureur répond au taureau qui l'appelle:
L'aurore les ramène au sillon commencé.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Dans sa séance du 13 mai 1864, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu M. L. Quicherat en remplacement de M. Hase, et M. Dulaurier en remplacement de M. Ampère.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans sa séance du 30 avril, l'Académie des beaux-arts a élu M. Lehmann à la place vacante, dans la section de peinture, par le décès de M. Alaux.

M. Meyerbeer, associé étranger de l'Académie des beaux-arts, est mort à Paris le 2 mai.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Adolphe Garnier, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort à Jouy-en-Josas, le 4 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Marie Stuart et le comte de Bothwell, par M. L. Wiesener, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette, 1863, in-8° de XII-552 pages. — La reine Marie Stuart a-t-elle été coupable de complicité

dans l'assassinat de Darnley, son époux, par le comte de Bothwell? Dans le remarquable ouvrage que nous annonçons, M. Wiesener se prononce pour la négative sur cette question, contrairement à l'opinion de Robertson, récemment adoptée par un historien d'une grande autorité, M. Mignet. Le travail du savant professeur embrasse les années écoulées depuis le retour de Marie Stuart en Écosse, en 1561, jusqu'à son abdication forcée en 1567. Dans cette période il étudie avec un soin spécial les deux personnages qui ont pris la principale part aux événements : le comte de Murray et Bothwell. Un des arguments qu'on invoque contre la reine d'Écosse, c'est qu'elle avait entretenu avec Bothwell des relations coupables, et que sa conduite morale aurait été d'accord avec la supposition de sa complicité dans le meurtre. M. Wiesener s'attache donc d'abord à établir les véritables rapports de Marie Stuart avec Bothwell. Suivant les faits dans leurs plus minutieux détails, examinant tous les documents avec une patiente sagacité, il arrive ensuite à cette conclusion que Marie Stuart a été victime d'un système de calomnie depuis longtemps ourdi contre elle, et qu'on ne peut la soupçonner d'avoir consenti à la mort de son mari. L'argumentation de l'auteur est solide, et son savant ouvrage nous paraît de nature à être pris en sérieuse considération par tous les historiens impartiaux.

L'Immortalité, la Mort et la Vie, étude sur la destinée de l'homme, précédée d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans, par M. Baguenault de Puchesse. Paris, Didier et Cie, 1864, vii-424 pages. — Ce livre est une étude complète sur la grande question de l'immortalité, et l'auteur la traite amplement dans quatre parties successives, où il expose d'abord les preuves et les objections, et ensuite les effets et le bonheur de l'immortalité. La doctrine, surtout dans cette dernière partie, est toute chrétienne; mais l'auteur est plein d'une haute impartialité et d'une sincère tolérance, et, toutes les fois qu'il le peut, il n'hésite point à emprunter ses arguments aux philosophes anciens et modernes. Il combat avec énergie, mais sans violence de langage, les erreurs contemporaines. Ce qui attache dans cet ouvrage et en fera le succès avec l'utilité, c'est le naturel constant du style, bien qu'il monte quelquefois à une sorte de lyrisme, c'est sa parfaite clarté, et, par-dessus tout, une fervente conviction, qui émeut le lecteur et le porte à réfléchir sur le noble problème que l'auteur s'efforce d'approfondir. La pensée ne cesse pas d'être très-élevée, et elle est toujours remplie de l'onction qui convient à un tel sujet. M. Baguenault de Puchesse a voulu plus particulièrement s'adresser aux gens du monde; mais les esprits les plus sérieux peuvent profiter à ses méditations, et la douce élégance de l'exposition n'ôte rien à sa solidité.

Histoire de l'autorité paternelle en France, par Marie-Paul Bernard, docteur en droit, substitut du procureur général à Amiens. Imprimerie de Radenez, à Montdidier, librairie de Durand, à Paris, 1864, in-8° de xx-511 pages. — Cet ouvrage, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques en 1861, a été encore amélioré par l'auteur dans le sens des modifications indiquées dans le rapport du concours. Il s'ouvre par une introduction où l'on trouve d'intéressantes recherches sur le fondement de l'autorité paternelle suivant le droit naturel, et une discussion des opinions émises sur ce sujet par Grotius, Puffendorf et Hobbes. L'ouvrage se divise en trois parties, dont la première est consacrée aux origines de l'autorité du père de famille dans le droit français. M. Bernard y examine successivement l'état de la puissance paternelle dans la Gaule indépendante et dans la Gaule romaine, la constitution de la famille chez les Germains, les formes qu'elle revêtit à l'époque carlovingienne et à l'époque féodale; il étudie ensuite les différences qui existaient,

à cet égard, entre les pays de droit coutumier et les pays de droit écrit, et s'arrête aux temps qui ont immédiatement précédé la Révolution. La seconde partie est un traité développé de l'autorité paternelle sous le Code Napoléon. Enfin, dans la troisième partie, M. Bernard expose les résultats produits par la législation sur l'autorité paternelle, et recherche les modifications qu'on pourrait faire à nos lois pour la fortifier. Nous signalerons surtout les vues élevées que renferme le dernier chapitre, intitulé : *Rapport de la loi avec l'éducation et les mœurs*. Ce savant et consciencieux travail sera consulté avec fruit par tous ceux qu'intéressent ces graves questions, qui touchent à la fois à la jurisprudence et à la philosophie.

Histoire du Sénat de Savoie et des autres compagnies judiciaires de la même province, par Eugène Burnier, juge au tribunal de Saint-Jean-de-Maurienne. Tome Iᵉʳ. Chambéry, imprimerie de Puthod; Paris, librairie de Durand, 1864, in-8° de XI-712 pages, avec *fac-simile*. — L'histoire de la cour souveraine qui a porté successivement les noms de Conseil, de Parlement et de Sénat de Savoie, n'avait pas encore été écrite. M. Burnier, qui a entrepris cette tâche laborieuse, traite son sujet avec intérêt, mais suivant un plan peut-être trop étendu. Son premier volume se divise en cinq parties. Le premier livre est consacré au Conseil résident, qui siégea depuis 1329 jusqu'à l'occupation française de 1536; le second livre retrace les vicissitudes du Parlement de Chambéry, qui fut remplacé par le Sénat en 1559; dans le troisième livre, l'auteur fait connaître l'organisation du Sénat à diverses époques, et les juridictions inférieures qui en dépendaient. L'histoire de cette compagnie, à la fin du XVIᵉ siècle, fait l'objet du quatrième livre. La dernière partie s'occupe du Sénat de Savoie à l'époque du président Faure, et se termine à l'invasion française de 1630. Un second volume, divisé également en cinq parties, traitera de la période comprise entre les années 1630 et 1848. Le tome premier est accompagné de documents inédits tirés des archives locales, et suivi d'une table alphabétique des personnages et des faits principaux mentionnés dans le volume.

Œuvres inédites de La Rochefoucauld, publiées d'après les manuscrits conservés par la famille et précédées de l'histoire de sa vie, par Édouard de Barthélemy. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette, 1863, in-8° de 315 pages. — Ce volume, qui devra former désormais le complément nécessaire des Œuvres de La Rochefoucauld, se compose de pièces diverses extraites des manuscrits laissés par l'auteur des *Maximes* à sa famille, et trouvées par M. É. de Barthélemy dans les archives du château de la Roche-Guyon appartenant à M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt. Le plus important de ces documents est le manuscrit autographe des *Maximes*, qui présente des variantes considérables avec les éditions publiées, et contient une vingtaine de pensées inédites. Nous devons citer encore, comme paraissant pour la première fois, un chapitre historique *sur les événements de ce siècle* et onze réflexions morales. Ces pages nouvelles, comme le reconnaît lui-même M. de Barthélemy, ajouteront fort peu à l'illustration littéraire de La Rochefoucauld, mais rien n'est indifférent de ce qui a été écrit par cet éminent penseur, et c'est à ce titre que nous féliciterons le laborieux et intelligent éditeur de sa découverte. M. de Barthélemy a placé en tête du volume une ample notice historique dans laquelle il s'attache principalement à défendre La Rochefoucauld contre les accusations dont son caractère a été l'objet. Malgré quelques négligences de style, cette notice, pleine de recherches, et qui présente sous un jour nouveau beaucoup de particularités de la vie du grand écrivain, sera lue avec un grand intérêt.

Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie de médecine (*1845-1863*), tableau du mouvement de la science et des progrès de l'art, examen et appréciation des

doctrines, études de mœurs, portraits, par E. Fréd. Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine. Paris, imprimerie de Bourdier; librairie de Didier et Cie, 1864, 2 volumes in-8° de LXIV-469 et 525 pages. — Le savant secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine a réuni, dans ces deux volumes, les *Éloges* qu'il a prononcés, depuis près de vingt ans, dans les séances publiques de cette académie. L'histoire contemporaine des sciences médicales est en quelque sorte tout entière dans ces notices, qui nous retracent la vie et les travaux des médecins les plus éminents de notre siècle : Pariset, Broussais, Antoine Dubois, Richerand, Hallé, Boyer, Orfila, Desormeaux, Capuron, Deneux, Baudelocque, Récamier, Roux, Magendie, Guéneau de Mussy, Geoffroy Saint-Hilaire, A. Richard, Chomel, Thenard, Chervin. En appréciant ces hommes célèbres, M. Fréd. Dubois fait, avec autant d'équité que de modération, la part de chacun d'eux dans le mouvement de la science et dans les progrès de l'art. Ces biographies ont, de plus, un mérite littéraire qui les fera lire avec un vif plaisir par tous les hommes de goût.

L'Astronomie au XIXe siècle, tableau des progrès de cette science depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par A. Boillot. Paris, imprimerie de Bourdier; librairie de Didier et Cie, 1864, in-12 de 331 pages. — Ce tableau des progrès de l'astronomie est conçu à un point de vue philosophique, et résume, avec autant de méthode que de clarté, l'histoire des grandes découvertes de Copernic, de Tycho-Brahé, de Galilée, de Kepler, de Huyghens, de Newton et des astronomes qui leur ont succédé. Les derniers chapitres offrent une analyse très-bien faite des travaux récents de MM. Biot, Arago, Bouvard, Le Verrier, Bravais, Foucault, Donati, Kirchhoff, Bunsen, etc. Nous signalerons aussi la conclusion instructive qui termine le volume, bien qu'on ne puisse approuver sans réserve les opinions de l'auteur sur les résultats des études philosophiques modernes.

Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580; introduction à l'histoire de Portugal au XVIIe et au XVIIIe siècle, par L. A. Rebello da Silva, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Traduit du portugais. Tome Ier. Paris, imprimerie de Renou et Maulde; librairie de Durand, 1864, in-8° de XV-559 pages. — C'est comme introduction à une histoire de Portugal pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, que M. Rebello da Silva a écrit cette remarquable étude sur l'invasion et l'occupation du Portugal par Philippe II, en 1580. Un second volume, dont la traduction sera prochainement publiée, complète cette introduction en poursuivant le récit de l'histoire de la domination espagnole en Portugal jusqu'en 1640. Le travail de M. da Silva est largement conçu, bien écrit, et nous paraît devoir être placé parmi les œuvres historiques les plus sérieuses de notre temps. L'auteur a puisé aux meilleures sources, et a su en tirer beaucoup de faits nouveaux ou peu connus. Parmi les documents qu'il a consultés avec le plus de fruit, nous citerons les collections manuscrites de la Bibliothèque impériale de Paris, contenant les dépêches de Debain, ambassadeur de Henri III près du Saint-Siége, en 1579 et 1580, et les six volumes des négociations de Saint-Goard, ambassadeur de France à Madrid à la même époque.

ALLEMAGNE.

Trésor des livres rares et précieux, ou Nouveau Dictionnaire bibliographique, par Jean-George-Théodore Graesse. Tome V. Dresde, Rudolf Kuntze, libraire-éditeur;

Paris, librairie de Reinwald, 1864, in-4°. — Ce grand ouvrage, non moins utile que l'excellent *Manuel du libraire* de M. Brunet, mais conçu d'après un autre plan, est aujourd'hui parvenu à la lettre P et se poursuit activement. Les notes qui accompagnent les principaux articles du dictionnaire de M. Graesse renferment des indications précises sur le mérite, la valeur et la rareté des livres cités. Ces notes, rédigées en français, sont généralement bien faites : on pourrait toutefois y relever un certain nombre de fautes typographiques qui ne sont pas sans gravité dans une publication de ce genre.

GRÈCE.

Φιλοσοφικαὶ μελέται, *Études philosophiques*, par M. P. Braïlas Arméni, professeur de philosophie à l'académie des Iles Ioniennes, en grec moderne. Corfou, Ant. Terzaki, éditeur. Paris, librairie de Durand, 1864, in-8°, cxiv-557 pages. — M. Braïlas a réuni dans ce volume plusieurs mémoires de psychologie, de logique, d'esthétique, de théodicée et de philosophie de l'histoire, pour compléter l'ouvrage qu'il a récemment publié sous le titre d'*Éléments de philosophie théorique et pratique*. On y retrouve les mêmes qualités et la même doctrine. L'auteur se rattache étroitement à l'école spiritualiste française; et, afin de mieux montrer les enseignements qu'il lui a empruntés, il a consacré à cette école une bonne partie de sa préface, où il s'est plus spécialement arrêté au système et à l'influence de M. Cousin. C'est un grand mérite à M. Braïlas d'avoir introduit ces solides connaissances dans les écoles de la Grèce, et il a rendu un vrai service à son pays. Il y a longtemps déjà qu'il travaille à cette œuvre patriotique; et bon nombre des mémoires que nous annonçons aujourd'hui avaient paru, voilà plus de dix ans, dans divers recueils et revues; l'auteur, en les rassemblant, n'a eu presque aucune modification à y faire.

TABLE.

Pages.

De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire. (1er article de M. Flourens.) 265

Première entrevue de Richelieu et de Mazarin. (3e article de M. Cousin.) 275

De l'état actuel de la philosophie hindoue. (2e article de M. Barthélemy Saint-Hilaire.) 294

Tragicorum latinorum reliquiæ. (5e article de M. Patin.) 308

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux 324

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUIN 1864.

Première entrevue de Richelieu et de Mazarin à Lyon, le 29 janvier 1630, d'après des documents inédits.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

De bonne heure, avant même que Richelieu eût quitté Paris, sur le premier soupçon qu'il pourrait bien reparaître en Italie, Mazarin, poussé par la curiosité de la jeunesse, par l'ardeur de s'instruire, surtout par la passion innée que nous avons déjà signalée en lui de toujours monter et d'entrer en commerce avec les plus grands, dont il se sentait l'égal, avait conçu le plus vif désir[2], et même formé le projet, de voir de près celui dont le nom seul était l'effroi de l'Autriche et le vague espoir de l'infortunée Italie. Sa jeune imagination s'enflammait à la seule pensée de conférer avec un tel personnage. Anticipant sur les événements et comme les apercevant de la seconde vue de l'ambition et du génie, il écrivait, avant 1630, au cardinal Barberini, qu'il serait peut-être nécessaire d'aller un jour s'entendre avec le cardinal de Richelieu; qu'on ferait donc bien de lui envoyer d'avance un bref du pape et une lettre du cardinal secrétaire d'État qui l'accréditassent auprès du ministre français, afin que si, par hasard, celui-ci venait en Italie, ou du moins jusqu'à Suse, le nonce Pencirole s'établît à Turin, s'y tînt comme en réserve

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de mars, p. 137; pour le deuxième, le cahier d'avril, p. 201; pour le troisième, le cahier de mai, p. 275. — [2] Voyez la fin du deuxième article, p. 226.

et en arrière, tandis que lui, avec les pouvoirs qu'il sollicitait, il pourrait se transporter en diligence où le bien des affaires l'appellerait. Voilà ce qu'écrivait Mazarin le 23 décembre 1629 [1], et, un mois après, tout se passait exactement comme il l'avait prévu, désiré, demandé. Le destin, qui s'était chargé d'accomplir ses vœux prophétiques, n'était autre que l'habileté précoce du jeune diplomate à manier les esprits et à les amener où il voulait.

Parti de Turin dans le cœur même de l'hiver, Mazarin arriva à Chambéry le 25 janvier 1630. Il y trouva le prince de Piémont et le prince Thomas, qui lui prodiguèrent toute sorte de politesses quelque peu intéressées. Victor-Amédée voulut qu'il restât près de deux jours à Chambéry pour y attendre le retour du comte de Saint-Maurice qu'il avait envoyé à Richelieu, et qui devait rapporter des nouvelles certaines des dispositions du cardinal. Le comte n'arrivant pas, Mazarin se mit en route, conduit par un chambellan du prince qui connaissait bien le pays, et le guida sûrement jusqu'à la frontière de France [2]. A une lieue de Lyon, il rencontra le comte de Saint-Maurice qui s'en revenait. Celui-ci lui raconta qu'il avait été s'entendre avec le cardinal sur les chemins que devait prendre le corps d'armée du maréchal de La Force, composé de dix mille hommes de pied et de douze cents chevaux. Il avait tenté d'arrêter Richelieu, en lui montrant que, s'il passait plus avant, la guerre était inévitable, voulût-il même l'éviter, étant impossible qu'une armée nombreuse, une fois en Italie, parmi les Espagnols et les Allemands, n'en vînt bien vite aux mains avec eux. Il lui avait aussi représenté que les Vénitiens, qui étaient de feu pour l'appeler au delà des

[1] Dépêche du 23 décembre : « Potrebbe venire il caso che bisognasse spingere « avanti per passare qualche officio con il signore cardinale di Richelieu, onde mi par « di motivare a V. S. Illust. che l'havere un breve di Nostro Signore et una lettera di « V. S. Illust. credentiale per il detto signore non sarebbe se non molto a pro- « posito, poiche se si avanzasse a Susa potrebbe trasferirvisi monsignor Nuntio, e « restando assai a dietro, vi anderci io in diligenza, richiedendolo il bisogno. » —

[2] Dépêche datée de Chambéry, le 26 janvier 1630 : « Il mio arrivo qui fù ieri di « buon ora. Queste Altezze mi viddero subito. » Première dépêche du 14 février : « Il signor principe di Piemonte, con l' occasione che attendeva il conte di S. Mau- « ritio da Lione, parendoli che convenisse l' esser io informato distintamente dei sensi « del signor cardinale di Richelieu, volse che mi trattenessi quasi due giorni in « Ciambri ricevuto et allogiato per ordine di S. Alt. dal presidente di quella provin- « cia con summa lautezza; ma differendosi l'arrivo del detto signore, judicò ben che « partissi, dandomi lettere tanto per il conte quanto per il residente Monfalcone, « acciò mi ragguagliassero minutamente di quanto havevano negotiato, et medesi- « mamente mi fece accompagnare da un suo aiutante di camera pratico di quei paesi « acciò con maggior sicurezza m' avenzassi a questa volta. »

Alpes, se refroidiraient beaucoup lorsqu'il s'agirait de se battre, et qu'ils n'oseraient attaquer ni les Impériaux dans le Mantouan ni les Espagnols du côté du Milanais. Le cardinal avait répondu qu'il remerciait beaucoup le prince de Piémont de ses bons avis, mais qu'il n'y pouvait prêter l'oreille, ayant des ordres contraires; et que, pour les Vénitiens, il prendrait les moyens de se mieux assurer de leur bonne volonté[1]. Voilà ce que le comte de Saint-Maurice dit à Mazarin, mais il se garda bien de lui dire que son voyage avait eu bien d'autres fins secrètes : il lui cacha, et le prince de Piémont lui avait aussi caché qu'entre autres choses il avait été demander au cardinal de retirer les postes français échelonnés sur la route de Suse, sous le commandement de du Hallier, le futur maréchal de L'Hôpital, et qu'il lui avait proposé une entrevue avec le prince de Piémont près de Pont-de-Beauvoisin, en un lieu presque neutre, afin de ne pas donner d'ombrage aux Espagnols, avec lesquels le duc de Savoie et son fils s'engageaient de plus en plus, en même temps qu'ils traitaient avec la France : proposition que Richelieu avait déclinée avec une courtoisie menaçante, en disant que le prince n'avait pas besoin de se déranger, et qu'il lui offrait d'aller lui faire visite à Chambéry. Saint-Maurice n'avait pas non plus fait à Mazarin la confidence qu'il s'était efforcé de hausser les prix convenus des subsistances et de faire prendre à l'armée française des chemins détestables, à travers des lieux plus faits pour des ours que pour des humains, désolés par la peste, et où il était impossible de loger des troupes et très-aisé de les attaquer et de les détruire, si l'on en avait le dessein[2].

Après ce court et vain entretien, Mazarin quitta Saint-Maurice; il

[1] Première dépêche du 14 février : « Il conte che incontrai una lega fuori « di Lione mi diede parte con ogni puntualità dei suoi negotiati che consiste- « vano nell' havere aggiustate le tappe per il passaggio di 10 m. fanti e 1200 « cavalli per la valle della Moriana che doveva condurre il marescial della Forza, « e nell' haver procurato di far trattenere il signor Cardinale mostrandoli che col « avanzarsi la guerra era certa quando anche S. S. Illust. havesse abbracciato « il contrario, stante il non esservi comodità di trattenersi un' esercito cosi nu- « meroso senza venir a rottura, accennandoli ancora che i Venetiani, che lo sti- « mulavano a passare i monti, sarebbero andati poi freddi in esequir quello che « promettevano, potendo le istorie passate render buona testimonianzia delle loro « operationi, e che per molto che asserissero per impegnarlo mai havrebbero attac- « cato ne li Imperiali ne lo Stato di Milano. Al quale officio disse il signor Cardinale « di non poter dar orecchie, per haver ordine in contrario, ma che circa ai Venetiani « havrebbe procurato assicurarsi in modo della loro voluntà che non havesse a « dubitare punto, ringraziando in tanto S. Alt. delli buoni ricordi. Si licenciammo « doppo, etc. » — [2] Richelieu, V, p. 371-374 et p. 389.

entra à Lyon le 28 janvier dans la soirée; il y resta toute la journée du 29, et le soir même il reprenait la route d'Italie[1].

Qu'on songe si, pendant ce jour unique et tant désiré, l'infatigable, le curieux, l'intelligent Mazarin mit à profit ses yeux et ses oreilles! Il voyait donc enfin la France, une grande province, une grande ville française, sinon la capitale au moins la seconde ville du royaume. Partout il rencontrait une forte et nombreuse population[2]. Il fut frappé de l'aspect de l'armée. Il y avait là à peu près seize mille hommes disséminés dans les garnisons du Dauphiné et du Lyonnais[3]. Mazarin crut y pouvoir compter vingt-cinq mille hommes de pied et quatre mille chevaux : parmi eux, dix ou douze mille vétérans, entre autres les fameux régiments de Champagne et de Navarre, huit compagnies des gardes; tous soldats de choix, très-bien équipés, et remplis d'ardeur martiale. On disait que chaque mois on pouvait recevoir cinq mille hommes de renfort, et que le cardinal portait avec lui deux millions[4]. Ceux qui commandaient cette armée étaient dignes d'elle. L'exact et sévère Abel Servien y était intendant de justice et de police, l'habile d'Hemery, intendant des finances et des subsistances; tous les deux presque encore au début de leur longue carrière[5]. Richelieu avait avec lui ses meilleurs officiers,

[1] Première dépêche du 14 février : « La sera del 28 del caduto giunsi in Lione. » Dépêche du 29 janvier, de Lyon même : « Risolvendo di partir hoggi, doppo che si « sara mosso il signor Cardinale che questa sera allogiarà tre leghe lontano da qui per « passare in diligenza a Grenoble, io me ne passero per le poste a Torino. » Bassompierre, qui était encore à Lyon et y vit Mazarin, donne la même date de son arrivée et de son départ. Mémoires, dans la collection de Petitot, t. III, p. 242 : « Le lundi, « 28e de janvier, le sieur Giulio Mazarini vint à Lyon de la part du nonce Panzirole que « le pape avoit envoyé pour traiter de la paix. Le cardinal le dépêcha le mardi 29e. » — [2] Cinquième dépêche du 14 février : « Di gente abbonda tanto la Francia. » — [3] *Mercure françois*, 1630, p. 20 : « L'armée du roi étoit composée de vingt mille « hommes de pied et deux mille chevaux, et de ce nombre il y avoit à Suse six mille « hommes. » — [4] Troisième dépêche du 14 février : « L' esercito che conduce il si- « gnor Cardinale senza altro non passa da 25 m. fanti e 4 m. cavalli; di questi vene « sono 10 in 12 m. esquisitissimi nelli reggimenti di Ciampagna, Navarra, Piemonte « e Falseburgh con otto compagnie della guardia. Li 4 reggimenti sono di 20 com- « pagnie l'uno. E veramente nel passaggio che feci di Ciambri a Lione hebbi fortuna « di vederne alcuni di gente scielta ben armata e ripiena di spirito... Monsù d'Alin- « curt mi disse haver ordine d' inviare ogni mese in Italia, subito che vi fosse giunto « il signor Cardinale, cinque m. fanti e duecento cavalli in circa, che S. S. Illust. « portava seco due miglioni e poco meno, etc. » — [5] Servien était né à Grenoble, en 1593; d'abord procureur général au parlement de cette ville, puis premier président au parlement de Bordeaux, secrétaire d'État, successivement chargé de missions importantes au congrès de Cherasco et en dernier lieu au congrès de Münster; il est mêlé, ainsi que son neveu Lyonne, à toute la carrière de Mazarin. — Michel

qu'il avait amenés ou qui étaient venus le rejoindre. C'étaient le maréchal de Bassompierre tout près de partir pour la Suisse, et le maréchal de La Force, pour la Savoie et le bas Montferrat; le duc Henri de Montmorency, le chevaleresque mais léger petit-fils du connétable Anne; surtout le maréchal Henri de Schomberg, le confident, l'ami, le bras droit du cardinal, aussi prudent au conseil qu'énergique sur le champ de bataille, grand serviteur de l'État, et qui voyait l'État dans Richelieu. Au-dessous d'eux venaient des maréchaux de camp tels que le marquis de La Force, fils du maréchal de ce nom, le comte de Sault, le fils aîné du maréchal de Créqui, le comte d'Alais, le commandeur de Valençay, tant d'autres encore, sans oublier l'archevêque de Bordeaux, bien plus militaire qu'ecclésiastique [1].

Mazarin eut donc un moment le spectacle de cette noble élite d'hommes d'État et de guerriers. Mais c'est sur leur chef qu'étaient fixés les yeux, l'attention, toutes les facultés du jeune diplomate. Il approchait pour la première fois de Richelieu. Il soutenait pour la première fois ce regard d'aigle qui semblait percer jusqu'au fond du cœur de ceux avec lesquels il traitait; il entendait cette parole nette et forte, de la dernière familiarité et toujours d'une distinction suprême. Il voyait cet homme vieux avant l'âge, exténué de fatigues, n'ayant qu'un souffle de vie, ne se soutenant chaque jour qu'à force d'art et de soins, sans cesse aux prises avec quelque maladie mortelle, et montrant au monde que, dans les luttes de la politique tout autant que dans celles de la guerre, un esprit héroïque est maître du corps qu'il anime, comme le dit admirablement Bossuet.

Mazarin eut avec Richelieu une longue conférence dans laquelle, excité par la grandeur des intérêts qui lui étaient confiés, et par l'envie de paraître à son avantage devant un pareil interlocuteur, il déploya tant d'esprit, et aussi tant d'agrément et une si parfaite connaissance des affaires d'Italie, que le cardinal, en sortant de cette conférence, fit, dit-on, devant toute sa cour, l'éloge de Mazarin. Mais, si frappé qu'il ait pu être des talents qu'il rencontrait dans le jeune chargé d'affaires pontifical,

Particelli d'Hemery, d'une famille italienne venue en France au XVIe siècle et établie à Lyon. Il devint ambassadeur en Piémont, et ce fut lui qui, plus tard, en qualité de surintendant des finances, rendit à Mazarin tant de services et fournit aussi tant de prétextes aux réclamations du parlement de Paris, d'où sortit la Fronde. — [1] Première dépêche du 14 février : « Di persone qualificate erano seco il duca di Memo-« ranci, li marescialli di Basompier, Sciomberg e la Forza, li conti di So et Alè, « Valansè, l'arcivescovo di Bordeos, et una gran quantità di cavalieri molto ben « posti. »

Richelieu ne se doutait pas que ce jour-là il avait devant lui son successeur.

Qu'était-ce alors, en effet, que ce futur héritier du grand cardinal, celui qui devait un jour partager ses périls et ses succès, servir d'abord, puis continuer et accomplir tous ses desseins au dedans et au dehors, abattre la dernière grande révolte de l'aristocratie féodale, émanciper la royauté, donner à la France quatre grandes provinces, et finir aussi, comme Richelieu, par accumuler sur sa tête toutes les dignités, et mêler son sang au sang des plus grands princes? C'était un jeune Italien sans naissance et sans fortune, le fils d'un homme d'affaires des Colonna, à moitié militaire, à moitié diplomate, au service du pape sans être ecclésiastique, n'ayant pas même de titre officiel bien déterminé, condamné à faire sa cour à tout le monde, et attendant son avancement et tout son avenir d'une cour indécise et de supérieurs médiocres, incapables de le comprendre. Heureusement, à Lyon, il avait affaire à un personnage qui se connaissait en hommes, et sut bien vite discerner en lui des instincts politiques du premier ordre, et un génie impatient de prendre son vol.

Mais enfin que se passa-t-il dans cette fameuse conférence que les historiens célèbrent à l'envi[1]? Les deux illustres interlocuteurs pourraient seuls nous le dire. Dans leur silence, tout se réduisait à une tradition incertaine que les divers historiens interprétaient à leur gré, tous

[1] Benedetti, p. 23 : « Fu questa la prima volta che il cardinale Richelieu co-« nobbe di presenza il Mazarini, e ne restò talmente rapito che fece quel grand'eroe « publiche esagerationi di stima delle qualità peregrine che haveva ravvisate in questo « soggetto che nel pocho tempo del suo soggiorno in Lione s'introdusse considera-« bilmente nella buona grazia del Cardinale. » Brusoni, p. 155 : « Questo primo con-« gresso di Mazarini con Risceglių fu il primo grado che fece all'acquisto della sua « grazia, poiche, dopo d'averlo tenuto per tre hore continue a stretta conferenza, « disse a grandi della corte di non havere ancora trovato huomo alcuno che nel primo « incontro svegliasse più di lui concetti del proprio valore nella sua mente ne che « favellasse con tanto vantaggio e riputatione delle cose del suo padrone, o si mos-« trasse meglio istrutto degli affari di Stato e di quelli d'Italia in particolare. » Aubery, t. I, livre 1er, p. 21 : « Aussi ne sauroit-on concevoir l'estime et l'amitié que « conserva toujours pour lui le cardinal de Richelieu, et il ne put ou plutôt il ne « voulut s'en taire à l'heure même. Au sortir de leur conférence, qui dura plus de « trois heures, il avoua aux maréchaux de Bassompierre et de Créquy et à d'autres « personnes de qualité qu'il n'avoit point rencontré jusque-là de plus beau génie, « ni personne qui fût entré plus heureusement dans les négociations et dans les « affaires. » Longuerue (*Recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de France, abrégé de la vie du cardinal Jules Mazarin*) va plus loin; il fait dire à Richelieu « qu'il venait « d'entretenir le plus grand homme d'État qu'il eût jamais vu. » Priorato garde un peu plus de mesure, t. I, p. 9 et 10.

se copiant et renchérissant les uns sur les autres, sans qu'aucun d'eux possédât et nous fournît aucune information précise. La lumière ne commence à se faire qu'au XIX[e] siècle, avec la tardive publication des Mémoires de Richelieu. Le cardinal, selon sa coutume, avait écrit sur-le-champ et envoyé de Lyon même au roi Louis XIII une relation de ce qui s'était traité entre lui et Mazarin. Cette relation n'a pas été retrouvée[1]. Il n'en reste que l'abrégé succinct que le cardinal en donne en ses Mémoires. Cet abrégé, de deux pages au plus, était, jusqu'ici, la seule pièce authentique sur laquelle on pût s'appuyer, sans la pouvoir contrôler en aucune manière. Heureusement Mazarin avait fait comme Richelieu : lui aussi, de Lyon, le 29 janvier, il s'était empressé d'écrire brièvement à son ministre, le cardinal Barberini, le résultat de la négociation dont il avait été chargé; puis, devant partir le jour même, tout occupé de jeter à la hâte sur le papier une foule de notes et sur l'entretien qu'il avait eu avec Richelieu et sur tout ce qui était arrivé à sa connaissance, il en avait remis la rédaction à un temps plus favorable[2]; et, quelques jours après, ayant toutes ces notes sous les yeux, il en composa une relation détaillée, en deux fort longues dépêches autographes, qui, grâce à Dieu, sont entre nos mains[3].

Commençons par dire que la relation de Mazarin et l'abrégé de celle de Richelieu s'accordent sur tous les points essentiels; que les deux récits se confirment l'un l'autre et attestent la parfaite exactitude et sincérité des deux grands diplomates. Mais, d'ailleurs, sur le même fond quelles différences! En quelques traits Richelieu résume l'entretien; il court au dénoûment, et, tout en reproduisant fidèlement le principal des raisons que Mazarin lui donna en faveur de la suspension d'armes, il fait surtout valoir les siennes contre tout délai, expose et défend sa politique. Mazarin, sans s'oublier lui-même, laisse Richelieu sur le premier plan et le fait

[1] Richelieu, t. V, p. 385-386 : « Le cardinal envoya la relation de tout cela à Sa « Majesté le même jour, et un ample mémoire des difficultés qui se rencontroient « en cette affaire pour avoir ses volontés là-dessus. » L'ample mémoire dont parle ici Richelieu se trouve parmi ses papiers aux Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. I, fol. 174. C'est en effet un mémoire assez long, écrit par Charpentier, avec des corrections et additions marginales de la main de Richelieu. Mais où est et qu'est devenue la relation qui l'accompagnait? — [2] Dépêche du 29 janvier, de Lyon : « Con l'occasione di questo cavaliere che sene viene costì con diligenza..... « dirò solamente a V. S. Illust. come ho negotiato con il sign. cardinale di Riche- « lieu, ma senza haver l'assenso alla sospensione; e perche adesso starò scrivendo « prontamente quanto mi ha detto et il più che ho potuto sapere, V. S. Illust. restarà, « a mio credere, avanti chi li pervenga questa, informata di tutto, risolvendo di partir « hoggi... » — [3] Première et deuxième dépêche du 14 février, de Bologne.

paraître tour à tour avec les diverses nuances de son esprit et de son caractère, aimable quand il veut l'être, aussi prudent que résolu, obligé de compter avec sa belliqueuse alliée, la république de Venise, et sachant aussi lui résister, plein de confiance et d'abandon avec ses amis, et les admettant volontiers à ses délibérations les plus secrètes comme un homme sûr de lui et qui saura bien prendre son parti, et, lorsqu'il l'a pris, n'écoutant plus rien et ne songeant qu'à l'exécution. Richelieu est net et précis, mais un peu sec; Mazarin abonde en détails qui donnent aux choses et aux hommes leur juste mesure et leur vraie physionomie. Aussi ses personnages sont vivants : on les voit, on assiste à leur conversation ou plutôt à leurs diverses conversations, car il y en a eu plusieurs dans la même journée, et, malgré la réserve et la circonspection que s'impose le jeune chargé d'affaires en écrivant à un cardinal romain médiocrement ami de Richelieu, on sent que cette compagnie-là exerce déjà sur lui un attrait qui finira par lui devenir irrésistible.

Voici les préliminaires et comme l'avant-scène de ce petit drame.

Mazarin était arrivé à Lyon le 28 janvier dans la soirée. A peine était-il descendu à une auberge, que le cardinal, averti de son arrivée, lui envoya dire qu'il désirait le voir, et le pria de se rendre chez M. d'Alincourt, de la maison de Villeroi, gouverneur de la ville et de la province. Celui-ci le reçut avec de grandes démonstrations de politesse, et voulut le conduire à une maison où il trouverait un logement convenable. Mazarin s'en étant défendu en alléguant qu'il avait un logement préparé chez un de ses compatriotes, d'Alincourt insista du moins pour l'y accompagner, et il ne le quitta qu'après avoir recommandé à son hôte d'envoyer chercher au palais du gouvernement tout ce dont il aurait besoin. Quelque temps après un messager de Richelieu vint lui dire qu'il devait être fatigué, qu'il ferait bien de se reposer, et que le lendemain matin le cardinal le recevrait [1].

Le 29 au matin Mazarin ne manqua pas de se trouver au rendez-vous qui lui avait été assigné. Il remit au cardinal la lettre du cardinal-légat qui l'accréditait auprès de lui, et alors s'ouvrit en quelque sorte la première scène de l'intéressante entrevue et commença la première conversation.

Mazarin exposa le plus brièvement qu'il put l'affaire qui l'amenait, et s'appliqua à la représenter comme la chose la plus simple et à laquelle le cardinal ne pouvait pas se refuser.

Une suspension d'armes était nécessaire pour que les trois plénipo-

[1] Première dépêche du 14 février.

tentiaires pussent s'assembler et former le congrès que le cardinal-légat comptait bien venir honorer de sa présence. M. le maréchal de Créqui était convaincu de la nécessité de cette suspension d'armes, mais il avait cru devoir y mettre quelques conditions; on les avait fait agréer aux deux autres plénipotentiaires, et, si le maréchal n'avait pas signé à Turin l'armistice convenu, c'est par le profond respect qu'il portait à celui auquel, comme à son supérieur, il déférait la décision de toutes choses. Voilà pourquoi Mazarin venait supplier le cardinal de ne pas différer davantage une mesure qui devait infailliblement conduire à la paix. L'Empereur y était si bien disposé, qu'il venait d'écrire au Saint-Père une lettre où il s'engageait à favoriser l'accommodement des parties intéressées, et, au fond, il n'y avait plus qu'à s'entendre sur les prétentions du duc de Guastalla. L'Impératrice adressait tous les jours au comte de Collalto les plus vives instances de ne pas s'opposer à la paix. Collalto ne voulait ni mécontenter l'Empereur ni s'attirer l'inimitié de l'Impératrice, et il a dit plusieurs fois à lui Mazarin qu'après avoir poussé son maître à envoyer une armée en Italie pour y soutenir son autorité, voyant qu'elle n'est plus contestée et que l'honneur de l'Empire est en sûreté, il est lui-même d'avis qu'on peut donner les mains à un juste arrangement de l'affaire de Mantoue. Il y avait bien là de quoi pouvoir prendre assurance dans les intentions de Collalto. Mazarin en donna une autre preuve bien forte, le désir exprimé par le général autrichien de voir un ambassadeur vénitien dans le congrès qui allait s'ouvrir. Quant au plénipotentiaire espagnol, le marquis Spinola, Mazarin en répondit comme d'un partisan déclaré de la paix, et prêt à toutes les mesures qui pourraient la faciliter. Sans doute les Espagnols étaient entrés dans le Montferrat et ils étaient autour de Casal, mais ils n'occupaient qu'un certain nombre de lieux, et peut-être aujourd'hui consentiraient-ils à en occuper encore moins, les affaires de l'Espagne n'allant pas assez bien dans le monde pour la rendre très-exigeante. Après avoir obtenu avec tant de peine des couronnes de France, d'Autriche et d'Espagne, qu'elles nommeraient trois plénipotentiaires pour traiter d'une paix solide en Italie, le pape conjurait la France de ne pas être un obstacle à ce que ces plénipotentiaires se réunissent pour arriver enfin à cette paix si désirée. Mazarin ne pouvait pas croire qu'ayant trouvé des dispositions si favorables dans un militaire tel que le maréchal de Créqui, ce serait du cardinal que viendraient les difficultés, et il le croyait d'autant moins, que la réunion demandée ne pouvait que tourner à l'honneur et à l'avantage de la France. En effet, ou la réunion aboutirait à une paix raisonnable, et la France aurait ce qu'elle souhaite; ou bien la paix

ne se ferait pas malgré sa bonne volonté et sa bonne conduite, et alors la France serait d'autant mieux justifiée d'avoir recours à son épée, qu'avec des armées formidables et des préparatifs de guerre tels qu'on n'en avait pas encore vu [1] elle avait condescendu aux négociations qui avaient paru convenables. La chrétienté tout entière l'approuverait de faire la guerre, et prendrait en haine ceux qui l'auraient rendue nécessaire. Très-vraisemblablement aussi les ennemis de la France ne tarderaient pas à se diviser, et l'Empire pourrait fort bien se séparer de l'Espagne, s'il reconnaissait qu'elle n'avait demandé un congrès que pour tout entraver, tandis que l'Empereur voulait sincèrement la paix. Ainsi la France n'avait qu'à gagner aux négociations préparées et à la suspension d'armes qui en était l'indispensable condition.

Richelieu laissa parler Mazarin sans l'interrompre, se bornant à le bien regarder et à le bien écouter; ensuite, au lieu de discuter les diverses parties de cet habile discours, comme d'ordinaire il se plaisait à le faire didactiquement et même un peu pédantesquement, à la façon des théologiens, aussi opiniâtre dans ses résolutions une fois prises que circonspect et lent à les prendre, il répondit à Mazarin que le roi de France désirait extrêmement la paix, mais qu'il la voulait prompte et sûre, et qu'il n'était pas du tout disposé à s'en laisser imposer par la stratégie accoutumée de la diplomatie espagnole, dont la constante habitude est de traîner les choses en longueur pour profiter des occasions avantageuses qui peuvent se présenter. L'Espagne ne se tient pas pour engagée par les paroles qu'elle donne, et elle sait toujours interpréter le texte à sa guise [2], comme on l'a vu dans les traités de Suse, qu'elle a fort bien acceptés se sentant faible, et qu'elle a éludés dès qu'elle s'est crue forte; aussi ne la croirait-on pas, alors même qu'elle dirait la pure vérité. Le roi désire la paix, mais il ne la juge pas possible en ce moment, parce qu'il ne voit pas les Espagnols disposés à la faire sur-le-champ et à donner d'autres sûretés que leur parole. C'est lui-même qui a conseillé au roi d'en finir avec l'affaire d'Italie; mais un si grand roi ne pouvant pas quitter chaque année son royaume pour venir traiter avec un gouverneur de Milan, il a paru suffisant qu'il donnât ses armées à conduire à celui de ses ministres qui a la principale part en sa confiance et que les grands du royaume ne feraient pas difficulté de suivre. Sa Majesté s'est donc décidée à l'envoyer en Italie, lui faisant faire là un métier

[1] Première dépêche du 14 février : « Con eserciti formidabili et apparecchi mai « più visti. » Exagération adressée à l'amour-propre de la France et de Richelieu. — [2] *Ibid.* « Havendo sempre l'esplicatione del testo a lor modo. »

fort éloigné de celui d'un prêtre [1]. Mais, malgré tous les pouvoirs dont le roi a daigné le revêtir, il n'a pas celui d'accorder une suspension d'armes; et l'eût-il, il n'en ferait point usage ici, ne voyant dans cette suspension qu'un nouvel artifice des Espagnols pour gagner du temps et se mieux préparer à la guerre. Si l'Espagne avait eu l'intention d'arranger les affaires d'Italie, ni le temps ni les moyens ne lui ont manqué, le roi Très-Chrétien s'étant montré prêt à accepter toutes les propositions sérieuses qui lui seraient faites. On se doit bien persuader que cette seconde expédition en Italie n'est point une menace vaine; on a beau répandre le bruit qu'il ne passera pas Lyon, il va, aujourd'hui même, continuer sa route avec toute la diligence possible. Il marche au secours du duc de Mantoue qu'on opprime, et se rend à Casal; il lui faudra bien vingt-cinq ou trente jours pour y arriver. Si, pendant ce temps, on veut loyalement ce qu'on sait bien que le roi souhaite, et ce qu'il est déjà venu faire l'an passé, lui cardinal sera charmé de retourner en France; car son vœu, son intérêt le plus cher est d'être auprès du roi; mais, avant de quitter l'Italie, non-seulement il veut voir le duc de Mantoue obtenir l'investiture qu'il sollicite si justement, et les armées impériales sortir des Grisons, mais il lui faut de solides garanties qu'à l'avenir ni l'Empereur ni le roi Catholique ne tourmenteront sous aucun prétexte le duc de Mantoue. Il est absolument nécessaire d'établir si bien la tranquillité de l'Italie, que le roi de France ne soit pas obligé chaque année de passer les monts, sur un caprice des Espagnols. Telle est sa résolution bien arrêtée, et, quand Mazarin lui parlerait vingt années, il ne l'ébranlerait pas [2].

Là-dessus, sans répondre à tout ce que lui avait dit Mazarin, et sans lui donner le temps de répliquer à ce qu'il venait de lui dire, Richelieu se leva, prit par la main son jeune interlocuteur, et l'emmena déjeuner avec lui, en lui disant qu'il pourrait lui faire ensuite tous les discours qu'il voudrait, mais que, pour la suspension d'armes, il était superflu d'en parler.

[1] Première dépêche du 14 février : « Facendoli far professione lontana da quella « di prete. » — [2] *Ibid.* « Che se io l'havessi trattato 20 anni, non sarebbe riceduto « mai da quello mi diceva. » Tout ce passage est le développement de celui-ci de Richelieu, t. V, p. 385-386 : « Le sieur Mazarin étoit venu à Lyon de la part de Sa « Sainteté pour faire instance extraordinaire vers le cardinal d'accorder une suspen- « sion d'armes, représentant que c'étoit le moien de venir à une bonne paix. Le « cardinal lui répondit qu'il ne pouvoit approuver ladite suspension, parce qu'il en « avoit défence de Sa Majesté, et quand il en auroit le pouvoir, il ne l'estimoit pas « raisonnable, ni propre aux fins qu'elle étoit demandée. »

A ces manières ouvertes et décidées, qui lui rappelaient, avec tout autrement de simplicité, de grandeur et de force, celles du maréchal de Créqui, à cette politique, non certes pas sans prudence, mais sans artifices, qui, n'ayant que de bons desseins, marche à leur accomplissement sans masque et sans détour, Mazarin put se confirmer dans ce qu'il savait déjà du caractère français et de celui de Richelieu. Il vit bien qu'il ne vaincrait pas aisément un refus fondé sur de tels motifs; mais lui aussi il avait un bon, un grand dessein, la paix de l'Italie, et, la conscience de l'excellence de ses intentions lui donnant du courage, il n'hésita pas à revenir à la charge, et il finit par gagner quelque chose sur l'inflexibilité du cardinal, dans la seconde partie de cette curieuse conférence, ainsi que nous allons le voir.

Après le déjeuner, ils étaient rentrés dans le cabinet de Richelieu. Là, Mazarin, reprenant la parole, dit au cardinal que les trois choses qu'il venait de réclamer, l'investiture pour le duc de Mantoue, la sortie des Impériaux des Grisons, et de suffisantes garanties pour l'avenir, étaient aussi justes en elles-mêmes que nécessaires à l'établissement d'une paix durable, et qu'il ne doutait point que la France ne les obtînt de l'assemblée des plénipotentiaires, si cette assemblée se pouvait réunir au moyen d'une trêve quelconque, non pas déclarée, si on y voyait de l'inconvénient, mais tacite. Il ne demandait pas que le cardinal suspendît sa marche d'une heure; il demandait seulement que, pendant le mois reconnu nécessaire pour aller jusqu'à Casal, on se donnât parole de laisser les choses en l'état où elles étaient dans le Mantouan et le Montferrat, afin que le cardinal-légat pût se rendre au lieu où se tiendrait l'assemblée, et que Spinola et Collalto pussent s'y rendre aussi de leur côté, ce qui leur était impossible sans une trêve, la crainte que leurs troupes ne fussent d'un moment à l'autre attaquées ne leur permettant pas de s'en éloigner. Pendant tout ce mois, l'armée française n'avait autre chose à faire qu'à marcher; et en quoi en serait-elle empêchée par la trêve et parce que les plénipotentiaires s'assembleraient? Le cardinal peut donc sans danger accorder la trêve demandée pour le temps qu'il mettra à passer en Italie; et, si, en approchant du Montferrat, il trouve la paix fort avancée, il verra s'il lui convient de s'arrêter alors pour l'achever. Mazarin le supplia de considérer que le pape envoyant un prince de l'Église, son propre neveu, avec le titre de cardinal-légat, s'interposer entre des armées catholiques déjà placées en face l'une de l'autre et prêtes à en venir aux mains sous la conduite de capitaines passionnés pour la gloire militaire, il était bien difficile de refuser à un tel personnage les moyens d'accomplir sa sainte mission, et de manquer à ce

point au Saint-Père. Autant les Français auraient gagné dans l'opinion du monde en se montrant animés du désir de la paix et favorables à tout ce qui pouvait l'amener, autant ils se feraient tort en laissant paraître des sentiments contraires, et les Espagnols et les Impériaux intéresseraient l'Europe à leur cause, s'ils parvenaient à établir qu'ils ne font la guerre que par nécessité, après avoir tout fait pour l'éviter, et avoir offert de remettre les Grisons en leur ancien état et de donner l'investiture au duc de Mantoue, sans demander autre chose, par pur motif d'honneur, qu'un dédommagement pour le duc de Guastalla.

Mazarin allait encore faire valoir d'autres raisons qui lui paraissaient très-fortes, quand le cardinal lui dit avec impatience qu'il battait l'eau [1] en renouvelant ses instances pour une suspension d'armes à laquelle il lui avait déjà déclaré qu'il ne pouvait consentir. Si les Impériaux et les Espagnols désirent tant la paix, pourquoi ne la font-ils pas sur-le-champ avec lui, qui a pour cela les pouvoirs suffisants? Pendant le mois qui va suivre, l'armée française pourra, dit-on, continuer à marcher : non, car elle se débandera dès qu'elle verra qu'il y a suspension d'armes; il ne sera pas possible de retenir sous le drapeau des gentilshommes attirés par l'appât de la guerre, et qui, se sentant désormais inutiles, s'en retourneront chez eux; surtout il ne faut pas espérer faire passer les monts aux renforts de cavalerie dont il a besoin et qu'il attend. Une pareille mesure serait fatale à l'armée. Le cardinal pria donc Mazarin de ne plus lui parler de suspension d'armes. On lui faisait une peine véritable de lui demander au nom du Saint-Père, pour lequel il professait un si grand dévouement, une chose qu'il lui était même interdit d'entendre, parce que le roi le lui défendait, parce qu'il la croyait mauvaise à l'Italie, et parce que les alliés de la France, et il nomma ici les Vénitiens, la considéraient comme inconciliable avec leurs intérêts. Il dit à Mazarin de bien retenir cette déclaration : La France est prête à faire la paix, pourvu qu'elle soit prompte et sûre, et elle ne la jugera telle que lorsque le duc de Mantoue aura reçu son investiture, lorsque les Impériaux auront quitté les Grisons, lorsque les Espagnols auront réduit leur armée du Milanais à son état ordinaire, lorsque enfin ils auront donné une autre garantie que leur parole, qu'à l'avenir, ni eux ni les Autrichiens n'entreprendront rien contre le duc de Mantoue; or une telle garantie ne se peut trouver que dans une ligue des princes d'Italie contre quiconque essayerait de chercher querelle au duc.

[1] Première dépêche du 14 février : « Tornò a dirmi che pestavo l'aqua, come si « suol dire. » On sent sous cet italien le ton et le langage de Richelieu.



A ce mot d'une ligue des princes d'Italie, Mazarin s'empressa de dire que cette ligue serait fort bien accueillie des plénipotentiaires, car on lui en avait déjà touché quelque chose; seulement on voudra peut-être lui donner plus d'étendue, et, au lieu de la restreindre au duché de Mantoue, y comprendre tous les États italiens. Sur quoi le cardinal, l'interrompant, s'écria que jamais la France ne consentirait à une ligue de ce genre, qu'elle n'entendait nullement couvrir les conquêtes que l'Espagne avait faites dans la Péninsule[1], et enchaîner ainsi l'avenir de l'Italie et le sien propre. Et, en parlant de cette sorte, la France ne pouvait être soupçonnée de l'arrière-pensée de vouloir faire à son tour des conquêtes en Italie, car on venait de la voir, à la tête d'une armée puissante et victorieuse, s'arrêter à Suse, dans un moment où elle aurait rencontré fort peu d'obstacles dans le Milanais, et se retirer après s'être contentée d'avoir sauvé cette fois au moins son allié le duc de Mantoue.

Pour aller au-devant de toutes les difficultés, comme aussi pour s'acquitter de la commission qui lui avait été donnée, Mazarin crut devoir appeler l'attention de Richelieu sur un point dont Collalto l'avait entretenu plusieurs fois. Les Impériaux sortiraient certainement des Grisons dès que l'affaire de Mantoue serait arrangée; mais Collalto pensait que le mieux serait de n'en pas faire mention dans le traité, parce qu'alors on devrait stipuler aussi la sortie des Français de Suse; car, si le roi de France déclare qu'il ne peut abandonner les Grisons comme étant ses alliés, l'Empereur peut répondre qu'ils sont aussi les siens et bien plus anciens, et qu'il a même le droit de s'occuper de Suse, cette ville étant un fief de l'Empire qui appartient et doit être restitué au duc de Savoie. Le cardinal répliqua que cette dernière prétention était d'une telle conséquence, qu'elle avait grand besoin d'être examinée, et que ce serait là une affaire bien plus grosse encore que celle de Mantoue; qu'il estimait parfaitement juste de remettre Suse entre les mains du duc de Savoie, et qu'il le ferait en vertu du traité conclu avec le duc, mais sans reconnaître nul autre droit, et se croire obligé d'en rendre compte aux Espagnols ni aux Impériaux.

Voyant donc qu'il était impossible de revenir sur la demande d'une suspension d'armes sans blesser le cardinal et sans rompre la conférence, Mazarin eut recours à cette fertilité d'expédients qui le rendit

[1] Première dépêche du 14 février : « Mentre in virtù di detta lega i Francesi « tacitamente rinunciarebbero per sempre le ragioni che hanno nelli Stati posseduti « hoggi in Italia dal Re Catholico. »

plus tard si célèbre : il s'avisa d'un biais qui menait presque au même but par un détour. Il supplia Richelieu d'autoriser au moins le maréchal de Créqui à se porter dans le Montferrat, où se trouveraient Spinola et Collalto, pour examiner ensemble, au moyen d'une trêve de quelques jours, les propositions de paix qui seraient faites. Le cardinal sentit qu'il lui était bien difficile de rejeter cette suprême prière sans avoir l'air de ne vouloir entendre à aucun accommodement et sans prendre une immense responsabilité devant le Saint-Père, dont le suffrage lui était si précieux et dans les affaires d'Italie et dans les vastes et périlleuses entreprises qu'il méditait et enfantait en silence. Mais il fit voir qu'il était toujours Richelieu, en tâchant de tirer avantage de la concession même à laquelle il ne se pouvait refuser : il demanda donc au jeune chargé d'affaires pontifical si, au cas qu'il consentît à cette démarche du maréchal de Créqui et qu'elle n'amenât point le résultat désiré, Urbain VIII se déclarerait ouvertement pour la France. Mazarin comprit le cardinal, et s'inclina en disant qu'il n'avait pas pouvoir d'engager son gouvernement sur une chose de cette importance, que l'intention du pape était de rester le père commun de tous les princes chrétiens, pour être auprès d'eux le médiateur écouté de l'union et de la paix, noble rôle auquel il renoncerait en prenant parti pour l'un ou pour l'autre; mais il eut l'art de faire entendre que le Saint-Père pousserait l'affection jusqu'à la reconnaissance envers celui qui se montrerait favorable à la tranquillité du monde chrétien.

La conclusion fut qu'il ne serait plus question d'une suspension d'armes; et, quant à la nouvelle proposition, Richelieu dit à Mazarin qu'il y réfléchirait, et qu'il lui ferait réponse après en avoir délibéré avec l'ambassadeur de Venise.

Ainsi se termina ce second entretien[1], où en vérité on ne sait qu'admirer le plus, ou la capacité précoce du jeune diplomate, son adresse, sa dextérité, la fécondité de ses ressources, le talent de l'insinuation et de la persuasion; ou bien l'aplomb magistral de Richelieu, qui ne

[1] En voici le résumé dans Richelieu, t. V, p. 386 : « Mazarin inférant de là (voyez « le commencement du passage, p. 339, note 2) que les François ne vouloient point « de paix, le cardinal lui répondit qu'au contraire ils ne s'en éloigneroient point en « aucune façon, pourvu qu'elle fût prompte et assurée, et par conséquent sans « suspension. Mazarin représentant sur ce sujet qu'il étoit impossible de faire la « paix, si on n'en parloit auparavant, et que, pour cet effet, au moins seroit-il du « tout nécessaire que le maréchal de Créqui s'avançât jusques à Casal pour voir, « sans suspension, en six jours, ce qui se pourroit faire, le cardinal demanda le « temps de communiquer cette proposition à l'ambassadeur de Venise, etc. »



s'écarte jamais de son but, reste ferme et constant dans ses desseins, en prêtant toujours l'oreille aux conseils de la raison et de la prudence.

La conférence levée, avant de la reprendre et d'avoir avec Mazarin une troisième et dernière conversation, le cardinal assembla ceux de ses amis qui étaient sous sa main, et leur soumit la nouvelle proposition. On tomba d'accord qu'on pouvait l'accepter et faire dire en secret au duc de Mantoue et au commandant des troupes autrichiennes dans le Mantouan de rester dans leurs positions respectives pendant quelques jours, pour que Collalto pût s'avancer vers Casal, en même temps qu'on écrirait au maréchal de Créqui de s'y rendre sous quelque prétexte. Cette résolution prise, un des membres de ce petit conseil, Servien, à la fois magistrat, administrateur et diplomate, qui agréait fort au cardinal par la netteté et la fermeté de ses avis, alla de sa part trouver Soranzo, l'ambassadeur de Venise, et l'instruire de ce qui venait d'être convenu. Mais Soranzo avait des instructions de son gouvernement tout à fait semblables à celles de ses deux collègues de Turin et de Mantoue, et qui consistaient à pousser la France à la guerre par tous les moyens, et à exciter le cardinal à franchir les Alpes le plus tôt possible. Aussi tous les jours que Richelieu restait à Lyon étaient à Soranzo des jours de supplice[1]. Il reçut donc assez mal Servien; il prétendit que tous les discours de Mazarin étaient des artifices des Espagnols inventés pour endormir Richelieu; il écrivit même un billet au cardinal, où il lui répétait à peu près les mêmes choses, en ajoutant que la seule apparence d'incliner à la paix pouvait tout perdre; que, si le duc de Savoie s'en doutait, il se garderait bien de se déclarer, et conserverait sa neutralité équivoque; que le zèle même de la république en serait très-refroidi. Ce billet de Soranzo piqua Richelieu; il le fit appeler, et, en présence du maréchal de Schomberg, pour lequel il n'avait point de secrets[2], il lui dit qu'il ne pouvait comprendre quel mal pourrait faire une course de Créqui à Casal, pendant que lui-même, avec l'armée, continuerait de s'avancer sans admettre ni délai ni suspension d'armes; et il ne se gêna pas pour faire cette remarque que Messieurs de Venise, qui mettaient tant d'énergie à repousser toute proposition de paix, en devraient bien montrer autant contre les Autrichiens[3].

[1] Deuxième dépêche du 14 février : « Bassompier mi assicurò che li 8 giorni che « il signor Cardinale s' era trattenuto in Lione l'ambasciatore haveva viste le pene « della morte. » — [2] *Ibid.* « Il marescial di Sciombergh è a parte di tutti i negotii « del sign. Cardinale. » — [3] *Ibid.* « Lor Signori, che sono così duri in voler ammettere i trattati di pace, dovevano essere ancora i primi ad attacar li Austriaci. »

On s'occupa ensuite de concerter et de bien arrêter la réponse qu'attendait Mazarin. On le manda, on l'introduisit de nouveau dans le cabinet du cardinal, qui, lui adressant la parole devant Schomberg et Soranzo, lui annonça que sa proposition était agréée, qu'on écrirait à Créqui pour l'autoriser à se rendre à Casal, où l'appelaient aussi d'autres affaires, qu'il entendrait les projets de paix qui lui seraient apportés, et qu'il avait l'ordre d'accueillir celui de ces projets qui lui paraîtrait conforme aux intentions du roi; que, d'ailleurs, pendant ce temps-là, lui-même arriverait à Suse, et mettrait la dernière main aux négociations commencées[1]. Il rappela ce que voulait la France avec tant de netteté et de précision, que Mazarin n'eut pas de peine, à la sortie de la conférence, à mettre par écrit les paroles du cardinal et de leur donner la forme d'articles. Cependant l'ambassadeur vénitien, se mettant de la partie, en revint à ses propos ordinaires, que toutes ces démonstrations pacifiques des Impériaux et des Espagnols n'étaient que des artifices, et prouvaient seulement qu'ils avaient peur de la guerre. A l'entendre, Spinola n'avait pas plus de dix mille hommes, l'armée autrichienne était fondue, et son général, après avoir bien pillé et volé, ne demandait qu'à s'en revenir en Allemagne jouir de ses richesses. Il ne parlait qu'avec mépris des Autrichiens, et, dans son ardeur martiale, il les dispersait et les mettait à néant. L'ancien capitaine d'infanterie crut devoir relever un peu vivement ces bravades. Le cardinal lui frappait de temps en temps le pied en lui disant, « Jeune homme, un peu « de patience; » et, se penchant vers le maréchal de Schomberg, il lui disait à l'oreille : « Il a raison. » Puis, s'adressant à Soranzo, il répondit à toutes ses déclamations que le service de la France et de ses alliés n'exigeait pas du tout qu'on ménageât si peu l'honneur et la réputation de l'Autriche et de l'Espagne. Sur cela, il rompit la conférence, et, le jour même, il s'achemina du côté de Grenoble avec tout son état-major, faisant état d'être à Suse le 14 février, et le 5 mars à Casal. Mazarin l'accompagna jusqu'à sa voiture. Le cardinal l'embrassa, comme il fai-

[1] Voici l'équivalent et l'abrégé de tout cela dans Richelieu, t. V, p. 386 : « Le « Cardinal demanda le temps de communiquer cette proposition à l'ambassadeur de « Venise, et, l'ayant fait, répondit que, s'il ne tenoit qu'au voyage dudit sieur de « Créqui qu'on ne fît une bonne, prompte et assurée paix, il ne le refuseroit point, « et que, partant, si le cardinal-légat faisoit savoir au maréchal de Créqui qu'il « désiroit qu'il y fît un voyage, il lui écriroit à cette fin, pourvu que ce fût sans « suspension, et sans que cela dût retarder un moment l'avancement des armes du « roi ni ôter la liberté aux uns et aux autres d'agir hostilement comme bon leur « sembleroit. »

sait ceux dont il était content et dont il voulait se faire aimer, et il lui adressa ces derniers mots : « Ayez soin de bien dire au Saint-Père quel « dévouement professe pour lui la France, et que je suis prêt à faire ou « la paix ou la guerre, comme il plaira à Sa Sainteté[1]. »

Évidemment Richelieu, qui chercha toujours à se faire partout des créatures, et qui dut deviner bien vite le mérite de Mazarin, avait mis du soin et une sorte de coquetterie à ce que le jeune chargé d'affaires pontifical fût satisfait de lui. Il y réussit; lui-même le remarque en ses Mémoires[2]. De son côté Mazarin, en rendant compte de sa mission à son ministre, sans vouloir lui faire un portrait de Richelieu, que le cardinal François Barberini connaissait depuis longtemps, ne put pas s'empêcher de relever sa politesse, « cette parfaite bonne grâce qui, « jointe à tant de prudence et à un génie si élevé, lui gagne le cœur de « tous ceux avec lesquels il traite, comme aussi cette merveilleuse con« fiance en son éloquence, qui lui persuade qu'il vous oblige alors même « qu'il vous fait du mal; de telle sorte qu'en vous refusant il a l'air de « vous être plus agréable que d'autres en accordant[3]. » Éloge inaccoutumé, très-vrai à quelques égards, fondé ici sur un exemple particulier,

[1] Deuxième dépêche du 14 février : « Rispondendo con qualche senso all' am« basciatore di Venetia che parlava annihilando li Austriaci, il Cardinale mi toccò « piu volte i piedi, dicendomi che havessi patienza, et a Sciombergh intesi quando « li disse che havevo ragione........ mi licentiai doppo dal signor Cardinale, « ed accompagnatolo alla carrozza, m'abbraciò e mi disse : ricordatevi di represen« tar bene a S. Santità la divotione che li professa la Francia et i miei sensi tanto « volti alla pace quanto alla guerra, nel modo che la S. Santità vorrà. » — Il est impossible que Soranzo n'ait pas envoyé à son gouvernement une dépêche sur son séjour à Lyon avec Richelieu et sur l'importante conférence à laquelle il avait pris part. Cette dépêche doit se trouver aux archives de Venise, et elle nous eût été un nouveau moyen de contrôle et d'information que nous aurions bien voulu joindre aux deux récits de Richelieu et de Mazarin. Mais on ne peut pas tout faire, et nous nous bornons à soumettre nos regrets et un reste d'espérance à M. A. Baschet, qui a pris possession, en quelque sorte, des précieuses archives, et nous a été plus d'une fois si secourable. — [2] Richelieu, t. V, p. 386 : « Mazarin sembloit bien intentionné à « la paix, pour laquelle il assuroit que Colalte et le marquis Spinola avoient, de l'Em« pereur et du roi d'Espagne, toute sorte de puissance. Il partit de Lyon le 29 jan« vier, *fort satisfait des serviteurs du roi* (entendez par là Richelieu), témoignant « connoître que les intentions de S. Majesté étoient du tout justes et avantageuses « au bien de la chrétienté. » — [3] Deuxième dépêche du 14 février : « Della natura « di questo signore non dirò altro, mentre dà chi l' havrà trattato molti anni sarà « stata onninamente palesata a V. S. Ill. laquale ha potuto scoprire la verità, ma « dirò solamente che quelle maggiori finezze, che si possono usare da un prudente « et elevato ingegno per cattivare l' animo di uno, sono possedute et accortamente « impiegate da questo signore, il quale voglio credere che presupponghi e fidi tanto

et qui prouve au moins à quel point Mazarin était déjà sous le charme de l'esprit, de la parole et des manières de Richelieu[1].

Telle fut, non plus d'après une tradition incertaine et des exagérations d'historiens complaisants et mal informés, mais sur le témoignage authentique des deux interlocuteurs eux-mêmes, la première entrevue de ces deux grands politiques, qui se plurent l'un à l'autre du premier moment qu'ils se virent, qui devaient être un jour si intimement unis, et qui le seront à jamais, presque au même rang, malgré leurs profondes différences, dans l'admiration et la reconnaissance de la patrie.

V. COUSIN.

« nel suo talento che si persuada favorire et obligarsi ancor quelli a chi fa del male : « in summa vi sarà chi concedendo disgusta più che egli negando. » — [1] Reste une petite question, du genre purement curieux, mais qu'on se fait naturellement : en quelle langue, en français ou en italien, eut lieu la conférence que nous venons de raconter ? Assurément Richelieu savait fort bien l'italien, comme l'espagnol. Il était allé à Rome dans sa jeunesse pour son évêché de Luçon. Depuis plus de douze ans, il vivait à la cour de Marie de Médicis, autour de laquelle s'était formée une sorte d'atmosphère italienne. Dans la haute société, surtout chez la marquise de Rambouillet, qui était Romaine, les beaux esprits et les femmes elles-mêmes lisaient le Tasse, le Guarini, et jusqu'à Marini, alors plus à la mode peut-être à Paris qu'au delà des monts. Richelieu devait donc entendre parfaitement l'italien; mais le parlait-il avec assez de facilité et de sûreté pour s'en servir en des entretiens diplomatiques, où le juste emploi des mots a tant d'importance ? Nous en doutons. Mais, pour Mazarin, nous n'hésitons point à affirmer qu'il était tout à fait incapable de soutenir en français une conversation réglée avec Richelieu, et la preuve, à nos yeux péremptoire, c'est que, s'il l'eût pu et s'il l'eût fait, il l'aurait dit et n'aurait pas manqué de s'en prévaloir auprès du cardinal Barberini. Quoiqu'il ait fini par parler et par écrire le français à merveille, longtemps il ne fit guère que parler un jargon moitié français, moitié italien, à peine suffisant pour la vie ordinaire; et nous ne connaissons pas un seul billet français de Mazarin, non pas seulement avant son séjour à Paris comme nonce extraordinaire en 1635, mais même avant son entrée au service de France en 1639. Nous sommes donc bien tenté de croire que, le 29 janvier 1630, à Lyon, Richelieu et Mazarin s'entretinrent en parlant chacun sa langue; nous sommes même persuadé que l'ambassadeur de Venise et le nonce apostolique conféraient aussi en italien avec Richelieu, et que c'était là l'usage de la diplomatie du temps, sauf des exceptions extrêmement rares et toutes personnelles.

TYCHO BRAHÉ ET SES TRAVAUX.

Après avoir lu les vagues et incertaines théories de Descartes sur le système du monde, Pascal écrivait avec découragement : « Il faut dire « en gros, cela se fait par figure et mouvement; mais de dire quels et « composer la machine, cela est ridicule. »

Lorsque l'illustre penseur traçait ces lignes, effacées il est vrai aussitôt qu'écrites, il n'estimait plus que « toute la philosophie valût une « heure de peine. » La curiosité était éteinte dans son esprit malade, il pouvait médire de la science et la condamner; mais l'auteur du Traité sur le vide savait mieux que personne cependant qu'il est impossible de lui faire ainsi sa part; les détails les plus minutieux et les plus humbles en apparence peuvent seuls servir de pierre de touche aux théories et montrer, même en gros, comment les choses se passent; c'est en les négligeant, que l'on s'enfonce, comme le craint Pascal, avec une confiance qu'eux seuls peuvent faire disparaître, dans la contemplation de systèmes inexacts ou de conceptions ridicules.

A côté, quoiqu'un peu au-dessous des grands hommes qui ont peu à peu constitué la vraie théorie des mouvements célestes, il est donc juste de placer ceux qui, pénétrés d'avance de la nécessité d'observations précises et nombreuses, ont laborieusement et ingénieusement préparé les matériaux de l'édifice. Leur rôle est aussi indispensable, et leur génie, quoique moins éclatant, est peut-être tout aussi rare. Par la date, comme par le nombre, l'exactitude et l'importance historique de ses travaux, le premier des grands observateurs modernes qui ont accompli cette tâche plus utile qu'illustre, est le Danois Tycho Brahé.

Tycho Brahé naquit à Knudstorp, en Danemark, le 15 octobre 1546. Il était le second de dix enfants que sa riche et noble famille éleva sans peine et plaça successivement dans de hautes positions. Dès la naissance de Tycho, son oncle Georges Brahé, qui était resté sans enfants, demanda à se charger complétement de lui, mais le père et la mère n'y consentirent que plusieurs années après, lorsque la naissance d'un second fils les rendit certains de garder auprès d'eux un représentant du nom de Brahé, pour l'élever suivant leurs vues. Ils regardaient la carrière des armes comme la seule digne d'un gentilhomme, et l'étude des lettres comme complétement superflue.

Telles n'étaient pas heureusement les idées de Georges Brahé. Après avoir soigneusement instruit l'enfant jusqu'à l'âge de douze ans, il l'en-

voya à Copenhague pour y faire ses classes de rhétorique et de philosophie. Des vers latins élégants et faciles, fréquemment mêlés dans la suite à ses productions scientifiques, témoignent du succès de cette première éducation et font honneur à l'université de Copenhague.

Non-seulement Tycho devint savant et lettré en dépit de ses parents, qui trouvaient plus noble de ne rien savoir, mais Sophie Brahé, la plus jeune de ses sœurs, animée du même esprit et surmontant sans doute des obstacles beaucoup plus grands, cultiva aussi les plus nobles études : elle devint, jeune encore, habile en astronomie, et composa, comme son frère, un grand nombre de vers latins. On a conservé d'elle une pièce de six cents vers adressée à son époux absent, auquel elle demande avec beaucoup de grâce, non une réponse, mais un prompt retour : Urania, dit-elle, c'est le nom qu'elle choisit par allusion à ses études,

Nil sibi rescribi, te sed adesse cupit.

Pendant son séjour à Copenhague, Tycho observa une éclipse de soleil annoncée longtemps à l'avance par les astronomes. L'accomplissement précis de leurs prédictions produisit sur le jeune écolier, alors âgé de treize ans, une forte et durable impression : un secret instinct le poussa à se procurer les éphémérides qui donnaient jour par jour la situation des astres; et, tournant chaque nuit ses regards vers le ciel, il vérifiait grossièrement leur exactitude avec une muette mais insatiable admiration.

Il acquit ainsi rapidement, quoique avec bien du travail, les premières notions d'astronomie.

Lorsque Tycho eut atteint l'âge de seize ans, son oncle, qui le destinait à l'étude du droit, l'envoya à Leipsick pour y compléter son éducation sous la direction d'un précepteur. Poussé cependant par une curiosité de plus en plus savante, il continua à étudier le ciel en consacrant la plus grande partie de ses épargnes à l'achat de livres d'astronomie.

En 1565, âgé alors de dix-neuf ans, il observa la conjonction, c'est-à-dire la rencontre, dans le ciel, des planètes Saturne et Jupiter. Les tables étaient de plusieurs jours en erreur sur la date du phénomène, auquel les idées superstitieuses du temps accordaient une grande et mystérieuse influence. Cela n'était pas tolérable, et Tycho se promit de construire des tables nouvelles plus étendues et plus exactes. Glorieusement fidèle à cette résolution, il fit de sa réalisation la préoccupation constante et l'œuvre laborieuse de toute sa vie.

Son assiduité aux observations ne l'éloignait pas des plaisirs de son

âge; Tycho jeune et riche était recherché dans les fêtes, auxquelles il aimait à prendre part. L'une d'elles, dans la petite ville de Rostoch, eut pour lui de fâcheuses conséquences. Il engagea avec un gentilhomme danois une discussion dans laquelle un des deux adversaires, vraisemblablement Tycho, montra beaucoup de dédain pour les connaissances mathématiques de l'autre; l'amour-propre fut assez vivement froissé pour amener un duel immédiat. A sept heures du soir, au mois de novembre, ils sortirent dans un jardin, et, sans prendre le temps de faire apporter des flambeaux, ils se battirent au sabre. Tycho eut le nez coupé. Il le remplaça par un nez d'argent, fabriqué, dit-on, avec assez d'art pour que la difformité fût peu choquante. Cependant cet accident, en diminuant pour lui les attraits du monde, augmenta son ardeur pour les études astronomiques, et lui donna le loisir de s'y appliquer tout entier.

Après plusieurs années de voyages en Italie, en Suisse, en Allemagne et en Suède, Tycho revint à Copenhague. Ses travaux astronomiques étaient toujours, aux yeux de ses nobles parents, un délassement passager et indigne de son rang dans le monde. Cependant, son oncle, vaincu par sa persévérance, s'habitua peu à peu à l'idée d'avoir un astronome dans sa famille, et favorisa même ses goûts en lui faisant construire un observatoire et un laboratoire de chimie, qui, dans sa pensée comme dans celle de Tycho, devait en être le complément nécessaire. Les planètes et les métaux ayant des affinités alors incontestées, leur étude devait se prêter un mutuel concours.

La persévérance de Tycho parvint à diminuer les préventions de sa famille contre la culture des sciences, mais les maximes et l'esprit de celle-ci ne restèrent pas non plus sans influence sur le jeune astronome, et le firent hésiter longtemps à publier son premier ouvrage.

Riche d'observations nombreuses relatives à une nouvelle étoile subitement apparue dans le ciel et assidûment observée pendant dix-huit mois, il craignait de les publier. Non pas que, comme plus tard Newton, il se trouvât trop jeune encore pour s'adresser au public, mais le titre d'auteur lui paraissait compromettant pour la dignité de gentilhomme. Pierre Oxonius, allié de sa famille, et qui, chancelier de la couronne, se trouvait revêtu de la plus haute dignité à laquelle un sujet pût prétendre en Danemark, l'engagea à se montrer moins scrupuleux et à publier le livre, en se bornant à cacher, par convenance, son nom et sa haute naissance. Tycho suivit son conseil, mais, au dernier moment, content sans doute de son ouvrage, il se décida à inscrire sur la première page le nom illustre de Brahé.

Le ciel, suivant Aristote, a reçu tout d'abord toute sa perfection et les corps célestes ne peuvent ni naître ni périr. Les péripatéticiens refusaient, dit Tycho, toute discussion sur ce point et ne répondaient que par des railleries à leurs contradicteurs. Les exemples d'étoiles subitement apparues sont cependant nombreux dans l'histoire de l'astronomie; Tycho ne l'ignore pas, et, en rapportant le principe d'Aristote, il fait judicieusement observer que les abîmes de la nature sont insondables. Sans chercher à pénétrer les mystères de la génération des mondes, il croit, par une finesse un peu subtile, tout concilier et éviter tous les inconvénients en supposant que l'étoile nouvelle soit de nature artificielle, ressemblant aux étoiles qui l'entourent sans partager leur immuable solidité, comme l'or des alchimistes, lorsqu'ils l'auront obtenu, ressemblera à l'or naturel en conservant avec lui de notables différences qu'il a la hardiesse de préciser.

Il se permet également de chercher, mais avec défiance, l'influence qu'un phénomène aussi considérable doit exercer sur les affaires du monde. L'événement, par sa rareté même, échappe malheureusement aux règles de l'art, qui ne permettent que des pronostics timides et douteux. Heureux pourtant ceux qui sont nés au moment de l'apparition de l'étoile! s'ils atteignent l'âge de quarante-huit ans, l'influence énergique aura sur eux tout son effet et ils feront de grandes choses.

Sans oser rien affirmer de précis, il ne peut enfin se dispenser de citer un passage d'Isaïe qui lui semble relatif à l'astre nouveau.

« Je ferai venir l'or au lieu de l'airain, de l'argent au lieu du fer, de « l'airain au lieu du bois, et du fer au lieu de pierre, et je ferai que la « paix te gouvernera et que tes exacteurs ne feront que justice. »

L'ouvrage de Tycho est, dans sa partie astronomique, un mélange confus d'observations exactes et d'appréciations erronées. Il affirme, et il a raison, que cette étoile est située bien au delà de notre système planétaire et incomparablement plus loin que Saturne, mais la démonstration qu'il en donne laisse subsister bien des doutes. Il cherche en effet la parallaxe de l'étoile, c'est-à-dire l'angle sous lequel un de ses habitants aperçoit le rayon de notre terre : il trouve cet angle complétement nul, d'où il conclut que la distance est comme infinie; mais, à l'aide de la même méthode, il obtient pour Saturne une parallaxe de 1/3 de minute. La véritable valeur, bien connue aujourd'hui, est une seconde au plus, et le résultat de Tycho est vingt fois trop grand : cela ne donne pas confiance dans les autres.

L'ouvrage, dans son ensemble, parut excellent et fit la réputation de l'auteur dans l'Europe entière. On y admira surtout l'analyse critique

des nombreux écrits publiés sur la même question : Tycho loue, corrige, reprend les plus célèbres astronomes avec beaucoup de finesse et de supériorité, en remuant une foule de difficultés dont le choix découvrait déjà la pénétration de son esprit exact et précis. On vit dans le nouveau livre la révélation d'un talent de premier ordre, et l'on ne se trompa pas.

La modestie du gentilhomme astronome fut bientôt soumise à une seconde épreuve : les étudiants de Copenhague lui demandèrent un cours public sur les matières qu'il avait approfondies. Secrètement flatté sans doute d'une telle démarche, il craignait cependant de déroger en y accédant; mais le roi lui-même ayant joint sa prière à celle de l'université, Tycho se rendit aussitôt et de très-bonne grâce. On nous a conservé sa première leçon : « Hommes illustres et studieux étudiants, dit-il, « j'ai été prié, non-seulement par quelques amis, mais par notre sérénissime roi lui-même, de vous faire quelques leçons publiques d'astronomie. Quoique cette tâche convienne mal à ma condition et soit « peut-être au-dessus de mes forces, ni je n'ai pu décliner l'honneur de « l'invitation royale, ni je n'ai voulu refuser d'accéder à votre demande. » Il entre ensuite en matière en vantant l'importance des études astronomiques et la certitude des renseignements que l'astrologie peut fournir sur les événements de toute nature. « Mais par quelle bizarre injustice « cette science si noble et si utile trouve-t-elle tant d'incrédules, lorsque « l'arithmétique et la géométrie n'en ont jamais rencontré un seul ? » Tycho se le demande très-sérieusement, et, forcé de reconnaître que la science des pronostics a des adversaires, il s'efforce consciencieusement de les combattre et de les convaincre : « Et d'abord, si les étoiles et les « planètes sont sans influence sur nos destinées, à quoi servent-elles? « Peut-on cependant être assez impie pour accuser Dieu d'injustice et « d'iniquité en supposant qu'il ait créé en vain le grand et beau spectacle « des cieux et l'innombrable armée des étoiles? Nous pouvons, il est « vrai, utiliser leur marche pour la mesure du temps, mais est-il raisonnable de prendre le monde entier pour une gigantesque horloge? « Quoi! l'herbe la plus humble, la pierre la plus grossière, l'animal le « plus vil auraient toujours ici-bas, pour qui sait la trouver, une propriété utile ou précieuse; et l'on admettrait que les substances éternelles « et incorruptibles qui roulent sur nos têtes sont destituées par la Providence de toute action bienfaisante? Qui ne connaît d'ailleurs l'influence du soleil sur la substance cérébrale, sur la moelle des os, comme « sur celle des arbres et sur la chair des écrevisses? Ignore-t-on l'influence « de la lune sur les mouvements de l'Océan? Qui ne sait que la pluie,

« le vent, le tonnerre et la foudre accompagnent le rapprochement de « Mars et de Vénus? Que l'on n'objecte pas la variété infinie des phé« nomènes terrestres qui, causés ainsi par des apparences périodiques, « devraient se renouveler, toujours les mêmes et dans le même ordre. « Niera-t-on l'influence des parents sur les enfants parce que les fils du « même père et de la même mère ne se ressemblent pas? Jacob et Ésaü, « nés au même moment et soumis aux mêmes influences sidérales, ont « eu des destins bien divers; cela est certain, il serait inutile de dissi« muler l'objection, mais la réponse n'appartient pas à la physique : les « vues mystérieuses du Créateur ne connaissent pas d'obstacle, et celui « à qui la nature est soumise a dit : « J'ai chéri Jacob et j'ai eu de la « haine pour Ésaü. *Jacob dilexi, Esau autem odio habui.* »

J'abrége beaucoup ces citations, qui sont textuelles, et qui donnent, je crois, une idée suffisante de l'état des esprits en 1574.

Tycho, on le voit, était pénétré de l'importance de sa noble condition et du sentiment de sa supériorité sur les roturiers. Le reste de sa vie, qui ne dément pas ce jugement, permet difficilement de comprendre le mariage qu'il contracta, à cette époque, avec une simple paysanne. Le très-prolixe historien de sa vie, Gassendi, le raconte en termes tellement brefs, qu'il semble partager l'indignation inspirée par cette mésalliance aux nobles parents de son héros.

« Tycho, dit-il, songeait à retourner en Italie et en Allemagne, mais « deux empêchements le retinrent, la fièvre, d'abord, et son mariage, « qui paraît avoir eu lieu à cette époque. » D'autres biographes ajoutent que la plébéienne Christine était d'une grande beauté, et cette conjecture, si c'en est une, est au moins très-vraisemblable.

Moins d'une année après son mariage, nous retrouvons Tycho à Cassel, près du landgrave de Hesse. Ce prince, passionné lui-même pour l'étude du ciel, passa plusieurs nuits à observer avec Tycho, mais leurs relations ne durèrent que peu de jours. Le landgrave perdit une de ses filles, et Tycho, pour ne pas troubler sa douleur, quitta Cassel et se rendit à Bâle où il forma le dessein de se fixer. Mais le landgrave, charmé par sa conversation et par son érudition, écrivit au roi de Danemark pour le féliciter d'avoir un tel homme parmi ses sujets. Le roi Frédéric, animé déjà de sentiments très-bienveillants pour la famille Brahé, résolut de s'attacher définitivement Tycho; il lui envoya un messager pour hâter son retour à Copenhague, où l'attendait la position la plus brillante et la plus favorable au travail peut-être qui ait jamais été faite à un homme de science.

Le roi Frédéric concéda à Tycho, pour sa vie entière, la libre dis-

position et la propriété de l'île d'Hueno, située à trois lieues de Copenhague. Cette île, dont la circonférence est de deux lieues environ, est fertile, riche en gibier de toute espèce et contient un grand nombre d'étangs poissonneux.

L'établissement principal, qui reçut le nom d'Uranibourg, fut un véritable château, construit sur le plateau central de l'île, à un quart de lieue de la mer. Avec le luxe d'un grand seigneur et l'intelligence d'un astronome consommé, Tycho réunit aux convenances d'une existence fastueuse toutes les dispositions favorables à l'étude de l'astronomie. Dans les appartements décorés de peintures et de statues, d'ingénieuses inscriptions rappelaient les progrès de la science du ciel et la mémoire des plus illustres astronomes; c'est dans cette retraite que Tycho, s'élevant au-dessus des plaisirs du monde et du tumulte importun de la cour, devait acquérir une noblesse nouvelle, inconnue à ses illustres ancêtres, et rendre à leur nom plus d'éclat qu'il n'en avait reçu d'eux.

Autour du château s'élevèrent bientôt des ateliers de construction et de réparation, une imprimerie pour la publication des travaux achevés, et des constructions de toutes sortes destinées à recevoir les nombreux instruments dont l'ébranlement du sol des appartements aurait dérangé la rigoureuse précision. Des laboratoires de chimie permettaient enfin, conformément aux idées de l'époque, de mêler à l'étude des astres celle des métaux soumis à leur influence. Une vingtaine de jeunes gens, choisis parmi les plus habiles des universités danoises, étaient employés aux observations et aux calculs. Véritables apprentis astronomes, ils s'instruisaient en voyant travailler leur maître; guidée par l'esprit ardent et communicatif de son chef, la petite colonie sembla bientôt ne former qu'une seule famille. Sans inquiétude comme sans ambition, ces jeunes gens d'élite, unis par le même lien qui les attachait à la science, préoccupés des mêmes problèmes et attentifs aux mêmes phénomènes, s'animaient les uns les autres en se prêtant une mutuelle et cordiale assistance.

Tout semblait autour d'eux conspirer au même dessein et les inviter au travail; respirant pour ainsi dire l'amour de l'astronomie, ils s'empressaient d'apporter au trésor commun leur butin de chaque jour, heureux de penser qu'il devait vivre à jamais, et sans se soucier d'y attacher leur nom.

Excitant leurs efforts par l'irrésistible attrait de son exemple, échauffant les tièdes par sa continuelle ardeur, prêtant aux faibles l'appui de sa force, et adoucissant par son équité conciliante les contrariétés des

naturels opposés, Tycho faisait régner autour de lui une concorde bien rarement troublée.

Voulant renouveler et réformer l'astronomie tout entière, son premier soin devait être de fixer avec précision la position des cercles fondamentaux de la sphère céleste, en mesurant exactement la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon. Il entreprit ce travail par deux méthodes distinctes, suivies toutes deux avec un soin extrême, et reposant l'une et l'autre sur de nombreuses observations qui devaient se contrôler mutuellement et conduire au même but par des voies très-différentes. Ce double travail, recommencé avec des soins minutieux dont il rapporte scrupuleusement le détail, donna constamment des résultats discordants. Tourmenté par cette contradiction imprévue qui venait dès le début interrompre tous ses projets, Tycho étudia avec impatience toutes les causes d'erreur; il accusait les instruments et les corrigeait sans cesse; aussi adroit qu'ingénieux, et n'épargnant ni la peine ni la dépense, il en fit construire jusqu'à dix sur des modèles différents. Tout fut inutile, et un écart de quatre minutes, qui subsistait obstinément, lui prouva avec certitude que l'une des méthodes était erronée.

Après bien des tentatives et des conjectures, il chercha la cause de cette erreur dans la réfraction; les rayons lumineux, lorsqu'ils pénètrent dans notre atmosphère après avoir traversé les espaces vides, sont, en effet, détournés de leur route, et nous montrent les astres plus haut qu'ils ne le sont réellement.

C'est là un fait de la plus haute importance, dont l'étude attentive est un des grands services que Tycho ait rendus à l'astronomie. Cette découverte cependant dut causer tout d'abord un profond découragement dans l'île d'Uranibourg : si, en effet, les rayons envoyés par les astres nous arrivent déviés et déviés aussi inégalement; si l'atmosphère qui nous entoure ne nous laisse voir le ciel que défiguré, pour ainsi dire, comme dans un miroir infidèle, si les apparences diffèrent de la réalité, à quoi bon tant de soins pour les observer avec une minutieuse exactitude? Comment espérer de fonder solidement sur des bases aussi fragiles? Tycho vit clairement le danger, et, pour y porter remède, il s'occupa avant tout de construire une table de correction, qui tient dans son livre un quart de page, mais qui lui coûta de longs travaux, et qui, perfectionnée par les plus illustres astronomes, doit être appliquée à toutes les observations astronomiques.

Copernic avait déterminé la hauteur du pôle sans tenir compte des réfractions : il devait donc s'être trompé sur cette base première de toutes les déterminations astronomiques. L'illustre Polonais était une

des lumières de la science, et l'autorité de son nom faisait accepter sans contrôle tous les résultats inscrits dans son livre. Il fallait nécessairement savoir à quoi s'en tenir sur un point aussi important. Tycho envoya un de ses collaborateurs à Frauenbourg, pour y mesurer directement la latitude de l'observatoire, abandonné depuis la mort de l'illustre chanoine. Les prévisions étaient malheureusement bien fondées, et l'on constata une erreur de quatre minutes.

Les chanoines polonais furent pleins d'égards pour l'envoyé de Tycho: ils le chargèrent, lorsqu'il les quitta, de rapporter à Uranibourg un présent bien précieux, et qui y causa une grande joie : ils envoyèrent à Tycho les règles de bois, grossièrement divisées à l'encre, qui, construites par Copernic, avaient suffi à toutes les observations. Pieusement conservées jusque-là ces précieuses reliques se trouvaient exposées à périr par la négligence d'un successeur oublieux ou indifférent. Tycho fut jugé digne d'en être le dépositaire : leur arrivée fut une fête pour tous les habitants de l'île. Tycho les suspendit comme un trophée dans la salle d'honneur, secrètement flatté peut-être d'opposer à leur simplicité grossière, la délicate précision des instruments qui les entouraient.

Il composa, pour célébrer leur possession, une pièce de vers latins où respire pour Copernic une vive et légitime admiration.

« En entassant montagnes sur montagnes, dit-il, les géants ne purent « escalader les cieux. Confiant dans les ressources de son esprit, Coper- « nic, guidé par ces légers bâtons, a su pénétrer les voûtes célestes. Ils « sont de bois, mais l'or lui-même envierait leur gloire, s'il pouvait la « connaître. »

Malgré son admiration pour l'illustre Polonais, Tycho n'admettait pas le système de Copernic, et la doctrine du mouvement de la terre lui semblait contredite par les expériences de chaque jour.

Les objections que Tycho croit les plus fortes contre le mouvement de la terre sont empruntées à la mécanique. Elles s'évanouissent devant les premiers principes de cette science qui n'existait pas alors, et qui, créée par Galilée, devait fournir, au contraire, des arguments irrésistibles en faveur du système de Copernic, et convaincre les plus opiniâtres, longtemps avant que, de nos jours, M. Léon Foucault vînt, par ses belles et ingénieuses expériences, en montrer enfin l'évidence égale à la certitude.

La grandeur qu'il faudrait supposer aux étoiles avait également préoccupé Tycho comme un argument très-sérieux contre le mouvement de la terre. Si nous tournons, en effet, autour du soleil, ce déplacement, dont nous n'avons pas conscience, doit donner naissance à

un mouvement apparent, égal et contraire, de tous les astres que nous observons, et, comme les instruments les plus précis ne révèlent chez les étoiles aucun mouvement de ce genre, il faut supposer leur distance assez grande pour rendre ce déplacement imperceptible; on doit donc admettre, suivant l'expression d'Archimède, reproduite par Pascal, que le vaste tour de la terre n'est qu'un point très-délicat à l'égard du tour que les astres qui roulent dans le firmament embrassent.

Malgré cette immense distance, Tycho, trompé par l'imperfection de ses instruments, croyait apercevoir aux étoiles de première grandeur un diamètre apparent de 3′, et il en concluait que, contrairement à toute vraisemblance, leurs dimensions devraient surpasser de beaucoup la distance du soleil à la terre. Ce résultat est fondé sur une illusion : loin de soutendre un angle de trois minutes, les étoiles ne sont pour nous que des points brillants, dont le diamètre apparent semble diminuer sans limite avec la perfection des instruments qui nous le montrent; mais, fussent-elles cent fois plus immenses encore que ne le supposait Tycho, on doit s'étonner qu'il y ait vu une difficulté; habitué à contempler tant de merveilles incompréhensibles, il aurait dû, moins que tout autre, conserver l'audace d'assigner des limites à l'immensité de la nature.

Malgré son désaccord avec Copernic sur le mouvement de la terre, le livre des révolutions avait éclairé Tycho, et les objections du judicieux chanoine contre le système de Ptolémée lui semblaient décisives.

Tourmenté par les raisons invincibles qui détruisaient à ses yeux la vérité de l'un et de l'autre système, il prit, après bien des hésitations, le parti de se partager entre eux, en adoptant dans chacun ce qui lui semblait clairement démontré.

Les planètes tournent, suivant lui, autour du soleil, et il adopte en cela le système de Copernic; mais, en soustrayant la terre à la loi commune et nous laissant immobiles pour faire tourner autour de nous, non-seulement le soleil mais l'univers tout entier, il détruit l'unité qui en faisait la beauté et la force; à côté de cette hypothèse rétrograde dans laquelle il s'égare, et que pour sa gloire il faudrait oublier, viennent se placer des théories importantes et des travaux à jamais illustres.

La plus célèbre découverte de Tycho est celle de la variation de la lune. Pour l'exposer en détail il faudrait entrer dans de longues explications qui ne seraient pas ici à leur place, et je dois me borner à essayer de donner seulement une idée claire de la question.

Le soleil et la lune tournent, dans les idées de Tycho comme dans celles de Ptolémée, autour de la terre, qu'ils regardent tous deux comme

immobile; et les lois précises de cette double révolution sont l'un des résultats les plus importants que l'astronomie ait à nous apprendre.

Hipparque avait aisément reconnu que les deux mouvements ne sont pas uniformes : il croyait néanmoins expliquer les inégalités en supposant que chacun des deux astres se meut en réalité sur un cercle uniformément parcouru dont la terre n'occupe pas le centre. Ils sont alors alternativement plus éloignés et plus rapprochés de nous, et c'est pour cela que, sans changer de vitesse, ils nous semblent aller plus lentement ou plus vite.

Cette théorie satisfait grossièrement aux apparences et conduit à des positions à très-peu près exactes lors des pleines lunes et des nouvelles lunes, et, par conséquent, au moment des éclipses, sur l'observation desquelles devait surtout porter la vérification.

La théorie d'Hipparque fut donc admise sans difficulté jusqu'à l'époque où Ptolémée voulut la soumettre à un examen plus sévère : il détermina avec soin l'époque des quadratures, c'est-à-dire l'instant où le rayon vecteur qui réunit la terre à la lune est perpendiculaire à celui qui se dirige vers le soleil; mais la théorie s'accordait mal avec les observations, et la différence entre l'époque calculée et celle qu'il déterminait directement s'élevait quelquefois à cinq heures : il fallait donc modifier la théorie, et c'est ce qu'il fit en y introduisant une inégalité qui a depuis été nommée *évection*, et dont le caractère principal est de s'annuler lors des conjonctions, en acquérant sa plus grande valeur à l'époque des quadratures.

Tycho, reprenant à son tour la théorie de Ptolémée, lui fit subir une épreuve nouvelle en étudiant particulièrement les *octants*, c'est-à-dire l'époque où les deux rayons vecteurs font un angle de 45° ou de 135°. La différence entre l'époque observée et l'époque calculée s'éleva jusqu'à $1^h\ 20^m$. Corrigeant en conséquence la loi du mouvement, il plia la règle aux observations nouvelles en introduisant dans la théorie l'inégalité nommée *variation*, et qui dépend non-seulement de la distance de la lune au soleil, mais de leur position par rapport au point variable de l'orbite lunaire que l'on nomme le *périgée*, et qui est celui où la lune s'approche le plus de la terre.

Toutes ces corrections successivement apportées à la théorie du mouvement de la lune ne représentent pas la loi mathématique du phénomène, et deviennent insuffisantes dès que des observations plus précises permettent un contrôle plus rigoureux.

La correction apportée par Tycho ne satisfaisait pas complétement encore à la précision de ses observations et laissait subsister une erreur

variable, qu'il trouvait, dans certains cas, égale à quatre minutes et demie, et qui, indépendante de la position de la lune dans son orbite, dépend uniquement de celle du soleil; la lune est retardée lorsque le soleil va du périgée à l'apogée; elle avance au contraire pendant l'autre moitié de l'année : cette inégalité, entrevue seulement par Tycho, se nomme *équation annuelle.*

A celle-là sont venues, depuis, s'en joindre bien d'autres, dont le nombre semble devoir s'augmenter sans limite. La lune a échappé jusqu'ici aux tables les plus exactes, mais les inégalités, il faut bien le remarquer, ne sont nullement des dérangements; plus heureux que Tycho, nous en connaissons aujourd'hui les principes; les lois du phénomène, quelque compliquées qu'elles soient, n'en sont pas moins absolues et immuables, et l'accord de plus en plus parfait de la théorie avec l'observation est une des preuves les plus décisives de la perfection de l'une et de l'autre.

Le plan de l'orbite de la lune forme, comme on sait, un angle de 5° environ avec celui de l'orbite terrestre, habituellement nommé *écliptique.* Mais, en conservant une inclinaison à peu près constante, cet orbite tourne avec une vitesse telle, que son intersection avec l'orbite terrestre, que l'on nomme la *ligne des nœuds*, accomplit une révolution complète en dix-huit années et huit mois.

Telles étaient les lois simples découvertes par Hipparque et acceptées par ses successeurs.

Tycho, en voulant les vérifier, fut conduit à les corriger; l'inclinaison de l'orbite de la lune sur l'écliptique, mesurée par sa plus grande latitude, n'est pas constante comme Hipparque l'avait cru : elle varie de $5° 17' \frac{1}{2}$ à $4° 58'$. L'inclinaison la plus grande a lieu lorsque le nœud correspond à la syzygie, c'est-à-dire à la pleine ou à la nouvelle lune, et la plus petite lorsque le nœud correspond aux quadratures.

Tycho trouva enfin que le mouvement rétrograde du nœud s'accomplit en 18 ans $\frac{2}{3}$, comme Hipparque l'a reconnu, mais que, pendant cette période, il est loin d'être uniforme. En calculant les positions successives dans l'hypothèse d'une rotation uniforme, l'erreur commise peut s'élever à près de deux degrés : elle acquiert sa plus grande valeur lorsque, en passant à son nœud, la lune est dans un octant; elle est nulle, au contraire, quand le nœud est en syzygie, et, comme c'est sur cette époque qu'Hipparque, préoccupé des éclipses, portait surtout son attention, on s'explique que l'inégalité lui ait échappé.

Les travaux de Tycho sur la lune lui assurent une place parmi les inventeurs, mais c'est surtout par son application patiente et son assi-

duité sans relâche au détail des opérations régulières de chaque jour, qu'il a bien mérité de l'astronomie. Sa plus chère ambition était la formation de tables exactes des mouvements planétaires, et sa vie entière fut une longue préparation à cette œuvre immense, qu'il ne put achever, mais dont il a laissé tous les éléments.

Il a apporté dans la construction et dans l'emploi des instruments une perfection inconnue avant lui, et qui reste un de ses principaux titres malgré les progrès immenses accomplis par ses successeurs. Comprenant le premier toute l'importance des circonstances dans lesquelles les mesures étaient prises, il ne craignait pas de recourir à des déterminations indirectes en demandant au calcul les grandeurs dont l'observation directe lui semblait peu précise; à la sphère armillaire de Ptolémée et du roi Alphonse, il a substitué le cercle mural pour déterminer directement la déclinaison des astres. L'imperfection de ses instruments d'horlogerie ne lui permettait pas, il est vrai, de mesurer les ascensions droites; il devait les obtenir par la résolution d'un triangle sphérique, et les valeurs trouvées, quoique peu précises, dépassaient de beaucoup par leur exactitude toutes celles que l'on avait obtenues jusque-là.

Après treize années de travaux poursuivis sans relâche avec une infatigable patience, la mort du roi Frédéric vint inquiéter la petite colonie astronomique et troubler sa laborieuse et douce tranquillité. L'héritier du trône fut le jeune Christian IV, qui témoigna d'abord à Tycho une affectueuse estime; mais, tout en conservant leurs avantages officiels, les habitants d'Uranibourg, tourmentés par de cruelles inquiétudes, n'avaient plus toute la liberté d'esprit nécessaire à leurs travaux. Tycho avait conservé toute la fierté de sa race; en consacrant sa vie à la science, il croyait n'avoir amoindri ni sa valeur ni sa dignité : quoique naturellement cordial et plein de courtoisie, il savait à l'occasion rappeler aux seigneurs les plus hautains que la volonté du roi l'avait fait tout-puissant dans son île, et leur rendre dédain pour dédain. Il s'était fait beaucoup d'ennemis. Les médecins, d'un autre côté, ne lui pardonnaient ni les conseils souvent heureux qu'il donnait aux malades, ni les remèdes secrets qu'il préparait et répandait généreusement bien au delà des limites de son île. Ces redoutables inimitiés ne se produisirent pas immédiatement au grand jour. On se bornait, en mêlant artificieusement le vrai avec le faux, à le décrier dans l'esprit du roi par la vague expression d'une malveillance presque générale : on relevait les petites faiblesses de son orgueil, l'accusant d'affecter une complète indépendance et de s'arroger dans son île une autorité excessive et sans limites. On énumérait les grâces et les libéralités non interrompues, reçues

depuis quinze ans; on additionnait les sommes dépensées pour satisfaire une vaine ostentation et une inutile curiosité; on insinuait qu'il serait temps de mettre un terme à tant de profusion et de prodigalité; on critiquait avec amertume le faste et l'esprit de grandeur de Tycho, l'éclat et l'ordonnance de ses bâtiments, la richesse de son mobilier, et jusqu'à la somptuosité de sa table hospitalière. Après huit années de tracasseries et d'inquiétudes continuelles, l'opinion publique se déclarant contre lui, une commission fut nommée pour décider si l'établissement d'Uranibourg, dont l'éclat attirait les regards de l'Europe entière, avait fait faire à l'astronomie des progrès suffisants pour justifier la générosité du feu roi. Tycho, dédaignant une lutte inutile, ne donna ni apologie ni réponse à ses ennemis. La commission, complétement ignorante de l'astronomie et incapable de comprendre les découvertes faites à Uranibourg, l'était plus encore d'en pénétrer les conséquences. Elle les déclara, sans hésiter, complétement stériles et infructueuses pour l'État : on retira à Tycho la pension royale. C'était le chasser de son île, où les dépenses obligées dépassaient de beaucoup les ressources qui lui restaient : Tycho, insouciant de ses intérêts et peu attentif à ses affaires, avait mêlé sans compter ses propres richesses à l'abondance des bienfaits du roi, et vendu peu à peu son patrimoine pour l'absorber dans le trésor commun; il était donc menacé d'une ruine complète; cependant, plein de dignité dans sa douleur et s'enveloppant dans un profond silence, il fit immédiatement ses préparatifs de départ. Protégé par sa renommée et comme un roi chassé de ses États, il se tenait pour assuré de trouver partout un asile et une honorable hospitalité. Ses misères étaient d'ailleurs des misères de grand seigneur; il équipa un vaisseau pour lui et les siens, et, s'embarquant avec sa femme, ses neuf enfants et quelques disciples dévoués, il quitta pour toujours ce temple de l'astronomie où il ne lui était plus permis de finir ses jours; il se rendit chez son ami le comte de Rantzau, gouverneur du Holstein, emportant avec lui sa consolation et sa gloire, je veux dire les précieux instruments et les manuscrits accumulés pendant vingt et une années d'observations assidues et de laborieux calculs.

La célébrité d'Uranibourg attira pendant quelque temps encore dans l'île d'Hueno de rares visiteurs, mais les marques de sa grandeur passée disparurent rapidement : les constructions ne tardèrent pas à tomber en ruines, les matériaux furent emportés par les pêcheurs, et, lorsque, en 1671, l'Académie des sciences de Paris envoya Picard déterminer la latitude de l'observatoire de Tycho, comme Tycho lui-même avait envoyé déterminer celle de Frauenbourg, on ne voyait plus dans l'île les

moindres vestiges du château, et il fallut fouiller le sol pour en retrouver les fondations.

Le duc de Rantzau offrit à la petite colonie une affectueuse et large hospitalité. L'empereur d'Allemagne, Rodolphe, était alors pour les savants un protecteur généreux et éclairé. Rantzau connaissait sa passion pour la science des astres, il eut l'idée d'invoquer son appui. Tycho, d'après le conseil de son ami, lui dédia son ouvrage sur les instruments astronomiques en lui envoyant, avec le manuscrit, le catalogue de mille étoiles. Il lui fit connaître en même temps sa triste position en exprimant le désir d'entrer à son service. Rodolphe accueillit cette ouverture non-seulement avec bonté, mais avec joie. Il engagea Tycho à se rendre immédiatement près de lui, lui offrant toute facilité pour ses travaux et des avantages égaux à ceux dont il avait joui en Danemark.

Ce prince faible et bientôt malheureux était encore en position de satisfaire ses goûts pour la science. Plus soucieux d'ailleurs d'exécuter les engagements pris envers un grand seigneur comme Tycho qu'il ne le fut plus tard de surveiller la réalisation des grâces accordées à l'humble Képler, Rodolphe tint toutes ses promesses. Tycho arriva à Prague en 1599; on lui avait préparé à la ville une riche résidence en lui laissant le choix entre plusieurs châteaux pour établir à la campagne son observatoire. Il choisit le château de Renach et s'y installa presque aussitôt. Ses appointements furent fixés à 3,000 écus d'or. Mécontent bientôt de son séjour dans un pays dont il ignorait la langue, il désira revenir à Prague et y transporter ses instruments; ordre fut donné immédiatement de mettre à sa disposition les jardins royaux et les bâtiments adjacents, en même temps qu'une maison voisine était achetée par l'empereur pour y loger Tycho et sa famille.

Lorsque, après tant de libéralités et de bienfaits, l'empereur voulut le recevoir en personne, on raconte que, ne sachant comment exprimer toute sa reconnaissance et s'identifiant avec la science qu'il avait si fortement et si constamment aimée, Tycho chargea, dans quelques paroles émues, l'astronomie elle-même d'acquitter sa dette envers lui.

Tycho fit un noble usage de son crédit auprès de Rodolphe; fidèle à l'astronomie, il convoqua à Prague, pour les associer à ses travaux, les astronomes les plus éminents de l'époque : Muller, Fabricius, tous deux excellents dans l'art d'observer, et l'illustre Képler, qui, persécuté par les catholiques de Styrie, était alors dans une grande gêne et dans de vives inquiétudes.

Toujours passionné pour la science, Tycho favorisait sans arrière-pensée ceux qui, comme lui, la cultivaient avec ardeur. Son talent per-

sonnel le garantissait de toute mesquine jalousie, et sa haute extraction établissait, dans sa pensée, une ligne de démarcation infranchissable, qui n'aurait pas permis au mérite d'autrui de lui porter ombrage.

Peut-être cependant la nouvelle association aurait-elle amené des difficultés. Tycho ne pouvait trouver chez ses nouveaux adjoints la docilité ponctuelle et volontaire à laquelle il était habitué. A Uranibourg, nulle entreprise n'était commencée que par son ordre et nul résultat n'était publié que sous son nom. Les observations peuvent se diriger ainsi, mais non les idées, et des savants déjà célèbres, qui n'approuvaient pas ses vues théoriques, ne pouvaient manquer de les discuter et de traiter bientôt d'égal avec lui. Képler surtout n'était pas homme à se renfermer dans l'obéissance et à se laisser détourner de sa voie en renonçant à la direction de son propre génie. Mais Tycho n'eut pas le temps d'établir à Prague l'ordre et la discipline de l'observatoire d'Uranibourg. Par une étrange faiblesse de notre nature, la tristesse et l'inquiétude, qu'il avait su maîtriser pendant ses disgrâces, triomphèrent de lui dans la prospérité. Tycho ne s'habituait pas à l'exil; il ne pouvait détacher son souvenir de sa patrie d'adoption, qu'il avait nommée l'île du ciel. Son âme, abattue et distraite, tourmentée d'un dégoût invincible, conservait à peine quelques étincelles du grand feu qui suffisait pour animer Uranibourg. Une maladie cruelle de la vessie le rendit bientôt incapable de continuer ses travaux. Forcé de s'arrêter dans la carrière où depuis trente-huit ans il marchait sans relâche, il comprit que sa fin approchait; il s'y prépara avec courage et mourut le 24 octobre 1600, quinze mois après son arrivée à Prague, en faisant promettre à Képler de terminer ses tables et de veiller à leur publication.

Képler a tenu parole; il a fait plus encore : en recueillant les fruits de l'œuvre, il a loyalement associé Tycho au partage de sa gloire. Avant de publier les chiffres, il voulut les ordonner et les comparer en s'élevant assez haut pour les contempler d'une seule vue. Une table, si parfaite qu'elle fût, n'était en effet pour Képler qu'une énigme dont il faut trouver le mot, un fleuve dont il faut découvrir la source, une lettre morte à laquelle il faut donner la vie. Il a trouvé dans ces recherches l'emploi le plus utile de son génie, et, lorsque, après neuf années de travail, il en déduisit la démonstration de ses lois immortelles, le premier nom inscrit en tête de son livre fut celui de Tycho Brahé. Tycho cependant n'avait jamais eu de telles aspirations. Ses registres ont aidé Képler sans l'inspirer. Une si haute entreprise lui eût sans doute semblé chimérique et stérile. Quand il possédait les chiffres précis, il n'y avait plus, suivant lui, de mystère à découvrir. Absorbé par

l'observation des mouvements célestes, il n'avait ni le loisir d'en contempler les harmonies, ni la hardiesse d'en chercher l'invisible ressort. Ces sublimes rêveries ne troublèrent jamais sa tranquillité; portant une minutieuse et patiente attention sur les détails de l'édifice, il laissait au temps et à l'accumulation des documents le soin d'en révéler l'ordonnance et le plan. Plus curieux de faits exacts que de théories ingénieuses, il a passé sa vie à recueillir des observations, et, lorsque, justement fier de leur nombre et de leur précision, il s'écria, dans sa douloureuse agonie, en présence de ses disciples désolés, *Non frustra vixisse videor,* « Je ne crois pas avoir vécu inutile, » il leur sembla qu'il se rendait justice, et la postérité a ratifié ce jugement.

J. BERTRAND.

De l'état actuel de la philosophie hindoue, dans ses rapports avec le Christianisme.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

J'aurais voulu pouvoir m'arrêter au livre de M. Çâstrî Gore aussi longtemps qu'à celui de M. Banerjea; mais je dois être beaucoup plus bref. J'en ai donné les raisons un peu plus haut [2], et il est bien difficile de résumer un résumé. Je dois donc me borner à indiquer les matières traitées par M. Çâstrî Gore et la méthode qu'il suit.

Il classe d'abord les six Darçanas dans le même ordre qu'a proposé M. Banerjea; il ne s'occupe pas de leur chronologie, même relative, et il place simplement le Nyâya en première ligne, et le Védânta au dernier rang. Après avoir exposé quelques doctrines communes à tous les Darçanas, il examine trois de ces systèmes plus particulièrement, le Sânkhya, le Nyâya et le Védânta.

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de mars 1864, page 173, et, pour le second, le cahier de mai, page 294. — [2] M. Fitz Edward Hall déclare, dans son avertissement en tête de son abrégé, qu'il a conservé à peine une page de l'ouvrage original sans y faire de grandes modifications.

Les théories du Sânkhya qui, selon M. Çâstrî Gore, appellent une réfutation spéciale, sont les suivantes : le Sânkhya professe l'athéisme, ne reconnaissant que la nature pour la cause matérielle du monde; et cependant il admet en même temps la réalité de la vertu et du vice, avec leurs conséquences bonnes ou mauvaises. Il admet aussi l'autorité infaillible des Védas, et il nie qu'ils aient jamais été composés par personne. Enfin le Sânkhya affirme que l'âme est absolument impassible, et que ce n'est pas à elle qu'appartiennent l'intelligence, la volonté, l'action, le bonheur et le malheur, dont il fait néanmoins des qualités substantielles.

D'après M. Çâstrî Gore, les erreurs du Nyâya[1] ne sont pas moins graves, quoique différentes. Si le Nyâya accepte l'existence de Dieu, il soutient bien plus fermement encore, avec le Veiçéshika, l'éternité des atomes et celle des âmes, qui sont absolument indépendantes de la volonté divine. L'âme, qui n'a pas eu de commencement, ne doit pas avoir non plus de fin; elle doit renaître éternellement, dans toutes les parties de l'univers et sous toutes les formes. Elle ne cessera ses évolutions déplorables que quand elle aura su se délivrer par la science, et arriver à l'émancipation définitive. Mais cette émancipation, telle que la conçoit le Nyâya, d'accord avec le Sânkhya, est une sorte d'anéantissement. L'âme en cet état n'a plus ni intelligence, ni volonté, ni sensibilité, ni action; elle ne pèche plus, il est vrai; mais ce n'est pas qu'elle soit vertueuse; c'est uniquement parce qu'alors elle est complétement inerte.

Mais c'est surtout à réfuter le Védânta que s'attache M. Çâstrî Gore, parce que ce système a conservé de nos jours plus de partisans que tout autre, et qu'il est adopté par le plus grand nombre des brahmanes. Le Védânta, qui paraît le plus récent des Darçanas, est tout à la fois un idéalisme, un panthéisme et un scepticisme. Pour lui, il n'y a qu'une seule existence réelle, c'est celle de Brahma; toutes les existences, autres que la sienne, ne sont qu'apparentes; et c'est l'ignorance seule qui les crée en les supposant. Le monde, qui nous semble être quelque chose, n'existe pas par lui-même; ce n'est qu'une illusion à laquelle nous nous laissons prendre dans la pratique de la vie, mais qui ne peut pas tenir au plus léger examen. Brahma, qui est immuable et indéfectible, est sans origine et sans fin; bien qu'il soit un pur esprit et l'intelligence même, il est dénué de toutes qualités, privé de toute action; il est sans

[1] M. Çâstrî Gore réunit et confond, comme on le fait d'ordinaire, le Veiçéshika avec le Nyâya.

conscience. Il se confond avec le monde, dont il fait toute la substance. De là vient que nous attribuons aux choses dont nos sens sont frappés une réalité qu'elles ne possèdent pas. Nous leur prêtons des noms et des formes qu'elles n'ont point; et c'est ce perpétuel mirage qui est la cause matérielle de l'univers.

On conçoit que, dans un système où l'unité de l'être est si pleinement affirmée, la difficulté principale, c'est la nature de l'âme humaine. Sur ce point, le Védânta s'est décidé aussi énergiquement que sur tous les autres; et c'est à une négation qu'il aboutit. L'âme de l'homme n'a pas plus d'individualité distincte que le reste des choses; au fond, elle n'est que Brahma, et le plus haut degré de science qu'elle puisse atteindre, c'est de reconnaître cette identité, qui la détruit. Tant que l'âme s'attribue une existence isolée, elle est enchaînée par cette profonde erreur; il faut qu'elle la dissipe, et qu'elle rompe cette chaîne pour arriver enfin à la libération. Mais comment expliquer cette ignorance où l'âme de l'homme peut rester si longtemps, en admettant qu'elle soit Brahma lui-même? Le Védânta s'embarrasse peu de cette contradiction, et il croit la sauver en disant que cette ignorance de l'âme n'est qu'une illusion nouvelle; le fond de nos pensées n'est pas moins vide que ces êtres imaginaires auxquels nous prêtons une existence impossible.

Telles sont les idées principales que M. Çâstrî Gore croit devoir combattre, et auxquelles il oppose les dogmes chrétiens et des objections purement philosophiques. Je regrette de ne pouvoir pas le suivre de plus près dans cette discussion, où il cite une foule de textes sanscrits jusqu'à présent peu connus, et que M. Fitz Edward Hall, son traducteur, a fidèlement reproduits. Malheureusement ces autorités ne peuvent pas être classées par ordre de dates, et l'on ne peut pas juger très-précisément de leur valeur comparative. C'est ici, comme partout, le défaut général de l'Inde, et il est à peu près aussi impossible d'y marquer la succession des idées que celle des faits.

A la suite de ces deux ouvrages dus à des brahmanes convertis, je parlerai de celui du révérend M. Mullens, qui a été longtemps missionnaire dans le sud de l'Inde, et qui a partagé le prix dans un des concours dont il a été question un peu plus haut. Le livre de M. Mullens, fort régulièrement composé, se divise en quatre parties. Dans la première, après quelques observations sur l'âge védique et les six Darçanas orthodoxes, il étudie plus spécialement le Sânkhya, le Nyâya et le Védânta, qu'il expose d'une manière assez détaillée, mais peu originale. Il explique dans la seconde partie les erreurs religieuses que contiennent ces systèmes, en ce qui concerne l'existence de Dieu, l'éternité de la matière,

des atomes et des âmes, la transmigration, la destinée de l'homme, etc. La troisième partie est consacrée à la réfutation de ces erreurs sous forme de dialogue entre un Anglais et des Pandits. Enfin, la quatrième est une sorte de catéchisme en cinquante-six articles, où le missionnaire a résumé la foi moitié philosophique, moitié religieuse, qu'il prétend substituer aux aberrations brahmaniques [1].

Ce qu'il y a d'assez neuf dans l'ouvrage du révérend M. Mullens, c'est ce qu'il dit des écoles indigènes et de la manière dont s'y forment les élèves dans les diverses sciences actuellement cultivées par les Pandits. Comme M. Mullens, en sa qualité de missionnaire, doit les avoir beaucoup pratiquées, c'est un témoignage personnel qu'il nous transmet. Il en mérite d'autant plus d'attention, et je reproduis quelques-uns des traits les plus intéressants de ce tableau [2].

En laissant de côté les récents efforts de l'administration anglaise, on peut dire que l'Inde n'a pas de colléges, ni d'universités comme celles de l'Europe. Elle n'a pas de corporations anciennes et riches, chargées de l'enseignement et pourvues de dotations pour l'entretien des maîtres et des disciples. Dans l'Inde, cependant, les écoles sont très-nombreuses; le cours des études y est aussi complet que les élèves peuvent le désirer; et il y a toujours un très-grand nombre de brahmanes qui sont en état d'expliquer les antiques Darçanas. L'Inde a même, comme dans nos universités européennes, des maîtres qui peuvent conférer des honneurs, si ce n'est des grades, à leurs écoliers les plus intelligents. Aujourd'hui, si quelque brahmane s'est fait une réputation de savoir et s'il a obtenu de son *gourou* quelque titre honorifique, il ouvre un collége ou *tola*, en invitant la jeunesse à suivre ses leçons. S'il est patronné par quelque personnage puissant, ce personnage lui prêtera une partie de sa maison, où s'installera l'école. S'il a des ressources personnelles, il loue une habitation indépendante, et il la dispose pour y recevoir commodément les étudiants. Bien différent des sophistes, le brahmane ne se fait rien payer pour la peine qu'il prend; loin de là, c'est lui qui, d'ordinaire, loge et nourrit ses élèves, qu'il instruit gratuitement. De leur côté, ils n'ont qu'à pourvoir à leur habillement, qui est bien peu coûteux, et aux menus frais de livres, papier, encre, qui ne le sont guère davantage [3].

[1] J'ai déjà dit plus haut, cahier de mars, page 174, en note, que c'était là aussi le plan de M. Ballantyne; seulement il a traduit son catéchisme en sanscrit pour le rendre plus accessible aux brahmanes. — [2] M. le R. J. Mullens, *The religious aspects of hinda philosophy*, introduction, p. 9 et suivantes. — [3] Tout cet entretien ne coûte pas plus de 8 à 10 roupies par an, c'est-à-dire de 20 à 25 francs.

Cependant il faut bien que ces professeurs si désintéressés soient eux-mêmes entretenus; mais ils le sont tout autrement que les nôtres. Les brahmanes, quand ils sont savants, sont toujours très-respectés par les gens riches, et il se trouve dans l'année une foule d'occasions où on leur fait d'ordinaire d'opulents cadeaux. Aux fêtes solennelles, aux noces, aux services funèbres, les brahmanes sont constamment invités; on les traite avec la plus grande considération, et, quand ils se retirent, on les charge de dons abondants. Ce sont des vêtements, des vases d'or et d'argent, des provisions, des sommes mêmes de monnaie; et la générosité des protecteurs varie avec la renommée des maîtres, la considération publique dont ils jouissent, le nombre de leurs disciples, et la nature de la science qu'ils enseignent. Le plus souvent, le brahmane s'est fait accompagner de quelques-uns de ses élèves, qui reçoivent aussi leur part de ces libéralités. C'est ainsi qu'il est pourvu le plus généralement aux besoins des écoles et des maîtres, et que tous ceux qui les fréquentent sont entretenus sûrement, quoique sans aucune régularité. Les *tolas* ou colléges hindous sont répandus dans toute la province du Bengale, et il n'y a guère de village un peu important qui n'en ait au moins un, et quelquefois plusieurs. Le district de Burdwan, qui n'est pas plus renommé qu'un autre pour ses établissements d'instruction publique, comptait, il y a quelques années, cent quatre-vingt-dix écoles sanscrites et mille trois cent cinquante élèves. Il y a des localités très-célèbres à cet égard; et c'est ainsi que, dans le nord de l'Inde, par exemple, on cite Nouddea, Santipoura, Tirhout, et surtout Bénarès, qui renferment une foule de colléges. Dans le sud, ce sont les provinces de Tanjore et de Madoura qui en sont les mieux fournies.

Ces écoles se divisent en trois classes : la littérature, le droit et la philosophie. La littérature comprend les éléments de la grammaire, la lexicologie, la poésie et la rhétorique. Dans les écoles de droit, on étudie les codes, celui de Manou en tête, les lois qui règlent tous les rapports des citoyens entre eux, et le rituel religieux. On passe d'abord par les écoles de lettres avant d'arriver soit à l'étude du droit, soit à l'étude de la philosophie. Mais il faut une longue initiation pour aborder enfin les grands systèmes, et l'on s'y prépare pendant plusieurs années. Les connaître à fond et pouvoir en disserter est la gloire la plus haute qu'un Pandit puisse atteindre; et il en est bien peu qui parviennent à ces sommets de la science, accessibles seulement à quelques esprits d'élite. On ne se consacre, le plus habituellement, qu'à un seul des Darçanas, parce qu'ils ne jouissent pas tous de la même faveur. Il y a des variations et des modes selon les localités. C'est ainsi que, dans le sud, c'est le

Védânta qui est plus particulièrement estimé; au Bengale, c'est le Nyâya qui est le plus répandu; il l'est aussi dans le nord, mais le Sânkhya et le Védânta y trouvent néanmoins de nombreux adhérents, et c'est le Védânta qui y est tenu dans la plus haute estime. A Bénarès, qui est comme le centre religieux et littéraire de toute la presqu'île, les goûts sont moins exclusifs. Tous les systèmes, sans exception, y comptent des sectateurs, parce que Bénarès est le rendez-vous de tout ce qu'il y a de plus éclairé dans l'Inde entière.

Ainsi les études indigènes sont assez prospères, si l'on en juge par ces détails que donne M. Mullens, pour les avoir recueillis lui-même. Elles sont cependant menacées par plus d'une cause, et ces influences contraires s'étendent de jour en jour davantage. Dans les grandes villes, et surtout dans le Bengale inférieur, on a la passion d'étudier l'anglais, tout à la fois pour le plaisir de savoir cette langue, et pour les avantages nombreux et solides qu'on en tire. Les jeunes brahmanes s'éloignent ainsi peu à peu de la culture du sanscrit, qui, jusqu'à ces derniers temps, était demeurée leur étude favorite. La classe des écrivains (kaystha), qui est fort intelligente et très-active, s'est jetée sur la langue anglaise, parce que le sanscrit lui est défendu; et, dans ce domaine nouveau ouvert à son ambition, elle a rencontré une satisfaction pour ses désirs avides, et en même temps un moyen de rivaliser avec les brahmanes. On abandonne les écoles sanscrites du village pour les écoles anglaises, et les brahmanes eux-mêmes se décident à suivre cet exemple, parce que ce changement est pour eux fort lucratif. Ils se mettent à enseigner la langue des étrangers, au lieu de la langue sacrée, qui était jadis leur privilége.

A cette cause générale de décadence, il faut joindre l'action administrative, qui, en améliorant l'éducation des natifs avec la plus louable persévérance, contribue à ruiner les anciennes études. On néglige les traditions nationales, qui, non-seulement ne rapportent plus autant, mais qui, en outre, sont délaissées assez justement pour une science plus saine et plus facile. Par une conséquence toute naturelle, les brahmanes, jadis si honorés, le sont de moins en moins, parce qu'ils perdent chaque jour quelque chose de leur supériorité intellectuelle. Désormais on les égale, parfois même on les surpasse. Aussi les bienfaits de la générosité publique diminuent avec le respect, et le temps n'est pas loin où les brahmanes devront, comme toutes les autres classes, pourvoir aux besoins de la vie par leur propre travail, et ne s'en fier qu'à eux-mêmes du soin de leur subsistance. Le progrès constant des sciences européennes répand partout la lumière. Par une éducation meilleure,

on est conduit à une meilleure philosophie, et bientôt les vieux systèmes, les vénérables Darçanas, déchus de l'admiration dont on les entourait, passeront à l'état de pures curiosités. Ils resteront comme des monuments historiques dans la mémoire de quelques adeptes; mais on ne les cultivera plus pour les suivre, et l'on sacrifiera à des divinités plus nouvelles et plus sages.

Ainsi l'avenir que M. Mullens prévoit pour la philosophie hindoue n'est pas très-consolant, et c'est la mort qu'il lui prédit. Pour ma part, je crois la prophétie d'autant plus certaine, qu'elle est à moitié réalisée, et il est manifeste que les Darçanas sont depuis longtemps beaucoup moins étudiés qu'ils ne l'étaient jadis. Des ouvrages tels que ceux de M. Banerjea et M. Çâstrî Gore font bien voir que les brahmanes les jugent avec une pleine liberté d'esprit, et que, de plus, ils les méprisent. Ce n'est certes pas sans raison; et les systèmes hindous renferment des erreurs aussi énormes que nombreuses. Ils ne peuvent pas tenir devant la philosophie chrétienne; c'est incontestable. Mais, d'autre part, il faut bien se dire aussi que leur agonie a commencé depuis bien des siècles, et que, selon toute apparence, elle durera bien des siècles encore. Voilà plus de deux mille ans que le cycle des Darçanas primitifs a été clos, sans que l'intelligence indienne ait senti le besoin d'y rien ajouter; voilà bien des siècles aussi que le cycle même des commentaires a été fermé. Cependant la vie philosophique s'est continuée, peu brillante, peu active, si l'on veut, mais constante, assez générale pour que nulle part on ne l'oublie, assez forte pour qu'il faille encore la combattre, assez nationale pour que les conversions soient des exceptions rares. Ce n'est pas en un jour qu'on modifie des habitudes si invétérées et si particulières. La philosophie hindoue, avec tous ses défauts, répond à une direction d'esprit non moins défectueuse. Plus raisonnable, elle eût été moins acceptée; ou, pour mieux dire, si elle avait été plus sensée, elle n'eût pas même été possible. Elle a donc de bien profondes racines dans le passé et dans les cœurs auxquels elle s'adresse. Je ne dis pas qu'on ne puisse parvenir un jour à les extirper, mais le moment n'est pas encore arrivé; et, quelque louable que soit l'entreprise, elle a bien des phases à traverser avant d'obtenir le succès définitif auquel elle tend. Il faut que bien des choses aient changé dans l'Inde avant que la philosophie, à son tour, puisse changer, entraînant avec elle tout l'ancien édifice religieux, que devra remplacer une foi plus vraie et plus bienfaisante.

Quoi qu'il en puisse être, je n'en sympathise pas moins vivement aux efforts généreux de M. J. Muir et à ceux de MM. Banerjea et Çâstrî

Gore. Je trouve leurs intentions excellentes; et, en outre, je les crois très-réalisables, si l'on met à cette immense conversion de tout un peuple la patience, l'énergie et la douceur nécessaires. Je voudrais pouvoir y contribuer pour ma très-faible part, quoique de bien loin; et je me permets de soumettre à ceux qui y concourent directement les considérations suivantes, qui, au milieu de tant d'autres questions, ne touchent que la question philosophique.

Sans croire avec M. Çâstrî Gore[1] que l'hindouisme tout entier serait renversé, si la philosophie des Darçanas venait à l'être, je reconnais bien volontiers que ce serait déjà un progrès considérable; et je me demande comment on peut remporter cette victoire, qui serait certainement fort heureuse, si ce n'est décisive. Je n'y vois qu'un seul moyen, c'est de discipliner l'esprit des brahmanes, et de leur donner, dans les études nouvelles auxquelles on les invite, une méthode qu'ils n'ont jamais eue, et dont, à eux seuls, ils seraient toujours incapables. En effet, ce qui frappe le plus dans les Darçanas quand on les examine pour la première fois, c'est le désordre des idées; et, à mesure qu'on y regarde de plus près, cette confusion s'accroît avec la lumière même de l'analyse qu'on essaye d'y porter. Ce n'est pas que quelquefois ces systèmes n'aient une régularité apparente et une consistance assez spécieuse[2]; mais les pensées les plus disparates sont mises à la suite les unes des autres, sans aucun lien réel; les assertions les plus arbitraires sont posées sans aucune preuve; on les accueille comme des vérités indiscutables, et c'est sur ces fondements ruineux qu'on bâtit des théories aboutissant toutes à nier l'individualité de l'homme, l'existence de Dieu, et l'existence même du monde matériel. C'est une anarchie et un chaos où tout est obscur parce que tout est mêlé. On n'a pas fixé un seul principe; et il n'y a pas un système qui ait songé à démontrer ni son point de départ, ni ses conclusions. Ce sont des aspirations philosophiques plutôt que de la philosophie proprement dite. L'Inde, sans doute, n'est pas la seule à avoir présenté ce désordre; mais nulle part, si ce n'est peut-être en Chine, il n'a été poussé aussi loin.

C'est là le premier défaut qu'on devrait s'efforcer de corriger; mais c'est en quelque sorte toute une éducation à refaire. Les brahmanes se sont beaucoup occupés de l'âme à leur manière; il faut leur apprendre

[1] Voir plus haut, le premier article, cahier de mars, page 184. — [2] Ceci s'applique au Nyâya par exemple, et à la Kârikâ du Sânkhya. On peut voir mes travaux sur ces deux systèmes dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. III et VIII, p. 147 et 107. La première lecture et la Kârikâ sont parfaitement composées.

à la connaître réellement; et c'est à la psychologie qu'il conviendrait tout d'abord de les appliquer, sur les traces de Descartes, trop souvent méconnues même parmi nous. La psychologie est la seule base réelle de la philosophie, et, par suite, de la science; quiconque ne s'appuie pas sur cette première et ferme assise ne construit que sur le sable, et ne peut que s'égarer de faux pas en faux pas. Le fait de la pensée dans l'homme est à la fois le plus merveilleux et le plus clair de tous les faits que l'homme puisse connaître; l'évidence de celui-là se projette sur tous les autres sans aucune exception; et leur lumière réfléchie se mesure à celle qu'ils lui empruntent. Le fait de la pensée en nous se lie et se confond avec celui de notre propre existence; et il n'est pas plus possible de nier qu'on pense que de nier qu'on vit. Le doute même qu'on essayerait d'élever serait une affirmation de la pensée, et elle se trouve ainsi placée au-dessus de toutes les atteintes du scepticisme le plus audacieux, qui ne peut pas s'attaquer à elle sans se réfuter du même coup par la plus manifeste contradiction.

Je ne crois pas qu'il fût très-difficile de faire accepter aux brahmanes la culture de la psychologie. Leur esprit est, en général, très-méditatif, et leurs habitudes de spéculation les y disposent assez bien. Ils sont naturellement sur la voie, bien qu'ils n'aient pas su la découvrir par leurs propres forces, et il n'y a guère qu'à les y conduire, s'ils veulent s'y prêter avec quelque docilité.

Ce premier fait de la pensée constaté et reconnu, il y aurait à l'analyser régulièrement dans ses parties diverses, et à bien concevoir les caractères de cette force qui en nous pense, veut, sent et agit. C'est elle qui, dans la mesure où elle a été donnée à chacun de nous, constitue notre individualité et nous distingue de tout ce qui n'est pas nous. C'est elle qui nous fait des créatures raisonnables, supérieures à la nature entière, que nous comprenons et qui ne nous comprend pas; c'est elle qui nous fait des personnes, tandis que le reste des êtres ne peut s'élever à cette dignité et n'a point ce privilége. Bien analyser et bien sentir la notion du moi avec ses attributs véritables, de simplicité, d'unité, d'activité, de permanence identique, ce serait pour l'esprit hindou une conquête à la fois des plus précieuses et des plus fécondes. Ce n'est pas que les brahmanes l'aient ignorée absolument. Dans le Sânkhya, par exemple, le moi, l'Ahamkara[1], tient une assez large place; mais ce grand

[1] Le mot d'Ahamkara signifie : « Ce qui fait le Moi, ce qui dit : Je. » On pourrait croire que, sous ce mot si bien fait et si important, se cachent de longues recherches de psychologie; il n'en est rien, du moins dans les systèmes que nous connaissons,

fait n'a pas été étudié avec le soin qui est partout indispensable à qui veut philosopher avec quelque certitude, mais qui l'est encore dans l'Inde mille fois plus qu'ailleurs.

En effet c'est une erreur commune à toute la philosophie indienne, et la plus grave peut-être, que l'oubli et l'effacement à peu près complet de la personnalité humaine. Il y a tel Darçana où elle n'apparaît même pas de la manière la plus indirecte et la plus détournée. Dans les systèmes où elle intervient le moins obscurément, elle joue le rôle le plus étrange. Ainsi le Sânkhya, celui de tous où il en est le plus question, fait le moi distinct de l'intelligence; le moi vient comme elle de la nature, il est le troisième des vingt-cinq principes; et l'âme, dont il devrait être cependant le plus essentiel attribut, est reléguée au vingt-cinquième et dernier rang. Le Lingaçârîram séparé de l'intelligence, du moi, de l'esprit et de l'âme, est le principe qui subit toutes les transmigrations, et qui, selon ses mérites, passe par toutes les existences successives jusqu'à la libération finale[1]. Dans les autres Darçanas, l'ignorance est bien plus déplorable encore, jusqu'à ce qu'enfin, dans le bouddhisme, la personnalité humaine soit si bien méconnue et abîmée, que la transmigration s'applique également à tous les êtres sans aucune distinction, l'homme, l'animal, la plante et la matière la plus informe et la plus vile. C'est si bien là une pente irrésistible de l'esprit hindou, que, dans les poëmes les plus populaires et les plus goûtés, l'être humain ne se distingue jamais des brutes, et que les héros y conversent et y vivent avec les singes, les ours et les vautours, tout aussi naturellement qu'ils vivent et conversent entre eux[2].

Il y aurait donc un immense avantage à rétablir dans ces intelligences fourvoyées la notion de la personnalité; et c'est surtout aux philosophes qu'il convient de s'adresser pour réformer ces erreurs aussi puissantes que monstrueuses.

A la suite de ces deux grands faits de la pensée et du moi attestés par la conscience, il faudrait insister non moins fortement, et on pourrait le faire avec encore plus de fruit, sur la notion de la liberté, fondement nécessaire de toute la morale. La liberté, tout éclatante qu'elle est en nous, tout impliquée qu'elle est à chaque instant dans tous nos

et l'on peut s'en convaincre notamment dans le Sânkhya. (Voir dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. VIII, p. 194, 202, 540 et 546.) — [1] Voir, sur le rôle du Lingaçârîram et sur ses attributions bizarres, mon premier mémoire sur le Sânkhya. (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. VIII, p. 265 et suivantes.) Le Lingaçârîram est une notion exclusivement indienne, et qui n'en est pas plus vraie. — [2] Voir le Râmayana et le Mahâbhârata.

actes, est encore plus absente de la philosophie indienne que le moi et la pensée. Livrés comme le vulgaire au préjugé de la transmigration, les auteurs des Darçanas n'ont jamais imaginé que l'homme pût être libre, et ils l'ont accablé sous la double chaîne d'un passé auquel il ne peut plus rien et d'un avenir qui ressort presque fatalement de ce passé à jamais immuable. On parle cependant beaucoup de libération dans la philosophie hindoue, et la délivrance est le but commun de tous les systèmes, orthodoxes ou hérétiques. Mais cette délivrance qui doit soustraire l'homme à la loi des renaissances ne suppose même pas qu'il soit doué de liberté. Dans le Sânkhya, c'est la nature inintelligente et sans conscience qui délivre l'esprit[1]; ce n'est pas l'esprit qui se délivre lui-même; et tous les autres Darçanas sont encore plus insuffisants que le Sânkhya sur ce point capital.

C'est là ce qui explique deux grandes lacunes dans la philosophie et dans la société indiennes. La philosophie n'a pas de morale; et la société n'a jamais connu la liberté, sous quelque forme et à quelque degré que ce soit. Le devoir le plus élevé consiste uniquement dans la stricte observance des cérémonies du culte; et la Mîmânsâ, qui semble avoir fait du devoir une étude toute spéciale, ne l'entend pas autrement. Pour elle la conscience n'a pas eu de révélations plus que pour les autres Darçanas. C'est que la notion vraie du devoir doit périr là où a péri la notion de la liberté; et il n'y a pas de loi morale à prescrire lorsqu'il n'y a point un agent libre qui sente ne relever encore que de lui-même, tout en se soumettant à l'obligation que sa raison lui impose. Quant à la société, non moins aveugle que la philosophie, elle n'a jamais organisé et voulu que le despotisme dans tout son arbitraire et toute sa licence. Les castes ont parqué les hommes dans des classes et des espèces infranchissables; et même quand le bouddhisme est venu prêcher l'égalité universelle, il a pu détruire les castes religieuses, mais il a profondément respecté le despotisme politique, tout en y apportant quelquefois par les mœurs d'heureux adoucissements. D'ailleurs ses réformes ont été passagères, et le bouddhisme a dû fuir loin de l'Inde,

[1] «De même que l'action du lait, qui ne sait point ce qu'il fait, est la cause de la «croissance du veau, de même l'action de la nature est la cause de la libération de «l'âme..... Aussi n'est-ce point vraiment l'esprit qui est délivré, qui est vraiment «enchaîné, qui subit vraiment la transmigration; au fond c'est la nature seule qui «transmigre, qui est enchaînée, qui est délivrée, avec les êtres divers dans lesquels «elle se réfugie.» (Çlokas 57 et 62 de la Sânkhya-Kârikâ. Voir le premier mémoire sur le Sânkhya, t. VIII des *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, p. 554 et 556, et p. 329 et suivantes de mon Commentaire, tirage séparé.)

retombée à jamais sous le joug brahmanique, qui ne semble même pas lui être pesant ni incommode. La société et la philosophie ont été aussi patientes l'une que l'autre, et, une fois constituées, elles ne paraissent pas avoir éprouvé le moindre besoin de changement. Les Darçanas tant commentés ne se sont pas enrichis d'une seule théorie de vraie morale; et les petites principautés qui dominaient la péninsule dans toute son étendue sont restées toujours aussi tyranniques.

Mais il est clair que de grandes modifications sociales et politiques se préparent; et il est impossible que l'action du gouvernement anglais ne produise pas bientôt les résultats les plus heureux. Par les progrès d'une administration plus régulière et plus juste, les individus sentiront de plus en plus leur valeur sociale; et, associés peu à peu au maniement de leurs propres affaires par une politique aussi prudente que libérale, ils acquerront successivement la pleine intelligence de leurs droits, dont ils n'avaient jamais paru soucieux, jusqu'à ce que la civilisation chrétienne les eût éclairés sur ce qu'ils sont et sur ce qui leur est dû. L'Angleterre, il faut lui rendre cet hommage, loin de craindre ce mouvement des esprits dans sa grande colonie, l'y seconde au contraire de toutes ses forces et par tous les moyens dont elle dispose. La philosophie peut de son côté l'y aider puissamment; et, pendant que la liberté fera son avénement dans l'ordre des faits sociaux, la morale, je n'en doute pas, entrera aussi dans les systèmes, qui, jusqu'à présent, n'ont pas même su qu'elle pût exister.

Ainsi psychologie et morale sont les deux premiers points, à mon sens, où devrait porter la réforme philosophique tentée sur l'esprit des brahmanes. On y pourrait faire très-aisément succéder la logique, dont ils semblent particulièrement épris, mais pour laquelle ils n'ont eu, jusqu'à présent, qu'une passion assez malheureuse. Le Nyâya, dont l'Inde est si fière, n'est pas un vrai système de logique, ainsi que j'ai essayé de le démontrer[1]; c'est une dialectique ingénieuse, mais superficielle, qui n'a pas poussé jusqu'aux bases réelles du raisonnement; elle est à une distance énorme de la logique positive, telle qu'Aristote l'a faite et telle qu'elle est restée depuis lui. C'est à l'école péripatéticienne que les Pandits devraient se mettre; et ils n'auraient pas de mal à entendre ses solides leçons, pour peu qu'elles leur fussent données par des maîtres

[1] Tome III des *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, p. 219 et suivantes. J'ai prouvé, je crois, d'une manière définitive, que le syllogisme n'est pas dans le Nyâya, comme l'avait cru Colebrooke, et comme on l'avait répété tant de fois après lui. (Voir aussi M. V. Cousin, *Histoire générale de la philosophie*, 1863, p. 66 en note.)

habiles. La science de la logique, qui est presque mathématique, convient parfaitement au génie hindou, délicat, subtil et pénétrant. Il a fait spontanément, en grammaire, des chefs-d'œuvre que personne n'a égalés; la grammaire est sœur de la logique; et, quand on a si bien réussi dans l'une, il est assez probable qu'on pourra réussir presque également dans l'autre. L'Inde, d'ailleurs, n'a rien à inventer ici; et, comme notre propre philosophie, elle n'a qu'à écouter docilement. La Grèce, Rome, le monde arabe, la scholastique, les temps modernes, après le moyen âge, ont suivi les enseignements et les traces d'Aristote. Pourquoi l'Inde ne les suivrait-elle pas à son tour? Et pourquoi ne profiterait-elle pas, elle aussi, là où tant d'autres ont déjà profité?

Préparés ainsi par la psychologie, la morale et la logique, et comprenant bien ce que c'est qu'une idée claire et un fait précis, les Pandits pourraient aborder utilement le domaine des sciences physiques. Les phénomènes qu'elles étudient éveillent puissamment la curiosité; et, comme l'Inde n'en a jamais rien connu à quelque degré que ce puisse être, tout y est neuf pour elle, en même temps que tout y est intéressant. J'ai déjà eu l'occasion bien des fois d'en faire la remarque[1], l'esprit hindou n'a jamais, à aucune époque ou sous aucune forme, pratiqué l'observation méthodique et régulière, ni pour les choses de l'esprit, ni pour les choses de la nature. On ne pourrait pas citer, dans toutes les productions si riches et si diverses de l'intelligence indienne, un seul fait observé en pleine connaissance de cause. Constater un phénomène quelconque, dans ses circonstances réelles et ses conditions détaillées, semble un effort tellement antipathique aux habitudes de ce peuple, d'ailleurs si bien doué, qu'il ne l'a pas même tenté une seule fois. Son impuissance est si radicale, qu'il n'a jamais essayé de la combattre. De là, cette absence vraiment étonnante et presque absolue de toute chronologie et de toute histoire; les faits humains ont échappé comme tous les autres; on les a laissés passer, comme ceux du monde physique, sans y porter aucun intérêt; et, quand on a prétendu les fixer par la tradition et la légende, on est arrivé à ce monument informe et à cette gigantesque monstruosité du Mahâbhârata.

Ce n'est pas qu'on ne sentît très-vivement les grands spectacles de la nature, qui, dans ces climats, sont si frappants et même si redoutables;

[1] J'ai insisté spécialement sur cette considération dans ma Préface à la *Météorologie* d'Aristote (page 44), où j'ai essayé de montrer quelle était, à cet égard, l'immense supériorité de la Grèce sur l'Inde. En dépit de l'orgueil moderne, nous devons bien reconnaître que c'est en Grèce qu'a commencé l'observation régulière et réfléchie des faits extérieurs ou intérieurs.

les hymnes védiques attestent, au contraire, l'impression profonde qu'en éprouvaient les Rishis; mais cette émotion, qui a trouvé des chants d'une incomparable beauté, n'est pas allée au delà. Les Rishis ont admiré la nature comme peuvent l'admirer des enfants, en jouissant avec ivresse, l'adorant même, mais ne cherchant jamais à la comprendre, et mêlant aussitôt les rêves d'une imagination désordonnée aux notions fournies par la sensibilité. Ces inspirations sublimes et tumultueuses, bonnes à l'origine, se sont taries après quelques siècles d'un flot abondant; et rien ne les a remplacées. La science, qui pouvait en sortir en leur succédant, ne s'est jamais formée, et la physique des Darçanas est encore au-dessous, s'il se peut, de leur psychologie et de leur morale. On n'a qu'à voir dans le Sânkhya ce que c'est que l'énumération des vingt-cinq principes et cette confusion inouïe des cinq sens avec les cinq éléments; on n'a qu'à voir l'atomistique du Veiçéshika, et l'on sera convaincu que la science, sous ses aspects les plus simples et les plus saisissables, a été refusée au génie brahmanique. On pouvait vanter l'astronomie indienne tant qu'on ne la connaissait que sur ouï-dire; aujourd'hui que le Soûrya-Siddhânta a été publié et traduit, on ne peut plus s'y méprendre; et, dans ce système, évidemment d'emprunt, les phénomènes célestes sont traités, comme tous les autres, avec une ignorance superstitieuse qui ne s'est pas arrêtée un seul instant à l'observation.

C'est donc par la philosophie avec ses démonstrations infaillibles, et par les sciences au point d'exactitude où les ont portées les Européens, qu'il convient de réformer l'esprit tout entier des Pandits. C'est là une révolution des plus délicates et des plus difficiles; et il faudrait soi-même fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir de quels obstacles elle est hérissée. A mon sens, on ne l'accomplira guère qu'en suivant la voie que je viens de tracer sommairement. Je me permets de la recommander aux savants qui, sur les pas de M. John Muir, s'appliquent à commencer cette épineuse rénovation. Puisque la propagation de la foi chrétienne leur tient tant à cœur, il n'y a pas, ce semble, de chemin plus sûr que celui que j'indique; et, quand l'homme s'est rendu compte de ce qu'est l'intelligence en lui, et de ce qu'est la nature qui l'entoure, il est prêt à comprendre Dieu dans sa toute-puissance, dans sa miséricorde et dans ses desseins, autant du moins qu'il est permis à notre faiblesse de pénétrer ces profondeurs et ces mystères. Pour atteindre ce but, si honorable et si bienfaisant, le premier soin, c'est de détruire radicalement le scepticisme, qui est la plaie la plus fâcheuse de l'esprit hindou, et qui a donné, même de nos jours, tant d'influence au Védânta,

niant la réalité du monde et n'y voyant qu'une illusion. Contre le scepticisme, il n'y a pas d'armes plus victorieuses que les témoignages de la conscience et les témoignages des sens reçus et interprétés par une sévère méthode[1].

Mais je forme sans doute des souhaits trop ambitieux en demandant des études philosophiques si approfondies à des esprits qui sont peu accoutumés à tant de rigueur. Je préfère, en terminant, répéter un vœu plus modeste : c'est que, tout en s'occupant de la conversion des brahmanes, on nous fasse connaître en même temps la philosophie hindoue de la manière la plus complète et la plus précise. Qu'on nous donne les textes des aphorismes originaux de chacun des six Darçanas; qu'on accompagne ces textes de traductions fidèles, et qu'on les éclaircisse par toutes les explications que les Pandits seuls peuvent fournir avec l'abondance et l'exactitude nécessaires aux Européens. Sur les six Darçanas, nous ignorons encore les soûtras du Yoga et du Veiçéshika; il en est à peu près de même de la Mîmânsâ et du Védânta, dont nous ne connaissons que de très-courts fragments. Une fois ces monuments imprimés, on descendrait aux commentaires principaux, dont la publication ne laisserait pas que d'être fort utile. Les richesses philosophiques de l'Inde sont immenses, et elles se composent de huit cents ouvrages environ, plus ou

[1] M. John Muir a cru pouvoir prendre une route plus directe pour arriver à la solution du problème, et il a présenté lui-même, dans un petit ouvrage fort curieux, anglais et sanscrit, le programme de la conversion des brahmanes, tel qu'il l'entend. Cet ouvrage est intitulé : *An examination of religions* (mata parîkshâ), Mirzapore, 1852, in-12. Il se compose de deux parties, dont la première contient la critique des çâstras hindous, Védas et Darçanas; la seconde contient l'exposé des preuves du christianisme à l'usage des Pandits, et elle n'a été publiée que deux ans après l'autre à Calcutta, 1854. L'une et l'autre sont écrites en vers sanscrits, accompagnés d'une traduction anglaise. Toutes deux ont la forme de dialogues; les interlocuteurs sont deux habitants de Bénarès (Kâcî), l'un nommé Védavidvân, versé dans la connaissance des écritures sacrées et de tous les çâstras; l'autre, nommé Satyârthî (partisan de la vérité), né dans une contrée étrangère, mais non moins instruit dans toutes les religions des différents peuples. Védavidvân discute d'abord l'authenticité et le mérite des Védas, et il essaye de prouver qu'ils sont incréés et éternels; il passe ensuite aux Pourânas et aux Darçanas, qu'il traite avec un égal respect. Dans le second entretien, Satyârthi expose l'histoire du Christ et celle des apôtres. Il s'arrête longuement sur les premiers apologistes, sur l'authenticité des miracles, sur les prophètes; et il termine en montrant la supériorité de la foi chrétienne sur les cultes de Krishṇa et de Vishṇou. A côté de cet ouvrage très-savant et très-estimable de M. John Muir, on peut lire le récit d'une *Conversion d'un brahmane*, par le R. William Smith, missionnaire à Bénarès, Londres, 1850, in-24, 171 pages. Ce petit volume, intitulé *Dwidj* (Dvidja), renferme quelques détails assez curieux, bien qu'on pût en désirer de plus complets encore.

moins considérables [1]. Jusqu'à présent on a exploité ces trésors avec plus d'ardeur que de régularité; et, si l'on avait procédé avec plus d'ordre, il est probable que, depuis les mémoires de Colebrooke, il y a déjà quarante ans, on eût fait bien davantage. Mais les regrets sont, en ceci comme en d'autres choses, bien superflus; et j'aime mieux espérer que le concours ouvert sur le Védânta nous procurera tout au moins une étude complète des aphorismes spéciaux de ce système, le plus répandu et le plus redoutable de tous. Ce sera d'un excellent exemple; et les imitations sans doute ne tarderont pas, sous les provocations de bienfaiteurs aussi généreux et aussi éclairés que M. John Muir.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

[1] Voir le catalogue très-intéressant qu'a dressé M. Fitz Edward Hall : *A contribution towards an index to the bibliography of the indian philosophical systems*, Calcutta, 1859-1861, in-8°, II-236 pages. Ce catalogue a été publié par ordre du gouvernement des provinces du nord-ouest. L'auteur y indique les titres de 748 ouvrages, dont 24 sur le Sânkhya, 36 sur le Yoga, 202 sur le Nyâya, 87 sur le Veicéshika, 310 sur le Védânta, 85 sur la Mîmânsâ, 4 sur le Seïva, sans compter quelques autres commentaires mentionnés dans un appendice. M. Fitz Edward Hall a mis à contribution les manuscrits qui lui appartiennent, ceux du collége de Bénarès, et ceux de tous ses amis de l'Inde; il est arrivé ainsi à former un catalogue assez complet. Par malheur, il a perdu, dans la grande insurrection de 1857, une partie des autres matériaux qu'il avait laborieusement amassés.

De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Nous avons vu, dans mon premier article, qu'il n'y a ni *unité de composition*, ni *unité de plan*, à prendre ce mot de *plan* pour le règne animal entier.

M. Geoffroy confond toujours ces deux mots, *composition* et *plan;* il a tort. L'*unité de plan* et l'*unité de composition* sont deux choses très-différentes.

Dans une organisation aussi *diverse* et aussi *une* que l'est celle des animaux, le mot *unité* ne peut avoir un sens absolu, pas plus que le mot *diversité.*

Si vous dites *unité*, vous faites abstraction d'une foule de *variétés.* Si vous dites *diversité*, vous faites abstraction d'une foule de *similitudes.*

Ajoutons que, presque toujours, à l'*unité de plan* se joint la *diversité de composition.*

C'est cette confusion de mots qui a tout perdu. Tâchons de n'y pas retomber.

Buffon dit, et l'on répète avec lui, qu'il y a dans les animaux un *fonds commun.* Mais, ce *fonds commun*, qu'est-ce autre chose qu'une abstraction ?

Buffon rassemble dans son esprit tous les traits essentiels à ce qu'il appelle la *substance organisée* [2] : la nutrition, le développement, la reproduction, etc. Mais existe-t-il une *substance organisée* en général ? Existe-t-il une chose quelconque en général ? Les seules choses particulières subsistent véritablement.

Qui dit une *substance organisée* dit une *organisation particulière;* qui dit une *organisation particulière* dit une *espèce.* Au fond, il n'y a que des *espèces.* Avec les *espèces*, se manifestent des organes propres et variés. Avec la variété des organes, naît l'*anatomie comparée*, cette science immense, et que, dans toute l'étendue des siècles, deux hommes seuls ont clairement conçue : Aristote, qui l'a fondée, et Cuvier, qui nous l'a rendue.

Laissons donc, pour un moment, le mot *unité de composition.* Ne dis-

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de mai, p. 265. — [2] T. XIV, p. 29.

cutons pas sur un mot qu'on n'entend point, et dont l'explication, quand elle viendra, sera la solution même de la question. Prenons un mot qu'on entend d'abord, et que voulait Cuvier, celui de *diversité*. C'est le côté inverse du problème; c'en est, du moins, le côté clair.

N'oublions pas, en second lieu, qu'il y a deux sortes de *diversités* : la *diversité de composition* et la *diversité de plan*.

I. Diversité de composition.

Je me borne d'abord, comme les deux auteurs, au *système osseux*, au *squelette*. Le *système osseux* n'existe que dans les *vertébrés*. Malgré l'*unité de plan*, nous allons trouver la *diversité de composition* partout ou presque partout.

Le crâne, ce premier, ce plus compliqué des appareils du *squelette*, offre, il est vrai, dans tous les mammifères, une composition à peu près semblable. C'est à peine si quelques os (les *interpariétaux*) manquent dans quelques espèces.

Il en est de même de la *face*. Les seuls *lacrymaux* manquent dans les *phoques*, dans les *dauphins*, etc.

Nous avons vu que le *crâne* des oiseaux, qui n'a qu'un os dans l'adulte, en a, dans le fœtus, tout autant que celui des mammifères.

Le reptile dont la *tête* présente le plus de traits de conformité avec celle des mammifères est le crocodile. Mais déjà, dans la grenouille, la *composition du crâne* se simplifie singulièrement. Le *crâne* de la grenouille n'a que dix os; celui du crocodile en a plus de vingt.

La *face* de la grenouille se simplifie comme son crâne. Sa mâchoire inférieure n'a que trois os de chaque côté, et chaque côté de celle du crocodile en a six.

L'appareil des *vertèbres* est, avec celui du crâne, le plus constant : chaque *vertèbre* peut même être considérée comme un petit appareil distinct.

Or ce petit appareil distinct se compose d'un nombre d'os qui n'est pas le même pour toutes les vertèbres dans chaque espèce, ni pour chaque vertèbre dans toutes les espèces : l'atlas du crocodile a six os, son axis en a cinq; l'atlas de la tortue n'en a que quatre, celui du monitor, trois, etc.

Mais c'est surtout par leur nombre total que les *vertèbres* varient d'une classe à l'autre, et jusque dans les différents ordres, dans les différents genres de chaque classe. Pour ne pas sortir ici des reptiles, le crocodile, par exemple, a vingt-six vertèbres, sept cervicales, douze dor-

sales, cinq lombaires et deux sacrées; on en compte plus de deux cents dans les couleuvres, dans les boas, etc. la grenouille n'en a que neuf.

Quant aux autres appareils, comme ils ne sont qu'accessoires, la plupart peuvent manquer, et manquent en effet dans telle ou telle classe, dans tel ou tel ordre, dans tel ou tel genre, etc. Les extrémités postérieures manquent aux cétacés; les extrémités antérieures et postérieures manquent aux serpents; les côtes manquent à la grenouille, etc.

Rien n'est plus fait pour donner une idée juste de la variété, de la diversité, presque infinie, des appareils dans les diverses classes, que ce qui se voit dans l'*épaule,* dans le *sternum.*

L'*épaule*, qui ne se compose, dans le mammifère, que d'un os, l'omoplate, ou de deux, l'omoplate et la clavicule, en a toujours trois dans l'oiseau : l'omoplate, la clavicule et l'os coracoïdien; elle n'en a que deux dans le crocodile : l'omoplate et l'os coracoïdien; la vraie clavicule manque; elle en a de nouveau trois dans les lézards: l'omoplate, la clavicule et l'os coracoïdien; elle en a deux dans la tortue : l'omoplate, l'os coracoïdien; elle en a quatre dans la grenouille: la clavicule, l'os coracoïdien et une omoplate divisée en deux pièces; et, chose remarquable, c'est précisément de ces deux pièces de l'omoplate de la grenouille que se compose l'épaule dans les poissons.

Le *sternum* n'a d'osseux qu'une seule pièce dans le crocodile; il se compose toujours de neuf pièces dans les tortues; il se rapproche, dans les lézards, de la simplicité qu'il a dans le crocodile; il n'a dans la grenouille que deux pièces ossifiées; c'est à peine si l'on retrouve une espèce de *sternum* dans quelques poissons; il est, au contraire, très-développé dans les mammifères; on y compte jusqu'à sept, huit, neuf pièces, placées ordinairement sur une seule ligne; et, quant aux oiseaux, il a cinq pièces dans les gallinacés, il n'en a plus que deux dans les canards; sa composition change encore dans les pigeons, dans les passereaux, dans les oiseaux de proie, etc. Ainsi le *sternum* ne varie pas seulement d'une classe à l'autre, il varie dans la même classe, etc.

Mais, relativement à cette question de la *diversité de composition,* que nous suivons ici, deux appareils surtout ont une importance particulière : ce sont les appareils *auriculaire* et *hyoïdien.*

On nomme appareil *auriculaire* une chaîne de petits os placés dans la caisse de l'oreille, et qui vont de la membrane du tympan à la fenêtre ovale. Dans les mammifères, on compte toujours quatre de ces petits os : le marteau, l'enclume, le lenticulaire et l'étrier; déjà, dans les oiseaux, il n'y en a plus qu'un, formé de deux branches, dont l'une adhère au tympan, et dont l'autre s'appuie sur la fenêtre ovale; un seul

osselet remplace pareillement, dans le crocodile, les quatre petits os de l'oreille des mammifères; c'est un étrier encore plus simple que celui des oiseaux; il n'y a qu'un seul osselet dans les tortues, dans les lézards, dans les serpents; dans la grenouille, la chaîne auriculaire paraîtrait se compliquer un peu, si elle n'y restait en grande partie cartilagineuse; enfin, dans les salamandres, dans les sirènes, dans les protées, ce dernier osselet lui-même, l'étrier, se réduit à une simple plaque cartilagineuse.

L'*appareil auriculaire* se simplifie donc successivement des mammifères aux derniers reptiles; l'*appareil hyoïdien* suit une marche inverse : il se développe graduellement des mammifères aux poissons.

Dans l'homme, cet appareil se compose de cinq parties : d'un corps, de deux branches ou cornes antérieures qui suspendent l'hyoïde au crâne, et de deux branches ou cornes postérieures qui suspendent le larynx à l'hyoïde. Dans les mammifères, l'appareil éprouve déjà de notables modifications. Dans les oiseaux, les modifications sont encore plus grandes.

L'*hyoïde* du *crocodile* est un des plus simples. Son corps consiste en une grande et large plaque, etc. Celui des *lézards* est beaucoup plus compliqué. Il a généralement un corps simple; mais il porte quelquefois jusqu'à trois paires de cornes.

L'*hyoïde* des *tortues* est plus compliqué encore. Le corps lui-même de l'os s'y subdivise quelquefois en plusieurs pièces; il y porte quelquefois jusqu'à trois paires de cornes, dont chacune se subdivise également en plusieurs os; et, dans les *trionyx*, par exemple, la totalité de l'appareil ne comprend pas moins de vingt-cinq pièces osseuses différentes.

Mais c'est surtout dans les *batraciens* que l'*hyoïde* prend de l'importance, et conduit ainsi par degrés à l'*hyoïde* si riche et si compliqué des *poissons*.

Je n'ai pas parlé de l'*appareil auriculaire* des *poissons*, parce que nos deux auteurs sont ici en un désaccord complet. M. Geoffroy croit retrouver cet appareil dans les *opercules*, et M. Cuvier croit que les *opercules* sont un appareil nouveau, et qui n'existe que dans les *poissons*.

Ainsi donc, et ceci est ma conclusion, dans un même *embranchement*, dans l'*embranchement* des *vertébrés*, groupe pourtant si homogène, la *variété*, la *diversité de composition* est partout, et l'on pourrait presque dire que l'*unité*, l'*unité de composition*, bien entendu, n'est nulle part.

II. Diversité de plan.

Passons à la diversité de plan.

Chaque *plan*, considéré en lui-même, est *un;* il est *divers* par rapport aux autres.

Les *vertébrés* ont leur *plan;* les *mollusques* ont leur *plan;* les *articulés* ont leur *plan;* les *zoophytes* ont leur *plan;* c'est-à-dire qu'on peut passer d'un *vertébré* à l'autre, d'un *mollusque* à l'autre, d'un *articulé* à l'autre, d'un *zoophyte* à l'autre, par des nuances graduées et presque insensibles. Au contraire, d'un *mollusque* à un *vertébré*, ou d'un *articulé* à un *mollusque*, d'un *zoophyte* à un *insecte*, il n'y a plus de nuance, de gradation, de passage. Tout à coup le *plan* change, et une nouvelle forme se montre; mais, prise en elle-même, cette nouvelle forme, ce nouveau type, est également constant, dominant, uniforme : tous les *mollusques* répètent aussi exactement leur type, le type *mollusque*, que les *vertébrés*, les *articulés*, les *zoophytes*, répètent le leur, le type *vertébré*, *articulé* ou *zoophyte*.

Dans la chaîne immense des êtres du règne animal, il y a donc quatre grandes formes, quatre grands types, et il n'y en a que quatre.

Je reviens à nos deux auteurs.

Le débat avait commencé, comme on s'en souvient, par cette phrase de M. Geoffroy, dans son Rapport sur le Mémoire de MM. Laurencet et Meyranx : « On ne peut plus échapper à l'universelle loi de la na« ture, l'*unité de composition organique.* »

Il s'agissait donc là des *mollusques*, il s'agissait des *insectes*, auxquels M. Geoffroy, dans un mémoire antérieur, venait de donner une *colonne vertébrale*, et au sujet desquels il s'était écrié en pleine Académie, que « des êtres, crus et dits jusqu'ici *sans vertèbres*, auraient à figurer désor« mais, dans nos galeries d'histoire naturelle, parmi les animaux ver« tébrés. »

Maintenue à cette hauteur, la question était une des plus belles assurément qu'on eût jamais discutées dans aucune académie. Mais remarquez bien que, au point de départ, c'est de l'*unité de composition* dans les *insectes*, les *mollusques*, les *zoophytes* et les *vertébrés*, c'est-à-dire de l'*unité de composition* dans le règne animal entier qu'il s'agit; et, dès sa première *réplique*, M. Geoffroy réduit ce grand ensemble aux seuls *vertébrés*, et même à un seul appareil de ces *vertébrés*, à l'*os hyoïde*.

Après avoir exposé ses travaux sur l'*hyoïde*, M. Geoffroy ajoute : « Je

« n'ai rien dit de mes travaux sur le crâne, de ceux destinés à ramener « les poissons à l'organisation des animaux qui respirent dans l'air, et ce- « pendant ce sont ces travaux qui ont fait recourir à plusieurs règles « dont quelques-unes n'ont point encore été mentionnées [1]. »

A la bonne heure! Mais qu'ont à faire ici tous ces travaux sur le *crâne*, sur les *poissons*, etc.? Qu'ont à faire tous ces travaux, que l'on ne conteste point, que l'on approuve, au contraire, et qu'on recommande?

Ce que l'on conteste, ce ne sont pas les analogies renfermées dans tel ou tel *embranchement*, ce sont les analogies qu'on veut faire passer d'un *embranchement* à l'autre, d'un *plan* à l'autre.

Le débat avait donc bien changé.

Aussi M. Cuvier commence-t-il sa seconde *réplique* par ces mots : « Notre savant confrère, dans son dernier mémoire, convient, avec « une grande loyauté, que par *unité de composition* il n'a pas entendu « *identité de composition*, mais seulement *analogie*, et que sa théorie doit « s'appeler plutôt *théorie des analogues*. Ainsi voilà un grand pas de fait. « Ces mots équivoques, et qui ne servaient qu'à embrouiller les idées « des commençants, d'*unité de composition*, d'*unité de plan*, disparaîtront « de l'histoire naturelle; et, quand je n'aurais rendu que ce service à la « science, je croirais déjà n'avoir pas perdu mon temps [2]. »

Enfin, M. Cuvier termine sa *réplique* par ces mots : « Je prends, « comme on le dit vulgairement, notre savant confrère sur le terrain « même où il s'est placé, et c'est ainsi que je me charge de le prendre, « quelque autre exemple qu'il veuille choisir [3]. »

M. Cuvier n'eut pas à remplir cet engagement. La discussion finit. L'Académie avait compris que c'était là une question immense, et qui ne pouvait être résolue par une discussion orale.

M. Cuvier continue. « Dans un autre endroit de son mémoire, dit-il, « notre confrère avance que l'analogie ne repose pas sur les organes « dans leur totalité, mais sur les matériaux dont ces organes sont com- « posés, et il allègue un exemple, celui de l'os hyoïde, d'après lequel, « si l'on en juge par les développements où il entre, il semble don- « ner à entendre que c'est le nombre des parties qui fait sa principale « règle. De quelques-unes des phrases qui suivent, on pourrait con- « clure qu'il y ajoute les connexions; et, en effet, puisque, dans le com- « mencement de son Mémoire, il a exclu les fonctions et les formes, il « ne reste que les connexions et les nombres. Je ne vois pas un cin-

[1] *Philosophie zoologique*, p. 107. — [2] *Ibid.* p. 140. — [3] *Ibid.* p. 145.

« quième rapport, une cinquième catégorie, sur laquelle on pourrait « imaginer de faire porter cette analogie universelle [1]. »

La *théorie des analogues*, à laquelle ce passage fait allusion, est le travail le plus important de M. Geoffroy. De tous les caractères sur lesquels se fonde la recherche des analogies : la *forme*, les *fonctions*, le *nombre*, les *connexions*, le caractère des *connexions* est le seul sur lequel on puisse compter, et M. Geoffroy est le premier naturaliste qui l'ait senti.

Les *connexions* sont le fait capital sur lequel repose toute la *théorie des analogues*.

Lorsque Daubenton eut à comparer l'anatomie du cheval avec celle de l'homme, il trouva que les vétérinaires avaient donné aux diverses parties du pied du cheval les noms les plus bizarres. Il fallait ramener ces noms bizarres à ceux de l'anatomie de l'homme. Dans ce travail difficile quel est le principe qui le guida? Il ne le dit point; mais, évidemment, le principe qui le guida fut le *principe des connexions*.

Les vétérinaires parlaient d'un *os du canon* et de ses *épines;* ils parlaient de plusieurs autres os, sous les noms : d'*os du paturon*, d'*os de la couronne*, d'*os du petit pied*, etc.

Qu'étaient-ce que tous ces os, et à quels os de la main de l'homme répondaient-ils? Daubenton y reconnut les os du carpe, ceux du métacarpe et ceux des trois phalanges des doigts de l'homme. Mais comment les reconnut-il? Fut-ce par le nombre? Le nombre n'est pas le même dans le pied du cheval et dans la main de l'homme? Fut-ce par la fonction? La fonction n'est pas la même dans les deux organes. Fut-ce par la forme? Rien ne diffère plus par la forme, du pied du cheval, que la main de l'homme. Il ne réussit, dans ces difficultés accumulées, que par les *connexions*.

« Que l'on considère, dit Buffon à cette occasion, que le pied d'un che-« val, en apparence si différent de la main de l'homme, est cependant « composé de même, et que nous avons à l'extrémité de chacun de nos « doigts le même osselet en fer à cheval qui termine le pied de cet ani-« mal; et l'on jugera si cette ressemblance cachée n'est pas plus merveil-« leuse que les différences apparentes, si cette uniformité constante et ce « dessein suivi de l'homme aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cé-« tacés, des cétacés aux oiseaux, des oiseaux aux reptiles, des reptiles « aux poissons, dans lesquels les parties essentielles, comme le cœur, « les intestins, l'épine du dos, les sens, etc. se trouvent toujours, ne

[1] *Philosophie zoologique*, p. 144.

« semblent pas indiquer qu'en créant les animaux l'Être Suprême n'a « voulu employer qu'une idée, et la varier en même temps de toutes les « manières possibles, afin que l'homme pût admirer également, et la « magnificence de l'exécution et la simplicité du dessein[1]. »

Cette phrase est belle, mais il faut l'analyser. Vous remarquerez, d'abord, que Buffon ne parle d'un *dessein suivi* que pour les quadrupèdes, les cétacés, les oiseaux, les reptiles et les poissons, c'est-à-dire que pour les seuls animaux vertébrés; et vous avez déjà remarqué que M. Cuvier est précisément le premier naturaliste qui ait réuni, et bien avant M. Geoffroy, tous les vertébrés en un seul groupe, en un seul *plan*. Vous remarquerez ensuite que, passé les vertébrés, Buffon s'arrête comme ne tenant aucun compte de tout le reste du règne animal, c'est-à-dire de tous les animaux *sans vertèbres*. Au reste, je l'ai déjà dit, avant Cuvier, Aristote est le seul homme qui eût connu les animaux *sans vertèbres*. Ces animaux sans vertèbres forment trois *embranchements :* les *mollusques*, les *articulés*, les *zoophytes*. Voilà donc, pour parler comme Buffon, trois *desseins suivis*, parfaitement connus d'Aristote, parfaitement connus de Cuvier, parfaitement inconnus de Buffon : s'il les eût connus, sa phrase aurait été tout autre.

Je viens à un exemple plus frappant encore. Petit[2] et Hérissant[3] avaient signalé, dans le crâne des oiseaux, un os particulier qu'il nommaient *os carré*, et auquel ils ne trouvaient aucun os analogue dans le crâne de l'homme et des mammifères. A l'aide de son *principe des connexions*, M. Geoffroy a reconnu l'analogue de l'*os carré* des oiseaux dans l'os de la *caisse auriculaire* du fœtus des mammifères. En fait d'analogies retrouvées, c'est un tour de force, et qu'admirait tout à l'heure M. Cuvier.

Je l'ai déjà dit : la *théorie des analogues* n'avait eu d'abord en vue que les *animaux vertébrés*. C'est sur quoi il ne faut laisser aucun doute.

M. Geoffroy commence sa *Philosophie anatomique* par cette phrase : « L'organisation des *animaux vertébrés* peut-elle être ramenée à un type « uniforme? Telle est la question que je me propose d'approfondir dans « cet ouvrage. »

Et plus loin : « Tous les animaux ayant la moelle épinière dans un « étui osseux (c'est-à-dire tous les *vertébrés*) sont faits sur le même mo-

[1] *Histoire de l'Âne.* — [2] *Description de l'œil du hibou.* (*Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1736, p. 121.) — [3] *Observations anatomiques sur les mouvements du bec des oiseaux.* (*Ibid.* année 1748, p. 345.)

« dèle. C'est ce que j'ai embrassé dans le cours de mon ouvrage sous la « désignation de *Théorie des analogues.* »

En voilà assez. En 1818, il ne s'agissait, dans la *Philosophie anatomique*, que des animaux vertébrés. Ce n'est que plus tard, ce n'est qu'en 1824, que survint tout à coup l'idée malheureuse de pousser les *analogies* d'un *embranchement* à l'autre. Je l'ai déjà dit et j'y reviendrai.

Je finis par un autre point, mais beaucoup moins important. Je demandai un jour à M. Geoffroy pourquoi il avait mis *philosophie anatomique* au lieu de mettre simplement *anatomie philosophique*, comme tout le monde. « C'est, me répondit-il, que Linné a mis *philosophia botanica*, « et que j'ai voulu imiter Linné. » On sait, en effet, que Linné a écrit un de ses livres, et le plus beau de ses livres, sous le titre de *Philosophie botanique*. Il y réunit tout ce qui, dans l'étude de la nature, est *l'ouvrage de l'homme :* la *nomenclature*, les *systèmes*, les *caractères*, etc. tous ces secours artificiels et convenus que nous nous donnons pour pénétrer dans la réalité des choses. Le titre que Linné avait donné à son livre est la seule raison du titre que M. Geoffroy a voulu donner au sien.

Mais enfin cette *philosophie anatomique*, au fond, qu'est-ce? En quoi est-elle *philosophique?* en quoi diffère-t-elle de l'*anatomie comparée* proprement dite? En ce qu'on a eu l'idée fausse qu'il pouvait y avoir une *anatomie* qui ne s'occupât que d'*analogies*. Rien n'est moins sensé. Les dissemblances ne comptent pas moins, dans l'organisation animale, que les ressemblances. L'*anatomie comparée* n'est *philosophique* qu'à une condition, c'est d'être complète.

A cet égard, M. Cuvier était inexorable. Il ne pouvait supporter qu'on négligeât un seul fait; il les voulait tous, absolument tous; car, disait-il, « il n'en est aucun qui puisse tenir la place d'un autre. »

FLOURENS.

(*La suite à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Dans sa séance du 20 juin 1864, l'Académie des sciences a élu M. Wohler, de Gœttingue, à la place d'associé étranger, vacante par le décès de M. Mitscherlich, de Berlin.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans sa séance du 28 mai, l'Académie des beaux-arts a élu M. C. Muller à la place vacante, dans la section de peinture, par la mort de M. Hipp. Flandrin.

Dans sa séance du 25 juin, la même Académie a élu M. Verdi, compositeur de musique à Gênes, à la place d'associé étranger, vacante par le décès de M. Meyerbeer.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Histoires d'Hérodote, traduction de Pierre Saliat, revue sur l'édition de 1575, avec corrections, notes, table analytique et glossaire, par Eugène Talbot, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au collége Rollin. Paris, imprimerie et librairie de H. Plon, 1864, in-8° de XXXII - 719 pages. Cette traduction oubliée, où l'on trouve des pages qu'Amyot n'aurait pas désavouées, était fort digne du soin qu'a pris M. Talbot de la remettre en lumière. L'œuvre de Pierre Saliat reproduit presque on ne peut plus toujours heureusement, dans la langue la mieux appropriée à la traduction du grec, le ton familier et naturel de l'historien des guerres médiques, l'élo-

quence nette, simple et cependant élégante de ses dialogues et de ses discours. Le savant professeur a encore amélioré cet excellent travail en rectifiant dans ses notes les inexactitudes et les omissions qu'on pouvait reprocher au vieux traducteur.

Les anciens poëtes de la France, publiés sous les auspices de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et sous la direction de M. F. Guessard; *Hugues Capet,* chanson de geste, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par M. le marquis de la Grange. Paris, imprimerie de Jouaust, librairie de Hérold, 1864, in-18 de CLXXXII - 288 pages. Le poëme de Hugues Capet, dont le seul manuscrit connu se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, est une composition anonyme du XIVe siècle qui n'a des chansons de geste que la forme. Les aventures que l'auteur prête à son héros ont pour base cette tradition fabuleuse qui attribuait au fondateur de la troisième race une origine plébéienne et le supposait fils ou neveu d'un boucher. Dans une intéressante préface, M. le marquis de la Grange s'attache à fixer la date de l'ouvrage, en donne l'analyse, en recherche l'esprit et les tendances. Il pense que le poëme a dû être écrit entre les années 1310 et 1340, et cette date lui paraît expliquer le caractère politique de l'œuvre, qu'il considère comme une sorte de *Henriade des Bourgeois.* « Sous Philippe le Bel, dit le savant éditeur, la bourgeoisie était devenue assez riche et assez puissante pour se payer (*sic*) « une histoire en harmonie avec sa situation, avec ses prétentions, avec son orgueil. » M. de la Grange n'est pas éloigné de croire que cette histoire a été composée en l'honneur et aux frais de la corporation des bouchers de Paris. En terminant sa préface, l'éditeur compare le texte français du poëme avec la traduction qui en a été faite en prose allemande, sous le nom de *Hug Schapler,* par Élisabeth de Lorraine Vaudémont, comtesse de Nassau-Saarbruck, et dont la première édition parut à Strasbourg en 1500. La chanson de geste de Hugues Capet est loin d'avoir l'étendue des grands poëmes d'aventures du siècle précédent; elle se compose de 6361 vers seulement. Nous n'avons pas besoin de dire que le texte est publié avec tout le soin désirable. L'éditeur y a joint un sommaire de plus de 80 pages, qui offre un excellent résumé du poëme.

Éléments d'épigraphie assyrienne. Les écritures cunéiformes. Exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de l'Assyrie, par Joachim Ménant. Imprimerie de Handel, à Caen; librairie de Benj. Duprat, à Paris; in-8° de VII-311 pages avec gravures sur bois. M. Ménant, qui a contribué pour une large part au progrès des études assyriennes, s'est proposé un double but dans cet ouvrage, dont une première édition a paru il y a quatre ans. Il a voulu à la fois servir de guide à ceux qui désirent pénétrer dans ces délicates études, et vaincre les injustes défiances que leurs résultats inspirent encore dans une certaine partie du public. Il met le lecteur au courant de tout ce qui a été entrepris sur cette matière, par un résumé ou une analyse des travaux les plus importants, et, en reproduisant sa première publication, il l'a notablement améliorée par des additions et des modifications considérables dans lesquelles il tient compte des progrès qui se sont accomplis dans ces dernières années. Bien que l'auteur ait surtout en vue les écritures assyriennes, il consacre une notable partie de son travail à l'étude de l'écriture arienne des inscriptions trilingues de la Perse; les caractères appelés *médo-scythiques,* qui forment la seconde ligne de ces inscriptions, occupe moins long temps le savant archéologue. M. Ménant réserve la plus grande place dans ses recherches à l'écriture assyrienne qui occupe la troisième ligne des inscriptions trilingues de la Perse, et dont on devait trouver de si nombreux et de si précieux monuments au milieu des ruines de Ninive et de la Chaldée. Chacune de ces trois études est

suivie d'un tableau des signes connus de chaque espèce d'écriture, indiquant les valeurs encore douteuses et les noms des savants qui ont, les premiers, déterminé chacune d'elles. Le livre de M. Ménant n'a pas moins d'intérêt pour l'archéologie que pour la linguistique. On y trouve la description des fouilles opérées dans la haute Asie et l'exposé de leurs principaux résultats. De nombreuses figures et des scènes tirées de divers bas-reliefs ajoutent encore à la valeur de cet utile ouvrage. On doit savoir gré à M. Ménant d'avoir interrompu ses travaux de lecture et de déchiffrement pour vulgariser les principes d'une science dont les détails ne sauraient faire l'objet des préoccupations du grand nombre, mais dont les premiers éléments au moins devraient être connus du public savant.

La Féodalité dans les Pyrénées, comté de Bigorre, par M. de Lagrèze, conseiller à la Cour impériale de Pau. Imprimerie de Colas, à Orléans; librairie de Durand, à Paris, 1864, in-8° de 138 pages. — Cette étude, qui se rattache à une série de publications du même écrivain relatives à l'histoire des régions pyrénéennes, a été lue par l'auteur à l'Académie des sciences morales et politiques. L'histoire des développements de la puissance seigneuriale dans le comté de Bigorre, le caractère particulier de la féodalité dans cette contrée, ont été cette fois l'objet des recherches de M. de Lagrèze, et lui ont fourni plus d'un chapitre intéressant.

Joseph Vernet et la peinture au XVIIIe siècle, par Léon Lagrange. Paris, imprimerie de Pillet; librairie de Didier et Cie, 1864, in-12 de VII-492 pages. — Dans cette biographie de Joseph Vernet, qui sera suivie prochainement de celles de Carle et d'Horace, M. Léon Lagrange nous donne un récit complet de la vie intime de notre grand peintre de marines, et une appréciation très-approfondie et très-judicieuse de ses œuvres. Cette notice a été composée principalement sur des documents de famille fort curieux, que l'auteur publie en appendice comme pièces justificatives. Dans les renseignements recueillis, des détails trop minutieux ou trop vulgaires se mêlent parfois aux faits les plus intéressants; néanmoins la notice de M. Lagrange, pleine de recherches et bien écrite, offre une lecture aussi attachante qu'instructive, et peut être considérée comme une étude d'une importance réelle pour l'histoire de la peinture au XVIIIe siècle.

Révolutions françaises, de César à Napoléon III, par le capitaine Paul. *France féodale*. Paris, imprimerie de Lainé et Havard, librairie de Durand, 1864, in-8° de 647 pages. Ce tableau de la féodalité française forme la seconde partie d'un ouvrage considérable, qui comprendra en sept volumes toute l'histoire de France considérée surtout au point de vue politique. L'auteur juge sévèrement le passé et fait une peinture très-sombre du moyen âge. Sur ce sujet si souvent traité, il ne fait guère que reproduire des appréciations qu'on rencontre dans des ouvrages connus. Ce livre, d'ailleurs bien écrit et intéressant, n'apportera donc sur les questions les plus graves aucun témoignage nouveau, et ajoutera peu de chose à ce que savent les personnes qui ont étudié notre histoire à ses véritables sources.

Passiflores, par Mme la baronne de Montaran. Paris, imprimerie de Bourdier, librairie de Didier, 1864, in-12 de 352 pages. Mme la baronne de Montaran, dont le nom est connu déjà de tous les amis des lettres et de la poésie, a réuni dans ce volume un choix de pièces détachées où les sentiments les plus élevés, les plus délicats, sont exprimés en vers faciles, pleins d'une grâce qui n'exclut pas l'énergie. Ce recueil ajoutera certainement à la réputation littéraire de l'auteur.



ANGLETERRE.

Rerum Britannicarum medii ævi scriptores, or Chronicles and memorials of Great Britain and Ireland during the middle age. — Chronicles and memorials of the reign of Richard I. Volume I. — *Itinerarium peregrinorum et gesta regis Ricardi,* auctore, ut videtur, Ricardo, canonico Sanctæ Trinitatis Londoniensis, edited from a ms. in the library of Corpus Christi college; Cambridge, by William Stubbs... published by the authority of the lords commissioners of Her Majesty's treasury, under the direction of the master of the rolls. London, Longman; Paris, Benj. Duprat, 1864, in-8° de CLXXXIX-468 pages. Cet itinéraire de Richard Cœur-de-Lion, connu jusqu'ici seulement par des fragments qu'ont publiés Th. Gale et Bongars, est donné *in extenso* par M. W. Stubbs, d'après un manuscrit de Cambridge, avec une savante introduction, un glossaire et un index. Ce n'est pas un des volumes les moins intéressants de l'importante collection historique qui paraît, depuis 1857, sous les auspices du gouvernement anglais. Parmi les trente-huit ouvrages déjà publiés de cette collection, on peut signaler : *The chronicle of England,* by John Capgrave, edited by the Rev. Hingeston; *Chronicon monasterii de Abingdon,* ed. by the Rev. Stevenson, vol. I et II; *Lives of Edward the Confessor,* ed. by J. S. Brewer, 3 vol. *Historia monasterii S. Augustini Cantuariensis,* ed. by C. Hardwick (voyez, sur cet ouvrage, notre cahier d'avril 1863, page 267); *A Collection of political poems and songs relating to English history from Edward III to Henri VIII,* ed. by Th. Wright, vol. I et II; *Bartholomæi de Cotton, monachi Norwicensis, Historia anglicana* (A. D. 449-1298), ed. by Henry Richards Luard; *The works of Giraldus Cambrensis,* ed. by J. S. Brewer, vol. I, II et III; *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the sixth,* ed. by the Rev. J. Stevenson, vol. I; *Descriptive catalogue of manuscripts relating to the history of Great Britain and Ireland,* by Th. Duffus Hardy, volume I.

TABLE.

	Pages.
Première entrevue de Richelieu et de Mazarin. (4ᵉ et dernier article de M. Cousin.)	329
Tycho Brahé et ses travaux. (Article de M. J. Bertrand.)	348
De l'état actuel de la philosophie hindoue. (3ᵉ et dernier article de M. Barthélemy Saint-Hilaire.)	364
De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire. (2ᵉ article de M. Flourens.)	380
Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux	389

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUILLET 1864.

Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise, par M. A. Bernard, 1 vol. in-folio, 1863.

S'il est une ville qui semble avoir dû naître dès les temps les plus reculés, et presque à l'insu de l'histoire, par l'attrait naturel d'une situation privilégiée, cette ville est assurément Lyon. Deux grands cours d'eau navigables se confondant au pied des plus riants coteaux, un climat tempéré, un air vif et salubre, et, comme spectacle, à l'horizon, les sommets argentés de la chaîne des Alpes, que fallait-il de plus pour attirer et fixer de bonne heure des habitants en un tel lieu? Ce n'est pourtant qu'un demi-siècle avant notre ère, et par décret du sénat romain, que Lyon a été fondé. Nous connaissons l'année, presque le jour qui en vit poser la première pierre [1].

Vers le milieu de l'an 710, 44 ans avant J. C., pendant les guerres qui précédèrent le premier triumvirat, les colons romains établis à Vienne furent surpris et chassés de leur ville par un parti d'Allobroges descendus de la montagne. Ils traversèrent le Rhône et se réfugièrent à quelques lieues de là, sur la rive droite de la Saône, en face du confluent. A ce même moment, la guerre civile éclatait dans la haute Italie. Auguste et Marc-Antoine en venaient aux mains; et le sénat,

[1] Voyez Dion Cassius, *Hist.* l. XLVI, c. L. — Dans ce même passage, Dion Cassius nous apprend que le lieu où fut bâti *Lugdunum* s'appelait antérieurement *Lugudunum;* mais il ne dit pas que ce lieu fût habité, et encore moins que ce fût une ville. Lorsqu'il indique dans quelles circonstances la ville romaine fut fondée, ce n'est pas d'un agrandissement, c'est d'une fondation qu'il nous parle.

craignant que l'armée de la Gaule ne se mêlât à la querelle et ne fit triompher un des deux prétendants, donna l'ordre à Lépide, à Munatius Plancus et à Lucius, qui conjointement commandaient cette armée, d'employer tout leur monde à bâtir, pour les habitants de Vienne, une ville sur le sol où ils s'étaient réfugiés.

Les généraux obéirent, la ville fut tracée; mais, pendant qu'on était à l'œuvre, les événements marchaient : Auguste, Lépide et Antoine s'étaient faits triumvirs, et le gouvernement de la Gaule était échu à ce dernier. Ce fut donc sous son patronage que Lyon sortit de terre; et de là vient que le premier monument connu portant le nom de Lugdunum est un quinaire d'Antoine frappé dans cette ville même.

Ce patronage de hasard devait avoir courte durée. Le patron véritable de la cité naissante, le vrai créateur de Lyon, ce ne fut ni le sénat qui l'avait décrété, ni Antoine qui l'avait inauguré, ce fut Auguste. A peine resté seul maître de la république, Auguste s'occupa d'agrandir et de fortifier Lyon; il y fit aussitôt conduire une colonie de vétérans par ce même Munatius Plancus qui avait contribué à la première fondation, et les travaux prirent une telle importance, une telle activité, qu'au bout de quelques années Lyon avait déjà l'aspect d'une ville de premier ordre. Auguste avait compris le parti qu'il en pouvait tirer; il y voyait tout à la fois la clef et la future capitale du pays que César avait conquis, un puissant instrument pour achever la soumission et assurer l'organisation des Gaules.

C'est en effet à l'existence de Lyon que se rattache tout le système de divisions géographiques inventé par Auguste pour transformer ce pays, et faire des soixante petits peuples qui l'habitaient un seul peuple soumis à l'empire, un peuple gallo-romain. Ce travail d'assimilation était déjà presque achevé dans la partie de la Gaule qui se rapprochait le plus de l'Italie, entre les Pyrénées et les Alpes, sur les bords de la Méditerranée. Toute cette partie de notre sol qui s'est appelée depuis Languedoc, Provence, Comtat et Dauphiné, les Romains n'en avaient formé qu'une seule province, dont Narbonne était la capitale et qui lui empruntait son nom. Sur tout le reste du territoire gaulois, de conquête plus récente, Auguste ne reconnut que trois grandes divisions, une au midi, l'Aquitaine; une au centre, la Celtique, qui prit depuis le nom de Lyonnaise; une au nord, la Belgique; toutes les trois configurées de telle sorte qu'elles aboutissaient au même point. L'Aquitaine s'étendait du golfe de Gascogne à Lyon; la Celtique, du fond de la Bretagne à Lyon; la Belgique, de Trèves et des bords de la Meuse, à Lyon. C'étaient trois grands polygones irréguliers se réunissant par un de leurs

angles à un centre commun, et ce centre était le coteau de Fourvières, car le Lyon du premier siècle, le Lyon d'Auguste n'avait pas, comme celui de nos jours, son siége principal dans la presqu'île du confluent; il n'occupait que la rive droite de la Saône, descendant à peine à mi-côte, et couronnant toute la crête du grand mamelon qui se prolonge depuis Saint-Just jusqu'à Pierre Cise.

Les habitudes du génie militaire à cette époque, les nécessités de la défense, le désir de faire de cette place un refuge inexpugnable, avaient commandé sans doute le choix de l'emplacement; autrement on ne saurait comprendre cet éloignement du Rhône et de la Saône. Renoncer à la contiguïté de ces deux voies de communication, c'était se priver d'innombrables richesses, et se condamner, en outre, pour alimenter d'eau la nouvelle ville, à construire à grands frais, comme à Rome, des séries d'aqueducs. On en voit encore les vestiges; et çà et là des rangées d'arcades, ruinées seulement en partie, coupent en travers les vallées d'alentour.

Nous ne doutons pas qu'à bien des points de vue la ville moderne, malgré tous ses défauts, n'ait sur la ville antique une vraie supériorité; mais il est un mérite qui appartenait à celle-ci, grâce à sa position : l'aspect extérieur en était, à coup sûr, plus grandiose et plus pittoresque. Même aujourd'hui que les rôles sont renversés, et que Fourvières n'est plus qu'un modeste faubourg, c'est encore là que les yeux se portent de préférence. C'est cet amphithéâtre semé d'habitations irrégulières, sans style et sans richesse, qui fait la parure de la ville; qu'était-ce donc lorsqu'une longue suite d'édifices considérables, entrecoupés de jardins verdoyants, s'élevaient en gradins sur cette noble colline. Qu'on se figure, à la place des bâtiments de l'Antiquaille, qui, tout simples qu'ils sont, prennent encore, à distance, une tournure si imposante, qu'on se figure les majestueuses lignes et les vastes terrasses d'un palais impérial. C'est en effet sur ce sol escarpé qu'Auguste avait fondé le palais des Césars, et ce palais, avant même d'être achevé, avait déjà vu naître un de ses successeurs, le triste mari d'Agrippine.

Mais, si les hauteurs de la Saône étaient alors seules occupées par la ville proprement dite, que se passait-il sur le sol qu'elle couvre aujourd'hui? Quel aspect offraient la presqu'île et le coteau qui la domine, le coteau dont le double versant fait face au Rhône d'un côté, et de l'autre à la Saône?

Là aussi, presque en même temps que la ville, et moins d'un demi-siècle après sa fondation, s'étaient rapidement élevés des édifices d'un genre et d'une destination jusque-là sans exemple. Ces constructions

ont joué dans notre histoire un rôle trop peu connu, bien qu'à maintes reprises l'érudition, et surtout l'érudition lyonnaise, en ait fait le sujet de vives controverses. Il n'en reste, il est vrai, que d'incomplets débris, dispersés hors du sol ou enfouis sous terre, et impropres à restituer la figure extérieure de cet ensemble de monuments, mais suffisants pour en déterminer du moins l'importance et la position, surtout avec le secours de l'épigraphie, de la numismatique et même aussi des monuments écrits.

Voici d'abord ce que nous en dit Strabon[1] : «Devant Lugdunum, à «l'endroit où la Saône se joint au Rhône, est construit le temple que «tous les Gaulois en commun ont construit et dédié à Auguste. On y voit «un autel magnifique, sur lequel sont gravés les noms de soixante peuples, «représentés par autant de statues. Cet autel est d'une hauteur considé-«rable.»

Ainsi, du vivant d'Auguste, vers le milieu de son règne (on ne diffère que de quelques années pour établir la date de la construction et de la dédicace), tous les habitants de la Gaule *chevelue*, de la Gaule récemment conquise, des trois provinces réorganisées, en d'autres termes, de la Gaule entière, la seule Narbonnaise exceptée, avaient, à frais communs, sur un terrain commun, et réunis en une sorte de syndicat, construit et dédié à l'empereur divinisé un temple et un autel.

Comment ce nouveau culte avait-il pris naissance? Était-ce, comme le veulent quelques historiens, le produit spontané de la reconnaissance populaire? Nos pères avaient-ils reçu du neveu de César de tels bienfaits, de telles félicités, que, sans provocation, sans contrainte, de leur propre mouvement, ils aient ainsi placé leur maître au rang des dieux et fait fumer l'encens devant sa toute-puissance? Le doute est au moins permis. Ce qu'il faut dire pourtant, c'est qu'Auguste avait usé, envers les habitants des trois provinces, d'une rare prudence, d'habiles ménagements; qu'il s'était attaché à panser les plaies de la conquête, à calmer les regrets des vaincus, à éveiller leurs espérances. Autant la soumission de la Gaule narbonnaise avait été lente, pénible et cruellement achetée, autant les trois autres Gaules, naguère impatientes du joug, paraissaient promptes à s'y accommoder. Les tentatives de révolte devinrent aussi rares qu'impuissantes, et la dernière, celle de Sacrovir, put seule passer pour sérieuse et a seule laissé quelques traces.

La principale cause de cet apaisement fut que le régime proconsulaire qui avait écrasé la Narbonnaise ne pesa pas sur les trois Gaules.

[1] Strabon, *Géogr.* lib. IV, c. III.

Elles en furent exemptées par Auguste. Les gouverneurs institués par lui reçurent un mandat plus doux et des pouvoirs beaucoup plus limités. Nous pouvons donc admettre que la reconnaissance entrât pour quelque chose dans l'établissement de l'autel et du temple d'Auguste, ou, plutôt, de Rome et d'Auguste, car le nom de Rome était associé à celui de l'empereur et le couvrait de son vieux prestige. Tout n'était pas flatterie et basse adulation dans cette forme hyperbolique de l'obéissance, elle n'était, à vrai dire, accordée qu'en échange d'une institution politique assurant au pays conquis la possession d'une partie de ses droits. C'était une sorte de compromis par lequel tous ces petits peuples, que la configuration nouvelle du territoire des Gaules avait privés de leur vie propre et fondus dans de grandes divisions géographiques qui absorbaient leur individualité, conservaient néanmoins une certaine participation aux affaires de la patrie, nous pourrions presque dire, un certain droit représentatif.

En effet, chacune des cités ou peuplades qui avaient voté l'érection du temple (et toutes l'avaient votée, comme on pense), était tenue de contribuer à la célébration du culte et de nommer, à cet effet, chaque année, le prêtre de l'autel (*sacerdos ad aram, sacerdos arensis*), le prêtre de Rome et d'Auguste, sorte de pontife suprême dont la juridiction s'étendait sur l'ensemble des trois provinces. Pour procéder à cette nomination, chaque cité était autorisée à envoyer annuellement un certain nombre de députés qui se réunissaient, non pas à Lyon, ville purement romaine, colonie militaire, mais dans la presqu'île du confluent, dans le temple de Rome et d'Auguste, sur une terre restée gauloise, et non-seulement gauloise, mais indivise entre tous les Gaulois. La presqu'île du confluent n'appartenait en propre à aucune des trois provinces, elle en était la propriété commune.

Or tous ces députés, une fois réunis, ne s'occupaient pas seulement de l'élection sacerdotale; ils parlaient encore d'autre chose. De même que le sacerdoce, chez les anciens et surtout à Rome, n'était pas exclusivement religieux, et ressemblait plutôt à une magistrature mixte, à la fois politique et sacrée, de même ces délégués des soixante petits peuples dont nous parle Strabon, bien que chargés spécialement d'une affaire religieuse, n'en exerçaient pas moins un mandat d'une autre nature et devenaient, pour leurs compatriotes, de véritables représentants réglant leurs dépenses communes et faisant parvenir au pouvoir impérial leurs plaintes et leurs vœux.

De nombreux monuments épigraphiques font clairement connaître le double caractère de cette institution. Nous savons même quelle en

est l'origine. L'idée en fut conçue et suggérée aux Gaulois par Drusus[1], cet esprit sagace et modéré, qu'Auguste, son beau-père, avait investi de ses pouvoirs dans les trois provinces et chargé d'y conduire l'opération si difficile du dénombrement, ou, en d'autres termes, de préparer l'assiette de l'impôt que devait prélever l'empire. Drusus avait fait comprendre aux personnages influents du pays le profit qu'ils auraient, eux et leurs concitoyens, à se bien mettre avec César et à ne pas lui marchander l'encens.

Le temple une fois bâti et dédié, chaque année, au jour anniversaire de la naissance de l'empereur, le premier jour du mois qui portait son nom, le premier août, les députés se rassemblaient et tenaient ce qu'on peut appeler leur session. A cette même date, on célébrait dans le même lieu, aux alentours du temple, des jeux de toute sorte, qui excitaient grande curiosité et faisaient accourir, de tous les points de la Gaule, une foule considérable.

Des jeux, en ce temps-là, supposent un amphithéâtre, et, en effet, dans les terrassements récemment entrepris pour ouvrir de nouvelles voies de communication sur l'emplacement du Jardin des Plantes, entre la place des Terreaux et la côte Saint-Sébastien, on a découvert les restes du vaste édifice circulaire où étaient célébrés ces jeux des calendes d'août. Les substructions de cet amphithéâtre, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Lugdunum, situé dans la ville même, de l'autre côté de la Saône, avaient vu le jour à diverses époques, et quelques antiquaires les avaient signalées, mais sur des points trop limités pour qu'on pût en induire la véritable courbe, et, par conséquent, la grandeur, l'importance du monument. Les nouvelles fouilles ont mis tout en lumière et dissipé les doutes. Elles nous ont même appris, par des inscriptions maintenant conservées au musée de Lyon, qu'un certain nombre de places étaient spécialement réservées, sur les gradins de cet amphithéâtre, aux délégués des différents peuples fondateurs du temple d'Auguste.

Ainsi, outre le temple lui-même, outre ses dépendances, la presqu'île avait vu s'élever un de ces immenses édifices, un de ces grands amas d'arcades superposées qu'affectionnaient les Romains et dont ils répandaient l'usage chez les peuples qu'ils avaient soumis. Cette langue de terre n'avait donc pas l'aspect désert; c'était presque une ville en face de la ville véritable, une ville de monuments. Ajoutons même, pour en donner une idée plus complète, que les députés des trois pro-

[1] Voy. Dion Cassius, lib. LIV, c. XXXII.

vinces ne cessaient de voter et de faire ériger, aux environs du temple, des statues en l'honneur soit des prêtres de Rome et d'Auguste, soit de citoyens des Gaules bien méritants de la patrie, soit même de fonctionnaires romains restés purs d'exactions et réputés intègres par leurs subordonnés. Au bout d'un siècle ou deux, une multitude de monuments de cette sorte, funéraires ou honorifiques, devaient donc s'être accumulés dans ce musée commémoratif, dans ce Westminster gallo-romain.

Mais, si des documents nombreux et véridiques, si toute une série d'inscriptions contemporaines permettent de rétablir approximativement la physionomie générale de la presqu'île au temps d'Auguste et de ses premiers successeurs, pouvons-nous dire, avec même assurance, sur quel point de cette presqu'île était situé le monument principal autour duquel tous les autres s'étaient groupés? Jusqu'à ces derniers temps, le doute, à ce sujet, ne semblait pas possible. Une tradition remontant au XVIe siècle, époque où les savants commencèrent à traiter ces questions, voulait que le temple de Rome et d'Auguste eût occupé l'emplacement ou tout au moins le prochain voisinage de l'église d'Ainay. On se fondait sur les paroles de Strabon, confirmées par le témoignage de nombreuses inscriptions portant ces mots : « TEMPL . ROM . ET . AUG . AD . « CONFLUENT . ARARIS . ET . RHODANI . » Ainay était, au XVIe siècle, l'extrême limite de la presqu'île, le point où se confondaient les eaux de la Saône et du Rhône; on ne s'avisait pas de chercher, si, du temps des Romains, l'état des lieux était le même; on trouvait, à quelques pas d'Ainay, le confluent des deux rivières; c'était là que le temple devait avoir été bâti. On voulait même que les quatre colonnes antiques qui flanquent intérieurement l'abside de la vieille église fussent des fragments des deux grandes colonnes qui, sur toutes les médailles représentant, au revers, l'autel de Rome et d'Auguste, sont figurées à droite et à gauche de l'autel. Jamais on ne vit peut-être une opinion moins contredite et plus universellement admise que celle qui fixait à Ainay l'emplacement du temple d'Auguste.

Cependant, en 1847, il y a de cela dix-sept ans, la *Revue archéologique* publia quelques pages où M. Auguste Bernard, heurtant de front les assertions de tous les historiens lyonnais, émettait l'opinion que le célèbre temple n'avait été bâti ni à Ainay, ni dans le voisinage, mais loin de là, près des Terreaux, dans le quartier de l'église Saint-Pierre.

Cette proposition fit scandale. On poussa des cris de haro. M. Bernard rencontra chez tout le monde une incrédulité dédaigneuse. Cependant il s'appuyait sur des faits, sur des observations qui valaient bien qu'on y prît garde : Où a-t-on trouvé, disait-il, toutes ces belles inscriptions,

tous ces fragments, tous ces débris, qui font aujourd'hui l'honneur du musée de Lyon, et qui évidemment se rapportent soit au temple d'Auguste lui-même, soit aux monuments funéraires ou honorifiques qui s'élevaient alentour? Est-ce à Ainay qu'on les a découverts? Non; dans le quartier d'Ainay jamais on n'a trouvé que des antiquités d'une autre sorte, des mosaïques, des pavages d'habitations particulièresre remontant presque toutes au troisième ou au quatrième siècle, rarement au second et jamais au premier. Les pierres vraiment grandioses, les inscriptions relatives au temple et aux personnages contemporains d'Auguste, ne proviennent que de fouilles pratiquées dans l'espace compris entre l'église de Saint-Nizier, le pont du Change et le Jardin des Plantes. Comment donc ne pas en conclure que c'était dans ce quartier, dans cette partie de la presqu'île, que le temple avait été construit?

Ces faits admis (et ils étaient incontestables), la conclusion semblait aller de droit. Mais tel était l'empire du préjugé local, que les meilleurs esprits, sans contester les faits, n'osaient admettre la conclusion. Ainsi M. de Boissieu, l'éminent épigraphiste, l'auteur du meilleur livre jusqu'à présent connu sur les inscriptions antiques de Lyon, M. Martin-d'Aussigny, le savant conservateur du musée archéologique lyonnais, loin de se rendre à l'évidence, n'en devinrent que plus ardents à soutenir que l'emplacement du temple ne pouvait être qu'à Ainay. Ils convenaient que le quartier Saint-Pierre avait fourni presque tous les fragments relatifs à ce monument; mais ces fragments, à les entendre, n'en provenaient pas moins des environs d'Ainay; on avait dû les transporter, entre le IXe et le XIIe siècle, à l'autre bout de la presqu'île, pour s'en servir comme de matériaux dans la construction des églises et du pont.

A quoi M. Bernard répondait que, si telle était la provenance de ces sortes de fragments, il y avait lieu d'être surpris que jamais, depuis le XIIe siècle, on n'eût, en cet endroit, rien trouvé de semblable, tandis qu'il n'était pas rare, dans le quartier Saint-Pierre, de découvrir, même encore aujourd'hui, des morceaux analogues, et de les trouver, non pas toujours mêlés, comme matériaux, à des constructions postérieures, mais à leur place primitive et sur *leur lit de pose.* Ceux-là, du moins, il fallait bien en convenir, ne venaient pas des environs d'Ainay.

M. Bernard ajoutait que les plus simples notions sur le mouvement de la Saône et du Rhône et sur la marche de leurs atterrissements, suffisaient à prouver que, depuis les Romains, le sol de la presqu'île s'était constamment allongé; que si, au XVIe siècle, elle ne s'étendait pas au delà

d'Ainay, aujourd'hui, c'est à la Mulatière seulement qu'elle s'arrête, à deux kilomètres plus loin; que même, sans admettre un accroissement aussi rapide entre le temps de Strabon et le xvi[e] siècle, on ne pouvait supposer que, pendant ces quinze cents années, elle fût demeurée stationnaire, et que, par conséquent, le confluent du premier siècle était nécessairement plus au nord que celui du xvi[e].

Enfin, comme dernier argument, M. Bernard citait un cartulaire du moyen âge[1], constatant que le quartier d'Ainay était encore une île au x[e] siècle, *insula quæ Athanacus vocatur.* Par conséquent, le confluent, à cette époque, était au nord et non pas au midi d'Ainay. Dira-t-on que cette partie de la presqu'île avait pu se transformer en île tout récemment, par suite d'une rupture de digue? Mais cette conjecture ne serait justifiée par rien. Ce qui est infiniment plus probable et plus conforme à l'étude comparée du régime des deux rivières, c'est que, au temps de Strabon, la plus grande partie de la presqu'île actuelle, la partie la plus méridionale était, sinon complétement sous l'eau, du moins, en partie submergée et composée seulement d'une succession d'îlots qui, plus tard, réunis par des endiguements, se sont transformés en terre ferme.

Le propre des idées justes, si mal accueillies qu'elles soient, est de faire peu à peu leur chemin. Aussi, pendant que les savants lyonnais dressaient à qui mieux mieux le procès de M. Bernard, les terrassiers ouvraient dans le Jardin des Plantes les tranchées qui mettaient à jour les restes de l'amphithéâtre. Comment croire, si le temple était à une lieue de là, qu'on eût choisi cette colline pour y bâtir l'amphithéâtre? N'y avait-il pas relation directe, voisinage obligé entre les jeux du peuple et le culte du prince? Voilà donc une première découverte qui avait donné à réfléchir. Puis on se rappela que c'était près de là, sur la déclivité de cette même colline, qu'au xvi[e] siècle (en 1528) fut trouvée dans le sol la célèbre table de Claude, ce précieux monument qui ne constate pas seulement la sollicitude de l'empereur pour la Gaule, sa patrie, mais qui confirme en lettres de bronze l'exactitude de Tacite. Or les Gaulois, pour conserver cette page de leur histoire, ne devaient-ils pas l'avoir placée dans l'enceinte même du temple de Rome et d'Auguste, ou dans quelque édifice situé à proximité? Enfin tout récemment une autre découverte, encore plus significative, vint achever d'ébranler les esprits. Près de l'amphithéâtre, au pied de la colline, on trouva plusieurs grands fragments d'un riche revêtement de marbre, sur lequel

[1] Voyez les *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, publiés par M. A. Bernard, tome II, p. 552 et suiv.

sont sculptées des guirlandes de chêne, de proportion colossale et d'un très-bon travail. Sur un de ces fragments étaient gravées deux lettres en grand caractère, un R entier et un O mutilé. C'était évidemment le commencement du mot *Romæ*, et, sans invraisemblance, on pouvait supposer qu'à la suite venaient ceux-ci : *et Augusto*.

Dès lors, n'était-ce pas le revêtement même de l'autel dont nous parle Strabon qui venait d'être en partie retrouvé? M. Martin-d'Aussigny, qui avait présidé à la fouille, adopta cette idée avec vivacité. La même chaleur de conviction, qui naguère le portait à défendre l'emplacement d'Ainay, lui fit épouser la cause du coteau de Saint-Sébastien. Sans embarras, avec une franchise qui l'honore, il avoua qu'il s'était trompé, et reconnut, comme M. Bernard, l'impossibilité d'admettre que le temple d'Auguste fût situé dans le quartier d'Ainay.

La question semblait donc résolue, et pourtant on se dispute encore, mais pour si peu, qu'il ne vaut guère la peine d'en parler. M. Bernard ne se contente pas d'avoir forcé ses adversaires à sacrifier leur emplacement favori, il veut qu'ils adoptent le sien. Pour lui, c'est à Saint-Pierre, et sur le sol même de l'église, que le temple a dû être construit, tandis que son contradicteur veut que ce soit sur le pied du coteau. Pour qui connaît les lieux, la dissidence n'est pas grande.

M. Bernard s'appuie, nous l'avons déjà dit, sur les nombreuses découvertes faites autour de l'église et dans l'église même; et, de plus, il invoque une tradition rapportée par plusieurs auteurs, et rappelée notamment par M. Beugnot, dans son Histoire de la destruction du paganisme en Occident [1]. Cette tradition veut que l'Église, une fois affranchie et devenue toute-puissante, se soit attachée, par un calcul plein de sagesse, et par esprit de conciliation, à ne pas contrarier certaines habitudes des populations païennes fraîchement converties; qu'elle se soit même approprié quelques-unes de leurs cérémonies, en les purifiant, en en changeant et la forme et l'esprit, mais en maintenant la saison et la date où elles étaient célébrées. C'est ainsi qu'au culte d'Auguste, fêté le 1er août, elle aurait substitué partout la dévotion à saint Pierre-aux-liens, fixée au même jour. D'où serait résulté qu'à tous les temples d'Auguste existant dans l'empire auraient succédé des sanctuaires ou chapelles dédiés à saint Pierre-aux-liens. Or l'église dont nous parlons ici, l'église des Terreaux, est justement placée sous ce vocable.

Sans s'arrêter à ce genre d'argument, M. Martin-d'Aussigny oppose à M. Bernard une autre sorte d'objections. Elle porte sur un certain

[1] Tome II, page 264.

canal qui, à l'en croire, aurait, dès le siècle d'Auguste, traversé la presqu'île et mis en communication les eaux de la Saône et du Rhône, à la hauteur et à peu près dans la direction de la place des Terreaux. Il en conclut que le quartier Saint-Pierre, ainsi séparé de la terre ferme, ne pouvait pas être l'emplacement du temple de Rome et d'Auguste.

On nous dispensera d'entrer dans cette controverse. Constatons seulement que, s'il existe des indices d'un ancien canal dans la direction des Terreaux, rien ne prouve qu'il remontât jusqu'au siècle d'Auguste, et c'est plutôt au moyen âge qu'il semble avoir appartenu. L'objection n'est donc pas redoutable. Et cependant nous sommes tenté de croire que ce quartier Saint-Pierre, sans être une île à cette époque, sans être, comme le prétend M. de Boissieu, la partie la plus sauvage et la plus inhabitable de la presqu'île, devait néanmoins, à en juger par son niveau actuel, n'être pas assez exhaussé, et courir trop de risques d'être envahi par les crues du Rhône, pour qu'on se fût hasardé à y construire un monument d'un si grand prix, qu'avant tout il fallait garantir des injures de l'inondation. Les ingénieurs romains, qui, dans cette affaire, avaient dû dire leur mot, bien que l'argent gaulois en soldât seul les frais, auraient fait assurément obstacle au choix de cet emplacement. Il est bien plus conforme à leurs règles et à leurs habitudes de supposer que le temple s'élevait au pied du coteau, vers le point où ces grandes guirlandes de marbre ont été découvertes. Là, toutes les conditions d'un bon emplacement se trouvaient réunies. Ce n'était pas assez haut sur la colline pour que l'accès devînt difficile; ce n'était pas le rocher, mais c'était la terre ferme, sans crainte d'inondations; le monument, comme sur un piédestal, en devenait plus visible et plus majestueux; il dominait vraiment le confluent : c'est là qu'on se le représente, quand on lit le passage de Strabon.

Quoi qu'il en soit, et bien que, sur ce point de détail, nous inclinions plutôt vers l'opinion de M. Martin-d'Aussigny, ce n'en est pas moins à M. Bernard que revient le principal honneur dans toutes ces questions relatives au temple d'Auguste. Il a vu et jugé qu'on faisait fausse route à l'époque où personne ne s'en doutait encore; il a, seul contre tous, combattu une erreur en crédit; aussi nous comprenons que ce sujet lui tienne au cœur, et qu'il se soit donné la satisfaction de développer avec amour, même avec luxe, son modeste mémoire de 1847. Il a repris également en sous-œuvre un autre travail non moins recommandable, sa *Description du pays des Ségusiaves*, tableau habilement tracé de l'état politique et administratif des Gaules sous la domination romaine. De ces deux ouvrages unis, fondus et considérablement augmentés, il a

fait un très-beau livre, enrichi de cartes et de planches, un livre que, par une sorte de délicatesse bibliographique, il a tenu à faire imprimer et publier à Lyon, dans le pays que l'ouvrage concerne plus particulièrement.

En exposant ses idées sous cette forme nouvelle, avec plus d'importance et plus d'ampleur, l'auteur a-t-il atteint un nouveau degré d'évidence? Sera-t-il cette fois mieux accueilli et mieux compris? Lui épargnera-t-on les querelles et les controverses? Nous en aurions l'assurance, s'il fût resté dans les termes de ses premiers mémoires, s'il n'eût pas tant élargi son terrain; mais, voulant épuiser la question et publier tout ce qui existe de monuments et d'inscriptions concernant le temple d'Auguste, il s'est trouvé lancé un peu en dehors, ce nous semble, de ses études habituelles, dans le domaine de la pure épigraphie antique. Nous ne saurions donc lui promettre que les maîtres de cette science accepteront, sans mot dire, toutes ses propositions. Il y a, dans cette partie de son livre, tels commentaires et telles restitutions qui sembleront peut-être tout au moins hasardés, et contre lesquels un juge, même bienveillant, comme M. Léon Renier, par exemple, pourrait, nous le craignons, faire plus d'une objection. C'est un genre de débat auquel, par incompétence, nous ne devons pas nous mêler; mais, sur un autre point, plus abordable à tous, sur le simple terrain de l'histoire, n'avons-nous pas aussi des doutes à exprimer? M. Bernard s'est tellement identifié à son sujet, il s'y complaît tellement, qu'il finit par y voir trop de choses. Pour lui, le temple d'Auguste est l'origine de notre France actuelle, la première pierre de notre édifice national, et, comme il le répète en propres termes et à plusieurs reprises, le berceau de la nationalité gauloise. Avant César, selon M. Bernard, la Gaule n'existait pas. Il y avait de petits peuples gaulois, toujours en guerre les uns contre les autres, il n'y avait pas de nation gauloise. La Gaule n'est venue au monde que du jour où les trois provinces ont bâti en commun l'autel du confluent.

Assurément Auguste a créé dans la Gaule une nation nouvelle; il est l'auteur de l'unité gallo-romaine, mais cela peut-il s'appeler la nationalité gauloise? Dire à un peuple que sa nationalité commence le jour où il est conquis; qu'il est d'autant plus national qu'il ne s'appartient plus, que son territoire est taillé et découpé selon le caprice du vainqueur, et qu'au lieu de se payer ses impôts à lui-même il les verse à autrui sous forme de tribut; n'est-ce pas tout au moins un singulier abus de mot, et un abus par trop paradoxal?

Si, du moins, cette création d'Auguste, cette unité gallo-romaine était

devenue pour nos pères la source de longues prospérités, comme M. Bernard le croit et le professe! Mais, à peine formée, on la voit s'affaiblir, s'énerver, se dissoudre. Elle subit la même décadence que la grande unité romaine et disparaît comme elle, ou peu s'en faut, devant le choc des barbares. Si cette unité gallo-romaine, cette agglomération forcée de petits peuples naguère indépendants, qui, pour son coup d'essai, a bâti le temple d'Auguste, est la première ébauche de notre unité française, ce qui est vrai dans un certain sens, pendant combien de siècles cette ébauche demeure-t-elle effacée, et quels vestiges en restait-il lorsque la royauté, avec l'aide des communes, commença la grande entreprise de nous constituer en corps de nation?

Nous ne voulons pas insister. A quoi bon signaler toutes les dissidences qui nous séparent de M. Bernard, surtout quand il s'agit d'Auguste? Jamais nous ne parviendrions à le suivre dans sa glorification sans réserve de ce réformateur des Gaules. Il ne rend pas seulement justice à l'habileté de son héros; il se sent envers lui pénétré d'une sorte de reconnaissance. Aussi ce culte même que lui rendirent nos pères ne le blesse en aucune façon. Il a tant étudié, tant fouillé son temple d'Auguste, qu'on pourrait presque dire qu'il en est un des prêtres. Il ne souffre pas qu'on en médise, et tance vertement l'illustre et savant Le Nain de Tillemont, qui se permettait de l'appeler « un monument honteux de « la lâcheté des peuples. » — « Il lui sied bien de parler ainsi, dit-il, lui « qui croyait à tous les saints du calendrier. Était-il plus extraordinaire de « voir ériger dans ce temps-là un autel à Auguste, qu'il ne l'est aujour- « d'hui d'en voir ériger un à saint Eustache ou à saint Pierre? » — M. Bernard n'oublie qu'une chose, c'est que saint Pierre et saint Eustache n'étaient pas empereurs, qu'ils ne commandaient pas des armées, ne signaient pas des proscriptions, ne disposaient pas des emplois, des trésors de la république et de la vie des citoyens; il oublie que les puissants de la terre, quand par hasard l'Église les a béatifiés, ont dû, pendant cent ans et plus, attendre cet hommage, ne pouvant l'obtenir que du souvenir de leurs vertus consacré par le temps, et que l'esprit d'humilité et de sacrifices était la seule puissance qu'on vénérait en eux. Au point de vue même philosophique, la différence est donc immense entre les choses que M. Bernard assimile si lestement. La véritable liberté d'esprit, qu'il nous permette de le lui dire, consiste à s'affranchir des préjugés de toute sorte, à rendre justice à tous, même aux saints du calendrier.

L. VITET.

HISTOIRE NATURELLE générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme et les animaux, par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, n° 17, 1854.

CONTINUATION DU QUATRIÈME ARTICLE[1].

§ IV.

Idées générales qu'on a rattachées au principe de l'unité de composition.

Le principe de l'unité de composition n'aurait jamais réuni les partisans qu'il a comptés, s'il eût été réduit aux seules observations avancées par Étienne Geoffroy à son appui, et si celles-ci n'eussent eu pour juges que des savants compétents et impartiaux.

L'accueil fait à une doctrine scientifique émanée d'une chaire du haut enseignement n'est pas toujours justifié par la précision des propositions et par la rigueur des démonstrations. Il y a plus, le vague avec lequel on peut la présenter contribue souvent à ses progrès, pour peu qu'elle paraisse en harmonie avec les dispositions qui rendent, à une époque donnée, beaucoup d'esprits favorables aux innovations en littérature, en économie sociale et en politique même : car le vague se prête au bon accueil de la doctrine nouvelle, parce que les esprits dont nous parlons, incapables de la juger par eux-mêmes, contents de l'apparence sous laquelle on la leur présente, croient trouver dans la science qu'ils ignorent une confirmation de leurs propres opinions.

Qu'on se reporte par la pensée aux années où parurent les principaux écrits d'Étienne Geoffroy sur l'unité de composition et l'anatomie philosophique, et les écrits si animés, si passionnés même, dont le romantisme fut l'objet; qu'on se souvienne de la nature contagieuse de certaines maladies absolument niée, parce qu'un ministre de la restauration formait un cordon sanitaire sur une des frontières de France; qu'on se souvienne de G. Cuvier, chancelier de l'Université et conseiller d'État,

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre 1863, p. 609; pour le deuxième article, celui de décembre, p. 741; pour le troisième, celui de février 1864, p. 91; pour le quatrième, le cahier d'avril, p. 227.

venant, après l'assassinat du duc de Berri, demander à la tribune publique la réforme de la loi des élections, dont quelques années auparavant il avait montré l'opportunité par le seul discours vraiment politique qu'il ait prononcé dans sa carrière administrative; et l'on cessera de s'étonner qu'une doctrine, donnée, aux temps que nous rappelons, comme tout à fait nouvelle et capable d'ouvrir à la pensée humaine les horizons les plus variés, ait été accueillie avec ardeur, enthousiasme même, par de jeunes esprits auxquels, disait-on, cette doctrine offrait un vaste champ d'une culture moins pénible et plus féconde qu'elle ne l'eût été sous la direction d'anciennes idées dont on déclarait le règne à toujours passé; et ces promesses trouvaient de nombreux échos et de chauds approbateurs dans la presse littéraire, la presse politique et dans une presse prétendue scientifique, plus portée à satisfaire des intérêts de personne ou de parti qu'animée du désir d'assurer le triomphe de la vérité.

Quand la pensée se reporte au mot *progrès* devenu *sacramentel* dans la langue de beaucoup de gens à partir surtout de 1830, alors qu'il s'agissait d'imprimer une direction vive et nouvelle, prétendait-on, à une branche quelconque des connaissances humaines aussi bien qu'à la société tout entière, on aperçoit clairement avec quelle satisfaction devait être reçue des *amis du progrès* une conception d'après laquelle on se représentait le règne animal, non plus, à l'instar de Bonnet, comme une échelle, une chaîne, dont les degrés, les chaînons représentant ces espèces étaient fixes, mais comme une série de termes variables, de sorte qu'il y avait tendance des espèces inférieures à s'élever, à se perfectionner, en définitive *tendance au progrès* depuis l'infusoire jusqu'à l'homme.

Si De Blainville admet la série animale, l'échelle des êtres de Bonnet avec la *fixité des espèces*, des naturalistes, des anatomistes, des micrographes, des philosophes de la nature admettent la variabilité des espèces et la mobilité des formes dans les termes de la série; les uns, absolument *spiritualistes*, pensent que le terme de la perfectibilité de l'animal n'étant point limité à l'homme, celui-ci doit s'élever jusqu'à devenir purement spirituel; tandis que d'autres, absolument *matérialistes*, aux yeux desquels le type parfait de l'animal est l'homme, fixent à sa forme le progrès des animaux inférieurs.

Une hypothèse en harmonie avec l'idée du *progrès* étendue au développement des animaux, nous reste encore à signaler. Elle serait conforme, selon ses partisans, à la doctrine de l'unité de composition organique, quoique, au fond, elle ne puisse l'être : cependant nous aper-

cevons bien leurs motifs de croire à cette conformité lorsque nous réfléchissons d'abord au vague des idées générales qu'ils considèrent comme des principes déduits de faits, qui pourtant, quand ils sont exacts, peuvent évidemment, selon nous, être interprétés autrement qu'ils ne le font; puis à la variabilité des espèces qu'ils admettent comme vérité démontrée; enfin à la disposition d'esprit qui les éloigne de plus en plus des sciences abstraites placées dans la seconde colonne de notre premier tableau[1] pour les mener fatalement vers la première colonne du second tableau comprenant les abstractions réalisées en un ensemble concret au point de vue de l'erreur[2].

En effet l'hypothèse envisage le règne animal au plus haut degré d'abstraction imaginable, en le considérant comme un *seul animal*, parce que, suivant elle, l'*animalité* ne *comporte en définitive que des organismes* : l'homme, l'animal parfait, en comprend le plus; et l'infusoire, l'animal le plus inférieur de l'échelle, en comprend le moins. Les espèces zoologiques ne sont plus pour elle que *certains ensembles d'organismes*. Dès lors, à mesure que le nombre des organismes s'accroît dans un être, celui-ci se perfectionne, *il progresse*, il s'élève dans l'échelle. Mais l'hypothèse n'explique pas comment les organismes s'ajustent, se joignent, s'unissent intimement pour constituer un tout dont les parties présentent aux yeux comme à l'esprit de l'observateur la parfaite harmonie de tous les organes d'un corps vivant!

Le *progrès* une fois admis, pourquoi les animaux inférieurs à l'homme ne présentent-ils pas une variété de formes indéfinie?

La variabilité des espèces une fois admise, pourquoi existe-t-il encore des espèces zoologiques? Quelle est la raison de la persistance de leurs formes respectives, quoique vivant ensemble dans les mêmes milieux?

C'est, répond l'hypothèse, qu'il y a un *principe d'arrêt de développement* en vertu duquel le progrès est arrêté ou du moins suspendu. Ce principe, signalé par Haller, a surtout été développé par Meckel, au point de vue qui nous occupe.

Comment considère-t-on ces ensembles d'organismes arrêtés dans leur développement? Comme des états fixes, permanents pour les animaux inférieurs, et des états fugaces par lesquels passent successivement les embryons des animaux supérieurs : celui de l'homme, par exemple, à son origine, présente l'*organisme* de l'*infusoire*, et successivement les organismes du *rayonné*, de l'*articulé*, du *mollusque*, du *poisson*,

[1] Voir le cahier de février 1864, page 101. — [2] Voir le cahier d'avril 1864, page 239.

du *reptile*, de l'*oiseau*, du *mammifère*, avant qu'il arrive à la forme humaine.

Cette hypothèse est-elle admissible? Nous ne le pensons point, par les raisons suivantes :

Quels faits cite-t-on à l'appui de la *réunion des organismes*, en dehors de l'observation du cas où un organisme se manifeste à l'œil dans l'individu d'une espèce zoologique dont on suit le développement au moyen du microscope? Ne faudrait-il pas, à l'appui de l'hypothèse, assurer qu'on a vu cet individu, appartenant à une espèce inférieure, recevoir un nouvel organisme qui l'aurait fait passer à l'état d'une autre espèce, et encore d'une espèce supérieure à la première? Non-seulement jamais un tel changement d'espèce dans le développement d'un corps vivant n'a été observé, mais il serait impossible de citer un seul cas en faveur de sa probabilité.

Le cas inverse ne s'est jamais présenté : un embryon, un fœtus, frappé d'un arrêt de développement, n'a jamais offert à l'observation une espèce inférieure à celle des individus qui lui ont donné naissance. L'arrêt de développement n'a jamais produit qu'un *monstre;* et, à notre sens, ce mot est parfaitement justifié par la différence de l'individu frappé de l'arrêt de développement d'avec l'individu représentant l'espèce. Sous ce rapport, le mot *monstre* est bien préférable à une expression qui ferait allusion à une *anomalie* d'organisation; car, dans la science actuelle, on ne parle plus d'*anomalie;* où on la signalait autrefois nous reconnaissons aujourd'hui notre ignorance pour expliquer le fait auquel on l'appliquait, mais l'ignorance actuelle n'ôte pas l'espérance que la lumière succédera aux ténèbres.

Comment donc faire correspondre les animaux inférieurs aux différents états des animaux vertébrés, parce que les premiers auraient subi des arrêts de développement, lorsque l'observation n'a jamais vu le moindre embryon, le moindre fœtus inférieur, dépasser en organisation l'espèce à laquelle il appartient?

Comment dire sérieusement que les embryons, les fœtus des animaux supérieurs, passent successivement par tous les états des animaux inférieurs? Comment dire avec assurance, et sans preuves à l'appui, que les embryons de ceux-ci sont frappés d'un arrêt de développement, tandis que les embryons des animaux supérieurs sont soumis à des changements successifs de forme, dont la dernière correspond précisément à la forme propre à l'espèce des ascendants de l'embryon?

Enfin, l'*a priori* ne s'arrête pas à cette limite, il la dépasse, lorsqu'il affirme, conformément à l'*idée du progrès*, que les animaux antédilu-

viens étaient plus simples dans leurs organismes que les animaux actuels, sans que la moindre observation justifie une telle conclusion.

Voilà l'exposé fidèle de l'une des doctrines du progrès. Nous allons revenir maintenant sur les objections dont est susceptible l'hypothèse des changements successifs des embryons, du fœtus, des animaux vertébrés, relativement aux organismes permanents des animaux inférieurs que l'on suppose avoir subi un arrêt de développement.

Il est donc vrai que l'importance de l'*idée de l'espèce* va en s'affaiblissant à mesure qu'on s'éloigne de la science de l'abstrait de notre premier tableau [1] pour se rapprocher du second, et que, dans la théorie du progrès où l'*ensemble des animaux est fondu en un seul*, on peut dire que les partisans spiritualistes de l'hypothèse ne comptent plus d'espèces, tandis que les partisans matérialistes s'arrêtant à l'homme, à leurs yeux l'être parfait par excellence, celui-ci devient la seule espèce fixe qu'ils reconnaissent.

Nous croyons avoir démontré que cette hypothèse, d'après laquelle les espèces zoologiques sont réduites à des ensembles variables d'organismes, est contraire aux faits qui présentent le moins d'incertitude à la raison la plus sévère.

Dans l'impuissance où l'on est de citer aucun corps vivant, pris parmi les nombreuses espèces botaniques et zoologiques, qui, depuis l'origine des sciences d'observation, ait été changé en une espèce autre que celle d'où il descend, et qu'on reconnaît cependant une multitude indéfinie de variétés individuelles dans ces espèces, est-on fondé à dire qu'il n'existe que des ensembles d'organismes variables, et que les espèces d'animaux invertébrés ne sont que des fœtus, des embryons semblables à des fœtus, des embryons de vertébrés, mais différant de ceux-ci parce qu'un arrêt de développement les a frappés accidentellement? Nous ne le pensons pas. En effet, lorsqu'un endroit peu étendu de la mer offre à nos regards étonnés une multitude d'infusoires, de polypes, d'annélides, de mollusques et de crustacés, que notre curiosité nous excite à les observer durant des mois, des années, dans leur développement, leurs métamorphoses et leur multiplication, nous voyons, les circonstances du milieu restant les mêmes, toutes les formes se conserver et se perpétuer des ascendants aux descendants; et cette persistance de la forme dans une série d'individus issus des mêmes parents est le phénomène qui nous donne l'idée fondamentale de l'espèce.

Nous le demandons à l'observation la plus attentive, la plus scrupu-

[1] Février 1864, p. 101.

leuse, ce que nous disons est-ce bien la vérité? Et, de plus, nous demandons à la logique la plus sévère si les faits résultant de ces observations ne conduisent pas à conclure la *constance de l'espèce* dans les mêmes circonstances où vivent les individus qui la représentent, et si cette constance n'est pas la condamnation de l'hypothèse du progrès.

En partant de cette constance des formes spécifiques, peut-on attacher la moindre valeur scientifique à la proposition que les embryons, les fœtus des vertébrés, de l'homme par exemple, passent progressivement par les formes propres à l'infusoire, au rayonné, au mollusque, à l'articulé, au poisson, au reptile, à l'oiseau, avant de prendre la forme humaine? Voilà ce que définitivement nous n'admettrons jamais.

Rappelons avant tout notre définition de l'espèce, reposant sur deux considérations :

La première concerne *la ressemblance des ascendants avec leurs descendants;*

La seconde concerne *l'identité des conditions du milieu où se développent, vivent et se propagent les individus de même origine, conditions qui doivent être les mêmes.*

Les individus d'une même espèce peuvent présenter des formes très-diverses à leurs différents âges, mais tous les individus, au même âge et dans les mêmes conditions de milieu, présentent la même forme.

Quand il existe des races très-différentes de la forme qu'on peut considérer comme type de l'espèce, ainsi qu'on l'observe dans plusieurs races de nos animaux domestiques, on sait que ces races, placées dans des circonstances de milieu plus ou moins différentes de celles où les modifications se sont produites ou maintenues, tendent à revenir à la forme type de l'espèce.

A ces deux considérations correspondent les deux harmonies dont nous avons parlé :

Celle des organes entre eux;

Et *celle de l'espèce avec les conditions du milieu où elle doit se développer;*

Et leur concours est indispensable pour qu'un corps vivant, sorti d'une graine, d'un œuf, ou encore d'un fragment séparé, soit naturellement, soit par la main de l'homme, d'un individu vivant, puisse s'accroître aux dépens de la matière du monde extérieur.

Et c'est à une certaine époque de l'âge de ce corps vivant qu'il se multiplie et que des individus sortis de lui perpétuent sa forme dans la succession des temps.

Voilà la définition de l'espèce donnée dans ce journal[1]. Les *Mémoires de la Société d'agriculture* (année 1846) et les *Annales des sciences naturelles* l'ont reproduite. Si elle a été adoptée par plusieurs savants, tous n'ont pas cité la source où ils l'avaient puisée, et ceux qui l'ont citée n'ont point aperçu la vraie signification de cette définition, que nous avons voulu faire *précise*, en réservant à la science future ce qu'elle seule peut y ajouter en certitude. Cette définition *est donc conséquente avec notre manière d'envisager la méthode* a posteriori *expérimentale.*

Notre définition de l'espèce se compose de deux éléments distincts :

1° Une forme transmise par l'ascendant au descendant;

2° La constance de cette forme en harmonie avec des circonstance déterminées.

Or, conséquemment à ce second élément, conséquemment à ce que nous n'avons pas un fait à citer de la conversion d'une espèce bien déterminée en une autre espèce pareillement bien déterminée, nous nous abstenons de trancher la question de savoir si nos espèces actuelles descendent des espèces anciennes ou n'en descendent pas.

Nous concluons donc la constance de l'espèce dans les circonstances actuelles seulement.

Supposons qu'on démontrât un jour, par des moyens quelconques, qu'une espèce actuelle y tire son origine d'une espèce antédiluvienne z, nous dirions :

On a distingué d'abord deux espèces, *l'espèce* y et *l'espèce* z.

Plus tard, on a reconnu *l'identité des deux espèces parce qu'elles sont sorties des mêmes parents.*

Dès lors, nous disons :

Dans les circonstances du monde antédiluvien, l'espèce que nous appellerons a présente la forme représentée par z, tandis que, dans les circonstances du monde actuel, elle représente la forme y.

Les formes diverses tiennent donc à la diversité des circonstances.

Cette conclusion serait-elle vraie, nous ne voyons pas la conséquence qu'elle pourrait avoir en faveur de l'hypothèse matérialiste; car, avec toutes les idées que nous avons avancées en parlant de la fixité des espèces dans les circonstances actuelles, il serait absurde de supposer qu'entre les espèces y et z il pût y avoir une grande différence, par exemple, celle qui sépare l'homme d'une autre espèce quelconque d'animal. Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque possible, je citerai comme exemple

[1] *Journal des Savants,* janvier 1846, p. 29.

de ma pensée, l'espèce *y* représentant un crocodile actuel et l'espèce *z* un crocodile antédiluvien.

Voilà ce que nous ne pouvons condamner comme absurde.

Et nous ajouterons, comme complément de notre pensée, qu'on ne serait pas fondé à admettre de grandes différences entre les conditions de milieu du monde antédiluvien et celles du milieu où les êtres organisés vivent aujourd'hui; car les formes des espèces de l'ancien monde ne sont pas extrêmement différentes des formes des espèces actuelles, et, dès lors, sans témérité, on peut en conclure que leur composition chimique immédiate devait être fort analogue à celle des espèces contemporaines, et que l'eau était en harmonie avec la vie végétale et la vie animale, comme elle l'est encore aujourd'hui. Une fois ces propositions admises comme très-probables, les limites de températures ne pouvaient dépasser cent degrés dans le monde organique antédiluvien; car la vie, dans les circonstances actuelles, ne peut être permanente à une température inférieure à vingt-cinq degrés au-dessous de zéro, pas plus qu'à une température de soixante et quinze degrés au-dessus.

On voit donc que la conséquence finale de notre supposition serait d'établir, entre une espèce antédiluvienne et une espèce contemporaine jugée aujourd'hui différente de la première, une analogie plus ou moins grande, qui, généralement, en ferait deux sous-races, deux races, ou deux sous-espèces d'une même espèce. Enfin, pour dire toute notre pensée, un grand nombre d'espèces contemporaines ne sont probablement que des sous-espèces, des races ou des sous-races fixées d'une même espèce [1].

Dans l'impossibilité où nous sommes de citer un seul cas de la transformation d'un individu en une espèce différente de celle à laquelle il appartient par sa naissance, comment admettre, quand cette impossibilité est conséquence et preuve en même temps de la fixité de l'espèce dans les circonstances de milieu où nous l'observons, comment admettre, disons-nous, d'après un pur *a priori*, en contradiction avec ces *faits considérables*, la théorie du progrès suivant laquelle les embryons des animaux inférieurs sont des embryons d'animaux supérieurs frappés d'un arrêt de développement? Cette conclusion, nous l'avons combattue, et nous croyons devoir encore ajouter à l'appui de notre opinion :

La considération de *deux principes*, celui de *l'état antérieur* et celui de *l'état postérieur;*

[1] Voir le *Journal des Savants*, 1846, particulièrement les pages 33-36.

Et la considération la plus générale comme la plus vulgaire de l'économie de la nature appliquée à l'existence de l'espèce vivante.

Première considération : principe de l'état antérieur et de l'état ultérieur.

Tout être organisé, à partir de son origine jusqu'à l'époque où il produit la graine ou l'œuf capable d'assurer la propagation de l'espèce, tout être organisé, disons-nous, présente des changements de forme plus ou moins grands, sans parler des variations de volume relatives à son accroissement proprement dit. Supposons que les partisans de l'hypothèse du progrès trouvent assez de ressemblance entre un embryon de mammifère et un embryon d'invertébré pour les déclarer *identiques*, nous combattrons cette identité par la raison que, d'après le *principe de l'état ultérieur,* le premier embryon donnera un vertébré et le second un invertébré; leur différence ainsi constatée, nous conclurons que, puisque les embryons jugés identiques étaient réellement différents, il faudra reconnaître que leur origine l'était pareillement; car, d'après le principe de *l'état antérieur,* l'origine eût dû être identique pour qu'ils eussent été identiques, et, en ce cas, ils auraient donné un même animal.

Que l'on objectât la trop grande différence entre un embryon invertébré et un embryon vertébré, nous prendrions l'exemple d'œufs de deux classes voisines, fécondés hors du corps de la femelle, dans le même milieu et se développant dans les mêmes circonstances. Tels sont les œufs des poissons ovipares et les œufs de grenouille. Dans les mêmes circonstances, les premiers œufs donnent constamment des individus de l'espèce qui les a pondus, et les œufs de la grenouille constamment des têtards, qui deviennent ensuite des grenouilles.

Deuxième considération.

Une opinion incontestable en zoologie est que chaque individu du règne animal a rempli sa destination, lorsqu'il a assuré la perpétuité de son espèce en donnant naissance à des œufs ou à des animaux semblables à lui-même. Dès lors, quand nous voyons toutes les espèces d'invertébrés satisfaire à cette destination, nous en concluons que les invertébrés sont des animaux aussi complétement organisés pour remplir ce rôle dans l'économie de la nature, que le sont les mammifères; d'où nous concluons, que les considérer comme des *embryons permanents d'animaux plus élevés, de mammifères*, c'est méconnaître une des plus anciennes vérités de l'économie de la nature.

Le principe du progrès n'est pas nécessairement lié au principe de l'unité de composition organique.

Réduire les espèces zoologiques à des *ensembles divers d'organismes auxquels on attribue la faculté de se perfectionner* est une hypothèse absolument gratuite, comme nous l'avons démontré, et qui n'a pas, quoiqu'on l'ait prétendu, de liaison intime avec l'hypothèse de *l'unité de composition organique.*

En admettant, conformément à *l'hypothèse du progrès*, que les espèces zoologiques approchent d'autant plus de la perfection qu'elles comptent respectivement plus d'organismes, nous ne concevons plus l'identité de composition telle qu'Étienne Geoffroy a prétendu la démontrer; nous ne concevons plus que le *principe des connexions* soit un fil conducteur; si l'écrevisse, par exemple, n'est point parfaite relativement à un homme, et que cependant on la considère comme identique à un embryon humain parvenu à un certain état, mais avec cette différence que l'embryon écrevisse a été frappé d'un arrêt de développement par une cause dont on ne dit rien, et que, selon nous, *l'hypothèse du progrès* eût dû mentionner explicitement; nous voyons là une nécessité de s'abstenir de rechercher dans un *animal* INCOMPLET les organismes d'un *animal* COMPLET. En outre, si l'embryon écrevisse est identique à un fœtus humain d'un certain âge, comment admettre que les vertèbres du premier sont à l'extérieur, tandis que celles du second sont à l'intérieur? Évidemment, à notre sens, il existe dans les deux hypothèses des choses absolument inconciliables!

Considérations sur le principe de l'arrêt de développement.

Personne plus que nous ne rend pleine justice aux heureuses applications que les deux Geoffroy ont faites du *principe de l'arrêt de développement* aux cas des *monstruosités* et à la valeur des faits anatomiques dont M. Serres a enrichi cette partie de la science. Mais, si la formation des monstres n'est pas en dehors des lois de l'organisation, et si, à cause de cela, nous ne les considérons pas comme des *anomalies*, il n'en est pas moins vrai que nous les considérons comme des *produits accidentels*, dérivés d'une forme régulière essentielle à la forme type qui constitue une espèce capable de produire des êtres semblables à elle-même.

La conséquence bien naturelle que nous déduisons de cette manière de voir, c'est qu'il n'y a pas de conséquence rigoureuse à établir

entre *l'état accidentel* d'un monstre et *l'état d'un individu appartenant à une espèce bien déterminée dont il représente la forme normale;* car, dans celui-ci existe cette double harmonie, signalée plus haut, entre tous les organes, et entre l'individu et le milieu où il vit. Nous ne concevons une comparaison établie entre un individu régulier d'une espèce et un individu monstre d'une autre espèce qu'autant qu'elle serait faite avec l'intention de montrer une analogie particulière propre à indiquer une relation de plus dans les objets soumis à l'étude; mais nous n'admettons pas une comparaison dont le but serait d'établir un argument en faveur d'une doctrine générale applicable à l'*espèce*.

Dernière considération sur l'hypothèse du progrès.

L'hypothèse du progrès appliquée à l'histoire des corps naturels n'est point nouvelle; ce journal témoigne que l'*idée alchimique*, dont l'origine remonte, selon nous, aux premiers siècles de notre ère, est bien véritablement cette *même théorie appliquée à la conversion des métaux vils en métaux précieux*, et, suivant cette manière de voir, l'*or* était pour les alchimistes ce qu'est l'homme pour les partisans de l'*hypothèse du progrès appliquée aux espèces zoologiques*. Enfin il y avait de plus cette analogie, que les alchimistes distinguaient un *or mort*, l'or ordinaire, d'avec un *or vivant*, différant du premier par la faculté qu'ils lui reconnaissaient de transformer un vil métal en sa propre substance à l'instar d'un levain.

Une objection a été adressée aux alchimistes sous la forme de question, à savoir pourquoi la monnaie, les médailles, les statues, composées de métaux vils, après avoir été des années, des siècles même, exposées aux influences astrales, conservaient leur nature spécifique de vils métaux?

Il est donc incontestable que les alchimistes ont devancé les partisans de l'*hypothèse du progrès appliquée aux corps vivants;* dès lors on ne s'étonnera pas que nous demandions à ceux-ci ce qu'on a demandé aux premiers. Et qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions : en traitant un tel sujet, nous nous sommes scrupuleusement tenu dans la critique la plus sérieuse, la plus grave; autrement nous aurions cru méconnaître l'esprit de ce journal en nous exposant au reproche d'attaquer les personnes en attaquant les doctrines.

Supposez exactes l'*hypothèse du progrès* et sa conséquence, qu'il n'y a plus d'espèces, mais des organismes, et vous êtes conduit à reconnaître que l'arrêt de développement doit cesser un jour de frapper les animaux

inférieurs, que vous considérez comme les embryons des animaux supérieurs, dont le terme extrême est l'homme; car, en admettant la proposition contraire, la fixité de leur forme, vous seriez en contradiction avec la doctrine. Dès lors, vous ne pouvez éviter la conclusion, *que toutes les espèces zoologiques tendent à devenir des hommes.*

Arrivé à ce terme, nous demandons quelle sera, après la réalisation de ces tendances, la nourriture des hommes?

Évidemment, comme vous avez formulé votre *hypothèse du progrès des espèces zoologiques* sans vous expliquer sur *l'avenir des espèces* botaniques, la réponse est *anthropophagie!*

Sans doute vous protestez devant cette conclusion, en alléguant que les plantes, par là même qu'elles sont *corps organisés*, comme les animaux, sont *soumises au progrès*, et que, dès lors, destinées à prendre une forme parfaite, il ne pourra y avoir d'*anthropophagie.* De là donc cette conclusion, que tous les hommes finiront par être *herbivores!* et alors Brahma sera satisfait!

E. CHEVREUL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

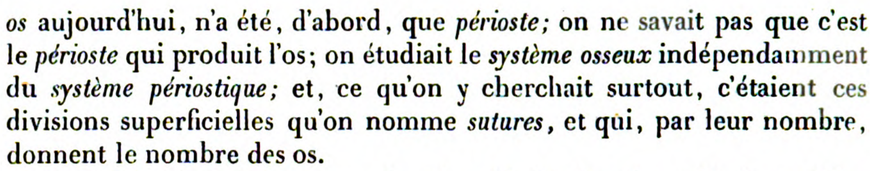
De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire.

TROISIÈME ARTICLE [1].

La discussion était terminée. Elle avait porté sur les points les plus élevés de la science; mais elle avait duré trop peu. On n'avait réellement parlé que du système *osseux*. Ce n'était pas assez.

De plus, le *système osseux* n'était encore connu qu'imparfaitement, du moins dans sa constitution intime. On ne savait pas que ce qui est

[1] Voir, pour les deux premiers articles, les numéros de mai, p. 265, et de juin, p. 380.


os aujourd'hui, n'a été, d'abord, que *périoste;* on ne savait pas que c'est le *périoste* qui produit l'os; on étudiait le *système osseux* indépendamment du *système périostique;* et, ce qu'on y cherchait surtout, c'étaient ces divisions superficielles qu'on nomme *sutures*, et qui, par leur nombre, donnent le nombre des os.

Quand j'arrivais, chaque matin, chez M. Cuvier, il me disait aussitôt : « Voyez ces os, M. Geoffroy y compte tant de sutures; je n'y en compte « que tant. »

Sous le rapport du nombre, de la forme, des usages, des connexions de ses divers os, le *système osseux* fut sérieusement étudié par nos deux auteurs; mais c'est le seul système qui le fut. On n'eut pas le temps de s'occuper des autres. Ce qu'on ne fit pas alors, je vais le faire aujourd'hui.

Linnæus partageait le règne animal en six classes : les *quadrupèdes*, les *oiseaux*, les *reptiles*, les *poissons*, les *insectes* et les *vers*. Ajoutez que toutes ces classes, regardées comme étant de même ordre, c'est-à-dire comme étant séparées les unes des autres par un même intervalle, se réunissaient en deux grandes divisions, celle des *animaux à sang rouge* et celle des *animaux à sang blanc*, ou, comme les a dénommées plus tard M. de Lamarck, celle des *animaux vertébrés* et celle des *animaux sans vertèbres :* deux grandes divisions regardées encore comme étant de même ordre, ou comme équivalant l'une à l'autre.

Ainsi une première coupe partageait le règne animal en deux grandes moitiés supposées pareilles : les *animaux à sang rouge* ou *à vertèbres*, et les *animaux à sang blanc* ou *sans vertèbres;* et une seconde coupe partageait ces deux moitiés en six classes, supposées pareilles encore : les *quadrupèdes*, les *oiseaux*, les *reptiles*, les *poissons*, les *insectes* et les *vers*.

D'ailleurs aucune limite précise ne circonscrivait ces classes : les *cétacés* se trouvaient parmi les *poissons;* les *poissons cartilagineux* parmi les *reptiles;* les *crustacés*, les *vers articulés*, tous animaux qui ont une vraie circulation, se trouvaient parmi les *insectes*, qui n'en ont point; et les *vers intestinaux*, les *polypes*, les *infusoires*, les *mollusques*, jusqu'à des *poissons* même, se trouvaient réunis et confondus dans la classe des *vers*, la dernière et la plus informe de toutes.

Cette classe des *vers* était, en effet, ce qui avait été le moins étudié. On n'avait que quelques observations éparses de Swammerdam, de Redi, de Monro, sur la *seiche*, de Pallas sur les *aphrodites* et les *néréides*, etc. Aussi, dans la classe de Linnæus, l'*actinie*, qui est un *zoophyte*, se trouvait à côté de l'*ascidie* qui est un *mollusque;* la *méduse* se trouvait éloignée de la *cyanée* (*medusa aurita*), qui pourtant est une *méduse*, etc.

Dans cette classe des *vers*, Linnæus avait donc mis la confusion partout, et Bruguières la laissa partout où Linnæus l'avait mise. On songeait encore si peu à consulter l'intérieur de l'organisation de ces animaux, que ce dernier auteur, par exemple, prenant pour *mollusques* tout ce qui n'a pas de *coquilles*, en sépare, sous le nom de *testacés*, tout ce qui a des *coquilles*, comme si le petit *caractère extérieur* d'avoir des *coquilles* empêchait les *testacés* d'être de vrais *mollusques* par toute leur nature ou *organisation interne*.

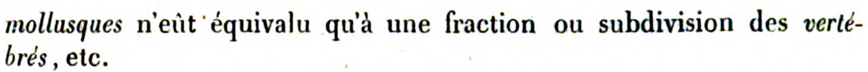
Ce fut en 1795 que M. Cuvier fit remarquer l'extrême différence des êtres confondus dans cette classe, et qu'il les sépara nettement les uns des autres, d'après un examen détaillé et d'après des caractères puisés dans leur organisation même.

Cet examen détaillé produisit une nouvelle distribution générale des *animaux à sang blanc* en six classes : les *mollusques*, les *crustacés*, les *vers*, les *insectes*, les *échinodermes* et les *zoophytes*.

De cette nouvelle distribution des *animaux à sang blanc* date la rénovation de la zoologie.

Plus tard, M. Cuvier rapprocha les *crustacés* des *insectes*, à cause de la symétrie commune de leurs parties, et de la structure articulée, pareillement commune, de leurs membres et de leur corps; il sépara les *annélides* ou *vers à sang rouge* des *vers intestinaux*, car il fit voir que les premiers ont une vraie circulation, un système nerveux distinct, un corps articulé, tandis que les autres n'ont ni circulation, ni système nerveux distinct, ni corps proprement articulé. Il montra que les *mollusques*, qui ont une organisation si compliquée, un cerveau, des yeux, quelquefois des oreilles, toujours des glandes sécrétoires nombreuses, une circulation double, etc. devaient d'abord être élevés fort au-dessus des *polypes* et des autres *zoophytes*, dont la plupart n'ont pas même des organes distincts, et à côté desquels on les avait pourtant laissés; et ensuite que l'ensemble de ces *mollusques* formait un groupe qui, par l'importance de ses caractères généraux et par le nombre des espèces qui le composent, répondait non à telle ou telle fraction de *vertébrés*, mais à tous les *vertébrés* joints ensemble; et, reprenant alors chacune des grandes masses du règne animal, il vit que presque aucune des divisions générales jusque-là admises ne pouvait plus subsister, du moins avec les attributions et les limites qu'elle avait jusque-là reçues.

Par exemple, on opposait les *animaux vertébrés* aux *animaux sans vertèbres*, comme si ces deux divisions eussent été de même ordre; on appelait également du nom de *classe*, et l'ensemble des *mollusques* et une fraction quelconque des *vertébrés*, comme si, en effet, l'ensemble des


mollusques n'eût équivalu qu'à une fraction ou subdivision des *vertébrés*, etc.

Assurément, depuis que l'organisation si variée des *animaux sans vertèbres* était enfin connue, personne ne pouvait plus prétendre qu'il n'y eût, entre tous ces divers animaux, infiniment plus de différence qu'il n'y en a d'un *vertébré*, quel qu'il soit, à un autre. Or, si de ces deux divisions, l'une comprenait des structures infiniment plus variées que l'autre, l'une n'équivalait donc pas à l'autre; elles n'étaient pas de même ordre, elles ne devaient donc pas être appelées de même nom.

De même, depuis que l'organisation des *mollusques* était connue, on ne pouvait plus prétendre qu'il n'y eût, entre tous ces animaux, beaucoup plus de différences qu'entre les animaux d'une seule classe de *vertébrés;* et, par conséquent, puisqu'il n'y avait pas parité entre les êtres compris dans ces deux divisions, il n'y avait donc pas parité de *division*, il ne devait pas y avoir parité de *nom*.

Mais ce n'était pas tout. A comparer toujours les structures, et à se régler par elles, il n'était pas moins évident que les *crustacés* réunis aux *insectes*, et ces deux groupes à celui des *vers à sang rouge* ou *articulés*, formaient, par leur importance, par le nombre de leurs espèces, par leurs structures si essentiellement diverses, une troisième division pareille ou à celle des *vertébrés*, ou à celle des *mollusques*, et que tous les autres animaux, réunis dès lors sous le nom de *zoophytes*, en formaient une quatrième, pareille à chacune des trois précédentes.

« Si l'on considère, dit M. Cuvier lui-même, le règneanimal..... en « se débarrassant des préjugés établis sur les divisions anciennement ad- « mises, et en n'ayant égard qu'à l'organisation et à la structure....., on « trouvera qu'il existe quatre formes principales, quatre plans généraux, « si l'on peut s'exprimer ainsi, d'après lesquels tous les animaux sem- « blent avoir été modelés, et dont les divisions ultérieures, de quelque « titre que les naturalistes les aient décorées, ne sont que des modifica- « tions assez légères, fondées sur le développement ou l'addition de quel- « ques parties, qui ne changent rien à l'essence du plan[1]. »

Ces quatre *plans* sont, je l'ai déjà dit, le plan des *vertébrés*, celui des *mollusques*, celui des *articulés* et celui des *zoophytes*.

Les *vertébrés* seuls ont une moelle épinière, long cône médullaire duquel partent les nerfs et qui se renfle, à son bout antérieur, pour former l'encéphale; seuls, ils ont un double système nerveux, celui de la moelle épinière et celui du grand sympathique; seuls, ils ont un canal

[1] *Le Règne animal, etc.* t. I, p. 48 (seconde édition).

composé de vertèbres osseuses ou cartilagineuses. Mais tous ont cette moelle épinière, ce grand sympathique, ces vertèbres; ils ont tous des sens au nombre de cinq, des mâchoires au nombre de deux et horizontales, le sang rouge, un cœur musculaire, un système de vaisseaux chylifères et absorbants, un foie, une rate, un pancréas, des reins, etc. En un mot, plus on examine toute leur organisation, plus on leur trouve de ressemblances.

Mais plus aussi on leur trouve de différences avec tous les autres *embranchements*. Les *mollusques*, par exemple, ont bien encore un cerveau, quoique infiniment réduit; mais ils n'ont plus de moelle épinière, et, par suite, plus de vertèbres; ils n'ont plus de grand sympathique, et leur système nerveux unique, au lieu d'être placé au-dessus du canal digestif, comme dans les *vertébrés*, est toujours placé, au contraire, sauf le seul ganglion qui représente le cerveau, au-dessous de ce canal, et relégué parmi les viscères; enfin ils n'ont ni vrai squelette, ni vaisseaux absorbants, ni rate, ni pancréas, ni veine-porte, ni reins; l'organe de l'odorat manque à tous, celui de la vue à plusieurs; une seule famille possède celui de l'ouïe, etc. Mais ils ont tous un système complet et double de circulation, des organes respiratoires circonscrits, un foie. En un mot, si, par le manque de moelle épinière, de vertèbres, de squelette, de grand sympathique, etc. ils diffèrent essentiellement des *vertébrés*, ils semblent, par la richesse de leurs organes vitaux, par leur double circulation, leur respiration, leur foie, etc. venir immédiatement après eux, et mériter de former ainsi le second des quatre *embranchements* du règne animal.

Le troisième, ou celui des *articulés*, ne diffère pas moins de celui des *mollusques* que ceux-ci ne diffèrent des *vertébrés*. Les animaux de cet *embranchement* ont un petit cerveau comme les *mollusques*, et ce petit cerveau est aussi placé sur l'œsophage; mais, ce qui manque aux *mollusques*, ils ont une sorte de moelle épinière, composée de deux cordons qui règnent le long du ventre, et s'y unissent, d'espace en espace, par des nœuds ou ganglions d'où partent les nerfs; et toutefois, cette moelle épinière, qui les éloigne des *mollusques*, ne les rapproche pas des *vertébrés;* car, à l'inverse de celle des *vertébrés*, toujours placée au-dessus du canal digestif, elle est toujours placée au-dessous. Par une inversion opposée, le cœur, qui est au-dessous de ce canal dans les *vertébrés*, est au-dessus dans les *articulés*, etc. En un mot encore, les traits qui séparent les *articulés* des *mollusques* sont essentiels, profonds, sont de ces traits qui décident de la nature des êtres; et les traits qui semblent les rapprocher des *vertébrés* ne les en rapprochent qu'en apparence.

Le quatrième *embranchement* n'offre pas des caractères moins circonscrits, moins déterminés que les trois autres. Le premier de ces caractères est que toutes les parties y sont disposées autour d'un centre comme les rayons d'un cercle; le second est la dégradation, la simplification successive de leur structure. Du premier caractère vient le nom d'*animaux rayonnés*, ou d'animaux dont toutes les parties sont en *rayons*, en *étoile;* et du second vient celui de *zoophytes*, ou d'*animaux-plantes*, d'*animaux* qui, par la simplicité de leur organisation, se rapprochent le plus des plantes.

Tels sont les quatre *embranchements* établis par M. Cuvier; tels sont les quatre grands *plans* donnés par la diversité des structures. Chacun de ces *plans*, pris en soi, est essentiellement *un;* chacun d'eux, comparé aux autres, est essentiellement *divers*.

Et c'est ici qu'est le secret du grand art qui nous occupe. Des groupes homogènes permettent seuls des propositions générales, qui, contenues les unes dans les autres, font toute la méthode.

« En plaçant le lamentin sous le genre des morses, dit M. Cuvier, la « sirène sous celui des anguilles, Gmelin avait rendu toute proposition « générale relative à l'organisation de ces genres impossible; tout comme « en rapprochant, dans la même classe, dans le même ordre et à côté « l'un de l'autre, la seiche et le polype d'eau douce, il avait rendu im- « possible de dire rien de général sur la classe et sur l'ordre qui embras- « saient des êtres si disparates [1]. »

Il faut d'abord se donner des propositions générales; il faut ensuite qu'elles soient contenues les unes dans les autres : les espèces dans le genre, les genres dans l'ordre, les ordres dans la classe, les classes dans l'*embranchement*. Sans cela, rien de coordonné; la subordination manque; le règne animal ne serait pas contenu dans une proposition générale; il ne serait plus *un*.

Buffon, même à l'époque où, déjà naturaliste, il s'essayait à la classification des *singes*, se faisait encore une idée bien peu claire de la méthode.

« La nature, nous dit-il, ne doit jamais être présentée que par unités, « et non par agrégats [2]. »

On peut répondre à Buffon que, *si la nature ne doit jamais être présentée que par unités*, nous n'aurons jamais de méthode. Tous les naturalistes, depuis qu'il y a des naturalistes, ne s'occupent qu'à une chose, à faire de ces *agrégats* dont Buffon se moque, c'est-à-dire des groupes

[1] *Le Règne animal, etc.* t. I, p. VIII, 2ᵉ édition. — [2] T. XIV, p. 17.

de divers degrés : des genres, des ordres, des classes, etc. Et tout le monde sait, depuis Cuvier, que ces groupes ne sont bien faits qu'autant qu'ils sont conformes à l'*organisation*, à la *structure*.

« J'ai eu pour but constant de mes travaux, dit M. Cuvier, de rame- « ner la science à des règles générales et à des propositions qui en con- « tinssent l'expression la plus simple. Mes premiers essais me firent « bientôt apercevoir que je n'y parviendrais qu'autant que les animaux « dont j'aurais à faire connaître la structure seraient distribués confor- « mément à cette structure même, en sorte que l'on pût embrasser sous « un seul nom, de classe, d'ordre, genre, etc. toutes les espèces qui « auraient entre elles, dans leur conformation tant intérieure qu'exté- « rieure, des rapports plus généraux ou plus particuliers. Or c'est ce « que la plupart des naturalistes de cette époque n'avaient point cher- « ché à faire, et ce que bien peu d'entre eux auraient pu faire quand « ils l'eussent voulu, puisqu'une distribution pareille supposait déjà une « connaissance assez étendue des structures dont elle devait être en « quelque sorte la représentation [1]. »

Dont elle devait être la représentation : c'est là toute la méthode; la méthode doit être la représentation de l'organisation, de la structure.

On vient de voir comment M. Cuvier a successivement perfectionné la méthode : c'est en excluant de chacun des groupes qu'il établit toute organisation disparate ou hétérogène. Il exclut du groupe des *mollusques* tout ce qui n'est pas *mollusque*, du groupe des *articulés* tout ce qui n'est pas *articulé*, etc. et c'est ainsi qu'il arrive à quatre *embranchements* parfaits, ou du moins très-voisins de l'être.

La méthode est une lutte perpétuelle entre les similitudes et les dissimilitudes; elle rapproche autant que les similitudes le permettent; elle s'arrête dès que les dissimilitudes se montrent; elle représente, et c'est là son premier mérite, les dissimilitudes aussi rigoureusement que les similitudes. Les similitudes donnent les groupes, les dissimilitudes donnent les intervalles qu'elle laisse entre les groupes : rien donc n'est omis. Les diversités ne comptent pas moins que les analogies. Ces *diversités* sont évidentes, manifestes, patentes; il faut se fermer les yeux pour ne pas les voir, et répéter ensuite, avec M. Geoffroy, *unité de composition*.

Mais ce grand mot, considéré en soi, qu'est-ce? C'est un non-sens; et M. Cuvier nous l'a déjà dit. Il nous dit, dans une des premières phrases de sa *réplique :* « Si par unité de composition on entend *iden-*

[1] *Le Règne animal, etc.* t. I, p. 1.

« *tité*, on dit une chose contraire au plus simple témoignage des sens; « si par là on entend *ressemblance*, *analogie*, on dit une chose vraie dans « certaines limites, mais aussi vieille dans son principe que la zoologie « elle-même[1]. »

On a beau se retrancher derrière un mot obscur, des faits éclaircis rendent bientôt un mot clair. Deux *êtres identiques* ne sont point deux *espèces*, ce n'en sont qu'une. Deux *espèces* sont toujours distinctes par quelque chose, c'est-à-dire par quelque *organe;* car il n'y a que des *espèces* et des *organes*.

M. Geoffroy se trompe, comme M. Darwin s'est trompé. M. Darwin voit la *variabilité* de l'espèce, cette *variabilité* qui produit les *variétés*, les *races;* mais il n'en voit pas les *limites*, et, s'abandonnant à un raisonnement sans frein, il conclut à la mutabilité, à la transformation des espèces. De même, M. Geoffroy voit les analogies des organes, mais il n'en voit pas les *limites*, et il conclut à l'identité. Ces deux esprits incomplets ont failli tout bouleverser, et par la même cause, parce qu'ils ont manqué l'un et l'autre de ce sens supérieur et ferme qui voit les limites des phénomènes, limites préétablies et fixes, gardiennes suprêmes de l'éternelle distinction des espèces et des organes.

Au reste, M. Geoffroy n'était, en aucune façon, l'homme qui aurait pu avoir une discussion sérieuse d'anatomie comparée avec Cuvier, le maître de l'anatomie comparée. Il l'avait trop peu étudiée, et ne la connut jamais. Un seul homme aurait pu soutenir une pareille discussion, s'il l'avait fallu : cet homme était M. de Blainville; aussi M. Cuvier en faisait-il un cas infini. Combien de fois je lui ai entendu dire : « M. de « Blainville est un homme de génie; il a énormément travaillé; on ne « sait quel parti il tirera de ce grand travail. »

Il n'en a pas tiré le parti qu'attendait M. Cuvier. Lorsque M. Fourier entendait dire : « M. de Laplace est un grand esprit. — Non, répon- « dait-il aussitôt; c'est un esprit qui s'est occupé de grandes choses. » Je ne cite Laplace que pour le mot; je laisse ce grand nom à ceux qui peuvent l'apprécier, mais, prise en soi, la distinction est singulièrement fine.

C'est du point de vue où l'on se place que dépend l'étendue de l'horizon. Dès ses premiers travaux, M. Cuvier se propose un grand but, la découverte des lois de l'organisation animale : « M'étant voué par « goût, dès ma première jeunesse, à l'étude de l'anatomie comparée, « c'est-à-dire des lois de l'organisation des animaux et des modifications

[1] *Principes de philosophie géologique*, 65.

« que cette organisation éprouve dans les diverses espèces, j'ai eu pour « but constant de mes travaux de ramener cette science à des règles « générales, etc.[1] »

Quel est le but que se propose M. de Blainville? C'est de critiquer son maître. Il prend, l'un après l'autre, chaque mémoire de M. Cuvier, et le soumet à une critique aussi profonde qu'inexorable. Il n'a pas cette critique mêlée d'admiration que demandait la restauration merveilleuse des espèces perdues, genre de travail jusqu'alors inconnu aux hommes. M. de Blainville poursuit une tâche ingrate et qui rétrécit ses vues; il y consume sa vie, et nous lègue le commentaire le plus savant qui pût être fait des œuvres d'un grand homme. Quant à lui, il ne laisse aucun ouvrage qui donne la mesure de son génie.

FLOURENS.

(*La suite à an prochain cahier.*)

TRAGICORUM LATINORUM RELIQUIÆ. Recensuit Otto Ribbeck. Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1852, in-8° de 442 pages.

SIXIÈME ET DERNIER ARTICLE[2].

Attius (suite).

Arrivons, chez Attius, à ce que nous avons considéré en finissant chez ses deux prédécesseurs, à ce que n'ont point ignoré ces poëtes sentencieux et descriptifs et qui est proprement du drame, au langage de la passion. Attius surtout, que les anciens nous représentent comme doué de tant d'énergie, de chaleur, d'élévation, doit y avoir excellé.

[1] *Le Règne animal, etc.* t. I, p. 1. — [2] Voir, pour les cinq premiers articles, les cahiers de septembre 1863, p. 541, d'octobre, p. 655, de novembre, p. 704, de février 1864, p. 112, de mai, p. 308.

Il semblerait naturel de citer d'abord, d'après Cicéron [1], deux morceaux considérables traduits avec une grande force d'expression, l'un d'Eschyle, l'autre de Sophocle, la plainte de Prométhée sur le Caucase, la plainte d'Hercule mourant. Mais ils sont aujourd'hui reconnus, d'après les paroles de Cicéron lui-même, comme devant lui être restitués. M. Ribbeck les a définitivement exclus du recueil des fragments d'Attius où Bothe les avait maintenus. On ne doit pas laisser d'y voir un exemplaire curieux du ton de la tragédie latine au temps d'Attius. Cicéron, comme, plus tard et avec moins de raison, Pollion [2], s'y est conformé aux modèles tragiques qu'il connaissait, qu'il aimait, et, bien qu'en contemporain de Lucrèce il les ait dépassés par un certain progrès d'élégance, il est encore resté bien loin du style que paraît avoir eu la tragédie des Varius et des Ovide. Ses traductions forment une sorte d'anneau intermédiaire entre l'antique rudesse et la moderne élégance.

Ces deux morceaux écartés, où chercher de préférence, parmi les fragments d'Attius, des exemples de ce style fort, véhément, dont l'élan, dont l'essor atteignait, nous dit-on, aux grandes situations, aux grandes affections de la tragédie? Dans cette œuvre où sa verve assez peu réglée, mais puissante, se déploya d'abord; qui paraît avoir frappé par un caractère de nouveauté hardie le public romain, et dont on se souvient [3] que le jeune poëte vint étonner, à Tarente, les oreilles du vieux Pacuvius [4]. Les fragments assez nombreux, assez significatifs, de son *Atrée*, nous rendent quelque chose, non-seulement de la terrible fable, mais des caractères qu'elle mettait en jeu, des sentiments qui s'y exprimaient. Atrée, particulièrement, nous y apparaît avec son orgueil emporté, ses maximes tyranniques (nous en avons cité une et la plus célèbre [5]), la constance de son ressentiment, les atroces raffinements de sa vengeance, l'exécrable ivresse de sa haine satisfaite. Cicéron [6], qui a souvent rappelé la pièce, y loue le langage de la colère, prompt, vif, coupé, *acutum, incitatum, crebro incidens*, et n'en donne que quelques exemples, disant que presque tout l'*Atrée* est ainsi, « et *Atreus* fere « totus. »

L'*Atrée* d'Attius, on n'en peut guère douter, et M. Ribbeck n'en doute pas, s'annonçait par des vers qui semblent traduire un prologue d'Euripide et pourraient donner à penser que c'est le *Thyeste* de ce

[1] *Tuscul.* II, VIII, X. — [2] Tacit. *Dialog. de Orator.* XXI. Cf. Quintilian. *Instit. orat.* I, VIII, 11. — [3] Voyez plus haut, p. 310, et cahier de novembre 1863, p. 705. — [4] A. Gell. *Noct. Attic.* XIII, II. — [5] Voyez plus haut, p. 318. — [6] *De Orat.* III, LVIII.

poëte, et non un des deux *Thyeste* de Sophocle ou son *Atrée*, qu'Attius avait imité.

Je commande dans Argos, je porte le sceptre que m'a laissé Pélops, près de de cet isthme pressé entre l'Hellespont et la mer Ionienne...

En impero Argis, sceptra mihi liquit Pelops,
Qua ponto ab Helles atque ab Ionio mari
Urgetur isthmus [1].

Ces vers, d'une enflure volontaire, obtenue par le choix, par le son des mots, et dont Cicéron [2] et Quintilien [3] ont curieusement expliqué l'artifice, Sénèque [4] les supposait récités, avec des attitudes superbes, par un pauvre comédien recevant pour sa peine, outre la pitance des esclaves, un médiocre salaire. Au temps de Cicéron, ils l'étaient par l'opulent Æsopus entrant si complétement dans l'esprit de son rôle, qu'un jour, par mégarde, il étendit mort à ses pieds, d'un coup de son sceptre, un esclave qui s'était approché trop familièrement du tyran d'Argos [5].

Nous avons quelques-uns des vers où Atrée rappelait ses griefs contre son frère Thyeste :

En si haut rang, c'est chose bien dangereuse que les compagnes royales soient profanées et leur race altérée par un impur mélange...

Bien plus, ce gage mystérieux de la durée de mon trône, que m'avait envoyé le père des dieux, cet agneau à la toison dorée trouvé parmi mes troupeaux, Thyeste osa autrefois l'enlever de mon palais, et il prit ma femme pour complice de son larcin.

.....Quod re in summa summum esse arbitror
Periclum, matres conquinari regias,
Contaminari stirpem ac misceri genus.

Adde hoc, quod mihi portento cœlestum pater
Prodigium misit, regni stabilimen mei,
Agnum inter pecudes aurea clarum coma
Quondam Thyestem clepere esse ausum e regia,
Qua in re adjutricem conjugem cepit sibi [6].

[1] O. Ribbeck, p. 213, 334. — [2] *Orator.* XLIX. — [3] *Institut. orat.* IX, IV, 140. — [4] *Epist. ad Lucil.* LXXX. — [5] Plutarch. *Vit. Ciceron.* VI. Cette anecdote ne s'accorde pas tout à fait avec ce qu'on lit dans les *Tusculanes*, IV, XXV : « Num aut « egisse unquam iratum Æsopum, an scripsisse iratum Attium? » — [6] Cic. *De Nat. Deor.* III, XXVI; Non. v. *clepere*. O Ribbeck, p. 137, 334.

Dans d'autres vers d'une très-forte expression, Atrée, se disant provoqué, s'excitait à la vengeance et pressentait son forfait :

Une seconde fois Thyeste ose s'attaquer à Atrée; une seconde fois il me provoque; il vient réveiller mon courroux endormi ! Eh bien, il faut que ma vengeance invente, combine de plus grands maux pour accabler, pour briser son cœur barbare.

Iterum Thyestes Atreum adtractatum advenit,
Iterum jam adgreditur me et quietum exsuscitat :
Major mihi moles, majus miscendu' st malum,
Qui illius acerbum cor contundam et comprimam [1].

Enfin, le forfait consommé, voici par quelles terribles et affreuses paroles il le révélait à Thyeste :

Tes fils! leur père lui-même est leur tombeau.

Natis sepulcro ipse est parens [2].

La suite des fragments fait entrevoir qu'avec l'emportement furieux, l'audace criminelle d'Atrée, contrastait, dans le rôle de Thyeste, l'expression de l'abattement, de la défiance, de la douleur, de l'indignation. Aux offres trompeuses de son frère, je m'imagine, il répondait :

Moi, j'aurais part au gouvernement des Argiens ! On daignerait m'admettre dans la maison de Pélops ! Où me montrerais-je? Dans quel temple oserais-je entrer? Qui écouterait les paroles sorties d'une bouche souillée?

Egone Argivum imperium attingam aut Pelopis digner domo?
Quo me ostendam? Quod templum adeam? quem ore funesto alloquar [3]?

[1] Cic. *De Orat.* III, LVIII, trad. de Th. Gaillard; *Tuscul.* IV, XXXVI; *De Nat. Deor.* III, XXVI. O. Ribbeck, p. 136, 334. — [2] Cic. *De Offic.* I, XXVIII. O. Ribbeck, p. 139, 334. Peut-être ce trait avait-il été inspiré par le souvenir d'un vers d'Ennius que j'ai eu occasion, précédemment (*Journal des Savants*, cahier de mai 1863, p. 309), de rapporter et de comparer à quelques passages où s'est reproduite, avec un goût plus ou moins hasardé, une si audacieuse figure. Elle n'est nulle part aussi à sa place et, si on peut le dire, aussi naturelle que dans l'exclamation de l'Atrée d'Attius. — [3] Non. v. *dignari.* O. Ribbeck, p. 140, 334.

Il disait, s'effrayant à trop juste titre du festin auquel on le conviait :

Que personne n'ose s'asseoir à la table d'un tyran et partager son repas!

Ne cum tyranno quisquam epulandi gratia
Accumbat mensam aut eamdem vescatur dapem [1].

Instruit de son sort, il s'écriait :

Un frère a pu m'inviter, malheureux, à dévorer de mes dents mes enfants.

Ipsus hostatur me frater, ut meos malis miser
Manderem natos [2].

Enfin, entre les deux frères, s'échangeaient, dans ce terrible moment, de vives répliques, comme celles-ci :

Tu as violé ta foi. — Non, je n'ai donné ni ne donne ma foi à qui est sans foi.

Fregisti fidem.
— Neque dedi neque do infideli cuiquam [3].

Ici encore est entraînée et dérobée dans le mouvement du dialogue une maxime dont Cicéron relève la portée immorale, louant toutefois le poëte d'avoir comme obéi à son personnage en la lui prêtant. On ne peut méconnaître dans ces débris de tragédie, que cherche à rajuster la conjecture, des mérites vraiment dramatiques.

Si les fragments, assez nombreux eux-mêmes, du *Philoctète* d'Attius ne nous donnent pas une idée bien claire de la pièce imitée par lui, moins de Sophocle que d'Eschyle, ou, selon M. Ribbeck, d'Euripide, du moins nous révèlent-ils, par quelques traits énergiques, de quel pinceau le poëte avait peint l'âpre désert de Lemnos, la vie sauvage qu'y mène, loin des humains, depuis dix années, le guerrier abandonné par les Grecs, ses mœurs farouches, son aspect sauvage, les douleurs sans fin dont le torture son inguérissable plaie, sa constance à souffrir,

[1] Non. v. *vesci*. O. Ribbeck, p. 138, 334; le passage y est autrement entendu, non comme une maxime générale, mais comme une prescription particulière. — [2] Cic. *Tuscul.* IV, XXXVI; *De Orat.* III, LVIII. O. Ribbeck, p. 139, 334. — [3] Cic. *De Offic.* III, XXVIII, XXIX. O. Ribbeck, p. 139.



et, par moments, les accès de son désespoir. On l'y entend qui dit, avec une juste fierté,

Contemple la demeure, où, couché sur le roc, j'ai passé neuf hivers;

Contempla hanc sedem, in qua ego novem hiemes saxo stratus pertuli [1];

et qui, ailleurs, s'écrie tout éperdu :

Oh! qui du sommet de ces rochers me précipitera dans les flots amers? C'en est fait, je péris; ma vie succombe à la violence de mon mal, à l'ardeur de ma plaie.

Heu! qui salsis fluctibus mandet
Me ex sublimi vertice saxi?
Jamjam absumor : conficit animam
Vis vulneris, ulceris æstus [2].

Et le rapprochement de quelques débris fait apparaître à notre imagination, sous la forme que lui avait donnée le vieux poëte latin, une de ces figures où l'art grec mêlait avec tant de vérité l'héroïsme et la faiblesse humaine.

Dans l'*Armorum judicium*, reprenant un sujet souvent traité chez les Grecs par leurs poëtes, leurs rhéteurs, leurs artistes, et porté, assez récemment, sur la scène latine par Pacuvius, Attius avait trouvé, pour les deux concurrents à la possession des armes d'Achille, d'heureuses paroles dont devait, plus tard, dans ses élégantes *Métamorphoses* [3], s'inspirer Ovide. On a fait rarement un meilleur usage de cette ironie sous laquelle se cachent quelquefois de tragiques passions, que dans les discours moqueurs qu'adressait à Ulysse l'Ajax d'Attius :

Je t'ai vu, Ulysse, d'un rocher lancé par ta main, abattre le grand Hector; je t'ai vu couvrir de ton bouclier la flotte des Grecs; et c'était moi, alors, qui, tout tremblant, conseillais la honteuse fuite.

Vidi te, Ulixes, saxo sternentem Hectora,
Vidi tegentem clipeo classem Doricam;
Ego tunc pudendam trepidus hortabar fugam [4].

[1] Non. v. *contemplare*. O. Ribbeck, p. 177, 310. — [2] *Tuscul.* II, VII. O. Ribbeck, p. 178, 311; il oppose à ce passage et au passage grec dont il paraît imité, des vers d'Euripide (*Fragm. incert.* XLIX, édit. Boisson.) où est blâmée, comme indigne du sage, une pareille expression du désespoir. — [3] *Metam.* l. XIII. — [4] *Charis.* IV. O. Ribbeck, p. 207, 313.

Et, d'autre part, Attius avait fait tenir à son Ulysse, dans une cause difficile, un langage digne de cet habile orateur des temps héroïques, à en juger par ce passage :

Conquérir ce trophée sur un guerrier si brave serait pour moi une belle victoire; mais, vaincu par lui, la défaite ne me serait point une honte.

> .... Nam tropæum ferre me a forti viro
> Pulcrum est : si autem vincar, vinci a tali nullum mi est probrum [1].

Attius paraît avoir montré, dans ses tragédies, un talent oratoire dont témoigne encore cette anecdote contée par Quintilien [2]. On lui demandait pourquoi il ne plaidait point, lui si fécond en excellentes répliques. Il en donna cette raison : au théâtre les personnages disent ce qu'il me convient de leur faire dire; au barreau, mes adversaires diraient tout autre chose que ce qui me conviendrait. Si Attius, prudemment, n'a plaidé que dans ses tragédies, il y a eu alors un orateur, de Pisaurum, comme lui, et de son nom, T. Attius, que Cicéron n'a pas ménagé dans un de ses plaidoyers [3], mais dont il a loué, dans son histoire de l'éloquence romaine [4], le talent et la science. On a vu [5] dans cet orateur un fils du poëte tragique venant occuper au barreau la place que son père s'était abstenu d'y prendre.

Parmi les fragments d'Attius, il y en a dont l'intention particulière n'est pas suffisamment connue, dont on n'aperçoit guère que le sens général, et qu'on peut qualifier d'éloquents, et d'un genre d'éloquence plus simple qu'il n'appartient, d'ordinaire, à la tragédie latine; celui-ci, par exemple, de l'*Athamas*, fort beau, soit qu'on y voie, avec M. Ribbeck, l'effroi d'une âme pudique à la révélation d'un secret honteux, soit qu'on en fasse, comme d'autres, l'expression du remords :

> Veritus sum arbitros, atque utinam memet possem obliscier [6];

cet autre de l'*Astyanax :*

Qu'on l'emmène; son noble aspect a rempli mon âme de pitié;

> Abducite intro : nam mihi miseritudine
> Commovit animum excelsa aspecti dignitas [7];

[1] Macrob. *Saturn.* VI. Cf. Virg. *Æn.* X, 449. O. Ribbeck, p. 130, 313. — [2] *Instit. orat.* V, XIII, 43. — [3] *Pro A. Cluentio.* — [4] *Brut.* LXXVIII. — [5] Amati, *Collect. Pisaur.* t. IV, Prolegom. — [6] Non. *accusativus pro genitivo.* O. Ribbeck, p. 134. — [7] Non. v. *aspecti*, pro *aspectus.* O. Ribbeck, p. 134, 322.

cet autre encore du *Télèphe :*

La fortune a bien pu m'enlever mon trône et ma puissance, mais non pas ma vertu.

> ... Nam si a me regnum fortuna atque opes
> Eripere quivit, at virtutem non quiit[1].

Et toutefois, dans le premier de ces deux passages se rencontre un mot qui en altère la dignité, la noblesse, par quelque emphase; c'est *miseritudo* que d'ailleurs le poëte affectionne aussi bien qu'un grand nombre de même dimension, de poids pareil : *mœstitudo, lætitudo, castitudo, honestitudo, gracilitudo, vastitudo; sanctitudines; domuitio; grandævitas, angustitas; hostificus, ingratificus; tabificabilis, horrificabilis, æternabilis, inenodabilis; indecorabiliter, minitabiliter; commiserescere, perdoliscere, pergrandescere; erogitare, expectorare; morigerari*, et tant d'autres, lourd bagage du style tragique d'alors, sous lequel Attius lui-même devait finir par succomber. On comprend que, malgré son énergie, sa chaleur, sa noblesse, un style hérissé de ces grands mots inusités, et, pour parler le langage du satirique[2], de ces muscles saillants, de ces verrues, soit, au temps de a politesse achevée du langage, devenu suranné et barbare.

L'*Eurysacès* contenait des passages d'une grande éloquence tragique, et qui paraissent tels de quelque manière qu'on se représente la fable de la tragédie. Rapportons-en quelques-uns d'après la restitution nouvelle proposée par M. Ribbeck[3], restitution ingénieuse et vraisemblable, qui a trouvé, nous le savons par M. Ribbeck lui-même, des contradicteurs en Allemagne, mais qui a été approuvée par d'autres, entre autres, chez nous, par l'auteur d'un excellent travail sur Attius, rappelé plus d'une fois dans ces articles, M. Boissier[4].

[1] Macrob. *Sat.* VI, 1. Cf. Virgil. *Æn.* II, 79 :

> .....nec si miserum fortuna Sinonem
> Finxit, vanum etiam mendacemque improba finget.

O. Ribbeck, p. 184, 308. — [2] Pers. *Sat.* I, 76 :

> Est nunc Brisæi quem venosus liber Atti,
> Sunt quos Pacuviusque et verrucosa moretur
> Antiopa, ærumnis cor luctificabile fulta.

Cf. Tacit. *Dial. de Orat.* XXI. — [3] P. 151, suiv. 328 suiv. Voyez, sur un autre système de restitution, ce que dit, d'après God. Hermann et Welcker, particulièrement M. Ahrens, *Sophocl. Fragm.* édit. F. Didot, 1842, p. 285. — [4] P. 65.

Télamon, chassé par un usurpateur du trône de Salamine et prêt à partir pour l'exil, se plaint du sort qui le condamne à errer sur la terre, sur la mer, de rivage en rivage :

Nunc per terras vagus, extorris,
Regno exturbatus, mari...
Super Oceani stagna alta patris
Terrarum anfracta revisam[1].

Survient Teucer, qui lui ramène le fils de son Ajax, tant regretté, son petit-fils Eurysacès. Il y a quinze ans que Teucer « a fui Salamine et « l'injuste courroux d'un père[2]; » il y revient méconnaissable pour tous[3]; et lui-même ne reconnaît pas ce vieillard dont il admire avec tristesse le noble aspect et la misère :

... Pro di immortales! Speciem humanam (contuor?)
Invisitatam, egregiam, indignam clade et squalitudine[4].

Ainsi est préparée, amenée, une de ces reconnaissances touchantes que les tragiques grecs excellaient à développer. L'art de conduite et l'intérêt qu'y avait montrés de nouveau l'auteur de la belle reconnaissance d'Électre et d'Oreste, Sophocle, imité ici par Attius, se laissent apercevoir dans quelques fragments de la scène latine.

Quand Télamon s'est nommé, Teucer s'écrie douloureusement :

Est-ce bien là ce Télamon que sa gloire élevait naguère jusqu'au ciel, que contemplaient les Grecs, qui fixait tous leurs regards?

Hiccine est ille Telamo, modo quem gloria ad cœlum extulit,
Quem aspectabant, cujus ob os Graj ora obvertebant sua[5]?

Le récit que fait Télamon de ses malheurs, récit bien pénible,

Heu me miserum, quum hæc recordor, quum illos reminiscor dies[6],

est interrompu par les exclamations qu'arrachent à Teucer la douleur et l'indignation :

... Un homme qui, d'un cœur assuré, a servi, affermi la chose publique, le

[1] Non. v. *extorris;* Varr. *De Ling. lat.* VII, XV. — [2] Horat. *Od.* I, VII, 21. — [3] Varr. *De Ling. lat.* VII, II-III. — [4] Non. v. *squalor.* — [5] Cic. *Tuscul.* III, XVIII. — [6] Non. *accusativus pro genitivo.*

constant ami des Grecs..... qui, dans les dangers, n'a pas craint d'offrir sa vie, n'a point ménagé ses jours... Ingrats Argiens, peuple léger, sans souvenir des bienfaits, vous permettez qu'il vive dans l'exil, vous avez souffert qu'on le chassât, vous ne le rappelez pas!

..... Qui rem publicam certo animo adjuverit,
Statuerit, steterit cum Achivis.

Re dubia.....
Haud dubitarit vitam offerre, nec capiti pepercerit.

O ingratifici Achivi, inanes[1] Graj, immemores benefici,
Exsulare sinitis, sistis pelli, pulsum patimini[2].

Plus tard, l'intérêt se porte sur Teucer qui doit se nommer à son tour, et qui, par un sentiment de pudeur naturel aux exilés, car il l'est lui-même, et depuis bien longtemps, hésite à le faire; si toutefois c'est bien à son rôle, comme le veut M. Ribbeck, et non à celui de Télamon, selon le sentiment de M. Boissier, qu'appartenaient ces paroles :

Un espoir charme encore le cœur du malheureux étranger, l'espoir de cacher aux autres sa misère.

... Nam ea oblectat spes ærumnosum hospitem
... dum id quod miser est clam esse censet alteros[3].

C'est l'*Eurysacès*, et, selon M. Ribbeck, l'*Eurysacès* seul[4], qui a fourni à Æsopus, dans une représentation mémorable où s'unissait à l'intérêt du drame l'intérêt politique, l'occasion de ces véhémentes allusions à l'exil, au retour proposé de Cicéron, dont, plus tard, l'orateur[5] a si éloquemment remercié le grand artiste, et même avec lui le poëte, devenu, par l'art, par le zèle amical et patriotique du tragédien, comme l'avocat de cette noble cause. Le récit de Cicéron, à la place du drame perdu, nous en donne un autre tout historique où s'encadrent admirablement, avec un sens nouveau, quelques-uns des fragments qui viennent d'être rappelés. Cicéron a donné à l'un d'eux et même à l'application qu'en

[1] *Inmœnes* dans le texte de M. Ribbeck. — [2] Cic. *Pro Sext.* LVI. — [3] Non. v. *censere*. — [4] D'autres y ont joint l'*Andromaque* d'Ennius, à laquelle appartient ou semble appartenir ce passage compris parmi ceux que Cicéron rappelle comme ayant été appliqués à sa situation par Æsopus : « Hæc omnia vidi inflammari. » (Voir, sur le *canticum* de l'*Andromaque* d'Ennius, où se trouvent, en effet, ces mots, le *Journal des Savants*, cahier d'octobre, 1863, p. 663, 664.) — [5] *Pro Sext.* LVI, suiv.

avait faite Æsopus, un autre cadre fort piquant. C'est dans cette lettre [1] où il mande à Pætus qu'il a soupé chez Volumnius Eutrapelus, en compagnie de la fameuse Cytheris, lui, Cicéron, « que contemplaient « les Grecs, qui fixait tous leurs regards! »

Quem aspectabant, cujus ob os Graj ora obvertebant sua!

On conçoit qu'un commerce si familier avec la tragédie imitée des Grecs permît aux Romains de se passer, comme ils ont fait, ce qui est bien regrettable, de la tragédie à sujet romain, de la *fabula prætexta*.

Attius est, des tragiques de Rome, le seul dont les fragments puissent nous donner quelque idée de cette sorte de tragédie. Par une heureuse fortune refusée à Nævius, à Pacuvius, quelque chose s'est conservé de deux pièces où il avait traité de grands sujets nationaux, l'expulsion des rois par le premier Brutus, et, au temps des vertus républicaines, un de ces dévouements qu'une tradition de famille inspirait aux Decius.

On a supposé, non sans vraisemblance [2], qu'Attius avait écrit le premier de ces deux ouvrages pour les représentations dramatiques données, en 620, à l'occasion du triomphe de son ami Decimus Brutus. Mais, si le *Brutus* fut en effet une tragédie de circonstance, il lui a été donné de s'établir au théâtre comme un monument durable et de l'événement qu'il retraçait, et du génie de son auteur. En 696 ou 697, c'était une de ces tragédies d'où l'acteur Æsopus, par la puissance de son art et les heureuses inspirations de l'amitié, faisait comme jaillir des allusions, vivement saisies du public, à l'injuste exil et au rappel désiré de Cicéron [3]. En 710, année du meurtre de César, il faillit prêter à une allusion plus directe. Le second Brutus avait eu le dessein, déjoué par les amis du dictateur, de le faire représenter aux jeux apollinaires, à la célébration desquels il lui appartenait, en sa qualité de préteur, de présider [4]. Ce n'est pas un médiocre honneur pour cette tragédie de s'être ainsi retrouvée présente à la pensée des Romains dans de graves conjonctures, d'avoir pour ainsi dire pris place dans leurs fastes.

Mais déjà dans ce journal [5], à l'occasion de la belle tragédie où, sous le titre de Lucrèce, M. Ponsard a renouvelé, en 1843, avec un succès

[1] *Famil.* IX, XXVI. — [2] Neukirch, *De Fabul. togat. Romanorum*, p. 73; O Ribbeck, p. 350. — [3] Cic. *pro Sext.* LVIII. — [4] Cic. *ad Attic.* XVI, I, IV, V. — [5] Voyez, cahiers de décembre 1843 et de février 1844, des articles sur *Lucrèce*, tragédie de M. Ponsard, représentée, pour la première fois, le 22 avril 1843.

si éclatant, un si vieux sujet, j'ai rappelé les titres du *Brutus;* cité, traduit, commenté les quelques fragments qui en sont restés; discuté les opinions, les conjectures auxquelles ils ont donné lieu. Sur tout cela je ne pourrais que me répéter : il vaut mieux insister sur l'autre *fable prétexte* de notre poëte, *Æneadæ seu Decius.*

Dans ce titre double sont associées la fable et l'histoire; elles l'étaient dans les actes publics; depuis longtemps, officiellement comme politiquement, les Romains se disaient le peuple d'Énée, les Énéades. Le titre si autorisé d'Attius, qui nous prépare au début de Lucrèce « Æneadum « genitrix, » convenait bien en tête d'une pièce où devait être personnifiée, honorée, une race héroïque, dans un de ses plus glorieux représentants. Mais lequel? On peut se le demander. Trois Decius successivement, le père, le fils, et d'intention au moins [1] le petit-fils, se sont, au cinquième siècle de Rome, en 415, 457, 473, volontairement offerts en sacrifice pour leur pays. C'est le second de ces dévouements qu'Attius avait porté sur la scène, très-judicieusement; il pouvait de cette manière rappeler le premier et faire pressentir le troisième. L'hommage presque collectif (le titre *Æneadæ* l'indique) qu'il a rendu à toutes ces générations de héros, devance de loin ceux qu'ils devaient recevoir de l'éloquence dans les traités philosophiques de Cicéron [2], de la poésie dans les vers de Virgile [3], de l'histoire dans les récits de Tite-Live [4]. Encadrons dans ces récits, d'un intérêt si dramatique, les rares fragments du drame perdu, et restituons ainsi, non pas le drame lui-même, mais l'esprit patriotique et religieux qui l'animait, les nobles émotions qu'il éveillait dans les âmes.

En 415, les consuls T. Manlius Torquatus et P. Decius Mus font la guerre aux Latins. Les auspices pris par Decius ne sont point favorables et il s'en souvient dans le combat quand il voit l'aile qu'il commande plier.

Dans ce trouble, le consul Decius appelle à haute voix M. Valerius. « Il nous « faut ici, s'écrie-t-il, ô Valerius, le secours des dieux. Ne tarde donc point, pontife « public du peuple romain, de prononcer avant moi les paroles par lesquelles je vais « me dévouer pour nos légions. » Le pontife lui fait prendre une robe prétexte, et prescrit que, la tête voilée, la main élevée sous sa robe vers son menton, les pieds sur un javelot, il dise : « Janus, Jupiter, Mars, père des Romains, Quirinus, Bellone, « Lares, dieux *novensiles,* dieux indigètes, divinités qui disposez de nous et de nos « ennemis, vous aussi, dieux Mânes, je vous prie, vous implore; je vous demande

[1] Zonar. *Hist.* VIII, v. — [2] *De Fin.* II, xix; *Tuscul.* I, xxxvii; *Paradox.* I, ii. — [3] *Æn.* VI, 824. — [4] *Hist.* VIII, ix; X, xxvii, xxviii, xxix.

« cette grâce, que vous favorisiez de la force et de la victoire le peuple romain des « Quirites; qu'aux ennemis du peuple romain des Quirites vous envoyiez la terreur, « la fuite, la mort. Comme je l'ai déjà déclaré, je renouvelle l'acte par lequel je « dévoue aux dieux Mânes et à la Terre, pour la république des Quirites, pour l'ar- « mée, les légions, les auxiliaires du peuple romain, avec ma personne, les légions « et les auxiliaires des ennemis. »

Cette formule répétée, Decius monte à cheval revêtu de ses armes, et par-dessus portant sa toge, dont un pan ramené en avant lui ceint le corps, lui enveloppe la tête, selon l'usage des Gabiens, *armatus et incinctus more Gabino*[1] : il se précipite au milieu de la mêlée; il semble aux deux armées, dont les regards le suivent, un être plus qu'humain envoyé du ciel pour conjurer la colère des dieux, pour transporter d'un parti à l'autre le fléau de la défaite; partout où il se porte les ennemis fuient, et les Romains, l'esprit libre de toute crainte superstitieuse, combattent avec ardeur; il tombe enfin percé de coups.

Tel est, en substance, le premier des récits de Tite-Live : les choses se passent absolument de même dans le second, où sont retracés les faits dont Attius avait tiré sa tragédie. L'un nous a donné le caractère général, la couleur de l'événement, quelque chose de la mise en scène. Dans l'analyse de l'autre se succéderont des détails où plusieurs fragments de la pièce d'Attius pourront trouver leur place.

L'historien, racontant la guerre soutenue, en 457, par les Romains contre quatre peuples à la fois, les Gaulois, les Samnites, les Étrusques, les Ombriens, ne néglige pas de raconter que, dans une première affaire, les armées étant prêtes à en venir aux mains, une biche, chassée des montagnes par un loup, chercha un asile dans les rangs des Gaulois qui la tuèrent, tandis que le loup traversa paisiblement les rangs des Romains. Alors, ajoute-t-il, un des soldats commis à la garde des enseignes, s'écria : « Là vont passer la fuite et le carnage où vous voyez gisant à terre l'animal consacré à Diane; mais nous, le loup de Mars, vainqueur et sans atteinte, doit nous faire souvenir et du Dieu protecteur de notre race martiale, et de son fils notre fondateur. » Dans la

[1] Cette expression consacrée se rencontre encore ailleurs chez Tite-Live (*Hist.* V, XLVI; X, VII). Virgile, poëte antiquaire, ne l'a pas oubliée en parlant (*Æn.* VII, 612) du consul qui ouvre le temple de Janus,

Ipse Quirinali trabea, cinctuque Gabino
Insignis, reserat stridentia limina consul;

et Servius l'a ainsi expliquée : « toga sic in tergum rejecta, ut ima ejus lacinia a « tergo revocata humerum cingat, simul caput tegat et ambiat. »

pièce d'Attius c'était sans doute Decius qui, au récit de l'aventure, s'écriait :

Je te prie, je t'invoque, Dieu saint, toujours victorieux, fais que ces prodiges tournent à l'avantage de ma patrie.

> Te sancte venerans precibus, invicte, invoco,
> Portenta ut populo patriæ verruncent bene[1].

Plus loin, Tite-Live marque, entre les deux généraux romains, Fabius et Decius, une différence de caractère. Fabius, en qui semble s'annoncer, à un siècle de distance, le fameux temporiseur, traîne en longueur afin de se ménager un avantage sur les Samnites et les Gaulois, pleins d'ardeur au début, mais qui se lassent vite. Decius est plus impatient, et par trop de hâte compromet le succès de la guerre. On a cru retrouver l'expression de ce désaccord entre les deux généraux dans les passages suivants :

J'ai plus d'âge et d'expérience. — Je l'avoue, mais souvent d'un brave a fait un lâche l'attente qui glaçait son espoir.

> Quod periti sumus in vita atque usu callemus magis.
>
> ...Fateor, sed sæpe ignavit fortem in spe exspectatio[2].

Si, comme nous, les Romains, au temps de la pureté classique, ont regretté quelque chose du vieux langage, la vivacité de cet *ignavit* pour *ignavum fecit* a pu leur sembler regrettable.

Dans un passage fort altéré, fort tourmenté par les critiques, il semble que Fabius disait à Decius :

Conduis au combat contre les Gaulois tes soldats pour venger, par le sang des ennemis, le sang romain qu'ils ont répandu.

> Vim Gallicam obduc contra in acie exercitum
> Reparatum hostili fusum sanguen sanguine[3].

Decius marche donc aux Gaulois qui, de leur côté, courent aux

[1] *Decius*, fragm. IV; Non. v. *verruncent*. O. Ribbeck, p. 237, 350. — [2] Non. vv. *callere*, *ignavit*. O. Ribbeck, p. 237, 350. — [3] Non. v. *sanguis*. Neukirch, *de Fab. togat. Roman.* O. Ribbeck, p. 237, 350.

Romains. Leur approche tumultueuse, vivement rendue par l'historien, l'avait été aussi par le poëte, dans des vers dont il reste quelques mots :

Les Gaulois se précipitent avec des cris éclatants, un grand bruit, un appareil menaçant.

.........Caleti voce canora
Fremitu peragrant minitabiliter[1].

Le trouble des Romains, impétueusement chargés, provoque le dévouement de Decius. Le poëte lui faisait dire :

A l'exemple de mon père, je ferai le sacrifice de ma vie, je me dévouerai pour la perte de nos ennemis.

C'est par là qu'autrefois mon père a élevé si haut la gloire et la fortune de la patrie.

Patrio exemplo et me dicabo atque animam devoto[2] hostibus.

Quibus rem summam et patriam nostram quondam adauctavit[3] pater.

Ce ne sont là que de bien insuffisantes indications. Suppléons-y encore par Tite-Live :

Enfin, comme rien ne pouvait soutenir le courage ébranlé des Romains, il s'adresse à son père Decius et l'invoque : « C'est trop longtemps, dit-il, me soustraire « au destin de notre maison. Il lui a été donné de fournir à l'État, dans ses dangers, « des victimes expiatoires. C'en est fait; je vais me dévouer, et avec moi les légions « ennemies, aux Mânes et à la mort. » A ces mots, il ordonne au pontife, M. Livius, qu'il avait gardé auprès de lui dans le combat, de prononcer, pour qu'il la répète, la formule qui devait le dévouer, avec les légions ennemies, pour l'armée du peuple romain des Quirites; il se dévoue, avec le même appareil, par les mêmes paroles qu'autrefois son père, dans la guerre contre les Latins; et, quand, usant des expressions consacrées, il a dit qu'il va mener devant lui la terreur, la fuite, le carnage, la colère des dieux du ciel et des dieux des enfers, attacher ses imprécations fatales aux enseignes, aux armes offensives et défensives des ennemis, et trouver dans un même lieu, avec sa propre perte, celle des Gaulois et des Samnites, il se précipite, de toute la vitesse de son cheval, au plus fort de la mêlée, et, courant au-devant des traits, reçoit la mort.

[1] Non. v. *minitabiliter*. — [2] Substitué par Neukirch à *devoro* donné par Nonius. D'autres *devotabo, deorabo*. On lit chez Cicéron, *Paradox*. I, II : « Quæ (res) patrem « Decium, quæ filium devotavit, atque immisit in armatas hostium copias? » — [3] Non. v. *devorare, adauctare*. O. Ribbeck, p. 238, 350.



Si, comme il est vraisemblable, n'ont pas été plus oubliés dans la tragédie que dans l'histoire, qui y revient par deux fois, les formes consacrées du sacrifice, les paroles que devait faire entendre la victime, le costume qu'elle devait revêtir, cette robe prétexte dont il fallait qu'elle s'enveloppât le corps et la tête, à aucune pièce du théâtre de Rome n'a pu s'appliquer plus exactement le titre de *Fabula prætexta*.

M. Ribbeck regarde comme provenant des rapports faits aux consuls par leurs éclaireurs, sur ce qui se passe dans le camp ennemi, ce vers :

Clamore et gemitu templum resonit cœlitum [1].

La voûte céleste retentit de cris et de gémissements.

Peut-être une tout autre place, au dénoûment de la tragédie, lui est-elle assignée par cette conclusion du récit de Tite-Live :

On ne put, le jour même, retrouver le corps du consul caché sous des monceaux de cadavres ennemis. On le découvrit le lendemain, et il fut rapporté au milieu de bien des larmes. Interrompant tout autre soin, Fabius célébra les funérailles de son collègue, comme il était juste, avec toutes sortes d'honneurs et de louanges.

Tite-Live dit encore qu'au triomphe qui suivit la guerre, les soldats, dans leurs chants improvisés, célébrèrent sans art, à l'égal de la victoire de Fabius, la mort de Decius, ce dévouement privé, si profitable au public, par lequel il avait renouvelé la gloire paternelle. Dans le siècle suivant, Decius reçut un autre hommage, un hommage littéraire, de l'auteur des *Annales*. Nous avons quelques-uns des vers par lesquels Ennius lui faisait annoncer, avant Attius, son héroïque sacrifice :

Ô dieux, écoutez-moi; je vous atteste que je vais, en combattant avec courage pour le peuple romain, laisser volontairement ma vie s'échapper de ce corps.

Divi, hoc audite parumper,
Ut pro Romano populo prognariter armis
Certando prudens animam de corpore mitto [2].

On a quelquefois regretté que la tragédie latine n'ait pu, comme la

[1] Non. v. *sonere* pro *sonare*. — [2] *Annal.* V. Non. v. *prognariter*. D'autres *prognaviter*.

tragédie grecque, demander ses sujets à des épopées nationales. Ce regret est sans fondement, on le voit, à l'égard du *Decius*, nous pouvons ajouter du *Brutus*, du *Paulus*, des autres *Fables prétextes*. Comme chez les Grecs, l'ordre naturel du développement littéraire les a fait sortir elles-mêmes, malheureusement en bien petit nombre, de la poésie épique.

Des contemporains d'Attius, ont pu, comme César Strabon, C. Titius[1] et autres, faire des tragédies; mais il n'a pas eu de rivaux et l'on peut ajouter qu'il n'a pas eu de successeurs. En ce sens, Velleius Paterculus pouvait se croire autorisé à dire[2] que dans le seul Attius était toute la tragédie latine. Plus tard, quand elle se polit par le travail savant des Pollion, et surtout des Varius et des Ovide, la scène appartenait aux pantomimes; elle se réduisit au rôle d'élégant et noble passetemps des cercles lettrés. Vinrent des règnes tyranniques sous lesquels elle devint, pour Sénèque, par exemple, et Curiatius Maternus[3], le cadre d'éloquentes déclamations morales et politiques, une sorte de pamphlet d'opposition. Les temps d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, sont ceux de son existence véritablement dramatique. Le progrès de la langue, de l'art des vers et du goût, n'a pas permis qu'elle laissât après elle des monuments; mais son influence sur le développement de la littérature latine a été considérable : par elle, l'imagination romaine a pris possession de la fable grecque; par elle, s'est enrichi de bien des formes heureuses le trésor d'expressions poétiques légué aux grands poëtes de l'âge de César et d'Auguste, et ce qui n'a pu y être compris a été la part de l'héritage réservée à la curiosité archaïque des grammairiens.

PATIN.

[1] Cic. *Brut.* XLV, XLVIII. Sur César Strabon et ses tragédies voyez Weichert, *Poetarum Latinorum... reliquiæ*, 1830, p. 127 et 128. — [2] *Hist.* I, XVIII. — [3] Tacit. *Dial. de Orat.* II, III.

Oratores Attici, Antiphon, Andocides, Lysias, Isocrates, Isæus, Lycurgus, Æschines, Dinarchus, Demades, declamationes Gorgiæ et aliorum, græce cum translatione reficta a Carolo Muellero. *Accedunt Scholia, Ulpiani Commentarii in Demosthenem, et Index rerum et nominum absolutissimus. Volumen primum,* Parisiis, 1847. — *Volumen secundum,* Parisiis, 1858, avec ce titre : *Oratores Attici : Lycurgus, Æschines, Hyperides, Dinarchus, Gorgiæ, Lesbonactis, Herodis, Alcidamantis declamationes. Fragmenta oratorum Atticorum, Gorgiæ Leontini, Antiphontis, Lysiæ, Isocratis, Isæi, Lycurgi, Hyperidis, Dinarchi, Demadis, aliorumque sexaginta, græce cum translatione reficta a* Carolo Muellero. *Accedunt Scholia in orationes Isocratis, Æschinis, Demosthenis, et Index nominum et rerum absolutissimus quem collegit* J. Hunzicker. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ. *Demosthenis opera recensuit græce et latine cum indicibus edidit* J. Theod. Voemelius. Parisiis, 1843. (Ces trois volumes faisant partie de la Bibliothèque grecque-latine de F. Didot.) — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΑΙ ΔΗΜΗΓΟΡΙΑΙ. *Demosthenis conciones quæ circumferuntur cum Libanii Vita Demosthenis et argumentis, græce et latine. Recensuit, cum apparatu critico copiosissimo, prolegomenis grammaticis et notitia codicum edidit* J. Th. Voemelius. Halis Saxonum, 1856-1857, in-8°. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ ΚΑΤΑ ΑΙΣΧΙΝΟΥ. *Demosthenis orationes contra Æschinem de Corona et de Falsa legatione cum argumentis, græce et latine. Recensuit, cum apparatu critico copiosissimo edidit* J. Th. Voemelius. Lipsiæ, Teubner, 1862, in-8°.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

De quelques traductions récentes des orateurs attiques.

Le *Journal des Savants* n'a pas à examiner les nombreuses traductions d'auteurs grecs que produit chaque année le zèle des hellénistes, souvent

[1] Voir, pour les deux premiers articles, les cahiers de février, p. 125, et d'avril, p. 248.

excité par la concurrence des libraires. La plupart de ces traductions, d'ailleurs estimables, ne marquent pas un progrès sérieux de la critique appliquée aux monuments de l'antiquité classique; mais il peut être opportun de signaler de temps à autre quelque œuvre importante en ce genre, et d'y faire voir ce que le talent des traducteurs gagne à la précision croissante des méthodes philologiques; quels périls il rencontre à travers les transformations de la langue et du goût public; quels services il peut rendre par un soin toujours plus scrupuleux à reproduire, soit le sens technique, soit la beauté littéraire des modèles anciens. Aujourd'hui nous n'avons pour cela que l'embarras de choisir entre plusieurs publications récentes; car les études grecques, loin de languir en France, comme le croient quelques esprits chagrins, y ont pris, au contraire, sous nos yeux, de notables accroissements. Sans sortir du cadre où nous sommes ici renfermé, nous pouvons montrer, dans le seul recueil des Orateurs attiques, la traduction aux prises avec les difficultés les plus diverses et récompensée de ses peines par d'honorables succès. Tantôt, comme pour Hypéride [1], ce sont des textes tout à fait nouveaux d'un auteur dont le style se laissait à peine apprécier sur de rares et courts fragments de ses écrits perdus, des textes fort mutilés dans l'unique manuscrit qui nous les transmet, et qu'il faut quelquefois restituer ligne par ligne avant de les traduire; tantôt, comme pour Isocrate [2], des pages, restées inédites jusqu'en ce siècle, d'un rhéteur habile, sur lequel s'est longtemps exercée, sans beaucoup de succès, la plume de nos traducteurs; tantôt enfin, comme pour Démosthène [3], les chefs-d'œuvre

[1] Hypéride, *Plaidoyer pour Euxénippe contre Polyeucte*, traduit pour la première fois en français par H. Caffiaux; Valenciennes, 1860. — *Oraison funèbre de Léosthène et des Athéniens morts dans la guerre Lamiaque*, traduit pour la première fois, et suivi d'un essai de restitution pour les parties du texte altérées ou perdues, par le même. Deuxième édition, 1862. — [2] *Œuvres complètes d'Isocrate*, traduction nouvelle avec le texte en regard, par le duc de Clermont-Tonnerre (Aimé-Marie-Gaspard), ancien ministre de la guerre et de la marine, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1862-1864, 3 volumes grand in-8°, chez Didot et A. Durand. — Le discours d'Isocrate sur lui-même, intitulé *sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par A. Cartelier, revu et publié avec le texte, une introduction et des notes, par E. Havet. Paris, 1863, Imprimerie impériale, in-8°, chez Dezobry et Tandou. — [3] *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine*, traduction nouvelle, par J. F. Stiévenart. Paris, 1842, in-8°, chez Didot. — *Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne*, traduites par P. A. Plougoulm. Paris, 1834, in-8°. L'auteur en préparait une deuxième édition, qu'il n'a pas eu le temps de publier à la suite de sa traduction des *Œuvres politiques de Démosthène*, dont le tome II a paru en 1861, in-8°, chez Didot. La famille de M. Plougoulm a publié, en 1863, le tome II d'après les papiers laissés par l'auteur.

mêmes de l'éloquence antique, maintes fois commentés et traduits dans notre langue, et dont pourtant les meilleures versions provoquent encore d'utiles critiques.

Les nouveaux discours d'Hypéride, à peine rendus à la lumière, ont bien vite attiré l'attention de nos hellénistes. La première édition publiée en France de l'*Oraison funèbre* offrait déjà, en regard du texte grec, un fort heureux essai de traduction[1]. En luttant avec cet essai dans une traduction nouvelle, et en traduisant pour la première fois la *Défense d'Euxénippe* par le même auteur, M. Caffiaux, laborieux professeur du collége de Valenciennes, a pu profiter des corrections apportées au texte original par plusieurs critiques, et surtout par MM. Schneidewin et Cobet. Il n'a pas failli non plus au devoir de s'exercer lui-même à des restitutions souvent périlleuses là même où elles semblent le plus nécessaires. Pour peu qu'on ait jeté les yeux sur les *fac-simile* publiés par M. Babington des papyrus auxquels nous devons ces discours d'Hypéride, on comprend quelle tâche de pareils textes imposent à la conscience des éditeurs; on comprend aussi que le premier traducteur, tout entier à ses efforts d'helléniste pour expliquer ou restituer le texte grec, oublie un peu le soin de sa propre langue. C'est ce qui arrive quelquefois à M. Caffiaux, et ce que nous n'avons pas besoin de montrer ici en détail. Son style n'est point assez formé à l'école de nos bons prosateurs; il n'a pas la pureté soutenue, l'élégance et la souplesse qui caractérisent l'atticisme. Dans les passages de haute éloquence, comme l'*Oraison funèbre* en offre deux ou trois, il manque de force et reste bien au-dessous du modèle original; mais le public, et surtout le public savant, apprécie ce qu'on doit d'estime à une tentative aussi difficile, et il encouragera d'une véritable sympathie le philologue qui l'a conduite avec persévérance au milieu des labeurs d'un professorat modeste. Dans la province surtout, on signalerait trop peu d'exemples pareils, et, quand M. Caffiaux a publié, en 1858, dans les Mémoires de la Société littéraire de Valenciennes, son premier essai sur Hypéride, ç'a été le symptôme remarquable d'un progrès tout à fait digne d'encouragement parmi les professeurs de notre Université[2].

C'est aussi des labeurs mêmes de l'enseignement universitaire qu'est sortie la traduction de l'*Antidosis*, le principal discours d'Isocrate, par Aug. Cartelier. Excellent humaniste et doué du sentiment le plus dé-

[1] Voir, plus haut, notre deuxième article, page 126. — [2] La deuxième édition de l'*Oraison funèbre* est elle-même l'extrait d'un ouvrage plus étendu et fort estimable sur l'Oraison funèbre dans la Grèce païenne, qui a été présenté comme thèse pour le doctorat à la Faculté des lettres de Paris.

licat de la langue grecque, M. Cartelier avait remarqué de bonne heure combien est peu lu chez nous cet éminent prosateur. Deux ou trois opuscules seulement d'Isocrate sont connus de nos élèves, et les professeurs eux-mêmes, en dehors des devoirs de l'enseignement, se sentent peu attirés par cette éloquence froide et pompeuse; elle attire moins encore les gens du monde. Une seule traduction complète en avait été publiée jusqu'à ce jour, celle de l'abbé Auger; et, depuis que le texte de l'*Antidosis* s'était complété, en 1812, par une heureuse découverte de Mustoxidis [1], personne encore n'avait eu l'idée de compléter le travail d'Auger en traduisant les chapitres précieux qui nous étaient rendus après un si long oubli. Cette tâche, bien faite pour tenter un atticiste comme P. L. Courier, qui avait habilement complété Longus et imité un petit chef-d'œuvre d'Isocrate [2], cette tâche est celle que se donna notre collègue, et que la mort, hélas! lui permit à peine d'achever. Heureusement il laissait le dépôt de son œuvre à des mains deux fois dignes de l'achever et de la produire devant le public. M. Havet, qui a trop peu écrit, mais qui n'a guère écrit que des pages excellentes, reprenant le travail de Cartelier au point même où il était interrompu, nous l'a donné tel que son ami le rêvait sans doute, meilleur peut-être que son ami ne le rêvait, car il y a mis sa part, et une part considérable, de critique ingénieuse et sûre, soit dans l'Introduction, qui est tout un beau chapitre d'histoire et de littérature, soit dans les notes, qui sont un modèle de précision instructive et de justesse. De cette façon, l'Apologie d'Isocrate par lui-même (car c'est, sous un titre un peu trompeur, le vrai sujet du discours, περὶ Ἀντιδόσεως), se présente au public français dans les conditions les plus favorables pour être justement appréciée. L'introduction de M. Havet nous fait saisir à merveille le propre caractère de ce maître entre les sophistes et les politiques de son temps, et il nous aide à excuser ce qu'a pour nous d'étrange la fiction prolongée d'une audience de tribunal qui n'eut jamais lieu, et ce qu'a de fatigant la complaisance du vieux rhéteur pour ses propres vertus. Des analyses très-fines de ses procédés oratoires nous font même trouver un certain charme dans ce style d'une solidité savante, mais bien monotone, que la plume du traducteur a presque partout habilement imité. En cela, il est vrai, on sera toujours exposé à quelques surprises et à quelques mécomptes. Par exemple, après avoir cité une page de son ancienne

[1] Voir l'Introduction de M. Havet, deuxième partie. — [2] L'*Éloge d'Hélène*, imitation d'ailleurs plus libre encore que celle du *Périclès* de Plutarque, par le même helléniste.

invective *Contre les sophistes*[1], il ajoute avec bonhomie : « Ce passage est « d'une élocution plus ornée que ce que vous avez entendu tout à l'heure; « mais les idées sont les mêmes, et vous devez trouver là une preuve « manifeste de mon honnêteté. Vous voyez que je n'ai pas affecté de « grandes prétentions étant jeune, que je n'ai pas fait le fanfaron pour « venir ensuite, après avoir bien tiré profit de mon art, et sur le déclin « de l'âge, parler plus modestement de la philosophie, etc. » Le lecteur y regarde à deux fois, il compare cette citation à celles qui ont précédé, même averti de la sorte, et, avec la meilleure volonté du monde, il n'y peut découvrir une différence notable. Aussi, à ce propos, M. Havet dit fort sensément dans sa note : « Ce qu'Isocrate appelle ici élocution « ornée ne tient ni aux mouvements, ni aux images, qui peuvent être tra- « duisibles; mais uniquement *au nombre*, à une musique de langage in- « séparable de l'instrument. C'est beaucoup si, dans l'ensemble d'une « grande composition comme l'*Antidosis*, le traducteur vient à bout, à « force de travail, de faire entrevoir le soin curieux que l'auteur apporte « partout à sa phrase; mais, pour ce qui est de marquer les nuances et « de mettre dans une page comme celle qu'on vient de lire quelque « chose de plus que dans celles qui l'avoisinent, je ne sais si un Balzac « même ou un Fléchier y réussiraient. » Selon nous, Balzac et Fléchier y sont au moins de bon conseil, car ils sont bien, en notre langue, de l'école d'Isocrate; et, si celui-ci eût jamais soupçonné qu'on serait un jour éloquent et spirituel en d'autres langues que la sienne, on peut croire qu'il n'aurait pas souhaité des traducteurs mieux à son goût que ces religieux artisans de style.

Au reste, ce n'est pas le seul aveu d'Isocrate qui nous effraye sur notre ignorance et sur notre insuffisance à le traduire. Adressant à Philippe le discours qui est un de ses derniers ouvrages, il regrette « de ne « l'avoir pas même orné de ces nombres harmonieux, de ces formes « variées dont il avait coutume de se servir dans sa jeunesse, et qu'alors « il enseignait à ses disciples comme autant de moyens de rendre leur « éloquence plus douce et plus persuasive[2]. » Encore une des ces déclarations qu'il nous est presque impossible de vérifier. Dans les éditions d'Isocrate, le *Discours à Philippe* est ordinairement placé entre le *Panégyrique* et l'*Archidamus*, deux écrits plus anciens; mais il faut avouer qu'en passant de l'un à l'autre on n'aperçoit pas le contraste dont l'auteur nous avertit lui-même avec une sorte de tristesse.

[1] Page 141, édit. Cartelier et Havet. Cf. la note de ce dernier, page 243. — [2] Tome I, page 269 de la traduction de M. Clermont-Tonnerre.

Les compatriotes d'Isocrate devaient être plus sensibles que nous à ces mérites ou à ces défaillances de son style; et, en effet, les rhéteurs grecs, depuis Aristote jusqu'à Hermogène, sont pleins d'observations dont nous avons à faire notre profit sur les secrets de l'élégance attique, sur les effets de la période et sur les moyens d'y produire l'harmonie la plus conforme aux nuances de la pensée[1]. Souvent même on peut croire qu'ils s'égarent en ces subtilités; mais nous n'avons pas pour cela le droit de dédaigner leurs leçons.

J'ai dit plus haut qu'Isocrate n'avait été, jusqu'ici, traduit qu'une seule fois en entier dans notre langue. Nous en possédons aujourd'hui une traduction nouvelle et tout à fait complète, celle que préparait depuis plus de vingt-cinq ans M. le duc de Clermont-Tonnerre, et dont le troisième et dernier volume vient de paraître. L'inspiration à laquelle nous devons ce travail est singulièrement noble et touchante. Un ancien ministre du roi Charles X, éloigné de la direction des affaires depuis 1828, retenu loin de la vie politique, depuis 1830, par d'honorables scrupules de conscience, n'a pas voulu que ses loisirs fussent inutiles au pays qu'il avait déjà doublement servi comme soldat et comme conseiller de la couronne. De bonne heure il avait appris les principales langues modernes de l'Europe; mais ce fut assez tard et déjà maréchal de camp, que, dans l'activité même du commandement d'une brigade, il trouva le moyen d'apprendre la langue grecque, et se donna le soin de lire Homère dans l'original. Depuis lors il n'avait jamais négligé cette étude à travers les diverses fortunes de sa vie, et, parmi les auteurs grecs, Isocrate l'attirait d'un charme particulier, grâce à l'élévation soutenue de sa morale, si voisine parfois de l'Évangile, un peu aussi par les caractères de sa politique, politique honnête, et si sévère aux excès de la démocratie, qu'elle semble parfois incliner aux préférences monarchiques et préparer les Grecs à la domination des rois de Macédoine. Par une coïncidence non moins intéressante, il se trouve que M. de Clermont-Tonnerre s'est mis, sur le retour de l'âge, à traduire un auteur qui semble n'avoir jamais eu de jeunesse (nous avons vu plus haut qu'il l'attestait lui-même dans un passage de l'*Antidosis*), et dont tous les écrits sont empreints de la douce gravité que donne aux âmes bien nées une longue expérience du monde. Tous ces rapports naturels et toutes ces sympathies entre l'auteur et le traducteur marquent d'un cachet vraiment original l'œuvre de celui que nous pouvons appeler un Isocrate français et chrétien. L'éducation, d'abord plus savante que litté-

[1] Voir les notes de M. Havet, p. 226-229

raire, d'un ancien élève de l'École polytechnique, les occupations des camps et le maniement des affaires publiques ne le préparaient pas à ces petits soucis de l'art d'écrire où s'est usée une bonne part de l'activité du rhéteur grec; mais une vive prédilection pour ses pensées, une sorte de pieux scrupule à n'en pas altérer l'expression dans notre langue, la plus patiente assiduité du cœur et de l'esprit ont suppléé à ce qui manquait peut-être aux conditions premières de cette laborieuse entreprise. Isocrate s'applique beaucoup à nous intéresser par les beautés et les délicatesses du langage et par toutes les pompes de l'argumentation régulière; l'abus même de ces séductions nous fatigue souvent chez lui; on s'impatiente de tant d'efforts pour nous être agréable, et l'on irait plus volontiers au but qu'il nous désigne, s'il nous y menait par des voies plus courtes et moins fleuries. M. de Clermont-Tonnerre semble n'avoir eu aucune de ces impatiences. Il suit courageusement Isocrate dans les détours de son raisonnement et dans le détail symétrique de sa phrase; il s'étudie à nous le rendre tout entier, même en ces pages où, comme dans l'*Éloge d'Hélène*, l'imagination gracieuse d'un Hellène s'égare jusqu'à des jeux bien futiles aux yeux d'une conscience chrétienne. Partout il veut mouler, pour ainsi dire, sa copie sur l'original. Comme il devait arriver en un travail si scrupuleux, la matière du moule, c'est-à-dire le français, matière moins souple et moins fine que le grec, ne pénètre pas toujours jusqu'au fond de ces traits délicats dont le ciseau grec a marqué son œuvre; elle exagère certains efforts déjà sensibles dans l'original et elle rend plus surprenants pour nous certains effets d'éloquence attestés cependant par toutes les traditions de l'antiquité. Il n'y a pas jusqu'à ces *Arguments*, soigneusement rédigés pour diriger et soutenir l'attention des lecteurs, qui n'entrent, presque à l'excès, dans l'esprit du sophiste et du politique athénien. C'est bien là ce religieux souci de sa thèse oratoire et patriotique, qui ressemble quelquefois à une préoccupation égoïste de son talent, que lui reproche si justement la critique de Fénelon[1]. Nous trouvons là Isocrate en personne, et même un peu plus qu'Isocrate; mais, du moins, il n'est exagéré que dans le sens des qualités dont il fut le plus jaloux, et sa grande ombre n'aurait pas le droit de se plaindre, si ces qualités ressemblent quelquefois, pour nous autres modernes, à un défaut.

Après tout, il est beau pour Isocrate d'avoir rencontré, en plein XIX[e] siècle, un traducteur tel que M. de Clermont-Tonnerre. M. de Bréquigny et l'abbé Auger ne l'avaient guère traduit qu'en amateurs d'his-

[1] Deuxième Dialogue sur l'éloquence.

toire, en hellénistes indifférents à sa philosophie. Au contraire, cette philosophie, où il attachait une vanité toute patriotique, est précisément ce qui lui a valu, de notre temps, les prédilections d'un homme d'État. M. de Clermont-Tonnerre ne l'a traduit que pour répandre parmi la génération nouvelle des leçons dont il ne croit pas que l'efficacité soit épuisée, malgré tous les progrès et toutes les distances qui nous séparent du monde ancien. S'il l'a fait parler en français, c'est que, pour ainsi dire, dans sa modestie, il ne croyait pas pouvoir nous parler plus utilement en son propre nom. Je suis, pour ma part, singulièrement touché de l'hommage que reçoit ainsi, dans la personne d'Isocrate, le génie même de l'antiquité classique.

Nous comprenons aujourd'hui l'éloquence politique un peu autrement que ne la comprenait le maître illustre de tant d'orateurs et de tant d'historiens. M. Havet le fait très-bien sentir dans sa belle étude sur la vie et les écrits d'Isocrate. Pour nous qui voyons tant de mémoires, de pamphlets, ou, comme on dit, de brochures, naître et disparaître chaque année sous l'action mobile des événements, qu'est-ce que ce conseiller des peuples qui mettait dix ans à polir et repolir un discours de circonstance, comme si Athènes, en ses caprices, ou Philippe, en ses desseins rapidement conçus, avaient toujours le temps de l'attendre et de l'écouter? « On est frappé du contraste entre l'excès de « l'art dans Isocrate et son école, et une disposition des esprits toute dif- « férente qui semble prévaloir dans le présent et dans l'avenir. De plus « en plus la préoccupation du fond va effaçant celle de la forme, la rhé- « torique disparaît, la composition devient improvisation; on réduit au- « tant que possible, dans le style, la dépense de temps et de travail, « comme superflue; le discours tourne à la conversation, le livre au « journal, qui est la conversation écrite [1]. » Autant un tel état des choses et des esprits nous éloigne d'Isocrate, malgré l'éternelle vérité des principes dont il s'est fait l'interprète éloquent, autant peut-être il est favorable à la réputation de Démosthène. Démosthène n'a pas vieilli. Homme d'action et d'action passionnée, avant tout, il cultiva son talent à l'école des rhéteurs, mais il en resta toujours maître, pour l'appliquer aux plus sérieux intérêts de la vie. C'est, à ce titre, le vrai modèle de l'orateur politique, et l'on ne s'étonne pas que, signalé de tout temps pour les beautés nerveuses de son éloquence, il ait retrouvé dans le nôtre comme un surcroît d'autorité, grâce au développement des institutions parlementaires. Les professeurs ne s'occupent pas seuls d'éclairer et de ré-

[1] M. Havet, Introduction, p. XXI-XXII.

pandre ses écrits. Les hommes d'État y trouvent profit et plaisir. A la tête de ses interprètes modernes nous rencontrons, en Angleterre, lord Brougham[1], et, en France, M. Villemain[2]. Son dernier traducteur est, chez nous, un ancien magistrat, orateur lui-même et des plus distingués, M. Plougoulm, qui vient d'être si cruellement arrêté par la mort dans une publication où il apportait toute l'ardeur d'un généreux talent. Dans ce concours de zèle et d'ambitions diverses autour des œuvres de Démosthène, si quelque chose étonne, c'est qu'il reste encore tant à faire pour que ce grand orateur soit pleinement compris de ceux qui ne peuvent pas le lire en sa propre langue. Mais il est si rare qu'un traducteur apporte à sa tâche toutes les qualités dont elle exigerait la réunion! Très-préoccupé des analogies que la vie politique des Athéniens offrait avec la nôtre, M. Stiévenart s'attache surtout à les faire ressortir dans le style de sa traduction, et il se laisse ainsi aller à employer souvent, hors de toute nécessité, le néologisme de nos tribunaux et de nos parlements. Il oublie que le vieux Tourreil maniait déjà une langue toute pleine d'heureux équivalents pour le détail technique des affaires, et que, s'il n'en a point fait un bon usage, c'est uniquement faute de méthode et pour ne s'en être point imposé le devoir. Mêlé lui-même aux luttes de la vie publique, M. Plougoulm s'y retrouvait, comme en son milieu naturel, quand il voulait faire parler Démosthène. On ne sent donc pas chez lui cet effort souvent malheureux qui fait tort au travail, d'ailleurs plus étendu et si estimable, de M. Stiévenart. Mais un autre caractère de l'original lui échappe souvent, peut-être pour avoir trop peu consulté, sur le style de l'orateur grec, les jugements de Denys d'Halicarnasse et d'Hermogène, si attentifs à nous y montrer l'habileté du tour périodique, la finesse ou la franchise hardie de l'expression. Je me souviens d'avoir entendu le regrettable M. Plougoulm résumer devant moi l'introduction historique qu'il était en train d'écrire pour les Discours contre Philippe, et qu'il n'a pas eu le temps d'achever : c'était plaisir de suivre dans ses mouvements rapides cette parole très-française, très-parlementaire, très-colorée sans emphase. Je la retrouve dans la traduction des discours *sur la Couronne*, et peut-être plus vive encore dans celle des *Philippiques*. Voilà, sans doute, le vrai langage de la politique, le vrai ton des luttes solennelles où l'honneur d'un peuple et de ses chefs est engagé. Mais il y manque d'ordinaire l'ampleur de la pé-

[1] Voir un article de M. Villemain dans le *Journal des Savants* de 1855, p. 653 et suiv. — [2] *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, 1re partie, p. 387. *Démosthène et le général Foy*.

riode et je ne sais quelle gravité que donne à Démosthène la pleine possession d'un talent où l'art s'est vraiment confondu avec la nature. La forme interrogative y revient plus fréquemment que chez l'auteur grec; elle donne au style des saillies qu'il n'a point dans l'original. Peut-être Démosthène improvisait-il de cette façon, et je le croirais volontiers, quand je le replace par la pensée en présence de son inconstant auditoire d'Athéniens. Mais enfin ce qu'il a voulu nous léguer, ce n'est pas son improvisation même, c'est sa parole arrangée « pour vivre à toujours, » comme disait Thucydide; et pour cela il fallait lui donner une forme plus soutenue, plus solide, et, si je puis m'exprimer ainsi, plus digne du bronze où elle nous semble à jamais empreinte. Ne croyons pas pour cela qu'il y ait effacé tous les traits que pouvait laisser échapper une ardente passion, ou tous les termes techniques exprimant le jeu des institutions politiques et judiciaires d'Athènes. L'orateur n'a point de ces scrupules mesquins, et il ne poursuit pas, comme fait Isocrate, la beauté abstraite du lieu commun oratoire. Loin de là, le lieu commun, chez lui, reçoit toujours la vive empreinte des circonstances nouvelles où chaque jour le produit à la tribune, et c'est précisément par ce côté que les plus habiles entre nos traducteurs modernes de Démosthène ne me satisfont pas encore. En mainte occasion, l'expression manque chez eux de précision ou de vigueur. Ils nous donnent un Démosthène plus poli et moins homme d'affaires qu'il ne fut en réalité : c'est que tantôt ils manquent d'attention à la valeur des mots grecs, tantôt de confiance dans les ressources de la langue française. J'en voudrais donner quelques preuves, et cela dans les textes mêmes qui nous sont les plus familiers, afin que la justesse de cette observation soit d'autant moins contestable.

Au chapitre VIII du discours *de la Couronne*, Démosthène dit à Eschine : « Ce Philocrate fut ton complice et non le mien, » *οὐδ' ἂν σὺ διαῤῥαγῇς ψευδόμενος*, « nie-le jusqu'à ce que la voix te manque, » dit M. Stiévenart; « en dussiez-vous *crever* à force de l'assurer faussement, » traduisait avec plus de franchise J. Tourreil. J'en suis peut-être fâché pour Démosthène, mais enfin *crever* est bien le mot qu'il a voulu mettre, et je doute que nous soyons en droit de l'effacer. On pourrait citer plusieurs traits du même genre. Plutarque a remarqué quelque part[1] que ces injures réciproques de Démosthène et d'Eschine, comme celles d'Hypéride contre Démade, ne sont pas dans le goût des Pittacus, des Solon et des Périclès. Peut-être, en effet, à ce premier âge, l'éloquence

[1] *Préceptes politiques*, c. XIV. Cf. Cicéron, *Orator.* c. XXVI; *De Oratore*, II, LIV.

politique avait-elle quelque chose de plus grave et de plus réservé. Peut-être aussi, comme le veut Plutarque, ces pétulances d'expression, qu'on ne retrouve pas dans les *Philippiques*, tiennent-elles aux libertés du débat judiciaire, où la discussion est plus personnelle. Dans un fragment du discours d'Hypéride contre Démade, nous retrouverons précisément quelques mots bien grossiers : « Cette stèle (autrement dit, ce décret) « serait mieux placée au tas d'ordure que dans nos temples » (qui servaient d'archives publiques[1]). En tout cas, les traits de ce genre appartiennent à l'histoire, et ils ne doivent pas disparaître dans nos traductions. En général, il ne faut pas s'y méprendre, l'atticisme si vanté des orateurs classiques, comme celui d'Aristophane, nous apportera d'étranges surprises, si nous ne distinguons entre parler purement le dialecte attique et parler poliment. Tous les Attiques sont jaloux de n'employer que des mots propres à leur dialecte; cela ne veut pas dire qu'ils le parlent toujours en hommes de bonne société. Madame de Staël a dit fort judicieusement, à propos des grossières plaisanteries d'Aristophane : « Les Grecs avaient le bon goût qui appartient à l'imagination et non « celui qui naît de la moralité des sentiments[2]. »

Les mots techniques sont encore, pour nos traducteurs, une occasion de fréquentes négligences, malgré le secours précieux qu'ils trouvent, pour ce genre de difficultés, dans les lexiques spéciaux comme celui d'Harpocration. Il y a, d'ailleurs, quelques difficultés pour lesquelles ne suffisent pas ces lexiques; il y faut en surcroît le témoignage des documents authentiques. Au chapitre XXXIII du même discours, un interprète allemand loue Démosthène de sa prudence pour avoir désigné par le mot *ἐπαινεῖν* les honneurs que lui décernait le sénat d'Athènes. « La *prudence* de Démosthène est mauvaise foi évidente, dit M. Landois « dans son commentaire; il ne s'agit pas d'*approuver*, mais de *couronner*, « ce que la loi défend formellement, etc. » Discussion inutile, car il n'y a là ni mauvaise foi, ni prudence; le verbe *ἐπαινεῖν* est tout simplement le terme officiel qui, dans les décrets des cités grecques, accompagne constamment l'offre d'une couronne. Les inscriptions en fournissent beaucoup d'exemples, qu'il serait superflu d'énumérer ici[3]. Le style de l'orateur est tout plein de ces expressions qui trouvent leur justification, et quelquefois leur commentaire naturel, sur les marbres d'Athènes, où nous lisons encore tant de restes de ses actes politiques et législatifs.

[1] N° 83 de la Collection C. Müller : *Περὶ οὗ πολλῷ ἂν δικαιότερον ἐν τοῖς ὀξυθυμίοις ἡ σΊήλη σΊαθείη ἢ ἐν τοῖς ἡμετέροις ἱεροῖς.* Cité et expliqué par Harpocration au mot *ὀξυθύμια*. — [2] *De la Littérature*, chap. III. — [3] Voir, par exemple, dans Franz, *Elementa epigraphices græcæ*, les nos 68, 69 et 92.

Tel est le mot προβούλευμα ou rédaction préalable du décret que le sénat soumettait à la sanction populaire (chap. v); nous en avons un exemple au n° 84 du *Corpus inscriptionum græcarum.* Tel est encore le verbe βουλεύειν, désignant l'exercice de la fonction de sénateur, et sur lequel je vois hésiter à tort M. Stiévenart et M. Landois, au sujet d'un passage du chapitre IX [1]. Les grammairiens et les monuments sont là-dessus en un parfait accord.

Cela me rappelle une des plus célèbres pages du même discours, la description pathétique de l'état d'Athènes après la prise d'Élatée par Philippe. Le peuple est assemblé, attendant que le sénat prenne, comme de droit, un parti sur ces conjonctures menaçantes; il est là πρὶν ἐκείνην χρηματίσαι καὶ προβουλεῦσαι, «avant qu'on eût rien agité, «rien décidé dans le conseil,» dit M. Plougoulm; et M. Stiévenart, «avant que le conseil ait discuté, préparé un décret;» ni l'un ni l'autre n'exprime justement le sens du verbe χρηματίζειν, terme de chancellerie, qui signifie *décider, prendre parti sur une affaire*, comme on le voit, entre autres preuves, dans plusieurs pièces conservées sur les papyrus de l'ancienne Égypte [2]. La traduction latine *deliberare*, reproduite par M. Voemel lui-même, jusque dans son édition de 1862, a donc égaré ici les deux écrivains français; il fallait dire : «Avant que le conseil eût «pris et rédigé aucune décision.»

Au chapitre VII, dans une belle peinture des troubles de la Grèce, l'orateur écrit : τὶς ἦν ἄκριτος καὶ παρὰ τούτοις καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν Ἕλλησιν ἔρις καὶ ταραχή, passage où M. Stiévenart et M. Plougoulm omettent tous les deux le mot important ἄκριτος, que Tourreil avait déjà très-bien compris : «Il régnait un esprit de discorde et de trouble «*qui n'admettait ni arbitre, ni médiateur.*» Il y a là, en effet, une évidente allusion à ces arbitrages politiques dont les auteurs et les monuments nous ont conservé beaucoup d'exemples [3]. Cette allusion mérite de n'être point effacée.

Au commencement du discours *sur la Paix*, la traduction latine égare encore le lecteur en complétant par le mot *templo* la locution elliptique ἐν Διονύσου, qui sous-entend θεάτρῳ, et doit se traduire : «dans le «théâtre de Bacchus,» non «dans le temple de Bacchus,» comme écrit M. Plougoulm. Il s'agit, en effet, de l'acteur Néoptolème et d'une repré-

[1] Page 35, note 3 de l'édition de M. Landois. — [2] Voir, par exemple, les *Papyri Taurinenses* de M. Amédée Peyron, I, p. 91, 92, où l'on retrouve le même sens usité pour le substantif χρηματισμός. — [3] Voir notre Mémoire sur les *Traités publics dans l'Antiquité* (t. XXIV, 1re partie des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2e série).

sentation dramatique. Le traducteur latin n'est pour rien dans l'erreur que commettent M. Stiévenart, M. Étienne[1] et M. Plougoulm, au paragraphe 44 de la troisième *Philippique*. Là Démosthène, après avoir cité un décret d'*atimie* que lancèrent les Athéniens contre Arthmius de Zélée, sujet du roi de Perse, veut faire comprendre la portée de ce décret. Ce ne saurait être, dit-il, la perte des droits de citoyen. « Qu'im-« portait à cet Arthmius d'être privé de participation à nos droits? Mais « nos lois sur le meurtre disent expressément, au sujet du criminel qui « ne peut être poursuivi, *qu'il meure atimos*. Elles veulent dire que celui « qui le tuera n'aura rien à expier, » ou, en d'autres termes, « qu'on « pourra le tuer impunément. » Et voilà pourquoi Démosthène soutient que cette *atimia* n'est pas la première venue (Τοῦτο δ' ἐστὶν οὐχ ἣν οὑτωσί τις ἂν ῥήσειεν ἀτιμίαν); c'est une espèce toute particulière et propre au cas en question. Le texte et l'interprétation latine de Voemel, simplement reproduits en français, donnent un sens clair, qu'il m'est inutile de justifier ici par le détail. Que l'on compare seulement ces lignes de M. Plougoulm : « Qu'eût importé à un Zélitain d'être exclu de la cité « d'Athènes? Aussi, n'est-ce pas ce que dit l'inscription (ou le décret). « Car il est écrit dans nos lois sur le meurtre : *Si le coupable se dérobe à* « *la peine, qu'il soit hors la loi.* Le tuer était action sainte. Et la loi ajoute : « *Infâme, qu'il meure.* Ce qui veut dire : le meurtre d'un tel homme ne « souille pas. » On reconnaîtra que c'est là perdre tout à fait la suite des idées et engager le lecteur dans une grande confusion.

Ailleurs, au paragraphe 17 de la quatrième *Philippique*, on s'étonne qu'un logicien comme M. Plougoulm se soit résigné à faire dire à Démosthène : « Si ces vérités vous frappent, si vous en êtes pénétrés, au nom « des dieux n'exigez pas que l'orateur qui vous apporte sincèrement les « meilleurs conseils, les appuie d'un décret de guerre. Ce serait un pré-« texte pour *ne pas* combattre; ce serait trahir les intérêts de l'État. « Voyez, en effet, si, toutes les fois que Philippe a violé les traités, « quelqu'un, chez nous, eût proposé la guerre, et que le Macédonien eût « secouru Cardie, comme, du reste, il le fait aujourd'hui sans que « personne ici ait parlé de guerre; l'auteur d'un pareil décret n'aurait-il « pas été mis en pièces? » Après M. Voemel et d'autres, M. Stiévenart et M. Étienne avaient bien vu que la négation soulignée ci-dessus rompt le fil d'un raisonnement fort serré, où Démosthène fait voir aux Athéniens que décider la guerre sans la faire, c'est provoquer Philippe à des

[1] Édition classique des *Philippiques*, avec notes et traduction française. Paris, 1853, in-12, chez Dezobry et Tandou. C'est, d'ailleurs, un travail consciencieux, et fort utile pour le public auquel l'éditeur l'a spécialement destiné.

hostilités dangereuses pour la république, en se réservant la triste vengeance de punir l'auteur du décret proposé. Il faut donc, avec plusieurs manuscrits, supprimer *μὴ* dans le texte, et lire : *τοῦτο μὲν γάρ ἐστι λαβεῖν ὅτῳ πολεμήσετε βουλομένων*, « c'est le fait de gens qui cherchent « un homme à qui s'en prendre. »

Je dirai simplement, avant de finir, d'où proviennent, selon moi, la plupart de ces inadvertances, qui déparent encore le travail, d'ailleurs si soigné, de M. Plougoulm, c'est que l'auteur a voulu nous donner Démosthène trop dégagé de l'appareil critique nécessaire pour interpréter, et souvent pour établir un texte ancien. Il y a des ennuis qu'un écrivain, même éminent, doit subir quand il se fait traducteur. Il doit compte du texte même qu'il reproduit, sinon à tous ses lecteurs, du moins à ceux qui sont le plus dignes d'apprécier le mérite de ses efforts. La comparaison des éditions et la lecture des notes philologiques qui accompagnent quelques-unes est un avertissement journalier qui, dans une tâche longue et minutieuse, soutient l'attention et en prévient les défaillances. Croit-on, d'ailleurs, que les gens du monde eux-mêmes puissent si facilement s'intéresser à des discours aussi anciens, tout pleins d'allusions obscures pour nous, si on ne vient en aide à leur ignorance par quelques lignes d'annotation? L'introduction historique que préparait M. Plougoulm n'aurait pas suffi pour éclaircir les cent difficultés de détail qui se présentent dans la lecture de Démosthène. Je veux qu'elle nous eût informés des doutes que je signalais dans l'article précédent, au sujet de la quatrième *Philippique* et du discours *sur Halonèse;* je veux qu'elle nous eût aidés à ressaisir tant bien que mal la suite des événements où s'intercale chacune des harangues du grand orateur. Mais, dans une édition dépourvue de toute note explicative, il reste maint passage dont j'aurai peine à me rendre compte. Au seul point de vue de la logique et du bon goût, comment m'expliquerai-je le sixième chapitre du plaidoyer *sur la Couronne?* Soit par la faute de l'auteur, soit, et plus probablement, par suite d'anciens et maladroits remaniements des éditeurs, ce chapitre présente un désordre d'idées bien peu digne du reste de l'ouvrage. Démosthène, encore une fois, ne peut, non plus qu'aucun auteur ancien, nous être utilement présenté, même en une traduction française, sans l'accompagnement de quelques notes. Aussi, malgré ses défauts, la traduction de M. Stiévenart, pourvue de préfaces, d'introductions, de tables et d'un riche commentaire, garde-t-elle un véritable prix pour les amateurs de littérature grecque.

É. EGGER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française a tenu, le jeudi 21 juillet, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. le prince de Broglie, directeur.

M. Villemain, secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur les concours. Les prix décernés et les sujets de prix proposés ont été proclamés dans l'ordre suivant :

PRIX DÉCERNÉS.

Prix d'Éloquence : « Éloge de Châteaubriand. » Le prix a été partagé également entre M. Benoit, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, et M. le vicomte Henri de Bornier, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.

Une mention honorable a été accordée à l'auteur du discours inscrit sous le n° 37.

Prix Montyon, destinés aux actes de vertu. — L'Académie a décerné : un prix de 3,000 francs à Jean Laffray, à Baule (Loiret); un prix de 2,000 francs à Marianne Feillet, à Lanfains (Côtes-du-Nord); six médailles de 1,000 francs : à Joséphine Larcher, à Paris; à Jeanne Mialaret, à Peyreleau (Aveyron); à Élisabeth Blanquet, à Fontans (Lozère); à Françoise Ducros, à Niort (Deux-Sèvres); à Cécile Parisot, femme Banchelin, à Pont-à-Mousson (Meurthe); à Marie Talguen, à Plougrescant (Côtes-du-Nord); douze médailles de 500 francs : à Désirée Milon, à Authie (Calvados); à Catherine Vidalinc, femme Cosse, à Aurillac (Cantal); à la veuve Royer, à Paris; aux époux Crespin, à Milhaud (Gard); à Marguerite Thomas, à Aiguebelle (Savoie); à Jeannette Schmetzer, à Strasbourg; à Octavie-Anne Garrabé, à Seix (Ariége); à Suzanne Minet, à Meyrueis (Lozère); à Annette Denis, à Nancy (Meurthe); à Marceline-Catherine Gavoury, à Neuilly (Seine); à François Bonnaud, à Claviers (Var); à Marie-Anne Bréfi, à Boersch (Bas-Rhin).

Prix destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie a décerné quatre prix de 3,000 francs :

1° A M. E. Chaignet, pour son ouvrage intitulé : *La Psychologie de Platon*, 1 vol. in-8°;

2° A M. Jacquinet, pour son ouvrage intitulé : *Des Prédicateurs du XVIIe siècle, avant Bossuet*, 1 vol. in-8°;

3° A M. A. Mézières, pour son ouvrage intitulé : *Prédécesseurs et contemporains, — Contemporains et successeurs de Shakespeare*, 2 vol. in-8°;

4° A Mlle Ernestine Drouet, pour le recueil de ses poésies, intitulé : *Caritas*, 1 vol. in-12.

Trois médailles de 3,000 francs :

1° A Mlle Clarisse Bader, auteur de l'ouvrage intitulé : *La Femme dans l'Inde antique, Études morales et littéraires*, 1 vol. in-8°;

2° A M. André Lemoyne, pour le recueil de ses poésies, 1 vol. in-18;

3° A M. Charles Deslys, pour son ouvrage intitulé : *Les Récits de la Grève*, 1 vol. in-12.

Prix Gobert. — Le premier prix de la fondation Gobert demeure décerné à l'ouvrage terminé de M. Camille Rousset : *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire.*

Le second prix demeure décerné à M. Charles Caboche, auteur de l'ouvrage intitulé : *Les Mémoires et l'Histoire en France*, 1 vol. in-8°.

Prix Bordin. — Par décision de l'Académie, le prix spécial de 3,000 francs fondé par M. Bordin n'a pas été décerné cette année.

Prix de Maillé-Latour-Landry. — Le prix institué par M. le comte de Maillé-Latour-Landry, en faveur d'un écrivain ou d'un artiste, a été cette année, dans les conditions de la fondation, décerné par l'Académie à M. Achille Millien, auteur de diverses poésies.

Prix Lambert. — La récompense accordée chaque année à tout homme de lettres, ou veuve d'homme de lettres, auxquels il serait juste d'accorder une marque d'intérêt public, a été décernée cette année à Mme Cartelier, veuve du savant professeur qui a laissé la traduction du discours D'Isocrate sur lui-même, intitulé *L'Antidosis*, récemment publié par les soins de M. Havet.

PRIX PROPOSÉS.

Prix de Poésie pour 1865. — L'Académie propose, pour sujet d'un prix de poésie à décerner en 1865, *Vercingétorix.*

Les ouvrages envoyés à ce concours seront reçus jusqu'au 1er mars 1865.

Prix d'Éloquence pour 1866.—L'Académie propose, pour sujet d'un prix d'éloquence à décerner en 1866, une *Étude sur Saint-Évremond.*

Les ouvrages envoyés à ce concours seront reçus jusqu'au 15 février 1866.

Prix de vertu, fondation Montyon. — Dans la séance publique annuelle de 1865, l'Académie française décernera les prix et les médailles provenant des libéralités de M. de Montyon, et destinés par le fondateur à récompenser les actes de vertu qui auront été constatés dans le cours des deux années précédentes.

Prix de l'ouvrage le plus utile aux mœurs. — Ce prix peut être accordé à tout ouvrage publié par un Français, dans le cours des années 1863 et 1864, et recommandable par un caractère d'élévation morale et d'utilité publique.

Deux exemplaires de chaque ouvrage présenté pour le concours devront être adressés, avant le 15 décembre 1864, au secrétariat de l'Institut.

Prix extraordinaire pour 1865. — L'Académie française avait proposé pour sujet d'un prix extraordinaire de 3,000 francs, qu'elle devait décerner en 1863, la question suivante : « De la nécessité de concilier, dans l'histoire critique des lettres, le « sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches « érudites et l'intelligence historique du génie divers des peuples. »

Le prix n'a pas été décerné, et l'Académie a maintenu la question au concours;

le prix sera décerné en 1865; les ouvrages manuscrits présentés à ce concours devront parvenir au secrétariat de l'Institut avant le 15 décembre 1864.

Prix extraordinaire pour 1866. — « L'Académie, toujours préoccupée du désir « d'aider à l'étude générale de notre langue en provoquant à des études partielles « de cette langue chez nos grands écrivains, souhaiterait qu'il fût fait, sur Mme de « Sévigné, le même travail qu'elle a demandé précédemment, dans des concours « ouverts en 1844 et en 1857, sur Molière et sur Corneille.

« Elle propose, en conséquence, pour sujet d'un prix extraordinaire de littéra« ture qui sera décerné en 1866, un *Lexique de la langue et du style de Mme de « Sévigné.*

« La nature et l'importance du sujet proposé s'expliquent trop d'elles-mêmes « pour qu'on doive y insister. La langue de Mme de Sévigné, c'est spécialement celle « du monde, du commerce ordinaire; mais telle que l'avait faite, à une époque mé« morable, le progrès de la politesse sociale et du développement littéraire; ajou« tons, avec ce cachet particulier que lui imprimaient, sous la main d'une femme, « rivale inattendue des plus heureux génies, le naturel passionné des sentiments et « des idées, la souplesse d'une pensée tour à tous affectueuse ou maligne, haute ou « familière, grave ou enjouée, une imagination enfin que tout excitait et qui prêtait « à tout de l'intérêt et de la vie.

« Étudier à ce point de vue, dans sa longue durée, qui embrasse une notable « partie du XVIIe siècle, de 1648 à 1696, l'admirable correspondance de Mme de « Sévigné; y choisir, en se conformant au texte récemment rétabli par la critique, « en suivant dans ses citations l'ordre chronologique des lettres, les expressions et « les tours propres à notre langue qu'un si heureux emploi semble avoir rendus « plus français encore; caractériser, dans un travail à part, introduction du *Lexique*, « cette originale manière d'user d'un fonds commun à tous, voilà la tâche nouvelle « à laquelle l'Académie convie les philologues curieux surtout de notre langue et « de son histoire. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 4,000 francs.

Les ouvrages envoyés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er mai 1866.

Après la proclamation et l'annonce de ces prix, et la lecture faite par M. Mignet de divers fragments des discours qui ont partagé le prix d'éloquence, la séance s'est terminée par le rapport de M. le prince de Broglie, directeur, sur les prix de vertu.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Dans sa séance du 11 juillet, l'Académie des sciences a élu M. de La Rive, à Genève, à la place d'associé étranger vacante par le décès de M. le baron Plana.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

La Philosophie de M. Cousin, par J. E. Alaux, docteur ès lettres. Paris, imprimerie de Martinet, librairies de Germer-Baillère et de Didier, 1864, in-18 de 193 pages.

— M. Cousin a exercé une influence de premier ordre sur la philosophie du XIXe siècle. « Cette influence n'était-elle due qu'à la parole éloquente du maître ? Dans « quelle mesure les doctrines de M. Cousin répondent-elles aux besoins philoso« phiques de notre époque ? » C'est à ces questions que M. Alaux s'est proposé de répondre. Il étudie dans M. Cousin, non l'écrivain, ni l'historien, ni le critique, mais le philosophe. Le volume s'ouvre par une exposition rapide du système de M. Cousin, suivie d'un jugement sur le caractère et l'ensemble de son œuvre philosophique. L'auteur s'occupe ensuite des idées fondamentales de la doctrine de l'éminent professeur, en les comparant avec celles qui sont la base du spiritualisme, et incidemment il combat les opinions de M. Taine. Après avoir proclamé les services rendus par l'enseignement de M. Cousin, qui, dit-il, « a donné au monde la philosophie du « XIXe siècle sous une forme oratoire, » M. Alaux conclut en disant qu'il reste aujourd'hui « à la reprendre sous une forme scientifique. » Ce travail, dont nous n'entendons pas apprécier ici les conclusions, est empreint partout d'un remarquable caractère d'élévation et de mesure.

Histoires d'Hérodote, traduction de P. Saliat, revue sur l'édition de 1575, avec corrections, notes, table analytique et glossaire, par Eugène Talbot, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au collége Rollin, etc. Paris, imprimerie et librairie de H. Plon, 1864, 1 vol. in-8° de XXXII-720 pages. — P. L. Courier pensait que la naïveté du grec d'Hérodote ne pouvait être convenablement rendue, chez nous, que par celle du français d'Amyot. D'autres, et particulièrement M. Villemain (*Études de littérature ancienne et étrangère,* Hérodote et de la manière de le traduire), ont douté qu'il y eût parité complète entre ces deux naïvetés. Quoi qu'il en soit, Courier se fût épargné la peine d'appuyer sa thèse par le pastiche, habile mais nécessairement imparfait, de son essai de traduction d'Hérodote en style du XVIe siècle, s'il eût connu la traduction qu'avait donnée du père de l'histoire, en 1556 et 1575, P. Saliat, secrétaire du cardinal Odet de Châtillon, l'un des plus zélés, des plus féconds, et certainement des meilleurs traducteurs du temps. L'existence de cette œuvre, longtemps oubliée, avait été signalée par le regrettable Auguste de Blignières (*Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVIe siècle,* 1851) et par M. Egger (*Mémoires de littérature ancienne,* des traductions d'Homère, 1862). D'autre part, elle était aussi arrivée à la connaissance de M. Talbot, professeur distingué, à qui nous devons, entre autres travaux littéraires dignes d'estime, des traductions de Xénophon, de Lucien, de Julien, de Sophocle, de Térence, d'Horace. Il a beaucoup ajouté aux obligations qu'on lui a, en nous rendant, dans son vieux texte fidèlement reproduit, sans autre changement que quelques rajeunissements d'orthographe et de syntaxe, avec des notes courantes qui en expliquent les mots difficiles et que résume un glossaire final, avec une table analytique au moyen de laquelle on y peut facilement tout retrouver, enfin avec une introduction judicieuse et élégante qui en fait connaître l'histoire, le caractère et les mérites, l'Hérodote de P. Saliat. Un fait que met en lumière M. Talbot, et qu'on doit rappeler à l'honneur du vieux traducteur, c'est que c'est à lui que Montaigne, si admirateur d'Amyot, emprunte, sans le nommer il est vrai, comme il fait d'Amyot, ses citations d'Hérodote. Il reprendra le pas, et souvent à d'autres titres que son ancienneté, sur ses principaux successeurs dans la même tâche, du Ryer, Larcher, Miot, et MM. Giguet et Bouchot. Ce beau volume, où, tout en lisant fort agréablement l'antique historien, on n'étudiera pas sans fruit notre vieille langue, fait grand honneur non-seulement à M. Talbot, mais à l'éditeur, M. Plon, qui, en cette circonstance comme en tant d'autres, a bien mérité des lettres sérieuses.

BELGIQUE.

Œuvres de Georges Chastellain, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove, membre de l'Académie royale de Belgique. *Chronique*. Tomes II, III et IV. Bruxelles, librairie de F. Heussner, 1863-1864, trois volumes in-8° de 404, 500 et 516 pages. — Nous avons annoncé, dans notre cahier de mars 1863, page 203, la publication du premier volume de cet important ouvrage, qui comprendra tout ce qui nous est resté des Œuvres de Georges Chastellain, le principal chroniqueur bourguignon du XVe siècle, et, en même temps, l'auteur de plusieurs traités et d'un grand nombre de poésies en haute estime parmi ses contemporains. C'est surtout comme historien que Chastellain mérite d'être étudié. Malheureusement sa Chronique, publiée pour la première fois, en 1825, par M. Buchon, ne nous est pas parvenue tout entière. Elle embrassait l'histoire de la maison de Bourgogne depuis la mort de Jean sans Peur jusqu'à celle de Charles le Téméraire, et toute l'histoire de France sous les règnes de Charles VI, Charles VII et Louis XI. Les manuscrits conservés présentent bien des lacunes, et l'édition de M. Buchon était d'autant moins suffisante, qu'il n'avait connu qu'un petit nombre de ces manuscrits. On saura gré à l'Académie royale de Belgique d'avoir entrepris de donner un texte plus complet de cette Chronique et de publier les autres œuvres de Chastellain. M. le baron Kervyn de Lettenhove, l'un des membres les plus distingués de cette Académie, s'est chargé de cette tâche laborieuse, et il la poursuit avec tout le soin et l'érudition dont il a, tout récemment encore, donné des preuves, en mettant en lumière un texte inédit du premier livre des Chroniques de Froissart, d'après un manuscrit du Vatican. Le premier volume des Œuvres de Chastellain, qui a paru au commencement de l'année dernière, contenait, comme nous l'avons dit, le premier livre de la Chronique (1419-1422), précédé d'une ample et intéressante Notice sur la vie et les écrits de cet historien et d'une nomenclature de ses nombreux ouvrages, avec l'indication des bibliothèques où ils sont conservés. Dans ce premier volume, le nouvel éditeur avait suivi le texte d'Arras, collationné avec celui de Florence. Le tome II, publié aussi en 1863, nous donne le livre II (1430-1431) d'après le manuscrit de Florence, et ce qui subsiste encore du livre III (1452-1453). Le tome III est rempli tout entier par le livre IV (1454-1458), et le tome IV par le livre VI (1461-1464); pour ce sixième livre, un manuscrit du château de Belœil a permis à M. de Lettenhove d'améliorer notablement le texte donné par M. Buchon. Les savantes notes historiques et philologiques placées au bas des pages ajoutent encore à la valeur de cette publication, dont tous les amis des études historiques désirent le prompt achèvement.

TABLE.

	Pages.
Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise. (Article de M. Vitet.)...........	393
Histoire naturelle générale des règnes organiques, etc. par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. (Continuation du 4e article de M. E. Chevreul.)................	406
De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire. (3e article de M. Flourens.)..	417
Tragicorum latinorum reliquiæ. (6e et dernier article de M. Patin.)............	425
Oratores Attici. (3e et dernier article de M. E. Egger.)........................	442
Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux..	456

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

AOÛT 1864.

Nouvelles relations de Mazarin et de Richelieu, pendant l'année 1630, d'après des documents inédits.

PREMIER ARTICLE.

Richelieu et Mazarin quittèrent Lyon dans la soirée du 29 janvier 1630. Mazarin franchit à cheval, en trois jours, la distance de Lyon à Turin, et, le 2 février, il était de retour dans la capitale du Piémont[1]. Richelieu arriva à Grenoble le 1er février : quelques jours après, il y reçut une longue dépêche du roi, en réponse à celle qu'il lui avait adressée de Lyon[2]. Louis XIII donnait sa pleine adhésion à tout ce qu'avait dit

[1] Quatrième dépêche de Mazarin du 14 février : « Non consumai più di tre « giorni nel viaggio di Lione a Torino di maniera che alli 2 stante vi giunsi. » — [2] Nous avons vu qu'en effet, à Lyon (quatrième et dernier article de la *Première entrevue de Mazarin et de Richelieu,* numéro de juin, p. 335), Richelieu avait envoyé au roi la relation de ce qui s'était passé entre Mazarin et lui, avec un mémoire sur les affaires d'Italie. Le roi, dans sa réponse, adopte les conclusions de la relation, que cette dépêche supplée et résume à peu près comme le fait Richelieu; mais, ce qui est encore plus important, le roi tranche nettement toutes les difficultés que le mémoire lui exposait, et il trace au cardinal la conduite qu'il doit tenir et qu'il a tenue dans tout le cours de la campagne. On conçoit combien Richelieu dut être ravi de cette dépêche, et il le montre en ses *Mémoires*, t. V, p. 596. Peut-être est-ce lui-même qui, indirectement, avait suggéré à Louis XIII l'idée du plan que celui-ci lui prescrit, au moyen de Bouthillier, resté auprès du roi, qui a contresigné la dépêche en question, et qui en est vraisemblablement l'auteur. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, cette réponse de Louis XIII, qui n'a jamais vu le jour, est trop

et fait le cardinal; il applaudissait à son refus d'une suspension d'armes, et il approuvait aussi qu'il eût consenti à la démarche du maréchal de

remarquable pour que nous ne la donnions pas presque en entier. Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 98 : « Mon Cousin, j'ai vu les deux mémoires « que vous m'avez envoiés. Pour l'un, qui contient une relation succincte de ce que vous « avez traité avec le Massarini (*sic*), je ne puis que l'approuver entièrement, les réponses « que vous lui avez faites sur la suspension qu'il vous a proposée n'étant pas moins conformes à mes intentions que dignes de votre prudence et fermeté. En effet, je trouve « qu'il est bon de demeurer constant à ne point consentir une surséance d'armes « qui puisse donner moïen aux Espagnols de refaire leurs troupes que les maladies, la nécessité et la saison ont à demi ruinées, et qui puisse ôter aux miennes « les avantages qu'un chacun attend de leur arrivée en Italie, sous votre conduite, et « consommer une partie des provisions de vivres que nous avons faites. Mais aussi je « juge qu'il est bien à propos de témoigner que je ne suis point éloigné de la paix, « pourvu qu'elle puisse être prompte, sûre et durable pour les princes mes alliés et « pour toute l'Italie : ce qui fait que j'approuve que vous ayez, avec la participation « de l'ambassadeur de Venise, consenti à l'acheminement de mon cousin le maréchal « de Créqui vers Casal, sans retarder d'un seul moment l'avancement de mes armes, « ni ôter la liberté aux uns et aux autres d'agir et d'entreprendre où il sera advisé, « estimant qu'il ne doit y avoir que peu ou point d'intervalle entre les actions de la « guerre et la conclusion d'un bon et sûr accommodement. Quant à l'autre Mémoire, « il me fait bien clairement connoître les difficultés principales qui se rencontrent au « secours que j'ai entrepris de donner à mon cousin le duc de Mantoue. Je veux « croire que, par votre soing, ordre et diligence, vous pourrez réparer les défauts et « retardemens qui se sont trouvés de toutes parts au fait des vivres et des munitions « de guerre; et pour le regard des remises et irrésolutions du duc de Savoye et du « prince de Piémont sur les passages de mes troupes par la Savoye et établissement « des étapes, il ne se peut rien ajouter à ce que vous avez fait pour les presser; et, « comme il est fort constant, ainsi que vous le jugez, que mon armée ne sauroit rien « entreprendre dans l'Italie, ni même subsister dans le Piémont et Monferrat, si ledit « duc ne l'assiste des vivres et commodités de ses Estats, principalement pour la cavalerie, je trouve bon qu'étant à Suse vous fassiez parler auxdits duc et prince si « nettement que vous puissiez faire fondement au fait de leur intention. Et même encore qu'ils vous promettent ce que par raison ils ne pourroient pas refuser, je « remets à votre prudence de prendre telles précautions pour l'effet, comme seroit « de s'assurer de quelque place et passage plus avancé dans le Piémont que n'est « Suse, ou autrement, ainsi que vous adviserez pour le mieux, en sorte qu'il ne puisse « arriver aucun manquement en ce qu'ils nous auront promis, leurs actions passées « nous ayant assez fait cognoître qu'on ne doit se fier à la parole de ces princes « qu'avec de bons gages..... Mais enfin, s'ils venoient à refuser les choses que je « leur demande justement, et auxquelles ils sont obligés par leurs traités, et que leur « malice et trahison fût telle qu'ils voulussent faire périr mon armée dans leurs Estats « ou dans le Monferrat, à faute de l'assister des vivres et commodités qui seront en « leur puissance; en ce cas, il n'y a point d'autre parti à prendre que de venger cette « injure et perfidie sur les Estats du duc, ce que je vous ordonne de faire absolument, « ne doutant point qu'un chacun n'approuve que j'aye usé de ce juste ressentiment « contre la mauvaise foi d'un prince qui montre une si grande ingratitude aux obliga-

Créqui, sollicitée par Mazarin, afin de bien faire voir que la France désirait sincèrement la paix. Mais, si on ne pouvait l'avoir telle qu'elle convenait à notre honneur et à nos intérêts, le roi entendait qu'on fît la guerre sérieusement; il invitait le cardinal, s'il ne venait point à bout des irrésolutions de Charles-Emmanuel et n'en obtenait pas les sûretés nécessaires, à mettre la main sur une autre place que Suse, plus avancée en Piémont, et qui nous fût un poste meilleur, non certes pas pour faire des conquêtes dans la Péninsule, mais pour défendre nos alliés et l'indépendance de l'Italie. Il voulait même qu'en cas de quelque trahison de la part du duc de Savoie on n'hésitât pas à se venger sur ses États et à le traiter en ennemi. Enfin, le roi annonçait qu'au besoin il irait le rejoindre et se mettre lui-même à la tête de son armée. D'ailleurs, il laissait le cardinal juge et maître de tout. Animé par ce nouveau témoignage de confiance et par cette vive expression de sentiments qui répondaient à tous les siens, Richelieu se porta en avant et fit filer des troupes sur Chambéry.

Mazarin avait passé quelques heures dans cette ville en s'en retournant à Turin, et il y avait trouvé le prince de Piémont en de bien autres dispositions que la première fois. Après avoir essayé d'arrêter Richelieu à l'aide des diverses propositions qu'avait été lui porter le comte de Saint-Maurice, Victor-Amédée voyait avec une peine extrême les Français s'avancer de nouveau à travers ces défilés des Alpes dont sa maison croyait seule tenir la clef; et, quoique nous ne fissions autre

« tions qu'il a à cette couronne, et que je lui fasse porter la peine du trouble et de la « guerre qu'il a mise dans l'Italie, dont il est la cause. Cependant il importe de presser la République de Venise de munir Mantoue de toutes les choses nécessaires « pour sa défense et conservation, en cas que les Autrichiens recommencent leur « siége. Pour Casal, je m'en repose sur vous, étant très-assuré que vous n'y oublierez « rien. De mon côté je me prépare pour partir dans peu de jours pour me rendre à « Troyes, en dessein de passer outre, selon les nouvelles que je recevrai de votre « part. Voilà quel est mon sentiment sur les mémoires que vous m'avez envoiés. Je « remets toutefois à votre jugement et expérience, et vous donne tout pouvoir, sans « vous arrêter à ce que dessus, de faire tout ce que vous verrez sur les lieux être plus « convenable au bien de mon service, au secours de mes alliés et à ma réputation; « ayant reçu par le passé des effets si advantageux de vos bons conseils et de votre « prudente conduite, que je me promets que le succès de cette entreprise ne sera pas « moins heureux et glorieux, et qu'elle adcroîtra de plus en plus l'estime particu- « lière que je fais de votre personne et l'affection que je vous porte, qui est égale au « mérite des grands services que vous avez rendus à moi et à l'Estat, dont je conser- « verai toujours la mémoire et le ressentiment. Sur ce, je prie Dieu, mon Cousin, « qu'il vous aye en sa sainte et digne garde. — Écrit à Paris, le 6 février 1630. — « Signé : Louis; contresigné : Bouthillier. »

chose qu'user de l'un des articles les plus formels des traités de Suse, quoique le prince eût lui-même envoyé Saint-Maurice s'entendre avec le cardinal sur les routes qu'on devait suivre, dans un mouvement de colère et d'impatience, Victor-Amédée songea, dit-on, à résister et à nous barrer le chemin. Selon une tradition accréditée[1], Mazarin lui rendit alors un très-grand service. Il lui fit sentir le danger d'une résolution aussi téméraire; que ce ne serait plus là une violation obscure des traités, mais une rupture irrévocable, et qu'il prendrait sur lui la responsabilité de la guerre. Il lui peignit l'armée française telle qu'il venait de la voir, irrésistible dans ce premier élan, et Richelieu inflexiblement attaché à ses desseins, ami fidèle, ennemi inexorable, sans aucun goût pour la violence, mais ne répugnant point aux mesures extrêmes quand il les jugeait nécessaires, et capable au besoin de frapper des coups terribles. Il donna au prince le conseil de souffrir ce qu'il ne pouvait empêcher, et de revenir à Turin.

Ils ne tardèrent point à s'y retrouver. Mazarin instruisit le nonce Pencirole de sa conférence avec le généralissime français, de l'inutilité de ses efforts en faveur d'une suspension d'armes, et aussi de l'importante concession qu'il avait obtenue. Pencirole se chargea d'avertir le cardinal-légat et de concerter avec lui ce qu'il y aurait à faire auprès du maréchal de Créqui pour que celui-ci consentît à se transporter à Casal, tandis que le jeune et agile diplomate irait tâcher de faire accepter aux deux autres parties intéressées les conditions de paix posées par Richelieu, et en quelque sorte son ultimatum.

Mazarin l'avait rédigé lui-même en neuf articles distincts, dont les

[1] Benedetti, p. 24 : « Pensò di rendergli un servizio pur assai importante e considerabile col portarsi immediatamente a Sciamberi per persuadere il principe suo « figlio, come fece, a ritornarsene in Piemonte per sfuggire in consequenza la rottura « manifesta che la sua presenza l'havrebbe astretto a fare con la Francia con danno ir- « reparabile de' suoi Stati. » Brusoni, p. 156 : « Si condusse Mazarini a Sciamberi per « tirare il principe con vive rimostranze nella sua opinione, che non tornasse a conto « della casa di Savoia la sua rottura con la Francia. Da che persuaso il principe tor- « nosi con esso a Torino. » Priorato (t. I[er], p. 10) dit la même chose, en mettant le prince Thomas au lieu du prince Victor-Amédée. Mazarin ne mande rien de pareil au cardinal Barberini, par discrétion peut-être; il dit seulement, dans sa 3[e] dépêche du 14 février, qu'il passa à Chambéry, à son retour de Lyon, comme il avait fait en y allant, et que, cette fois, il trouva le prince de Piémont aussi contraire aux Français et à Richelieu que, la première fois, le prince avait eu l'air de leur être favorable. 3[e] dépêche : « Havendomi detto in Ciambri il principe di Piemonte (che « all' andare a Lione trovai tutto inclinato a' Francesi e Richelieu et al ritorno poco « gustato), che non sapeva che obligatione havesse la sua casa di dichiararsi e con- « cedere gli Stati agli eserciti del Christianissimo perche li desolassero, etc. »

cinq premiers contenaient ce que le cardinal exigeait et les quatre autres ce qu'il accordait, la part de la France et celle de l'Autriche.

1° On donnera immédiatement au duc Charles de Gonzague l'investiture du duché de Mantoue et de celui de Montferrat; 2° l'Empereur retirera son armée de l'Italie et du pays des Grisons; 3° les Espagnols réduiront leurs troupes du Milanais à l'état ordinaire; 4° on conviendra d'une garantie, pour qu'à l'avenir ni l'Empereur ni le roi catholique n'entreprennent rien contre les intérêts du duc de Mantoue; 5° cette garantie ne peut être qu'une ligue des princes d'Italie contre quiconque troublerait le duc de Mantoue dans la possession de ses États; 6° les Français sortiront du Montferrat en même temps que les Espagnols, et quand aussi les Impériaux sortiront du Mantouan; 7° les précédents articles exécutés, les Français restitueront Suse et quitteront l'Italie, non pas d'après le traité à faire avec l'Espagne et l'Empire, mais en vertu du traité particulier qu'ils ont avec le duc de Savoie; 8° au lieu d'envoyer de nouveau à Vienne des ambassadeurs demander à l'Empereur l'investiture du duc de Mantoue, on mettra dans le traité que l'Empereur accorde cette investiture aux prières réitérées du roi de France et d'autres princes; ensuite le roi de France enverra un ambassadeur extraordinaire, personnage de haute qualité, remercier Sa Majesté Impériale; et, si on le désire, la République de Venise enverra aussi un ambassadeur, pour le même objet, à la cour de Vienne; 9° dans le traité, il sera nettement exprimé que le duc de Mantoue reçoit l'investiture accordée avec l'intention sincère qu'il a toujours eue d'être un très-humble serviteur de Sa Majesté Impériale et de lui obéir en toutes choses; il sera même dit que le duc lui demanderait volontiers pardon, s'il croyait l'avoir offensée en quoi que ce soit[1].

C'est au duc de Savoie que Mazarin communiqua d'abord ces conditions de paix. Le duc n'y fit aucune difficulté. Lui, jusqu'ici le public adversaire du duc de Mantoue, il déclara qu'il fallait lui donner sur-le-champ l'investiture et désintéresser le duc de Guastalla au prix de sacrifices dont il voulait prendre sa part. Devant la menace d'une guerre telle que celle qui pouvait à tout moment éclater, c'était à ses yeux un

[1] Annexe à la deuxième dépêche du 14 février : « Le conditioni con le quali il « Sig. Cardinale di Richelieu assentirà alla pace d'Italia sono le infra scritte. » A la marge sont les remarques de Mazarin, ou plutôt celles qu'il recueillit dans ses diverses négociations avec Spinola et Collalto, et qu'il rédigea un peu plus tard, pendant son séjour à Bologne. Ces neuf articles expriment si exactement la pensée du cardinal, qu'on les retrouve presque textuellement dans ses Mémoires, t. V, p. 393-395.

crime de s'arrêter à des pointilleries d'amour-propre. Il vantait la loyauté de Charles de Gonzague, à laquelle l'Empereur se pouvait parfaitement fier. Il approuvait fort la sortie des Impériaux des Grisons, qui lui promettait la sortie des Français de Suse, et il pressa Mazarin de se rendre au plus vite auprès de Spinola et de Collalto[1]. Mais, en même temps que la crainte présente le faisait parler ainsi, une haine profonde contre la France et Richelieu lui arrachait des plaintes qu'il ne savait pas toujours étouffer. Ce même Charles-Emmanuel, qui, dans ses lettres à Vienne, se piquait de tenir de l'Autriche le Piémont comme un fief impérial, lorsqu'on l'invitait à exécuter sérieusement les traités de Suse, disait qu'il n'entendait pas être un vassal de la France, qu'on pouvait lui faire du mal, mais qu'on ne pouvait pas lui faire peur[2]. Il s'emportait contre les Vénitiens qui engageaient le roi très-chrétien à se saisir de quelque bonne place qui assurât son prompt et facile passage en Italie, afin que ce qu'il y restait d'États indépendants ne fussent plus à la merci d'un coup de main des Impériaux et des Espagnols. Mais n'était-ce pas là aussi l'intérêt du Piémont, s'il ne voulait pas être toujours aux pieds de l'Autriche? Charles-Emmanuel ne se souvenait-il plus des promesses de Henri IV, et ces promesses, Richelieu ne les lui rappelait-il pas sans cesse? Perdait-il une occasion de lui représenter les innombrables avantages qu'il trouverait dans une union sincère et fidèle avec la France? Mais l'orgueil et la vengeance égaraient cette âme mal faite, et, sur de frivoles apparences, sur des bruits mensongers, qui déjà l'avaient trompé tant de fois, le duc de Savoie en était arrivé à se per-

[1] 4e dépêche du 14 février : « Fui dunque dà S. Alt. la quale m'apportò molte « ragioni per li quali si doveva dar subito questa investitura per impedire il fuoco « che ad ogni momento si puol accendere senza speranza di poter lo estinguere cosi « presto; e doppo haver detto che per un tanto bene non si doveva guardare a pun- « tigli di riputatione con molto senso, esaggerò sulla giustizia di Nivers, dicendo che « tanto più se li deve credere a lui quanto ha poca occasione di lodarsene, dissi che « aggiustata l'investitura gli altri punti non erano considerabili, e gl' Imperiali per il « ritiramento de' Grigioni potevano obligare i Francesi a lassar Suza..... che, se li in- « teressi di Guastalla possono impedire l'assattamento, comple a tutti a contribuire « qualche cosa per sopire queste difficoltà, e che S. Alt. non si ritirerà di far più di « quello li tocca..... Mi licenziò incaricandomi la diligenza, essendo il male in « crisi. » — [2] Troisième dépêche du 14 février : « Questa esageratione me la fece « S. Alt. una volta dicendo ancora : Non voglio gia che pensino di trattarmi come « un duca di Francia, dovendosi assicurare che possono ben farmi del male, ma non « intimorirmi. » — [3] Quatrième dépêche du 14 février : « Si odora che i Vene- « tiani insinuano al Christianissimo che è bene per sua riputazione e per tener a freno « i pensieri de' Spagnuoli e per sicurezza de' principi d'Italia haver un passo franco « di calar in essa. »

suader que Richelieu marchait à sa perte, qu'il avait lassé la fortune, qu'après s'être élevé si haut il allait se précipiter lui-même, que sa prudence et son génie l'avaient entièrement abandonné, et que, poussé par une ambition inquiète et démesurée, il venait chercher son déshonneur et sa ruine en Italie[1]. Le contraste de pareils sentiments et de pareils propos avec ce grand empressement à souscrire à toutes les conditions de paix dictées par Richelieu ne trahissait-il pas dans la maison de Savoie les intrigues cachées que nous avons fait connaître, et qui ne pouvaient échapper longtemps à Mazarin?

De Turin il se rendit à Pavie, où Spinola et Collalto s'étaient donné rendez-vous. Il y arriva le 8 février; Spinola vint le soir même, et sur-le-champ ils entrèrent en conférence[2].

Mazarin dit à Spinola qu'il avait été chercher à Lyon une suspension d'armes, et qu'il y avait trouvé la paix[3]. Il lui représenta Richelieu comme désirant très-sincèrement un accommodement raisonnable, n'ayant d'autre intention que de sauver le duc de Mantoue, ne prétendant en aucune façon porter atteinte à l'honneur et à la renommée de l'Empereur et du roi d'Espagne, plein aussi de confiance dans la parole de l'illustre capitaine pour lequel il professait une haute estime; mais en même temps n'entendant pas laisser l'armée française se consumer dans une inaction désastreuse, et bien décidé à en finir cette fois et à n'avoir point à recommencer chaque année de semblables expéditions. Le cardinal propose donc la paix, mais il la veut prompte et sûre; ou bien il est résolu à la guerre. Au fond, tout le monde est d'accord, et on n'est séparé que par des malentendus. Que veut la maison d'Autriche? Ce n'est pas pour détruire un duc de Mantoue qu'elle a mis en mouvement, avec d'énormes dépenses, toutes ses forces d'Espagne et d'Al-

[1] Quatrième dépêche du 14 février : « Disse che non si poteva prestar fede al « detto signore, governandosi sempre conforme al suo avvantaggio, ch' era tanto am- « bitioso che non poteva esser di meno che non havesse qualche gran machina in « testa..... e con molta ardenza proruppe che se non lo vedeva passare per i « mezzi ragionevoli della pace, si fabricava egli medesimo la sua rovina, e senza « altro che in questa occasione veniva a restituere a' Spagnuoli la riputatione toltali « l' anno passato con la perdita della propria; che forse la fortuna stracca ormai non « avendo più dove inalzarlo l' havrebbe abbandonato acciò precipitasse; che non ha « più alcun concetto della sua prudenza et ingegno...... » — [2] Cinquième dé- « pêche du 14 février : « Il giorno degli 8 stante giunsi in Pavia, dove arrivò la « sera il signor marchese Spinola, con il quale m' abboccai subito, dandoli parte « de' miei negotiati nella forma che giudicai a proposito per muoverlo a facilitare « l' aggiustamento, e tacendo quelle risposte che potevano inasprire l' animo di S. E. » — [3] *Ibid.* « Li dissi che se ero andato a Lione per procurare la tregua, havevo tro- « vato la pace. »

lemagne; c'est pour maintenir son autorité et bien établir qu'elle protége efficacement ceux qui ont recours à elle. Or, à cet égard, toute satisfaction lui est donnée dans le projet de traité, Charles de Gonzague y prodiguant à l'Empereur les soumissions et les hommages, et le client de l'Autriche, le duc de Guastalla, pouvant être aisément dédommagé dans une juste mesure, si on sait lui faire comprendre qu'il se doit contenter de ce que le duc de Mantoue ne répugne point à lui accorder. Les Français hors d'Italie, voilà ce que l'Espagne doit par-dessus tout se proposer. Le traité de paix lui assure cet avantage; sa conclusion la plus prompte importe donc à l'Espagne. Elle sera bien plus puissante en ne formant qu'une seule grande entreprise qu'en s'en mettant deux sur les bras, lesquelles se nuiront l'une à l'autre[1]. Il est bien difficile d'espérer à la fois de grands succès en Flandre et en Italie, au lieu que, les affaires d'Italie arrangées, le plus grand capitaine de l'Espagne pourrait passer en Flandre avec toutes les troupes amassées dans le Milanais et donner à la guerre une énergique impulsion. Il n'y a pas d'illusions à se faire : comment empêcher qu'en partant de Suze l'armée qui s'avance, et que Mazarin a vue, ne parvienne au moins à se jeter dans Casal? Une fois là, les Français pourront attendre l'arrivée d'une armée nouvelle qui leur permette de reprendre l'offensive; en sorte qu'en risquant de perdre quelques hommes, et la France en est pleine, ils seront toujours en état de soutenir une longue guerre dans la Péninsule. Ainsi l'Espagne n'a rien de mieux à faire que de terminer le plus tôt possible ses différends avec la France de ce côté des Alpes.

Une autre considération lui en fait un devoir : le péril de jour en jour croissant de la religion catholique. Et ce n'était pas là un argument de luxe avec le représentant de Sa Majesté Catholique et avec celui de Sa Majesté Impériale, qui toutes les deux se donnaient dans le monde comme les gardiennes temporelles de la foi et les premières protectrices de l'Église. Spinola et Collalto avaient eux-mêmes ou affectaient une haute dévotion. Vers ce temps-là, Collalto, ayant perdu un bref du Saint-Père, pria instamment Mazarin de lui en faire obtenir un double, afin de conserver et de transmettre à ses descendants ce monument de

[1] Cinquième dépêche du 14 février : « Che se il punto principale de' Spagnuoli consiste in voler vedere fuori d' Italia l' armi francesi, hoggi con la pace conseguiranno, « la quale tanto più pronta, tanto più giovevole sarebbe stata agli interessi di S. M. « Cattolica, mentre il maggior capitano che habbia, con le forze considerabili che « ha in Italia e con poter S. M. C. assistere molto meglio in una parte che in due, « sarebbe potuto passare in Fiandra, dove non si era occasione di sperare prosperi « successi seguitando in Italia la guerra. »

l'honneur que le pape lui avait fait. Spinola, vieux et malade, ne voulut pas rompre le carême, lui et son armée, avant d'avoir reçu une dispense du Saint-Père[1]. Sans doute la politique savait fort bien mettre à profit ce grand zèle pour ses propres fins, ou le faire taire lorsqu'il lui convenait; et on vit l'Espagne, dans cette même affaire de Mantoue, lorsqu'elle était mécontente de l'intérêt déclaré du pape pour Charles de Gonzague, s'emporter en plaintes amères, parler de réformer l'Église, et renouveler contre Urbain VIII la vieille accusation de se mêler de ce qui ne le regardait pas et des choses temporelles, au lieu de passer doucement sa vie à prier Dieu dans ce couvent privilégié appelé la ville de Rome[2]. Mais il n'est pas moins vrai que l'autorité du pape était alors très-considérable encore, et qu'en Italie, en Espagne, en Autriche, en France même, l'intérêt religieux était le premier de tous, en réalité ou en apparence; et le chargé d'affaires du Saint-Siége était assuré de parler au cœur de Spinola en lui montrant combien les différends du roi catholique et du roi très-chrétien faisaient de mal à la cause sacrée de la religion, et que, pendant que deux armées catholiques, conduites par deux personnages aussi dévoués à l'Église qu'Ambroise Spinola et le cardinal de Richelieu, allaient en venir aux mains et s'égorger dans les plaines de l'Italie, le protestantisme prenait chaque jour de nouvelles forces et grandissait dans les Pays-Bas et en Allemagne, par les conquêtes des Hollandais et l'approche menaçante du roi de Suède[3].

Spinola répondit à Mazarin en le prenant à témoin qu'il l'avait toujours vu animé du désir de la paix. Il lui dit qu'il la voulait aussi, comme le cardinal, prompte et sûre. Il convint que l'intérêt de l'Espagne n'était point d'avoir la guerre avec la France, et qu'il lui valait mieux s'accommoder avec elle en Italie, afin de n'avoir plus à penser qu'aux Pays-Bas. Il ne cacha point à Mazarin que lui-même serait fort aise de retourner en Flandre pour y rendre à son roi de nouveaux services,

[1] Dépêche du 23 février, d'Alexandrie : « Il signor conte di Collalto mi ha pre- « gato che, havendo perduto il breve del quale Nostro Signore li fece gratia, voglia « supplicare V. Sig. Illust. in suo nome a fargliene inviare un altro simile, desiderando « conservare per i suoi posteri gli honori che riceve della Santità Sua..... Il marchese « Spinola non ha voluto ancor romper quaresima, con tutto che si trovi infermo, « attendendo di costì la licenza universale per l' essercito cattolico di latticinii et ova, « e mi ha detto che ne dovevo scrivere due parole a V. S. Illust..... » — [2] Richelieu, tome V, page 232 : « Les Espagnols commençoient à parler de réformer l'É- « glise et le Pape, qui ne pensoit, disoient-ils, qu'à s'enrichir, lever des armées et « fortifier des places, au lieu que sa charge est de prier Dieu. » — [3] Quatrième dépêche du 14 février : « Divenendo per essa (guerra) alla giornata poderosi li eretici « in altre parti. »

ainsi qu'à madame l'Infante, gouvernante des Pays-Bas, pour laquelle il ressentait un particulier dévouement. Si d'ailleurs il souhaitait la paix, ce n'était pas qu'il craignît la guerre. Il ne doutait point qu'en se bien fortifiant, comme il pouvait le faire en dix jours, et en se tenant constamment sur la défensive, il ne vît les Français finir par se détruire eux-mêmes[1]. Il est accoutumé à camper en plaine toute une année, et à faire front à l'armée la plus puissante sans craindre d'en être attaqué, grâce aux retranchements qu'il peut rapidement élever de tous côtés. Il a la confiance qu'avec ses seules forces il est en état de résister aux Français : qu'on juge ce qu'il pourra faire uni au comte de Collalto, qui déjà lui envoie quatre mille hommes de pied, et lui en peut envoyer huit mille autres, ainsi qu'une nombreuse cavalerie, sans abandonner les postes qu'il occupe dans le Mantouan, et qu'il peut aisément maintenir à l'aide des renforts qui lui arrivent chaque jour d'Allemagne. Le comte de Collalto a l'ordre de l'appuyer de toutes les manières, et, au besoin, il viendrait le seconder dans le Montferrat. Si le duc de Savoie se déclare pour l'Autriche, se bornât-il, sans tenir la campagne, à retirer ses soldats dans ses places et à refuser des vivres et des munitions aux Français, ceux-ci seront fort embarrassés d'en tirer d'ailleurs; et comment alors pourraient-ils traverser le Piémont et pénétrer jusqu'à Casal? Spinola insista beaucoup sur ce qu'il devait à son roi. Philippe IV venait de lui écrire de sa propre main qu'il se fiait tant à lui, qu'il le voudrait à la fois en Flandre et en Italie, et que, cela ne se pouvant, il lui laissait le choix; que, s'il trouvait bon de rester où il était, il pouvait compter retrouver toujours le même poste en Flandre, quand il aurait terminé les affaires d'au delà des Alpes. Spinola a pris le parti de rester en Italie, mais avec la meilleure volonté d'y faire la paix, s'il peut la faire honorablement pour l'Espagne.

Le lendemain, le comte de Collalto étant arrivé au rendez-vous, Spinola et lui s'abouchèrent ensemble. Mazarin traita séparément avec l'un et avec l'autre. Puis les deux plénipotentiaires se réunirent pour lui donner en commun leur réponse. Mais, au lieu de la conclusion prompte et nette que voulait Richelieu, cette réponse ouvrait la porte à de nouveaux délais et à de nouvelles négociations.

Mazarin pense que le plénipotentiaire autrichien exerça sur son collègue une fâcheuse influence, et qu'en l'avertissant de ne pas montrer

[1] Quatrième dépêche du 14 février : « Conoscendo indubitamente che fortificatosi « come puol fare in dieci giorni con la gente e preparamenti che ha, e non operando « che alla pura difesa e forza, i Francesi si disfaccino. »

tant d'empressement pour la paix, de peur d'avoir l'air de redouter les Français, il le rendit plus retenu et plus exigeant[1]. Collalto se complaisait à faire à Mazarin un grand étalage de toutes les forces dont disposait l'Empire; il lui parlait avec affectation des renforts qu'il attendait d'Allemagne; il lui annonçait qu'une armée autrichienne allait attaquer la France sur le Rhin, une autre la République de Venise par le Frioul, et d'autres semblables forfanteries. Quant à l'investiture demandée par Charles de Gonzague, Collalto disait qu'il avait bien le pouvoir de la promettre, mais que l'Empereur seul pouvait l'accorder; il en avait pris l'engagement dans la lettre écrite au Saint-Père, et il le tiendra infailliblement : il ne s'agissait que d'attendre une quinzaine de jours. Spinola avoua que le duc de Guastalla se serait d'abord contenté d'une somme d'argent en compensation de ses droits, mais que ses prétentions s'étaient augmentées, qu'il demandait des terres, et qu'à Vienne on parlait de lui donner Rezolo, Luzara et Gonzaga. Mais voici l'idée nouvelle qui s'était élevée dans l'esprit du général espagnol, et qu'il jeta dans la discussion : il proposa de déférer l'affaire à l'arbitrage de la sage gouvernante des Pays-Bas, très-contraire à la guerre d'Italie et ouvertement favorable à la paix : on pouvait avoir la réponse de Bruxelles en vingt jours, en sorte que, du côté de l'Empire et du côté de l'Espagne, c'était à peine un délai d'un mois. Mazarin se retrancha dans une seule demande, qui n'était nullement incompatible avec la proposition de Spinola : Puisqu'on est résolu de donner au duc de Mantoue l'investiture, pourquoi ne la pas donner sur-le-champ, en réservant le droit des tiers, *salvo jure tertii*, disait l'ancien docteur en droit civil et en droit canon[2], et en s'en remettant, pour toutes les mesures de détail, à madame l'Infante? On ne prévenait point son jugement, on s'y confiait, et en même temps un grand pas était fait, l'essentiel des propositions de la France était accepté, et le fondement de la paix assuré. Spinola répondit que cela était impossible; que, pour l'honneur de l'Empire, l'investiture devait suivre et non précéder[3]. La conférence se termina sur ces mots de mauvais augure. En vain Spinola, la veille de son départ, fit appeler Mazarin, lui répéta plusieurs fois avec force qu'il voulait faire la paix[4], le pria de retourner vers le

[1] Sixième dépêche du 14 février : « Havrei potuto conseguire davantaggio per « la gran volontà che il marchese ha di far quanto prima questa pace, se dal conte « di Collalto non fosse stato avvertito che con tanta facilità i Francesi havrebbero « preso animo, attribuendola a tema delle loro armi e non a buona voluntà. » — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* « Non vi sarebbe stata riputatione dell' Imperatore mentre l' in« vestitura non fosse stata consecutiva all' accordo. » — [4] *Ibid.* « La notte che partii,

cardinal de Richelieu et de lui porter sa réponse, en l'appuyant de tout ce qu'il savait de ses intentions : Mazarin s'en excusa; il dit que monseigneur le Nonce s'acquitterait mieux que lui de cette commission, et que son devoir l'appelait à Bologne auprès du cardinal-légat, auquel il allait rendre compte de sa conduite et de l'état des affaires.

C'est pendant ce séjour à Pavie, en vivant continuellement et dans la plus étroite intimité avec Collalto et Spinola, que Mazarin en apprit des choses qu'il n'avait pas jusque-là soupçonnées, et découvrit enfin les artifices du duc de Savoie, les négociations qu'il entretenait à la fois avec les Français et les Espagnols, ses véritables et secrets desseins [1].

Lorsqu'il était à Lyon, et à son retour à Turin, Mazarin avait trouvé fort répandu le bruit que Spinola et Collalto, au nom de l'Espagne et de l'Empire, demandaient au duc de Savoie le passage dans ses États pour aller s'opposer à l'entrée des Français. Le duc partait de là pour conjurer la France de ne pas s'avancer davantage et ne point exposer le Piémont à devenir le théâtre d'une guerre affreuse. Mazarin, très-bien traité d'ailleurs par toute la maison de Savoie, éprouvait une commisération profonde pour un pays livré en proie à ses deux redoutables voisins, et qui lui était la douloureuse image de l'Italie. A Pavie, il ne manqua pas d'exprimer à Spinola ses vifs regrets qu'un ami de la paix tel que lui fit une demande qui ressemblait fort à un commencement d'hostilités. Quel ne fut pas son étonnement quand Spinola lui répondit que la demande dont il se plaignait ne venait pas de lui, mais du duc de Savoie lui-même, qui ne cessait de le tourmenter pour qu'il vînt s'établir non pas à quelques lieues de la frontière milanaise, mais au cœur même du Piémont, à Veillane, entre Turin et Suse. Spinola s'expliqua nettement sur Charles-Emmanuel [2]. Avec les Espagnols, le

« mi fece chiamare verso le nove hore di notte, e mi disse : Io voglio far questa « pace, replicandomelo molte volte. » — [1] Huitième dépêche du 14 février : « Acciò V. S. Illust. sappia il netto del signor duca di Savoia con Francesi e Spagnuoli, « e de' suoi fini, havendo il tutto scoperto in Pavia, combinando i concetti riportati « dallo Spinola, da Collalto, dall' abbate Scaglia, e da Lerma, che mi disse pure assai. » — [2] *Ibid.* « La verità è che S. Alt. ha procurato che si dimandasse il detto passo quanto « che si avansasse subito l'essercito cattolico perche si acquartierasse tanto lontano da « Avigliana quanto sii Susa, et à questo effetto inviò l'abbate Scaglia dallo Spinola, « il quale sul principio stette sul duro, non fidandosi di S. Alt. alla quale non ha « molta inclinatione, havendomi infinite volte detto ultimamente in Pavia che, per « fare quello che il duca pretendeva, voleva che liberamente si dichiarasse et havere « certezza per questa strada della sua intentione, ma alla fine condiscese che Campolattaro et il Trotti si avanzassero con li suoi terzi che devono essere di 4 m. fanti « incirca..... Doppo mille contrasti e molti corrieri andati e rispediti da Torino,

duc semblait le plus violent ennemi des Français, et pourtant il n'était pas du tout certain qu'il ne s'entendît pas avec eux; et, si Spinola avait l'imprudence d'abandonner sa base d'opérations, le Milanais, et de faire une pointe aventureuse à travers le Montferrat jusqu'à Veillane, le duc de Savoie pourrait fort bien se tourner contre lui; en sorte que l'armée espagnole se trouverait enveloppée entre les Piémontais et les Français. Spinola exigeait donc, avant de se hasarder si loin, que Charles-Emmanuel se déclarât et donnât des gages de sa fidélité, en lui remettant quelques-unes de ses places fortes; pour le moment, tout ce qu'il pouvait était d'envoyer en Piémont quelques régiments faisant à peu près quatre mille hommes. L'abbé Scaglia, que Mazarin voyait si zélé pour la paix et pour une suspension d'armes, pressait sous main Spinola d'accourir au-devant des Français, et il l'en pressait d'une telle façon, que celui-ci était forcé de le rudoyer. Mais, si le chef espagnol était assez froid, le général autrichien était ardent pour les intérêts du duc de Savoie. Il disait à l'abbé Scaglia de ne pas se mettre en peine des lenteurs de Spinola; qu'on saurait bien, lorsqu'il aurait fait un pas, l'engager à en faire un autre, et qu'on le mènerait où l'on voudrait. Le 22 janvier[1], Charles-Emmanuel avait envoyé à Collalto, en son camp sous Mantoue, un de ses confidents, le chevalier Olgiato, lui renouveler l'assurance de son dévouement à l'Empire. Collalto n'avait donc pas besoin que le duc se déclarât davantage; il appuya de tout son crédit ses demandes, et les

« all' arrivo del conte di Collalto portando caldamente questo negotio, ancora il « duca di Lerma si concertò che il marchese havrebbe spinto tutto l'essercito alla « volta di Verrua, ma che S. E. non si sarebbe avanzata più oltre che S. A. non si « fosse assolutamente dichiarata. Lo Scaglia instò bravamente per conseguire quanto « il suo padrone pretendeva, cioè che i Spagnuoli si avvicinassero ad Avigliana, ma « non li fu possibile, essendo fin venuto alle brutte con il marchese... Il conte di « Collalto fu instrumento acciò l'abbate si appagasse e non pretendesse per adesso « che il marchese s'avanzasse davantaggio, insinuandoli con Lerma che una volta « ridotto verso Verrua sarebbe stato facile l'impegnarlo dove si fosse voluto... Il se- « gretario del marchese che passa meco molta confidenza mi disse che S. E. si trovava « intrigato assai per li pensieri del duca di Savoia, non sapendo a che segno fidar- « sene, che all' hora si sarebbe avanzato quando havesse potuto havere la ritirata « sicura, consegnandoli da S. A. quelle piazze che havesse lasciato alle spalle, o al- « meno una come Asti, perche considerava S. E. che passando in conformità di quello « il duca voleva, non essendo certo della sua volontà, i Francesi havrebbero potuto « attacarlo..... e sebbene il Duca li haveva fatto intendere che tentando il Cardinal « di Richelieu il passaggio per forza si sarebbe S. A. unita subito con il marchese, « S. E. che non haveva certezza *de futuris contingentibus*, non si voleva impegnar « davantaggio. » — [1] Archives des Affaires étrangères, Turin, un volume à part, composé de lettres italiennes de Charles-Emmanuel et de Victor-Amédée, de 1630 à 1635; lettre du 22 janvier, fol. 1, recto.

présenta lui-même à Spinola au nom de l'Empereur. Sans doute alors Mazarin n'embrassait pas encore, dans toute leur étendue, les trames ourdies par le duc de Savoie; mais il en vit assez pour n'en plus être dupe, et voici ce qu'il écrivait à Rome, en demandant au cardinal Barberini le plus inviolable secret sur une communication de cette importance : « Le duc de Savoie [1] affecte la neutralité. Il tient fort à ce que la « paix ne se conclue qu'à Turin sous ses auspices, quoique ni les Espa- « gnols ni les Français ne s'en soucient. Il rêve d'être l'arbitre des évé- « nements, et, dans le cas où les deux armées en viendraient aux mains, « il est bien résolu à se joindre au vainqueur, quel qu'il soit, et à donner « le dernier coup au vaincu. Tels sont ses desseins. Je ne crois pas m'y « tromper. Mais je doute qu'il y réussisse, car tout le monde se défie de « lui et a les yeux sur ses moindres démarches. Il aspire à se venger de « Richelieu, et il n'est pas même en état de l'arrêter. Le cardinal, de « son côté, croit forcer le duc à se déclarer pour les Français, au moins « par nécessité, quand le Piémont sera envahi; il se trompe. Le duc « n'en fera rien. Lorsque les Français, après avoir franchi les Alpes, « voudront passer dans le Montferrat et se rendre à Casal, le duc ré- « pondra qu'il ne les en empêche point, mais que les Espagnols s'y op- « posent, et que l'intérêt de ses États lui commande la neutralité. »

Nous verrons successivement s'accomplir ces prédictions du jeune et clairvoyant diplomate. En attendant, le 11 février, il quitta Pavie [2], et s'achemina vers Alexandrie, où se transportèrent aussi Spinola et Collalto avec leurs principaux officiers. Il s'en vint ensuite à Bologne; là il rendit compte au cardinal Antoine de ses diverses négociations, et, le 14 février, en un seul jour, l'infatigable chargé d'affaires adressait à son

[1] Huitième dépêche du 14 février : « Il Duca... sotto pretesto della neutralità e « di non poter negar il passo a Spagnuoli, procura farli avanzare in luogo di dove « prontamente possino spingersi avanti per opporsi a Francesi se tentassero di avan- « zarsi nelle viscere di Piemonte, cosi verrebbe egli a conseguire il suo fine senza « apparire dichiarato per nessuno, et o dovendosi far la pace non si concluderebbe « in altro luogo che in Torino, con tutto che da Francesi e Spagnuoli sii stato « sempre contravertito, o battandosi quelli due esserciti risolverebbe di accostarsi « al vincitore per dar l'ultimo crollo all' altro, che non sarebbe difficile; ma ognuno « li guarda troppo alle mani, si che diffido che possa ridurre a fine questi suoi pen- « sieri, nei quali non penso d'ingannarmi. Pretende ancora..... senza che li possa « essere opposta cosa alcuna, di vendicarsi di Richelieu, ch'è persuaso farlo di- « chiarare con la forza e per tema degli esserciti che conduce e non altrimente per « l'offerta e cortesia, e mi do a credere che facendo istanza i Francesi di passare in « Monferrato, S. A. dirà che non glie l'impedisce, ma che li Spagnuoli stannosi « per opporsi. » — [2] *Ibid.* « La medesima mattina che partii di Pavia, che fu li « 11 stante, etc. »

ministre, à Rome, neuf longues dépêches consacrées au récit détaillé de ce qu'il avait fait et vu, avec cette conclusion, qui prouve à quel point déjà Mazarin était constant et ferme dans la politique qu'il avait une fois embrassée, alors même que toutes les apparences se réunissaient contre elle. « Les armées ennemies s'avancent, écrit-il au cardinal François « Barberini; bientôt elles vont être en présence; tout est à la guerre; et « pourtant, sans vain[1] paradoxe, j'ose affirmer que la paix est encore « possible; elle se ferait même assez promptement, si on se voyait, si on « s'expliquait, et on va se battre faute de s'entendre. Le cardinal de « Richelieu ne repousse point la paix, pourvu qu'il ait l'essentiel de ce « qu'il désire. Spinola la souhaite tellement, qu'on l'accuse d'y nuire en « s'y montrant trop favorable. Il s'accorde parfaitement avec Richelieu; « car, encore une fois, Richelieu ne veut que l'essentiel, et Spinola ne « veut guère que l'apparence, pour sauver l'honneur et la dignité de « l'Autriche. Collalto reçoit chaque jour l'ordre de faire la paix. Reste « le duc de Guastalla avec ses prétentions; mais, puisque de part et « d'autre on est d'accord de lui donner une compensation, ce n'est plus « là qu'une difficulté secondaire. Il y aurait un sûr moyen d'en finir en « un jour : une conférence entre Richelieu et Spinola, tous deux sin- « cères et tous deux très-puissants. Mais comment espérer et qui peut « procurer une pareille entrevue? Du moins ne faut-il pas qu'en de « telles conjonctures la légation pontificale épargne ses peines. Le mo- « ment est venu pour le cardinal-légat de quitter sa paisible résidence de « Bologne et de paraître au milieu des princes, des généraux et des plé-

[1] Neuvième et dernière dépêche du 14 février : « Io non vorrei, per parere belle « ingegno havendo concetti pellegrini opponendomi alli communi e ben fondati, « incorrer nella taccia d'imprudente, mentre in tempo che li esserciti marciano e « s'avvicinano, e dà nessuna delle parti si tralascia apparecchio stimato necessario « per la guerra, io mi persuado quasi con sicurezza la pace e molto presto, ma « l'ardente desiderio che ne ho per vedere una volta conseguiti i tanti fini di Nostro « Signore scuserà la mia facilità in credere quello che vorrei. Posso dire d'haver « confessato tutti li interessati et haver scoperto la loro volontà, la quale certamente « in ciascheduno è di pace o per eletione o per convenienza. Richelieu non se ne « ritira quando consegnisca l'essentiale offerendo di non difficultare tutte le appa- « renze di riputatione che si desideranno dallo Spinola e Collalto. Di questi il primo « la desidera a segno che viene communamente tacciato, ancor da quelli che hanno « il medesimo fine, parendoli che tanta facilità possi prejudiciare all' effettuatione di « essa, e s'accorda S. Excell. con il Card. mentre dice non pretendere l'essentiale, « ma solo qualche apparenza... Non so vedere come non deva concludersi molto « presto, non mi parendo probabile che il contentersi di più o meno Guastalla habbi « da impedire un tanto bene..... Il concludersi la pace in un giorno dipende del « vedersi S. Eccell. con Richelieu. »

« nipotentiaires qui tiennent dans leurs mains le sort des peuples. Tout « le monde l'attend, tout le monde l'appelle. Son intervention peut être « très-efficace, et son inaction ferait peser une grave responsabilité sur « l'Église, qui s'est portée médiatrice[1]. »

Après quelques jours d'un repos aussi laborieux, Mazarin, impatient de prendre part aux affaires, se rejeta dans la mêlée, et revint de Bologne à Alexandrie. Il y trouva les choses de plus en plus envenimées. Obligé d'écrire au cardinal de Richelieu pour l'informer du résultat des négociations qui lui avaient été confiées à Lyon, il ne put lui adresser qu'une lettre assez vague, où il s'efforce encore, selon l'esprit de son rôle et son génie optimiste, de séduire le cardinal à la paix en la lui représentant comme bien avancée et devant être son ouvrage. Cette lettre paraît bien la première que Mazarin ait écrite à Richelieu, et c'est à ce titre et aussi comme un résumé de tout ce qui précède, que nous la mettons sous les yeux du lecteur.

« Illustrissime et révérendissime seigneur, mon très-honoré protec- « teur, depuis mon départ de Lyon j'ai été voir le comte de Collalto et « le marquis Spinola pour leur dire que Votre Seigneurie Illustrissime ne « serait pas éloignée de la paix, pourvu qu'elle fût prompte et sûre, et « je leur ai expliqué ce que vous aviez pris la peine de m'indiquer. J'ai « laissé l'un et l'autre disposés à accepter la paix, avec toutes les pré- « cautions et les sûretés qui peuvent la rendre vraie et durable. J'ai « tâché de découvrir aussi à quoi se pourraient réduire les prétentions « du duc de Guastalla, parce que ces prétentions pourraient seules dif- « férer l'accomplissement d'un si grand bien. J'ai tout communiqué en « grande diligence à monseigneur le nonce Pencirole, qui doit en ins- « truire Votre Seigneurie Illustrissime, et me suis transporté à Bologne « pour rendre compte à monseigneur le cardinal-légat de mes négocia- « tions, afin que, connaissant l'état des choses, il prît cette fois la résolu- « tion de s'avancer dans le Montferrat. Sa Seigneurie Illustrissime a jugé « à propos d'expédier un courrier en toute diligence à Rome, pour avoir « l'ordre de Sa Sainteté. Je l'attends à tout moment, et je puis assurer « Votre Seigneurie que je désire extrêmement recevoir cet ordre, parce « qu'il me donnerait l'occasion d'aller présenter mes hommages à Votre « Seigneurie Illustrissime, d'autant plus volontiers que je puis me pro-

[1] Neuvième et dernière dépêche du 14 février : « Aggiungo a questo che venen- « dosi a rottura, havendo tutti i ministri degli interessati insinuato a quelli di Nostro « Signore essere di mestiere che S. Signoria Illustr. si portasse avanti, probabilmente « diranno che da loro non è restato di consigliare quello giudicavano proficuo all « aggiustamento, ma che da mezzani si erano sfuggiti li impegni. »

« mettre l'honneur de revenir ici avec la paix terminée, grâce au zèle et « à l'autorité de Votre Seigneurie Illustrissime, à laquelle je fais ma très- « humble révérence. — Alexandrie, 20 février 1630 [1]. »

On pense bien qu'une pareille lettre n'était pas faite pour arrêter Richelieu. Elle l'avertissait plutôt que l'épée seule pouvait résoudre des négociations si embarrassées. En autorisant les démarches de Mazarin, il avait eu soin de réserver sa liberté d'action, et il n'avait pas cessé d'en faire usage : de Lyon, il s'était avancé à Grenoble; à Grenoble, il avait fait tous ses préparatifs pour entrer en Savoie et passer les Alpes.

V. COUSIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] L'original italien est aux Archives des Affaires étrangères, parmi les papiers de Richelieu, FRANCE, 1630, fol. 84. L'écriture en est jeune, ferme, décidée, mais très-difficile à lire; et l'on voit que Mazarin n'avait guère suivi le conseil que lui avait donné son père, de s'exercer chaque jour un quart d'heure à copier quelques lignes d'un beau morceau d'écriture, afin d'apprendre à mieux écrire et de soulager les yeux du Pape. Archives des Affaires étrangères, ROME, 1629, fol. 93, 21 juillet : « Se voi poteste rubare un' quarto d' hora al giorno per far due soli versi « di qualche esemplare, vi liberareste dall' imperfettione del vostro cattivo carac- « tere, e dareste compiuta soddisfattione à Nostro Signore, che legge con gran trava- « glio le vostre lettere e scritture. » Si Mazarin eût suivi ce conseil, que de fatigues il nous aurait épargnées à nous-même! Mais voici sa lettre à Richelieu, déchiffrée à grand' peine : « Illustrissimo e reverendissimo Signore, padrone mio colendis- « simo, essendo, doppo il mio ritorno da Lione, passato dalli signori conte di Col- « lalto e marchese Spinola, per esporli che Vostra Signoria Illustrissima non si ap- « partarebbe dalla pace mentre l'havesse trovata pronta e sicura; e havendo explicato « questi punti, come ella restò servita accennarmi, riportai dall'una e l'altra Signoria « dispositione ad accettarla, e che sarebbe con le sicurezze e cautele necessarie per « stabilimento vero e durabile di essa. Procurai ancora d'intender a che potrebbero « restringersi le pretentioni del duca di Guastalla, perche solamente queste par che « possino dilatare l'esecutione d'uno tanto bene. Di tutto diedi parte con ogni dili- « genza a monsignor Nuntio Panciroli, perche lo rapresentasse a Vostra Signoria « Illustrissima, transferendomi io a Bologna per informare il sign. Cardinale-Legato « de' miei negotiati, acciò, inteso lo stato delle cose, prendesse risolutione d' avanzarsi « a questa volta; ma Sua Sign. Ill. giudicò bene di dispacciare corriere con ogni di- « ligenza a Roma per haver ordine di Sua Santità, quale aspetto d' intender quanto « prima. Posso bene assicurarla che lo desidero in estremo per goder l'occasione di « riverir Vost. Sign. Illustr. massime che si promette di ritornarsene glorioso con « l' effectuazione di questa pace, confidato nello zelo e authorità di Vost. Sign. Illustr. « alla quale faccio humilissima riverenza. Di Vostra Signoria Illustrissima e Reve- « rendissima, humilissimo e devotissimo servitore, Giulio Mazarini. — Di Ales- « sandria, 20 febraio 1630. »

Ennianæ poesis reliquiæ. Recensuit *Johannes Vahlen*, Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1854, in-8° de 238 pages.

PREMIER ARTICLE.

Je suis revenu plusieurs fois déjà sur cet utile recueil, soit pour y prendre une plus exacte connaissance de l'auteur des *Annales*, ce grand monument primitif de l'épopée romaine [1], soit, lorsque j'ai rendu compte d'un autre recueil digne également d'une grande attention, les *Reliquiæ tragicorum latinorum* de M. O. Ribbeck, pour considérer, dans le même poëte, le puissant initiateur de la tragédie latine [2]. On me permettra de m'en aider encore pour compléter ces études en montrant comment l'activité universelle d'Ennius s'est étendue aux autres genres et particulièrement à la poésie didactique, à la poésie satirique, dont il a été à Rome, un des principaux introducteurs.

Ennius, poëte didactique et satirique.

Au nombre des genres inaugurés, ou peu s'en faut, par Ennius, il faut compter la poésie didactique sous les formes diverses qu'elle avait prises successivement chez les Grecs, et qui, sans que l'imitation y fût pour rien, bien au contraire, et par la seule force des choses, se reproduisirent dans le même ordre chez les Romains.

Avant les poëmes philosophiques, avant les poëmes descriptifs, en effet, Rome connut, comme auparavant la Grèce, ces poëmes gnomiques qui sont par tout pays la poésie didactique des sociétés naissantes.

Elle avait eu, à une époque fort reculée, dont on ne peut assigner la date précise, un devin illustre du nom de Marcius [3], dont les prédictions en vers furent recherchées en 540 [4], dans un moment où elles pouvaient servir, pensait-on, à relever l'esprit public abattu par les victoires d'Annibal. Quand la politique est intéressée à de telles découvertes,

[1] Cahiers de mars et juin 1855, p. 137, 379; octobre et décembre 1862, p. 585, 755; mai 1863, p. 298. — [2] Cahiers de septembre et octobre 1863, p. 541, 655. — [3] Cic. *De Divin.* I, XL, L; II, LV. Dans ces passages il est question, soit de Marcius, soit des frères Marcius, auxquels est adjoint un autre devin, Publicius. — [4] Tite-Live, *Hist.* XXV, XII.

elles ne manquent guère. Il est plus que probable qu'on mit alors sur le compte de Marcius les oracles, au nombre de deux, dont on avait besoin. L'un s'appliquait à un événement passé, la défaite de Cannes; l'autre concernait l'avenir, un avenir meilleur, et recevait du premier, déja vérifié par l'événement, quelque autorité; combinaison adroite que Tite-Live lui-même fait remarquer. Ces oracles, dans le texte qu'en ont donné Tite-Live et Macrobe[1], et même dans les restitutions en mètre saturnien par lesquelles on s'est appliqué à les vieillir[2], semblent quelquefois démentir la date à laquelle on les faisait remonter.

L'antique fabricateur d'oracles, dont était ainsi exploitée la gloire prophétique, avait, de son vivant, rempli une tâche plus humaine en rédigeant, sous forme métrique, des préceptes utiles à la vie. On croirait vraiment qu'Horace l'a eu en vue, lorsqu'il a dit, dans son histoire des commencements de la poésie :

C'est en vers que se rendirent les oracles, que s'enseigna le chemin de la vie.

Dictæ per carmina sortes,
Et vitæ monstrata via est[3].

Un grammairien du IVe siècle de notre ère, Flavius Mallius Theodorus, dans son livre *De Metris*[4], a dit du devin Marcius, que le premier, à Rome, il composa un recueil de préceptes, où se lisait celui-ci :

Soyez le dernier à parler, le premier à vous taire.

Postremus loquaris, primus taceas.

Ces quelques mots sont le plus ancien vestige qui atteste l'existence de la poésie didactique, à l'état de poëmes gnomiques, chez les Romains des premiers âges.

On y peut joindre un vers que rapporte Aulu-Gelle[5] dans un récit dont les Grandes Annales et un ouvrage historique de Verrius Flaccus[6] lui ont fourni la matière, et qui a été ainsi abrégé par un moderne historien de Rome, fort curieux de ses antiquités littéraires[7] :

« La statue d'Horatius Coclès ayant été frappée de la foudre, on fit

[1] *Saturn.* I, XVII. — [2] God. Hermann, *Elem. doctr. metr.* l. III, c. IX, *De Versu Saturnio, etc.* — [3] *Ad Pison.* 404. — [4] Edit. Heusinger, 1755, in-4°, p. 93; cf. G. Hermann, *ibid.* — [5] *Noct. Attic.* IV, v. — [6] *Rerum memoria dignarum* lib. I. — [7] Michelet, *Histoire romaine*, République, l. I, c. I, 1831, t. I, p. 79.

venir des aruspices étrusques, qui, en haine de Rome, conseillèrent de la faire descendre dans un lieu que le soleil n'éclairait jamais. Heureusement la chose se découvrit et l'on plaça la statue dans un lieu plus élevé, ce qui tourna au grand avantage de la République. Les aruspices avouèrent leur perfidie et furent mis à mort. On en fit une chanson que chantaient les petits enfants par toute la ville :

Malheur au mauvais conseiller;
Sur lui retombe son conseil.

.....Versus hic scite factus cantatusque esse a pueris urbe tota fertur :

Malum consilium consultori pessimum.

C'est là, sans aucun doute, de la poésie gnomique, mais qui prête à plus d'un doute. Est-il bien sûr que le vers ait été fait pour la circonstance, comme le dit Aulu-Gelle? N'est-il pas plus vraisemblable qu'il ait eu cours antérieurement, en termes d'une élégance moins moderne, avec d'autres maximes morales, également mises en vers et confiées, dans les écoles, à la mémoire des enfants? D'autre part, comment s'expliquer que, dans un temps de barbarie littéraire, où les œuvres des Grecs étaient encore chose inconnue, on ait traduit dans ce vers élégant, si exactement, le vers d'Hésiode [1] qu'Aulu-Gelle en rapproche, sans tirer la conséquence de ce rapprochement :

Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.

Lorsqu'à ces leçons de cupidité que vont prendre les Romains de tout âge à l'école la plus fréquentée d'eux, le quartier de Janus, c'est-à-dire le quartier des affaires d'argent, la Bourse de Rome, Horace [2] oppose la maxime dont usent les enfants dans leurs jeux, maxime chantée, dit-il, autrefois par les Curius et les Camille : «Tu seras roi, si tu fais «bien, *Rex eris... si recte facies,*» il nous met aussi sur la trace de cette poésie gnomique qui avait sa place dans l'éducation des anciens Romains; et son scholiaste Porphyrion le complète en donnant le texte entier de la maxime :

Rex erit qui recte faciet, qui non faciet non erit.

[1] *Oper. et Dies*, v. 264. — [2] *Epist.* I, 1, 52 sqq. cf. Cic. *De Offic.* II, xxv.

Hésiode, dans ce poëme des *Travaux* et des *Jours* qu'on peut appeler gnomique presque au même titre que les *Sentences* de Théognis, n'avait pas seulement enseigné la morale, mais de plus et surtout l'agriculture. Il serait singulier que, chez un peuple agriculteur tel qu'était alors le peuple romain, la poésie gnomique n'eût pas donné aussi cette sorte d'enseignement. Elle n'y a pas manqué, témoin un passage du grammairien Festus [1] qui nous apprend que, dans l'ancien temps, tous les enfants étaient appelés du nom de Camille, et allègue comme preuve cette leçon d'un père à son fils sur un détail de la science, ou du moins de l'expérience agricole :

hiberno
Pulvere, verno luto, grandia farra, Camille,
Metes;

Poussière l'hiver, boue au printemps, t'annoncent, mon fils, une abondante récolte de froment.

Je cite cet antique précepte d'après la restitution qui en a été faite en vers saturniens [2], ne doutant pas, malgré de fort savants doutes [3], qu'il n'ait été donné sous forme métrique. Le mot *carmen* que lui applique Festus ne suffirait pas, je le sais, pour établir la chose, *carmen* s'étant dit souvent de simples formules, comme, par exemple, celles des lois. Mais Macrobe, citant le même passage [4], ajoute à la qualification de Festus cette autre expression : *rusticum vetus canticum*. C'est dans un chapitre où il remarque que le docte Virgile paraît s'être souvenu de son prédécesseur gnomique, lorsqu'il a dit dans ses *Géorgiques* [5] :

Demandez aux dieux, laboureurs, des étés humides, des hivers sereins. La poudre de l'hiver fait la joie des blés, la joie de la campagne.

Humida solsticia atque hiemes orate serenas,
Agricolæ, hiberno lætissima pulvere farra,
Lætus ager.

Virgile, on le voit, ne méritait pas que Pline [6] imputât malignement « à « la fécondité luxuriante de son génie poétique » ce qu'il tenait de la tradition, ce qu'elle avait consacré.

[1] V. v. *Flaminius, Camillus.* — [2] Corssen, *Origin. poesis roman.* Berlin, 1846, c. XIII. — [3] God. Hermann, *ibid.* — [4] *Saturn.* V, XXX. Cf. Serv. in *Georg.* I, 100. — [5] *Georg.* I, 100. — [6] *Hist. nat.* XVII, II : « Hiberno quidem pulvere lætiores fieri mes- « ses luxuriantis ingenii fertilitate dictum est. »



Au v[e] siècle de Rome on rencontre un monument de poésie gnomique plus distinct. Ce ne sont plus des vers anonymes, ou portant le nom d'un personnage d'époque et peut-être d'existence incertaine, comme le devin Marcius; il s'agit d'un ouvrage composé par un des hommes les plus considérables de ce siècle, Appius Claudius Cæcus.

Dans le *Dialogue de la Vieillesse* [1], Caton l'Ancien, que Cicéron a fait si éloquemment, si agréablement parler, revient plus d'une fois, et avec vraisemblance, sur les louanges de ce grand personnage, en qui il pouvait se reconnaître, qui avait offert avant lui le type accompli du Romain des anciens temps. Il avait, dans sa longue carrière, parcouru le cercle entier des charges et des honneurs; il avait ajouté à son consulat une censure illustrée par des travaux qui firent donner son nom à la première des voies romaines; unissant à l'orgueil inflexible de sa race un dévouement, héréditaire aussi, à la chose publique, il avait pris une part constante au gouvernement de l'État; chargé d'années sans en être accablé, n'ayant rien perdu de sa force, même par la cécité, il gouvernait avec autorité, objet de vénération et d'amour, sa nombreuse famille, sa vaste clientèle; son esprit sans langueur était toujours tendu comme un arc, c'est le langage que Cicéron prête à Caton, et qui eût convenu en parlant de Caton lui-même; du fond de sa retraite il pouvait, au besoin, apporter à la patrie en péril le tribut de son zèle actif, de son utile intervention dans les affaires. Cicéron l'a placé en tête de la longue liste qu'il a dressée de tous les orateurs romains [2], et pour ce discours, qu'a traduit en vers Ennius dans ses *Annales*, que se sont appliqués à retrouver les historiens [3], même dans les temps modernes [4], ce discours énergique, dernier effort de sa vieillesse, qui fit rejeter par le sénat les propositions de paix de Pyrrhus.

Par une heureuse coïncidence, le plus ancien des orateurs de Rome est aussi le plus ancien de ses poëtes. Il a composé, sans doute aux jours de la vieillesse, pour faire profiter à d'autres sa longue expérience de la vie, un poëme que Cicéron qualifie de pythagorique [5], et qu'on peut croire avoir eu pour modèle les vers dorés de Pythagore. Ce caractère gnomique est attesté par le titre sous lequel les grammairiens le désignent : *Sententiæ*. Malheureusement de ces *Sentences* une seule subsiste [6], conservée et artistement encadrée dans la belle prose de ces *Lettres à*

[1] *De Senect.* VI, XI; cf. *Tuscul.* V, XXXVIII; *Pro Cœlio*, XIV. — [2] *Brut.* c. XIV. — [3] Appian. *De reb. Samniticis*, X, II; Plutarch. *Vit. Pyrrhi*, c. XXII. — [4] Niebuhr, *Hist. rom.* — [5] Cic. *Tuscul.* IV, II. — [6] La trace d'autres sentences se laisse apercevoir, mais confusément, chez Priscien, VIII, Putsch, p. 792 (voyez Ellendt, *Hist. eloq. romanæ*, p. 10); chez Festus, v. *Stuprum*.

César[1], où Salluste, pense-t-on, a exposé ses vues sur l'ordre nouveau à établir dans la République. Il y dit au dictateur :

On tenait précédemment pour vrai que les royautés, les commandements, sont des dons de la fortune, et de même tous ces biens que souhaitent avidement les mortels. On les voyait, en effet, accordés aux plus indignes, comme par caprice, ne demeurant jamais aux mains de leurs possesseurs sans altération. Mais les faits ont prouvé la vérité de ce que dit dans ses vers Appius, que chacun est l'artisan de sa fortune (*fabrum esse quemque fortunæ*); comme on l'a pu voir en toi, surtout, qui as laissé si loin derrière toi tous les hommes, qu'on se fatiguerait plus tôt de louer tes hauts faits, que toi de faire des choses dignes de louange.

Nous voici arrivés au VIe siècle de Rome et à l'établissement de sa littérature proprement dite, dont Ennius a été le principal fondateur. A la liste si nombreuse et si variée de ses productions poétiques ne manque point la poésie gnomique des anciens âges. Elle y semble représentée par son *Protrepticus* ou par ses *Præcepta*, car c'est un seul et même ouvrage, on n'en peut guère douter, et M. Vahlen n'en doute pas, que les grammairiens indiquent sous ce double titre[2]. Priscien en a cité une agréable comparaison dont le poëte a usé pour recommander, à ce qu'il semble, d'arracher de l'âme des enfants, des jeunes gens, comme on le fait d'un champ, les mauvaises herbes. Il y peint le cultivateur diligent qui « voyant l'avoine ou l'ivraie croître parmi son froment, choisit, sé« pare, arrache et travaille à sauver cette semence qui lui a coûté tant « de soins. »

Ubi videt avenam lolium crescere inter triticum,
Selegit, secernit, aufert, et operam addit sedulo
Quæ tanto cum studio servit[3].

On ne peut lire ce vieux texte sans songer à de beaux passages de la poésie classique qui en sont comme la lointaine descendance. L'image se retrouve dans une églogue de Virgile[4] :

Souvent dans ces sillons, auxquels nous avons confié nos plus fécondes semences, règnent la triste ivraie, la stérile avoine.

[1] *Epist. ad C. Cæsarem de republica ordinanda*, II, 1. — [2] On lit *Protrepticus* chez Priscien, X; *Præcepta* chez Charisius, I. — [3] Texte de M. Vahlen. D'autres lisent, au second vers, *seligit*, et, au troisième, *quam tanto studio seruit*, leçon plus intelligible, et d'après laquelle j'ai traduit. — [4] *Bucol.* V, 36.

Grandia sæpe quibus mandavimus hordea sulcis
Infelix lolium et steriles dominantur avenæ.

et l'application morale dans l'épître adressée par Horace à son fermier[1] :

Voyons qui de nous deux arrache plus bravement les épines, moi de mon âme, toi de mes champs.

Certemus spinas animone ego fortius, an tu
Evellas agro.

Avec Ennius finit, à Rome, l'ère des poëmes gnomiques et commence celle des poëmes philosophiques. Son *Épicharme*, exposition poétique de doctrines pythagoriciennes, y a devancé de plus de cent années la grande composition où, à son tour, Lucrèce s'est rendu l'éloquent et sublime interprète d'Épicure. En outre, l'*Épicharme* a été le point de départ de cet esprit philosophique qui n'a guère cessé d'animer la poésie latine, qui l'a rendue, tour à tour, plus ou moins absolument, platonicienne, épicurienne, stoïcienne.

Au début elle a relevé de la philosophie de Pythagore, et cela ne s'explique pas seulement par l'action naturelle de cette philosophie sur l'esprit d'un poëte né, ainsi que l'était Ennius, dans le voisinage des lieux où elle avait autrefois régné, et comme doctrine, et même comme institution publique. Une explication plus générale se tire des anciens rapports de l'école italique avec la société romaine.

Venu de l'île de Samos dans la Grande-Grèce, sous le règne de Servius Tullius[2] ou de Tarquin le Superbe[3], peut-être sous le consulat du premier Brutus[4], les opinions varient à cet égard, mais varient de bien peu, Pythagore fut de bonne heure connu des Romains, voisins de la contrée, non encore leur conquête, où sa philosophie régnait, et d'où, selon l'expression de Cicé on[5], elle frappait leurs regards. Quand, dans le *Dialogue de la Vieillesse*[6], Caton l'Ancien est tenté de traiter Pythagore et les pythagoriciens de compatriotes, Cicéron le fait parler selon la vraisemblance et même la vérité. Nous lisons, en effet, dans la *Vie de Numa*[7], par Plutarque, que le chef de l'école italique avait été honoré par les Romains du droit de cité; nous y lisons aussi qu'un oracle leur ayant ordonné d'ériger deux statues, l'une au plus vaillant, l'autre au

[1] *Epist.* I, xiv, 4. — [2] Tit. Liv. *Hist.* I, xviii. — [3] A. Gell. *Noct. Attic.* XVII, xxi. — [4] Cic. *Tuscul.* I, xvi; IV, xxi. — [5] *Id. ibid.* IV, xxi: « Erat enim illis pæne in « conspectu præstanti sapientia et auctoritate Pythagoras. » — [6] *De Senect.* c. xxi. — [7] C. xi.

plus sage des Grecs, les statues d'airain d'Alcibiade et de Pythagore furent placées par eux dans le Comice, où, selon le rapport de Pline [1], elles subsistaient encore au temps de Sylla. On comprend que quelque chose des doctrines pythagoriciennes soit arrivé à la connaissance des Romains, ait pénétré dans leurs esprits, si fermés qu'ils fussent d'abord aux notions spéculatives, que Pythagore ait été leur premier maître, leur premier instituteur philosophique et même politique, comme le dit encore expressément Cicéron [2].

C'est ce qu'exprimait symboliquement une tradition [3], contredite par la chronologie, infirmée par l'histoire [4], mais bien reçue des poëtes (Ovide en a orné ses *Métamorphoses* [5]), la tradition qui faisait de Numa, antérieur de tant d'années à Pythagore, un disciple du philosophe.

C'est ce que montre aussi l'inspiration que reçut de Pythagore l'ancienne poésie didactique des Romains, sous sa double forme, gnomique et philosophique; au vᵉ siècle, dans le recueil pythagoricien d'Appius Claudius Cæcus; au viᵉ, sinon dans le *Protrepticus* d'Ennius, au moins dans le poëme, de sujet pythagoricien, composé par lui sous le titre d'*Épicharme*.

Ce titre n'était pas déplacé en tête d'un tel ouvrage. L'inventeur de la comédie en Sicile; le précurseur de la comédie athénienne, avec ses formes diverses, de l'ancienne, de la moyenne, de la nouvelle comédie; le devancier d'Aristophane, dans des compositions enjouées qui s'égayaient aux dépens des légendes mythologiques et de la tragédie, leur sublime expression; le devancier de Ménandre dans des images empruntées au modèle de la vie humaine et de la société; le poëte qui avait brillé à la cour littéraire du premier Hiéron, dans la glorieuse compagnie de Pindare et d'Eschyle, Épicharme, n'était pas seulement un poëte, c'était encore un philosophe de l'école de Pythagore [6]. Peut-être a-t-il, comme avant lui Xénophane, comme plus tard Parménide et Empédocle, fait lui-même son poëme *De la Nature*. Ce qu'il y a de certain, ce qui ressort avec le plus de clarté de fragments trop insuffisants pour le faire bien connaître, c'est qu'il a philosophé dans ses comédies; que non-seulement il y a répandu en grand nombre de ces sentences au sens profond, au tour piquant, qu'a répétées à l'envi l'antiquité [7],

[1] *Hist. nat.* XXXIV, vi. — [2] *Tuscul.* IV, 1 : « Pythagoræ doctrina, quum longe « lateque flueret, permanavisse mihi videtur in hanc civitatem..... Multa sunt in « nostris institutis ducta ab illis. » — [3] Cic. *ibid.* — [4] Tit. Liv. *Hist.* I, xviii. — [5] *Metam.* XV, 4 sqq. 60 sqq. 479 sqq. — [6] Jamblich. *Vit. Pythag.* — [7] Celle-ci, par exemple, « Abstiens-toi, délie-toi, c'est le nerf de la sagesse, » répétée par Polybe, *Hist.* l. XVIII, c. xxiii, 4; par Cicéron, *Epistol. ad Attic.* I, xix; Q. Cicéron, *De peti-*

mais qu'il y a introduit, dans la mesure sans doute où le genre l'admettait, des expositions, des discussions de doctrines [1]. C'est à ce point que son théâtre est devenu une des sources de la philosophie platonicienne [2]. Lui-même avait eu le pressentiment de la grave destinée assurée à ses œuvres légères, lorsqu'il avait dit :

Je le crois, oui, je le crois ; c'est même pour moi une claire certitude : la mémoire de mes pensées subsistera. Quelqu'un s'en emparera, qui, les dégageant du mètre où elles sont enfermées, les revêtant de la pourpre d'un beau langage, sera par elles invincible dans la lutte, et formera de redoutables lutteurs [3].

Ne semble-t-il pas que, d'un regard prophétique, Épicharme aperçoive dans l'avenir comme son lecteur charmé, et presque son disciple, le divin Platon ? Qu'on nous permette de faire aussi, dans cette espèce d'oracle, une part à l'auteur du poëme latin d'*Épicharme*.

Quel était le rapport de cette œuvre avec le philosophe dont elle empruntait le nom ? Il y a là-dessus plusieurs conjectures. Ou bien Ennius a rassemblé dans son poëme des passages philosophiques épars dans les comédies d'Épicharme ; ou bien il a profité de quelque recueil déjà fait de ces passages [4] ; ou bien, si Épicharme a été auteur d'un poëme sur la Nature, il a soit traduit, soit imité ce poëme ; ou bien enfin, c'est l'opinion à laquelle s'arrête M. Vahlen, et c'est la plus vraisemblable, celle qui, d'autre part, honorerait le plus le talent d'Ennius, il a placé une exposition personnelle de la doctrine pythagoricienne sous l'invocation d'Épicharme, grand sectateur de Pythagore, et peut-être même dans sa bouche. *Epicharmus dicit, Epicharmus appellat,* dit toujours Varron (M. Vahlen en fait encore la remarque), quand il allègue ce poëme [5].

D'une indication de Cicéron [6] on pourrait conclure que le poëme philosophique d'Ennius s'ouvrait, comme son grand poëme historique [7], par un songe. Ainsi s'expliquerait fort naturellement le pluriel dont Horace a usé quand il a reproché [8] au poëte l'orgueil, trop mal justifié, de

tione consulatus ; Dion Chrysostome, *Orat.* LXXIV. — [1] Voyez dans les *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique* de feu M. Artaud (Paris, 1863), particulièrement le mémoire intitulé : *Épicharme philosophe.* — [2] Diog. Laert. *Plat.* III, IX-XVII. (Voir, dans la traduction de Platon par M. Cousin, une note sur une allusion du *Phédon* à des vers d'Épicharme conservés par Stobée, où il est dit : « L'âme voit, l'âme entend, le reste est aveugle et sourd, privé d'intelligence. ») — [3] Diog. Laert. *ibid.* XVII. — [4] Voir dans l'ouvrage déjà cité de M. Artaud, p. 162, l'indication de plusieurs de ces recueils. — [5] Varron, *De ling. lat.* V, LIX, LXVIII. — [6] *Acad.* II, XVI ; cf. *De Republ.* V, VI. — [7] Voir *Journal des Savants,* juin 1855, p. 389 ; octobre 1862, p. 590. — [8] *Epist.* II, I, 50 sqq.

ses songes pythagoriques. Dans cette nouvelle version, ce n'était pas Homère, mais, à la place de Pythagore son autre ancêtre, selon l'ordre de la métempsychose, c'était probablement Épicharme qui lui révélait les secrets de la nature.

De ces révélations il est resté peu de chose, quelques vers ou fragments de vers trochaïques (c'est le mètre employé ici par le poëte), où s'aperçoit une faible trace d'idées dont, avant et après Ennius, la littérature grecque et la littérature latine offrent des expositions d'un bien autre intérêt. De tels restes sont dans cette chaîne précieuse un anneau un peu grossier, qui toutefois marque la continuité et, par un contraste piquant, fait ressortir la richesse, l'éclat, l'élégance de ce qu'il relie. Combien de beaux développements, grecs et latins, rappellent à la mémoire ces simples et un peu sèches propositions de l'*Épicharme* d'Ennius, que le hasard a conservées et qui ne laissent pas de se prêter à une sorte d'ensemble.

Il y a quatre principes du monde « l'eau, la terre, l'air, le feu. »

Aqua, terra, anima, sol[1].

Le corps est terre et l'âme est feu.

.....Terra corpus est at mentis ignis est[2].

[1] Varr. *De Re rustic.* I, IV : « Ejus (agriculturæ) principia sunt eadem, quæ mundi « esse Ennius scribit, aqua, terra, anima, sol. » D'autre part, Ménandre (voyez Meineke, *Fragm. incert.* X) avait fait dire par un de ses personnages, qui opposait aux dieux de la philosophie des divinités plus utiles, l'or et l'argent : « Épicharme pré« tend que les dieux c'est le feu, le soleil, la terre, l'eau, l'air, les astres. » Il est clair que, dans cette énumération confuse, le soleil, les astres, le feu, ne doivent compter que pour un principe, *le feu,* mot par lequel j'ai cru devoir traduire *sol* dans la citation de Varron. Du simple énoncé d'Ennius il est curieux de rapprocher ces vers de Lucrèce (*De Nat. rer.* I, 715) :

Et qui quatuor ex rebus posse omnia rentur
Ex igni, terra, atque anima procrescere et imbri.

et ceux-ci de Virgile (*Bucol.* VI, 31) :

Namque canebat uti magnum per inane coacta
Semina terrarumque, animæque, marisque fuissent,
Et liquidi simul ignis.

—[2] Priscian, VII : « *Mentis* Ennius prætulit in *Epicharmo* : terra, etc. pro *mens.*

Ce feu est pris du soleil et l'âme en est faite.

Istic est de sole sumptus : isque totus mentis est[1].

La terre produit toutes les races vivantes et les reprend ; elle leur donne des aliments.....

Terris gentes omnis peperit et resumit denuo.
Istæc dat cibaria[2].....

Par le mélange du feu et de l'eau, le ciel et la terre ont engendré toutes choses ; car par eux la nature a mêlé au froid le chaud, à l'humidité la sécheresse.

Frigori miscet calorem, humori aritudinem[3].

Ce dont je vous parle c'est Jupiter, que les Grecs appellent Aer. C'est le vent, c'est

[1] Varr. *De Ling. lat.* V, LIX ; cf. Cic. *De Republ.* V, VIII : « Hisque animus datus est « ex illis sempiternis ignibus quæ sidera et stellas vocatis ; » Virgil. *Æn.* VI, 730 :

Igneus est ollis vigor et cœlestis origo
Seminibus, quantum non noxia corpora tardant,
Terrenique hebetant artus moribundaque membra.

— [2] Varr. *De Ling. lat.* V, LXIV. Ennius avait fait dire à Homère, dans le songe des *Annales* (Voyez *Journal des Savants,* octobre 1862, p. 595) :

Terraque corpus
Quæ dedit ipsa capit, neque dispendi facit hilum.

Cette idée revient souvent chez les anciens. Xénophane avait dit, selon Sextus Empiricus : « Tout vient de la terre et tout y retourne. » Épicharme, à son tour, selon Plutarque (*Consolation à Apollonius*) : « Ce qui était uni s'est divisé et est retourné là « d'où il était venu, la terre à la terre et l'âme en haut. » Un autre poëte pythagoricien, Eschyle (*Choeph.* 121, éd. *Boisson.*), avait fait invoquer, par Oreste, « La terre « qui engendre, nourrit et reprend toutes choses. » J'ai cité ailleurs (voyez *Journal des Savants,* novembre 1863, p. 714) de belles paroles, de sens analogue, prêtées à Thésée par Euripide (*Supplic.* 534 sqq.). Les exemples ne manqueraient pas dans la littérature latine. Ainsi on lit chez Lucrèce (*De Nat. rer.* II, 999 ; V, 260) : « Ce qui « était venu de la terre s'en retourne à la terre, et ce qu'on avait emprunté aux ré« gions de l'éther le ciel aussi le reprend..... La terre, c'est la mère commune de « toutes choses, et aussi leur commun tombeau. »

Cedit enim retro de terra quod fuit ante
In terras, et quod missum est ex ætheris oris
Id rursum cœli rellatum templa receptant.

Dubio procul esse videtur
Omniparens, eadem rerum commune sepulcrum.

[3] Varr. *De Ling. lat.* V, LX : « Quibus junctis (igni et aqua) cœlum et terra omnia « exgenuerunt, quod per hos natura *Frigori, etc.* »

la nue, puis la pluie, et, après la pluie, le froid, ensuite de nouveau le vent et l'air. Toutes ces choses dont je vous parle, pourquoi est-ce Jupiter ? Parce qu'il vient en aide aux hommes, aux villes, aux animaux.

Istic est is Juppiter quem dico, quem Græci vocant
Aërem; qui ventus est et nubes; imber postea,
Atque ex imbre frigus; ventus post fit, aër denuo.
Hæcce propter Juppiter sunt ista quæ dico tibi,
Quoniam mortalis atque urbes beluasque omnes juvat [1].

Cette théologie, à la fois physique et étymologique, a son commentaire dans un curieux chapitre du Traité de la nature des dieux [2]. Cicéron y rappelle qu'Ennius, à l'exemple d'Euripide [3], avait proclamé, en plein théâtre, l'identité du sublime, du brillant éther, avec le dieu que tous invoquent sous le nom de Jupiter :

Adspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem [4].

Le nom de Jupiter il l'explique, comme Ennius, par son rapport avec le verbe qui veut dire *venir en aide.* « Jupiter, id est Juvans pater, « quem conversis casibus appellamus a Juvando Jovem. » Ces sortes d'explications n'étaient pas rares dans l'*Épicharme.* Le petit nombre de fragments ou de témoignages par lesquels il nous est connu en offre d'autres exemples. A la suite d'un des passages précédemment cités, il était dit de la terre, qui donne aux races vivantes des aliments, que, parce qu'elle porte les moissons, *quod gerit fruges*, on l'appelle *Cérès*, c'est-à-dire, selon l'ancienne manière d'écrire le mot, *Gérès.* De là ce vers complété au moyen de la prose de Varron :

Istæc dat cibaria, atque, quod fruges gerit, Ceres.

On voyait ailleurs que la fille de Cérès, Proserpine, était ainsi appelée parce qu'elle habitait sous la terre, *quod solet esse sub terris* [5]; parce qu'elle présidait aux semences qui germent sous la terre, *dicta a proserpendo* [6] . . . . *quod sata in lucem proserpant* [7].

PATIN.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] Varr. *De Ling. lat.* V, LXV. — [2] *De nat. deor.* II, XXV. — [3] *Fragm. incert.* IV, d'après Lucien, *Jupit. tragic.* Stobée, *Eclog. physic.* c. III, etc. — [4] Avec Ennius, Cicéron eût pu alléguer l'auteur du *Chrysès*, Pacuvius. (Voyez *Journal des Savants*, novembre 1863, p. 711 et suiv.) — [5] Varr. *De Ling. lat.* V, LXVIII. — [6] D. Augustin. *De Civit. Dei.* IV, VIII; VII, XX. — [7] Arnob. *Adv. gentes*, III.



Histoire naturelle générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme et les animaux, par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, n° 17, 1854.

SUITE ET FIN DU QUATRIÈME ARTICLE.

§ V.

Dernières considérations sur la part de l'intelligence dans l'usage de l'analyse, et quelques réflexions sur l'usage des mots *subjectif* et *objectif* dans les sciences naturelles.

Nous avons montré que nous ne connaissons le *concret* que par des propriétés, des qualités, des attributs; et que ces propriétés, ces qualités, ces attributs, sont des abstractions, qui, après avoir été parfaitement définies deviennent, sous le nom de *faits*, les véritables éléments de nos connaissances. Maintenant nous insistons sur ce que l'*analyse*, opération de l'esprit humain à laquelle on doit la détermination de ces éléments, ne parvient à les définir que par une suite d'actes intellectuels, plus nombreux, plus considérables qu'on ne le croit généralement, et que, sous ce rapport, l'importance de l'analyse dans la découverte de la vérité est tout autre que ne le pensent ceux qui, dans ces derniers temps, ont si fort exalté la synthèse aux dépens de l'analyse.

Quand on a amoindri l'analyse, n'a-t-on pas confondu la *distinction qu'elle fait d'un tout quelconque en des* PARTIES BIEN DÉFINIES, avec le *résultat de l'observation bornée à une simple description;* et, pour beaucoup de gens, l'histoire naturelle n'est-elle pas une science *purement descriptive?* Reproduire par le langage la description d'un objet visible, même avec fidélité, c'est imiter la photographie dans les images qu'elle nous donne; et, si, incontestablement, le naturaliste doit décrire, cela ne suffit pas à son but, car l'histoire naturelle ne mérite la qualification de *science* qu'à la condition que ses descriptions rendues plus claires encore avec

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre 1863, p. 609; pour le deuxième article, celui de décembre, p. 741; pour le troisième, celui de février 1864, p. 91; pour le quatrième, le cahier d'avril, p. 227, et de juillet, p. 407.

des images dessinées ou photographiées, seront accompagnées d'un texte explicatif de ces descriptions, de ces images, et de considérations nécessaires à la connaissance de la nature des objets décrits; autrement la science fera défaut; et, quand il n'existe qu'une pure description, un dessin, il n'y a que l'œuvre d'un artiste et non celle du savant.

Nous craignons que M. Isidore Geoffroy, en abaissant l'analyse devant la synthèse, n'ait pas eu égard à la distinction que nous faisons. Cependant, en réfléchissant aux raisonnements qui ont présidé à l'application de l'analyse mathématique la plus élevée, à la question des phénomènes des tubes capillaires, à l'analyse chimique de Scheele, mettant hors de doute l'existence de nouvelles espèces chimiques, et à cette même analyse appliquée aux matières organiques, et parvenant à les résoudre en leurs principes immédiats au moyen de réactifs capables de les isoler sans avoir l'énergie suffisante pour les altérer, parce que alors ils auraient rompu l'affinité mutuelle des éléments constituant chacun de ces principes, la puissance de l'analyse devient évidente, et, sans elle, on se dit que les sciences d'observation, de raisonnement et d'expérience, n'existeraient pas; car, indispensable pour définir rigoureusement des faits simples ou complexes, toute synthèse du ressort de la philosophie naturelle serait impossible sans son intervention.

En conséquence, nous protestons contre la proposition suivante :

L'*observation* recueille des *faits* au moyen de l'*analyse*, et la *philosophie*, au moyen de la *synthèse*, constitue une *théorie scientifique*.

Parce que nous disons :

Lorsqu'il s'agit de constituer une science, l'intelligence humaine use de l'analyse autant que de la synthèse pour recueillir des faits, les définir exactement et les coordonner en théorie; et ordinairement l'analyse et la synthèse sont employées simultanément, parce que l'une sert de contrôle à l'autre.

Et nous ajoutons,

Que, dans la description la plus fidèle d'un objet, exempt de toute considération philosophique, il n'y a que de l'art et pas de science.

Disons maintenant nos motifs pour ne pas attacher aux mots *subjectif* et *objectif*, lorsqu'il s'agit des sciences du domaine de la philosophie naturelle, l'importance que Kant leur donne dans son système de philosophie.

En principe, nous reconnaissons qu'il n'y a pas deux manières d'arriver à la connaissance du vrai, soit qu'il s'agisse des phénomènes du monde extérieur qui se passent hors de nous, soit qu'il s'agisse des phénomènes qui se passent en nous. Un exemple propre à justifier l'opinion

que nous énonçons est, à notre sens, l'application de la *méthode* A POSTERIORI *expérimentale* à la recherche de la cause immédiate de certains mouvements musculaires que nous avons faite il y a plus de trente ans.

Mais, pour que notre pensée soit clairement exprimée, établissons la différence des propriétés *physiques* ou *chimiques* d'avec les propriétés que nous avons appelées *organoleptiques.*

Propriétés physiques.

Les premières existent hors de nous, et nous avons conscience de l'existence de l'objet qui nous les présente indépendamment de notre propre personne.

Ainsi nous voyons le soleil, il nous échauffe, il disparaît, il reparaît; et la certitude nous est acquise que sa présence comme son absence sont des faits indépendants de nous; de sorte que nous admettons l'existence du soleil, lors même que nous ne le voyons pas.

Et certes rien ne démontre mieux ce dont l'esprit humain est capable pour connaître le monde extérieur que l'explication des phénomènes célestes à laquelle l'ont conduit l'observation, le raisonnement, l'expérience et le calcul. Avec leur aide, le temps et les vitesses ont été mesurés et le mouvement des planètes déterminé. Une conséquence de cette détermination a été la prédiction des éclipses, argument à la portée de tous en faveur de la certitude des connaissances humaines acquises par les méthodes essentiellement philosophiques, méthodes absolument différentes des rêves de l'imagination, ou encore de systèmes graves en apparence par l'expression que leur a donnée un esprit morose mécontent de lui-même, qui, en érigeant le doute en principe permanent et prenant prétexte de ce qu'on nomme les *erreurs des sens*, a osé condamner à l'immobilité l'esprit de l'homme aspirant à connaître le vrai.

Voilà donc l'existence des planètes admise comme corps matériels, hors de nous et indépendants de notre propre existence, et la voilà admise avec la *pesanteur,* attribut de leur matière constituante! Cependant, si nos yeux ont constaté *l'étendue limitée* de chacune d'elles, le sens du toucher n'a pu en constater l'*impénétrabilité*, c'est-à-dire la *propriété* qui, avec l'*étendue limitée*, sont universellement considérées comme les *deux attributs essentiels de la matière*. Quant à la *pesanteur* considérée comme *propriété contingente* de la matière, elle est démontrée dans ces mêmes planètes, grâce au génie de Newton, qui a pris

la mesure de cette force pour le principe fondamental de la mécanique céleste.

Voyons comment, après avoir constaté des propriétés physiques dans des corps mis en contact avec nos organes, nous en déduisons l'existence de ces corps hors de nous, et l'existence de ces propriétés physiques comme étrangères à notre propre corps.

Une pièce d'argent de 5 francs mise dans ma main tendue horizontalement me cause une sensation que j'appelle *pression*. En raisonnant, j'attribue cette pression à la tendance de la pièce à tomber, et de là je déduis la *propriété de peser;* et l'effet de peser est le *poids*.

L'idée de mesurer le *poids* avec une balance est bien une conséquence de l'observation : il suffit, pour la réaliser, de convenir d'une *mesure*, c'est-à-dire, d'une *unité-poids* prise pour terme de comparaison.

Si ma main reçoit une seconde pièce de 5 francs, la pression devient plus forte, et la balance me dit ensuite que le *poids des deux pièces est double du poids d'une seule*.

La conclusion définitive est que la propriété d'exercer une pression sur ma main dépend essentiellement de la pièce, puisqu'elle l'exerce hors de moi, que je mesure l'intensité de la pression avec une balance au moyen d'une *unité-poids*, et que je vois la pièce presser le plateau de la balance comme elle pressait ma main.

La propriété de peser, de tendre vers le centre de la terre, existe donc dans la matière indépendamment de moi.

Cette propriété est physique; je la rattache à une cause appelée pesanteur.

Propriétés chimiques.

Je vois à distance un morceau de sucre disparaître dans un verre d'eau; deux corps, le sucre et l'eau, prennent part à ce phénomène, puisque le premier s'est dissous, comme on dit en chimie, dans le second. Voilà encore une action qui se passe hors de moi et indépendamment de mon corps; seulement je l'observe à distance; cette fois, c'est une *action chimique*, et le fait de la disparition du sucre dans l'eau offre l'exemple d'une *propriété chimique* à laquelle deux corps participent.

Propriétés organoleptiques.

Voilà des *propriétés physiques et des propriétés chimiques* observées dans



des corps placés hors de nous, et qui, si elles se manifestent à nos sens, n'en dépendent nullement, puisque les actions que nous en faisons dépendre s'accomplissent indépendamment de notre présence.

En est-il de même des propriétés relatives au sens du goût, au sens de l'odorat, au sens de l'ouïe, au sens de la vue?

Non certainement; aussi depuis longtemps avons-nous distingué ces *propriétés* par la dénomination d'*organoleptiques*.

Le sucre, mis sur ma langue, produit une impression qui, étant perçue, est désignée par l'expression de *saveur sucrée;* et cette saveur est une *propriété*.

Mais ressemble-t-elle à la *propriété physique* produisant l'effet d'un poids, à la *propriété chimique* du sucre et de l'eau, produisant une dissolution? *Propriété physique* et *propriété chimique* que j'ai jugées inhérentes à des corps existant hors de moi.

Certes, non!

Car la saveur est une sensation; sans doute une matière que je juge étrangère à mon propre corps la détermine. Mais *la saveur est en moi*, je ne puis la rattacher au sucre autrement que par cette même *saveur*, que je ressens quand il touche ma langue; mais elle est bien *en moi* et *non dans le sucre;* je ne puis en rattacher la cause à aucune des propriétés du sucre, que je considère comme indépendantes de moi, de même que j'ai rattaché la *pression-poids* d'une pièce d'argent de 5 francs mise sur ma main tendue horizontalement à la propriété de peser, que j'ai considérée comme absolument indépendante de mon propre corps, et que j'ai fait dépendre de la force appelée *pesanteur*.

Voilà en quoi une *propriété organoleptique* diffère d'une *propriété physique et d'une propriété chimique.*

Même résultat pour la sensation que je perçois par l'organe de l'odorat, quand j'aspire l'odeur d'une rose, d'une fleur de jasmin ou d'oranger.

Même résultat pour la *chaleur*, pour le *froid*, pures sensations, en un mot *propriétés organoleptiques* indépendamment de la cause qui les produit.

Qu'est-ce que la *sonorité?* C'est la propriété de ce qui cause en nous, par l'intermédiaire de l'ouïe, l'impression que nous appelons le *son*.

Le plus souvent, le corps doué de la *sonorité* est *l'air;* mais la sonorité n'existe qu'autant que celui-ci est mis en mouvement appelé *vibratoire*, absolument distinct d'un mouvement qui le transporterait d'un lieu dans un autre. L'air reçoit le mouvement vibratoire de l'organe

vocal des animaux, du mouvement vibratoire d'une corde tendue aux deux extrémités, d'une cloche, d'un timbre, etc. La *sonorité*, étant produite par le mouvement vibratoire d'un corps, est dite une propriété *dynamique*, et, le corps pouvant être en repos, la sonorité n'est point une propriété permanente comme l'est la *pesanteur*.

Le mouvement vibratoire d'un corps ne produit du son qu'autant que le nombre des vibrations accomplies dans l'unité de temps n'est pas inférieur ou supérieur à deux nombres limites.

Ce sont les nombres définis de vibrations dans l'unité de temps, contenus entre ces limites, qui donnent les sons musicaux rendus par les instruments à cordes et à vent et par la voix humaine.

Les sons musicaux *graves*, *aigus*, produits par des nombres définis de vibrations en l'unité de temps, et considérés comme sensations, rentrent dans les *propriétés organoleptiques*. De deux sons produits par des nombres différents de vibrations, celui qui l'est par le moindre nombre se dit *grave* relativement à l'autre, qui est dit *aigu*.

Il n'existe donc pas de *sons absolument graves ni absolument aigus* entre les deux sons extrêmes de l'échelle des sons perceptibles.

On suppose aujourd'hui que l'espace du monde est occupé par un fluide excessivement rare, excessivement élastique et apte à recevoir des corps essentiellement lumineux, tels que le soleil et les étoiles, un mouvement oscillatoire ou vibratoire, absolument comme les fluides élastiques de l'atmosphère terrestre reçoivent des corps sonores un pareil mouvement; de sorte que, si l'on attribue la cause du *son* aux vibrations de ces fluides appelées *ondes sonores*, quand elles viennent à agir sur le tympan, on attribue la cause de la *lumière* aux vibrations de l'éther appelées *ondes lumineuses*, quand elles viennent à agir sur la rétine après avoir traversé les humeurs et les membranes transparentes de l'œil.

La *lumière* est donc une *propriété dynamique de l'éther en mouvement*, comme le *son* est *une propriété dynamique des fluides élastiques composant l'atmosphère terrestre*, et l'impression de la lumière sur la rétine, comme l'impression du son sur le tympan appartiennent aux *propriétés organoleptiques*.

Certainement Euler, en combattant la théorie de l'émission de Newton, a heureusement rapproché la propagation de la lumière de la propagation du son, et l'on conçoit bien la ressemblance existant entre l'intensité de la lumière et l'intensité du son, et parfaitement encore la ressemblance de l'interférence de deux ondes lumineuses et celle de deux ondes sonores; mais la comparaison faite par Euler des *couleurs* avec les *sons graves et aigus* n'est plus, on doit en convenir, aussi facile

à comprendre, ainsi que je le dirai plus bas, depuis la découverte de la loi du contraste.

Tout en reconnaissant la continuité des couleurs dans un spectre solaire, et surtout dans une zone circulaire, où, partant du *rouge*, on va à l'*orangé*, au *jaune*, au *vert*, au *bleu* et au *violet* pour revenir au rouge, cependant chacune de ces couleurs présente un type parfaitement distinct des cinq autres quand on les voit toutes les six comparativement. Rien d'analogue assurément n'a lieu pour les sons, quels que soient les intervalles que l'on suppose exister entre ceux qu'on pourrait choisir comme types distincts, par exemple, entre l'*ut* le plus grave et ses cinq octaves supérieures.

Mais il y a plus : *chaque couleur* possède sa *couleur complémentaire*, ou, pour parler plus brièvement, sa *complémentaire*, c'est-à-dire une couleur qui, mélangée avec la première, produit zéro couleur. *Deux couleurs mutuellement complémentaires* sont donc *antagonistes*, puisqu'elles se neutralisent mutuellement.

Que l'on mélange des *ondes lumineuses* mutuellement complémentaires du spectre solaire, et le résultat sera de la *lumière blanche*, tandis que le mélange de poudres de couleurs pareillement complémentaires donnera du *gris*, du *brun* ou du *noir*, suivant la hauteur du ton des couleurs mélangées; mais, dans les deux cas, la neutralisation existe; car, à parler rigoureusement le langage de la science, le *blanc* et le *noir* ne sont pas des couleurs.

On avait observé qu'en regardant durant un certain temps un objet coloré, on apercevait, dans un second temps, l'image de cet objet, mais colorée différemment quand on jetait les yeux sur une surface grise. On avait encore observé qu'un petit morceau de papier blanc sur un fond de couleur paraît d'une autre couleur que celle du fond. Enfin on avait fini par reconnaître que, dans le premier cas, la couleur de l'image est la complémentaire de la couleur de l'objet, comme, dans le second cas, la couleur du papier blanc est la complémentaire de celle du fond.

Ces *couleurs*, qui succèdent à la vision d'un objet coloré, ou qui apparaissent simultanément par la juxtaposition de deux surfaces différemment colorées, ou dont une peut être blanche, grise ou noire, furent appelées *accidentelles*. Quelques savants, partisans de la philosophie de Kant, les qualifièrent plus tard de couleurs *subjectives*.

Voilà ce que l'on connaissait avant mes recherches sur les *contrastes de couleur*. Voyons la conséquence que je tire de mes observations pour la question qui nous occupe.

J'ai montré que les couleurs étant en nous, elles appartiennent aux *propriétés organoleptiques*, et que, dès lors, si l'on en rapporte la cause aux ondes de l'éther, on ne peut considérer ces ondes comme colorées, ou, en d'autres termes, on ne peut considérer la couleur comme leur étant inhérente. Qu'on veuille bien maintenant se rappeler mon raisonnement pour montrer que l'effet d'une pièce d'argent de 5 francs, mise sur l'un des plateaux d'une balance en équilibre, est le même que sur la main, et qu'il a pour cause la pesanteur, force physique en vertu de laquelle les corps sublunaires tendent d'une manière permanente vers le centre de la terre, et il deviendra évident qu'un raisonnement analogue, appliqué à la vision des couleurs, conduit à une conclusion toute différente.

Faut-il considérer la couleur que l'on attribue à un corps du monde extérieur comme *objective?* Je ne le pense pas. En disant qu'un corps est *rouge*, cela signifie qu'il envoie aux yeux des ondes lumineuses d'éther d'une certaine vitesse, lesquelles, en agissant sur la rétine, causent la sensation du *rouge*. Mais, en réalité, ni le corps, ni les ondes lumineuses ne sont rouges. La qualification de *rouge*, donnée au corps, ne s'applique en réalité qu'à *la propriété physique dont il jouit*, de mettre l'éther qui le touche en vibration d'une certaine vitesse, qui détermine en nous la sensation du rouge, ou, ce qui revient au même, il réduit au repos toutes les ondes de l'éther qui ne donnent pas la sensation du rouge.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler une observation que la théorie de l'émission, dans laquelle Newton suppose la lumière blanche formée de rayons essentiellement colorés, est incapable d'expliquer[1], si la lumière blanche était ainsi composée. Ne semble-t-il pas que des rayons colorés du spectre solaire, concentrés au foyer d'un verre biconvexe, produiraient un cercle bien plus fortement coloré de la couleur qui leur est propre que quand ils étaient parallèles, et *a fortiori*, raréfiés? Or cela n'est pas; tous les rayons colorés donnent un cercle blanc, brillant, teinté au plus d'un quart de ton de la couleur des rayons parallèles : par exemple, les rayons rouges donnent un cercle blanc teinté d'un quart de ton de la gamme du rouge, comprenant vingt tons du blanc au noir; tandis qu'à $0^m,625$ du foyer, les rayons donnent, sur un écran de papier blanc, le violet-rouge; et à $4^m,260$ du foyer, le rouge. Les flammes colorées des feux d'artifice présentent des phénomènes ana-

[1] Exposé d'un moyen de nommer et de définir les couleurs (XXXIII[e] volume des *Mémoires de l'Académie des sciences*, p. 89 et 932).

logues; la couleur qui leur est propre n'est bien apparente que quand elles sont raréfiées.

Si les considérations précédentes montrent que le *rouge* ne réside pas dans le corps, mais en nous, la couleur ne peut être *objective;* dès lors elle devient *subjective*, pourra-t-on dire.

Mais comment accordera-t-on cette conclusion avec les couleurs qu'on a appelées *accidentelles* ou *subjectives?* Je répondrai que la *loi du contraste simultané des couleurs* étant acceptée de tous depuis bientôt quarante ans que je l'ai formulée et démontrée par l'expérience, il n'est plus possible de maintenir ces expressions dans la science; car la première se trouve en contradiction avec le fait, puisque la *couleur* dite *accidentelle* est la conséquence d'une loi de la nature, et conséquemment encore à cette même loi, la *couleur subjective* est la compagne constante de la *couleur objective.*

Voilà ce qui me reste à développer.

Que dit la *loi du contraste simultané des couleurs?*

C'est qu'un cercle d'une couleur quelconque placé sur une surface plane fait paraître à nos yeux, autour de lui, une zone annulaire de la couleur complémentaire de celle du cercle, zone qui, à partir de la limite du cercle, va en s'affaiblissant progressivement.

Voilà le fait général et incontestable.

Voit-on toujours cette zone annulaire?

Non, si le cercle coloré est placé sur une surface d'un blanc éclatant ou fortement éclairé.

Non, si le cercle est placé sur une surface noire faiblement éclairée.

Mais on la voit,

Si le fond blanc est peu brillant, peu éclairé;

Si le fond noir l'est beaucoup;

On la voit toujours sur un fond gris, qu'on peut considérer comme une sorte de moyenne entre le blanc et le noir.

Trop de lumière blanche éteint donc la couleur complémentaire, comme un défaut de lumière sur le noir la rend invisible.

La conséquence de ces faits est que le contraste simultané des couleurs a constamment lieu entre deux objets colorés égaux d'étendue et juxtaposés; par exemple, entre deux bandes de papier ou d'étoffe diversement colorées, de $0^{m},05$ de largeur.

Si les couleurs juxtaposées ne sont pas au même ton de couleur, ou de clarté et d'ombre (ce que les peintres appellent *valeur*), le contraste de ton se manifeste, la couleur du ton le plus clair paraît plus claire, et la couleur du ton le plus foncé paraît plus foncée que chacune d'elles

ne l'est réellement : par exemple, le blanc rehausse le ton de toutes les couleurs, tandis que le noir produit l'effet contraire, et le gris éclaircit toutes les couleurs en leur ôtant du noir ou du terne.

Si chaque couleur apporte avec elle sa complémentaire, en vertu de la loi du contraste simultané des couleurs, comment dire que l'une est *subjective* et l'autre *objective*, quand on admet que les couleurs ne résident ni dans les corps ni dans les ondes lumineuses de l'éther qui nous les rendent visibles, puisque, en définitive, elles ne sont que de simples sensations?

Enfin, ces raisons m'empêchent d'admettre la qualification de *subjective* pour les couleurs qui se manifestent dans le contraste successif.

Après cette rapide revue de mes recherches, il me sera facile de motiver ce que j'ai dit plus haut en parlant de la comparaison faite par Euler des sons avec les couleurs, relativement aux nombres de vibrations exécutées dans l'unité de temps, nombres divers, qui donnent une raison satisfaisante de la diversité des sons, distingués en sons graves et en sons aigus, mais qui se trouvent insuffisants lorsqu'il s'agit d'expliquer tous les phénomènes du ressort de la vision des couleurs. En effet, quelle correspondance existe-t-il entre deux couleurs juxtaposées présentant le contraste simultané, et deux sons, différant de gravité, perçus simultanément? Ces couleurs sont vues les plus différentes possible, parce que la complémentaire de l'une s'ajoute à la couleur de l'autre, tandis que les deux sons différents, par exemple ut^1 et ut^2, s'ajoutent ensemble et forment un son moins grave que ut^1 et moins aigu que ut^2. De sorte qu'alors la sensation, loin de correspondre au *contraste de la couleur*, correspond plutôt au principe inverse, le *principe du mélange*, en vertu duquel le rouge et le jaune forment l'orangé, le jaune et le bleu du vert, et le bleu et le rouge du violet. Pour que le contraste simultané existât entre ut^1 et ut^2, il faudrait que l'ouïe jugeât ut^1 plus grave qu'il ne l'est quand il est perçu isolément, et ut^2 plus aigu dans la même circonstance d'isolement.

Mais ces remarques n'ont pas pour conséquence que je suis éloigné de considérer le contraste simultané des couleurs comme inexplicable dans la théorie mathématique des ondes lumineuses; car, à plusieurs reprises, mais toujours en vain, j'ai appelé il y a longtemps l'attention de M. Cauchy sur un phénomène auquel je ne connais rien d'analogue; et je répète qu'il ne s'agit pas d'un contraste de simple différence, mais d'un contraste entre deux activités antagonistes, comme le sont les couleurs mutuellement complémentaires.

Tant qu'on envisage les couleurs d'une manière absolue, il est impos-

sible de se rendre compte des véritables principes sur lesquels repose la reproduction fidèle par la peinture de tous les accidents auxquels donne lieu la vision des couleurs du modèle, en ayant égard aux trois circonstances que j'ai distinguées, sous les noms de *contraste simultané*, de *contraste successif* et de *contraste mixte des couleurs*.

L'étude de ces contrastes, telle qu'elle peut être dirigée aujourd'hui sans aucune prétention d'imposer des règles à l'artiste en ce qui concerne la composition, lui apprend, d'après des principes incontestables, ce que les couleurs deviennent, à l'égard de l'œil, par leur juxtaposition, en prenant en considération le mélange des matières colorées dont il fait usage, l'influence sur la réflexion de la lumière des surfaces, et en particulier de celle des étoffes de soie, en ayant égard à l'armure relative à leur tissage respectif, l'influence de l'intensité de la lumière qui éclaire le modèle. L'étude du contraste apprend non-seulement à voir les couleurs, mais pourquoi et comment une vue trop prolongée de ce modèle fatigue l'œil, et à quel moyen il convient de recourir pour ramener l'organe fatigué à l'état normal. Enfin l'étude que je recommande aux jeunes artistes fait justice d'opinions encore trop répandues sur les harmonies de couleur, sur l'analogie prétendue parfaite entre les couleurs et les sons, sur une différence très-grande dans la manière de voir les couleurs relativement aux individus composant un public.

Les citations précédentes appartiennent sans doute à nos travaux personnels; mais le lecteur ne doit pas s'en étonner, s'il connaît notre amour de la vérité et le désir que nous avons de ne présenter à l'appui de nos opinions que des arguments en faveur desquels notre conviction est acquise. Or peut-il en être de plus forts, à notre sens, que ceux qui, depuis plus de quarante ans, n'ont pas cessé d'être, de notre part, l'objet de toutes les épreuves critiques imaginables auxquelles nous avons pu les soumettre, en même temps qu'ils ont été exposés au public dans des écrits nombreux et dans des cours faits à Paris et à Lyon? Enfin, lorsqu'en Angleterre, depuis l'exposition universelle de 1851, ils ont occupé tant de personnes distinguées dans des carrières diverses, et qu'en 1857 la Société royale de Londres les a honorés de la médaille de Copley.

Si, en France, ces recherches sur la vision des couleurs n'ont pas fixé l'attention de beaucoup d'artistes, quelques-uns cependant en ont été vivement frappés. Parmi ceux qui ne sont plus, nous citerons Horace Vernet, dont l'esprit vif et pénétrant en avait saisi toute l'importance pour la *science de peindre*, c'est-à-dire *pour reproduire les couleurs d'un modèle avec la parfaite connaissance de ce qu'on doit faire pour y parvenir*. Dans

ces derniers temps, un artiste d'un mérite incontestable, M. Biard, nous a adressé un grand nombre de questions qui n'ont pu partir que d'une étude approfondie de ses modèles, et nous nous sommes félicité de la vivacité intelligente avec laquelle l'artiste a compris les principes cités à l'appui de nos réponses, qui, d'ailleurs, n'étaient que des conséquences d'expériences auxquelles ses yeux étaient soumis dans le moment même où les réponses se faisaient.

Ce contraste simultané affecte nos yeux partout où nous voyons des couleurs; il les affecte dans l'œuvre de Raphaël tout autant que dans des surfaces unies où les couleurs ont été appliquées par la brosse du peintre en bâtiment. Si deux *couleurs* juxtaposées qu'on a appelées *objectives* apparaissent incessamment modifiées par leurs complémentaires appelées *subjectives*, comment conserver les distinctions d'*objective* et de *subjective* dans un langage précis émané de la connaissance de la loi des contrastes? En réalité, rien de plus simple que l'explication des effets de couleur dérivant de cette loi, surtout en les observant dans les circonstances où je me suis placé pour les apprécier et les décrire. En effet, deux feuilles de papier de couleurs différentes A et B sont juxtaposées, et à $0^m,04$ de A est une feuille identique à A, et à $0^m,04$ de B est une feuille identique à B. Les feuilles A et B, isolées des deux premières, servent de terme de comparaison pour apprécier l'effet des contrastes naissant de la juxtaposition des couleurs de A et de B.

La même disposition est applicable à la démonstration du contraste de ton, si l'on compare deux surfaces grises ou d'une même couleur, ne différant l'une de l'autre que par le ton.

La loi des contrastes de couleur permet de montrer ce que doit être l'enseignement de la peinture et ce qu'il est aujourd'hui, car que prouve cette loi? *C'est que, pour copier exactement les couleurs du modèle, il faut les reproduire autrement qu'on ne les voit,* puisque toute couleur étant modifiée par la complémentaire de sa voisine, il s'ensuit que le pinceau doit s'abstenir de reproduire cette complémentaire, puisqu'elle n'apparaît que par la juxtaposition des deux couleurs. Qu'il me soit permis de citer deux expériences à l'appui de ma proposition : l'une concerne le *contraste de ton* et l'autre le *contraste de couleur.*

Contraste de ton.

Prenez huit bandes de papier de $0^m,035$ de largeur et de $0^m,20$ de longueur, d'une même gamme de gris ou de couleur, c'est-à-dire que chaque bande est teintée uniment, mais à diverses valeurs de ton. Jux-

taposez-les en dégradation, de manière que la bande la plus foncée et la bande la plus claire forment les extrêmes de la juxtaposition, et alors regardez-les à 1 mètre de distance et plus : chacune de ces dix bandes intérieures ne vous paraîtra plus de teinte unie. Le bord contigu à la zone claire paraîtra plus foncé que le bord contigu à la zone foncée. Tel est le constraste de ton, l'ensemble des bandes présente un effet pareil aux cannelures d'une colonne.

Évidemment, *pour reproduire fidèlement par la peinture l'ensemble de ces zones, il faut les peindre chacune animent,* c'est-à-dire, *conformément à ma proposition, autrement qu'on ne les voit.*

Voilà pour le contraste de ton; passons au contraste de couleur.

Contraste de couleur.

Je me borne à un exemple des plus frappants, où une seule couleur sert de fond à un dessin gris.

Que l'on mette une découpure grise sur un fond vert-pomme, et cette découpure paraîtra d'un rouge un peu violet, par la raison que la couleur complémentaire rouge du fond vert s'ajoute à une surface grise dont le noir, agissant comme bleu, donne une teinte de violet au rouge.

D'où la conséquence que, *pour reproduire exactement par la peinture la découpure grise sur le fond vert, il faut la copier autrement qu'on ne la voit, puisqu'où l'on voit du rouge dans la découpure, il faut s'abstenir d'en mettre.*

Reprenons maintenant la proposition *incontestable, semble-t-il,* à toutes les personnes ignorant la loi des contrastes, c'est-à-dire qu'il faut *copier les couleurs du modèle telles qu'on les voit.*

Conséquemment, on copiera les huit bandes de gris divers juxtaposées, en dégradant la teinte de chacune d'elles comme on la voit; or *la copie sera une charge.*

Résultat analogue pour copier la découpure grise sur le fond vert; la voyant rouge, on ajoutera du rouge au gris, et, *comme dans le premier cas, on fera une charge.*

Supposons maintenant que le peintre est sensible à l'appréciation des couleurs et désireux de reproduire exactement les effets du modèle, que fera-t-il? Il reviendra sur sa première copie, et, s'il est parvenu à reproduire fidèlement le modèle, qu'aura-t-il fait? Il aura effacé toutes les dégradations de chaque bande pour la faire unie, et, dans le second cas, il aura fait disparaître tout le rouge qu'il avait ajouté au gris.

Je demanderai maintenant à tout esprit sérieux, juste, raisonnable et curieux, doit-on s'étonner de toutes les opinions erronées, professées

avec l'assurance que donne l'ignorance ou l'envie de la science d'autrui, sur les causes dont les couleurs d'un même modèle sont reproduites différemment par divers artistes? Est-ce, comme on le dit, que tel peintre voit gris et tels autres rouge, orangé, jaune, vert, bleu et violet? Quelle serait la conséquence d'un tel état de choses, s'il était réel? C'est que le public, qui ne se trompe pas en disant que le coloris de tel peintre est gris ou rougeâtre, ou, etc. aurait une disposition supérieure à mieux voir les couleurs que les peintres dont les tableaux ont une couleur dominante. Certes, je ne nie pas qu'il n'existe des personnes dont l'œil est imparfait à voir également bien toutes les couleurs; j'ai pu soumettre plusieurs personnes affectées du *daltonisme* à une série d'expériences qui, malheureusement, n'ont point eu de résultat, par des circonstances indépendantes de ma volonté; mais, quoi qu'il en soit, je ne doute pas que plusieurs milliers d'hommes, pris au hasard, ne présentent une très-grande majorité, dont la *vue moyenne* distingue parfaitement le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu et le violet.

L'infirmité des yeux est donc pour moi une exception : je ne crois donc pas que, si quelques individus parmi les peintres de quelque mérite sont atteints de cette infirmité, on soit fondé à l'étendre au plus grand nombre. Il y a plus, c'est qu'à mon sens un peintre éminent, dont l'œil est sensible à toutes les nuances du modèle, en même temps qu'une conscience des plus louables lui fait une loi de les reproduire dans son tableau, se trouve placé dans une condition tout à fait difficile, s'il ignore la loi du contraste; car, évidemment, copiant ce qu'il voit, il copie en charge, et, dans la nécessité où il se trouve de revenir à plusieurs reprises sur ce qu'il a fait, sa toile se trouve tellement salie, qu'elle ne peut plus reproduire les couleurs franches du modèle. Enfin ces difficultés seront augmentées, s'il ignore le principe du mélange des couleurs et la place que chacune des matières composant sa palette occupe dans les *cercles chromatiques*, s'il ignore les diverses modifications que l'œil éprouve dans l'étude qu'il fait des couleurs du modèle, comment la vision la plus distincte, acquise après un certain nombre de secondes, s'obscurcit en passant à la modification de l'œil, apte à voir le contraste successif et, dès lors, à voir d'une manière confuse les couleurs du modèle.

Je me rappellerai toujours une conversation de Daguerre, auquel j'expliquais le *contraste successif* et le *contraste mixte* des couleurs. « Cela « me rend compte parfaitement, dit-il, de ce que j'ai fait lorsque je pas- « sais des journées entières à peindre mes tableaux du *diorama*. Ma vue « était si fatiguée, que je ne voyais plus les couleurs; alors l'idée me vint

« d'aller chez un de mes voisins, fabricant de papiers peints, pour lui « faire faire une vaste frise composée de larges zones des couleurs pri« mitives et binaires que je plaçai ensuite dans mon atelier : en regardant « ces *couleurs crues*, ma vue se rétablissait. » Je lui répondis que l'instinct l'avait servi, mais que, d'après les *contrastes successif et mixte* qu'il venait d'observer, la science lui prescrivait comme remède de regarder la complémentaire de la couleur qui, vue trop longtemps, avait fatigué ses yeux. De sorte que, si, dans un premier temps, la fatigue tenait à la vue de l'orangé, dans le temps suivant c'était sur du bleu, la complémentaire de l'orangé, que les yeux devaient se fixer durant un temps suffisant, mais non au delà de ce temps.

———

Sans répéter les observations que nous avons faites dans notre deuxième article [1], sur la manière dont M. Isidore Geoffroy a envisagé les classifications des sciences en les ramenant, soit au *point de vue objectif*, lorsqu'on les classe d'après les objets respectifs qu'elles se proposent de connaître, soit au *point de vue subjectif*, lorsqu'on les classe d'après les diverses facultés que nous avons de connaître, ou même d'après le but où elles tendent comme théoriques ou pratiques; sans insister davantage sur le désir déjà exprimé que M. Isidore Geoffroy eût défini les mots *subjectif* et *objectif*, nous sentons le besoin de revenir sur l'emploi de ces mots dans le langage des sciences naturelles, surtout après ce que nous venons de dire de la distinction des *propriétés organoleptiques* d'avec les *propriétés physiques* et les *propriétés chimiques*. Si les mots *subjectif* et *objectif* avaient chacun un sens défini, universellement reconnu dans la langue ordinaire et dans la langue philosophique, je concevrais les efforts tentés par quelques naturalistes et quelques physiciens pour en introduire l'usage dans la science qu'ils cultivent. Mais il n'en est point ainsi; je trouve d'abord dans le *Dictionnaire de l'Académie*, au mot *Sujet*, cette phrase : « les *corps naturels sont le* SUJET *de la physique;* » et au mot *Objet*, « les *corps naturels sont l'*OBJET *de la physique.* » Je lis ensuite dans le cinquième volume de l'*Histoire de Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, page 241, une note ainsi conçue : « *objectif*, dans le langage d'Arnauld, a le même sens que « plus tard *subjectif;* et ce que la psychologie gallo-germanique appelle « *objectif*, il l'appelle *formel.* »

[1] *Journal des Savants*, année 1863, pages 743 et 745.

Si l'on veut bien remarquer la conformité des généralités que je viens d'exposer avec mes travaux scientifiques antérieurs, expressions de la *méthode* A POSTERIORI *expérimentale*, et tenir compte de mon intention de rester dans les limites de cette méthode, on concevra aisément que la distinction des *propriétés organoleptiques* d'avec toutes les autres, établie sur les raisonnements précédents, suffit à mes vues; enfin j'ajouterai que, dans les nombreuses discussions dont la *mathésiologie* fut l'objet entre Ampère, Frédéric Cuvier et moi, cette distinction fut acceptée de mes deux excellents amis.

Conclusion.

En faisant l'examen de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, « notre intention, avons-nous dit[1], a été de montrer aux personnes qui « partagent les opinions de l'auteur les graves inconvénients, pour les « sciences naturelles, d'un enseignement dont la base n'est point un *prin- « cipe démontré*, car évidemment un tel enseignement pourra être l'oc- « casion d'enseignements rivaux tout aussi peu exacts que le premier. « Notre prétention n'est donc point d'abolir ce principe en apportant à « la discussion des faits spéciaux et scientifiques, mais simplement d'ex- « poser un système de considérations assez spécieuses pour jeter des « doutes sur la réalité du *principe de l'unité de composition.* »

Ces paroles ne signifient pas que tous mes arguments opposés à l'*hypothèse de l'unité de composition organique* ont été dictés par l'esprit de contradiction, par l'ardeur de la polémique, par la pensée d'exalter un homme aux dépens d'un autre, ou simplement par la crainte du triomphe d'une hypothèse dont je redouterais les conséquences pour le maintien d'une doctrine qui avait eu la faveur, le respect du passé; *tous les arguments dont je me suis servi sont bien, après réflexion, l'expression de ma pensée;* on ne doit donc pas les confondre avec de simples objections émises comme possibles, probables, ou seulement apparentes, contre une opinion que je ne puis admettre. Mais, tout en reconnaissant à mes arguments le caractère de la vérité, je subis la conséquence de ma conviction, que la *première condition imposée à l'auteur de l'histoire d'une science est d'avoir cultivé cette science avec un succès incontestable.* Dès lors il m'est interdit de m'ériger en juge de faits avancés en faveur *de l'unité de composition organique*, comme pourrait le faire un naturaliste-anatomiste. Aussi puis-je affirmer que jamais la pensée ne me serait venue de

[1] Page 233.

me livrer à un examen quelconque de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, si l'auteur s'en fût tenu au sujet que dénomme ce titre de son livre; mais, au lieu de s'y être tenu renfermé, qu'a-t-il fait?

Il a prétendu établir une classification des connaissances humaines, prononcer magistralement sur les rôles de l'analyse et de la synthèse dans la recherche de la vérité; amoindrissant l'une et exaltant l'autre, il a déduit des conséquences propres, sans doute, à satisfaire des intérêts de personne, mais contraires à la vérité, car on ne peut avec raison accepter la conclusion que l'analyse bornée à l'observation des faits fonde une école positive, tandis que la synthèse seule fonde une école philosophique en créant des théories. Enfin il a comparé au principe de la gravitation universelle, la découverte la plus élevée de l'esprit humain, le prétendu *principe de l'unité de composition organique*, en le donnant comme une vérité démontrée, malgré le petit nombre de faits qu'il a cités à l'appui.

Je n'ai pu résister à combattre de telles prétentions, absolument opposées à la *méthode* A POSTERIORI *expérimentale*, telle que je la conçois et la définis. Ma vie a été consacrée à sa pratique; elle seule, à mon sens, est capable désormais d'assurer le progrès des sciences naturelles et des sciences sociales; j'ai dû la défendre, dans l'appréhension qu'une doctrine qui manque de base ne nuisît à son expansion. C'est donc à la fois à mon amour du vrai et à la crainte de l'erreur qu'il faudrait attribuer ce que des personnes indifférentes à ces sentiments pourraient trouver de trop vif dans l'expression de mes jugements.

Voilà le fond de ma pensée; mais, dans mon abstention de discuter les faits particuliers, spéciaux, sur lesquels repose l'*hypothèse de l'unité de composition organique*, je dis au public le plus sévère : loin d'avoir la prétention d'abolir *cette hypothèse*, je me suis simplement proposé de soumettre à son jugement un ensemble de raisonnements spécieux, propres, selon moi, à montrer les inconvénients d'enseignements scientifiques dénués du caractère de la certitude et donnés à des jeunes gens obligés de subir des examens, car le but du législateur serait-il atteint, si un enseignement obligatoire, reposant sur des hypothèses, était suivi d'examens faits par des juges professant des opinions opposées à celles qui auraient été enseignées? Le serait-il encore, si le professeur lui-même était l'examinateur de l'étudiant? Un tel état de choses n'a pas seulement de fâcheuses conséquences pour le présent, mais il en a encore pour l'avenir; aussi mon opinion est-elle arrêtée depuis longtemps sur *la nécessité que tout enseignement élémentaire, comme tout enseignement suivi d'examen, soit restreint aux seules choses positives*; ou, en d'autres termes, *tout ensei-*

gnement, du ressort de ces deux cas, qui manque d'une base positive, a plus d'inconvénients que d'avantages.

Dans un dernier article, nous examinerons l'interprétation que donne M. I. Geoffroy (dans le premier chapitre du deuxième volume de son ouvrage) de la doctrine des alchimistes, concernant les trois règnes de la nature.

E. CHEVREUL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

HISTORIA DIPLOMATICA FRIDERICI SECUNDI, sive constitutiones, privilegia, mandata, instrumenta, quæ supersunt istius imperatoris et filiorum ejus. Accedunt epistolæ paparum et documenta varia. — Collegit, ad fidem chartarum et codicum recensuit, juxta seriem annorum disposuit et notis illustravit J. L. A. Huillard-Bréholles, in Archivio cæsareo parisiensi archiviarius. Auspiciis et sumptibus H. de Albertis de Luynes, unius ex Academiæ inscriptionum sociis. In-4°, Parisiis, excudebat Henricus Plon, 1854-1861; t. IV (2 parties), 1045 pages; t. V (2 parties), 1337 pages; t. VI (2 parties), VIII et 1048 pages; enfin un volume contenant la préface et l'introduction (DLX pages) [1].

TROISIÈME ARTICLE [2].

L'*Introduction* qui précède ce vaste recueil a été composée lorsque le recueil était terminé et quand l'éditeur de ces nombreux matériaux rassemblés de toutes parts pouvait les considérer dans leur ensemble, en saisir les rapports et la liaison, en avoir enfin la pleine intelligence ; ainsi elle en offre un résumé complet, et dont l'importance a été reconnue par l'Académie des inscriptions, qui l'a honorée d'une de ses plus belles récompenses.

[1] On a fait de ce volume un tirage à part qui se vend séparément. — [2] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre 1862, p. 630; pour le deuxième, le cahier de novembre 1863, p. 715.

L'auteur a divisé cette introduction en deux parties, la *partie diplomatique* et la *partie historique*.

La première s'occupe spécialement des formules de chancellerie, des diverses manières de supputer les années du Christ et d'en établir la concordance avec les indictions correspondantes; elle traite des sceaux plaqués ou pendants, en cire ou en métal; des grands officiers du royaume de Sicile et de l'Empire qui figurent comme témoins dans les diplômes; enfin de ce qui a rapport à la connaissance matérielle des actes, aux circonstances propres à constater leur valeur intrinsèque et leur authenticité, à les faire bien comprendre et à en obtenir tous les enseignements qu'ils peuvent donner. Cette partie, fort utile en tête d'un tel recueil, est peu susceptible d'analyse, et nous nous bornerons à en faire cette mention succincte.

La partie historique sera seule l'objet de notre examen; elle forme d'ailleurs la portion la plus considérable de ce volume, non pas seulement par son étendue, mais surtout par la grandeur de l'époque dont elle offre l'histoire, aussi bien que par la célébrité de l'empereur Frédéric II, qui y joue l'un des principaux rôles.

Ce prince, dont la gloire devait illuminer tout un siècle, vit sa légitimité contestée; pour lui enlever ses partisans on commença par vouloir lui enlever son père. Non-seulement on le dépouillait de sa naissance impériale, mais on le faisait naître dans les rangs infimes de la société, et l'on mettait son berceau dans l'étal d'un boucher. Un ami, un confident de Henri VI, offrait de fournir la preuve que Frédéric n'était pas le fils de l'empereur, et cette preuve le pape l'acceptait [1]. L'imposture avait été préparée de longue main, et déjà on la méditait avant la naissance de Frédéric; l'impératrice, qui avait atteint sa quarantième année, et qui, depuis six ans, partageait la couche de l'empereur, n'avait pas encore été mère. Le parti politique qui l'aurait voulue stérile publia qu'elle l'était. Pour confondre la calomnie, on osa rendre tout le pays témoin de sa fécondité, et on la fit accoucher sur la place publique d'Iesi, où une tente fut dressée en présence du peuple assemblé. L'impératrice avait été surprise des douleurs de l'enfantement lorsqu'elle traversait cette petite ville de la Marche d'Ancône, pour aller retrouver Henri VI en Sicile. Et plus tard Frédéric ne manqua pas de faire tourner contre ses ennemis leur propre malignité, en se proclamant enfant du miracle [2].

[1] « Te Henrici quondam imperatoris et inclytæ recordationis Constantiæ imperatricis, matris tuæ, filium esse negans. » (Lett. d'Innocent III, *Hist. dipl.* t. Ier, p. 80.) — [2] Il en fit même comme une formule de serment : « Per illud miraculum quo

M. H. Bréholles a recueilli avec soin les circonstances propres à jeter la lumière sur l'éducation que reçut Frédéric II. Il y avait là de fausses notions à rectifier; on a voulu expliquer certains traits du caractère de ce prince, et quelques-uns des actes considérables de sa vie, par l'enseignement gréco-arabe qui lui fut donné dans sa jeunesse; mais M. Bréholles remarque avec raison que les légats Girard, cardinal de Saint-Adrien, et Grégoire, cardinal de Saint-Théodore, surveillèrent l'instruction donnée au jeune Frédéric[1]; que ce fut sous leurs yeux qu'il reçut les leçons de ses gouverneurs, Nicolas, archevêque de Tarente, et le notaire Jean de Trajetto, qu'il appelait ses pères nourriciers (*nutrici nostri*); et qu'enfin cette éducation fut dirigée « dans un sens plus con- « forme à la tradition chrétienne qu'on ne le croit généralement[2]. » C'est là un point bien établi. Il serait plus difficile de prouver que Frédéric a heureusement profité de cette éducation; M. H. Bréholles ne l'a pas essayé. Les grandes qualités dont ce prince était doué, et que l'auteur a justement célébrées, ne l'ont point aveuglé sur ses défauts, sur ses vices, sur ses crimes. « Moralement (dit-il, après avoir fait une triste « peinture de l'Allemagne de ce temps-là) il ne valut pas mieux que les « hommes de son temps, mais il les dépassa de beaucoup par la hauteur « de ses vues et la supériorité de son esprit[3]. » M. Bréholles ne dissimule ni sa foi superstitieuse à la science prétendue des astrologues, ni ces affectations intéressées d'une piété jouée sous un masque qu'il conserva jusqu'à la mort, ni la froide ingratitude qui lui faisait oublier, dans ses excessives sévérités, les services les plus signalés, et punir sans pitié des amis qu'il n'avait aimés que pour lui-même[4]. L'auteur frappe d'une juste réprobation les mœurs dissolues de Frédéric; le scandale de ces harems entretenus par un prince qui se déclare chrétien, et ces habitudes d'une luxure cruelle autant qu'effrénée, à laquelle Dante a infligé le châtiment sans fin de son immortel *Enfer*. Notre historien nous montre Frédéric maître déjà dans cette politique de ruse et de perfidie longtemps avant que Machiavel en eût donné les leçons et écrit la théorie ; il rappelle avec une généreuse indignation les cruautés inouïes, les tortures atroces exercées sur des hommes désarmés par de falla-

« mater mea genuit me, » selon le témoignage de Benvenuto d'Imola apud Muratori, *Antiq. Ital.* I, 1236. — [1] L'auteur renvoie à la belle lettre d'Innocent III qu'il a donnée dans le premier volume de l'*Historia diplomat.* p. 124. — [2] Introduction, p. CLXXX. — [3] *Ibid.* p. CCXIII. — [4] Frédéric le disait avec un cynisme dont un chroniqueur contemporain, cité par M. H. Bréholles, nous a conservé l'expression : *Quinimo gloriabatur quod nunquam nutrierat aliquem porcum cujus non habuisset axungiam.* (Introd. p. CXCV.)

cieuses amnisties; ces femmes, ces enfants innocents, cousus dans des sacs et jetés à la mer ou dans les flammes; les cachots de Palerme gardant le secret des longues agonies de malheureux condamnés à mourir de faim; des villes entières détruites, et les populations, échappées au massacre, livrées à d'impitoyables persécutions. Dans ce portrait, où l'éclat de la couleur seconde la vigueur du dessin, le peintre n'a pas oublié les grands traits, les éminentes qualités, les lueurs de génie qui ont jeté sur ce règne une illustration que les siècles n'ont pas éteinte; il se plaît à nous montrer dans Frédéric le prince supérieur à son siècle, et s'efforce de justifier l'admiration de ses contemporains. « Frédéric II, « dit-il dans un dernier coup de pinceau, Frédéric II put être un méchant « homme, il fut un grand souverain [1]. »

Faut-il l'avouer? il y a dans ce rapprochement ou cette distinction quelque chose qui nous inquiète; la plupart de ces actes coupables que l'historien vient de flétrir, ce n'est pas seulement l'homme, c'est aussi, c'est surtout le souverain qui les a commis. N'ont-ils pas souillé son règne aussi bien que sa vie? Nous le savons, ce titre de grand a souvent été prodigué, mais ne se sent-on pas la conscience émue par cette infirmité, cette duperie du jugement des hommes, qui consacre du sceau de la grandeur des excès dont eux-mêmes sont victimes? Si quelques fautes, si de regrettables erreurs, dans un règne illustre, n'empêchent pas la voix du peuple et l'impartiale histoire de donner ce glorieux surnom au prince qui, malgré d'éminentes qualités, a payé son tribut à la nature humaine, à la bonne heure; mais que cette indulgence s'arrête devant une vie de roi telle que la vie de Frédéric; sans cela ne risque-t-on pas d'encourager les méchants princes dans leurs méfaits en leur présentant, pour la glorification de leur mémoire, ce titre de grand que vous leur décernerez quoi qu'ils fassent? N'est-ce pas assez d'exalter l'habileté, le talent, le génie, dons du ciel devenus trop souvent, chez quelques souverains, des fléaux pour l'humanité? Et ne serait-il pas plus conforme à la raison, à l'équité, à l'intérêt de tous, de réserver cette suprême récompense à la mémoire des rois dont le règne n'a pas été marqué par ces longs malheurs qui affligent le monde, aux rois qui ont été les bienfaiteurs, non les oppresseurs des peuples?

Au reste, quelque jugement que l'on puisse porter sur Frédéric, ce que personne ne saurait nier, c'est le grand éclat de son règne, le long retentissement de sa renommée, et l'impression profonde qu'il a pro-

[1] Introd. p. CCIII.

duite sur les contemporains. On était tellement accoutumé au bruit de cette vie qui emplissait le monde, qu'il ne semblait pas qu'elle dût finir; le peuple ne voulut pas croire à la mort de l'empereur. « L'imagination « des hommes, dit l'historien, hésitait à croire qu'un prince qui avait si « longtemps occupé la renommée eût pour jamais disparu. En Italie « comme en Allemagne, divers imposteurs usurpèrent son nom et trou- « vèrent encore, plusieurs années après sa mort, un nombre incroyable « de partisans. En 1257, des marchands de San-Gemignano, en Tos- « cane, promettaient de livrer à un orfévre de cette ville soixante mesures « de grains, quand il serait notoire que l'empereur Frédéric II, qu'on « disait mort, était bien réellement vivant[1]. »

Dans ce chapitre, consacré à la personne même de Frédéric, l'historien a éclairé tous les points douteux; il a discuté avec une raison solide, une perspicacité pénétrante, les faits contestés; nous citerons, comme un exemple de cette saine critique, la dissertation dans laquelle M. Bréholles établit, contre l'autorité d'ailleurs infiniment respectable de M. Boehmer, que Bianca Lancia, la mère de Manfred, a épousé Frédéric II, et que, quoiqu'elle n'ait pas porté le titre impérial, elle doit être considérée comme la femme légitime de l'empereur[2].

Dans la vue de disposer son sujet avec plus d'ordre et de clarté, l'auteur, après ce premier chapitre, où il raconte la vie privée de l'empereur Frédéric, ses mœurs, son caractère et sa famille, a consacré chacun des chapitres suivants à chacun des pays sur lesquels s'est exercée sa puissance souveraine, l'Allemagne, une partie de la Gaule, et l'Italie, et aussi à chacun des États avec qui il a eu les rapports les plus intimes ou les plus sérieux : la France, dans ses relations diplomatiques; Jérusalem et les musulmans, par les croisades et ses États d'Italie; Rome, enfin, à cause de la puissance universelle de l'Église à cette époque.

L'historien nous montre d'abord l'Allemagne sous le gouvernement de Frédéric II et de ses fils.

Malgré l'incertitude des transmissions directes dans tout État électif, Frédéric, fils de l'empereur Henri VI, et, dès l'âge de deux ans, élu roi des Romains, semblait destiné à recueillir paisiblement l'héritage de l'Empire. Mais la mort prématurée de son père mit en péril ses espérances et ses droits. Philippe de Souabe, son oncle, et Othon, le représentant de la maison de Brunswick et du parti guelfe, se disputèrent

[1] Outre le témoignage des chroniqueurs, il existe des actes notariés, que cite M. H. Bréholles, lesquels prouvent que cette singulière préoccupation entrait jusque dans les affaires sérieuses de cette époque. (Introd. p. CCIV, note 2.) — [2] Introd. p. CLXXXIII-CLXXXIX.

l'héritage de l'orphelin, et Innocent III, quoique, par un acte de dernière volonté, Henri VI lui eût confié son fils, accorda successivement la puissante protection de l'Église aux deux compétiteurs de l'enfant, et n'embrassa enfin la cause de ce pupille abandonné que lorsque la mort de Philippe et l'ingratitude d'Othon eurent laissé au pape l'espérance que, dans ses vues de domination temporelle, il trouverait moins d'obstacle de la part de ce jeune prince que de tout autre.

Mais Innocent, qui avait compté sur la faiblesse de Frédéric, sur l'impuissance à laquelle l'avaient réduit des malheurs précoces, et le triste délaissement dans lequel avait langui sa jeunesse, Innocent faisait trop peu de compte du caractère et du génie que ces malheurs mêmes avaient développés et mûris dans l'ombre et le silence.

Le successeur d'Innocent III put bientôt s'apercevoir qu'il rencontrerait en Frédéric un véritable empereur, que l'Allemagne ne se soumettrait pas si facilement qu'on l'avait espéré au pouvoir spirituel, et que la lutte entre ces deux puissants colosses, le Saint-Siége et l'Empire, ne tarderait pas à recommencer.

Frédéric songea d'abord à s'assurer l'Allemagne en faisant nommer son fils aîné, le jeune Henri, roi des Romains. Cette élection n'était pas dans les vues du pape, mais Frédéric, qui ne voulait pas se brouiller avec le souverain pontife, fit entendre à Honorius qu'elle avait eu lieu sans sa participation, en son absence, à son insu même, et par la seule volonté des électeurs, *nobis insciis et absentibus*[1]. Il eut soin, d'ailleurs, au moment de quitter l'Allemagne pour aller prendre en Italie la couronne impériale, de donner au pape des motifs de confiance et des gages de fidélité, en établissant auprès du jeune roi un conseil composé surtout d'évêques. Il fit plus, il choisit pour gouverneur à ce fils, et pour administrateur de l'Empire, Engelbert, archevêque de Cologne, personnage auquel ses vertus aussi bien que ses talents avaient mérité l'estime et la vénération publiques.

Cependant cette Allemagne, que Frédéric ne voulait pas abandonner à l'influence du pape, lui échappait presque à lui-même; « elle « sentait instinctivement que Frédéric II ne lui appartenait pas, et le « caractère cosmopolite de ce prince justifiait assez cette appréhension. « Elle eût voulu avoir un souverain entièrement dévoué à sa nationalité, « gouvernant exclusivement selon les vœux du pays, et renonçant à ces « expéditions au dehors pour lesquelles elle montra, sous Frédéric II, « un médiocre empressement[2]. »

[1] Lettre de Frédéric au pape. (*Hist. dipl.* t. Ier, p. 803.) — [2] Introd. p. CCXV.

Henri crut voir dans cette disposition de l'Allemagne et dans l'absence de l'empereur, parti pour la Terre sainte, une occasion favorable de révolte contre son père, et il se sentit pris de l'ambition de régner seul. Mais ce prince, âgé seulement de dix-sept ans, n'était pas doué d'un caractère et de talents propres à compenser l'infirmité de l'âge; il était peu capable surtout de dissimuler, sous la fascination des grands desseins et des actions d'éclat, la félonie politique et l'impiété filiale. Sa révolte ne trouva pas d'appui en Allemagne.

Le pape, qui, de son côté, s'efforçait de soulever l'Empire et de faire tomber Frédéric du trône impérial, se garda bien de donner la main à cette odieuse rébellion d'un fils contre son père; toutefois il profita de cette confusion pour exécuter les sentences du Vatican et ensuite hâter la ruine de l'empereur qu'il avait déposé.

Cependant, revenu de la Terre sainte, Frédéric fit sa paix avec le pape, et triompha de la révolte de son fils; mais à une réconciliation peu sincère succédèrent bientôt des révoltes nouvelles qui remplirent tout le règne de ce roi des Romains [1]. Sa déchéance, suivie de sa fin tragique, y mit seule un terme.

L'auteur expose les mesures que prit alors l'empereur pour donner enfin à l'Allemagne une paix qui, dans la pensée de Frédéric, ne pouvait se fonder que sur l'affermissement de sa puissance impériale. Il obtint d'abord pour son second fils Conrad, encore enfant, le titre de roi des Romains, dont était déchu son fils aîné, vaincu dans sa rébellion.

« Le gouvernement de Conrad, du vivant de Frédéric II, selon « M. Bréholles, se divise en deux périodes distinctes : l'une qui va de « 1237 à 1241, et pendant laquelle il est encore reconnu roi par la na-« tion; l'autre qui s'étend de 1242 à 1250. Dans le cours de ces neuf « dernières années, l'opposition, d'abord réduite à de sourdes menées, « éclate au grand jour, grandit, et devient assez puissante pour créer « coup sur coup deux anti-césars et pour diviser profondément l'Alle-« magne [2]. »

[1] « Une partie du règne de Henri VII, dit M. Bréholles, est si obscure, ou du « moins si hérissée de difficultés chronologiques, que la plupart des historiens al-« lemands ont reculé devant la tâche de les concilier, et ont glissé très-rapidemen « sur cette première tentative de la cour romaine pour soulever l'Allemagne. Il faut « se défier de la manière dont ces faits sont présentés par l'auteur d'un Éclaircis-« sement sur la lutte de la puissance impériale et de la puissance papale au temps « de Frédéric II, inséré à la suite du tome IV de la sixième édition des *Croisades* de « Michaud, p. 373. Les vraies sources n'ont pas été consultées, et celles qui sont « invoquées ne disent pas ce que l'auteur suppose. » (Introduction, p. CCXXI.) —
[2] *Ibid.* p. CCXXXIII.

Mais, si les révoltes de Henri, la jeunesse de Conrad et les perpétuelles absences de Frédéric, qui portait toutes ses préférences sur l'Italie, furent pour l'Allemagne une source de calamités, les querelles toujours plus ardentes de l'empereur avec le Saint-Siége contribuèrent plus que tout le reste à troubler, dans les provinces germaniques, le règne de Frédéric II. Grégoire IX, singulièrement habile à lui susciter toutes sortes d'embarras, envoya en Allemagne des émissaires qui soulevèrent contre l'empereur une partie des princes de l'Empire. L'un de ces émissaires, Albert de Beham, archidiacre de Passau, dont il convient d'expliquer le dessein, « était un homme ardent, infatigable, ayant long-« temps vécu à la cour romaine, dont il connaissait à fond la politique, « très-bien vu du duc de Bavière, qui le nommait son compère, parlant « le bohémien, et lié avec plusieurs grandes familles de Bohême. Son « plan consistait à former, dans l'Allemagne orientale, une ligue com-« posée du duc de Bavière, du duc d'Autriche, du roi de Bohême, et à « faire nommer un anti-roi, qui aurait été le prince de Danemark, « Abel, dont le choix ne pouvait inspirer aucun ombrage aux grands de « l'Empire [1]. »

Sans réussir à faire triompher la cause de Grégoire, Albert jeta un grand désordre parmi ces populations.

Ce curieux épisode des annales de l'Empire, resté longtemps inconnu, est raconté ici d'après les lettres mêmes d'Albert de Beham [2].

A Grégoire avait succédé Innocent IV, qui fut pour Frédéric un ennemi encore plus redoutable. Tout en réservant les détails pour l'histoire des relations de Frédéric avec Rome, l'historien a dû noter ici les malheurs dont l'Empire fut affligé dans cette lutte acharnée entre Conrad et les champions du pape, les archevêques de Mayence et de Cologne, et en présenter les incidents principaux.

La déposition de l'empereur, prononcée dans le concile de Lyon le 17 juillet 1245, porta un coup mortel à la domination de Frédéric en Allemagne, et l'on peut dire (c'est notre auteur qui le remarque) « que, « dans les dernières années de sa vie, l'empereur fut à peu près oublié « dans l'Empire [3]. » Mais ce fait, considérable dans l'histoire de Frédéric, reste sans importance pour les populations allemandes, car il ne mit pas un terme aux désordres de la guerre qui se continuait entre Conrad

[1] Introd. p. CCXXXIV. — [2] « Tous ces faits, dit M. H. Bréholles, sont tirés de la « correspondance d'Albert, publiée par Oefele et par M. Höfler. Les historiens fran-« çais et même les allemands, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient point fait usage « de cette précieuse source de renseignements. » (*Ibid.* p. CCXXXVI). — [3] *Ibid.* p. CCXLIII.

et les prétendants au trône impérial, soutenus tour à tour par le légat au nom du pape.

Tel fut, durant tout ce règne, l'état de l'Allemagne, impitoyablement déchirée par ces dissensions intestines, et qui pouvait à bon droit reprocher les calamités dont elle était accablée à l'empereur lui-même autant qu'à ses ennemis.

Toutefois, de ces calamités mêmes l'Allemagne tira enfin un avantage qu'elle n'aurait peut-être pas obtenu d'un règne paisible et d'un bon empereur : elle y gagna cet esprit d'association qui donne aux peuples des forces contre l'oppression, qui seul les organise pour la conquête de la liberté, et seul leur en garantit la possession. M. H. Bréholles l'a bien reconnu : « Le progrès des communes, dit-il, est le résultat le plus « important du gouvernement de Frédéric II et de ses fils en Allemagne. « Au milieu des convulsions intérieures et des agitations venues du de« hors, les villes impériales et même épiscopales voient augmenter sans « cesse la somme de leurs libertés politiques et de leurs franchises com« merciales [1]. »

L'auteur donne ici, comme exemple, la série chronologique des actes impériaux promulgués au sujet de la commune de Worms; son histoire est celle de la plupart des villes épiscopales où les rapports de l'autorité ecclésiastique et du pouvoir municipal se trouvèrent réglés par des concessions mutuelles, et ces actes sont, pour cette seule ville, au nombre de vingt dans une période de trente ans (1220-1250).

Pour raconter le règne de Frédéric sur l'Allemagne, l'historien a invoqué des autorités nombreuses, et il a puisé ses documents à des sources abondantes. Il n'en peut plus être ainsi lorsqu'il s'agit d'établir les droits de souveraineté exercés par Frédéric dans les anciens royaumes d'Arles, de Bourgogne et de Lorraine, sujet obscur, que M. Bréholles parvient pourtant à éclaircir. Il montre que les droits de souveraineté des empereurs sur les anciens royaumes d'Arles et de Bourgogne ne leur furent jamais contestés en principe; mais que, en fait, l'esprit d'indépendance des grandes communes provençales, ainsi que la rivalité des comtes de Toulouse et des comtes de Provence, rendit l'exercice de ces droits aussi difficile qu'irrégulier.

Il est bien évident que, dans ces contrées, l'action de l'Empire dut déchoir devant l'ascendant de la nationalité française au temps de saint

[1] Introd. p. CCXLIX; et l'auteur cite, d'après un document rapporté dans Schœpflin (*Alsat. diplom.* t. I, p. 406), les noms des villes confédérées avec Brisach : c'étaient Colmar, Haguenau, Schelestadt, Keisersberg, Neubourg, Mulhouse, Rhinfeld, Soleure, Berne, Zurich, Schaffhouse.



Louis. Les historiens particuliers de la Provence, « soit par l'effet d'un « parti pris (dit l'auteur), soit par le manque de renseignements suffi- « sants, ont à peine effleuré cette question. » M. H. Bréholles supplée à leur défaut au moyen de documents d'une autorité incontestable, « des « chartes de privilèges, d'investitures, de concessions, de confirmations, « accordées par Frédéric II aux évêques, aux abbés, aux seigneurs, aux « communes des pays situés entre la Méditerranée, le Rhône et les « Alpes. Ces chartes sont si nombreuses et si répétées, qu'elles suffiraient « à montrer que les feudataires ecclésiastiques ou laïques, aussi bien « que les villes elles-mêmes, n'hésitaient pas à admettre la souveraineté « de l'Empire [1]. »

A cette occasion, l'auteur conteste le titre de *roi d'Arles*, donné par plusieurs historiens à Guillaume des Baux, prince d'Orange, et il prouve, selon son habitude de mettre l'autorité des documents à la place de simples assertions, l'erreur dans laquelle sont tombés à cet égard les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*.

Il remarque également que l'absence de toute charte ou lettre missive de Frédéric ne permet pas de supposer que la ville de Lyon, placée à l'extrême limite des royaumes d'Arles et de Bourgogne, ait subi l'action politique de l'empereur Frédéric II, comme l'ont pensé quelques historiens.

M. H. Bréholles poursuit, avec le même soin, l'examen de la question de l'influence du règne de Frédéric en ce qui concerne la Bresse et le Bugey, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine. Et de l'étude qu'il fait des résultats de l'action de Frédéric sur ces diverses contrées, il conclut que, si on peut accuser la politique impériale de versatilité à l'égard des communes, on ne lui doit pas imputer, du moins sous le règne de Frédéric II, « une opposition systématique à « tout développement de l'émancipation civile et politique de la bour- « geoisie. » A ce sujet, il établit victorieusement, contre d'importantes autorités, « que les trois derniers princes de la maison de Souabe, soit « par intérêt, soit par nécessité, hâtèrent l'affranchissement définitif des « villes de l'Empire situées en dehors des pays de langue germanique « aussi bien que celui des cités purement allemandes [2]. »

[1] Introd. p. CCLIII. — [2] *Ibid.* p. CCLXXX. L'auteur prouve par le témoignage de documents authentiques que M. Aug. Thierry a exprimé une opinion trop absolue lorsqu'il a écrit (*Hist. du Tiers État*, in-4°, t. II, préf. p. XXXIV) que « les em- « pereurs se sont montrés systématiquement ennemis des municipalités créées par « les moyens révolutionnaires..... qu'ils ont combattu et interdit la commune « jurée... et le développement normal du consulat. »

L'auteur a apporté une attention toute spéciale à l'étude des relations de Frédéric II avec la France, relations dont il est facile de comprendre l'importance après l'exposé qu'il vient de faire de l'action de la puissance impériale sur les royaumes d'Arles, de Bourgogne et de Lorraine, c'est-à-dire sur toute la frontière orientale de la France, depuis le Rhône jusqu'à l'Escaut. Aussi était-il dans la politique des rois de France d'exercer une certaine influence sur l'élection des empereurs, et ils y étaient parvenus. L'active intervention de Philippe-Auguste dans les démêlés et les conférences qui suivirent la mort de l'empereur Henri VI, soit en faveur de Henri, duc de Lothier, de la maison de Brabant[1], soit aux réunions de Vaucouleurs, où Philippe-Auguste se lia par un traité à Frédéric[2], est prouvée par des témoignages contemporains. M. H. Bréholles a rapporté un acte curieux, dont il résulte que l'intervention du roi de France dans l'élection du chef de l'Empire était un fait publiquement reconnu, « un droit, » dit M. Bréholles[3]. On voit, d'ailleurs, comment Philippe-Auguste contribua à l'élection de Frédéric, non-seulement par l'envoi à Francfort de ses agents, le chevalier Hugues d'Athies et un clerc désigné par l'initiale B, mais aussi par la distribution de sommes d'argent considérables. Les documents reproduits ou cités par notre historien donnent, à cet égard, de complètes informations[4].

Cependant, depuis Philippe-Auguste et durant les premières années du jeune Louis IX, les relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne étaient devenues moins intimes; mais, vers 1232, les anciennes alliances se renouvelèrent, et « le traité conclu à Pordenone, en Frioul, « au mois de mai, reproduisit, dans les termes les plus explicites, toutes « les stipulations antérieures[5]. »

Quoique le mariage de Frédéric avec Isabelle d'Angleterre soit venu jeter quelque froideur entre les deux princes, Frédéric, qui comprenait tout le besoin qu'il avait de la France, n'épargna rien pour persuader à Louis IX que, de son côté, l'affection qui les unissait n'en serait pas diminuée[6]; et la sagesse de Louis était trop ferme et trop éclairée pour ne pas maintenir, malgré quelques griefs, ses relations pacifiques avec

[1] *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* par M. L. Delisle, n° 1090, p. 253. — [2] Sur l'entrevue de Vaucouleurs, v. Guill. le Breton, *Recueil des historiens de France,* t. XVII, p. 85. — [3] Introduction, p. CCXCI, et *Hist. diplom.* t. I, p. 267. — [4] Introd. p. CCLXXXIX. — [5] *Ibid.* p. CCXCVII. — [6] Lettre de Frédéric à Louis IX (*Hist. diplom.* t. IV, p. 539); et le pape, sans doute à la prière de l'empereur, écrivit en même temps au roi de France pour lui donner l'assurance que, loin de s'affaiblir, leur bonne amitié ne pourrait que s'en accroître : « Inter te et ipsum nedum firma (ami- « citia) permaneat, sed augmentis continuis amplietur. » (*Hist. dipl.* t. IV, p. 537.

l'empereur tant que cette bonne intelligence pouvait importer aux intérêts de la France. D'ailleurs cette haute position d'arbitre, que les grandes qualités de ce prince lui avaient acquise entre tous les rois, contribuait à lui inspirer ce calme imperturbable, cette sérénité parfaite, qui le garantissaient des passions avides, des craintes imprudentes et des folles défaillances où se laissent aller tant de princes. Aussi, soit que la conduite de Frédéric pût lui donner parfois quelques inquiétudes, soit que, médiateur, il se vît contraint de l'atteindre dans ses passions ou dans ses intérêts, il le conserva toujours pour allié. Parmi plusieurs remarquables exemples, citons seulement cette belle lettre, écrite pendant la longue vacance du Saint-Siége, lorsque l'on accusait, d'une part, les cardinaux de leurs coupables temporisations, de l'autre, l'empereur de s'opposer à l'élection par ses artifices et par ses violences, « et de vou« loir se substituer au pape en confisquant à son profit la domination « temporelle de l'Église [1]. » — « Saint Louis, dit M. H. Bréholles, s'ex« prime, à l'égard des cardinaux et sur le compte de Frédéric, avec tant « de liberté et de hauteur, que ce document a été considéré comme sus« pect [2]. » Le Nain de Tillemont évite de se prononcer sur l'authenticité de cette pièce, que M. de Cherrier admet sans hésiter [3]. Notre auteur montre à son tour que « cette lettre remarquable n'est nullement en « désaccord avec la foi austère et l'indépendance bien connues de saint « Louis, ni avec la conduite qu'il suivit constamment dans ce grand con« flit : comme roi, soutenir l'empereur contre les empiétements du pou« voir ecclésiastique, et, comme chrétien, protéger le Saint-Siége contre « les excès de l'autorité temporelle [4]. » Mais telle était la renommée d'intégrité de Louis IX, que, même après avoir été condamné par lui, Frédéric n'hésitait jamais à invoquer sa médiation et à se soumettre à son arbitrage dans ses continuels démêlés avec Rome. M. H. Bréholles a retracé avec grand soin le rôle de Louis IX dans cette portion si curieuse et si originale de son règne, et il a présenté dans une habile exposition les rapports qui unirent le saint roi et l'empereur excommunié. On ne saurait rien imaginer de plus frappant, ni d'un plus vif enseignement dans l'étude de l'histoire, que de voir, par la comparaison qu'on fait entre ces deux princes également distingués par des qualités si éminentes à la fois et si diverses, doués tous deux d'un rare génie et d'admirables talents, toute la supériorité que donnent à l'un sur l'autre l'élévation de l'âme et la pureté du cœur.

[1] Introduction, p. CCCII. — [2] *Ibid.* p. CCCIII. — [3] *Histoire de la lutte des papes et des empereurs*, t. III, p. 98. — [4] Introduction, p. CCCIII.

M. H. Bréholles a suivi, dans cette partie de son grand travail, Le Nain de Tillemont, dont la *Vie de saint Louis*, sans se faire remarquer par aucune qualité brillante, se place néanmoins parmi les meilleurs morceaux d'histoire, si l'on considère l'étendue des recherches, la haute raison et la pénétrante sagacité de Tillemont.

La franchise sans réserve avec laquelle notre auteur reconnaît sa dette envers son illustre devancier nous impose l'obligation plus étroite de lui faire ici la part qui lui appartient; la longue étude de son sujet, le grand nombre de documents qu'il a dû consulter, l'importance des pièces inédites dont il a fait usage, lui ont permis de rectifier quelques-unes des assertions de Le Nain de Tillemont, d'en corroborer d'autres par des preuves plus certaines, et d'établir des faits nouveaux au moyen de textes que n'avait pu connaître le savant et laborieux solitaire.

Dans le siècle de Frédéric II, de Louis IX et des croisades, les musulmans se mêlent partout à l'histoire des peuples de l'Occident, mais aucun prince n'a eu, avec les croyants à Mahomet, plus de rapports que l'empereur Frédéric, pas tant toutefois par les croisades qu'à cause de son royaume d'Italie. Aussi notre auteur a-t-il consacré une partie notable de son *Introduction* au royaume de Jérusalem et aux relations de ce prince avec les souverains musulmans.

« L'empereur, comme roi de Sicile, dit M. H. Bréholles, était habi-« tué à vivre avec les Sarrasins, qui formaient une notable partie de la « population de ses États, et il entretenait sans scrupule, avec les souve-« rains musulmans de l'Afrique, de l'Égypte et de la Syrie, des relations « utiles à la sécurité de ses ports, ainsi qu'à l'industrie et au commerce « de ses nationaux [1]. »

La conséquence forcée de cette situation particulière, c'est que Frédéric n'allait pas en Terre sainte combattre les infidèles avec les mêmes dispositions que les autres chefs de croisés. Sa première croisade, « mau-« dite par l'Église, » ne doit pas être jugée, ainsi que le fait observer M. Bréholles, au point de vue d'une piété plus ardente qu'éclairée; en effet, l'empereur fit de la croisade une affaire moins religieuse que politique, et, en s'appliquant à vivre en bonne intelligence avec les princes musulmans, il songeait surtout à favoriser les relations commerciales de ses sujets en Orient.

Si on apprécie cette conduite de Frédéric au point de vue des idées d'aujourd'hui, on le jugera plus avancé que son siècle; mais, dans les affaires humaines, pour être suivi, il ne faut pas être trop en avant;

[1] Introduction, p. CCCXXIII.

quelque opinion que l'on ait des croisades, des malheurs qu'elles ont infligés aux populations contemporaines, des avantages tardifs et imprévus dont elles ont pu être l'origine, il n'en reste pas moins évident qu'on ne pouvait les entreprendre qu'avec l'esprit du temps. Supprimez l'enthousiasme religieux des croisés, essayez de mettre à la place une idée politique ou un intérêt de commerce, vous ne serez pas compris des populations et vous n'en serez pas secondé; vous compromettez l'entreprise dans son principe, et vous annulez les moyens en changeant le but. Une croisade qui avait pour chef un prince excommunié, à laquelle le pape opposait toutes sortes d'obstacles, dont le manifeste était un compliment au soudan du Caire[1], et où l'on vit, dans un festin, des évêques de Sicile assis auprès des émirs d'Égypte[2], n'était plus une croisade; qu'était-ce donc qu'une telle expédition, et quel succès pouvait-elle obtenir à cette époque? Aussi, malgré toute l'habileté, toute l'adresse qu'y put mettre Frédéric, et il en mit beaucoup (nous le reconnaissons avec M. H. Bréholles), soit dans ses rapports avec les musulmans, soit à l'égard du pape, quel fut le résultat? une paix équivoque avec les musulmans, une réprobation universelle parmi les chrétiens; et, pour conclusion, « Frédéric II partit d'Acre chargé des malédictions du peuple. » Ce sont les propres expressions de l'auteur[3]. Après quelques années de possession contestée et de luttes incessantes, « Jérusalem fut à jamais per« due pour les chrétiens[4]. » Et de cette royauté éphémère, il ne resta plus qu'un titre frivole, dont la vanité obstinée de quelques princes s'est plu longtemps à se parer.

De la Terre sainte, l'auteur revient dans le royaume, en Sicile, où il trouve encore les musulmans. Cette population ayant sa physionomie propre et son histoire à part, il étudie spécialement « le gouvernement

[1] Introduction, p. CCCXXXV. « Sire (faisait dire Frédéric au soudan), nostre Sei« gneur li empereres vous salue comme celui qu'il veut tenir à frère et à ami, se « en vous ne remaint, etc. » M. Bréholles a pris ce discours dans une relation française de la croisade de Frédéric II. « L'auteur inconnu de cette continuation de Guil« laume de Tyr, dit-il, est bien renseigné sur les affaires d'Italie pendant les pre« mières années du XIII[e] siècle. Sa relation a été certainement connue par Martin « Sanut et même par Jordanus. » M. Bréholles a donné, dans les *Additamenta* du 3[e] vol. de l'*Hist. diplom.* p. 480, ce fragment inédit, lequel se trouve dans le manuscrit 8316 de la Bibl. imp. (f° 392) et dans le manuscrit 8314[a], Colbert. — [2] « Accedente pascha Sarracenorum, in die Mariæ Magdalenæ (22 jul.) imperator « nuntios Soldani et Vetuli de Montanis ad convivium vocat, et eis, multis epi« scopis assidentibus et multis nobilibus Teutonicis, festivas epulas parat. » (Godefr. Colon. cité par Boehmer, *Fontes*, t. II, p. 364.) — [3] Introd. p. CCCXLI. — [4] *Ibid.* p. CCCLXIV.

« et l'administration que Frédéric II y avait organisés [1]. » Il raconte les efforts que firent les Arabes, dès longtemps établis dans l'île, pour défendre leur indépendance contre l'empereur, et la fondation de cette colonie de Lucera, où Frédéric les *interna* (si l'on veut bien permettre ce mot de fabrication récente), au milieu des populations chrétiennes de la Capitanate. La date précise de cette translation n'est pas bien connue; M. H. Bréholles pense qu'on peut la fixer vers 1226, parce qu'à partir de cette année les historiens n'indiquent plus aucune entreprise contre les Sarrasins de Sicile[2]. Cette population musulmane devint pour Frédéric une force nouvelle, qu'il employa constamment, pendant les dernières années de son règne, dans des expéditions militaires, et qui finit par lui inspirer une telle sécurité, qu'il confia à une garde formée de Sarrasins le soin de veiller sur sa personne[3]. Il revêtit même des musulmans de fonctions civiles, il les chargea, aussi bien que les chrétiens, du recouvrement des impôts, et même, chose étrange, de l'administration de la justice, et il les admit à la surveillance des portes ainsi qu'à la garde des châteaux. De telles mesures, qui pourraient nous étonner même aujourd'hui, devaient froisser rudement les sentiments au XIII[e] siècle et exciter toute la colère de Rome. M. Bréholles remarque qu'elles n'étaient que temporaires, et il repousse, comme calomnieuses, les assertions de ceux qui ont imputé à Frédéric II d'en avoir fait une loi constante de son gouvernement, et même d'avoir inséré dans ses constitutions « le droit naturel des Sarrasins à exercer des ma« gistratures. » Il lave aussi la mémoire de l'empereur d'avoir porté cette loi de sang, aveugle autant que cruelle, qui aurait ordonné d'abattre au hasard, sur un territoire, autant de têtes de chrétiens qu'il y aurait eu de Sarrasins tués par des meurtriers inconnus[4].

L'histoire intérieure du royaume de Sicile est, dans certaines périodes, et spécialement pendant l'absence de Frédéric jusqu'à son retour,

[1] Introduction, p. CCCLXXIV. — [2] *Ibid.* p. CCCLXXXII. — [3] *Ibid.* p. CCCLXXXVI. — [4] M. Bréholles n'a pas reproduit, parmi les pièces dont se compose l'*Historia diplomatica,* cette loi qu'il juge apocryphe, mais il en donne, dans son Introduction, le texte curieux : « Sarracenos qui utilem nobis operam adversus hostes nostros præ« buerunt salvos ubique in Imperio et regnis nostris esse volumus. — Et quia digni « sunt habiti imperiali honore, volumus ut magistratibus per Italiam et Siciliam ge« rendis præfecti quiete et pacifice teneant, — et christiani qui se Sarracenis illis « opponunt impune occidantur. — Cæsorum autem Sarracenorum quæstio, si reus « captus non esset, in vicinæ regionis populos habeatur qui æris summa ac totidem « capitum supplicio mulctabuntur. » L'auteur remarque que Goldast, qui rapporte cette loi à l'année 1238 (*Constitut. imper.* t. I, p. 300), ne cite aucune source manuscrite, et n'indique pas à quel auteur il l'a empruntée. (P. CCCLXXXVII.)

en 1220, enveloppée d'une obscurité à peu près impénétrable; et là où elle s'éclaircit elle présente de continuelles alternatives de calme et de révoltes; tantôt les mouvements séditieux organisés par les communes, tantôt les complots ourdis par l'aristocratie, où plus d'une fois la vie de l'empereur courut hasard, provoquaient des vengeances et des cruautés exercées par Frédéric lui-même, ou, en son absence, par ses agents, dont il aiguillonnait le zèle déjà ardent aux supplices : « Quant à ce que « tu as pris soin de nous annoncer (écrivait-il au justicier de l'Abruzze, « le 14 décembre 1239), au sujet des habitants du château qu'on appelle « Città di Sant-Angelo, contre lesquels tu as procédé justement, selon que « l'exigeait leur méchanceté, en détruisant les murailles de ce lieu, en « brûlant les hôtelleries et les maisons, en pendant les hommes et les « mutilant, en les bannissant et les exilant pour toujours, cela plaît à « Notre Altesse, et nous voulons que ce lieu reste dans un état perpé- « tuel de désolation [1]. »

Quoi d'étonnant si, après de telles félicitations, les prisonniers faits dans des rébellions contre Frédéric lui étaient envoyés les yeux crevés, une main, une jambe et le nez coupés; si les populations étaient décimées par des chefs farouches, qui savaient que plus la victoire était impitoyable plus elle plaisait à l'empereur, et mieux elle serait récompensée.

Il y a dans le caractère et dans les actes de Frédéric des contrastes qu'explique une étude attentive. Tandis que son esprit éclairé le portait vers le progrès et une certaine élévation, des instincts de violence et de cruauté, les mœurs vulgaires, le retenaient par quelque côté dans la barbarie de son siècle. On peut remarquer dans ses lois des idées généreuses, des symptômes de liberté; dans l'exercice de son pouvoir on ne reconnaît plus que l'action quelquefois aveugle, souvent impitoyable d'une inflexible volonté. Frédéric faisait peser également son joug sur les barons et sur les communes; l'aristocratie féodale lui était aussi antipathique que la puissance populaire; son gouvernement fut hardiment absolu, et il en choisissait les instruments dans la classe moyenne, plus docile et plus complaisante. « Ce gouvernement, dit « M. H. Bréholles, était dirigé dans le sens le plus favorable au déve- « loppement du pouvoir royal... tout était combiné pour assurer la « prédominance du roi sur les barons. » Les ministres de Frédéric, les vrais confidents de sa pensée, désignés par les expressions de *familiares* ou d'*ordinati*, sont presque tous pris parmi les légistes d'origine moyenne

[1] *Hist. diplom.* t. V, p. 565.

ou parmi les notaires de la cour impériale. Les dépositaires de son autorité dans les provinces sortent aussi de la classe intermédiaire des *milites*[1].

Frédéric, pour donner une apparence de sanction nationale aux actes de sa volonté la plus despotique, convoquait des *colloquia*, espèces d'assemblées que, faute d'une expression plus juste, dit l'auteur, nous appellerons *parlements;* et puis M. Bréholles nous donne les termes mêmes des convocations adressées aux villes : « Duos nuntios vestros ad nostram « præsentiam destinetis, qui pro parte vestrum omnium serenitatem « vultus nostri prospiciant, et nostram vobis referant voluntatem. » Dans une autre de ces convocations, nous lisons : « Ut serenitatem vultus « nostri respicias et nostram audias voluntatem. » Ainsi des autres. On ne saurait croire, comme le remarque avec raison l'auteur, que des députés dont la mission était ainsi caractérisée, « aient fait autre chose que sanc- « tionner par leur présence des mesures déjà arrêtées dans les conseils « du prince[2]. »

M. H. Bréholles ne se borne pas, nous l'avons dit, à faire connaître l'histoire et l'état politique du royaume de Sicile sous Frédéric II, il en explique l'administration intérieure, l'organisation judiciaire, la hiérarchie des tribunaux et leurs juridictions spéciales. Dans son étude du régime financier, il recherche les sources diverses du revenu public; elles étaient nombreuses, le gouvernement de Frédéric II était essentiellement fiscal. Aux anciens droits établis par les Normands, il en ajouta beaucoup de nouveaux[3]. Malgré cette multiplicité des impôts « le gou- « vernement de Frédéric II était dans un état de gêne continuel; » l'empereur avait sans cesse recours à des emprunts dont l'intérêt montait à un taux ruineux, et dont on serait tenté de douter, si l'on pouvait récuser le témoignage des documents contemporains les plus dignes de foi. « En « comparant avec attention, dit M. Bréholles, les pièces que contient le « *Regestam*, nous trouvons que l'intérêt était ordinairement de trois pour « cent par mois, si la somme n'était pas payée au jour fixé[4]. »

Malgré les énormes dépenses de ce gouvernement prodigue, aussi peu ménager de l'argent que du sang du peuple, les sujets de Frédéric supportaient ces charges sans trop succomber sous le faix, grâce à l'habileté du prince; s'il ne se servait pas de son génie pour les rendre heu-

[1] Introd. p. CDVI et suiv. — [2] *Ibid.* p. CDXI. Dans l'*Hist. diplom.* t. V, p. 794 et suiv. se trouvent les textes mêmes, et la liste des villes convoquées, au nombre de 47. — [3] Voyez à ce sujet *Hist. diplom.* t. IV, p. 199, note 2. — [4] On peut consulter sur ce point les évaluations fournies par le *Regestam* et l'*Hist. diplom.* t. V, p. 655-660.



reux, il y trouvait du moins des ressources pour soulager leurs souffrances. « Sous son règne, dit M. Bréholles, on retrouve dans l'administration financière du royaume de Sicile la science économique des « Arabes unie à l'esprit organisateur des Normands. On est même surpris de rencontrer une foule de mesures qui, en matière de douanes « et de tarifs, nous révèlent l'application d'idées économiques que l'on « considère habituellement comme tout à fait modernes [1]. » Et l'auteur indique sommairement les divers règlements et ordonnances, en matière d'industrie et de commerce, par lesquels Frédéric s'est, en effet, montré très-supérieur à ses contemporains dans la science inconnue alors de l'économie. C'est par là que, sous un régime oppresseur, le royaume de Sicile, le seul de ses États que Frédéric ait administré lui-même, était dans une condition relativement meilleure et dans un état de civilisation plus avancée que les autres nations à cette époque.

N'oublions pas toutefois que, pour l'accomplissement de sa tâche ardue, Frédéric trouvait dans la vive intelligence de ce peuple un secours que ne lui aurait offert aucune des autres populations de son vaste empire.

Il nous reste à montrer comment l'auteur a envisagé les relations politiques de Frédéric II avec les papes; c'est là un des points capitaux de cette introduction, ce sera l'objet d'un dernier article.

M. AVENEL.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] Introd. p. CDXXIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE DES CINQ ACADÉMIES.

La séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut a eu lieu le mardi 16 août sous la présidence de M. le général Morin, président de l'Académie des sciences, assisté de MM. Villemain, de Saulcy, Élie de Beaumont, de Gisors et Dumon, délégués des Académies française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences, des beaux-arts et des sciences morales et politiques.

La séance s'est ouverte par un discours du président, qui a traité de l'instruction primaire. On a entendu ensuite le rapport sur le concours de 1864 pour le prix de linguistique fondé par Volney.

Ce prix a été décerné à M. Albrecht Weber, membre de l'Académie de Berlin, pour son ouvrage sur la métrique des Indiens : *Beiträge für die Kunde des indischen Alterthums im Vereine mit mehreren Gelehrten* (Berlin, 1863, 1 vol. in-8°). Une mention honorable a été accordée à M. J. M. Rabbinowicz, auteur d'une *Grammaire hébraïque*, dont la traduction française a été publiée par M. Clément Mullet (1864, 2 parties in-8°).

Après le rapport sur ce concours, M. Legouvé, de l'Académie française, a lu des fragments dramatiques, et M. Egger, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, des considérations sur la langue et la nationalité grecque au XVe siècle. La séance s'est terminée par la lecture d'un mémoire de M. Baltard, de l'Académie des beaux-arts, sur la peinture sur verre.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu, le vendredi 5 août, sa séance publique annuelle, présidée par M. de Saulcy.

La séance s'est ouverte par un discours du président, annonçant, dans l'ordre suivant, les prix décernés et les sujets de prix proposés.

PRIX DÉCERNÉS.

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à M. Henri Lepage, pour son *Pouillé du diocèse de Toul,* rédigé en 1412, publié pour la première fois d'après la copie conservée à la Bibliothèque impériale, 1 vol. in-8°, 1863, et pour ses autres ouvrages sur l'histoire de la Lorraine.

La deuxième médaille à M. Arthur Forgeais, pour sa *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine,* 3 vol. in-8°, 1861-1864.

La troisième médaille à M. Édouard Fleury, pour ses *Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon, étudiés au point de vue de leur illustration,* 2 vol. in-4°, 1863.

Des mentions honorables sont accordées : 1° A M. Du Fresne de Beaucourt, pour son édition de la *Chronique de Mathieu d'Escouchy,* 2 vol. in-8°, 1863. — 2° A M. Champion, pour son ouvrage intitulé: *Les Inondations en France, depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours,* 5 vol. in-8°, 1861-1863. — 3° A M. Potier de Courcy, pour son *Nobiliaire et Armorial de Bretagne,* 3 vol. in-4°, 1862. — 4° A M. Macé, pour son *Mémoire sur la géographie du Dauphiné et de la Savoie, avant et pendant la domination romaine,* in-8°, 1863. — 5° A M. Morin, pour sa *Dissertation sur la légende* Virgini pariturae, in-8°, 1863. — 6° A M. Tuetey, pour ses *Recherches sur les chartes communales de la Franche-Comté et en particulier sur celle de Montbéliard.*

Prix de numismatique. — Le prix de numismatique (fondation de M. Allier de Hauteroche) est décerné à M. Maximin Deloche, pour son ouvrage intitulé : *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin,* 1 vol. in-8°, 1863.

Prix Gobert. — L'Académie a décerné le premier de ces prix à M. d'Arbois de Jubainville, pour son *Histoire des ducs et des comtes de Champagne,* 5 vol. in-8°, 1859-1863.

Le second prix à M. Vallet (de Viriville), pour l'*Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque,* 2 vol. in-8°, 1862-1863.

Prix Bordin. — L'Académie avait proposé en 1862, pour sujet du prix qu'elle devait décerner en 1864, la question suivante : « Rechercher l'âge et les origines « des ouvrages et des fragments qui nous sont parvenus sous le nom d'Hermès « Trismégiste. Donner une nouvelle traduction, latine ou française, de ces textes, « en les éclairant par les documents grecs, tels que les livres attribués à Plutarque « *Sur Isis et Osiris,* à Iamblique *Sur les Mystères des Égyptiens;* par les fragments de « doctrines égyptiennes épars dans divers auteurs; enfin par les résultats que l'on « peut considérer comme acquis à la science dans l'étude des monuments hiéro- « glyphiques. »

L'Académie partage également le prix, de la valeur de 3,000 francs, entre M. Louis Ménard, docteur ès lettres, et M. Félix Robiou, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée de Napoléonville.

L'Académie avait prorogé jusqu'à 1864 le terme du concours sur la question suivante : « Faire connaître, d'après les textes publiés ou inédits, lesquels de nos « anciens poëmes, comme *Roland, Tristan, le Vieux Chevalier, Flore et Blanchefleur,* « *Pierre de Provence* et quelques autres, ont été imités en grec depuis le XIIe siècle, « et rechercher l'origine, les diverses formes, les qualités ou les défauts de ces imi- « tations. »

Elle a décerné le prix, de la valeur de 3,000 francs, à M. Gidel, agrégé, docteur ès lettres, professeur au lycée Bonaparte.

PRIX PROPOSÉS.

Prix ordinaires de l'Académie. — L'Académie rappelle qu'elle a mis au concours, pour l'année 1865, la question suivante : « Déterminer la date et la valeur des différents textes de la chronique de Froissart. Distinguer ce qui appartient en propre « à cet historien; indiquer les emprunts qu'il a faits à ses devanciers et les interpolations ou les remaniements que son œuvre a pu subir. »

Elle proroge de nouveau, jusqu'à 1866, le terme du concours sur la question suivante : « Rechercher les plus anciennes formes de l'alphabet phénicien; en suivre « la propagation chez les divers peuples de l'ancien monde; caractériser les modifications que ces peuples y introduisirent afin de l'approprier à leurs langues, à « leur organe vocal, et peut-être aussi quelquefois en le combinant avec des éléments « empruntés à d'autres systèmes graphiques. »

Elle proroge également jusqu'à 1866 le terme du concours sur la question proposée pour 1864 et modifiée par la rédaction suivante : « Étudier les formes du « culte public et national chez les Romains; en décrire les principales cérémonies, « et en faire ressortir le véritable caractère par la comparaison des textes et des monuments figurés. »

L'Académie propose, pour sujet du prix annuel à décerner en 1866, la question nouvelle qui suit : « Explication théorique et catalogue descriptif des stèles antiques « représentant la scène connue sous le nom de *Repas funèbre.* »

Chacun de ces prix sera de la valeur de 2,000 francs.

Antiquités de la France. — Trois médailles de la valeur de 500 francs chacune seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1863 et 1864 sur les *Antiquités de la France,* qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1865. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Prix de numismatique. — Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, sera décerné, en 1865, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le mois de janvier 1864.

Prix Gobert. — Pour l'année 1865, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1864, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par M. Gobert « pour le travail le plus « savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. »

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1865.

Prix Bordin. — M. Bordin, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels, qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour sujet d'un prix à décerner en 1865, la question suivante : « Réunir toutes les données géographiques, topographiques et « historiques, sur la Palestine, disséminées dans les deux Talmuds, dans les Midraschim et dans les autres livres de la tradition juive (Megillath-taanith, Séder, Olâm, « Siphra, Siphri, etc.). Présenter ces données dans un ensemble systématique, en « les soumettant à une critique approfondie et en les comparant à celles que renferment les écrits de Josèphe, d'Eusèbe, de saint Jérôme, et d'autres auteurs ecclésiastiques ou profanes. »

L'Académie propose, pour sujet du même concours en 1866, la question ainsi conçue : « Faire l'analyse critique et philologique des inscriptions hymiarites con- « nues jusqu'à ce jour. »

Chacun de ces prix est de la valeur de 3,000 francs.

Prix de M. Louis Fould. — Le prix de la fondation de M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, sera décerné, s'il y a lieu, en 1866. (Nous avons donné le programme de ce concours dans notre cahier d'août 1863, page 539.)

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Questions proposées pour les travaux de l'École française d'Athènes en 1864-1865. — Quelques-unes de ces questions ont été reproduites cette année d'après les programmes précédents. Nous citerons seulement celles qui sont proposées pour la première fois.

« Faire l'histoire des artistes thébains; étudier leurs œuvres, telles qu'elles sont « décrites par les auteurs anciens. Montrer le caractère du génie thébain et lui faire « sa part dans le mouvement général de l'esprit grec. Aux sculpteurs et aux peintres, « on devra joindre les musiciens justement célèbres, et qu'il est difficile de ne pas « rattacher aux poëtes lyriques et à Pindare. »

« Rassembler dans les auteurs anciens et dans les inscriptions grecques de l'Orient « les témoignages qui concernent l'architecture des tombeaux et les règlements re- « latifs à la consécration religieuse et à la protection civile de ces monuments. In- « terpréter ces divers témoignages en les ramenant, autant qu'il sera possible, à « l'unité d'un traité spécial sur cette matière que les découvertes modernes ont « beaucoup éclairée. Le traité très-imparfait de J. Gutherius, *De jure Manium* seu « *de ritu, jure et moribus prisci funeris* (Paris, 1615, réimprimé dans le *Recueil* « *d'Antiquités romaines*, de Grævius, t. XII), offrira pour ce travail un plan de re- « cherches et d'exposition que l'on fera bien d'avoir sous les yeux. »

« Visiter les ruines considérables qui existent au sud de Cyzique, au delà du lac « de Manyas (l'Aphnitis des anciens), sur une montagne au pied de laquelle se « trouve le village moderne de Manyas. Ces ruines, situées dans une contrée fort « peu connue, sont probablement celles de Pœmanenus (Ποιμανηνός), où l'on ad- « mirait un célèbre temple d'Esculape dont parle le rhéteur Aristide (t. I, p. 596). « Hamilton (*Researches in Asia Minor*, vol. II, p. 108) donne une description som- « maire de ces ruines qu'il n'eut pas le temps d'explorer. Pœmanenus, avec une « magnifique église dédiée à saint Michel (serait-ce l'ancien temple d'Esculape?), « existait encore au XIIIe siècle; il en est question dans Nicetas Choniate, dans Anne « Comnène (p. 439 B et C, p. 461 B, de l'édition du Louvre) et dans George Acro- « polite (p. 31, ligne 9; p. 37, ligne 21; p. 39, ligne 8, de l'édition de Bonn). — « Donner une description détaillée de ces ruines, avec un plan, et recueillir les ins- « criptions de toutes les époques qui peuvent s'y trouver. »

« La Commission de l'Académie désire que le plan d'Athènes dressé par M. Émile « Burnouf, qui y a noté, pour l'époque de son séjour à l'École, toutes les indica- « tions de monuments, de ruines et d'habitations anciennes, reste en permanence « au programme des études de ses successeurs, pour être complété par eux. Il leur « est recommandé aussi de reprendre les exemples de plusieurs de leurs devan- « ciers, et surtout de MM. Wescher et Foucart, en se tenant au courant des décou- « vertes archéologiques faites à Athènes et même dans d'autres parties de la Grèce,

« en y concourant, selon la mesure de leurs moyens, et en transmettant régulière- « ment dans des rapports adressés à M. le Ministre de l'instruction publique, par « l'intermédiaire de M. le directeur de l'École, les principaux résultats de leurs in- « formations et de leurs recherches. »

ARCHIVISTES PALÉOGRAPHES.

L'Académie déclare que les élèves de l'École impériale des chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté du 4 mars 1864, rendu en vertu de la liste dressée par le conseil de perfectionnement de cette École, sont : MM. Arcelin (Godefroy-Marie-Victor-Adrien), Bouyer (Jacques-Marie-Adolphe), Coudre (Joseph-Adam), Richard (Guy-Alfred), De Fontenay (Antoine-Harold), Bessot de Lamothe (Pierre-Alexandre), De Saint-Mauris (Yoland-Marie-René).

Après la proclamation et l'annonce des prix, M. Guigniaut, secrétaire perpétuel, a lu une notice historique sur la vie et les travaux de M. Quatremère de Quincy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. Egger : « De la langue et de la nationalité grecques, réflexions sur quelques « documents historiques du temps de la prise de Constantinople par les Turcs. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Le Mahâbhârata, traduit complétement pour la première fois du sanscrit en français, par Hippolyte Fauche, traducteur du *Râmâyana*. Paris, A. Durand et Benjamin Duprat, in-8°, IIe volume, XVI-582 pages. — M. Hippolyte Fauche poursuit courageusement sa vaste entreprise, et il tient toutes ses promesses avec une exactitude qui mérite le succès. Il y a six mois à peine qu'a paru le premier volume de sa traduction complète du *Mahâbhârata*, et voici déjà le second, non moins étendu et non moins laborieux. Il comprend la fin de l'Adi-Parva et le commencement du Sabha-Parva. M. Hippolyte Fauche, toujours infatigable, s'est mis sur-le-champ au volume suivant, et il l'annonce à ses soucripteurs pour la fin de l'année. Nous ne doutons pas qu'il ne le donne ponctuellement.

La Pluralité des mondes habités, étude où l'on expose les conditions d'habitabilité des terres célestes, etc. par Camille Flammarion, ancien élève-astronome à l'Observatoire de Paris, etc. Paris, Didier et Cie, et Gauthier Villars, 1864, in-8°, XX-555 pages. — M. C. Flammarion pense que les mondes sont habités comme notre terre; mais il l'affirme bien plus qu'il ne le démontre scientifiquement. Il est vrai que les conditions qui les rendraient habitables sont bien difficiles à observer et à constater, et l'astronomie, malgré tous ses progrès, ne fournit que bien peu de données sur ce problème plus curieux qu'utile. Le jeune auteur semble croire que les mondes sont

destinés, dans le plan admirable de l'univers, à servir de séjour à des hommes de plus en plus parfaits. Selon lui, les *humanités* des autres mondes sont analogues à l'humanité telle que nous la connaissons sur notre globe. Mais n'est-ce pas là résoudre la question par la question? L'ouvrage est rempli d'un sincère enthousiasme; et M. Flammarion soutient avec une rare ardeur son opinion, à laquelle il trouve d'illustres partisans à toutes les époques de l'histoire. D'ailleurs il se déclare hautement déiste, et il cherche à concilier son système avec la Providence, dont il admire autant que qui que ce soit les œuvres et la bonté infinie. Cette profession de foi le sépare absolument des écoles matérialistes et panthéistes dont il semble, à quelques égards, partager les doctrines, tout en s'éloignant d'elles sur ce point capital.

Lettres de Marie de Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, à sa fille et à ses amis; édition revue et publiée par M. U. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, tome onzième (et dernier). Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Techener, 1864, in-12 de 473 pages, plus une préface de XXXIX pages, une dédicace à l'Impératrice et deux portraits. — Ce volume et la très-remarquable préface qui l'accompagne complètent l'excellente édition des lettres de Mme de Sévigné, à laquelle M. de Sacy donne, depuis plusieurs années, ses soins assidus. Cette édition, d'une correction irréprochable, d'une belle exécution typographique et d'un format commode, ne s'adresse pas aux savants, aux curieux, aux amateurs d'anecdotes et de détails historiques; elle est faite pour ceux qui ne cherchent dans les lettres de Mme de Sévigné que Mme de Sévigné toute seule, et qui souffrent avec impatience les longues notes, les commentaires multipliés. Prenant pour base de son travail les éditions originales, dont il relève les variantes, M. de Sacy s'est attaché principalement à donner dans toute sa pureté le texte de cette admirable correspondance, et les notes concises qu'il y a jointes ont seulement pour but d'ajouter des dates, des noms de famille, ou d'expliquer les locutions hors d'usage aujourd'hui et les allusions à des circonstances oubliées. Ce judicieux travail répond à tout ce qu'on devait attendre du goût délicat de l'éditeur; et sa préface, où brillent la grâce et la finesse de cet éminent écrivain, sera lue surtout avec un vif plaisir, et ajoutera beaucoup à la valeur de cette publication. Le XIe et dernier volume se termine par un appendice contenant un écrit de Mme de Grignan, relatif au système de Fénelon sur l'amour de Dieu, une dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace, par le marquis de Sévigné, et une histoire généalogique inédite de la maison de Rabutin, écrite par Bussy Rabutin, et adressée par l'auteur à Mme de Sévigné, sa cousine.

Éloge de Châteaubriand, discours qui a obtenu le prix d'éloquence décerné par l'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 21 juillet 1864, par le vicomte Henri de Bornier. Paris, imprimerie de F. Didot, 1864, in-4° de 44 pages. — La haute distinction que ce discours vient d'obtenir de l'Académie française le recommande suffisamment à l'attention de tous les amis des lettres. Ils y remarqueront, à un degré plus élevé encore peut-être, tous les mérites qui ont déjà valu les couronnes académiques à de précédents ouvrages de l'auteur (*l'Isthme de Suez, la France dans l'extrême Orient*), et ils ratifieront, nous n'en doutons pas, le jugement favorable qu'en a porté M. Villemain, dans son rapport sur les concours.

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, tenues les 8, 9 et 10 avril 1863. Paris, Imprimerie impériale, 1864, deux volumes in-8° de IX-507 et II-266 pages, avec planches. — Les mémoires qui composent ce recueil ont été lus, l'année dernière, à la Sorbonne, où se réunissaient, pour la seconde fois, les délégués des sociétés

savantes des départements. La collection de ces intéressants travaux a une importance considérable et contribuera certainement à l'avancement des études historiques. On n'y trouvera que des mémoires inédits, la commission chargée de cette publication s'étant fait un devoir d'en exclure tous ceux que leurs auteurs ont déjà livrés ou se préparent à livrer à l'impression.

Le premier volume, comprenant les ouvrages qui concernent *l'histoire*, *la philosophie* et *les sciences morales*, renferme les mémoires dont voici les titres : De la famille chez les Burgondes, par M. Valentin Smith; Correspondance française inédite de Jean de Witt et du chevalier Temple, relativement à la Triple Alliance, par M. Fr. Combes; Études historiques et littéraires sur le parlement de Paris; Un procès en matière de droits régaliens, au XVI[e] siècle, par M. F. Cougny; Considérations philosophiques sur le chant, par M. l'abbé Sabatier; Mémoire sur l'érection de l'université de Pont-à-Mousson, par M. L. Maggiolo; Notice sur Bossuet et Fénelon, à Versailles, par M. J. A. Leroi; Mémoire sur quelques poésies de saint Éphrem, par M. Ch. Dabas; Essai sur les vicissitudes des institutions monastiques dans le bas Berri, par M. Desplanque; Notice sur le P. Trigault, missionnaire en Chine, par M. l'abbé C. Dehaisnes; Les Fourgs, ou un village de la haute Comté, par M. Tissot; Notice sur un manuscrit de M[me] de Maintenon, par M. Julien Travers; Une Idée lorraine, par M. de Dumast; Examen de quelques-unes des questions soulevées par la notice de M. G. Lapérouse, intitulée : Étude sur le lieu de la défaite d'Attila dans les plaines de Champagne, par M. d'Arbois de Jubainville; De l'Unité de composition grammaticale et syntactique dans les différentes familles de langues, par M. Bergmann; Histoire critique des méthodes d'enseignement, par M. Théry; Mémoire sur l'originalité du *Gil Blas* de Le Sage, par Eug. Baret; Projet d'une descente en Angleterre, en 1779, par M. Hippeau; Aperçu d'un mémoire sur l'occupation des îles Ioniennes par les Français, en 1797, 1798 et 1799, d'après la correspondance du général Chabot, par M. X. Gaultier de Claubry; Les Docteurs normands au commencement du XV[e] siècle, par M. Léon Puiseux; Le Clergé chrétien dans les campagnes, après la grande invasion; Établissement des paroisses rurales, par M. Ch. Revillout; Les lettres de cachet dans la généralité de Caen, au XVIII[e] siècle, par M. A. Joly; Les Sémites à Ilion, ou la vérité sur la guerre de Troie, par M. Louis Benlœw.

Dans le second volume, consacré à l'*Archéologie*, sont réunis les mémoires suivants : Notice sur quelques énigmes archéologiques, par M. Charma; Examen critique de l'opinion de Cœlius Antipater sur le passage d'Annibal dans les Alpes, par M. C. Chappuis; *Helvetus* (Ehl, près Benfeld, Bas-Rhin) au V[e] siècle, par M. N. Nicklès; Note sur le château de Saint-Floret, par M. Anatole Dauvergne; Notice sur quelques pierres tombales à l'abbaye de Jumiéges, par M. le D[r] E. Guéroult; Dissertation sur le lieu de l'assemblée annuelle des druides, par M. L. de La Saussaye; Sur les Symphonistes de la cathédrale de Meaux, par M. le comte Ad. de Pontécoulant; Description de l'ancien hôtel de ville et du *Gros Horloge* de Rouen, par M. E. de La Quérière; Le mot d'une énigme sur toile, ou le Tableau allégorique, par M. J. Lapaume; L'Œuvre d'Arras, ou l'*Opus Atrebaticum*, par M. l'abbé E. Van Drival; Notice sur les lec'hs bretons, par M. L. Rosenzweig; Un psautier de saint Louis, par M. Ch. de Sourdeval; Le Trésor de la cathédrale de Troyes, par M. Le Brun Dalbanne; Mémoire sur les diptyques de la cathédrale de Bourges, par M. Jules Dumoutet; Recherches sur l'art à Douai aux XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, et sur la vie et l'œuvre de Jean Bellegambe, auteur du rétable d'Anchin, par M. A. Asselin et M. l'abbé Dehaisnes.

On lit dans l'avertissement placé en tête du second volume que M. le Ministre de l'instruction publique attache le plus grand prix à la régularité de la publication de ces archives de la science départementale, et que, par ses ordres, des mesures ont été prises pour que désormais l'impression des mémoires lus dans les séances de la Sorbonne puisse commencer immédiatement après la clôture de ces séances. Les éditeurs, MM. Léon Renier et Chabouillet, annoncent, en terminant, la prochaine publication des mémoires lus en 1864.

ANGLETERRE.

Lectures on the science of language, delivered at the Royal Institution of Great Britain, in february, march, april and may 1863, by Max Müller, M. A. etc. second series, London, 1864, in-8°, VIII-600 pages. — *Leçons sur la science du langage, professées, en 1863, à l'Institution royale de la Grande-Bretagne*, par M. Max Müller, seconde série. — Ces nouvelles leçons, au nombre de douze, sont le complément de celles que M. Max Müller avait faites en 1861, et qui ont été accueillies avec tant de faveur. Les premières, qui ont été récemment traduites en français par MM. G. Harris et G. Perrot, traitaient surtout des généralités de la science; celles-ci entrent plus particulièrement dans les détails, et elles montrent sur quelles bases solides reposent les principes que le célèbre professeur a précédemment admis. Cette seconde série s'adresse davantage aux philologues, et même les plus instruits auront beaucoup à profiter de l'immense érudition de M. Max Müller et de la sagacité avec laquelle il explique une foule de faits jusqu'à présent trop peu connus ou mal compris. Ces belles études sont l'objet même du cours spécial qu'il professe à Oxford, et maintenant l'Europe savante peut en apprécier toute la valeur par les deux ouvrages déjà publiés.

TABLE.

Pages.

Nouvelles relations de Richelieu et de Mazarin. (1er article de M. Cousin.)...... 461

Ennianæ poesis reliquiæ. (1er article de M. Patin.)........................ 478

Histoire naturelle générale des règnes organiques, etc. par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. (Suite et fin du 4e article de M. E. Chevreul.)................. 490

Historia diplomatica Friderici secundi, etc. — Collegit, ad fidem chartarum, etc. J. L. A. Huillard-Bréholles. (3e article de M. Avenel.)................. 507

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux.................................. 525

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1864.

Исторія Царствованія Петра Великаго, томъ VI, сочиненіе Н. Устрялова. С. Петербурхъ, 1859 [1].

HISTOIRE DU RÈGNE DE PIERRE LE GRAND, par M. N. Oustrialof. Saint-Pétersbourg, 1859, tome VI.

PROCÈS DU TSARÉVITCH ALEXIS.

PREMIER ARTICLE.

Ce sixième volume de l'Histoire de Pierre le Grand a paru, avant son tour, quelques mois après le premier. Il contient un épisode tragique dont les détails perdraient sans doute à ne pas être réunis. Il se peut encore que M. Oustrialof ait voulu montrer tout d'abord à ses lecteurs de quelle liberté il jouissait pour traiter son sujet, et quels matériaux il avait à sa disposition. Les archives secrètes de Saint-Pétersbourg et celles de Vienne lui ont été libéralement ouvertes, et, par ce qu'il lui a été permis d'en tirer, on peut être certain dès à présent qu'il n'y aura pas de réticence commandée dans le reste de son travail. M. Oustrialof parle de Pierre comme on parlerait de Cyrus ou de César, mais il n'a nullement

[1] Ce volume a été publié en français, à Leipzig, par M. Constantin White, sous le titre de : *Procès du tsarévitch Alexis Petrovitch*, 1860, in-8°. Le traducteur a un peu abrégé le texte et surtout les pièces justificatives. On reconnaît à son style qu'il n'écrit pas dans sa langue, et quelquefois il ignore la valeur des mots dont il fait usage. A toute force, pourtant, un Français peut le lire.

la prétention de le juger. Sa tâche est de rechercher et de contrôler partout des témoignages authentiques pour les actions de son héros; quant à leur moralité, il ne l'apprécie point. Ce n'est pas même un récit suivi qu'il nous offre, mais une série de documents liés les uns aux autres par quelques phrases fort courtes. On dirait que le savant archiviste a peur de passer pour un historien. Il en a cependant quelques-unes des parties les plus importantes, la méthode et la critique. Il nous rappelle ces présidents de cours d'assises, qui, après de longs débats, résument une affaire consciencieusement, mais qui se gardent bien de laisser deviner leur opinion au jury.

En 1689, Pierre, âgé d'un peu moins de dix-sept ans, épousa Eudoxie Lopoukhine, fille d'un gentilhomme moscovite. Les Russes, à cette époque, n'aimaient pas que leurs souverains s'alliassent à des princesses étrangères qui auraient pu introduire dans le pays des nouveautés dangereuses pour la religion et les mœurs. Du côté de la famille Lopoukhine rien de semblable n'était à craindre; elle était renommée pour son orthodoxie. En trois ans, Eudoxie eut deux fils, le premier, le tsarévitch Alexis, naquit en février 1690; le second, Alexandre, né en 1691, ne vécut que quelques mois. Jusqu'à l'âge de dix ans, Alexis demeura auprès de sa mère et de ses oncles les Lopoukhine, sans que le tsar s'occupât sérieusement de son éducation. A la vérité, à six ans on lui donna un précepteur, un certain Nicéphore Viazemski, pédant ridicule, ressemblant assez au M. Bobinet de la *comtesse d'Escarbagnas;* son élève le battait au lieu d'apprendre à lire[1].

[1] J'essaye de traduire la lettre adressée au tsar par Viazemski, à l'occasion de sa nomination. Elle est écrite non point en russe vulgaire, mais dans un idiome peu intelligible, imité du slavon des saintes Écritures.

« A celui qu'enflamme la flamme sainte du zèle divin, au seigneur tsar et grand « prince, Pierre Alexéiévitch, souverain de toutes les Russies, la Grande, la Petite « et la Blanche.

« A l'ardent champion devant le monde de la foi catholique, au vigilant défen- « seur de la sainte, universelle et apostolique Église, protecteur chéri de tous les « chrétiens que Dieu a mis en sa puissance impériale !

« Comme ainsi soit qu'au jour miraculeux de la Pentecôte, les disciples et les « apôtres reçurent du Père incréé les dons du Saint-Esprit, l'infinie sagesse et l'intel- « ligence, tout de même, recevant la charge qui m'est confiée, je me tourne vers ta « lumineuse aurore, afin que le soleil de ton intelligence verse sa lumière sur le « fruit béni de tes reins impériaux, le brillant porphyrogénète, monseigneur le tsa- « révitch et grand prince Alexis Pétrovitch de toutes les Russies, la Grande, la Petite « et la Blanche, au moment où je commence l'Alpha sans commencement, pour qu'il « lui soit comme un rempart béni. D'où me viendra la force de le faire, je l'ignore; « je sais seulement que le cœur du tsar est dans la main de Dieu et que ma pensée

Les premiers mots qu'entendit le jeune prince et qu'il apprit à bégayer furent des regrets pour l'ancien régime et des plaintes contre l'état d'abaissement où le tsar voulait réduire le clergé et la noblesse moscovite. Dans le peuple, les opinions de la tsarine Eudoxie étaient bien connues. On la louait d'élever son fils comme un vrai Russe, et les strélits de Moscou portaient déjà un vif attachement au jeune prince, parce que, disaient-ils, il détestait les Allemands, dont son père était toujours entouré.

La bonne intelligence ne dura pas longtemps entre le tsar et sa femme. Outre ses habitudes de débauche et de brutalité, Pierre avait, aux yeux d'Eudoxie, des torts bien plus grands, son irréligion, sa passion pour les réformes, son mépris pour les superstitions et les préjugés populaires. Après la révolte et la destruction des strélits, en 1699, le tsar répudia Eudoxie, qu'il soupçonnait d'avoir encouragé les rebelles, et l'obligea à se faire religieuse dans un couvent de Souzdal; puis il voulut s'occuper de l'éducation de son fils. Persuadé qu'en Russie le jeune prince n'apprendrait rien, son intention était de l'envoyer en Allemagne avec le fils de Lefort, et de lui donner pour précepteur un général saxon, nommé Karlowicz. Malheureusement Karlowicz fut tué au siége de Dünamund. Presque en même temps le comte de Kaunitz, ministre de l'Empereur Léopold, proposait à l'ambassadeur de Pierre de faire élever le tsarévitch à Vienne. Il assurait que l'Empereur le traiterait comme son propre fils, et il faisait entrevoir dans l'avenir la possibilité d'un mariage avec une archiduchesse. Mais Pierre ne voulait pas que son fils fût élevé dans un palais. D'un autre côté, il avait sur les bras une guerre difficile : il venait d'être battu par les Suédois, il

« n'est ni courbée vers les intérêts terrestres, ni mon âme assez osée pour en concevoir de l'orgueil. Je souhaite que le Seigneur te donne, Sire, la santé de Moïse, « des années égales aux siennes, la force de Samson, la paix de Salomon, l'empire « d'Auguste, la gloire d'Alexandre, la victoire sur ton ennemi, comme au tsar « Constantin sur Maxence, comme à David sur Goliath, et l'accomplissement de « tous les pieux désirs de ton cœur impérial.

« De Ta Majesté impériale, sérénissime, monarchique, le plus humble et le dernier esclave, Nikichko Viazemski, se prosterne à tes pieds impériaux. Moscou, « 2 juin 204 (13 juin 1696). »

Nikichko est un diminutif méprisant de Nikiphore, que Viazemski, dans son humilité, emploie pour parler de lui-même. Nous avons cherché à conserver dans notre traduction le galimatias prétentieux du pédant. Le calendrier n'avait pas encore été réformé par Pierre, mais je ne comprends pas l'année 204. Peut-être Viazemski a-t-il voulu dire 5204. Les Russes dataient encore de la création du monde.

exposait sa vie tous les jours, et il crut dangereux d'éloigner son héritier.

Il lui choisit pour gouverneur un homme de mérite, le baron de Huyssen, qui avait servi avec distinction en France, en Autriche, en Danemark, et qui maintenant était auditeur militaire dans un corps commandé par ce Patkul que Charles XII fit mourir si cruellement. Huyssen présenta au tsar un plan d'études qui fut approuvé. Le tsarévitch, alors âgé de treize ans, devait apprendre le français, l'allemand, les mathématiques et surtout la fortification. En homme pratique des cours, Huyssen refusa le titre de gouverneur, qui fut conféré à Menchikof, et se contenta d'en exercer les fonctions.

Cependant Pierre menait son fils avec lui dans toutes ses expéditions. Le tsarévitch était inscrit comme soldat dans une compagnie de bombardiers. Il assista, mais de loin, à la prise de Nienschantz en 1703, et à celle de Narva en 1704. Entré par la brèche dans Narva, Pierre, encore couvert de sang et de poussière, disait à son fils : « Je t'ai mené « ici pour que tu saches que je ne crains ni la fatigue ni les dangers. « Mais je suis mortel, et demain je puis mourir. Tu dois te convaincre « que, si tu ne suis pas mon exemple, tu n'auras pas lieu de t'en applaudir. A ton âge, on doit aimer tout ce qui se fait pour le bien et l'honneur du pays par nos fidèles serviteurs étrangers ou nationaux. « N'épargne rien lorsqu'il s'agit de l'intérêt de la patrie. Ne pouvant « être toujours avec toi, je t'ai confié à un homme qui te montrera tout « ce qui est beau et honnête. Si, comme je l'espère, tu suis mon conseil « paternel, si tu te diriges par la crainte de Dieu, si tu aimes la vérité « et le bien, la bénédiction de Dieu sera toujours avec toi; mais, si le « vent emporte mes paroles, si tu ne veux pas m'obéir, je ne te reconnaîtrai pas pour mon fils et je prierai Dieu de te punir en ce monde « et dans l'autre. » Le tsarévitch, les larmes aux yeux, baisa la main de son père et s'écria : « Très-gracieux seigneur, mon papa, je suis bien « jeune, et je fais ce que je peux. Je jure à V. M. qu'en fils soumis je « ferai mes efforts pour vous imiter. Que Dieu vous conserve longues « années, pour que je puisse me réjouir d'un père tel que vous ! »

Alexis avait appris déjà à mentir. Il n'avait pas le moindre goût pour la carrière des armes. On avait soin de ne pas l'exposer au feu de l'ennemi, mais il avait sous les yeux toutes les misères que la guerre traine à sa suite. Il voyait des morts, des blessés, des villes en flammes, et trouvait que la gloire s'achetait à trop haut prix. Bientôt après, il fut séparé de Huyssen. Selon son usage, Pierre, dès qu'il eut reconnu le mérite du gouverneur de son fils, le chargea de missions importantes, et

le tsarévitch retomba entre les mains de Viazemski et de gens incapables, qui flattaient sa paresse et son goût pour les choses futiles. Tandis que Pierre combattait les Suédois, Alexis, établi dans le village de Préobajensk, vivait dans l'oisiveté la plus complète. Quelquefois il visitait l'atelier d'un artisan allemand, qui, en 1705, écrivait au tsar : « Mon« seigneur le tsarévitch me fait souvent l'honneur de venir chez moi et « daigne tourner très-joliment. » Pierre aussi avait appris à tourner, mais il avait été de plus charpentier et constructeur de navires.

Quand le prince était las de tourner, il s'entretenait avec des popes et des moines. Sa tante, la tsarevna Marie Alexéiévna, lui racontait des miracles et des prédictions. Autant en faisaient son oncle, Abraham Lopoukhine, et ses parents du côté de sa mère, tous mal disposés pour les réformes. Aux yeux de ces vieux Moscovites la capitale bâtie par Pierre était condamnée par le ciel. Elle devait s'abîmer prochainement, car cela avait été révélé dans des visions à de saints personnages. Et le tsarévitch de promettre que le premier acte de son règne serait d'abandonner Pétersbourg. Dans le même temps il se lia avec un jeune homme de mœurs fort décriées, nommé Alexandre Kikine, naguère *denchik* ou page, aimé et favori du tsar, maintenant en disgrâce. Insinuant, audacieux, dépourvu de scrupules, Kikine ayant perdu l'espoir de faire sa fortune auprès de Pierre, s'attacha à son fils, s'empara de son esprit, et, en attendant un nouveau règne, critiquait amèrement, en toute occasion, les projets et la politique de son maître.

Vers le commencement de 1707, Pierre apprit qu'Alexis avait fait secrètement une visite à sa mère, la tsarine répudiée, maintenant religieuse à Souzdal, sous le nom d'Hélène. Sa colère fut grande, et il tança vertement son fils. On sait que ses réprimandes étaient dures, souvent accompagnées de corrections manuelles. A la suite de cette scène, il l'envoya à Smolensk pour présider au recrutement; cinq mois après, il le chargeait de mettre en état les fortifications du Kremlin. Au milieu de ses voyages, le prince poursuivait, ou faisait semblant de poursuivre ses études. Viazemski annonçait à Pierre, en 708, que le tsarévicth apprenait tout à la fois l'histoire, la géographie et la langue allemande. Huyssen, qui revint à Moscou à la fin de l'année, le mit au français, mais il ne paraît pas que le prince en ait retenu grand'chose.

Lorsque, au commencement de l'été de 1709, Charles XII s'avançait en Ukraine, Alexis conduisit au camp du tsar 5,000 recrues, mais, en chemin, il tomba malade, et, quelque temps, on le crut en danger. Son père l'abandonna aux soins de son meilleur médecin, et courut audevant des Suédois. Bien que le tsarévitch fût guéri dès le commence-

ment de juin, et qu'il fût d'âge à paraître sur un champ de bataille, il ne vit pas la grande journée de Poltava, et on peut supposer qu'il ne fit rien pour y assister. Au lieu de suivre son père, il avait regagné Moscou, avec la mission de lever des troupes. Le tsar s'était exposé comme un simple soldat. La prudence du fils contrastait étrangement avec l'heureuse audace du père.

Débarrassé du plus dangereux de ses ennemis, Pierre reprit le projet ajourné de faire voyager Alexis, et il résolut de l'envoyer d'abord en Allemagne. Voici la lettre qu'il lui écrivit de Marienwerder, le 19 octobre 1709 :

« Zoon [1], nous vous faisons savoir qu'à l'arrivée du prince Menchikof « vous vous rendrez à Dresde avec les personnes qu'il désignera pour vous « accompagner. Je vous ordonne de vivre là honorablement et de vous « occuper sérieusement de vos études, surtout des langues étrangères « que vous avez commencées, l'allemand et le français. Appliquez-vous « aussi à la *giométrie* et à la *fortofication* [2], et, en temps et lieu, à la poli« tique. Quand tu en auras fini avec la *giométrie* et la *fortofication*, tu m'é« criras. Sur quoi, que Dieu te conduise dans ton voyage! »

Les instructions données par Menchikof aux compagnons du tsarévitch, Ivan Golovkine et Iourii Troubetskoï, étaient de garder partout l'incognito et de se conduire décemment; de veiller à ce que le prince étudiât; d'être polis, particulièrement à l'égard de Huyssen; d'apprendre à faire des armes et à danser *à la française*, enfin de tenir note de leurs dépenses, qu'ils auraient à justifier. Il ne paraît pas qu'il entrât dans leurs instructions de faire diligence, car le tsarévitch n'arriva qu'en mars 1710 à Varsovie, où il vit le roi Auguste. De là il se rendit à Dresde, et bientôt après à Carlsbad pour y prendre les eaux.

Ce fut pendant ce séjour en Allemagne qu'on suggéra à Pierre l'idée de marier Alexis à une princesse allemande, et on lui désigna la princesse Charlotte de Wolfenbüttel, nièce du duc régnant. La princesse avait seize ans; elle était grande, très-marquée de la petite vérole. Sa sœur aînée avait épousé, en 1708, le roi d'Espagne, qui allait bientôt devenir Empereur, sous le nom de Charles VI. Alexis n'avait pas été consulté. A Carlsbad, on l'avait présenté à la princesse Charlotte, qui ne lui avait pas plu; d'ailleurs, épouser une étrangère répugnait à ses idées. Charlotte était luthérienne, elle était Allemande, et, à ces deux titres,

[1] *Fils*, en hollandais, langue que Pierre aimait à parler. — [2] Ces mots étaient alors nouveaux dans la langue russe; Pierre ne savait pas le français, d'où on les a tirés.

elle effrayait un homme qui ne croyait pas possible qu'on fît son salut hors de l'Église orthodoxe, et avec d'autres coutumes que celles de la sainte Russie. Sans se hasarder à refuser ouvertement, Alexis écrivit à son père pour obtenir un délai, et la permission *de voir d'autres princesses* avant de conclure. En cela, comme en toutes choses, il opposait aux volontés de son père une force d'inertie, et croyait avoir fait beaucoup, s'il avait retardé le moment où il serait contraint d'obéir.

Pendant que les négociations s'ouvraient entre les cours de Pétersbourg et de Brunswick, Alexis, au lieu d'étudier les mathématiques ou l'art militaire, lisait les *Annales ecclésiastiques* de Baronius, ce qui ferait croire qu'il savait assez de latin pour cela, car nous doutons qu'il en existe une traduction allemande. On a conservé les notes[1] qu'il écrivait sur ses lectures, et même on verra que, dans la suite, elles devinrent un chef d'accusation contre lui. Nous en copions quelques-unes qui peuvent donner une idée de ses préoccupations, et nous choisirons surtout celles qui attirèrent l'attention du tsar, et qui furent marquées par lui d'une croix.

« Théodose défendait aux gens de guerre de prendre du bois et des « lits aux maîtres des maisons où ils étaient logés.

« En France on portait des habits longs. Charlemagne défendit les « habits courts. Louange aux habits longs et le contraire aux courts! » Cela ressemble fort à une critique des décrets de Pierre sur les vêtements de ses sujets.

« Chilpéric, roi de France, mourut pour avoir dépouillé les églises.

« Grand miracle de Jean l'Aumônier, qui changea du miel en or, « lorsque Héraclius eut enlevé l'or des églises[2]. »

On le voit, Alexis avait les goûts d'un empereur du Bas-Empire; il préférait les questions théologiques à la géométrie et à l'école de bataillon. Tandis qu'il lisait Baronius, on signait son contrat de mariage avec

[1] Viazemski fut accusé d'avoir dicté ces notes à son élève, ou, du moins, de lui avoir signalé quelques passages suspects. Il s'excusa en disant que le livre de *Boroniouch* est en allemand ou en polonais, et que lui, Viazemski, ne comprend pas ces langues. (*Interrogatoire* de Viazemski du 24 juillet 1718.) — [2] Jean, patriarche d'Alexandrie, fut le seul qui protestât contre les ordres d'Héraclius, lorsque ce prince, à court d'argent pour repousser l'invasion des Perses, se décida à puiser dans les trésors des églises. Au moment où on enlevait de sa caisse l'or des pauvres, le prélat recevait d'un ami cent jarres de miel, qui se trouvèrent miraculeusement remplies d'or. (V. Baron. *Ann. eccl.* ad an. 620.) Au lieu du mot Медъ, qui signifie « miel, » le tsarévitch a écrit Меоъ avec un grand M, qui ne signifie rien du tout, mais qu'on pourrait prendre pour un nom propre. On se demande s'il a réellement compris le texte de Baronius.

la princesse de Wolfenbüttel. Charlotte devait conserver le libre exercice de son culte, mais ses enfants seraient élevés dans la religion russe orthodoxe. Sur le point de la religion le tsar était fort tolérant, d'ailleurs il avait alors d'autres affaires en tête. Il était sur le Pruth, assiégé par les Turcs, et ne se tirait du coupe-gorge où il s'était engagé que grâce au courage et à l'adresse de Catherine, *sa femme de campagne*, pour parler comme le duc de Lorraine. On sait qu'à la suite de cette expédition elle devint femme légitime et tsarine. A cette occasion, Alexis lui écrivit une lettre de félicitations, datée de Brunswick, le 11 mai 1711 : « Gracieuse dame, petite maman, madame[1], lui disait-il, j'ai appris que « mon seigneur et père a reconnu votre Grâce pour épouse. C'est pour« quoi je vous adresse mes compliments, et vous prie, ayant toujours « été honoré de votre bienveillance, de me la continuer, comme je l'es« père. Je n'ose féliciter mon seigneur et père, n'ayant encore reçu au« cune nouvelle de lui par écrit. Les ducs, père et oncle de ma fiancée, « me traitent avec beaucoup d'affection. Ma fiancée vous remercie de la « bonté que vous avez eue de vous souvenir d'elle dans votre lettre. » On se tromperait fort, je pense, à chercher une intention sarcastique dans quelques mots de ce billet. Habitué à trembler devant son père, le tsarévitch n'osait lui parler ou lui écrire sans en avoir reçu l'ordre.

Le mariage fut célébré le 14 octobre 1711, à Torgau, dans un palais de la reine de Pologne, aussitôt après l'arrivée de Pierre, qui vint présider à la fête, et, le lendemain, déjeuna avec ses ministres dans la chambre des mariés. Quatre jours après il repartit, laissant à son fils l'ordre de surveiller les approvisionnements de l'armée russe cantonnée près de Stettin. A cet effet le prince dut se rendre à Thorn, où il passa environ six mois avec sa femme, puis il la quitta pour aller en Poméranie, à l'armée que commandait Menchikof. La princesse cependant demeura à Elbing sans recevoir de nouvelles de son mari ni du tsar, à peu près abandonnée. Sa position était telle, que Menchikof crut devoir en instruire le tsar. « Je ne puis m'empêcher d'informer Votre Majesté, écri« vait-il de Thorn (avril 1712) que le Prince et la Princesse ont grand « besoin d'argent, car ici ils vivent à leur compte. Il faudrait que Leurs « Altesses pussent tenir maison. Elles n'ont ni chevaux, ni voiture, ni « argent pour s'en procurer. La Princesse réclame sa pension, dont elle a « un pressant besoin. Témoin de sa détresse, et touché de voir Son Altesse « me demander de l'argent les larmes aux yeux, je lui ai prêté 5,000

[1] Ce mot est en français dans la lettre du tsarévitch. Матушка, ou *petite maman*, est, en russe, une expression à la fois familière et respectueuse.

« roubles sur le fonds d'habillement du régiment d'Ingermanland, faute « d'en pouvoir trouver autre part. » Nous ne saurions dire ce que fit la princesse des 5,000 roubles, ni le régiment d'Ingermanland pour s'en passer. A la fin de l'année 1712, Alexis recevait l'ordre de conduire la nouvelle tsarine à Pétersbourg. Passant par Elbing pour y reprendre sa femme, il ne l'y trouva point. La princesse, sans le prévenir, était retournée à Brunswick. Ce fait donne une idée de la façon dont ils vivaient ensemble. Pierre se chargea du raccommodement; il alla chercher la princesse à Salzdahl, l'obligea de revenir à Pétersbourg, et, cette fois, lui donna une maison convenable à son rang. Alexis revint auprès d'elle, et passa quelque temps sans autres soins que ceux de son ménage, réglant, vérifiant ses comptes, et, comme il semble, menant sa maison assez mal.

Autant qu'on en peut juger d'après un portrait médiocre conservé à Dresde, dans la *Grüne Gewölbe*, Alexis avait une physionomie agréable et douce, mais un peu dépourvue d'expression. Faible d'intelligence, déjà usé par la débauche, il n'avait rien de commun avec l'Hercule barbare qui dominait et transformait la Russie. Pierre était violent, absolu, prompt à décider, infatigable pour suivre jusque dans leurs moindres détails l'exécution de ses projets. Alexis, timide, lent à penser, encore plus à résoudre, cherchait partout des conseillers pour les rendre responsables de ses actions. Faux et rusé comme un esclave, il craignait son père et jamais n'eût osé lui résister en face, mais il ne manquait pas d'expédients pour se dispenser de lui obéir, surtout lorsqu'il y avait quelque danger ou quelque fatigue à exécuter ses ordres. Pour le tsar, c'était une fête que le lancement d'un navire, et il ne manquait pas d'être à bord du bâtiment qui allait pour la première fois se baigner dans la mer. Alexis craignait les accidents, et, pour s'en préserver ces jours-là, plus d'une fois il prit médecine et se rendit malade de propos délibéré[1]. L'anecdote suivante le peint au naturel : Lorsqu'il revint d'Allemagne à Pétersbourg, le premier mot de Pierre fut pour lui demander s'il avait bien travaillé, s'il savait tracer un plan? Grande fut la frayeur du prince, qui ne douta pas que son père ne voulût lui faire dessiner un front de fortifications. Rendu brave par son effroi, il résolut de se mettre dans l'impossibilité de tenir un crayon. Il prit un pistolet de la main gauche en intention de se le tirer dans la paume de la main droite; mais la balle était petite et le prince fort ému. En pressant la détente, il écarta un peu la main; la balle rasa la peau

[1] Déposition d'Everlakof.

et alla se loger dans le mur de son cabinet, mais la poudre le brûla assez fortement pour qu'il pût simuler un accident plus grave.

Pleyer, le résident de l'empereur à Vienne, écrivait vers ce temps-là à sa cour : « Le tsarévitch n'a rapporté de ses voyages ni goûts ni senti- « ments allemands. Il passe sa vie avec des popes ou des gens du com- « mun. Par-dessus tout il s'adonne à l'ivrognerie. » Il est vrai qu'il avait sous les yeux des exemples nombreux et illustres. Son père s'enivrait, lorsqu'il était de loisir, et toute sa cour avec lui; mais, après des orgies qui avaient duré quelquefois plusieurs jours, Pierre, grâce à son tempérament de fer, se remettait au travail avec la même application qu'auparavant et la même lucidité d'esprit. Alexis s'abrutissait et détruisait sa santé. Ivre, il trahissait ses pensées les plus secrètes. Un jour qu'il avait dîné en ville, il fut mal reçu par la princesse. Il appela son majordome, Ivan Afanassief, et lui dit avec colère : « Gabriel Ivanovitch et ses fils m'ont « embâté d'une diablesse. Quand je vais la voir, elle me cherche querelle « et il n'y a pas moyen de causer. Si je ne meurs pas, il me le payera! Pour « son fils Alexandre, je verrai sa tête sur un piquet, et celle de Troubets- « koï par-dessus le marché. Ce sont eux qui ont persuadé à mon père de « me marier avec elle. » — « Monseigneur, dit le majordome, daigne « ne pas t'emporter, ne pas crier. Si ces messieurs l'apprenaient, ils ne « viendraient plus chez toi, et bien d'autres non plus. » — « Bah! reprit « le prince, je crache sur eux[1]! Que m'importe, si j'ai le peuple pour « moi? Quand je n'aurai plus papa, alors je dirai un mot à l'oreille aux « évêques, les évêques le répéteront aux popes, les popes à leurs pa- « roissiens, alors, bon gré mal gré, ils feront mon affaire. » Là-dessus il se mit à son prie-Dieu. Le lendemain il dit à Afanassief : « Est-ce que « hier, étant ivre, je n'ai pas dit quelque chose? » Le majordome lui répéta ses propos de la veille. — « Au diable l'ivrognerie! s'écria le « tsarévitch; quand on a bu, on parle trop. En vérité, je m'aperçois que « je dis parfois des sottises dans l'ivresse, et ensuite cela me fait de la « peine. Ne t'avise pas au moins de répéter ce que j'ai dit hier. D'ail- « leurs on ne te croirait pas; moi, je nierai, et toi, on te mettra à la « question. » Il croyait faire une plaisanterie, et il ne disait que trop vrai. Il était destiné à perdre ses amis et à se perdre lui-même.

C'était pourtant sur un pareil homme que tout le parti hostile aux réformes de Pierre fondait ses espérances. Les popes surtout lui étaient dévoués. « Il les vénère comme Dieu, disait Afanassief; en revanche, « ils le glorifient, ils en font un saint. » Alexis se laissait prendre aux

[1] Expression russe qui marque l'horreur et le mépris.

plus grossières flatteries et se croyait réservé à de hautes destinées, sans doute à rétablir tout ce que Pierre avait détruit. Le prince Basile Dolgorouki, rival de Kikine dans sa faveur, lui disait souvent qu'il avait plus d'esprit que le tsar. « Ce n'est pas que votre père en manque, « ajoutait-il, mais il ne connaît pas les hommes, tandis que vous, vous « saurez découvrir les gens de mérite. » Maint jeune courtisan attendait sa fortune d'un nouveau règne et l'appelait de tous ses vœux.

Le long séjour d'Alexis en Allemagne avait un peu inquiété ses partisans. « Son père l'exile, parce qu'il en a peur, » disaient les uns; d'autres craignaient qu'en pays étranger il n'eût perdu quelque chose de son orthodoxie et de son attachement aux coutumes nationales. Pendant le carême de 1712, le métropolitain de Riazane fit un sermon qui produisit une assez grande sensation pour que le prélat fût dénoncé et son sermon envoyé au tsar. Pierre le lut et marqua d'une croix plusieurs passages. L'un était une tirade contre les destructeurs de la loi divine. Or, aux yeux des vieux Russes, toutes les réformes étaient des attentats contre la loi divine. Un autre, contenant une comparaison entre les jugements de Dieu et ceux des hommes, semblait une critique de la nouvelle organisation des tribunaux. Enfin le dernier passage marqué de la main de Pierre, non plus d'une croix, mais d'un signe inexpliqué, qui ressemble à un thêta, Θ, était une allusion fort claire à la position du tsarévitch. L'évêque terminait son sermon par une prière adressée à saint Alexis : « O chéri de Dieu, s'écriait-il, n'oublie pas celui « qui porte ton nom, observateur insigne des commandements du Très-« Haut, et qui marche assidûment sur tes traces. Tu as abandonné ta « maison; lui, erre dans les pays étrangers. Tu as quitté tes parents; « lui de même. Tu as été séparé de tes serfs, de tes serviteurs, de tes « sujets; lui de même. Tu fus un homme de Dieu; lui aussi est un vrai « serviteur du Christ. Nous te supplions, ô favori de Dieu, couvre « celui qui porte ton nom, notre unique espérance, abrite-le de l'abri « de tes ailes, comme ton oiselet aimé, comme la prunelle de tes « yeux. Fais que nous le revoyions bientôt, et que, consolés mainte-« nant par son souvenir, nous nous réjouissions enfin de sa présence si « désirée. »

Un instant on crut que le tsar allait punir tant d'audace avec sa rigueur ordinaire. Déjà le prélat lui-même, effrayé de son succès, demandait à quitter son siége pour entrer dans un cloître; pourtant le tsar ne lui adressa pas de reproches et l'affaire n'eut pas de suites. Seulement le tsarévitch fut traité par son père avec une froideur marquée. Pierre ne lui adressait plus la parole; d'ailleurs Alexis s'en inquiétait

médiocrement et se trouvait heureux de n'avoir plus à essuyer les dures réprimandes d'autrefois.

Vers cette époque, peut-être même quelques années auparavant, l'idée de se soustraire par la fuite à la tyrannie paternelle s'était présentée à l'esprit d'Alexis, ou lui avait été suggérée par ses confidents. Mais ses projets étaient toujours pour un temps incertain. Sans doute il aimait à caresser l'espoir de monter sur le trône, de régner à sa manière, de défaire ce que Pierre avait fait; toutefois sa paresse habituelle, sa timidité, et probablement aussi son respect filial, ne lui eussent pas permis de rien entreprendre pour que son attente fût abrégée. Tout au plus écoutait-il sans indignation ses flatteurs qui lui disaient que son père était épileptique, et que cette maladie ne pardonne pas. Comme tous les esprits faibles, il se plaisait à spéculer sur un avenir indéterminé, et il repoussait tous les projets exigeant une résolution immédiate. Il s'entretenait parfois avec ses familiers des moyens de vivre loin de la Russie jusqu'à l'époque où s'ouvrirait la succession du tsar. On lui avait parlé de la France, qui donnait alors un asile à un souverain dépossédé; de la cour de l'Empereur, à qui des liens de famille le rattachaient; enfin même du Pape, auquel il paraît avoir cru un grand pouvoir. Lorsqu'il était en Allemagne, il lui eût été facile de se choisir une retraite sûre, mais il eût fallu vouloir, et c'était un effort trop grand pour lui. Sur le premier ordre de son père, il était revenu docilement à Pétersbourg.

En juillet 1714, sa femme accoucha d'une fille; quinze mois plus tard, d'un fils qui reçut le nom de Pierre. Pendant sa seconde grossesse, elle fit une chute dans un escalier, et, depuis lors jusqu'à sa délivrance, elle eut constamment la fièvre. Quelques jours après son accouchement, le mal empira, et bientôt son état fut désespéré. En ce moment Pierre était malade lui-même et ne quittait pas sa chambre. La princesse se prépara à la mort avec la plus noble résignation. Elle appela le baron de Lœwenwold et le chargea de recommander ses enfants à la princesse d'Ost-Friesland, qui lui avait promis de leur servir de mère. «Le tsar le permettra, dit-elle, car il est bon.» Avec le plus grand calme elle s'occupa de toutes les dispositions à prendre après sa mort. Elle chargea Lœwenwold d'écrire à sa mère et à l'impératrice sa sœur: «Je sais, ajouta-t-elle, qu'on a répandu des bruits calomnieux. Il y a des «gens qui diront que je meurs de chagrin, non de maladie. Pour démen«tir ces méchancetés, dites de ma part à mes parents que j'ai toujours «été satisfaite de mon sort et fière de l'affection de LL. MM. Non-seule«ment le tsar a exécuté toutes les stipulations de mon contrat de mariage,

« mais il s'est montré toujours plein de bienveillance pour moi, et j'en « exprime ici toute ma reconnaissance. » Elle ne prononça pas une seule fois le nom de son mari, qu'elle prenait cependant le soin de justifier. La cour savait qu'elle avait souffert cruellement de la conduite du tsarévitch, qui vivait alors publiquement avec une fille serve, d'origine finnoise, appartenant à son précepteur Viazemski. Quelques instants avant que la princesse rendît le dernier soupir, le tsar se leva de son lit pour lui dire adieu. Nous ne savons pas si Alexis assista à ses derniers moments, mais on rapporte qu'il montra la plus vive affliction, et qu'il s'évanouit plusieurs fois pendant l'agonie de sa femme.

Le jour même des funérailles de la princesse Charlotte, Pierre, en revenant de l'église, où le service funèbre avait été célébré, remit au tsarévitch la lettre suivante, écrite par lui de Schlüsselbourg, environ deux semaines auparavant :

NOTIFICATION À MON FILS.

Il est à la connaissance de tous comment, au commencement de la guerre, notre peuple fut pressé par les Suédois, qui, non-seulement saccageaient les ports si nécessaires à notre pays, mais encore, à notre grand ennui, tiraient le rideau sur nous et nous fermaient toute communication avec le reste du monde. Ensuite, lorsque la guerre éclata (et, dans toute cette affaire, Dieu seul fut et est notre guide), hélas! quels désastres ne nous ont pas fait essuyer nos ennemis éternels, par suite de notre ignorance de l'art militaire! Quelle patience, quelles douleurs nous a coûté notre apprentissage, jusqu'à ce que, par degrés, nous ayons obtenu le secours du guide susdit! Et ainsi nous avons mérité de voir que cet ennemi, qui nous faisait trembler, tremble maintenant à son tour devant nous. Tout cela est dû à l'assistance du Tout-Puissant, à mes pauvres travaux et à ceux qu'avec tant de constance ont endurés de vrais enfants de la Russie.

Au milieu de cette allégresse donnée par Dieu à la patrie, je pense à l'avenir, et alors un chagrin égal à cette allégresse me ronge à te voir incapable, toi le successeur de cet empire. Je n'accuse pas Dieu, car il ne t'a pas refusé l'intelligence; il ne t'a pas absolument refusé la vigueur du corps, car, si tu n'es pas d'une constitution robuste, tu n'es pas tout à fait débile; mais tu ne veux entendre à rien de ce qui concerne les armées, ces armées qui nous ont tirés de l'obscurité à la lumière, nous qu'on ne connaissait pas naguère et qu'on respecte à présent. Je ne prétends pas que tu apprennes les arts militaires pour guerroyer sans cause légitime; mais il faut les aimer, s'y appliquer de tout son pouvoir, car il y a deux choses indispensables à un État: l'ordre et le moyen de se défendre. Je ne veux pas citer beaucoup d'exemples : je citerai seulement les Grecs, nos coreligionnaires. Pourquoi ont-ils succombé? C'est parce qu'ils ont mis leurs armes bas par un amour exclusif de la paix. Voulant vivre en repos, ils cédaient toujours à leurs ennemis, et cet amour du repos les a livrés à une tyrannie et à des misères sans fin. Crois-tu par hasard qu'il suffise de commander pour être général? En vérité, il en est tout autrement. Chacun regarde le chef pour suivre son exemple et faire ce

qu'il lui voit faire. Du temps de feu mon frère, tout le monde aimait les beaux habits et les chevaux : maintenant on aime les armes. Tout cela par imitation plutôt que par penchant naturel. Le goût que tu montreras, tous l'adopteront; ce qui te déplaira, déplaira à tous. Il n'y a pas jusqu'aux jeux et aux exercices inventés pour divertir les gens, qui n'aient leur temps et leur mode. On les oublie vite; bien plus vite encore oublierait-on un exercice grave et pénible comme celui des armes. Tu n'y as pas de goût; tu n'as pas voulu t'instruire et tu ne sais rien des choses de la guerre. Tu ne sais pas commander; tu ne sais pas récompenser les bons et punir les négligents, faute de lumière pour les distinguer. *Tu seras contraint, comme un petit oiseau, de te faire donner la becquée*[1]. Ne va pas me dire que la faiblesse de ta santé ne te permet pas de supporter les fatigues de la guerre. Cela n'est pas une *raison*[2]. Je ne te demande pas des fatigues, je ne veux que te voir un penchant; si tu l'avais, aucune maladie ne te l'ôterait. Demande à ceux qui se souviennent de mon frère: il était bien plus souffreteux que toi, au point qu'il ne pouvait monter de chevaux un peu ardents. Pourtant il aimait beaucoup les chevaux, il s'en occupait, il les avait sans cesse sous les yeux; aussi jamais il n'y eut d'écurie comparable à la sienne, non pas même celle d'aujourd'hui. Tu le vois, on obtient un résultat sans grande fatigue, rien que par l'intérêt qu'on porte à une chose. Tu penses peut-être qu'il y a des princes qui ne vont pas à la guerre, et qui pourtant font les affaires de leur pays. Oui, si, n'allant pas à la guerre de leur personne, ils s'y appliquent du moins de pensée, comme le feu roi de France, qui, bien qu'il n'eût pas fait lui-même beaucoup de campagnes, portait tant d'intérêt à l'art militaire et a fait, par là, de si grandes choses, qu'on appelait les campagnes de ses armées le théâtre et l'école du monde entier. Et ce n'était pas seulement de ses troupes qu'il s'occupait; il s'appliquait à bien d'autres choses encore, notamment aux manufactures, qui ont fait la gloire de son gouvernement.

Cela dit, je retourne à mon premier point, à ce qui te concerne personnellement. Je suis homme, j'appartiens à la mort. A qui laisserai-je l'héritage que le Tout-Puissant m'a donné et les accroissements qu'il a reçus? Sera-ce à celui que je comparerai au serviteur négligent de l'Évangile, qui enfouit le talent dans la terre, c'est-à-dire qui rejette ce que Dieu lui a donné? Je me représente tes mauvais penchants et l'opiniâtreté dont tu es plein. Combien de fois, pour ce fait, t'ai-je réprimandé, non-seulement réprimandé, mais battu? Depuis combien d'années, compte-les, ai-je cessé de te parler? Rien n'a fait; nul amendement, tout a été inutile, tout laissé de côté. Tu n'as rien voulu faire que te divertir dans ta maison, où pourtant tout va de travers. Au mépris de tout ce qui est bien, de tout ce qu'on doit chérir, l'insensé se réjouit de son mal, témoin ce qu'écrit saint Paul : « Celui-là peut-il « diriger l'Église de Dieu qui ne sait pas conduire sa maison? » Qu'adviendra-t-il de tout cela, non pas à toi seulement, mais à tout l'empire?

Méditant là-dessus, le cœur plein de tristesse, et désespérant de te plier au bien, j'ai cru devoir t'écrire ce dernier *testament*[3], et attendre encore un peu que tu te réformes, mais sans hypocrisie. Si tu n'en fais rien, tiens-toi pour averti que je t'ôterai ma succession. Je te traiterai comme un membre gangrené et j'oublierai que tu es mon fils unique. Ce n'est pas une vaine menace que j'écris. En vérité, j'en

[1] Но принужденъ будешь, какъ птица молодая, въ ротъ смотрѣть. — [2] И сіе не резонъ, mot français qui commençait à s'introduire. — [3] Pierre se sert ici d'un mot français dont évidemment il ne savait pas la signification.

prends Dieu à témoin, je ferai ce que je te dis. Pour mon pays et mon peuple je n'ai pas épargné ma vie, je suis encore prêt à la sacrifier. Pourquoi épargnerais-je un vaurien? Mieux vaut pour moi un étranger honnête homme qu'un vaurien de mon sang.

Schlüsselburg, 11 octobre 1715.

Cette lettre fut un coup de foudre pour Alexis, qui s'était persuadé que son père avait cessé de s'occuper de lui. Il appela aussitôt ses conseillers ordinaires, Kikine et le prince Basile Dolgorouki. Le premier fut d'avis que le tsarévitch, pour obtenir qu'on le laissât vivre tranquille, devait renoncer au trône, en alléguant sa mauvaise santé. Au fond il s'agissait de gagner du temps. Dolgorouki fut du même sentiment. « Signez une renonciation, lui dit-il; mille, si on vous les demande. « Rappelez-vous le proverbe, *entre la coupe et les lèvres*[1]... Il ne s'agit pas « ici d'une lettre de change, comme nous en avons signé jadis à nos « dépens. »

Après trois jours de réflexion, Alexis écrivit à Pierre :

Très-gracieux Seigneur et Père,

J'ai lu ta lettre impériale, qui m'a été remise de ta part, le 27 du présent mois d'octobre, le jour de l'enterrement de ma femme. Je ne puis y répondre autre chose sinon qu'en raison de mon incapacité, me voyant privé par vous de la succession au trône de Russie, je désire qu'il soit fait selon votre volonté. Moi-même, Sire, je vous le demande très-humblement, me sentant impropre et incapable pour cette grande affaire, d'autant plus que je suis tout à fait dépourvu de mémoire, et sans mémoire on ne peut rien faire, affaibli d'esprit et de corps par suite de différentes maladies, et inhabile au gouvernement d'un si grand empire, où il faudrait un homme moins gangrené que moi[2]. C'est pourquoi, la succession (plaise à Dieu de vous donner de longues années de vie) de la Russie après vous, quand même je n'aurais pas de frère (tandis que j'en ai un à présent[3], grâce à Dieu, à qui le Seigneur prête vie), je n'y prétends pas et n'y prétendrai pas dans la suite. De tout quoi je prends Dieu à témoin sur mon âme, et pour certain témoignage j'ai écrit ceci de ma propre main. Je remets mes enfants à votre bon vouloir, et, pour moi, je vous

[1] **Улита ѣдетъ, коли то будетъ.** Le limaçon partira, quand arrivera-t-il? — [2] **Не такого гнилаго такъ я.** *Pas si pourri que moi.* Alexis semble faire allusion à une expression de la lettre de Pierre qui le menace de le traiter comme un membre gangrené. — [3] Catherine venait d'accoucher d'un fils qui mourut enfant. Nous avons traduit cette lettre aussi littéralement qu'il nous a été possible. Le mélange du *tu* et du *vous* dans la même phrase paraît avoir été assez ordinaire à cette époque.



demande une pension jusqu'à ma mort. Remettant le tout à votre jugement et à votre grâce, je suis votre très-humble esclave et fils,

ALEXEÏ.

Saint-Pétersbourg, 31 octobre 1715.

La maladie de Pierre se prolongeait. Pendant tout le mois de novembre, il ne sortit pas de son appartement, et, le 2 décembre, il demanda à être administré. Son fils ne lui rendit visite qu'une seule fois, et choisit son moment pour éviter une explication. On commençait à parler d'un changement de règne prochain, mais Kikine, habitué aux bizarreries du tsar, prétendait qu'il n'était pas malade. « Il veut le faire « croire, disait-il, et c'est pour cela qu'il communie. C'est une ruse. « Quant à communier, il a une religion à lui. » Au reste, si Pierre, en se prétendant malade, voulait provoquer son fils ou ses adhérents à quelque démarche qui les trahît, il fut trompé dans son attente. Sauf quelques propos inconsidérés, ses espions n'eurent rien à lui rapporter.

Après une retraite de plus de deux mois, Pierre se montra à son peuple, le jour de Noël 1715, et reprit sa vie ordinaire. Le 19 janvier 1716, il répondit à Alexis par la lettre suivante. Entre le père et le fils il n'y avait plus maintenant de communication que par écrit.

ENCORE UN DERNIER MEMORANDUM.

Ma maladie m'a empêché de prendre une décision. A présent, je réponds à ta lettre. Tu ne me parles que de ma succession, et tu jures de faire ma volonté. Elle se fera toujours, et sans toi. Mais tu n'as pas répondu à tout ce qui était dans ma lettre. Il y était question de ta mauvaise volonté, de ta répugnance pour les affaires bien plus que de la faiblesse de ta santé, où tu reviens sans cesse. Je te disais encore que, depuis tant d'années, j'étais mécontent de toi. Mais tout cela a été méprisé; tu n'y as plus pensé, bien que cela fût terriblement sérieux. Aussi, voyant que tu ne fais pas d'attention à mes menaces paternelles, je suis contraint de t'écrire le reste. Puisque tu ne me crains pas à présent, comment, après moi, garderais-tu mes lois? Les serments que tu fais, je ne puis m'y fier, à cause de ton mauvais cœur que j'ai dit. Et là-dessus le mot de David : *Tout homme est mensonge*. Puis, supposé que tu voulusses garder mes lois, tu plierais bientôt devant la volonté des grandes barbes, de ces fainéants qui, à présent, n'ont plus le haut du pavé, et pour qui tu n'as que trop de penchant. Comment payeras-tu ton père pour t'avoir mis au monde? M'aideras-tu jamais dans mes insupportables fatigues, dans mes travaux, maintenant que tu es d'âge à me seconder? Eh! jamais! Ce qui est certain, c'est que tu ne peux souffrir mon gouvernement, ni rien de ce que je fais pour mon peuple sans épargner ma santé, et, finalement, tu serais le destructeur de cet empire. Que tu restes

comme tu le voudrais, n'étant *ni chair ni poisson*[1], cela ne se peut. Donc, ou change de vie et travaille avec ardeur à te rendre digne de me succéder, ou bien fais-toi moine. Sans cela mon âme ne pourra trouver de repos, maintenant surtout que ma santé est altérée. Au reçu de cette lettre, réponds-moi sans retard, par écrit ou de vive voix. Dans le cas où tu n'obéirais pas, j'en userai avec toi comme avec un malfaiteur.

La politique d'Alexis et de ses amis était, comme on l'a vu, de céder devant l'orage et de compter sur l'avenir. « Va pour un froc! s'é« cria Kikine, on ne te le clouera pas sur la tête. » Probablement le prince savait où s'adresser pour des dispenses. Le lendemain il écrivit au tsar :

Très-gracieux Seigneur et Père,

Votre lettre du 19 courant m'a été rendue le même jour au matin. Étant malade, je n'y puis répondre autre chose, sinon que je désire être moine, et je demande, à cet effet, votre gracieuse permission.

Votre esclave et fils indigne, ALEXEÏ.

L'intention de Pierre était d'entreprendre de nouveaux voyages. Il voulait aller à Copenhague, de là en Hollande, et enfin à Paris. Convaincu de la soumission et de la timidité d'Alexis, il n'hésitait pas à le laisser en Russie, tandis qu'il allait s'absenter pour assez longtemps. Deux jours avant son départ, il entra chez le tsarévitch et le trouva gardant le lit et se disant malade. — « Quelle résolution as-tu prise? » lui demanda-t-il. Alexis protestant qu'il ne souhaitait rien qu'entrer en religion : « Triste état pour un jeune homme, reprit le tsar. Réfléchis, ne « te presse pas; puis, écris-moi ce que tu veux faire. Mieux vaudrait « prendre le bon chemin qu'endosser un froc noir. J'attendrai encore six « mois. » C'est à peine si le prince put cacher sa joie. Il ne comptait pas sur un si long répit. Il est probable que les hésitations de son père lui persuadèrent que ces menaces de couvent n'avaient rien de sérieux. Pierre partit pour Copenhague et Alexis reprit son train de vie ordinaire, passant le temps avec Euphrosine sa maîtresse finnoise, le frère de cette fille et des gens du commun. Il paraît qu'effrayés du nombre d'espions dont le prince était entouré, Kikine, Dolgorouki et quelques autres gentilshommes, autrefois ses commensaux habituels, n'allaient plus le voir que rarement. Bientôt Kikine lui-même partit pour Carlsbad. On

[1] Такъ остатся, какъ желаешь быть, ни рыбою ни мясомъ.

dit qu'en partant il avait promis au tsarévitch de lui trouver une retraite sûre, pour le cas où il se déciderait à quitter la Russie.

Quelques mois se passèrent dans la plus complète oisiveté. Le prince n'avait écrit à son père que deux billets fort courts, où il ne lui parlait que de sa santé, lorsque arriva tout à coup une lettre qui le réveilla de son insouciante paresse. « J'ai attendu sept mois, disait le tsar. Tu as eu « le temps de prendre une résolution. Si tu choisis le bon parti, pars « dans la semaine et viens me trouver à Copenhague. Il est encore temps « pour toi d'apprendre les affaires. Si tu prends l'autre parti, écris-moi « tout de suite quel jour et dans quel couvent tu seras tonsuré, afin que « ma conscience soit en repos, sachant ce que je puis attendre de toi. « Mais il faut en finir. Je m'aperçois que tu ne fais que gagner du temps « selon ta paresse habituelle. » En ce moment le tsarévitch était à la campagne, mais il revint aussitôt à Pétersbourg et annonça au prince Menchikof qu'il allait partir pour Copenhague, où son père l'appelait. « Qu'allez-vous faire d'Euphrosine? » lui demanda Menchikof. — « Je « compte la mener avec moi jusqu'à Riga, répondit Alexis; de là je la « renverrai à Pétersbourg. » — « Bah! prenez-la avec vous, » dit Menchikof, qui, probablement, trouvait son compte à préparer un sujet de querelle entre le père et le fils.

En quittant le favori, Alexis alla prendre congé du sénat, persuadé sans doute que son départ y produirait quelque sensation; mais on était accoutumé aux brusques résolutions de Pierre, et d'ailleurs, en présence du tsarévitch, chacun s'observait. Comme il sortait du sénat, Alexis dit tout bas au prince Iakof: « Je t'en prie, ne m'abandonne pas! — Tou« jours à vos ordres, Monseigneur, répondit Iakof, mais pas un mot; « on nous observe. » Quelque temps auparavant, ce sénateur timoré avait prié le tsarévitch de ne plus aller chez lui pour ne pas lui susciter de mauvaises affaires.

Rentré dans son palais, Alexis avait besoin d'un confident pour se soulager. Il appela son majordome Afanassief. « Garde-toi, lui dit-il, « de conter à personne ce que je vais t'apprendre. Je ne vais pas retrou« ver le petit père. Je m'en vais chez l'Empereur, ou bien à Rome.— « Tu es libre, Seigneur, répondit le majordome; mais je ne t'ai pas con« seillé. — Pourquoi cela? — Parce que, si cela réussit, très-bien; si cela « ne réussit pas, tu me querelleras. — Non. Tais-toi seulement. Il n'y « a que toi qui saches mon projet, avec Kikine, et il est allé à Vienne « pour voir où je serai le mieux. Je regrette seulement qu'il ne soit pas « ici. Maintenant en route! » Il avait fait un songe qui le remplissait de joie; il avait rêvé qu'il bâtissait une église. Selon les doctes en ces ma-

tières, c'est un songe très-heureux au commencement d'un voyage. Alexis n'oublia sans doute aucune des innocentes superstitions de son pays. Il s'assit un instant avant de partir, mais il avait promis à Afanassief de lui donner un chiffre pour lui écrire, et il emporta dans son bagage l'alphabet qu'il lui avait destiné.

Le 26 septembre 1716 il quitta Pétersbourg avec Euphrosine, Ivan Fëdorof le frère de sa maîtresse, et trois domestiques. Menchikof lui avait donné 1,000 ducats pour son voyage, le sénat 2,000 roubles; à Riga un commissaire des guerres russe lui avança encore cinq ou six mille ducats.

Au sortir de Riga, à quatre milles de Libau, suivant encore la route tracée par son itinéraire pour aller à Copenhague, il rencontra sa tante la tsarevna Marie Alexéievna, qui revenait de Carlsbad. Les voitures s'étant arrêtées, Alexis entra dans celle de la Princesse pour causer plus librement. — « Où vas-tu? lui demanda-t-elle. — Je vais retrouver mon « père. — C'est bien. Il faut obéir à son père; c'est le moyen d'être « agréable à Dieu. Que serais-tu devenu dans un couvent? — Je ne sais « encore, dit le tsarévitch, si j'obéirai ou non. Je suis si triste, que je « ne sais ce que je fais. Je voudrais me cacher quelque part.... » En parlant ainsi, il se mit à fondre en larmes. — « Prends garde, reprit la tsa-« revna, partout où tu seras, ton père saura te retrouver. » Puis elle lui parla de sa mère, la tsarine religieuse. — « Tu ne me demandes pas de ses « nouvelles? Tu l'as donc oubliée? Jamais un mot de toi, jamais un mes-« sage pour elle? Lui as-tu envoyé quelque petit souvenir, depuis le « dernier que tu m'as remis pour elle? — Je lui ai envoyé de l'argent. « — Pas de lettres? — Non, j'ai peur d'écrire. — Comment! à ta mère! « — Oui; cela pourrait me nuire, sans qu'elle y gagnât rien. Vit-elle « toujours? — Elle vit. Elle a eu une révélation divine, et d'autres en « ont eu aussi. Il paraît que ton père la reprendra, et qu'ils auront des « enfants. Voici comment cela se fera. Ton père sera malade, et il y « aura des émeutes. Il s'en ira au monastère de la Trinité pour la fête « de saint Serge. Ta mère y sera. Il guérira de sa maladie, et l'émeute « sera apaisée. Pétersbourg ne tiendra pas contre nous. Il deviendra dé-« sert. Bien des gens parlent de cela. » Le tsarévitch ayant prononcé le nom de la tsarine avec une phrase de respect, « Quoi! tu en dis du bien, « interrompit la princesse. Elle n'est pas ta mère, comment serait-elle « bonne pour toi? Le métropolitain de Riazane et le prince Fëdor Iou-« riévitch n'ont pas pris très-bien son couronnement. Ils sont bien dis-« posés pour toi. Moi je t'aime et je serai heureuse de tout le bien qui « t'arrivera. Il n'y en a pas beaucoup comme toi dans notre famille. J'es-

« père que tu seras toujours aimable pour moi. » On s'aperçoit que la dernière maladie de Pierre avait attiré l'attention sur son fils. Les uns étaient persuadés que le tsar ne voudrait pas le déshériter, les autres croyaient que sa décision n'aurait aucune force après sa mort.

En arrivant à Libau, le tsarévitch y trouva Kikine, s'entretint quelque temps avec lui et probablement en reçut des renseignements sur la route à suivre et le déguisement qu'il devait prendre. Kikine, à ce qu'on prétend, lui aurait dit que l'Empereur le recevrait comme un fils et lui donnerait une pension considérable, et, à l'appui de cette assertion, il lui aurait cité le témoignage du résident russe à Vienne, Vesselovski. Mais la défiance qu'Alexis montra plus tard à l'égard de ce ministre ne rend pas cette supposition vraisemblable. Cependant le moment était venu de prendre une résolution. Alexis, en relayant à Dantzig, expédia un courrier à son père pour l'informer de sa prochaine arrivée. Déjà le tsar avait quitté Copenhague, et le courrier l'atteignit à Schleswig, le 27 octobre 1716. Il n'avait que quelques heures d'avance sur le prince, mais le prince ne parut pas. Quelques jours se passèrent sans qu'on en eût de nouvelles. C'est en vain qu'on fit des recherches sur toutes les routes ; au bout de deux mois on n'avait pas encore retrouvé ses traces.

P. MÉRIMÉE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Nouvelles relations de Mazarin et de Richelieu, pendant l'année 1630, d'après des documents inédits.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

Que de soins, que de soucis, que de fatigues ne s'imposa pas Richelieu pour assurer le succès de cette seconde expédition, bien autrement difficile que la première! Il fallait augmenter et fortifier notre armée de Champagne et de Lorraine, confiée au maréchal de Marillac, la mettre en état de repousser une attaque des Espagnols du côté de la Flandre et une attaque des Impériaux du côté de l'Alsace; et Marillac, appuyé sur son frère, le garde des sceaux, et sur la reine mère, leur protectrice, était à la fois très-exigeant, peu sûr et peu capable. Il était nécessaire d'assembler aussi une nouvelle armée qui pût se porter au besoin ou sur notre frontière du nord ou sur notre frontière d'Italie. Tous les jours Richelieu écrivait à Louis XIII, aux ministres restés auprès de lui, à la reine mère, leur indiquant les diverses mesures à prendre, les régiments à choisir, les officiers propres à les commander. Son inépuisable vigilance s'étendait aux moindres détails[2]. Tout devait être prêt et partout avant que lui-même en Dauphiné fît le premier pas irrévocable. La grande difficulté était de faire vivre l'armée qu'il conduisait, et qui, avec les troupes restées en Italie sous le commandement de Créqui, devait se monter à plus de ving-cinq mille hommes. Notre flotte du Levant était sans cesse occupée à transporter du blé et de la poudre à Antibes. On faisait à Briançon de grands amas de provisions. Il ne s'agissait pas seulement d'avoir assez de vivres pour traverser la Savoie, il en fallait pour demeurer quelque temps à Suse, il en fallait pour aller de Suse dans le Montferrat et ravitailler Casal. Le munitionnaire général, d'Hémery, secondait admirablement Richelieu; mais il n'y avait pas d'artifices que le duc de Savoie n'employât

[1] Voir, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier d'août p. 461. — [2] On s'en peut convaincre en lisant les *Mémoires de Richelieu*, t. V et VI, surtout les innombrables papiers qu'il a laissés et qui en sont en quelque sorte les pièces justificatives, le continuel et indispensable commentaire. Ces papiers sont aux Archives des affaires étrangères, disséminés en divers fonds, FRANCE, TURIN, ROME, ESPAGNE, ANGLETERRE, ALLEMAGNE, etc. Il n'y a pas un de ces fonds qui ne mérite d'être soigneusement étudié.



pour échapper à ses plus étroits engagements. Il contrariait jusqu'aux marchés que nous faisions avec des entrepreneurs particuliers. On ne pouvait ni compter sur lui ni se passer de lui; on était obligé de le ménager, et d'en tirer le plus qu'on pouvait avant d'en venir à une rupture ouverte.

Dès les premiers jours de février et de son arrivée à Grenoble, le cardinal avait dépêché à Turin d'Hémery, Servien et d'autres agents, pour rappeler au duc de Savoie les obligations impérieuses qu'il avait contractées l'année précédente. Charles-Emmanuel recommençait toujours le même jeu : ne rien refuser, ne rien accorder, éluder et gagner du temps. Le 11 février, le maréchal de Créqui écrivait à Richelieu qu'il n'y avait point d'illusion à se faire sur les intentions du duc et sur celles de son fils. « Le père, disait le maréchal[1], est ennemi de la France et « le vôtre en particulier. Il sait que le roi a connaissance de tous les « traités qu'il a faits contre Sa Majesté par l'abbé Scaglia en Espagne et « même en France. » La conclusion du maréchal était qu'on ne viendrait à bout de Charles-Emmanuel et de Victor-Amédée qu'en leur faisant sentir de nouveau l'épée de la France. Le 15 février, le duc de Savoie, couvrant ses perfidies sous des empressements étudiés, envoya au cardinal, en Dauphiné, un des membres de son conseil d'État, le comte de Scarnafix[2], lui annoncer que Mazarin étant retenu à Bologne auprès du cardinal-légat, le nonce lui-même, monseigneur Pencirole, se disposait à venir lui faire part des négociations qui avaient eu lieu à Pavie et à Alexandrie. On se souvient, en effet, que Mazarin, connaissant trop Richelieu pour lui apporter des paroles inutiles, avait décliné la commission dont l'avait voulu charger Spinola, et l'avait renvoyée à monseigneur le nonce, sous le spécieux prétexte que celui-ci aurait plus d'autorité. Pencirole vint donc, le 19 février, à Embrun, essayer sur le cardinal son talent diplomatique. Richelieu ne comptait pas sans doute rencontrer en lui un Bentivoglio, mais il ne put s'empêcher d'être étonné[3] que le nonce ne semblât pas même se douter des difficultés d'une affaire si compliquée. Cependant, voulant témoigner de son respect pour l'intervention du Saint-Père et de son constant désir de la paix, il remit à Pencirole un nouveau projet de traité. C'étaient à peu près les propositions déjà faites à Mazarin et qui avaient reçu à Pavie un accueil équivoque. Cette fois, elles étaient rédigées en treize articles, qui devinrent, à Alexandrie, le 27 février, le sujet d'une conférence

[1] Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. I[er], 11 février, f. 115. — [2] *Ibid.* fol. 126. — [3] Richelieu, t. V, p. 407.

régulière, à laquelle assistèrent Collalto et Spinola pour l'Espagne et l'Empire, l'abbé Scaglia pour le duc de Savoie, Pencirole et Mazarin au nom du Saint-Siége. La conférence admit plusieurs de ces articles, demanda des explications sur d'autres, en supprima quelques-uns et des plus importants qu'elle convertit en simples promesses à faire de vive voix, et elle en introduisit de nouveaux très-défavorables au duc de Mantoue.

Toutes les contestations finirent par se réduire à quatre points[1] : 1° le duc de Savoie ne voulait plus être obligé de donner passage à la France à travers ses États quand il en serait requis, pour qu'elle pût aller au secours du duc de Mantoue : ce qui mettait Charles de Gonzague à la merci de la bonne volonté des Espagnols, des Impériaux et du duc de Savoie; 2° Spinola se refusait à laisser insérer dans le traité aucun article qui se rapportât à l'exécution du traité de Monçon en cé qui regardait la Valteline et les Grisons, n'ayant pouvoir que pour l'affaire de Mantoue; 3° le plénipotentiaire impérial repoussait absolument l'idée d'une ligue ou confédération italienne en faveur de l'indépendance du duc de Mantoue : par conséquent le traité manquait de toute garantie pour l'avenir; 4° l'Espagne exigeait qu'il fût bien stipulé que, parmi les troupes étrangères que le duc de Mantoue pourrait prendre à sa solde pour le service de ses places de Mantoue et de Casal, il n'y aurait pas de Français, même sous l'habit et sous le drapeau mantouan. Spinola insistait sur ce point avec la plus grande vivacité; il disait à Mazarin qu'il ne s'en départirait pas, eût-il perdu une bataille[2]. Mais ne souffrir à Casal que des soldats incapables de résistance ou d'une fidélité douteuse n'annonçait pas des intentions rassurantes; et le duc de Mantoue et le roi de France ne pouvaient subir une semblable condition, l'un sans abdiquer ses droits de prince souverain, l'autre sans abandonner son allié sans défense au milieu de ses ennemis. Ainsi on ne s'entendait pas, on ne pouvait pas s'entendre, et la France n'avait qu'une raison de ne pas rompre sur-le-champ, c'est qu'elle n'était pas encore tout à fait prête.

Elle le devenait tous les jours davantage. Marillac répondait de faire face à toute attaque sur la frontière de Flandre et d'Alsace. Bassompierre écrivait de Suisse qu'il pouvait compter sur dix ou douze mille

[1] *Mercure françois*, 1630, p. 65. — [2] Lettre de Mazarin au nonce Pencirole, d'Alexandrie, 7 mars : « Il sign. Marchese mi ha detto, cioè quello di lasciar pre-« sidio francese in Monferrato, che, quando bene havesse perduta una battaglia, « non lo consentirebbe in nessun modo. »

hommes. Toiras était sorti de Casal dans le plus grand secret, et il était venu à Gap trouver Richelieu. Le cardinal lui avait remis une forte somme d'argent, qui pouvait suffire plusieurs mois aux besoins de sa garnison. Il avait enflammé le courage du brave officier en lui montrant le bâton de maréchal de France sur les remparts de Casal libre, et il ne lui avait donné que cette seule instruction, bien digne de celui qui avait si vaillamment défendu la petite île de Ré contre toute une flotte anglaise : ne jamais se rendre. Enfin Louis XIII, après avoir encore une fois arrangé ses démêlés avec son frère en ajoutant de nouveaux bienfaits à tous ceux dont il l'avait déjà comblé[1], excité sous main par Richelieu, qui était bien aise de le soustraire aux influences qui l'entouraient à Paris, poussé aussi, il est juste de le reconnaître, par ses instincts de chevalier et de roi, avait quitté Fontainebleau, et s'avançait à Troyes[2] sur la route de Lyon, emmenant avec lui le régiment de Normandie et ses gardes, comme le solide noyau d'une seconde armée que Bassompierre et ses Suisses devaient grossir. Le maréchal de Créqui reçut donc l'ordre de presser énergiquement le duc de Savoie de remplir ses engagements en remettant sous ses yeux les avantages qu'il pouvait se promettre dans cette Lombardie où la France ne voulait pas un village pour elle.

Charles-Emmanuel tenait encore dans ses mains sa destinée; mais, fermant les yeux à la lumière et tournant le dos à la fortune, au lieu de faire son devoir et de suivre le droit chemin que lui traçaient les traités de Suse, il aima mieux s'enfoncer dans les voies souterraines qui devaient le conduire à sa perte, entasser artifices sur artifices, tromper tout le monde et se tromper lui-même.

Pour aller au plus pressé et retarder au moins la marche de l'armée française, le duc de Savoie répondit au maréchal de Créqui qu'il était prêt à exécuter, dans toute leur étendue, les obligations que lui imposaient les traités de Suse; que non-seulement il fournirait des vivres et des munitions pour le ravitaillement de Casal et laisserait les Français passer librement par la Savoie et le Piémont, mais qu'il se joindrait à eux pour envahir ensemble la Lombardie, si la France voulait conclure un nouveau traité, dont Créqui vint à Oulx, le 23 février, apporter le projet à Richelieu.

Mais, en même temps qu'il ouvrait cette négociation avec nous, le duc écrivait à Vienne, le 21 février, pour remercier l'Empereur de l'entrée

[1] Voyez *Mercure françois*, 1630, p. 40-58, les ordonnances royales du 25 janvier et du 5 février. — [2] Il y arriva le 1er mars

qu'on lui annonçait des troupes autrichiennes en Alsace. C'était là la puissante diversion qu'il sollicitait depuis longtemps, afin d'occuper la France chez elle et de la détourner des affaires d'Italie. Les troupes autrichiennes en Alsace lui promettaient encore un autre secours plus direct. De l'Alsace les Autrichiens pouvaient passer dans la Franche-Comté, qui appartenait alors à l'Espagne, et de la Franche-Comté dans la Savoie. Ce passage se pouvait faire par la vallée de Cesery et le pont de Gresin, qui étaient bien à la Savoie, mais dont un ancien traité, celui de Lyon de 1601, laissait le libre usage à la France, et celle-ci avait fortifié ce poste et l'occupait. L'armée impériale, une fois en Alsace, pouvait envahir la vallée de Cesery, forcer le pont de Gresin, déboucher en Franche-Comté, de là en Savoie, et y prendre à revers l'armée française, tandis que Spinola et Collalto lui feraient tête en Piémont. Le duc de Savoie exhortait l'Empereur d'agir promptement. Il l'avertissait que Mazarin à Lyon n'avait pu retenir l'ardent et opiniâtre cardinal. Richelieu n'a pas même voulu voir son fils Victor-Amédée. Il est à Embrun. Aujourd'hui ou demain il sera à Suse. Il a trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux. La défense des Alpes est impossible, Spinola n'ayant pas voulu lui fournir les troupes qu'il réclamait. Il s'est plaint très-vivement en Espagne; à Madrid, on désapprouve Spinola, et on lui fait espérer bientôt une tout autre assistance. Il se remet avec confiance lui et ses enfants entre les mains de Leurs Majestés Impériale et Catholique[1].

Cette lettre, jusqu'ici ignorée, comme toutes celles du duc de Savoie que nous avons données, jette un jour tout nouveau sur le traité secret que le maréchal de Créqui venait proposer à Richelieu. Ce traité se composait de cinq articles. Le premier demandait que la France retirât les troupes qui occupaient la vallée de Cesery, la présence de ces troupes marquant, disait Charles-Emmanuel, une défiance injurieuse à sa loyauté : il s'engageait d'ailleurs à n'ouvrir à qui que ce fût ce passage, excepté avec la permission du roi; et, s'il contrevenait à cet engagement, il se dévouait d'avance à toutes les vengeances. Quand on sait, comme nous le savons maintenant par la lettre du 21 février à l'Empereur, de quel prix il était à l'armée autrichienne qui arrivait en Alsace de trouver la vallée de Cesery sans garnison française, on comprend à merveille la portée de ce premier article, et que, pour l'obtenir, l'allié caché de l'Autriche avait bien raison de prodiguer toutes les pro-

[1] Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 145 : « Al marchese « di Versois, 21 febbraio 1630. »

messes. Un autre article du même traité est une preuve vraiment extraordinaire de la folle persistance du duc de Savoie dans tous ses plans d'agrandissement au moment même où il courait le plus grand danger. Cet article stipulait que, comme le prince Victor-Amédée se joindrait aux Français pour combattre les Espagnols et entrer ensemble dans le Milanais, ainsi les Français laisseraient Charles-Emmanuel entrer dans l'État de Gênes, et lui prêteraient même un corps de troupes pour l'aider en cette entreprise. Il était trop aisé de répondre comme le fit Richelieu : « On ne croit pas qu'on puisse entendre à ce dessein proposé à « mauvaise fin, et clairement déraisonnable en ce qu'il augmente les « ennemis du roi en offensant les Génois, et diminue nos forces, dont on « voudroit nous tirer une partie pour cette expédition. » Dans un dernier article, le duc de Savoie déclarait bien qu'il voulait rompre avec l'Autriche et attaquer le Milanais, mais après nous et quand nous aurions frappé les premiers coups : condition étrange, qui semblait trahir l'arrière-pensée de nous abandonner sous quelque prétexte lorsque nous aurions les Espagnols sur les bras. Richelieu répondit qu'assurément les Français commenceraient, mais qu'il lui fallait une garantie que les Piémontais suivraient[1].

Tel était le traité qu'au nom du duc de Savoie le maréchal de Créqui remit le 23 février à Richelieu. Le cardinal passa outre, et, las de ces négociations artificieuses, ayant achevé ses dernières dispositions et pris toutes ses mesures, il donna le signal à l'armée, franchit le Mont-Cenis, et dans les premiers jours de mars il était à Suse.

A peine entré en Piémont, recommencèrent autour de lui plus vives que jamais les intrigues du duc de Savoie et de son fils. Tantôt c'était le père Monod, supérieur des jésuites de Turin, qui venait mystérieusement trouver Richelieu[2] et lui proposait, comme un moyen assuré de faire disparaître toutes les défiances, le mariage de sa nièce bien-aimée, l'aimable et belle madame de Combalet, avec un des fils du duc, le prince Maurice, qu'on appelait le Prince-Cardinal; le pape le relèverait de ses vœux, et ce nouveau lien rapprocherait et confondrait tous les intérêts, comme si déjà le mariage de Victor-Amédée avec la sœur du roi, Chrestienne de France, n'avait pas été conçu dans cette espérance,

[1] Nous avons trouvé ce projet de traité parmi les papiers de Richelieu, Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. I[er], fol. 133 : *Demandes de M. de Savoie faites à sa prière par M. le maréchal de Créqui au voyage qu'il a fait à Ouls, le 23 février.* — [2] Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. I[er], fol. 138, entrevue du P. Monod et de Richelieu, et aussi *Mémoires de Richelieu,* t. V, p. 451, etc.

et n'aurait pas dû la remplir sans la perpétuelle et irremédiable versatilité du duc de Savoie! Tantôt le cardinal recevait de cette même Chrestienne, princesse de Piémont, les lettres les plus pressantes, où elle le conjurait d'accorder la paix à sa nouvelle famille, dont elle attestait les intentions dans les termes les plus vifs; et, quelques jours après, d'autres lettres de la princesse avertissaient que les premières lui avaient été arrachées par son mari et par son beau-père, qui la tourmentaient et voulaient se servir d'elle pour tromper le roi et le cardinal [1].

Richelieu eut avec le prince de Piémont plusieurs conférences à Suse, à Bruzolo, à Bussolino, à Rivoli, dans le détail desquelles nous ne pouvons descendre, et où il s'efforça constamment de lui faire comprendre que l'Autriche était trop intéressée à maintenir et à étendre son pouvoir en Italie pour y faire jamais au Piémont une grande place, au lieu que l'intérêt même de la France était d'agrandir le Piémont aux dépens de l'Autriche; que c'était là le légitime, le glorieux, le sûr avenir de sa maison. Le prince de Piémont répondait toujours qu'il ne demandait pas mieux que de prendre parti pour les Français, mais il y mettait des conditions qui rendaient sa sincérité très-suspecte. Le cardinal se plaignait surtout qu'on eût pris tant de précautions du côté de la France, et presque aucune du côté du Milanais, et qu'on eût converti Veillane[2] en une place d'armes de premier ordre où l'on avait rassemblé des munitions, de l'artillerie et toute une armée, comme si on avait voulu la faire servir à arrêter les Français ou à leur fermer la retraite. Rappelons qu'un sentiment semblable empêchait Spinola de s'avancer; en sorte qu'avec son habileté si vantée le duc de Savoie en était venu à n'inspirer confiance à personne, ni aux Français ni aux Espagnols.

En effet, plus Spinola voyait clair dans le caractère de Charles-Emmanuel, plus il lui répugnait de servir un pareil allié, qui n'était capable ni de borner ni de gouverner son ambition. Sans connaître les propositions que le maréchal de Créqui était venu apporter à Richelieu, le général espagnol n'ignorait pas que le Savoyard dévorait en pensée, après le Montferrat, la république de Gênes, et il frémissait à l'idée de voir sa patrie tomber entre les mains d'un étranger qu'il traitait de barbare. Il ne concevait pas par quel aveuglement l'Espagne et la

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. V, p. 432. Voyez l'article suivant. — [2] *Avigliana*, ville et forteresse sur la route de Suse à Turin, un peu à droite en venant de Suse, au-dessus de Saint-Ambroise et avant Rivoli.

France, au lieu de se consumer en des guerres perpétuelles, ne s'entendaient pas plutôt pour en finir avec une petite puissance remuante qui ne se croyait liée par aucun traité, et était toujours prête à mettre le feu en Italie sur la moindre espérance d'agrandissement. Il était d'avis que l'Espagne prît pour elle le Piémont et laissât la Savoie à la France : on dit même qu'il n'avait pas caché cette opinion à Mazarin [1]. De son côté, Richelieu avait ses vues sur la Savoie, qui étaient celles de Henri IV. Comme le grand roi, il ne voulait acquérir la Savoie que du plein consentement de Charles-Emmanuel, en l'aidant à arracher le Milanais à l'Autriche, et cet échange qu'il proposa au père, il le proposa plus tard au fils, qui finit à peu près par y donner les mains. C'était le seul moyen d'assurer notre frontière méridionale, de n'avoir rien à craindre ni rien à désirer en Italie, et de n'avoir plus à y reparaître qu'en amis et en libérateurs. Il n'était pas possible de laisser les défilés des Alpes, qui conduisent en quelques heures à Grenoble et de Grenoble à Lyon, au pouvoir d'un prince sans foi qui les ouvrait ou les fermait à son gré. On ne pouvait recommencer chaque année des expéditions qui nous coûtaient tant d'argent et tant de sang. Depuis que nous avions rendu le comté de Saluces au duc de Savoie, nous étions toujours troublés par ce voisin inquiet : de nouvelles et sérieuses sûretés étaient nécessaires, et la meilleure ou plutôt la seule effective était la possession de la Savoie au prix fixé par Henri IV, et que Richelieu ne cessa jamais d'offrir. En voyant le cercle de mensonges toujours renaissants dans lequel le duc de Savoie voulait évidemment l'enfermer et faire périr peu à peu l'armée française, le cardinal en vint à se dire qu'à la dernière extrémité, et après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, il faudrait peut-être se résigner à se faire justice soi-même, et qu'au cas que le duc de Savoie nous trahît encore et amenât la chute de Casal et de Mantoue, nous serions bien en droit de nous dédommager en gardant pour nous les passages de l'Italie que nous occupions, et en portant la France jusqu'au Mont-Cenis [2].

[1] Brusoni, p. 156 : « Non dubita per tanto d'esprimersi più volte col medesimo « Mazarini, che gli paresse cosa oltre modo stravagante che, non havendo le corone « in cosi longo tratto di confine occasione alcuna di contesa fra di loro, a sola « causa del Duca sempre torbido et inquieto vivessero fra perpetue o gelosie o discordie; onde per ristabilire una sicura e perpetua pace sarebbe stato savio « consiglio di dividersi fra di loro gli Stati della Savoia e del Piemonte. » — [2] Telle est bien la conclusion du long discours que le cardinal adressa au roi et dont il nous donne le sommaire, t. V, p. 441-451 : « Qu'il ne falloit point venir à cet « expédient que lorsque l'on auroit tenté tous les moyens possibles de gagner Mon-

C'est en roulant ces pensées dans son esprit, bien que sans les avoir arrêtées, et en s'en remettant un peu à sa fortune et à sa prudence, que Richelieu se décida à quitter Suse le 13 mars[1], et qu'il s'avança jusqu'à Casalette, à quatre ou cinq lieues de Turin, sur la gauche de la Doire, à peu près à la hauteur de Rivoli, en ayant soin de laisser à Saint-Ambroise, à Saint-Antoine, à Saint-Joire, des postes solides qui le rattachaient à Suse. Malgré cette sage précaution, ce n'était pas moins un parti très-hasardeux que de se jeter ainsi à travers le Piémont, en ayant devant soi Turin et sa forteresse, et derrière soi Veillane et une grande partie de l'armée piémontaise. Mais le cardinal en avait deux puissants motifs. D'abord on ne pouvait laisser plus longtemps entassées dans l'étroite enceinte de Suse et de son territoire les troupes que Richelieu avait amenées, et qui, réunies à celles du maréchal de Créqui, formaient près de trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux; déjà les maladies commençaient à s'y mettre, et on avait besoin d'air et de mouvement. Ensuite il fallait ou abandonner Casal, c'est-à-dire le but même de l'expédition, ou lui porter un secours efficace. Or, de Suse, grâce aux obstacles que nous opposait la mauvaise foi du duc de Savoie, nous ne pouvions que très-difficilement faire parvenir à la précieuse forteresse quelques secours insuffisants. Il n'en fut plus ainsi quand notre marche en avant nous eut rapprochés du Montferrat. La vaillante garnison sentit croître son courage, et on trouva moyen de faire pénétrer dans la place des munitions et des renforts.

Une aveugle présomption soutenait Charles-Emmanuel. Le 10 mars il avait encore écrit à Vienne pour faire part à l'Empereur de l'extrémité où il était réduit : « Rien, lui disait-il, ne fera sortir le cardinal des « conditions qu'il a mises à la paix, et qui ont été examinées et reje- « tées à Alexandrie. L'armée française est en pleine marche sur le « Montferrat. L'avant-garde y est arrivée; le centre et l'arrière-garde « ne sont arrêtés que par les pluies. Richelieu exige que nous nous dé- « clarions. Nous sommes retranchés, mon fils et moi, à Veillane, où « nous avons la meilleure partie de notre armée, bien déterminés à « nous y défendre. Que le marquis Spinola vienne à notre aide, qu'il « attaque les Français; il nous rendra un grand service, ainsi qu'à « l'Espagne; autrement nous n'avons pour nous que la justice de notre

« sieur de Savoie; que c'étoit le dernier conseil que l'on devoit prendre, lequel, « cependant, en son extrémité, avoit ses raisons et ses avantages. » — [1] Richelieu, t. V, p. 468.

« cause et l'espoir que Leurs Majestés Catholique et Impériale ne nous « abandonneront point. On nous annonce l'arrivée en Italie de nou- « veaux régiments impériaux; mais ce n'est pas en Italie qu'il les faut « envoyer, c'est en France, pour y opérer les diversions que tant de « fois nous avons recommandées[1]. » Évidemment le plan du duc de Savoie était de pousser Spinola et Collalto à présenter la bataille à l'armée française, et, s'ils la gagnaient, de se joindre au vainqueur et d'accabler le vaincu.

C'était là le danger que Richelieu avait sans cesse devant les yeux; il était tellement pénétré de la nécessité de n'avoir affaire qu'à un seul ennemi à la fois, que, dans une dernière conférence avec le prince de Piémont, sachant que la plus forte passion de la maison de Savoie était la conquête de Gênes, le cardinal s'était décidé à y consentir, dès qu'on serait un peu avancé dans celle du Milanais[2] : concession bien grave, au prix de laquelle il demandait au duc de Savoie de se déclarer sur-le-champ, et avant tout de suspendre les menaçantes fortifications de Veillane, d'éloigner l'armée piémontaise de cette place et de fournir des logements et des vivres à nos troupes pendant leur pénible marche vers le Montferrat. Victor-Amédée s'était empressé[3] d'accepter ces conditions, mais en se gardant bien de les remplir; il avait eu l'air d'interrompre les travaux qu'on faisait à Veillane, mais il les fit continuer en secret; il diminua la garnison, mais en la laissant très-redoutable encore; il donna les ordres les plus précis pour la fourniture des subsistances, mais ces ordres n'étaient point exécutés, et d'Hémery écrivait de Turin au cardinal que le duc de Savoie et son fils le trompaient, et que, s'il n'avait d'autre assurance pour l'entretien de l'armée que la parole de ces princes, l'armée était perdue[4]. Le 15 mars Richelieu assembla son conseil de guerre. Il sembla impossible de s'aventurer, sur la parole du duc de Savoie, entre deux places telles que Veillane et Turin, par une route où le duc avait préparé une résistance formidable, et avec la presque certitude d'avoir bientôt sur les bras les Impériaux et les Espagnols. Une guerre ouverte ou une alliance certaine et immédiate, tel fut l'avis de tous. Le lendemain, 16 mars, on signifia cet avis au duc. On avait beau le presser, il échappait toujours, tantôt s'enveloppant de ruses

[1] Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 312, lettre au marquis de Versoix, du 10 mars. — [2] *Mémoires*, t. V, p. 455. — [3] *Ibid.* p. 471 : « La « conférence aboutit à une promesse ouverte qu'il fit d'autant de vivres qu'on en « avoit besoin... Il promit en outre d'entrer avec dix mille hommes dans le Mila- « nois... » — [4] Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 334, lettre de d'Hémery à Richelieu, du 13 mars.

et de mensonges, tantôt s'emportant en bravades. Charles-Emmanuel avait enfin la promesse de Spinola et de Collalto d'entrer en Piémont dès que les Français auraient tiré l'épée. Il avait confiance en ses places fortes, en ses troupes, en ses enfants, en lui-même; le succès lui paraissait certain, et sa haine triomphait déjà de la défaite des Français et de la ruine de Richelieu.

Mais le cardinal aussi avait pris son parti. Il venait de recevoir de Louis XIII l'ordre formel d'attaquer le duc de Savoie, si celui-ci ne satisfaisait pas aux conditions proposées et acceptées. Il commença par réunir ses troupes, disséminées en divers lieux, sans toucher à celles qui gardaient Suse; il rappela l'avant-garde de sept à huit mille hommes qui, sous le maréchal de Créqui, avait déjà pénétré dans le Montferrat, et donna rendez-vous à toute l'armée dans la nuit du 18 au 19 mars, en une grande plaine sur les bords de la Doire, près de deux gués qu'on avait reconnus la veille, et d'un pont qui conduisait du côté de Rivoli.

Ainsi le nœud de la situation se serrait d'heure en heure, et la crise tant redoutée par la légation pontificale était imminente.

Nous avons laissé Mazarin à Alexandre, avec Pencirole, occupé des travaux de la conférence qui s'y était établie. Il avait réussi à décider le cardinal Antoine à quitter Bologne et à venir se mettre à la tête de sa légation. Celui-ci ne connaissait que le gros de l'affaire. Mazarin lui-même, qui savait les négociations de Charles-Emmanuel avec l'Autriche, ne se doutait pas du traité que le duc avait fait proposer à Oulx, le 23 février, et qui tout récemment avait été repris et conclu entre Richelieu et le prince de Piémont. A ses yeux, comme à ceux du cardinal-légat, il ne s'agissait que des quatre points controversés à Alexandrie. Inspiré et soutenu par Mazarin et par les instructions qu'il recevait de Rome, le neveu du pape se flattait encore que, dans une conférence avec Richelieu, il lui persuaderait de rabattre quelque chose de ses prétentions, et il n'avait pas abandonné l'espérance de donner la paix à l'Italie. Mais par prudence il fit prendre les devants au nonce Pencirole et à Mazarin, et les envoya auprès du cardinal renouveler en son nom leurs instances et reconnaître ses dispositions.

Le 17 mars[1] au matin, Pencirole et Mazarin sortirent de Turin pour

[1] Ici, nous avons pour nous guider une relation fort étendue de Mazarin, qui abonde en détails nouveaux et curieux. Bibliothèque barberine, *Relazione di me Giulio Mazarini, fatta in Asti sotto li 20 marzo 1630.* « Dominica passata, che fu li « 17 stante, andando io per ordine del sign. card. legato, servendo Monsignor Pan-

se rendre au camp de Casalette. Arrivés à Rivoli, ils allèrent saluer le duc de Savoie et prendre ses ordres, comme le portaient leurs instructions. Mazarin lui exposa la façon dont il croyait qu'on pouvait présenter l'affaire à Richelieu. On ne devait pas lui faire connaître la réponse définitive de Spinola et de Collalto, qui équivalait à un refus; il fallait, au contraire, lui exprimer la confiance qu'après avoir obtenu des concessions des Espagnols et des Impériaux on ne serait pas moins heureux auprès de lui. Charles-Emmanuel approuva fort cette manière de s'y prendre, sans dissimuler aux deux envoyés du légat qu'ils ne réussiraient point et que le cardinal était décidé à la guerre. Le duc de Savoie avait de fort bonnes raisons de penser ainsi, qu'il se dispensa de leur communiquer. La veille, 16 mars, comme nous l'avons dit, on était venu de la part de Richelieu lui poser l'alternative de la paix ou de la guerre, et ce matin même, avant la visite de Pencirole et de Mazarin, il avait reçu celle d'un des principaux officiers de l'armée française, qu'il avait laissé partir sans lui donner aucune satisfaction. La guerre était donc, sinon déclarée, au moins résolue et inévitable. Mais le duc était trop politique pour ne pas favoriser une démarche, qui, sans doute, n'était plus qu'une vaine cérémonie, mais qui avait toujours l'avantage de mettre les apparences de son côté et de lui donner l'air d'un ami de la paix et d'un serviteur dévoué du Saint-Père. Il s'empressa de fournir à Pencirole et à Mazarin tous les moyens de se rendre promptement à Casalette, à deux milles de Rivoli[1]. Ils s'avancèrent à travers un pays abandonné et ravagé, comme l'est toujours le voisinage d'une armée. Richelieu n'était pas à son logement; il était allé du côté d'Alpignan, petit village au bord de la Doire; ils le rencontrèrent à cheval : en les voyant, il se hâta d'en descendre, leur demanda s'ils apportaient quelque bonne nouvelle, et aussitôt la conférence commença, en plein champ, sous un arbre[2].

Mgr le nonce prit la parole, et fit au cardinal le discours dont on était convenu à Rivoli. Richelieu, étonné que, dans les circonstances présentes, on le ramenât à des discussions qu'il croyait épuisées, ne put retenir son impatience, et dit qu'en vérité, s'ils n'étaient venus que pour lui répéter les mêmes choses, ils auraient pu s'épargner la fatigue du voyage[3]; qu'il

« zirolo... » *Servendo* veut dire ici, non pas *au service*, mais *sous les ordres* du nonce. Pour bien apprécier tout ce qu'il y a de sagacité et de prévoyance en cette *Relazione*, il ne faut pas oublier qu'elle est du 20 mars et antérieure aux événements de la fin du mois. — [1] *Relazione* : « A Casaletto, due miglia lontano da Rivoli. » — [2] *Ibid.* « Negotiando sotto un arbore, in campagna. » — [3] *Ibid.* « Che mentre non se li portavano se non le medesime cose, se potevano scusar i viaggi. »

avait fait des propositions conformes à la raison, et qu'il n'avait rien à y changer. Il fit ensuite un grand éloge du zèle que le Saint-Père et son neveu montraient en faveur de la paix de l'Italie; il protesta que, pour lui, il consentirait bien volontiers à remettre toute l'affaire à Mgr le cardinal-légat, mais que le cardinal Antoine ne se donnait pas pour l'arbitre de la paix et de la guerre, et qu'il venait seulement comme un médiateur équitable et bienveillant. Il demanda en quoi consistaient les concessions des Espagnols et des Impériaux. Récapitulant les quatre points auxquels, à Alexandrie, on avait réduit tout le débat, il établit avec force la justice des propositions de la France, et réfuta les objections qu'on avait élevées contre elles. Mazarin se tenait sur la réserve et dans une attitude respectueuse. Il accompagnait son supérieur, le laissait parler, et se bornait à quelques mots dans le même sens que le nonce, en tâchant de ne pas blesser son illustre interlocuteur de Lyon. Survint le prince de Piémont avec quelques gentilshommes. Le cardinal lui dit : « Ces messieurs viennent de la part « de Mgr le cardinal-légat me répéter les mêmes choses, en sorte que nous « voilà bien loin de la paix. » Le prince répondit qu'il aimait à croire qu'elle n'était pas désespérée, et qu'il avait confiance dans les bonnes dispositions de Spinola. Le cardinal répliqua que Son Altesse se trompait, et que jamais Spinola ne céderait sur l'emploi de troupes françaises au service du duc de Mantoue. On conversa quelque temps encore, et, comme il se faisait nuit, Pencirole et Mazarin se disposèrent à se retirer. Pendant que Pencirole prenait congé de Victor-Amédée, Richelieu, s'approchant de Mazarin, lui dit brusquement qu'il fallait la paix ou la guerre, que tous ces pourparlers ne valaient rien en ce qu'ils entretenaient les irrésolutions du duc de Savoie, et il lui demanda quelles étaient les résolutions du Saint-Père. Mazarin ne put que se confondre en protestations que le pape voulait la paix et que ses ministres n'avaient pas d'autre ordre que d'y travailler[1].

En retournant le soir de Casalette à Rivoli, Mazarin fit remarquer au nonce Pencirole quelle mauvaise humeur avait Richelieu. « A son air « pensif, dit Mazarin, je reconnus qu'il roulait dans son esprit quelque « grande résolution[2]. » Le duc de Savoie, qu'ils allèrent retrouver, commençait aussi à avoir quelques soupçons, en apprenant que l'avant-garde

[1] *Relazione*. — Richelieu dit un mot de cette conférence, sans faire aucune mention de Mazarin, t. V, p. 475. — [2] *Relazione :* « Dalla malinconia in che tro- « vai Richelieu sopra modo pensativo, conobbi ruminante qualche gran risolu- « tione. »

française revenait en toute hâte du Montferrat et se rendait à Casalette. Troublé par sa mauvaise conscience et sachant que Richelieu n'ignorait aucune de ses trahisons, le duc craignait qu'il ne mît la main sur son fils et ne le retînt prisonnier, comme un gage de la conduite du père. A tout moment il demandait si le prince n'était pas de retour, et, ne pouvant cacher sa profonde inquiétude, il l'excusait en disant que la peur est la compagne inséparable de l'amour[1]. Il ne s'apaisa qu'en voyant paraître Victor-Amédée. On se demanda quels pouvaient être les desseins de Richelieu. Charles-Emmanuel pensait que le cardinal allait conduire l'armée française devant Turin afin de lui enlever la capitale de ses États; et, en songeant à toutes ses ressources, à ses propres forces et à celles de ses alliés, qui étaient tout près de Turin, il se croyait sûr de battre Richelieu et le considérait déjà comme perdu. « Ah! dit-il à Mazarin[2] en le congédiant, si le cardinal me tenait entre « ses mains, il se vengerait bien sur moi. Mais Dieu veut le punir. Lui-« même sera l'instrument de sa ruine. »

Pencirole et Mazarin quittèrent Rivoli à deux heures après minuit, et s'en revinrent à Turin. Le lendemain, 18 mars, ils s'apprêtaient à repartir pour Alexandrie et à aller rejoindre le cardinal-légat, lorsqu'il arriva à Pencirole une dépêche du légat, le chargeant d'annoncer au duc de Savoie qu'il allait venir lui-même, et qu'il priait le duc de lui ménager une entrevue avec Richelieu. Mazarin courut au palais s'acquitter de cette commission. Le duc de Savoie était bien rentré à Turin, mais de tout le jour impossible de l'approcher. Mazarin se rendit auprès du prince de Piémont, qui lui donna la nouvelle que l'avant-garde française était revenue à Casalette, que l'arrière-garde s'en était rapprochée, et que les Français avaient passé toute la nuit à se concentrer. Charles-Emmanuel avait tiré sept mille hommes de Veillane, où il n'en avait laissé que trois mille; et, après avoir enlevé de Rivoli tout ce qu'il avait de plus précieux, il était retourné à Turin se mettre à la tête de son armée. On apprit bientôt que Richelieu s'était emparé de Rivoli. « Sans doute, dit le prince à « Mazarin, le cardinal espérait nous y surprendre et nous faire tous pri-

[1] *Relazione* : « Stava ripieno di timore della persona del principe, dubitando che « le ritenesse Richelieu; e perciò ad ogni momento mandava a vedere se com-« pariva, scusandosi con noi dicendo che era proprio di chi ama il temere. » — [2] *Relazione* : « Nel licentiar mi disse il duca : Creda V. S. che se Richelieu mi ha-« vesse nelle mani, farebbe le sue vendette, non potendo soffrire che io faccia quello « mi conviene per guardar il mio Stato; ma Iddio lo vuol castigare, e si vuol servir « di lui medesimo per instrumento. »

« sonniers. Le coup étant manqué, il va peut-être se jeter sur Veillane, « sachant que la garnison est fort diminuée; mais nous saurons bien se« courir Veillane à temps. En vérité, il est aveugle; il est en train de « perdre jusqu'à sa renommée, après quoi il ne lui restera plus qu'à « se faire moine[1]. »

Sur ces entrefaites, on annonce au prince un messager de Richelieu. Le cardinal avait voulu tenter un dernier effort, et Servien venait de sa part à Turin avec un trompette et quatre cavaliers de sa garde. Il se présente à la porte du prince et demande audience : on la lui refuse, en lui faisant dire qu'il peut s'expliquer avec le gentilhomme qu'on lui envoie. Servien déclare que le cardinal n'a fait encore aucun acte d'hostilité, et qu'il prie Son Altesse de tenir ses promesses. La seule réponse qu'on lui fait est qu'il peut s'en retourner. Il insiste, et, ne pouvant arriver jusqu'au prince, il lui fait dire que le cardinal désirerait le voir. On répond que le temps des entrevues est passé, et Servien est obligé de se retirer, fort mécontent[2]. Victor-Amédée dit à Mazarin qu'il n'a pas voulu entendre Servien, parce qu'il est assuré que Richelieu persiste dans toutes ses prétentions, sans se douter de la situation où il s'est mis par sa faute. Le prince est d'avis que le cardinal-légat ne doit point risquer sa dignité et sa personne dans une entrevue inutile.

Cependant le duc de Savoie avait expédié de Rivoli même un courrier à l'abbé Scaglia, son ministre auprès de Spinola et de Collalto. Quels ordres portait ce courrier? Selon Victor-Amédée, le duc ordonnait à l'habile diplomate de tâcher d'obtenir des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien leur consentement à diverses propositions de Richelieu qui paraissaient justes et raisonnables. Mais Mazarin avait appris à connaître la maison de Savoie, et il ne fut pas dupe du prince. Il avait revu à Turin Soranzo, l'ambassadeur de Venise, qui, ayant été mis par

[1] *Relazione :* « Il cardinale s' è acciecato e non sa veder la ragione, sta in procincto « di perder la riputatione in tutto et per tutto, il che fatto può andarsi a farsi frate. » — [2] Richelieu a fait mention de cet incident, t. V, p. 485, 486. *Relazione :* « Alle 18 « hore giunse monsù Servin con un trombetta e quattro carabini della guardia del « cardinale..... Fece istanze per l'udienza, ma gli fu negata e mandatogli a dire per « il Baronis che poteva dire a lui quello che voleva; espose che il signor cardinale « non pensava haver fatto alcun atto di ostilità e che pregava Sua Altezza a dichia« rarsi con farli mille offerte. Gli fu data risposta che poteva ritornarsene.... Non « pote tampoco abboccarsi con il principe, ma gli fece far istanza che il cardinale « volentieri si sarebbe visto seco; ma medesimamente il principe gli fece dire che « le cose non erano in stato da vedersi, onde se ritornò subito dispacciato non troppo « a suo gusto. »

Richelieu dans le secret du dernier traité fait avec le prince de Piémont, en poursuivait ardemment l'exécution. Soranzo avait écrit à Venise qu'on s'apprêtât à attaquer le Milanais par Vérone, pendant que les Français et les Piémontais réunis l'attaqueraient par le Montferrat. A Turin, il pressait Charles-Emmanuel de tenir sa parole, de se joindre aux Français qui marchaient sur Casal; et, dans l'indiscrétion de l'espérance, sans tout dire au nonce et à Mazarin, il les avait assurés que leurs affaires allaient mieux qu'ils ne pensaient, et qu'avant quatre jours ils verraient le duc de Savoie quitter sa neutralité et se déclarer pour la France. Soranzo avait donc été fort étonné d'apprendre que Richelieu rappelait son avant-garde du Montferrat; il se plaignit avec amertume que la pusillanimité du cardinal fît manquer la plus belle entreprise; il adressa à son gouvernement une dépêche véhémente contre la mobilité française; et, pour s'excuser auprès du nonce et de Mazarin d'avoir été si mauvais prophète, il leur montra cette dépêche. Il était difficile de mettre en doute la sincérité de Soranzo. D'autre part, Mazarin n'avait pas oublié les confidences que Spinola lui avait faites à Pavie sur les négociations du duc de Savoie avec l'Espagne et sur la demande que sans cesse lui faisait Charles-Emmanuel de s'unir à lui contre les Français et de s'avancer en Piémont. Tout récemment il avait rencontré à Alexandrie l'abbé Scaglia, qui, sous le prétexte de venir faire sa cour au cardinal-légat, y traitait fort particulièrement avec le général espagnol; et, à divers signes, Mazarin avait conjecturé que l'accord entre eux était accompli. Il se souvint aussi qu'un jour Spinola lui avait dit que les Français ne pouvaient compter sur le duc de Savoie, parce que, s'ils lui offraient une partie du Milanais, qui n'était pas encore pris et ne serait pas facile à prendre, les Espagnols lui pouvaient donner une grande partie du Montferrat, qui était presque entre leurs mains. Mazarin soupçonna donc que le courrier envoyé à l'abbé Scaglia, en apparence dans l'intérêt de la paix, était au contraire un messager de guerre, et que l'abbé recevait l'ordre de presser Spinola de faire avancer son armée. De là la subite retraite des Français du Montferrat, leur prudente concentration et leur extrême embarras. Assurément ce n'était pas le bonhomme Pencirole qui eût ainsi débrouillé l'énigme qui troublait et désespérait Soranzo.

Le 19 mars au matin, avant de s'en retourner à Alexandrie avertir le cardinal-légat de ce qui se passait, Mazarin alla présenter ses hommages au duc de Savoie. Il le trouva en proie à toutes les fureurs et à tous les aveuglements de la haine. Ne sachant pas que Mazarin connaissait tous ses artifices, Charles-Emmanuel ne craignit pas d'accuser

devant lui Richelieu de l'avoir trahi, et il lui répéta ce qu'il lui avait déjà dit, le 17 au soir, à Rivoli : « Dieu est juste, il veut le punir. On « verra bientôt qu'il n'a fait autre chose que forger lui-même sa ruine. « Charles de Gonzague est perdu, et Venise court le plus grand dan- « ger[1]. » Le duc déclara même qu'il allait sur-le-champ chasser de Turin l'ambassadeur Soranzo, ne voulant pas garder à sa cour un ennemi. Mazarin eut beau interposer ses bons offices, il ne put apaiser Charles-Emmanuel[2]. Celui-ci s'appliqua à lui peindre sous les couleurs les plus noires l'injure faite au pape par Richelieu, qui s'était refusé à recevoir son neveu, le cardinal-légat, un tel personnage venu tout exprès pour plaider auprès de lui la cause de la paix[3]. Il voyait avec larmes la tranquillité de l'Italie détruite, mais il ne pouvait y apporter aucun remède. Il avait tout fait pour empêcher la guerre, et il continuerait ses efforts sans nul espoir de réussir. Il convint qu'à Rivoli les Français payaient exactement ce qu'ils prenaient et se conduisaient avec beaucoup de modération; mais il prétendait que, s'ils avaient respecté et n'avaient pas même voulu occuper la palais ducal, cette résidence favorite des ducs de Savoie, où, depuis si longtemps, ils accumulaient leurs richesses de toute sorte, c'était par peur que le palais ne fût miné. Ils s'apprêtent à quitter Rivoli. Où vont-ils aller? Il est vraisemblable que c'est à Veillane, parce qu'il n'y a plus que trois mille hommes. Mais ces trois mille hommes ont des vivres et des munitions, et ils peuvent parfaitement se défendre. Mazarin n'ayant pas l'air très-persuadé de tout cela, « il faut en croire les vieillards, dit le duc à son « jeune interlocuteur, parce qu'ils ont de l'expérience. » Et sa conclusion était toujours que Richelieu était perdu. Il plaignait Louis XIII d'être tellement aveuglé par sa confiance en *cet homme*, qu'il ne voyait pas la faute qu'on lui faisait commettre. Le cardinal sait fort bien lui présenter les choses à son avantage : il a trouvé une bonne terre pour y semer[4].

En quittant Turin le 19 au soir pour se rendre à Alexandrie, Mazarin

[1] *Relazione* : « Ha fabricato la sua rovina.... » — [2] *Ibid.* « Io feci buoni officii, « ma non impetrai cosa alcuna. » — [3] *Ibid.* « Interponendosi un personagio come il « legato venuto per questo effetto, del quale non haveva fatto alcun conto, scordato « dalla obligatione che tiene a N. Signore et alla sua casa. » — [4] *Relazione* : « Mi « soggiunse che bisognava credere ai vecchii, che hanno esperienza..... che li « dispiaceva che il Cristianissimo non fosse per veder le cose assai a dentro, e che « l' amore che porta a quell' uomo l' havesse acciecato a non farli conoscere l' error « commesso in questa occasione, e che il cardinale saprà ben rappresentargli ogni « caso a suo modo, havendo buon terreno da seminare »

fut très-frappé de l'aspect qu'avait pris cette ville. C'était une place de guerre dans un état de défense formidable. Le duc y avait sept mille hommes d'infanterie, et, dans les environs, une nombreuse cavalerie. Le peuple était très-animé. Les Français étaient forcés de se cacher. Mazarin apprit qu'on venait d'expédier coup sur coup de nouveaux courriers à l'abbé Scaglia; il ne douta pas que bientôt on ne vît paraître l'armée espagnole [1].

Mais, tandis que Mazarin était sur la route d'Alexandrie, que se passait-il au camp français, à Casalette?

Dans la nuit du 18 au 19 mars, Richelieu avait achevé les divers mouvements de concentration de toutes ses troupes. A la pointe du jour, il se mit à leur tête, il traversa la Doire à cheval [2], donnant l'exemple à tout le monde, et il se dirigea vers Rivoli, qu'il trouva presque sans défenseurs, et la campagne du côté de Turin entièrement libre. Il semblait qu'on nous appelât sur ce chemin tout ouvert; mais, si nous nous y étions aventurés, un péril immense nous y attendait. Il était impossible d'emporter Turin d'emblée; il eût fallu en faire le siége. L'armée impériale et l'armée espagnole paraissaient alors et nous attaquaient de front avec toute la garnison de Turin, tandis que celle de Veillane se levait sur nos derrières. Mais la prudence de Richelieu égalait son énergie. Il avait d'ailleurs avec lui deux hommes de guerre consommés, Créqui et Schomberg. Il vit le piége et n'y tomba point. Il ne pouvait avancer sans témérité, il ne pouvait reculer sans honte. Voici le plan hardi et profond qu'il avait conçu et qu'il exécuta avec une vigueur incomparable.

Parvenu à Rivoli, Richelieu s'arrêta; et, pendant que notre artillerie s'avançait vers Turin et que le duc de Savoie, trompé par ce hasard ou ce stratagème [3], s'apprêtait à nous bien recevoir, le cardinal, au lieu de marcher devant lui, tourna sur sa droite, et, passant entre Orbassan et Veillane, il se précipita vers Pignerol dont il savait la garnison peu considérable, le duc ayant le matin même rappelé à Turin les troupes

[1] *Relazione :* « A Scaglia sono stati spediti replicati corrieri di maniera che non « fo dubbio che i Spagnuoli siano per avanzarsi. » — [2] Voyez les mémoires de Pontis, qui était à ce passage de la Doire, et nous peint Richelieu à cheval, avec une cuirasse, une plume à son chapeau, l'épée au côté et deux pistolets à l'arçon de sa selle. (Collection Petitot, t. II, p. 121.) — [3] Richelieu, t. V, p. 488 : « Le bruit « étant dans l'armée que l'on alloit à Turin, celui qui commandoit l'artillerie fit « partir et conduire tous ses canons sur le chemin de Turin, plus d'une lieue, « en sorte qu'ils étoient en péril. Cela fit croire au duc que l'on alloit droit à Tu- « rin. »

destinées à couvrir cette place. Le 20 mars, à six heures du soir, l'avant-garde française, conduite par le maréchal de Créqui, était devant Pignerol. Richelieu y arriva le 21, et l'attaqua sur-le-champ. La ville, à la fois menacée des dernières rigueurs et séduite par les conditions les plus honorables, se rendit le 22; et la citadelle, après une assez médiocre défense du comte Urbain de Piosasco, capitula le 30 mars[1].

Cette manœuvre aussi prudente que hardie, qui tirait l'armée française de la situation périlleuse où l'avaient engagée les perpétuels mensonges du duc de Savoie et le trompeur désir de le gagner à notre cause, ce coup de main vigoureux attestant la politique résolue et même le coup d'œil militaire du cardinal, ainsi que l'habileté de ses généraux et la valeur de ses soldats; cette forteresse, la troisième du Piémont après Turin et Veillane, inopinément assiégée et comme enlevée en quelques jours en face et à l'insu de trois armées, c'était là un magnifique début de campagne, et Richelieu rappelle, avec un juste orgueil, que ce beau succès fut remporté le même jour où jadis nos pères avaient gagné, en Italie, les batailles de Ravennes et de Cérisoles[2].

La prise de Pignerol valait bien, en effet, la plus brillante victoire par les solides avantages qu'elle nous promettait. Depuis quelque temps, comme nous l'avons vu, Richelieu songeait à acquérir un poste qui nous donnât le libre passage des Alpes et assurât la communication si nécessaire de la France avec l'Italie. Suse n'était point ce poste-là. D'abord un traité et la bonne foi nous obligeaient de le rendre; puis Suse ne se pouvait garder, si on ne possédait la Savoie; et Richelieu rêvait bien cette possession, mais il était loin de la tenir encore. La lettre de Louis XIII, que nous avons fait connaître, l'invitait à se saisir de quelque autre place, s'il en trouvait l'occasion. Pignerol remplissait toutes les conditions désirables. C'était une conquête parfaitement légitime, en dehors de tous les traités, et qui les laissait subsister sans en dépendre. Elle n'était point trop éloignée de la France, comme autrefois le comté de Saluces: confinant presque aux Alpes dauphinoises, qui y mènent directement, elle n'était guère qu'un prolongement du Dauphiné, et de Briançon et d'Embrun il n'était pas malaisé de la ravitailler et de la soutenir, tandis qu'en l'état présent des choses, pour faire parvenir

[1] Archives des affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 339, sommation et capitulation de la ville, le 22 mars, et, le 30, capitulation de la citadelle, avec les signatures autographes de Richelieu et du comte Urbano Piosasco. — [2] Richelieu, *Mémoires*, t. VI, p. 4.

un homme et un sac de blé à Suse, il fallait traverser la Savoie dans toute sa longueur, laisser derrière soi ou assiéger Chambéry et Montmeillan, et s'engager dans cette gorge étroite et affreuse qu'on appelle la vallée de la Maurienne. De Pignerol nous pouvions surveiller tous les mouvements de nos ennemis, et, au besoin, nous porter au secours de nos alliés, dont la sûreté était à la fois notre honneur et notre force. Ajoutez qu'autrefois, même après le traité de Cambrai et en vertu de ce traité, tout ce pays avait appartenu à la France et que nous y avions laissé les meilleurs souvenirs. Richelieu résolut donc de s'y bien établir. Il prit successivement Briqueras, la Pérouse, la Luserne, et s'étendit dans les vallées d'Angrogne, de Saint-Martin et autres lieux circonvoisins qui ne montent point vers l'Italie et descendent plutôt vers la France. Il s'appliqua à gagner le cœur des habitants; il garantit leurs priviléges, favorisa leurs intérêts, et leur fit prêter serment au roi comme à leur souverain légitime. Enfin, pour accomplir cette œuvre délicate, il mit à la tête de l'administration et de la justice, en cette petite province, l'intègre, actif et intelligent Servien, et il en donna le gouvernement militaire à l'homme dans lequel il avait le plus de confiance, le maréchal de Schomberg. L'œuvre a si bien réussi, aux applaudissements de l'Italie, qu'elle a traversé et surmonté tous les obstacles, qu'elle a survécu à l'expédition de 1630, à Richelieu, à Louis XIII, à Mazarin lui-même; qu'elle a duré jusqu'à la fin du XVIIe siècle, jusqu'aux fautes et aux malheurs de Louis XIV.

V. COUSIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Ennianæ poesis reliquiæ. Recensuit *Johannes Vahlen,* Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1854, in-8° de 238 pages.

Ennius, poëte didactique et satirique. (Suite [1].)

Si peu qu'il soit resté de l'*Épicharme* d'Ennius, l'étude en est instructive. On y apprend que la poésie latine a philosophé de fort bonne heure, plus d'un siècle avant le poëme de la Nature, que conséquemment l'apparition de ce poëme n'a rien eu de fortuit, d'accidentel, qu'il a été comme amené à son heure par un développement régulier. On y apprend encore que, quand la poésie latine s'est mise à philosopher, elle l'a fait dans l'*Épicharme,* aussi bien que dans le poëme de la Nature, avec une grande liberté à l'égard des dieux reconnus et adorés par l'État. Ce n'est pas qu'en ce qui concerne la religion il ne faille distinguer entre les deux ouvrages. La religion est complétement absente du poëme de la Nature, où les dieux, dérisoirement admis, sont représentés comme étrangers au monde qu'ils n'ont pas créé, qu'ils ne gouvernent pas, sans rapport avec l'homme qui n'a rien à espérer ou à craindre d'eux, ni dans le cours de sa vie mortelle, ni au sein du néant dont elle est suivie. Il n'en devait pas être ainsi de l'*Épicharme,* expression de cette philosophie pythagoricienne qui préposait à la formation, à la conduite du monde une âme universelle, dont étaient émanées, à laquelle retournaient toutes les âmes particulières. Mais, à part cette différence générale, on ne peut être plus d'accord que ne le sont, au sujet du polythéisme officiel, l'auteur de l'*Épicharme* et celui du poëme de la Nature. Lucrèce adore, en commençant, la mère d'Énée et des Romains; adoration toute politique, toute littéraire. Vénus n'est pour lui que la force de reproduction qui renouvelle et entretient l'univers. Il lui arrive fréquemment de faire intervenir dans son œuvre Jupiter, Neptune, Cybèle, Cérès, Bacchus, tout l'Olympe mythologique; mais c'est une intervention purement verbale; lui-même a pris le soin d'en avertir :

S'il plaît à quelqu'un d'appeler la mer Neptune, le blé Cérès, d'employer par abus le nom de Bacchus au lieu du terme propre qui désigne le jus de la vigne,

[1] Voyez, pour le commencement de l'article, le *Journal des Savants,* cahier d'août 1864, p. 478.

je lui accorderai aussi de dire la mère des dieux, au lieu du globe de la terre, pourvu que ce globe n'en reste pas moins ce qu'il est.

Hic si quis mare Neptunum, Cereremque vocare
Constituet fruges, et Bacchi nomine abuti
Mavolt, quam laticis proprium proferre vocamen;
Concedamus ut hic terrarum dictitet orbem
Esse deum matrem, dum vera re tamen ipse[1].

Plus d'un siècle avant Lucrèce, expliquant, comme on l'a vu, la divinité et le nom de Jupiter, de Cérès, de Proserpine, n'y voyant et n'y faisant voir que des personnifications de phénomènes sensibles, que des appellations ingénieusement significatives, Ennius commence véritablement la guerre de la philosophie contre les dieux adorés dans Rome.

A ce dessein a concouru une autre production didactique d'Ennius, son *Évhémère*. Il y avait reproduit[2], et, selon une opinion adoptée par M. Vahlen[3], reproduit en vers, cette histoire sacrée souvent alléguée, quelquefois dans le latin d'Ennius, par les apologistes chrétiens, où le philosophe alexandrin avait fait des dieux autant d'hommes divinisés, assurant avoir lu, dans de prétendues inscriptions de l'île imaginaire de Panchaïe, le récit de leur existence mortelle, avoir, en divers lieux, vu leurs tombeaux.

Ennius n'a donc pas craint d'attaquer, de double manière, et par le symbolisme et par cette explication historique, ou donnée pour telle, qu'on appelle l'Évhémérisme, les dieux auxquels s'adressait le culte public et la piété, alors fervente, du peuple romain. Il ne laissait pas de les faire agir et parler, littérairement dans ses tragédies, littérairement et politiquement dans son poëme national des *Annales*. C'était le temps où son illustre ami, le premier Africain, qui sans doute lisait l'*Épicharme* et l'*Évhémère*, affectait de s'enfermer dans le temple de Jupiter pour se donner l'apparence d'être dans la confidence du dieu et d'en recevoir des inspirations utiles à l'État. Il faut, on le voit, reculer de plus d'un siècle ce désaccord, au sujet de la religion officielle, entre les

[1] *De nat. rer.* II, 655. — [2] Cic. *De nat. deor.* I, XLII. — [3] P. XCIII. Il s'appuie d'un passage de Columelle, *De re rustic.* IX, II, où, par allusion probablement à la traduction en vers d'Ennius, se rencontre cette expression', *poeta Evhemerus;* il argumente de certains vers qu'on a cru découvrir dans les extraits en prose de Lactance, pensant que cette prose, où la trace d'Ennius est évidente, pourrait bien provenir d'une transformation de l'ouvrage antérieure aux citations de l'écrivain chrétien.

sentiments particuliers et la profession publique qui se remarque chez Lucrèce et chez Cicéron : chez Lucrèce, lorsque, dans un poëme dont le dessein avoué, proclamé, est d'anéantir les idoles révérées sous lesquelles tremble le genre humain, il ne refuse pas à ces mêmes idoles l'hommage consacré par la tradition littéraire; chez Cicéron, qui, faisant si bon marché dans son *De natura deorum*, dans son *De divinatione*, des dieux du polythéisme et des présages qu'ils envoient, célèbre si magnifiquement leur intervention protectrice et les signes qui l'ont annoncée, quand il s'agit de rendre compte au peuple dans un discours, ou de retracer dans un poëme apologétique les grands actes de son consulat. Bien avant Varron et le pontife Scévola, dont Varron répétait les paroles [1], il y avait lieu de distinguer à Rome trois théologies : celle de la science, celle du théâtre et de la poésie, celle du gouvernement. Heureusement, il y en avait une quatrième oubliée dans cette énumération célèbre, celle qui montrait à quelques grands et nobles esprits, au delà des conventions du langage scientifique et de la littérature, au delà des superstitions utiles à la police de l'État, la pure notion de la divinité et de la Providence. Telle était, malgré quelques incertitudes et quelques contradictions, la théologie de l'académicien Cicéron, ajoutons du pythagoricien Ennius.

On peut s'étonner qu'Ennius s'inspire à la fois de deux philosophes aussi distants l'un de l'autre que Pythagore et Évhémère; mais les Romains, en présence de tous les monuments de la littérature grecque, qui s'offraient à eux tous ensemble, les confondaient dans cette imitation universelle par laquelle ils improvisaient leur propre littérature.

Sans doute l'ordre naturel et nécessaire qui amène à leur heure les différents genres, et dans chacun leurs différentes formes, ne laissa pas de se reproduire au sein même de cette confusion. Pour ne parler que de la poésie didactique, Rome eut successivement, comme la Grèce, ses poëmes gnomiques, ses poëmes philosophiques, ses poëmes descriptifs. Toutefois, l'imitation troubla souvent cet ordre par l'introduction inattendue de certaines productions qu'il ne semblait pas appeler encore. C'est ainsi qu'Ennius, interprète naturel de la poésie gnomique et de la poésie philosophique, s'est, par une sorte d'anticipation, exercé aussi dans cette autre sorte de composition didactique, qui ne se propose pas d'instruire, où l'instruction n'est qu'un prétexte, quelquefois bien peu sérieux, bien badin même, pour l'art inoccupé des vers, pour l'imagination épuisée et oisive, pour son dernier et facile exercice, celui de

[1] D. Augustin. *De Civit. Dei*, VI, v sqq.

la description. Par là le devancier lointain de Lucrèce s'est trouvé être aussi, à certains égards, le devancier d'Ovide.

Si, comme le prétend Pline[1], que les modernes ont accusé de s'être mépris sur ce point, Ovide est l'auteur des fragments sur la pêche, sur les mœurs et les qualités des poissons, ajoutés à ses œuvres, l'honneur de la priorité, dans un tel sujet, lui a été de bien bonne heure et bien prématurément enlevé par un ouvrage didactique d'Ennius, que désignent les anciens sous des titres très-divers, mais de sens pareil, *Phagetica, Phagesia, Hedupathica, Hedupathetica, Heduphagetica.* C'est ce dernier titre que lui donne Apulée[2], lorsqu'il s'excuse du peu d'importance de quelques-uns de ses sujets par l'exemple du grave Ennius qui, dans ses *Heduphagetica*, a pu traiter impunément des poissons bons à manger, des lieux où se trouvent les plus renommés, de la meilleure manière de les apprêter.

Ennius, qui a décoré ses autres productions didactiques des noms d'Épicharme et d'Évhémère, aurait pu inscrire en tête de celle-ci le nom d'Archestrate. Il y reproduisait en imitateur, quelquefois même en traducteur, M. Vahlen l'a remarqué[3], quelques-unes des leçons gastronomiques données, avec un sérieux didactique affecté, à la sensualité grecque, par ce spirituel contemporain d'Aristote, qui a fait aussi, avec un grand zèle, mais dans un bien autre dessein, et sur un bien autre ton, de l'histoire naturelle[4]. Peut-être même invoquait-il en commençant son souvenir, comme a fait l'auteur du poëme français de la *Gastronomie*[5].

La *Gastronomie* latine se réduit pour nous à onze vers cités par Apulée. Ces vers, précurseurs lointains de l'*Halieuticon* attribué à Ovide, en diffèrent beaucoup, non-seulement quant à l'art de la versification et du style, mais quant au ton. C'est sérieusement que l'auteur de l'*Halieuticon* traite son futile sujet, y cherchant une occasion de décrire ingénieusement, élégamment. Chez Ennius comme chez Archestrate, son modèle, le sérieux n'est pas exempt d'ironie; il semble jouer à peu près le rôle que donne Horace au prétendu épicurien Catius enseignant les règles de la vie heureuse, *vitæ præcepta beatæ :*

.....Toute mer ne produit pas indifféremment les coquillages d'un goût dis-

[1] *Hist. nat.* XXXII, II. — [2] *Apolog.* XXXIX. — [3] P. XCI. — [4] Voyez sur Archestrate avec ce qu'en a dit Athénée et les 270 vers qu'il en a cités, le XXV[e] chapitre du *Voyage d'Anacharsis*, et l'ingénieuse *Restitution* donnée par M. Rossignol dans le *Journal des Savants*, janvier 1839, p. 15, *d'une lettre adressée par Lyncée de Samos à Diagoras.* — [5] Berchoux, *La Gastronomie*, ch. I (1800).

tingué. La pélore du lac Lucrin vaut mieux que le murex de Baïes; les bonnes huîtres viennent de Circéii, les bons hérissons de Misène, et les larges pétoncles sont la gloire de la molle Tarente.

Sed non omne mare est generosæ fertile testæ :
Murice baiano melior Lucrina peloris;
Ostrea Circeiis, Miseno oriuntur echini;
Pectinibus patulis jactat se molle Tarentum[1].

C'est de ce ton, plaisamment dogmatique, qu'Ennius dit :

Pour l'apriclus, sache que le premier de tous se trouve à Tarente; c'est à Sorrente qu'il faut acheter l'hélope, à Cumes qu'il faut prendre le glaucus.

Apriclum piscem scito primum esse Tarenti;
Surrentei face emas helopem, glaucum cape Cumis[2].

Cette intention ironique du poëte est surtout sensible quand il s'écrie :

Passerai-je sous silence... le scarus, cervelle de Jupiter, si je l'ose dire :

Quid turdum, merulam, melanurum, umbramque marinam
Præterii atque scarum, cerebrum Jovi' pæne supremi?

Cervelle de Jupiter! Cette bizarre expression[3] est bien de l'écrivain hardi qui a pu dire[4], d'un ancien orateur de Rome, sans scandaliser Cicéron qui le cite[5], mais au grand scandale de Quintilien[6] et surtout de Sénèque[7] : «la moelle de la déesse Persuasion,» *Suadæ medulla.*

Des leçons fictives données gravement sur un sujet frivole constituent un genre de poëmes qui sont à la poésie didactique ce qu'est le poëme héroï-comique à l'épopée. L'ouvrage d'Ennius, devançant, par un anachronisme qu'expliquent les hasards de l'imitation, l'époque où se produisent naturellement ces sortes de parodies, est, qu'on me passe cette expression, une satire didactique contre l'intempérance romaine qui a déjà commencé. L'austérité de Caton est déjà une exception : bientôt la loi *Fannia*, que doivent suivre, confirmer, compléter, d'autres lois de même sorte, bornera les dépenses des citoyens, et particulière-

[1] Horat. *Sat.* II, IV, 31. — [2] Texte de M. Vahlen, p. 166. — [3] Qu'explique d'ailleurs le volume du cerveau chez le scarus. — [4] *Annal.* IX. — [5] *Brut.* XV; *De Senect.* XIV. — [6] *Institut. orat.* II, XV. — [7] *Epist.* XXII. Cf. A. Gell. *Noct. Attic.* XII, II.



ment celles qui regardent la table; on n'est pas loin du temps où Lucilius adressera aux *viveurs* de Rome cette intraduisible apostrophe :

Vivite lurcones, comedones, vivite ventres!

où il poursuivra de son rire vengeur, et léguera aux railleries des satiriques à venir, ce crieur public enrichi, ce Publius Gallonius, que les profusions de sa table de parvenu ont fait surnommer le gouffre, Gurges [1].

Cet enseignement moral, qui se donne indirectement par la censure des travers, des vices de l'homme et de la société, n'a pas lui-même manqué à la variété des œuvres poétiques d'Ennius, le premier auteur, précisément, du genre dont Lucilius, qui l'a définitivement constitué, a pu être dit l'inventeur. Je me sers des expressions par lesquelles Horace [2] a fait judicieusement la part des deux poëtes dans une création qui paraissait aux Romains, peu difficiles en fait d'originalité, complétement originale. « La satire est toute nôtre; les Grecs n'y ont pas touché, » *satira tota nostra est; Græcis intactum carmen* [3], disaient-ils complaisamment. Ce qui pouvait leur appartenir en propre ce n'était pas, assurément, l'esprit satirique, aussi ancien, aussi universel que toutes les dispositions de la nature humaine : chez les Grecs, il s'était bien souvent produit, plus ou moins incidemment, dans des compositions de tous genres, épiques, lyriques, dramatiques; et, chez les Romains des premiers âges, il n'avait que trop animé cette poésie fescennine dont la législation des Douze Tables dut réprimer l'insolence [4]. L'innovation dont se glorifiait la littérature latine, c'était la forme plus distincte, plus spéciale donnée aux manifestations de cet esprit par Ennius assez confusément, par Lucilius avec plus de suite et d'unité, dans l'espèce de discours moral qui reçut, progressivement, moins de desseins bien arrêtés que d'inspirations fortuites, d'abord son nom, ensuite son caractère. L'association opérée l'an de Rome 391 entre les dialogues fescennins et la pantomime importée d'Étrurie [5], avait donné naissance à de petites pièces que la variété des éléments d'où elles étaient résultées, le peu de cohérence des sujets qui y étaient traités, avaient fait désigner par un mot généralement appliqué à tout ce qui présentait l'idée

[1] *Sat.* II, fragm. 26; IV, fragm. 1. Cf. Cic. *De Fin.* II, VIII; Horat. *Sat.* II, II, 46. — [2] Horat. *Sat.* I, X, 48, 65. — [3] Quintilian. *Inst. orat.* X, I, 93; Horat. *ibid.* v. 66. — [4] Cic. *De Republ.* IV, X; *Tuscul.* IV, II; D. August. *De Civit. Dei*, II, IX; Virg. *Georg.* II, 385; Horat. *Epist.* II, I, 139, etc. — [5] Tit. Liv. *Hist.* VII, II; Val. Max. *De dict. factisque memorabil.* II, IV, 4.

de mélange, de confusion, par le mot *satura*. Dans la suite, on appela de ce nom certains recueils où étaient rassemblées des pièces de sujets et de mètres divers; puis ces pièces elles-mêmes; enfin, plus particulièrement celles où l'on se proposait la censure des mœurs. De là deux âges primitifs de satires, celles d'Ennius et celles de Lucilius, les unes qui, par la capricieuse diversité de la matière et des modes d'expression, semblent avoir été, c'est Quintilien qui l'a dit[1], l'antécédent des satires ménippées de Varron; les autres qui, par une intention plus déterminée, une marche plus régulière, l'emploi plus limité et plus continu de certaines formes de versification, ont ouvert la voie aux compositions d'Horace, de Perse, de Juvénal et de leurs successeurs modernes.

On attribue à Ennius, soit quatre[2], soit six[3] livres de satires, c'est-à-dire quatre ou six satires, selon la manière généralement reçue d'entendre le mot *liber* dans ces sortes de désignations. Quant à ce titre *satires*, pour quelques pièces du recueil, il revenait à Mélanges, s'il est vrai qu'il faille y comprendre, avec M. Vahlen, outre un poëme sur les Sabines[4], le poëme en l'honneur du premier Africain, le *Scipion*[5]. Les fragments qu'on en a sont insuffisants pour le reconstruire; on y apprend, toutefois, qu'il était écrit en vers de diverses mesures, et aussi de divers tons, le récit et le dialogue s'y trouvant mêlés. Au départ de Scipion pour l'Afrique, début probable de l'ouvrage, une conjecture adoptée par M. Vahlen rapporte cette belle peinture, qui s'accorde avec le récit de Tite-Live[6] :

La vaste voûte du ciel s'est arrêtée en silence; Neptune a laissé reposer ses ondes mouvantes; le soleil retient ses coursiers aux pieds ailés; les fleuves suspendent leur cours éternel; les arbres ne sont plus agités par le vent.

.....Mundus cœli vastus constitit silentio,

[1] *Institut. orat.* X, I, 95. — [2] Porphyr. in Horat. *Od.* I, X, 46. — [3] Donat. in Terent. *Phorm.* II, II, 25. — [4] P. LXXXVIII sq. 158, 159, d'après ces mots de Macrobe (*Saturn.* VI, 5), « Libro Sabinarum quarto, » que lui semble confirmer un passage du rhéteur Julius Victor (*De Art. rhet.* c. VI), édité en 1823 par A. Maï. C'est ici le lieu de rappeler qu'on a quelquefois compris dans les *Satires* d'Ennius le *Protrepticus*, les *Heduphagetica* placés précédemment parmi les œuvres didactiques d'Ennius, et son *Sota* dont il sera question plus loin. On se fonde, pour compter les *Heduphagetica* au nombre des *Satires*, sur ce que Varron avait intitulé une de ses satires Περὶ ἐδεσμάτων (A. Gell. *Noct. Attic.* VII, XVI; XV, XIX). Voyez, au sujet de ces attributions fort incertaines, entre autres J. A. C. van Heusde, *Studia critica in C. Lucilium poetam*, Traject. ad Rhenum, 1842, p. 281; Fr. Oehler, *M. Terentii Varronis saturarum Menippearum reliquiæ*, Lips. 1844, p. 24. — [5] P. LXV sqq. 155 sqq. — [6] *Hist.* XXVIII, XVII.

Et Neptunus sævus undis asperis pausam dedit;
Sol equis iter repressit ungulis volantibus;
Constitere amnes perennes; arbores vento vacant[1].

A un récit de la bataille de Zama, retracé dans la même pièce, appartenait, selon M. Vahlen, un hexamètre[2] qui eût pu avoir sa place dans les *Annales*, et qu'on y a quelquefois introduit. Il est bien énergique, mais aussi bien lourd, tout en spondées et sans césure. C'est un de ceux dont Lucilius s'est moqué, comme étant peu dignes de leur auteur[3]; mais ce qu'il y a repris, dans une plaisanterie d'assez mauvais goût, se justifie non-seulement par d'autres passages du même Ennius, mais par une belle imitation de Virgile[4].

Des longs javelots, lancés de toutes parts, la plaine resplendit et se hérisse.

Sparsis hastis longis campus splendet et horret.

On entrevoit dans quelques citations, bien incomplètes, de Cicéron[5], dans une autre de Nonius[6], la trace d'une belle apostrophe de Scipion félicitant sa patrie qui n'a plus à craindre de redoutables ennemis, autour de laquelle ses travaux ont comme élevé un rempart, attestant les vastes et riches plaines de l'Afrique, théâtre de sa victoire :

Desine Roma tuos hostes.....

Nam tibi munimenta mei peperere labores.

Testes sunt
Lati campi, quos gerit Africa terra politos[7].

Pétrarque a fait converser très-poétiquement[8] le vainqueur d'An-

[1] Macrob. *Saturn.* VI, 2. Cf. Virgil. *Æn.* X, 100. — [2] Macrob. *Saturn.* VI, 4; Serv. in *Æn.* XI, 601. — [3] Horat. *Sat.* I, x, 54 :

Non ridet versus Enni gravitate minores...?

— [4] *Æn.* XI, 601 :

Tum ferreus hastis
Horret ager, campique armis sublimibus ardent.

— [5] *De Finib.* II, XXXII; *De Orat.* III, XLII. — [6] V. *Politiones.* — [7] Texte de M. Vahlen. On a rapproché de ces passages ce qui est dit dans Tite-Live (*Hist.* XXXVIII, L) du magnifique panégyrique personnel par lequel se défendit Scipion contre les accusations des deux Petilius. — [8] Voyez *Journal des Savants*, juin 1855, p. 386.

nibal et le brave soldat de Rome, auteur des *Annales*. Il y a trace aussi d'un tel entretien dans les rares débris du poëme d'Ennius. Le poëte s'y faisait adresser par Scipion cette magnifique louange :

Salut Ennius, poëte, qui de ta veine profonde répands pour les mortels des vers tout de flamme.

Enni poeta salve, qui mortalibus
Versus propinas flammeos medullitus[1].

Il se refusait, je m'imagine, à chanter le héros, son ami, tantôt par cette raison familière, qu'il n'était poëte que quand il avait la goutte,

Nunquam poetor nisi si podager[2],....

tantôt en alléguant[3], plus noblement, qu'un Homère seul eût pu louer dignement Scipion. Vaine défaite, c'était se désigner lui-même, lui qui se donnait, et se faisait accepter des Romains, comme Homère ressuscité, sous une forme nouvelle, par la métempsycose. Et, en effet, n'accepte-t-il pas l'office de panégyriste lorsque, par exemple, il s'écrie :

Quelle statue, quelle colonne t'érigera le peuple romain, qui puisse parler dignement à la postérité de toi et de tes hauts faits ?

Quam tantam statuam statuet populus Romanus,
Quamve columnam, quæ teque et tua gesta loquatur[4] ?

Complétons le panégyrique, non pas par les vers correspondants du IX[e] livre des *Annales*, ils nous manquent, mais par deux petites pièces qui nous ont été heureusement conservées[5]. Dans l'une, Ennius écrivait pour le tombeau de Scipion :

Ici repose un homme envers qui ne purent jamais s'acquitter, ni ses concitoyens, ni ses ennemis.

Hic est ille situs, cui nemo civi' neque hostis
Quivit pro factis reddere opis pretium[6].

[1] Non. vv. *propinare*, *medullitus*. — [2] Priscian. VIII. — [3] Ælian. *Apud. Suid.* v. Ἔννιος. — [4] Trebell. Poll. *Claud.* VII. — [5] Vahlen, p. 163. — [6] Cic. *De leg.* II, XXII; Senec. *Epist.* CVIII. Dans la traduction de Pintrel ces deux vers ont été ainsi rendus par son ami La Fontaine :

A qui jamais l'ami ni l'ennemi
N'a pu payer le bienfait qu'à demi.

Dans une autre épitaphe, espèce d'apothéose, il faisait dire à Scipion :

Depuis les lieux où le soleil se lève par-dessus les marais Mæotides, il n'est personne dont les hauts faits aient égalé les miens. S'il est permis à un mortel de monter aux demeures célestes, à moi seul est ouverte la grande porte du ciel.

A sole exoriente supra Mæoti' paludes
  Nemo est qui factis me æquiparare queat.
Si fas endo plagas cœlestum ascendere cuiquam 'st,
  Mi soli cœli maxima porta patet[1].

Valère Maxime[2] a dit de Scipion, avec bien du dédain pour Ennius : « Vir Homerico quam rudi et impolito Ennii præconio dignior. » Scipion n'en avait pas jugé ainsi quand il avait ordonné que la statue de son poëte fût placée, sans doute auprès de sa propre statue, dans le tombeau des Cornelius. Là, pendant des siècles, on a pu lire avec une respectueuse admiration, auprès des épitaphes de l'Africain, celle où Ennius, on s'en souvient[3], avait parlé si magnifiquement de lui-même. Les vers d'Ennius, par leur antique rudesse, n'en paraissaient que plus propres à consacrer les vertus des anciens âges; et, au temps de la suprême élégance, Horace, malgré ses sévérités pour la vieille poésie latine, disait encore :

Non, Annibal en fuite et rejeté hors de l'Italie malgré tant de menaces; Carthage elle-même, l'impie Carthage livrée aux flammes, tout cela parle moins haut pour la gloire du grand homme qui rapporta de l'Afrique son glorieux surnom, que les muses de Calabre.

...........non celeres fugæ,
Rejectæque retrorsum Hannibalis minæ;
Non incendia Carthaginis impiæ,
Ejus, qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit, clarius indicant
Laudes, quam Calabræ Pierides[4].

[1] Cic. *Tuscul.* V, xvii; Senec. *Epist.* cviii; Lactant. *Inst. divin.* l.viii. La Fontaine a encore fourni au traducteur des *Épîtres* de Sénèque ces vers :

Si quelqu'un peut entrer dans le séjour des dieux,
La vaste porte des cieux
A moi seul s'ouvrira.

Des vers d'Ennius on peut rapprocher ce passage de Cicéron (*De Republ.* III) qui en est un souvenir : « Est vero, inquit, Africane; nam et Herculi eadem ipsa porta « patuit. » — [2] *De dict. factisque memorabil.* VIII, xiv, 1. — [3] Voyez *Journal des Savants*, juin, 1855, p. 381. — [4] *Od.* IV, viii, 15.

Il est remarquable qu'Ennius ait été suivi dans cette voie, étrangère à la satire, par l'inventeur proprement dit du genre, Lucilius. Nous l'apprenons encore d'Horace, dont l'histoire de la poésie latine doit invoquer si souvent le témoignage. On se rappelle la jolie scène où Horace s'est représenté, consultant, sur les méchantes affaires que peut lui attirer son métier de satirique, le jurisconsulte Trebatius. Le prudent vieillard cherche à le détourner vers l'office moins hasardeux et plus profitable de panégyriste du prince. Que s'il n'a pas la confiance de célébrer, en poëte épique, les grands actes de son règne, il peut au moins, d'un ton plus humble, célébrer ses vertus, comme a fait, au sujet de Scipion, de Scipion Émilien sans doute, le sage Lucilius :

> Attamen et justum poteras et dicere fortem,
> Scipiadam ut sapiens Lucilius[1]...

Arrivons, dans les *Satires* d'Ennius, à ce que nous n'y avons pas encore rencontré, à la satire. Elle apparaît, mais ne fait qu'apparaître, dans la mention, sans fragment aucun, d'une pièce où le poëte avait fait disputer ensemble deux personnages allégoriques, la Mort et la Vie[2].

Ennius a devancé les satiriques, ses successeurs, dans l'emploi d'autres ornements encore, propres à varier agréablement la continuité didactique du discours moral. C'est ainsi qu'il a, avec Lucilius, donné à Horace l'exemple, si heureusement suivi, d'y mêler quelques apologues. Parmi les fragments rapportés par conjecture à ses *Satires*, il y en a un[3] duquel on a pu conclure[4], avec vraisemblance, qu'il avait, soit après soit avant Babrius[5], mis en vers cette antique fable du Pêcheur joueur de flûte, par laquelle Cyrus répondit aux propositions tardives de soumission des Ioniens et des Éoliens[6]. La fable ésopique, *l'Alouette et ses petits* avec le maître d'un champ[7], contée, avant le charmant récit de notre La Fontaine, par Faerne[8], par Avienus[9], l'avait été, bien auparavant, par Ennius, qui en égaya une de ses *Satires*. Aulu-Gelle[10], qui l'a reproduite d'après Ennius, et dans l'élégance archaïque duquel M. Vahlen

[1] *Sat.* II, I, 33. — [2] Quintilian. *Institut. orat.* IX, II, 36. —

[3] Subulo quondam marinas propter adstabat plagas.

(Varron, *De Ling. lat.* VII, xxxv; Festus, v. *subulo* : « Subulo tusce tibicen dicitur). » Bothe (*Poet. scen. lat.* t. V, p. 70) a placé ce vers parmi les *Fragmenta incerta* des tragédies d'Ennius. — [4] O. Müller, Varr. *ibid.* — [5] *Fabul.* IX. — [6] Herodot. *Hist.* I, CXLI. — [7] La Fontaine, *Fables*, IV, 22. — [8] *Fabul.* IV, 19 : *Cassita.* — [9] *Fabul.* 21 : *Rusticus et aves.* — [10] *Noct. Attic.* II, XXIX.

a cru entrevoir quelques vestiges des expressions et même des vers du modèle, *disjecti membra poetæ*, nous a conservé la moralité par laquelle concluait le vieux satirique :

Retiens ceci comme une preuve qu'il ne faut point compter sur ses amis pour ce qu'on peut faire soi-même.

Hoc erit tibi argumentum semper in promptu situm :
Ne quid exspectes amicos, quod tute agere possies.

Parmi les heureux ornements de la satire dont Ennius a été l'introducteur, je ne compte pas cette allitération, si chère à la vieille poésie latine, et dont notre poëte a, plus qu'aucun autre, usé et abusé dans ses *Annales*, dans ses *Tragédies*, à plus forte raison dans des œuvres de ton plus familier. Aulu-Gelle en a emprunté à ses *Satires* un exemple des plus étranges, et cela dans un chapitre[1] tout plein, d'ailleurs, de très-bizarres curiosités. Il est à Athènes, célébrant les saturnales avec de jeunes disciples des écoles. On se propose des questions embarrassantes d'interprétation verbale, de grammaire, de logique, etc. pour la solution desquelles un prix est proposé. Or la première difficulté mise au concours est l'explication de vers d'Ennius, *uno multifariam verbo implicati.* Nous ne sommes pas aujourd'hui bien sûrs du texte, fort tourmenté par la critique, ni, par conséquent, du sens cherché déjà, à grand' peine, par la petite académie d'Aulu-Gelle.

Le plaisant qui veut tromper autrui, s'il ne trompe pas, se trompe en disant qu'il a trompé. Celui que vous vouliez tromper peut s'apercevoir qu'on le trompe; vous ne le trompez donc point, et c'est le trompeur qui est trompé.

.....Qui lepide postulat alterum frustrari,
Quom frustra 'st, frustra illum dicit frustra esse,
Nam sese[2] frustrari quem frustras sentit,
Qui frustratur frustra 'st, si ille non est frustra.

Ces jeux de paroles ne déplaisaient pas, ce semble, au goût encore si peu formé du public romain, et Plaute ne les lui ménageait pas plus qu'Ennius dans des passages tels que ceux-ci, également pleins de ces complications verbales dont a parlé Aulu-Gelle:

On a beau veiller pour n'être pas pris en défaut, la vigilance n'est pas encore assez éveillée; et le plus vigilant, qui croit avoir veillé à tout, est dupé lui-même[3].

[1] *Noct. Attic,* XVIII, II. — [2] *Nam qui se* dans le texte de M. Vahlen. — [3] Trad.

Qui cavet ne decipiatur, vix cavet, quum etiam cavet,
Etiam quum cavisse ratus, sæpe is cautor captus est[1].

Les mieux appris désapprennent, quand on veut leur apprendre ce qu'ils ont appris de reste[2].

Memorem immemorem facit, qui monet quod memor meminit[3].

Plus tard, grâce au progrès naturel d'un goût meilleur, Térence, usant plus discrètement de l'allitération, se contentait, par exemple, d'opposer l'un à l'autre, dans deux mots presque entièrement pareils, l'extravagance et l'amour :

Nam inceptio est amentium, haud amantium[4].

Nous pouvons, à meilleur titre, rapprocher de Plaute et de Térence, Ennius, qui a d'ailleurs fait comme eux des comédies[5], et que Volcatius Sedigitus[6] a compris dans la liste des auteurs principaux de la *Fabula palliata*, au dixième rang, il est vrai, et par déférence pour son antiquité. Des fragments de ses *Satires*, le plus véritablement satirique est ce tableau du parasite et de son patron, dont Plaute n'eût pas désavoué l'énergie comique, et que Térence a comme traduit[7].

Quand il te voit venir baigné, parfumé, tout joyeux, libre de tous soucis, avec des dents si bien plantées et une main si agile, le corps dégagé, la tête haute, tout prêt à t'élancer, comme un loup, pour engloutir le bien d'autrui, dis-moi, que peut penser le maître de la maison? Il cherche d'un air triste à sauver son dîner, et toi tu le dévores en riant.

Quippe sine cura lætus lautus quum advenis,
Insertis malis[8], expedito brachio

de M. Naudet. — [1] *Captiv.* II, II, 5. — [2] Trad. de M. Naudet. — [3] *Pseudol.* IV, I, 30. — [4] *Andr.* I, IV, 13. — [5] *Ambracia, Cupuncula, Pancratiastæ*, selon M. Vahlen; *Cupuncula, Pancratiastes*, selon M. O. Ribbeck (*Comic. lat. reliq.*), qui voit dans *Ambracia* une *fabula prætexta*. Térence loue les comédies d'Ennius dans le prologue de l'*Andrienne*, v. 18. — [6] A. Gell. *Noct. Attic.* XV, XXIV. — [7] Donat. in *Phorm.* II, II, 25 :

Tene asymbolum venire unctum atque lautum e balneis,
Ociosum ab animo, quum ille et cura et sumptu absumitur.
Dum tibi sit quod placet, ille ringitur, tu rideas,
Prior bibas, prior decumbas.....

« Tu reviens du bain, lavé, parfumé, l'esprit libre, sans avoir rien à payer, tandis qu'il se consume en « soins et en dépenses. Il est triste et rechigné, et toi tu as tout à souhait, tu ris, le premier à boire, le « premier à te mettre à table..... »

— [8] Cf. Plaut. *Captiv.* I, II, 84 :

Cum calceatis dentibus veniam tamen.

Alacer, celsus, lupino exspectans impetu[1],
Mox quum alterius abligurias[2] bona,
Quid censes domino esse animi? proh divum fidem!
Ille tristis cibum dum servat, tu ridens voras.

On ne sait si l'on doit compter parmi les *Satires* d'Ennius, ou simplement en rapprocher, pour son esprit satirique, un poëme appelé *Sota,* abréviation de *Sotades*[3], par Varron[4] et Festus[5], qui le citent à l'occasion de certaines raretés philologiques. A leurs témoignages, allégués par M. Vahlen, on en peut ajouter un, qui est vraiment un titre d'honneur. Marc-Aurèle écrivait à son maître Fronton : « le *Sota* d'En« nius, que tu m'as renvoyé, me paraît écrit sur un papier plus net, d'un « format plus agréable et d'un caractère plus élégant qu'auparavant[6]. » Un livre traité avec cette considération de bibliophiles par de tels lecteurs n'était pas une traduction, une imitation des satires mal famées de l'alexandrin Sotades; on doit y voir plutôt, M. Vahlen est lui-même conduit à le penser par estime pour Ennius, un choix des maximes, des préceptes que Sotades avait mêlés à ses violentes et licencieuses invectives.

Telles sont les œuvres de formes variées, mais de caractère généralement philosophique et moral, qui, attestant l'activité poétique, le génie flexible dans sa rudesse d'Ennius, s'encadrent, pour ainsi dire, entre

[1] Cf. Plaut. *ibid.* IV, IV, 4 :

Quasi lupus esuriens metui ne in me faceret impetum.

— [2] Cf. Terent. *Eunuch.* II, II, 4 :

Patria qui abligurierat bona.

— [3] De *sotadicus* selon d'autres, mot qui aurait pu désigner, soit le ton de l'ouvrage, soit le mètre. Il y avait des vers qui portaient le nom de sotadiques en mémoire de Sotades, qui en avait fait grand usage (Terent. Maur. *de Metris*). Aulu-Gelle (*Noct. Attic.* VII, IX) et Priscien (X) attribuent à Attius *sotadicos libros.* Au lieu de *Sota* on a quelquefois lu *Asotus,* du grec Ἄσωτος, titre donné plus tard par Cæcilius à une de ses comédies. S'il en avait été de même du poëme d'Ennius, l'indication du sujet, fort digne assurément de la satire, se trouverait dans ce passage de Cicéron (*De Finib.* II, VIII) : « Nolim mihi fingere *asotos,* ut soletis, qui in mensa vo« mant, et de conviviis auferantur, crudique postridie se rursus ingurgitent; qui « solem, ut aiunt, nec occidentem unquam viderint, nec orientem, qui consumptis « patrimoniis egeant. » — [4] *De Ling. lat.* V, LXII. — [5] V[is] *viere, tonsa, tangere.* — [6] « *Sota* Ennianus, remissus a te, et in charta puriore, et volumine gratiore, et lit« tera festiviore quam antea fuerat videtur. » (*M. Aurelii et M. C. Frontonis epistolæ,* l. IV, epist. 2. Trad. de A. Cassan, 1830, t. I, p. 226.)

les grandes compositions auxquelles surtout s'attache son nom, ses majestueuses *Annales*, poursuivies pendant toute la durée de sa vie de soldat, de citoyen comme de poëte, les éloquentes tragédies par lesquelles il a marqué chacune de ses années.

PATIN.

De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire.

QUATRIÈME ARTICLE [1].

J'ai raconté le fameux débat sur l'*unité de composition*. J'ai même fini par conclure que ces mots, *unité de composition*, ne sont qu'un non-sens.

« Si, par *unité de composition*, dit M. Cuvier, vous entendez *identité*, « vous dites une chose contraire au plus simple témoignage des sens; « si par là vous entendez *ressemblance*, *analogie*, vous énoncez une pro« position vraie dans certaines limites, mais aussi vieille dans son prin« cipe que la zoologie elle-même [2]. »

Toute la question est là. Les *limites* sont le grand fait qui marque, et par là distingue les phénomènes. C'est parce que M. Darwin ne voit pas les *limites* de la *variabilité* qu'il la confond avec la *mutabilité*, qu'il dérive intrépidement toutes les espèces d'une seule espèce. C'est parce que M. Geoffroy ne voit pas les *limites* des *analogies* qu'il confond les *analogies* avec l'*identité*, qu'il ne voit, dans tous les animaux, qu'un seul animal.

« Il n'y a pas, s'écrie-t-il, plusieurs animaux, mais un seul animal [3]. »

Le grand philosophe qui a fondé l'*anatomie comparée* avait l'esprit souverainement juste. Il a vu, tout d'un coup, les rapports des êtres et leurs différences, rapports et différences qu'il a exprimés avec simplicité et clarté dans une méthode, la première qu'ait eue la zoologie, je

[1] Voir, pour les trois premiers articles, les numéros de mai, p. 265, de juin, p. 380, et de juillet, p. 417. — [2] *Principes de zoologie philosophique*, p. 65. — [3] *Ibid.* p. 216.

ne dis pas assez, la première qu'ait eue l'esprit humain, et qui nous étonne, aujourd'hui encore, par sa précision.

Voici cette méthode.

Aristote partage d'abord le règne animal entier en deux grandes divisions : celle des animaux qui ont du sang et celle des animaux qui n'en ont pas, c'est-à-dire la division des animaux à *sang rouge* et la division des animaux à *sang blanc;* car Aristote savait très-bien qu'aucun animal ne manque de sang : « Il faut remarquer, dit-il, que tous les « animaux, sans exception, ont un fluide dont la privation, soit natu- « relle, soit accidentelle, les fait périr; » et il appelle, d'un terme très-juste, le fluide des animaux à *sang blanc* une sorte de *lymphe.* Il sous-divise ensuite les animaux à *sang rouge* en cinq classes : les *quadrupèdes vivipares*, les *cétacés*, les *oiseaux*, les *quadrupèdes ovipares* et les *poissons;* et les animaux à *sang blanc* en quatre : les *mollusques*, les *testacés*, les *crustacés* et les *insectes*.

Telle est la classification d'Aristote. Je remarque, en passant, combien tout y est net, et combien, à la regarder avec attention, elle est supérieure à celle de Linné, venue deux mille ans plus tard.

Linné divisait le règne animal en six classes : celle des *mammifères*, celle des *oiseaux*, celle des *reptiles*, celle des *poissons*, celle des *insectes* et celle des *vers*.

Il nomme excellemment *mammifères* les *quadrupèdes vivipares*, car les *mammifères* n'ont pas tous quatre pieds, par exemple, les *cétacés* qui n'en ont que deux, les *singes* qui ont quatre mains et n'ont point de pieds, etc. il nomme excellemment (du nom qui a prévalu) *reptiles* les *quadrupèdes ovipares*, qui tous rampent et n'ont pas tous quatre membres, par exemple, les *serpents*, qui n'en ont point du tout, etc. etc. ce qui, du reste, n'avait pas trompé Aristote : « Les serpents, dit-il, « peuvent être mis à côté du lézard. Ils lui ressemblent presque en tout, « en supposant au lézard plus de longueur et en lui retranchant les pieds[1]. »

Je reviens à Linné. Il change, très à propos, les deux noms que je viens de dire; mais il mêle les *cétacés* aux *poissons*, les *chauves-souris* aux *oiseaux*, et, dans sa classe des *vers*, il jette et confond ensemble les *crustacés*, les *testacés*, les *mollusques*, etc.

Aristote n'avait commis aucune de ces fautes. Il savait très-bien que les *cétacés* ne sont pas des *poissons*[2], que la *chauve-souris* n'est pas un

[1] *Hist. des anim.* — [2] « Le dauphin, la baleine et les autres cétacés, sont vraiment « vivipares. Tout animal qui a du lait l'a dans des mamelles, et les mamelles appar- « tiennent à tout animal vivipare. » (*Hist. des anim.*)

oiseau, et ne rejetait pas, faute d'un examen suffisant, tous les *animaux sans vertèbres* dans une classe.

Enfin, des quatre grands *embranchements* de M. Cuvier, il n'est pas jusqu'à celui des *zoophytes* qui ne se trouve indiqué dans Aristote. « Les « orties de mer, dit-il, ne sont point du genre des testacés, et sont « plutôt hors des genres que nous avons définis : ce sont des êtres dont « la nature est équivoque entre la plante et l'animal [1]. » On ne pouvait mieux exprimer, on ne pouvait toucher de plus près à toutes les vues, jusqu'aux plus fines, que devait avoir Cuvier.

Mais cette conformité de vues, et, si je puis ainsi dire, entre Aristote et Cuvier, cette *conformité d'esprit*, n'est pas ici tout ce qui me frappe. Ce qui me frappe surtout, c'est le progrès nouveau, et encore assez mal compris, qui donne à la *méthode* toute sa puissance.

Je dis *encore assez mal compris*. Pour M. Geoffroy, il ne l'a pas compris du tout. « On me demande, s'écrie-t-il, si je parle d'*unité de com-* « *position* ou d'*unité de plan;* je n'ai jamais fait, répond-il, cette distinc- « tion [2]. »

Ce mot dit tout. M. Geoffroy n'a jamais distingué l'*unité de composition* de l'*unité de plan*, et il n'a vu qu'un *plan*, celui des animaux *vertébrés*. Par là s'explique son autre mot : « Il n'y a pas plusieurs animaux, « il n'y en a qu'un. »

Tous les *animaux vertébrés*, en effet, sont formés de même, non pas *identiquement*, bien entendu (il faut laisser parler M. Geoffroy, comme il veut [3]), mais sur le même *modèle*, sur le même *plan*. Pour peu que M. Geoffroy eût jeté les yeux sur les *animaux sans vertèbres*, pour peu qu'il les eût étudiés, qu'il les eût connus, il aurait vu aussitôt de tout autres *plans*, des *plans* divers, essentiellement divers, il eût fini par comprendre ce que c'est qu'un *plan*, et il eût admiré le génie, vaste et clair, qui en a si rigoureusement fixé les limites.

Les *embranchements* découverts par M. Cuvier, car de tels aperçus sont des découvertes, ces *embranchements* sont, par rapport aux *classes*, ce que les *classes* sont par rapport aux *ordres*, ce que les *ordres* sont par rapport aux *genres*, ce que les *genres* sont par rapport aux *espèces*. Ce sont des degrés supérieurs, d'où l'on voit de plus haut et plus loin.

A chaque degré l'horizon s'étend. Celui qui voit un genre voit plusieurs espèces; celui qui voit un ordre voit plusieurs genres; celui qui

[1] *Hist. des anim.* — [2] *Principes de philosophie zoologique*, 199. — [3] Il dit : « Les « mêmes parties se répètent indéfiniment dans les animaux. » — Il dit ailleurs : « Le principe des connexions fixera votre attention sur tous les points d'une réelle « identité. » (*Philosophie anatomique*, p. 35.)

voit une classe voit plusieurs ordres; celui qui voit un embranchement voit plusieurs classes; et ce n'est qu'à ce moment-là que les *plans* paraissent, c'est-à-dire ces formes principales et générales qui ne pouvaient être saisies que vues d'ensemble.

« Il existe quatre *formes* principales, quatre *plans* généraux, dit M. Cu-« vier, d'après lesquels tous les animaux semblent avoir été modelés, « et dont les divisions ultérieures, de quelque titre que les naturalistes « les aient décorées, ne sont que des modifications assez légères[1]. »

Mais ce n'était pas tout que d'avoir saisi ces *formes générales*, ces *plans*, sur lesquels tous *les animaux semblent avoir été modelés.*

La physiologie seule pouvait donner le principe supérieur de la *méthode*, ou ce qu'on nomme, en zoologie, la *subordination relative des caractères;* et cette *subordination relative*, elle n'a pu la donner que dans notre siècle.

Depuis le XVII[e], depuis Harvey, le fait capital de la physiologie était la découverte de la circulation du sang, découverte qui a changé la face de la médecine, mais qui n'avait marqué à la zoologie, pour organes régulateurs, que des organes secondaires.

Les seuls organes régulateurs qu'ait eus Linné pour ses *classes*, c'étaient les organes de la circulation. Les animaux à *sang chaud*, les *mammifères* et les *oiseaux*, ont un *cœur à deux ventricules* et *à deux oreillettes* (*cor biloculare* et *biauritum*); les animaux à *sang froid*, les *amphibies* et les *poissons*, ont un *cœur à un seul ventricule* et *à une seule oreillette* (*cor uniloculare*, *uniauritum*).

Et ainsi de suite.

Or, vers 1817, époque où M. Cuvier porta la *méthode* à son dernier point de grandeur et de précision, il arriva qu'un fait nouveau, et d'un ordre pareil à la découverte de la circulation du sang, se produisit en physiologie : c'était la découverte des fonctions du *système nerveux.*

En 1812, Le Gallois publia ses *Expériences sur le principe de la vie, notamment sur celui des mouvements du cœur et sur le siége de ce principe.* Il prouva que le siége de ce principe est la moelle épinière, c'est-à-dire le *système nerveux.* Bientôt l'*irritabilité*, cette faculté première du corps animal, selon Haller, se vit elle-même, jusqu'à un certain point, soumise à l'action nerveuse; et le *principe de la vie*, ce principe que Le Gallois cherchait fièrement sous la devise de Lucrèce,

> Unde anima atque animæ constet natura videndum,

n'était plus l'*irritabilité*, n'était plus le *cœur;* c'était le *système nerveux.*

[1] *Le Règne animal*, etc. p. 57 (première édition).

Or nous avons vu que le règne animal a quatre grandes formes, quatre grands types : le type *vertébré*, le type de masse ou *mollusque*, le type *articulé*, le type *rayonné* ou d'*étoile*.

Et c'est la forme même du *système nerveux* qui donne toutes ces formes; c'est sur la forme du *système nerveux* que sont *modelées* toutes les autres formes.

Les *animaux vertébrés* ont un tronc de chaque côté duquel se rangent symétriquement toutes leurs parties; c'est que leur système nerveux forme un cône médullaire central, de chaque côté duquel partent, en ordre symétrique, les nerfs de toutes ces parties. Les *mollusques* ont un corps en masse : c'est que leur système nerveux n'a qu'une disposition confuse; le corps des *articulés* reprend plus de symétrie, mais c'est que leur système nerveux en a déjà repris; ce corps est articulé à l'extérieur, c'est que le système nerveux l'est à l'intérieur; enfin, et jusque dans les *animaux rayonnés*, les derniers vestiges du système nerveux, qu'on distingue encore dans quelques-uns, ont cette même forme étoilée qu'affecte leur corps entier.

La forme du système nerveux détermine donc la forme de tout l'animal, et la raison en est simple : c'est qu'au fond le système nerveux est tout l'animal en effet, et que tous les autres systèmes ne sont là que pour le servir et l'entretenir. Il n'est donc pas étonnant que la forme de ce système restant la même pour chaque *embranchement*, la forme générale de chaque *embranchement* reste la même, et que cette forme changeant d'un *embranchement* à l'autre, la forme de chaque *embranchement* change.

L'*unité*, la *multiplicité* de forme du système nerveux, voilà ce qui décide de l'*unité*, de la *multiplicité* de formes du règne animal. En d'autres termes, ce dont chaque type, pris en lui-même, tire, si je puis ainsi dire, son titre d'*unité*, d'*uniformité*, c'est le système nerveux; et c'est encore du système nerveux que les divers types, comparés entre eux, tirent leur titre de distinction et de différence.

Le système nerveux ne varie donc, du moins dans sa *forme générale* (car il ne saurait être question ici de ses variations secondaires), que d'un type à l'autre. Tous les autres systèmes, placés au-dessous de lui, varient dans chaque type.

Or nous venons de voir que les modifications du système nerveux donnent les premiers *groupes*, les premières *divisions* ou les *embranchements;* les modifications des organes de la circulation et de la respiration, lesquels viennent immédiatement après le système nerveux par leur importance, donneront donc les premières *subdivisions* ou les classes.

Les *animaux vertébrés* offrent ou une respiration complète, mais simple, et une circulation double, ce qui est le cas des *mammifères;* ou une respiration et une circulation doubles, ce qui est le cas des oiseaux; ou une respiration simple, mais complète, puisqu'elle est toujours aérienne, combinée avec une circulation simple, ce qui est le cas des reptiles; ou une circulation double, combinée avec une respiration incomplète, c'est-à-dire *aquatique*, ce qui est le cas des *poissons*. Les *animaux vertébrés* se partageront donc, d'après leurs organes de la circulation et de la respiration combinés, en quatre classes : les *mammifères*, les *oiseaux*, les *reptiles* et les *poissons*.

De même pour les *mollusques :* les uns ont trois cœurs, les autres deux, les autres un. De ces cœurs, il y en a qui n'ont qu'un seul ventricule et une seule oreillette; d'autres, un seul ventricule et deux oreillettes; d'autres, un seul ventricule sans oreillette, etc. Enfin, certains *mollusques* respirent par une cavité pulmonaire; d'autres, par des branchies, etc. etc. et l'on conçoit que la combinaison de toutes ces variations des organes circulatoires et respiratoires nous donnera les classes des *mollusques*, comme elle nous a donné les classes des *vertébrés*. Ces classes des *mollusques*, ainsi déterminées, sont au nombre de six : les *céphalopodes*, les *gastéropodes*, les *acéphales*, les *ptéropodes*, les *brachiopodes* et les *cirrhopodes*.

La combinaison des organes qui nous dirigent nous donnera de même, et même d'une manière plus tranchée encore, la *subdivision* du quatrième *embranchement* en quatre classes : les *annélides*, dont le sang est rouge, comme celui des *vertébrés;* les *crustacés*, dont le sang est blanc comme celui de tous les autres *animaux sans vertèbres*, qui, de plus, ont un cœur placé dans le dos, etc. les *arachnides*, qui n'ont plus, pour cœur, qu'un simple vaisseau dorsal qui envoie des branches artérielles et en reçoit de veineuses; et les *insectes*, qui n'ont plus de vaisseaux du tout, ni artères, ni veines, qui n'ont qu'un vestige de cœur, et dont la respiration ne se fait plus par des organes circonscrits, mais par des trachées ou vaisseaux élastiques répandus dans tout le corps.

Dans cet *embranchement* des *articulés* s'observe donc le passage des animaux qui ont une circulation à ceux qui n'en ont point, et le passage correspondant de ceux qui respirent par des branchies circonscrites à ceux où les trachées distribuent l'air à toutes les parties.

C'est dans le quatrième *embranchement*, ou celui des *zoophytes*, des *rayonnés*, que s'observe la disparition, la fusion graduée et successive de tous les organes dans la masse générale. Ainsi quelques-uns de ces

animaux ont encore des vaisseaux clos, des organes de respiration distincts, etc. d'autres, qui n'ont plus ni de pareils vaisseaux pour la circulation, ni de pareils organes pour la respiration, ont encore des intestins visibles; ce n'est que dans les derniers que tout semble se réduire à une pulpe homogène, et c'est sur ces divers degrés de complication que se fonde leur *subdivision* en cinq classes : les *échinodermes*, les *vers intestinaux*, les *acalèphes*, les *polypes* et les *infusoires*.

On vient de voir comment le système nerveux donne les *embranchements*, comment les organes de la circulation et de la respiration donnent les *classes;* des organes de plus en plus subordonnés vont donner les *ordres*.

Pour les *mammifères*, par exemple (car il serait trop long de suivre le déroulement de la méthode dans toutes les classes), les organes combinés du *toucher* et de la *manducation* partagent cette *classe* en neuf *ordres :* l'*homme*, qui a les trois sortes de dents (molaires, canines et incisives), et qui a le pouce opposable aux deux extrémités antérieures seulement; les *quadrumanes*, qui ont les trois sortes de dents aussi, et, de plus, le pouce opposable aux quatre extrémités; les *carnassiers*, qui ont encore les trois sortes de dents, mais qui n'ont plus de pouce opposable, par conséquent plus de mains, qui n'ont que des pieds, mais des pieds dont les doigts sont encore mobiles; les *rongeurs*, dont les doigts diffèrent peu de ceux des carnassiers, mais qui n'ont plus que deux sortes de dents, les molaires et les incisives; les *édentés*, dont les doigts sont déjà moins mobiles, plus enfoncés dans de grands ongles, qui n'ont jamais que des molaires et des canines, quelquefois que des molaires, et quelquefois pas de dents du tout; les *marsupiaux*, ou *animaux à bourse*, petite chaîne collatérale aux trois ordres précédents, c'est-à-dire dont les uns répondent aux *carnassiers*, les autres aux *rongeurs*, et les autres aux *édentés;* les *ruminants*, qui forment un ordre si distinct par leurs pieds fourchus, leur mâchoire supérieure sans vraies incisives, leurs quatre estomacs; les *pachydermes*, qui comprennent tous les autres *quadrupèdes* à sabots; et les *cétacés*, qui n'ont point du tout d'extrémités postérieures.

Les modifications principales des organes combinés du toucher et de la manducation ayant donné les *ordres*, des modifications secondaires de ces mêmes organes donnent les *familles*.

Ainsi, et pour nous borner encore à un seul *ordre* des mammifères, celui des *carnassiers*, par exemple, on vient de voir que l'un des caractères de cet *ordre* est d'avoir des doigts *mobiles*. Or, supposez ces doigts devenus très-longs et réunis par des membranes de manière à former

un organe de vol, comme dans la *chauve-souris*, et vous aurez la *famille* des *chéiroptères*. Supposez que, ces doigts restant libres, l'animal appuie en marchant sur toute la plante du pied, et vous aurez la *famille* des *plantigrades*. Supposez qu'il ne marche que sur le bout des doigts, et vous aurez celle des *digitigrades*, etc. Et pareillement pour les organes de la *manducation :* on a vu que cet *ordre* a les trois sortes de dents, et c'est là ce qui constitue son caractère comme *ordre*, mais supposez maintenant que les dents *molaires* (lesquelles décident toujours par leur forme du régime de l'animal) soient faibles et hérissées de pointes coniques, et vous aurez la famille des *insectivores*. Supposez ces mêmes *molaires* devenues plus fortes, et hérissées, au lieu de simples pointes coniques, de parties plus ou moins tranchantes, et vous aurez la *famille* des *carnivores;* et, dans cette *famille* des *carnivores*, selon que les *molaires* seront ou entièrement tranchantes, ou plus ou moins mêlées de parties à tubercules mousses, vous aurez les *ours*, dont presque toutes les dents sont *tuberculeuses*, ou les *chiens*, qui n'ont plus que deux *tuberculeuses*, ou les *chats*, qui n'ont plus de *tuberculeuses* du tout, qui n'ont plus que des dents *tranchantes*, qui sont exclusivement carnivores par conséquent, tandis que les *chiens* peuvent mêler encore quelques végétaux à leur régime, et que les *ours* peuvent se nourrir entièrement de végétaux.

Je touche au terme du récit fidèle, que j'ai promis, concernant le débat célèbre sur l'*unité de composition*. J'ai parcouru toute la *méthode*, et j'ai trouvé partout des *diversités*, mais aussi partout des *analogies*. Ces *diversités* et ces *analogies* se limitent réciproquement; et là est le fonds inépuisable de nos recherches : plus on étudie les animaux, plus on leur trouve de ressemblances, mais plus aussi on leur trouve de différences. La prétendue *identité de composition* n'est qu'un non-sens.

Je finis en citant les paroles par lesquelles M. Cuvier finit lui-même une de ses *répliques*. « Voilà des principes qui ont, du moins, le mérite « de la clarté; mais ils ont surtout celui de la vérité; c'est sur eux que « reposent, quoi qu'on en dise, la zoologie et l'anatomie comparée. C'est « d'après eux qu'a été formé ce grand édifice que l'on nomme le sys- « tème du règne animal. Et, toutes les fois qu'on voudra pousser les « généralités plus loin, de quelque nom qu'on les décore, de quelque « rhétorique qu'on les soutienne, les personnes seules qui *ne connaissent* « *point les faits* pourront les adopter momentanément sur parole, mais « pour voir dissiper leur illusion dès qu'elles s'occuperont d'en recher- « cher les preuves[1]. »

[1] *Principes de philos. zoolog.* p 146.

M. Cuvier a bien raison. Les faits! voilà le seul ennemi redoutable qu'ait un système. Voyez la *phrénologie!* Elle semblait avoir conquis le monde. Vienne, Paris, Londres, New-York, chacune de ces villes avait sa *Société de phrénologie.* Les faits sont venus, et toutes ces Sociétés sont tombées. Et pourtant Gall était, en son genre, un homme de génie. Son *anatomie* du cerveau est la seule anatomie que puisse avouer le siècle. L'éparpillement de ses *facultés* n'est pas une absurdité qui saute aux yeux. Il a fallu du temps aux meilleurs esprits pour s'en rendre compte. Pour concevoir l'*unité* de l'âme au milieu de ses facultés multiples, il faut des lumières qui ne sont pas communes, et, pour la démontrer, il a fallu des expériences longues et difficiles.

Avec l'*unité de composition*, on n'aura pas toutes ces difficultés à vaincre; les faits sont venus; ils l'étaient avant que vînt le système. Le cabinet d'*anatomie comparée*, qu'a laissé M. Cuvier, sera la réfutation éternelle, et toujours présente, toujours à la portée de chacun, du système erroné de M. Geoffroy.

Il ne me reste plus qu'à faire connaître, avec quelque détail, ce que M. Geoffroy nommait *philosophie anatomique*, et ce qu'on nomme aujourd'hui, plus sensément, *anatomie philosophique.* Ce sera l'objet d'un nouvel article.

FLOURENS.

(*La suite à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Mélanges égyptologiques, deuxième série, par F. Chabas, de Châlon-sur-Saône, comprenant des articles de MM. C. W. Goodwin, docteur Ed. Hincks et docteur

S. Birch... Châlon-sur-Saône, imprimerie de Dejussieu; Paris, librairie de Benj. Duprat, 1864, in-8° de 344 pages, avec planches. — Cette nouvelle série de mélanges égyptologiques fait suite à une première partie publiée il y a deux ans, et que nous avons annoncée dans notre cahier de mars 1862 (page 198). Elle comprend quatorze mémoires analytiques, dont les sept premiers sont l'œuvre de M. Chabas; les autres ont été traduits par lui des travaux de savants étrangers. M. Chabas s'attache principalement à soumettre à une analyse sévère certaines données philologiques regardées jusqu'ici comme scientifiquement établies, et dont on avait tiré des conséquences notables, soit pour appuyer soit pour combattre certaines théories chronologiques et historiques. Parmi les nouvelles études dues à l'auteur, nous citerons celles qui ont pour titres : *les Levers de Sothis et l'Ère de Menofré; Ramsès et Pithom; Étude analytique d'un texte difficile.* La plupart des notices qui viennent ensuite sont de M. Goodwin; elles ont trait à diverses questions intéressantes : De la Longévité chez les Égyptiens; Le Cocotier était-il connu dans l'ancienne Égypte? Étude sur un Horoscope grec sur papyrus, contenant les noms de plusieurs décans. Nous devons signaler encore un travail important du docteur Hincks, dont le but est de montrer la lumière qu'ont jetée sur le déchiffrement des hiéroglyphes les découvertes accomplies dans l'interprétation des écritures cunéiformes. Une étude du docteur Birch sur une stèle hiératique mérite aussi de fixer l'attention des égyptologues. Ajoutons que M. Chabas a eu l'excellente pensée de joindre à ces divers travaux un glossaire que le grand nombre de textes étudiés rendait en quelque sorte indispensable. Le procédé autographique suivi par l'auteur pour l'impression de ce savant ouvrage laisse sans doute à désirer quant à l'exécution matérielle, mais il offre, en compensation, de grands avantages au point de vue de l'abondance des citations textuelles.

Correspondance inédite de Marie-Antoinette, publiée sur les documents originaux par le comte Paul Vogt d'Hunolstein, ancien député de la Moselle. Paris, imprimerie de Lainé et Havard, librairie de Dentu, 1864, in-8° de III-304 pages. — Cette précieuse correspondance, collationnée sur les originaux appartenant à M. le comte d'Hunolstein, est inédite, si l'on en excepte un très-petit nombre de lettres déjà publiées dans quelques ouvrages spéciaux. Elle embrasse une période de vingt-deux années, depuis 1770, époque du mariage de Marie-Antoinette avec le dauphin, jusqu'en 1792, un an avant sa mort. Cette publication a une importance historique que nous n'avons pas besoin de signaler. Elle fait ressortir le noble caractère et les qualités aimables de cette malheureuse princesse, et ne peut qu'ajouter à l'intérêt douloureux qui s'attache à sa mémoire.

TABLE.

	Pages.
Procès du tsaréwitch Alexis. (1er article de M. P. Mérimée.)	533
Nouvelles relations de Richelieu et de Mazarin. (2e article de M. Cousin.)	553
Ennianæ poesis reliquiæ. (Fin de l'article de M. Patin.)	573
De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire. (4e article de M. Flourens.)	587
Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux	595

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

OCTOBRE 1864.

De la poésie chinoise.

Poésies de l'époque des Thang (VIIe, VIIIe et IXe siècle de notre ère) traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives, par le marquis d'Hervey Saint-Denys. Paris, 1862, Amyot, éditeur, in-8°, CIV-301 pages.

En permettant aux profanes de jeter un coup d'œil sur la poésie chinoise, l'ouvrage de M. le marquis d'Hervey Saint-Denys nous rend un vrai service; il ajoute une page de plus à la critique de l'esprit humain, et il nous apprend que désormais l'histoire de la littérature serait incomplète, si elle négligeait les poëtes chinois. Je ne dis pas qu'il soit très-facile de les aborder et de les connaître, et il faudra bien des traductions et bien des recherches avant que nous puissions les apprécier exactement; mais on peut affirmer, d'après ce qu'on en sait dès à présent, qu'ils sont dignes non pas seulement d'étude, mais aussi d'estime et même, à certains égards, d'admiration. L'éloge n'est pas exagéré; et l'on s'en convaincra pour peu qu'on veuille nous prêter quelque attention. Dorénavant il faudra placer assez haut dans l'échelle commune ces poëtes jusqu'à ce jour ignorés, dont les noms bizarres pourront effrayer quelque peu nos oreilles, mais dont les œuvres pourront aussi charmer notre goût.

Il faut rendre justice à notre temps: dans le domaine de la critique littéraire, il s'est montré d'une impartialité et d'une largeur inconnues de tous les siècles précédents. Il a essayé de tout comprendre et de

77

tout juger, sans acception de temps ni de lieux, et il nous a fait assister au spectacle instructif et consolant des plus justes réhabilitations. Sur les pas de Voltaire, à qui l'on ne peut refuser la louange d'avoir agrandi cette route, le dix-neuvième siècle a franchi le cercle un peu restreint des lettres classiques, et il s'est mis à étudier l'Europe entière, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, etc. Nous le voyons ressusciter le moyen âge avec un enthousiasme qui dépasse même un peu la mesure, et il est constamment prêt à tout accueillir, dès qu'on peut lui révéler quelque chose de vrai et de beau. On se rappelle avec quelle ardeur il s'est épris de la littérature indienne, qui vaut certainement la peine qu'elle donne, mais qui présente aussi bien des défauts. Pourquoi ne s'éprendrait-il pas également des lettres chinoises? Elles ont de quoi lui plaire sous plusieurs rapports, et, bien qu'elles se renferment dans des limites assez étroites, elles atteignent, en leur genre borné, une perfection que bien peu de peuples ont surpassée, même parmi les mieux doués et les plus illustres.

D'abord la poésie chinoise se recommande par trois qualités qu'on ne rencontre dans aucune autre au même degré : elle est d'une antiquité tout à fait incomparable; elle est pleine de science et même de raffinement; enfin, elle est de la plus franche originalité, ne devant absolument rien qu'à elle-même et ayant trouvé dans son propre fonds toutes les ressources dont elle use, depuis plus de trois mille ans, sans interruption, et, l'on peut croire, sans épuisement. Il me semble que tout cela mérite qu'on y porte un instant le regard. Où est la nation qui puisse produire de tels titres? Dans les choses humaines, qui a duré autant que la Chine? Quel empire a jamais eu une plus longue existence, une étendue plus vaste, une population plus nombreuse, une civilisation plus continue, plus indépendante, plus spontanée? La littérature latine ne compte pas sept siècles de l'âge des Scipions à la chute de l'empire d'Occident; la littérature grecque, plus féconde et plus belle, en compte un peu plus du double d'Homère au règne de Justinien. Toutes deux se sont éteintes dans les pays qui les avaient vues surgir, et elles ont cessé d'être comprises là même où elles étaient nées. La littérature sanscrite n'a pas eu une destinée meilleure. Toutes nos littératures modernes datent d'hier. Qu'est-ce que tout cela à côté de la poésie chinoise, qui remonte par des monuments authentiques à plus de trente siècles, et qui, grâce à l'immutabilité presque absolue de la langue, n'a pas varié, dans cet immense intervalle, de manière à devenir inintelligible au peuple qui l'avait créée? Ce peuple représente encore, à l'heure qu'il est, tout au moins le tiers de l'humanité; et, si jamais le *nihil humani a*

me alienum puto a pu être convenablement appliqué par nous, c'est à lui; car l'ignorer, c'est ignorer une bonne partie de l'intelligence humaine. Sans contredit, nous connaissons les parties les plus belles du tableau; mais celles que la Chine nous offre ont aussi leur beauté, et il n'en fut jamais de plus curieuses ni de plus inattendues, quelle que soit la prévention de nos habitudes et de notre orgueil.

Dans un conflit récent, les deux peuples les plus civilisés du monde ont pu être très-durs contre la Chine, et ils ont commis, à leur grande confusion, des excès que la guerre même la plus légitime ne peut pas excuser; mais ce serait un autre genre de barbarie que de refuser obstinément audience à la littérature de ce peuple, encore plus intéressant qu'étrange, et de lui opposer, comme une fin de non-recevoir, ce sourire dédaigneux et passablement puéril qui a longtemps repoussé tout ce qui venait de ces contrées. Il faut oublier, si l'on peut, le pillage et l'incendie du Palais d'Été; mais, par une sorte de compensation bien incomplète, on doit écouter avec quelque indulgence la voix de ces poëtes, qui vivent depuis si longtemps dans le souvenir de leurs compatriotes et qui peuvent vivre aussi dans le nôtre, même à côté des grands noms que nous sommes habitués à respecter.

Bien entendu, je n'ai pas la moindre intention de faire l'histoire de la poésie chinoise, impossible sans doute même pour les sinologues les plus instruits; mais je veux, du moins, sur les traces de M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, en effleurer quelques traits saillants. Le plus ancien monument est le Livre des Vers, le *Chi-king*, recueil dont toutes les pièces sont antérieures au VIIe siècle avant notre ère, puisque ce recueil est dû à Confucius, qui prit la peine de le former lui-même. Dans l'état où il a été conservé d'âge en âge jusqu'à nos jours, il renferme trois cent cinq morceaux[1]. Il se divise en quatre parties inégales : la première contenant des chansons populaires; la seconde et la troisième, des odes historiques; la dernière, des hymnes chantés dans les grandes solennités. C'était sur un ensemble de quatre mille pièces environ que le moraliste législateur avait fait son choix, transcrivant de sa propre main celles qu'il voulait signaler plus spécialement à l'esprit de ses con-

[1] Le recueil primitif de Confucius se composait de trois cent onze morceaux; mais six ont péri dans le fameux incendie des livres, ordonné, en 213 avant notre ère, par l'empereur Tshin-chi-hoang-ti. Cet empereur, dont le nom est resté en exécration, ordonna de détruire tous les livres alors répandus dans l'Empire; et, durant sept années de suite, il s'appliqua de toutes ses forces à faire exécuter cet ordre insensé et barbare. Beaucoup d'ouvrages précieux périrent alors; mais bon nombre survécurent, et entre autres le *Chi-king*, qui était dans toutes les mémoires.

citoyens. L'origine de quelques-unes de ces quatre mille pièces remontait aux premiers temps de l'Empire, et elles étaient entourées d'une vénération séculaire. Dès la plus haute antiquité, des empereurs, soigneux de connaître les véritables sentiments de leurs sujets, avaient prescrit de recueillir les chansons répandues parmi le peuple. Parfois l'empereur lui-même, dans ses tournées officielles, ne dédaignait pas de se les faire lire; et les grands feudataires, à son exemple, étaient tenus de réunir celles qui avaient le plus de vogue dans leurs États et de les apporter chaque année à la cour. Un dignitaire, préposé au ministère de la musique, était chargé de les examiner et de les conserver. Les empereurs se proposaient de juger ainsi des mœurs publiques, sur lesquelles, d'ailleurs, ils avaient bien d'autres informations; mais l'on ne saurait nier que, dans les chants d'un peuple, on ne puisse, avec quelque sagacité, découvrir beaucoup de symptômes et d'indices précieux. C'est ce qui avait déterminé sans doute les empereurs à fonder cette institution ingénieuse, qui ne dura pas moins de mille ans, depuis la dynastie des Chang jusqu'au VIIIe siècle avant notre ère, époque où les princes feudataires se rendirent indépendants, et où les empereurs cessèrent leurs inspections personnelles.

C'était donc déjà une très-ancienne coutume tombée en désuétude que Confucius essayait de restaurer en partie, et son travail, issu de tels antécédents, atteste dans quel honneur était tenue la poésie par les empereurs et par les sages de l'Empire du Milieu. Il n'y a pas, je crois, dans l'histoire, un autre exemple de cette sollicitude, et c'est là une pensée qui, pour être chinoise, n'en est pas moins juste ni moins utile. Dans notre Europe, on ne citerait point un seul des monarques du moyen âge qui l'ait conçue ni surtout qui l'ait réalisée. Le Livre des Vers, le *Chi-king*, restera unique, au grand honneur du pays qui l'a produit, et qui a su le préserver de toutes les atteintes du temps.

Depuis ce livre vénérable, et de Confucius jusqu'au siècle actuel, le nombre des poëtes chinois a été incalculable; et c'est de la multitude presque infinie de leurs œuvres que M. d'Hervey Saint-Denys a détaché quelques fragments qu'il nous présente comme spécimens. Il s'est arrêté plus particulièrement, dans sa préférence, à l'époque des Thang, qui ont régné près de trois cents ans, de 618 à 909 de notre ère. Pour la Chine, c'est là le grand siècle, comme les temps de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV, sont la splendeur littéraire de la Grèce, de Rome, de la Renaissance et de notre patrie. Seulement il n'y a point eu de décadence ni même d'éclipse pour le génie chinois; il n'y a eu que des intermittences d'éclat; et aujourd'hui encore les règles très-

minutieuses de la prosodie sont restées, pour les examens des lettrés, telles que les ont faites, sous la dynastie des Thang, trois des poëtes les plus célèbres et les plus accomplis, dont nous aurons à citer tout à l'heure quelques vers, Li-taï-pé, Thou-fou et Ouang-oueï. « Groupés « autour d'un empereur ami des lettres, dit M. d'Hervey Saint-Denys, « comme les poëtes latins du siècle d'Auguste, vivant dans une intimité « journalière, qu'augmentait la communauté des goûts et des plaisirs, « composant parfois tous ensemble, tantôt à la table du prince, tantôt « sous des bosquets de fleurs, ces esprits éminents, dont l'autorité ne « s'est pas affaiblie depuis dix siècles, s'attachèrent surtout à perfec- « tionner les procédés de versification employés par leurs devanciers. »

Avant eux et de temps immémorial, on appliquait déjà la quantité et la rime. Ils en rendirent les lois beaucoup plus précises et beaucoup plus sévères. Ainsi, la rime était jadis une simple consonnance; ils exigèrent qu'elle présentât de plus une identité parfaite d'accent. C'était, dans la langue chinoise, une condition assez difficile à remplir. La prononciation s'y divise tout entière en deux tons d'une nuance très-délicate : l'un appelé le ton *uni*, où la voix, en articulant le mot, doit être un peu traînante (*ping*); l'autre, appelé le ton *modulé* (tsé), où elle doit, au contraire, être nette et saccadée. La rime dut ne plus se borner à être identique par le son du mot; elle dut l'être en outre par le ton dont le mot était affecté. En considération de cette rigueur et pour l'adoucir, on ne fit plus rimer qu'un vers sur deux; et ce fut le second vers dans chaque distique qui porta la rime. Par conséquent, il fallait quatre vers au moins pour qu'elle pût reparaître, et c'est ainsi que le quatrain devint la forme favorite et presque obligatoire. Mais on eut la liberté de multiplier les quatrains, bien que, le plus souvent, on n'allât guère au delà de trois.

Ce n'est pas tout. Le premier et le troisième vers étaient dispensés de rimer; mais on les astreignit à avoir, sur leur dernier mot, un ton différent de celui dont la rime elle-même était marquée. Si elle était dans le ton *uni*, ce mot devait être dans le ton *modulé;* et réciproquement. C'est, comme le remarque M. d'Hervey Saint-Denys, un balancement assez analogue à l'alternance de nos rimes masculines et féminines. Pour accroître encore cette harmonie presque musicale, on ajouta une nouvelle et très-grande difficulté : il fallut que, dans les deux premiers vers du quatrain, chaque mot, correspondant un à un, fût affecté d'un ton différent; et, par exemple, si le premier mot du premier vers était dans le ton *modulé*, le premier mot du second vers devait être dans le ton *uni*, ou à l'inverse, et de même pour tous les autres mots.

Voilà pour quelques-unes des règles de la prosodie proprement dite; voilà le tissu matériel des mots et leur entrelacement euphonique. Mais le génie chinois, qui n'est pas simple en général, ne s'est pas contenté de toutes ces entraves. Il a voulu que les idées s'enchaînassent, dans cette trame subtile au moins autant que les mots, et il a imaginé le *parallélisme*, qui ne s'adresse plus à la forme du mot, mais à l'idée qu'il exprime. Le parallélisme des idées peut s'établir soit par ressemblance, soit par opposition; et, par exemple, si, dans un premier vers, on a parlé du soleil, dans le second vers on parlera de la lune: c'est une ressemblance; si l'on a parlé du jour, on parlera de la nuit: c'est une opposition. De plus, comme les idées peuvent être concrètes ou abstraites, selon qu'elles reproduisent ou des réalités extérieures ou des vues de l'esprit, le parallélisme ira jusqu'à faire correspondre une idée concrète avec une idée concrète, une idée abstraite avec une idée abstraite. Les mots qui expriment une idée concrète et une réalité sont nommés par les Chinois des mots *pleins;* ceux qui expriment des idées abstraites sont nommés des mots *vides*. Les mots *vides* et *pleins* durent se reproduire parallèlement dans deux vers au moins du quatrain régulier.

Je ne veux pas pousser plus loin ces détails arides; mais, par le peu qui précède, on voit que les difficultés de notre Sonnet, tant prisé par Boileau, ne sont que jeu d'enfants à côté des difficultés que les Chinois se sont plu à accumuler. Encore je ne les ai pas toutes rappelées, et j'ai passé sous silence celles qui regardent l'exorde, l'exposition, l'argumentation et la conclusion.

Tout cela doit être renfermé souvent dans quatre vers de cinq pieds, ou plutôt de cinq mots, puisque la langue chinoise est, comme on sait, absolument monosyllabique. Le vers de cinq pieds, adopté le plus habituellement par les poëtes de la dynastie des Thang, peut nous sembler bien court, du moins à première vue; mais, en y réfléchissant, on conçoit qu'il peut équivaloir à notre alexandrin, ou même valoir davantage. La langue chinoise n'a ni désinences, ni particules, ni auxiliaires; chaque mot, toujours d'une seule syllabe, y représente une idée; et l'on peut croire, comme le remarque très-bien M. d'Hervey Saint-Denys, que cinq mots de ce genre, sans aucun des termes parasites qu'exige notre grammaire, en disent plus que nos douze syllabes, où il y a nécessairement beaucoup d'éléments accessoires. A côté du vers de cinq mots, on se sert, mais beaucoup plus rarement, de vers de quatre ou de sept mots. Toutefois, les uns ont paru trop courts, les autres ont paru trop longs; et c'est la mesure intermédiaire de cinq pieds qui a prévalu, comme satisfaisant le mieux aux besoins de la versification.

Ainsi, la poésie chinoise n'est pas seulement d'une antiquité vénérable; elle est, de plus, excessivement savante, comme il convient à une nation de lettrés, et l'on peut douter que, chez aucun peuple, ces habiletés et ces minuties prosodiques aient été jamais poussées plus loin.

Mais, je dois me hâter de le dire, c'est peu de chose pour la poésie d'être antique et même d'être savante, il s'agit avant tout de savoir si elle est belle; et c'est à cet égard que la poésie chinoise nous garde des surprises que rien ne pouvait nous faire pressentir. C'est là, du moins, le sentiment que m'ont fait éprouver les pièces que je vais citer; et, pour ma part, je n'espérais rien de pareil, bien que j'eusse été déjà vivement ému de quelques vers traduits par M. Stanislas Julien dans les *Avadanas* [1]. Les sujets ordinaires d'inspiration pour les poëtes chinois, ce sont les plaisirs de la table, et l'on pourrait presque dire ceux de la bouteille; mais ce sont davantage encore les plaisirs plus nobles et très-délicats de l'amitié; parfois, les douceurs de l'amour et surtout ses regrets; la contemplation de la nature très-finement sentie; assez fréquemment, des plaintes patriotiques sur les maux de la guerre; et, de loin en loin, quelques idées religieuses peu arrêtées et peu profondes, obscurcies par le scepticisme et par une molle résignation.

Voici une première pièce de Li-taï-pé ou Li-pé, qui vécut de 702 à 763. C'est le poëte favori de la nation chinoise, sans doute parce qu'elle retrouve en lui, plus complétement que dans tout autre, son propre caractère et ses passions. Li-taï-pé, après avoir longtemps fréquenté la cour, où l'avait fait accueillir son talent, paraît s'être fatigué plus tard de cette vie de dépendance; et, dans ses dernières années, il se mit à errer de province en province, admiré partout, mais sans pouvoir se fixer auprès de qui que ce fût, recherché par les grands, vivant avec eux, mais les quittant bientôt pour suivre les caprices de son humeur vagabonde. Li-taï-pé célèbre en ces termes le retour du printemps, dans une chanson de trois strophes, c'est-à-dire de trois quatrains :

UN JOUR DE PRINTEMPS.

Si la vie est comme un long rêve, à quoi bon se tant tourmenter? Pour moi, je m'enivre tout le jour; et, quand je viens à chanceler, je m'endors au pied des premières colonnes, sur le seuil de la porte.

A mon réveil, je jette les yeux devant moi; un oiseau chante au milieu des fleurs; je lui demande à quelle époque de l'année nous sommes; il me répond : « A « l'époque où le souffle du printemps fait chanter l'oiseau. »

[1] Voir le *Journal des Savants*, cahier de juin 1860, page 335.

Je me sens ému et près de soupirer; mais je me verse encore à boire. Je chante à haute voix, jusqu'à ce que la lune brille; et, à l'heure où finissent mes chants, j'ai de nouveau perdu le sentiment de ce qui m'entoure[1].

Après cette pièce, où l'ivresse est célébrée bien plutôt comme un remède à de cuisants chagrins que comme un plaisir, en voici une autre où la pensée du poëte apparaît plus nettement. Il ne cherche dans le vin[2] qu'un adoucissement à ses ennuis; il n'aime point précisément à boire; mais il veut, en buvant, chasser les pensées qui l'importunent et l'accablent. Ce sont des vers que Li-taï-pé offre à un ami partant pour un lointain voyage.

À UN AMI.

Le jour d'hier qui m'abandonne, je ne saurais le retenir; le jour d'aujourd'hui qui trouble mon cœur, je ne saurais en écarter l'amertume. Les oiseaux de passage arrivent déjà par vols nombreux, que nous ramène le vent d'automne.

Je songe aux grands poëtes des générations passées; je me délecte à lire leurs vers si pleins de grâce et de vigueur. Moi aussi je me sens une verve puissante et des inspirations qui voudraient prendre leur essor; mais, pour égaler ces sublimes génies, il faudrait s'élever jusqu'au ciel pur et voir les astres de plus près.

C'est en vain qu'armé d'une épée on chercherait à trancher le fil de l'eau; c'est en vain qu'en remplissant ma tasse j'essayerais de noyer mon chagrin. L'homme, dans cette vie, quand les choses ne sont pas en harmonie avec ses désirs, ne peut que se jeter dans la barque, les cheveux au vent, et s'abandonner au caprice des flots[3].

La mélancolie qui respire dans ces vers se retrouve dans d'autres pièces un peu moins personnelles et un peu moins tristes; mais, au lieu de ce cri de douleur qui va presque jusqu'au désespoir, Li-taï-pé s'afflige, sans perdre sa sérénité, au spectacle des choses humaines, si mobiles et si décevantes. Il adresse les strophes suivantes à la ville de Nan-King, qui a été la capitale de l'Empire sous plusieurs dynasties, avant que Pé-King l'eût remplacée.

À NAN-KING.

Toi qui vis tour à tour grandir et périr six royaumes, je veux, en buvant trois tasses, t'offrir aujourd'hui quelques vers. Tes jardins sont moins grands que ceux du pays de Thsin; mais tes collines sont belles comme celles de Lo-yang, au sol montagneux.

[1] M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, p. 32. — [2] Le vin, dont parlent si souvent les poëtes chinois, est, ou du vin de raisin comme le nôtre, ou une eau-de-vie de grains très-forte, qu'on boit chaude, dans de très-petites tasses. — [3] *Poésies de l'époque des Thang*, page 66.

Ici fut l'antique demeure du roi de Ou; l'herbe fleurit en paix sur ses ruines; là fut ce profond palais des Tsin, somptueux jadis et redouté. Tout cela est à jamais fini; tout s'écoule à la fois, les événements et les hommes, comme ces flots incessants du Yang-tseu-kiang, qui vont se perdre dans la mer[1].

Ce découragement n'abat pas tellement l'âme du poëte, qu'il ne le secoue pour des idées d'un tout autre ordre. Parfois il exalte, avec une sorte d'envie, la gloire périlleuse du soldat, bien préférable à la science du lettré; et l'on dirait qu'il eût échangé volontiers le pinceau pour le sabre. Mais le plus souvent il ne voit dans la guerre que les maux qu'elle cause, et surtout la désolation des époux qu'elle sépare et des familles qu'elle moissonne. Li-taï-pé intitule une de ses odes en deux strophes :

LA CHANSON DES FRONTIÈRES.

L'automne, c'est le temps que choisissent nos voisins des frontières pour descendre de leurs montagnes; il faut passer la grande muraille et se porter au-devant d'eux. L'ordre du départ est déjà donné[2]; le général s'est mis en marche. Les soldats de l'Empire ne s'arrêteront plus que dans les sables du Kobi.

Le croissant de la lune, suspendu dans le vide, c'est tout ce qu'on aperçoit dans ce farouche désert, où la rosée se cristallise sur le fer poli des sabres et des cuirasses. Bien des jours s'écouleront encore avant celui du retour. Ne soupirez point, jeunes femmes, il faudrait soupirer trop longtemps[3].

Ce dernier trait est touchant; c'est l'étincelle qui éclaire tout le reste de l'ode et lui donne son vrai sens et son prix. Une autre fois, la peinture est encore plus vive, et c'est la pauvre femme d'un guerrier absent dont le poëte nous fait entendre les plaintes, ou qu'il nous représente dans les souffrances d'un trop long veuvage.

LE CRI DES CORBEAUX À L'APPROCHE DE LA NUIT.

Près de la ville qu'enveloppent des nuages de poussière jaune, les corbeaux se rassemblent pour passer la nuit. Ils volent en croassant au-dessus des arbres; ils

[1] M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, page 1. La dynastie des Thsin a été fondée trois siècles et demi avant notre ère, tandis que celle des Tsin ne l'a été que trois siècles après cette même ère. — [2] Le texte dit précisément : *Le tigre de bambou est partagé.* « Quand un général devait partir pour « une expédition lointaine, dit M. d'Hervey Saint-Denys, l'empereur brisait ou fen- « dait en deux morceaux une tablette d'ivoire ou de bambou, sur laquelle était sculp- « tée la figure d'un tigre, et lui en remettait la moitié. C'était l'ordre du départ, et « aussi, dans des circonstances graves, le moyen d'éviter un piége en établissant « l'authenticité d'une dépêche ou la véracité d'un messager. » — [3] M. d'Hervey Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, p. 62 et 63.

perchent dans les branches, en s'appelant entre eux. La femme du guerrier, assise à son métier, tissait de la soie brochée. Les cris des corbeaux lui arrivent à travers les stores empourprés par les derniers rayons du soleil. Elle arrête sa navette; elle songe avec découragement à celui qu'elle attend toujours; elle gagne silencieusement sa couche solitaire, et ses larmes tombent comme une pluie d'été [1].

Pour terminer avec Li-taï-pé, je voudrais transcrire encore une ode plus longue que toutes les précédentes, où le poëte fait parler une épouse pleine de dévouement et de tendresse, à qui son mari veut donner une rivale en contractant un second mariage. Mais cette ode de Li-taï-pé n'est qu'une imitation; et, toute remarquable qu'elle peut être, elle est encore loin de l'original, que je préfère reproduire. La *Chanson des Têtes blanches* était devenue très-populaire au temps de Li-taï-pé, et c'est là ce qui l'avait poussé sans doute à en faire une amplification; mais, dans la simplicité de l'ode primitive, il y a, selon moi, bien plus de naturel et de vraie beauté; c'est l'explosion d'un cœur désolé qui gémit avec une douceur toute féminine, mais dont la résolution est invincible autant que sa blessure est incurable; et cela se conçoit quand on pense que l'auteur de cette ode est la victime elle-même, et que c'est comme une Sapho chinoise que nous entendons. Elle s'appelait Ouên-kiun, et son nom mérite d'être conservé. Fille d'un des principaux dignitaires de l'Empire, elle s'était enthousiasmée pour un poëte inconnu et pauvre, mais du plus rare talent; et, malgré la résistance de sa famille, elle l'avait épousé, quittant pour le suivre le palais de son père. L'ingrat, enivré par sa rapide fortune, voulut prendre une seconde femme sans répudier la première. L'épouse outragée préfère la séparation, et voici en quels termes déchirants elle exhale sa douleur, calme et énergique tout ensemble.

LA CHANSON DES TÊTES BLANCHES.

Vous me disiez : Nous deviendrons ensemble [2] blancs comme la neige sur les montagnes, blancs comme la lune au milieu des nuages. J'apprends aujourd'hui que vous avez deux pensées, et c'est pourquoi je vais me séparer de vous.

[1] *Poésies de l'époque des Thang*, p. 68. Ainsi que le fait observer M. d'Hervey Saint-Denys, il ne paraît pas que le croassement des corbeaux réveille chez les Chinois aucune des idées lugubres que nous y attachons. Selon eux, si le soir les corbeaux se réunissent en croassant, c'est pour que les couples passent la nuit ensemble, après s'être reconnus à leurs cris. — [2] Ces premiers mots ne sont pas dans le chinois, qui, dans sa concision extrême, les a sous-entendus; M. d'Hervey Saint-Denys a cru devoir les suppléer. La brusquerie du texte est saisissante; mais elle eût été trop obscure.

Une dernière fois je remplirai ma tasse du même vin qui remplira la vôtre; puis je m'embarquerai, je quitterai ce rivage. Je voguerai sur les eaux du Yu-keou; elles aussi se divisent pour couler à l'est et à l'ouest.

Vous êtes tristes, vous êtes tristes, jeunes filles qui vous mariez; et pourtant vous ne devriez pas pleurer, si vous pensez avoir trouvé un homme de cœur dont la tête blanchisse avec la vôtre, sans que vous vous quittiez jamais [1].

C'est un chef-d'œuvre que cette brève élégie; et je ne sais pas de langue qui ne s'honorât de l'avoir produite. Je voudrais, pour Li-taï-pé, qu'elle fût de lui; mais dans ses œuvres il n'y a rien qui la surpasse ni peut-être même qui l'égale. La passion a merveilleusement inspiré le cœur d'une femme; le poëte n'a pas senti comme elle ce qu'il essayait de peindre, et il n'a fait preuve que d'esprit et de talent; la réalité de l'émotion lui a manqué.

A côté, mais un peu plus bas que Li-taï-pé, le goût chinois place un autre poëte, son contemporain, nommé Thou-fou, connu aussi sous le surnom de *Tseu-meï*, ou Fleur d'élégance. Thou-fou a, d'ailleurs, bon nombre de partisans qui n'hésitent pas, contre l'opinion vulgaire, à le mettre au-dessus de son rival; et pour moi, je suis de cet avis, que partage aussi M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, tout en s'occupant d'abord de Li-taï-pé, et n'étudiant Thou-fou qu'au second rang, pour se conformer à la tradition nationale. Thou-fou est un personnage considérable. Bien qu'il eût échoué dans son examen de docteur, il n'en fut pas moins attiré à la cour, où la renommée de son talent l'avait précédé; et il y occupa plusieurs charges fort importantes, avant d'arriver à celle de censeur impérial, la plus élevée de toutes. Dans cette fonction aussi difficile que dangereuse, il s'honora par la plus courageuse franchise; mais, un de ses conseils ayant déplu, il encourut la disgrâce de son maître, qui l'éloigna de la cour en lui conférant un grand emploi dans une province éloignée. La fierté de Thou-fou ne lui permit pas d'accepter cette compensation; et, pendant les neuf dernières années de sa vie, terminée à cinquante-neuf ans, il se tint en dehors de tous les emplois publics, occupant ses loisirs par la poésie qui l'illustrait, et repoussant toutes les avances bienveillantes que le gouvernement pouvait lui faire. « Ami de Li-taï-pé, dont il avait la philosophie sans en « avoir l'intempérance, ami surtout de Tsin-tsan, poëte moins célèbre, « mais plus délicat; fêté, recherché de tous, partageant ses heures entre « l'étude et le plaisir, chantant les lacs et les montagnes, célébrant la « jeunesse et le printemps..... il laissait, comme il le disait, partir

[1] M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, p. 38.

« les jours sans les compter [1]. » Cette insouciance permise au simple particulier, le poëte ne la porta pas dans les affaires; et son caractère, en s'y exerçant, y grandit beaucoup sans que sa verve eût rien à y perdre.

Thou-fou paraît avoir détesté la guerre encore plus que Li-taï-pé, et il a critiqué, avec une âpreté qui devait être peu agréable aux empereurs, les résultats funestes de l'ambition des princes. Voici une pièce où les couleurs sont aussi sombres que profondément vraies.

LE DÉPART DES SOLDATS ET DES CHARS DE GUERRE.

Ling-ling, les chars crient : *Siao-siao;* les chevaux soufflent. Les soldats marchent ayant aux reins les arcs et les flèches. Les pères, les mères, les femmes, les enfants, leur font la conduite, courant confusément au milieu des rangs. La poussière est si épaisse, qu'ils arrivent jusqu'au pont de Hien-yang sans l'avoir aperçu. Ils s'attachent aux habits des hommes qui partent, comme pour les retenir; ils trépignent; ils pleurent; le bruit de leurs plaintes et de leurs gémissements s'élève véritablement jusqu'à la région des nuages.

Les passants, qui se rangent sur les côtés de la route, interrogent les hommes en marche. Les hommes en marche n'ont qu'une réponse : « Notre destinée est de mar« cher toujours. » Certains d'entre eux avaient quinze ans quand ils partirent pour la frontière du nord; maintenant qu'ils en ont quarante, ils vont camper à la frontière de l'ouest. Comme ils partaient, le chef du village enveloppa de gaze noire (signe distinctif des conscrits) leur tête à peine adolescente; ils sont revenus la tête blanchie, et ne sont revenus que pour repartir. Insatiable dans ses projets d'agrandissement, l'empereur n'entend pas le cri de son peuple. En vain des femmes courageuses ont saisi la bêche et conduisent la charrue; partout les ronces et les épines ont envahi le sol désolé. Et la guerre sévit toujours, et le carnage est inépuisable, sans qu'il soit fait plus de cas de la vie des hommes que de celle des poules et des chiens.

Bien qu'il se trouve des vieillards parmi ceux qui interrogent les soldats, les soldats osent exprimer ce qu'ils ressentent d'un ton violemment irrité : « Ainsi donc, « disent-ils, l'hiver n'apporte pas même un moment de trêve, et les collecteurs vien« dront encore pour réclamer ici l'impôt. Mais cet impôt, de quoi pourrait-il donc « sortir? N'en sommes-nous pas venus à tenir pour une calamité la naissance d'un « fils, et à nous réjouir, au contraire, quand c'est une fille qui naît parmi nous? S'il « vient une fille, on peut du moins trouver quelque voisin qui la prenne pour femme. « Si c'est un fils, il faut qu'il meure et qu'il aille rejoindre les cent plantes (que « tranche et retourne la charrue en traçant le sillon).

« Prince, vous n'avez point vu les bords de la mer bleue où les os des morts blan« chissent sans être jamais recueillis, où les esprits des hommes récemment tués « importunent de leurs plaintes ceux dont les corps ont depuis longtemps péri. Le « ciel est sombre; la pluie est froide sur cette lugubre plage, et des voix gémissantes « s'y élèvent de tout côté [2]. »

[1] M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, p. 75. — [2] *Id. ibid.* p. 88.

Auprès de ce tableau déjà bien douloureux, il faut en mettre un autre encore plus poignant. Nous savons de quelles vexations et de quelles rigueurs était accompagné chez nous le recrutement militaire; il ne semble pas qu'en Chine il ait été plus doux ni plus équitable; et voici sous quel odieux aspect Thou-fou en dépeint les cruelles exigences.

LE RECRUTEUR.

Au coucher du soleil, j'allais cherchant un gîte dans le village de Che-kao. Un recruteur arrivait en même temps que moi, de ceux qui, pendant la nuit, saisissent les hommes. Un vieillard l'aperçoit, franchit le mur et s'enfuit. Une vieille femme sort de la même demeure et marche au-devant du recruteur. Le recruteur crie, avec quelle colère! la femme se lamente, avec quelle amertume! Elle dit :

« Écoutez la voix de celle qui est devant vous. J'avais trois fils; ils étaient tous trois « au camp de l'empereur. L'un d'entre eux m'a fait parvenir une lettre; les deux « autres ont péri dans le même combat. Celui qui vit encore ne saurait longtemps « soustraire à la mort sa triste existence. Les deux autres, hélas! leur sort est fixé « pour toujours. Dans notre misérable maison, il ne reste plus un seul homme, si « ce n'est mon petit-fils, que sa mère allaite encore. Sa mère, elle ne s'est pas enfuie, « parce qu'elle ne possède pas même les vêtements suffisants pour se montrer au « dehors. Je suis bien vieille; mes forces sont bien amoindries; pourtant, je suis « prête à vous suivre et à vous accompagner au camp. On pourra m'employer encore « utilement au service de l'armée; je saurai cuire le riz et préparer le repas du matin. »

La nuit s'écoulait; les paroles et les cris cessèrent; mais j'entendis ensuite des pleurs et des gémissements étouffés. Au point du jour, je poursuivis ma route, ne laissant plus derrière moi que le vieillard désolé[1]. »

Quelle terrible image! quelle vigueur! et au fond quelle sagesse et quelle vérité de sentiment! quelle humanité!

Mais ces couleurs violentes ne sont pas les seules que Thou-fou sache manier; et voici deux pièces pleines de grâce et de sensibilité : l'une sur la pluie qui, au printemps, ranime et féconde la nature entière; l'autre adressée à un ami, que le poëte retrouve après de longues années de séparation, et qu'il ne doit voir que quelques heures.

LA PLUIE DE PRINTEMPS.

Oh! la bonne petite pluie qui sait si bien quand on a besoin d'elle, qui vient justement au printemps aider la vie nouvelle à se développer! Elle a choisi la nuit pour arriver doucement avec un vent propice; elle a mouillé toutes choses très-finement et sans bruit.

Des nuages sombres planaient hier soir au-dessus du sentier qui mène à ma demeure; les feux des barques du fleuve se montraient seuls dans l'obscurité comme des points lumineux. Ce matin, de fraîches couleurs éclatent au loin dans la cam-

[1] M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, p. 97.

pagne; et je vois, toutes chargées d'une humidité charmante, les belles fleurs dont les jardins impériaux sont brodés [1].

OFFERT À PA, LETTRÉ EN RETRAITE DU PAYS DE OEY.

Les hommes passent leur vie isolés les uns des autres; ils sont comme les étoiles qui se meuvent sans se rencontrer. Le soir de ce jour, quel heureux soir est-ce donc pour que la même lampe nous éclaire tous deux! Combien peu durent l'adolescence et la jeunesse! Déjà les cheveux de nos tempes indiquent le déclin de notre âge. Déjà la moitié de ceux que nous avons connus ne sont plus que des esprits. Je suis pénétré d'une telle émotion, que je me sens brûlé jusqu'au fond de l'âme.

Aurais-je pensé qu'après vingt années je me retrouverais dans votre maison? Quand je vous quittai, vous n'étiez point marié encore; et voilà que des garçons et des filles ont tout à coup surgi autour de vous. Ils accueillent affectueusement le vieil ami du chef de la famille. On lui demande de quel pays il arrive; et, tandis que les questions et les réponses se succèdent, jeunes garçons et jeunes filles s'empressent d'apporter du vin. Malgré la nuit et malgré la pluie, ils vont cueillir des légumes printaniers. Au riz nouvellement cuit, ils ajoutent du millet jaune. L'hôte ne se lasse point de répéter combien il est joyeux de cette rencontre inespérée, et bientôt l'on a bu dix grandes tasses sans s'en apercevoir.

Dix grandes tasses ont été bues; et cependant ma raison n'est point égarée. Mais je suis touché profondément de retrouver si vive notre vieille amitié. Demain il faudra mettre encore entre nous des montagnes aux cimes nuageuses; et pour nous deux, l'avenir redeviendra la mer sans horizon [2].

Pour apprécier cette poésie à toute sa valeur, il faudrait pouvoir la lire dans l'original et lui restituer, outre la pensée que nous transmet une traduction fidèle, l'harmonie des mots, le nombre, l'éclat des métaphores, la richesse des tours, la grâce des images, toutes choses qui ne sont pas plus inconnues des Chinois que de nous, et qu'ils semblent goûter tout aussi finement que nous pouvons le faire. Mais même, réduisant cette poésie à ce qui en peut passer dans une langue étrangère il en reste assez pour justifier les éloges que j'en ai faits plus haut: Li-taï-pé et Thou-fou sont de vrais poëtes, qui méritent de figurer dans nos souvenirs littéraires. Ils ne sont pas une exception pour les beaux temps où ils ont vécu, et M. d'Hervey Saint-Denys en a signalé plus de trente autres qui florissaient sous les Thang et dont il a donné quelques fragments. Je ne voudrais pas prolonger outre mesure ces citations; mais je veux néanmoins en faire encore quelques-unes, où se montre la pensée religieuse, très-vague sans doute, mais élevée et sincère, avec une contemplation ardente de la nature.

[1] M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, p. 92. — [2] *Id. ibid.* p. 99.

Tchang-kien, de l'école de Lao-tseu, n'a étudié que pour s'instruire et s'avancer dans les voies de la sagesse, et non dans celle des honneurs. Retiré dans un couvent, il y médite en une paix profonde, loin du bruit des affaires et de toute ambition. Il célèbre en ces termes un des spectacles les plus beaux qu'offre le ciel aux regards de l'homme :

LE LEVER DU SOLEIL AU COUVENT DU MONT PO-CHAN.

La lumière pure d'une belle matinée pénètre déjà dans le vieux couvent; déjà la cime éclairée des grands arbres annonce le retour du soleil. C'est par de mystérieux sentiers qu'on arrive à ce lieu solitaire, où s'abrite la cellule du bonze, au milieu de la verdure et des fleurs. Dès que la montagne s'illumine, les oiseaux, tout à la nature, se réveillent joyeux. L'œil contemple des eaux limpides et profondes comme la pensée de l'homme dont le cœur s'est épuré. Les mille bruits du monde ne troublent jamais cette calme retraite. La voix harmonieuse des pierres sonores [1] est la seule qui s'élève ici.

Je retrouve le même ton de piété douce et sereine dans la pièce suivante d'un poëte un peu antérieur à Li-taï-pé. Il se nommait Song-tchi-ouên; fils d'un général distingué, il occupa lui-même des fonctions militaires, bien qu'il fût de la corporation des lettrés.

LA PLUIE VENUE DU MONT KI-CHAN.

La pluie venue du mont Ki-chan avait passé rapidement avec le vent impétueux. Le soleil se montrait pur et radieux au-dessus du pic occidental; les arbres de la vallée du midi semblaient plus verdoyants et plus touffus.

Je me dirigeai vers la demeure sainte (le couvent bouddhique), où j'eus le bonheur qu'un bonze vénérable me fît un accueil bienveillant. Je suis entré profondément dans les principes de la raison sublime, et j'ai brisé le lien des préoccupations terrestres.

Le religieux et moi nous nous sommes assis dans une même pensée; nous avions épuisé ce que la parole peut rendre, et nous demeurions silencieux. Je regardais les fleurs immobiles comme nous. J'écoutais les oiseaux suspendus dans l'espace, et je comprenais la grande vérité.

D'après ces échantillons, on peut assez bien se rendre compte de ce qu'est la poésie chinoise. Elle ne manque ni de grâce, ni de vérité, ni même parfois de vigueur. Elle compose très-régulièrement. Les pièces que j'ai citées et toutes celles qu'on peut lire dans l'ouvrage de M. d'Hervey Saint-Denys le prouvent surabondamment. Mais, en dépit de ces qualités réelles, le souffle inspirateur qui produit la grande et la vraie poésie lui fait absolument défaut. Au bout d'une course de

[1] Les Chinois ont eu de tout temps des instruments de musique qui répondent à nos harmonicas, et qui se composent de pierres de dimensions graduées résonnant quand on les frappe.



quelques strophes, tous ces poëtes semblent épuisés; ils doivent s'arrêter pour reprendre haleine et pour recommencer une nouvelle carrière, qui ne sera pas plus soutenue ni plus longue. Je ne sais si la littérature chinoise, en dehors du théâtre, offre de plus vastes compositions, et si quelque poëte de l'Empire du Milieu a jamais pu s'élever jusqu'à la conception d'un poëme épique; mais on peut croire que cet effort, facile à tant d'autres peuples, surpasse le génie chinois, et que, nécessairement emprisonné dans des limites beaucoup plus gênantes, il lui est interdit de prendre un vol si haut et si puissant. A quoi tient cette faiblesse? et pourquoi des germes si heureux ne se sont-ils pas développés davantage? Est-ce la nature elle-même qui a imposé ces bornes infranchissables? Sont-ce les institutions humaines qui les ont arbitrairement créées? Il est probable que ces deux causes ont agi simultanément, et que la nature n'a pas eu ici moins d'influence que les lois. En Chine, la poésie, réduite presque entièrement à n'être que la chanson[1], ressemble à la langue, qui n'a pas su sortir des symboles et des chaînes de l'idéographie. Elle est un peu comme les grandes dames du pays, qu'une coutume barbare empêche de marcher. Elle aussi chancelle, mutilée, et succombe sous les règles dont on l'a chargée; ou peut-être s'est-elle donné de plein gré toutes ces règles qui l'étouffent, pour se dissimuler sa propre impuissance et pour n'avoir point à se faire un trop pénible aveu. Elle a pris la difficulté et la science compliquée des rhythmes pour le génie de l'inspiration; et elle a perdu ses forces à lutter contre de puérils obstacles. Il est vrai que la poésie, dans tous les temps, chez toutes les nations, a dû se prescrire de certaines entraves dont elle ne peut se passer. Seulement, on dirait qu'en Chine elle s'est fait de ces entraves mêmes, exagérées jusqu'à l'absurde, son but exclusif et le plus sérieux, au lieu de ne les employer que comme un indispensable instrument.

Quoi qu'il en soit, nous devons remercier M. le marquis d'Hervey Saint-Denys de la peine savante qu'il a prise, et nous devons lui savoir gré de nous avoir montré la poésie chinoise sous un jour plus favorable et plus vrai. Ce sont de précieux fragments qu'il nous a donnés; mais, qu'il nous pardonne notre exigence, ce sont maintenant les œuvres complètes de quelques-uns de ces poëtes que nous lui demanderions. Les Chinois, dans leur admiration persistante et très-légitime, reproduisent sans cesse les éditions de Li-taï-pé et celles de Thou-fou. Pour-

[1] Les poëtes chinois chantent presque toujours leurs œuvres, et ils ne font pas moins assaut de musique que de vers.

quoi nous aussi ne connaîtrions-nous pas ces poëtes tout entiers? Pourquoi ne nous mettrait-on pas à même de les juger sur l'ensemble de leur œuvre, ou, si l'on veut, dans toute leur bizarrerie? Il est possible que, sous cette forme, d'où ne serait exclu, même par un choix judicieux, rien de ce qu'ils ont composé, ils fussent moins acceptables au goût européen; il est possible qu'ils fussent un peu trop Chinois pour nous. Mais qu'importe? Comme ce ne sont pas des reflets ou des échos de notre littérature que nous cherchons, il est désirable de voir ces poëtes dans toutes les nuances de leur originalité, qui les a rendus chers à leurs concitoyens. C'est un nouveau et très-digne labeur, que peut accomplir sans trop de fatigue la science éprouvée du traducteur; et, s'il nous est permis de lui indiquer notre préférence, qui, d'ailleurs, ne contredira pas la sienne, c'est par Thou-fou qu'il faudrait commencer.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

Исторія Царствованія Петра Великаго, томъ VI, сониненіе Н. Устрялова. С. Петербурхъ, 1859.

Histoire du règne de Pierre le Grand, par M. N. Oustrialof. Saint-Pétersbourg, 1859, tome VI.

PROCÈS DU TSARÉVITCH ALEXIS.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

Pierre avait continué son voyage, inquiet et irrité. Il supposa qu'en raison de sa parenté avec l'Empereur ce devait être à Vienne que le tsarévitch serait allé chercher un asile. Il le manda d'Amsterdam à son résident Vesselovski, et en même temps chargea quelques officiers actifs

[1] Voir, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier de septembre, p. 533.

et intelligents d'explorer les routes et d'interroger les maîtres de poste. Le 20 décembre il écrivait à l'Empereur :

Sérénissime et très-puissant Empereur,

C'est avec une profonde douleur que je me vois forcé d'annoncer, en confidence fraternelle, à V. M. I. un événement inattendu relatif à mon fils Alexis, dont, en raison de son alliance avec lui, Elle est probablement déjà instruite. A notre grand déplaisir, ce fils s'est toujours montré désobéissant à nos ordres paternels, et, bien que marié à votre belle-sœur, il a vécu dans le désordre. Depuis peu, nous l'avions mandé auprès de nous, dans l'espoir de lui faire perdre ses méchantes habitudes et de l'arracher à ses mauvais conseillers. Il est parti sans la suite que nous lui avions assignée, accompagné seulement de quelques jeunes gens de son choix, et s'est caché dans une retraite qu'on n'a pas encore découverte. Nous supposons que, cédant à de perfides conseils, et se prévalant de son alliance avec V. M. I., il aura été conduit dans ses États. Nous vous en exprimons toute notre douleur et notre crainte que sa conduite désordonnée ne le perde sans retour, et ne fournisse à nos ennemis une occasion de nous nuire. C'est pourquoi nous avons chargé notre résident auprès de V. M. de le chercher et de nous le ramener. Nous prions V. M., dans le cas où il se trouverait ouvertement ou secrètement dans ses États, de s'assurer de sa personne avec l'aide de notre résident, et de nous le renvoyer sous la garde de quelques officiers pour la sûreté du voyage, afin que nous puissions le corriger paternellement pour son bien. Ce pourquoi nous serons éternellement obligé et dévoué à V. M. I. Nous demeurons de V. M. I., le bon frère,

Pierre.

D'Amsterdam, le 20 décembre 1716.

Pierre ne s'était pas trompé dans ses conjectures, et c'était en effet vers les États de l'Empereur qu'Alexis s'était dirigé. A Vienne, le 21 novembre 1716, vers dix heures du soir, un homme parlant un langage presque inintelligible, mélange d'allemand et de français, demandait à parler au comte de Schönborn, vice-chancelier de l'Empire. Le comte, qui était au lit, fit dire à ce visiteur indiscret de revenir le lendemain, de laisser ses dépêches, s'il en apportait, et surtout de faire connaître son nom. L'inconnu insista pour voir le vice-chancelier; il s'agissait, disait-il, d'une affaire à communiquer sur-le-champ à l'Empereur, et, en cas de refus, il menaçait de s'adresser à S. M. I. elle-même. Le comte passa une robe de chambre et fit entrer l'inconnu, qui lui dit : « Monseigneur le tsarévitch est en bas, sur la place, et désire parler à V. E. « — Dites-vous vrai? s'écria le vice-chancelier surpris. Quel sujet peut « amener ici S. A.? — Le tsarévitch a entendu si souvent parler de la « bonté avec laquelle V. E. accueille tous les étrangers, qu'il est venu

« s'adresser à vous. Mais il veut garder le plus strict incognito. Il est « descendu hier au *Klipperer*, un hôtel proche d'ici, laissant son ba- « gage et ses gens au Léopoldsstadt. » Le comte voulait s'habiller et aller recevoir le tsarévitch, mais l'inconnu, qui probablement était le frère d'Euphrosine, dit que S. A. était à la porte et qu'elle monterait aussitôt qu'elle serait appelée. En effet, avant que le vice-chancelier eût achevé sa toilette, le tsarévitch entra.

Dès qu'il se vit seul avec le comte de Schönborn : « Je suis venu, s'é- « cria-t-il avec une véhémence extraordinaire, je suis venu demander « protection à l'Empereur, mon beau-frère, pour qu'il me sauve la vie. « On veut me perdre moi et mes pauvres enfants ! On veut leur ôter le « trône ! » En prononçant ces mots il avait les yeux égarés et marchait à grands pas par la chambre. Schönborn essaya de le calmer, l'assurant qu'à Vienne il n'avait absolument rien à craindre. — « Que désire de « moi V. A. ? lui demanda-t-il. — L'Empereur est obligé de me sauver « la vie, reprit le prince, de faire respecter mes droits et ceux de mes « malheureux enfants. Mon père veut m'ôter la couronne et la vie. « Pourtant je ne suis coupable d'aucun crime. Je n'ai rien fait contre lui. « Ce n'est pas ma faute si je suis un homme faible[1], mais c'est la faute « de Menchikof qui m'a élevé. On a détruit ma santé de propos délibéré, « en me faisant boire. Maintenant mon père dit que je n'entends rien « ni à la guerre, ni au gouvernement. Cependant j'ai assez d'esprit pour « régner. C'est Dieu qui transmet les empires et les héritages des souve- « rains. Mais on veut me tonsurer et m'enfermer dans un couvent afin « de me faire perdre mes droits et la vie. Il faut que l'Empereur me « sauve ! » Après cette tirade, le tsarévitch, comme épuisé, se laissa tomber dans un fauteuil en criant : « Menez-moi à l'Empereur ! » Puis il demanda de la bière, et, comme on n'en avait pas, il but un verre de vin de Moselle.

Le vice-chancelier lui fit observer avec douceur qu'en aucun temps voir l'Empereur n'est chose aisée, et qu'à cette heure de la nuit c'était absolument impossible. Il fallait, avant tout, que le prince s'expliquât avec franchise, sans réticences, car ce qu'il venait de dire d'un souverain aussi sensé que S. M. tsarienne n'était pas croyable, et on n'avait jamais entendu parler d'une affaire aussi étrange.

Le prince reprit : « Je n'ai jamais manqué à mon père. J'ai été tou- « jours obéissant ; jamais je ne me suis mêlé d'intrigues. Mon intelligence « s'est affaiblie par suite des persécutions que j'ai endurées et parce qu'on

[1] « Ich kan nicht davor, dass ein schwacher Mensch bin. »

« a voulu me faire boire et me fatiguer jusqu'à me tuer [1]. D'abord mon père « a été bon pour moi; mais, depuis que j'ai eu des enfants, tout a em- « piré, particulièrement lorsque est venue une nouvelle tsarine et qu'elle « a eu un fils. C'est elle, c'est Menchikof, qui ont armé mon père contre « moi. Tous deux sont des scélérats qui ne connaissent ni Dieu ni con- « science. » Il répéta encore plusieurs fois qu'il n'avait jamais rien fait pour offenser son père, qu'il l'aimait et l'honorait selon les commandements de Dieu, mais qu'il ne pouvait se résoudre à devenir moine et à sacrifier les droits de ses pauvres enfants.

Schönborn, le voyant plus tranquille, lui adressa quelques questions et lui fit raconter toute sa vie. Il avoua qu'il n'avait jamais eu de goût pour la guerre, mais que, quelques années auparavant, le tsar lui ayant confié *la régence*, il s'était bien acquitté de sa charge, et que son père avait été content de lui: Ce que le tsarévitch appelait une régence était probablement une de ces missions qu'il avait remplies, soit pour presser le recrutement soit pour surveiller les approvisionnements militaires. « Quand ma femme est morte, dit Alexis, et depuis que Catherine a eu « un fils, on a voulu me tuer en me faisant boire. Je ne sortais plus de « mon appartement. L'année passée mon père m'a contraint de choisir « entre renoncer au trône et vivre en simple particulier, ou entrer dans « un cloître; puis, tout à coup, un courrier est venu m'apporter l'ordre « d'aller rejoindre le tsar. Opter pour le premier parti, c'était se détruire « par le chagrin et l'ivrognerie; prendre la seconde alternative, c'était « perdre son corps et son âme. En même temps on m'avertissait de me « garder de la colère de mon père; outre cela, la tsarine et Menchikof « voulaient m'empoisonner. Alors j'ai fait semblant de vouloir me rendre « auprès de mon père, mais, conseillé par mes amis, je suis venu demander « un asile à mon beau-frère l'Empereur. C'est un prince magnanime et « puissant, pour lequel mon père a toujours eu beaucoup d'égards et de « respect. Lui seul peut me sauver. Je n'ai pas voulu demander la pro- « tection de la France ou de la Suède, parce que ces deux puissances sont « en état d'hostilités contre mon père, et je ne veux pas l'irriter. » En finissant ce long discours les larmes du prince redoublèrent, et, au milieu de ses sanglots et de ses lamentations sur son sort et celui de ses enfants, il s'interrompait pour conjurer Schönborn de le mener à l'Empereur.

« Je sais, reprit-il, qu'on a rapporté à S. M. I. que je ne m'étais pas « bien conduit à l'égard de sa belle-sœur. J'atteste Dieu que c'est mon « père et la tsarine qui se sont mal conduits avec ma femme. Ils la trai-

[1] « Dass man Ihn bereits Tod sauffen und Tod strappaziren wollen. »

« taient comme une servante, et, comme son éducation ne l'avait pas ha-« bituée à de pareils procédés, la patience lui échappait parfois. Ma « femme et moi nous avons souffert de toute espèce de manques d'égards, « surtout lorsque ma femme était sur le point d'accoucher. Mais l'Empe-« reur ne peut abandonner mes pauvres enfants, et il ne me livrera pas « à mon père. Mon père est entouré de méchants. Il est cruel, sangui-« naire. Il croit avoir, comme Dieu, le droit de vie et de mort sur les « hommes. Il a versé beaucoup de sang innocent. Quelquefois même il a « exécuté de sa main de malheureux condamnés. Il est colère, vindicatif; « il n'épargne personne, et, si l'Empereur me livrait, il ferait même chose « que s'il m'ôtait la vie. D'ailleurs, si mon père m'épargnait, ma belle-« mère et Menchikof n'auraient de repos qu'ils ne m'eussent fait mourir « soit à force de boire, soit par le poison. »

La nuit était fort avancée quand le tsarévitch renonçant enfin à voir l'Empereur immédiatement, retourna à son hôtel avec la recommandation pressante du ministre autrichien d'observer le plus strict incognito et de s'en rapporter à la sagesse de S. M. I.

Charles VI apprit l'arrivée du prince à Vienne avec non moins de surprise que son ministre. Il se hâta de faire dire au tsarévitch qu'il ne pouvait le recevoir en ce moment, d'abord en raison de la grossesse de l'Impératrice [1]; en second lieu, dans l'intérêt même du prince, parce qu'il serait difficile de ne pas le rendre à son père, si sa présence à Vienne était officiellement constatée. D'ailleurs l'Empereur lui promettait sa protection jusqu'à ce qu'il fût parvenu à ménager une réconciliation avec le tsar. En attendant, il fallait qu'il s'éloignât au plus vite de la capitale, et qu'il consentît à vivre dans une retraite absolue, de façon à dérouter toutes les recherches. Le tsarévitch déclara qu'il ferait tout ce qu'il plairait à l'Empereur de lui prescrire; seulement il supplia qu'on ne l'envoyât ni en Bohême, ni en Hongrie, où disait-il, sa langue et sa religion pourraient le trahir [2]. En outre il demandait, et avec beaucoup d'instances, un ecclésiastique du rit grec. On eut beau lui faire observer qu'il serait difficile d'en trouver un qui voulût s'enfermer avec lui, et que, d'ailleurs, ce serait éveiller les soupçons. On l'engagea même à renoncer aux pratiques de sa religion, qui le feraient reconnaître. Sur ce point il fut inflexible, et continua d'observer les jeûnes et les cérémonies de l'Église russe avec le plus grand scrupule.

Interrogé par les ministres impériaux sur les circonstances de sa re-

[1] Elle accoucha six mois après de Marie-Thérèse. — [2] Ce motif ne se comprend guère, mais probablement le tsarévitch craignait un enlèvement, et c'est pour cela qu'il désirait être le plus loin possible des frontières russes.

nonciation au trône, il déclara n'avoir cédé qu'à la violence. Il craignait, disait-il, d'être tonsuré par force, bâtonné à outrance ou empoisonné. Menchikof s'était emparé de l'esprit du tsar. Il le traitait lui, le tsarévitch, l'héritier du trône, comme un prisonnier ou comme un chien. Souvent il l'injuriait, même en public. C'était aux mauvais procédés du tsar et de la tsarine qu'il fallait attribuer le retour précipité de la princesse Charlotte à Brunswick, peu après son mariage. Si le tsar publiait que son fils n'était bon à rien, c'est qu'il ne voulait pas le mettre à l'épreuve; car toutes les missions qu'il lui avait confiées avaient tourné à son honneur. Le prince dit qu'il avait renoncé au trône des lèvres seulement et non du cœur. Là-dessus il s'en remettait au jugement de Dieu, et il remarquait que Dieu se prononçait déjà en sa faveur, puisqu'il avait refusé à son frère, le fils de Catherine, et la santé et l'intelligence.

Le tsarévitch nia toujours avec beaucoup de force qu'il eût jamais songé à se révolter contre son père; chose facile pourtant, à l'entendre, car le peuple l'aimait autant qu'il haïssait le tsar à cause de son mariage indigne, à cause de ses mignons, et pour avoir détruit les bonnes vieilles coutumes qu'il remplaçait par des vices étrangers. « Mon père, « disait-il, est prodigue du sang et de l'argent de ses sujets; il est l'ennemi « et le tyran de son peuple, et il court grand risque d'être renversé par « lui et condamné par Dieu. » Pour faire sa cour à son protecteur il s'éleva, non sans amères railleries, contre la prétention de Pierre au titre d'Empereur, et il parut fort surpris lorsqu'un des ministres autrichiens lui dit que cette prétention était admise par presque tous les princes de l'Europe depuis le traité de Westphalie.

Le premier soin du cabinet impérial avait été de le faire sortir de Vienne, et, provisoirement, on le conduisit à Weyerburg, village à quelques lieues de la capitale. L'Empereur lui fit donner de l'argent, et l'Impératrice lui envoya une bourse avec une chaîne de montre et un cachet, petits présents auxquels il parut fort sensible.

Cependant les ministres délibéraient, et, selon l'usage de leur cour, rédigeaient par écrit des conclusions à soumettre à l'Empereur. Elles portaient qu'en attendant qu'on apaisât le tsar, il serait à propos de cacher le prince à tous les yeux et de l'envoyer dans quelque place forte, où il serait gardé, sous un nom supposé, comme un prisonnier d'État. On fit choix à cet effet du fort d'Ehrenberg dans le Tyrol. Il n'y avait qu'une trentaine de soldats pour garnison, et ils devaient être consignés. Toute communication avec le dehors serait interdite; le commandant lui-même ignorerait le nom du personnage remis à sa garde. De sa main impériale, Charles VI écrivit au bas du rapport, *placet*, et aussitôt, en

grand secret, on prépara tout pour le voyage. Le 7 décembre le tsarévitch quittait Weyerburg pour Krems dans une voiture attelée de chevaux de paysans. De Krems une autre voiture le conduisit à Melk. Là le secrétaire du comte de Schönborn, un certain Keil, homme intelligent, chargé de l'accompagner, prit la poste et le mena jusqu'à Mühlbach à une lieue d'Ehrenberg. Le 15 décembre le prince avec ses gens et son guide entra dans le fort, dont le pont-levis fut aussitôt levé. Sur la route, nul accident n'avait troublé la sécurité des voyageurs; seulement les domestiques du prince, malgré l'ordre de ne pas dire un mot dans leur langue devant les postillons, avaient partout attiré l'attention des Tyroliens par leurs querelles, l'étrangeté de leurs manières et surtout leur ivrognerie. Keil avait cherché à donner le change en semant le bruit que le prisonnier d'Ehrenberg était un comte hongrois ou un seigneur polonais qui s'était fait une méchante affaire à la cour. Le gouverneur du fort n'en savait pas davantage. Dans ses instructions envoyées de Vienne, le prince n'était pas nommé. On ordonnait au gouverneur de recevoir et de bien traiter un certain personnage, *eine gewisse Persohn*, de veiller à ce qu'il eût une bonne table et qu'il prît l'air, mais toutes les lettres devaient être arrêtées et transmises au prince Eugène de Savoie. Défense absolue d'admettre des étrangers dans le fort, ou de laisser les domestiques du personnage en question parler avec les gens du pays.

Sur les prières réitérées du tsarévitch pour obtenir qu'on lui envoyât un prêtre grec, le comte de Schönborn lui écrivait, le 27 février 1717 :

Monsieur le comte, je n'ai pu répondre à votre chère lettre du 15 janvier, parce que j'étais en voyage. Nous avons appris ici avec joie que vous étiez en bonne santé et aussi satisfait que le temps le comporte. Il vous faudra encore vous armer de patience, et surtout jusqu'à la fin. En fait de nouvelles, je dois faire part à M. le comte des bruits qui commencent à courir au sujet de la disparition du tsarévitch. Les uns disent qu'il s'est soustrait par la fuite à la cruauté de son père, les autres qu'il a été mis à mort par le tsar, d'autres enfin veulent qu'en route il ait été assassiné par des brigands. Personne ne sait où il est à présent. Vous serez peut-être curieux d'apprendre ce qu'on écrit de Saint-Pétersbourg, et je vous transmets les rapports que nous en recevons. Le cher tsarévitch fera bien de se cacher avec soin, car le tsar, à son retour d'Amsterdam, fera de grandes recherches. Si j'apprends quelque chose de nouveau, je vous le manderai. Quant au bon ami pour lequel M. le comte demande un ecclésiastique, on lui conseille de la patience; impossible à présent. A la première occasion, je serai heureux de satisfaire son désir.

Pour un diplomate, le comte de Schönborn ne se montrait-il pas un peu léger, en envoyant ainsi au tsarévitch copie des dépêches du ministre autrichien à Saint-Pétersbourg? Fort imprudemment conser-

vées par le tsarévitch, ces dépêches devaient un jour tomber entre les mains de Pierre, et préparer à leur auteur, M. Pleyer, de grands désagréments, sans parler des conséquences qu'elles eurent pour le prince lui-même. Pleyer rendait compte en ces termes de l'impression produite en Russie par la fuite d'Alexis : « On commença à s'alarmer lorsqu'on « vit la princesse Marie, sœur du tsar, embrasser les enfants du tsaré- « vitch en fondant en pleurs, et s'écriant : Pauvres petits, vous n'avez « plus ni père ni mère ! Peu après, on sut qu'au delà de Dantzick on « n'avait plus de nouvelles certaines du prince. L'an passé, le tsar avait « exigé de lui une renonciation au trône par écrit, et lui avait retiré le « titre de prince impérial, pour le conférer au fils de Catherine. Beau- « coup de seigneurs sont venus me demander des nouvelles. Deux des « domestiques du tsarévitch m'ont aussi questionné tout en larmes, et « m'ont dit qu'il leur avait ordonné de payer quelques dettes et de vendre « ses meubles secrètement : on ne sait rien de plus. On dit sous main « qu'il a été enlevé, non loin de Dantzick, par des gens du tsar, et mené « dans un couvent éloigné, mais on ne sait où, ni s'il est mort ou vi- « vant. D'autres disent qu'il est en Hongrie ou dans l'Empire, et que, « l'été, il ira rejoindre sa mère. Les régiments des gardes, où il y a « beaucoup de noblesse, avaient comploté, avec d'autres troupes, de « tuer le tsar dans le Mecklembourg, et de s'emparer de la tsarine Ca- « therine, pour l'enfermer dans le monastère où est la première impé- « ratrice, qu'ils auraient délivrée. Ils voulaient ensuite donner la cou- « ronne au tsarévitch. Un capitaine de grenadiers a tout révélé au tsar, « qui vient de demander à Menchikof les noms des personnes qui « voyaient le tsarévitch..... Ici tout est prêt pour une révolte. On ne « parle que des violences commises par les ministres du tsar. Le peuple « est écrasé d'impôts. On enlève des enfants à leurs familles pour en faire « des matelots. On prend les paysans pour travailler aux ports et aux « fortifications, etc. etc. »

Pierre était beaucoup mieux servi par ses agents que ne le supposaient les ministres de l'Empereur. Quatre jeunes gens et une femme parlant une langue étrangère, s'enivrant tous les jours et voulant manger maigre le mercredi, avaient été remarqués dans toutes les stations de poste en Allemagne. Sur les registres des maîtres de poste, on trouvait le nom d'un M. Kokhanski; tantôt officier polonais, tantôt colonel aux gardes russes. De poste en poste on suivit M. Kokhanski jusqu'à Vienne. Vesselovski, le résident russe auprès de l'Empereur, sut qu'un tel jour du mois de novembre dernier, les bagages d'un voyageur ayant été portés à la douane, on y avait remarqué de riches fourrures de zi-

beline. Un employé dit qu'elles appartenaient à un officier russe. « Un « officier ! » s'était écrié le domestique qui accompagnait les bagages, « mon maître est le tsarévitch de Russie. » Malheureusement le domestique et la voiture avaient disparu aussitôt. Après de vaines recherches dans la ville de Vienne, quelques mots échappés au prince Eugène remirent Vesselovski sur la voie, et, soupçonnant qu'Alexis était dans le Tyrol, il se hâta d'en donner avis au tsar, et lui proposa de faire enlever le prince par trois ou quatre officiers déterminés, s'il sortait des murs de sa forteresse. Peu après, sûr de son fait, il se plaignit au prince Eugène que l'Empereur n'eût pas prévenu son maître : « C'était, disait-il, « un manque de procédés inouï. » Après avoir essayé de jouer une complète ignorance, Eugène dit au ministre russe : « Il ne faut pas dénaturer « les faits : si l'Empereur a permis à ce Kokhanski ou au tsarévitch de « choisir une retraite dans ses États, il ne s'ensuit pas qu'il lui accorde « sa protection; seulement il le tient à l'abri du danger. » Et, comme Vesselovski ne se payait pas de ces distinctions, le prince lui fit entendre que le but de l'Empereur était d'opérer une réconciliation entre le père et le fils, et qu'il donnerait à ce dernier les plus sages conseils. Puis, quelques jours après, il dit à Vesselovski, par ordre de l'Empereur, que S. M. I. ne savait absolument rien au sujet de Kokhanski; que, s'il était dans ses États, il devait s'y trouver *secrètement.*

On imagine la colère et l'impatience du tsar en apprenant ces réponses dérisoires. En même temps, un capitaine Roumiantsof, envoyé à la recherche du tsarévitch, annonçait que le prince était à Ehrenberg, traité en prisonnier d'État, et qu'il passait auprès de la garnison pour un rebelle hongrois. Muni de ce renseignement, Vesselovski obtint, le 7 avril 1717, après de longues sollicitations, une audience de l'Empereur, et lui remit la lettre autographe que nous avons rapportée plus haut. Il ajouta qu'il savait, à n'en pouvoir douter, que le tsarévitch était en ce moment dans une forteresse impériale. L'Empereur répondit qu'il serait toujours heureux d'obliger S. M. Tsarienne, mais qu'il ne savait rien de l'affaire. Le résident russe affirmant l'exactitude de ses rapports, Charles VI lui dit, avec son flegme espagnol, qu'il allait faire prendre des informations, et, là-dessus, il le congédia.

La froide politesse de l'Empereur et les lenteurs calculées de ses ministres irritaient et déconcertaient le diplomate russe, accoutumé à voir tout céder devant l'impétueuse volonté de son maître. Ce fut en vain qu'il demanda une nouvelle audience. On le renvoya au prince Eugène, qui se borna à l'assurer que l'Empereur se disposait à répondre *propria manu* à la lettre autographe du tsar. — « Que diriez-vous, demandait

« Vesselovski au comte de Schönborn, si l'un de vos archiducs s'enfuyait « en Russie? » On lui répondait que les archiducs ne faisaient point de pareilles escapades. Soit dépit, soit calcul, le résident russe prenait chaque jour un langage plus aigre, et presque menaçant. Au reste, il ne pouvait douter que l'Empereur n'eût accordé sa protection au fugitif; car ses espions lui rapportèrent qu'un courrier impérial était parti pour le Tyrol le lendemain même de l'audience où Charles VI avait fait ce gros mensonge, qu'il ne savait rien du tsarévitch Alexis.

Le 25 avril, Keil était envoyé à Ehrenberg, avec ordre de communiquer au prince la lettre de Pierre et de lui demander ses intentions. Les plaintes et les menaces de Vesselovski avaient produit leur effet, et les membres du cabinet impérial désiraient fort que le prince cherchât ailleurs un asile. C'est dans cette vue que le comte de Schönborn écrivit au comte de Volkra, ministre de l'Empereur à Londres. Il l'engageait à raconter au roi Georges I[er] comment Alexis était arrivé à Vienne, où sa présence avait été aussi inattendue que désagréable. La naissance d'Alexis, ses malheurs, ses liens de parenté avec l'Impératrice, surtout la magnanimité connue de l'Empereur, avaient obligé S. M. I. d'accorder un asile au proscrit. Maintenant le résident russe le réclamait avec hauteur, et il était à craindre que le tsar ne le redemandât bientôt à la tête d'une armée. Comme on pouvait s'attendre à tout, d'après le caractère de Pierre I[er], le comte de Volkra devait insinuer à S. M. B. qu'en sa qualité de prince de l'Empire et d'allié de la maison de Brunswick, il lui appartenait de prendre le tsarévitch sous sa protection, et de lui offrir une retraite dans ses États. Cette communication ne devait être faite que de vive voix et au roi seul. Dans un *post-scriptum*, Schönborn ajoutait cette phrase, qui peint son embarras : « Gardez-« vous de laisser voir aux Anglais que nous avons grand'peur du tsar; « ils pourraient profiter de notre confidence pour se faire un mérite « auprès de lui en la lui révélant, et obtenir ainsi quelques avantages « pour leur commerce. Surtout faites bien connaître au roi la *miseranda* « *conditio* du tsarévitch, *et clara et perpetua paterna tyrannidis* (sic), sans « parler du poison et autres *galanteries* moscovites. » Nous ne savons quel fut le succès de cette démarche.

Keil, en communiquant au tsarévitch la lettre de Pierre, lui dit que, s'il voulait demeurer dans les États de S. M. I., il serait nécessaire qu'il choisît une résidence éloignée, la ville de Naples [1], par exemple, et qu'il

[1] Naples appartenait alors à la maison d'Autriche par une clause du traité d'Utrecht.

se séparât de ses gens, afin d'ôter au tsar tout prétexte à se plaindre que l'Empereur accordât sa protection à des misérables indignes de ses bienfaits. Évidemment l'Empereur ne se souciait pas plus que le tsar des domestiques amenés par Alexis; mais, comme on espérait encore cacher la retraite du prince, on tenait à se prémunir contre les indiscrétions.

A la lecture de la lettre du tsar, Alexis parut accablé. Sans dire un mot à Keil, il se mit à marcher à grands pas dans sa chambre, levant les bras, pleurant, sanglotant, se parlant à lui-même en russe. Tout à coup il se jeta à genoux, et, les mains tendues vers le ciel, il s'écria : « Au nom de Dieu et de tous les saints, je supplie l'Empereur de me « sauver la vie! Qu'il n'accable pas un infortuné! J'irai où il le com-« mandera, je vivrai comme il voudra, pourvu qu'il ne me livre pas à « un père furieux! » Ses prières et ses sanglots ne finissaient pas, malgré les efforts de Keil pour le calmer. Enfin le secrétaire du comte de Schönborn parvint à lui faire comprendre que c'était dans son intérêt seulement qu'on lui demandait de changer de retraite, et qu'à Naples il serait encore plus en sûreté qu'il ne pouvait l'être à Ehrenberg. Une fois rassuré, Alexis voulait partir sur-le-champ, et on eut peine à lui persuader d'attendre au lendemain. Le tsarévitch, Keil, Euphrosine habillée en page, et son frère Fēdorof, montèrent en voiture, et se dirigèrent vers Naples par Inspruck, Mantoue, Florence et Rome. Pendant le voyage, Keil écrivit au comte de Schönborn que, d'Ehrenberg à Trente, il avait rencontré bien des visages suspects (sans doute les *grisons* du capitaine Roumiantsof). « Je fais mon possible, disait Keil, pour tenir « notre société exempte de continuelle et énorme ivrognerie, mais je « n'y parviens pas. » Le 17 mai ils arrivèrent à Naples. Le comte Daun, père du maréchal Daun de la guerre de Sept Ans, y résidait alors en qualité de vice-roi. Prévenu un peu tard, comme il semble, il n'avait pas encore pu faire les préparatifs nécessaires pour la réception d'Alexis, qui fut obligé de descendre d'abord à l'hôtel des Trois-Rois. Le lendemain il alla loger au palais, où on le conduisit la nuit, dans une voiture de louage, après de longs détours par les rues de la ville, afin de dérouter les espions. Deux jours après, avec les mêmes précautions, il fut installé dans le château Saint-Elme.

Presque aussitôt après le départ d'Alexis, le capitaine Roumiantsof, qui rôdait toujours dans les environs d'Ehrenberg, se fit arrêter par la police impériale. Le commandant de la forteresse, ayant constaté qu'il circulait dans le Tyrol, tantôt sous le nom d'un Suédois, tantôt sous celui d'un Polonais, le tint six jours en prison, puis l'expédia, sous bonne garde, à Fuessen, ville bavaroise. De là, Roumiantsof, à qui les

passe-ports ne manquaient pas plus que les noms supposés, trouva moyen de gagner Inspruck, et fit tant de diligence, qu'il arrivait à Naples en même temps que le tsarévitch.

Voici en quels termes le comte de Schönborn annonçait au prince Eugène l'heureuse translation du prisonnier d'Ehrenberg. Sa lettre, écrite dans un français germanique, vise à l'enjouement. On voit que le vice-chancelier voudrait bien que le prince le prît pour un roué de Paris.

12 juin 1717. — Nos pellerins[1] de Naples sont depuis hier de retour, m'ayant apporté la lettre ci-jointe pour V. A., après avoir bien et heureusement exécuté les ordres de S. M. I. et porté le tout à une entière seurté. Si les grandes occupations, lesquelles Dieu veuille bénir, le permettoient, et si Elle le veut, j'enverray mon secrétaire à lui faire entier rapport, qui est asseurément, en forme et matière, aussi curieux, et, en plusieurs circonstances, aussi drol et aussi digne de risée qu'une chose puisse être. Notre petit page entre autre, enfin, est avoué femelle, mais sans hyménée, apparemment aussi sans hymen, parce que déclarée pour maîtresse et nécessaire à la santé. Le Tyrol s'est trouvé parsemé de plusieurs gens de nation en question, et pourveu de passeports de fraîche date de leur maître, sous noms empruntés, et d'officiers polonais. La sortie a été bien concertée, prompte et secrètement exécutée, ainsi que la délivrance, en temps et lieu connu.

Dans un style tout différent, Charles VI avait répondu à la lettre autographe du tsar. Nous essayons de traduire cette dépêche, pour la plus grande édification des diplomates :

Très-excellent et très-puissant prince, notre grand ami et frère, l'écrit très-agréable à votre bien affectionné, en date du 20 décembre (n. st.) de l'année dernière, a été exactement remis entre nos mains, ces jours passés, par votre résident près notre cour, M. Vesselovski. Vous ne vous trompez pas lorsque vous êtes parfaitement assuré que, dans tous les événements, je suis fermement dévoué à vous et à votre maison tsarienne, et bien cordialement intentionné, comme aussi, en tant que j'y puis penser avec la plus grande sollicitude, à ce que votre fils bien-aimé, Alexis, ne tombe pas en des mains hostiles, mais soit dirigé et avisé de conserver, avec un dévouement filial, votre grâce paternelle, de façon à cheminer toujours dans la droite voie, conformément à sa naissance et pour son bien, vers son vrai but et son avantage durable; de même que je ne laisse pas de témoigner continuellement en toute occasion que je suis, avec une estime constante et une affection amicalement fraternelle, en toute conjoncture,

Votre bien affectionné frère,

CHARLES.

Laxembourg, 12 mai 1717.

A monsieur le tsar et grand prince de Moscou, Petro Alexoviz, notre affectionné grand ami et frère.

[1] Il s'agit ici du retour de Keil. Le pluriel *nos pellerins* donne lieu de croire qu'il était accompagné de quelque autre commissaire autrichien.

Pierre comprenait et parlait l'allemand, mais cette lettre lui parut si difficile à entendre, qu'il en fit faire une traduction en russe par le vice-chancelier prince Chafirof. C'est en nous aidant, tantôt du texte allemand tantôt de cette traduction, que nous avons cherché à donner une idée du style de S. M. I.

Immédiatement après son arrivée, le tsarévitch écrivit à l'Empereur pour le remercier de sa générosité. La lettre était fort courte, mais il chargea Keil, qui retournait à Vienne, d'assurer l'Empereur qu'il n'avait jamais conspiré contre son père, et qu'il désirait même vivement rentrer en grâce auprès de lui. Craignant que les bruits répandus sur sa mauvaise conduite à l'égard de la princesse Charlotte ne lui fissent du tort dans la famille impériale, il pria Keil de les démentir en son nom. Il prenait Dieu à témoin qu'il n'avait jamais eu la moindre querelle avec la princesse. A l'entendre, c'est le tsar qui l'aurait traitée avec dureté et mépris; il ne lui adressait jamais la parole à la cour, et montrait plus d'égards aux femmes des ministres. Alexis prétendait que la princesse en avait conçu un tel chagrin, qu'elle en était tombée malade, et que sa mort prématurée n'avait pas eu d'autre cause. On le voit, il ne savait pas mentir fort adroitement.

Rassuré complétement et se croyant sûr de la protection de Charles VI, excité en outre par les nouvelles de Russie que le comte de Schönborn lui avait communiquées, Alexis céda au désir de faire part à ses amis de sa nouvelle position, et d'entretenir leur bon vouloir pour une occasion, prochaine peut-être. Il faut le reconnaître, il fit acte de prétendant dès qu'il crut que ce rôle, si loin de la Russie, serait pour lui sans danger. Au moment où Keil, qui avait gagné sa confiance. prenait congé de lui pour retourner à Vienne, le prince le pria de se charger de trois lettres qu'il désirait envoyer en Russie. Rien de plus facile, selon lui, que de les expédier sous le couvert du résident de l'Empereur, qui les ferait rendre avec la discrétion convenable. Sans lui faire aucune observation, Keil prit les lettres et les remit au vice-chancelier, qui les fit aussitôt traduire, et ne jugea pas à propos de les envoyer. Elles sont encore aujourd'hui dans les archives secrètes de l'Empire, à Vienne.

Pour la rédaction comme pour le but, les trois lettres se ressemblent beaucoup; deux sont adressées aux évêques de Rostof et de Kroutits; la troisième, au sénat, est ainsi conçue :

Sérénissimes seigneurs sénateurs,

VV. EE. ont sans doute appris avec surprise, comme toute la nation, mon départ de Russie, et ma résidence, jusqu'à ce jour secrète, en pays étranger. La

cause qui m'a obligé de quitter ma chère patrie n'est autre, ainsi que vous le savez déjà, que mes continuels ennuis et des résolutions désordonnées dont je suis l'innocente victime, attendu qu'au commencement de l'année dernière il s'en est peu fallu qu'on ne m'obligeât à revêtir un vêtement noir, sans qu'il y eût, vous en êtes témoins, aucune faute de ma part. Mais le Seigneur miséricordieux, à la prière de la consolatrice des affligés, la Très-Sainte Mère de Dieu, et à celle de tous les saints, m'a préservé de ce malheur en m'éloignant de ma chère patrie, qu'en toute autre occasion je n'eusse jamais quittée; et maintenant je me trouve avantageusement et sûrement sous la protection de certain personnage haut placé, jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur que je revoie mon pays, pour laquelle occasion je vous prie de ne pas m'oublier, et jusqu'à mon tombeau je souhaiterai à VV. EE. toute prospérité ainsi qu'à notre patrie.

ALEXEÏ.

8 (19) mai 1717.

P. S. On publiera, pour effacer tout souvenir de moi parmi le peuple, que je ne suis plus, ou quelque méchanceté de ce genre. Veuillez ne pas y ajouter foi. Grâce à Dieu et à mon bienfaiteur, je suis vivant, et je me trouve en lieu sûr. Je vous envoie cet écrit pour détruire toute opinion contraire à mon sujet.

Le brouillon fort raturé de cette lettre et la copie, l'un et l'autre de la main d'Alexis, offrent quelques variantes. La seule à noter est dans le *post-scriptum*. Sur le brouillon que conserva le tsarévitch, et qui est aujourd'hui aux archives de Saint-Pétersbourg, on lit : « Grâce à mon « bienfaiteur, *qui ne m'abandonnera pas à présent, et qui s'est engagé pour* « *l'avenir à ne pas m'abandonner.* » Les mots *à présent* sont soulignés. Nous aurons plus tard à revenir sur cette variante et ce brouillon, qu'Alexis eut à se repentir d'avoir conservé.

Tandis que Charles VI et ses ministres se croyaient débarrassés des réclamations de Pierre I[er], le conseiller privé, P. Tolstoï et le capitaine Roumiantsof arrivèrent à Vienne, le 26 juillet, porteurs d'une lettre autographe du tsar pour l'Empereur, datée de Spa et du 10 juillet. Pierre écrivait :

SÉRÉNISSIME ET TRÈS-PUISSANT EMPEREUR, NOTRE GRAND AMI ET FRÈRE,

J'ai reçu la lettre écrite de la main de V. M. I., lettre pleine d'amitié fraternelle, en date du 12 mai dernier. Je l'ai comprise [1], et je remercie V. M. des hautes assurances qu'elle me donne de son affection pour ma maison et pour moi, ainsi que de son désir d'empêcher mon fils Alexis de tomber dans des mains ennemies, et de le voir soumis à mon autorité et ramené à l'obéissance. Toutefois, je ne puis m'em-

[1] Est-ce une épigramme sur la lettre entortillée de Charles VI, ou bien la chancellerie russe avait-elle conservé cette phrase des formules épistolaires de l'Orient?

pêcher de témoigner à V. M. ma surprise que sa lettre ne contienne rien de relatif au séjour de mon fils dans ses États, et qu'elle ne fasse aucune réponse à mes demandes à ce sujet, non plus qu'aux réclamations de mon résident Vesselovski. Je suis informé cependant, à n'en pouvoir douter, que mon fils, envoyé d'abord au château d'Ehrenberg, dans le Tyrol, a été transféré à Naples, toujours sous bonne garde, dans le château de cette ville. M. le capitaine Roumiantsof nous a adressé de ces deux endroits un rapport circonstancié, et a été témoin oculaire des faits qu'il annonce. V. M. I. peut juger de ce que j'ai souffert comme père par suite de la désobéissance et de la fuite de mon fils aîné, réfugié dans vos États. V. M. l'a-t-elle pris sous sa protection, ou bien le retient-elle prisonnier? C'est ce que nous ne pouvons comprendre, et nous demandons à ce sujet une explication à V. M.

Par notre ordre, M. Tolstoï, notre conseiller privé, entretiendra V. M. de toutes ces choses dans une audience particulière. Il verra ensuite notre fils et lui communiquera de vive voix et par écrit nos exhortations paternelles tendant à ce qu'il revienne immédiatement auprès de nous. Nous lui avons adjoint M. le capitaine aux gardes Roumiantsof, qui a été témoin du départ de notre fils d'Ehrenberg, et de son arrivée à Naples. Nous ne saurions admettre un refus de la part de V. M. I. car il ne serait fondé ni sur le droit, ni sur une cause quelconque. Les droits de la nature et les lois de notre empire interdisent, même parmi les particuliers, toute intervention pour juger entre un père et son fils; à plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'un souverain indépendant. Je me flatte que V. M. I. voudra bien, dans sa sagesse et son bon jugement, se conduire, à l'égard de mon fils et au mien, comme je ferais pour Elle en semblable occasion. Au reste, nous vous envoyons notre susdit conseiller privé avec un message oral, auquel nous vous prions d'ajouter foi pleinement, afin qu'à notre entière satisfaction il apprenne la décision de V. M. et ses ordres pour que notre fils lui soit remis et nous soit ramené. Dans l'attente de la résolution finale de V. M. qui dictera les mesures que nous aurons à prendre, nous sommes de V. M. I.

Le bon frère, PIERRE.

Avec cette lettre, des instructions très-détaillées, écrites de la main du tsar, avaient été remises à Tolstoï et à Roumiantsof. Après s'être plaint du procédé de l'Empereur, qui, au moment même où il envoyait le tsarévitch dans une de ses forteresses, avait déclaré qu'il ignorait la retraite du prince, les envoyés russes devaient réclamer avec la plus grande insistance qu'Alexis fût remis entre leurs mains. Dans le cas où l'Empereur alléguerait qu'il ne peut livrer un homme qui s'est mis sous sa protection, et s'il laissait entrevoir quelque inquiétude sur le sort de son hôte, on lui représenterait d'abord qu'il n'a pas le droit de se constituer juge entre un père et son fils, puis on lui donnerait l'assurance que le tsar est prêt à recevoir gracieusement le fugitif, à lui pardonner sa faute et à lui rendre son cœur paternel dès qu'il reverrait un fils obéissant. Si l'Empereur, trompé par le prince, parlait de contrainte exercée à son égard, on lui montrerait la lettre adressée par le tsar à son fils, envoyée de Copenhague, lettre exempte de

menaces, et qui n'aurait jamais été écrite, si l'on avait voulu user de violence. En même temps on fera connaître à LL. MM. II. la conduite d'Alexis avec sa femme, afin qu'elles puissent apprécier plus exactement le caractère et les antécédents de leur protégé.

MM. Tolstoï et Roumiantsof, continue Pierre, demanderont à voir le prince Alexis pour lui communiquer ma lettre, et lui faire de vive voix des propositions qui ne peuvent que lui être agréables. Au refus de cette permission, ils protesteront au nom du tsar et déclareront que toutes relations sont rompues entre les deux cours; que le tsar se plaindra dans le monde entier du procédé de l'Empereur, et qu'il cherchera à en tirer une satisfaction éclatante. Les envoyés insisteront pour avoir une réponse catégorique et par écrit, mais ils ne devront pas cependant quitter Vienne sans un ordre exprès.

Si on leur permet de voir le prince, ils lui rendront la lettre du tsar et le message verbal dont ils sont chargés. Ils remontreront à notre fils quelle honte sa conduite fait peser sur nous et quelles conséquences déplorables elle doit avoir pour lui-même. Qu'il cède à notre prière paternelle, nous lui pardonnons le passé et nous lui laisserons la liberté de vivre comme il voudra. S'il consent à revenir, faites en sorte qu'il demande permission par écrit à l'Empereur de quitter ses États, et qu'il fasse également part de ce désir aux officiers impériaux qui le gardent. Sur son refus de revenir, vous lui signifierez en notre nom que nous lui donnons notre malédiction paternelle, qu'il sera excommunié, et que sa désobéissance sera publiée dans tout l'empire. Qu'il réfléchisse à l'existence qu'il se prépare! Croit-il, par hasard, être bien en sûreté? Veut-il rester toujours en prison? Il perd son corps et son âme. Pour nous, nous ne cesserons de presser son châtiment, et nous obligerons, à main armée s'il le faut, l'Empereur à nous le livrer.

L'étiquette autrichienne céda cette fois à l'impatience russe, et les envoyés du tsar obtinrent une audience de l'Empereur trois jours seulement après leur arrivée, c'est-à-dire le 29 juillet. Toutefois, s'ils s'attendaient à une discussion suivie sur les points principaux de leurs instructions, leur espoir fut déçu. L'Empereur prit la lettre du tsar, la parcourut ou en fit semblant[1], et dit aux envoyés moscovites qu'il remerciait S. M. Tsarienne des assurances d'amitié qu'elle lui donnait. Il regrettait que la lettre autographe de S. M. T. contînt quelques obscurités, mais qu'après réflexion, et quand il l'aurait bien comprise, il y répondrait à la satisfaction de S. M. Ainsi finit l'audience.

Tolstoï s'adressa ensuite à la duchesse de Wolfenbüttel, mère de l'Impératrice et de la princesse Charlotte, et la supplia d'user de son influence auprès du tsarévitch, son gendre, pour le décider à se rendre aux vœux d'un père prêt à lui pardonner. Cette démarche parut produire quelque impression sur la duchesse, et Tolstoï n'eut pas de

[1] Les lettres du tsar à l'Empereur étaient, je crois, écrites en latin.

peine à obtenir d'elle la promesse d'écrire à son gendre. Elle lui dit que le tsarévitch ne ferait pas de difficulté pour retourner en Russie dès qu'il aurait l'assurance d'y pouvoir vivre où il voudrait, surtout dans ses domaines particuliers. « Je connais le caractère de mon gendre, « ajouta-t-elle, c'est en vain que le tsar a voulu lui apprendre la guerre. « *Il aime mieux avoir à la main un chapelet qu'un pistolet.* Il ne désire pas « régner; mais moi je frémis à l'idée que le ressentiment du tsar ne se « tourne contre mon petit-fils. »

Le 18 août les ministres de l'Empereur se réunirent en conseil pour délibérer sur la lettre de Pierre. Pour la plupart ils étaient assez défavorablement prévenus à l'égard du tsarévitch, et un peu émus des menaces apportées par les envoyés moscovites. Il s'agissait de concilier les devoirs de l'hospitalité et l'honneur de la couronne impériale avec les intérêts de l'État. S'engager dans une guerre contre un prince puissant, pour une cause chevaleresque, leur semblait folie. D'un autre côté, c'était compromettre la gloire de l'Empereur que de céder à la réclamation d'un souverain barbare, présentée avec hauteur et accompagnée de menaces insolentes. On crut trouver un biais en s'arrêtant aux conclusions suivantes : « Étant impossible aujourd'hui de nier la présence « du tsarévitch dans les États de S. M. I. on fera comprendre aux en- « voyés du tsar que l'Empereur n'a pu refuser sa protection à un allié de « sa famille, mais que son but et son espérance ont été de servir le tsar « en empêchant son fils de tomber dans des mains ennemies. Pour preuve « du désir qu'elle a de ménager une réconciliation entre le père et le « fils, S. M. I. communiquera au tsarévitch la dernière lettre de « S. M. Tsarienne. Si, après en avoir pris connaissance, le prince refuse « de retourner en Russie, on autorisera M. Tolstoï à se rendre à Naples « pour le voir et lui parler. De la sorte on gagnera du temps, et, selon « que tourneront les affaires du tsar, on lui répondra avec douceur ou « avec fermeté.

« Ses menaces doivent être prises en considération. Avec les armées « nombreuses qu'il a en Pologne, sur la frontière de Silésie, il peut en- « trer dans le duché et s'y maintenir jusqu'à ce qu'on lui rende son fils, « et même, du caractère qu'on lui connaît, il serait homme à se jeter « sur la Bohême, *où le bas peuple, remuant et mal affectionné, pourrait se « déclarer pour lui.* Il n'y a pas un moment à perdre pour aviser à des « mesures défensives, et la plus urgente serait de conclure un traité « d'alliance avec le roi d'Angleterre. »

Cette délibération approuvée par l'Empereur, le comte de Sinzendorf manda aussitôt Tolstoï et Vesselovski et leur dit qu'il avait ordre de son

maître de leur parler avec la plus entière franchise. « Il est vrai, pour-« suivit-il, que le tsarévitch est à Naples; il y est parce que S. M. I. n'a « pu lui refuser une retraite qu'il lui demandait, et, malgré tout son « désir de satisfaire le tsar, elle ne pourrait ni ne voudrait employer la « violence pour lui rendre son fils. Ce serait un acte contraire au droit « des gens, inconvenant pour la majesté de l'Empire; ce serait *une action « de barbare*. S. M. I. a donc résolu d'envoyer au prince un courrier, « afin de connaître ses intentions. Il se chargera de vos lettres, qui très-« probablement le décideront à retourner auprès de son père. Nous nous « empresserons de vous communiquer sa réponse. »

A ces mots, Tolstoï s'écria qu'un courrier et qu'une lettre ne feraient pas marcher l'affaire d'un seul pas en avant; que le prince persévérerait dans sa résolution ou bien qu'il quitterait les États de l'Empereur. « Dans « ce dernier cas, ajouta-t-il, si l'Empereur le laisse partir, mon maître « le prendra pour un acte d'hostilité déclarée. »

Après une assez longue discussion, Tolstoï mit en avant la proposition d'aller lui-même conférer avec le tsarévitch, et le ministre autrichien, tout en feignant d'être arrivé à la dernière limite des concessions possibles, promit d'en référer à l'Empereur. La permission fut accordée aussitôt par S. M. I.

P. MÉRIMÉE.

(La suite à un prochain cahier.)

Nouvelles relations de Mazarin et de Richelieu, pendant l'année 1630, d'après des documents inédits.

TROISIÈME ARTICLE [1].

On peut juger de la fureur qui saisit le duc de Savoie lorsqu'à Turin il ne vit pas paraître l'armée française, et apprit qu'elle lui avait échappé et assiégeait Pignerol. Il s'élança à sa poursuite; mais il n'arriva que pour assister à la prise d'une de ses meilleures places. Il s'en revint la rage dans le cœur; il ne parlait que de faire trancher la tête au gouverneur, le comte de Piosasco, et on dit qu'ayant rencontré, sur sa route, la garnison qui s'était rendue, il la fit passer au fil de l'épée [2]. Il adressa à ses sujets un manifeste où il leur annonçait sa rupture avec la France, les appelait aux armes, et, mettant de côté toute feinte, revendiquait hautement les droits de sa petite-fille et les siens sur le Montferrat [3]. Spinola n'hésita plus. La connaissance qu'il avait du caractère de Charles-Emmanuel et de ses doubles négociations l'avait jusque-là retenu : il n'avait pas osé s'engager en Piémont sans des sûretés proportionnées à ses défiances. La prise de Pignerol et la proclamation du duc de Savoie le décidèrent : il entra en Piémont avec toutes ses troupes, et, le 4 avril, il s'était avancé avec Collalto jusqu'à Carmagnole. Le duc était tout près de là, à Pancalieri, adossé au Pô et faisant face aux Français répandus autour de Pignerol. Charles-Emmanuel avait retrouvé sa confiance accoutumée. Toutes ses places munies de bonnes garnisons, il avait encore dans sa main dix mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux. L'armée espagnole était belle et nombreuse : elle se composait de quinze mille fantassins et de trois mille cavaliers. Collalto n'avait guère avec lui que ses gardes, mais il attendait de puissants renforts. Avec toutes ces forces réunies, le duc se croyait assuré de reprendre Pignerol et de chasser les Français de ses États. Il ne respirait que la guerre, et n'avait qu'une crainte, celle de voir Spinola retomber dans ses lenteurs ordinaires, et donner à une seconde armée française le temps de venir se joindre à la première. Il écrivit donc, le 6 avril, à Vienne, pour apprendre

[1] Voyez, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier d'août, p. 461, et, pour le second, le cahier de septembre, p. 553. — [2] Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 376. — [3] *Ibid.* fol. 345.

à l'Empereur ce qui s'était passé et lui demander les plus prompts secours. Cette dépêche met hors de doute la résolution de combattre les Français, au lieu de les seconder, déjà très-nettement arrêtée par le duc de Savoie, quand, le 17 mars, il envoyait le prince de Piémont à Casalette dire à Richelieu que la paix était encore très-possible et qu'il n'en fallait pas désespérer; elle montre aussi sur quoi il comptait le plus pour le succès de la campagne qu'il entreprenait.

Charles-Emmanuel accuse, comme toujours, Spinola d'avoir causé les malheurs de sa maison par ses perpétuelles incertitudes. Il pouvait écraser les Français entre les montagnes de Suse et les marais de Casalette, mais il n'a pas voulu agir, si l'on ne remettait entre ses mains la moitié du Piémont. Le voilà maintenant à Carmagnole avec une armée considérable; tout se peut réparer, pourvu qu'il ne recommence pas à se laisser égarer par le vain espoir de la paix. On l'a prié d'écrire au duc de Friedland pour le presser d'entrer en France; il dit qu'il ne peut le faire avant sept ou huit jours. Charles-Emmanuel conjure l'Empereur de n'écouter aucune proposition d'accommodement, et de pousser vivement la guerre, dans l'intérêt même de la paix. Mais le grand secours qu'il en réclame, le seul vraiment efficace à ses yeux, c'est celui des diversions tant de fois sollicitées et promises. Richelieu se fortifie à Pignerol et s'empare de toute cette frontière. Une nouvelle armée française s'assemble dans la Bresse et se prépare à occuper la Savoie. Sans une diversion décisive, Charles-Emmanuel déclare qu'il est perdu et que les possessions de l'Autriche en Italie courent les plus grands dangers. Il est urgent que l'Empereur donne au duc de Friedland l'ordre d'entrer en France, et que des troupes autrichiennes, arrivées en Alsace, on détache cinq à six mille hommes d'infanterie pour passer d'Alsace, par la Franche-Comté, en Savoie, et attaquer les Français. Spinola est tout près de se laisser encore tromper par le cardinal de Richelieu. Le comte de Collalto s'en étonne, et il en écrit, de son côté, à l'Empereur. Une crédulité aussi extraordinaire ne peut couvrir qu'une grande ignorance ou une grande malice, ou peut-être toutes les deux ensemble, au préjudice de l'honneur des deux couronnes et des intérêts du duc de Savoie[1].

Pendant que Charles-Emmanuel s'abandonnait à ces colères impuissantes et à ces projets aventureux, d'autres et meilleures pensées animaient la légation pontificale, et de ce commencement de guerre elle espéra tirer la paix. Le cardinal-légat, qui déjà avait quitté Bologne

[1] Arch. des Aff. étr. TURIN, 1630, t. Iᵉʳ, fol. 304, lettre du duc de Savoie du 6 avril.

et s'était avancé d'abord à Alexandrie, puis à Turin, dans le désir d'avoir une entrevue avec Richelieu lorsqu'il était encore à Casalette, se hâta de se rendre auprès de lui, accompagné du nonce Pencirole et de Mazarin. S'étant entendu avec le duc de Savoie, Collalto et Spinola, il crut pouvoir parler au nom des diverses puissances intéressées aussi bien qu'au nom du pape; et il s'établit ainsi, à Pignerol, des conférences qui remplirent tout le mois d'avril et suspendirent un moment les hostilités commencées.

Mazarin revit donc pour la troisième fois Richelieu, non plus soucieux comme à Casalette, mais satisfait et entouré de la nouvelle auréole d'un grand péril surmonté et d'un grand succès obtenu. C'est aussi en cette occasion qu'il fit la première rencontre d'un autre personnage qui, pour les affaires étrangères et la diplomatie, était le principal confident, le conseiller le plus autorisé du cardinal: le fameux père Joseph, François Leclerc du Tremblay, très-bon gentilhomme, d'abord vaillant officier, puis franciscain zélé, fondateur et réformateur d'ordres, politique à la fois délié, profond, énergique; sans aucune ambition pour lui-même, mais d'une ambition sans bornes pour la France, qui lui était le grand instrument de la Providence; dévoué de bonne heure à Richelieu, sans nulle ombre de servilité et dans le seul intérêt de leurs communs desseins; dédaigneux de la fortune, ne paraissant pas même avoir songé à la gloire; solitaire au sein de la cour, ne quittant sa cellule que pour le cabinet du premier ministre ou pour aller remplir d'importantes missions en Espagne, en Italie, en Allemagne; prodiguant et consumant volontiers sa vie en travaux de toute espèce au service de l'Église et de l'État, capucin patriote et grand citoyen sous le froc, pour lequel la postérité n'est pas venue [1]. Un jour il léguera à Mazarin sa place au-

[1] François Leclerc, marquis du Tremblay, était d'une fort bonne famille d'Anjou, et sa mère était Marie de Lafayette, petite-nièce du maréchal de ce nom. Né en 1577; entré, en 1600, dans l'ordre des Franciscains sous le nom de père Joseph; mort, à Paris, le 17 décembre 1638. Joseph n'a point écrit de mémoires, et la connaissance de la part véritable qui lui appartient dans les résolutions de Richelieu, en certaines circonstances, est à jamais ensevelie avec lui. Sans faire cette part trop petite, il ne faudrait pas aussi la faire trop grande, car, après la mort de Joseph, Richelieu est demeuré tout entier, et il n'a paru aucun changement dans ses pensées ni dans sa conduite. Mais, à défaut de mémoires, l'*Éminence grise*, comme on appelait ce confident et conseiller de l'autre Éminence, avait laissé une foule de papiers de toute sorte, actes publics, lettres particulières, etc. que les supérieurs de son couvent et sa famille communiquèrent à un autre capucin pour les mettre en ordre et les rédiger en forme de mémoires. De là les quatre volumes manuscrits, *Mémoires du règne du roi Louis XIII*, conservés à la Bibliothèque impériale, fonds

près de Richelieu et le chapeau qui lui était destiné. Pour le moment, il accompagnait le cardinal sans aucun titre et sans nulle autre qualité que sa confiance. Chose étrange, et qui caractérise ces temps si différents du nôtre! Tandis que, sous le regard et la direction suprême de Richelieu, le père Joseph était, à Pignerol, le principal négociateur du côté de la France, un autre capucin y était venu par l'ordre ou avec la permission de l'Empereur, et y représentait bénévolement l'Autriche: le père Valérien, bien inférieur, sans doute, au religieux français, mais ami sincère de la paix et animé d'un zèle qui n'excluait point la modération. Ce sont ces deux moines et le jeune Mazarin qui prirent la plus grande part aux négociations de Pignerol [1].

Béthune, n° 9246. Ces mémoires sont très-précieux par les détails nouveaux qu'ils contiennent sur certaines affaires importantes dont le père Joseph a eu le secret, et aussi très-défectueux en ce que l'auteur, au lieu de donner les pièces elles-mêmes laissées par Joseph, en a composé une sorte de récit où il sème ses propres réflexions. Il est difficile, et pourtant il serait bien nécessaire, de distinguer ce qui peut venir ici de Joseph et ce qui vient de son historien. Celui-ci s'applique à relever son héros aux dépens des autres conseillers de Richelieu, et parfois de Richelieu lui-même. Il ne faut pas être dupe, comme on l'a été quelquefois, des panégyriques de l'écrivain franciscain. Voici les derniers mots du manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Je finis ce travail en novembre, qui est le même mois où finis« sent les mémoires qu'on m'a fournis; j'attends les autres pour achever, afin de « rendre service au public en lui conservant avec ma plume le secret des plus belles « affaires qui se soient passées dans l'Europe. » Évidemment l'abbé Richard avait connaissance de ces mémoires ou des papiers sur lesquels ils ont été composés, *Histoire de la vie du R. P. Joseph Leclerc du Tremblay, capucin, instituteur des Filles-du-Calvaire;* Paris, 1702, 2 vol. in-12; ouvrage médiocre, mais très-supérieur à celui qu'on a donné sous ce titre: *Le véritable père Joseph,* etc. 1704. On peut voir, dans l'excellent portrait gravé de Michel Lasne, la belle et forte tête du célèbre capucin, son front élevé, et, sous un grand air d'humilité, la réflexion et la résolution empreintes dans tous ses traits. — [1] Sur ces négociations, voyez les *Mémoires de Richelieu,* t. VI, les cinquante premières pages. Nous avons pu contrôler le récit de Richelieu à l'aide de plusieurs dépêches du nonce Pencirole et du cardinal-légat, conservées à Rome à la bibliothèque Barberine. Le cardinal Antoine n'avait pas manqué d'envoyer à son frère, François Barberini, la relation de ses conférences avec Richelieu et de ce qu'avait fait et proposé de son côté le père Valérien. Signalons les pièces suivantes, insérées dans la dernière dépêche du cardinal-légat, du 20 avril : 1° un Mémoire, dont l'auteur n'est point indiqué, sur les garanties qui doivent être données au roi très-chrétien; la conclusion en est qu'aucun traité ne peut offrir ces garanties, et que tous les intéressés devraient se contenter de prendre pour arbitre le Saint-Siége, lequel ne peut se proposer que le bien commun et une paix qui permette à l'Église de porter l'Évangile jusqu'au bout du monde. L'auteur, vraisemblablement le père Valérien, termine ainsi : « Questo discorso forse sarà creduto più divoto che politico; ma quando si dovesse « esaminare rigorosamente con le vere ragioni di Stato, sarà trovato non meno poli-

Accouru, dès les premiers jours d'avril, auprès de Richelieu, le cardinal Antoine le complimenta sur ses succès et le pressa d'en faire hommage à la paix, de rendre au duc de Savoie sa nouvelle conquête, l'assurant qu'après cela les difficultés qui jusque-là avaient empêché l'accommodement général des affaires d'Italie s'aplaniraient aisément. Richelieu reçut le neveu d'Urbain VIII, le frère du cardinal secrétaire d'État, avec tous les respects et toutes les marques d'honneur; mais il déclara que ce qu'on lui demandait excédait ses pouvoirs; que la prise de Pignerol était d'hier, qu'à peine le roi en avait connaissance; qu'il allait lui donner avis de l'arrivée et de la demande de monseigneur le légat, et qu'on ne tarderait point à savoir ce que le roi aurait décidé, puisqu'il était parti de Paris et s'avançait vers Lyon. En attendant, le cardinal se montra prêt à toutes les négociations; il rappela les conditions de paix qu'il avait remises à Mazarin à Lyon, au nonce Pencirole à Embrun, et qu'il avait renouvelées quelques jours auparavant à Casalette, la veille d'une entreprise difficile et incertaine. Il les maintenait, sans les augmenter, le lendemain d'un succès considérable. Au fond, Richelieu désirait garder Pignerol ou ne le rendre qu'à la dernière extrémité; et, de leur côté, les puissances, dont le légat était l'interprète, voulaient qu'avant tout on restituât Pignerol au duc de Savoie, en n'offrant guère d'autres garanties que celles qui avaient paru insuffisantes à la France, même avant les derniers avantages qu'elle venait de remporter. Richelieu disait que, si le roi avait pu compter sur le duc de Savoie, on s'entendrait aisément, sans qu'il fût besoin de retenir Pignerol, mais que le duc étant engagé avec l'Empire et l'Espagne, le roi était bien forcé de prendre ses sûretés, dans l'intérêt de ses alliés. Il offrait de donner au duc de Savoie un juste équivalent de Pignerol; et, cette idée n'étant point agréée, Richelieu revenait à demander quelle assurance nous aurions que l'armée française, une fois hors de l'Italie, les arrangements qu'on aurait conclus seraient respectés. C'est à la recherche de ces garanties indispensables que s'appliqua la fertile imagination du père Valérien. Il conçut divers projets, quelque peu chimériques, que combattit le ferme bon sens du père Joseph. Un peu d'humeur finit par se mettre entre les deux pieux diplomates. Le père Valérien écrivit au père Joseph, le 18 avril, de Pancalieri, qu'on se plaignait fort, de ce côté du Pô, des difficultés qu'on opposait de l'autre à des propositions

« tico che cristiano. » 2° « Nota di quello seguì nell' abboccamento di Fra Valeriano « con l'Illustrissimo signor cardinale Richelieu in Pinarolo, 5 aprile 1630. » 3° « Partiti de'quali si è trattato in Pinarolo l' ultima volta che vi è stato il signor cardinale legato. »

raisonnables, et que cette grande crainte d'une nouvelle invasion du Montferrat et du Mantouan, lorsque l'armée française aurait quitté les postes qu'elle occupait, ressemblait bien à des finesses pour prolonger la guerre et ne pas rendre Pignerol. Le 19, le père Joseph lui répondit que la France ne faisait point de finesses; qu'elle n'avait qu'un seul et même langage; que, sans craindre la guerre, elle souhaitait la paix, pourvu qu'elle fût sûre; mais que, demander la restitution de Pignerol sans donner aucune garantie solide pour l'avenir, ce n'était pas vouloir sérieusement la paix; que, d'ailleurs, il avait l'air de ne parler qu'en son propre nom, sans qu'on sût s'il exprimait les sentiments des représentants de l'Autriche et de l'Espagne[1]. En effet, plusieurs des propositions du père Valérien, et les meilleures, avaient été désavouées par Spinola et Collalto, et traitées par eux de pensées particulières au bon père, et qui n'étaient pas du tout celles de l'Empereur ni de ses ministres; en sorte que le père Valérien se découragea et ne tarda pas à quitter la partie. Le cardinal-légat avait aussi reconnu bien vite qu'il prenait des peines inutiles, et d'assez bonne heure il s'en retourna à Bologne.

Tant que le neveu du pape avait été à la tête de la légation pontificale, le rôle de Mazarin avait été, pour ainsi dire, forcé, comme à Casalette : il n'avait qu'à écouter et à se tenir aux ordres du cardinal Antoine, qui l'employait à porter des paroles au duc de Savoie, à Collalto et à Spinola, à travers les diverses armées qui couvraient la campagne, de Pignerol à Carmagnole et à Pancalieri[2]. Mais, lorsque le

[1] Une copie de ces deux lettres est aux Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. Ier, fol. 432 et 440. — [2] Richelieu, *Mémoires*, t. VI, p. 31 : « Sur cela (la « demande d'une suspension d'armes apportée par le légat de Carmagnole et les diffi- « cultés qu'elle avait rencontrées à Pignerol), le légat envoya Mazarin vers M^r^ de « Savoie, Collalto et Spinola. » Archives des Aff. étr. TURIN, 1630, t. Ier, fol. 397, *Relation de ce qui s'est passé à Pignerol* : « Du 11 avril. Le cardinal-légat a envoyé « un des principaux de sa suite, nommé le Sr de Masarigny (*sic*), vers le marquis de « Spinola, Collalto et le duc de Savoie, pour l'affaire de la suspension d'armes. » On trouve en effet, aux Arch. des Aff. étr. TURIN, 1630, t. Ier, fol. 380, le passe-port donné pour cette affaire même par le cardinal-légat à Mazarin et adressé à toutes les autorités civiles et militaires. Ce passe-port a cela de remarquable que Mazarin y est appelé *Ministre du Saint-Siége*, titre qui n'était pas officiel peut-être, mais que le gouvernement pontifical admettait, employait même en certaines occasions, pour relever Mazarin, en considération de ses services : « Dovendo noi mandare a Car- « magnola il Sign. Giulio Mazarini, *ministro della Santità di Nostro Signore*, preghiamo « ogni ministro et offiziale di guerra e quelli ancora di giustizia di quei luoghi per « li quali gli converrà passare, a voler dare a lui e a suoi servitori libero transito, et « a favorirlo in tutto quello che gli potesse accadere, assicurando ciascuno che noi « avremo sempre grata memoria di chi mostrarà cortese verso di lui e della sua « famiglia. Data in Pinarolo, li x aprile 1630. Il cardinale Antonio Barberini. »

cardinal-légat se fut retiré et l'eut laissé avec le nonce Pencirole continuer les négocations, il y entra davantage; et, fidèle à l'esprit de ses instructions, voyant, à huit ou dix lieues de distance, de puissantes armées près d'en venir aux mains, trouvant déjà dans tous ses instincts sa grande maxime, que le temps est l'allié de la raison, il ne craignit pas, dans une conférence particulière avec le père Joseph, de renouveler la demande d'une suspension d'armes de deux mois, en l'entourant de toute sorte de précautions et de garanties accumulées, qui lui donnaient au moins un caractère non équivoque d'impartialité et de conciliation [1]. Mais les affaires étaient trop avancées pour admettre un pareil délai, et Richelieu, qui venait de voir ses conditions de paix de Lyon, d'Embrun, de Casalette, de nouveau rejetées, était moins tenté que jamais de se dessaisir du précieux gage de juste influence en Italie qu'il venait de conquérir : il laissa donc tomber, sans les rompre, les négociations, se déclarant sans pouvoir pour conclure, et renvoyant la décision au roi de France.

Pendant ce temps, l'armée française s'accroissait et se fortifiait chaque jour à Suse et à Pignerol, sa base d'opération solidement assise, d'une part, sur les Alpes dauphinoises et les villes et citadelles d'Oulx, d'Embrun, de Briançon; de l'autre, sur nos divers postes de Savoie et sur Grenoble, où s'assemblait la seconde armée, que le roi devait venir commander en personne. Nous avions en Italie vingt mille hommes de pied

[1] Richelieu, t. VI, p. 33 : « Depuis (ce mot indique des négociations postérieures; en effet Richelieu a déjà parlé des diverses propositions du père Valérien « et de celles du cardinal-légat pour une suspension d'armes), Mazarin proposa au « père Joseph qu'il faudroit faire une surséance de deux mois, pendant laquelle le « Cardinal d'une part, et Collalto et Spinola d'autre, sussent si bien la volonté de « leurs maîtres sur toute sorte de difficultés, qu'ils ne pussent plus en douter (ce « qui suppose les désaveux donnés au père Valérien par Spinola et Collalto sur les « vraies intentions de leurs cours); que, pendant ce temps, il faudroit réparer « effectivement les contraventions faites au traité de Monçon, donner l'investiture « à Mr de Mantoue, juger le partage de Mr de Savoie, faire effectivement la ligue « pour sûreté de la paix entre le Pape et le collége des cardinaux, les princes « d'Italie, l'Empereur, le collége des électeurs, la ligue catholique, la chambre de « Spire; et que, cela étant fait, le roi rendît à l'instance de Madame (sa sœur, « la princesse de Piémont) Pignerol; moiennant quoi Mr de Savoie promettroit, « sous la foi et caution des susdits princes que, en cas qu'il y contrevînt, ils s'obli- « geroient de lui courre sus, de raser toutes les nouvelles fortifications de Pignerol, « tous les forts et barricades des passages, les tenir toujours ouverts au roi pour le « secours de ses alliés, comme aussi ne pouvoir jamais fortifier les dits passages. » Cette proposition était trop compliquée pour aboutir; et le cardinal-légat et le nonce ne durent permettre à Mazarin de la faire que pour gagner du temps.

et deux mille quatre cents chevaux. Richelieu travaillait sans relâche à faire de Pignerol une grande place d'armes. Sous ses yeux et à son exemple, une généreuse émulation s'était mise entre les généraux, et chacun d'eux avait pris une tâche qu'il poursuivait avec ardeur et constance. A la fin d'avril, Pignerol et les châteaux environnants étaient déjà en bon état de défense, et on était prêt à repousser toute attaque, et même à reprendre l'offensive au premier signal.

A quelques lieues de là, sur les bords du Pô, du côté de Pancalieri et de Carmagnole, les troupes réunies d'Autriche, d'Espagne et du Piémont formaient aussi une armée considérable. On tint un grand conseil à Carmagnole. Les avis y furent très-partagés. Le duc de Savoie, qui voyait la frontière piémontaise envahie, demandait qu'on en vînt aux mains sur-le-champ. Il parut à Spinola tellement aveuglé par son courage et par le désir de se venger de Richelieu, que le général espagnol prévit le sort au-devant duquel le duc se précipitait : il sortit du conseil, dit Mazarin, pensif, presque les larmes aux yeux, et le cœur rempli des plus sombres pressentiments. Il resta quelques jours encore à Carmagnole pour tâcher d'éclairer et de retenir Charles-Emmanuel [1]. Ensuite, apprenant que, pendant son absence, les affaires allaient fort médiocrement pour les Espagnols dans le Montferrat, où Toiras déployait sa valeur et son habileté, il comprit que ce qui importait par-dessus tout à son honneur et à celui de l'Espagne était de prendre Casal; il résolut donc de ne pas détourner plus longtemps à un autre usage les troupes qu'il avait conduites sur les bords du Pô, et il les ramena autour de la célèbre forteresse, qu'il se promettait de soumettre en quarante jours [2]. Le duc de Savoie était furieux contre le général espagnol; il s'en plaignit avec amertume au comte-duc et à Philippe IV [3]; il demanda formellement

[1] Dépêche de Mazarin du 24 avril : « Formatosi un congresso, con intervento « di tutti questi signori, fra quali furono diversi pareri..... Il Marchese sortì « del detto congresso tutto pensoso e quasi con le lacrime alli occhi....... » — [2] Dépêche de Mazarin du 6 mai : « Il Marchese si impegnò meco che havrebbe « voluto perder la testa se in quaranta giorni non l'havesse preso, e pure non suol « fare di queste sparate. » — [3] Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. I[er], fol. 464; lettre du 26 avril à Olivarez en espagnol. *En el campo a Pancalieri. Al Conde Duque. Ibid.* t. II, comprenant les trois mois de mai, juin et juillet; fol. 6, lettre du duc de Savoie à Philippe IV, du 1[er] mai, en espagnol. L'auteur des propositions portées à Oulx à Richelieu par Créqui dit au roi d'Espagne que Richelieu lui a proposé d'entrer avec lui dans le Milanais, mais qu'il a rejeté cette offre « conforme a la fidelidad que debo al Emperador mi señor y a las obligaciones que tengo « a V. M. » Plaintes violentes sur Spinola; il prie qu'on écoute à cet égard l'abbé Scaglia qu'il envoie à Madrid. *Ibid.* fol. 26, lettre du 5 mai à l'abbé Scaglia

son rappel, attribuant à sa mauvaise volonté tous les succès des Français, et l'accusant même de s'entendre avec eux, parce qu'il y avait eu de part et d'autre quelque échange de procédés honorables [1].

A la nouvelle du départ de Spinola, qui rendait l'armée ennemie incapable de tout grand effort, Richelieu crut pouvoir sans danger quitter aussi Pignerol; il s'éloigna le 2 mai, laissant à Servien et à Schomberg les instructions les plus précises, et il s'en alla au-devant du roi avec le père Joseph et le maréchal de Créqui.

Louis XIII s'approchait en effet. Dès le commencement de mars, il s'était avancé de Fontainebleau à Troyes [2], où il s'était arrêté quelque temps, occupé à mettre ordre aux affaires du royaume, à achever sa réconciliation avec son frère, et par là à apaiser ou du moins à contenir quelque temps les factions du dedans, redoutables complices des ennemis du dehors. Il avait les yeux attachés sur les frontières de Flandre et de Lorraine, prêt au besoin, avec ce qu'il avait de troupes sous la main, à voler au secours du maréchal de Marillac. Il donnait aussi le temps au maréchal de Bassompierre de terminer toutes ses dispositions et d'amener le corps des Suisses qu'il avait levé dans les cantons. Bassompierre partit de Soleure le 20 avril [3], avec six mille hommes, et marcha au rendez-vous qui lui était assigné au pays de Gex. Louis quitta

en Espagne. En voici la fin : « Non fù possibile di farlo (Spinola) migliorar punto le « sue prime risolutioni, ne di persuadergli a dar 25 m. scudi di contanti nelle pre- « senti necessità, si che, se li ordini non vengano di Spagna più precisi o se non « sono quà meglio esseguiti, non potremo noi indurarla a questo modo, e si fa « sempre cognoscere più chiaro e manifesto il bisogno, che vi è quà d'altro ministro « meglio intentionato. » — [1] Dans la dépêche du 24 avril, plus haut citée, Mazarin nous apprend que des soldats français faits prisonniers avaient été maltraités et dépouillés par les troupes espagnoles; que Spinola en avait témoigné un très-vif mécontentement et avait dit : « Che non si dovessero usare questi termini a quella « natione che guerreggia con tanta cortesia. » — Des dépêches d'Espagne adressées au général espagnol ayant été prises sur mer par les Français, dans la traversée de Barcelone à Gênes, Richelieu avait fait à Spinola la galanterie de lui faire remettre ces dépêches non décachetées. Archives des Affaires étrangères, FRANCE, t. LIV, fol. 101, Richelieu à Spinola, 23 avril 1630 : « Monsieur, un courrier du roy d'Es- « pagne ayant été arresté sur la mer par personnes qui, sans en avoir charge, ont « pensé faire service au roy, je vous envoye ce trompette pour vous dire que, tant « s'en faut que je désire me prévaloir de ces dépêches que je serois bien aise de « vous les faire tenir sûrement. Ce courrier que l'on m'amène sera ce soir ou demain « ici. S'il vous plaist m'envoyer un trompette et un mot de vostre main, il s'en ira « sûrement vous trouver avec toutes les despesches, lesquelles vous cognoistrés bien « n'avoir pas esté ouvertes. Ce pendant je vous supplie de croire que tout ce qui se « passe ne m'empeschera jamais d'estre, Monsieur, vostre très-affectionné servi- « teur, etc. » — [2] *Mercure françois*, 1630, p. 59, etc. — [3] *Ibid.* p. 40.

Troyes le 23 avril[1]; il arriva à Lyon le 2 mai[2], et, après avoir passé toutes ses troupes en revue et publié une ordonnance où il sommait tous les Français, soldats ou officiers, qui étaient encore au service du duc de Savoie, de s'en retirer, sous peine d'encourir le crime de lèse-majesté[3], il laissa à Lyon les deux reines, sa femme et sa mère, qui avaient voulu l'accompagner, avec le garde des sceaux Marillac, et se rendit, le 10 mai, à Grenoble, où la veille était arrivé Richelieu[4]. L'armée royale comptait huit mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie. Elle avait pour chefs trois maréchaux, Créqui, Bassompierre et Châtillon, le petit-fils de l'amiral Coligny, qui, comme Rohan, venait de rentrer au service de sa patrie et de son roi. On assembla un grand conseil: Richelieu y exposa devant Louis XIII et discuta de nouveau toute l'affaire d'Italie, avec sa netteté et sa vigueur ordinaires; on entendit tous les avis; on prit une dernière résolution; on arrêta les mesures nécessaires[5]. L'avant-garde fut confiée, comme toujours, au maréchal de Créqui[6], qui, par ses qualités distinctives, le coup d'œil, la décision, l'audace, semblait le modèle du général d'avant-garde, et qui, en outre, connaissait parfaitement les lieux; on se tint prêt à entrer en Savoie, et, s'il le fallait, à aller donner la main à l'armée de Suse et de Pignerol.

La légation pontificale, qui n'avait pas renoncé à l'espérance de la paix, sentit de quelle importance il était d'empêcher une jonction qui mettrait fin à toutes les négociations et rendrait inévitable une rencontre sanglante. Puisque Richelieu avait déclaré les demandes du cardinal Antoine remises à la décision du roi, la légation résolut de s'adresser à ce juge suprême; et, poussée en secret par Spinola, sans tenir compte des dispositions contraires de Collalto et de Charles-Emmanuel, elle envoya encore une fois Mazarin en France porter les vœux pacifiques du Saint-Siége au roi très-chrétien et tenter de l'arrêter sur le seuil de la Savoie et de la guerre.

Mazarin partit de Turin le 8 mai[7]; il se rendit d'abord à Pignerol et

[1] *Mercure françois*, 1630, p. 148. — [2] *Ibid.* p. 168. — [3] *Ibid.* p. 169, 170. — [4] *Ibid.* p. 182. — [5] *Mémoires de Richelieu*, t. VI, p. 77, etc....... — [6] *Ibid.* p. 197. Non-seulement en 1630, surtout dans la belle manœuvre qui conduisit l'armée française en deux jours de Casalette à Pignerol, nous voyons le maréchal de Créqui toujours à l'avant-garde; mais il la commandait aussi, avant d'être maréchal, en 1620, dans l'expédition qui se termina au combat du Pont-de-Cé, et dans celle de Guienne et de Béarn, du temps de Luynes. — [7] Dépêche du 8 mai, de Turin, au cardinal-légat: « Doppo haver conferito a Monsignor Nuntio Panziroli minutamente ogni cosa, parto alla volta da Grenoble dove « penso arrivare il signor cardinale di Richelieu, con il quale compliró in nome di « V. S. Illustrissima, etc. » La lettre de Pencirole, que Mazarin apportait à Richelieu

s'y entretint avec Servien et Schomberg. Il fit part au maréchal de sa mission et de ses espérances; il lui apprit que Spinola, tout en assiégeant Casal, inclinait toujours à la paix, qu'il était très-mal avec le duc de Savoie, et que, si on rendait Pignerol au duc, Spinola se croirait quitte envers lui et ne demanderait pas mieux que de traiter avec la France à des conditions honorables [1]. De Pignerol, Mazarin se mit en route pour Grenoble, où il comptait trouver Richelieu. Mais, lorsqu'il y arriva, Richelieu et le roi n'y étaient plus. Déjà Louis XIII était entré en Savoie avec le maréchal de Créqui et s'était emparé de Chambéry. De son côté, le cardinal était allé à Lyon présenter ses hommages à la reine mère, Marie de Médicis, et lui faire agréer ce qu'on allait faire. Mazarin attendit son retour à Grenoble [2]; ils s'y virent le 17 mai, non plus en courant, comme à Casalette et à Pignerol, mais comme à Lyon, avec assez de liberté pour s'expliquer et pour s'entendre, et ils s'entendirent si bien, que, en cette nouvelle entrevue, Mazarin monta encore dans l'estime et la confiance de Richelieu. Le cardinal lui répéta ce qu'il avait dit à Pignerol : que la demande de la restitution de cette place ne serait point un obstacle insurmontable à la paix, pourvu qu'on donnât à la France les sûretés dont elle avait besoin; qu'au reste la décision de l'affaire appartenait au roi, auprès duquel il promit ses bons offices [3], et il emmena Mazarin à Chambéry. Le nonce apostolique, monseigneur de Bagni, fait récemment cardinal, y était déjà, accompagnant le roi dans une expédition d'un si grand intérêt pour le Saint-Siége et pour l'Italie. Mazarin ne le connaissait encore que par leur correspondance;

en guise de lettre de crédit, et que nous trouvons dans les papiers du Cardinal, Archives des Affaires étrangères, FRANCE, 1630, t. LIII, fol. 170, est datée de Turin, 7 mai. — [1] Mazarin arriva à Pignerol le 10 mai et il en repartit le 12. Voyez Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. II, fol. 44, une lettre de Servien à Richelieu, Pignerol, 12 mai, et dans les *Mémoires de Richelieu,* t. VI, p. 94, ce que lui écrit Schomberg de la visite et des ouvertures de Mazarin — [2] Dépêche du 8 juin : « Aspettai il signor Card. di Richelieu a Grenoble. » Le 16 mai, Mazarin était à Grenoble et écrivait à Richelieu, à Lyon, le billet suivant (Archives des Affaires étrangères, FRANCE, 1630, t. LIII, fol. 84) : « Illustrissimo e reverendissimo Signore, Padrone mio colen- « dissimo, mi son trasferito quì per riverir Vostra Signoria Illustrissima, e mentre « erò in procinto d'incaminarmi alla volta di Lione per soddisfare al mio desiderio, « ho havuto avviso che dimani (17 mai) anzi altro V. S. Illustrissima sii per arrivar « in questa città, onde ho giudicato bene attenderla per non incommodarla nel ca- « mino, ed a V. S. Illustrissima faccio humilissima riverenza. Grenoble, 16 maggio « 1630. » — [3] Dépêche du 8 juin : « Che pretendosi haver le sicurezze necessarie per « essa (pace) Pinarolo non l'havrebbe impedita, e che sicome haveva promesso in « Italia, dove non haveva potuto far davantaggio per doversi diferir al re la resti- « tutione di piazza di tanta consideratione, havrebbe con S. M. facilitato il negotio. »

il put se mieux convaincre du mérite de Bagni, qui apprécia bien vite aussi celui de son jeune confrère en diplomatie, et dès lors commença entre eux la solide et inviolable amitié qui les unit toute leur vie. Bagni avait l'ordre de sa cour de seconder Mazarin, et il le présenta à Louis XIII. Averti sans doute par Richelieu, le roi se mit en frais de courtoisie et de bonne grâce, et il reçut l'envoyé du légat comme il aurait fait le légat lui-même. Mazarin plut à Louis par sa jeunesse, sa bonne mine, sa vivacité à la fois et sa douceur, l'intelligence qui brillait dans toute sa personne, et son désir sincère de la paix. Par une sorte d'anticipation des sentiments qu'il devait lui porter un jour, le roi voulut lui donner une marque de particulière bienveillance et lui fit offrir un présent que Richelieu le pressa d'accepter. Mais Mazarin était trop avisé pour s'engager et se compromettre sitôt; il déclina la faveur qu'on lui voulait faire d'une façon qui ne pouvait offenser, et en ayant grand soin de se prévaloir de ce refus auprès de son ministre, le cardinal secrétaire d'État, comme d'un sacrifice qu'il faisait à la réputation d'impartialité et de désintéressement imposée à un ministre du Saint-Siége [1].

D'ailleurs, quant au fond de l'affaire, voici tout ce qu'il obtint. Dans l'audience qui lui fut accordée [2], Mazarin dit au roi qu'il venait continuer

[1] Dépêche du 8 juin : « Il re volse regolar mi, ma, havendomene parlato il car« dinale di Richelieu, dissi quello che conveniva con termini tali che non accettai cosa « alcuna, ne se n'offesino, adducendo che mentre m'ingerivo a questi negotii non era « bene dare occasione che si mormorasse di me. » Il est à croire que le cadeau offert ici à Mazarin était une somme d'argent qui se pouvait fort bien refuser. Si alors Mazarin ne jugeait pas encore à propos de paraître un serviteur de la France, Richelieu n'avait pas non plus de motifs suffisants pour recommander Mazarin au gouvernement pontifical. C'est pourquoi nous estimons que M. Avenel, dans sa nouvelle édition des *Lettres de Richelieu*, rapporte arbitrairement, t. III, p. 677, à ce mois de mai 1630, une lettre du Cardinal, déjà publiée par Aubery, t. V, p. 537, sans date et adressée au secrétaire d'État Barberini, dans laquelle Richelieu lui fait part des succès de Mazarin à la cour de France et de l'habileté et dextérité qu'il a montrées dans les négociations. Rien, dans cette lettre, ne semble convenir à la date de mai 1630, et nous aimerions mieux la placer au commencement de 1631, janvier ou février, après le voyage de Mazarin à Paris et à la cour, au milieu des négociations préparatoires du congrès de Cherasco. Alors, en effet, Richelieu se croyait assez sûr de Mazarin pour s'en déclarer le protecteur. — [2] Aubery, t. I[er], p. 35, place cette audience à Grenoble et met dans la bouche de Mazarin un discours tout à fait imaginaire, avec des détails tirés de la relation d'un Romain qui accompagnait le cardinal Bagni : « Je ne puis m'empescher ici d'em« prunter quelques traits de la description qu'a faite de cette solennité Jean-Baptiste « Casalio, Romain, qui se trouva pour lors en la compagnie du cardinal de Bagni. « La cour de France, dit-il, était à Grenoble, capitale du Dauphiné, qui confine à « la Savoie et approche plus de l'Italie. Le seigneur Mazarin y vint en qualité de mi-

et achever auprès de lui la négociation commencée par le cardinal-légat à Pignerol, et il lui exprima l'espérance que l'Italie mettait en la piété dont il avait donné au monde tant de preuves. Sa Majesté ne quittant son royaume que pour défendre le duc de Mantoue et lui assurer la possession de ses États, elle pouvait atteindre aisément ce but, en rendant Pignerol au duc de Savoie : autrement, le duc de Mantoue courrait toujours les plus grands dangers, au milieu de tant d'ennemis puissants, et l'on pourrait se demander si, dans cette conjoncture, le roi n'avait pas plutôt consulté ses propres intérêts que ceux de ses alliés. Rien ne lui pouvait être plus glorieux que la paix, puisqu'elle serait son ouvrage, et qu'il lui aurait suffi de montrer de loin l'épée de la France pour remettre les choses dans leur premier état et maintenir la couronne sur la tête du duc de Mantoue. Louis XIII répondit qu'il souhaitait ardemment la paix, mais qu'il la voulait solide et durable, comme ses ministres l'avaient toujours dit; qu'il lui fallait donc de sérieuses garanties, et que le duc de Savoie l'avait si souvent trompé, qu'il était bien difficile d'ajouter foi à ses paroles. Il ne pouvait suspendre la marche de ses troupes et le cours de ses avantages; mais il consentait bien volontiers à une nouvelle confé-

« nistre du Pape, et fut reçu du roi avec toutes les caresses et toutes les marques « d'estime et de bienveillance imaginables. L'accueil et les honneurs furent tels, « que la plupart ne doutèrent nullement qu'il ne fût l'un des premiers de Rome « et des plus proches parents de Sa Sainteté. En effet, on n'eût presque sçu mieux « régaler le légat, s'il fût venu en personne; ou, du moins, on ne l'aurait pu faire « de meilleure grâce, avec plus d'empressement et d'affection sincère. Aussi était-il « regardé d'un chacun comme l'ange ou le précurseur de la paix, et le libérateur « des villes et des peuples opprimés. » Heureusement nous avons le récit de Mazarin lui-même. Dépêche du 8 juin : « In Ciambri fui dal re con il signor cardinale « di Bagni; gli esposi la causa della mia andata, e come l'Italia sperava dalla sua « pietà, della quale se erano havuti molti pegni, tutte quelle facilità che possono « far concluder la pace; che S. M. si era mossa per proteggere et assicurare nella « possessione di suoi stati il duca di Mantova e che con la restitutione di Pinarolo « conseguiva quel fine, senza la quale correva il Duca gran rischio di perdersi; « onde li poco ben affetti alla sua corona havrebbero forse detto che l'interesse « proprio gli havesse fatto dimenticare quello de' suoi collegati; che la pace era « gloriosa per S. M. rimettendosi le case in pristinum, mentre con le sue sole forze « assicurava il duca di Mantova quando l'Imperatore e il Re cattolico e il duca « di Savoia uniti potrebbono opporsi. Mi rispose che non voleva condescendere « ad una pace, se non era durabile, e che per questo bisognava accautelarsi bene « delle certezze che havessero proposte i Spagnoli, et haveva eletti il marescial di « Crequi (remplacé par Bouthillier), il conte di Sciatnou e monsù Buglion a fine « che intendessero da me con quali sicurezze si potesse far questa pace, essendo « stato ancora tante volte ingannato dal duca di Savoia che non gli restava luogo « da prestargli fede. »

rence, à laquelle Mazarin exposerait ses vues. Là-dessus, après avoir nommé les commissaires chargés de le représenter dans cette conférence, il quitta Chambéry le 23 mai[1], divisa son armée en plusieurs corps, sous les maréchaux de Créqui, de Bassompierre et de Châtillon, se répandit dans la Tarentaise, assiégea Montmeillan, soumit la Maurienne, força le prince Thomas d'abandonner successivement toutes ses positions, sans oser faire tête nulle part, et de se retirer dans la vallée d'Aoste; en sorte qu'au bout d'un mois Louis XIII était maître de la Savoie presque entière, depuis Pont-de-Beauvoisin jusqu'au Mont-Cenis.

La commission chargée de rechercher les meilleures bases d'un accommodement général des affaires d'Italie était composée, avec le cardinal Bagni et Mazarin, de trois conseillers d'État d'une très-grande autorité, Bouthillier et Bullion, qui, tous deux, devaient être bientôt surintendants des finances, et Charles de Laubépine, d'abord abbé de Préau, puis marquis de Châteauneuf, qui avait rempli de grandes charges diplomatiques, et, quelques mois à peine écoulés, allait être garde des sceaux, homme d'État expérimenté, ferme et résolu, alors serviteur dévoué de Richelieu, en attendant qu'il osât se porter son rival, et, plus tard, balancer la fortune de Mazarin[2]. Cette commission montra les dispositions les plus modérées et les plus conciliantes. Elle s'assembla chez le cardinal Bagni, et, comme on savait qu'il était bien avec le roi et Richelieu, on lui témoigna une grande déférence. Mazarin parvint à faire passer dans l'esprit des commissaires la conviction dont il était pénétré, que Spinola désirait sincèrement la paix[3], et on se fit scrupule de faire obstacle à sa bonne volonté par des conditions qu'il lui serait impossible d'accepter. On s'entendit donc assez vite et on convint d'un projet de traité que Châteauneuf alla soumettre au roi et à Richelieu. Mais celui-ci le trouva trop peu favorable à la France, et il y fit, à diverses reprises, des changements graves, qui finirent par le rendre très-peu pacifique. Mazarin étant allé le voir, le cardinal, lui dit qu'une concession telle que la restitution de Pignerol exigeait de justes compensations; qu'il était nécessaire de se bien assurer du duc

[1] *Mercure françois*, 1660, p. 188-197, et *Mémoires de Richelieu*, t. VI, p. 100-113. — [2] Sur Châteuneuf, voyez *Madame de Chevreuse*, ch. III, et l'*Appendice*, et *Madame de Longueville pendant la Fronde*, ch. II. — [3] Dépêche du 8 juin : « Li sudetti « signori vennero in casa del signor cardinale Bagni e presero memoria di molte cose « con molta loro sodisfazione e con speranza dell' accomodamento, che quasi tutto ve- « niva fondato nella certezza che hanno della sincerità dello Spinola... L'assistenza « del signor Cardinale di Bagni puotè con questi signori agevolare molti punti, es- « sendo con il re, Richelieu e tutti i ministri estremamente accreditato. »

de Savoie et de lui faire sentir ce qu'il en coûtait de se séparer de la France. Après tout, si Spinola et Collalto voulaient la paix, il leur devait suffire de faire les affaires de leurs maîtres, sans tant s'occuper des prétentions de Charles-Emmanuel[1]. En remettant à Mazarin le traité qui contenait ses dernières intentions, le cardinal lui recommanda d'en faire un usage très-discret, ne l'ayant pas communiqué à l'ambassadeur de Venise[2]. Puis, comme si déjà il eût acquis le jeune diplomate, il alla jusqu'à lui laisser une certaine latitude de négociation, et le pouvoir de modifier dans la forme, et quelquefois même dans le fond, divers articles du traité, suivant les circonstances et les difficultés qu'il rencontrerait, mais en lui faisant prêter serment de ne révéler le pouvoir qu'il lui donnait à personne, excepté à son ministre, le cardinal Barberini, et à Spinola, s'il ne pouvait faire autrement[3]; marque de confiance qui montre bien le cas que Richelieu faisait dès lors des lumières et de l'habileté de Mazarin, quoique entourée des précautions qui n'abandonnaient jamais le prudent et soupçonneux cardinal.

Le traité remis à Mazarin ressemblait, par quelques endroits, à celui que le P. Valérien avait proposé à Pignerol, et qui n'était nullement du goût des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien; c'était à peu près le même système de garanties en faveur du duc de Mantoue : en Allemagne, le collége des princes électeurs et la ligue catholique; en Italie, le collége des cardinaux et une ligue des princes italiens non feudataires de l'Empire. La république helvétique intervenait pour veiller à l'exécution du traité de Monçon. Dès que les troupes impériales et espagnoles seraient sorties du Montferrat et du Mantouan, les troupes françaises, commandées par le comte de Toiras, se retireraient aussi, « demeurant toutefois « permis au duc de Mantoue de se servir, pour les garnisons des places

[1] Dépêche du 8 juin : « Mi feci veder gli articoli della pace, che haveva fatti sulla « relatione havuta da Sciatnou : erano alterati nella sostanza che si trattò in Ciam- « bri, ma pur non vi erano molte cose insuperabili..... Dopo si mutarono le cose, « e giudicò bene, per differenti pretesti e ragioni che fossero, aggiunger articoli..... « per assicurarsi del duca di Savoia, et in un certo modo a fine di deteriorare i suoi « interessi, e mortificarlo un poco perchè il mondo conoscesse il danno che gli « recava l'essersi appartato dalla Francia, e diverse volte mi disse, se il Marchese « e il Conte vogliano far la pace, si hanno da contentare che l'essentiale segua « a lor modo e con riputatione de' loro padroni, senza volere che il Duca resti con « ogni sodisfatione... » — [2] *Ibid.* « Mi diede le capitolationi segretamente, non ha- « vendolo saputo tampoco l'ambasciatore di Venetia, e mi pregò che andassi molto « scarso in mostrarle, come ho fatto. » — [3] *Ibid.* « Et a parte mi diede qualche arbi- « trio, con giuramento di non communicarlo che a V. S. Illustrissima et al Marchese, « quando non si fossero potute concluder le cose in altra forma. »

« de ses États, de telles nations que bon lui semblera sous ses enseignes. » La France restituait toute la Savoie avec Suse et Pignerol; mais les forteresses qu'elle avait faites en ces deux places, et même les anciennes, devaient être démolies sans qu'il fût permis de les jamais rétablir; en même temps, conformément au traité de Suse, le duc était tenu de livrer passage en ses États au roi très-chrétien, « quand il en « serait requis, » pour que le roi pût se rendre en Italie et y défendre ses alliés. D'ailleurs, on maintenait les concessions faites au duc de Savoie dans le Montferrat, la possession de Trino avec une rente de quinze mille écus, ou, en retour de l'un et de l'autre avantage, une somme de sept cent cinquante mille écus une fois payés. On donnait aussi au duc de Guastalla cent cinquante mille livres en rachat[1] de ses prétentions.

Mazarin connaissait trop bien le duc de Savoie, Spinola et Collalto, pour ne pas sentir la difficulté presque insurmontable de leur faire agréer un pareil traité; et, quoique, en présence de Richelieu[2], il n'ait peut-être pas osé faire paraître ses vrais sentiments, ou quoique peut-être aussi l'ardent désir de la paix, qu'il portait dans son cœur, l'ait un moment ébloui, il est certain qu'à la réflexion il n'envisagea la mission qui lui était confiée qu'avec un mélange de joie et de crainte, où la crainte dominait. C'était beaucoup sans doute d'apporter la restitution

[1] Ce traité est dans *le Mercure françois*, 1630, p. 183. Il contient dix-neuf articles, avec un vingtième article secret sur les avantages qui pourraient être faits à la duchesse douairière de Lorraine, et pour lesquels on s'en remettrait au jugement de la reine mère, Marie de Médicis. Tout le traité était placé sous les auspices du Pape, comme père commun des princes chrétiens, ainsi qu'on l'avait fait dans les précédents projets. Mazarin communiqua à son ministre le pouvoir qui venait de lui être confié, en lui indiquant sa portée et ses limites et les divers articles auxquels il s'appliquait. Cette pièce a pour titre : *Arbitrii datimi dal Sign. Cardinale di Richelieu sopra gli articoli di pace.* On y voit que le pouvoir discrétionnaire laissé à Mazarin n'était pas d'une très-grande étendue. — [2] Richelieu dit, *Mémoires*, t. VI, p. 101: « (Mazarin partit) avec grande apparence que la paix se feroit promptement, se « la promettant certainement, et d'être de retour dans le 15 juin, avec toutes choses « ajustées et accordées de part et d'autre; mais il se trompoit à son compte, car le « traité étoit plus difficile à faire qu'il ne lui sembloit, parce qu'il n'y avoit point « de confiance de part ni d'autre. » Mais voici qui prouve que, à peine hors de la présence de Richelieu et sur la route de Turin, toutes les illusions de Mazarin s'étaient évanouies. Dépêche du 8 juin : « Me ne venivò con molto gusto e maggior speranza, parendomi d'haver guadagnato un gran punto, mentre potevo pro- « mettere la restitutione d'ogni cosa e agevolare la forma di molti altri, ma con « altretanto disgusto e sicurezza di non far niente caminò adesso. Feci la strada della « Valdosta, etc. »

de toute la Savoie, de Suse et surtout de Pignerol, et il comptait bien aussi sur l'usage qu'il saurait faire du pouvoir qui lui était laissé; mais, quand il songeait à plusieurs des articles qu'il devait proposer, et sur lesquels il n'avait pas le droit de rien céder, il tombait dans le découragement et désespérait du succès. Il promit du moins au cardinal de revenir le plus tôt possible, vers le 15 juin, lui rendre compte des négociations qu'il allait entreprendre, et c'est agité des pensées les plus contraires et de tristes pressentiments qu'il traversa la Savoie, s'engagea dans la vallée d'Aoste et regagna Turin. Il était parti le 29 mai d'Annecy, où il avait pris congé du roi, et il était à Turin le 2 juin[1].

V. COUSIN.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] Dépêche du 8 juin: « Partii dall' abbadia di Talvera (abbaye de Talloire, « près d'Annecy), a 29 del caduto in diligenza. » Et on a de Mazarin une dépêche de Turin datée du 2 juin. Les Mémoires de Richelieu et de Bassompierre confirment ces dates.

HISTOIRE NATURELLE *générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme et les animaux, par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire*. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, n° 17, 1854 et 1859.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Le chapitre Ier du IIe volume de l'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE DES RÈGNES ORGANIQUES, intitulé, *Notions historiques sur les règnes de la nature et principalement sur les trois règnes des alchimistes*, a été le premier sujet de l'ouvrage qui ait fixé notre attention. En cherchant le motif d'après lequel M. Isidore Geoffroy avait abordé une matière éloignée de ses études, nous aperçûmes, dans le premier volume, des opinions générales concernant la philosophie naturelle, si opposées à la *méthode* A POSTERIORI *expérimentale*, que, dans la vue de combattre les conséquences fâcheuses qu'elles pouvaient avoir sur les progrès des sciences d'observation, de raisonnement et d'expérience, nous crûmes devoir soumettre au public les quatre articles qui précèdent celui-ci.

Au point de vue de la disposition des matériaux et des citations, nous éprouvons de telles difficultés pour suivre l'auteur dans les détails, qu'il y a impossibilité de faire la critique de chacun d'eux avec l'intention de dissiper tous les doutes sur l'exactitude de nos jugements. Cet état de choses nous impose la nécessité d'examiner successivement les trois propositions suivantes, qui appartiennent bien à M. Isidore Geoffroy:

1° *Les alchimistes ont les premiers distingué les minéraux, les plantes et les animaux en trois groupes;*

2° *Les alchimistes ont considéré les minéraux, les plantes et les animaux, comme des corps doués de la vie;*

3° *Les alchimistes ont employé les premiers le mot* RÈGNE *pour dénommer les groupes des minéraux, des plantes et des animaux.*

Nous ignorons absolument, malgré toutes nos réflexions, l'importance que l'auteur a attachée à la démonstration de ces propositions. Non qu'au point de vue historique nous ne concevions fort bien l'intérêt

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre 1863, p. 609; pour le deuxième article, celui de décembre, p. 741; pour le troisième, celui de février 1864, p. 91; pour le quatrième, le cahier d'avril, p. 227, de juillet, p. 407, et d'août, p. 490.

qu'il y a toujours de remonter avec certitude à l'origine de propositions générales quelconques acceptées de tout le monde comme exactes, du moins durant un certain temps, si, en réalité, elles ne l'étaient pas; mais ce qui échappe à notre pénétration, c'est qu'on se livre à des interprétations de certains textes, qui n'en excluent aucuns autres susceptibles d'interprétations contraires; de sorte que l'auteur qui se place volontairement dans une telle position ne peut arriver qu'à des conclusions contestables, et, dans le cas où elles auraient le caractère de la certitude, on ne voit pas l'avantage que la philosophie naturelle en retirerait, une fois le point de vue historique satisfait.

L'examen de ces propositions présente au critique la même difficulté que nous avons signalée déjà à plusieurs reprises, lorsqu'il s'est agi d'énoncer, d'une manière claire, précise et vraie, les opinions de M. Isidore Geoffroy que nous avons combattues; car, toujours ou presque toujours, une opinion qu'il a formulée clairement, et que la critique juge contestable, est suivie de phrases propres à en atténuer la portée et à servir de prétexte à la défense de l'opinion attaquée. Avec l'expérience que nous a donnée l'étude du premier volume de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, nous allons exposer la critique des trois propositions précédentes de la manière la plus brève possible, avec l'espérance que nos lecteurs prendront en considération la remarque que nous venons de reproduire.

§ 1er.

Les alchimistes sont-ils les premiers qui aient distingué les minéraux, les plantes et les animaux, en trois groupes ?

La distinction des minéraux, des plantes et des animaux en trois groupes appartient-elle aux alchimistes, comme l'affirme M. Isidore Geoffroy, en s'appuyant des motifs suivants? C'est ce que nous ne pensons pas.

Il est faux, prétend-il, qu'avant même l'origine de l'histoire naturelle, les hommes aient distingué les trois formes matérielles, la *pierre*, la *plante* et l'*animal;* car, avant tout, il *s'est distingué lui-même;* de sorte, conclut-il, que la division primitive admise a été *quaternaire* et non *ternaire*.

Selon lui, et c'est très-vrai, avant tout Aristote a distingué les êtres, non en trois groupes, mais en deux seulement : les *êtres animés* (*τὰ ἔμψυχα*), et les *êtres inanimés* (*τὰ ἄψυχα*).

M. Isidore Geoffroy cite ensuite Hermolaus Barbarus, qui a opposé

les êtres inanimés aux êtres animés, et réparti ceux-ci en trois genres, la *plante*, la *brute* et l'*homme*. Cela est vrai encore; mais il ne parle pas de la manière dont Hermolaus Barbarus avait envisagé le ciel, l'influence qu'il lui attribue sur les choses terrestres, les éléments, et leurs composés privés de la vie.

Enfin, après avoir nommé plusieurs auteurs, il parle de la division ternaire des alchimistes.

M. Isidore Geoffroy, en prétendant que les alchimistes ont les premiers distingué les êtres en trois groupes, a été conduit à soutenir l'opinion inexacte, qu'avant l'origine de l'histoire naturelle la distinction des êtres ne fut pas *ternaire*, mais *quaternaire*, parce qu'on dit, avance-t-il, dès cette époque, la *pierre*, la *plante*, l'*animal* et l'*homme*. Cette assertion est purement gratuite, et nous sommes du nombre de ceux qui rattachent la distinction des êtres en *pierres*, *plantes* et *animaux*, l'homme compris, à la plus haute antiquité, et nous citons l'*Histoire naturelle* de Pline à l'appui de cette opinion.

L'histoire de l'homme ouvre le livre VII de l'ouvrage du naturaliste romain [1]; elle commence ainsi :

« D'abord, il (l'homme) est le seul de *tous les animaux* qu'elle (la na-« ture) habille aux dépens d'autrui...... »

Les livres VIII, IX, X, XI sont consacrés à l'histoire des autres animaux.

Les livres XII-XXVII inclusivement traitent de l'histoire des plantes.

Le livre XII commence ainsi [2] :

« Telle est l'histoire, par espèces et par organes, de tous les animaux « qui ont pu être connus. Reste à parler d'êtres qui ne sont pas non plus « dépourvus d'âme, puisque rien ne vit sans âme, des *productions végé-« tales* de la terre; après quoi, nous traiterons des *minéraux* extraits de « son sein; de sorte que nous n'aurons passé sous silence aucune œuvre « de la nature. »

Les livres XXXII-XXXVII inclusivement renferment l'histoire des minéraux.

Il est donc de toute évidence que Pline a nettement étudié dans son *Histoire naturelle :*

L'histoire des animaux, en commençant par l'homme;

L'histoire des plantes;

L'histoire des minéraux;

Et que cette étude successive des *animaux*, y compris l'homme, des

[1] Tome I, p. 279, traduction de Littré. — [2] Tome I, p. 475.

plantes et des *minéraux*, est indépendante de toute idée alchimique, et conforme à l'opinion commune, qui est la nôtre, et qu'on n'avait jamais mise en doute, à notre connaissance, avant M. Isidore Geoffroy.

En définitive, en supposant que la première distinction des êtres terrestres eût été quaternaire, l'homme, les animaux, les plantes et les minéraux, qu'en résulte-t-il pour la science, pour la philosophie? Quelle conclusion à tirer encore de ce que des naturalistes actuels admettent cette distinction quaternaire, tandis que d'autres admettent la distinction ternaire? Quelle conséquence à tirer de ce que, parmi ces derniers, les uns considèrent l'homme comme un ordre et d'autres comme une classe? Il est bien temps que certains naturalistes soient convaincus que des distinctions, des classifications, qui ne reposent sur rien de précis, n'ont aucune valeur scientifique, et de conséquence autre que de montrer l'impuissance de leurs auteurs.

§ II.

Est-il vrai que les alchimistes ont considéré les minéraux, les plantes et les animaux, comme des corps doués de la vie?

En disant, avec M. Isidore Geoffroy, la distinction des *êtres* en *êtres animés* et en *êtres inanimés* d'Aristote est *binaire*, tandis que celle des alchimistes en *minéraux*, *plantes* et *animaux* est *ternaire*, exprime-t-on une proposition exacte au fond? Nous ne le pensons pas, si l'on prend en considération l'*esprit de la méthode naturelle* présidant à la classification des êtres organisés, ou, en d'autres termes, si l'on ne confond pas ensemble l'ordre des divisions et des subdivisions d'une classification; car, à ce point de vue, la classification d'Aristote est *binaire*, tandis que celle des alchimistes est *unitaire*.

Le tableau suivant de la classification des êtres d'Aristote fait saisir parfaitement notre pensée, si on le compare à celui que M. Isidore Geoffroy attribue aux alchimistes.

	CATÉGORIES.	SOUS-CATÉGORIES.
Aristote distingue les êtres en :	1. Animés ou vivants, ἔμψυχα.	1. Végétaux, Φυτά. 2. Animaux, Ζῶα.
	2. Inanimés ou non vivants, ἄψυχα.	

	CATÉGORIES.	SOUS-CATÉGORIES.
Les alchimistes selon I. Geoffroy :	Corps animés	1. Minéraux. 2. Végétaux. 3. Animaux.

La vérité est donc :

1° Que la classification d'Aristote comprend deux catégories parfaitement distinctes, puisque les êtres de la première sont doués de la vie, tandis que ceux de la seconde en sont privés; enfin, que la catégorie des êtres animés comprend deux sous-catégories, les végétaux et les animaux;

2° Que la classification attribuée aux alchimistes ne comprend qu'une seule catégorie d'êtres, lesquels sont doués de la vie et distingués en trois sous-catégories, les minéraux, les végétaux et les animaux.

Pour peu qu'on réfléchisse à l'esprit de la méthode naturelle, on ne peut méconnaître la supériorité de la classification d'Aristote, nous ne disons pas sur celle qu'on attribue aux alchimistes, mais sur la distinction des êtres en trois règnes, les minéraux, les plantes et les animaux; car évidemment les plantes et les animaux doués de la vie ont bien plus d'analogies mutuelles, qu'ils n'en ont avec les minéraux privés de la vie.

La même critique s'applique à la distinction des végétaux en trois classes, les dicotylédonés, les monocotylédonés et les acotylédonés; évidemment il faut les classer ainsi :

	CATÉGORIES.	SOUS-CATÉGORIES.
Végétaux..........	1. Cotylédonés	1. Dicotylédonés. 2. Monocotylédonés.
	2. Acotylédonés.	

Quoi qu'il en soit, M. Isidore Geoffroy s'énonce en ces termes : « Les « alchimistes n'ont donc point dit, et ils ne pouvaient pas dire : les êtres « inanimés et animés; ils ont dit : les minéraux, les végétaux, les ani- « maux; les trois *genres*, les trois *familles* de *mixtes*, et, plus tard, les « trois *règnes*. »

Les alchimistes ont-ils réellement considéré les minéraux comme *vivants?* Cette proposition, telle que la formule M. Isidore Geoffroy, est absolument inexacte; car elle ne permet plus de comprendre l'idée que les alchimistes se faisaient de la préparation de la *pierre philosophale*, du *grand œuvre;* et, pour que nos lecteurs apprécient nos raisons, il suffit de rappeler les principaux faits de la *théorie alchimique*, que nous n'avons exposée dans plusieurs articles de ce journal qu'après avoir consacré un très-long temps à l'étudier.

Pourquoi ce long temps donné à un sujet que tout le monde croyait connaître? C'est que nous cherchions à comprendre clairement l'alchimie, en remontant à son origine, et que le but ne pouvait être atteint sans se reporter aux doctrines religieuses, philosophiques et scientifiques de l'époque où nous en trouvons la première idée. Nos études ont

porté sur des *idées* et sur des *opérations* ou *manipulations;* les premières, purement hypothétiques, appartiennent à la *méthode* A PRIORI la plus absolue; les secondes sortaient des ateliers, des usines, où l'on pratiquait des arts spéciaux, qualifiés aujourd'hui de chimiques. Mais aucun lien, fruit d'une observation réfléchie, n'enchaînait les faits de la pratique avec l'esprit de l'alchimiste. Malgré ce défaut de connexion, les corps soumis à des manipulations exécutées souvent dans des circonstances fort différentes de celles où les mettait une aveugle pratique, donnèrent lieu à des produits matériels, dont plusieurs frappèrent vivement l'attention, parce qu'aucune propriété ne les rattachait aux corps connus depuis longtemps.

Voilà donc notre conclusion à l'égard de l'alchimie :

Des *idées hypothétiques* du domaine des *sciences* appelées *occultes*,

Et des *manipulations pratiques* en dehors de toute relation scientifique avec ces idées.

Ce n'est pas sans surprise qu'après avoir lu le premier chapitre du second volume de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, où M. Isidore prétend que les alchimistes considéraient les minéraux comme des corps vivants, nous avons trouvé dans le premier volume, imprimé cinq ans auparavant (page 373), la note que voici : « *le* CONTRÔLE *est le* « *caractère de la méthode expérimentale*, a dit très-récemment et très- « justement M. Chevreul dans l'un de ses savants articles sur l'alchimie. » (Voyez le *Journal des Savants*, 1851, page 765.) Nous le demandons à nos lecteurs, n'est-ce pas dans ces articles qualifiés de savants en 1854, à propos de la méthode expérimentale, qu'on ne cite plus en 1859, en parlant d'alchimie, qu'on a puisé l'idée d'attribuer aux alchimistes l'opinion d'après laquelle les minéraux seraient animés?

Loin de nous l'intention de réclamer une priorité, puisque, ne partageant pas la manière de voir de M. Isidore Geoffroy sur la méthode scientifique et sur les opinions qu'il attribue aux alchimistes, nous la combattons; cependant nous ferons remarquer que ce n'est pas la première fois qu'une conclusion claire et précise, que nous n'avons formulée qu'après une longue étude, a été l'occasion, pour certaines gens, d'apercevoir la nouveauté d'une idée qui, jusque-là, leur avait été absolument étrangère, et de s'imaginer que l'auteur qui l'avait mise en relief, manquant d'initiative ou de logique, n'en avait saisi ni la généralité, ni les conséquences; sachant d'ailleurs la disposition de la plupart des lecteurs à s'abandonner au charme de l'imagination plutôt qu'à suivre pied à pied la trace d'un esprit investigateur qui arrive enfin à une découverte, ils se flattent que l'exagération même avec laquelle ils expose-

ront cette découverte fera oublier celui qui en est le véritable auteur. Au reste, il faut bien le reconnaître, pour nous servir d'une comparaison vulgaire, parmi ceux qui cultivent une science, plus d'un savant ressemble au braconnier à l'affût attendant tranquillement le gibier qu'un autre s'est fatigué à chercher, à faire lever et à poursuivre!

Après cette digression nécessaire pour établir nettement notre position de critique à l'égard de M. Isidore Geoffroy, nous allons exposer comment nos études de l'histoire de l'alchimie nous permettent d'envisager la production de l'or conformément à l'hypothèse alchimique, en la considérant d'abord au point de vue des agents naturels capables de l'effectuer et ensuite au point de vue des procédés hermétiques.

Les alchimistes admettaient, en général, l'existence des quatre éléments dans les métaux, et, lorsqu'ils les représentèrent comme des composés de soufre, de mercure et de sel, ceux-ci étaient, suivant eux, formés, chacun, des quatre éléments, de sorte que, à leurs yeux, le soufre, le mercure et le sel étaient les principes prochains des métaux. Dans les idées alchimiques, le soufre, le mercure et le sel, correspondaient à l'idée que nous nous faisons aujourd'hui des *principes immédiats;* à savoir, pour les sels, les acides et les bases salifiables; pour les plantes et les animaux, l'amidon, le sucre..... la fibrine, l'albumine.....

Les alchimistes admettaient que, sous les influences astrales, les métaux qu'ils qualifiaient d'imparfaits, le fer, l'étain, le cuivre, le plomb, le mercure des couches terrestres, se transformaient plus ou moins lentement en métaux parfaits, l'argent et l'or.

Ils admettaient que ce que les astres faisaient lentement, l'homme pouvait le faire plus ou moins rapidement au moyen de la *pierre philosophale.* De là la *transmutation.*

A. Transmutation naturelle.

S'il fallait justifier l'étude des sciences occultes avant d'entreprendre celle de l'histoire de l'alchimie, le sujet que nous traitons en montrerait incontestablement la nécessité. Sans affirmer l'existence de textes antérieurs à l'origine de l'*art hermétique*, où il serait question de la production de l'or par l'action des astres, cependant l'importance attribuée, dans l'antiquité, à cette action sur tous les corps terrestres, conduisait naturellement à en faire dépendre la transmutation des métaux imparfaits en métaux parfaits, du moment où l'idée de la transmutation *hermétique* ou *artificielle* se présentait à l'esprit; et, conséquemment, à cause de la part si grande faite à l'influence du monde supérieur sur le monde

inférieur, il ne nous répugne pas de reconnaître qu'avant l'alchimie on ait pu attribuer aux astres, et, en particulier, au soleil, le pouvoir de produire de l'or en agissant sur des corps terrestres.

Quoi qu'il en soit, les alchimistes reconnaissaient unanimement l'influence des astres pour transmuer en or et en argent les métaux imparfaits des couches terrestres, lorsque ceux-ci se trouvaient dans une *certaine position* apte à recevoir cette influence; mais celle-ci, pour être efficace, devait agir encore durant des siècles, des dizaines de siècles, et cette longue durée ne pouvait être mise en doute; car, sans la double condition d'une *certaine position* et de *la durée*, comment comprendre que des masses de métaux imparfaits se trouvassent encore dans le globe terrestre sans avoir subi la transmutation? Mais comment concevaient-ils la transmutation naturelle? C'est un sujet que, en général, ils se sont abstenus de traiter, car la *transmutation artificielle* ou *hermétique* fixait uniquement leur attention, et tous leurs efforts s'y concentraient, dans l'espérance d'un triomphe qui, en réalité, était impossible.

Nous ne pouvons guère citer qu'un alchimiste qui ait développé quelques idées sur la *transmutation naturelle*, et encore cet alchimiste appartient-il à la première moitié du XVII[e] siècle et occupait-il un siége de président au parlement de Bordeaux; il se nommait d'Espagnet; nous le retrouverons plus loin (§ III) lorsque nous discuterons la question de savoir si le mot *règne* a été appliqué pour la première fois à la dénomination des corps naturels en trois groupes, comme le prétend M. Isidore Geoffroy. Le président d'Espagnet, dans le canon 174 de son *Enchiridion physicæ restitutæ*, ne fait qu'appliquer à la *transmutation naturelle* les idées qu'il se faisait des procédés de l'*art hermétique*. En reproduisant ce canon nous avons mis en *italiques* des phrases qui montrent bien que d'Espagnet ne considérait pas les minéraux comme des *corps animés*. Nous reviendrons (§ III, p. 642) sur leur signification.

Canon 174 de l'*Enchiridion*[1]. « Mais, pour la matière des métaux, parce « qu'elle est aqueuse et terrestre et parfaitement solide et consistante, « à cause du très-parfait et très-subtil mélange de ces élémens pesans; « c'est pour cela qu'elle est *fort engourdie*, pesante au dernier poinct et « incapable de *soy-même d'aucun mouvement;* néantmoins, parce qu'elle « est sublimée et purifiée dans les matrices de la terre et des rochers, « comme dans des alambics, par un artifice merveilleux de la nature, et « que son meslange se fait en une vapeur très-desliée et très-subtile, par « le moyen de plusieurs distillations fréquentes; à cause de cette parfaite

[1] Traduction de Jean Bachou.

« subtilité et circulation de leur matière, les richesses et les trésors du « soleil et des corps célestes s'y insinuent et s'y coulent, particulièrement « dans la génération des métaux plus parfaits. C'est pour cette raison « que, quoyqu'ils tirent leurs corps de l'eau et de la terre, néantmoins « la nature faisant la fonction de potière, elle façonne si artistement ces « corps, principalement ceux des métaux parfaits, qu'elle les dispose et « les rend dignes de recevoir du ciel une forme très-parfaite. Il est vray « que c'est un ouvrage qui demande un grand travail; mais aussi il est « achevé, et la nature y a déployé toutes ses forces à le polir; et il « semble que le ciel ne se soit pas seulement trouvé d'accord en cette « production avec la terre, mais encore qu'ils se sont meslez et em- « brassez. Or, parce que *les esprits formels des métaux sont resserrez sous* « *une escorce très-dure, comme dans une prison, ils sont aussi engourdis et* « *sans mouvement,* jusques à tant que par le *feu des philosophes, ayans brisez* « *leurs liens, ils produisent, de leur semence céleste dans la matière, un fils* « *du soleil* qui ne dégénère point du lieu de sa naissance : et enfin une « cinquiesme essence de vertu admirable, faisant habiter ainsi tout le ciel « avec nous. »

Mais, en croyant à la *transmutation naturelle*, tous ou presque tous les alchimistes considéraient *l'or et l'argent* produits comme *morts*, et, afin de prévenir toute critique, empressons-nous de reconnaître que des alchimistes admettaient, dans cet *or* et cet *argent MORTS*, l'existence de semences mâles et femelles auxquelles ces métaux devaient la faculté d'engendrer leur semblable en *puissance*, mais, pour que la faculté passât de la *puissance* à l'*acte*, il fallait l'intervention d'une force, d'une puissance du dehors; telle était celle que l'art alchimique imprimait à la matière de la pierre philosophale [1].

Les livres d'astrologie qui traitent spécialement de l'influence des astres sur les corps terrestres parlent principalement de celle qui concerne l'homme, soit individu, soit associé à ses semblables, de là l'horoscopie, les nativités; mais ils se taisent en général quand il s'agit des minéraux, fait tout simple, parce que l'astrologie a précédé de longtemps l'alchimie.

B. Transmutation artificielle ou hermétique.

Nous voici arrivé au *grand œuvre*, à la préparation de la *pierre philosophale*, de cette matière dont une parcelle, sous le nom de *poudre de*

[1] Nous verrons, page 645, que la force qui agissait ainsi produisait un effet de *subtiliation.* (Voir encore page 646, et la note.)

projection, suffisait pour opérer la transmutation de masses plus ou moins considérables de métaux vils en métaux parfaits. A quelle époque de l'histoire remonte l'origine de l'alchimie? Nos recherches, d'accord avec l'opinion commune de tous les érudits sévères, ne la reculent pas au delà des premiers siècles de l'ère chrétienne, ou, si elle fut pratiquée auparavant, c'était si mystérieusement, que le public contemporain l'ignorait; probablement elle est née dans l'école d'Alexandrie.

La confection de la pierre consistait à communiquer la *vie* à une matière minérale qui ne l'avait pas.

Tout ce qui rappelait la génération, les semences du mâle et de la femelle, l'union de l'âme avec la matière au moyen de l'esprit, la formation de l'œuf, son incubation, en un mot tout ce qu'on imaginait capable de donner la vie, concourait à développer, mûrir et parfaire la *pierre*.

Conformément à ces idées et à l'opinion catholique de l'efficacité de la prière, l'alchimiste priait, et la prière était considérée encore comme plus efficace, lorsque l'homme et une femme étaient agenouillés, se regardant, mais séparés par le fourneau contenant l'œuf alchimique.

L'idée de la pâte levée, du *ferment*[1] qui communique son état à la pâte de froment, avait conduit les alchimistes à *comparer la pierre au ferment*. Conformément à cette manière de voir, pour agir, elle *devait contenir de l'or;* et, sans cette condition, ils ne concevaient pas possible que des matières dépourvues d'or, mais qui en renfermaient les principes, fussent transmuées en ce métal. L'*or de la pierre* était *vif, vivant, animé*, et, conséquemment, *actif*, et en cela différent de l'*or vulgaire*, qui *était MORT*.

Opinion semblable relative à la nature de la pierre propre à changer un métal imparfait en *argent;* cette pierre n'était efficace qu'à la condition de renfermer de l'*argent, vif, animé*.

Tenant à prévenir toute incertitude sur l'exactitude de nos opinions, nous croyons devoir ajouter au résumé précédent une citation textuelle empruntée à un livre fort estimé des alchimistes.

Le passage suivant est extrait du *Traitez du Sel et de l'Esprit du monde*, par le sieur de Nuisement, publié en 1620, p. 28 :

« L'Hortulan, qui a commenté la table d'Hermès, délaissant les radi-« caux principes de la nature, et descendant aux particuliers principes « de l'alchimie, entend, par le soleil, l'or philosophal, lequel il dit le

[1] L'*idée alchimique de la vie* dans le ferment a quelque intérêt quand on la rapproche de l'idée qu'on se fait aujourd'hui des *ferments organisés*. Mais, à notre sens, ce rapprochement ne porte pas sur le fond des choses.

« père de la pierre, ce qui est vrai. Car les illumiez en cet art sçavent « par expérience et l'ont appris de tous les bons auteurs (desquels le « nombre est infiny) qu'en la vraye matière et subject de la pierre sont « en puissance or et argent, et vif-argent en nature. Lesquels or et ar- « gent sont meilleurs que ceux que l'on voit et touche vulgairement; pour « ce qu'ils sont vifs et peuvent végéter et croître, et les vulgaires sont « morts; et s'il n'estoit ainsi, la matière ne parviendroit jamais à la per- « fection extresme que l'art luy donne. Laquelle perfection est si grande, « qu'elle parfaict les imparfaicts métaux quasi miraculeusement, comme « dit Hermès; et toutes fois cet or et cet argent invisibles qui, par le ma- « gister, sont exaltez en si haut degré, ne sçauroient communiquer cette « perfection aux imparfaits, sans le ministère de l'or et de l'argent vul- « gaires. C'est pourquoy les maîtres les y joignent à la fermentation; « par ainsi l'or est toujours père de l'élixir..... »

Les conclusions de ce passage sont donc en tout conformes à ce que nous avons dit :

1° La *nature* ou l'influence astrale transmue les métaux en or et en argent *sans leur donner la vie;*

2° La vie est donnée par l'*art alchimique* à l'*or* et à l'*argent vulgaires;* et à cette condition que, devenus ainsi *ferments*, ils convertiront les métaux imparfaits en métaux parfaits;

3° Conséquemment, les alchimistes accordaient plus de puissance à leur *art* qu'à la *nature*, non-seulement parce que la *transmutation hermétique* était bien plus rapide que la *transmutation naturelle;* mais encore parce que l'idée d'*un ferment doué de la vie* n'était point nécessaire pour comprendre cette dernière transmutation.

Après le résumé que nous venons de faire de nos recherches historiques et scientifiques sur l'alchimie, après le passage du traité de Nuisement que nous avons reproduit, peut-on dire avec M. Isidore Geoffroy[1] : « Pour les alchimistes, point de corps bruts et inanimés, l'acti- « vité vitale est partout, dans chaque être en particulier comme dans la « nature entière. » Évidemment non, car tout ce que nous venons de résumer sur l'alchimie n'aurait aucun sens.

On voit donc, en définitive, qu'Aristote a pu dire les *êtres animés* et les *êtres inanimés*, sans qu'on soit fondé à prétendre que les alchimistes sont en désaccord avec lui, parce qu'ils auraient attribué la *vie* aux minéraux; en outre, rappelons qu'ils admettaient les quatre éléments dans les métaux et dans la pierre.

[1] Vol. II, page 10.

§ III.

Est-il vrai que les alchimistes ont employé les premiers le mot *règne* pour dénommer les groupes des minéraux, des plantes et des animaux?

Nous ne nous expliquons pas l'importance que M. Isidore Geoffroy attache à la démonstration de l'opinion d'après laquelle il prétend que les alchimistes ont employé les premiers les mots *règnes de la nature*, ainsi que nous l'avons dit en commençant cet article; serait-elle vraie, qu'en conclurait-on à l'égard de la doctrine alchimique, surtout si l'on veut bien se rappeler nos raisons pour ne pas admettre, avec M. Isidore Geoffroy, que la distinction des corps naturels en *minéraux, végétaux, et animaux*, appartient aux alchimistes?

M. Isidore Geoffroy attribue l'emploi du mot *règne* de la nature au président d'Espagnet. Nous reproduisons textuellement l'alinéa de la page 19 du deuxième volume de l'*Histoire générale des règnes organiques*.

« Le premier alchimiste chez lequel je trouve, et encore n'est-ce que « *partiellement*, les *règnes* de la nature, c'est le président d'Espagnet, au- « teur anonyme, en 1623, de deux ouvrages très-renommés en leur « temps, l'*Enchiridion physicæ restitutæ* et l'*Arcanum philosophiæ hermeticæ* « *opus*. Dans l'*Arcanum*, l'auteur mentionne expressément l'un des règnes, « *regnum metallorum,* mais dans un seul passage, sans s'y arrêter et non sans « se contredire lui-même; car il reproduit ailleurs, à plusieurs reprises, en « leur donnant une autre valeur, les mots *regnum* et *imperium naturæ*, « termes nouveaux dans l'emploi desquels il semble se complaire, mais « sans y attacher encore un sens fixe et précis. Si bien que l'on assiste, « pour ainsi dire, dans les ouvrages de d'Espagnet, à la naissance de cette « conception des règnes de la nature destinée à jouir bientôt d'une si « grande faveur parmi les naturalistes aussi bien que parmi les alchi- « mistes. »

Il serait difficile de s'expliquer la signification du mot *partiellement* (dans le passage précédent, deuxième ligne), si on ne recourait pas aux deux ouvrages du président d'Espagnet; non pour vérifier seulement les citations sur lesquelles M. Isidore Geoffroy appelle l'attention de ses lecteurs, mais pour juger le fond de l'ensemble des idées exposées dans l'*Enchiridion physicæ restitutæ* et dans l'*Arcanum hermeticæ philosophiæ opus*. En effet, si, dans ce dernier ouvrage, le président dit *regnum metallorum*[1], M. Isidore Geoffroy remarque avec raison qu'il ne s'y arrête

[1] *Arcanum hermeticæ philosophiæ opus*, tertia editio, Parisiis, 1638, 3ᵉ canon, p. 10.

pas, qu'il emploie les mots *regnum* et *imperium naturæ* sans y attacher un sens fixe et précis. Mais, selon nous, le critique n'est pas fondé à prétendre que le président se contredit. Et, pour terminer nos remarques sur l'emploi du mot *règne*, ajoutons que d'Espagnet dit, dans le canon 159 de l'*Enchiridion* : « . . . . . Animal itaque in summo rerum inferio« rum gradu situm, opus naturæ in *regno elementari* complet; » passage que Jean Bachou, qui traduisit les deux ouvrages du président en 1651, sur la quatrième édition latine, a ainsi rendu : « . . . . . L'animal donc, « qui tient le premier rang entre les choses inférieures, est le chef« d'œuvre et le plus parfait des ouvrages de la nature en son EMPIRE « *élémentaire.* » Pour peu que le président d'Espagnet eût attaché au mot *règne* de l'importance, il l'aurait constamment employé, et son traducteur n'y eût pas substitué le mot *empire*. Le mot *règne élémentaire*, dans les idées de d'Espagnet, comprenait les composés d'éléments ou les *mixtes*, c'est-à-dire les *minéraux*, les *végétaux* et les *animaux*.

Que les livres du président, sous le rapport de la théorie d'une science expérimentale, n'aient aucune valeur, soit. Mais, envisagés au point de vue de l'alchimie considérée comme science occulte, ils se présentent, surtout l'*Enchiridion*, avec avantage, quand on les compare avec les ouvrages d'alchimie les plus appréciés des adeptes; et peut-être, si M. Isidore Geoffroy eût lu l'*Enchiridion*, du canon 154 au canon 160 inclusivement, il n'aurait pas écrit son chapitre intitulé : *Notions historiques sur les règnes de la nature, et principalement sur les trois règnes des alchimistes*, ou bien il l'aurait écrit tout différemment.

Il aurait vu d'abord[1] que d'Espagnet a explicitement parlé, non des *trois règnes*, mais des *trois grands genres de mixtes*, les *minéraux*, les *végétaux* et les *animaux*. Il aurait vu que le canon 155[2] commence ainsi : « L'on croit que les *minéraux ont seulement l'estre, et non pas la vie*, quoi« qu'on puisse dire que les métaux, qui sont les principaux entre les miné« raux, vivent en quelque façon, tant à cause que, dans leur généra« tion, il se fait comme une copule et un meslange des deux semences, « de la masculine, qui est le soulphre, et de la féminine, qui est le mer« cure. . . . . . »

Certes cette citation est loin de justifier ce qu'a dit M. Isidore Geoffroy de l'opinion alchimique d'après laquelle on ne pouvait ad-

[1] *Canon 154.* « Triplex in mixtis existentiæ gradus tria summa mixtorum genera « exhibet, nempe mineralium, vegetabilium et animalium. » — [2] *Canon 155.* « Mine« ralia simpliciter existere, nec vivere creduntur; licet metalla ex mineralibus præ« cipua vita quodammodo prædita dici possint, tam quia in ipsorum generatione fit « quasi coitus, et duplicis seminis, masculei et feminei, etc. etc. »

mettre la distinction d'Aristote, des *êtres animés* et des *êtres inanimés*, parce que, prétend-il, les alchimistes attribuaient la vie aux minéraux. Le texte de d'Espagnet est contraire : *Mineralia simpliciter existere, nec vivere* CREDUNTUR; et, si l'on croyait voir dans les phrases suivantes quelque chose de plus que ce que nous avons dit, d'après les alchimistes, concernant la vie qu'ils prétendaient donner à la *matière de la pierre philosophale*, au moyen du procédé de l'art hermétique, nous rappellerions le *canon 174*, déjà cité lorsqu'il s'est agi de la *transmutation naturelle* (page 637), et nous le rappellerions textuellement, à cause du double intérêt qu'il présente relativement à la transmutation, ainsi qu'à la question de savoir si les alchimistes ont attribué la vie aux minéraux; car, en définitive, tout ce que dit d'Espagnet des relations des minéraux avec la vie ne concerne que les métaux parfaits susceptibles d'acquérir la puissance vitale par l'art hermétique, de manière que l'*or* ou l'*argent* devenu *vivant* ou *ferment* dans la pierre soit capable de convertir en *or* ou en *argent* les métaux vils; mais le produit de la conversion est *mort*, sinon absolument, du moins dans la plus grande partie de sa masse. On conçoit donc que d'Espagnet, avec son esprit étendu, ne pouvait considérer les métaux précieux, l'*or* et l'*argent*, comme susceptibles de devenir vivants, sans admettre une prédisposition qui n'existait pas dans les minéraux privés de la faculté de le devenir.

On ne peut conserver de doute sur la conformité des idées de d'Espagnet avec celles qui composent notre résumé des opinions alchimiques. Peu d'ouvrages hermétiques ont eu le succès de l'*Enchiridion* et de la *Philosophie d'Hermès*. En trente-quatre ans, on en fit cinq éditions et une traduction française. Ce succès n'a rien de surprenant quand on compare ces ouvrages aux ouvrages alchimiques les plus renommés, soit pour le style, soit pour l'ensemble des idées générales. Dans l'impossibilité d'en parler en détail, nous nous bornons à dire que le président d'Espagnet croyait à l'immutabilité des quatre éléments, à la fixité des espèces organiques, à l'existence des atomes, à la pluralité des mondes, à l'*esprit de l'univers* et aux *signatures* des choses inférieures, montrant les relations de celles-ci avec les choses du monde supérieur; car, suivant lui, chaque objet du monde inférieur avait sa correspondance dans le monde supérieur [1].

Quant aux expressions *empire de la nature* divisé en trois règnes différents, le *règne des animaux*, le *règne des végétaux* et le *règne des miné-*

[1] Voir ce que nous avons dit des *signatures*. (*Journal des Savants*, 1853, p. 120 et suivantes.)

raux, ces expressions se trouvent bien, comme le dit M. Isidore Geoffroy, dans un écrit de J. Collesson, doyen de Maigné, intitulé : *Observations pour l'intelligence des principes et fondements de la nature et de la philosophie hermétique, avec une méditation sur les mystères de la sapience divine et humaine* (voir alinéa XI); l'ouvrage est dédié au cardinal de la Rochefoucault, 1631.

Il ne faut pas le confondre avec l'écrit qui porte le titre de : *Idée parfaite de la philosophie hermétique*, imprimé en 1630, et dédié au frère du roi, duc d'Orléans.

Dans la discussion des questions de l'ordre de celles qui ont occupé M. Isidore Geoffroy, il est difficile d'arriver à une conclusion dont un esprit sévère soit satisfait, et la difficulté augmente, si celui qui a la prétention de donner une conclusion a entrepris ses recherches avec l'intention de démontrer une opinion préconçue, et non avec celle de peser le pour et le contre avant de présenter une conclusion définitive. Quoique nos raisons de rejeter les trois propositions de M. Isidore Geoffroy sur l'alchimie nous paraissent suffisantes, cependant, au point de vue de l'histoire, nous ajouterons encore quelques remarques en faveur de notre manière de voir, afin de dissiper tous les doutes de ceux de nos lecteurs qui ne partageraient pas encore notre conviction.

Nous allons citer un auteur du XIIIe siècle qui distingue les corps naturels en trois groupes, en leur assignant des caractères qui semblent bien éloigner les minéraux des êtres vivants. Cet auteur est Alphonse X, qui régna en Castille de 1252 à 1284, dont le nom est attaché aux tables astronomiques dites *alphonsines*, qu'il fit composer. On lui attribue un écrit alchimique intitulé : *La clef de la sagesse* (Clavis sapientiæ). Il admet la mutabilité des éléments; il distingue les *minéraux*, les *plantes* et les *animaux*, de la manière suivante[1] :

« Mais tout ce qui a besoin de *subtiliation* parmi les choses faites donne « lieu à trois (choses), à savoir :

« Le *Corps corporel* (matériel), c'est-à-dire le *minéral*, duquel la subti« liation est de son extérieur à son intérieur;

[1] « Omnia autem, quæ indigent subtiliatione de rebus confectis sunt *tria*, vide« licet :

« Corpus corporale, id est, minera, cujus subtiliatio est de suo exteriori ad inte« rius;

« Secundum est corpus spirituale, id est planta, cujus subtiliatio est de utroque « simul;

« Tertium est animale, cujus subtiliatio est a suo interiore ad exterius; si vo« luerit, etc. »

« Le *Corps spirituel* est le second, c'est-à-dire la *plante*, dont la sub-
« tiliation est à la fois dans les deux sens;

« L'*animal* est le troisième, dont la subtiliation est de son intérieur à
« l'extérieur; s'il a voulu, etc. »

Subtilatio signifie incontestablement devenir subtil [1]. On voit que le minéral ne peut le devenir qu'au moyen d'une force extérieure, ce qui est parfaitement d'accord avec l'idée qu'on a d'un corps brut, d'un corps inanimé;

Tandis que l'*animal* est doué d'une force agissant de l'intérieur à l'extérieur, et dont les effets se manifestent par les fluides élastiques qu'il exhale et les liquides qu'il excrète.

La *plante* est intermédiaire entre l'animal et le minéral; elle exhale comme celui-là, en même temps qu'elle est susceptible de devenir subtile par une force extérieure.

Voilà des distinctions qui n'ont pu être faites que par un auteur qui ne confondait pas le minéral avec un corps vivant.

Un livre publié en 1612, à Marbourg, antérieur conséquemment aux ouvrages du président d'Espagnet, renferme deux traités alchimiques, où l'auteur allemand se sert des mots : *monarchie chimique* et *règne minéral*, *règne végétal* et *règne animal*.

Le premier ouvrage a pour titre :

Guide-manuel solaire de l'or philosophique non encore connu, au moyen duquel on peut facilement préparer, d'une part l'œuvre très-universel de toute monarchie chimique dans le règne minéral, et, d'une autre part, toutes les pierres universelles du règne minéral en chaque genre, les teintures particulières dont l'auteur, Nicolas le Noir Hapelius, anagrammatizomenos.

[1] Le *Theatrum chimicum* dit subtiliatio;

Le *Lexicon alchimiæ* de N. Rulandi dit *subtilatio*.

Il la définit : la dissolution par laquelle on sépare les parties les plus subtiles des parties grossières.

Elle se fait promptement par *distillation* ou par *descension* (distillation *per descensum*).

Elle se fait lentement.

Le *Dictionnaire hermétique* (de Salmon, 1695) définit la *subtiliation* : C'est lorsque la matière étant arrivée à la noirceur, elle se pourrit et est réduite en semence, et qu'elle se circule dans l'œuf.

Le *Dictionnaire de Trévoux* définit ainsi la *subtilisation : terme de chimie*. C'est l'action de subtiliser certaines liqueurs par l'action du feu, et les rendre plus déliées, plus pénétrantes.

Terme de philosophie hermétique, c'est la définition de Salmon.

Molière fait dire à Clitandre, dans les *Femmes savantes*, acte IV, scène II :

Mais ces amours pour moi sont trop *subtilisez*.

Le deuxième ouvrage a pour titre :

Aphorismes basiliens ou canons hermétiques de l'esprit et du corps moyen du grand et du petit monde, écrits par Hermophile philochimique, qui est Nicolas le Noir Hapelius, anagrammatizomenos.

Voici les quatre premiers canons traduits :

1. Hermès Trismégiste a mérité d'être appelé le père des philosophes, à cause du *triple royaume minéral, végétal, animal*, ou plutôt à cause de la recherche soigneuse de la triple existence en une essence créée, dans laquelle il reconnut toute la force de la nature végétale, animale et minérale [1].

2. La *force végétante* réside dans la nature d'un mercure volant, blanc comme neige, concret non commun, qui est un certain esprit, tant du grand que du petit monde, d'où dépendent la mobilité et la fluxibilité de la nature humaine, même selon l'âme raisonnable.

3. Mais la *force animante*, comme le *glutinum* du monde, est le *medium* entre l'esprit et le corps, et le lien entre l'un et l'autre, dans le soufre d'une certaine huile, rouge et transparente comme le soleil du grand monde et le cœur du petit monde.

4. La *minéralité* enfin obtient comme un corps à l'instar d'un sel d'une admirable vertu et odeur, quand le sel sera séparé de la scorie de la terre, peu différent du mercure, si ce n'est par l'épaisseur de son corps et par sa consistance.

Si la distinction des *minéraux*, des *végétaux* et des *animaux* en *trois groupes*, en *trois grands genres*, en *trois familles*, en *trois règnes*, appartenait réellement aux alchimistes, comme le prétend M. Isidore Geoffroy, on ne s'expliquerait pas, quand on se rappelle la passion dont les médecins *antispagyriques* étaient animés contre les médecins *spagyriques*, et après avoir lu l'ouvrage d'un médecin *antispagyrique*, Jean Pagès, on ne s'expliquerait pas, disons-nous, comment l'auteur aurait intitulé son livre, imprimé en 1626 : *De l'œconomie des trois familles du monde sublu-*

[1] Comme je l'ai dit, une des plus grandes difficultés que présente l'*alchimie* à celui qui veut en écrire l'histoire est l'interprétation critique des textes, et la nécessité où il se trouve, avant de conclure avec certitude, d'en avoir consulté un grand nombre.

Par exemple, Mercure Trismégiste, dans le canon que je viens de citer devrait son surnom, suivant l'auteur, à l'étude qu'il fit des trois règnes.

Tandis que, dans la traduction et le commentaire du Pimandre (in-folio, 1579), page 93, on lit..... *et à ceste cause fut dict trois fois très-grand, philosophe, roy et sacerdot* .... Dans la table des matières, folio Eee', on lit : Mercure, à cause de la trinité, dit Trismégiste, page 683.

naire, à savoir, minérale, végétale et animale; et particulièrement de la nature de l'homme, contre TOUTE FAUSSE PHILOSOPHIE NATURELLE, *alchymie, cabale, astrologie judiciaire, charmes, prédictions, sortiléges et athéisme.* Car, à ses yeux, ces doctrines menacent de ruine les *âmes*, les *corps* et les *biens*, ainsi qu'il le déclare dans un épître dédicatoire à l'évêque de Rhodez.

Conclusions.

Nous avons montré (§ Ier) que la distinction des corps naturels en trois groupes, les minéraux, les végétaux et les animaux, est bien plus ancienne que l'alchimie, et nullement contraire à la distinction faite par Aristote des êtres animés et des êtres inanimés.

Nous avons montré (§ II) que les alchimistes n'ont jamais attribué la vie aux minéraux considérés dans leur généralité.

Nous avons montré (§ III) que l'usage du mot *règne*, appliqué à l'ensemble des minéraux, des plantes ou des animaux, n'a aucune relation avec la *science* ou l'*art alchimique*. La preuve c'est que l'auteur le plus ancien cité par M. Isidore Geoffroy pour avoir employé les mots *règne minéral*, *règne végétal* et *règne animal*, est Collesson, dans un écrit daté de 1631. Certes, s'il y eût eu une relation vraiment essentielle, pour ne pas dire scientifique, entre l'*alchimie* et le mot *règne*, le mot *règne* se retrouverait dans les écrits des plus anciens et des plus renommés alchimistes, car il ne faut jamais oublier que le respect des fils de la science était acquis à l'ancienneté des choses et des hommes.

Cette remarque n'est point une critique de l'opinion de M. Isidore Geoffroy, car nous avons cité des auteurs antérieurs à Collesson, et même au président d'Espagnet, qui ont employé ces expressions; et il y a plus, c'est que nous ne doutons pas qu'on ne les trouvât dans des auteurs plus anciens encore, soit alchimistes, soit autres. Cependant il est probable que les alchimistes, ayant été les premiers à soumettre la matière à des actions chimiques, avec l'intention formelle d'obtenir autre chose que ce qui était connu, ont eu plus d'occasions que personne d'employer les mots *genres*, *familles*, *règnes*, pour distinguer les diverses catégories des corps naturels.

Enfin, la dernière preuve à alléguer, que, dans la manière dont M. Isidore Geoffroy a présenté le mot *règne* relativement à l'*alchimie*, il n'existe pas de relation essentielle et spéciale, c'est l'article *règne* du *Dictionnaire mytho-hermétique*. L'auteur de cet ouvrage, Antoine-Joseph Pernety, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, est un de ces hommes instruits du XVIIIe siècle qui croyaient à la réalité de l'al-

chimie. Il mourut à Paris en 1801, avec la conviction qu'il possédait le secret de prolonger la vie pendant plusieurs siècles; sa foi en l'alchimie fut donc entière jusqu'à sa dernière heure. Pernety avait traduit le livre des *Merveilles du ciel et de l'enfer*, de Swedenborg, dont il avait adopté la doctrine.

« *Règne* (S. hermétique). La fable feint quatre règnes principaux « des dieux, que les poëtes ont aussi appelés âges. Le premier fut celui « de Saturne, appelé l'âge d'or; le second, celui de Jupiter ou l'âge « d'argent; le troisième l'âge de cuivre ou celui de Vénus; et le qua« trième enfin, l'âge de fer ou celui de Mars. Les mythologues ont ex« pliqué les quatre âges dans un sens moral, et les adeptes, avec plus « de raison, l'expliquent dans le sens philosophico-chimique; car ces « quatre règnes ne sont, en effet, que les quatre couleurs principales « qui surviennent à la matière philosophique pendant les opérations de « l'œuvre..... »

« *Règne* se dit aussi des divisions ou classes sous lesquelles on range « tous les êtres sublunaires. On en compte trois, auxquelles on donne « les noms de *règne minéral*, *règne végétal*, *règne animal*[1]. »

On voit que Pernety attribue deux sens au mot règne:

Un sens général, connu de tous;

Un sens spécial hermétique, dont M. Isidore Geoffroy n'a pas parlé.

N'est-il pas probable que, si M. Isidore Geoffroy eût connu l'article *Règne* du dictionnaire de Pernety, il aurait exposé une opinion sur l'emploi du mot règne par les alchimistes, autre que celle qu'il a avancée; et cette réflexion ne se présente-t-elle pas au lecteur, comme celle que nous avons exprimée (page 643), relativement à certains passages de l'*Enchiridion* que l'auteur de l'*Histoire naturelle générale des deux règnes organiques* n'a pas connus.

E. CHEVREUL.

[1] *Dictionnaire mytho-hermétique* de A. J. Pernety, page 431.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Journal des États tenus à Vitry-le-François en 1744, rédigé par Bertin du Rocheret, président et grand voyer de l'élection d'Épernay, lieutenant criminel au bailliage et gouvernement de cette ville... publié avec une étude sur la vie et les œuvres de Bertin du Rocheret, par M. Auguste Nicaise. Châlons-sur-Marne, imprimerie de Martin; Paris, librairies de Durand, d'Aubry et de Dumoulin, 1864, in-12 de XXI-332 pages. — Bertin du Rocheret, né à Épernay en 1693, mort en 1762, était un penseur original, un spirituel érudit qui fut lié avec Voltaire, Crébillon, l'abbé Bignon, Lévêque de la Ravallière et plusieurs autres écrivains célèbres ou distingués de son temps. Il n'a laissé que des ouvrages inédits, dont les manuscrits originaux sont conservés pour la plupart dans les bibliothèques publiques de Châlons-sur-Marne et d'Épernay. On saura gré à M. Nicaise d'avoir mis en lumière un des plus curieux de ces travaux oubliés aujourd'hui : le *Journal des États provinciaux tenus à Vitry-le-François en 1744*. Quoique ce document paraisse n'offrir qu'un intérêt local, puisqu'il s'agissait uniquement de modifier les dispositions de la coutume de Vitry sur des questions d'allodialité et de censive, le récit des débats tumultueux de cette assemblée présidée par le prince de Ligne, le portrait piquant des magistrats qui la composaient, peuvent être considérés comme très-instructifs à un point de vue plus général. C'est une étude de mœurs qui profitera certainement à l'histoire du XVIIIe siècle. L'éditeur a fait précéder cet ouvrage d'une notice bien faite sur la vie et les écrits de Bertin du Rocheret.

Histoire du livre en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par Edmond Werdet, ancien libraire-éditeur. Parties I à IV. Paris, imprimerie de Thunot, librairie de Dentu, 1861-1864, cinq volumes in-12 de X-372, XX-372, XII-356, XXVIII-368, XI-345 pages. — Cet ouvrage important, où, pour la première fois, l'histoire du livre en France est traitée avec toute l'étendue et tous les développements que comporte ce sujet d'étude, mérite d'être signalé à l'attention des érudits, et nous souhaitons que les efforts de l'auteur pour propager les connaissances bibliographiques, les patientes recherches auxquelles il s'est livré, soient ré-

compensés par le succès dont son savant travail nous paraît digne. Le premier volume traite des origines du livre manuscrit, depuis la formation de l'alphabet et du caractère chez tous les peuples, depuis l'invention du papyrus, du parchemin et du papier, jusqu'à l'introduction de l'imprimerie à Paris par Ulric Gering, vers 1470. Le second a pour sujet la transformation du livre de 1470 à 1789; il présente un curieux résumé des statuts, priviléges et lettres patentes, concernant la librairie. La troisième partie de l'ouvrage, formant les tomes III et IV, contient des études bibliographiques intéressantes sur les imprimeurs et libraires de Paris les plus célèbres : les Estienne et leurs devanciers, les Didot, leurs devanciers et contemporains. La quatrième partie renferme un essai sur la propagation, la marche, les progrès de l'imprimerie dans les diverses provinces de France, de 1470 à la fin du XVII[e] siècle, ainsi que des recherches sur les imprimeries clandestines et sur les imprimeries particulières. On ne trouverait dans aucun traité bibliographique toutes les indications rassemblées avec tant de soin par M. Werdet dans les diverses parties de son ouvrage.

La Médecine à travers les siècles. Histoire-Philosophie, par J. M. Guardia, docteur en médecine et ès-lettres, bibliothécaire adjoint de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1864, un vol. in-8° de LX-804 pages, chez J. B. Baillière et fils. — *La Médecine à travers les siècles* est une réunion de morceaux publiés dans divers recueils périodiques ou sous forme de brochures, et qui tous se rapportent de loin ou de près, soit à des questions historiques, soit à des discussions de doctrine. L'auteur, jeune encore, montre d'un bout à l'autre de ce volume une grande ardeur pour l'étude; il y fait preuve en même temps d'un savoir peu commun et d'une lecture très-variée. L'ouvrage se compose de deux parties : la première comprend une exposition de principes sur la tradition médicale, des recherches d'érudition sur la médecine avant Hippocrate, sur la personne et sur les écrits d'Hippocrate lui-même, enfin des documents pour servir à l'histoire de l'art; par exemple : la *Chirurgie au XVI[e] siècle;* la *Maladie de Ferdinand VI, roi d'Espagne;* le *Mariage de Louis XIII;* les *Médecins de Louis XIV, etc.* La seconde partie renferme des considérations générales sur les relations de la médecine et de la philosophie, sur la métaphysique médicale; un examen de la philosophie positive, des réflexions sur la médecine expérimentale, etc. L'ouvrage de M. Guardia ne s'adresse pas seulement aux médecins, mais à toute personne qui désire se tenir au courant des études historiques et philosophiques.

TABLE.

Pages.

De la poésie chinoise. (Article de M. Barthélemy Saint-Hilaire.)............ 597

Histoire du règne de Pierre le Grand. (2[e] article de M. P. Mérimée.).......... 613

Nouvelles relations de Richelieu et de Mazarin. (3[e] article de M. Cousin.)...... 631

Histoire naturelle générale des règnes organiques, etc. par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. (5[e] et dernier article de M. E. Chevreul.)........................ 648

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux................................ 667

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1864.

L'Étrurie et les Étrusques, par M. Noël des Vergers. (2 vol. in-8°, avec un volume de planches in-f°; Paris, Firmin Didot, 1864.)

PREMIER ARTICLE.

M. Noël des Vergers s'est fait connaître d'abord du monde savant comme orientaliste. Après avoir inséré dans divers recueils des articles de géographie et d'histoire orientales, il publia, en 1837, la *Vie de Mahomet*, d'après Aboulféda, traduction qui fut adoptée au Collége de France pour les explications du cours d'arabe. En 1841 parut l'*Histoire de l'Afrique et de la Sicile,* par Ebn Khaldoun; à cette époque, aucune partie du grand ouvrage historique d'Ebn Khaldoun n'avait été encore publiée. Enfin, en 1847, M. des Vergers donna son *Histoire d'Arabie*, d'après les manuscrits des principaux historiens musulmans. Déjà, cependant, il était porté par les circonstances vers de nouvelles études. Devenu propriétaire en Italie, il habitait un pays dont les ruines et les monuments subjuguent tout esprit nourri de l'antiquité; il était voisin de Borghesi, et s'initiait, par de fréquents entretiens avec cet illustre savant, à tous les secrets de l'épigraphie latine. M. Villemain, ministre de l'instruction publique, avait décrété la formation d'un *Recueil général des inscriptions latines;* belle idée, que M. Villemain aurait réalisée s'il était resté au ministère, mais qui fut abandonnée après lui, de sorte que la Prusse a pu s'en emparer légitimement, et joindre à son *Corpus inscriptionum græcarum* le *Corpus inscriptionum lati-*

narum, dont l'honneur nous échappait. M. des Vergers avait été chargé par M. Villemain d'organiser parmi les archéologues italiens le système de correspondances nécessaires pour l'accomplissement de ce projet. Il s'en était occupé activement et avait commencé une riche moisson. Sa *Lettre à M. Letronne* nous laisse deviner avec quel chagrin il a dû renoncer à un plan si bien conçu. Sa *Vie de Marc-Aurèle,* rédigée surtout à l'aide des inscriptions [1], nous apprend quel parti il aurait su tirer des matériaux rassemblés entre ses mains. C'est un excellent livre, plein de faits nouveaux, de critique, de méthode, et qui montre quel secours puissant l'épigraphie latine peut prêter à l'histoire. Ce que M. des Vergers a fait pour le règne de Marc-Aurèle, il le fera un jour, nous avons le droit de n'en pas douter, pour le règne des autres empereurs.

Découragé des entreprises qui ne se peuvent soutenir que par l'appui d'un gouvernement, M. des Vergers se voua à des travaux d'un autre genre, auxquels suffisait sa fortune personnelle. Il explora les maremmes de la Toscane, interrogeant le sol, ouvrant les nécropoles étrusques, déblayant les tombeaux, recherchant les objets antiques, vases, bronzes, bijoux. De concert avec M. Alessandro François, il poussa ainsi, pendant dix années, une série de fouilles que les archéologues ont suivies avec un vif intérêt, et qui ont donné naissance au livre intitulé : *L'Étrurie et les Étrusques.*

C'est la première fois que l'érudition française aborde dans son ensemble un sujet qui a occupé déjà un grand nombre de savants étrangers. Les historiens l'ont traité d'une façon générale, à propos de l'histoire romaine, Niebuhr, Wachsmuth, Micali, Grotefend, Abeken, Mommsen, notamment; Schlegel [2] et Lepsius [3] ont rédigé des mémoires particuliers sur les Étrusques; Creuzer, dans sa *Symbolique,* Gehrard, dans ses articles et ses dissertations, ont expliqué les monuments figurés de l'Étrurie; les *Annales de l'Institut archéologique de Rome* sont remplies de détails et de commentaires précieux; Betham a composé l'*Etruria celtica* [4], Dennis, les *Cemeteries of Etruria* [5]. La langue étrusque surtout a inspiré des efforts répétés, sans que le problème ait pu être résolu, ni par Lanzi [6], ni par Galvani [7], ni par Risi [8], ni par Stickel [9], dans son essai de rapprocher l'étrusque des langues sémi-

[1] Paris, 1860, chez Firmin Didot. — [2] *Heidelberg. Jahrb.* 1816, n° 54. — [3] *Dissertation sur les Pélasges tyrrhéniens,* Leipzig, 1842. — [4] Dublin, 1842. — [5] Londres, 1848. — [6] *Saggio di lingua etrusca.* — [7] *Delle genti e delle favelle loro in Italia* (Florence, 1849). — [8] *Tentativi per spiegare la lingua etrusca* (Milan, 1854). — [9] Leipzig, 1858.

tiques, ni par Alfred Maury, qui l'a comparé à la langue celtique dans une belle étude lue récemment à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ni par Conestabile, dans une nouvelle édition des œuvres de Vermiglioli et dans ses *Inscriptions étrusques de Florence*. Chacune de ces publications a contribué à répandre la connaissance de la topographie, des origines, de l'histoire, des arts, de la langue de l'Étrurie; mais chaque auteur n'a examiné qu'un des côtés d'une question très-complexe.

Ottfried Müller, seul [1], a réuni en deux volumes, que recommandent une science vaste et une haute critique, toutes les notions que les auteurs anciens et les monuments exhumés jusqu'à lui contenaient sur l'Étrurie. Malheureusement son ouvrage parut en 1828, l'année même où la découverte de la nécropole de Vulci allait produire tant de documents nouveaux et régénérer la science. Si Ottfried Müller avait vécu, si la mort n'avait point tranché, en Grèce, une carrière qui promettait d'être admirablement féconde, il aurait repris son œuvre, il l'aurait complétée, en appliquant à des milliers de trouvailles disséminées, à d'innombrables observations de détail, le don de généraliser et les rares qualités qui lui étaient propres.

M. des Vergers s'est fait le disciple d'Ottfried Müller et son continuateur. Il a reconstitué l'enchaînement historique et suivi les destinées de l'Étrurie, les inscriptions aidant, depuis la fondation de Rome jusqu'à la dissolution de l'Empire romain. Il a rétabli la topographie ancienne avec la précision que donnent des fouilles méthodiques et des relevés exacts. Il a comparé les monuments comme les objets les plus humbles, afin d'en tirer quelques lumières sur les origines des Étrusques, sur leurs affinités de race, sur leur religion, sur leur industrie, sur leurs relations avec l'Orient et la Grèce, sur l'influence qu'ils ont exercée à Rome, sur les emprunts si variés que leur a faits la civilisation latine. Le témoignage écrit est parfois trompeur, car les Romains avaient trop d'orgueil pour ne pas mentir de propos délibéré, tandis qu'ils faisaient disparaître les annales de l'Étrurie avec sa langue. Au contraire, le témoignage des monuments est inaltérable, et leur simple rapprochement suffit parfois pour renverser les mensonges les plus éloquents ou les erreurs les plus populaires. Le rôle que l'archéologie doit jouer dans la reconstitution de l'ancienne Étrurie est plus considérable encore que celui qu'elle a joué dans l'étude de la civilisa-

[1] On doit citer toujours avec honneur les anciens ouvrages de Dempster et de Guarnacci; mais il est difficile d'en tirer beaucoup de fruit.

tion égyptienne ou de la civilisation assyrienne; car elle ne doit pas seulement remplacer les textes qui manquent ou expliquer ceux qu'on ne traduit pas, elle doit souvent réfuter d'une manière absolue les récits des historiens célèbres. C'est ce que j'essayerai de faire sentir en analysant l'ouvrage de M. des Vergers.

On doit signaler surtout, dans un livre d'érudition, les faits et les aperçus nouveaux, ou ceux que l'auteur présente d'une manière nouvelle. C'est pourquoi j'essayerai d'analyser, dans trois articles successifs, d'abord l'exploration des maremmes toscanes, c'est-à-dire la partie topographique, ensuite les rapports de l'Étrurie avec Rome, c'est-à-dire la partie historique, enfin, les découvertes auxquelles le nom de M. des Vergers restera attaché, c'est-à-dire la partie proprement archéologique.

I.

Les Maremmes.

Les villes étrusques forment deux groupes distincts, si l'on ne considère que leur position géographique. Les unes, situées au pied de l'Apennin ou sur ses premières pentes, dominent des vallées fertiles; les autres, plus nombreuses, situées près de la mer, sont entourées par ces solitudes meurtrières qu'on appelle aujourd'hui les *maremmes*. On est tenté de demander pourquoi M. des Vergers n'a pas étudié également toutes ces villes, décrit leur emplacement et leurs ruines. Mais les villes de l'Apennin n'ont jamais cessé d'être connues, habitées et de porter le même nom. Fæsulæ s'appelle encore *Fiesole*, Arretium *Arezzo*, Cortona *Cortona*, Perusia *Perugia*, Clusium *Chiusi*, Vulsinii *Bolsena;* leurs monuments et leurs musées sont visités par les nombreux voyageurs qui les rencontrent sur leur chemin en se rendant de Florence à Rome. Qui n'a vu l'amphithéâtre de Fiesole et l'enceinte formidable de remparts qui en faisait une place de refuge dominant la vallée de l'Arno? Qui n'a mesuré les immenses blocs de l'enceinte de Volterre, et considéré curieusement les quatre cents urnes d'albâtre réunies dans le musée de la ville? Qui n'a cherché à Arezzo les débris de ces poteries rouges que les contemporains de Pline préféraient à toutes les autres pour le service de leurs tables? Qui n'a goûté la belle vue de Cortona, interrogé le prétendu tombeau de Pythagore, considéré la lampe fameuse des Douze Dieux? Qui n'a admiré les fortes murailles de Pérouse, sa porte d'Auguste, le caveau où les statues de la

famille entière des Volumnius sont accoudées sur leurs sarcophages? Qui n'a parcouru la nécropole souterraine de Chiusi et suivi, à la lueur des torches, les frises peintes sur le tuf humide, et représentant des jeux funèbres ou les plaisirs des champs Élysées? Charmants souvenirs, d'un caractère si varié, qui ne soulèvent qu'à demi les voiles de la mystérieuse Étrurie, mais souvenirs vingt fois racontés! Les villes des maremmes, au contraire, sont ensevelies, oubliées, d'un accès difficile; elles forment le royaume, par excellence, de la *malaria*, qui répand au loin ses miasmes pestilentiels. Les rechercher était une entreprise qui devait exciter à la fois la passion du savant et le courage de l'explorateur. M. Alessandro François, l'associé de M. des Vergers, a fini, en effet, par y trouver la mort.

C'est cependant un pays séduisant que ces vastes plaines qui s'étendent entre les racines de l'Apennin et la Méditerranée, entre l'embouchure du Tibre et celle de l'Arno! Le sol y est généreux, le ciel limpide, la température douce et parfumée, la végétation luxuriante; des bois de chênes liéges, de caroubiers, de lentisques, s'avancent sur les promontoires; la mer marie à leur verdure le bleu intense de ses flots. Les champs, qu'on n'ose défricher, sont couverts de blanches asphodèles; les marais eux-mêmes se cachent sous les plantes aquatiques et ressemblent à d'immenses prairies. Jadis une race forte, patiente, industrieuse, peuplait ces campagnes, aujourd'hui désolées. Il faut que la configuration du sol ait été altérée, que les cours d'eau se soient comblés, que les rivages se soient levés, ou bien que les Étrusques, luttant contre l'état primitif, aient vaincu la nature à force de soins; dans ce cas, la main de l'homme se ralentissant, la nature aurait repris ses droits.

Si l'on remonte au nord, jusqu'au golfe de la Spezzia, on trouve Luna ou Luni, ville fondée par les Étrusques, et qui leur fut enlevée par les Ligures. Des fouilles entreprises en 1837 ont exhumé les restes d'un amphithéâtre recouvert par les sables, des inscriptions et d'autres ruines romaines, qui ont déterminé un emplacement longtemps controversé [1]. Au commencement du v[e] siècle, la ville touchait à la mer [2]; au XII[e] siècle, elle en était séparée par une esplanade, que Frédéric Barberousse octroyait, par une donation, à l'évêque de la ville devenue déserte [3]; aujourd'hui elle est à plus de douze cents mètres du rivage. La Magra, rivière qui se jette dans le golfe, a produit ces atterrisse-

[1] Promis, *Dell' antica città di Luni,* Torino, 1838. — [2] Rutilius Numatianus, l. II, v. 63. — [3] Repetti, *Diz. geogr. stor. della Toscana,* II, p. 705.

ments, et a formé le *Lago di Porta*, lac qui n'est point mentionné avant le XIII[e] siècle, et où l'on a retrouvé dans la vase une borne milliaire et une chaussée qui appartenaient à la voie Émilienne.

Les atterrissements ont été plus considérables encore à l'embouchure de l'Arno et du Serchio. Aussi Pise, qui n'était, au temps de Strabon, qu'à trois kilomètres (vingt stades) de la mer, est-elle aujourd'hui à plus de huit kilomètres. Pise, qu'on disait bâtie par Tarchon, près de l'embouchure d'un grand fleuve, pour servir de boulevard à l'Étrurie contre les Ligures.

C'est au-dessous de Livourne, en descendant des hauteurs de Rossignano, que commencent les maremmes proprement dites. Là les vieilles cités de l'Étrurie sont enfouies sous des marais profonds ou des forêts inextricables. On croit avoir retrouvé, en 1848, à quelques pas du hameau nommé *il Fitto di Cecina,* les ruines de la villa d'Albinus, qui était, au V[e] siècle, à l'embouchure de la Cecina, et où débarquait le poëte Rutilius Numatianus en revenant des Gaules[1]. M. des Vergers a bien décrit ces fouilles dans le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome*[2].

En se dirigeant vers Populonia, les hauteurs sont entourées de tertres factices, tombes isolées des grandes familles étrusques, qui annoncent d'anciens centres de population dont les noms mêmes sont perdus. Si l'on suit la côte, comme les mouvements des collines ont protégé cette partie de l'Étrurie contre les empiétements des eaux, on rencontre des pans de murs, des pierres, des débris, que la végétation des forêts n'a point fait encore disparaître, et qui s'appelaient jadis Caletra, Sudertum, Salpinum, Manliana, etc.

En gravissant le promontoire de Populonia, on retrouve les vestiges de murs aux puissantes assises. Déjà au temps de Strabon la ville était abandonnée[3], et il n'y restait debout que quelques maisons avec les temples des dieux. Quoique Populonia n'eût que deux kilomètres de tour (M. des Vergers l'a mesurée), et qu'on hésite parfois à la classer parmi les douze lucumonies étrusques, elle était la seule cité d'Étrurie placée sur le bord de la mer qui eût acquis une grande prospérité. Un canal de dix kilomètres seulement la séparait de l'île d'Elbe; elle en tirait cet admirable fer qu'elle excellait à travailler, même au temps de la seconde guerre punique[4]. En 1841, dans le petit hameau qui a remplacé l'ancienne cité, une des plus belles mosaïques qu'ait produites l'art romain a reparu au jour. Elle représente la mer, un vaisseau as-

[1] Liv. I, v. 453 et suivants — [2] 1850, p. 74. — [3] Liv. V, p. 223. — [4] Tite-Live, XXXVIII, XLV.

sailli par les vagues, un des matelots embrasse le mât, comme pour résister à la violence du vent; des poissons paraissent à la surface, imités avec une telle fidélité et une telle finesse, que les pêcheurs du hameau les reconnaissent et les nomment. La belle statue de bronze, de style archaïque, que nous avons au Louvre, a été retirée de la mer par des pêcheurs de Piombino, près du promontoire où Populonia était bâtie, et Letronne croyait qu'elle avait dû être consacrée dans un temple de Minerve appartenant à la ville[1]. En 1840, M. François a ouvert l'ancienne nécropole; toutes les tombes avaient été dépouillées; M. des Vergers a fait avec lui une nouvelle tentative en 1850; mais tout attestait des dévastations qui n'avaient d'autre mobile que la cupidité, puisqu'il n'est pas même resté un document utile à la science[2].

L'emplacement de la ville de Vetulonia, que les antiquaires italiens ont fixé tantôt derrière Populonia, dans le bassin de la Cernia, tantôt dans le district de Monte-Rotondo, tantôt à Viterbe, a été discuté avec beaucoup de justesse et de force par M. des Vergers. Il fait justice des faux documents du moyen âge et des assertions téméraires de certains savants; en même temps il établit l'existence de cette ville au temps de l'Empire par des inscriptions officielles, l'une copiée par Gori à Arezzo, l'autre trouvée récemment à Pesaro. Dans la première est nommé un certain *Q. Spurinna Quintianus*, qui avait été curateur à Vetulonia; dans la seconde, un *Justinus Pudens Augustalis Vetuloniæ*. D'autres textes épigraphiques confirment la renaissance de cette ville sous les empereurs. M. des Vergers n'oublie pas le fragment de trône découvert à Cæré, trône qui devait porter une statue d'empereur romain, et sur les quatre côtés duquel étaient gravés les noms des douze lucumonies. Sur la face qui s'est conservée, on lit : *Vulci*, *Tarquinii* et *Vetulonia*[3]. Quant au lieu occupé jadis par la ville antique, l'auteur s'accorde avec M. Dennis pour la placer entre Magliano et la mer, sur un plateau où subsistent des débris nombreux qui couvrent un périmètre de plus de quatre milles. Des eaux thermales sont à peu de distance, ainsi que l'indiquent les auteurs. *Telamone*, autre ruine située sur la mer, aurait été le port de Vetulonia, comme *Graviscæ* était le port de Tarquinies, *Pyrgi* de Cæré. Je recommanderai aux savants toute cette dissertation de M. des Vergers, qui est excellente, et qu'on suit aisément sur

[1] *Annales de l'Institut archéologique*, t. V, p. 323, et t. VI, p. 218. — [2] En 1840, M. François avait recueilli des débris de vases peints, d'un travail très-fin, et quelques-unes des médailles si abondantes qui attestent la prospérité de *Pupluna*, car c'est ainsi qu'elle faisait graver son nom sur les monnaies. — [3] Canina, *Antica Etruria maritima*, vol. I, p. 29.

la belle carte de l'Étrurie centrale que l'auteur a restituée et fait graver à la suite de son ouvrage.

Depuis la pointe de Piombino jusqu'à la presqu'île de Monte-Argentaro, le pays offre au plus haut degré l'aspect de solitude et de grandeur sauvage qui est le caractère particulier des maremmes. Le vaste étang appelé *Castiglione della Pescaja*, qui couvrait une étendue de trente-trois milles carrés en 1829, est un foyer d'infection qui envoie la mort sur les contrées voisines. Les Romains l'appelaient le lac *Prelius*, mais son écoulement vers la mer était régulièrement ménagé, et laissait salubres et dignes de convoitise des terres presque inhabitables aujourd'hui. « Titus Pacuvius, dit Cicéron dans son plaidoyer pour Mi-« lon, chevalier romain, honorable et recommandable par son carac-« tère, avait refusé de vendre à Clodius une île placée au milieu du lac « Prelius; aussitôt celui-ci y fait transporter des matériaux, des outils, et, « sous les yeux du propriétaire qui le regardait du rivage, il élève un « édifice sur un terrain qui ne lui appartenait pas [1]. » Personne ne tenterait maintenant d'élever une maison au milieu du lac. Les premiers Médicis avaient essayé d'assainir cette partie des maremmes et fait creuser un canal de navigation et d'écoulement entre Castiglione et la ville de Grosseto; mais leurs successeurs ne continuèrent point cette noble entreprise. De sorte que quatre-vingts ans après Cosme II, la population de Grosseto était tombée de trois mille âmes à sept cents, et que les campagnes environnantes, au lieu de semer chaque année treize cents mesures de blé, n'en semaient plus que trois cents. Depuis 1829, on a recours à un système qui a déjà rendu à la culture tout le *Val di Chiana*, et qui consiste à diriger sur un point donné les eaux des pluies chargées des terres entraînées, afin que les dépôts rehaussant peu à peu le sol, lui constituent un niveau sans cesse plus élevé, et finissent par dominer les débordements. Cette méthode des *colmate*, cet art de combler remonte aux Étrusques, qui ont modifié ainsi les bouches mêmes du Pô, et qui s'en servaient dans toutes les maremmes. Du reste, des antiquités étrusques, trouvées fréquemment autour du lac Prelius, montrent combien jadis ses bords étaient habités.

On peut juger de la puissance des alluvions, si elles sont dirigées avec intelligence et avec suite, par les transformations qu'a subies l'embouchure de l'*Ombrone*, petit fleuve voisin, navigable au temps de Pline [2], où les galères battues de la tempête trouvaient un refuge au v° siècle de notre ère [3], et qui est à peine capable de porter une barque,

[1] *Pro Milone*, c. XXVII. — [2] *Navigiorum capax.* — [3] Rutil. l. I, v. 336.

La carte théodosienne montre cette partie de la côte formant une large baie là où s'avance maintenant un cap. Mille ans plus tard, une carte datée de l'an 1400, annexée à un manuscrit de Ptolémée qui est à la bibliothèque Laurentienne, nous fait voir le golfe séparé en deux baies par une langue de terre que l'Ombrone a formée en s'avançant dans la mer. Une troisième carte, appartenant à la bibliothèque Magliabecchiana, et postérieure de près d'un siècle, nous apprend que les deux baies ont été comblées en partie : elles ont disparu, en effet, sur une quatrième carte de la province de Sienne, dressée au commencement du XVIIe siècle. Ainsi la forme des côtes s'est modifiée dans le voisinage des fleuves, à mesure que la dépopulation du pays laissait le cours des eaux sans endiguement et sans direction.

Grosseto, que nous venons de nommer, est la capitale des maremmes toscanes, et a remplacé, au XIIe siècle, *Rosellæ*, la vieille ville étrusque, placée à cinq milles au nord sur une colline abrupte, et qui a laissé son nom à un établissement d'eaux thermales, qui remonte aux Romains. En 1138, une bulle d'Innocent II transporte l'évêché de Rosellæ à Grosseto, « attendu que l'église de Rosellæ est sans cesse me« nacée et agitée par les nombreux bandits qui habitent les environs. » C'était condamner à l'abandon la cité antique[1]. Les murs de Rosellæ sont formés de blocs irréguliers qui rappellent la description de Tirynthe par Pausanias. La nécropole est au nord-est; les tombes y sont creusées dans le tuf, et, outre des vases d'une pâte fine, à figures noires sur fond jaune, elles recèlent des bronzes d'un travail élégant, d'une ciselure fine, d'une patine brune et éclatante, qui tient aux sels et aux sédiments dont les terrains sont composés; car les voûtes des chambres sépulcrales se sont partout écroulées.

Après *Telamone*, qui servait de port à *Vetulonia*, et où Marius débarqua à son retour d'Afrique, le rivage ne s'est pas altéré sensiblement, puisque la *via Aurelia* côtoie la mer jusqu'à Monte-Argentaro. En face de Monte-Argentaro s'élèvent les belles ruines de *Cosa* (aujourd'hui *Ansedonia*). L'agencement des blocs polis avec soin, la justesse, l'harmonie des proportions, ont fait croire à plusieurs archéologues que ces murs, malgré leur apparence pélasgique et leurs masses irrégulières ajustées sans ciment, ne pouvaient être attribués qu'aux Romains. Telle était l'opinion de Micali[2], que Niebuhr, Orioli, Ottfried Müller, Gehrard ont réfutée avec raison. L'enceinte, du reste, n'a qu'un mille de

[1] Repetti, t. II, p. 526. — [2] *Storia degli antichi popoli italiani*, t. I, p. 196 et 144, note 148.

circuit, et annonce une place de guerre, dépendant du territoire de Vulci : car Pline l'a dit : *Cossa Volcientium.* C'était dans des forteresses de ce genre, quand ils s'en furent emparés, que les Romains gardaient leurs captifs et leurs otages. M. des Vergers fait à ce sujet de très-bons rapprochements : « Les murs cyclopéens d'*Alba Marsorum*, sur les bords « du lac Fucin, servirent tour à tour de prison à Syphax, à Persée de « Macédoine, à son fils Alexandre, à Bituitus, le roi des Arvernes. C'est « ainsi qu'à la fin de la seconde guerre punique, lorsque les Carthagi« nois donnèrent des otages aux Romains, on les relégua dans l'en« ceinte pélasgique de Norba; puis, quand les envoyés de Carthage, ap« portant le premier argent du tribut, demandèrent, au nom de leurs « compatriotes, le changement d'une résidence incommode [1], on con« sentit à leur accorder cette demande, mais en choisissant comme nou« veau séjour deux villes également défendues par des remparts cyclo« péens, Signia et Ferentinum. »

A l'extrémité de l'étang de Burano, qui baigne le pied de la colline de Cosa, commencent les maremmes pontificales ; mais la division est purement politique, l'aspect du pays n'a pas changé. Cependant cette terre délaissée, inhospitalière, misérable, recèle les secrets de l'art étrusque et des trésors que trente années de fouilles n'ont pas épuisés. En 1828, le pied d'un bœuf traçant un sillon enfonça la voûte d'un caveau sépulcral où se trouvaient quelques vases brisés. On admira la pureté des dessins, la beauté des formes, et on se mit à sonder le sol. Dès la fin du printemps, une collection remarquable de vases peints avait passé en Angleterre. Le prince Lucien Bonaparte, l'un des propriétaires principaux de la plaine, organisa des fouilles à son tour; en moins d'un an il avait rassemblé, dans son château de Musignano, plus de deux mille vases, extraits d'un terrain qui n'avait pas deux hectares. Dans une ferme limitrophe, M. Campanari formait en même temps la collection qui remplit aujourd'hui le Musée grégorien au Vatican. Cette riche nécropole appartenait jadis à la ville des *Vulcentes* ou *Vulcientes*, dont l'histoire ne parle pas, et qui avait atteint un singulier degré de prospérité. Ses habitants sont nommés seulement sur un fragment des fastes consulaires, qui nous apprend que, l'an 473 de Rome, le consul Coruncanius a triomphé, après avoir battu les troupes de *Vulci* et de *Vulsinies* [2].

*Cor*VNCANIVS · TI · F · TI · N · COS · AN · CDLXXIII
*de*VVLSINIENTIBVS ET VVLCIENTIB · K · FEBR ·

[1] *Ubi parum commode essent*, Tite-Live, XXXII, II. — [2] Grüter, p. 296, col. 2

Ils sont cités également sur le monument trouvé à Cæré, dont il était question à propos de Vetulonia. Une autre inscription, trouvée en 1835, dans la partie de la ville où devait être situé le forum, confirme la position véritable de Vulci, et prouve qu'elle était encore florissante vers l'an 305 après J. C. lorsque *Flavius Valerius Severus* devint César à la place de Constance-Chlore, devenu Auguste[1] :

D·N·FLAVIO·VALE
RIO·SEVERO·NO
BILISSIMO CAESARI,
ORDO
ET POPVLVS
VVLCENTIVM
D·N·M·Q·EIVS

Nous parlerons, dans le troisième article, des explorations que M. des Vergers et M. François ont entreprises à leur tour à Vulci, et des résultats qu'ils ont obtenus.

En arrivant au bord de la Marta, le voyageur aperçoit des monceaux de sel, d'une blancheur éclatante, tumuli qui proviennent des salines pontificales. A l'embouchure même du fleuve, M. Dennis a découvert sous les terrains d'alluvion des ruines considérables, qui marquent la place de *Graviscæ*, l'ancien port de Tarquinies, déjà mal famé au commencement du v[e] siècle de notre ère : « Après nous être éloignés du « rivage, dit Rutilius, afin d'éviter les bas-fonds que signale, à l'em- « bouchure du Minio, l'agitation des eaux, nous aperçûmes le faîte de « quelques rares édifices. C'est *Graviscæ*, dont les marais pestilentiels « infectent l'air pendant les ardeurs de l'été. Toutefois, ces marais sont « entourés de vertes campagnes, et le rivage est ombragé par des forêts « de pins. » Les pins et la verdure ont disparu, mais les marais pestilentiels se sont augmentés.

Tarquinies, au pied des monts Ciminiens, a eu trop d'importance dans l'antiquité pour être jamais oubliée, comme Vulci ou Vetulonia. Un poëme latin du xv[e] siècle, qui se trouve dans les archives de la petite ville de Corneto, séparée de Tarquinies par une vallée et jadis sa nécropole, parle déjà des tombeaux et des peintures qui les ornaient[2]. A la fin du même siècle, une lettre d'Innocent VIII annonçait l'arrivée d'un commissaire pontifical chargé de prendre possession de tout ce qui

[1] Henzen, dans le III[e] volume d'Orelli, n° 5133. — [2] *Bulletin de l'Inst. archéolog.* 1839, p. 68.

avait été trouvé dans un riche tombeau [1]. Mais l'envoyé vint trop tard; les habitants de Corneto répondirent qu'ils n'avaient recueilli qu'un peu d'or et l'avaient employé à faire réparer leurs murailles. Théodoric avait jadis permis aux Goths ce genre de dévastation en leur disant : *Aurum sepulcris juste detrahetur, ubi dominus non habetur* [2]. Les métaux précieux que les Étrusques déposaient auprès des morts encourageaient singulièrement la cupidité. Depuis un siècle, l'amour de la science a présidé à des recherches plus dignes d'éloge. Un religieux de Corneto, le père Forlivesi, écrivait en 1756 le premier essai qui ait paru sur les peintures de Tarquinies. Plus tard, les découvertes se sont tellement multipliées, qu'on remplirait un volume avec la description des sujets représentés sur les parois des chambres sépulcrales. Je transcris le résumé de M. des Vergers :

« Nous nous contenterons de citer la grotte dite de la *Querciola*, qui a « pour décoration de joyeux banquets, des danses et une chasse au san« glier. La grotte du *Triclinium*, la grotte *Francesca*, la grotte de la *Scrofa« nera*, sont également décorées par des représentations de banquets et de « jeux. La grotte qu'on appelle *Camera del morto* représente les apprêts « de funérailles accomplies selon les rites étrusques. Le mort est couché « sur un lit de parade, où une femme lui couvre la figure et lui ferme « les yeux, tandis que d'autres personnages montrent leur douleur par « leurs gestes. Dans la grotte *del Tifone*, nous voyons les figures de ces « divinités chthoniennes, typhons ou géants anguipèdes, qu'on retrouve « sculptés sur les tombeaux de Soana. Dans la grotte *delle Bighe*, on a « peint le sujet si fréquent des courses en char et des exercices de la « palestre; dans la grotte *del Mare*, ce sont des hippocampes et autres « monstres marins; dans la grotte *Stackelberg*, des courses de chevaux; « dans la grotte *delle Iscrizioni*, des combats d'athlètes, des danses, des « processions équestres, des bacchanales; dans la grotte *del Cardinale*, « découverte dès l'an 1699, oubliée, puis ouverte de nouveau en 1780 « par le cardinal Garampi, évêque de Corneto, se trouve, en grande « partie effacée par l'air, l'humidité, la fumée des torches, une scène « plusieurs fois reproduite. Le passage des âmes dans le monde infernal « y est dirigé par un bon et un mauvais génie, le premier blanc, l'autre « noir, *Genius albus et ater*, ainsi que le dit Horace, doctrine étrangère « aux mythes de la Grèce, mais qui rappelle les croyances de la Perse « et les *dews* de la religion de Zoroastre. »

Ce qu'on remarque moins que les peintures dans la nécropole de

[1] *Bull. de l'Inst. arch.* 1839, p. 68. — [2] Cassiodore, *Variar.* VI, § 14.

Tarquinies, et ce qui cependant mérite l'attention, ce sont des sarcophages, assez grands pour recevoir le corps entier, et très-différents des petites urnes destinées à renfermer les cendres des morts qui se trouvent à Chiusi, à Volterre, à Pérouse. L'importance des sujets qui y sont retracés a été signalée par M. Brunn, dans le *Bulletin archéologique de Rome*[1]. On s'étonne que ces monuments ne soient pas acquis pour les musées. La France, notamment, envoie chercher à l'extrémité de l'Orient des sarcophages beaucoup plus pesants et moins intéressants que ceux de Tarquinies, qui sont à quelques kilomètres de Civitâ-Vecchia et qui compléteraient la collection étrusque qui est au Louvre.

C'est à l'est de Tarquinies, en se dirigeant vers le lac de Vico et Viterbe, que sont ces longues avenues de tombeaux dont la façade est taillée dans le roc, villes funéraires, qui n'ont peut-être jamais été habitées que par les morts, et qui s'appellent aujourd'hui *Norchia*, *Bieda*, *Castel d'Asso*, *Bomarzo;* car les nécrôpoles étrusques ont varié suivant la nature du sol, tantôt apparentes quand le rocher était saillant, tantôt souterraines, quand le tuf se prêtait à être taillé et peint, tantôt cachées sous des terres rapportées. En quittant Tarquinies, par exemple, et en se rapprochant de Rome, on rencontre le triste village de *Cervetri*, qui s'élève sur les ruines de *Cære*. Le promontoire volcanique sur lequel Cæré est situé est entouré de profonds ravins et flanqué de deux autres plateaux qui s'avancent également dans la plaine comme deux presqu'îles; tous deux ont servi de nécropoles aux habitants de la cité. L'un, appelé *monte Abbatone*, contenait quelques chambres sépulcrales, les plus riches en monuments de tout genre qui aient été ouvertes depuis le commencement de ce siècle; l'autre, nommé *Banditaccia*, présente des voies régulières, où les tombes sont alignées par milliers et contiennent des trésors archéologiques que les fouilles sont loin d'avoir épuisés. On a écrit sur les découvertes de Cæré autant que sur celles de Vulci. Visconti publiait, en 1836, un volume in-folio sur ce sujet[2]; en 1838, Canina en publiait un autre[3]; en 1841, le chevalier Griffi donnait à son tour un troisième volume in-folio[4]. Comme il a été rendu compte de ces travaux dans le *Journal des Savants*[5], il ne convient pas de reprendre une matière déjà traitée. Plus récemment, toutefois, le marquis Campana a ouvert une tombe remarquable entre toutes, que M. des Vergers a fait dessiner[6] et qu'il a décrite.

[1] 1860, p. 145. — [2] *Antichi monumenti sepulcrali discoperti nel ducato di Ceri.* — [3] *Descrizione di Cere antica.* — [4] *Monumenti di Cere antica.* — [5] Mai, juin, juillet et septembre 1843. — [6] Pl. I et II de l'atlas.

« Elle est carrée, parfaitement régulière, de 8 mètres de longueur « environ, sur une largeur égale, décorée avec le plus grand soin de « pilastres cannelés, et soutenue par deux piliers de la même disposition « architecturale. Sur chaque face, à l'exception de celle où s'ouvre la « porte, sont creusés dans le roc trois lits avec un coussin figuré en « pierre. C'est là qu'étaient placés les corps, et, au bas de ces couches fu- « néraires, d'autres lits de pierre, réservés dans le roc quand on a creusé « le tombeau, étaient probablement occupés par des personnages d'un « rang inférieur. Au-dessus de la porte d'entrée sont disposés deux bu- « crânes avec bandelettes et un cratère d'un haut-relief, peints de cou- « leurs vives, comme le sont les objets sculptés sur les frises, les piliers « ou la paroi des murs. En face de la porte, au-dessous du lit funéraire « où se trouvait le principal personnage déposé dans cet hypogée de « famille, sont sculptées deux figures. L'une est une espèce de divinité « chthonienne, typhon anguipède, comme on en voit dans les peintures « de Tarquinies : elle est barbue et tient d'une main un serpent, de « l'autre une espèce d'aviron ou de gouvernail. L'autre est un Cerbère à « trois têtes, avec un collier de serpents qui nous rappelle que, d'après « Hésiode, Cerbère était né de la monstrueuse union de Typhon et « d'Échidna. Au bas des piliers qui soutiennent la voûte sont repré- « sentées d'autres figures d'animaux.

« Sans entrer dans le détail des divers instruments sculptés sur les « murs, armes offensives ou défensives, trompettes droites ou recour- « bées, meubles, ustensiles de ménage, engins de toute sorte, nous dirons « seulement que l'ouverture d'un hypogée où les objets sont à la fois « exprimés par le relief et la peinture, a été, pour la connaissance de « la vie intime des Étrusques, une heureuse découverte. Ainsi reproduits « sous leurs formes exactes, et avec leurs couleurs propres, ils offrent, « avec l'architecture intérieure, calquée sur celle des édifices publics ou « privés, l'ensemble de l'art étrusque à une époque donnée. »

Je connais en effet peu de monuments aussi instructifs, et M. des Vergers a mérité notre reconnaissance en conservant, par une reproduction fidèle et durable, des documents précieux qui étaient destinés à périr un jour.

Après avoir dépassé Alsium, la *via Aurelia* quittait le bord de la mer pour se diriger vers Rome et pénétrer dans le massif de collines derrière lequel se cache la ville éternelle. Le Tibre servait de limites à l'Étrurie : là finit, par conséquent, l'exploration des maremmes par l'auteur. Il résulte de ses observations, qui sont rigoureuses, fines et vraiment scientifiques, que le pays n'a été modifié, du moins dans la

forme de ses côtes, qu'à l'embouchure des fleuves, où les atterrissements ont été considérables. La voie Aurélienne, dont les traces sont encore visibles, longeait le rivage dans une grande étendue de son parcours. Les eaux stagnantes, les lacs, les terres inondées, les champs en friche, ne se sont étendus d'une manière terrible que par l'absence de bras et de soins. Les Étrusques ont habité un pays dont la géographie physique était la même et que peut-être ils ont trouvé, à l'origine, encore plus hostile et plus malsain. Mais leur industrie, leur vigilance, l'aménagement des eaux, le desséchement des marais, avaient établi peu à peu une salubrité que la conquête romaine et plus tard l'invasion des barbares ont fait disparaître. L'introduction de la grande culture a perdu cette contrée après l'avoir dépeuplée; les eaux qui descendent de l'Apennin ont pu s'entasser graduellement dans des plaines dont la pente vers la mer est insensible, et dès lors on a tourné dans un cercle vicieux: il n'y avait plus assez de population pour assainir le sol, et l'insalubrité du sol empêchait la population de se reformer.

Les Étrusques, au contraire, avaient lutté contre la nature et s'étaient fait un jeu de la dompter. Les travaux des chemins de fer dans les maremmes et la campagne romaine, en nécessitant d'immenses coupures qui mettaient à nu les couches inférieures du sol, ont fait constater le grand nombre de conduits souterrains dont les champs étaient sillonnés; c'était un véritable drainage, qui demandait des soins continus et que les Étrusques ont enseigné aux Romains[1]. Ils savaient endiguer les torrents, épuiser les lagunes, abaisser le niveau des lacs, diriger l'écoulement des plus grands fleuves dans la mer. L'antiquité leur attribuait le desséchement du vaste marais qui s'étendait de Ravenne à Venise : or, dans le principe, le Pô, grossi de trente rivières, formait sept mers intérieures[2], sur une longueur de cent vingt milles. Tout fut assaini, réglé, endigué, canalisé, par l'industrie tyrrhénienne. Le cours inférieur de l'Arno avait été l'objet de travaux du même genre : on avait même percé des rochers pour élargir le passage du fleuve. A l'art de rehausser les terrains marécageux par des alluvions méthodiquement dirigées, les Étrusques joignaient la science de construire des *émissaires*, c'est-à-dire des passages souterrains voûtés, d'une solidité admirable, qui traversaient les montagnes et conduisaient les eaux malsaines soit dans les fleuves, soit dans la mer. Ce sont eux qui ont bâti la *cloaca maxima*, qui ne fut d'abord qu'un émissaire, propre à dessécher le Velabrum; l'émissaire du lac Albain, que les voyageurs admirent également et qui

[1] Columelle, *De re rustica*, II, ch. I. — [2] Pline, *Hist. nat.* III, ch. XX.

sert encore, est étrusque. A ces efforts gigantesques s'ajoutaient les soins de culture les plus minutieux. Les Étrusques étaient d'excellents agriculteurs, et ils ont formé, par leurs leçons, les Latins. Jadis l'Étrurie entière était parée comme l'est aujourd'hui la plaine de Florence, qui ressemble à un jardin perpétuel.

A quelle race appartenait donc ce peuple industrieux? De quelle contrée était-il parti? Quelle était son origine? M. des Vergers est forcé de se poser un problème que personne n'a encore résolu, et qu'il ne prétend pas non plus résoudre. En effet, pour établir les affinités de race, le véritable critérium c'est la langue. Or la langue étrusque est demeurée à peu près impénétrable aux philologues modernes. Beaucoup ont disserté savamment, aucun n'a produit la clarté. Et cependant nous lisons l'étrusque couramment, et cependant de nombreuses inscriptions nous provoquent, écrites en caractères semblables aux caractères grecs. Mais on n'a pu encore, ni par l'analyse, ni par l'assimilation, faire rentrer l'étrusque dans aucune famille de langues connues. Il ne nous reste donc que deux auxiliaires, le témoignage des historiens et les inductions archéologiques tirées des monuments.

Les historiens de l'antiquité se contredisent ou sont vivement contestés. Hérodote, l'autorité la plus grave, dit que l'Étrurie a été occupée par une colonie de *Lydiens*, qui prirent le nom de leur chef Tyrrhenus et s'appelèrent Tyrrhéniens; mais son récit est accompagné de détails puérils qui nuisent à sa vraisemblance [1]. Denys d'Halicarnasse déclare qu'ils sont autochthones, qu'ils tirent leur nom des tours, *turres*, *τύρσεις*, qu'ils furent les premiers à construire, et il traite de fable l'opinion d'Hérodote, puisque Xanthus de Lydie, l'un des meilleurs historiens de sa patrie, ne cite aucune migration de Lydiens en Italie; il ajoute que les Étrusques s'appelaient eux-mêmes *Rasena*, Rasènes [2]. Un troisième système, s'appuyant sur le témoignage d'Hellanicus et de Myrsile de Lesbos, établit l'identité des Tyrrhéniens avec les Pélasges. A quel système s'arrêter? Fera-t-on comme Plutarque, qui, par un habile éclectisme, voyait dans les Étrusques des Pélasges partis de Thessalie, et les faisait passer par la Lydie pour arriver en Italie [3]? Les modernes, toutefois, profitant de ces contradictions, ont donné carrière à leur imagination. Maffei a considéré les Tyrrhéniens comme originaires de la terre de Chanaan; Mazzocchi et Guarnacci les croyaient Phéniciens; Buonarotti les faisait venir d'Égypte; Fréret, Cluvier et d'autres les supposaient issus des Celtes. On a cherché jusque

[1] Hérod. l. I, xciv. — [2] L. I, § 27-30. — [3] *Vie de Romulus*, § 2.

chez les Slaves et les Basques une parenté que personne n'a pu encore reconstituer.

Dans ce chaos, l'archéologie pure a le droit d'être écoutée. C'est elle qui, par l'inspection des monuments figurés, et par leur comparaison avec les monuments des autres pays, établira les ressemblances et fera pencher la balance en faveur de l'historien qui approche le plus des conclusions scientifiques. Telle est la méthode que choisit M. des Vergers, et c'est la meilleure, dans l'état actuel de la science, à condition qu'on l'applique avec réserve. Or la mesure en toutes choses est une des qualités distinctives de M. des Vergers. Il remarque d'abord que le récit d'Hérodote a été accepté par la plupart des écrivains anciens; que ce récit est confirmé par Anticlide d'Athènes, qui vivait vers le quatrième siècle avant notre ère, c'est-à-dire un siècle à peine après Hérodote[1]; que les Étrusques eux-mêmes, à l'époque où leurs annales n'avaient point encore disparu et étaient étudiées par les Romains savants, rapportaient leur origine à la Lydie. Tacite en donne une preuve convaincante : « Onze villes d'Asie, dit-il, se disputaient devant le sénat l'hon-« neur d'élever un temple à Tibère. Neuf furent écartées ; Sardes et « Smyrne restèrent seules en lice. . . . Sardes produisit en sa faveur un « décret des Étrusques qui attestait leur parenté, *Sardiani decretum* « *Etruriæ recitavere ut consanguinei*[2]. » On se rappelle, en outre, le mot de Sénèque : *Tuscos Asia sibi vindicat.*

Or, si l'on rapproche les grands tombeaux de l'Étrurie, la *Cucumella* de Vulci, le *Poggio* à *Gajella* de Chiusi et tant d'autres, du tombeau d'Alyatte décrit par Hérodote, ou de celui de Tantale, ou des tombeaux dessinés en Asie par Stuart, Fellow, Texier, on est frappé de leur ressemblance. Vitruve ne nous apprend-il pas que les Phrygiens enterraient leurs morts sous des *tumuli* naturels, au milieu desquels ils creusaient des avenues et des chambres sépulcrales[3], semblables à celles où nous pénétrons en Étrurie? Les façades architecturales de Castel d'Asso, de Soana, de Norchia, ne rappellent-elles pas les façades des tombeaux taillées dans le rocher qu'on trouve en Phrygie, en Lydie, en Carie, en Lycie? Les monstres fantastiques, griffons, sphinx, chimères aux ailes étendues, qui gardent les abords des tombeaux, les lions, les panthères dévorant une proie, animaux inconnus à l'Italie, ne sont-ils pas semblables aux sculptures ou aux peintures que nos explorateurs rapportent d'Orient? Si les Étrusques travaillaient merveilleusement le bronze,

[1] Strabon, l. II, ch. II, p. 184, édition Didot. — [2] *Ann.* l. IV, LV. — [3] L. II, ch. I.

l'art de couler le bronze est une des inventions lydiennes[1]. Si les Étrusques excellaient à fabriquer des trompettes d'airain et à jouer de la double flûte, la flûte appartenait à la Phrygie et la trompette à la Lydie[2]. L'aigle, que Rome avait aussi empruntée à l'Étrurie, était l'enseigne militaire de la Perse[3]. Qu'on visite la magnifique salle du Musée grégorien, ou qu'on parcoure les planches des ouvrages publiés sur Cæré, on sera convaincu de l'origine orientale de l'art des peuples italiotes. Divinités à quatre ailes, typhons anguipèdes, hommes à queue de poisson, taureaux barbus, oiseaux à face humaine, ramènent nos esprits vers les monuments de la haute Asie qui remplissent nos musées. Or la civilisation précoce de la Lydie et de la Phrygie tenait à des migrations des populations assyriennes et persanes, la mythologie lydienne le prouve d'abondance[4]. Le dualisme de la doctrine sur la vie future, chez les Étrusques, était oriental, car il formait le dogme essentiel des religions de la Perse. Le bon et le mauvais génie qui se disputent l'âme à sa sortie des corps semblent tirés des mythes du Zend-Avesta.

M. des Vergers montre très-bien que Denys d'Halicarnasse nous fournit lui-même des armes en faveur de l'opinion qu'il combat. C'est ainsi qu'il rapporte que Tarquin reçut des Étrusques, comme insignes de la royauté, des vêtements de pourpre tels que les portaient les rois de la Lydie et de la Perse[5]. S'il parle des pompes du cirque, venues de l'Étrurie à Rome, il ajoute que les conducteurs de ces pompes étaient nommés *ludiones*, à cause de leur origine lydienne[6]. D'autres Latins portent des témoignages du même genre. Lucilius, raillant les vêtements somptueux des Romains, appelle leurs prétextes et leurs tuniques, qu'ils tenaient des Étrusques, « les misérables produits de l'in« dustrie lydienne[7]. » Les sandales tyrrhéniennes, que les Athéniens eux-mêmes empruntaient pour le costume de Minerve, les cothurnes tant vantés, étaient d'invention lydienne[8]. Les danses, les jeux, les dés, passaient pour avoir été importés d'Asie chez les Étrusques[9]. Dès le berceau de Rome, les traditions de ce genre sont populaires, car, dans les sacrifices publics offerts à l'occasion de la défaite des Véiens, on conduisait au Capitole un vieillard vêtu de pourpre, portant au cou une de ces bulles d'or qu'on donnait aux enfants. Le héraut criait devant lui : *Sardes à vendre*, parce que Véies était étrusque, et parce que les

[1] Pline, *Hist. nat.* VII, LVII. — [2] Otfr. Müller, *Les Étrusques*, l. IV, I, 3-5. — [3] Xénoph. *Anab.* I, x. — [4] Alfr. Maury, *Histoire des religions*, IIIe volume; Oppert, *Études assyriennes*, p. 181. — [5] L. III, LXI. — [6] L. II, LXXI. — [7] Nonius, *De gen. vestim.* s. v. *Tunica.* — [8] Ovide, *Amor.* III, I, 14; Pollux, *Onom.* VII, XXII, 93. — [9] Val. Maxime, II, IV, § 4; Tertull. *De Spect.* I, v; Tite-Live, IV, XVII.

Étrusques étaient originaires de Sardes[1]. L'art de la divination[2], les augures tirés du vol des oiseaux[3], l'habitude de relater la descendance maternelle dans les inscriptions[4], la mollesse et le goût des plaisirs[5], les bacchanales, souvenir du culte orgiastique de Cybèle[6], la prostitution amassant une dot aux filles[7], les femmes admises aux festins, et partageant avec les hommes le lit dressé près de la table, contrairement aux mœurs grecques et romaines[8], sont autant d'emprunts faits à l'Asie. Ajoutez le fatalisme, l'immobilité, le despotisme jaloux des religions asiatiques, que l'influence de l'art grec modifia à peine, et qui faisaient appeler l'Étrurie, même par le christianisme triomphant, la *mère des superstitions.*

Les découvertes de l'archéologie prêtent ainsi chaque jour une nouvelle force à cette tradition nationale qui croyait avoir tiré de l'Orient une grande part de sa civilisation. Ce que les Étrusques affirmaient, quand ils avaient une histoire, une littérature, l'étude de leurs monuments nous le confirme. C'est donc dans ce sens que les recherches doivent être poussées jusqu'à ce que les progrès de la philologie changent nos inductions en certitude.

M. des Vergers complète la géographie de l'Étrurie en nous montrant la distribution du peuple sur le territoire. Son berceau commun fut près de Tarquinies et de Cæré, dans la partie des maremmes pontificales qu'enserrent le Tibre et la Marta. Véies, où les Romains trouvèrent des milliers de statues de bronze; Ardée, dont les murs et les tombeaux attestent un lien étroit avec les Étrusques; Vulsinies, célèbre dès la plus haute antiquité par son temple de la déesse Nortia; Vulci, Vetulonia, Rosellæ, déjà décrites; Clusium, tant redoutée des Romains; Cortone, Pérouse, Arretium, Volaterræ, sont explorées successivement par l'auteur, qui montre l'extension de la puissance étrusque vers le nord et la formation de la grande confédération des douze cités ou lucumonies. Nous ne pouvons le suivre dans une étude qui rencontre des ténèbres fréquentes, et qui n'est à l'abri du doute que lorsque l'archéologie fournit des faits, des découvertes, des conclusions. Aussi est-ce toujours sur l'archéologie que M. des Vergers s'appuie; c'est à elle qu'il demande les moyens de retrouver également les villes qui composaient la confédération nouvelle de douze cités que les Étrusques formèrent plus tard, à l'imitation de la grande confédération centrale, dans les

[1] Plut. *Vie de Romulus,* ch. XXXIII; Festus, s. v. *Sardi.* — [2] Cic. *De Divin.* I, XII. — [3] Plin. *Hist. nat.* VII, LVI; Clém. d'Alex. *Strom.* I, p. 306. — [4] Hérod. I, CLXXIII. — [5] Athénée, p. 527. — [6] Tit. Liv. XXXIX, x. — [7] Plaute, *Cistellar.* II, III, 20. — [8] De nombreuses peintures en font foi.

plaines du Pô. Telles sont *Felsina* (aujourd'hui Bologne), *Mantoue*, *Melpum*, *Atria*, dont les monnaies sont bien connues, et où les fouilles font trouver des poteries semblables à celles des nécropoles de l'Étrurie centrale; *Spina*, qui envoyait ses offrandes à Delphes, parmi les offrandes des Grecs. M. des Vergers suit encore les Étrusques en Campanie, où la tradition[1] leur attribuait l'établissement d'une troisième confédération de douze villes, dont les principales auraient été *Capoue*, *Nola*, *Nocera*. Mais, comme les anciens confondaient perpétuellement les Tyrrhéniens Étrusques et les Tyrrhéniens Pélasges, il est impossible de déterminer avec vraisemblance les origines italiques. Du reste, nous touchons par là à l'histoire proprement dite, qui fera le sujet de notre second article.

BEULÉ.

(La suite à un prochain cahier.)

Исторія Царствованія Петра Великаго, томъ VI, сонинение Н. Устрялова. С. Петербурхъ, 1859.

Histoire du règne de Pierre le Grand, par M. N. Oustrialof. Saint-Pétersbourg, 1859, tome VI.

PROCÈS DU TSARÉVITCH ALEXIS.

TROISIÈME ARTICLE[2].

Le 21 août, Charles VI adressa au comte Daun les instructions suivantes : « Le tsar sait où est son fils, et je n'ai pu refuser à ses envoyés « l'autorisation de le voir. MM. Tolstoï et Roumiantsof doivent partir

[1] Strabon, l. II, p. 202, édition Didot. — [2] Voir, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier de septembre, p. 533; pour le deuxième, le cahier d'octobre, p. 613.

« dans cinq jours. Vous les recevrez poliment, comme des plénipoten-« tiaires du tsar. Lorsqu'ils demanderont à être présentés au prince, « commencez par convenir du temps et du lieu. Au préalable, donnez à « S. A. la lettre en russe qu'ils apportent, et prévenez-la que MM. Tolstoï « et Roumiantsof sont porteurs d'un message verbal du tsar. Vous pou-« vez ajouter que, selon leur dire, le tsar est disposé à pardonner à son « fils et même à lui permettre de vivre où bon lui semblera. Insinuez « que nous serons sa caution. Quand vous aurez la confiance du tsaré-« vitch, dites-lui que la colère de S. M. tsarienne tient à ce qu'il a près « de lui une femme en habit d'homme, et qu'en l'éloignant on avance-« rait beaucoup la réconciliation [1].

« Le tsarévitch voudra-t-il voir ces messieurs? S'il y consent, atten-« dons le résultat. S'il s'y refuse, dites-lui que ma volonté est qu'il les « reçoive; que je ne cesserai pas d'ailleurs de le couvrir de ma protec-« tion, et que jamais je ne le livrerai contre son gré.

« Le mieux serait de savoir les intentions du tsarévitch, avant qu'il ait « pu se concerter avec sa maîtresse, de peur qu'elle ne lui dicte sa « réponse. Vous assisterez vous-même à l'entrevue du prince avec « MM. Tolstoï et Roumiantsof, ou vous désignerez quelqu'un pour vous « remplacer. Probablement ils causeront en russe, c'est pourquoi je « vous envoie le courrier Potsckaï, qui sait cette langue et qui est intel-« ligent. Il vous traduira leur conversation, et vous m'en rendrez compte « aussitôt. Le lieu de l'entrevue sera le château (Saint-Elme), ou la « chartreuse auprès, ou mieux encore le palais. En résumé :

1° L'entrevue doit avoir lieu;

2° Si le tsarévitch demande à quitter Naples, vous vous y refuserez absolument;

3° Vous le préviendrez quelques heures avant l'entrevue, pour qu'il ait le temps de se préparer;

4° Vous assisterez à la conférence, ou vous enverrez quelqu'un à votre place. Le courrier Potsckaï sera présent;

5° Bien que le cas ne soit pas probable, vous prendrez vos mesures pour que ces coquins de Moscovites, gens prêts à tout faire, ne puissent porter la main sur le tsarévitch [2].

[1] Il est certain que le tsar ne parle d'Euphrosine ni dans sa lettre, ni même dans ses instructions, et on peut croire qu'il n'attachait aucune importance à ce que son fils eût ou non sa maîtresse auprès de lui. Charles VI était un prince très-rigide pour les mœurs, et c'est à lui seul, nous le pensons, qu'il faut attribuer cette partie des instructions, qui eut une grande importance sur la résolution du tsarévitch. — [2] On voit quelle opinion l'Empereur et ses ministres avaient du tsar et de ses agents.

Quant aux résultats de l'entrevue, il y en a trois à prévoir : A. le prince consentira à retourner sans conditions; B. ou avec conditions; C. ou bien il refusera.

Dans le premier cas, A, vous le laisserez partir, mais avec un officier sûr, qui l'accompagne jusqu'à la frontière.

Dans le second cas, B, vous obtiendrez du tsarévitch une note écrite de ces conditions, et vous attendrez mes ordres; cependant vous laisserez M. Tolstoï résider à Naples.

Dans le dernier cas, C, toutes négociations ne seraient pas encore rompues. Vous diriez à M. Tolstoï que vous m'en donnez avis, et vous l'engageriez à prendre patience. Pour qu'il ne s'ennuie pas trop, montrez-lui les curiosités du pays. Surtout, ayez l'œil sur lui, et faites en sorte qu'aucun de ses gens ne parte en courrier.

Quelques semaines avant l'arrivée à Naples des envoyés russes, le comte Daun répondit à l'Empereur, à la date du 5 septembre :

Les ordres de V. M. I. seront ponctuellement exécutés. Voici ce que j'ai appris des intentions du tsarévitch. En causant avec mon secrétaire Weingarten, qui est un de ses favoris, il lui a confié qu'il ne retournerait jamais volontairement en Russie, où rien de bon ne l'attend. Quelques promesses que son père lui fasse, il le connaît trop bien pour y ajouter foi. Aucun serment ne lie le tsar. Quant à la femme habillée en homme, le prince a dit : « Si le tsar est fâché qu'elle soit auprès « de moi, pourquoi ne demande-t-il pas son éloignement, au lieu *d'étendre sa main* « *sur moi* comme il fait ? » J'en conclus qu'il sera difficile de le faire partir. Il m'a dit : « Jusqu'à présent on m'a toujours traité en prisonnier d'État. Je n'ai qu'un seul do- « mestique auprès de moi; cette façon d'agir commence à me lasser. Ne me donnera- « t-on pas de l'argent pour tenir ma maison ? »

L'Empereur accorda une audience aux envoyés russes avant leur départ pour Naples et leur dit : « J'espère que mes exhortations ramène- « ront le prince et que son père lui pardonnera. » Tolstoï protesta que telle était l'intention de son maître. « Je serai charmé, ajouta Charles VI, « d'apprendre des premiers la nouvelle de sa réconciliation. » L'impératrice et la duchesse de Wolfenbüttel lui adressèrent quelques mots dans le même sens. La duchesse, qui avait promis d'écrire au tsarévitch, remit à Tolstoï une lettre un peu différente de celle qu'elle avait annoncée. Loin de donner un conseil à son gendre, elle se bornait à lui dire qu'elle priait Dieu de lui inspirer la meilleure résolution et de confondre ses ennemis.

Partis de Vienne le 2 septembre, Tolstoï et Roumiantsof furent près de cinq semaines en voyage, les routes étant partout défoncées par suite de grandes pluies. Le vice-roi les reçut gracieusement et leur promit de faire venir le tsarévitch au palais dès le lendemain, et de les lui présenter. « Je dois vous avouer, leur dit-il, que le prince ne sait encore rien de

« votre arrivée. Il est nécessaire de le prévenir, et, s'il refusait de vous « recevoir, l'intention de S. M. I. est de ne pas l'y contraindre. » Très-probablement le tsarévitch était déjà prévenu, mais le vice-roi était bien aise de donner aux Moscovites un avant-goût des difficultés qui les attendaient.

L'entrevue eut lieu le 9 octobre. Le comte Daun, le feld-zeugmeister Wenzl et le courrier qui savait le russe y assistaient. Tolstoï remit au tsarévitch la lettre de Pierre, datée de Spa, du 10 juillet 1717, dont voici la teneur :

Mon fils, tout le monde sait quel compte tu as tenu de mes ordres. Tu les as méprisés ; ni mes prières, ni mes menaces n'ont pu t'obliger à l'obéissance. Enfin tu m'as trompé. Tu t'es parjuré devant Dieu, après m'avoir donné ton serment lorsque j'allais partir. Qu'as-tu fait ensuite ? Tu as fui, et, comme un déserteur, tu t'es livré à des étrangers. Jamais un prince de notre maison, non pas même un gentilhomme notre sujet, n'a rien fait de pareil. Quels ennuis n'as-tu pas préparés à ton père ; quelle honte pour ton pays ! Je t'écris pour la dernière fois. MM. Tolstoï et Roumiantsof te diront mes intentions. As-tu peur de moi ? Eh bien, je t'assure et je te promets, par Dieu et par son jugement, que tu ne seras pas puni. Je te montrerai même l'affection la plus sincère, si tu reviens à l'obéissance. Si tu refuses, en ma qualité de père et en vertu du pouvoir à moi donné par Dieu, je te maudirai pour l'éternité, et, comme ton souverain, je te proclamerai traître, et j'emploierai tous les moyens pour te punir comme mérite un traître et un fils rebelle, à quoi m'aidera Dieu dans ma sincérité. Souviens-toi que je n'ai jamais usé de violence à ton égard. Si j'avais voulu te contraindre, t'aurais-je laissé la liberté de choisir [1] ? Ce que j'aurais voulu, je l'aurais exécuté.

PIERRE.

A peine le prince, en proie à une vive émotion, avait-il achevé la lecture de cette pièce, que Tolstoï et Roumiantsof, tantôt d'un ton caressant, tantôt cherchant à l'effrayer par des menaces terribles, le pressèrent à l'envi de retourner en Russie. Le tsarévitch tremblait en les écoutant et croyait qu'ils allaient l'assassiner. Roumiantsof surtout lui faisait peur. Il balbutia « qu'il était sous la protection de l'Empereur d'Al- « lemagne, qu'il avait tout à craindre de la colère du tsar, et que, quant « à retourner à Moscou, il ne pouvait rien répondre encore ; qu'il avait « besoin d'y réfléchir mûrement. » Ainsi se termina la première entrevue.

Une seconde eut lieu deux jours après, devant les mêmes témoins. Le prince, s'armant de courage, déclara qu'il ne reviendrait pas. Alors Tolstoï s'écria furieux : « Eh bien, le tsar vous déclarera traître à la pa-

[1] Pierre fait allusion à sa lettre de Copenhague dans laquelle il dit au tsarévitch d'opter entre s'appliquer aux affaires ou entrer dans un cloître.



« trie, et mort ou vif nous vous aurons! J'ai ordre de vous suivre par« tout, de ne partir d'ici qu'avec vous. Désormais je m'attache à vos pas! »

Effrayé de sa violence, Alexis prit la main du comte Daun, et, l'entraînant dans une chambre voisine, lui répéta en allemand les menaces de Tolstoï, et lui demanda avec anxiété : « Si mon père me redemande « les armes à la main, est-ce que l'Empereur ne me protégera pas? » Le vice-roi lui répondit qu'il ne fallait pas prendre des menaces au pied de la lettre, et que l'Empereur, tout en désirant qu'il se réconciliât avec le tsar, ne voulait pas cependant l'y contraindre. Un peu rassuré, Alexis rentra dans le salon et dit aux envoyés russes qu'il voyait trop de dangers à les suivre à Moscou, et que jamais il ne retournerait auprès de son père. Tolstoï répliqua qu'il ne regardait pas son refus comme définitif, et qu'il lui conseillait de prendre du temps pour réfléchir. « J'écrirai « au tsar, dit Alexis, et je vous communiquerai bientôt ma dernière « résolution. »

Le 12 octobre, jour fixé pour la troisième conférence, il ne vint pas au palais et fit dire qu'il avait la migraine.

Il est assez curieux de comparer les rapports du comte Daun avec ceux de Tolstoï au sujet de ces entrevues. Daun paraît avoir d'étranges soupçons sur le compte des envoyés russes. « Je crains toujours, dit-il, « quelque surprise de leur part, et j'ai soin que le prince vienne au pa« lais toujours bien escorté. Pour surcroît de précautions, c'est au château « Saint-Elme que les prochaines conférences auront lieu. »

Au contraire, Tolstoï se loue de la courtoisie du vice-roi et même de son empressement à l'aider dans sa mission, « mais, dit-il, le comte Daun « ne peut *casser cette glace d'opiniâtreté*, ni rien obtenir de cette *brute.* » C'est ainsi qu'il nomme Alexis.

Bientôt le comte Daun se montra encore plus obligeant et plus partial pour les envoyés moscovites. On en devine la cause. Alarmés des menaces de Pierre, les conseillers impériaux adressaient sans doute au vice-roi des instructions qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. D'un autre côté, le secrétaire du vice-roi, Weingarten, s'appliquait à lui représenter les embarras et la responsabilité auxquels le condamnait la garde d'un personnage par lui-même peu digne d'intérêt. En même temps, Weingarten, qui s'était insinué dans la confiance du tsarévitch, cherchait à l'effrayer en lui répétant que l'Empereur, engagé déjà dans deux guerres, l'une contre les Turcs, l'autre contre l'Espagne, ne pouvait pas en risquer une troisième contre la Russie. Se soumettre quand on le pouvait encore de bonne grâce, c'était, disait-il, le seul parti à prendre. Ces conseils officieux, Weingarten les donnait sans ordre

du vice-roi, *aussi*, écrivait Tolstoï, *nous crûmes-nous obligés de lui offrir 160 ducats, qu'il accepta, et de lui promettre quelque chose de mieux, s'il continuait à nous servir.*

Dans une de ses visites au comte Daun, Tolstoï le pria de faire comprendre au tsarévitch qu'en bonne justice l'Empereur n'était pas obligé de le défendre par les armes. « S. M. I. a promis sa protection au prince, « le croyant en danger; à présent, le tsar offre de lui pardonner, il s'y « engage par serment; S. M. I. n'est plus tenue de protéger un entêté. « Ne serait-il pas insensé de faire la guerre au tsar pour favoriser un ca-« price de son fils, surtout quand on a deux guerres sérieuses sur les « bras? Ne serait-ce pas risquer d'être contraint, après une campagne, « de livrer le prince pour acheter la paix? »

Le comte Daun répondit qu'il ne voulait pas tenir un langage si sévère à un prince malheureux, mais qu'il avait un projet dont il attendait un bon résultat. Ce projet, inspiré peut-être par Weingarten, ou plutôt par les instructions mêmes de l'Empereur, était d'agir sur l'imagination du tsarévitch en le séparant de sa maîtresse. « Je n'ai pas d'ordre pour cela, « dit Daun, mais j'ai envie de faire une expérience. » Tolstoï l'y exhorta fort, y voyant un commencement de contrainte qui pouvait produire son effet. Il y a grande apparence qu'à la même époque il faisait des tentatives auprès d'Euphrosine, pour qu'elle usât de son influence sur son amant. Weingarten cependant, ayant révélé au tsarévitch, comme par une indiscrétion d'ami, les intentions du comte Daun, la menace seule d'une séparation suffit pour bouleverser toutes les résolutions du pauvre prince, qui se hâta d'écrire à Tolstoï : « Pierre Andréiévitch, viens « me voir aujourd'hui, si tu veux, mais seul; apporte la lettre dont tu « as parlé hier. J'ai besoin de te parler et ce ne sera pas sans résultat. »

La lettre à laquelle Alexis faisait allusion était une lettre du tsar que Tolstoï venait de recevoir, à ce qu'il prétendait. La visite eut lieu avec les précautions accoutumées. Le tsarévitch s'entretint longtemps avec Tolstoï, à voix basse, montrant plus de confiance qu'à l'ordinaire, peut-être parce que Roumiantsof, avec sa brusquerie de soldat, ne détruisait pas l'effet des manières insinuantes de son collègue. Tolstoï dit que le tsar était résolu à faire la guerre pour obtenir son fils, et qu'à cet effet ses troupes étaient déjà concentrées en Pologne, prêtes à envahir la Silésie. « Le tsar lui-même, ajouta-t-il, va venir en Italie. » C'était à tout hasard qu'il lançait ce mot, mais il s'aperçut tout de suite de l'effroi qu'il causait à son interlocuteur. Alors, prenant un ton de compassion, il poursuivit : « Comment pourrait-on empêcher S. M. de vous voir? L'Empe-« reur ne saurait s'y opposer. Vous n'ignorez pas que le tsar a depuis

« longtemps le dessein d'aller en Italie. Voici le moment venu. Attendez-« vous donc à le voir ici prochainement. » La fable porta coup. Le tsarévitch s'écria aussitôt : « J'irai retrouver mon père; qu'il me permette « seulement de vivre à la campagne et de garder Euphrosine! Venez de-« main avec Roumiantsof et vous aurez ma réponse. »

Tolstoï, sans perdre un moment, supplia le vice-roi d'insister sur l'éloignement d'Euphrosine, persuadé que la peur de perdre sa maîtresse obligerait le prince à souscrire à tous les arrangements qu'on lui dicterait. En effet Alexis, après avoir obtenu un répit pour le jour même, déclara le lendemain, devant le vice-roi et les deux envoyés du tsar, qu'il était prêt à partir pour la Russie, pourvu qu'on lui permît d'épouser Euphrosine avant de rentrer à Pétersbourg. Euphrosine était grosse alors de près de quatre mois. « Il est impossible, écrivait Tolstoï à son « maître, de se figurer l'amour qu'il a pour cette fille. » Un moment, Alexis avait eu l'idée de quitter Naples et d'aller se mettre sous la protection du pape; mais Euphrosine l'avait retenu. Il paraît même qu'elle ne contribua pas peu à le réconcilier avec le projet de retourner en Russie. Était-elle gagnée par les agents du tsar? Croyait-elle servir les intérêts de son amant? Nous inclinons à regarder la première supposition comme la plus probable. Chargée par Alexis de brûler ses papiers au moment du départ, elle n'exécuta ses ordres qu'imparfaitement, et justement les pièces les plus importantes se retrouvèrent, sur ses indications.

Bien qu'en apparence Tolstoï se montrât fort opposé à la liaison du tsarévitch avec Euphrosine, ce n'était pas sans une secrète joie qu'il le voyait se mésallier de la sorte. « Je suis d'avis, écrivait-il au vice-chan-« celier Chafirof, qu'on lui accorde ce qu'il demande. Il montre ainsi « qu'il ne cède qu'à cause de sa maîtresse. Je voudrais que le tsar « m'écrivît ses intentions à ce sujet, parmi d'autres choses, *afin que je « pusse montrer sa lettre sans être obligé de la laisser*. Dans le cas où le « tsar n'y consentirait pas, il suffit qu'il me dise que le mariage doit se « faire à Pétersbourg. Le prince rempli d'espoir n'insistera pas pour « qu'il ait lieu immédiatement. Quant à moi, je pense qu'en lui per-« mettant d'épouser cette fille on montrerait à tout l'empire quelle sorte « d'homme est le tsarévitch [1]. »

[1] « Si Dieu m'accorde de revoir Pétersbourg, ajoute Tolstoï, je pourrai parler « de mon voyage d'Italie, *sans risquer de boire en punition d'avoir été vantard*. « Non-seulement le voyage que j'ai fait, mais celui que j'ai *prêté* au tsar, auront été « fort utiles à S. M. et à tout l'empire. » Il y a là sans doute une allusion à un usage des réunions intimes de Pierre Ier. Le convive convaincu de quelque gasconnade était condamné à vider un certain nombre de verres.

Le 15 octobre, le jour même de la dernière conférence avec Tolstoï, Alexis écrivit à l'Empereur pour lui annoncer sa résolution et lui demander la permission de lui exprimer de vive voix sa reconnaissance à son passage à Vienne. Il adressa le lendemain la lettre suivante à son père :

TRÈS-GRACIEUX SEIGNEUR ET PÈRE,

Ta lettre, très-gracieux seigneur, m'a été remise par MM. Tolstoï et Roumiantsof, qui m'ont aussi communiqué vos bienveillantes intentions à mon égard, quelque indigne que je sois de votre grâce, et m'ont annoncé que vous daignez me pardonner le coup de tête dont je me suis rendu coupable, si je retourne auprès de vous. Touché jusqu'aux larmes et tombant aux pieds de Votre Miséricorde, je demande en pleurant le pardon de ma faute, et me reconnais digne de tout châtiment. Dans l'espoir de votre gracieuse réponse, je m'abandonne à votre volonté, et avec tes envoyés, Sire, je pars sous peu de jours pour tes États, Sire, et me rends à Saint-Pétersbourg. Le plus humble et le plus méchant esclave, indigne du nom de fils.

ALEXEÏ.

De Naples, 4 (15) octobre 1717.

On a vu que, selon l'usage de la cour de Vienne, l'Empereur ne prenait aucune décision que sur un rapport écrit, lequel était ensuite déposé dans les archives secrètes de la chancellerie, sans doute pour le plus grand avantage des historiens à venir. Le prince Eugène, président de la conférence, à qui Charles VI demandait quelle réponse il fallait faire à la lettre du tsarévitch, rédigea cette note dont la brièveté lui fait honneur :

1° S. M. I. peut recevoir le tsarévitch, d'autant plus qu'il vient incognito.

2° On pourrait le faire précéder par un envoyé impérial ayant mission d'intercéder en sa faveur.

3° Il serait à propos de faire choix d'un militaire sachant la langue bohémienne, au moyen de laquelle il pourrait comprendre le russe, et de lui commander d'observer les affaires du tsar et de pénétrer ses desseins.

4° Répondre à la lettre du tsarévitch n'est pas nécessaire; mais le résident impérial à Venise peut dire à Tolstoï qu'à Vienne comme ailleurs on aura pour le tsarévitch tous les égards qui lui sont dus.

5° Il faut lui envoyer à Venise les gens qu'il a laissés à Ehrenberg.

6° La conférence a cru devoir ouvrir une dépêche adressée par Tolstoï à Vesselovski, attendu qu'elle renfermait une lettre au tsar de nature suspecte; mais on a le temps d'y penser jusqu'à l'arrivée du tsarévitch.

Cette lettre décachetée sans cérémonie était un rapport de Tolstoï, annonçant le départ du prince et contenant son itinéraire, qui était

d'aller d'abord à Bari adorer les reliques de saint Nicolas, puis de retourner à Naples pour se diriger sur Rome, Venise, le Tyrol et Vienne. La dépêche suspecte était un billet de Tolstoï au tsar, dans lequel il le suppliait de tenir le voyage du prince aussi secret que possible, dans la crainte qu'on ne cherchât à l'arrêter ou à lui faire changer de résolution. A la fin, Tolstoï demandait une autorisation pour requérir au besoin l'assistance des commandants militaires, aussitôt qu'il serait arrivé dans des pays occupés par les troupes russes.

Les inquiétudes exprimées par Tolstoï, les précautions qu'il voulait prendre étaient-elles exagérées? Aujourd'hui il est facile de répondre par l'affirmative. Il faut remarquer cependant que, dans l'opinion de Pierre et dans celle de ses agents dévoués, le prince était l'âme, sinon le chef, d'une vaste conjuration tramée par une faction puissante comprenant presque tout le clergé et une grande partie de la noblesse. Pour s'expliquer la conduite du tsar, il faut tenir compte des dangers très-réels dont il se savait continuellement menacé, par le mécontentement sourd, mais terrible, d'une nation barbare, froissée dans ses vieilles habitudes, dans ses croyances, pliant sous le faix d'impôts exorbitants, et décimée par des levées de troupes incessantes. Les violences du tsar appelaient des violences contraires, et, pour décider un soulèvement général, il ne manquait peut-être à ses ennemis qu'un nom pour les rallier. Celui du tsarévitch était le plus dangereux qui pût être proclamé.

Alexis quitta Naples définitivement le 25 octobre 1717. Au premier relais, il écrivit au tsar et à la tsarine deux billets fort courts, pour leur dire qu'il était en route. Les chemins étaient détestables et les voyageurs allaient fort lentement. Pendant la route, le prince pressait Tolstoï d'écrire au tsar, tantôt pour en obtenir l'autorisation de fixer sa résidence dans une de ses terres, près de Saint-Pétersbourg, tantôt et plus souvent pour qu'on lui permît d'épouser Euphrosine. Tolstoï était habile à le rassurer; il lui rappelait la parole du tsar, et, quant au mariage, il avouait qu'il n'avait pas d'ordre pour le célébrer ailleurs qu'en Russie; grande raison pour faire diligence. Cependant partaient de Saint-Pétersbourg des lettres destinées à dissiper les dernières inquiétudes d'Alexis. Le 1er décembre (20 novembre), Pierre lui écrivait : « Mon fils, j'ai reçu ta lettre du 4 octobre et j'y réponds. Tu « demandes ton pardon : Tolstoï et Roumiantsof te l'ont promis de ma « part par écrit et de vive voix. Encore une fois je te le confirme; sois-« en donc bien assuré. Quant à quelques-uns de tes désirs, dont Tolstoï « nous a entretenu, ils seront satisfaits. Il t'en parlera. »

Le même jour il mandait à Tolstoï : « Tu m'écris que mon fils veut « épouser cette fille qu'il a auprès de lui et vivre dans ses domaines. J'y « consens. S'il y tient encore quand il sera ici, la chose se pourra faire « à la ville ou à la campagne, après son arrivée. » Quelques jours plus tard, Pierre s'expliquait avec plus de détails au sujet du mariage : « Saint-Pétersbourg, 3 (14) décembre. Messieurs... vous me dites qu'il « veut se marier avec cette fille qu'il a. A la bonne heure, s'il le veut « quand il sera en Russie, passe encore à Riga, même en Courlande, « chez ma nièce; mais se marier ainsi en pays étranger, ce serait hon« teux. Il s'imagine que j'y ferais quelque opposition!.... Qu'il juge « lui-même. Après lui avoir pardonné une si grosse faute, hésiterais-je « à lui accorder une misère ? » Enfin, le même jour, il mandait à Alexis qu'instruit de son désir il lui accordait son consentement.

Après douze jours de voyage, le tsarévitch arriva à Rome, où il prit quelque repos. De là il gagna Bologne, où il se sépara d'Euphrosine, à qui sa grossesse avancée ne permettait de voyager que très-lentement. On ignore quelle fut la route suivie par Alexis et ses guides. Un mois plus tard nous les retrouvons à Inspruck, d'où ils gagnèrent Sala. Là ils s'embarquèrent sur le Danube, et, le 15 décembre au soir, ils arrivaient à Vienne. Le surlendemain, bien que ce fût un jour de grande fête pour les Russes, la saint Nicolas, le prince repartit pour Brünn, sans avoir demandé audience à l'Empereur, sans que Tolstoï se fût présenté chez aucun des ministres.

L'Empereur, qui était instruit jour par jour de leurs étapes, fut un peu surpris de n'avoir pas reçu la visite qui lui avait été annoncée de Naples, et il craignit que le tsarévitch, ayant changé de résolution, ne fût emmené contre sa volonté par les agents de son père. Dans un premier mouvement d'indignation et sans avoir consulté ses ministres, il envoya un courrier au général comte de Colloredo, qui commandait à Brünn, pour lui ordonner de voir le prince en particulier et lui demander si c'était de son plein gré qu'il retournait en Russie. Que, s'il avait changé d'avis et qu'il ne voulût plus continuer son voyage, on prît des mesures pour sa sûreté, particulièrement à l'égard des gens qui l'accompagnaient.

Le 19 décembre au soir, le comte de Colloredo se présenta à l'hôtel où Alexis était descendu. On lui dit que le tsarévitch était au lit et qu'il dormait. Le lendemain matin, comme il voulait se faire annoncer chez le prince, un domestique lui répondit impudemment : « Il n'y a pas « de prince ici. » Colloredo insistant, Tolstoï lui fit dire que S. A. ne pouvait le recevoir, obligée qu'elle était de partir sur-le-champ. Alors

le comte entra chez Tolstoï, et lui représenta qu'il venait de la part de l'Empereur pour complimenter le tsarévitch. Tolstoï répondit qu'il ne pouvait laisser entrer personne. «J'essayai, écrivit le comte de Collo-«redo à l'Empereur, j'essayai de lui faire comprendre que j'étais por-«teur d'un message verbal de V. M. et que je devais en attendre la «réponse. — Impossible! répondait toujours M. Tolstoï. — Plus je le «pressais, bien que toujours avec la plus grande politesse, plus il insis-«tait pour que je lui délivrasse un laissez-passer. Je le refusai. M. Tolstoï, «s'emportant, me dit que mon refus était une insulte, et que, se croyant «mis par moi en état d'arrestation, il me demandait deux courriers, «l'un pour Vienne, l'autre pour la Russie. Je protestai *solemnissime* que «mon insistance à exécuter un ordre de l'Empereur n'avait rien de «commun avec une arrestation; cependant, l'incident étant tout à fait «imprévu, j'attends les ordres de V. M. I.»

De son côté, Tolstoï écrivit au résident russe à Vienne, racontant l'aventure à sa manière. «Le tsarévitch, disait-il, n'a pas voulu recevoir le «général. De dépit, celui-ci nous a fait arrêter. Si notre détention se «prolonge, expédiez au tsar un courrier, en lui faisant faire un grand «détour pour qu'il ne soit pas intercepté.»

Un peu inquiet peut-être de s'être trop avancé, Charles VI appela ses ministres, qui lui adressèrent chacun un rapport séparé sur l'incident et ses suites possibles. La plupart des ministres, dépourvus de sentiments chevaleresques, se souciaient peu que le tsarévitch fût emmené de gré ou de force, leur seul désir était de le savoir loin des États de l'Empereur. Pourtant il fallait ménager la généreuse susceptibilité de leur maître. Sinzendorf proposa de faire une nouvelle tentative pour voir le tsarévitch. Dans le cas d'un nouveau refus, il conseillait de laisser partir le prince et sa suite, et d'adresser au tsar des plaintes sur l'impolitesse de son envoyé. Le comte de Schönborn, le prince Eugène et le prince Trautson opinèrent qu'il n'y avait pas d'apparence de conserver la protection impériale à un homme qui venait d'annoncer solennellement et en toute liberté le désir de retourner auprès de son père. Ils faisaient remarquer le danger qu'il y avait à irriter le tsar. Cependant, pour montrer la magnanimité de l'Empereur, pour satisfaire ses justes susceptibilités, et remplir les obligations qu'il pouvait avoir comme allié du tsarévitch, on devait signifier à Tolstoï qu'il ne lui appartenait pas de s'opposer aux ordres de S. M. I. En conséquence, le comte de Colloredo devait revenir bien *accompagné* et annoncer sa résolution de voir le prince *hic et nunc*. Que si le tsarévitch réclamait de nouveau la protection impériale, on lui répondrait qu'elle ne lui

ferait pas défaut, mais, dans le cas contraire, on le laisserait partir avec sa suite.

Charles VI adopta ce dernier avis, en le modifiant un peu dans le sens de ses généreuses dispositions. Il ordonna au comte de Colloredo de voir le tsarévitch, n'importe par quel moyen, par la *force ouverte*, s'il le fallait, toutefois en prévenant Tolstoï qu'il pourrait assister à l'entrevue. « Vous direz au tsarévitch, écrivit l'Empereur, qu'il m'eût « été agréable de le voir à ma cour, et que mes sentiments à son égard « sont toujours les mêmes. Vous ferez savoir à Tolstoï que sa conduite « ne peut être approuvée par le tsar, et qu'il m'a grossièrement manqué « de respect. Après cela, si le prince veut partir, laissez-le continuer « sa route; s'il réclame ma protection, retenez-le jusqu'à nouvel ordre. »

Deux jours après, le comte de Colloredo racontait en ces termes ce qui s'était passé à Brünn depuis son premier rapport. « Pendant que « Tolstoï expédiait son courrier, je lui envoyai mon secrétaire pour « l'inviter poliment à vouloir bien attendre la réponse de V. M. I. — « Tolstoï lui dit : Je ne comprends pas qu'on nous arrête, parce que le « tsarévitch ne se soucie pas de recevoir un compliment ! — Mon se« crétaire lui ayant fait observer qu'il avait grand tort de prendre pour « une arrestation une marque d'amitié que V. M. I. voulait donner au « tsar dans la personne de son fils, M. Tolstoï lui répondit en italien, « langue dont il se servait pour s'entretenir avec mon secrétaire : *Adesso* « *è l' amicizia passata ; questo non può restar così, e si vedrà cosa che ne* « *seguirà*. Il ajouta qu'il allait m'envoyer un capitaine aux gardes du « tsar pour que j'apprisse à quelles gens j'avais affaire. En effet, le capi« taine est venu me demander un courrier pour expédier au tsar et m'a « montré son passe-port. Je lui ai répondu que sous peu d'heures j'au« rais reçu les ordres de V. M. Le capitaine est sorti en me disant qu'il « saurait bien trouver un moyen d'informer son maître. Après avoir « donné l'ordre d'arrêter leurs lettres à la poste, je continuai de leur « montrer tous les égards possibles. J'invitai les magistrats de Brünn à « présenter leurs compliments au tsarévitch. Il leur fit dire qu'à cause « du jeûne il ne pouvait les recevoir. Les magistrats lui ont envoyé du « poisson. Il l'a accepté en faisant ses remercîments. De mon côté, je « lui ai envoyé du vin et du gibier qu'on a pris, mais on m'a renvoyé « avec des remercîments les voitures que j'avais offertes.

« Les derniers ordres de V. M. I. m'ont été apportés par le courrier « Potsckaï à neuf heures du soir. Le tsarévitch était déjà au lit. Le len« demain mon secrétaire alla dire à M. Tolstoï que j'avais l'ordre de « voir S. A. et que je le priais de faire en sorte que je pusse lui pré-

« senter mes hommages. Après s'être opiniâtré quelque temps, il lui dit: « Après le compliment, que ferez-vous? — Mon secrétaire répondit: « Alors, si vous voulez, vous pourrez continuer votre route. — Encore « une question, reprit M. Tolstoï : Est-ce que nous pouvons partir « sans un ordre du tsar à qui nous avons écrit? — Finalement il entra « un moment chez le prince comme pour le consulter, puis il revint « disant que S. A. n'avait pas le temps, et qu'elle y réfléchirait.

« Ne recevant pas de réponse, au bout de quelques heures, je lui « envoyai Potsckaï, qu'ils connaissent, pour leur dire qu'il m'avait ap- « porté l'ordre de voir le tsarévitch *coûte que coûte.* Eux prévenus ainsi, « je pris une escorte, résolu d'entrer de vive force s'il le fallait. Alors « le tsarévitch m'a fait dire qu'il me recevrait entre quatre et cinq heures. « Je fus exact au rendez-vous. On m'introduisit au salon, où je trouvai « le capitaine aux gardes et un Allemand qui les accompagne. Puis le « tsarévitch est sorti de sa chambre suivi par M. Tolstoï. Je lui ai fait « mon compliment, et lui ai dit qu'il eût été agréable à V. M. I. de voir « S. A. et qu'elle désirait que S. A. eût pleine satisfaction dans ses États. « Quant au retard apporté dans son voyage, il ne pouvait être attribué « qu'au désir qu'avait V. M. I. de lui faire connaître ses sentiments de « considération et de bienveillance.

« Le prince répondit qu'il avait un plaisir tout particulier à recevoir « cette communication de V. M. I. et que c'était pour lui une obligation « et un devoir de la remercier de ses bienfaits, mais que malheureuse- « ment il n'avait pas un équipage convenable, et qu'en *habits crasseux*[1], « après un long voyage, il n'avait pas osé paraître à la cour. D'ailleurs « qu'il avait chargé M. Vesselovski de présenter à V. M. l'expression de « sa reconnaissance; quant au petit désagrément de son séjour forcé à « Brünn, comme tout s'était fait à bonne intention, il en faisait ses « très-humbles remercîments à V. M.

« L'entretien en particulier fut chose impossible. Lui-même n'en « témoigna pas la moindre envie. Tolstoï, le capitaine et l'Allemand, se « tenaient auprès de lui, écoutant avec curiosité chaque mot que je « disais. Je fis ma révérence, le prince me salua poliment et rentra « dans sa chambre avec Tolstoï, qui, sans dire un mot, ferma la porte. « Le capitaine et l'Allemand me reconduisirent jusqu'à mon carrosse. « Ce M. Tolstoï est un rustre. Bien qu'il eût annoncé qu'il ne partirait « pas avant d'avoir reçu les ordres du tsar, aussitôt après mon audience,

[1] Въ такомъ грязномъ видѣ. M. Oustrialof, dans ses pièces justificatives, ne donne que la traduction en russe de la dépêche du comte de Colloredo.

« il a commandé de tout préparer, et à sept heures ils étaient en « route. »

Nul doute que la réponse du tsarévitch au compliment du comte de Colloredo ne fût apprise par cœur et dictée par ses gardiens, mais il n'en faut pas conclure qu'ils aient dû employer la violence ou la menace pour obliger le prince à réciter sa leçon. Il semble évident que sa confiance n'était nullement altérée, et les lettres qu'il écrivait à cette époque ne dénotent pas la moindre inquiétude. La scène ridicule, et qui pouvait devenir tragique, que nous venons de rapporter, fut occasionnée sans doute par la méfiance de Tolstoï, qui, toujours préoccupé de complots imaginaires, crut voir dans la démarche du général autrichien l'indice d'une alliance secrète entre l'Empire et son prisonnier.

Les lettres d'amour n'ont guère d'intérêt que pour ceux à qui elles sont adressées. La correspondance d'Alexis et d'Euphrosine, d'un grand enfant mal élevé et d'une paysanne, ne mériterait guère d'être rapportée, si, de même que d'autres pièces plus sérieuses, elle ne servait à nous faire connaître les personnages que nous étudions. On remarquera que, dans les lettres d'Alexis et d'Euphrosine, il n'y a nulle trace d'une contrainte quelconque exercée à leur égard. L'un et l'autre semblent en très-bonne intelligence avec leurs gardiens.

Nous traduirons d'abord une lettre du tsarévitch datée du 16 décembre, jour de son arrivée à Vienne.

Ma petite mère[1], mon amie chérie, Efrosiniouchka[2] Fëdorovna, salut pour beaucoup d'années! Je me réjouis que tu sois arrivée en bonne santé à Venise, et je suis bien content que nos gens[3] soient avec vous, parce que, mon amie, tu t'ennuieras moins que si tu n'avais qu'un seul domestique. Iakof pourra te faire à manger ce que tu voudras. Je suis arrivé ici hier, et nous partons demain, je pense[4]. Tu me demandes ce qu'il faut donner d'argent à Soudakof. Donne-lui-en autant qu'aux autres, et, quand tu lui diras de chanter le dimanche matin et le soir, je pense que, *vivant comme un cerf*[5], il aura oublié quels cantiques il faut. Dis-lui que le premier décembre, c'était le huitième cantique; après cela, il saura ce qu'il doit chanter. Par celle-ci je te fais tous mes souhaits à l'occasion de la fête de demain, celle de saint Nicolas-des-Miracles, et te recommande, ainsi que le petit Sélébénof[6],

[1] Матушка, nom d'amitié très-usité. — [2] Diminutif forgé d'*Evfrosinia*. Ni le tsarévitch, ni Euphrosine elle-même, ne paraissent avoir su l'orthographe de ce nom. — [3] Les domestiques qui étaient restés à Ehrenberg quand le prince partit pour Naples. — [4] On voit qu'arrivés à Vienne le 15 fort tard ils ne se remirent en route que le 17. Le tsarévitch avait donc eu tout un jour à sa disposition pour voir l'Empereur ou ses ministres, s'il l'eût désiré. — [5] Nous ne comprenons pas bien le sens de cette expression. Il veut dire peut-être que Iakof, ayant vécu loin des hommes, *comme un cerf*, a oublié les dates. — [6] Il est impossible, je crois, de savoir

à la garde de Dieu et à l'intercession de la Mère de Dieu, du saint de demain et de tous les saints.

La lettre suivante d'Alexis est adressée au frère d'Euphrosine.

Dantzick, 1 (12) janvier 1718.

Ivan Fédorovitch, salut! Pour Dieu, veille sur ta sœur, ma femme (quoiqu'elle ne le soit pas encore, mais j'ai la permission). Qu'elle ne s'afflige pas. Aussi bien rien ne s'y oppose[1], si ce n'est son fardeau, dont Dieu veuille la délivrer heureusement. Je lui ai écrit qu'elle reste à Berlin, ou, s'il se peut, qu'elle aille jusqu'à Dantzick, et je lui enverrai une femme qui pourra la servir jusqu'à l'arrivée des nôtres[2]. Vois à ce que mes domestiques vivent bien entre eux et se conduisent poliment à l'égard d'Ivan Tolstoï, que j'ai laissé à cause de vous.

A ses domestiques :

Mes gaillards, je vous l'ai déjà écrit, je vous le répète, soyez polis avec ma femme et amusez-la. Qu'elle ne s'afflige pas. Soyez obéissants pour son frère Ivan Fédorovitch et pour Ivan Andréiévitch Tolstoï. Toi, Pierre Mikhaïlovitch, chien, gredin, amuse Afrosinia comme tu pourras. Tout va bien. Seulement il ne faut pas que le ventre se dégonfle trop tôt. Dieu, dans sa miséricorde, veuille donner à tout bonne fin.

Voici maintenant un échantillon du style d'Euphrosine.

Berlin, 18 (29) janvier 1718.

Mon seigneur, mon petit père, tsarévitch Alexeï Pétrovitch, salut pour longues années! Je te fais savoir, monseigneur, que je suis arrivée de Venise à Berlin le 15 janvier en bonne santé, sans aucun mal, et j'ai reçu de Votre Altesse quatre lettres dont je remercie mon Créateur, et te suis bien reconnaissante de ne m'avoir pas laissée sans nouvelles de toi. Elles me font bien plaisir et je désire surtout en avoir de ta santé. Je te remercie pour tes honorables cadeaux, que tu m'as envoyés dans tes lettres, l'image de Notre Sauveur et celle de saint Nicolas-des-Miracles. M. Beklémitef nous a conduits à Berlin, et M. Tolstoï, envoyé par V. A., est allé voir sa femme à Hambourg. Je vous suis obligée d'avoir daigné m'envoyer une femme de Dantzick, qui est venue dès mon arrivée à Berlin et qui est maintenant avec moi. Je voulais aller à Dantzick ou plus loin, mais cette femme a dit en m'examinant

qui est ce *Sélébénof*, appelé ailleurs *Sélében*. Peut-être s'agit-il d'un chien ou de quelque autre animal favori. — [1] A notre mariage. — [2] Des femmes que l'intendant du tsarévitch prenait dans une de ses terres pour les envoyer au service d'Euphrosine.

que je ne pourrais pas aller jusque-là, crainte d'accident, en route, dans un endroit où l'on n'aurait ni docteur ni chirurgien. J'ai congédié la femme qui est venue de Venise avec moi. Hier M. Alexandre Gabrilovitch Golovkine est venu me voir. Il ne m'a rien dit; moi je ne l'ai pas importuné. Il ne me paraît pas trop aimable, et moi je n'ai que faire de lui. M. Tolstoï m'a pris une maison qu'il loue 24 thalers par mois, pour que je n'aie pas d'étrangers autour de moi. J'aurais voulu, selon vos ordres, prendre deux ou trois chambres dans un hôtel, mais cela n'a pas été possible, car il y a dans ces maisons-là des gens de tous les pays, tandis que dans notre maison, grâce à Dieu, personne ne nous connaît ni ne nous regarde, et, Dieu soit loué, nous y sommes bien et convenablement. Si cette lettre arrive avant le départ des gens que vous voulez m'envoyer, faites qu'ils m'apportent de la fourrure de ventre de renard, pour faire une couverture de lit à Sélébénof[1], et autre chose dont j'ai besoin. Je t'en prie, envoie-moi encore, s'il est possible, du caviar à gros grains, du saumon salé et fumé et du poisson de toute sorte; et encore, s'il te plaît, quelques cabots du Bielozero et du gruau de sarrasin. Il est venu de Carlsbad de la poudre que vous aviez commandée[2]. Il y en a 30 livres. Je vous prie de ne pas vous fâcher contre moi, si j'en ai écrit si peu de ma main[3]. Par le temps qu'il fait, je n'ai pu en écrire davantage. Je suis ta fidèle amie.

EVFRASINIA.

Euphrosine revint à Pétersbourg en avril 1718. Elle devait être alors fort près de son terme. On ne sait en quel lieu elle fit ses couches, ni ce que devint l'enfant qu'elle mit au monde. Nous la retrouverons bientôt apportant son témoignage dans le procès intenté à son amant.

Alexis entra en Russie vers le milieu de janvier 1718. L'accueil qu'il reçut en passant la frontière était fait pour rassurer un esprit aussi léger que le sien, mais les gens clairvoyants s'alarmaient, et non sans raison, des témoignages d'affection que le peuple lui donnait sur sa route. Rien n'annonçait cependant encore que quelque danger l'attendît à Moscou, et sa grande préoccupation était toujours son prochain mariage avec Euphrosine; il continuait à lui écrire et à recevoir des lettres d'elle. Le 11 février, fort tard, il entra dans Moscou. Il est certain qu'il ne vit pas son père ce jour-là, ni probablement les deux jours suivants. Le tsar présida son conseil privé le 13 février et lui fit une communication importante, mais dont rien ne transpira dans le public. Le lende-

[1] La fourrure de ventre de renard est très-commune, c'est ce qui me fait supposer que Sélébénof est un chien. — [2] Il ne s'agit pas de poudre à canon, mais de poudre à poudrer, ou pour les dents. D'autres lettres montrent que le tsarévitch faisait provision de ce dernier cosmétique. — [3] Ordinairement Euphrasine n'écrit dans ses lettres que les formules de la fin et du commencement; le reste est d'une autre main. Inutile de dire qu'elle ne savait pas l'orthographe, et que les caractères semblent tracés par un enfant.

main, 14, le Kremlin présentait un aspect extraordinaire et presque sinistre. Trois bataillons des gardes, les armes chargées, occupaient les cours et les avenues. Les ministres, les hauts dignitaires du clergé et de l'armée se réunissaient dans la grande salle d'audience graves et silencieux. S'avançant au milieu de l'assemblée, le tsar donna l'ordre d'introduire son fils. Aussitôt le tsarévitch parut, sans épée et sans les insignes de son rang. D'un ton sévère le tsar lui reprocha son manque d'application dans ses études, sa paresse, sa mauvaise conduite à l'égard de sa femme, au grand déplaisir de l'Empereur son beau-frère, enfin sa fuite et les calomnies répandues par lui dans une cour étrangère contre son père et son souverain. Le tsarévitch, qui probablement croyait encore ne jouer qu'une scène apprise d'avance, tomba aux genoux de son père, s'avoua coupable et le supplia de lui pardonner et de lui rendre son affection. — « Que me demandes-tu? » lui dit Pierre. — « La vie et le « pardon, » répondit le prince toujours à genoux. Pierre lui ordonna de se relever et promit de lui faire grâce à condition qu'il renonçât au trône et qu'il fît connaître tous ceux qui de fait ou de conseils l'avaient aidé dans sa fuite. Le tsarévitch le promit sans trop savoir où il s'engageait, et remit à Pierre l'écrit suivant, qu'il venait de copier de sa main, et qui portait la date du jour même, 3 (14) février 1718.

Très-gracieux seigneur et père,

Reconnaissant mes torts envers vous, mon père et mon souverain, je vous en ai déjà fait l'aveu à Naples. Je le répète aujourd'hui, et déclare qu'oubliant mes devoirs de fils et de sujet, je suis sorti de vos États et me suis mis sous la protection de l'Empereur et lui ai demandé son appui; ce pourquoi je demande humblement votre gracieux pardon.

Cette déclaration ayant été lue publiquement, Pierre sortit de la salle et emmena son fils dans une pièce voisine, où ils demeurèrent quelque temps enfermés seuls. Là, le tsarévitch fit sans doute de nouveaux aveux, et, pour rejeter une responsabilité qu'il commençait à trouver effrayante, il nomma plusieurs de ses amis ou de ses conseillers. Ce qui est certain, c'est que le jour même, des officiers aux gardes furent expédiés de plusieurs côtés, porteurs d'ordres d'arrestation[1]. Comme les prétoriens de Rome, les régiments des gardes fournissaient au tsar des archers, et, au besoin, des bourreaux.

[1] Cette circonstance prouverait que Pierre voyait son fils pour la première fois depuis son retour.

Le tsar et son fils rentrèrent dans la grande salle, et le vice-chancelier Chafirof donna lecture d'un acte intitulé : *Promesse sous serment.*

Je, soussigné, la main sur les saints Évangiles, reconnais qu'en considération de mes crimes envers mon père et mon souverain, détaillés dans sa lettre et dans ma confession, j'ai perdu tout droit à lui succéder sur le trône de Russie; c'est pourquoi je déclare sincèrement, vu mes fautes et mon indignité, je promets et jure par Dieu tout-puissant glorifié dans la Trinité, et par son jugement, de me remettre absolument à la volonté paternelle, et en aucun temps, à l'avenir, de ne rechercher, désirer, ni accepter, sous aucun prétexte, son héritage; et je reconnais pour légitime successeur, mon frère, le tsarévitch Pierre Pětrovitch. Et je baise la croix sainte, et signe de ma propre main.

Tous les assistants se rendirent alors dans la cathédrale, où, devant les Évangiles, Alexis répéta la formule de renonciation solennelle, et signa la pièce qu'on vient de lire.

P. MÉRIMÉE.

(*La suite au prochain cahier.*)

De l'état actuel du Japon.

Sir Rutherford Alcock, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique au Japon : THE CAPITAL OF THE TYCOON, A NARRATIVE OF A THREE YEARS' RESIDENCE IN JAPAN, 2 vol. in-8°, avec des cartes et de nombreuses illustrations, xxxi-469 et 539 pages, Londres, 1863. — *M. Rodolphe Lindau, consul de Suisse au Japon :* UN VOYAGE AUTOUR DU JAPON, 1 vol. in-18, 315 pages, Paris, 1864.

PREMIER ARTICLE.

Je réunis à dessein les ouvrages de sir Rutherford Alcock et de M. Rodolphe Lindau, composés tous les deux à peu près dans les mêmes intentions et vers la même époque, dus à des observateurs fort intelli-

gents, et contenant les détails les plus récents et les plus précis sur le Japon. Depuis longues années, je connais personnellement les deux auteurs, qui sont mes amis, et je puis répondre de leur parfaite exactitude; comme ils ne parlent que de ce qu'ils ont vu, on peut être assuré qu'ils ne se trompent pas sur ce qu'ils disent, et leurs récits méritent toute confiance. C'est un témoignage que j'ai à peine besoin de leur rendre, car leurs livres portent la marque la plus évidente de la vérité, et il suffit de les lire pour sentir sur-le-champ qu'on est en présence de narrateurs aussi sincères que compétents. Sir Rutherford Alcock a été engagé dans les négociations les plus importantes avec le gouvernement japonais, auprès duquel il vient de retourner après un premier séjour de trois ans. Plus d'une fois il a couru le péril de sa vie dans des conflits redoutables, qui continuent à l'heure même où j'écris; mais il n'en est pas moins resté impartial et bienveillant, et sa déposition est une de celles qui doivent avoir le plus d'autorité et de poids. Il a directetement traité les difficiles questions qui s'agitent entre le Japon et les puissances occidentales, et il a fait les plus constants efforts pour les résoudre à l'amiable, cherchant à éclairer les Japonais sur les dangers qui les menacent, et son propre pays, sur les moyens que la civilisation chrétienne doit prendre contre des obstacles inévitables. M. Rodolphe Lindau, dans une situation moins haute, a eu cependant le même spectacle sous les yeux, et il a su l'étudier avec une sagacité égale, si ce n'est avec une égale étendue. Il a de plus pour nous cet avantage, qu'il écrit dans notre langue avec une rare élégance; et son style, simple et ferme, concis et coloré, pourrait faire envie à plus d'un écrivain français.

C'est donc en puisant à ces deux sources, sans négliger des sources plus anciennes, que je voudrais présenter quelques considérations sur le Japon; mais, bien que je compte m'arrêter plus particulièrement aux mœurs et à la religion, je dois dire d'abord quelques mots de la question diplomatique, sur laquelle sir Rutherford Alcock fournit les plus amples et les plus sérieuses données. En traitant ce sujet, le fonctionnaire n'a pas fait d'indiscrétions; car ses dépêches avaient été rendues publiques par les ordres du Parlement, et il n'a eu qu'à les résumer pour l'instruction de ses lecteurs, en même temps qu'il racontait toutes les péripéties de sa résidence et de ses voyages dans l'empire du Mikado.

Tout ce dont il s'agit entre le Japon et nous, c'est de savoir s'il sera ouvert de gré ou de force à notre commerce et aux relations de toute sorte avec les étrangers. Quel est le droit de notre civilisation de s'établir

ainsi, même par la violence, sur toute la surface du globe? Jusqu'où s'étendent ses devoirs? C'est ce qu'il serait fort inutile de discuter ici. Le fait est qu'au Japon la civilisation chrétienne et occidentale est aux prises avec un peuple qu'elle ne prétend pas subjuguer, mais avec qui elle veut nouer des communications régulières, et, s'il se peut, pacifiques; que ce peuple énergique et puissant est le dernier à lui résister dans ces contrées de l'extrême Orient, et qu'infailliblement il succombera dans une lutte où il n'a peut-être pas pour lui la bonne cause. C'est une prophétie qu'on peut faire à coup sûr, et tout ce qui reste inconnu à cet égard ce sont les phases diverses d'un combat où la victoire définitive ne saurait être douteuse.

Ce qui peut donner raison aux Japonais, du moins en apparence, c'est que, dans l'origine, ils n'ont pas été, comme tant d'autres, hostiles aux étrangers, et que, loin de là, ils les ont d'abord accueillis à bras ouverts. Vers le milieu du XVI[e] siècle, saint François-Xavier avait pu prêcher librement l'Évangile; à sa suite, les Jésuites portugais avaient propagé le christianisme; les négociants exerçaient un commerce très-lucratif en toute sécurité; et, quand les prêtres japonais se plaignaient à l'empereur des progrès que faisaient chaque jour les étrangers, l'empereur les éconduisait, en répondant que, «puisqu'il y avait déjà «dans le pays trente-cinq sectes religieuses bien comptées, on pouvait «sans inconvénient en admettre une trente-sixième, qui ne devait pas «causer plus d'ombrage que les autres.» Mais cette tolérance, ou, si l'on veut, cette indifférence, dut bientôt cesser. Ces étrangers, qui avaient paru d'abord inoffensifs, menaçaient maintenant par leurs menées toute l'organisation sociale du Japon; et, pour conjurer ce bouleversement prévu, le gouvernement dut prendre les mesures les plus extrêmes. Après des persécutions qui durèrent près d'un demi-siècle, et qui furent ensanglantées par d'effroyables massacres, le christianisme fut proscrit définitivement (1637); et les étrangers furent chassés, à l'exception des Chinois et des Hollandais, avec lesquels on consentit à continuer le négoce, à des conditions fort restreintes et même passablement humiliantes. Toutefois il n'est pas vrai que les Hollandais, pour rançon de ce privilége, dussent chaque année fouler aux pieds les images du Christ et de la Vierge, comme leurs rivaux éconduits l'ont prétendu calomnieusement[1]. Mais ils furent soumis à la plus rigoureuse surveillance

[1] Ce n'est pas aux Hollandais que le gouvernement japonais imposa cette cérémonie sacrilége; ce fut à ses propres sujets qui étaient en contact avec les étrangers et qui pouvaient être tentés de retourner au christianisme. Kæmpfer, en 1691, a été témoin de cette cérémonie à Nagasaki; tous les habitants, y compris les enfants,

et confinés dans une étroite enceinte d'où ils ne pouvaient sortir que pour porter les présents annuels, ou plutôt le tribut, à l'empereur de Yédo, qu'ils n'avaient jamais l'honneur de voir.

Les choses restèrent en cet état deux siècles environ. Le gouvernement japonais avait frappé un coup terrible, mais efficace; et il semblait avoir fermé pour jamais l'entrée aux hommes de l'Occident, quand la guerre de Chine, en 1842, vint encore une fois tout remettre en question. La Chine n'était pas précisément ouverte par les armes de l'Angleterre; mais il était facile de prévoir qu'elle ne tarderait pas à l'être; et il y eut assez de prudence dans les conseils de l'aristocratie japonaise pour que dès lors on prévît aussi les événements qui allaient se développer au Japon, et qu'on s'y préparât avec une sagesse d'autant plus louable qu'elle ne venait pas du bon vouloir[1]. Il fallut les attendre cependant encore seize ans, et ce ne fut qu'en 1858 que le traité négocié pour les États-Unis par le commodore Parry, après plusieurs années de discussion, permit et amena tous les autres traités avec l'Angleterre, la Hollande, la France, la Russie, et d'autres puissances. Ce n'est pas que, d'après ces conventions mêmes, le Japon soit déjà tout grand ouvert, et il n'y a que quelques ports dont l'accès soit autorisé, si ce n'est réel. Mais ces traités, tels qu'ils sont, restrictifs et encore très-incomplets, seront-ils exécutés fidèlement, ou resteront-ils une lettre morte par la résistance furieuse du parti national au Japon? Voilà la question qui se débat, et sur laquelle des assassinats nombreux viennent, de ces contrées lointaines, jeter de temps à autre une lumière sinistre. Depuis quatre ans, il n'y a pas une légation étrangère qui n'ait eu ses déplorables victimes; la Russie, la Hollande, les États-Unis, l'Angleterre, la France, qui ne veulent que commercer, ont compté des martyrs, et le prestige qui les entoure n'a pu protéger ceux qui s'abritent sous leur drapeau, ou qui le servent.

étaient tenus de marcher sur les images du Christ et de la Vierge (tome II, page 30 de la traduction française), et des magistrats spéciaux veillaient à ce que cette opération se fît sans désordre. Thunberg, en 1776 (tome I, page 35, de la traduction française), a vu les Japonais faire leur abjuration officielle, comme Kæmpfer les avait vus près de cent ans auparavant. Il n'est pas sûr qu'aujourd'hui même la police japonaise ait renoncé à prendre cette précaution. Quoi qu'il en soit, les Hollandais de Décima n'ont jamais commis l'acte qu'on leur a si souvent reproché; mais Kæmpfer lui-même blâme les concessions déshonorantes qu'ils avaient faites. (Tome II, page 63.) — [1] Le prince le plus puissant du Japon, celui de Kanga, publia, à cette époque, une brochure très-remarquable, où il conseillait de traiter avec les étrangers. M. Rodolphe Lindau a donné, à ce sujet, des détails fort intéressants. (*Voyage autour du Japon*, p. 114 et suivantes.)

Ce n'est point le gouvernement japonais qui est coupable de ces sanglantes avanies; il voudrait bien les empêcher; mais il n'est pas même en mesure de les réprimer, loin de les prévenir; et les puissances occidentales sont amenées par la force des choses à se faire justice elles-mêmes, puisque le pouvoir local est hors d'état de la leur assurer. C'est là ce que nous apprennent les dernières nouvelles; et, pendant assez longtemps, on peut croire qu'on n'en recevra pas d'autres du Japon.

Quel est donc ce peuple avec qui les plus grandes puissances de la terre tiennent tant à contracter, qui tantôt les accueille et tantôt les repousse, qui leur envoie des ambassades solennelles et qui assassine leurs représentants, qui ouvre son territoire et qui le ferme tour à tour, et qui semble tout à la fois désirer et craindre la civilisation chrétienne, comme un bienfait et comme un fléau? Il y a là un problème très-digne d'attention et très-difficile à résoudre; nous n'avons pas encore tous les éléments nécessaires pour nous éclairer entièrement; mais nous en possédons cependant assez pour comprendre ces contradictions apparentes, et pour savoir que ce peuple, malgré les couleurs souvent odieuses sous lesquelles il se montre à nous, mérite, à bien des égards, notre étude et notre estime. Dans cette partie du monde qu'on appelle *l'extrême Orient*, il n'y a rien qui le surpasse ni même qui l'égale; et, pour le courage, la fierté, le patriotisme, la discipline sociale, la politesse même, l'agriculture, l'industrie et le bon ordre sous un gouvernement fort et respecté, nous chercherions vainement dans bien des parties de notre Europe quelque chose de supérieur.

Pour savoir précisément ce qu'est le peuple japonais dans l'intérieur de l'empire et indépendamment de ceux qui le gouvernent, nous pouvons interroger quatre ou cinq voyageurs au moins, tous également croyables, puisqu'ils ne nous donnent que des observations personnelles : ce sont Kæmpfer, Thunberg, Titsingh, et, de notre temps, M. de Siebold et sir Rutherford Alcock. Tous les cinq, à diverses époques, mais dans des conditions presque pareilles, ont traversé le Japon d'un bout à l'autre, et ils ont pu voir d'aussi près que possible la nation, dans sa vie de chaque jour et dans le détail de toutes ses occupations laborieuses. A ces témoignages, on peut joindre utilement celui de M. Rodolphe Lindau, qui n'a vu que quelques villes, mais qui les a très-bien décrites, et notamment celle de Yédo, la capitale du Taïkoun.

Kæmpfer, attaché en qualité de médecin à la Compagnie hollandaise de Batavia et de Décima, a fait deux fois le voyage par terre de Nagasaki à Yédo, en 1691 et 1692, comme membre de l'ambassade an-

nuelle des Hollandais à la cour impériale[1]. Il avait appris assez bien la langue japonaise, et surtout il avait su se lier avec quelques indigènes qui lui fournirent les documents les plus précieux, malgré les châtiments dont ces communications étaient menacées. Thunberg, médecin et botaniste comme Kæmpfer, mais moins sagace et moins instruit, a fait le même voyage que lui en 1776[2]. Titsingh, qui, des plus humbles emplois de la Compagnie hollandaise, s'était élevé par son mérite jusqu'à en être le directeur, est allé trois années de suite de Nagasaki à Yédo, de 1781 à 1783[3]. Personne, peut-être, n'a connu les documents japonais mieux que lui; et cette connaissance lui a fait comprendre bien des détails qui ont échappé à d'autres, et qui donnent à ses récits une certitude particulière. En 1826, le célèbre M. de Siebold, qui s'est en quelque sorte naturalisé Japonais par une longue résidence et par des ouvrages très-spéciaux, a fait la route de Décima à la capitale du Taïkoun, avec l'ambassade annuelle[4]. Enfin, en 1861, il y a trois ans à peine, sir Rutherford Alcock a accompli le même voyage, sans mission officielle, mais pour appliquer effectivement une des clauses des traités qui permet aux diplomates étrangers de circuler librement dans

[1] Kæmpfer, né à Lemgo, en Westphalie (comté de la Lippe), s'est rendu illustre par ses voyages dans plusieurs parties de l'Asie, et notamment au Japon. Ses observations, toujours parfaitement faites, portèrent sur une foule de sujets, la botanique, la médecine, l'industrie, l'histoire, la politique, etc. Il ne publia lui-même que ses *Amœnitates exoticæ,* en 1712, à Lemgo. Son *Histoire du Japon,* traduite sur ses manuscrits, d'abord en anglais et ensuite de l'anglais en français par Desmaiseaux, 2 vol. in-f°, la Haye, 1729, ne parut dans le texte allemand qu'en 1777. C'est un livre admirable de tout point. Kæmpfer, né en 1651, mourut en 1712. — [2] Thunberg, né en 1743 et mort en 1828, médecin suédois, a écrit le récit de ses voyages en allemand. Son ouvrage a été traduit en français par M. Langlès, Paris, 1796, 2 vol. in-4°. Le second volume seul concerne le Japon. Thunberg n'a pas été, à beaucoup près, aussi bien informé que Kæmpfer. — [3] Titsingh, né à Amsterdam, en 1740, et mort en 1812, a joué un grand rôle dans les affaires du commerce hollandais. Outre ses missions au Japon, il a rempli aussi celle d'ambassadeur en Chine, en 1795; et il a déployé la plus grande habileté dans ses relations avec toutes les puissances asiatiques, qui sont en général d'un abord si difficile. Ses principaux ouvrages sur le Japon sont, *Les Annales des empereurs du Japon,* traduit du japonais et publié plus tard en français par J. Klaproth, Paris et Londres, 1834, in-4°; divers Mémoires sur les cérémonies des mariages et des funérailles au Japon, publiés par Abel Rémusat, Paris, 1820, in-8°. — [4] M. de Siebold, qui a habité presque toujours le Japon, a publié en allemand son grand ouvrage intitulé: *Nippon, Archiv zur Beschreibung von Japan,* in-f°, Leyde, 1832 et années suivantes. Cet ouvrage, qui est encore en cours de publication, contient d'innombrables renseignements, présentés malheureusement sous une forme un peu confuse. Une multitude de planches très-curieuses en rehaussent encore la valeur. Kæmpfer avait pris également ce soin, mais d'une manière beaucoup moins complète.

l'empire. Seulement, sir Rutherford Alcock, au sortir d'Osaka, n'a pu passer par Miako ou Kioto, résidence du Mikado, et il dut faire un détour pour éviter cette ville, que tous ses prédécesseurs avaient traversée, sans aucun embarras, dans d'autres circonstances, il est vrai, et bien des années auparavant.

Le Japon, qui se compose de trois principales îles, dont la plus grande est Nippon, s'étend du 30ᵉ degré de latitude nord au 45ᵉ, et du 125ᵉ de longitude est au 140ᵉ. De Nagasaki, dans la partie la plus méridionale, à Yédo, qui n'est pas encore à l'extrémité, il ne peut pas y avoir moins de 280 lieues; Kæmpfer compte 200 milles d'Allemagne, ou 323 lieues japonaises. C'est un vaste champ d'observation, et ceux qui l'ont parcouru peuvent se flatter de connaître le pays qu'ils ont vu durant ce long trajet, où ils ont pu faire toutes les comparaisons et les vérifications nécessaires.

Les cinq voyageurs que nous venons de citer sont unanimes : il n'y a pas au monde de pays mieux cultivé que le Japon[1]; pas un pouce de terrain n'est inoccupé ni stérile; et les montagnes mêmes, quand elles ne sont pas trop hautes, sont exploitées jusqu'au sommet. Le sol, qui est volcanique et sablonneux, n'a été rendu si fertile qu'à force de travail et de fumures. L'engrais sous toutes ses formes est recueilli dans les villes, dans les villages, sur les grands chemins, et il est utilisé très-habilement. Ces pratiques traditionnelles remontent à un temps immémorial, et il a fallu bien des siècles d'application pour tirer si bon parti d'un sol naturellement peu riche. La terre végétale ainsi conquise est fort épaisse, et l'on n'y trouverait pas une pierre, non plus qu'une mauvaise herbe. La culture principale et presque exclusive est celle du riz, qui, avec quelques légumes et du poisson, compose le fond de la nourriture nationale; car il n'y a que les étrangers qui consomment de la viande. Le riz exige, comme on sait, de constants et très-rudes labeurs. Au Japon, il est non-seulement l'aliment de tout le monde; mais, de plus, il est la denrée et la monnaie avec laquelle se paye la rente foncière, et les revenus des princes et ceux du gouvernement sont estimés en mesures de riz uniquement[2]. Les fermes sont admirablement tenues, et elles

[1] Voir particulièrement Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. I, p. 103 et suiv.; Thunberg, *Voyages au Japon*, traduction Langlès, t. II, p. 41 et suiv. et p. 286; sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 292, 315, 319, 406, 433, 440, 453; t. II, p. 74, 122, 143, 277; M. R. Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 265 et 284. — [2] Le riz bouilli est le pain japonais; toute la nation en mange. Le riz du Japon passe pour le meilleur du monde; mais les légumes ne sont pas, à beaucoup près, aussi bons, bien qu'ils soient très-variés et très-abon-

frappent d'étonnement, même des yeux hollandais et anglais[1]. Elles emploient une foule de machines ingénieuses qui économisent le temps et les bras. L'agriculture, confinée presque à une seule plante, n'en est pas arrivée à connaître le système savant de nos rotations et de nos assolements; mais le terrain n'est jamais inactif; et, en ce sens, le but est tout aussi bien atteint que chez nous. Les arbres fruitiers, qui pourraient être excellents, ne sont pas très-bien conduits; et cependant les Japonais sont de très-adroits jardiniers; ce sont des fleuristes égaux aux nôtres, tout au moins, parce que la consommation des fleurs est énorme, soit pour les cérémonies religieuses, soit pour les usages intérieurs, soit pour les jardins, qui sont superbes et partout répandus. La greffe et la taille sont pratiquées d'une manière merveilleuse, surtout pour réduire les proportions des arbres et les transformer; et, à l'Exposition universelle de 1862, les horticulteurs de l'Angleterre et de toute l'Europe ont été surpris des modifications incroyables qu'avait obtenues l'adresse de leurs rivaux japonais. Pour produire ces modifications bizarres, il avait fallu tout à la fois des mains très-exercées, et une patience que n'avait pas lassée une longue série d'opérations suivies avec succès pendant plusieurs années consécutives.

Un autre point sur lequel nos voyageurs sont également d'accord, c'est que, en général, les routes du pays sont très-bonnes. Les routes impériales, en particulier, sont entretenues parfaitement, larges, spacieuses, avec une chaussée au milieu et des bas-côtés, bordées de beaux ombrages, macadamisées, balayées même, et sablées dans certaines occasions, quand il y passe de grands personnages. Celle du Tokaïdo, qui traverse tout l'empire, peut rivaliser avec les plus renommées de l'Europe. Le métrage, qui part d'un point central de la capitale, le Nippon-Bassi à Yédo, est partout soigneusement indiqué sur des poteaux, donnant aussi les noms des diverses provinces. Il y a des ponts sur toutes les rivières où il a été possible d'en construire; et là où, par la nature torrentueuse des eaux ou la disposition des lieux, on n'a pu établir des ponts, il a été organisé, sous la direction de l'autorité, des systèmes réguliers de passage, soit dans des bacs, soit à dos d'hommes[2]. Si l'on ne va pas très-vite sur ces routes, c'est seulement parce que les moyens de locomotion sont peu perfectionnés. Les hautes classes vont toujours en chaises à porteurs, appelées, selon leur grandeur, *Norimons* ou *Can-*

dants. Sir Rutherford Alcock en a introduit plusieurs espèces européennes, qui ont très-bien réussi. — [1] Sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 319. — [2] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, t. II, p. 121; et sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I. p. 406.

gas; les gens du peuple vont à pied, et fort rarement à cheval; les voitures sont à peu près inconnues, parce qu'on n'attelle jamais les chevaux; et celles mêmes de la cour du Mikado sont traînées par des buffles. La circulation, régulièrement divisée en deux courants de droite et de gauche, est cependant prodigieuse en tout temps sur ces routes, et Kæmpfer n'hésite pas à la comparer à celle des rues les plus fréquentées de nos villes européennes[1]. Sir Rutherford Alcock en a jugé comme Kæmpfer, tout habitué cependant qu'il peut être à l'activité du Strand et de la Cité de Londres[2]. Ce mouvement atteste évidemment que les relations et les affaires des habitants sont très-multipliées, et il semble qu'elles ne sont pas trop gênées par les précautions infinies que prend la police japonaise, même à l'égard de ses nationaux, quand ils se déplacent. Toutes les routes traversent des villages presque sans interruption; et là où les villages manquent, on a ménagé des hôtelleries de différents ordres, où l'étranger est peut-être parfois rançonné, mais où l'indigène trouve, à des prix fixes et très-modiques, le gîte et la nourriture dont il a besoin.

Toute cette population, à quelque domination qu'elle soit soumise, paraît heureuse et prospère, sauf des exceptions très-peu nombreuses. Comme la terre est extrêmement divisée, chacun exploite quelque champ; et, sans qu'il y ait précisément de richesse, il n'y a nulle part de misère. Les maisons n'ont pas grande figure; elles sont, en général, d'une légèreté qu'on ne comprend pas bien au premier coup d'œil, mais qui s'explique quand on songe que le Japon est sujet aux tremblements de terre les plus violents et les plus répétés[3]. C'est là ce qui fait que des règlements de police ont limité la hauteur maximum des maisons à 36 pieds, et que les Japonais n'ont pas pu avoir une architecture en rapport avec le reste de leur industrie. Mais ces maisons, qui n'ont habituellement qu'un étage, ou même un rez-de-chaussée tout seul, sont très-propres; des cloisons mobiles en bambou et en papier en forment les compartiments, qu'on varie selon le besoin; et l'intérieur est d'autant plus facile à tenir en bon état, qu'il est très-simple et presque sans mobilier, même chez les plus riches. Des nattes, plus ou moins fines, qu'on nettoie et qu'on déplie chaque jour, en font tout l'ornement. Par d'ingénieuses et faciles combinaisons, ces nattes, qui servent aussi en guise de tapis, tiennent lieu de tables, de chaises et de lits. Personne,

[1] Kæmpfer, *Histoire du Japon,* traduction française, t. II, p. 145. — [2] Sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon,* t. I, p. 584. — [3] A celui de Yédo, en 1855, on estime qu'il périt 200,000 personnes; voir M. R. Lindau, *Voyage autour du Japon,* p. 179.



même les plus opulents, ne connaît l'usage des matelas. On couche sur le plancher, en s'enveloppant d'un vêtement plus chaud, pour la nuit, et en s'appuyant la tête sur un oreiller triangulaire en bois.

Ces habitudes, qui sont celles de toutes les classes, y compris les classes souveraines, ont banni la mollesse de presque tous les rangs de la société, et l'on ne voit pas plus de luxe au Japon qu'on n'y voit de misère. Les princes les plus puissants dépensent autrement leur fortune, en ayant autour d'eux des cours militaires et des armées de soldats et de serviteurs; ils ne songent guère à se donner ces aisances personnelles auxquelles on attache ailleurs tant de prix. Les mœurs communes sont extrêmement viriles, et elles ont charmé tous les voyageurs. Sir Rutherford Alcock est toujours tenté de les rapprocher de celles des Spartiates, et la comparaison n'est pas fausse. Il y a au Japon des héroïsmes vraiment extraordinaires, si ce n'est très-raisonnables; et, si les mœurs publiques étaient énervées, ces énergies ne seraient pas si fréquentes, souvent très-mal appliquées, mais formant un des traits essentiels du caractère national.

La population agricole, qui compose l'immense majorité des habitants, est d'une douceur remarquable. Elle se pressait en foule sur les pas des voyageurs pour les contempler; mais sa curiosité n'était ni importune, ni surtout grossière. Jamais une insulte ni même une raillerie; de loin en loin quelque mendicité, mais pas un vol non plus qu'une violence. Kæmpfer a été tellement ravi de ce spectacle, en effet bien surprenant, qu'il n'a pas hésité à dire que « l'empire tout entier, « depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus infimes, était comme « une école de civilité[1]. » Thunberg a consigné la même remarque[2], qu'avait déjà faite saint François-Xavier. Sir Rutherford Alcock ne peut non plus s'étonner assez de cette urbanité[3], quand il l'oppose surtout à la brutalité des matelots européens, auteurs de presque toutes les rixes qui surviennent. Il a fait une excursion dans l'intérieur, outre son voyage de Nagasaki à Yédo, et, dans cette excursion qui n'a pas duré moins d'un mois, pour aller au fameux cratère de Fusiyama (14,000 pieds anglais d'altitude) et pour en revenir, il n'a cessé d'être en contact avec les gens du peuple et d'en être satisfait. Il faut voir aussi tout ce qu'en dit M. Rodolphe Lindau[4], et le récit plein d'intérêt d'une de ses

[1] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 161. — [2] Thunberg, *Voyages au Japon*, traduction française, t. II, p. 41 et 125. — [3] Sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 80, 198, 399 et 462; t. II, p. 109, 121 et 365. — [4] M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 43, 206, 261 et suivantes.

courses à Kanasawa, près de Yokahama, où il fut reçu par une famille japonaise, qu'il ne connaissait pas, avec une cordialité touchante, qu'on aurait bien de la peine à trouver plus complète et plus franche dans les pays civilisés.

Les grands eux-mêmes partagent souvent cette bienveillance populaire pour les étrangers. Kæmpfer a reçu les invitations empressées des princes par les États desquels il passait[1]; et, même dans les temps troublés où a voyagé sir Rutherford Alcock, il a eu plus d'une fois à décliner les offres hospitalières des chefs de provinces ou des chefs de couvents[2].

Mais ce n'est pas accidentellement et à l'égard des étrangers que la population japonaise montre cette politesse, qu'on pourrait bien croire mêlée d'un peu de crainte. Les habitants conservent aussi entre eux ces excellentes habitudes; et il semble qu'ils les possèdent au même degré que les gens les mieux élevés parmi nous. Ils ont tout un code pour ces rapports délicats, et ils n'ignorent rien de ces raffinements qui, dans nos sociétés, sont le monopole de quelques-uns, et qui, au Japon, semblent être le patrimoine naturel de tout le monde. On sait tout aussi bien que nous pouvons le savoir la valeur d'un salut, d'un mot aimable, d'une visite reçue ou rendue. On est même, en général, très-susceptible sur toutes ces nuances des relations sociales; et, comme on serait très-blessé d'un oubli ou d'une malhonnêteté, on observe scrupuleusement envers autrui les égards qu'on exige pour soi-même. Le bonjour japonais, *saïonara*, est plein de bienveillance et de gentillesse, et sir Rutherford Alcock[3] ne trouve pas qu'il le cède en rien à l'*adieu* des Français ou des Italiens. Cette urbanité est surtout frappante, et forme un contraste tout à l'avantage des mœurs japonaises, dans les domestiques et les moindres serviteurs.

Elle est naturellement bien plus réelle et bien plus démonstrative encore quand, au lieu de s'adresser à des égaux ou à des étrangers, elle s'adresse aux grands du pays. Nos voyageurs ont eu cent fois l'occasion de s'en convaincre[4]. Les princes, soit qu'ils aillent à Yédo pour y séjourner auprès du Taïkoun, soit qu'ils en reviennent, ne marchent jamais qu'accompagnés d'un immense cortége composé de dix, douze quinze ou vingt mille personnes, officiers, soldats, employés ou ser-

[1] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 154. — [2] Sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 433. — [3] *Idem, ibidem*, t. I, p. 469. — [4] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 145; Thunberg, *Voyages au Japon*, traduction française, t. II, p. 126; sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 200, 460 et suivantes; M. Rod. Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 214.

vants de tout grade et de tout ordre. Ces cortéges, qui sont parfois trois jours de suite à défiler, sont précédés de courriers qui annoncent aux passants l'arrivée du prince. Dès que son *Norimon* paraît, la foule se jette à genoux, le front dans la poussière, et attend dans cette humble posture que la litière soit passée. Dans les villes, les boutiques se ferment ainsi que les maisons, et les travaux s'interrompent momentanément. Tout le monde reste dans un silence profond et respectueux, la multitude agenouillée, et le cortége s'écoule lentement sans qu'aucun mot soit prononcé, si ce n'est celui de *stàniéro*, par lequel les hérauts avertissent la foule du devoir qu'elle doit remplir. Elle le remplit, du reste, avec une sincère déférence, mais sans la moindre servilité. C'est un hommage légitime qu'elle rend volontiers à ses princes; ce n'est point une adulation dont elle cherche à les flatter[1]. On est beaucoup moins cérémonieux au Japon qu'en Chine; et l'on est beaucoup plus franc dans sa politesse et sa douceur. Sir Rutherford Alcock, qui a longtemps observé les Japonais et les Chinois, n'hésite pas à mettre les premiers fort au-dessus, à cet égard comme à tant d'autres. M. Rodolphe Lindau attribue avec sagacité cette politesse générale et mutuelle à l'influence du féodalisme, qui a d'ailleurs tant d'inconvénients[2]. La remarque me paraît très-vraie; et il est assez probable que le respect porté aux princes aura peu à peu enseigné à tous les habitants le respect réciproque qu'ils ont inviolablement les uns pour les autres. C'est un résultat assez inattendu, qui peut-être aussi tient à un heureux naturel autant qu'aux institutions.

Quant à l'industrie japonaise, elle est assez connue pour qu'il n'y ait que très-peu de mots à en dire. Les produits en sont tellement parfaits, en ce qui concerne la fonte et l'alliage des métaux, qu'elle n'a pas de rivale sur la surface entière du globe, même chez les nations les plus habiles. Le laque est une invention des Japonais bien plus encore que des Chinois; et les belles pièces qu'on en a en Europe défient toute imitation. Les dessins qu'elles portent, et surtout ceux des animaux, sont d'une exactitude et d'une vérité incomparables. Une quantité de matières naturelles sont travaillées en tout genre avec une merveilleuse adresse; et ce qui surprend particulièrement l'observateur, c'est que l'outillage des Japonais est en général très-défectueux, informe même; l'habileté de main supplée seule pour ces chefs-d'œuvre à l'imperfection singulière des instruments[3]. Leur papier, qu'ils tirent de l'écorce d'un arbre,

[1] Sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 200. — [2] M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 207. — [3] Sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. II, p. 283.

est très-supérieur à celui des Chinois; et, à certains égards, il est peut-être supérieur même à tous les nôtres, parce qu'il sert à une variété d'usages qui comprennent depuis l'écriture et l'impression jusqu'au vêtement [1]. Un fait plus étonnant encore, et qui atteste une aptitude bien précieuse, c'est que, sur quelques modèles venus d'Europe et sous la conduite de contre-maîtres hollandais, le gouvernement du Japon a pu monter, avec des ouvriers indigènes, une immense usine où il construit pour son propre compte des bateaux à vapeur qui marchent fort bien, si ce n'est aussi régulièrement que les nôtres. Sir Rutherford Alcock et M. Rodolphe Lindau, qui connaissent les ateliers les mieux organisés du Lancashire, n'en ont pas moins admiré ceux d'Akonoura près de Nagasaki [2]; et l'un et l'autre n'ont pas manqué de signaler cette supériorité incontestable des Japonais sur leurs voisins de la Chine, qui n'ont jamais rien fait et peut-être ne feront jamais rien de pareil. Le Chinois nie aveuglément la supériorité des étrangers, et se refuse à leur emprunter quoi que ce soit. C'est le plus sot orgueil. Loin de là, le Japonais est toujours prêt à profiter de ce qu'il voit de bon chez les autres; et il est ainsi tout disposé à prendre part, du mieux qu'il pourra, à la vraie et à la grande civilisation qui lui vient de l'Occident.

Il est à croire que cette propension intelligente tient, en partie du moins, aux contacts que le Japon a entretenus depuis deux siècles avec les Hollandais de Décima; mais il faut se rappeler aussi, à sa louange, qu'il en avait fait jadis autant avec les Chinois, alors très-supérieurs, et qu'il leur avait emprunté, outre leur écriture et leurs religions de Confucius et de Bouddha, une foule d'institutions dont on retrouve encore aujourd'hui la trace évidente. Ceci se passait mille ans, au moins, avant que les hommes de l'Occident apparussent sur les côtes; et la perfectibilité que les Japonais montrent à cette heure est en eux comme une qualité native qui s'est exercée déjà plus d'une fois, avant de s'appliquer comme nous le voyons de nos jours. Il paraît même qu'ils ont essayé d'établir à Yédo un collége où les plus distingués de leurs jeunes gens étudient

[1] Tous nos voyageurs ont parlé avec admiration du papier japonais, et en ont décrit la fabrication. Kæmpfer y a consacré un traité spécial dans ses *Amœnitates exoticæ*, fascic. II, relatio XIII, pag. 466; Thunberg, t. II, p. 346; sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 442 et suivantes. Sir Rutherford Alcock a envoyé à l'Exposition universelle de 1862 soixante-sept espèces de papier japonais. — [2] Sir Rutherford Alcock, *The capital of the Tycoon*, t. I, p. 82 et suivantes, M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 22 et suivantes. Il y a des bâtiments japonais qui sont allés jusqu'en Amérique, et qui ont très-bien supporté ce long trajet.

les langues et les sciences de notre Europe; et, quand ils nous envoient des ambassades, c'est qu'ils sentent assez bien tout ce que nous valons, et qu'ils désirent valoir bientôt autant que nous. En même temps qu'ils élèvent des établissements superbes pour leurs constructions navales, ils arment et ils disciplinent leurs soldats à l'européenne [1], et l'on peut entrevoir dès à présent le temps peu éloigné où ils sauront joindre à leur courage spontané la tactique, qui le rendra aussi redoutable que le nôtre.

D'après des renseignements puisés à des sources officielles, il est probable que la population de l'empire se monte au moins à trente millions d'habitants. Elle est très-dense sur l'étroit espace qu'elle occupe; et c'est là ce qui explique la perfection nécessaire où l'agriculture est arrivée. Les villes sont très-nombreuses et très-peuplées. Quelques-unes, comme Yédo par exemple, peuvent figurer parmi les plus considérables, sinon les plus belles de la terre. Kæmpfer, dans le trajet qu'il a parcouru, a compté trente-trois grandes villes, et cinquante-sept petites, sans parler d'un nombre à peu près illimité de villages et de hameaux [2]. Il est vrai que les cités, même les plus étendues, n'ont qu'une apparence assez chétive, par les raisons que j'ai dites un peu plus haut; mais elles offrent toutes les ressources que supposent de si vastes agglomérations : des rues régulières et larges, garnies de boutiques et de magasins, isolées les unes des autres pour la salubrité et pour les commodités de la surveillance et de la police; des ponts, des canaux, des quais bien entretenus sur toutes les rivières; des palais assez bien bâtis et accumulés pour les princes et les hauts employés du gouvernement; des théâtres pouvant contenir sept ou huit mille spectateurs; des temples à profusion. les seules constructions auxquelles on puisse donner quelque élévation, parce qu'on ne les habite pas; en un mot, les cités japonaises, actives, commerçantes, bien organisées, bien administrées, excessivement riches, ne manquent d'aucune des conditions que nous exigeons des nôtres, pas même de corporations de pompiers, indispensables contre les fréquents incendies qu'amène la fragilité même des habitations.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 23. — [2] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. I, p. 161 et suivantes.

De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

De la philosophie anatomique.

J'ai parcouru tous les *groupes* de la méthode, c'est-à-dire que j'ai fait voir les *diversités* de tous les degrés que présente le règne animal. C'est une erreur étrange de s'imaginer que la *méthode* ne tient compte que des rapports. La *méthode*, je l'ai déjà dit, ne tient pas moins compte des différences que des analogies. Les groupes marquent les rapports; les intervalles entre les groupes marquent les différences. On *rapproche* les êtres par leurs analogies; on les *éloigne* par leurs diversités. La *méthode* n'a qu'une règle, mais elle est absolue : c'est de ne jamais *éloigner*, dans les groupes qu'elle établit, des êtres qui se ressemblent, et de ne jamais en *rapprocher* qui ne se ressemblent point.

M. Cuvier, retraçant, dans son *Analyse des travaux de l'Académie* pendant l'année 1830, la discussion qui venait d'avoir lieu entre lui et M. Geoffroy, s'exprime ainsi : « La question particulièrement traitée « fut celle de savoir si la ressemblance de plan, que tout le monde avoue « avoir lieu entre les animaux vertébrés, s'étend aux autres embranche- « ments; et si, pour les vertébrés eux-mêmes, cette ressemblance va « au point de pouvoir être appelée *identité de composition*, ou, comme « s'exprimait d'abord M. Geoffroy, en termes absolus, si *les mêmes par- « ties se répètent indéfiniment dans les animaux*[2]. »

On ne pouvait mieux démêler et marquer tous les points essentiels et distincts de la discussion. Je vais les reprendre l'un après l'autre.

1° . . . *Si la ressemblance de plan, que tout le monde avoue avoir lieu entre les animaux vertébrés* . . . Tout le monde l'avouait en effet, et, plus que personne, M. Cuvier, le premier qui, par une de ses plus heureuses inspirations, ait fait, de tous les animaux vertébrés, un seul *plan*.

« Dans la première de ces formes, dit-il (il s'agit de ses *formes* prin-

[1] Voir, pour les quatre premiers articles, les numéros de mai, p. 265, de juin, p. 380, de juillet, p. 417, et de septembre, p. 587. — [2] *Analyse de 1830*, p. 61.

« cipales, de ses *plans*), qui est celle de l'homme et des animaux qui lui « ressemblent le plus, le cerveau et le tronc principal du système ner- « veux sont renfermés dans une enveloppe osseuse, etc... Nous appel- « lerons les animaux de cette forme les *animaux vertébrés*[1]. »

Dès 1812, il disait : « Depuis longtemps les naturalistes étaient « frappés des grandes différences qui séparent les animaux *invertébrés* les « uns des autres, tandis que les animaux *vertébrés* se ressemblent à tant « d'égards. Il résultait de là une grande difficulté dans la rédaction des « propositions de l'anatomie comparée, qui se laissaient aisément géné- « raliser pour les animaux vertébrés, mais non pas pour les autres; mais « cette difficulté même a donné son remède. De la manière dont les pro- « positions relatives à chaque organe se groupaient toujours, j'ai conclu « qu'il existe, parmi les animaux, quatre formes principales, dont la « première est celle que nous connaissons sous le nom d'*animaux verté- « brés*, et dont les trois autres sont à peu près comparables à celle-là « par l'uniformité de leurs plans respectifs. Je les nomme *animaux mol- « lusques*, *animaux articulés* et *animaux rayonnés* ou zoophytes. Je subdi- « vise ensuite chacune de ces formes ou de ces embranchements en « quatre classes, d'après des motifs à peu près équivalents à ceux sur « lesquels reposent les quatre classes généralement adoptées pour les « vertébrés. J'ai tiré de cette disposition une grande facilité à réduire « sous des règles générales les diversités de l'organisation[2]. »

Ce passage profond ne saurait trop être médité. L'auteur, toujours clair, y dévoile tout entier l'esprit qui le guide dans son immense travail :

Réduire sous des règles générales les diversités de l'organisation : voilà son but.

Observer attentivement *la manière dont les propositions relatives à chaque organe se groupent toujours* : voilà son art.

C'est ainsi qu'il classe tout et réduit chaque chose à sa plus simple expression.

« M'étant voué par goût, dès ma première jeunesse, dit-il dans son « *Règne animal*, à l'étude de l'anatomie comparée, c'est-à-dire des lois « de l'organisation des animaux et des modifications que cette organisa- « tion éprouve dans les diverses espèces, j'ai eu pour but constant de « mes travaux, de les ramener à des règles générales et à des proposi- « tions qui en continssent l'expression la plus simple[3]. »

[1] *Le Règne animal*, etc. t. I, p. 57 (1817). — [2] *Analyse de 1812*, p. 31. — [3] *Le Règne animal*, etc. p. 1 (1817).

2° . . . *Si cette ressemblance, que tout le monde avoue avoir lieu entre les vertébrés, s'étend aux autres embranchements.*

C'est là toute la question, et il n'y en a point d'autre. Le *plan* des *vertébrés* s'étend-il aux *mollusques*, et celui des *mollusques* aux *articulés*, et celui des *articulés* aux *zoophytes?* En d'autres termes, n'y a-t-il qu'un seul *plan*, ou y en a-t-il quatre? C'est là, encore une fois, toute la question, toute la discussion.

Si M. Geoffroy eût jamais disséqué, à côté l'un de l'autre, un *vertébré* et un *invertébré*, un *mollusque*, par exemple, et un *mammifère*, ou bien un *insecte* et un *oiseau*, etc. il aurait vu tout de suite qu'entre ces animaux rien n'est semblable, ni *plan*, ni *composition;* mais c'est précisément là ce que je lui reproche, c'est de n'avoir jamais disséqué un seul *invertébré*. M. Cuvier, quand il nous parle du règne animal, entend le règne animal entier, car qui l'a jamais mieux connu que lui? M. Geoffroy n'entend que les *animaux vertébrés*, seule portion du règne animal qu'il ait en effet connue.

3° . . . *Si, pour les vertébrés eux-mêmes, cette ressemblance va au point de pouvoir être appelée identité de composition.*

Je dis nettement que M. Geoffroy n'a point connu les *animaux sans vertèbres;* mais je dis, avec beaucoup plus de plaisir, qu'il a très-bien connu les *animaux vertébrés*.

Cependant, là encore, il s'en faut bien que la ressemblance puisse être dite *unité* ou *identité de composition*.

M. Geoffroy a fait un livre (livre qui a fait sa réputation), la *Philosophie anatomique*[1], où il n'avait en vue que les *animaux vertébrés;* et, comme il ne s'agissait là que d'animaux d'un même type, d'une même forme, d'un même *plan*, d'un même *embranchement*, comme dit M. Cuvier, personne n'a été choqué. On n'a eu qu'à examiner si l'*uniformité* allait aussi loin que le prétendait M. Geoffroy.

Il commence son livre par cette phrase : « L'organisation des ani-« maux vertébrés peut-elle être ramenée à un type uniforme[2]?

Personne n'en doutait alors et n'en pouvait douter. Le livre est de 1818; et, dès l'année précédente, dès 1817, M. Cuvier venait d'établir, dans son *Règne animal*, que tous les *animaux vertébrés*, pris ensemble, ne forment qu'un seul *embranchement*[3].

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Geoffroy est très-remarquable;

[1] *Philosophie anatomique, ou des Organes respiratoires sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses*, 1818. — [2] *Philosophie anatomique* p. xv. — [3] *Le Règne animal*, etc. p. 57, 1817.



c'est, comme je l'ai déjà dit [1], le coup d'œil général le plus hardi qui eût encore été jeté sur les analogies de structure dans les animaux. L'auteur y poursuit ses vues sur l'*uniformité* des animaux *vertébrés*, *uniformité* qu'il veut absolue (c'est là le trait caractéristique de sa doctrine). Tout en les poursuivant, il résout plusieurs questions importantes et difficiles; il en soulève de plus grandes; il fait penser; il fonde une théorie qu'il appelle *théorie des analogues*, et qui mérite notre attention; et, tant qu'il reste dans le domaine des animaux *vertébrés*, animaux qu'il connaît très-bien, il en parle avec assurance; mais, dès qu'il sort de ce domaine, le seul qu'il connût, dès qu'il parle des animaux *sans vertèbres*, qu'il ne connaît point, il en parle en aveugle, il en parle à tort et à travers, et ses assertions, ne portant sur rien, ne sont qu'absurdes et ridicules.

Mais laissons tout cela, ne fût-ce que pour un moment; je ne m'occupe ici que du seul livre de 1818, de la seule *Philosophie anatomique*.

Le mot *philosophie* est un de ces mots qui fascinent aisément les esprits confus. M. Geoffroy voulait que tous ses travaux fussent des travaux philosophiques, et même, autant que cela se pouvait, des philosophies : *philosophie anatomique*, *philosophie zoologique*, etc. etc.

Assurément une *philosophie* ne peut être *anatomique*. On l'a bientôt senti, et l'on a changé ces mots en ceux d'*anatomie philosophique;* car, si une *philosophie* ne peut être *anatomique*, une *anatomie* peut très-bien être *philosophique*, c'est-à-dire considérée par ses points de vue les plus élevés, les plus généraux, les plus *philosophiques*, par conséquent.

Cependant ce n'est pas tout à fait ainsi que l'entend M. Geoffroy. Il attache aux mots *philosophie anatomique* un sens plus particulier, et, si je puis ainsi dire, tout personnel. Sous le nom de *philosophie anatomique*, il entend déjà ce qu'il entendra plus tard sous celui d'*unité de composition*, ni plus ni moins.

« Nous trouverons toujours, dit-il, dans chaque famille, tous les ma« tériaux organiques que nous aurons aperçus dans une autre [2]. » Il dit plus loin : « La théorie des analogues nous avertit qu'il n'y a point de « création particulière et exclusive pour les poissons [3]. »

Ce n'est pas tout. M. Geoffroy ne veut pas seulement une *anatomie philosophique*, il veut une *ressemblance philosophique*. « Faut-il étendre de « plus en plus, dit-il, les applications du principe de la *ressemblance* « *philosophique* [4] ? »

[1] Voyez mon premier article, p. 267. — [2] *Philosophie anatomique*, p. XXXII. — [3] *Ibid.* p. XXXV. — [4] *Principes de philosophie zoologique*, p. 111.

Il critique cette phrase de M. Cuvier : « Il n'y a de ressemblance « entre les organes des poissons et ceux des autres classes qu'autant « qu'il y en a dans les fonctions. » (Cuvier, *Histoire des poissons*, t. I, p. 550.) « Votre mot *ressemblance*, lui dit-il, est équivoque, pouvant « être étendu, dans un cas, à ressemblance philosophique, et, dans un « autre, restreint à similitude parfaite [1]. »

La *ressemblance philosophique* n'est donc pas la *similitude parfaite*, et évidemment elle ne peut l'être. La *similitude parfaite* exige d'abord la *ressemblance de forme*, et puis la *ressemblance d'usage*. Or rien ne varie plus que la *forme* et l'*usage*.

C'est ce qu'établit M. Geoffroy, et qu'il établit très-bien. « Les natu« ralistes sont revenus, dit-il, à la doctrine des analogies ; ils commen« cent à entrevoir ce fait, d'une haute importance pour la théorie, qu'un « organe, variant dans sa conformation, passe souvent d'une fonction à « une autre [2]. »

« Il est évident, dit-il encore, que la seule généralité à appliquer ici « est donnée par la position, la relation et la dépendance des parties, « c'est-à-dire par ce que j'embrasse et que je désigne par le nom de « *connexion* [3]. »

Ainsi donc, à défaut de la *forme*, des *usages* et même du *nombre*, car le nombre peut manquer comme tout le reste (*un organe est plutôt anéanti que transposé*, dit M. Geoffroy), les seules *connexions* suffisent pour établir la *ressemblance philosophique*.

La *ressemblance philosophique* est la ressemblance que donnent les *connexions*.

Et, une fois arrivé là, l'auteur ne se fait plus d'autre souci. Dès que les *connexions* ont prononcé, rien ne l'arrête, ni la *forme*, ni l'*usage*, ni le *nombre ;* il a la *ressemblance philosophique*, et c'est tout ce qu'il lui faut.

Un travail heureux, celui sur la tête osseuse des jeunes oiseaux, lui avait ouvert des vues. C'est là qu'il avait montré, entre autres choses aussi singulières que vraies, que toutes les parties du temporal, le rocher excepté, se détachent successivement de la tête quand on passe du mammifère à l'oiseau; que le cadre du tympan, dans le mammifère, forme ce qu'on appelle l'*os carré* dans l'oiseau, ou le pédicule de la mâchoire inférieure; que le bec des oiseaux est presque entièrement formé par les intermaxillaires; que les maxillaires y sont réduits à une petitesse qu'on n'aurait pas soupçonnée, etc. etc.

[1] *Principes de philosophie zoologique*, p. 122. — [2] *Philosophie anatomique*, p. XXII. — [3] *Ibid.*



Des conformations aussi disparates ramenées à une loi commune, les mêmes os, les mêmes, passant du crâne du mammifère au bec de l'oiseau (le *cadre du tympan*, os du crâne dans le mammifère, devenant os du bec, l'*os carré* dans l'oiseau); de pareilles dissemblances de forme et d'usage, rendues à l'analogie par les connexions, tout cela était bien fait pour inspirer à l'auteur une confiance extrême dans ses principes. S'il avait pu douter jusque-là, après de tels succès il ne douta plus.

Tout le monde connaît ce qu'on nomme *opercules* ou couvercles des branchies, dans les poissons. Eh bien, quels seront les analogues des *opercules* dans les autres classes? Les analogues des *opercules* des poissons seront les *osselets* de l'oreille des mammifères. Rien, à la vérité, n'est plus dissemblable que ces différents os, sous quelque rapport qu'on les envisage. Sous le rapport de la *forme?* les *opercules* sont de simples os plats, de simples couvercles; les *osselets* sont des os de la structure la plus distincte, la plus caractéristique. Sous le rapport de l'*usage?* les *opercules* servent à la respiration, les *osselets* servent à l'audition. N'importe, les *connexions* les donnent (*opercules* et *osselets*) comme analogues les uns des autres : cela suffit à M. Geoffroy ; il a la *ressemblance philosophique*.

Je sais bien que cette analogie, au fond très-aventurée, tout le monde ne l'admet pas, et que, en particulier, M. Cuvier la combat très-expressément.

Qu'on l'admette ou non, je ne la cite ici que comme l'exemple le plus propre à faire bien comprendre ce que l'auteur appelle *ressemblance philosophique*. On sent bien, du reste, qu'une analogie de plus ou de moins ne peut rien faire à l'état général de la question. J'ai fait voir dans mon second article, et c'est à dessein que j'ai commencé par là, que rien ne diffère plus d'une classe à l'autre, d'un ordre à l'autre, d'un genre à l'autre, que ce que M. Geoffroy nomme *unité de composition*, et qui serait, à bien meilleur titre, nommé *diversité de composition*.

Je reprends chacun des points marqués tout à l'heure par M. Cuvier.

1° La ressemblance de plan (notez bien que M. Cuvier dit ressemblance de *plan* et non pas de *composition*), que tout le monde avoue avoir lieu entre les *animaux vertébrés*, est un fait réel, et l'un des plus grands faits de l'anatomie comparée;

2° Cette ressemblance ne s'étend en aucune façon aux autres embranchements ;

3° Et, pour les *vertébrés* eux-mêmes, elle est bien loin de pouvoir être appelée *identité de composition*.

J'ai longtemps cherché dans l'entourage de M. Geoffroy, surtout du

jeune Geoffroy, quelle avait pu être la première source de ces idées arrêtées et fixes qu'il eut toujours sur les deux points les plus fondamentaux de la science : *l'unité d'organisation*, l'*instabilité des êtres*. Cette source première, c'est dans Buffon que je l'ai trouvée.

Quand on étudie M. Geoffroy, il ne faut jamais oublier qu'il avait commencé par être l'élève de Daubenton. Daubenton avait peu d'idées; il n'en tenait que plus à celles qui lui venaient de Buffon.

Or c'était une idée des plus familières à Buffon, que celle d'un *dessein primitif et général* pour les animaux. C'est aussi par là que commence M. Geoffroy. Il nous dit, dès son premier écrit : « On sait que la « nature travaille constamment avec les mêmes matériaux, elle n'est « ingénieuse qu'à en varier les formes. Comme si, en effet, elle était « soumise à de premières données, on la voit tendre toujours à faire « reparaître les mêmes éléments en même nombre, dans les mêmes « circonstances et avec les mêmes connexions. »

Buffon avait dit : « Si, dans l'immense variété que nous présentent tous « les êtres animés, nous choisissons un animal, ou même le corps de « l'homme, pour servir de base à nos connaissances, et y rapporter, par « la voie de la comparaison, tous les autres êtres organisés, nous trou- « verons que, quoique tous ces êtres existent solitairement, et que tous « varient par des différences graduées à l'infini, il existe en même temps « un *dessein primitif et général* qu'on peut suivre très-loin, et dont les « dégradations sont bien plus lentes que celles des figures et des autres « rapports apparents..... »

Voilà pour l'*unité d'organisation*. Voici pour l'*instabilité des êtres* : « Il semble, dit Buffon, dans l'histoire de l'*échasse*, que, lorsque la na- « ture essayait toutes les puissances de sa première vigueur, et qu'elle « ébauchait le plan de la forme des êtres, ceux en qui les proportions « d'organes s'unirent avec la faculté de se reproduire ont été les seuls « qui se soient maintenus; elle ne put donc adopter à perpétuité toutes « les formes qu'elle avait tentées; elle choisit d'abord les plus belles pour « en composer le tout harmonieux des êtres qui nous environnent; mais, « au milieu de ce magnifique spectacle, quelques productions négligées, « et quelques formes, moins heureuses, jetées comme des ombres au « tableau, paraissent être les restes de ces dessins mal assortis et de ces « composés disparates, qu'elle n'a laissé subsister que pour nous donner « une idée plus étendue de ses projets. »

Je ne puis m'ôter de l'esprit, m'a dit souvent M. Geoffroy, que ces *premiers essais*, ces *ébauches*, ces *composés disparates*, que Buffon se plaît à nous rappeler, n'aient pas eu, en effet, quelque réalité.

Aussi, quand nous vint d'Allemagne l'idée étrange que certains êtres ne sont qu'un *arrêt de développement* par rapport à d'autres, que les *classes* naissent les unes des autres, qu'elles ne sont toutes que les différents *âges* d'une seule, cette idée étonna-t-elle très-médiocrement M. Geoffroy, et fut-il un des premiers à l'adopter.

« Il est juste, dit-il, de considérer les *mollusques* comme réalisant à « toujours l'un des degrés inférieurs de l'ordre progressif des dévelop- « pements organiques, de les voir comme arrêtés à ce point[1].... »

C'est bien pour le coup qu'il faudrait reprocher à M. Geoffroy de n'avoir jamais disséqué un seul *mollusque*. Entre un *mollusque* et un *poisson*, tout n'est pas seulement différent, tout est opposé. A l'extérieur, la charpente, le système entier de locomotion, etc. tout diffère; à l'intérieur, le cœur, même de ceux qui n'en ont qu'un, est placé en sens contraire de celui des poissons; celui des *mollusques* entre les veines du poumon et les artères du corps, celui des *poissons* entre les veines du corps et les artères du poumon. Dans plusieurs *mollusques*, les membres sont sur la tête; dans d'autres, les organes de la génération sont sur le côté; souvent ceux de la respiration sont au-dessus de ceux de la digestion et s'épanouissent sur le dos, etc. « En un mot, dit M. Cuvier. « ils ont des branchies; les poissons aussi : voilà tout ce qui les rap- « proche. »

Je termine ici ma courte revue d'une discussion célèbre. J'ai vu tout ce que j'ai dit, et ce que j'ai dit peut être vu de tous. Je connais un lieu où les faits sur lesquels je m'appuie sont tous exposés publiquement et complétement. C'est au cabinet d'*anatomie comparée*, laissé par M. Cuvier, que j'adresse les partisans de M. Geoffroy.

FLOURENS.

[1] *Principes de philosophie zoologique*, p. 14.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie des beaux-arts a tenu, le samedi 19 novembre, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. de Gisors.

La séance a commencé par un discours du Président, annonçant, dans l'ordre suivant, les prix décernés et les sujets de prix proposés.

PRIX DÉCERNÉS.

Prix Trémont. — Trois médailles de cette fondation ont été accordées par l'Académie, la première à M. Machard, peintre, élève de l'École des beaux-arts; la seconde à M. Lafrance, sculpteur, et la troisième à M. Semet, compositeur de musique.

Prix Lambert. — Ce prix a été partagé également entre M. Bouginier, peintre d'histoire, ancien élève de Gros, et M. Goddé, élève de Delaroche.

Prix Deschaumes. — Une médaille de 1,200 francs est accordée à M. Raulin, architecte, élève de M. Questel.

Prix Bordin. — L'Académie a décerné une médaille de 2,000 francs à M. le vicomte Henri Delaborde pour son ouvrage intitulé, *Études sur les beaux-arts en France et en Italie*, et une médaille de 1,000 francs à M. Anatole Gruyer pour les ouvrages qu'il a publiés sur Raphaël.

La question suivante avait été mise au concours pour un prix de la même fondation : *Histoire de la musique en France depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.* Ce prix a été décerné à M. Gustave Chouquet.

Une mention honorable a été accordée à l'auteur anonyme du mémoire inscrit sous le n° 3.

PRIX PROPOSÉS.

Prix fondés par M. Bordin. — Pour l'année 1865, l'Académie propose la question

suivante : « Rechercher les causes qui ont influé sur la marche des arts, depuis le « commencement de la Renaissance jusqu'à la fin de cette période de progrès, et « celles qui, en sens inverse, ont amené la deuxième décadence, dont le terme peut « être fixé à la moitié du XVIIIe siècle. »

Pour l'année 1866 : « De l'enseignement de la sculpture chez les Grecs et chez « les modernes; apprécier quelles ont été les causes de ses progrès et de ses défail- « lances. »

Les ouvrages destinés à ces concours devront être adressés au secrétariat de l'Institut, les 15 juin 1865 et 15 juin 1866.

Chacun de ces prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 2,900 francs.

Prix fondé par M. le duc de Valmy. — Une fondation nouvelle est due à l'initiative généreuse de M. le duc de Valmy. M. le duc de Valmy, pensant que la théorie raisonnée de l'architecture n'était pas en rapport avec les développements pratiques de cet art, a mis à la disposition de l'Académie une somme de 1,500 francs, en la priant d'arrêter elle-même un programme, et de juger le concours dont la limite est fixée au 15 juin 1865. L'Académie a voulu laisser toute liberté aux artistes et aux critiques qui tenteront de résoudre ce beau et difficile problème. Afin qu'ils exposent sans entraves les principes constitutifs de l'architecture, ses modèles, son application à notre climat et à nos besoins, l'Académie a formulé à dessein en termes généraux la question que voici :

« Exposer les principes et les règles générales de l'architecture. Développer la « théorie de cet art, en l'appliquant à notre époque. »

Après la proclamation et l'annonce de ces prix, la séance s'est terminée par la lecture d'une notice de M. Beulé, secrétaire perpétuel, sur la vie et les ouvrages de M. Hippolyte Flandrin.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Procli philosophi Platonici opera inedita, seconde édition, par M. Victor Cousin, Paris, Durand, 1864, in-4°, xx-1334 colonnes. — M. Victor Cousin vient de donner une seconde édition des œuvres inédites de Proclus, qu'il avait publiées pour la première fois de 1820 à 1827, en 6 volumes in-8°. Cette édition nouvelle, revue avec le soin le plus attentif et d'une grande beauté typographique, renferme, après la biographie de Proclus par Marinus, son disciple, les trois traités sur la Liberté humaine, la Providence et le Mal, qui ne nous ont été conservés que dans le latin de Guillaume de Morbéka; un commentaire étendu sur le *Premier Alcibiade;* et sept livres d'un commentaire incomplet sur le *Parménide*. L'éditeur y a joint les hymnes de Proclus, collationnés sur de nouveaux manuscrits. Enfin M. Victor Cousin a fait précéder les œuvres du philosophe alexandrin d'un avertissement où il rend compte des améliorations de cette seconde édition, et où il juge la doctrine alexan-

drine, comme il l'avait déjà fait dans son *Histoire générale de la philosophie.* Tous les amis de la science doivent remercier M. V. Cousin d'une si utile publication et d'un si louable exemple. Son activité ne se ralentit ni ne se lasse ; sa jeunesse n'a pas eu plus d'ardeur qu'il n'en déploie aujourd'hui après cinquante ans de travaux et de luttes. Platon, Proclus, Abélard et Descartes, sans oublier tant d'autres œuvres, ont été ressuscités en quelque sorte sous ses mains ; et le dernier monument qu'elles viennent de nous offrir n'est pas un des moins curieux pour l'histoire de la philosophie et de l'esprit humain.

Histoire de France, par M. Auguste Trognon, tome IV, Paris, 1864, in-8°, 579 pages. — Ce quatrième volume d'un ouvrage justement estimé comprend tout le règne de Louis XIII et la première moitié du règne de Louis XIV jusqu'à la paix de Nimègue (1679). Tout en restant fidèle à son impartialité ordinaire, l'auteur se montre sévère pour Richelieu; ce n'est pas qu'il n'apprécie hautement son génie et qu'il ne le loue des grandes choses qu'il a faites; mais il ne cache pas non plus les fautes qu'il a commises et celles qu'il a préparées par son exemple. C'est à Richelieu, et aux excès du pouvoir, que M. Trognon rapporte l'origine des malheurs de la monarchie, restée sans défense devant le peuple quand survint la Révolution. On retrouvera dans ce nouveau volume toutes les qualités des précédents, avec un intérêt de plus en plus soutenu à mesure que ce long drame se déroule et s'avance vers son dénoûment. Il faudra sans doute encore deux volumes pour que l'auteur arrive à la révolution de 1789, terme de la carrière qu'il s'est prescrite.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, nouvelle édition revue sur les manuscrits et publiée avec notes et éclaircissements, pour la Société de l'histoire de France, par G. Du Fresne de Beaucourt, t. I[er], Paris, imprimerie de Lahure, librairie de madame veuve G. Renouard, 1864, in-8°, de XLII-463 pages. — Mathieu d'Escouchy (aussi appelé, mais à tort, Mathieu de Coucy) est un des historiens les plus importants du XV[e] siècle. Sa chronique, qui suffit à nous donner une idée précise et complète des dix-sept dernières années du règne de Charles VII, a été mise en lumière pour la première fois par Denys Godefroy, en 1661, et reproduite de nos jours par M. Buchon (1826). Mais, suivant l'usage adopté de son temps, Godefroy avait rajeuni le style du chroniqueur, et d'ailleurs le texte dont il s'était servi présentait des lacunes considérables que M. Buchon n'avait pas toutes comblées. On saura gré à la Société de l'histoire de France et à M. Du Fresne de Beaucourt de nous donner aujourd'hui une édition critique, aussi complète que possible, de la chronique de Mathieu d'Escouchy. Au texte soigneusement revu sur les manuscrits et enrichi de neuf chapitres inédits, M. de Beaucourt a joint des annotations nombreuses et d'un véritable intérêt. Des sommaires détaillés résument les principaux faits relatés dans la chronique; une ample table des matières termine l'ouvrage, et, dans un volume détaché, l'éditeur donnera un choix de pièces justificatives qui formeront un utile complément aux différentes éditions de Mathieu d'Escouchy.

Relation des choses de Yucatan, de Diego de Landa, texte espagnol et traduction française en regard, accompagnés de documents historiques et chronologiques, avec une grammaire et un vocabulaire abrégés français-maya, etc. par l'abbé Brasseur de Bourbourg, membre de la Commission scientifique du Mexique. Saint-Cloud, imprimerie de M[me] veuve Belin; Paris, librairie de A. Durand, 1864, gr. in-8° de CXII-516 pages, avec planches. — M. l'abbé Brasseur de Bourbourg continue par la publication de ce volume son importante *Collection de documents pour servir à l'étude de l'histoire et de la philologie de l'Amérique ancienne*, recueil dont les deux premières parties, le *Popol-Vuh* (livre sacré du Guatemala) et la *Grammaire de la langue*

quichée, ont été annoncées dans ce journal. Les documents mis en lumière par le savant et laborieux philologue dans cette troisième partie n'offrent pas moins d'intérêt. Dans une introduction étendue, placée en tête du volume, M. Brasseur rapproche des traditions mythologiques et anté-historiques de plusieurs peuples de l'antiquité celles des principales nations américaines, et s'attache à en faire ressortir la commune origine. Ce travail, rempli de vues neuves et hardies, touche aux problèmes les plus obscurs et les plus délicats de l'ethnographie, et, si les conclusions de l'auteur, présentées, d'ailleurs, avec beaucoup de réserve, paraissent, sur quelques points, contestables, elles ne pourront manquer d'attirer l'attention du public et d'être prises en grande considération par les juges compétents. Après cette introduction, vient la relation espagnole des choses de Yucatan, qui occupe la plus grande partie du volume et lui donne son titre. Cette relation, publiée d'après un manuscrit des archives de l'Académie royale d'histoire de Madrid, a été écrite en 1566 par le P. Diego de Landa, de l'ordre de Saint-François, l'un des premiers missionnaires qui évangélisèrent le Yucatan. Elle fournit de curieuses informations sur l'histoire et les mœurs de ce pays; mais ce qui lui donne un intérêt de premier ordre, c'est que l'auteur espagnol fait connaître, outre une nomenclature complète des signes du calendrier chez les indigènes mayas, la valeur phonétique des principaux signes de leur alphabet. Cette précieuse indication donne ainsi la première clef des inscriptions mystérieuses qui existent encore en si grand nombre dans le Yucatan, à Palenqué, à Coban, etc. et des manuscrits mexicains des bibliothèques de Paris et de Dresde. La suite du volume renferme : un extrait de l'ouvrage du P. Lizana sur les monuments de la ville d'Izamal; la *Chronologie antique du Yucatan*, par D. Juan Pio Perez, suivie des *Époques* de l'histoire maya; l'écrit du frère Romain Pane, compagnon de Christophe Colomb, sur les indigènes de l'île d'Haïti; un abrégé succinct de la grammaire maya, un vocabulaire maya-français, et enfin une liste des mots que l'on a pu recueillir de l'ancienne langue d'Haïti.

La Cité antique, étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome, par Fustel de Coulanges, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Strasbourg. Strasbourg, imprimerie de Silbermann; Paris, librairie de Durand, 1864, in-8° de 525 pages. — Cette savante étude a pour objet de montrer d'après quels principes et par quelles règles la société grecque et la société romaine se sont gouvernées. L'auteur s'attache surtout à faire ressortir les différences essentielles qui distinguent ces peuples des sociétés modernes. « Ainsi observées, dit-il, la Grèce « et Rome se présentent à nous avec un caractère absolument inimitable; rien au« jourd'hui ne leur ressemble, rien dans l'avenir ne pourra leur ressembler. »

Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites, depuis leur origine jusqu'à nos jours, par le P. Auguste Carayon, de la même compagnie. Poitiers, imprimerie de Henri Oudin; Paris, librairie de Durand, 1864, in-4° de VIII-612 pages. — Cet ouvrage, important pour l'étude de l'histoire religieuse, se divise en cinq parties : la première contient, par ordre chronologique, tous les ouvrages relatifs à l'histoire générale de la Compagnie de Jésus; la seconde comprend les différentes Assistances ou Provinces; la troisième, les missions; la quatrième, les biographies suivant l'ordre alphabétique, et la cinquième, la polémique. Aucun des pamphlets, libelles et satires publiés contre les Jésuites n'a été omis dans cette dernière partie. Une table générale des noms termine le volume.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1863. Nancy, imprimerie de madame veuve Raybois, 1864, in-8° de CXIX-686 pages. — L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy,

le 28 décembre 1750, par le duc de Lorraine, roi de Pologne, publie chaque année un volume de mémoires relatifs aux sciences, à l'histoire, à la littérature, et qui méritent pour la plupart d'être signalés à l'attention des savants. Parmi les morceaux, nombreux et variés, que contient le dernier volume de ce recueil, nous citerons : une Étude sur Joubert, par M. Lombard; un Essai sur la langue gauloise, par M. Hegewald; une Description de monnaies trouvées récemment en Lorraine, par M. Chautard; une Étude sur la philosophie morale de Pétrarque et particulièrement sur son traité intitulé, *De Contemptu mundi*, par M. Maggiolo, et un travail sur Palissot et les philosophes du XVIIIe siècle, par M. Meaume.

Dictionnaire du Dauphiné, de Guy Allard, ancien conseiller du roi, président en l'élection de Grenoble, publié pour la première fois et d'après le manuscrit original par H. Gariel, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Grenoble. Tome Ier. A. J. Grenoble, imprimerie d'Édouard Allier, Paris, librairie de J. Techener, 1864, in-8° de 354 pages (708 colonnes). — Les ouvrages de Guy Allard, laborieux et fécond écrivain du XVIIe siècle, ne sont pas moins utiles à consulter pour l'histoire du Dauphiné que ceux d'Aymar du Rivail, de Chorier et du président de Valbonnais; parmi les écrits nombreux que cet historien a laissés en manuscrit, aucun ne méritait mieux d'être publié que le grand dictionnaire où il a rassemblé dans l'ordre alphabétique des notions précieuses sur les événements historiques, les hommes célèbres, les familles, les institutions judiciaires de la province du Dauphiné. M. Gariel donne les soins les plus intelligents à cette publication, dont on ne peut que désirer le prompt achèvement.

Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits, de documents historiques et de chartes, réunis par les soins de M. J. Techener... 2e partie, 1er fascicule. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Techener, 1864, in-8° de 128 p. — Ce recueil de Notices, dont nous avons annoncé, il y a deux ans, la première partie, contient de précieuses informations pour l'histoire littéraire. Les analyses des manuscrits réunis par M. Techener sont rédigées avec beaucoup de soin et font connaître avec tous les développements nécessaires, des ouvrages dont quelques-uns ont une importance d'autant plus grande qu'on ne les retrouve pas ailleurs. Nous citerons parmi les descriptions les plus intéressantes celles que M. Paulin Paris, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous donne, dans ce volume, d'un manuscrit du XIIIe siècle renfermant le roman des Sept Sages de Rome, le roman de Marques, fils de Caton, et le roman de Lorin, fils de Marques et empereur de Constantinople, et d'un autre manuscrit du XIVe siècle, contenant le poëme intitulé, « la Lumière « des laïcs, le Miroir de l'Église, » et quelques morceaux de poésie anglaise. Ces notices de manuscrits et de documents, pour la plupart inédits, seront consultées avec fruit, même après la dispersion de la collection qu'elles ont pour but de faire connaître.

Les Legs de Marc-Antoine, par Antoine Campaux, professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Strasbourg. Strasbourg, imprimerie de Heitz; Paris, librairies de Hachette et de Dentu, 1864, in-8° de XIV-232 pages. — L'auteur de ce volume de vers, déjà connu par une sérieuse étude sur François Villon, a voulu, à l'imitation du vieux poëte, « offrir au public une revue des doctrines, des idées « et des mœurs de son temps. » M. Campaux s'est attaché à reproduire jusqu'à l'ordonnance de l'œuvre de Villon. La première partie des morceaux détachés qu'il publie sous le titre de *Legs*, emprunte le ton léger et satirique du *Petit testament,* tandis que la seconde, plus particulièrement lyrique et élégiaque, rappelle le *Grand testament.* Les pièces du recueil, très-variées de style et de rhythme, sont en général

d'une inspiration élevée et attestent les efforts, souvent heureux, de l'auteur pour allier l'originalité de la forme au respect des saines traditions littéraires.

ITALIE.

La Roma sotterranea cristiana ... La Rome souterraine chrétienne, décrite et illustrée par M. G. B. de Rossi, publiée par ordre de Sa Sainteté le pape Pie IX. Tome premier. Rome, de l'imprimerie pontificale; Paris, Mme Ve Benjamin Duprat, 1864, 1 vol. grand in-4°, avec 40 planches chromo-lithographiques. — Le sujet de ce grand ouvrage et le nom de son auteur suffisent pour le recommander à l'attention des archéologues. Le premier volume, qui vient d'être publié, forme à lui seul une œuvre d'érudition considérable, puisqu'il contient une monographie complète des catacombes de Rome, et nous donne une description détaillée et une interprétation savante des peintures, des sculptures et des inscriptions historiques que renferme la région la plus ancienne de cette nécropole des premiers siècles de l'Église chrétienne. Ce volume s'ouvre par une préface étendue, traitant de l'histoire des travaux qui ont eu pour objet la Rome souterraine, depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours. Parmi les premiers explorateurs de ces cryptes longtemps oubliées, M. de Rossi nous montre un savant du XIVe siècle, Pomponio Leto, inscrivant sur les parois des catacombes les statuts d'une société secrète dont il était le chef; l'auteur énumère plus loin d'autres investigations anciennes qui n'avaient pas encore été signalées, et donne ensuite une intéressante analyse des recherches dues à Antoine Bosio, à Bottari, au P. Joseph Marchi, et des ouvrages que ces archéologues ont publiés. Après cette préface vient un savant traité qui remplit la plus grande partie du volume, et qui a pour titre : Notions générales sur les anciens cimetières chrétiens et principalement sur ceux de Rome. On y remarquera un examen critique des documents à l'aide desquels on peut reconstituer aujourd'hui la topographie des premiers cimetières chrétiens de Rome, et une notice d'ensemble sur les catacombes. Cet important travail est suivi d'une description détaillée des plus anciens de ces sanctuaires souterrains, notamment de ceux de Saint-Caliste et de Sainte-Lucine. Quarante planches, exécutées avec le plus grand soin, accompagnent cette description, qui est le fruit de longs travaux et qui ajoutera encore à la réputation de M. de Rossi comme historien et comme archéologue.

TABLE.

	Pages.
L'Étrurie et les Étrusques, par M. Noël des Vergers. (1er article de M. Beulé.)..	669
Histoire du règne de Pierre le Grand. (3e article de M. P. Mérimée.)..........	688
De l'état actuel du Japon. (1er article de M. Barthélemy Saint-Hilaire.).........	705
De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. (5e et dernier article de M. Flourens.)................................	719
Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux................................	727

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1864.

De l'état actuel du Japon.

Sir Rutherford Alcock, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique au Japon : The Capital of the Tycoon, a narrative of a three years' residence in Japan, 2 vol. in-8°, avec des cartes et de nombreuses illustrations, XXXI-469 et 539 pages, Londres, 1863. — *M. Rodolphe Lindau, consul de Suisse au Japon : Un voyage autour du Japon,* 1 vol. in-18, 315 pages, Paris, 1864.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Nos voyageurs ont visité et décrit quatre des principales cités japonaises : Nagasaki, Osaka, Kioto ou Miaco, et Yédo, la capitale du Taïkoun. Elles forment, avec une autre ville appelée Sakai, les cinq villes dites *impériales;* et, par elles, on peut juger des autres, que les Européens n'ont pas eu l'occasion d'observer.

Nagasaki, la première où l'on aborde quand on vient d'Occident, compte environ quatre-vingt mille habitants, répartis dans dix mille maisons. Ces maisons sont blanchies à la chaux plusieurs fois l'an, recouvertes de tuiles noires et blanches, et n'ayant de murailles, en pisé, que sur les côtés à droite et à gauche; la façade et le derrière sont fermés

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de novembre, p. 705.

94

par de simples châssis, et l'on peut voir dans le jour, et presque aussi bien durant la nuit, tout ce qui se passe au-dedans. Le climat, aussi doux que celui de Naples, permet ou exige cette disposition des lieux; mais c'est peut-être en outre une prescription de la police indigène, qui paraît fort vigilante, très-minutieuse sans être tracassière, et qui veut savoir à tout moment ce que font les citoyens. Il faut lire dans Kæmpfer[1] tous les détails précis qu'il donne sur l'organisation municipale de Nagasaki, avec ses trois gouverneurs, investis du droit de vie et de mort, dont deux résident, et dont le troisième, avant d'entrer en charge, demeure deux ans à la cour de Yédo, y laissant sa femme et ses enfants en otage quand il s'éloigne; avec ses quatre maires ou consuls, qui se renouvellent chaque année, ainsi que leurs subalternes; avec les *ottonas* ou magistrats nommés par les habitants de chaque rue, et institués par les gouverneurs; avec la division des habitants par série de cinq personnes, toutes propriétaires, placées sous la direction d'un chef qui répond de la conduite des quatre autres; avec les greffiers de l'*ottona;* avec les trésoriers de la rue, les appariteurs, les sergents, et même avec le guet chargé de faire la ronde toutes les nuits, à la fois pour maintenir le bon ordre et pour prévenir les ravages du feu. De plus, tous les habitants de la même rue sont solidaires les uns des autres, et ils composent une compagnie spéciale qui a ses règlements, ses devoirs et ses priviléges. Il faut leur consentement pour venir s'établir dans une des maisons de la rue, ou bien, pour la quitter et la vendre. Si l'on s'absente de la ville, c'est la compagnie qui vous y autorise parce qu'elle donne caution durant l'absence; et le maire ne concède le passe-port pour sortir de la cité et voyager à l'intérieur, que sur le certificat de la compagnie, toujours responsable pour les délits de ses membres [2].

Cette organisation, qui facilite beaucoup les recensements annuels, se répète dans toutes les autres villes impériales, et même dans les villes qui appartiennent aux princes et qui sont placées sous leur juridiction. Elle est également appliquée avec les modifications nécessaires à tous les villages, et c'est là un type commun et uniforme qu'on peut retrouver dans tout l'empire. Une administration aussi savante, aussi compliquée, et, pour tout dire, aussi inquisitoriale, nous paraîtrait fort gênante; il ne paraît pas qu'elle le soit pour le peuple japonais; il ne se sent pas opprimé, tout en l'étant beaucoup; et il semble que ces habitudes soient devenues en lui comme une autre nature, tant il les subit

[1] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 13 et suivantes. — [2] *Id. ibid.* p. 24 et 25.

aisément. Sir Rutherford Alcock, qui a vu les choses de très-près, avec les idées d'un libéral de notre temps, n'a pas remarqué trace de tyrannie dans aucun des lieux qu'il a visités[1]; la bonne humeur des habitants est trop constante et trop naïve pour qu'on puisse les croire placés sous un joug qui leur serait insupportable ou même simplement pesant. L'aristocratie japonaise a réussi à faire pour son usage un peuple docile, content de son sort, heureux, et qui pourrait paraître libre à qui ne regarderait qu'à la surface.

Au temps de Kæmpfer, Nagasaki comptait, et elle compte sans doute encore, soixante-deux temples, dont cinq consacrés au vieux culte indigène du *sintisme*, cinquante à la religion bouddhique, et le reste à divers cultes, parmi lesquels figure celui de Confucius[2]. Ces temples, magnifiques pour la contrée, sont en général placés sur des éminences et dans des perspectives admirablement choisies. On y monte le plus ordinairement par d'immenses escaliers de pierre de cent et de deux cents marches, et ils ont plusieurs étages. Ce sont à la fois les sanctuaires du culte, des marchés, et des lieux de divertissement, et de licence à certaines époques de l'année. Les cimetières y sont attenants, et la piété des souvenirs paraît plus sérieuse et plus recueillie que la dévotion religieuse.

Osaka, visitée aussi par Kæmpfer, par Thunberg, par Titsingh, par M. de Siebold et sir Rutherford Alcock, n'est pas un port de mer comme Nagasaki; elle est située sur un beau fleuve à une douzaine de lieues de la côte de la mer intérieure, nommée *Suonada*, qui s'étend entre les trois principales îles du Japon. Le port le plus voisin, avec lequel elle est en communication directe, est Hiogo, qui n'a pas moins de 20,000 habitants. On ne nous donne pas le chiffre de la population d'Osaka; mais, lorsque Kæmpfer y passa, elle pouvait mettre sous les armes jusqu'à 80,000 hommes, ce qui suppose tout au moins un million de citoyens[3]. Elle passe pour la ville la plus marchande de tout le Japon, parce qu'elle est l'entrepôt de tout le commerce des soies, une des principales richesses du pays. Sir Rutherford Alcock a mis une grande heure à traverser ses faubourgs, et la cité lui a paru immense; la foule y était partout énorme et partout active. Il y a vu des boutiques de soie où les employés, incessamment occupés, travaillaient par centaines. Osaka est une espèce de Venise, entourée de treize grands canaux ou

[1] Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. I, p. 433. — [2] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 5 et suivantes. — [3] *Id. ibid.* p. 185 et suivantes. Il est bien probable que Kæmpfer avait puisé ce chiffre de 80,000 hommes à des sources officielles.

bras de rivières concentriques; les ponts sont multipliés en proportion d'une circulation si énergique, et il y en a plus de cent[1]. Les palais des princes ou daïmios sont construits sur les bords des quais, qui sont spacieux et très-propres. Ce ne sont pas précisément des palais vénitiens; mais ils sont encore très-bien construits et relativement très-beaux, quelquefois à trois étages. Aux portes de la ville est le château du Taïkoun, forteresse qui, avec ses créneaux, et ses tours occupées par une garnison, tient en quelque sorte en respect la cité et les vassaux puissants qui y séjournent.

Hiogo et Osaka devaient être ouvertes au commerce étranger, le 1er janvier 1863. Le traité n'a pas été exécuté, et le gouvernement japonais, s'appuyant, avec trop de raison, sur l'état fâcheux des esprits, a obtenu un délai, qu'on aurait eu tort de refuser à sa faiblesse et à sa bonne volonté[2]. Cette concession à obtenir de la justice des puissances occidentales a été un des principaux objets de la dernière ambassade japonaise en Europe.

Miaco ou plutôt Kioto[3], la vraie capitale du Japon, est, comme on sait, la résidence du Mikado, ou empereur légitime, quoique en partie empereur nominal. Sir Rutherford Alcock dut éviter Kioto, ainsi que nous l'avons dit. Pendant qu'il était à Osaka, le grand conseil d'État de Yédo ou *Gorogio* le fit prier de vouloir bien se détourner de sa route pour prévenir quelque accident, et le plénipotentiaire anglais dut y consentir, quoique à regret. Il ne peut donc rien nous dire sur ce qu'il n'a pas vu. Thunberg, qui est passé à Kioto, n'en a pas fait de description; et c'est peut-être Kæmpfer qui peut ici le plus nous en apprendre[4]. De son temps, c'est-à-dire en 1691, la population de Kioto, d'après le recensement officiel, se montait à 477,557 laïques. Les prêtres, moines et religieux de toute secte, étaient au nombre de 52,169, desservant environ six mille temples ou chapelles, dont les deux tiers étaient bouddhiques. Il n'y avait que 13,879 maisons; mais il y avait en revanche 137 palais pour autant de princes avec leur suite et leurs troupes. Il y avait encore, outre cette population, la cour du Daïri ou Mikado, composée de plus de 100,000 personnes; et enfin la masse flottante des étrangers, toujours excessivement nombreux dans une ville très-ma-

[1] Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. II, p. 106 et suivantes.— [2] Sir Rutherford Alcock, *ibid.* p. 103.— [3] *Miako*, en japonais, veut dire simplement *capitale;* le nom propre est *Kioto.* (Voir M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 113.) — [4] Thunberg, *Voyages au Japon*, traduction française, t. II, p. 59 et suivantes. Thunberg resta cependant quatre jours à Kioto, et il y vit le grand juge et les deux gouverneurs.

nufacturière, très-industrielle, et qui, à bien des égards, est le centre de l'empire, pour la religion, la politique, l'administration et la diplomatie. Les généraux de toutes les sectes religieuses sont tenus de résider à Kioto, près du Daïri ou Mikado, et ils y viennent nécessairement fort accompagnés. Kioto, placée sur une belle rivière, possédait, quand Kæmpfer la visita, 87 ponts, dont quelques-uns sur des canaux. Il est assez vraisemblable qu'elle avait environ un million d'habitants.

Yédo, capitale du Taïkoun ou généralissime, avec lequel les puissances occidentales ont traité, en a près du double; et, comme nous avons ici les documents officiels les plus récents, nous ne pouvons pas plus douter des chiffres que s'il s'agissait des recensements de Paris ou de Londres. Yédo est la plus grande ville de l'empire, comme le disait Kæmpfer. Elle parut si peuplée à Thunberg, qu'il la déclarait, en 1776, la plus vaste du monde entier. Grâce à M. Rodolphe Lindau, nous savons exactement ce qu'il en est, ou du moins nous le savons avec une approximation très-suffisante.

Yédo, avec ses faubourgs qui sont immenses, n'a pas moins de 38 kilomètres de circonférence, et elle couvre 85 kilomètres carrés [1]. Un fleuve, l'Okava, la sépare en deux parties inégales, l'une à l'est et l'autre à l'ouest. La partie orientale, appelée *Hondjo*, est divisée en huit quartiers, par cinq grands canaux; elle est remplie de temples, de palais, et des chantiers du gouvernement. Les quais sont larges et bien entretenus. Hondjo est reliée au reste de Yédo par quatre ponts en bois très-solides, dont l'un a plus de 300 mètres de long. La partie occidentale, ou Yédo proprement dit, a trois divisions distinctes. La première est le château, en japonais, *Siro*, résidence du Taïkoun, de l'héritier présomptif, des trois princes du sang ou *Gosankios*, d'une vingtaine de princes, du conseil d'État ou *Gorogio*, de la mairie et du gouverneur de Yédo. Le Siro est au centre, il est entouré de hautes et fortes murailles, et il forme une citadelle qui a 8 kilomètres de tour. L'intérieur du palais du Taïkoun, qui a été récemment visité par les ministres étrangers, est d'une simplicité sévère, d'ailleurs pleine de goût. Il est probable que les palais des princes, où personne n'a pu encore pénétrer, n'ont pas plus de luxe. Chacun d'eux se distingue au dehors par les armoiries du propriétaire, dessinées sur de grandes plaques de cuivre.

Le second quartier de Yédo, appelé *Soto-Siro*, entoure le château, et

[1] M. Rodolphe Lindau a tiré toutes ces mesures d'une excellente carte japonaise dont il s'est servi durant tout son séjour à Yédo, et dont il a constaté la parfaite exactitude pour les moindres détails; on peut donc accepter ces mesures, bien qu'elles n'aient pas été prises par lui sur le terrain. (*Voyage autour du Japon*, p. 224.)

il est comme lui de forme circulaire. Séparé du château par un fossé, de Hondjo par la rivière, et de la ville par un canal, il se rattache à ces différents lieux par des ponts au nombre de 45, dont le plus fameux est le Nippon-Bassi, le centre géographique du Japon, comme dit M. Rodolphe Lindau, parce que c'est de ce point qu'on mesure toutes les distances [1]. Soto-Siro est rempli presque entièrement par les palais des princes secondaires; le reste est occupé par de belles maisons bourgeoises, rangées en soixante et dix-huit îlots réguliers sur vingt-sept rues, et par des magasins encombrés des marchandises les plus riches.

Enfin la troisième partie de Yédo, appelée *Midsi* ou *la ville*, renferme encore une foule d'édifices et de palais, le mausolée des Taïkouns environné de trente-huit temples; le temple de la déesse Quannon, un des plus vénérés de tout le Japon; le temple de Confucius, où est établie l'université de Yédo; le grand théâtre, où peuvent tenir huit mille spectateurs, les quatre légations européennes, etc. C'est dans le *Midsi* qu'habite la plus grande partie de la population, qui n'est ni noble ni ecclésiastique, c'est-à-dire les bourgeois, les marchands et les ouvriers.

Le recensement de 1858 porte le nombre précis de cette classe à 572,848; mais la bourgeoisie est bien moins nombreuse que la noblesse ou le clergé. Yédo, la capitale du Taïkoun, est avant tout une ville de fonctionnaires, de soldats et de prêtres. Sur les 85 kilomètres carrés que couvre sa surface, les deux tiers au moins sont occupés par les palais, les parcs et les jardins. Une portion du tiers restant est couverte par les temples, et c'est à peine si les habitations bourgeoises comptent pour un dixième. La moitié des princes féodaux entre lesquels se divise le territoire de l'empire doit résider six mois chaque année à Yédo, et il y a tel de ces princes qui amène avec lui jusqu'à huit ou dix mille hommes de troupes, comme le prince de Satsouma. La maison seule du Taïkoun, civile et militaire, ne comprend pas moins de 180,000 personnes. La suite des princes en représente en tout 500,000 environ. On ne peut pas compter moins de 200,000 prêtres, moines et nonnes, dans les couvents et dans les temples. Il y a toujours à peu près autant de voyageurs et de pèlerins, et enfin, 50,000 parias, regardés comme impurs, soit à cause de leur métier, soit même à cause de leur origine [2].

[1] M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 229; Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 227. — [2] La première classe des parias japonais comprend les *hettas*, ou tanneurs, c'est-à-dire tous les ouvriers qui travaillent le cuir et doivent toucher le sang des animaux; la seconde classe comprend les

Ainsi, en totalité, la population de Yédo se monte à plus de 1,700,000 âmes, selon M. Rodolphe Lindau; le chiffre donné par M. de Siebold est beaucoup plus considérable; mais l'on voit qu'une parfaite précision est impossible avec les éléments mobiles dont se compose la population de la ville, la plupart dans un changement perpétuel. Il est assez probable que Yédo perdra bientôt une partie de sa splendeur; et, si le Taïkoun, avec les princes, était rappelé à Kioto, près du Mikado, la ville, restant encore très-peuplée, serait cependant diminuée des deux tiers. Cette révolution est dans l'intérêt du Mikado; mais le Taïkoun y résistera de toutes ses forces, et pourra bien la faire avorter.

Tous ces détails, que je ne veux pas pousser plus loin, suffisent déjà pour démontrer que le peuple japonais est, sous bien des rapports, un peuple très-remarquable; mais, à d'autres égards, on doit le juger avec moins de faveur, notamment en ce qui concerne la moralité publique, les lois et la religion.

La politesse exquise des Japonais semblerait indiquer un peuple délicat et même raffiné, sentant très-vivement toutes les convenances sociales; il les blesse cependant de la façon la plus choquante sur un point essentiel : c'est la pudeur publique. Je ne m'arrêterai pas sur ce sujet scabreux, et je préfère renvoyer les lecteurs curieux aux renseignements assez étendus, quoique très-chastes, que nos voyageurs ont dû consigner. C'est un spectacle si étrange chez un peuple aussi cultivé, qu'ils en ont tous été très-vivement frappés, depuis Kæmpfer et Thunberg, jusqu'aux plus récents observateurs, sir Rutherford Alcock et M. Rodolphe Lindau[1]. Je ne veux citer qu'un fait entre plusieurs.

christans, descendants des anciens chrétiens; ils ont renoncé depuis plus de deux siècles au christianisme; mais ils n'en sont pas moins méprisés; ils ont un quartier particulier et ils ne se marient qu'entre eux. Enfin les mendiants sont regardés aussi comme impurs. (Voir M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 249.) — [1] On peut lire : Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 138 et suivantes; Thunberg, *Voyages au Japon*, traduction française, t. II, p. 239; sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. I, p. 79, 189, 253; t. II, p. 73, 88, 250, 283, 310; M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 32, 33, 63 et suivantes, 233 et 287. L'ensemble de ces témoignages ne peut laisser subsister le moindre doute. La prostitution, qui, chez nous, se cache autant qu'elle le peut, a un caractère presque officiel au Japon. La police la surveille de très-près, comme on peut le croire, à cause des désordres qu'elle peut entraîner, surtout dans les villes; mais l'opinion y attache si peu de déshonneur, que les malheureuses filles qui ont été dans les *maisons de thé* plus ou moins longtemps trouvent à se marier tout aussi facilement que d'autres, quand elles peuvent sortir de ces lieux, où on les engage de très-bonne heure. Des impératrices ont fondé, par piété, des maisons de

Les Japonais sont, en général, très-propres sur leurs personnes et sur leurs vêtements, grande différence qui les distingue des Chinois. L'habitude des bains est, on peut dire, nationale; et, dans les maisons, la salle où on les prend est, avec la cuisine, la pièce la plus élégante et la mieux tenue[1]. Mais il y a aussi une quantité de bains publics, et tout le monde s'y baigne en commun, dans une nudité absolue, et sans aucune distinction de sexe ni d'âge, comme on le faisait aussi, ce semble, chez les anciens Romains. Cette coutume extraordinaire, dont nos voyageurs ont été perpétuellement témoins, n'entraîne pas la moindre licence, et les choses se passent sans désordre, bien que la pudeur soit tout à fait absente. « Un Japonais fort bien élevé, dit M. Rodolphe Lin« dau, avec qui je m'entretenais des singulières habitudes de ses compa« triotes, ne put absolument rien comprendre à l'indignation des Euro« péens et aux scrupules que je tâchai de lui expliquer, et il me resta « démontré que mon interlocuteur et moi nous partions de points de « vue trop différents pour arriver à la même conclusion[2]. »

C'est là un de ces contrastes violents qu'offre le Japon; et ce ne sera pas le seul. Mais il paraît bien que, chez le peuple japonais ce n'est point dépravation; c'est plutôt une sorte de naïveté assez comparable à celle de l'enfant; car, ainsi qu'on l'a très-bien dit, « l'enfant ne connaît « pas la honte, mais il n'est pas éhonté. » Toutefois on ne peut pas traiter comme une nation d'enfants celle qui est parvenue au point de culture où en est celle-là; et il vaut mieux penser que, sur ce point spécial comme sur bien d'autres, les Japonais diffèrent complétement de nous et des peuples vraiment civilisés. La pudeur n'est pas du tout une institution sociale, comme l'a dit Rousseau dans un de ses accès de paradoxe. Elle a ses causes dans la nature, utiles au moins autant que charmantes, bien qu'elle varie selon les races et selon les époques. Mais cette impudeur dont les Japonais n'ont pas la conscience est un rapprochement de plus entre eux et les Spartiates, auxquels plus d'une fois on les a comparés.

Il semble, d'ailleurs, que la condition des femmes au Japon est très-bonne, ou du moins très-supérieure à tout ce qu'elle est dans le reste de l'Orient. D'abord la monogamie règne presque sans partage. Il n'y a guère d'exception que pour le Mikado, qui a neuf femmes, et qui au-

ce genre, et des courtisanes célèbres ont eu leurs portraits suspendus comme *ex-voto* dans les temples les plus respectés. — [1] Le besoin des bains est si général, que, dans les prisons, les détenus en ont un tous les jours, bien que, d'ailleurs, on les traite assez mal. (Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. I, p. 304.) — [2] Voir M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 31 et 33.

rait le droit d'en avoir jusqu'à quatre-vingt-une ; mais les autres princes n'en ont qu'une seule. Il est vrai que le concubinage est très-répandu dans les classes riches; mais les enfants légitimes héritent toujours, à l'exclusion des enfants naturels[1]. Les femmes ne sont pas retenues à la maison, ni emprisonnées dans des harems. Celles des familles opulentes sortent très-peu, et il n'y a que leurs parents qui puissent les voir. Mais ce n'est pas une contrainte qui leur soit imposée, et il est probable que c'est la coquetterie, plutôt que tout autre motif, qui les confine dans leurs appartements. Elles redoutent l'action du climat sur leur teint, et Thunberg a remarqué que celles qui ne sortent pas restent très-blanches[2]. Elles préfèrent la vie sédentaire, qu'elles croient favorable à leur beauté. Le goût de la toilette est d'ailleurs poussé très-loin par les femmes de toutes classes; mais, même dans les plus basses, elles s'abstiennent de se tatouer, comme le font la plupart des hommes, reste de grossièreté sauvage qu'on est assez étonné de retrouver parmi eux. Seulement, dès qu'une femme est mariée, elle se rase les sourcils, elle se peint les lèvres, elle se noircit les dents, pour indiquer qu'elle a renoncé à tout désir de plaire; les femmes japonaises réussissent ainsi à se rendre hideuses, bien que fort souvent la nature les ait faites très-jolies.

Un grand privilége qu'ont les femmes au Japon, c'est qu'elles peuvent être Mikados, c'est-à-dire impératrices, aussi bien que les hommes. Chez nous, elles sont exclues du trône, et c'est tout au plus si nous leur permettons la régence. Loin de là, les femmes Mikados ont la plénitude du pouvoir, et les *Annales japonaises*, traduites par Titsingh[3], témoignent qu'elles en ont souvent usé avec habileté. C'est sous le règne d'une de ces femmes, au commencement du VIIIe siècle de notre ère (708), que la monnaie d'or et d'argent fut employée pour la première fois dans le pays; et cette innovation heureuse fut l'œuvre de l'impératrice. Comme le Mikado a le droit de désigner son successeur, il est à croire que, dans ces cas exceptionnels, son choix est déterminé par le mérite de la personne à laquelle il remet sa couronne. De ce privilége politique des femmes il est résulté des conséquences assez remarquables; et, dans l'intérieur des familles japonaises, la mère exerce sur ses enfants, et surtout

[1] Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. II, p. 251. — [2] Thunberg, *Voyages au Japon*, traduction française, t. II, p. 124. — [3] *Annales des empereurs du Japon*, traduites par I. Titsingh, ouvrage revu et publié par J. Klaproth, Paris et Londres, 1834, in-4°, aux frais du Comité de traductions orientales. Ces annales s'étendent de l'an 660 avant Jésus-Christ à l'an 1611 de notre ère; elles ont été continuées jusqu'à nos jours par J. Klaproth, d'après des documents japonais.

sur ses fils, un empire que le père ne possède pas du tout au même degré. Sir Rutherford Alcock trouve que cette domination de la mère compense bien des vices, et il y attache, avec toute raison, la plus haute importance[1]. Mais la famille japonaise n'en reste pas moins assez mal constituée, puisque les parents ont la faculté de vendre leurs enfants et particulièrement leurs filles. Cependant les enfants ne sont pas maltraités, et Thunberg croit pouvoir affirmer qu'on ne les frappe jamais[2]. Sir Rutherford Alcock et M. Rodolphe Lindau ont remarqué fréquemment les preuves d'une affection très-vive entre les parents et les enfants; et, en somme, l'éducation, si elle est insuffisante, n'est pas du moins mauvaise. Dans les classes inférieures, surtout dans celle des agriculteurs, la femme aide souvent les labeurs du mari, comme chez nous; et, comme chez nous aussi, c'est elle qui est chargée de toute l'administration intérieure. Sir Rutherford Alcock, dans ses excursions, a eu plus d'une fois l'occasion de régler de petits comptes avec les habitants des villages; et c'est toujours la femme qui devait s'acquitter de ce soin; elle le faisait avec une capacité dont les hommes semblaient presque absolument dénués, faute d'habitude, sans doute, bien plutôt que d'intelligence[3].

Ainsi la situation de la femme est assez élevée, et le Japon se distingue par là très-honorablement de la plupart des peuples dont il est entouré. A quelle distance, par exemple, n'est-il pas de la société musulmane, où le sort des femmes est si dégradé? Il faut ajouter qu'au Japon il n'y a pas d'esclaves, et qu'il est ainsi préservé d'un redoutable élément de corruption.

Toutes ces informations, et bien d'autres que je dois ici passer sous silence, sont assez faciles à obtenir quand il s'agit des classes inférieures de la population. « Le Japonais vit au grand jour, dit M. Rodolphe Lin« dau; il a réalisé le rêve de ce Romain qui aurait voulu vivre dans une

[1] Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. II, p. 250. Il paraît que cette autorité de la mère dans les affaires domestiques est aussi grande en Chine qu'au Japon. C'est là un excellent germe d'amélioration sociale; et, dans la croisade morale que tente la civilisation, à côté des intérêts purement commerciaux et politiques, l'influence des femmes pourrait être d'un puissant secours. — [2] Thunberg, *Voyages au Japon*, traduction française, t. II, p. 246. — [3] Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. I, p. 441. C'est dans son excursion au pic de Fusi-Yama que sir Rutherford Alcock a pu faire ces intéressantes observations; et, comme cette excursion a duré tout un mois, durant lequel il a été en rapports quotidiens et immédiats avec les habitants, il a pu voir bien des détails aussi précis que minutieux. C'est à une femme, maîtresse d'auberge, que M. Rodolphe Lindau avait aussi affaire dans ses courses à Kanasava. (*Voyages autour du Japon*, p. 267.)

« maison de verre[1]. » Mais, pour les classes supérieures, celle des princes ou daïmios, nous ne savons rien absolument, et les forteresses où ils s'enferment, soit dans leurs domaines, soit dans Yédo, sont restées closes à la curiosité des regards européens. On ignore complétement ce qui s'y passe; et cependant ce sont ces classes dominatrices qui non-seulement gouvernent le pays, mais qui, de plus, lui donnent auprès des étrangers et au dehors son véritable caractère. C'est grâce à elles, et par suite de quelques-uns de leurs attentats, que le peuple japonais nous apparaît sous cet aspect d'audace forcenée et d'énergie féroce qui, de loin, le rend si effrayant. Mais, comme on vient de le voir, ce n'est pas là le peuple précisément; pour lui, il est tout autre, même avec l'étranger; et ce sont uniquement les classes chargées de le représenter et de le régir qui ont, ou du moins qui manifestent ces terribles passions. D'ailleurs il n'est pas probable que le peuple en soit tout à fait exempt; et toutes les aristocraties, malgré leurs prétentions les plus justes, ne sont guère qu'un reflet de ce qui est au-dessous d'elles et de ce qui les soutient. Elles oppriment le peuple; mais elles en sortent, et elles partagent toujours à quelque degré ses vertus et ses vices, en les exagérant. J'aurai l'occasion de dire plus loin quelques mots sur la manière dont s'est formé le pouvoir des daïmios, ou princes japonais; pour le moment, je ne m'occuperai que de rappeler quelques-uns des traits les plus saillants sous lesquels il nous est permis jusqu'à présent de les connaître.

Ce qui frappe tout d'abord en eux, c'est le sentiment du point d'honneur porté à une exaltation inouïe. Cette politesse générale, qui, dans le peuple, charme tant les étrangers, existe à plus forte raison chez les princes; et, pour eux, les observances minutieuses de la civilité commune s'accroissent avec les nuances illimitées de la hiérarchie administrative et la variété infinie des titres et des honneurs, auxquels ils tiennent autant qu'en aucun pays du monde. C'est le Mikado qui les confère, et on y attache un prix excessif dont nous n'avons pas même l'idée dans nos monarchies occidentales les plus absolues. De là, dans les daïmios japonais, une susceptibilité d'amour-propre toute spéciale, qu'aiguise encore l'indépendance farouche dans laquelle ils sont forcés de vivre. Comme il leur est interdit de jamais se visiter mutuellement[2], ils ne vivent le plus souvent qu'avec des inférieurs, qui sont à leur

[1] M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 32; voir aussi sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. I, p. 78. — [2] Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 129 et suivantes; sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, préface, p. xx et suivantes.

solde. Aussi la moindre insulte, la moindre contrariété, amène-t-elle dans ces natures de feu des explosions formidables, qui amènent vite aussi les plus sanglantes tragédies. Mais voyez une des singularités les plus surprenantes du caractère japonais! c'est contre sa propre personne que l'on tourne sa rage, et c'est en s'immolant soi-même qu'on se venge de l'ennemi dont on a à se plaindre. Il faut même que cet acte, tout extrême qu'il est, nous dirions cet acte de folie, s'accomplisse avec calme et dignité, et qu'en portant la main sur sa vie l'homme qui se l'ôte reste absolument maître de lui. Le suicide japonais est quelque chose de si particulier, qu'on aurait peine à y croire, s'il n'était attesté par les exemples les plus nombreux dans tous les temps y compris le nôtre, et par les témoignages les plus irrécusables.

Pour le bien comprendre, il faut citer des faits tout actuels, et sur lesquels on ne peut concevoir le doute le plus léger. Voici, par exemple, le suicide d'un haut fonctionnaire accompli en janvier 1861, presque sous les yeux de sir Rutherford Alcock et de M. Rodolphe Lindau.

Hori, ancien gouverneur de Yokohama, est devenu un des gouverneurs des affaires étrangères, c'est-à-dire qu'il est sous-secrétaire d'État auprès du conseil des Cinq, ou conseil des ministres du Taïkoun. En cette qualité, il avait des relations fréquentes avec tous les diplomates occidentaux, et il avait été spécialement un des signataires du traité conclu avec le gouvernement britannique. Descendant d'une des plus anciennes familles du Japon, Hori-Oribéno-Kami[1] a contre les étrangers une haine implacable puisée dans sa race, et qu'enflamme encore le ressentiment de quelques griefs personnels dans ses rapports avec eux. Mais, doué d'une habileté profonde, il dissimule les rancunes qu'il ne peut assouvir. Âgé de quarante ans environ, d'un extérieur très-distingué, d'une physionomie expressive que relève l'éclat extraordinaire de ses yeux, il est, dans toutes ses relations, d'une politesse recherchée même pour un Japonais, mais froide et dédaigneuse et qui exclut toute intimité. Il tient à distance les diplomates avec qui il traite, même les représentants de l'Angleterre et de la France, et il n'est pas moins altier avec ceux de ses collègues qui ne partagent pas son avis et qui n'ont pas les mêmes aveuglements de patriotisme.

Dans une séance du conseil des Cinq, le *Gorogio*, il avait parlé avec

[1] Le titre de *kami*, donné par le Mikado, répond à celui de *chevalier* parmi nous, ou à l'*esquire* anglais; voir Kæmpfer, *Histoire du Japon*, traduction française, t. II, p. 16 et 132. *Kami* signifiait à l'origine Dieu tutélaire, et c'est par déviation qu'il a fini par signifier chevalier, comme seigneur est devenu chez nous sieur et monsieur.



emportement contre les étrangers; il avait exprimé le regret que, suivant la proposition du prince de Mito, on ne les eût pas exterminés quand ils étaient encore en petit nombre; et, sortant de sa réserve habituelle, il avait désigné nominativement deux personnes, le ministre anglais et le ministre américain, qu'on devait, selon lui, mettre hors d'état de nuire, parce qu'ils étaient le plus à craindre. Cette insinuation, qui n'était qu'une provocation peu déguisée à l'assassinat, avait vivement ému un des Cinq, Ando-Tsousimano-Kami. Plus sage qu'Hori, Ando blâma les paroles sinistres qu'il venait d'entendre, et il ajouta qu'il fallait être mauvais patriote et mauvais Japonais pour s'exprimer comme Hori venait de le faire. « Hori n'avait rien répliqué; il s'était levé « sombre et silencieux, dit M. Rodolphe Lindau; et il avait quitté la « salle sans avoir demandé la permission de se retirer. Revenu dans son « palais, il avait fait connaître à ses amis rassemblés son dessein bien « arrêté de mettre fin à une vie déshonorée; puis il s'était revêtu de ses « habits de cérémonie, avait fait retourner les nattes de sa maison, dicté « ses dernières volontés; et, ces préparatifs de suicide étant terminés, « entouré de sa femme, de ses enfants et de ses meilleurs amis, il s'était « ouvert le ventre [1]. »

Hori-Oribéno-Kami n'avait fait là que ce que tout autre Japonais eût fait à sa place; et les sacrifices de ce genre se répètent si souvent dans l'intérieur des familles, qu'il y a en quelque sorte des règles officielles et bien connues pour se tuer. Le mot spécial, en japonais, est *harra-kiri*, qui veut dire : Se couper le ventre [2]. Aucun étranger n'a pu être témoin de cette horreur; mais les auteurs indigènes l'ont mise sur la scène, et M. Rodolphe Lindau l'a vu représenter au grand théâtre de Nagasaki dans tous ses détails. L'homme qui veut en finir avec la vie réunit sa famille et ses amis, et il leur communique son dessein, dont on essaye rarement de le dissuader. Il fait retourner les nattes de sa maison en signe de deuil; puis, revêtu d'un costume d'apparat, il écrit ou il dicte son testament, prend au milieu des siens un repas solennel et se rend à la grande salle de sa maison. Là il se met à genoux; ses femmes et ses enfants se tiennent derrière lui, son fils aîné à sa droite, son meilleur ami à sa gauche. Il tire son sabre, le porte d'un geste lent et réfléchi à son front, et entonne un chant lugubre auquel se joignent ceux qui l'entourent; enfin il saisit l'arme à deux mains, et d'un seul coup il s'ouvre les entrailles. « Un tel acte, ajoute le jeune voyageur,

[1] M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 146 et 147. — [2] Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. I, p. 222 en note.

« accompli avec une telle fermeté, n'a rien de commun avec le suicide « tel que le connaissent les sociétés occidentales. » On ne se tue pas au Japon par chagrin d'amour, on ne se tue pas pour un revers de fortune ou pour un mécompte d'ambition; mais on se décide à mourir pour réparer ou prévenir un déshonneur et pour appeler la vengeance sur la tête de son ennemi[1].

L'harra-kiri est si respecté des Japonais, que la justice, toute sommaire qu'elle est chez eux, s'arrête devant l'expiation que le coupable semble ainsi s'imposer à lui-même, et elle attend patiemment qu'il ait achevé son suicide sans oser porter la main sur lui. C'est là un privilége de tous ceux qui, au Japon, jouissent en si grand nombre du droit de porter les deux terribles épées à leur ceinture. Tous les nobles (*samouraïs*), sans exception, depuis la maison du Mikado jusqu'au *yakounine*, soldat de la maison des princes, et même jusqu'au dernier *lonine*, ou noble sans emploi, ont ce droit dangereux, soumis d'ailleurs aux lois les plus sévères. Quel que soit le crime qu'ils aient commis, du moment qu'ils se disposent à s'ouvrir le ventre de leur main, on les laisse accomplir cet acte dans la plus parfaite tranquillité. Bien plus, au milieu des mêlées les plus acharnées, si l'un des combattants s'apprête à l'harra-kiri, ses ennemis cessent aussitôt la lutte, et ils assistent en silence au spectacle qu'ils ont sous les yeux et qui doit suffire à leur fureur et à leur soif de sang. C'est ce que l'on vit le 24 mars 1860, dans les rues mêmes de Yédo, lorsque le régent ou *Gotaïro* fut assassiné en plein jour, en se rendant de son palais à celui du jeune Taïkoun, son pupille. Sur les dix-sept conjurés, qui ne craignirent pas d'assaillir une escorte composée de plus de cinq cents personnes, deux yakounines blessés et ne pouvant plus fuir s'arrêtèrent pour s'ouvrir les entrailles et

[1] On est si généralement prêt à cette immolation de soi-même, qu'une des deux épées que portent tous les nobles ou samourais, la plus courte, est destinée spécialement à l'harra-kiri. C'est ce qui résulte des explications données par les Japonais qui sont venus récemment à Paris. Cette plus courte épée est légèrement recourbée et excessivement tranchante; on peut la comparer à un rasoir ou à un bistouri bien affilé. Les blessures doivent être affreuses, mais assurées. Les Japonais aiment d'ailleurs passionnément leurs armes; on les conserve religieusement de génération en génération, avec le souvenir de leurs traditions sanglantes. C'est montrer une haute confiance à un ami de la famille que de lui permettre de les examiner. L'ami se met alors à genoux en recevant la précieuse relique, s'incline respectueusement et la porte à son front avant de la regarder. C'est une grave insulte à faire à quelqu'un que de trouver ses armes mauvaises, et un noble ruiné ne vendra jamais ses épées qu'à la dernière extrémité. (Voir M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 140 en note.)

faire l'harra-kiri. Les adversaires suspendirent aussitôt leurs coups et les laissèrent mourir sans les troubler, bien qu'ils fussent dans toute la frénésie d'une lutte où ils venaient d'en abattre huit ou dix autres[1].

Quelquefois l'harra-kiri est imposé par ordre supérieur; et, à l'occasion du meurtre du régent, l'officier chargé de la garde de la porte par où le cortége était sorti reçut l'ordre de s'ouvrir les entrailles; on le soupçonnait de négligence, et non de complicité. Il accomplit sur-le-champ l'affreux sacrifice, assuré, s'il ne s'y soumettait pas, de succomber à une mort cruelle. Dans ce dernier cas, l'harra-kiri n'a pas de conséquences, parce que c'est une simple anticipation de la mort, certaine et plus ou moins méritée. Mais, quand l'harra-kiri est un acte purement volontaire, comme celui de Hori-Oribéno-Kami, il est rare qu'il n'ait pas de suites sanglantes. Les amis de la victime exécutent ses derniers désirs, ou même interprètent ceux qu'ils lui supposent, et ils honorent sa mémoire par les meurtres qui lui auraient été agréables ou qu'il a ordonnés. Ainsi, peu de jours après la mort de Hori, Ando, son antagoniste dans le conseil des Cinq, fut attaqué par plusieurs hommes, et il ne leur échappa qu'à grand'peine, mettant l'épée à la main et se défendant avec autant de bonheur que de courage. Mais M. Heuskin, secrétaire de la légation américaine, ne fut pas aussi heureux. Il avait eu avec Hori quelques démêlés, où il avait blessé la fierté du Japonais; dix jours s'étaient à peine écoulés depuis le suicide de Hori, que M. Heuskin était tué dans les rues de Yédo par des officiers du sous-secrétaire d'État, jaloux d'apaiser les mânes de leur ancien maître[2].

On pourrait accumuler ces horribles faits, même en ne sortant pas de l'histoire contemporaine. Je ne voudrais pas multiplier ces récits repoussants; mais il faut en citer encore deux qui remontent à peine à plus d'une année. En juin 1862, le Taïkoun actuel fut dénoncé par les daïmios ou princes au Mikado, comme trop favorable aux étrangers. Mandé à la cour de Kioto, le Taïkoun ne voulut pas s'y rendre, et il chargea un de ses officiers supérieurs de porter sa réponse. Cet officier demanda avec instance à n'être pas chargé de cette mission dangereuse; mais, n'ayant pu obtenir d'en être exempté, il se suicida. Un autre grand

[1] Sir Rutherford Alcock, *The Capital of the Tycoon*, t. I, p. 351. Une autre version affirme que les deux yakounines blessés furent achevés par leurs camarades, leur rendant ce dernier service pour les empêcher de tomber vivants entre les mains de l'ennemi et d'être soumis à d'effroyables tortures. Mais la première version est davantage dans les mœurs japonaises. Il y a quelques différences légères entre le récit de sir Rutherford Alcock et celui de M. Rodolphe Lindau. — [2] M. Rodolphe Lindau, *Voyage autour du Japon*, p. 147.

dignitaire du Taïkoun, plus résolu ou plutôt plus téméraire, partit sans hésitation pour Kioto; mais, à peine arrivé, on lui fit honte à la cour du Daïri de son dévouement au Taïkoun, qui pouvait passer pour une trahison ; les ministres du Mikado le contraignirent à demander pardon de sa faiblesse, et le malheureux, à peine rentré chez lui, s'ouvrit le ventre, pour épargner à sa famille l'affront de sa disgrâce.

Il y a des cas où la seule menace de l'harra-kiri produit un effet prodigieux et obtient des satisfactions obstinément refusées à toute autre menace. Titsingh, dans ses *Anecdotes sur la dynastie régnante*, en rapporte un curieux exemple[1]. Un petit prince avait eu un de ses serviteurs tué sans motif par les yakounines du puissant prince d'Ovari, de la famille impériale. Comme c'est un déshonneur intolérable pour un noble japonais que de laisser sans protection ou sans vengeance les hommes qui lui appartiennent, celui-ci vint au palais du daïmio d'Ovari demander le châtiment et la tête des huit meurtriers. Le prince d'Ovari reconnut bien que la plainte était juste; mais il ne voulut pas accorder la vie de huit hommes pour celle d'un seul. Le noble, irrité de ce refus, déclara qu'il allait s'éventrer sous les yeux mêmes du prince, s'il n'obtenait pas satisfaction, et le prince d'Ovari se vit forcé de faire décapiter en sa présence les huit coupables. Ce n'est pas qu'il craignît d'avoir à s'éventrer lui-même, comme on pourrait le supposer, d'après les informations erronées qu'on a plus d'une fois répandues sur l'harra-kiri japonais; mais le prince d'Ovari était assuré que le suicide de son adversaire serait infailliblement vengé sur lui, et il préféra sa propre sécurité à la vie de ses huit yakounines, qui avaient eu tous les torts. Ceci se passait en 1754, et se passerait certainement encore aujourd'hui.

L'harra-kiri est employé aussi par les princes comme un moyen énergique de police et d'ordre public. Les *yakounines* du prince de Satsouma s'étaient rendus redoutables entre tous par leur turbulence sanguinaire. Pour apaiser leur humeur belliqueuse, le prince décréta qu'un de ses hommes, s'il était insulté, pouvait toujours se venger par la mort de son adversaire, mais à la condition de se soumettre immédiatement à l'harra-kiri, c'est-à-dire de se tuer lui-même. Comme cette condition était peut-être de nature à tempérer plus qu'il ne convenait le courage des yakounines et à les rendre trop faciles dans plus d'un conflit, la loi ajouta que, si un homme se laissait insulter sans tirer

[1] Titsingh, *Mémoires et anecdotes de la dynastie régnante des Dziogouns du Japon*, ouvrage publié en français et annoté par Abel Rémusat, Paris, 1820, in-8°.

vengeance, il serait décapité[1]. Entre ces deux dangers aussi certains l'un que l'autre, car les princes ont droit de vie et de mort sur leurs sujets, il n'y avait qu'une façon d'échapper au péril : c'était de ne provoquer personne et de prévenir l'insulte en ne se la permettant contre qui que ce fût. Mais quelles passions furieuses, pour qu'il fallût les dompter par de tels freins! En dépit de cette terrible loi, les yakounines du prince de Satsouma n'en sont pas moins restés les plus audacieux de tous. Seulement, leur fureur s'exerce aujourd'hui sur les étrangers, et l'on est à peu près sûr de les trouver mêlés à la plupart des meurtres tentés ou accomplis dans ces derniers temps. Mais on comprend aisément que des lois de ce genre apprennent la politesse aux gens; et, comme une insulte doit toujours être suivie de la mort, on est moins porté à la risquer.

Tout cela est bien loin de nos mœurs, et doit nous paraître bien insensé. Toutefois ne nous hâtons pas trop de condamner le point d'honneur japonais, non pas qu'il soit bien raisonnable; mais le nôtre ne l'a pas toujours été beaucoup plus; et, quand on se rappelle ce qu'était le duel au XVI[e] siècle et même plus tard, il semble que nous n'avons pas trop le droit de nous glorifier de notre supériorité, et qu'à plus d'un égard l'harra-kiri est préférable moralement. S'ôter la vie à soi-même, quand on la trouve insupportable, vaut mieux que d'attenter à celle d'autrui. Seulement, pour porter sur soi une main violente et assurée, il faut une fermeté extraordinaire; et, si les Catons ne sont pas dignes d'une estime sans réserve, nous sommes cependant assez enclins à leur accorder notre admiration.

Telle est la classe souveraine au Japon; ou du moins tel est le jour sous lequel nous l'entrevoyons, avec les informations encore fort incomplètes que nous possédons. Il n'y a jamais eu d'aristocratie plus fière ni plus terrible, et sa domination serait bien justifiée, si l'énergie indomptable était la seule condition du pouvoir. On conçoit, du reste, combien les rapports doivent être difficiles, soit des daïmios entre eux, soit avec leurs sujets, soit avec le Taïkoun et le Mikado. Toutes ces relations nous sont peu connues, et il faudra de longues études encore pour qu'elles le soient clairement; mais ce que j'ai dit plus haut de l'état général du pays démontre que, sous ce joug, tout pesant que nous pouvons le juger, le peuple n'est pas misérable, et que, au contraire, il

[1] Titsingh, *Mémoires et anecdotes de la dynastie régnante*, etc. Comme les princes sont tenus, sous peine de déshonneur, de venger leurs gens, le prince de Satsouma avait trouvé un assez bon procédé pour se débarrasser lui-même de querelles formidables avec ses voisins.

jouit d'un assez grand bonheur matériel, sans éprouver des besoins plus relevés [1].

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Исторія Царствованія Петра Великаго, томъ VI, сочиненіе Н. Устрялова. С. Петербурхъ, 1859.

Histoire du règne de Pierre le Grand, par M. N. Oustrialof. Saint-Pétersbourg, 1859, tome VI.

PROCÈS DU TSARÉVITCH ALEXIS.

QUATRIÈME ARTICLE [2].

Le même jour où Alexis avait fait sa renonciation solennelle au trône, on publia dans toutes les rues de Moscou le manifeste suivant :

La plus grande partie de nos fidèles sujets, particulièrement ceux qui se trouvent dans nos résidences, ou qui sont au service, savent, nous l'espérons, avec quelle assiduité et quel soin nous nous sommes appliqué à l'éducation de notre fils premier né, Alexis. Dans son enfance nous lui avons donné des précepteurs russes et étrangers, et nous avons voulu qu'il fût élevé non-seulement dans la crainte de Dieu et dans la foi chrétienne, orthodoxe, de la communion grecque, mais encore dans la connaissance des arts militaires et *politiques*, c'est-à-dire qui concernent le gouvernement de l'État [3]; qu'il s'instruisît de la situation et du gouvernement des pays étrangers, et qu'il apprît plusieurs langues, afin qu'en lisant l'histoire et

[1] A ce point de vue spécial, sir Rutherford Alcock fait une fort triste peinture de l'état moral du peuple japonais (*The capital of the Tycoon*, t. I, p. 445 et suivantes.) — [2] Voir, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier de septembre, p. 533; pour le deuxième, le cahier d'octobre, p. 613, et, pour le troisième, le cahier de novembre, p. 688. — [3] Le mot *politique* était alors si nouveau dans la langue russe, que Pierre a cru devoir en donner l'explication.

s'adonnant aux arts militaires et civils nécessaires au chef d'un grand empire, il pût être notre digne successeur au trône de toutes les Russies.

Mais tous ces soins, tous ces efforts pour l'instruction et l'éducation de notre fils ont été infructueux, car toujours il s'est montré désobéissant; il n'a pas étudié ce qui convient à un bon prince, n'a pas écouté les précepteurs choisis par nous, et s'est entouré de méchantes gens qui pouvaient lui apprendre tous les vices sans lui donner une seule connaissance utile. Souvent nous l'avons admonesté, employant la douceur, la tendresse et les châtiments paternels. Nous l'avons mené avec nous dans plusieurs expéditions, afin qu'il apprît l'art de la guerre, le premier de tous pour la défense de la patrie. Néanmoins, nous l'avons toujours tenu éloigné des combats sanglants, où nous n'épargnions pas notre personne, sachant notre héritier à l'abri. Plusieurs fois nous l'avons laissé à Moscou chargé de quelques détails d'administration, afin qu'il y trouvât une instruction utile pour l'avenir. Nous l'avons envoyé en pays étranger dans l'espoir que la vue de gouvernements réguliers le formerait au bien et lui donnerait le goût du travail; mais toutes nos tentatives ont été inutiles, et cette semence d'instruction est tombée sur la pierre. Il ne l'a pas recueillie, il l'a rejetée avec aversion, et n'a pas montré plus d'application pour la guerre que pour la politique; toujours s'obstinant dans le commerce de gens méprisables, d'habitudes basses et grossières.

Pour l'arracher à cette société indigne et l'accoutumer à vivre avec d'honnêtes gens et des hommes distingués, nous avons consenti à ce qu'il épousât une des plus illustres princesses étrangères, ainsi qu'il est d'usage en d'autres pays, ainsi que l'ont fait quelques-uns même de nos prédécesseurs, qui ont épousé des princesses d'autre nation. Nous lui avons permis de faire un choix. Amoureux de la nièce du duc régnant alors de Wolfenbüttel, belle-sœur de l'Empereur d'Allemagne, et nièce du roi d'Angleterre, il nous pria de négocier son mariage avec elle et de lui permettre de la prendre pour épouse. Nous y consentîmes sans regarder aux grandes dépenses que ce mariage nous occasionna. Après cette union, dont nous attendions d'heureux effets, et surtout l'abandon de ses méchantes habitudes, nos espérances furent encore déçues. Car, bien qu'elle fût son épouse, qu'elle eût de l'esprit et une conduite irréprochable, bien qu'il l'eût choisie lui-même, il vécut avec elle en mésintelligence, et retomba dans le commerce des débauchés, à la honte de notre maison devant les princes étrangers, parents de sa femme, qui nous ont souvent adressé des plaintes et des reproches. C'est en vain que nous avons voulu le ramener au bien par des remontrances réitérées; rien n'a réussi. Du vivant de sa femme, il a pris une grossière concubine, une fille des champs, et a vécu publiquement avec elle, en dehors de la loi, abandonnant sa femme légitime qui, bientôt après, est morte, de maladie, il est vrai, mais en laissant soupçonner que le chagrin causé par la conduite de son mari avait eu beaucoup de part à sa fin prématurée.

Témoin de son opiniâtreté dans ses déportements, nous lui signifiâmes, après les obsèques de la princesse, que, s'il ne se pliait pas à notre volonté, s'il ne s'appliquait pas aux études convenables à notre successeur, nous serions obligé de le déclarer déchu du trône [nonobstant qu'alors nous n'eussions point encore d'autre fils] et que nous préférions un successeur étranger, digne de la couronne, à notre propre descendant qui s'en montrait indigne. Laisserais-je en effet un héritier pour dissiper tout ce que j'ai gagné par la grâce de Dieu? Aurais-je élevé si haut la gloire et l'honneur du peuple russe, ruinant ma santé, risquant mainte fois ma vie, pour confier ses destinées, sans crainte du jugement de Dieu, à un héritier incapable, que nos exhortations n'ont pu ramener au bien, et que le temps n'a pu corriger?

Il me répondit en s'avouant coupable; c'était, disait-il, la faiblesse de sa santé et de son intelligence; il ne pouvait supporter la fatigue de l'étude; et, confessant qu'il était indigne de nous succéder, il nous offrit sa renonciation. Mais nous, tantôt l'exhortant en père, tantôt le réprimandant avec menaces, nous voulûmes encore le remettre dans le sentier du bien, et, lors de notre départ, à l'occasion de la guerre, nous le laissâmes à Saint-Pétersbourg et nous lui donnâmes du temps pour réfléchir et s'amender. Quelque temps après, instruit qu'il avait repris ses anciennes pratiques en notre absence, tandis que les soins de la guerre nous retenaient en Danemark, nous lui écrivîmes de venir nous trouver à Copenhague, pour entrer dans l'armée et s'y instruire.

Alors, perdant la crainte de Dieu et de ses commandements qui prescrivent d'obéir à ses parents, même quand ils ne sont pas souverains, il paya d'une ingratitude inouïe notre sollicitude et nos soins paternels. En effet, au lieu de se rendre à nos ordres, il ramassa de l'argent, et, prenant avec lui cette fille avec laquelle il vivait illégalement, il passa la frontière et se mit sous la protection de l'Empereur en répandant des calomnies contre nous, son père et son maître. A l'entendre, nous l'aurions persécuté; nous aurions voulu sans motifs l'exclure du trône, et sa vie même auprès de nous n'eût pas été en sûreté. Il demanda à l'Empereur, non-seulement de lui accorder un asile, mais encore de l'aider contre nous à main armée. Enfin, chacun a pu voir que sa conduite a été pour nous et notre gouvernement une honte et un opprobre, tellement qu'on en chercherait en vain un autre exemple dans l'histoire. S. M. I. bien qu'elle connût l'indignité de son procédé et la manière dont il avait vécu avec la sœur de l'Impératrice, cédant néanmoins à ses importunités, lui accorda un asile dans ses États, et lui ordonna d'y vivre si secrètement, que nous n'en eussions pas connaissance.

Cependant, alarmé de ne pas le voir paraître, et craignant, dans notre sollicitude paternelle, que quelque accident ne lui fût arrivé en voyage, nous le fîmes chercher sur toutes les routes. Enfin, un rapport du capitaine aux gardes Al. Roumiantsof nous apprit qu'il était renfermé dans une forteresse du Tyrol. Aussitôt nous écrivîmes de notre main à l'Empereur pour le prier de nous renvoyer notre fils; mais, bien que l'Empereur lui eût fait connaître notre désir et l'eût engagé à s'y rendre, il répéta ses calomnies et supplia S. M. I. de ne pas le remettre entre nos mains, qui étaient, disait-il, celles d'un ennemi et d'un persécuteur capable de le faire mourir. De la sorte, il obtint non-seulement de ne pas nous être remis, mais encore d'être envoyé au fond de l'Italie, à Naples, où il devait être gardé sous un nom supposé dans une forteresse.

Instruit par notre capitaine aux gardes susdit de cette nouvelle résidence, nous envoyâmes à l'Empereur notre conseiller privé Pierre Tolstoï et le capitaine Roumiantsof, avec une lettre écrite en termes sévères, où nous représentions à S. M. I. qu'elle aurait tort de vouloir retenir notre fils contre les lois divines et le droit des gens, qui donnent aux pères, même aux particuliers, à plus forte raison aux souverains, un pouvoir plein et absolu sur leurs enfants. Nous lui faisions connaître notre justice et notre tendresse à l'égard de notre fils et l'opposition que nous avions toujours rencontrée de sa part. Enfin nous ne lui cachions pas les funestes conséquences et les pénibles débats internationaux qui pourraient résulter d'un plus long retard à faire droit à nos réclamations. En effet, nous ne pouvions ni ne voulions tolérer un tel état de choses, et nous avions enjoint à nos envoyés susdits de s'expliquer en termes précis et d'annoncer que nous étions résolus d'employer tous les moyens pour avoir raison du refus de nous rendre notre fils. En même temps, nous

écrivîmes à ce dernier pour lui faire sentir sa conduite impie et lui rappeler que Dieu, dans ses commandements, menace les fils désobéissants de la mort éternelle. Après l'avoir averti comme père, nous lui déclarions comme souverain que, s'il ne se conformait pas à nos ordres, il encourrait notre malédiction et serait déclaré traître à la patrie; qu'au contraire, s'il se soumettait et se rendait auprès de nous, nous lui accorderions le pardon de ses fautes.

Après une longue insistance, nos envoyés obtinrent de l'Empereur d'être admis auprès de notre fils, pour le disposer à obtempérer à nos ordres. Les ministres impériaux ne leur avaient pas célé que notre fils s'était plaint à l'Empereur d'être en butte à une persécution de notre part et à des menaces de mort continuelles, et que cela avait été le motif qui avait décidé S. M. I. à lui accorder sa protection; éclairée maintenant sur nos loyales et honorables demandes, elle ordonnait d'employer tous les moyens pour l'obliger à revenir, et reconnaissait qu'on ne pouvait, sans enfreindre toutes les lois, retenir un fils loin de son père et risquer d'exciter un conflit dangereux.

Nos envoyés auraient voulu, dès leur arrivée, lui remettre la lettre écrite de notre main, dont ils étaient porteurs, mais d'abord il ne voulut pas les recevoir; puis, invité par le vice-roi, qui l'attira chez lui sous un prétexte, il fut contraint de s'aboucher avec nos envoyés susdits. En recevant notre lettre et nos paternelles exhortations, accompagnées d'une menace de malédiction, il ne laissa pas voir la moindre envie de revenir, il répéta ses allégations mensongères, déclara qu'il risquerait trop en se rendant auprès de nous, et se vanta que l'Empereur lui avait promis, non-seulement de le protéger contre nous, mais encore de revendiquer à main armée ses droits à la couronne de Russie. Nos envoyés mirent tout en usage pour l'obliger à changer de résolution, lui représentèrent nos assurances bienveillantes; ils n'oublièrent pas les menaces, et lui dirent notre détermination d'aller, nous aussi, le chercher *à main armée,* en lui faisant remarquer que l'Empereur ne voudrait ni ne pourrait avoir une guerre avec nous pour le seul intérêt de son protégé.

Mais lui demeurant toujours inflexible, le vice-roi, indigné de son entêtement, lui déclara, au nom de l'Empereur, qu'on ne le retiendrait pas contre le droit des gens, et qu'ayant déjà à soutenir une guerre contre le Turc, une autre contre l'Espagne, S. M. I. ne s'en mettrait pas une troisième sur les bras par une rupture avec nous. Effrayé alors, il consentit à retourner auprès de nous et en informa le vice-roi, nos envoyés et nous-même. Il nous écrivit pour protester de son repentir; copie de sa lettre est insérée plus bas[1]. Voilà de quelle manière il est arrivé ici.

Et, bien que lui, notre fils, par sa désobéissance à son père et à son souverain, faute qui date depuis tant d'années, par sa fuite surtout, et par les mensonges répandus contre nous, nous ait fait affront dans le monde entier; bien qu'il ait été calomniateur de son père, rebelle à son souverain, néanmoins, ému de pitié dans notre cœur paternel, nous lui pardonnons et l'exemptons de tout châtiment. Mais, bien convaincu de son indignité, et nous rappelant ses coupables pratiques, nous ne pouvons en conscience lui laisser l'héritage du trône de Russie, car sa conduite insensée ferait perdre à notre peuple les bienfaits d'un gouvernement fondé par de si grands efforts; ces provinces enlevées par l'ennemi à notre empire et reconquises par nos armes, tant de villes et de terres gagnées par nous, enfin les

[1] La lettre d'Alexis, datée de Naples, 15 octobre 1717, est insérée à la suite du manifeste imprimé.



sciences militaires et civiles introduites dans ce pays pour son utilité et sa gloire. Personne n'en saurait douter.

C'est pourquoi, dans notre sollicitude pour notre empire et nos fidèles sujets, afin que, sous un pareil souverain, ils ne tombent pas dans une déplorable situation, en vertu de notre pouvoir paternel, qui, d'après les lois de l'État, permet à tout particulier d'ôter à son fils aîné son héritage pour le transmettre à un autre de ses enfants, volontairement, en notre qualité de souverain, et en vue du bien de l'État, nous privons notre fils Alexis, pour ses fautes et infractions, du trône de toutes les Russies, lors même qu'il ne resterait après nous aucun autre membre de notre famille; et nous nommons et déclarons notre héritier audit trône notre second fils, Pierre, bien qu'il ne soit encore qu'un enfant, faute d'avoir un héritier d'âge viril. Nous adjurons notredit fils Alexis, sous peine de notre malédiction paternelle, de ne prétendre jamais à cet héritage, ni de le rechercher. Nous invitons tous nos fidèles sujets de l'Église et du siècle, ainsi que le peuple de toutes les Russies, à reconnaître, conformément à notre choix et en vertu de notre autorité, notre fils Pierre, par nous désigné, pour légitime successeur, et, pour confirmer la présente décision, de jurer de l'observer, devant les saints autels, sur les saints Évangiles, en baisant la croix. Quiconque s'opposerait à la présente décision et regarderait notre fils Alexis comme notre héritier, ou oserait lui donner assistance, est déclaré traître à nous et à la patrie.

Malgré son style bizarre et souvent grossier, ce manifeste ne manque pas de cette éloquence de la passion qui fait impression sur les masses. Parmi quelques allégations fausses, il en renferme tant d'autres vraies, si franchement, si brutalement exprimées, que toute la pièce respire la douleur d'un père et d'un souverain blessé dans ses plus chères affections et plein d'amour pour son pays. Si Pierre s'était borné à déshériter son fils, on aurait pu croire qu'il faisait un noble sacrifice au bonheur de son peuple. Ceux-là seulement qui connaissaient la dureté de son cœur, son orgueil et son impatience de toute contradiction, auraient su que ce sacrifice ne lui coûtait guère.

Il est difficile de deviner jusqu'à quel point les conseils de Catherine et de Menchikof influèrent sur sa résolution. Alors même que leur intérêt ne les eût pas réunis contre le malheureux Alexis, le tsar était trop absolu et trop vindicatif pour user de clémence à l'égard d'un fils qui l'avait bravé, qui l'avait trompé, sur lequel enfin tous les mécontents fondaient leurs espérances. Nous aimons à penser pourtant qu'à cette époque il n'avait pas encore résolu de le faire mourir, et peut-être le méprisait-il trop pour vouloir lui ôter la vie. Le prince venait de renoncer au trône de la manière la plus solennelle; il semblait accepter avec bonheur la vie obscure d'un particulier. Privé de conseil, il était incapable de rien entreprendre. Mais les ennemis des réformes ne pourraient-ils pas un jour le prendre, même malgré lui, pour l'instrument

de leurs projets? C'est contre ce danger que Pierre voulut d'abord se prémunir, et, en châtiant avec la plus implacable cruauté tous les amis et les compagnons d'Alexis, il voulut laisser un exemple effrayant à ceux qui seraient tentés de les imiter.

Dans ses premiers aveux, le tsarévitch avait nommé toutes les personnes avec lesquelles il avait été en relations, surtout celles que Pierre devait soupçonner, c'est-à-dire ses familiers, sa mère, ses parents. On a vu qu'aussitôt des courriers avaient été dépêchés à Saint-Pétersbourg pour arrêter et interroger plusieurs personnes, et nommément Kikine, Afanassief le majordome d'Alexis, et le prince Dolgorouki. Un ordre semblable avait été expédié à Souzdal, où vivait l'ex-tsarine Eudoxie, en religion la sœur Hélène. Toutes les personnes arrêtées devaient être envoyées à Moscou pour être confrontées avec Alexis et examinées par le tsar lui-même. En attendant, Pierre, ne voulant pas donner le temps à son fils de se remettre de ses dernières émotions, lui adressa, le lendemain même de sa renonciation solennelle, la série de questions qu'on va lire. On reconnaîtra son style à ce terrible exorde[1].

Attendu que tu n'as reçu ton pardon qu'à la condition de confesser toutes les circonstances de ta fuite et tout ce qui l'a précédée, si tu tais quelque chose, tu seras puni de mort. Tu as déjà dit quelques-uns de tes motifs, mais le plus important reste à révéler.

1° Lorsque vous répondiez à ma lettre écrite au moment de l'enterrement de votre femme, et à d'autres lettres sur les mêmes sujets, qui as-tu consulté[2]? Dans toutes tes lettres, et lorsque je t'ai promis ton pardon verbalement, tu t'es borné à demander d'entrer dans un monastère; à présent, il est évident que de ta part c'était une tromperie; qui te l'a suggérée?

2° Lorsque j'ai été gravement malade à Saint-Pétersbourg, quelqu'un n'a-t-il pas parlé de l'empressement avec lequel on courrait à toi, si je mourais?

3° Ta fuite a-t-elle été concertée depuis longtemps, et avec qui? Pour avoir été si brusque, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait pu être préparée de longue main. S'expliquer sur ce point. Avec qui? où? par écrit ou de vive voix? par quelle entremise? quel messager porteur de paroles? La lettre que tu m'as écrite pour me donner le change a-t-elle été écrite en route[3]? Avec qui l'as-tu écrite? Dans quelle intention? N'as-tu pas écrit à d'autres personnes?

4° Pendant ton séjour en pays étranger, tu as reçu des lettres de Russie ou des messages verbaux, en termes, soit clairs, soit concertés d'avance: qui les a transmis? Il s'agit de lettres écrites, soit de Russie, soit d'ailleurs, mais relatives aux affaires entre toi et moi.

[1] Les questions paraissent avoir été d'abord écrites par Pierre, puis recopiées par P. Tolstoï. — [2] Nous avons conservé dans la traduction le mélange du *tu* et du *vous* qui existe dans le texte. — [3] Il s'agit de la lettre envoyée de Dantzick par le courrier qui précédait le tsarévitch.



5° Un pope grec a été près de toi ; quand ? où ? pourquoi ?

6° Tu as dit que les Impériaux t'ont contraint d'écrire une lettre ; donnes-en le sens, si tu ne peux la reproduire mot pour mot. Quel est le fonctionnaire impérial qui t'a contraint de l'écrire ? Quelqu'un de tes gens en a-t-il eu connaissance ? Qu'est-elle devenue ? En as-tu le brouillon ? Les Impériaux en ont-ils gardé l'expédition [1] ?

7° Toute chose relative à cette affaire, même non mentionnée dans les questions précédentes, doit être déclarée par toi avec la même sincérité que dans une confession où tu voudrais décharger ta conscience. Si tu caches quelque chose qui vienne ensuite à se révéler, ne t'en prends qu'à toi-même. Hier, devant tout le peuple, il t'a été signifié qu'*après ce pardon, plus de pardon.*

Seul, sans conseiller, séparé même de sa maîtresse et de ses domestiques de confiance, encore abasourdi de la réception qui venait de lui être faite, effrayé par le langage menaçant de son père, Alexis employa quatre jours à rédiger une assez longue réponse. Comme tous les esprits pusillanimes, il ne se préoccupa que de rejeter sur d'autres la responsabilité de ses actions; et, pour se justifier, il dénonça, nous ne dirons pas ses complices, mais tous ceux qu'il avait fréquentés, qui lui avaient témoigné de l'intérêt, tous ceux dont il se rappela les noms. « Quelle idée avais-tu ? lui demande Pierre. — Je n'ai jamais eu d'idée, « répond le grand enfant; c'est Kikine, c'est mon majordome, c'est le « prince Basile Dolgorouki, c'est mon confesseur, qui ont eu des idées. « Je ne sais pas ce qu'ils voulaient; j'ai fait ce qu'ils m'ont dit. » Il n'y a qu'une seule personne qu'il excuse, c'est Euphrosine. « La pauvre fille « n'a rien su; elle ignorait où nous allions. » Dans un post-scriptum ajouté à sa déclaration, il nomma sa tante, la tsarevna Marie Alexéievna, et rapporta les propos frivoles qu'il avait échangés avec elle, sur la route, au moment de se rendre à Vienne. On se rappellera qu'ils compromettaient l'ex-tsarine, en donnant lieu de croire qu'Alexis était en correspondance avec elle.

Dans un autre temps et dans un autre pays, les aveux d'Alexis n'auraient pu avoir de conséquences bien fâcheuses pour les personnes qu'il citait. Si l'on excepte Kikine, déjà mal noté par le tsar, et qui avait, à plusieurs reprises, exhorté le tsarévitch à s'enfuir en pays étranger pour y attendre la mort de Pierre, ou même à toute force, si l'on veut, pour y faire acte de prétendant, tout le crime des personnes dénoncées se réduisait à des paroles imprudentes, à des espérances ridicules fondées

[1] Nous reviendrons plus tard sur cette déclaration du tsarévitch, faite, selon toute apparence, le 3 (14) février, dans l'entretien particulier qu'il eut avec son père.

sur les prédictions de quelques visionnaires qui annonçaient la mort prochaine du tsar. Quelques-uns avaient exprimé des regrets du temps passé; bien peu avaient osé se plaindre du présent. Alexis avait été en relations avec un prince Basile, descendant de Koutchoum, petit roitelet vaincu par Yermak, et qui portait encore le titre de *tsarévitch de Sibérie*[1]. Vers la fin de mars 1716, ce Basile avait annoncé à Alexis qu'un prophète de sa connaissance avait prédit de grands changements pour le 1er avril, et, dans son opinion comme dans celle de tous ceux qui ajoutaient foi à ces rêveries, ces grands changements ne pouvaient signifier que la mort du tsar, qui d'ailleurs était malade en ce moment. Le 1er avril passa et Pierre se portait mieux. «Le saint homme ne m'a «pas révélé l'année,» dit le tsarévitch de Sibérie, qui croyait toujours son prophète infaillible; «faites bien attention au 1er avril[2]. D'ailleurs, «moi aussi, j'ai fait un rêve...» Alexis aurait pu réfléchir qu'en rapportant des rêves et de sots propos, il envoyait le descendant de Koutchoum à la torture, et peut-être à la mort.

De toutes les questions posées par le tsar, la plus embarrassante pour Alexis, c'était celle qui était relative à sa correspondance; car, à vrai dire, sur ce point il se sentait assez gravement coupable. Nous avons vu qu'il avait écrit de Naples deux lettres compromettantes à des évêques, et une autre au sénat. Il ignorait que ces lettres eussent été retenues à la chancellerie de Vienne, où elles sont encore. Il put croire qu'elles avaient été interceptées par son père. Peut-être ne se souvenait-il pas d'en avoir détruit le brouillon, ou du moins d'avoir chargé Euphrosine de le détruire. Dans son inquiétude au sujet de ces lettres, où il parlait vaguement de faire valoir ses droits au trône, il avait eu recours au mensonge le plus absurde qui se pût imaginer. Il avait prétendu que c'étaient les ministres de l'Empereur qui l'avaient contraint d'écrire. Cette belle invention, il l'avait dû trouver la première fois où, seul avec son père, il avait commencé ses aveux. Dans sa réponse écrite, il dit que Keil, le secrétaire du comte de Schönborn, était venu le trouver pour l'informer que le bruit de sa mort ou de son exil en Sibérie ayant été répandu, le cabinet impérial avait jugé nécessaire de le démentir. Keil l'aurait menacé, s'il n'écrivait pas, de lui faire perdre la protection de l'Empereur. «La chose, ajoutait le tsarévitch, s'est passée

[1] Nous croyons que le titre existe toujours. Le gouvernement russe l'a conservé à un certain nombre de descendants des rois de Géorgie et d'Arménie, et même à des princes tartares ou calmouks. — [2] Inutile de dire que les mystifications autrefois en usage parmi nous le jour de la Fête des Innocents, le 1er avril, étaient inconnues en Russie.

« dans le cabinet de Weingarten, secrétaire du vice-roi. On ne m'a pas « permis de faire de brouillon; seulement, après avoir commencé une « lettre, j'y ai fait des changements et j'en ai écrit une autre. » A l'entendre, le cabinet de Vienne aurait voulu l'exploiter. Le comte de Schönborn lui aurait dit : « Quittez la capitale, où vous seriez bientôt « reconnu, mais l'Empereur ne vous abandonnera pas. Vienne une occa- « sion, et il vous donnera une armée pour remonter sur le trône. »

On s'explique ce mensonge par l'idée qu'avait Alexis d'obliger son père à procéder avec moins de sévérité dans une affaire où le cabinet impérial était compromis, et qui pouvait amener un conflit entre deux puissances. Toutefois l'improbabilité de sa version sautait aux yeux, et le résultat inévitable de la ruse était de persuader à son juge qu'il était plus coupable que peut-être on ne l'avait soupçonné d'abord. Ce n'était plus pour éviter le cloître que le prince était allé à Vienne, il y était venu chercher des alliés, qui porteraient la guerre dans sa patrie.

Nous suivrons à Saint-Pétersbourg les courriers du tsar. Kikine, le premier nommé par le tsarévitch, fut prévenu qu'il allait être arrêté, par son beau-frère, alors denchik de Pierre I[er]. Au lieu de profiter de quelques heures d'avance qu'il avait, pour pourvoir à sa sûreté, Kikine perdit du temps à discuter avec son frère le parti qu'il avait à prendre. Ils délibéraient encore, lorsqu'un officier aux gardes vint les arrêter et les conduisit au prince Menchikof. « Le tsarévitch nous sacrifie, s'écria « Kikine. Le prince Dolgorouki n'est pas arrêté sans doute? On a des « ménagements pour sa famille[1]. »

Il fut, la nuit même de son arrestation, mis à la torture, et avoua qu'il avait autrefois conseillé au tsarévitch d'aller en pays étranger, mais quant à la résolution prise par le prince de s'enfuir, au lieu d'aller trouver le tsar à Copenhague, elle avait été suggérée, disait-il, par Dolgorouki. Plusieurs fois il le chargea dans son interrogatoire, et l'on voit qu'il nourrissait contre lui la haine et l'envie dont un courtisan poursuit un rival préféré. Si l'on veut savoir quels hommes étaient les confidents d'Alexis, il faut lire les dépositions de Kikine. Il dit que le tsarévitch l'avait chargé de lettres pour son majordome Afanassief, mais *qu'il les avait gardées;* que plus tard il les avait confiées à un de ses amis, étudiant à Riga; qu'il avait conseillé au tsarévitch d'écrire à Dolgorouki, pour lui faire part de sa fuite, et qu'il avait également retenu la lettre pour s'en servir comme d'une pièce de conviction contre ce

[1] Son oncle était un des ministres de Pierre I[er].

seigneur, à qui il ne pouvait pardonner la faveur dont il jouissait auprès du tsar aussi bien qu'auprès de son fils. Cette lettre du prince, Kikine l'avait envoyée, mais au dernier moment, au prince Menchikof. Il avait également écrit à la tsarine pour l'instruire de ce qu'il savait. Aussitôt après son interrogatoire, Kikine fut envoyé à Moscou, chargé de chaînes, ainsi que Dolgorouki et d'autres personnes désignées par le tsarévitch; mais Dolgorouki ne fut pas mis à la torture, Menchikof respectant un favori de son maître.

En même temps que ces arrestations s'exécutaient à Moscou, un capitaine aux gardes arrivait à Souzdal et pénétrait dans le couvent du Refuge pour s'assurer de la personne de l'ex-tsarine Eudoxie, mère d'Alexis. Sa surprise fut grande de la trouver en habit séculier, coiffée d'un *povoïnik*, bonnet que portaient alors les femmes mariées. Le premier soin de l'officier fut de se saisir des coffres, et, parmi une grande quantité de robes d'étoffes et de couleurs interdites aux religieuses, il mit la main sur deux papiers qu'Eudoxie essaya d'abord de lui arracher. L'un était une lettre de Moscou, sans signature, où l'on annonçait, en termes assez obscurs, la prochaine arrivée du tsarévitch. Eudoxie dit que cette lettre ne lui était pas adressée et qu'elle venait d'un cuisinier du couvent. L'autre papier ne contenait que quelques lignes, qui semblaient un conseil à une personne près d'embrasser la vie religieuse. En voici le sens : « Tu es jeune, commence à t'éprouver par le jeûne, la « patience, l'obéissance. Pour toi, il y a ici un monastère. Lorsque le « temps sera venu, accomplis ta vocation. » Selon l'ex-tsarine, c'était une réponse à la pétition d'un paysan qui demandait la permission de se faire moine; mais l'officier aux gardes, qui paraît avoir eu le génie d'un familier du Saint-Office, ne se paya pas de cette explication et se persuada que cette lettre était adressée au tsarévitch. Il reconnut l'écriture; c'était celle d'Abraham Lopoukhine, frère d'Eudoxie, déjà suspect pour ses opinions. Dans l'église du couvent du Refuge, au-dessus de l'autel, se trouvait un tableau avec des prières pour les bienfaiteurs du couvent. L'officier s'aperçut qu'il y avait une prière pour Eudoxie, qualifiée de *tsarine*. Bientôt quelques religieuses effrayées commencèrent à faire des aveux. L'officier aux gardes se hâta d'écrire au tsar qu'il venait de mettre la main sur un repaire de conspirateurs, et qu'il lui recommandait de faire arrêter à Moscou Abraham Lopoukhine et quelques autres personnes. Il n'osait dire encore tout ce qu'il venait d'apprendre, mais il conduisit à Moscou Eudoxie, plusieurs religieuses et des prêtres attachés à leur couvent.

En route pour Moscou, l'ex-tsarine demanda la permission d'écrire

au tsar pour lui faire l'aveu de sa faute. Elle se reconnaissait coupable d'avoir repris des vêtements mondains. Elle suppliait son ancien mari d'avoir pitié d'elle, et de ne pas la faire *mourir d'une mort prématurée*. On sait que Pierre était fort indulgent pour les fautes contre la discipline religieuse. Tant de crainte pour avoir cédé à une coquetterie enfantine lui sembla suspect. La conspiration dont il se croyait menacé prenait des proportions énormes, et d'autres révélations allaient encore y ajouter.

Les religieuses arrêtées déposèrent que la sœur Hélène (l'ex-tsarine) recevait depuis plusieurs années les visites d'un major Stépane Glébof, qu'il entrait au couvent à toute heure, et qu'il y passait souvent la nuit. Chez Glébof, qu'on arrêta aussitôt, on trouva une douzaine de lettres écrites par une religieuse nommée Kaptelina [1], mais dictées par Eudoxie, qui ne laissaient aucun doute sur leur liaison. Leurs amours n'étaient pas exempts d'orages. Glébof était marié et avait pour sa femme légitime des retours de tendresse qui désespéraient la tsarine. Il semble que ce fut d'ailleurs une manière de Don Juan, fort peu scrupuleux, qui avait des maîtresses dans plus d'un couvent. La correspondance ne roule guère que sur la rareté des visites de Glébof, son inconstance, le désir qu'on a de lui voir obtenir une bonne place qui le rapproche de Souzdal. On lui envoie de petits cadeaux, une cravate, du savon *blanc pour qu'il se fasse bien blanc*. Ce qui est moins poétique, on lui envoie encore des sacs d'argent. De politique, pas un mot; le nom du tsarévitch n'est pas prononcé dans une seule de ces lettres [2].

[1] La tsarine Eudoxie savait écrire, mais ses caractères, qui imitent grossièrement les lettres d'imprimerie, paraissent avoir été tracés très-lentement et avec beaucoup de peine. Peut-être, d'ailleurs, était-ce par prudence qu'elle se servait de la main de Kaptelina. Cette religieuse était entièrement dévouée à Glébof. Elle lui écrit un jour: « Frère, ma lumière! aujourd'hui un prêtre est venu chez nous et ton amie « a été trois heures avec lui, et elle m'a fait sortir; mais je lui dirai ce que j'en pense. « Il revient demain. Gronde-la bien. Oh! c'est la vérité. Mets-toi en colère contre « elle pour avoir fait un pareil trait. » покинула это. Nous nous empressons d'ajouter que peu de jours après Kaptelina déclara qu'elle n'avait écrit cela que pour ramener Glébof en excitant sa jalousie, que le prêtre avait apporté des drogues à Eudoxie de la part d'un évêque, et qu'il n'avait jamais été seul avec elle. — [2] Nous avons donné à nos lecteurs un échantillon du style d'Euphrosine, la maîtresse d'Alexis, nous croyons devoir traduire quelques passages des billets doux d'une tsarine. Trois ont été imprimés par ordre de Pierre et publiés à la suite d'un manifeste dans lequel il annonça la découverte et le châtiment de la conspiration. Les lettres d'Eudoxie sont sans date; en les rapprochant de quelques-uns des aveux de Glébof, M. Oustrialof a été conduit à les rapporter à l'année 1709 ou 1710.

Nous choisirons dans toute la correspondance les deux lettres les plus courtes

Chaque découverte en amenant une nouvelle, tous les secrets des dames du Refuge, à Souzdal, furent bientôt dévoilés. Si on avait toléré que la sœur Hélène portât des parures mondaines, c'est qu'on ne doutait pas qu'elle ne remontât bientôt sur le trône. Un saint homme l'avait prédit à la suite de révélations divines. On a vu que ces prédictions avaient été communiquées à la tsarevna Marie Alexéievna, et par elle à son neveu Alexis. Ce saint homme était un haut dignitaire ecclésiastique, Dosithée, d'abord archimandrite du couvent de Novospask à Souzdal, puis évêque de Rostof. Il avait toute la confiance de la tsarine religieuse. S'il ne favorisait pas ouvertement ses amours avec

Au milieu de beaucoup de lieux communs, on y trouve des traits de passion qui pourront exciter quelque intérêt.

I. .....Aller dans un couvent? Ah! scélérat, tu ne l'as donc pas abandonnée? Eh bien! vas-y, mais que ce soit pour ton bien. C'est vrai que je t'avais défendu d'aller dans les couvents, mais je ne t'ai rien défendu ailleurs. Tu ne me parles que des couvents; pourquoi ne pas y aller, si c'est pour un motif honnête? Seulement n'y fais pas de méchancetés. Tu as beau me l'avoir juré, ce n'est pas à toi que je m'en fie. C'est à Dieu et à saint Nicolas. Saint Nicolas a entendu les prières que nous lui avons adressées ensemble. Nous nous sommes engagés devant lui. Je suis bien sûre qu'il n'a pas méprisé notre prière. Garde aussi ta foi, mon ami, et vis honnêtement. N'oublie pas l'amour qu'a pour toi une pauvre femme si malheureuse qu'à peine lui reste-t-il l'âme. Je serais contente de mourir, mais la mort ne veut pas de moi. Je vous en prie, demandez à Dieu qu'il abrége ma vie.....

II. Ma lumière, mon maître, mon âme, ma joie! elle vient donc cette heure maudite qui me séparera de toi. Qu'il vaudrait mieux que mon âme se séparât de mon corps. Hélas, ma lumière! comment être au monde sans toi? Comment vivre? Ah! mon cœur maudit en avait déjà le pressentiment. *Il y a longtemps que je le sentais pleurer.* Voilà le moment de la séparation venu. Hélas! hélas! mon cœur se brise. Dieu sait combien tu m'es cher. Il n'y a rien qui me soit plus cher que toi, j'en jure Dieu. Ah! mon doux ami, pourquoi t'aimé-je tant! Pour moi plus d'existence à présent. Pourquoi as-tu été en colère contre moi? Pourquoi ne pas m'écrire? Porte, mon cœur, porte ma bague pour l'amour de moi. Je m'en suis fait faire une pareille, c'est pour cela que je t'ai repris la tienne. Sais-tu, mon ami, que c'est toi qui as désiré de n'être plus ici. Ton amour est passé depuis longtemps. Tu as appris tous ces bruits qui se disent et que je t'envoie. Réponds-moi là-dessus. Il y aura peut-être à se fâcher contre quelqu'un. Ah! mon petit père, pourquoi ne pas m'écrire? Qu'est-il arrivé? T'a-t-on dit quelque chose contre moi? Ne me donneras-tu donc jamais le bien de contempler ta chère personne à souhait? Est-ce là ton amour pour moi! Viens me voir demain pendant la messe, pour causer d'affaire pressante. Je t'ai envoyé une cravate : porte-la, mon âme; tu ne portes rien de moi. Que puis-je te donner? Dis-moi, mon amour, pourquoi ne me fais-tu pas prévenir, quand tu viens me voir, de ce que tu veux pour manger? Viens mon amour, nous aurons du temps à nous. Viens, ne fût-ce qu'à l'heure des vêpres. Envoie-moi un petit morceau (de gâteau?) où tu auras mordu.

Glébof, il ne les condamnait pas, car ils venaient souvent ensemble le voir et soupaient avec lui dans sa cellule. Toujours il avait vu Eudoxie en habits séculiers, et ne lui avait adressé aucune observation. C'est lui qui, sur les tableaux des prières à réciter par les religieuses du Refuge, avait rétabli le nom d'Eudoxie avec le titre de tsarine. Il l'exhortait à la patience et lui promettait un avenir heureux. Il en avait eu la révélation par deux images qui lui avaient prédit qu'elle remonterait sur le trône. Un jour il donna ces deux images miraculeuses à Eudoxie, en lui enjoignant de faire devant elles plusieurs centaines de génuflexions[1]; mais, après avoir exécuté ses ordres à la lettre, la tsarine avoua que les images n'avaient pas parlé, et qu'elle y avait gagné une courbature. Dosithée était en relations avec la famille d'Eudoxie, surtout avec son chef, Abraham Lopoukhine. Ils s'écrivaient souvent, se communiquaient leurs nouvelles. Le majordome du tsarévitch leur avait mandé plusieurs fois ce qu'il avait appris sur son maître. Dosithée correspondait encore avec la tsarevna Marie, tante d'Alexis, et l'entretenait de ses révélations. Dans une de ses lettres, au milieu d'un galimatias prophétique, se trouvaient quelques initiales inintelligibles, qui parurent un chiffre convenu entre conjurés[2]. Depuis que Dosithée s'était emparé de l'esprit de l'ex-tsarine, elle ne cachait plus son espoir de reprendre sa couronne et de punir ses ennemis. « Pierre, disait-elle, a vengé sa mère dans le sang des « Strélits; mon fils me vengera, il n'est plus au maillot. » Il était évident que l'évêque de Rostof était l'âme d'un petit groupe de mécontents qui espéraient une révolution. Dans leurs rêves ils voyaient déjà sur le trône Eudoxie et son fils; d'ailleurs aucune preuve, aucun indice qu'on songeât à hâter cet événement par une manifestation factieuse; c'est de la Providence qu'on l'attendait, et on n'employait que les prières. Dosithée l'avait prophétisé, il avait entendu les saintes images lui annoncer que la tsarine déchue reprendrait son rang et régnerait avec son fils. Au bout d'une année d'attente, Eudoxie demanda au saint homme pourquoi la Providence tardait tant. — « Ce sont les péchés « de ton père, avait répondu Dosithée, qui retardent l'accomplissement « des prophéties. Il faut dire des messes, faire des aumônes..... » Et l'ex-tsarine de donner de l'argent à l'évêque. Point de révolution; mais Dosithée avait vu l'âme de feu Lopoukhine *hors de l'enfer jusqu'à la ceinture*,

[1] Ou plutôt de révérences, inclinations de corps, поклоны. — [2] (Ц) (Ф) (а) — ailleurs (А) (а) (Ж). Pierre, dans son manifeste où il avait fait insérer toute la lettre de Dosithée à la tsarevna, explique ainsi les trois dernières initiales А Авдотья жива; *mais Avdotia est vivante*. Avdotia est le diminutif d'Eudoxie. Les trois premières initiales sont demeurées sans explication.

grâce à la vertu des messes et des aumônes. Eudoxie donnait encore de l'argent; on lui promettait que l'année prochaine on tirerait l'âme en peine *jusqu'aux genoux*. Peut-être Pierre eût-il ri le premier de cette impudente escroquerie, si elle n'avait pas fait tant de dupes. Peut-être même eût-il vu avec indifférence les amours d'Eudoxie, s'il n'avait pas cru que Glébof était un conspirateur dangereux. Au contraire, de toutes les personnes en relations avec l'ex-tsarine, Glébof était probablement celle qui s'occupait le moins de politique. Il ne pensait guère qu'à ses plaisirs. Il n'avait jamais eu de rapports avec le tsarévitch ni avec ses familiers; il voyait rarement Abraham Lopoukhine, qui ne lui pardonnait pas l'affront fait à l'honneur de sa famille. Mais on découvrit chez Glébof un cahier couvert d'écritures en chiffres; or, pourquoi écrire en chiffres, si ce n'était pour conspirer? Ainsi raisonnaient ses juges. Aujourd'hui, nous serions disposés à croire qu'il avait voulu couvrir de mystère sa correspondance avec Eudoxie. Il n'en était rien; Glébof dit qu'il avait inventé ce chiffre par pure curiosité, pour son amusement, et que le cahier ne contenait que des réflexions théologiques ou philosophiques. Probablement, il n'y avait personne parmi ses juges en état de déchiffrer ces papiers, même avec un alphabet [1]. Afanassief avait parlé d'un chiffre qu'avait le tsarévitch; il ne parut pas douteux que Glébof ne correspondît avec lui.

La plupart des accusés furent appliqués à la question; quelques-uns, Kikine, par exemple, jusqu'à quatre fois. Quant à Dosithée, on le dégrada d'abord de l'ordre de prêtrise avant de l'abandonner au bras séculier. Nulle opposition n'eut lieu de la part du synode, trop bien choisi par Pierre pour hésiter à lui obéir. «Je suis la seule victime, s'écria «l'évêque devant le synode, mais que chacun descende dans sa cons-«cience, qu'il écoute ce que dit le peuple. Quant à moi, je ne nomme-«rai personne.»

Vaincu cependant par la douleur, Dosithée, qui, dans ses interrogatoires, n'est plus appelé que l'*apostat Démid* [2], avoua qu'il avait désiré la mort de Pierre et l'avénement d'Alexis. Glébof résista aux plus cruelles tortures sans trahir ses amis. On ne put lui arracher d'autre aveu que celui de sa liaison avec l'ex-tsarine, prouvée d'ailleurs par les lettres saisies chez lui, et par le témoignage d'Eudoxie elle-même.

C'était à une commission formée de ses ministres que le tsar avait

[1] M. Oustrialof dit que ces papiers ne contiennent, en effet, que des notes sur des sujets de théologie et de morale. — [2] Рострига Демидъ. Le diminutif est employé dans un sens de mépris.



renvoyé le jugement du procès intenté aux conseillers du tsarévitch [1]. Bien que Tolstoï ne fît point partie du tribunal, il paraît avoir pris une part très-active à l'instruction de l'affaire, et, selon toute apparence, c'est par lui que les juges recevaient les inspirations du tsar. D'après leur arrêt, furent condamnés :

Kikine, *à la mort cruelle* [2], pour avoir conseillé au tsarévitch de s'enfuir et lui en avoir facilité les moyens.

Glébof, *à la mort cruelle*, pour avoir tramé des plans contre la vie du tsar, et avoir outragé son nom et celui de la tsarine Catherine Alexéievna; « pour avoir persisté à expliquer certaines lettres en prétendant qu'il y « était question de personnes de sa famille, tandis que ces papiers l'accu- « sent, et qu'il avoue les avoir écrits en chiffres; » enfin, pour avoir vécu irrégulièrement avec l'ex-tsarine, la religieuse Hélène.

Démid l'apostat, ci-devant Dosithée, évêque de Rostof, *à la mort cruelle*, pour avoir feint des visions et des prophéties, pour avoir souhaité la mort du tsar, et autres crimes, « afin que son supplice serve « d'exemple à quiconque s'aviserait de mentir au sujet des choses sacrées, « d'attenter à la vie du tsar, ou de répandre de fausses prophéties. »

Ivan Iouravski, chantre de la tsarevna Marie, à la peine de mort, pour n'avoir pas dénoncé les prédictions de Dosithée et avoir tenu des propos séditieux [3].

Le prince Semen Chtcherbatof, à la peine de mort, pour avoir écrit à l'ex-tsarine, et lui avoir donné dans ses lettres le titre de « très-dévote « princesse, Madame la tsarine [4]. »

Grégoire Sobakine, un neveu d'Eudoxie, à la peine de mort, pour avoir correspondu avec l'ex-tsarine, et avoir tenu des propos *effrontés* [5]; « mais, après lui avoir signifié sa sentence on lui fera grâce de la vie, et « il sera envoyé aux galères. »

Une vingtaine d'autres accusés parents des Lopoukhine ou bien attachés à leur service, convaincus ou suspects de propos téméraires, de petits services rendus, ou de non-révélations de paroles séditieuses, furent envoyés les uns en Sibérie, les autres aux galères; quelques-uns

[1] C'étaient le prince Ivan Ramodanovski, le feld-maréchal Boris Chérémétef, le comte I. Moussine-Pouchkine, le général-amiral comte Apraxine, le comte Gabriel Golovkine, Tichon Strechnef, le prince P. Prozorovski, le baron P. Chafirof, Alexis Saltykof, Basile Saltykof. — [2] Жестокая смертная казнь. On verra tout à l'heure ce qu'était cette mort cruelle. — [3] La peine de mort fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. — [4] Le tsar, après avoir examiné les lettres en question, lui fit grâce de la vie, et le condamna *seulement* au knout, à avoir la langue et les narines fendues, et à être exilé à Pousto Ozero. — [5] Продерзостныя слова.

condamnés au knout, à avoir les narines fendues, etc. Plusieurs dames nobles furent soumises à des châtiments corporels, et il semble que, soit par excès de zèle de la part des bourreaux, soit par leur négligence, les châtiments furent plus d'une fois mal appliqués. A la suite du jugement se trouve la note manuscrite suivante, qui paraît être un rapport adressé à Tolstoï.

« Mémorandum. Informer Pierre Andréiévitch (Tolstoï) : la supérieure du cou- « vent de Souzdal, Marfa, avait été condamnée au knout, on lui a donné les baguettes.

« Barbara Golovkine était condamnée, mais on n'a pas décidé à quelle peine. On « lui a donné les baguettes. La même chose est arrivée pour la princesse Troékou- « rof[1], sauf qu'elle a eu le knout.

« On avait arrêté que la femme du landsrath Tatichef serait mise en liberté après « avoir passé par les baguettes. On lui a donné le knout et on l'a envoyée dans un « couvent, où on lui a coupé les cheveux.

« La princesse Golitsyne a eu les baguettes, mais n'a pas été envoyée à la maison « de correction. »

A la suite de ce dernier article, on lit de la main de Tolstoï : « *ne pas l'y envoyer.* »

Si l'on en croit Pleyer, les méprises ne se seraient pas bornées là. Au lieu de faire couper la tête à Dosithée, selon l'ordre du tribunal, le secrétaire chargé de surveiller les détails de l'exécution l'aurait fait rouer vif. Pleyer ajoute que le peuple aurait vu là un jugement de Dieu contre un prêtre indigne. Mais M. Oustrialof remarque que les termes de la sentence qui condamne Dosithée *à la mort cruelle* rendent très-improbable le récit du résident impérial.

Glébof fut empalé[2] et vécut six heures dans cet horrible supplice. Un moine nommé Marcel, qui demeura tout le temps sur l'échafaud, a écrit qu'il ne donna pas le moindre signe de repentir. Seulement, la nuit venue, il supplia tout bas Marcel de lui administrer la sainte communion, s'il pouvait le faire en secret. Il mourut à huit heures et demie du soir.

Kikine fut roué vif, et les bourreaux eurent ordre d'employer tout leur art à rendre son supplice aussi long que possible. On raconte que Pierre, qui vint assister à l'exécution, lui demanda avec une atroce raillerie, comment il s'était fourvoyé dans la conjuration, lui son ancien serviteur, homme d'esprit? « L'esprit, répondit Kikine, a besoin de « vivre au large; dans ton empire, il est à l'étroit. » Puis se tournant vers ses bourreaux : « A vous maintenant, déchirez-moi! » Pleyer rapporte que le tsar, passant sur la place de l'exécution le *lendemain matin*, trouva

[1] Sœur d'Abraham Lopoukhine et d'Eudoxie. — [2] Le 16 mars 1718.

Kikine encore vivant sur la roue. Le malheureux aurait demandé sa grâce et la permission de s'enfermer dans un cloître; mais Pierre lui aurait fait couper la tête. Un seul fait paraît véritable dans ces récits, c'est que le tsar assista au supplice. Il aimait ces cruels spectacles et ne s'en rapportait qu'à lui-même pour constater l'exécution de ses ordres.

Les sentences que nous venons de rapporter montrent l'implacable cruauté du despote à venger son autorité méconnue; dans le traitement réservé à l'ex-tsarine Eudoxie, on ne voit nulle trace du courroux du mari outragé. Il se borna à l'envoyer dans un couvent au bord du lac Ladoga, dont la règle n'était pas fort sévère. Elle en sortit seulement en 1728, à l'avénement de son petit-fils Pierre II. Quant à la tsarevna Marie, qui avait raconté au tsarévitch les prédictions de Dosithée, elle fut envoyée pour quelques mois à la forteresse de Schlüsselbourg. En 1719 elle obtint de revenir dans la capitale, où elle mourut en 1723.

Le tribunal ne statua point à l'égard d'Abraham Lopoukhine, d'Ivan Afanassief et de quelques autres accusés; on les réservait pour un nouveau procès qui allait s'instruire à Saint-Pétersbourg.

Nous avons vainement cherché dans le volume publié par M. Oustrialof quelques renseignements sur la manière dont le tsar obtint possession des lettres que son fils n'avait pas détruites en quittant Naples.

Euphrosine, chargée par lui de brûler tous ses papiers, exécuta fort mal ses ordres. La dépêche de Pleyer, dans laquelle il rendait compte à l'Empereur des mauvaises dispositions du peuple et de l'armée à l'égard du tsar en 1717, communiquée au tsarévitch par le comte de Schönborn, et le brouillon de la lettre écrite par le prince au sénat, tombèrent entre les mains de Pierre. Il est malheureusement probable que ces pièces furent livrées par Euphrosine. M. Oustrialof paraît ne pas mettre en doute sa trahison [1]. Tout ce qu'on peut supposer pour sa justification, c'est qu'elle ne soupçonnait pas les conséquences que pouvait avoir sa révélation. Remise à la garde d'un frère de Tolstoï en quittant le tsarévitch à Bologne, elle paraît avoir accordé toute sa con-

[1] Cette présomption a paru confirmée par la manière dont elle fut traitée pendant et après le procès du tsarévitch, et, jusqu'à un certain point, par ses propres déclarations. Après la mort d'Alexis, ses biens particuliers furent adjugés à différentes personnes à titre de récompenses ou de faveurs. Euphrosine est la première en tête de la liste. La tsarine Catherine, qui prend sa part dans la garde-robe du prince, en donne une partie à l'archimandrite du couvent de la Néva, et l'autre à la *petite fille*, дѣвкѣ, c'est-à-dire à Euphrosine. Impossible, d'ailleurs, de supposer que ce soit là le prix d'une trahison. Il s'agit d'objets d'une très-médiocre valeur, et la plupart étant des objets de toilette féminine, il est vraisemblable qu'ils appartenaient en propre à Euphrosine.

fiance à cet homme, agent non moins habile que son frère le conseiller privé. La pauvre paysanne, folle de joie à l'idée de son prochain mariage avec un prince, devait facilement croire les conseils du protecteur que son amant lui avait donné. Faut-il s'étonner qu'elle ait livré ou indiqué les documents qu'elle avait sous sa garde?

Maître de ces deux pièces, Pierre prit un parti qui semblera sans doute extraordinaire à la diplomatie moderne : ce fut d'adresser à l'Empereur copie du rapport de Pleyer, et de se plaindre de la conduite de ce résident, qui calomniait le souverain auprès duquel il était accrédité. Le tsar protestait qu'il ne traiterait plus avec Pleyer, s'il n'était immédiatement rappelé. En même temps, prenant texte des déclarations récentes du tsarévitch, il se montrait fort irrité que les ministres de l'Empereur eussent contraint le prince à entretenir une correspondance factieuse avec les mécontents de Russie, et réclamait impérieusement que les lettres dictées par Keil ou Schönborn lui fussent communiquées.

Chargé de présenter cette note presque menaçante, Vesselovski en exagéra encore l'âpreté par l'insolence de son langage. Il protesta que jamais procédé plus déloyal n'avait eu lieu à l'égard d'un souverain ami, qu'il voulait bien n'en rendre responsable que le comte de Schönborn, mais qu'à l'avenir il ne voulait plus avoir de communications avec ce ministre, et, en effet, toutes les relations cessèrent entre les deux chancelleries. Charles VI, fort surpris, nia d'abord le fait; après lui, le prince Eugène et Sinzendorf essayèrent de persuader au ministre russe que l'accusation de son maître ne pouvait avoir d'autre fondement que quelque mensonge du tsarévitch. Néanmoins le conseil privé se réunit, délibéra longuement, et rédigea un assez volumineux rapport, auquel l'Empereur donna son approbation.

En ce qui concernait Pleyer, le conseil trouva qu'il était contraire à tous les usages de demander le rappel d'un ambassadeur, parce que les renseignements qu'il donnait à sa propre cour ne plaisaient pas à celle auprès de laquelle il était accrédité. On résolut d'opposer le refus le plus formel à la prétention du tsar, mais, comme la position de Pleyer à Saint-Pétersbourg allait devenir intolérable, on l'engagea à demander lui-même son rappel au bout de quelques mois, sous un prétexte quelconque.

Le prince Eugène se chargea de donner de vive voix des explications au ministre russe, et de justifier en même temps la conduite du comte de Schönborn, qui, loin d'avoir excité le tsarévitch à fomenter des troubles en Russie, lui avait toujours conseillé le calme et la modération. Ces lettres qu'on réclamait avaient été librement écrites par le tsarévitch,

et d'ailleurs Schönborn, les jugeant dangereuses, les avait retenues et *les avait encore entre les mains*. Au moyen de cette ouverture, on espérait obliger Vesselovski à reprendre ses relations avec le vice-chancelier. En effet, il vint lui demander les lettres du tsarévitch. Schönborn, après s'être fait honneur de les avoir interceptées, par suite de son désir de ne rien faire qui pût envenimer la querelle entre le tsar et son fils, laissa voir les dépêches, dont une seule semblait décachetée, de façon que Vesselovski pût reconnaître qu'elles étaient de la main du prince, mais sans lui permettre d'en prendre lecture. Après avoir ainsi excité sa curiosité, et comme entraîné à la plus grande concession, il lui fit lire la lettre ouverte, toutefois sans lui en laisser prendre copie; c'était la lettre d'Alexis au sénat. « L'Empereur, dit Schönborn, avait « décacheté cette lettre, mais il avait expressément défendu de donner « communication des deux autres. J'en ignore absolument le contenu, » ajoutait le vice-chancelier en souriant malgré lui. Vesselovski eut beau se plaindre, menacer, protester qu'il s'adresserait à l'Empereur lui-même, Schönborn fut inflexible. Vesselovski demanda une audience à l'Empereur, mais ne l'obtint pas, et, lorsqu'il l'eut attendue longtemps, toujours ajournée par de frivoles excuses, le vice-chancelier lui apprit de la part de S. M. I. que toutes les lettres du tsarévitch *venaient d'être brûlées*. On sait qu'elles existent à la chancellerie de Vienne. Cette dernière notification mit fin aux importunités de Vesselovski. Nous remarquerons en passant que les ministres de Charles VI se montrèrent fort choqués d'une phrase de la lettre du tsar, dans laquelle il remerciait la cour de Vienne d'avoir persuadé au tsarévitch de retourner en Russie. Pierre avait si mauvaise réputation en Europe, que, de sa part, un pareil compliment était presque un outrage, et le cabinet impérial s'empressa de protester que les résolutions du tsarévitch n'avaient été influencées par personne, et ce démenti, très-nettement exprimé, fut communiqué sous main à toutes les cours étrangères [1]. Nos lecteurs

[1] Voici cette lettre : « Pro singulari affectu quo Serenitatis Vestræ amicitiam co« limus, et, quantum in Nobis est, jugiter conservare cupimus, acceptissimum Nobis « fuit gratæ Suæ erga Nos voluntatis argumentum ob collata à Nobis in Principem « Alexium Ejusdem filium beneficia a literis S[tis] V[æ], de 12 Martii nuperi uberius ex« pressum; alio autem animi sensu quum ex modo dictis literis, tum ex apologia a « S[te] V[a] edita intelleximus, passim ibidem, sed perperam, enunciari Principem « Alexium ad revertendum in patriam suam suasu hortatuque Nostro, immo etiam « quod in dicta apologia aliis duntaxat verbis innuitur, quasi minis Nostris concita« tum fuisse. Nos enim rem totam proprio ejusdem arbitrio adeo commisimus, ut, « siculi volentem non impedivimus, ita nolenti redire ex instituto Juris gentium et « justo erga Principem affinem officio sub ulteriori protectione nostra, eo usque

ont pu apprécier la sincérité des déclarations faites par les ministres de Charles VI; quant à nous, il nous est impossible d'excuser ou même d'expliquer leur conduite. Leurs réticences, leurs communications imparfaites ne pouvaient qu'augmenter les soupçons de Pierre et les autoriser; elles devaient avoir pour résultat de perdre un malheureux déjà au bord du précipice.

P. MÉRIMÉE.

(*La suite au prochain cahier.*)

Nouvelles relations de Mazarin et de Richelieu, pendant l'année 1630, d'après des documents inédits.

QUATRIÈME ARTICLE[1].

La rapide invasion de la Savoie, bientôt suivie de l'attaque du comté de Nice par le duc de Guise, gouverneur de Provence, avait porté à son comble l'irritation du duc de Savoie. Charles-Emmanuel avait resserré ses liens avec l'Autriche; et, tandis que l'abbé Scaglia, à Madrid, pressait le comte-duc de rappeler Spinola ou de lui envoyer l'ordre suprême de fournir immédiatement au Piémont les secours nécessaires en hommes et en argent, lui-même, non content de solliciter souvent l'Empereur par son ambassadeur le marquis de Versoix, s'était particulièrement adressé à un haut personnage qu'il appelle le duc de Mecklembourg, qu'il traite d'Altesse et de Seigneur Sérénissime, et auquel il attribue le pouvoir de commander jusqu'en Italie au comte de Collalto. Quel peut être

« asylum præbuissemus, donec ad ipsius reconciliationem via patuisset; hanc itaque « genuinam informationem ad S^tis^ V^æ^ notitiam pertinere duximus, Eidem quod su- « perest, prosperos quosvis eventus conductus exoptantes. »

« Laxemburg, 8 Mai 1718. » Ce que l'Empereur appelle l'*apologie* du tsar, est son manifeste du 3 (14) février.

[1] Voyez, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier d'août, p. 461, pour le second, le cahier de septembre, p. 553, et, pour le troisième, le cahier d'octobre, p. 631.

ce personnage? Ce n'est assurément ni l'un ni l'autre des deux frères Adolphe-Frédéric et Jean-Albert, ducs légitimes de Mecklembourg; car, vers ce temps-là, ils étaient tous deux au ban de l'Empire, et ils avaient été dépouillés de leurs États et de leur couronne ducale, qu'un décret impérial de 1628 avait transférée sur la tête de Walstein, déjà duc de Friedland, et bientôt généralissime et lieutenant de l'Empereur. Nul autre que ce dernier ne pouvait alors porter, dans l'Empire, le nom de duc de Mecklembourg, et l'habile Charles-Emmanuel aura pris soin de lui donner ce titre, précisément parce qu'il était mal vu et même contesté par les ennemis de Walstein, afin de caresser l'orgueil bien connu de l'ambitieux capitaine. C'est donc, selon nous, à Walstein lui-même que s'adressent les diverses lettres écrites par le duc de Savoie au duc de Mecklembourg, en mai et en juin 1630[1], et dans lesquelles Charles-Emmanuel exhorte son illustre correspondant à profiter de l'absence de Louis XIII et du cardinal et de l'éloignement de la meilleure partie des troupes françaises, pour se jeter sur la Champagne et la Picardie, par les Pays-Bas espagnols, ou sur la Lorraine, dont le duc, le hardi et artificieux Charles IV, l'attendait pour se déclarer contre la France, ou sur toute autre province, à son gré, la diversion la plus prompte étant la meilleure. La cour de Vienne ne manquait pas d'entretenir les sentiments du duc de Savoie. A la fin de mai, quelques jours avant que Mazarin fût de retour à Turin, le colonel Piccolomini y était venu assurer le duc qu'il pouvait compter sur l'assistance la plus dévouée, que le généralissime impérial désirait passionnément le servir, que, le 6 juin, six mille hommes d'infanterie arriveraient à Ivrée pour s'y mettre à sa disposition, et qu'une armée autrichienne allait entrer en France. Walstein, comme on le sait, avait foi aux astrologues, et ceux-ci lui avaient prédit qu'il lui restait à vaincre un grand roi, lui laissant entendre que ce roi-là était le roi de France. Mais on n'était pas aussi superstitieux en Italie, et Mazarin n'hésite pas à dire au cardinal Barberini que, pour lui, il croit plus à la puissance de l'armée française qu'à celle des planètes[2]. A Turin, on faisait sonner bien haut et on opposait aux succès des Français en Savoie ceux que l'Espagne et l'Empire remportaient dans le Montferrat et le Mantouan. En effet, les Espagnols s'étaient emparés de Ponte-di-Stura et de Rossignano, deux petites places fortes près de Casal. Collalto

[1] Telle est au moins notre conjecture, que tout confirme dans les trois lettres du duc de Savoie qui sont sous nos yeux; lettres du 17 mai, du 30 mai et du 24 juin, Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. II, fol. 55, 103 et 258. — [2] Dépêche de Mazarin du 2 juin, de Turin : « Stimo più la forza dell' armi di Francia che « quella de' pianeti. »

avait mis en déroute, à Goito, les troupes vénitiennes du duc de Mantoue, et déjà le bruit se répandait que, pour récompenser son général favori, l'Empereur allait lui ériger une principauté à Correggio[1].

Toutes ces nouvelles animaient encore le téméraire et présomptueux Charles-Emmanuel. Déployant tour à tour ses deux qualités essentielles, et pour ainsi dire les deux puissances de sa maison et de sa nation, le courage et la ruse, on le voyait s'occuper avec une activité merveilleuse de ses préparatifs de guerre, et, jusqu'au dernier moment, il ne cessa pas d'essayer de tromper la France sur ses sentiments et sur ses desseins. Comme il savait la vive tendresse que Louis XIII portait à sa sœur, la princesse de Piémont, il se servait d'elle, ainsi que nous l'avons déjà dit, pour donner le change au roi, et retarder le plus possible sa marche au moyen des promesses les plus mensongères. Pendant tout le mois de mai il continua cette manœuvre, sans reculer, ni lui ni son fils, devant aucun procédé, si déloyal et si honteux qu'il fût, pour arriver à leurs fins. Mais, si Chrestienne n'était pas italienne, elle était femme, et opposait aux fourberies et aux violences de son beau-père et de son mari les artifices de la faiblesse : elle signait toutes les lettres qu'on lui dictait, et sous main elle avertissait Louis XIII de n'y point ajouter foi; elle le priait même avec instance, afin de la relever dans l'indigne oppression sous laquelle elle gémissait, de bien déclarer que c'était par elle seule et à sa seule considération qu'il accorderait au Piémont des conditions avantageuses. A la fin de mai, cette lutte secrète en était venue aux dernières extrémités, et la princesse de Piémont ne pouvait plus supporter la triste situation à laquelle elle était réduite. Elle écrivait au roi et au cardinal par toutes les voies qu'elle pouvait saisir, par Servien qui était à Pignerol, et même par d'Avaux, ambassadeur à Venise[2]. Quand Mazarin avait quitté Turin pour se rendre à Grenoble, la princesse l'avait chargé d'une lettre pour le roi de France, non point à l'insu, mais avec l'assentiment et à l'entière satisfaction de Charles-Emmanuel et de Victor-Amédée, qui connaissaient et goûtaient la prudence du jeune diplomate. En Savoie, Louis XIII lui avait aussi donné une lettre pour remettre à sa sœur, en ajoutant de vive voix les choses les plus tendres pour elle, et ces propres paroles : « J'apprends qu'on la « maltraite à Turin; cela suffirait à me faire passer les Alpes pour aller

[1] Dépêche de Mazarin du 2 juin, de Turin : « L'Imperatore porta al conte sin« golar affetto, et in segno intendo che havrà il principato di Correggio. » — [2] Le fonds TURIN, 1630, aux Archives des Affaires étrangères, est rempli de lettres officielles et de lettres secrètes de Chrestienne au roi, au cardinal, à Servien, à d'Avaux, etc.

« à son secours[1]. » Mazarin avait porté à la princesse la lettre du roi, et Chrestienne avait été si charmée du message et du messager, qu'elle lui avait offert un présent qu'il avait décliné, comme il avait déjà fait celui de Louis XIII, et par le même motif, pour prévenir toute ombre de soupçons sur son indépendance[2]. Mazarin, on le voit, n'était pas moins bien avec la princesse qu'avec son mari; il avait su trouver le secret d'inspirer à l'un et à l'autre la même confiance, qui, s'accroissant avec le temps et les circonstances, lui permit plus tard de leur rendre à tous deux de mémorables services.

Mais quel que fût, dès lors même, le crédit de Mazarin auprès de Charles-Emmanuel et de Victor-Amédée, et malgré tous ses soins à leur présenter de la façon la plus favorable[3] le projet de traité qu'il leur apportait, il n'était pas en son pouvoir d'empêcher l'impression que devaient faire sur ces esprits et sur ces cœurs ulcérés et déjà remplis d'implacables ressentiments les articles de ce traité relatifs au Piémont. Cette condition de démolir les fortifications de Suse et de Pignerol, non-seulement les nouvelles, qui étaient l'œuvre des Français, mais les anciennes mêmes, et sans qu'elles pussent être jamais rétablies, révolta le duc de Savoie; il s'écria avec une noble fierté qu'il aimait mieux être souverain indépendant d'un village que vassal avec un grand nombre d'États[4]. Pour l'apaiser, Mazarin lui dit qu'avec le concours du cardinal Bagni il espérait bien amener Richelieu à céder quelque chose sur plusieurs articles et particulièrement sur celui-là. Le duc se borna à répondre qu'il n'avait rien à accepter ni à rejeter, qu'il avait remis ses intérêts à ses deux alliés, l'Empire et l'Espagne, et qu'il se conformerait à la résolution que prendraient Spinola et Collalto.

Mazarin se hâta donc de se rendre auprès du général espagnol, qu'il trouva faisant le siége de Casal. Spinola le reçut avec sa bienveillance accoutumée; il montra le même désir de la paix et ne fit aucune difficulté au projet de traité, sinon sur un point, lequel, il est vrai, était tout le traité en ce qui regardait l'Espagne. Cet article était celui qui autorisait le duc de Mantoue à recruter ses troupes en tout pays, et par conséquent lui permettait de prendre des Français à sa solde. Spinola ne demanda pas, comme à Alexandrie, qu'on dît expressément le con-

[1] Dépêche du 8 juin : « Mi disse che intendeva che il Duca la trattava male e che « per difenderla havrebbe sempre prese l'armi. » — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* « In Torino « diedi parte al Duca et al Principe con la maggior destrezza che potei di tutto il « negotiato, addolcendo quelli punti che potevano disgustarli. — [4] *Ibid.* « Che sempre « havrebbe eletto esser piutosto principe libero d'una sola terra che sogetto con molti « Stati. »

traire, mais il réclama la suppression de cet article tout à fait inadmissible; car, si le roi d'Espagne voulait avoir Casal, c'était seulement pour que les Français n'y fussent point et restassent loin du Milanais. En prenant congé à Madrid du comte-duc, celui-ci n'avait rappelé à Spinola d'autre condition de paix que la sortie des Français de l'Italie. Il ne pouvait donc accepter l'article en question, quoique assurément personne ne désirât la paix plus que lui; et il la désirerait encore quand il verrait ses soldats sur les remparts de Casal; même alors il ne demanderait rien de plus que le rétablissement des choses dans leur précédent état, et il n'assiégeait Casal que pour avoir l'honneur de le rendre au duc de Mantoue. Il avoua que la gloire de prendre une place de cette importance touchait le roi d'Espagne, sans qu'il eût le moins du monde l'intention de la garder. Mazarin se déclare convaincu de la sincérité de Spinola; mais il doute fort qu'Olivarez se piquât de la même générosité; et il s'efforça de faire comprendre au général qu'interdire au duc de Mantoue de prendre des Français à son service, c'était vouloir une guerre perpétuelle en Italie; car, comme la garnison d'Italiens, ou même de Suisses, que le duc de Mantoue mettrait dans Casal, ne serait pas capable de s'y défendre, le duc se verrait bien obligé de demander du secours au roi de France, qui serait toujours tenté de lui en envoyer: état de choses qui entretiendrait la guerre ou une menace de guerre en Italie, et nuirait fort à toutes les entreprises que peut méditer l'Espagne en Flandre ou ailleurs. Si donc il est de l'intérêt de l'Espagne d'être en paix avec la France au delà des Alpes, il faut qu'elle se résigne à la seule chose qui la puisse contenter, et qu'elle laisse le duc de Mantoue, comme tout souverain, prendre ses défenseurs partout où il lui plaira. Mais Mazarin ne put venir à bout des scrupules de Spinola.

Le duc de Savoie avait eu beau dire à Turin qu'il attendait le jugement et la résolution des plénipotentiaires espagnol et autrichien, il n'était pas homme à s'abandonner lui-même et à laisser les autres décider sans lui de sa destinée: il envoya à Milan son principal ministre, le commandeur Passer, avec ordre d'animer Spinola contre les propositions françaises. Dans une conférence entre Spinola, le duc de Lerme, Passer et Mazarin, on trouva des difficultés à tout; on ne dit pas un mot qui ne fût une censure du projet de traité, à ce point que Mazarin fut obligé de faire la remarque que ce n'était pas là un moyen de faciliter la paix; que des négociations politiques n'étaient point des thèses de philosophie qui se traitassent avec d'aussi subtils arguments; que le roi de France avait condescendu à la restitution de Pignerol pour montrer qu'il désirait la paix; qu'on n'avait pas l'air de lui en savoir gré, et qu'en vérité

il ne reconnaissait plus les dispositions dont il avait été témoin à Pignerol, quand tout le monde, Savoie, Espagne et Autriche, répétait sur tous les tons que la paix dépendait uniquement de la restitution de cette place. Passer fit un contre-projet naturellement à l'avantage du duc de Savoie. Les Français remettraient à Charles-Emmanuel tout ce qu'ils occupaient, la Savoie, Suse, Pignerol et tous autres lieux, sans aucun dédommagement, tandis que le duc acquerrait dans le Montferrat, non-seulement Trino, mais d'autres terres voisines en assez grande quantité pour lui assurer un revenu net de dix-huit mille écus; en sorte que le duc de Mantoue perdrait une partie du Montferrat, sans même conserver l'autre bien solidement, puisqu'il ne pourrait avoir dans Casal qu'un simulacre de garnison, et que la France aurait fait pendant deux années tant de sacrifices et remporté tant d'avantages pour n'obtenir aucun résultat satisfaisant ni pour son allié ni pour elle-même, ni dans le présent ni dans l'avenir. Spinola sentait bien que le projet de Passer n'était guère acceptable; il ne le donna même à Mazarin que comme une invention du ministre piémontais; mais tout à coup il déclara qu'au milieu de tant de difficultés, avant de prendre aucun parti, il voulait savoir l'avis de son collègue le plénipotentiaire autrichien. Mazarin combattit en vain de toutes ses forces cette résolution inattendue, qui allait amener des lenteurs fatales : Spinola fut inébranlable.

Six jours se passèrent en conférences et en controverses de cette sorte, aussi pénibles qu'infructueuses; mais, en revanche, quel profit l'ancien officier d'infanterie ne tira-t-il pas de ce séjour de près d'une semaine au camp espagnol pour l'intelligence du véritable état des affaires, et surtout pour son instruction militaire! Il vit à l'œuvre l'heureux rival de Guillaume de Nassau, le capitaine le plus célèbre du commencement du XVII[e] siècle dans l'art des siéges, de la fortification et du campement, entouré d'ingénieurs qui passaient pour les plus habiles de l'Europe, et, en face de lui, le général qui venait de s'illustrer par la défense de l'île de Ré dans le fameux siége de la Rochelle. L'Espagne et la France étaient là, en quelque sorte, aux prises, laissant paraître leurs qualités et leurs défauts : celle-ci, une vaillance chevaleresque portée jusqu'à la témérité; celle-là, une solidité et une prudence dégénérant quelquefois en lenteur. Fort de sa vieille expérience, Spinola à Carmagnole avait promis de prendre Casal en moins de quarante jours; mais il avait compté sans la vigueur et la constance de Toiras. Le nouveau gouverneur de Casal se montra digne de succéder à Beuvron et à Guron. Il avait avec lui de braves gentilshommes accourus de divers côtés pour prendre leur part de ses dangers

et de sa gloire. Au premier rang était Hector de Sainte-Maure, baron de Montausier, le frère aîné du célèbre marquis de ce nom. Cherchant partout des occasions de se distinguer, Montausier s'était introduit dans Casal, déguisé en jésuite, quoiqu'il fût protestant[1]. A côté de lui étaient Baradat, naguère le favori de Louis XIII, tête légère, cœur intrépide; le commandeur de Souvré, frère de Mme de Sablé; bien d'autres encore, tous rivaux de jeunesse et de bravoure, et qui ne le cédaient qu'à leur héroïque général. Toiras ne s'était pas borné à faire de fréquentes sorties, il s'était emparé d'un bon nombre de petites villes voisines, et il y avait mis garnison. Quelquefois il allait chercher au loin l'armée espagnole et lui livrait de sanglants combats. Un jour, s'étant avancé un peu trop loin, il avait manqué d'être coupé par un gros corps ennemi, et, quand il avait voulu faire sa retraite, il s'était trouvé arrêté par une inondation soudaine du Pô; pour se tirer d'affaire, il se jeta sur la petite ville de Morano, s'y établit, laissa décroître le fleuve, et quelques jours après revint à Casal sans que les Espagnols eussent osé l'inquiéter[2]. Mais tout avait changé quand Spinola était venu de Carmagnole prendre lui-même la conduite de la guerre et du siége. Même avant son arrivée, son fils don Philippe était parvenu à se rendre maître des diverses petites places qui couvraient les approches de Casal. Il avait repris, entre autres, Ponte-di-Stura et Rossignano; c'était là le succès qui, à Turin, enflait tant le cœur des ennemis de la France. Ponte-di-Stura, il est vrai, s'était fort mal défendue, mais il en avait été tout autrement de Rossignano. Montausier y commandait. Il n'avait avec lui que quatre cents hommes; il en tua deux cents aux Espagnols, tint ferme pendant quatorze jours, et ne consentit à capituler qu'après que la mine employée par don Philippe eut fait à la place une grande brèche; alors même il n'accepta que des conditions honorables, dont la première était de se retirer dans Casal, où il rentra comme en triomphe. Le 23 mai, Spinola vint en personne au camp et serra de près Casal. Toiras disputa pied à pied chaque pouce de terrain, et le siége devint très-meurtrier. Mazarin eut donc sous les yeux, pendant plusieurs jours, le spectacle d'une lutte admirablement soutenue de part et d'autre. Il la juge en vrai connaisseur. Il ressent et exprime la plus vive sympathie pour la bravoure française, et il se complaît à en citer des traits étonnants. Il se félicite

[1] Sur ce frère de Montausier, voyez *La société française au XVIIe siècle*, t. II, p. 35. — [2] *Histoire du maréchal de Toiras*, par Baudier, historiographe du roi, in-fol. Paris, 1644; excellent recueil rempli de lettres authentiques et de pièces justificatives prises sur les originaux; voyez livre II.

d'avoir eu la bonne fortune, ce sont ses propres expressions[1], d'assister à deux sorties des Français. S'il ne ferme pas les yeux aux fautes de Toiras, il n'a pas assez d'éloges pour tant de courage, et il montre déjà les sentiments d'estime et d'admiration qu'il conservera à l'intrépide officier, quand, plus tard, les jours de la disgrâce succéderont pour lui à ceux de la gloire. Il n'hésite pas à le blâmer de n'avoir pas rappelé à propos les garnisons des places environnantes, qui, évidemment, ne pouvaient pas résister à des attaques sérieuses, et d'avoir ainsi très-inutilement perdu bien du monde, quand il en avait si peu à Casal même, à peine un peu plus de deux mille hommes, dont quinze ou seize cents Français et cinq cents Italiens, tandis que Spinola n'avait pas moins de douze mille fantassins et quinze cents chevaux. Le général espagnol avait attaqué Casal par quatre côtés et disposé ses troupes en quatre camps différents : les Allemands, les Espagnols, les Napolitains, les Lombards, et il avait distribué entre eux ses plus habiles ingénieurs. Mazarin signale ici les commencements et les progrès de l'artillerie legère, dont ordinairement on fait honneur à Gustave-Adolphe. « L'ingénieur Targoni, dit-il, a « venté de petits canons qui tournent sur un char et qu'un cheval « peut traîner avec leur attirail; ils tirent des boulets de six livres; « on met en ligne une certaine quantité de ces canons sur leur char; « ils tirent ensemble; et, au moyen de certaines tablettes qui les haussent « à volonté, on défend ainsi l'infanterie en rase campagne contre la cava- « lerie et la mousqueterie[2]. » N'étant pas entré dans Casal, Mazarin ne peut parler de ce qui s'y passait que sur les bruits répandus dans le camp espagnol; mais il est impossible d'être mieux informé, et il raconte au cardinal Barberini ce que l'histoire elle-même nous apprend de la belle conduite de Toiras. « Le gouverneur de Casal n'ayant plus « d'argent, dit-il, a fait fondre toute son argenterie, comme il avait fait « dans l'île de Ré. Il parle continuellement à ses soldats; il les anime « en leur répétant que le roi de France est à cheval et s'avance à leur « secours[3]. » C'était bien là ce qui inquiétait Spinola; il se croyait sûr

[1] Dépêche de Mazarin du 8 juin, du camp sous Casal. « Io ho havuto la buona « fortuna di veder tutto il seguito. » — [2] Dépêche du 7 juin : « Il Targoni ha fatto fare « molti pezzi piccoli che girano sul carro (première forme de l'affût); tirano sei « libre di palla e sono condotti da un cavallo con un ingegno, et unita una quantità « di questi carri insieme servono (en batterie); alzando certe tavole (première forme « de notre vis de hausse) per coprir la fanteria e difenderla da cavalleria e moschet- « teria in campagna. » — [3] *Ibid.* « Toras intendo, che per mancamento di danari « ha fatto battere tutta la sua argenteria et ad imitatione di quello che fece con tanta

de venir à bout de Casal, mais pourvu que le duc de Savoie fermât le passage aux Français, et il pensait que le duc n'avait pas des forces suffisantes pour leur résister; il redoutait aussi son esprit aventureux et l'emportement de son courage, et une défaite des Piémontais eût été un désastre pour les Espagnols. Dans cette crainte, Spinola se hâta d'élever à côté du Pò, à deux milles de Casal, un grand retranchement capable d'arrêter l'armée la plus puissante. « Mais, dit Mazarin, Spinola n'a pu « me nier que les Français, en entrant dans le Montferrat, pourraient « laisser à gauche son retranchement et Casal, se jeter à droite sur « le Milanais, par là le forcer d'abandonner le siége de Casal pour ve- « nir défendre Milan, et qu'alors il ne pourrait éviter une bataille en « plaine [1]. » Or, comme nous l'avons dit, Spinola était par-dessus tout un grand officier du génie; il évitait les batailles en rase campagne plus qu'il ne les cherchait, surtout avec les Français. Voilà pourquoi sa prudence lui faisait demander de tous côtés des renforts; il en attendait de Naples, d'Allemagne, de Collalto même, qui avait ordre de l'Empereur de l'assister vigoureusement; et il venait de recevoir la nouvelle que onze cents Espagnols étaient débarqués à Gênes. Malgré tout cela, Mazarin estime que Casal pouvait tenir encore cinquante jours.

En lisant les dépêches écrites au cardinal Barberini, au camp sous Casal, on voit avec quelle ardente et intelligente curiosité Mazarin suivait les opérations des assiégés et des assiégeants. Il semble qu'il faisait alors ou continuait sous des maîtres illustres l'apprentissage de ce grand art qu'il aima toute sa vie presque aussi passionnément que la politique. C'est par là qu'il avait débuté; il y revenait sans cesse, et son âme y demeura toujours attachée, tant à cause de la beauté propre de cet art où les plus hautes facultés de l'homme sont en continuel exercice, que pour sa décisive influence sur les affaires de ce monde. Voilà ce qu'on n'a pas assez remarqué. On a trop oublié dans Mazarin l'ancien officier, les habitudes qu'il avait contractées dans son premier métier, les connaissances qu'il y avait acquises, l'excellent jugement qu'il s'était formé, et même le coup d'œil ferme et sûr dont tant de fois il fit

« sua lode nell' isola di Re; parla continuamente a suoi soldati in publico, animandoli « alla difesa, assicurandoli del soccorso poichè un re di Francia è a cavallo per « questo. » *L'Histoire du maréchal de Toiras* nous dit aussi, livre II, p. 160, que Toiras fit fondre toute son argenterie, et que, cette ressource épuisée, il fit de la monnaie avec le cuivre d'un canon. — [1] Dépêche du 7 juin : « Non mi ha saputo negare « che passando l'essercito francese può socorrer Casale, attaccando lo Stato di Milano, e « che necessiterà con questo S. E. ad abbandonar l'impresa per difendere il proprio, « et in tal caso corre anco rischio di non poter sfuggire una battaglia nel tempo « che si ritira nello Stato sudetto. »

preuve, en 1643, par exemple, lorsque, après la victoire de Rocroy, seul dans le Conseil, et contre l'avis de Turenne, il fit prévaloir la proposition du jeune duc d'Enghien de marcher de Rocroy sur Thionville et d'aller donner la main, sur les bords du Rhin, au maréchal de Guébriant; ou plus tard, quand, à Rethel, il soutint le maréchal de Praslin, qui voulait combattre Turenne, et amena lui-même ses régiments sur le champ de bataille; enfin aux Dunes, où il appuya si vivement le plan de Turenne, qu'il put s'imaginer l'avoir conçu et n'aurait pas mieux demandé que de partager l'honneur du succès.

Le 9 juin, Mazarin s'éloigna du camp espagnol et alla trouver Collalto à Marignan[1]. Le général autrichien était malade, et, tout en recevant fort bien le jeune chargé d'affaires et lui témoignant une entière confiance, il s'excusa sur son état pour traîner en longueur une négociation qui n'empêchait pas ses deux lieutenants, Galas et Aldringer, de poursuivre et d'achever la conquête du Mantouan et d'en assiéger la capitale. C'est pendant ces lenteurs, naturelles ou calculées, en causant avec Collalto et ses officiers, et en allant quelquefois visiter le camp impérial sous Mantoue, que Mazarin put s'assurer par lui-même que les affaires de Charles de Gonzague allaient très-mal. Le maréchal d'Estrées avait été envoyé à Mantoue pour aider le duc Charles de ses conseils et de son épée. Uni à d'Avaux, ambassadeur à Venise, le maréchal n'avait épargné aucune démarche pour tirer de la République de l'argent et des soldats. Les troupes vénitiennes étaient assez nombreuses; mais elles avaient un défaut: elles ne se battaient point; il ne fallait pas leur demander d'attendre en plaine les vieux régiments de l'Empire, et elles tenaient à peine derrière des murailles. Il y avait bien un régiment corse, les Wallons et les Liégeois du colonel Milander[2], mercenaires aguerris qui gagnaient assez bien leur argent, en se ménageant le plus possible; mais, au fond, il n'y avait d'honneur et de solidité que dans le peu de Français qui étaient venus se mettre au service d'une cause protégée par la France. A leur tête étaient le comte de Candale, le fils aîné du duc d'Épernon; son frère naturel, le chevalier de La Valette; le comte de Guiche, depuis le maréchal de Grammont; Arnauld, le fameux colonel des carabins, comme on disait alors, et quelques autres[3]. On admirait beaucoup ces

[1] Aujourd'hui Melegnano, près de Lodi. — [2] Bon officier, le type de l'officier de fortune, qui, après avoir servi contre l'Autriche en Italie, alla servir pour elle en Allemagne. — [3] Voyez les Mémoires du maréchal d'Estrées, sous ce titre : « Mémoires d'Estat contenant les choses plus remarquables arrivées sous la régence « de la reine Marie de Médicis, et au règne de Louis XIII. » Paris, 1666. Voyez aussi

braves gentilshommes, mais on ne les imitait guère. Dès que les Impériaux paraissaient, on assemblait un conseil dont la conclusion était toujours : Il faut nous retirer. Le comte de Candale, nommé général en chef, avait très-bien vu de quelle importance était la position de Goito pour secourir ou pour attaquer Mantoue : il conçut et fit approuver au duc Charles de Gonzague et au sénat de Venise le dessein de s'en rendre maître. Pour cela, il abandonna des postes de moindre importance, Solferino, Cavriana, Volta, et se replia sur Marmirolo et Castiglione, plus près de Mantoue, afin de tenir en échec Goito. Mais, quand on approcha de la place et qu'on en vit sortir et s'avancer Galas avec les régiments impériaux, la peur prit aux Italiens : ils s'enfuirent, et les Français, restés seuls avec les Corses et les Wallons, furent accablés. Cinq cents Français y périrent : Candale et La Valette pensèrent avoir le même sort[1]. Le soir de cette triste affaire, qui eut lieu le 1er juin, Sagredo, le général de Venise, tint conseil pour savoir ce qu'on ferait le lendemain. Le général de la cavalerie, de la maison des Pallavicini de Parme, opina ainsi : « Je dirai mon avis, qui paraîtra véritablement « digne de quelque blâme, mais qui est utile au service de la République : « c'est de se retirer à Peschiera[2]. » Tout le reste était à l'avenant. Qu'on juge après cela s'il n'était pas de la dernière injustice de condamner Charles de Gonzague à n'avoir que de pareils soldats, et si la France n'avait pas mille fois raison de vouloir qu'il pût prendre à son service et mettre dans Casal et dans Mantoue des gens capables de les défendre. Mantoue elle-même, quoiqu'elle fût presque imprenable au milieu du lac qu'y forme le Mincio, et entourée de vastes et pestilentiels marais, qui lui composaient de formidables remparts, courait grand risque, avec sa garnison italienne, de succomber dès qu'elle serait bien attaquée. On dit qu'en cette circonstance Mazarin rendit au duc de Gonzague un secret mais très-important service. Ayant entendu, au camp impérial, des officiers causer entre eux d'un projet de surprendre Mantoue par un côté que les assiégés ne surveillaient point, parce qu'ils l'estimaient assez défendu par la nature, il trouva le moyen d'avertir le marquis de Pomare, un des généraux de Charles de Gonzague, du péril qui menaçait la place, et, quelques jours après, des fortifications élevées à la hâte empêchaient les Impériaux de donner suite à leur dessein[3].

dans le *Mercure françois*, 1630, p. 596-619, la relation due à la plume d'un gentilhomme français qui servait dans cette guerre en qualité de volontaire. — [1] *Mémoires du maréchal d'Estrées*, p. 273 et suivantes, et le *Mercure françois*, p. 599. — [2] *Mémoires du maréchal d'Estrées*, p. 279. — [3] Nous avertissons que nous ne trouvons cette anecdote dans aucune dépêche de Mazarin ; c'est Benedetti qui la donne, p. 25.

Cependant le temps s'écoulait sans que Mazarin pût arracher à Collalto une explication définitive, et il se désolait de voir se prolonger inutilement son voyage. Déjà il s'était empressé d'écrire au cardinal Bagni, resté en Savoie auprès du roi et de Richelieu, pour l'avertir qu'il lui serait bien difficile de revenir aussi promptement qu'il l'avait promis; le 14 juin, à Marignan, il prit le parti de lui écrire de nouveau et de lui faire connaître les embarras que faisait naître la résolution de Spinola de ne rien conclure sans avoir l'avis de son collègue, le plénipotentiaire autrichien, la maladie de celui-ci, et les retards dont elle était la cause ou le prétexte. Il le priait donc de l'excuser auprès de Richelieu et de prévenir les ombrages qui pourraient s'élever dans son esprit. En même temps il ne lui cacha pas le mauvais tour que prenaient les affaires d'Italie. Le traité qu'il apporte contient des articles trop nombreux pour ne pas soulever de grands débats : sans tant de détails, en se bornant à quelques points essentiels, d'un côté, l'investiture du duc de Mantoue, de l'autre, des satisfactions convenables accordées aux diverses prétentions, on atteindrait bien plus aisément le but qu'on se propose. Il craint qu'il ne se prépare une des guerres les plus terribles qu'on ait vues depuis longtemps en Europe. La prudence n'est guère plus de mise. Nous sommes, dit-il, dans la main du destin. Et il terminait sa lettre par ces mots en chiffres : « Casal est pressée; « Mantoue ne va pas bien; les Vénitiens sont en pleine confusion, grâce « aux défaites qu'ils ont essuyées, et j'ai peu d'espérance de la paix. Je « ne sais si ce courrier pourra passer; mon chiffre est mal sûr, aussi « ne puis-je en dire davantage [1]. » Ce courrier arriva pourtant; Bagni s'empressa de communiquer à Richelieu la lettre de Mazarin. Elle ne laissait plus de doute sur l'imminence du danger, et Richelieu s'en fit une arme auprès du roi et auprès de la reine mère pour les décider à un dernier et puissant effort en faveur du duc de Mantoue.

Enfin, au bout de sept longs jours d'attente, le général autrichien s'expliqua : il déclara à Mazarin que, le duc de Savoie et Spinola étant intéressés aussi bien que lui dans les propositions de paix faites au nom de la France, il croirait leur manquer de rien faire sans s'en être entendu

et nous ne la garantissons point. — [1] Dépêche au cardinal de Bagni, de Marignan, 14 juin : « Fatis agimur... Casale è stretto, e Mantova non sta bene : i Venetiani con queste rotte sono in confusione, et io ho poca speranza della pace. Dubito « del passaggio di questo corriere, et ho poca fede nella cifra, e però non dico altro. » On trouve parmi les papiers de Richelieu un long extrait de cette lettre de Mazarin, Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. II, fol. 213, extrait que le cardinal donne en ses Mémoires, t. VI, p. 132.

avec eux; qu'ainsi une réunion des deux plénipotentiaires espagnol et autrichien et du duc de Savoie dans un lieu convenable était absolument nécessaire : jusque-là il n'avait point de vote à émettre; il ne pouvait qu'exprimer des réflexions, comme il le faisait en deux lettres adressées au duc de Savoie et au marquis Spinola, et qu'il pria Mazarin de leur porter. Voici quelles étaient ces réflexions, dont Collalto fit part au chargé d'affaires pontifical. Parmi les propositions de la France, il en est une qu'il ne conseillera jamais à son maître d'accepter, la ligue des princes italiens pour garantir les droits de Charles de Gonzague : une pareille condition est trop injurieuse à l'Empereur; c'est comme si on demandait au roi de France pour garantie de sa parole celle des princes ses vassaux et des parlements de son royaume. Les choses sont aujourd'hui tellement changées, qu'il ne sait pas si l'Empereur persiste dans les mêmes sentiments, le duc de Nevers s'enfonçant de plus en plus dans une rébellion ouverte. L'Autriche a fait d'énormes dépenses pour envoyer et entretenir de grandes armées en Italie : ce n'est pas pour y laisser les Français décider à leur gré de la paix et de la guerre. Elle est très-engagée avec le duc de Guastalla, serviteur dévoué de l'Empire. Elle ne peut pas non plus abandonner les intérêts de la duchesse douairière de Lorraine, son fils, le duc Charles IV, se montrant si fort attaché à l'autorité impériale. Il est impossible que le duc de Savoie soit obligé de livrer passage aux Français par ses États, toutes les fois qu'il leur plaira de se jeter sur l'Italie. Jamais Collalto n'avait tenu un langage aussi net à Mazarin, et il ne fut pas difficile à celui-ci de conjecturer que le général autrichien ne recevait plus comme autrefois, de Vienne, d'invitations à faire la paix, ou que peut-être même l'ambitieux général cherchait dans la guerre un marche-pied à une grande fortune [1]. Ému par la gravité des circonstances et par le sentiment de sa propre responsabilité envers le Saint-Siége à la fois et envers la France, Mazarin représenta avec force à Collalto que la guerre qu'il semblait rechercher n'offrait pas des chances aussi favorables qu'il se l'imaginait; qu'avec les solides positions que les Français occupaient dans toute la Savoie, à Suse et à Pignerol, il ne serait pas du tout facile de les chasser de l'Italie, tandis qu'ils proposaient eux-

[1] Dépêche du 15 juin, de Marignan. Mazarin exprime cette dernière conjecture avec un air de réserve sous lequel il n'est pas difficile de reconnaître une sérieuse conviction. « Sperando egli, oltre il poter far grossi acquisti di danari, aprirsi anco « la strada a guadagnar de' Stati. Mi contento che questo sia giudizio temerario, « ma non lascierà d' esser vero che l' occasione che ho di formarlo habbia gran « fondamento. »

mêmes d'en sortir sans y garder un pouce de terrain, si on leur garantissait leur honneur, c'est-à-dire la sûreté de leur allié, le duc de Mantoue. Rien ne lui paraissait plus contraire au véritable intérêt de l'Autriche, et il avertit Collalto qu'il allait en écrire au nonce apostolique à Vienne, le cardinal Pallotta, afin que celui-ci en parlât sérieusement à l'Empereur. Redemander un congrès dans l'état présent des choses, c'était forcer les Français d'entrer sur-le-champ en Italie, puisqu'ils ne pouvaient courir le risque de laisser prendre Casal et Mantoue; il leur fallait donc, ou faire la paix immédiatement ou marcher au secours de ces deux places, et, pour les dégager, livrer une bataille qui perdue, d'un côté ou de l'autre, serait le signal d'une guerre dont on ne verrait pas sitôt la fin. Mazarin crut même agir selon l'esprit de ses instructions, dans l'extrémité où il se trouvait, de faire confidence à Collalto du pouvoir qu'il avait de modifier plusieurs articles du traité, et en même temps de lui montrer les dispositions les moins équivoques aux transactions les plus conciliatrices. Tous ses efforts furent inutiles; le général autrichien lui répéta constamment que de tous les partis le plus dangereux pour lui était de compromettre l'Empereur en l'engageant sans savoir ce que voulaient faire la Savoie et l'Espagne.

Mais, si toute l'habileté de Mazarin ne put vaincre la résistance intéressée de Collalto, il en tira du moins de très-précieux renseignements. Il en apprit que, sur une lettre de Vienne, il venait d'envoyer au duc de Savoie quatre ou cinq mille hommes : c'étaient les secours que Charles-Emmanuel, comme nous l'avons vu, avait demandés à Walstein, et que le généralissime impérial avait ordonné à Collalto de faire passer sur-le-champ en Piémont [1], en sorte qu'il ne restait au camp, sous Mantoue, pas plus de dix à douze mille hommes de pied, et deux mille cinq cents chevaux [2]. Mazarin découvrit aussi le secret du voyage de l'abbé Scaglia en Espagne: l'abbé était allé y demander l'éloignement de Spinola, non pas seulement de la part du duc de Savoie, mais au nom de Collalto lui-même; il devait aussi proposer de donner à celui-ci une grosse somme d'argent, ce qui était fort du goût du général autrichien, à la condition que celui-ci entretînt en Italie une armée de soixante mille hommes, pour chacun desquels il ne demandait que deux écus par mois, s'engageant à faire marcher cette puissante armée partout où l'on voudrait, dans le Mantouan, dans le Montferrat et jusqu'en Piémont [3].

[1] Dépêche du 15 juin, de Marignan : «4300 sono quelli Tedeschi.» — [2] *Ibid.* «Non havendo S. E. assolutamente più di 10 in 12 mil fanti e 2500 cavalli incirca.»
[3] *Ibid.* «È bene che non si penetri da nessuno, ma so di certo che l' abbate Sca-

Collalto ne dissimulait pas sa profonde antipathie pour Spinola, qui la lui rendait bien. Leur mésintelligence était publique et ne promettait pas de grands succès à une entreprise conduite par des chefs si peu d'accord entre eux [1]. Collalto affectait aussi une confiance sans bornes dans les forces de l'Autriche. Quand le duc de Savoie, pour l'animer encore, lui peignait les prétendus ravages que faisait l'armée française de Suse et de Pignerol sur le territoire piémontais, Collalto lui répondait qu'il espérait bien que ses Croates rendraient bientôt la pareille à la France [2]. Au camp impérial personne ne croyait le roi très-chrétien disposé à passer de nouveau les Alpes pour aller délivrer Casal; on disait même qu'il avait déjà quitté la Savoie, et ce bruit enhardissait l'ennemi à tenir ferme et à repousser la paix. Mazarin proteste énergiquement contre cette opinion : « Il y va, dit-il, de la réputation du roi de « France de venir au secours de Casal, et il le fera à tout prix. Je viens « de voir l'armée française : elle est nombreuse et pleine d'ardeur; elle est « capable de faire de grandes choses. Sans doute il n'est pas selon les « règles de s'avancer dans un pays en laissant derrière soi des places « telles que Veillane et Turin; mais cette nation est de sa nature aven« tureuse, et elle compte sur sa valeur. On n'a pas besoin, dans cette « saison, de porter avec soi tant de vivres : on en trouvera dans le pays ; « on peut donc marcher rapidement, venir présenter la bataille à Spi« nola devant Casal, ou, en se jetant sur le Milanais, le forcer d'aban« donner le siége qu'il a commencé, et donner à la situation une tout « autre face [3]. » Cette déclaration de Mazarin, transmise à Richelieu, soit par le cardinal Bagni, soit par quelque autre voie, dut faire sur lui une profonde impression, et il ne manqua pas de s'y appuyer pour retenir le plus longtemps qu'il put Louis XIII en Savoie, et le représenter aux

« glia procurerà in Spagna che il Marchese sia rimosso, facendone istanza non solo « per parte di S. A. ma anco per quella del Conte.... Procurerà l'abbate che si asse« gni una somma di danari ogni mese al Conte, perche con essi sia obligato a tenere « un certo numero di soldatesca, etc. » — [1] Dépêche du 15 juin, de Marignan : « So da « persona che viene dal campo che il Marchese parla di lui, come del maggior nemico « que habbia il re di Spagna.... » — [2] *Ibid.* « Sopra di che risponde Collalto al Duca, « che spera che i Croatti renderanno la pariglia a S. M. Cristianissima in Francia. » — [3] *Ibid.* « Per la riputatione di S. M. importa molto soccorrer Casale, onde lo tenterà « per ogni strada..... e se bene per buona ragione di guerra non dovriano (Francesi) « portarsi a Casale, lasciando piazze alle spalle, in occasione come questa non credo « che sia fuor di proposito non star molto attaccato alle regole; e quella è una na« tione che avventura di sua natura qualche cosa, promettendosi molto del suo va« lore.... potrebbe S. M. entrare nel cuore dello Stato di Milano, o necessitar S. E. « ad accorrere, o persistendo nell' impresa fare in poco tempo progressi di rilievo. »

yeux du monde comme toujours bien décidé, s'il n'obtenait pas des conditions de paix honorables et sûres, à franchir une seconde fois les Alpes et à se porter au secours de Casal et de Mantoue [1].

De retour auprès de Spinola, Mazarin se plaignit fort librement [2] au capitaine général espagnol de tant de courses inutiles, lorsque ensemble, en quelques heures, ils auraient pu tout terminer. Il lui donna connaissance du pouvoir qu'il avait de modifier certains articles du traité; pour le mieux convaincre de la nécessité d'une prompte paix, il lui fit remarquer le peu de progrès que faisait le siége, malgré tout ce que l'on disait dans le camp espagnol, où l'on voyait les choses comme on désirait les voir. On n'avait encore pris aucune des demi-lunes qui défendaient la place; on n'était pas arrivé au fossé. Dans des lettres interceptées par les Espagnols, le gouverneur de Casal disait bien au cardinal et au roi qu'il était serré de très-près, que l'ennemi n'était plus qu'à trente pas du fossé, et qu'il ne pouvait tenir plus d'un mois. « Mais tout cela, écrit Mazarin, ne m'en impose pas; car c'est le jeu de « Toiras de représenter sa situation comme très-mauvaise pour exciter à « venir le plus tôt possible à son secours [3]. » Spinola n'a pas plus de douze mille hommes de pied et sept cents chevaux, ayant envoyé tout le reste de sa cavalerie au duc de Savoie, et il lui promet encore bien d'autres troupes espagnoles et allemandes. Il n'est donc pas à craindre qu'avec ce qui lui restera de monde, il puisse emporter Casal d'assaut. Toiras, qui savait que Mazarin devait bientôt retourner en Savoie auprès du roi et de Richelieu, tâcha d'avoir une entrevue avec lui. Mais le prudent diplomate s'y refusa pour ne pas donner d'ombrage, et le 18 juin [4] il se rendit en Piémont.

Il trouva le duc de Savoie à sa résidence de Moncalieri près Turin. Le duc lui répéta ce qu'il lui avait déjà dit : il se confiait tellement dans la justice et les bonnes dispositions de l'Empereur et du roi d'Espagne à son égard, qu'il accepterait leur décision, quelle qu'elle fût; et il ne sor-

[1] Richelieu, t. VI, p. 126 et 127 : « Le plus grand secours apparent dont cette « affaire avoit besoin étoit que tout le monde crût que le roi envoyoit cette armée « comme avant-garde, et qu'il s'avançoit lui-même pour passer en Italie avec de « nouvelles forces..... qu'on savoit, non-seulement par jugement, mais par avis cer- « tain donné en grand secret par Mazarin, que sans cela Casal étoit assurément per- « due; que, si le roi alloit à Lyon, Spinola verroit bien qu'il n'avoit point à craindre « sa venue; que tout le monde jugeroit qu'il reculoit au lieu de s'avancer, etc. » — [2] Dépêche du 18 juin : « Io ho parlato con soverchia libertà al Marchese..... » — [3] *Ibid.* « Le sudette cose non mi rimuovono dalla mia opinione, poiche comple a « Toiras metter le cose in pessimo stato per stimolare tanto più il re a socorrerlo « quanto prima. » — [4] *Ibid.* « Partirò di mattina. »

tit jamais de cette réponse, malgré tous les efforts que fit Mazarin pour l'attirer à de nouvelles négociations en lui représentant l'incertitude des chances de la guerre, et l'évident avantage d'une paix qui lui rendrait tout ce qu'il avait perdu, la Savoie, Suse, Pignerol, et le délivrerait à la fois des Allemands et des Français. Charles-Emmanuel était trop engagé, et sa haine pour Richelieu ne lui laissait voir dans toutes ses propositions que des artifices : le cardinal ne songeait qu'à sauver Casal et Mantoue, dont la chute était imminente, et à prévenir les attaques que préparait Walstein sur les frontières de France, et, une fois ce péril passé, il reprendrait tous ses desseins à la première bonne occasion qu'il rencontrerait. Le duc de Savoie était alors tout à fait sous le charme des promesses de Walstein : ce qu'avait déjà fait le généralissime impérial lui répondait de ce qu'il ferait encore. Walstein lui avait annoncé que Collalto lui enverrait quatre à cinq mille hommes, et ces troupes venaient d'arriver[1]. Il en promettait de nouvelles, et Charles-Emmanuel croyait déjà les tenir. Walstein semblait tout dévoué à la maison de Savoie; il déclarait qu'il défendrait le Piémont comme ses propres États. Il fait de nouvelles levées. Il s'apprête à faire tête au roi de Suède, s'il se montre; en même temps une avant-garde de douze mille fantassins et de quatre mille chevaux s'avance du côté de la Champagne, et lui-même y conduira bientôt le reste de son armée. D'autre part, la paix se conclut entre l'Espagne et l'Angleterre. L'Espagne va donc être en état de disposer de toutes ses forces. Le comte-duc doit porter les subsides qu'il lui donne de cinquante mille écus par mois à soixante et dix mille. Spinola lui-même se met à la raison : à la cavalerie qu'il a précédemment envoyée, il joint un corps de quatre mille hommes de sa meilleure infanterie[2]. C'en était assez pour assurer la victoire, aux yeux prévenus du duc de Savoie.

Aussi, en Piémont, tout était à la guerre. Sur les diverses routes du Mantouan et du Milanais on voyait s'avancer ces terribles alliés, aussi funestes que des ennemis, et qui ravageaient le pays sur leur passage. Les Allemands se livraient au pillage aux portes mêmes de Turin. Ils commettaient mille actes de cruauté. A Millefleurs ils avaient saccagé jusqu'au palais du duc, et ils allaient emportant et vendant ce qu'ils

[1] Le duc de Savoie remercie Walstein de lui avoir envoyé ce secours, lettre du 24 juin, Archives des Affaires étrangères, TURIN, 1630, t. II, fol. 258 : « Ringrazio l'A. V. dell' ordine ch' Ella ha dato al signor conte di Collalto d' assistermi con maggior numero di gente et pare al mio bisogno. Egli m' ha mandato 4000 huomini, e me ne ha promesso sino a 12 mil in essecutione degli ordini di S. M. et di V. A..... » — [2] Dépêche de Mazarin, du 24 juin, au cardinal Barberini.

avaient volé. On avait bien fait quelques exemples; mais ces exemples n'avaient produit aucun effet. Ceux qu'on a mis à mort, dit Mazarin, seront les seuls qui cesseront de mal faire [1]. Ajoutez que la peste commençait à se répandre partout. Témoin de tant de maux, Mazarin s'attachait d'autant plus à la paix, qu'elle s'éloignait davantage, et qu'il avait sous les yeux l'image anticipée des désolations que la guerre traîne après elle.

Pour occuper utilement les Espagnols et les Allemands, le duc de Savoie les emmena à son ancien quartier général de Pancalieri, sur les bords du Pô, avec l'intention de tenter quelque chose sur l'armée française de Pignerol. Depuis la fin de mai [2] le maréchal de Schomberg n'y était plus; il était allé rejoindre Richelieu en Savoie, et le duc Henri de Montmorency l'avait remplacé. Ce n'était ni un politique ni un homme de guerre de la force du maréchal; mais jusque-là il avait montré une grande fidélité au cardinal, et il était cher à l'armée par sa bonne grâce, son affabilité, sa libéralité, et par une bravoure entraînante. Il avait aussi pour lui sa naissance et le prestige du nom de Montmorency; mais, il faut bien le dire, il est difficile de se moins ressembler que le connétable Anne et son petit-fils: l'un était le moins chevaleresque des hommes, d'un courage sans éclat, et n'ayant guère d'autre grande qualité qu'une ambition sérieuse et opiniâtre; l'autre était aimable et généreux, mais léger et mobile, sacrifiant aux dames, plus vain qu'ambitieux, disposition funeste en politique et même à la guerre, très-propre à un puissant coup de main, mais peu capable de conduire une armée. A peine arrivé, le duc de Montmorency avait repris l'offensive; il avait attaqué et soumis autour de Pignerol un bon nombre de petites places dont la plus importante était Chiavenne, qui avait l'avantage de relier Pignerol et Suse, et de contenir ou du moins de surveiller la grande forteresse de Veillane, où l'armée piémontaise était amassée. Les Français n'avaient guère plus de huit mille hommes. Le duc de Savoie espéra les surprendre et leur enlever quelques-unes de leurs conquêtes. Il partit de Pancalieri, et, le 27 juin, s'avança jusqu'à Vigon, la dernière place de ce côté qui appartînt au Piémont. Il était toujours à cheval à la tête des troupes, les animant de son courage et toujours prêt à payer de sa personne. Mazarin l'accompagnait, et il assista à cette petite expédition, qu'il raconte en détail, et où nous ne le suivrons pas. L'attaque de Briqueras, conduite par un excellent officier piémontais, le marquis de Ville, pensa réussir. La garnison était malade et n'attendait pas l'en-

[1] Dépêche de Mazarin, du 24 juin, au cardinal Barberini. — [2] Richelieu, t. VI, p. 123.

nemi. Surprise au point du jour, elle se réveille; les officiers, en chemise et l'épée à la main, résistent vaillamment, et on finit par se mettre à couvert dans le fort [1]. La petite place de Sarsenasco avait à peine soixante hommes de garnison; elle n'était donc pas obligée de tenir contre toute une armée. Cependant le gouverneur, appelé Saint-Ange, répondit à la première sommation qu'ayant eu l'honneur de servir autrefois sous le duc de Savoie, il en avait appris à ne pas se rendre sans avoir combattu; et, sachant que le duc de Montmorency n'était pas loin, pour lui donner le temps d'arriver, il refusa d'ouvrir les portes de sa place. Il fallut l'assiéger en règle et tirer contre cette bicoque plus de soixante coups de canon. Alors seulement Saint-Ange parlementa; on accorda la vie et la liberté aux soldats; mais leur chef dut rester prisonnier à discrétion. Les troupes étaient furieuses de la résistance de cette poignée d'hommes et voulaient faire un mauvais parti à l'intrépide gouverneur. Il courait grand risque d'être pendu. Mazarin s'interposa, et Charles-Emmanuel, trop brave pour ne pas estimer les braves, fit grâce à l'officier français qui avait si bien profité à son école [2].

Le duc de Savoie avait eu plus d'un motif pour inviter le chargé d'affaires pontifical à l'accompagner dans cette course militaire. D'abord il avait du goût pour sa personne; il faisait le plus grand cas de son esprit, et il n'était pas fâché de paraître à son avantage dans les lettres que Mazarin écrivait à Rome. Il voulait surtout qu'en retournant en France Mazarin pût dire au cardinal et au roi ce qu'il avait vu en Piémont, et qu'à un tel ennemi il était sage de faire de bonnes conditions. Pendant le peu de jours que Mazarin resta auprès de Charles-Emmanuel, il fut témoin de diverses mesures qui attestaient la résolution du duc d'opposer à une invasion nouvelle une résistance qu'il ne serait pas aisé de vaincre. Le prince Thomas arrivait de la vallée d'Aoste, où il avait laissé ce qu'il fallait de troupes pour occuper et défendre ces défilés; il ramenait le reste en Piémont : le duc en tira trois mille hommes qu'il mit dans Veillane, et il y envoya aussi deux mille Allemands récemment venus. Montmorency se hâta d'abandonner toutes ces petites places dont il reconnut que les garnisons épuisaient son armée, et il la concentra dans Pignerol, en attendant des renforts qui lui permissent de rentrer en campagne. De son côté, le duc de Savoie, prévoyant une bataille quand ces renforts seraient arrivés, étudiait le terrain en général

[1] Dépêche de Mazarin, de Vigon, le 28 juin. — [2] Dépêche du dernier juin : « . . . . . Il capitano ha corso rischio di essere appiccato, sopra di che interposi « anch' io le mie preghiere. . . . . S. A. che stimava la bravura ancora ne' nemici, « quando anche sia temerità gli ha salvati tutti dalla morte. »



expérimenté, et, dans ce pays couvert de bois et hérissé de fossés, cherchait les positions les plus favorables à sa cavalerie, où l'avantage du lieu et du nombre balançât la valeur française. Mazarin incline à penser que, si les Français paraissaient avec des forces considérables, le duc de Savoie se retirerait à Vigon, qu'il fortifie, ou à Pancalieri, sur la ligne du Pô. Nous verrons bientôt les hasards de la guerre déjouer toutes ces combinaisons.

Rien ne retenait plus Mazarin : il était plus que temps de retourner en France et d'aller rendre compte de sa mission. Il avait promis de revenir le 15 juin avec la paix : le mois de juin était écoulé tout entier, et il revenait non-seulement sans la paix, mais avec la perspective assurée de la guerre. Les propositions qu'il devait faire agréer avaient trouvé partout des refus peu dissimulés, Spinola lui-même, sur lequel il avait tant compté, ne voulant pas entendre parler d'accommodement tant qu'un seul Français resterait en Italie [1]. Mazarin n'ignorait pas aussi qu'autour de Richelieu et du roi les retards qui l'avaient arrêté avaient soulevé contre lui bien des défiances; et pourtant il avait la conscience de n'avoir épargné ni peines ni fatigues. Son seul tort était d'avoir accepté une tâche impossible, d'avoir trop cédé à son désir de la paix, surtout à l'autorité de Richelieu. A peine l'avait-il quitté qu'il avait reconnu sa faute; et, depuis son départ d'Annecy, pendant toute la route jusqu'à Turin, à travers la vallée d'Aoste, nous avons dit quels avaient été ses pressentiments. Ils n'étaient que trop justifiés. Il reprenait maintenant le chemin de la Savoie plus triste encore que la première fois, le cœur douloureusement agité, et ne sachant quel accueil l'attendait. En passant à Pignerol, il s'entretint quelques moments avec le duc de Montmorency sans pouvoir lui rien dire de satisfaisant [2], et le 3 juillet il était à Saint-Jean-de-Maurienne, en présence de Richelieu.

V. COUSIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] Dépêche du dernier juin : « Hoggi è un mese che mi licentiai dal re in Savoia, « e pure doppo tanto tempo ritorno senza risposta assoluta, ma solamente per dir che « in nessun modo può il Marchese condiscendere alla pace, dovendo sotto qualsi- « voglia pretesto restar Francesi in Italia. » — [2] Archives des Affaires étrangères, Turin, 1630, t. II, p. 360, lettre de Montmorency à Richelieu, du 1er juillet.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Dans sa séance du 2 décembre, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu M. le baron de Witte à la place d'associé étranger vacante par le décès de M. Cureton.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Académie des sciences morales et politiques a tenu, le samedi 17 décembre, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Dumon.

Le président a ouvert la séance par un discours annonçant, dans l'ordre suivant, les prix décernés et les sujets de prix proposés.

PRIX DÉCERNÉS.

Section de morale. — Question mise au concours en 1855 et prorogée à 1863 : « Exposer les changements survenus en France depuis 1789 dans la condition et « dans l'instruction des classes ouvrières. » Le prix a été décerné à M. Levasseur, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Napoléon. Une mention honorable a été accordée à M. le docteur Gabriel Le Borgne.

Question proposée pour le concours de 1863 : « Examen du traité des Devoirs, « de Cicéron. » Le prix a été décerné à M. Arthur Desjardins, docteur en droit, docteur ès lettres, substitut du procureur général à Aix. Une mention honorable a été accordée à M. Félix Cadet, professeur de philosophie au lycée de Reims.

Section de philosophie. Prix Bordin. — Question proposée pour 1864 : « La philosophie de saint Augustin. » Le prix a été décerné à M. Nourrisson, professeur de philosophie au lycée Napoléon. Une mention très-honorable a été accordée à l'auteur anonyme du Mémoire inscrit sous le n° 5.

Section de politique, administration, finances. — L'Académie avait proposé pour

« 1863 le sujet de prix suivant : « Déterminer les connaissances utiles aux administrateurs qui peuvent être comprises dans l'enseignement public. »

Ce prix n'a pas été décerné. L'Académie a accordé, à titre de récompense, une médaille de 1,200 francs à M. Raymond Bordeaux, docteur en droit, avocat à Évreux; une médaille de 800 francs à M. Sévin, conseiller à la cour de cassation, et une médaille de 500 francs à M. Lenoël, docteur en droit, avocat à la cour impériale de Paris.

Prix triennal fondé par M. Halphen. — Ce prix, destiné « à la personne qui, par « ses ouvrages ou ses efforts, aura le plus contribué au progrès ou à la propagation « de l'instruction primaire, » a été décerné à M. Barrau.

PRIX PROPOSÉS.

Section de philosophie. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour l'année 1865, le sujet de prix suivant : « Examen de la philosophie de Malebranche. » Le terme de ce concours est fixé au 31 janvier 1865.

Section de morale. — L'Académie propose, pour 1866, le sujet de prix suivant : « Étudier les doctrines morales en France, au XVIe siècle, notamment dans Montaigne, Charron, La Boëtie, Bodin, etc. rechercher dans les écrits de ces moralistes « la trace des moralistes antérieurs; montrer leur influence sur les moralistes qui « les ont suivis; apprécier la valeur de leurs principes et la portée des conséquences qu'ils en ont déduites. »

La valeur de ce prix est de 1,500 francs. Les Mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1866.

Section de législation, droit public et jurisprudence. — L'Académie remet au concours de 1865 la question suivante : « Rechercher, dans l'histoire et la tradition du « commerce et dans les lois qui l'ont régi, l'origine et le développement de la division des valeurs commerciales, financières et industrielles, en actions transmissibles. »

Ce prix est de 1,500 francs. Le terme du concours est fixé au 1er octobre 1865.

L'Académie remet également au concours de 1865 la question suivante, proposée pour 1863 : « Du statut Velléien relatif aux engagements des femmes. » Le prix est de 1,500 francs. Les Mémoires seront reçus jusqu'au 31 décembre 1865.

L'Académie propose, pour 1866, le sujet de prix suivant : « Des droits de légitime et de réserve dans l'ancien droit français, écrit et coutumier; leur origine « diverse, leur variété, leur développement et leurs vicissitudes; leur influence sur « la moralité des familles et la condition des fortunes; leur fusion dans le droit civil « qui nous régit et leur application dans l'état actuel des sociétés européennes. »

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1866.

Section de politique, administration, finances. — Question proposée pour 1865 : « Décrire et comparer l'administration locale dans les départements et les communes « en France, et dans les comtés, cités, bourgs et paroisses en Angleterre. » (Nous avons publié le programme de cette question, juin 1863, p. 396.)

Prix quinquennal fondé par M. le baron Félix de Beaujour. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour l'année 1867, le sujet de prix suivant : « Influence de l'éducation sur la moralité et le bien-être des classes laborieuses. » Le prix est de 5,000 francs. Les Mémoires seront reçus jusqu'au 1er mars 1867.

Prix quinquennal fondé par M. le baron de Morogues. — Ce prix de 2,000 francs,

destiné « au meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et le moyen d'y re- « médier, » sera décerné en 1868. Les ouvrages devront être envoyés avant le 31 décembre 1867.

Section de philosophie. — L'Académie propose pour sujet d'un prix extraordinaire de 5,000 francs à décerner en 1867, la question suivante : « Examen de la théorie « et des idées de Platon. »

Les Mémoires seront reçus jusqu'au 31 décembre 1866.

Section de législation, droit public et jurisprudence. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour 1865, la question suivante : « Exposer les faits qui ont amené la « réforme judiciaire consacrée par l'ordonnance d'août 1539, en ce qui concerne la « procédure criminelle, et examiner le système de cette réforme et son application « pendant le cours du XVIe siècle. »

Le prix est de 2,500 francs. Le terme du concours est fixé au 31 décembre 1865.

Section d'économie politique et de statistique.—L'Académie propose, pour sujet d'un prix extraordinaire de 5,000 francs à décerner en 1868, la question suivante :

« De l'influence exercée par les climats sur le développement économique des « sociétés humaines. »

Les Mémoires devront être déposés le 1er décembre 1867.

L'Académie propose en outre, pour 1866, le sujet de prix suivant : « De l'in- « fluence exercée sur le taux des salaires par l'état moral et intellectuel des popula- « tions ouvrières. »

Le prix est de la valeur de 2,500 francs. Le terme du concours est fixé au 1er décembre 1866.

Prix Léon Faucher. — Question proposée pour 1866 : « Retracer la vie et ap- « précier les travaux de Pierre le Peant de Boisguillebert. » — Valeur du prix 3,000 francs. — Terme du concours 31 décembre 1865.

Prix Halphen. — Ce prix sera décerné en 1867. Le concours sera clos le 31 décembre 1866.

Prix fondé par M. le docteur Beunaiche de La Corbière. — Cette fondation a pour objet un prix unique à décerner au meilleur Mémoire « sur le mariage considéré au « point de vue moral et religieux, légal et social. » L'Académie met cette question au concours de 1866. En voici le programme : « Les concurrents auront à étudier « le mariage, tel qu'il est aujourd'hui en France, au point de vue des mœurs, de la « religion, des lois et des intérêts sociaux. »

Le prix consistera en une somme de 1,000 francs et en une médaille d'or de même valeur. Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1866.

Après la proclamation et l'annonce de ces divers prix, M. Mignet, secrétaire perpétuel, a terminé la séance par la lecture d'une notice historique sur la vie et les travaux de M. de Savigny, associé étranger de l'Académie.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Les moralistes sous l'Empire romain, philosophes et poëtes, par C. Martha, chargé du cours de poésie latine au Collége de France. Paris, imprimerie de Simon Raçon, librairie de L. Hachette, 1865, un vol. in-8° de VIII-477 pages. — Ce volume offre une intéressante galerie où se succèdent Sénèque, Perse, Épictète, Marc-Aurèle, Dion Chrysostome, Juvénal, Lucien. L'auteur ne s'y propose point d'exposer et de discuter les systèmes entre lesquels s'est partagée la morale antique, mais de caractériser le rôle actif que quelques hommes, amis de la vertu, lui faisaient jouer dans la société, son influence sur la conduite de la vie et la correction des mœurs. Il cherche et retrouve, au sein du paganisme, la trace d'une sorte d'apostolat philosophique qui ne lui semble pas sans analogie avec la direction chrétienne. Ces philosophes, qu'il suit curieusement dans leur passage des spéculations de la science à ses applications pratiques, dont il fait de zélés et d'utiles précepteurs et même prédicateurs de sagesse, il aime à en répéter et à en commenter les enseignements. Son ouvrage, savant sans montre d'érudition, écrit, non-seulement d'un style pur et élégant, mais avec une onction pénétrante convenable au sujet, est plus qu'un livre sur la morale, c'est un livre de morale.

Monuments anciens du Mexique et du Yucatan. Palenqué, Ococingo et autres ruines de l'ancienne civilisation du Mexique; collection de vues, bas-reliefs, morceaux d'architecture, coupes, vases, terres cuites, cartes et plans, dessinés d'après nature et relevés par M. de Waldeck; texte rédigé par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg; ouvrage publié sous les auspices de Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique. *Album.* Paris, imprimerie de Claye, librairie d'Arthus Bertrand, 1864; neuf livraisons in-f°. — Cette collection des antiquités mexicaines doit comprendre cinquante-six planches lithographiées, les unes coloriées, les autres reproduites d'après nature par le nouveau procédé de la photo-lithographie. Ces planches, dont les neuf premières livraisons ont paru, sont d'une exécution remarquable. Elles aideront puissamment à l'étude de l'archéologie américaine, en faisant connaître, jusque dans leurs moindres détails, des monuments d'un grand intérêt, dont plusieurs n'avaient pas encore été décrits. On ne peut que souhaiter la prochaine publication du texte explicatif que M. l'abbé Brasseur de Bourbourg doit joindre à ces beaux dessins.

Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont, exécutée en 1861, et publiée sous les auspices du ministère d'État, par Georges Perrot, ancien membre de l'école française d'Athènes, Edmond Guillaume, architecte, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et Jules Delbet, docteur en médecine. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1862-1864; livraisons 1 à 8, grand in-4°, 28 planches et 100 pages

de texte. — Commencée il y a deux ans, cette grande publication, quoique poursuivie sans interruption, ne compte encore que huit livraisons; mais ce qui en a déjà paru suffit pour faire juger du haut intérêt de l'ouvrage, et répond à tout ce qu'on devait attendre du savoir et du talent éprouvé de M. Perrot et de ses collaborateurs. Les premières livraisons du texte se rapportent à la description de la Bithynie et traitent des villes de Nicomédie, Nicée, Apamée des Myrléens, Héraclée, Prusias ad Hypium, Bithynium ou Claudiopolis, Hadriani ad Olympum. Les chapitres suivants concernent la Mysie et ont pour sujets : Cyzique, dont les antiquités sont décrites avec un grand développement, puis Miletopolis et les lacs de la basse Mysie. Dans les parties de cette relation qui restent à paraître, les éditeurs signalent notamment une étude détaillée sur le temple d'Auguste et de Rome à Ancyre et sur la célèbre inscription bilingue que cet édifice nous a conservée. L'*Index rerum gestarum* de l'empereur Auguste sera reproduit en fac-simile. Une meilleure lecture de plusieurs passages du texte latin et douze colonnes inédites de la traduction grecque, rapportées par la mission, permettront de combler, à très-peu de chose près, toutes les lacunes de l'original et d'en donner une restitution et une traduction plus complètes qu'on n'avait pu le faire jusqu'ici.

Mission de Phénicie, dirigée par M. Ernest Renan, membre de l'Institut. Paris, Imprimerie impériale, librairie de Michel Lévy, 1864; première livraison du texte, in-4°, pages 1-96, et livraisons 1-3 des planches, in-f°. — Cette belle publication, destinée à faire connaître les résultats scientifiques de la mission confiée, en 1860, à M. Renan, ne comprend jusqu'ici, comme texte, que l'introduction et une partie du premier chapitre, intitulé : *Campagne d'Aradus*. En rappelant, dans son introduction, l'objet de sa mission et les principales circonstances de son voyage dans l'ancienne Phénicie, l'auteur se loue du bon accueil qu'il a reçu des populations chrétiennes, particulièrement des Maronites du Liban, et signale avec reconnaissance l'utile concours que lui ont prêté, pour les fouilles à entreprendre, les troupes françaises de l'expédition de Syrie. Il faut attendre la suite de l'ouvrage, pour apprécier les fruits qu'aura produits, au point de vue de l'archéologie et de l'histoire, cette savante exploration de la Phénicie.

Négociations entre la France et la Chine en 1860. Livre jaune du baron Gros, ambassadeur extraordinaire et haut commissaire de l'empereur en Chine en 1858 et en 1860; extrait de sa correspondance et de son journal pendant la seconde commission qu'il a remplie dans l'extrême Orient. Paris, imprimerie de Cosse et Dumaine, librairie de J. Dumaine, 1864, in-4° de 248 pages. — Le gouvernement français a fait distribuer en 1860, aux membres du Sénat et du Corps législatif, un recueil de pièces diplomatiques contenant quelques extraits de la correspondance de l'ambassadeur de France en Chine. Mais ces extraits ne pouvaient donner qu'une idée imparfaite de ce qui s'est passé dans ce pays pendant la seconde mission collective des ambassadeurs de France et d'Angleterre en 1860. M. le baron Gros, pour faire mieux connaître le rôle que la France a joué dans cette campagne, publie, dans le volume que nous annonçons, une partie de sa correspondance avec son collègue d'Angleterre, avec les commandants en chef de nos forces de terre et de mer, avec les autorités chinoises, et mêle à ces documents des extraits intéressants du journal qu'il a tenu pendant l'expédition. Cet ensemble de documents ne met pas seulement dans tout leur jour les résultats politiques de cette mémorable campagne; on y trouve en même temps des notions curieuses sur la civilisation et les mœurs du peuple chinois.

Annales de la Gaule avant et pendant la domination romaine, par Léon Fallue, lau-

réat de l'Institut. Évreux, imprimerie de Hérissey; Paris, librairie de A. Durand, 1864, in-8° de xi-463 pages. — La première partie de cet ouvrage retrace l'histoire de la Gaule depuis les premiers temps historiques jusqu'à la conquête de César, et traite sommairement des constitutions diverses, de la religion et des mœurs des populations celtiques. La seconde partie contient le récit des événements qui se sont succédé dans la Gaule sous la domination romaine, avec un aperçu des progrès de la société gauloise. Dans son récit des campagnes de César, M. Fallue s'éloigne des opinions reçues en ce qui concerne l'emplacement de Bibrax, d'Uxellodunum, du camp de César sur l'Aisne, et il persiste à placer *Alesia* à Alaise en Franche-Comté.

Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nouvelle édition annotée et continuée jusqu'à nos jours, par Hippolyte Cocheris, bibliothécaire-trésorier de la bibliothèque Mazarine, tome second. Paris, imprimerie de Renou et Maulde, librairie de A. Durand, 1865, in-8° de 764 pages. — Les additions que M. Cocheris a faites au texte de l'abbé Lebeuf, dans cette seconde édition, ont beaucoup d'importance. Grâce aux soins du nouvel éditeur, l'excellente *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, où l'on regrettait de trouver tant de lacunes, sera complétée, mise au courant des découvertes ou des recherches récentes, et répondra à toutes les exigences de la critique moderne. Les notes instructives abondent dans ce deuxième volume, et les compléments qui viennent s'ajouter aux récits ou aux descriptions de l'abbé Lebeuf sont d'une étendue considérable. Nous citerons surtout les savantes recherches de M. Cocheris sur le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie, le Temple, la Sainte-Chapelle, le collége Louis-le-Grand.

La pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani, avocat à la cour impériale de Lyon. Paris, imprimerie de Bourdier, librairie de Didier et Cie, 1865, in-8° de v-432 pages. — L'auteur de ce livre cherche à démontrer la pluralité des existences de l'âme en rattachant ce système à celui de la pluralité des mondes habités. Après avoir consacré une introduction étendue aux preuves de l'immortalité de l'âme, il essaye de trouver, dans l'histoire des religions de l'antiquité et dans l'histoire du christianisme, les traces d'une croyance générale à la doctrine qu'il veut établir. Il analyse ensuite les opinions exprimées sur ce sujet par plusieurs écrivains modernes ou contemporains. Le reste du volume est consacré à l'exposé des théories de l'auteur sur la vie future. Ces théories prêteront certainement beaucoup à la critique; elles ne s'appuient guère que sur de vagues traditions religieuses, sur des inductions contestables, sur de séduisantes hypothèses. Cependant le nouvel ouvrage de M. Pezzani ne nous semble pas indigne d'attirer l'attention des philosophes. S'ils y trouvent beaucoup de choses à combattre, ils y reconnaîtront peut-être les efforts dignes d'éloges d'une âme sincère et généreuse, la conviction ardente d'un écrivain profondément spiritualiste.

Essai historique sur les Mémoires de Trévoux, par le père P. C. Sommervogel, de la Compagnie de Jésus. Paris, imprimerie de Donnaud, librairie de Durand, 1864, in-12 de CI pages. — *Table méthodique des Mémoires de Trévoux* (1701-1775), première partie, par le même; mêmes imprimerie et librairie, 1864, in-12 de 198 pages. — Parmi les journaux littéraires du dernier siècle, les *Mémoires de Trévoux* occupent une place importante, et ce recueil célèbre, dont l'existence n'a pas été sans orages, méritait un historien. L'auteur de l'essai que nous annonçons ne s'est pas proposé de faire une étude approfondie de l'esprit et des tendances de ce journal, ni d'examiner en détail les critiques ou les jugements de ses rédacteurs. Dans un

récit plein d'intérêt, il se borne à retracer l'histoire des *Mémoires de Trévoux*, depuis leur naissance (1701) jusqu'à leur disparition définitive (1782); il raconte, avec des développements nouveaux, leurs vicissitudes, notamment les luttes que les publicistes de Trévoux eurent à soutenir contre les encyclopédistes; il signale les noms, les mérites divers des rédacteurs, et ne néglige rien pour bien faire connaître une publication que M. Sainte-Beuve appelle avec raison « le vrai monument de la littérature des Jésuites en français. » Ces savantes recherches, qui seront consultées avec fruit pour l'histoire littéraire du XVIII° siècle, servent d'introduction à un travail dont tous les hommes d'étude apprécieront l'intérêt. « Le *Journal des Savants*, dit « le Père Sommervogel, est une des rares collections qu'une table permet de parcourir avec utilité et profit. Nous voulons, mais d'après un plan plus modeste, « mettre les *Mémoires de Trévoux* en état de rendre les mêmes services. » C'est donc une table complète de ces mémoires que l'auteur a entrepris de publier, et dont il donne aujourd'hui la première partie, renfermant les titres, par ordre de matières, de toutes les dissertations, pièces et mémoires insérés dans ce journal. La seconde partie sera le catalogue des ouvrages dont les journalistes de Trévoux ont rendu compte.

Monographie de la voie sacrée Éleusinienne, de ses monuments et de ses souvenirs, par François Lenormant, sous-bibliothécaire de l'Institut, etc. Tome premier. Paris, imprimerie de Thunot, librairie de Hachette, 1864, in-8° de 564 pages, avec une carte. — Cette étude sur la voie sacrée d'Athènes à Éleusis ne forme pas, comme son titre pourrait le faire supposer, la suite des *Recherches archéologiques à Éleusis*, dont M. F. Lenormant a publié, il y a deux ans, la première partie, et qu'il se propose de compléter. La *Monographie de la voie Éleusinienne* est un ouvrage à part, d'une étendue considérable, et dont les développements sont justifiés par l'importance et, à quelques égards, par la nouveauté du sujet. L'auteur embrasse tout ce qui se rattache à la topographie, à l'histoire, à l'archéologie, à l'épigraphie de cette route, incomplétement explorée jusqu'ici, qui conduisait au plus célèbre des sanctuaires mystérieux de la Grèce. M. Lenormant a étudié avec soin, sur les lieux mêmes, les antiquités qu'il décrit, et ses savantes et ingénieuses recherches sur le symbolisme des monuments religieux de la Grèce ne peuvent manquer d'être prises en considération par les juges compétents.

Glossaire du centre de la France, par M. le comte Jaubert, membre de l'Institut (Académie des sciences); deuxième édition. Paris, imprimerie et librairie de N. Chaix, 1864, in-4° de XVI-732 pages, avec une carte. — On sait que ce savant ouvrage de M. le comte Jaubert partagea, il y a quelques années, le prix Volney, décerné par les cinq académies de l'Institut. Dans la nouvelle édition, le *Glossaire du centre de la France* a été revu avec soin, amélioré encore sur beaucoup de points et notablement augmenté. Il est précédé d'une introduction, qui a été lue à l'Académie française le 26 avril 1864, et dans laquelle l'auteur donne tous les détails nécessaires sur le plan de son travail et sur les perfectionnements qu'il a reçus. Ce glossaire, dans sa forme actuelle, présente le résultat définitif des recherches de M. le comte Jaubert sur le dialecte du centre de la France, et ces recherches contribueront certainement à faire mieux connaître ces anciennes formes provinciales de la langue française, dont l'étude est regardée, avec raison, comme un des fondements de la linguistique.

Archives des missions scientifiques et littéraires; choix de rapports et instructions publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique. Tome premier, deuxième série, première livraison. Paris, Imprimerie impériale, librairie de A. Du-

rand, 1864, in-8° de II-191 pages, avec planches. — En 1849, le Ministère de l'instruction publique entreprit de publier, sous le titre d'*Archives des missions scientifiques et littéraires*, un recueil destiné à reproduire intégralement ou à faire connaître, soit par des extraits, soit par des résumés, les rapports adressés au Ministre par les personnes chargées de recherches, en France ou à l'étranger, sur des questions de science et d'érudition, et par les membres de l'École française d'Athènes, sur le résultat de leurs explorations et de leurs travaux. Cette publication, dont le premier volume parut en 1850, et qui forme aujourd'hui six volumes in-8°, fut poursuivie régulièrement jusqu'en 1856. A cette époque, elle fut supprimée et se fondit avec la *Revue des sociétés savantes*, où furent alors insérés les documents précédemment réservés aux *Archives*. Aujourd'hui que le service des missions scientifiques, qui avait été transféré au Ministère d'État, est rentré dans les attributions du Ministère de l'Instruction publique, M. Duruy, appréciant l'utilité de la publication commencée par ses prédécesseurs, a décidé qu'elle serait reprise et formerait une nouvelle série, composée, chaque année, d'un volume in-8°. La première livraison de cette seconde série vient de paraître. Elle renferme un mémoire sur l'île de Thasos par M. G. Perrot, membre de l'École française d'Athènes; un rapport sur les recherches faites aux archives de Venise, concernant la correspondance des ambassadeurs vénitiens résidant en France et les documents propres à la compléter, par M. de Mas-Latrie; et deux rapports sur la mission accomplie en Égypte, en 1863; le premier de ces rapports est dû à M. le vicomte E. de Rougé, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; le second a pour auteur M. C. Wescher, ancien membre de l'École française d'Athènes, adjoint à la mission d'Égypte.

Études sur la géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge, par M. Maximin Deloche, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Imprimerie impériale, librairie de A. Durand, 1864, in-4° de 541 pages, avec deux cartes. — Le Limousin est une des contrées de la France dont les titres fournissent le plus d'indications précises touchant les anciennes divisions du territoire. Cette abondance de matériaux a déterminé M. Deloche à présenter, comme un spécimen intéressant pour l'étude de la géographie du moyen âge, le tableau de cette province sous les deux premières races et jusqu'à la fin du XI° siècle. Tel est l'objet de la première partie de son savant travail. La seconde partie se compose de deux dissertations relatives à des questions de géographie ancienne concernant le peuple des *Lémovices*.

BELGIQUE.

Collection de chroniques belges inédites, publiées par ordre du Gouvernement. Corps des chroniques liégeoises. Ly myreur des histors, chronique de Jean des Preis, dit d'Outremeuse, publiée par M. Ad. Borgnet, membre de l'Académie et de la commission royale d'histoire, tome premier. Bruxelles, imprimerie de Hayez, 1864, in-4° de 684 pages. — La chronique inédite de Jean d'Outremeuse est une de ces vastes compilations historiques du moyen âge qui, sous le nom de « mer des histoires, » embrassent les annales du monde depuis la création, et ne commencent à prendre un intérêt sérieux qu'au moment où l'auteur aborde le récit des événements rapprochés de son temps. Dans ce premier volume, le choniqueur liégeois s'arrête au second siècle de notre ère, ce qui ne permet pas encore d'apprécier la

valeur historique de son œuvre; mais ce qu'on peut juger dès à présent, c'est l'intérêt réel qu'elle offre comme texte de langue. Cette chronique est un monument très-curieux du dialecte en usage au moyen âge dans le pays de Liége. et elle est publiée par M. Borgnet avec beaucoup de soin et d'érudition philologique.

TABLE

DES ARTICLES ET DES PRINCIPALES NOTICES OU ANNONCES QUE CONTIENNENT LES DOUZE CAHIERS DU JOURNAL DES SAVANTS, ANNÉE 1864.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

The life of Mahomet... par M. William Muir. Londres, 4 vol. in-8°. — La vie et la doctrine de Mahomet, par A. Sprenger. — 7° et dernier article de M. Barthélemy Saint-Hilaire, janvier, 47-62. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers d'avril, juillet, août, septembre, octobre, décembre 1863.)

De l'état actuel de la philosophie hindoue. — 1er article de M. Barthélemy Saint-Hilaire, mars, 173-188. — 2° article, mai, 294-308. — 3° et dernier article, juin, 364-379.

De la poésie chinoise, poésies de l'époque des Thang (VII°, VIII° et IX° siècle de notre ère), traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives, par le marquis d'Hervey Saint-Denys. Paris, 1862, in-8°, CIV-301 pages. — Article de M. Barthélemy Saint-Hilaire, octobre, 579-613.

Histoire d'Arménie, comprenant la fin du royaume d'Ani et le commencement de l'invasion des Seldjoukides, par Arisdaguès de Ladisverd; traduite, pour la première fois, de l'arménien sur l'édition des RR. PP. mekhitharistes de Saint-Lazare, et accompagnée de notes, par M. Évariste Prud'homme. Paris, 1864, in-8° de 148 pages. Avril, 262.

The Vishńu Purána, a system of Hindu mythology and tradition, translated from the original sanskrit and illustrated by notes, derived chiefly from other Puránas, by the late H. H. Wilson... Vol. I, London, 1864, in-8° de 200 pages. Avril, 264.

Histoire de Darôn, par Zénob de Klag, évêque syrien, traduite, pour la première fois, de l'arménien sur l'édition des RR. PP. mekhitharistes de Saint-Lazare, et accompagnée de notes, par M. Évariste Prud'homme. Paris, 1864, in-8° de 75 pages. Avril, 262.

Mélanges égyptologiques, deuxième série, par F. Chabas, de Chalon-sur-Saône, comprenant des articles de MM. C. W. Goodwin, docteur Ed. Hincks et docteur S. Birch... Chalon-sur-Saône, 1864, in-8° de 344 pages avec planches. Septembre, 595-596.

Études sur l'Orient, par Lucien Davesiès de Pontès, précédées d'une notice biographique, par le bibliophile Jacob. — Notes sur la Grèce, par le même. Paris, 1864, deux volumes in-12 de XLIII-438 et 407 pages. Avril, 261.

Relation des choses de Yucatan, de Diego de Landa, texte espagnol et traduction française en regard, accompagnée de documents historiques et chronologiques, avec une grammaire et un vocabulaire abrégés français-maya, etc. par l'abbé Brasseur de Bourbourg, membre de la Commission scientifique du Mexique. Saint-Cloud, 1864, gr. in-8° de CXII-516 pages, avec planches. Novembre, 729-730.

Le Mahâbhârata, traduit complétement, pour la première fois, du sanscrit en français, par Hippolyte Fauche. Paris, in-8°, II° volume, XVI-582 pages. Août, 529.

Mission de Phénicie, dirigée par M. Ernest Renan, membre de l'Institut. Paris, 1864, première livraison du texte, in-4°, pages 1-96, et livraisons 1-3 des planches, in-fol. Décembre, 793.

Monuments anciens du Mexique et du Yucatan. Palenqué, Ococingo et autres ruines de l'ancienne civilisation du Mexique; collection de vues, bas-reliefs, morceaux d'architecture, coupes, vases, terres cuites, cartes et plans, dessinés d'après nature et relevés par M. de Waldeck; texte rédigé par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. Album. Paris, 1864; neuf livraisons in-fol. Décembre, 792.

LITTÉRATURE GRECQUE ET ANCIENNE LITTÉRATURE LATINE.

Tragicorum græcorum reliquiæ... Lipsiæ... 1852, in-8° de 442 pages. — 4° article de M. Patin, février, 112-124. (Voir, pour les articles précédents, les cahiers de septembre, octobre, novembre 1863.) — 5° article, mai, 308-323. — 6° et dernier article, juillet, 425-441.

Ennianæ poesis reliquiæ. — 1er article de M. Patin, août, 478-489. — 2° article, septembre, 573-587.

Oratores Attici. — 1er article de M. Egger, février, 125-134. — 2° article, avril, 248-259. — 3° et dernier article, juillet, 442-455.

Histoires d'Hérodote, traduction de Pierre Saliat, revue sur l'édition de 1575, avec corrections, notes, table analytique et glossaire, par Eugène Talbot, docteur ès lettres. Paris, 1864, 1 vol. in-8° de XXXII-720 pages. Juillet, 459.

Œuvres complètes d'Isocrate, traduction nouvelle avec texte en regard, par le duc de Clermont-Tonnerre. Tome III°, Paris, 1864, in-8° de 624 pages. Janvier, 67.

LITTÉRATURE MODERNE.

Lives of Edward the Confessor. — Article de M. Littré, janvier, 5-18.

Œuvres de Georges Chastellain, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove, membre de l'Académie royale de Belgique. Chronique, tomes II, III et IV. Bruxelles, 1863-1864, trois volumes in-8° de 404, 500 et 516 pages. Juillet, 460.

Lettres de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à sa fille et à ses amis; édition revue et publiée par M. U. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, tome onzième et dernier. Paris, 1864, in-12 de 473 pages, plus une préface de XXXIX pages, une dédicace à l'Impératrice et deux portraits. Août, 530.

Œuvres inédites de La Rochefoucauld, publiées d'après les manuscrits conservés par la famille, et précédées de l'histoire de sa vie, par Édouard de Barthélemy. Paris, 1863, in-8° de 315 pages. Mai, 326.

Lessing et le goût français en Allemagne, par L. Crouslé. Versailles, 1863, in-8° de VIII-448 pages. Avril, 262.

Correspondance du R. P. Lacordaire et de M[me] Swetchine, publiée par M. le comte de Falloux, de l'Académie française. Paris, 1864, in-8°, XXXIX-584 pages. Avril, 261.

La femme dans l'Inde antique, études morales et littéraires, par M[lle] Clarisse Bader. Paris, 1864, in-8°, XVI-578 pages. Février, 135.

La cité antique, étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome, par Fustel de Coulanges. Strasbourg, 1864, in-8° de 525 pages. Novembre, 730.

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, tenues les 8, 9 et 10 avril 1863. Paris, 1864, deux volumes in-8° de IX-507 et II-266 pages, avec planches. Août, 530-532.

Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie de médecine (1845-1863), tableau du mouvement de la science et des progrès de l'art, examen et appréciation des doctrines, études de mœurs, portraits, par E. Fréd. Dubois, d'Amiens. Paris, 1864, deux volumes in-8° de LXIV-469 et 525 pages. Mai, 327.

Dictionnaire classique sanscrit-français, où sont coordonnés, révisés et complétés les travaux de Wilson, Bopp, Westergaard, Johnson, etc. publié sous les auspices de M. Rouland, ministre de l'instruction publique, par Émile Burnouf, avec la collaboration de L. Leupol. Troisième livraison, Nancy, 1864, in-8° de 143 pages. Avril, 263.

Lectures on the science of language, delivered at the Royal Institution of Great Britain, in february, march, april and may 1863, by Max Müller, M. A. etc. Second series, London, 1864, in-8°, VIII-600 pages. Août, 532.

Archives des missions scientifiques et littéraires. T. I, 2[e] série, 1[re] livraison. Paris, 1864, in-8° de II-191 pages, avec planches. Décembre, 796.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1863. Nancy, 1864, in-8° de CXIX-686 pages. Novembre, 730-731.

Les anciens poëtes de la France, publiés sous les auspices de Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique et sous la direction de M. F. Guessard; Hugues Capet, chanson de geste, publiée, pour la première fois, d'après le monument unique de Paris, par le marquis de La Grange. Paris, 1864, in-18 de CLXXXII-288 pages. Juin, 390.

La légende celtique et la poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, par le vicomte Hersart de La Villemarqué. Paris, 1864, in-8° de LXIII-336 pages. Avril, 260.

Histoire de la littérature espagnole de G. Ticknor. Première période, depuis les origines jusqu'à Charles-Quint. Traduite de l'anglais, pour la première fois, avec les notes et additions des commentateurs espagnols, D. Pascal de Gayancos et D. Henri da Vedia, par J. G. Magnabal. Paris, 1864, in-8° de XXIII-667 pages. Janvier, 67.

Le Brésil littéraire, histoire de la littérature brésilienne, suivie d'un choix de morceaux tirés des meilleurs auteurs brésiliens, par Ferdinand Wolf, docteur en philosophie, conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne, etc. Paris, 1863, in-8° de XVI-334 pages. Janvier, 68.

SCIENCES HISTORIQUES.

I. De l'état actuel du Japon. Sir Rutherford Alcock, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique au Japon : The Capital of the

Tycoon, a narrative of a three years' residence in Japon, 2 vol. in-8° avec des cartes et de nombreuses illustrations, xxxi-469 et 539 pages. Londres, 1863. — M. Rodolphe Lindau, consul de Suisse au Japon : Un voyage autour du Japon, 1 vol. in-18, 315 pages. Paris, 1864. — 1er article de M. Barthélemy Saint-Hilaire, novembre, 705-718. — 2e article, décembre, 733-748.

Études sur la géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge, par M. Maximin Deloche. Paris, 1864, in-4° de 541 pages, avec deux cartes. Décembre, 796.

Belain d'Esnambuc et les Normands aux Antilles; d'après des documents nouvellement retrouvés. Paris, 1863, in-8° de IV-102 pages. Février, 135.

Mission de Ghadamès (1862). Rapports officiels et documents à l'appui publiés avec l'autorisation de S. Exc. le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie. Alger, 1863, in-8° de 358 pages, avec 22 planches et cartes. Janvier, 67.

Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la Géographie de Grégoire de Tours, par le vicomte de Ponton d'Amécourt. Paris, 1864, in-8° de VII-220 pages. Janvier, 67.

II. Première entrevue de Richelieu et de Mazarin. — 1er article de M. Cousin, mars, 137-152. — 2e article, avril, 201-226. — 3e article, mai, 275-293. — 4e et dernier article, juin, 329-347.

Nouvelles relations de Mazarin et de Richelieu. — 1er article de M. Cousin, août, 461-477. — 2e article, septembre, 553-572. — 3e article, octobre, 631-647. — 4e article, décembre, 767-788.

Projet d'expédition d'Égypte proposé, en 1672, par Leibnitz à Louis XIV, d'après les documents publiés par M. Foucher de Careil. — Article de M. Mignet, mars, 153-172.

La France sous Louis XV (1715-1774), par M. Alph. Jobez, ancien représentant, tome Ier, introduction. Règne de Louis XIV; la Régence. Paris, 1864, in-8° de VI-571 pages. Mars, 200.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, nouvelle édition revue sur les manuscrits et publiée avec notes et éclaircissements, pour la société de l'histoire de France, par G. Du Fresne de Beaucourt, tome Ier. Paris, 1864, in-8° de XLII-463 pages. Novembre, 729.

Registre criminel du Châtelet de Paris, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392, publié, pour la première fois, par la société des bibliophiles français. Paris, 1861-1864, deux volumes in-8° de XXVIII-567 et de 624 pages. Avril, 262.

Journal des États tenus à Vitry-le-François en 1744, rédigé par Bertin Du Rocheret, président et grand voyer de l'élection d'Épernay, lieutenant criminel au bailliage et gouvernement de cette ville....... publié avec une étude sur la vie et les œuvres de Bertin Du Rocheret, par M. Auguste Nicaise. Châlons-sur-Marne, 1864, in-12 de XXI-332 pages. Octobre, 667.

La première campagne d'Édouard III en France, par René de Belleval. Paris, 1864; in-8° de 431 pages. Avril, 263.

Histoire de France, par M. Auguste Trognon, tome IV. Paris, 1864, in-8° de 579 pages. Novembre, 729.

La Féodalité dans les Pyrénées, comté de Bigorre, par M. de Lagrèze. Paris, 1864, in-8° de 138 pages. Juin, 391.

Archives royales de Chenonceau. Pièces historiques relatives à la châtellenie de Chenonceau sous Louis XII, François Ier et Henri II, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis, publiées pour la première fois, d'après les originaux et avec une



introduction, par M. l'abbé C. Chevalier. Paris, 1864, trois volumes in-8° de CLXXIX-198, 312 et 241 pages. Janvier 66.

Correspondance inédite de Marie-Antoinette, publiée sur les documents originaux par le comte Paul Vogt d'Hunolstein. Paris, 1864, in-8° de III-304 pages. Septembre, 596.

Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par Arthur Forgeais. Deuxième série : Enseignes des pèlerinages. Paris, 1863, in-8° de IV-220 pages, avec gravures sur bois dans le texte. Avril, 263.

Dictionnaire du Dauphiné, de Guy Allard, ancien conseiller du roi, président en l'élection de Grenoble, publié pour la première fois et d'après le manuscrit original par H. Gariel. Tome Ier, A-J. Grenoble, 1864, in-8° de 354 pages (708 colonnes). Novembre, 731.

Annales de la Gaule, avant et pendant la domination romaine, par Léon Fallue. Évreux, 1864, in-8° de XI-463 pages. Décembre, 793.

Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; nouvelle édition annotée et continuée jusqu'à nos jours, par Hippolyte Cocheris. Tome III. Paris, 1865, in-8° de 764 pages. Décembre, 794.

Collection de chroniques belges inédites, publiées par ordre du gouvernement. Corps des chroniques liégeoises. Ly myreur des histors, chronique de Jean des Preis, dit d'Outremeuse, publiée par M. Ad. Borgnet, membre de l'Académie et de la commission royale d'histoire, tome Ier. Bruxelles, 1864, in-4° de 684 pages. Décembre, 796.

III. Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, par C. de Cherrier. — 7e article de M. Mignet, janvier, 18-32. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers de janvier et avril 1861, janvier, novembre et décembre 1862, décembre 1863.)

Histoire du règne de Pierre le Grand, par M. N. Oustrialof. Saint-Pétersbourg, 1859, tome VI. Procès du tsarévitch Alexis. — 1er article de M. Mérimée, septembre, 533-552. — 2e article, octobre, 613 630. — 3e article, novembre, 688-705. — 4e article, décembre, 748-767.

Historia diplomatica Frederici secundi, sive constitutiones, privilegia, mandata, instrumenta, quæ supersunt istius imperatoris et filiorum ejus.... collegit.... et notis illustravit J. L. A. Huillard-Bréholles.... in-4°, Paris, 1854-1861. — 3e article de M. Avenel, août, 507-524. (Voir, pour les articles précédents, les cahiers d'octobre 1862 et novembre 1863.)

Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580 ; introduction à l'histoire du Portugal au XVIIe et au XVIIIe siècle, par L. A. Rebello da Silva, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Traduit du portugais. Tome Ier, Paris, 1864, in-8° de XV-559 pages. Mai, 327.

Négociations entre la France et la Chine, en 1860. Livre jaune du baron Gros, ambassadeur extraordinaire et haut commissaire de l'Empereur en Chine, en 1858 et 1860. Paris, 1864, in-4° de 248 pages. Décembre, 793.

Rerum Britannicarum medii ævi scriptores, or Chronicles and memorials of Great Britain and Ireland during the middle age. — Chronicles and memorials of the reign of Richard I. Volume I. — Itinerarium peregrinorum et gesta regis Ricardi, auctore, ut videtur, Ricardo, canonico Sanctæ Trinitatis Londoniensis, edited from a ms. by William Stubbs... London, 1864, in-8° de CLXXXIX-468 pages, juin, 392.



Histoire du sénat de Savoie et des autres compagnies judiciaires de la même province, par Eugène Burnier. Tome Ier, Chambéry, 1864, in-8° de xi-712 pages, avec *fac-simile*. Mai, 326.

Histoire des États généraux des Pays-Bas (1465-1790), par Théodore Juste. Bruxelles, 1864, deux volumes in-8° de iv-234 et 252 pages. Avril, 264.

Marie Stuart et le comte de Bothwell, par M. L. Wiesener. Paris, 1863, in-8° de xii-552, pages. Mai, 324.

IV. Trésor des livres rares et précieux, ou Nouveau Dictionnaire bibliographique, par Jean-George-Théodore Graesse, tome V. Dresde, 1864, in-4°, mai, 328.

Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites, depuis leur origine jusqu'à nos jours, par le P. Auguste Carayon, de la même compagnie. Poitiers, 1864, in-4° de viii-612 pages. Novembre, 730.

Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits, de documents historiques et de chartes réunis par les soins de M. J. Techener...... 2e partie, 1er fascicule. Paris, 1864, in-8° de 128 pages. Novembre, 731.

Histoire du livre en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par Édouard Werdet. Parties I à IV. Paris, 1861-1864, cinq volumes in-12 de x-372, xx-372, xii-356, xxviii-368, xi-345 pages. Octobre, 667-668.

Annuaire de l'archiviste...., contenant les lois, décrets et instructions relatifs au service des archives, etc. par M. Aimé Champollion-Figeac. Troisième année; Paris, 1863, in-8° de 154 pages. Janvier, 67.

Annuaire des sociétés savantes de la France et de l'étranger, par le comte Achmet d'Héricourt. Tome Ier, France, Belgique, Hollande, Angleterre. Paris, 1863, in-8° de 472 pages. Janvier, 66.

Joseph Vernet et la peinture au xviiie siècle, par Léon Lagrange. Paris, 1864, in-12 de vi-492 pages. Juin, 391.

Essai historique sur les mémoires de Trévoux, par le P. Sommervogel, de la Compagnie de Jésus. Paris, 1864, in-12 de ci pages. — Table méthodique des Mémoires de Trévoux (1701-1775), Ire partie, par le même, 1864, in-12 de 198 pages. Décembre, 794.

Glossaire du centre de la France, par M. le comte Jaubert, deuxième édition. Paris, 1864, in-4° de xvi-732 pages, avec une carte. Décembre, 795.

V. Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise. — Article de M. Vitet, juillet, 393-405.

Cités et ruines américaines. Photographies et texte de M. Charnay, introduction de M. Viollet-le-Duc. Paris, 1863, in-8° avec album. — Article de M. Beulé, mars, 188-198.

L'Étrurie et les Étrusques, par M. Noël des Vergers. (2 vol. in-8° avec un volume de planches in-fol. Paris, 1864.) — 1er article de M. Beulé, novembre, 669-688.

La Roma sotterranea cristiana..... La Rome souterraine chrétienne, décrite et illustrée par M. G. B. de Rossi, publiée par ordre de Sa Sainteté le pape Pie IX, tome I. Rome, 1864, 1 vol. grand in-4°, avec 40 planches chromo-lithographiques. Novembre, 732.

Éléments d'épigraphie assyrienne. Les écritures cunéiformes. Exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de

l'Assyrie, par Joachim Ménant. Caen, in-8° de VII-311 pages avec gravures sur bois. Juin, 390.

Monographie de la voie sacrée Éleusinienne, de ses monuments et de ses souvenirs, par M. François Lenormant, etc. Tome I. Paris, 1864, in-8° de 564 pages, avec une carte. Décembre, 795.

Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont, exécutée en 1861 par Georges Perrot, Edmond Guillaume et Jules Delbet. Paris, 1862-1864; livraisons 1 à 8, grand in-4°, 28 planches et pages de texte. Décembre, 792.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Saint-Martin, le philosophe inconnu, sa vie et ses écrits..... par M. Matter. — La correspondance inédite de L. C. de Saint-Martin..... ouvrage recueilli et publié par L. Schauer et Alph. Chuquet. — 3° article de M. Franck, janvier, 32-47. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers de juillet et novembre 1863.)

Procli, philosophi Platonici, opera inedita, seconde édition, par M. Victor Cousin. Paris, 1864, in-4°, XX-1334 colonnes. Novembre, 728-729.

La Philosophie de M. Cousin par J. E. Alaux, docteur ès lettres. Paris, 1864, in-18 de 193 pages. Juillet, 458.

Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIII° siècle, par Ph. Damiron, membre de l'Institut, tome III, précédé d'une introduction par Ch. Gouraud. Paris, 1864, in-8°, XXXVI-431 pages. Mars, 199.

Histoire de l'autorité paternelle en France, par Marie-Paul Bernard. Montdidier 1864, in-8° de XX-511 pages. Mai, 325.

L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques, par E. Caro. Paris, 1864, 1 vol. in-8° de 506 pages. Avril, 260.

L'Immortalité, la Mort et la Vie, étude sur la destinée de l'homme, précédée d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans, par M. Baguenault de Puchesse. Paris, 1864, VII-424 pages. Mai, 325.

Φιλοσοφικαί μελέται, Études philosophiques, par M. P. Braïlas Arméni, professeur de philosophie à l'Académie des îles Ioniennes, en grec moderne. Corfou, 1864, in-8°, CXIV-557 pages. Mai, 328.

Les moralistes sous l'Empire romain, philosophes et poëtes, par C. Martha, Paris, 1865, 1 vol. in-8° de VIII-477 pages. Décembre, 792.

Système financier de la France, par M. le marquis d'Audiffret, sénateur, etc. troisième édition, revue et augmentée. Paris, 1863-1864, 4 volumes in-8° de XVI-407, 671, 648, 522 pages. Février, 136.

SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

Histoire naturelle générale des règnes organiques........ par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, 1854. — 3° article de M. Chevreul, février, 91-111. (Voir, pour les articles précédents, les cahiers d'octobre et décembre 1863.) 4° article, avril, 227-247; juillet, 406-417; août, 490-507. — 5° et dernier article, novembre, 648-666.

De l'unité de composition et du débat entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. — 1er article de M. Flourens, mai, 265-274. — 2° article, juin, 380-388. — 3° article, juillet, 417-425. — 4° article, septembre, 587-595. — 5° et dernier article, novembre, 719-726.



Tycho Brahé et ses travaux. — Article de M. J. Bertrand, juin, 348-364.

Copernic et ses travaux. — Article de M. Bertrand, février, 69-91.

Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France, tome XXXII. Paris, 1864, in-4° de 886 pages avec planches. Février, 136.

L'Astronomie au XIX° siècle, tableau des progrès de cette science depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par A. Boillot. Paris, 1864, in-12 de 331 pages. Mai, 327.

La Pluralité des mondes habités, par Camille Flammarion. Paris, 1864, in-8°, xx-555 pages. Août, 529.

La Médecine à travers les siècles, histoire-philosophie, par J. M. Guardia. Paris, 1864, 1 vol. in-8° de LX-804 pages. Octobre, 668.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

Séance publique des cinq Académies. Prix décernés. Août, 525.

Académie française. Réception de M. le comte de Carné, février, 134. — Mort de M. Ampère, avril, 259. — Réception de M. Dufaure, avril, 259. — Séance publique annuelle, prix décernés et proposés, juillet, 456-458.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Mort de M. Hase, mars, 199. — Mort de M. Ampère, mars, 199. — Élection de MM. Quicherat et Dulaurier, mai, 324. — Mort de M. Cureton, juin, 389. — Séance publique annuelle, prix décernés et proposés, août, 525-529. — Élection de M. le baron de Witte, décembre, 789.

Académie des sciences. Séance publique annuelle de 1863, prix décernés et proposés, janvier, 62-65. — Mort de M. le baron de Plana, janvier, 62. — Mort de M. Clapeyron, janvier, 62. — Élection de M. le baron P. Thenard, février, 134. — Mort de M. le vice-amiral Du Petit-Thouars, mars, 199. — Élection de M. Wöhler, juin, 389. — Élection de M. de La Rive, juillet, 458.

Académie des beaux-arts. Mort de M. Alaux, mars, 199. — Mort de M. Hippolyte Flandrin, mars, 199. — Élection de M. Stuler, avril, 259. — Élection de M. Lehmann, mai, 324. — Mort de M. Meyerbeer, mai, 324. — Élection de M. C. Müller, juin, 389. — Élection de M. Verdi, juin, 389. — Séance publique annuelle, prix décernés et proposés, novembre, 727-728.

Académie des sciences morales et politiques. Élection de M. Janet, février, 134. — Élection de M. George Grote, février, 134. — Mort de M. Adolphe Garnier, mai, 324. — Mort de M. Armand Lefebvre, septembre, 595. — Séance publique annuelle, prix décernés et proposés, décembre, 789.

TABLE.

Pages.

De l'état actuel du Japon. (2° article de M. Barthélemy Saint-Hilaire.) 733
Histoire du règne de Pierre le Grand. (4° article de M. P. Mérimée.) 750
Nouvelles relations de Richelieu et de Mazarin. (4° article de M. Cousin.) 769
Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux 789
Table des articles et des principales notices contenus dans les douze cahiers de l'année 1864 797

FIN DE LA TABLE.


Princeton University Library
32101 076385366

